



N N M



7 7496 00041764 0

BIBLIOTHEEK

NATIONAAL NATUURHISTORISCH MUSEUM Postbus 9517 2300 RA Leliden Nederland



1.2 BUFF 1852

RBR C00303

Geschenk

Dr. F. J. M. Heylaerts

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON.

TOME NEUVIÈME.



OEUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

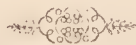
AVEC DES EXTRAITS DE DAUBENTON

ET LA CLASSIFICATION DE CUVIER.

ORNÉES DE CINQ CENTS SUJETS COLORIÉS,

TOME NEUVIÈME.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX.



Bruxelles,

ADOLPHE DEROS ET C^{ie}, EDITEURS,

RUE DE L'EMPEREUR 22.

1852.



LE ROUGE-QUEUE.

LE TRAQUET.



LE SAVANA.

LE GOBE-MOUCHE ROUX.

LE SEPTICOLOR.

HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX.

LE ROUGE-QUEUE.

(LE BEC-FIN ROUGE-QUEUE. — LA FAUVETTE TITHYS.)

Genre bec-fin, sous-genre rubiette. (Cuvier.)

Aristote parle de trois petits oiseaux, lesquels, suivant l'énergie des noms qu'il leur donne, doivent avoir pour trait le plus marqué dans leur plumage du rouge fauve ou roux de feu. Ces trois oiseaux sont *phœnicuros* que Gaza traduit *ruticilla*; *erithacos* qu'il rend par *rubecula*; enfin *pyrrhulas* qu'il nomme *rubicilla*. Nous croyons pouvoir assurer que le premier est le rossignol de muraille, et le second le rouge-gorge : en effet, ce que dit Aristote que le premier vient pendant l'été près des habitations, et en disparaît à l'automne quand le second s'en approche, ne peut, entre tous les oiseaux qui ont du rouge ou du roux dans le plumage, convenir qu'au rouge-gorge et au rossignol de muraille; mais il est plus difficile de reconnaître le *pyrrhulas* ou *rubicilla*.

Ces noms ont été appliqués au bouvreuil par tous les nomenclateurs; on peut le voir à l'article de cet oiseau, où l'on rapporte leurs opinions sans les discuter, parce que cette discussion ne pouvait commodément se placer qu'ici : mais il nous paraît plus que probable que le *pyrrhulas* d'Aristote, le *rubicilla* de Théodore Gaza, loin d'être le bouvreuil, est d'un genre tout différent. Aristote fait en cet endroit un dénombrement des petits oiseaux à bec fin, qui ne vivent que d'insectes, ou qui du moins en vivent principalement; tels sont, dit-il, le *cygalis* (le becfigue), le *melancoryphos* (la fauvette à tête noire), le *pyrrhulas*, l'*erithacos*, l'*hypolais* (la fauvette babillarde), etc. : or je demande si l'on peut ranger le bouvreuil au nombre de ces oiseaux à bec effilé, et qui ne vivent en tout ou en grande partie que d'insectes? Cet oiseau est au contraire un des plus décidément granivores; il s'abstient de toucher aux insectes dans la saison où la plupart des autres en font leur pâture, et paraît aussi éloigné de cet appétit par son instinct qu'il l'est par la forme de son bec, différente de celle de tous les oiseaux en qui l'on remarque ce genre de vie. On ne peut supposer qu'Aristote ait ignoré cette différence dans la manière de se nourrir, puisque c'est sur cette différence même qu'il se fonde en cet endroit; par conséquent ce n'est pas le bouvreuil qu'il a voulu désigner par le nom de *pyrrhulas*.

Quel est donc l'oiseau, placé entre le rouge-gorge et la fauvette, autre

néanmoins que le rossignol de muraille, auquel puissent convenir à la fois ces caractères, d'être à bec effilé, de vivre principalement d'insectes, et d'avoir quelque partie remarquable du plumage d'un roux de feu ou rouge fauve? Je ne vois que celui qu'on a nommé *rouge-queue*, qui habite les bois avec le rouge-gorge, qui vit d'insectes comme lui pendant tout l'été, et part en même temps à l'automne. Wuotton s'est aperçu que le pyrrhulas doit être une espèce de rouge-queue. Jonston paraît faire la même remarque; mais le premier se trompe en disant que cet oiseau est le même que le rossignol de muraille, puisque Aristote le distingue très-nettement dans la même phrase.

Le rouge-queue est en effet très-différent du rossignol de muraille : Aldrovande et Gessner l'ont bien connu en l'en séparant. Le rouge-queue est plus grand; il ne s'approche pas des maisons, et ne niche pas dans les murs, mais dans les bois et buissons, comme les becfigues et les fauvettes; il a la queue d'un roux de feu clair et vif; le reste de son plumage est composé de gris sur tout le manteau, plus foncé et frangé de roussâtre dans les pennes de l'aile, et de gris blanc mêlé confusément de roussâtre sur tout le devant du corps; le erou pion est roux comme la queue; il y en a qui ont un beau collier noir, et dans tout le plumage des couleurs plus vives et plus variées. M. Brisson en a fait une seconde espèce : mais nous croyons que ceux-ci sont les mâles; quelques oiselleurs très-expérimentés nous l'ont assuré. M. Brisson dit que le rouge-queue à collier se *trouve en Allemagne*, comme s'il était particulier à cette contrée; tandis que partout où l'on rencontre le rouge-queue gris, on voit également des rouges-queues à collier. De plus il ne le dit que sur une méprise; car la figure qu'il cite de Frisch, comme celle du rouge-queue à collier, n'est dans cet auteur que celle de la femelle de l'oiseau que nous appelons gorge-bleue.

Nous regarderons donc le rouge-queue à collier comme le mâle, et le rouge-queue gris comme la femelle : ils ont tous deux la queue rouge de même; mais outre le collier, le mâle a le plumage plus foncé, gris brun sur le dos, et gris tacheté de brun sur la poitrine et les flancs.

Ces oiseaux préfèrent les pays de montagne, et ne paraissent guère en plaine qu'au passage d'automne; ils arrivent au mois de mai en Bourgogne et en Lorraine, et se hâtent d'entrer dans les bois, où ils passent toute la belle saison; ils nichent dans de petits buissons près de terre, et font leur nid de mousse en dehors, de laine et de plumes en dedans : ce nid est de forme sphérique, avec une ouverture au côté du levant, le plus à l'abri des mauvais vents; on y trouve cinq ou six œufs blancs, variés de gris.

Les rouges-queues sortent du bois le matin, y rentrent pendant la chaleur du jour, et paraissent de nouveau sur le soir dans les champs voisins; ils y cherchent les vermisseaux et les mouches; ils rentrent dans le bois la nuit. Par ces allures et par plusieurs traits de ressemblance, ils nous paraissent appartenir au genre du rossignol de muraille. Le rouge-queue n'a néanmoins ni chant ni ramage; il ne fait entendre qu'un petit son flûté, *suit*, en allongeant et filant très-doux la première syllabe : il est en général assez silencieux et fort tranquille; s'il y a une branche isolée qui sorte d'un buisson ou qui traverse un sentier, c'est là qu'il se pose, en donnant à sa queue une petite secousse comme le rossignol de muraille.

Il vient à la pipée, mais sans y accourir avec la vivacité et l'intérêt des autres oiseaux; il ne semble que suivre la foule : on le prend aussi aux fontaines sur la fin de l'été; il est alors très-gras et d'un goût délicat.

Son vol est court et ne s'étend que de buisson en buisson. Ces oiseaux partent au mois d'octobre : on les voit alors se suivre le long des haies pendant quelques jours, après lesquels il n'en reste aucun dans nos provinces de France.

LE ROUGE-QUEUE DE LA GUYANE.

Genre bec-fin, sous-genre rubiette. (Cuvier.)

Nous avons reçu de Cayenne un rouge-queue : il a les plumes de l'aile du même roux que celles de la queue; le dos gris et le ventre blanc. On ne nous a rien appris de ses habitudes naturelles : mais on peut les croire à peu près semblables à celles du rouge-queue d'Europe dont celui de Cayenne paraît être une espèce voisine.

LE BECFIGUE.

(LE GOBE-MOUCHES BECFIGUE.)

Genre gobe-mouches. (Cuvier.)

Cet oiseau qui, comme l'ortolan, fait les délices de nos tables, n'est pas aussi beau qu'il est bon : tout son plumage est de couleur obscure ; le gris, le brun et le blanchâtre en font toutes les nuances, auxquelles le noirâtre des plumes de la queue et de l'aile se joint sans les relever ; une tache blanche qui coupe l'aile transversalement est le trait le plus apparent de ses couleurs, et c'est celui que la plupart des naturalistes ont saisi pour les caractériser ; le dos est d'un gris brun qui commence sur le haut de la tête et s'étend sur le croupion ; la gorge est blanchâtre, la poitrine légèrement teinte de brun, et le ventre blanc ainsi que les barbes extérieures des deux premières plumes de la queue ; le bec long de six lignes est effilé. L'oiseau a sept pouces de vol, et sa longueur totale est de cinq ; la femelle a toutes les couleurs plus tristes et plus pâles que le mâle.

Ces oiseaux, dont le véritable climat est celui du Midi, semblent ne venir dans le nôtre que pour attendre la maturité des fruits succulents dont ils portent le nom ; ils arrivent plus tard au printemps, et ils partent avant les premiers froids d'automne. Ils parcourent néanmoins une grande étendue dans les terres septentrionales en été ; car on les a trouvés en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, et jusqu'en Suède : ils reviennent dans l'automne en Italie et en Grèce, et probablement vont passer l'hiver dans des contrées encore plus chaudes. Ils semblent changer de mœurs en changeant de climat ; car ils arrivent en troupes aux contrées méridionales, et sont au contraire toujours dispersés pendant leur séjour dans nos climats tempérés : ils y habitent les bois, se nourrissent d'insectes, et vivent dans la solitude, ou plutôt dans la douce société de leur femelle. Leurs nids sont si bien cachés qu'on a beaucoup de peine à les découvrir. Le mâle, dans cette saison, se tient au sommet de quelque grand arbre, d'où il fait entendre un petit gazouillement peu agréable et assez semblable à celui du motteux. Les becfignes arrivent en Lorraine en avril, et en partent au mois d'août, même quelquefois plus tôt. On leur donne dans cette province les noms de *mûriers* et de *petits pinsons des bois* ; ce qui n'a pas peu contribué à les faire méconnaître : en même temps on a appliqué le nom de becfigue à la petite

alouette des prés, dont l'espèce est très-différente de celle du becfigue ; et ce ne sont pas là les seules méprises qu'on ait faites sur ce nom. De ce que le bouvreuil paraît friand des figues en Italie, Belon dit qu'il est appelé par les Italiens, *beccafigi*; lui-même le prend pour le vrai becfigue dont parle Martial : mais le bouvreuil est aussi différent du becfigue par le goût de sa chair qui n'a rien que d'amer, que par le bec, les couleurs et le reste de la figure. Dans nos provinces méridionales et en Italie, on appelle confusément becfignes toutes les différentes espèces de fauvettes, et presque tous les petits oiseaux à bec menu et effilé : cependant le vrai becfigue y est bien connu, et on le distingue partout à la délicatesse de son goût.

Martial, qui demande pourquoi ce petit oiseau, qui becquète également les raisins et les figues, a pris de ce dernier fruit son nom, plutôt que du premier *, eût adopté celui qu'on lui donne en Bourgogne, où nous l'appelons *vinette*, parce qu'il fréquente les vignes et se nourrit de raisins; cependant avec les figues et les raisins on lui voit encore manger des insectes et la graine de mercuriale. On peut exprimer son petit cri par *bzi, bzi*. Il vole par élans, marche et ne saute point, court par terre dans les vignes, se relève sur les ceps et sur les haies des enclos. Quoique ces oiseaux ne se mettent en route que vers le mois d'août, et ne paraissent en troupes qu'alors dans la plupart de nos provinces, cependant on en a vu au milieu de l'été en Brie, où quelques uns font apparemment leurs nids. Dans leur passage ils vont par petits pelotons de cinq ou six; on les prend au lacet ou au filet; au miroir en Bourgogne et le long du Rhône, où ils passent sur la fin d'août et en septembre.

C'est en Provence qu'ils portent à juste titre le nom de becfignes : on les voit sans cesse sur les figuiers, becquetant les fruits les plus mûrs; ils ne les quittent que pour chercher l'ombre et l'abri des buissons et de la charmille touffue. On les prend en grand nombre dans le mois de septembre en Provence et dans plusieurs îles de la Méditerranée, surtout à Malte, où ils sont alors en prodigieuse quantité, et où l'on a remarqué qu'ils sont en beaucoup plus grand nombre à leur passage d'automne qu'à leur retour au printemps. Il en est de même en Chypre, où l'on en faisait autrefois commerce : on les envoyait à Venise dans des pots remplis de vinaigre et d'herbes odoriférantes. Lorsque l'île de Chypre appartenait aux Vénitiens, ils en tiraient tous les ans mille ou douze cents pots remplis de ce petit gibier, et l'on connaissait généralement en Italie le becfigue sous le nom d'oiseau de Chypre (*Cyprius, uccelli di Cypro*), nom qui lui fut donné jusqu'en Angleterre, au rapport de Willughby.

Il y a longtemps que cet oiseau excellent à manger est fameux; Apicius nomme plus d'une fois le becfigue avec la petite grive, comme deux oiseaux également exquis. Eustache et Athénée parlent de la chasse des becfignes, et Hésychius donne le nom du filet avec lequel on prenait ces oiseaux dans la Grèce. A la vérité rien n'est plus délicat, plus fin, plus succulent que le becfigue mangé dans la saison; c'est un petit peloton d'une graisse légère et savoureuse, fondante, aisée à digérer; c'est un extrait du suc des excellents fruits dont il vit.

Au reste, nous ne connaissons qu'une seule espèce de becfigue, quoi-

* Dum me ficus alat, cum pascor dulcibus uvis,
Cur potius nomen non dedit uva mihi?

(MARTIAL.)

que l'on ait donné ce nom à plusieurs autres. Mais si l'on voulait nommer becfigue tout oiseau que l'on voit dans la saison becqueter les figues, les fauvettes et presque tous les oiseaux à bec fin, plusieurs même d'entre ceux à bec fort seraient de ce nombre; c'est le sens du proverbe italien, *nel mese d'agosto ogni uccello è beccafico* : mais ce dire populaire, très-juste pour exprimer la délicatesse de suc que donne la chair de la figue à tous ces petits oiseaux qui s'en nourrissent, ne doit pas servir à classer ensemble, sur une simple manière de vivre passagère et locale, des espèces très-distinctes et très-déterminées d'ailleurs; ce serait introduire la plus grande confusion, dans laquelle néanmoins sont tombés quelques naturalistes. Le becfigue de *chanvre* d'Olina (*Beccafico canapino*) n'est point un becfigue, mais la fauvette habillarde. La grande fauvette elle-même, suivant Ray, s'appelle en Italie *Beccafico*. Belon applique également à la fauvette roussette le nom de *Beccafigha*; et nous venons de voir qu'il se trompe encore plus en appelant becfigue son *Bouvreuil* ou *Pivoine*, auquel, en conséquence de cette erreur, il applique les noms de *Cycalis* et de *Ficedula*, qui appartiennent au becfigue. En Provence, on confond sous le nom de becfigue plusieurs oiseaux différents. M. Guys nous en a envoyé deux entre autres, que nous ne plaçons à la suite du becfigue que pour observer de plus près qu'ils lui sont étrangers.

LE FIST DE PROVENCE.

Genre gobe-mouches. (CUVIER.)

Le *Fist*, ainsi nommé d'après son cri, et qui nous a été envoyé de Provence comme une espèce de becfigue, en est tout différent et se rapporte de beaucoup plus près à l'alouette, tant par la grandeur que par le plumage; il n'en diffère essentiellement que parce qu'il n'a pas l'ongle de derrière long. Son cri est *fist, fist*. Il ne s'envole pas lorsqu'il entend du bruit, mais il court se tapir à l'abri d'une pierre jusqu'à ce que le bruit cesse; ce qui suppose qu'il se tient ordinairement à terre, habitude contraire à celle du becfigue.

LA PIVOTE ORTOLANE.

Genre gobe-mouches. (CUVIER.)

La *Pivote ortolane*, autre oiseau de Provence, n'est pas plus un becfigue que le fist, quoiqu'il en porte aussi le nom dans le pays. Cet oiseau est fidèle compagnon des ortolans, et se trouve toujours à leur suite; il ressemble beaucoup à l'alouette des prés, excepté qu'il n'a pas l'ongle long et qu'il est plus grand. Il est donc encore fort différent du becfigue.

LE ROUGE-GORGE.

(LE BEC-FIN ROUGE-GORGE. — LA FAUVETTE ROUGE-GORGE.)

Genre bec-fin, sous genre rubiette (CUVIER.)

Ce petit oiseau passe tout l'été dans nos bois, et ne vient à l'entour des habitations qu'à son départ en automne et à son retour au printemps : mais dans son dernier passage il ne fait que paraître, et se hâte d'entrer

dans les forêts pour y retrouver, sous le feuillage qui vient de naître, sa solitude et ses amours. Il place son nid près de terre sur les racines des jeunes arbres, ou sur des herbes assez fortes pour le soutenir : il le construit de mousse entremêlée de crin et de feuilles de chêne, avec un lit de plume au dedans ; souvent, dit Willughby, après l'avoir construit, il le comble de feuilles accumulées, ne laissant sous cet amas qu'une entrée étroite oblique, qu'il bouche encore d'une feuille en sortant. On trouve ordinairement dans le nid du rouge-gorge cinq et jusqu'à sept œufs de couleur brune. Pendant tout le temps des nichées, le mâle fait retentir les bois d'un chant léger et tendre ; c'est un ramage suave et délic, animé par quelques modulations peu éclatantes, et coupé par des accents gracieux et touchants, qui semblent être les expressions des désirs de l'amour ; la douce société de sa femelle, non-seulement le remplit en entier, mais semble même lui rendre importune toute autre compagnie. Il poursuit avec vivacité tous les oiseaux de son espèce, et les éloigne du petit canton qu'il s'est choisi ; jamais le même buisson ne logea deux paires de ces oiseaux aussi fidèles qu'amoureux.

Le rouge-gorge cherche l'ombrage épais et les endroits humides. Il se nourrit dans le printemps de vermisses et d'insectes, qu'il chasse avec adresse et légèreté : on le voit voltiger comme un papillon autour d'une feuille sur laquelle il aperçoit une mouche ; à terre il s'élançe par petits sauts et fond sur sa proie en battant des ailes. Dans l'automne il mange aussi des fruits de ronces, des raisins à son passage dans les vignes, et des alises dans les bois, ce qui le fait donner aux pièges tendus pour les grives qu'on amorce de ces petits fruits sauvages. Il va souvent aux fontaines, soit pour s'y baigner, soit pour boire, et plus souvent dans l'automne, parce qu'il est alors plus gras qu'en aucune autre saison, et qu'il a plus besoin de rafraîchissement.

Il n'est pas d'oiseau plus matinal que celui-ci. Le rouge-gorge est le premier éveillé dans les bois, et se fait entendre dès l'aube du jour : il est aussi le dernier qu'on y entende et qu'on y voie voltiger le soir ; souvent il se prend dans les tendues, qu'à peine reste-t-il encore assez de jour pour le ramasser. Il est peu défiant, facile à émouvoir, et son inquiétude ou sa curiosité fait qu'il donne aisément dans tous les pièges ; c'est toujours le premier oiseau qu'on prend à la pipée : la voix seule des pipeurs, ou le bruit qu'ils font en taillant les branches, l'attire, et il vient derrière eux se prendre à la sauterelle ou au gluau presque aussitôt qu'on l'a posé ; il répond également à l'appel de la chouette et au son d'une feuille de lierre percée. Il suffit même d'imiter, en suçant le doigt, son petit cri *uip, uip*, ou de faire crier quelque oiseau, pour mettre en mouvement tous les rouges-gorges des environs ; ils viennent en faisant entendre de loin leur cri, *tirit, tiritit, tirititit*, d'un timbre sonore qui n'est point leur chant modulé, mais celui qu'ils font le matin et le soir, et dans toute occasion où ils sont émus par quelque objet nouveau ; ils voltigent avec agitation dans toute la pipée jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés par les gluaux sur quelques-unes des avenues ou perchées, qu'on a taillées basses exprès pour les mettre à portée de leur vol ordinaire, qui ne s'élève guère au-dessus de quatre ou cinq pieds de terre ; mais s'il en est un qui s'échappe du gluau, il fait entendre un troisième petit cri d'alarme, *ti-i, ti-i*, auquel tous ceux qui s'approchaient fuient. On les prend aussi à la rive du bois sur des perches garnies de lacets ou de gluaux ; mais les rejets ou sauterelles fournissent une chasse plus sûre et plus abondante : il n'est pas même besoin d'amorcer ces petits pièges ; il

suffit de les tendre au bord des clairières ou dans le milieu des sentiers, et le malheureux petit oiseau, poussé par sa curiosité, va s'y jeter de lui-même.

Partout où il y a des bois d'une grande étendue, l'on trouve des rouges-gorges en grande quantité, et c'est surtout en Bourgogne et en Lorraine que se font les plus grandes chasses de ces petits oiseaux, excellents à manger; on en prend beaucoup aux environs des petites villes de Bourmont, Mirecourt et Neufchâteau : on les envoie de Nancy à Paris. Cette province, fort garnie de bois et abondante en sources d'eaux vives, nourrit une très-grande variété d'oiseaux; de plus, sa situation entre l'Ardenne d'un côté, et les forêts du Sundgau, qui joignent le Jura, de l'autre, la met précisément dans la grande route de leurs migrations, et c'est par cette raison qu'ils y sont si nombreux dans les temps de leurs passages : les rouges-gorges en particulier viennent en grand nombre des Ardennes, où Belon en vit prendre quantité dans la saison. Au reste, l'espèce en est répandue dans toute l'Europe, de l'Espagne et de l'Italie jusqu'en Pologne et en Suède; partout ces petits oiseaux cherchent les montagnes et les bois pour faire leurs nids et y passer l'été.

Les jeunes, avant la première mue, n'ont pas ce beau roux orangé sur la gorge et la poitrine, d'où, par une extension un peu forcée, le rouge-gorge a pris son nom. Il leur en perce quelques plumes dès la fin d'août; et à la fin de septembre ils portent tous la même livrée, et on ne les distingue plus. C'est alors qu'ils commencent à se mettre en mouvement pour leur départ, mais il se fait sans attroupement; ils passent seul à seul, les uns après les autres, et dans ce moment où tous les autres oiseaux se rassemblent et s'accompagnent, le rouge-gorge conserve son naturel solitaire. On voit ces oiseaux passer les uns après les autres; ils volent pendant le jour, de buisson en buisson : mais apparemment ils s'élèvent plus haut pendant la nuit et font plus de chemin; du moins arrive-t-il aux oiseleurs, dans une forêt qui le soir était pleine de rouges-gorges et promettait la meilleure chasse pour le lendemain, de les trouver tous partis avant l'arrivée de l'aurore.

Le départ n'étant point indiqué, et pour ainsi dire proclamé parmi les rouges-gorges comme parmi les autres oiseaux alors attroupés, il en reste plusieurs en arrière, soit des jeunes, que l'expérience n'a pas encore instruits du besoin de changer de climat, soit de ceux à qui suffisent les petites ressources qu'ils ont su trouver au milieu de nos hivers. C'est alors qu'on les voit s'approcher des habitations et chercher les expositions les plus chaudes; s'il en est quelqu'un qui soit resté au bois dans cette rude saison, il y devient compagnon du bûcheron; il s'approche pour se chauffer à son feu, il becquète dans son pain et voltige toute la journée à l'entour de lui en faisant entendre son petit cri : mais lorsque le froid augmente, et qu'une neige épaisse couvre la terre, il vient jusque dans nos maisons, frappe du bec aux vitres, comme pour demander un asile qu'on lui donne volontiers, et qu'il paye par la plus aimable familiarité, venant ramasser les miettes de la table, paraissant reconnaître et affectionner les personnes de la maison, et prenant un ramage moins éclatant, mais encore plus délicat que celui du printemps et qu'il soutient pendant tous les frimas, comme pour saluer chaque jour la bienfaisance de ses hôtes et la douceur de sa retraite. Il y reste avec tranquillité jusqu'à ce que le printemps de retour, lui annonçant de nouveaux besoins et de nouveaux plaisirs, l'agite et lui fait demander sa liberté.

Dans cet état de domesticité passagère, le rouge-gorge se nourrit à peu

près de tout : on lui voit ramasser également les miettes de pain, les fibres de viande et les grains de millet. Ainsi c'est trop généralement qu'Olina dit qu'il faut, soit qu'on le prenne au nid ou déjà grand dans les bois, le nourrir de la même pâtée que le rossignol ; il s'accommode, comme on voit, d'une nourriture beaucoup moins apprêtée ; ceux qu'on laisse voler libres dans les chambres n'y causent que peu de saleté, ne rendent qu'une petite fiente assez sèche. L'auteur de l'*Ædonologie* prétend que le rouge-gorge apprend à parler ; ce préjugé est ancien, et l'on trouve la même chose dans Porphyre ; mais le fait n'est point du tout vraisemblable, puisque cet oiseau a la langue fourchue. Selon qui ne l'avait ouï chanter qu'en automne, temps auquel il n'a que son petit ramage, et non l'accent brillant et affectueux du grand chant des amours, vante pourtant la beauté de sa voix en la comparant à celle du rossignol. Lui-même, comme il paraît par son récit, a cru que le rouge-gorge était le même oiseau que le rossignol de muraille ; mais, mieux instruit ensuite, il les distingua par leurs habitudes aussi bien que par leurs couleurs. Celles du rouge-gorge sont très-simples : un manteau du même brun que le dos de la grive lui couvre tout le dessus du corps et de la tête ; l'estomac et le ventre sont blancs ; le roux orangé de la poitrine est moins vif dans la femelle que dans le mâle ; ils ont les yeux noirs, grands et même expressifs, et le regard doux ; le bec est faible et délic, tel que celui de tous les oiseaux qui vivent principalement d'insectes ; le tarse très-menu et d'un brun clair, ainsi que le dessus des doigts, qui sont d'un jaune pâle par-dessous. L'oiseau adulte a cinq pouces neuf lignes de longueur, et huit pouces de vol ; le tube intestinal est long d'environ neuf pouces ; le gésier, qui est musculeux, est précédé d'une dilatation de l'œsophage ; le cœcum est très-petit, et quelquefois nul dans certains individus. En automne, ces oiseaux sont très-gras : leur chair est d'un goût plus fin que celui de la meilleure grive dont elle a le fumet, se nourrissant des mêmes fruits, et surtout des alises.

LA GORGE-BLEUE.

(LE BEC-FIN GORGE-BLEUE. — LA FAUVETTE GORGE-BLEUE.)

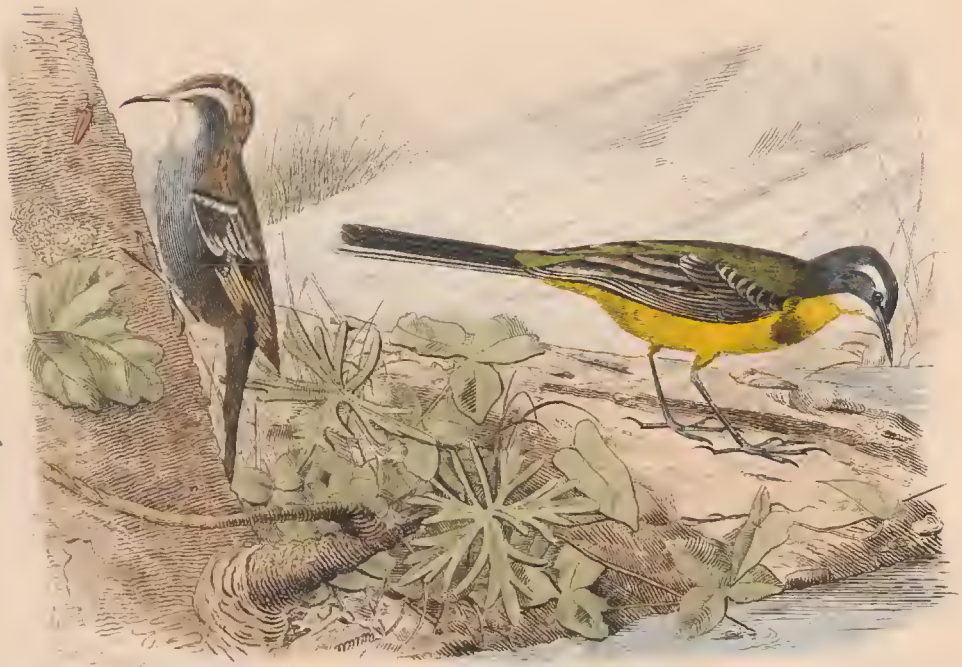
Genre bec-fin, sous-genre rubiette. (Cuvier.)

Par la proportion des formes, par la grandeur et la figure entière, la gorge-bleue semble n'être qu'une répétition du rouge-gorge ; elle n'en diffère que par le bleu brillant et azuré qui couvre sa gorge, au lieu que celle de l'autre est d'un rouge orangé : il paraît même que la nature ait voulu démontrer l'analogie entre ces deux oiseaux, jusque dans leurs différences ; car au-dessous de cette plaque bleue, on voit un cintre noir et une zone d'un rouge orangé qui surmonte le haut de la poitrine : cette couleur orangée reparait encore sur la première moitié des plumes latérales de la queue ; de l'angle du bec passe par l'œil un trait de blanc roussâtre. Du reste, les couleurs, quoiqu'un peu plus sombres, sont les mêmes dans la gorge-bleue et dans le rouge-gorge. Elle en partage aussi la manière de vivre. Mais en rapprochant ces deux oiseaux par les ressemblances, la nature semble les avoir séparés d'habitation : le rouge-gorge demeure au fond des bois ; la gorge-bleue se tient à leurs lisières, cherchant les marais, les prés humides, les oseraies et les roseaux ; et avec le même instinct solitaire que le rouge-gorge, elle semble avoir pour



LA GORGE BLEUE.

LE ROUGE GORGE.



LE GRIMPEREAU.

LE BERGERONNETTE.

l'homme le même sentiment de familiarité; car après toute la belle saison passée dans ces lieux reculés, au bord des bois voisins des marécages, ces oiseaux viennent avant leur départ dans les jardins, dans les avenues, sur les haies, et se laissent approcher assez pour qu'on puisse les tirer à la sarbacane.

Elles ne vont point en troupes, non plus que les rouges-gorges, et on en voit rarement plus de deux ensemble. Dès la fin de l'été, les gorges-bleues se jettent, dit M. Lottinger, dans les champs semés de gros grains; Frisch nomme les champs de pois comme ceux où elles se tiennent de préférence, et prétend même qu'elles y nichent : mais on trouve plus communément leur nid sur les saules, les osiers et les autres arbustes qui bordent les lieux humides; il est construit d'herbes entrelacées à l'origine des branches ou des rameaux.

Dans le temps des amours, le mâle s'élève droit en l'air, d'un petit vol, en chantant; il pirouette et retombe sur son rameau avec autant de gaieté que la lauvette, dont la gorge-bleue paraît avoir quelques habitudes; elle chante la nuit, et son ramage est très-doux, suivant Frisch. M. Hermann, au contraire, nous dit qu'il n'a rien d'agréable : opposition qui peut se concilier par les différents temps où ces deux observateurs ont pu l'entendre; la même différence pouvant se trouver au sujet de notre rouge-gorge, pour quelqu'un qui n'aurait ouï que son cri ordinaire, et non le chant mélodieux et tendre du printemps, ou son petit ramage des beaux jours de l'automne.

La gorge-bleue aime autant à se baigner que le rouge-gorge, et se tient plus que lui près des eaux : elle vit de vermisseeux et d'autres insectes, et dans la saison de son passage elle mange des baies de sureau. On la voit par terre aux endroits marécageux, cherchant sa nourriture et courant assez vite, en relevant la queue, le mâle surtout lorsqu'il entend le cri de la femelle, vrai ou imité.

Les petits sont d'un brun noirâtre et n'ont pas encore de bleu sous la gorge; les mâles ont seulement quelques plumes brunes dans le blanc de la gorge et de la poitrine. La femelle ne prend jamais cette gorge bleue tout entière; elle n'en porte qu'un croissant ou une bande au bas du cou, et c'est sur cette différence et sur la figure d'Edwards, qui n'a donné que la femelle, que M. Brisson fait une seconde espèce de sa gorge-bleue de Gibraltar, d'où apparemment l'on avait apporté la femelle de cet oiseau.

Entre les mâles adultes, les uns ont toute la gorge bleue, et vraisemblablement ce sont les vieux; d'autant que le reste des couleurs et la zone rouge de la poitrine paraissent plus foncées dans ces individus : les autres, en plus grand nombre, ont une tache comme un demi-collier, d'un beau blanc, dont Frisch compare l'éclat à celui de l'argent poli; c'est d'après ce caractère que les oiseaux de Brandebourg ont donné à la gorge-bleue le nom d'*oiseau à miroir*.

Ces riches couleurs s'effacent dans l'état de captivité, et la gorge-bleue mise en cage commence à les perdre dès la première mue. On la prend au filet comme les rossignols et avec le même appât. Dans la saison où ces oiseaux deviennent gras, ils sont, ainsi que tous les petits oiseaux à chair délicate, l'objet des grandes pipées; ceux-ci sont néanmoins assez rares et même inconnus dans la plupart de nos provinces; on en voit, au temps du passage, dans la partie basse des Vosges, vers Sarrebourg, suivant M. Lottinger : mais un autre observateur nous assure que ces oiseaux ne remontent pas jusque dans l'épaisseur de ces montagnes au

midi. Ils sont plus communs en Alsace, et quoique généralement répandus en Allemagne et jusqu'en Prusse, nulle part ils ne sont bien communs, et l'espèce paraît beaucoup moins nombreuse que celle du rouge-gorge : cependant elle s'est assez étendue. Au nom que lui donne Barrère, on peut croire que la gorge-bleue est fréquente dans les Pyrénées : nous voyons, par la dénomination de la seconde espèce *prétendue* de M. Brisson, que cet oiseau se trouve jusqu'à Gibraltar. Nous savons d'ailleurs qu'on le voit en Provence, où le peuple l'appelle *cul-roussette-bleu*, et on le croit indigène en Suède au nom que lui donne M. Linnæus : mais ce nom mal appliqué prouve seulement que cet oiseau fréquente les régions du Nord ; il les quitte en automne pour voyager et chercher sa nourriture dans des climats plus doux : cette habitude, ou plutôt cette nécessité, est commune à la gorge-bleue et à tous les oiseaux qui vivent d'insectes et de fruits tendres.

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT AU ROUGE-GORGE ET A LA GORGE-BLEUE.

LE ROUGE-GORGE BLEU DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Notre rouge-gorge est un oiseau trop faible et de vol trop court pour avoir passé en Amérique par les mers ; il craint trop les grands hivers pour y avoir pénétré par les terres du Nord : mais la nature a produit dans ces vastes régions une espèce analogue et qui le représente : c'est le rouge-gorge bleu, qui se trouve dans les parties de l'Amérique septentrionale, depuis la Virginie, la Caroline et la Louisiane, jusqu'aux îles Bermudes. Catesby nous en a donné le premier la description : Edwards a représenté cet oiseau, et tous deux conviennent qu'il faut le rapporter au rouge-gorge d'Europe, comme espèce très-voisine. Il est un peu plus grand que le rouge-gorge, ayant six pouces trois lignes de longueur, et dix pouces huit lignes de vol. Catesby remarque qu'il vole rapidement, et que ses ailes sont longues ; la tête, le dessus du corps, de la queue et des ailes sont d'un très-beau bleu, excepté que la pointe de l'aile est brune ; la gorge et la poitrine sont d'un jaune de rouille assez vil ; le ventre est blanc. Dans quelques individus, tel que celui que Catesby a représenté, le bleu de la tête enveloppe aussi la gorge ; dans les autres, comme celui d'Edwards, qui est le mâle, le roux couvre tout le devant du corps jusque sous le bec. La femelle a des couleurs plus ternes, le bleu mêlé de noirâtre ; les petites plumes de l'aile de cette dernière couleur et frangées de blanc. Au reste, cet oiseau est d'un naturel très-doux, et ne se nourrit que d'insectes. Il fait son nid dans les trous d'arbres ; différence de mœurs peut-être suggérée par celle du climat, où les reptiles plus nombreux forcent les oiseaux à éloigner leurs nichées. Catesby assure que celui-ci est très-commun dans toute l'Amérique septentrionale. Ce naturaliste et Edwards sont les seuls qui en aient parlé, et Klein ne fait que l'indiquer d'après eux.

LE TRAQUET.

(LE TRAQUET PATRE. — LE MOTTEUX TARRIER.)

Ordre des passereaux, famille des dentirostres, genre bec fin, sous-genre traquet. (Cuvier.)

Cet oiseau, très-vif et très-agile, n'est jamais en repos; toujours voltigeant de buisson en buisson, il ne se pose que pour quelques instants, pendant lesquels il ne cesse encore de soulever les ailes pour s'envoler à tous moments : il s'élève en l'air par petits élans, et retombe en pirouettant sur lui-même. Ce mouvement continuuel a été comparé à celui du traquet d'un moulin, et c'est là, suivant Belon, l'origine du nom de cet oiseau.

Quoique le vol du traquet soit bas, et qu'il s'élève rarement jusqu'à la cime des arbres, il se pose toujours au sommet des buissons et sur les branches les plus élancées des haies et des arbrisseaux, ou sur la pointe des tiges du blé de Turquie dans les champs, et sur les échelas les plus hauts dans les vignes; c'est dans les terrains arides, les landes, les bruyères et les prés en montagne qu'ils se plaît davantage, et où il fait entendre plus souvent son petit cri *ouistratra*, d'un ton couvert et sourd. S'il se trouve une tige isolée ou un piquet au milieu du gazon dans ces prés, il ne manque pas de se poser dessus, ce qui donne une grande facilité pour le prendre : un gluan placé sur un bâton suffit pour cette chasse bien connue des enfants.

D'après cette habitude de voler de buisson en buisson sur les épines et les ronces, Belon, qui a trouvé cet oiseau en Crète et dans la Grèce, comme dans nos provinces, lui applique le nom *batis*, oiseau de ronces, dont Aristote ne parle qu'une seule fois, en disant qu'il vit de vermisseaux. Gaza a traduit *batis* par *rubetra* que tous les naturalistes ont rapporté au traquet, d'autant que *rubetra* pourrait aussi signifier oiseau rougeâtre, et le rouge bai de la poitrine du traquet est sa couleur la plus remarquable. Elle s'étend en s'affaiblissant jusque sous le ventre; le dos sur un fond d'un beau noir est nué par écailles brunes, et cette disposition de couleurs s'étend jusqu'au-dessus de la tête, où cependant le noir domine; ce noir est pur sous la gorge, quoique traversé très-légèrement de quelques ondes blanches, et il remonte jusque sous les yeux. Une tache blanche sur le côté du cou confine au noir de la gorge et au rouge bai de la poitrine; les plumes de l'aile et de la queue sont noirâtres, frangées de brun ou de roussâtre clair; sur l'aile près du corps est une large ligne blanche, et le croupion est de cette même couleur : toutes ces teintes sont plus fortes et plus foncées dans le vieux mâle que dans le jeune. La queue est carrée et un peu étalée; le bec est effilé et long de sept lignes; la tête assez arrondie et le corps ramassé; les pieds sont noirs, menus et longs de dix lignes; il a sept pouces et demi de vol, et quatre pouces dix lignes de longueur totale. Dans la femelle, la poitrine est d'un roussâtre sale : cette couleur, se mêlant à du brun sur la tête et le dessus du corps, a du noirâtre sur les ailes, et se fond dans du blanchâtre sous le ventre et à la gorge; ce qui rend le plumage de la femelle triste, décoloré et beaucoup moins distinct que celui du mâle.

Le traquet fait son nid dans les terrains incultes, au pied des buissons, sous leurs racines ou sous le couvert d'une pierre : il n'y entre qu'à la dérobée, comme s'il craignait d'être aperçu; aussi ne trouve-t-on ce nid

que difficilement. Il le construit dès la fin de mars. La femelle pond cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre, avec de légères taches rousses peu apparentes, mais plus nombreuses vers le gros bout. Le père et la mère nourrissent leurs petits de vers et d'insectes, qu'ils ne cessent de leur apporter : il semble que leur sollicitude redouble lorsque ces jeunes oiseaux s'élancent hors du nid ; ils les rappellent, les rallient, criant sans cesse *ouistratra* ; enfin ils leur donnent encore à manger pendant plusieurs jours. Du reste, le traquet est très-solitaire ; on le voit toujours seul, hors le temps où l'amour lui donne une compagne. Son naturel est sauvage et son instinct paraît obtus ; autant il montre d'agilité dans son état de liberté, autant il est pesant en domesticité : il n'acquiert rien par l'éducation ; on ne l'élève même qu'avec peine et toujours sans fruit. Dans la campagne il se laisse approcher de très-près, ne s'éloigne que d'un petit vol, sans paraître remarquer le chasseur ; il semble donc ne pas avoir assez de sentiment pour nous aimer ni pour nous fuir. Ces oiseaux sont très-gras dans la saison, et comparables, pour la délicatesse de la chair, aux becfiges ; cependant ils ne vivent que d'insectes, et leur bec ne paraît point fait pour toucher aux graines. Belon et Aldrovande ont écrit que le traquet n'est point un oiseau de passage : cela est peut-être vrai pour la Grèce et l'Italie ; mais il est certain que dans les provinces septentrionales de France, il prévient les frimas et la chute des insectes, car il part dès le mois de septembre.

Quelques personnes rapportent à cette espèce l'oiseau nommé en Provence *fourmeiron*, qui se nourrit principalement de fourmis. Le fourmeiron paraît solitaire et ne fréquente que les masures et les décombres : on le voit, quand il fait froid, se poser au-dessus des tuyaux des cheminées, comme pour se réchauffer. A ce trait nous rapporterions plutôt le fourmeiron au rossignol de muraille qu'au traquet, qui se tient constamment éloigné des villes et des habitations.

Il y a aussi en Angleterre, et particulièrement dans les montagnes du Derbyshire, un oiseau que M. Brisson a appelé le *traquet d'Angleterre*. Ray dit que cette espèce semble particulière à cette île. Edwards a donné les figures exactes du mâle et de la femelle, et Klein en fait mention sous le nom de *rossignol à ailes variées*. En effet, le blanc qui marque non-seulement les grandes couvertures, mais aussi la moitié des petites plumes les plus près du corps, fait dans l'aile de cet oiseau une tache beaucoup plus étendue que dans notre traquet commun. Du reste, le blanc couvre tout le devant et le dessous du corps, forme une tache au front, et le noir s'étend de là sur le dessus du corps, jusqu'au croupion, qui est traversé de noir et de blanc ; les plumes de la queue sont noires, les deux plus extérieures blanches en dehors et les grandes plumes de l'aile brunes. Tout ce qui est de noir dans le mâle est dans la femelle d'un brun verdâtre terni ; le reste est blanc de même : dans l'un et l'autre le bec et les pieds sont noirs. Ce traquet est de la grosseur du nôtre ; quoiqu'il paraisse particulier à l'Angleterre, et même aux montagnes de Derby, il faut néanmoins qu'il s'en éloigne, dans la saison du passage, car on a vu quelquefois cet oiseau dans la Brie.

On trouve l'espèce du traquet depuis l'Angleterre et l'Écosse jusqu'en Italie et en Grèce ; il est très-commun dans plusieurs de nos provinces de France. La nature paraît l'avoir reproduit dans le Midi sous des formes variées. Nous allons donner une notice de ces traquets étrangers, après avoir décrit une espèce très-semblable à celle de notre traquet, et qui habite nos climats avec lui.

LE TARIER.

(LE TRAQUET TARIER. — LE MOTTEUX TARIER.)

Genre bec-fin, sous-genre traquet. (Cuvier.)

L'espèce du tarier, quoique très-voisine de celle du traquet, doit néanmoins en être séparée, puisque toutes deux subsistent dans les mêmes lieux, sans se mêler, comme en Lorraine, où ces deux oiseaux sont communs et vivent séparément. On les distingue à des différences d'habitudes, autant qu'à celles du plumage. Le tarier se perche rarement et se tient le plus souvent à terre sur les taupinières, dans les terres en friche, les paquis élevés à côté des bois; le traquet au contraire est toujours perché sur les buissons, les échaldas des vignes, etc. Le tarier est aussi un peu plus grand que le traquet; sa longueur est de cinq pouces trois lignes. Leurs couleurs sont à peu près les mêmes, mais différemment distribuées : le tarier a le haut du corps coloré de nuances plus vives; une double tache blanche dans l'aile, et la ligne blanche depuis le coin du bec s'étend jusque derrière la tête; une plaque noire prend sous l'œil et couvre la tempe, mais sans s'étendre, comme dans le traquet, sous la gorge, qui est d'un rouge bai clair; ce rouge s'éteint peu à peu et s'aperçoit encore sur le fond blanc de tout le devant du corps; le croupion est de cette même couleur blanche, mais plus forte et grivêlée de noir; tout le dessus du corps jusqu'au sommet de la tête est taché de brun sur un fond noir; les petites plumes et les grandes couvertures sont noires. Willughby dit que le bout de la queue est blanc; nous observons au contraire que les plumes sont blanches dans leur première moitié depuis la racine : mais ce naturaliste lui-même remarque des variétés dans cette partie du plumage du tarier, et dit qu'il a vu quelquefois les deux plumes du milieu de la queue noires avec un bord roux, et d'autres fois bordées de même sur un fond blanc. La femelle diffère du mâle en ce que ses couleurs sont plus pâles et que les taches de ses ailes sont beaucoup moins apparentes. Elle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc sale piqueté de noir. Du reste, le tarier fait son nid comme le traquet; il arrive et part avec lui, partage son instinct solitaire, et paraît même d'un naturel encore plus sauvage; il cherche les pays de montagne, et dans quelques endroits on a tiré son nom de cette habitude naturelle. Les oiseleurs bolonais l'ont appelé *montanello*. Les noms que lui appliquent Klein et Gessner marquent son inclination pour la solitude dans les lieux rudes et sauvages. Son espèce est moins nombreuse que celle du traquet; il se nourrit comme lui de vers, de mouches et d'autres insectes. Enfin le tarier prend beaucoup de graisse dès la fin de l'été, et alors il ne le cède point à l'ortolan pour la délicatesse.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU TRAQUET ET AU TARIER.

LE TRAQUET OU TARIER DU SÉNÉGAL.

Cet oiseau est de la grandeur du tarier, et paraît se rapporter plus exactement à cette espèce qu'à celle du traquet. Il a en effet, comme le premier,

la double tache blanche sur l'aile, et point de noir à la gorge : mais il n'a pas comme lui la plaque noire sous l'œil, ni les grandes couvertures de l'aile noires; elles sont seulement tachetées de cette couleur sur un fond brun. Du reste, les couleurs sont à peu près les mêmes que dans le tarier ou le traquet; seulement elles sont plus vives sur toute la partie supérieure du corps; le brun du dos est d'un roux plus clair, et les pincesaux noirs y sont mieux tranchés. Cette agréable variété règne du sommet de la tête jusque sur les couvertures de la queue : les pennes moyennes de l'aile sont bordées de roux, les grandes de blanc, mais plus légèrement; toutes sont noirâtres. Les couleurs, plus nettes au-dessus du corps dans ce traquet du Sénégal que dans le nôtre, sont au contraire plus ternes sous le corps; seulement la poitrine est légèrement teinte de rouge fauve entre le blanc de la gorge et celui du ventre. Cet oiseau a été apporté du Sénégal par M. Adanson.

LE TRAQUET DE L'ILE DE LUÇON.

Ce traquet est à peine aussi grand que celui d'Europe, mais il est plus épais et plus fort; il a le bec plus gros et les pieds moins menus; il est tout d'un brun noir, excepté une large bande blanche dans les couvertures de l'aile, et un peu de blanc sombre sous le ventre. La femelle pourrait, par ses couleurs, être prise pour un oiseau d'une tout autre espèce; un roux brun lui couvre tout le dessus du corps et le croupion; cette couleur perce encore sur la tête à travers les ondes d'une teinte plus brune qui se renforce sur les ailes et la queue, et devient d'un brun roux très-sombre. Ces oiseaux ont été envoyés de l'île de Luçon, où M. Brisson dit qu'on les appelle *maria-capra*.

AUTRE TRAQUET DES PHILIPPINES.

Cet oiseau est d'un noir encore plus profond que le mâle de l'espèce précédente; il a la taille plus grande, ayant près de six pouces, et la queue plus longue que tous les autres traquets; il a aussi le bec et les pieds plus forts; la tache blanche de l'aile perce seule dans le fond noir à reflets violets de tout son plumage.

LE GRAND TRAQUET DES PHILIPPINES.

Ce traquet, plus grand que le précédent, a un peu plus de six pouces de longueur; sa tête et sa gorge sont d'un blanc lavé de rougeâtre et de jaunâtre par quelques taches. Un large collier d'un rouge de tuile lui garnit le cou; sous ce collier une écharpe d'un noir bleuâtre ceint la poitrine, se porte sur le dos et s'y coupe en chaperon assez court par deux grandes taches blanches jetées sur les épaules : du noir à reflets violets achève de faire le manteau sur tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue de cet oiseau; ce noir est coupé dans l'aile par de petites bandes blanches, l'une au bord extérieur vers l'épaule, l'autre à l'extrémité des grandes couvertures; le ventre et l'estomac sont du même blanc rougeâtre que la tête et la gorge; le bec, qui a sept lignes de longueur, et les pieds, épais et robustes, sont couleur de ronille. M. Brisson dit que les pieds sont noirs; apparemment que ce caractère varie. Les ailes étant pliées s'étendent jusqu'au bout de la queue, au contraire de tous les autres traquets, où les ailes en couvrent à peine la moitié.

LE FITERT OU LE TRAQUET DE MADAGASCAR.

M. Brisson a donné la description de cet oiseau, et nous l'avons trouvée très-exacte en la vérifiant sur un individu envoyé au Cabinet du Roi; cet auteur dit qu'on l'appelle *fitert* à Madagascar, et qu'il chante très-bien; ce qui semblerait l'éloigner du genre de nos traquets, à qui on ne connaît qu'un cri désagréable, et auxquels cependant il faut convenir que le *fitert* appartient par plusieurs caractères qu'on ne peut méconnaître. Il est un peu plus gros que le traquet d'Europe; sa longueur est de cinq pouces quatre lignes. La gorge, la tête, tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue, sont noirs; on voit seulement au dos et aux épaules quelques ondes roussâtres: le devant du cou, l'estomac, le ventre, sont blancs; la poitrine est rousse; le blanc du cou tranche entre le noir de la gorge et le roux de la poitrine, et il forme un collier; les grandes couvertures de l'aile les plus près du corps sont blanches, ce qui fait une tache blanche sur l'aile; un peu de blanc termine aussi les penes de l'aile du côté intérieur, et plus à proportion qu'elles sont plus près du corps.

LE GRAND TRAQUET.

C'est avec raison que nous appelons cet oiseau *grand traquet*: il a sept pouces un quart du bout du bec à l'extrémité de la queue, et six pouces et demi du bout du bec jusqu'au bout des ongles. Le bec est long d'un pouce; il est sans échancrures. La queue, d'environ deux pouces, est un peu fourchue; l'aile pliée en couvre la moitié. Le tarse a onze lignes; le doigt du milieu sept, celui de derrière autant, et son ongle est le plus fort de tous. M. Commerson nous a laissé la notice de cet oiseau sans nous indiquer le pays où il l'a vu; mais la description que nous en donnons ici pourra servir à le faire reconnaître et retrouver par les voyageurs. Le brun est la couleur dominante de son plumage; la tête est variée de deux teintes brunes; un brun clair couvre le dessus du cou et du corps; la gorge est mêlée de brun et de blanchâtre; la poitrine est brune: cette couleur est celle des couvertures de l'aile et du bord extérieur des penes; leur intérieur est mi-parti de roux et de brun, et ce brun se retrouve à l'extrémité des penes de la queue, et couvre la moitié de celles du milieu; le reste est roux, et le dehors des deux plumes extérieures est blanc; le dessous du corps est roussâtre.

LE TRAQUET DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

M. de Roseneuvetz a vu au cap de Bonne-Espérance un traquet qui n'a pas encore été décrit par les naturalistes. Il a six pouces de longueur; le bec noir, long de sept lignes, échancré vers la pointe; les pieds noirs; le tarse long d'un pouce. Tout le dessus du corps, y compris le haut du cou et de la tête, est d'un vert très-brun; tout le dessous du corps est gris, avec quelques teintes de roux: le eroupon est de cette dernière couleur. Les penes et les couvertures de l'aile sont brunes avec un bord plus clair dans la même couleur: la queue a vingt-deux lignes de longueur, les ailes pliées la recouvrent jusqu'au milieu; elle est un peu

fourchue : les deux penes du milieu sont d'un brun noirâtre ; les deux latérales sont marquées obliquement de brun sur un fond fauve, et d'autant plus qu'elles sont plus extérieures. Un autre individu de la même grandeur, rapporté également du cap de Bonne-Espérance par M. de Rosencuvetz, et placé au Cabinet du Roi, n'est peut-être que la femelle du précédent. Il a tout le dessus du corps simplement brun noirâtre ; la gorge blanchâtre, et la poitrine rousse. Nous n'avons rien appris des habitudes naturelles de ces oiseaux ; cependant cette connaissance seule anime le tableau des êtres vivants, et les présente seule dans la véritable place qu'ils occupent dans la nature. Mais combien de fois, dans l'histoire des animaux, n'avons-nous pas senti le regret d'être ainsi bornés à donner leur portrait et non pas leur histoire ! Cependant tous ces traits doivent être recueillis et posés au bord de la route immense de l'observation, comme sur les cartes des navigateurs sont marquées les terres vues de loin, et qu'ils n'ont pu reconnaître de plus près.

LE CLIGNOT OU TRAQUET A LUNETTES.

Un cercle d'une peau jaunâtre plissée tout autour des yeux de cet oiseau, et qui semble les garnir de lunettes, est un caractère si singulier, qu'il suffit pour le distinguer. M. Commerson l'a rencontré sur la rivière de la Plata vers Montévidéo, et les noms qu'il lui donne sont relatifs à cette conformation singulière de l'extérieur de ses yeux. Il est de la grandeur du chardonneret, mais plus épais de corps ; sa tête est arrondie, et le sommet en est élevé ; tout son plumage est d'un beau noir, excepté la tache blanche dans l'aile qui l'assimile aux traquets : cette tache s'étend largement par le milieu des cinq premières penes et finit en pointe vers l'extrémité des six, sept et huitième. Dans quelques individus on voit aussi du blanc aux couvertures inférieures de la queue ; dans les autres elles sont noires comme le reste du plumage ; l'aile pliée n'atteint qu'à la moitié de la queue qui est longue de deux pouces, carrée lorsqu'elle est fermée, et formant, quand elle s'étale, un triangle presque équilatéral ; elle est composée de huit penes égales. Le bec est droit, effilé, jaunâtre à la partie supérieure, légèrement fléchi en crochet à l'extrémité : la langue est membraneuse, taillée en flèche à double pointe ; les yeux sont ronds avec l'iris jaune et la prunelle bleuâtre. Cette singulière membrane qui fait cercle à l'entour n'est apparemment que la peau même de la paupière nue et plus étendue qu'à l'ordinaire, et par conséquent assez ample pour former plusieurs plis ; c'est du moins l'idée que nous en donne M. Commerson, lorsqu'il la compare à du lichen ridé, et qu'il dit que les deux portions de cette membrane frangée par les bords se rejoignent quand l'oiseau ferme les yeux : on doit remarquer de plus dans l'œil de cet oiseau la membrane clignotante qui part de l'angle intérieur. Les pieds et les doigts, assez menus, sont noirs ; le doigt de derrière est le plus gros, et il est aussi long que ceux du devant, quoiqu'il n'ait qu'une seule articulation, et son ongle est le plus fort de tous. Cet oiseau aurait-il été produit seul de son genre et isolé au milieu du nouveau continent ? C'est du moins le seul de ces régions qui nous soit connu comme ayant quelque rapport avec nos traquets ; mais ses ressemblances avec eux sont moins frappantes que le caractère qui l'en distingue, et que la nature lui a imprimé comme le sceau de ces régions étrangères qu'il habite.

LE MOTTEUX, ANCIENNEMENT VITREC, VULGAIREMENT
CUL-BLANC.

(TRAQUET MOTTEUX. — LE MOTTEUX CENDRÉ.)

Genre bec-fin, sous-genre traquet. (CUVIER)

Cet oiseau, commun dans nos campagnes, se tient habituellement sur les mottes dans les terres fraîchement labourées, et c'est de là qu'il est appelé *motteux*; il suit le sillon ouvert par la charrue pour y chercher les vermisseaux dont il se nourrit. Lorsqu'on le fait partir, il ne s'élève pas, mais il rase la terre d'un vol court et rapide, et découvre en fuyant la partie blanche du derrière de son corps; ce qui le fait distinguer en l'air de tous les autres oiseaux, et lui a fait donner par les chasseurs le nom vulgaire de *cul-blanc*. On le trouve aussi assez souvent dans les jachères et les friches, où il vole de pierre en pierre, et semble éviter les haies et les buissons, sur lesquels il ne se perche pas aussi souvent qu'il se pose sur les mottes.

Il est plus grand que le tarier et plus haut sur ses pieds, qui sont noirs et grêles. Le ventre est blanc, ainsi que les couvertures inférieures et supérieures de la queue, et la moitié à peu près de ses plumes, dont la pointe est noire; elles s'étalent quand il part, et offrent ce blanc qui le fait remarquer. L'aile dans le mâle est noire, avec quelques franges de blanc roussâtre; le dos est d'un beau gris cendré ou bleuâtre; ce gris s'étend jusque sur le fond blanc; une plaque noire prend de l'angle du bec, se porte sous l'œil et s'étend au delà de l'oreille; une bandelette blanche borde le front et passe sur les yeux. La femelle n'a pas de plaque ni de bandelette; un gris roussâtre règne sur son plumage, partout où celui du mâle est gris cendré; son aile est plus brune que noire, et largement frangée jusque dessous le ventre; en tout elle ressemble autant ou plus à la femelle du tarier qu'à son propre mâle; et les petits ressemblent parfaitement à leurs père et mère dès l'âge de trois semaines, temps auquel ils prennent leur essor.

Le bec du motteux est menu à la pointe et large par sa base; ce qui le rend très-propre à saisir et à avaler les insectes sur lesquels on le voit courir, ou plutôt s'élaner rapidement par une suite de petits sauts. Il est toujours à terre; si on le fait lever, il ne s'éloigne pas et va d'une motte à l'autre, toujours d'un vol assez court et très-bas, sans entrer dans les bois ni se percher jamais plus haut que les haies basses et les moindres buissons: posé, il balance sa queue et fait entendre un son sourd, *titreu, titreu*, et c'est peut-être de cette expression de sa voix qu'on a tiré son nom de *vitrec* ou *titrec*; et toutes les fois qu'il s'envole, il semble aussi prononcer assez distinctement, et d'une voix plus forte, *far-far, far-far*; il répète ces deux cris d'une manière précipitée.

Il niche sous les gazons et les mottes dans les champs nouvellement labourés, ainsi que sous les pierres dans les friches, auprès des carrières, à l'entrée des terriers quittés par les lapins, ou bien entre les pierres des petits murs à sec dont on fait les clôtures dans les pays de montagnes. Le nid, fait avec soie, est composé en dehors de mousse ou d'herbe fine, et de plumes ou de laine en dedans; il est remarquable par une espèce d'abri placé au-dessus du nid et collé contre la pierre ou la motte sous laquelle tout l'ouvrage est construit: on y trouve communément cinq ou six

œufs, d'un blanc bleuâtre clair, avec un cercle au gros bout d'un bleu plus mat. Une femelle prise sur ses œufs avait tout le milieu de l'estomac dénué de plumes, comme il arrive aux couveuses ardentes. Le mâle affectonné à cette mère tendre lui porte, pendant qu'elle couve, des fourmis et des mouches : il se tient aux environs du nid, et lorsqu'il voit un passant il court ou vole devant lui, faisant de petites poses comme pour l'attirer; et quand il le voit assez éloigné, il prend sa volée en cercle et regagne le nid.

On en voit de petits dès le milieu de mai; car ces oiseaux, dans nos provinces, sont de retour dès les premiers beaux jours vers la fin de mars : mais s'il survient des gelées après leur arrivée, ils périssent en grand nombre, comme il arriva en Lorraine en 1767. On en voit beaucoup dans cette province, surtout dans la partie montagnense; ils sont également communs en Bourgogne et en Bugey : mais en Brie on n'en voit guère que sur la fin de l'été. En général ils préfèrent les pays élevés, les plaines en montagnes et les endroits arides. On en prend grand nombre sur les dunes dans la province de Sussex vers le commencement de l'automne, temps auquel cet oiseau est gras et d'un goût délicat. Willughby décrit cette petite chasse que font dans ces cantons les bergers d'Angleterre : ils coupent des gazons et les couchent en long à côté et au-dessus du creux qui reste en place du gazon enlevé, de manière à ne laisser qu'une petite tranchée, au milieu de laquelle est tendu un lacet de crin. L'oiseau entraîné par le double motif de chercher sa nourriture dans une terre fraîchement ouverte, et de se cacher dans la tranchée, va donner dans ce piège : l'apparition d'un épervier et même l'ombre d'un nuage suffit pour l'y précipiter; car on a remarqué que cet oiseau timide fuit alors et cherche à se cacher.

Tous s'en retournent en août et septembre, et l'on n'en voit plus dès la fin de ce mois : ils voyagent par petites troupes, et du reste ils sont assez solitaires; il n'existe entre eux de société que celle du mâle et de la femelle. Cet oiseau a l'aile grande; et quoique nous ne lui voyions pas faire beaucoup d'usage de sa puissance de vol, apparemment qu'il l'exerce mieux dans ses migrations : il faut même qu'il l'ait déployée quelquefois, puisqu'il est du petit nombre des oiseaux communs à l'Europe et à l'Asie méridionale; car on le trouve au Bengale, et nous le voyons en Europe depuis l'Italie jusqu'en Suède.

On pourrait le reconnaître par les seuls noms qui lui ont été donnés en divers lieux : on l'appelle dans nos provinces *molteux*, *tourne-motte*, *brise-motte* et *terrasson*, de ses habitudes de se tenir toujours à terre et d'en habiter toujours les trous, de se poser sur les mottes, et de paraître les frapper en secouant sa queue. Les noms qu'on lui donne en Angleterre désignent également un oiseau des terres labourées et des friches, et un oiseau à croupion blanc. Mais le nom grec *œnanthe*, que les naturalistes, d'après la conjecture de Belon, ont voulu unanimement lui appliquer, n'est pas aussi caractéristique ni aussi approprié que les précédents. La seule analogie du mot *œnanthe* a celui de *vitiflora*, et de celui-ci à son ancien nom *vitree*, à déterminé Belon à lui appliquer celui d'*œnanthe*, car cet auteur ne nous explique pas pourquoi ni comment on l'a dénommé *oiseau de fleur de vigne* (*œnanthe*). Il arrive d'ailleurs avant le temps de cette floraison de la vigne, il reste longtemps après que la fleur est passée; il n'a donc rien de commun avec cette fleur de la vigne. Aristote ne caractérise l'oiseau *œnanthe* qu'en donnant à son apparition et à son départ les mêmes temps qu'à l'arrivée et à l'occultation du coucou.

M. Brisson compte cinq espèces de ces oiseaux : 1^o le **CUL-BLANC** ; 2^o le **CUL-BLANC GRIS**, qu'il ne distingue de l'autre que par cette épithète, quoique le premier soit également gris. La différence prise d'après M. Linnæus qui en fait une espèce particulière, consiste en ce qu'il a de petites ondes de blanchâtre à travers le gris teint de fauve qui les couvre également tous deux. M. Brisson ajoute une autre petite différence dans les plumes de la poitrine, qui sont, dit-il, piquetées de petites taches grises, et dans celles de la queue, dont les deux du milieu n'ont point de blanc, quoique les autres en aient jusqu'aux trois quarts : les détails minutieux de ces petites nuances de couleurs feraient aisément plusieurs espèces d'un seul et même individu ; il suffirait pour cela de les prendre un peu plus loin du temps de la mue. Ce n'est point saisir la touche de la nature que de la considérer ainsi ; les coups de pinceau dont elle se joue à la superficie fugitive des êtres ne sont point le trait de burin fort et profond dont elle grave à l'intérieur le caractère de l'espèce.

3^o Après le cul-blanc gris, M. Brisson fait une troisième espèce du **CUL-BLANC CENDRÉ** ; mais les différences qu'il indique sont trop légères pour les séparer l'un de l'autre, d'autant plus que l'épithète de *cendré*, loin d'être distinctive, convient pleinement au cul-blanc commun, dont celui-ci ne sera qu'une simple variété. Voilà donc trois prétendues espèces qu'on peut réduire à une seule. Mais la quatrième et la cinquième espèce, données de même par M. Brisson, ont des différences plus sensibles, savoir : le *motteux* ou *cul-blanc roussâtre*, et le *motteux* ou *cul-blanc roux*.

LE **MOTTEUX** OU **CUL-BLANC ROUSSÂTRE**, qui fait la quatrième espèce de M. Brisson, est un peu moins gros que le motteux commun, et n'a que six pouces trois lignes de longueur : la tête, le devant du corps et la poitrine, sont d'un blanchâtre mêlé d'un peu de roux ; le ventre et le croupion sont d'un blanc plus clair ; le dessus du cou et du dos est roussâtre clair. On pourrait aisément prendre cet oiseau pour la femelle du cul-blanc commun, s'il ne se trouvait des individus avec le caractère du mâle, la bande noire sur la tempe du bec à l'oreille. Ainsi nous croyons que cet oiseau doit être regardé comme une variété, dont la race est constante dans l'espèce du motteux. On le voit en Lorraine vers les montagnes, mais moins fréquemment que le motteux commun : il se trouve aussi aux environs de Bologne en Italie ; Aldrovande lui donne le nom de *strapazzino*. M. Brisson dit aussi qu'il se trouve en Languedoc, et qu'à Nîmes on le nomme *reynauby*.

La cinquième espèce donnée par M. Brisson est le **MOTTEUX** OU **CUL-BLANC ROUX** : le mâle et la femelle ont été décrits par Edwards ; ils avaient été envoyés de Gibraltar en Angleterre. L'un de ces oiseaux a non-seulement la bande noire du bec à l'oreille, mais aussi toute la gorge de cette couleur, caractère qui manque à l'autre, dont la gorge est blanche, et les couleurs plus pâles ; le dos, le cou, et le sommet de la tête, sont d'un roux jaune ; la poitrine, le haut du ventre et les côtés, sont d'un jaune plus faible. le bas-ventre et le croupion sont blancs ; la queue est blanche frangée de noir, excepté les deux penes du milieu, qui sont entièrement noires ; celles de l'aile sont noirâtres, avec leurs grandes couvertures bordées de brun clair. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du motteux commun. Aldrovande, Willughby et Ray en parlent également sous le nom d'*aranthe altera*. On peut regarder cet oiseau comme une espèce voisine du motteux commun, mais qui est beaucoup plus rare dans nos provinces tempérées.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU MOTTEUX.

LE GRAND MOTTEUX OU CUL-BLANC DU CAP DE
BONNE-ESPÉRANCE.

M. de Rosencuvelez nous a envoyé cet oiseau, qui n'a été décrit par aucun naturaliste : il a huit pouces de longueur ; son bec a dix lignes, sa queue treize, et le tarse quatorze : il est, comme l'on voit, beaucoup plus grand que le motteux d'Europe. Le dessus de la tête est légèrement varié de deux bruns dont les teintes se confondent ; le reste du dessus du corps est brun fauve jusqu'au croupion, où il y a une bande transversale de fauve clair ; la poitrine est variée comme la tête, de deux bruns brouillés et peu distincts ; la gorge est d'un blanc sale ombré de brun ; le haut du ventre et les flancs sont fauves ; le bas-ventre est blanc sale, et les couvertures inférieures de la queue fauve clair ; mais les supérieures sont blanches, ainsi que les plumes jusqu'à la moitié de leur longueur ; le reste est noir terminé de blanc sale, excepté les deux intermédiaires, qui sont entièrement noires et terminées de fauve ; les ailes, sur un fond brun, sont bordées légèrement de fauve clair aux grandes plumes, et plus légèrement sur les plumes moyennes et sur les couvertures.

LE MOTTEUX, OU CUL-BLANC BRUN VERDATRE.

Cette espèce a été rapportée, comme la précédente, du cap de Bonne-Espérance, par M. de Rosencuvelez ; elle est plus petite, l'oiseau n'ayant que six pouces de longueur ; le dessus de la tête et du corps est varié de brun noir et de brun verdâtre : ces couleurs se marquent et tranchent davantage sur les couvertures des ailes ; cependant les grandes, comme celles de la queue, sont blanches : la gorge est d'un blanc sale ; ensuite on voit un mélange de cette teinte et de noir sur le devant du cou ; il y a de l'orangé sur la poitrine, qui s'affaiblit vers le bas du ventre : les couvertures inférieures de la queue sont tout à fait blanches ; les plumes sont d'un brun noirâtre, et les latérales sont terminées de blanc. Cet oiseau a, plus encore que le précédent, tous les caractères de notre motteux commun, et l'on ne peut guère douter qu'ils n'aient à peu près les mêmes habitudes naturelles.

LE MOTTEUX DU SÉNÉGAL.

Le motteux du Sénégal est un peu plus grand que le motteux de nos contrées, et ressemble très-exactement à la femelle de cet oiseau, en se figurant néanmoins la teinte du dos un peu plus brune, et celle de la poitrine un peu plus rougeâtre ; peut-être aussi l'individu sur lequel a été gravée la figure était dans son espèce une femelle.

LA LAVANDIÈRE ET LES BERGERETTES OU BERGERONNETTES.

L'on a souvent confondu la lavandière et les bergeronnettes; mais la première se tient ordinairement au bord des eaux, et les bergeronnettes fréquentent le milieu des prairies et suivent les troupeaux : les unes et les autres voltigent souvent dans les champs autour du labourneur, et accompagnent la charrue pour saisir les vermineux qui fourmillent sur la glèbe fraîchement renversée. Dans les autres saisons, les mouches que le bétail attire et tous les insectes qui peuplent les rives des eaux dormantes sont la pâture de ces oiseaux; véritables *gobe-mouches* à ne les considérer que par leur manière de vivre, mais différents des gobe-mouches proprement dits, qui attendent et chassent leur proie sur les arbres, au lieu que la lavandière et les bergeronnettes la cherchent et la poursuivent à terre. Elles forment ensemble une petite famille d'oiseaux à bec fin, à pieds hauts et menus, et à longue queue qu'elles balancent sans cesse; et c'est de cette habitude commune que les unes et les autres ont été nommées *motacilla*, par les Latins, et que sont dérivés les différents noms qu'elles portent dans nos provinces.

LA LAVANDIÈRE.

(LA BERGERONNETTE GRISE. — LE HOCHÉQUEUE LAVANDIÈRE.)

Ordre des passereaux, famille des dentirostres, genre bec-fin, sous-genre hochéqueue. (Cuvier.)

Belon et Turner, avant lui, appliquent à cet oiseau le nom grec de *knipologos*, rendu en latin par celui de *culicilega*, oiseau recueillant les moucheron : ce nom, ou plutôt cette dénomination, semble convenir parfaitement à la lavandière; néanmoins il me paraît certain que le *knipologos* des Grecs est un tout autre oiseau.

Aristote (*lib. VIII, cap. 5*) parle de deux pics (*dryocolaptas*) et du loriot (*galgulus*), comme habitant des arbres qu'ils frappent du bec; il faut leur joindre, dit-il, le petit oiseau amasseur de moucheron (*knipologos*), qui frappe aussi les arbres (*qui et ipse lignipeta est*), qui est gris tacheté (*colore cinereus, maculis distinctus*), et à peine aussi grand que le chardonneret (*magnitudine quanta spinus*), et dont la voix est faible (*voce parva*). Scaliger observe avec raison, qu'un oiseau *lignipète* ou qui becquète les arbres (*ἐνλαίπος*), ne peut être la lavandière. Un plumage fond gris et pointillé de taches n'est point celui de la lavandière, qui est coupé par grandes bandes et par masses blanches et noires; le caractère de la grandeur, celui de la voix, ne lui conviennent pas plus : mais nous trouvons tous ces traits dans notre grimperau : voix faible, plumage tacheté sur un fond brun ou gris obscur, habitude de vivre à l'entour des troncs d'arbres et d'y recueillir les moucheron engourdis; tout cela convient au grimperau, et ne peut s'appliquer à la lavandière, de laquelle nous ne trouvons ni le nom ni la description dans les auteurs grecs.

Elle n'est guère plus grosse que la mésange commune : mais sa longue queue semble agrandir son corps, et lui donne en tout sept pouces de longueur; la queue elle-même en a trois et demi : l'oiseau l'épanouit et

l'étale en volant; il s'appuie sur cette longue et large rame qui lui sert pour se balancer, pour pirouetter, s'élançer, rebrousser et se jouer dans le vague de l'air; et lorsqu'il est posé, il donne incessamment à cette même partie un balancement assez vil de bas en haut, par reprises de cinq ou six secousses.

Ces oiseaux courent légèrement à petits pas très-prestes sur la grève des rivages; ils entrent même, au moyen de leurs longues jambes, à la profondeur de quelques lignes, dans l'eau de la lame affaiblie, qui vient s'épandre sur la rive basse en un léger réseau : mais plus souvent on les voit voltiger sur les écluses des moulins, et se poser sur les pierres; ils y viennent, pour ainsi dire, battre la lessive avec les laveuses, tournant tout le jour autour de ces femmes, s'en approchant familièrement, recueillant les miettes que parfois elles leur jettent, et semblant imiter, du battement de leur queue, celui qu'elles font pour battre leur linge : habitude qui a fait donner à cet oiseau le nom de lavandière.

Le blanc et le noir, jetés par masses et par grandes taches, partagent le plumage de la lavandière : le ventre est blanc; la queue est composée de douze penes, dont les dix intermédiaires sont noires, les deux latérales blanches jusqu'au près de leur naissance; l'aile pliée n'atteint qu'au tiers de leur longueur; les penes des ailes sont noires et bordées de gris blanc. Selon remarque à la lavandière un petit rapport dans les ailes qui l'approche du genre des oiseaux d'eau. Le dessus de la tête est couvert d'une calotte noire qui descend sur le haut du cou; un demi-masque blanc cache le front, enveloppe l'œil, et tombant sur les côtés du cou, confine avec le noir de la gorge qui est garnie d'un large plastron noir arrondi sur la poitrine. Plusieurs individus, tels que celui qui est représenté, *fig. 2 de la planche enluminée, n° 652* de l'édit. in-4°, n'ont de ce plastron noir qu'une zone en demi-cercle au haut de la poitrine, et leur gorge est blanche : le dos gris ardoisé dans les autres est gris brun dans ces individus, qui paraissent former une variété, qui néanmoins se mêle et se confond avec l'espèce, car la différence du mâle à la femelle consiste en ce que, dans celle-ci, la partie du sommet de la tête est brune, au lieu que dans le mâle cette même partie est noire.

La lavandière est de retour dans nos provinces à la fin de mars : elle fait son nid à terre, sous quelques racines ou sous le gazon dans les terres en repos; mais plus souvent au bord des eaux, sous une rive creuse et sous les piles de bois élevées le long des rivières; ce nid est composé d'herbes sèches, de petites racines, quelquefois entremêlées de mousse, le tout lié assez négligemment, et garni au dedans d'un lit de plume ou de crin. Elle pond quatre ou cinq œufs blancs, semés de taches brunes, et ne fait ordinairement qu'une nichée, à moins que la première ne soit détruite ou interrompue avant l'exclusion et l'éducation des petits. Le père et la mère les défendent avec courage lorsqu'on veut en approcher : ils viennent au-devant de l'ennemi, plongeant et voltigeant, comme pour l'entraîner ailleurs; et quand on emporte leur couvée, ils suivent le ravisseur volant au-dessus de sa tête, tournant sans cesse, et appelant leurs petits avec des accents douloureux. Ils les soignent aussi avec autant d'attention que de propreté, et nettoient le nid de toutes ordures; ils les jettent au dehors et même les emportent à une certaine distance : on les voit de même emporter au loin les morceaux de papier ou les pailles qu'on aura semés pour reconnaître l'endroit où leur nid est caché. Lorsque les petits sont en état de voler, le père et la mère les conduisent et les nourrissent encore pendant trois semaines ou un mois; on les voit se

gorger avidement d'insectes et d'œufs de fourmis qu'ils leur portent. En tout temps, on observe que ces oiseaux prennent leur manger avec une vitesse singulière, et sans paraître se donner le temps de l'avalier; ils ramassent les vermisseaux à terre; ils chassent et attrapent les mouches en l'air, ce sont les objets de leurs fréquentes pironettes. Du reste, leur vol est ondoyant et se fait par élans et par bonds; ils s'aident de la queue dans leur vol en la mouvant horizontalement, et ce mouvement est différent de celui qu'ils lui donnent à terre, et qui se fait de haut en bas perpendiculairement. Au reste, les lavandières font entendre fréquemment, et surtout en volant, un petit cri vil et redoublé, d'un timbre net et clair *guiguit, guiguit*; c'est une voix de ralliement, car celles qui sont à terre y répondent; mais ce cri n'est jamais plus bruyant et plus répété que lorsqu'elles viennent d'échapper aux serres de l'épervier. Elles ne craignent pas autant les autres animaux ni même l'homme; car, quand on les tire au fusil, elles ne fuient pas loin et reviennent se poser à peu de distance du chasseur. On en prend quelques-unes avec les alouettes au filet à miroir; et il paraît, au récit d'Olina, qu'on en fait en Italie une chasse particulière vers le milieu d'octobre.

C'est en automne qu'on les voit en plus grand nombre dans nos campagnes. Cette saison qui les rassemble paraît leur inspirer plus de gaieté; elles multiplient leurs jeux; elles se balancent en l'air, s'abattent dans les champs, se poursuivent, s'entr'appellent, et se promènent en nombre sur les toits des moulins et des villages voisins des eaux, où elles semblent dialoguer entre elles, par petits cris coupés et réitérés: on croirait, à les entendre, que toutes et chacune s'interrogent, se répondent tour à tour pendant un certain temps, et jusqu'à ce qu'une acclamation générale de toute l'assemblée donne le signal ou le consentement de se transporter ailleurs. C'est dans ce temps encore qu'elles font entendre ce petit ramage doux et léger à demi-voix, et qui n'est presque qu'un murmure, d'où apparemment Belon leur a appliqué le nom italien de *susurada* (*a susurro*). Ce doux accent leur est inspiré par l'agrément de la saison et par le plaisir de la société, auquel ces oiseaux semblent être très-sensibles.

Sur la fin de l'automne, les lavandières s'attroupent en plus grandes bandes; le soir on les voit s'abattre sur les saules et dans les oseraies, au bord des canaux et des rivières, d'où elles appellent celles qui passent, et font ensemble un chamailis bruyant jusqu'à la nuit tombante. Dans les matinées claires d'octobre, on les entend passer en l'air, quelquefois fort haut, se réclamant et s'appelant sans cesse; elles partent alors, car elles nous quittent aux approches de l'hiver, et cherchent d'autres climats. M. de Maillet dit qu'il en tombe en Egypte, vers cette saison, des quantités prodigieuses, que le peuple fait sécher dans le sable pour les conserver et les manger ensuite. M. Adanson rapporte qu'on les voit en hiver au Sénégal avec les hirondelles et les cailles qui ne s'y trouvent également que dans cette saison.

La lavandière est commune dans toute l'Europe, jusqu'en Suède, et se trouve, comme l'on voit, en Afrique et en Asie. Celle que M. Soumerat nous a rapportée des Philippines est la même que celle de l'Europe. Une autre apportée du cap de Bonne-Espérance, par M. Commerson, ne différait de la variété représentée *fig. 2 de la planche n. 652*. édit. in-4^e, qu'en ce que le blanc de la gorge ne remontait pas au-dessus de la tête, ni si haut sur les côtés du cou, et en ce que les couvertures des ailes, moins variées, n'y formaient pas deux lignes transversales blanches.

Mais Olinia ne se méprend-il pas lorsqu'il dit que la lavandière ne se voit en Italie que l'automne et l'hiver, et peut-on croire que cet oiseau passe l'hiver dans ce climat, en le voyant porter ses migrations si loin dans des climats beaucoup plus chauds?

LES BERGERONNETTES OU BERGERETTES.

LA BERGERONNETTE GRISE.

Genre bec-fin, sous-genre hochequeue. (CUIVIER.)

L'on vient de voir que l'espèce de la lavandière est simple et n'a qu'une légère variété : mais nous trouvons trois espèces bien distinctes dans la famille des bergeronnettes, et toutes trois habitent nos campagnes sans se mêler ni produire ensemble. Nous les indiquerons par les dénominations de *bergeronnette grise*, *bergeronnette de printemps* et *bergeronnette jaune*, pour ne pas contredire les nomenclatures reçues; et nous ferons un article séparé des bergeronnettes étrangères et des oiseaux qui ont le plus de rapport avec elles.

L'espèce d'affection que les bergeronnettes marquent pour les troupeaux; leur habitude à les suivre dans la prairie; leur manière de voltiger, de se promener au milieu du bétail paissant; de s'y mêler sans crainte, jusqu'à se poser quelquefois sur le dos des vaches et des moutons; leur air de familiarité avec le berger, qu'elles précèdent, qu'elles accompagnent sans défiance et sans danger, qu'elles avertissent même de l'approche du loup ou de l'oiseau de proie, leur ont fait donner un nom approprié, pour ainsi dire, à cette vie pastorale. Compagne d'hommes innocents et paisibles, la bergeronnette semble avoir pour notre espèce ce penchant qui rapprocherait de nous la plupart des animaux, s'ils n'étaient repoussés par notre barbarie, et écartés par la crainte de devenir nos victimes. Dans la bergeronnette, l'affection est plus forte que la peur : il n'est point d'oiseau libre dans les champs qui se montre aussi privé, qui fuie moins et moins loin, qui soit aussi confiant, qui se laisse approcher de plus près, qui revienne plus tôt à portée des armes du chasseur qu'elle n'a pas l'air de redouter, puisqu'elle ne sait pas même fuir.

Les mouches sont sa pâture pendant la belle saison : mais, quand les frimas ont abattu les insectes volants et renfermé les troupeaux dans l'étable, elle se retire sur les ruisseaux, et y passe presque toute la mauvaise saison. Du moins la plupart de ces oiseaux ne nous quittent pas pendant l'hiver. La bergeronnette jaune est la plus constamment sédentaire; la grise est moins commune dans cette mauvaise saison.

Toutes les bergeronnettes sont plus petites que la lavandière, et ont la queue à proportion encore plus longue. Belon, qui n'a connu distinctement que la bergeronnette jaune, semble désigner notre bergeronnette grise sous le nom de *autre sorte de lavandière*.

La bergeronnette grise a le manteau gris; le dessous du corps blanc, avec une bande brune en demi-collier au cou; la queue noirâtre, avec du blanc aux plumes extérieures; les grandes plumes de l'aile brunes, les autres noirâtres et frangées de blanc comme les couvertures.

Elle fait son nid vers la fin d'avril, communément sur un osier près de terre à l'abri de la pluie; elle pond et couve ordinairement deux fois par an. La dernière ponte est tardive, car l'on trouve des nichées jusqu'en septembre; ce qui ne pourrait avoir lieu dans une famille d'oiseaux qui seraient obligés de partir et d'emmenner leurs petits avant l'hiver: cependant les premières couvées et les couples plus diligents des bergeronnettes se répandent dans les champs dès les mois de juillet et d'août, au lieu que les lavandières ne s'attroupent guère que pour le passage, sur la fin de septembre et en octobre.

La bergeronnette, si volontiers amie de l'homme, ne se plie point à devenir son esclave; elle meurt dans la prison de la cage; elle aime la société et craint l'étroite captivité: mais laissée libre dans un appartement en hiver, elle y vit, donnant la chasse aux mouches et ramassant les miettes de pain qu'on lui jette. Quelquefois les navigateurs la voient arriver sur leur bord, entrer dans le vaisseau, se familiariser, les suivre dans leur voyage et ne les quitter qu'au débarquement, si pourtant ces faits ne doivent pas plutôt s'attribuer à la lavandière, plus grande voyageuse que la bergeronnette, et sujette dans ses traversées à s'égarer sur les mers.

LA BERGERONNETTE DE PRINTEMPS.

(LA BERGERONNETTE PRINTANIÈRE.)

Genre bec-fin, sous-genre hochequeue. (Cuvier.)

Cette bergeronnette est la première à reparaitre au printemps dans les prairies et dans les champs, où elle niche au milieu des blés verts. A peine néanmoins a-t-elle disparu de l'hiver, si ce n'est durant les plus grands froids; se tenant ordinairement comme la bergeronnette jaune au bord des ruisseaux et près des sources qui ne gèlent pas. Au reste, ces dénominations paraissent assez mal appliquées, car la bergeronnette jaune a moins de jaune que la bergeronnette de printemps; elle n'a cette couleur bien décidée qu'au croupion et au ventre, tandis que la bergeronnette de printemps a tout le dessous et le devant du corps d'un beau jaune, et un trait de cette même couleur tracé dans l'aile sur la frange des couvertures moyennes: tout le manteau est olivâtre obscur; cette même couleur borde les huit plumes de la queue, sur un fond noirâtre; les deux extérieures sont plus d'à moitié blanches; celles de l'aile sont brunes, avec leur bord extérieur blanchâtre, et la troisième des plus voisines du corps s'étend, quand l'aile est pliée, aussi loin que la plus longue des grandes plumes, caractère que nous avons déjà remarqué dans la lavandière; la tête est cendrée, teinte au sommet d'olivâtre; au-dessus de l'œil passe une ligne blanche dans la femelle, jaune dans le mâle, qui se distingue de plus par des mouchetures noirâtres, plus ou moins fréquentes, semées en croissant sous la gorge, et marquées encore au-dessus des genoux. On voit le mâle, lorsqu'il est en amour, courir, tourner autour de sa femelle, en renflant les plumes de son dos d'une manière étrange, mais qui, sans doute, exprime énergiquement à sa compagne la vivacité du désir. Leur nichée est quelquefois tardive et ordinairement nombreuse; ils se placent souvent le long des ruisseaux, sous une rive, et quelquefois au milieu des blés avant la moisson. Ces bergeronnettes viennent en automne comme les autres au milieu de nos troupeaux. L'espèce en est commune en Angleterre, en France, et

paraît être répandue dans toute l'Europe jusqu'en Suède. Nous avons remarqué dans plusieurs individus que l'ongle postérieur est plus long que le grand doigt antérieur : observation qu'Edwards et Willughby avaient déjà faite, et qui contredit l'axiome des nomenclatures, dans lesquelles le caractère générique de ces oiseaux est d'avoir cet ongle et ce doigt égaux en longueur.

LA BERGERONNETTE JAUNE.

Genre bec-fin sous-genre hochequeue. (Cuvier.)

Quand les lavandières s'envolent en automne, les bergeronnettes se rapprochent de nos habitations, dit Gessner, et viennent durant l'hiver jusqu'au milieu des villages. C'est surtout à la jaune que l'on doit appliquer ce passage et attribuer cette habitude. Elle cherche alors sa vie sur les bords des sources chaudes et se met à l'abri sous les rives des ruisseaux ; elle s'y trouve assez bien pour faire entendre son ramage dans cette triste saison, à moins que le froid ne soit excessif : c'est un petit chant doux, et comme à demi-voix, semblable au chant d'automne de la lavandière ; et ces sons si doux sont bien différents du cri aigu que cette bergeronnette jette en passant pour s'élever en l'air. Au printemps elle va nicher dans les prairies, ou quelquefois dans des taillis sous une racine, près d'une source ou d'un ruisseau ; le nid est posé sur la terre et construit d'herbes sèches ou de mousse en dehors, bien fourni de plumes, de crin ou de laine en dedans, et mieux tissu que celui de la lavandière : on y trouve six, sept ou huit œufs blanc sale, tachetés de jaunâtre. Quand les petits sont élevés, après la récolte des herbes dans les prés, le père et la mère les conduisent avec eux à la suite des troupeaux.

Les mouches et les moucherons sont alors leur pâture ; car tant qu'ils fréquentent le bord des eaux en hiver, ils vivent de vermineux, et ne laissent pas aussi d'avaloir de petites graines : nous en avons trouvé avec des débris de scarabées et une petite pierre dans le gésier d'une bergeronnette jaune, prise à la fin de décembre ; l'œsophage se dilatait avant son insertion ; le gésier, musculeux, était doublé d'une membrane sèche, ridée, sans adhérence : le tube intestinal, long de dix pouces, était sans cœcum et sans vésicule du fiel ; la langue était effrangée par le bout comme dans toutes les bergeronnettes ; l'ongle postérieur était le plus grand de tous.

De tous ces oiseaux à queue longue, la bergeronnette jaune est celui où ce caractère est le plus marqué : sa queue a près de quatre pouces, et son corps n'en a que trois et demi. Son vol est de huit pouces dix lignes. La tête est grise ; le manteau jusqu'au croupion olive foncé, sur fond gris ; le croupion jaune ; le dessous de la queue d'un jaune plus vif ; le ventre avec la poitrine jaune pâle dans des individus jeunes, tels apparemment que celui qu'a décrit M. Brisson ; mais dans les adultes, d'un beau jaune éclatant et plein ; la gorge est blanche ; une petite bande longitudinale blanchâtre prend à l'origine du bec et passe sur l'œil ; le fond des plumes des ailes est gris brun, légèrement frangé sur quelques-unes de gris blanc ; il y a du blanc à l'origine des penes moyennes, ce qui forme sur l'aile une bande transversale quand elle est étendue ; de plus, le bord extérieur des trois plus proches du corps est jaune pâle, et de ces trois la première est presque aussi longue que la plus grande penne ; la

plus extérieure de celles de la queue est toute blanche, hormis une échancrure noire en dedans; la suivante l'est du côté intérieur seulement, la troisième de même; les six autres sont noirâtres. Les individus qui portent sous la gorge une tache noire surmontée d'une bande blanche sous la joue, sont les mâles; suivant Belon ils ont aussi leur jaune beaucoup plus vif, et la ligne des sourcils également jaune; et l'on observe que la couleur de tous ces oiseaux paraît plus forte en hiver après la mue. Au reste, dans la figure de la planche enluminée, la couleur jaune est trop faible, et la teinte verte est trop forte.

Edwards décrit notre bergeronnette jaune sous le nom de *bergeronnette grise*, et Gessner lui attribue les noms de *batte-queue*, *batte-lessive*, qui équivalent à celui de lavandière. Effectivement ces bergeronnettes ne se trouvent pas moins souvent que la lavandière sur les eaux et les petites rivières pierreuses; elles s'y tiennent même plus constamment, puisqu'on les y voit encore pendant l'hiver; cependant il en déserte beaucoup plus qu'il n'en reste au pays; car elles sont en bien plus grand nombre au milieu des troupeaux en automne, qu'en hiver sur les sources et les ruisseaux. MM. Linnæus et Frisch ne font pas mention de cette bergeronnette jaune, soit qu'ils la confondent avec celle que nous avons nommée de *printemps*, soit qu'il n'y ait réellement qu'une de ces deux espèces qui se trouve dans le nord de l'Europe.

La *bergeronnette de Java* de M. Brisson ressemble si fort à notre bergeronnette jaune, les différences en sont si faibles ou plutôt tellement nulles, à comparer les deux descriptions, que nous n'hésiterons pas de rapporter cette espèce d'Asie à notre espèce européenne, ou plutôt à ne faire des deux qu'un seul et même oiseau.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX BERGERONNETTES.

LA BERGERONNETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Les bergeronnettes étrangères ont tant de rapport avec les bergeronnettes d'Europe, qu'on croirait volontiers leurs espèces originaires les mêmes, et modifiées seulement par l'influence des climats. Celle du cap de Bonne-Espérance, représentée dans les planches enluminées, n° 28, *fig. 2*, édition in-4°, nous a été apportée par M. Sonnerat; c'est la même que décrit M. Brisson. Un grand manteau brun qui se termine en noir sur la queue, et dont les deux bords sont liés sous le cou par une écharpe brune, couvre tout le dessus du corps de cette bergeronnette, qui est presque aussi grande que la lavandière; tout le dessous de son corps est blanc sale; une petite ligne de même couleur coupe la coiffe brune de la tête et passe du bec sur l'œil; des plumes de la queue, les huit intermédiaires sont noires en entier; les deux extérieures de chaque côté sont largement échancrées de blanc; l'aile pliée paraît brune, mais en la développant elle est blanche dans la moitié de sa longueur.

LA PETITE BERGERONNETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Deux caractères nous obligent de séparer de la précédente cette bergeronnette qui nous a également été rapportée du Cap par M. Sonnerat:

premièrement, la grandeur, celle-ci ayant moins de cinq pouces, sur quoi la queue en a deux et demi; secondement, la couleur du ventre qui est tout jaune, excepté les couvertures inférieures de la queue qui sont blanches. Une petite bande noire passe sur l'œil et se porte au delà; tout le manteau est d'un brun jaunâtre; le bec large à sa base va en s'aminçant dans le milieu et se renflant à l'extrémité; il est noir ainsi que la queue, les ailes et les pieds; les doigts sont très-longs, et M. Sonnerat observe que l'ongle postérieur est plus grand que les autres: il remarque encore que cette espèce a beaucoup de rapport avec la suivante, qu'il nous a aussi fait connaître, et qui peut-être n'est que la même, modifiée par la distance de climat du Cap aux Moluques.

LA BERGERONNETTE DE L'ILE DE TIMOR.

Cette bergeronnette a, comme la précédente, le dessous du corps jaune; sur l'œil un trait de cette couleur; le dessus de la tête et du corps est gris cendré; les grandes couvertures, terminées de blanc, forment une bande de cette couleur sur l'aile, qui est noire ainsi que la queue et le bec; les pieds sont d'un rouge pâle; l'ongle postérieur est plus long du double que les autres; le bec, comme dans la précédente, est large d'abord, aminci, puis renflé: la queue a vingt-sept lignes; elle dépasse les ailes de dix-huit, et l'oiseau va la remuant sans cesse, comme nos bergeronnettes.

LA BERGERONNETTE DE MADRAS.

Ray a donné cette espèce, et c'est d'après lui que M. Brisson l'a décrite; mais ni l'un ni l'autre n'en marquent les dimensions: pour les couleurs, elles ne sont composées que de noir et de blanc; la tête, la gorge, le cou et tout le manteau, y compris les ailes, sont noirs; toutes les plumes de la queue sont blanches, excepté les deux du milieu; celles-ci sont noires et un peu plus courtes que les autres, ce qui rend la queue fourchue; le ventre est blanc; le bec, les pieds et les ongles sont noirs: tout ce qu'il y a de noir dans le plumage du mâle est gris dans celui de la femelle.

LES FIGUIERS.

Les oiseaux que l'on appelle *figuiers* sont d'un genre voisin de celui des beufiges, et ils leur ressemblent par les caractères principaux: ils ont le bec droit, délié et très-pointu, avec deux petites échancrures vers l'extrémité de la mandibule supérieure; caractère qui leur est commun avec les tangaras, mais dont le bec est beaucoup plus épais et plus raccourci que celui des figuiers: ceux-ci ont l'ouverture des narines découverte, ce qui les distingue des mésanges; ils ont l'ongle du doigt postérieur arqué, ce qui les sépare des alouettes. Ainsi l'on ne peut se dispenser d'en faire un genre particulier.

Nous en connaissons cinq espèces dans les climats très-chauds de l'ancien continent, et vingt-neuf espèces dans ceux de l'Amérique. Elles diffèrent des cinq premières par la forme de la queue: celle des figuiers de l'ancien continent est régulièrement étagée, au lieu que celle des figuiers d'Amérique est échancrée à l'extrémité et comme fourchue, les

deux penes du milieu étant plus courtes que les autres; et ce caractère suffit pour reconnaître de quel continent sont ces oiseaux. Nous commencerons par les espèces qui se trouvent dans l'ancien.

LE FIGUIER VERT ET JAUNE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Cet oiseau a quatre pouces huit lignes de longueur; le bec, sept lignes; la queue, vingt lignes; et les pieds, sept lignes et demie; il a la tête et tout le dessus du corps d'un vert d'olive, le dessous du corps jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun foncé, avec deux bandes transversales blanches; les penes des ailes sont noirâtres, et celles de la queue sont du même vert que le dos; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

Cet oiseau, donné par M. Edwards, est venu de Bengale; mais cet auteur l'a appelé *mouche-rolle*, quoiqu'il ne soit pas du genre des gobe-mouches ni des mouche-rolles, qui ont le bec tout différent. Linnæus s'est aussi trompé en le prenant pour un *motacilla*. hochequeue, lavandière ou bergeronnette; car les figuiers qu'il a tous mis avec les hochequeues ne sont pas de leur genre; ils ont la queue beaucoup plus courte, ce qui seul est plus que suffisant pour faire distinguer ces oiseaux.

LE CHÉRIC OU TCHERIC.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Dans l'île de Madagascar cet oiseau est connu sous le nom de *tchERIC*. Il a été transporté à l'île-de-France, où on l'appelle *ail blanc*, parce qu'il a une petite membrane blanche autour des yeux. Il est plus petit que le précédent, n'ayant que trois pouces huit lignes de longueur, et les autres dimensions proportionnelles; il a la tête, le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes d'un vert d'olive, la gorge et les couvertures inférieures de la queue jaunes; le dessous du corps blanchâtre; les penes des ailes sont d'un brun clair et bordées de vert d'olive sur leur côté extérieur; les deux penes du milieu de la queue sont du même vert d'olive que le dessus du corps; les autres penes de la queue sont brunes et bordées de vert d'olive; le bec est d'un gris brun; les pieds et les ongles sont cendrés. M. le vicomte de Querhoënt, qui a observé cet oiseau à l'île-de-France, dit qu'il est peu craintif, et que néanmoins il ne s'approche pas souvent des lieux habités; qu'il vole en troupe et se nourrit d'insectes.

LE PETIT SIMON.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

On appelle, à l'île de Bourbon, cet oiseau *petit simon*, mais il n'est pas originaire de cette île, et il faut qu'il y ait été transporté d'ailleurs; car nous sommes informés, par les mémoires de gens très-dignes de foi, et particulièrement par ceux de M. Commerson, qu'il n'existait aucune espèce d'animaux quadrupèdes ni d'oiseaux dans l'île de Bourbon et dans celle de France lorsque les Portugais en firent la découverte. Ces deux îles paraissent être les pointes d'un continent englouti, et presque toute leur surface est couverte de matières volcanisées; en sorte qu'elles ne sont aujourd'hui peuplées que des animaux qu'on y a transportés.

Cet oiseau est précisément de la même grandeur que le précédent; il a le dessus du corps d'une couleur d'ardoise claire; le dessous gris blanc; la gorge blanche; les grandes plumes de la queue d'un brun foncé, bordées d'un côté d'un peu de couleur d'ardoise; le bec brun, pointu et effilé; les pieds gris et les yeux noirs. Les femelles et même les petits ont à peu près le même plumage que les mâles. On le trouve partout en grand nombre dans l'île de Bourbon, où M. le vicomte de Querhoënt l'a observé. Ces oiseaux commencent à nicher au mois de septembre. On trouve communément trois œufs dans leur nid, et il y a apparence qu'ils font plusieurs pontes par an. Ils nichent sur les arbres isolés et même dans les vergers. Le nid est composé d'herbes sèches et de crin à l'intérieur; les œufs sont bleus. Cet oiseau se laisse approcher de très-près; il vole toujours en troupe, vit d'insectes et de petits fruits mous. Lorsqu'il aperçoit dans la campagne une perdrix courir à terre, un lièvre, un chat, etc., il voltige à l'entour en faisant un cri particulier; aussi sert-il d'indice au chasseur pour trouver le gibier.

LE FIGUIER BLEU.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (CUVIER.)

Cette espèce n'a été indiquée par aucun naturaliste; elle est probablement originaire de Madagascar. Le mâle ne paraît différer de la femelle que par la queue, qui est un tant soit peu plus longue, et par une teinte de bleuâtre sur le dessous du corps, que la femelle a blanchâtre sans mélange de bleu. Au reste, ils ont la tête et tout le dessus du corps d'un cendré bleuâtre; les penes des ailes et de la queue noirâtres, bordées de blanc; le bec et les pieds bleuâtres.

LE FIGUIER DU SÉNÉGAL.

Genre bec-fin, sous-genre fauvette. (CUVIER.)

Nous présumons que les trois oiseaux représentés dans la planche enluminée, n° 582, édit, in-4°, ne font qu'une seule et même espèce, dont le figuier tacheté serait le mâle, et les deux autres des variétés de sexe ou d'âge. Ils sont tous trois fort petits, et celui de la figure première est le plus petit de tous.

Le figuier tacheté, n° 2, de la même édition, n'a guère que quatre pouces de longueur, sur quoi sa queue en prend deux; elle est étagée et les deux plumes du milieu sont les plus longues. Toutes ces plumes de la queue sont brunes, frangées de blanc roussâtre; il en est de même des grandes penes de l'aile; les autres plumes de l'aile, ainsi que celles du dessus du dos et de la tête, sont noires, bordées d'un roux clair: le croupion est d'un roux plus foncé, et le devant du corps est blanc.

Les deux autres diffèrent de celui-ci, mais se ressemblent beaucoup entre eux. Le figuier, *fig.* 3, n'a pas la queue étagée; elle est d'un brun clair et plus courte à proportion du corps; le haut de la tête et du corps est brun; l'aile est d'un brun noirâtre, frangée sur les penes, et ondulée sur les couvertures d'un brun roussâtre; le devant du corps est d'un jaune clair, et il y a un peu de blanc sous les yeux.

Le figuier, *fig.* 1, est plus petit que les deux autres; tout son plumage est à peu près le même que celui de la *fig.* 3, à l'exception du devant du corps qui n'est pas d'un jaune clair, mais d'un rouge aurore.

On voit déjà que dans quelques espèces du genre des figuiers, il y a des individus dont les couleurs varient sensiblement.

Il en est de même de trois autres oiseaux indiqués dans la planche enluminée, n° 584 : nous présumons que tous trois ne font aussi qu'une seule et même espèce, dans laquelle le premier nous paraît être le mâle, et les deux autres des variétés de sexe ou d'âge; le troisième surtout semble être la femelle : tous trois ont la tête et le dessus du corps bruns, le dessous gris avec une teinte plus ou moins légère, et plus ou moins étendue de blond; le bec est brun et les pieds sont jaunes.

Maintenant nous allons faire l'énumération des espèces de figuiers qui se trouvent en Amérique. Ils sont en général plus grands que ceux de l'ancien continent; il n'y a que la première espèce de ceux-ci qui soit de même taille. Nous avons donné ci-devant les caractères par lesquels on peut les distinguer, et nous pouvons y ajouter quelques petits faits au sujet de leurs habitudes naturelles. Ces figuiers d'Amérique sont des oiseaux erratiques qui passent en été dans la Caroline et jusqu'en Canada, et qui reviennent ensuite dans les climats plus chauds pour y nicher et élever leurs petits. Ils habitent les lieux découverts et les terres cultivées; ils se perchent sur les petits arbrisseaux, se nourrissent d'insectes et de fruits mûrs et tendres, tels que les bananes, les goyaves et les figues qui ne sont pas naturelles à ce climat, mais qu'on y a transportées d'Europe; ils entrent dans les jardins pour les becqueter, et c'est de là qu'est venu leur nom : cependant, à tout prendre, ils mangent plus d'insectes que de fruits, parce que pour peu que ces fruits soient durs, ils ne peuvent les entamer.

LE FIGUIER TACHETÉ.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Cet oiseau se voit en Canada pendant l'été; mais il n'y fait qu'un court séjour, n'y niche pas, et il habite ordinairement les terres de la Guyane et des autres contrées de l'Amérique méridionale. Son ramage est agréable et assez semblable à celui de la linotte.

Il a la tête et tout le dessous du corps d'un beau jaune, avec des taches rougeâtres sur la partie inférieure du cou, et sur la poitrine et les flancs; le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert d'olive; les plumes des ailes sont brunes et bordées extérieurement du même vert; les plumes de la queue sont brunes et bordées de jaune; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

Une variété de cette espèce ou peut-être la femelle de cet oiseau, est celui qui est représenté dans la même planche, n° 58, *fig.* 1, édit. in-4°; car il ne diffère de l'autre qu'en ce qu'il n'a point de taches rougeâtres sur la poitrine, et que le dessus de la tête est comme le corps d'un vert d'olive : mais ces petites différences ne nous paraissent pas suffisantes pour en faire une espèce particulière.

LE FIGUIER A TÊTE ROUGE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un beau rouge; tout le dessus du corps vert d'olive; le dessous d'un beau jaune, avec des taches rouges sur la poitrine et le ventre : les ailes et la queue sont brunes; le bec est noir et les pieds sont rougeâtres. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce

que ses couleurs sont moins vives. C'est un oiseau solitaire et erratique : il arrive en Pensylvanie au mois de mars ; mais il n'y niche pas : il fréquente les broussailles, se perche rarement sur les grands arbres, et se nourrit des insectes qu'il trouve sur les arbrisseaux.

LE FIGUIER A GORGE BLANCHE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Cet oiseau se trouve à Saint-Domingue. Le mâle a la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un vert d'olive ; les côtés de la tête et la gorge blanchâtres ; la partie inférieure du cou et la poitrine jaunâtres, avec de petites taches rouges ; le reste du dessous du corps est jaune ; les grandes couvertures supérieures des ailes, les plumes des ailes et celles de la queue sont brunes et bordées de jaune olivâtre ; le bec, les pieds et les ongles sont d'un gris brun.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le vert de la partie supérieure du cou est mêlé de cendré.

LE FIGUIER A GORGE JAUNE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Cet oiseau se trouve à la Louisiane et à Saint-Domingue. Le mâle a la tête et tout le dessus du corps d'un beau vert d'olive qui prend une légère teinte de jaunâtre sur le dos ; les côtés de la tête sont d'un cendré léger ; la gorge, la partie inférieure du cou et la poitrine sont d'un beau jaune, avec de petites taches rougeâtres sur la poitrine ; le reste du dessous du corps est d'un blanc jaunâtre ; les couvertures supérieures des ailes sont bleuâtres et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches ; les plumes des ailes sont d'un brun noirâtre, et bordées extérieurement de cendré bleuâtre et de blanc sur leur côté intérieur ; les trois premières plumes de chaque côté ont de plus une tache blanche sur l'extrémité de leur côté intérieur ; la mandibule supérieure du bec est brune, l'inférieure est grise ; les pieds et les ongles sont cendrés.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a pas de taches rouges sur la poitrine.

Nous ne pouvons nous dispenser de remarquer que M. Brisson a confondu cet oiseau avec le *grimpereau de sapin*, donné par Edwards, qui est en effet un figuier, mais qui n'est pas celui-ci. Nous en donnerons la description dans les articles suivants.

LE FIGUIER VERT ET BLANC.

Genre bec-fin, sous-genre fauvette. (Cuvier.)

Cette espèce se trouve encore à Saint-Domingue. Le mâle a la tête et le dessous du cou d'un cendré jaunâtre ; les petites couvertures supérieures des ailes et tout le dessus du corps d'un vert d'olive ; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc jaunâtre : les grandes couvertures supérieures des ailes et les plumes des ailes sont brunes et bordées de vert jaunâtre ; les plumes de la queue sont d'un vert d'olive très-foncé ; les latérales ont sur leur côté intérieur une tache jaune qui s'étend d'autant plus que les plumes deviennent plus extérieures ; le bec, les pieds et les ongles sont d'un gris brun.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les teintes des couleurs sont plus faibles.

LE FIGUIER A GORGE ORANGÉE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

M. Brisson a donné cet oiseau sous le nom de *figuier du Canada*, mais il est probable qu'il n'est que de passage dans ce climat comme tous les autres figuiers. Celui-ci a la tête, le dessus du cou, le dos et les petites couvertures supérieures des ailes d'un vert d'olive; le croupion et les grandes couvertures supérieures des ailes cendrés; la gorge, la partie inférieure du cou et la poitrine orangées; le ventre d'un jaune pâle; le bas-ventre et les jambes blanchâtres; les plumes des ailes sont brunes et bordées extérieurement de cendré; les deux plumes du milieu de la queue sont cendrées; toutes les autres sont blanches sur leur côté intérieur, et noirâtres sur leur côté extérieur et à l'extrémité.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les couleurs sont moins vives.

LE FIGUIER A TÊTE CENDRÉE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Cet oiseau a été envoyé de Pensylvanie en Angleterre, et Edwards l'a donné sous le nom de *mouche-rolle au croupion jaune*; et il a mal à propos appelé mouche-rolles tous les figuiers qu'il a décrits et dessinés. Celui-ci a le sommet et les côtés de la tête cendrés; le dessus du cou et le dos vert d'olive tacheté de noir; la gorge, la poitrine et le croupion d'un beau jaune, avec des taches noires sur la poitrine; les couvertures supérieures des ailes sont d'un cendré foncé et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les plumes des ailes sont d'un cendré foncé, bordées de blanc; les deux plumes du milieu de la queue sont noires, les autres sont noirâtres, avec une grande tache blanche sur leur côté intérieur; le bec, les pieds et les ongles sont bruns.

LE FIGUIER BRUN.

Genre bec-fin, sous-genre fauvette. (Cuvier.)

Hans Sloane est le premier qui ait indiqué cet oiseau, qu'il dit se trouver à la Jamaïque dans les terrains cultivés, et qu'il appelle *oiseau mangeur de vers*. Il a la tête, la gorge, tout le dessus du corps, les ailes et la queue d'un brun clair; le dessous du corps varié des mêmes couleurs que le plumage des alouettes. Voilà toute la notice que cet auteur nous donne de ce figuier.

LE FIGUIER AUX JOUES NOIRES.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

C'est à Edwards que l'on doit la connaissance de cet oiseau, qu'il dit se trouver en Pensylvanie, où il fréquente les petits bois arrosés de ruisseaux, au bord desquels on le trouve communément. Il ne passe que l'été dans ce climat, et s'en éloigne pendant l'hiver; ce qui indique que ce figuier n'est, comme les autres dont nous avons parlé, qu'un oiseau de passage dans ces provinces de l'Amérique septentrionale.

Il a les côtés de la tête d'un beau noir, et le sommet d'un brun rougeâtre; le dessus du cou, le dos, le croupion et les ailes d'un vert d'olive foncé; la gorge et la poitrine d'un beau jaune; le reste du dessous du corps d'un jaune pâle; le bec et les pieds sont bruns.

LE FIGUIER TACHETÉ DE JAUNE.

Genre bec-fin, sous-genre fauvette. (Cuvier.)

C'est encore à M. Edwards que nous devons la connaissance de cet oiseau. Le mâle et la femelle qu'il décrit avaient tous deux été pris en mer sur un vaisseau qui était à huit ou dix lieues des côtes de Saint-Domingue; c'était au mois de novembre, et c'est sur ce vaisseau qu'ils sont arrivés en Angleterre. L'auteur remarque avec raison que ce sont des oiseaux de passage, qui étaient alors dans leur traversée de l'Amérique septentrionale à l'île de Saint-Domingue.

Ce figuier a la tête et tout le dessus du corps d'un vert d'olive; une bande jaune au-dessus des yeux; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine et les couvertures inférieures des ailes d'un beau jaune, avec de petites taches noires; le ventre et les jambes d'un jaune pâle sans taches; les ailes et la queue d'un vert d'olive obscur: l'on voit une longue tache blanche sur les couvertures supérieures des ailes, et les plumes latérales de la queue sont blanches sur la moitié de leur longueur.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a la poitrine blanchâtre avec des taches brunes et que le vert d'olive du dessus du corps est moins luisant. C'est cette femelle que M. Brisson a donnée comme une espèce sous le nom de *figuier brun de Saint-Domingue*.

LE FIGUIER BRUN ET JAUNE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Cet oiseau se trouve à la Jamaïque. Sloane et Browne en ont tous deux donné la description, et Edwards a donné la figure coloriée sous le nom de *roitelet jaune*, ce qui est une méprise. Gatesby et Klein en ont fait une autre en prenant cet oiseau pour une mésange. Il fait ses petits à la Caroline; mais il n'y reste pas pendant l'hiver. Il a la tête, tout le dessus du corps, les ailes et la queue d'un brun verdâtre; deux petites bandes brunes de chaque côté de la tête; tout le dessous du corps d'un beau jaune; les couvertures supérieures des ailes sont terminées de vert d'olive clair, ce qui forme sur chaque aile deux bandes obliques; les plumes des ailes sont bordées extérieurement de jaune; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER DES SAPINS.

Genre bec-fin, sous genre fauvette. (Cuvier.)

C'est celui qu'Edwards a appelé *grimpereau de sapin*; mais il n'est pas du genre des grimpeaux, quoiqu'il ait l'habitude de grimper sur les sapins à la Caroline et en Pensylvanie. Le bec des grimpeaux est, comme l'on sait, courbé en forme de faucille, au lieu que celui de cet oiseau est droit; et il ressemble par tout le reste si parfaitement aux figuiers, qu'on ne doit pas le séparer de ce genre. Gatesby s'est aussi trompé lorsqu'il l'a mis au nombre des mésanges, vraisemblablement parce qu'elles grimpent aussi contre les arbres: mais les mésanges ont le bec

plus court et moins aigu que les figuiers, et d'ailleurs ils n'ont pas comme elles les narines couvertes de plumes. M. Brisson a aussi fait une méprise en prenant pour une mésange le *grimpeur de sapin* de Catesby, qui est notre figuier, et il est tombé dans une petite erreur en séparant le grimpeur d'Edwards de celui de Catesby.

Cet oiseau a la tête, la gorge et tout le dessous du corps d'un très-beau jaune; une petite bande noire de chaque côté de la tête; la partie supérieure du cou et tout le dessus du corps d'un vert jaune ou couleur d'olive brillant, et plus vil encore sur le croupion; les ailes et la queue sont gris de fer bleuâtre; les couvertures supérieures sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec est noir et les pieds sont d'un brun jaunâtre.

La femelle est entièrement brune.

Ce figuier passe l'hiver dans la Caroline, où Catesby dit qu'on le voit sur des arbres sans feuilles chercher des insectes; on en voit aussi pendant l'été dans les provinces plus septentrionales. M. Bartram a écrit à M. Edwards qu'ils arrivent au mois d'avril en Pensylvanie et qu'ils y demeurent tout l'été; cependant il convient n'avoir jamais vu leur nid. Ils se nourrissent d'insectes qu'ils trouvent sur les feuilles et les bourgeons des arbres.

LE FIGUIER A CRAVATE NOIRE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Ce figuier a été envoyé de Pensylvanie par M. Bartram à M. Edwards. C'est un oiseau de passage dans ce climat; il y arrive au mois d'avril pour aller plus au Nord, et repasse au mois de septembre pour retourner au Sud. Il se nourrit d'insectes comme tous les autres oiseaux de ce genre.

Il a le sommet de la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes d'un vert d'olive; les côtés de la tête et du cou d'un beau jaune; la gorge et le dessous du cou noirs; ce qui lui forme une espèce de cravate de cette couleur; la poitrine est jaunâtre; le reste du dessous du corps est blanc, avec quelques taches noirâtres sur les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont d'un brun foncé et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches. les plumes des ailes et de la queue sont d'un cendré foncé; les trois plumes extérieures de chaque côté de la queue ont des taches blanches sur leur côté intérieur; le bec est noir et les pieds sont bruns.

LE FIGUIER A TÊTE JAUNE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

M. Brisson a donné le premier la description de cet oiseau, et il dit qu'il se trouve au Canada; mais il y a apparence qu'il n'est que de passage dans ce climat septentrional, comme quelques autres espèces de figuiers. Celui-ci a le sommet de la tête jaune, une grande tache noire de chaque côté de la tête au-dessus des yeux, et une autre tache blanchâtre au-dessous des yeux; le derrière de la tête, le dessus du cou et tout le dessus du corps sont couverts de plumes noires bordées de vert jaunâtre; la gorge et tout le dessous du corps sont blanchâtres; les couvertures supérieures des ailes sont noires et terminées de jaunâtre, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales jaunâtres; les plumes des ailes

et de la queue sont noirâtres et bordées extérieurement de vert d'olive et de blanchâtre; les côtés intérieurs de trois pennes latérales de chaque côté de la queue sont d'un blanc jaunâtre, depuis la moitié de leur longueur jusqu'à l'extrémité; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

Il paraît que l'oiseau représenté dans la planche enluminée, n° 731, *fig. 2*, de l'édit. in-4°, sous la dénomination de *figuier de Mississipi*, n'est qu'une variété de sexe ou d'âge de celui-ci; car il n'en diffère qu'en ce qu'il n'a point de taches aux côtés de la tête, et que ses couleurs sont moins fortes.

LE FIGUIER CENDRÉ A GORGE JAUNE.

Genre bec-bec, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Nous devons au docteur Sloane la connaissance de cet oiseau, qui se trouve à la Jamaïque et à Saint-Domingue. Il a la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes de couleur cendrée; de chaque côté de la tête une bande longitudinale jaune; au-dessous des yeux une grande tache noire; à côté de chaque œil à l'extérieur une tache blanche; la gorge, le dessous du cou, la poitrine et le ventre sont jaunes avec quelques petites taches noires de chaque côté de la poitrine; les grandes couvertures supérieures des ailes sont brunes, bordées extérieurement de cendré et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes et de la queue sont d'un cendré brun et bordées extérieurement de gris; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec, les pieds et les ongles sont bruns.

LE FIGUIER CENDRÉ A COLLIER.

Genre bec-fin, sous-genre fauvette. (Cuvier.)

Nous devons à Catesby la connaissance de cet oiseau qu'il a nommé *mésange-pinson*, mais qui n'est ni de l'un ni de l'autre de ces genres, et qui appartient à celui des figuiers. Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline et même en Canada.

Il a la tête, le dessus du cou, le croupion et les couvertures supérieures des ailes d'une couleur cendrée; le dos vert d'olive; la gorge et la poitrine jaunes, avec un demi-collier cendré sur la partie inférieure du cou; le reste du dessous du corps est blanc, avec quelques petites taches rouges sur les flanes; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche à l'extrémité de leur côté intérieur; la mandibule supérieure du bec est brune, la mandibule inférieure et les pieds sont jaunâtres.

Ces oiseaux grimpent sur le tronc des gros arbres et se nourrissent des insectes qu'ils tirent d'entre les fentes de leurs écorces. Ils demeurent pendant tout l'hiver à la Caroline.

LE FIGUIER A CEINTURE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

M. Brisson a donné cet oiseau sous le nom de *figuier cendré du Canada*; il a une tache jaune sur le sommet de la tête et une bande blanche

de chaque côté, le reste de la tête; le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes sont d'un cendré foncé presque noir : mais son caractère le plus apparent est une ceinture jaune qu'il porte entre la poitrine et le ventre, qui sont tous deux d'un blanc varié de quelques petites taches brunes. Les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les couvertures supérieures de la queue sont jaunes; les plumes des ailes et de la queue sont brunes; les deux plumes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec est noir; les pieds et les ongles sont bruns.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est brune sur le dessus du corps, et que les couvertures supérieures de la queue ne sont pas jaunes.

LE FIGUIER BLEU.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Cet oiseau est le *moucherolle bleu* d'Edwards, il avait été pris sur mer à huit ou dix lieues des côtes du sud de Saint-Domingue : mais il paraît, par le témoignage de cet auteur, qu'il a reçu de Pensylvanie un de ces mêmes oiseaux; ils y arrivent au mois d'avril pour y séjourner pendant l'été : ainsi c'est un oiseau de passage dans l'Amérique septentrionale, comme presque tous les autres figuiers, dont le pays natal est l'Amérique méridionale. Celui-ci a la tête, tout le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes d'un bleu d'ardoise; la gorge et les côtés de la tête et du cou d'un beau noir; le reste du dessous du corps blanchâtre; les plumes des ailes et de la queue noirâtres, avec une tache blanche sur les grandes plumes des ailes; le bec et les pieds sont noirs; ils sont jaunes dans la plume enluminée : c'est peut-être une variété ou un changement de couleur qui est arrivé par accident dans cet individu qui n'a pas été dessiné vivant, et dont les petites écailles des pieds étaient enlevées.

LE FIGUIER VARIÉ.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

M. Sloane a trouvé cet oiseau à la Jamaïque, et M. Edwards l'a reçu de Pensylvanie, où il arrive au mois d'avril, se nourrit d'insectes, et passe l'été pour retourner aux approches de l'hiver dans les pays méridionaux du continent de l'Amérique. Il a le sommet de la tête blanc; les côtés noirs, avec deux petites bandes blanches; le dos et le croupion d'un blanc varié de grandes taches noires; la gorge noire aussi; la poitrine et le ventre blancs, avec quelques taches noires sur la poitrine et les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont noires, terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les plumes des ailes sont grises et bordées de blanc sur leur côté intérieur; les plumes de la queue sont noires et bordées de gris de fer; les latérales ont des taches blanches sur leur côté intérieur; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER A TÊTE ROUSSE.

Genre bec-fin, sous genre roitelet. (Cuvier.)

Cet oiseau a été envoyé de la Martinique à M. Aubry, curé de Saint-Louis. Il a la tête rousse; la partie supérieure du cou et tout le dessus

du corps d'un vert d'olive ; la gorge et la poitrine d'un jaune varié de taches longitudinales rousses ; le reste du dessous du corps d'un jaune clair sans taches ; les couvertures supérieures des ailes et les penes des ailes et de la queue sont brunes et bordées de vert d'olive ; les deux penes extérieures de chaque côté de la queue ont leur côté intérieur d'un jaune clair ; le bec est brun et les pieds sont gris.

Il nous paraît que l'oiseau indiqué par le P. Fenillée sous la dénomination de *chloris erythrachlorides*, est le même que celui-ci.

« Il a, selon cet auteur, le bec noir et pointu, avec un tant soit peu de bleu à la racine de la mandibule inférieure ; son œil est d'un beau noir luisant, et son couronnement, jusqu'à son parement, est couleur de feuille-morte ou roux jaune ; tout son parement est jaune moucheté, à la façon de nos grives de l'Europe, par de petites taches de même couleur que le couronnement ; tout son dos est verdâtre, mais son vol est noir, de même que son manteau ; les plumes qui les composent ont une bordure verte ; les jambes et le dessus de ses pieds sont gris, mais le dessous est tout à fait blanc mêlé d'un peu de jaune, et ses doigts sont armés de petits ongles noirs et fort pointus.

« Cet oiseau voltige incessamment, et il ne se repose que lorsqu'il mange ; son chant est fort petit, mais mélodieux. »

LE FIGUIER A POITRINE ROUGE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Edwards a donné le mâle et la femelle de cette espèce, qu'il dit avoir reçus de Pensylvanie, où ils ne l'ont que passer au commencement du printemps, pour aller séjourner plus au nord pendant l'été. Ils vivent d'insectes et d'araignées.

Cet oiseau a le sommet de la tête jaune, du blanc de chaque côté, et une petite bande noire au-dessous des yeux ; le dessus du cou et les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres ; les plumes du dessus du corps et les penes des ailes sont noires et bordées de vert d'olive ; le haut de la poitrine et les côtés du corps sont d'un rouge foncé ; la gorge et le ventre sont blanchâtres ; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches ; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de noir sur le derrière de la tête, ni de rouge sur la poitrine.

LE FIGUIER GRIS DE FER.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

C'est encore à M. Edwards qu'on doit la connaissance de cet oiseau. Il a donné les figures du mâle, de la femelle et du nid. On les trouve en Pensylvanie, où ils arrivent au mois de mars pour y passer l'été ; ils retournent ensuite dans les pays plus méridionaux.

Ce figuier a la tête et tout le dessus du corps gris de fer ; une bande noire de chaque côté de la tête au-dessus des yeux ; tout le dessous du corps est blanc ; les ailes sont brunes ; les deux penes extérieures de chaque côté de la queue sont blanches ; la troisième de chaque côté a une tache blanche vers son extrémité ; elle est dans le reste de sa longueur, ainsi que les autres penes de la queue, de la même couleur que le dessus du corps ; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point de bandes noires sur les côtés de la tête.

Ces oiseaux commencent en avril à construire leur nid avec la petite boue qui enveloppe les boutons des arbres, et avec le duvet des plantes; le dehors du nid est composé d'une mousse plate et grissâtre (*lichen*) qu'ils ramassent sur les rochers; entre la couche intérieure du duvet et la couche extérieure de mousse, se trouve une couche intermédiaire de crin de cheval. La forme de ce nid est à peu près celle d'un cylindre court, fermé par-dessous, et l'oiseau y entre par le dessus.

Il nous paraît qu'on doit rapporter à cette espèce l'oiseau que l'on a indiqué sous la dénomination de *figuier à tête noire de Cayenne*; car il ne diffère de l'oiseau mâle donné par Edwards qu'en ce qu'il a la tête, les plumes des ailes et celles du milieu de la queue d'un beau noir; ce qui ne nous paraît pas faire une différence assez grande pour ne pas les regarder comme deux variétés de la même espèce.

LE FIGUIER AUX AILES DORÉES.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Encore un figuier de passage en Pensylvanie, donné par Edwards. Il ne s'arrête que quelques jours dans cette contrée, où il arrive au mois d'avril; il va plus au nord, et revient passer l'hiver dans les climats méridionaux.

Il a la tête d'un beau jaune, et une grande tache de cette couleur d'or sur les couvertures supérieures des ailes; les côtés de la tête sont blancs, avec une large bande noire qui entoure les yeux; tout le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un cendré foncé; la gorge et la partie inférieure du cou sont noires; le reste du dessous du corps est blanc; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER COURONNÉ D'OR.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Nous adoptons cette dénomination, *couronné d'or*, qui a été donnée par Edwards à cet oiseau dans la description qu'il a faite du mâle et de la femelle. Ce sont des oiseaux de passage en Pensylvanie, où ils arrivent au printemps pour n'y séjourner que quelques jours, et passer de là plus au nord, où ils demeurent pendant l'été, d'où ils reviennent avant l'hiver pour regagner les pays chauds.

Ce figuier a sur le sommet de la tête une tache ronde d'une belle couleur d'or; les côtés de la tête, les ailes et la queue sont noirs; la partie supérieure du cou, le dos et la poitrine sont d'un bleu d'ardoise tacheté de noir; le croupion et les côtés du corps sont jaunes, avec quelques taches noires; tout le dessous du corps est blanchâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec et les pieds sont noirâtres.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est brune sur le dessus du corps, et qu'elle n'a point de noir sur les côtés de la tête ni sur la poitrine.

LE FIGUIER ORANGÉ.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Cette espèce est nouvelle et se trouve à la Guyane, d'où elle nous a été envoyée pour le Cabinet. L'oiseau a le sommet et les côtés de la tête, la

gorge, les côtés et le dessous du cou d'une belle couleur orangée, avec deux petites bandes brunes de chaque côté de la tête; tout le dessus du corps et les plumes des ailes sont d'un brun rougeâtre; les couvertures supérieures des ailes sont variées de noir et de blanc; la poitrine est jaunâtre aussi bien que le ventre; les plumes de la queue sont noires et bordées de jaunâtre; le bec est noir, et les pieds sont jaunes.

LE FIGUIER HUPPÉ.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Cette espèce se trouve à la Guyane, et n'a été indiquée par aucun naturaliste. Il paraît qu'elle est sédentaire dans cette contrée; car on y voit cet oiseau dans toutes les saisons. Il habite les lieux découverts, se nourrit d'insectes, et a les mêmes habitudes naturelles que les autres figuiers. Le dessous du corps dans cette espèce est d'un gris mêlé de blanchâtre; et le dessus d'un brun tracé de vert. Il se distingue des autres figuiers par sa huppe, qui est composée de petites plumes arrondies, à demi relevées, frangées de blanc, sur un fond brun noirâtre, et hérissées jusque sur l'œil et sur les racines du bec. Il a quatre pouces de longueur en y comprenant celle de la queue. Son bec et ses pieds sont d'un brun jaunâtre.

LE FIGUIER NOIR.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Une autre espèce qui se trouve également à Cayenne, mais qui y est plus rare, est le figuier noir, ainsi désigné parce que la tête et la gorge sont enveloppées d'un noir qui se prolonge sur le haut et les côtés du cou, et sur les ailes et le dos jusqu'à l'origine de la queue; ce même noir reparait en large bande à la pointe des plumes, qui sont d'un roux bai dans leur première moitié; un trait assez court de cette même couleur est tracé sur les six ou sept premières plumes de l'aile vers l'origine, et les côtés du cou et de la poitrine; le devant du corps est gris blanchâtre; le bec et les pieds sont d'un brun jaunâtre. Au reste, ce figuier est un des plus grands, car il a près de cinq pouces de longueur.

LE FIGUIER OLIVE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Encore un autre figuier qui se trouve à Cayenne assez communément, et qui y est sédentaire. Nous l'avons nommé *figuier olive*, parce que tout le dessus du corps et de la tête est de vert d'olive, sur un fond brun; cette même couleur olive perce encore dans le brun noirâtre des plumes des ailes et de la queue; la partie de la gorge et de la poitrine jusqu'au ventre est d'un jaune clair. C'est aussi un des plus grands figuiers, car il a près de cinq pouces de longueur.

LE FIGUIER PROTONOTAIRE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

On appelle ce figuier à la Louisiane *protonotaire*, et nous lui conservons ce nom pour le distinguer des autres. Il a la tête, la gorge, le cou, la poitrine et le ventre d'un beau jaune jonquille; le dos olivâtre; le

croupion cendré; les couvertures inférieures de la queue blanches; les plumes des ailes et de la queue noirâtres et cendrées; le bec et les pieds noirs.

Indépendamment de ces vingt-neuf espèces de figuiers qui sont toutes du nouveau continent, il paraît qu'il y en a encore cinq espèces ou variétés dans la seule contrée de la Louisiane, dont on peut voir les individus dans le cabinet de M. Mauduit, qui lui ont été apportés par M. Le Beau, médecin du Roi à la Louisiane.

LE FIGUIER A DEMI-COLLIER.

Genre bec fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Ce petit oiseau est d'un cendré très-clair sous la gorge et tout le dessous du corps, avec un demi-collier jaunâtre sur la partie inférieure du cou. Il a le dessus de la tête olivâtre tirant au jaune; une bande cendrée derrière les yeux; les couvertures supérieures des ailes sont brunes, bordées de jaune; les grandes plumes des ailes sont brunes, bordées de blanchâtre, et les plumes moyennes sont également brunes, mais bordées d'olivâtre et terminées de blanc; le ventre a une teinte de jaunâtre; les plumes de la queue sont cendrées; les deux intermédiaires sans aucun blanc; les quatre latérales de chaque côté bordées de blanc sur leur côté intérieur; toutes dix sont pointues par le bout; le bec est noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous. L'oiseau a quatre pouces et demi de longueur; la queue, vingt et une lignes; elle dépasse les ailes d'environ dix lignes. Les pieds sont noirâtres.

LE FIGUIER A GORGE JAUNE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Cette trente et unième espèce est un figuier dont la gorge, le cou, le haut de la poitrine sont jaunes; seulement le haut de la poitrine est un peu plus rembruni, et le reste du dessous du corps est roussâtre tirant au jaune sur les couvertures inférieures de la queue. Il a la tête et le dessus du corps d'un olivâtre brun; les petites couvertures inférieures des ailes sont d'un jaune varié de brun, ce qui forme une bordure jaune assez apparente; les plumes des ailes sont brunes; les moyennes sont bordées d'olivâtre, et les grandes d'un gris clair, qui, s'éclaircissant de plus en plus, devient blanc sur la première plume; celles de la queue sont brunes bordées d'olivâtre; le bec est brun en dessus, et d'un brun plus clair en dessous; les pieds sont d'un brun jaunâtre.

LE FIGUIER BRUN OLIVE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Ce figuier a le dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun tirant à l'olivâtre; les couvertures supérieures de la queue, couleur d'olive; la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs sont blanchâtres et variés de traits gris; le ventre est blanc jaunâtre; les couvertures inférieures de la queue sont tout à fait jaunes; les couvertures supérieures des ailes et leurs plumes moyennes sont brunes, bordées d'un brun plus clair et terminées de blanchâtre; les grandes plumes des ailes sont brunes bordées de gris clair; les plumes de la queue sont aussi brunes, bordées de gris clair, avec une teinte de jaune sur les intermédiaires; les deux

latérales de chaque côté ont une tache blanche à l'extrémité de leur côté intérieur, et la première de chaque côté est bordée de blanc; le bec est brun en dessus et d'un brun plus clair en dessous; les pieds sont bruns.

LE FIGUIER GRASSET.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Cet oiseau a le dessus de la tête et du corps d'un gris foncé verdâtre, ou d'un gros vert d'olive, avec une tache jaune sur la tête et des traits noirs sur le corps; le croupion est jaune; la gorge et le dessous du cou sont d'une couleur roussâtre, à travers de laquelle perce le cendré foncé du fond des plumes; le reste du dessous du corps est blanchâtre; les grandes plumes des ailes sont brunes, bordées extérieurement de gris et intérieurement de blanchâtre; les plumes moyennes sont noirâtres, bordées extérieurement et terminées de gris; les plumes de la queue sont noires bordées de gris; les quatre plumes latérales ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER CENDRÉ A GORGE CENDRÉE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Ce figuier a la tête et le dessus du corps cendrés; la gorge et tout le dessous du corps d'un cendré plus clair; les plumes des ailes sont cendrées, bordées de blanchâtre; les plumes de la queue sont noires: la première de chaque côté est presque toute blanche; la seconde plume est moitié blanche du côté de l'extrémité; la troisième est seulement terminée de blanc; le bec est noir en dessus et gris en dessous.

Ces figuiers s'appellent *grassets* à la Louisiane, parce qu'ils sont en effet fort gras. Ils se perchent sur les tulipiers, et particulièrement sur le magnolia, qui est une espèce de tulipier toujours vert.

LE GRAND FIGUIER DE LA JAMAÏQUE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

M. Edwards est le premier qui ait décrit cet oiseau sous le nom de *rossignol d'Amérique*; mais ce n'est point un rossignol, et il a tous les caractères des figuiers avec lesquels M. Brisson a eu raison de le ranger. La partie supérieure du bec est noirâtre; l'inférieure, couleur de chair; le dessus du dos, de la tête et des ailes est d'un brun obscurément teint de verdâtre; les bords des plumes sont d'un jaune verdâtre plus clair; une couleur orangée règne au-dessous du corps, de la gorge à la queue; les couvertures inférieures de l'aile, et toutes celles de la queue, ainsi que les barbes inférieures de ces plumes, sont de la même couleur. De l'angle du bec un trait noir passe par l'œil, un autre s'étend dessous; entre deux, et au-dessous l'orangé forme deux bandes; les pieds et les doigts sont noirâtres. L'oiseau est à peu près grand comme le rouge-gorge et un peu moins gros. M. Edwards remarque qu'il a beaucoup de rapport avec celui que Sloane, dans son Histoire naturelle de la Jamaïque (tome II, pag. 299), appelle *Icterus minor, nidum suspendens*.

Nous ne pouvons nous dispenser de parler ici de trois oiseaux que nos nomenclateurs ont confondus avec les figuiers, et qui certainement ne sont pas de ce genre.

Ces oiseaux sont : 1° le grand figuier de la Jamaïque, donné par

M. Brisson dans son Supplément, page 101. Il diffère absolument des figuiers par le bec.

2° Le *figuier de Pensylvanie* (idem, page 202), qui diffère aussi des figuiers par le bec, et paraît être du même genre que le précédent.

3° Le *grand figuier de Madagascar* (Ornithologie du même auteur, tome III, page 482), qui a plutôt le bec d'un merle que celui d'un figuier.

LES DEMI-FINS.

Il ne faut que comparer les oiseaux des deux continents, pour s'apercevoir que les espèces qui ont le bec fort et vivent de grains sont aussi nombreuses dans l'ancien qu'elles le sont peu dans le nouveau, et qu'au contraire les espèces qui ont le bec faible et vivent d'insectes sont beaucoup plus nombreuses dans le nouveau continent que dans l'ancien; en quoi l'on ne peut s'empêcher de reconnaître l'influence de l'homme sur la nature; car c'est l'homme qui a créé le blé et les autres grains qui font sa nourriture; et ce sont ces mêmes grains qui ont visiblement multiplié les espèces d'oiseaux granivores, puisque ces espèces ne se trouvent en nombre que dans les pays cultivés, tandis que dans les vastes déserts de l'Amérique, dans ses grandes forêts, dans ses savanes immenses, où la nature brute, par cela même qu'elle est indépendante de l'homme, ne produit rien qui ressemble à nos grains, mais seulement des fruits, de petites semences et une énorme quantité d'insectes, les espèces d'oiseaux insectivores et à bec faible se sont multipliées en raison de l'abondance de la nourriture qui leur convenait : mais dans le passage des oiseaux à bec fort aux oiseaux à bec faible, la nature, comme dans tous ses autres ouvrages, procède par gradations insensibles; elle tend à rapprocher les extrêmes par l'artifice admirable de ses nuances, de ses demi-teintes qui déroutent si souvent les divisions tranchées de nos méthodes. La classe de demi-fins est une de ces nuances; c'est la classe intermédiaire entre les oiseaux à bec fort et ceux à bec fin. Cette classe existe de temps immémorial dans la nature, quoiqu'elle n'ait point encore été admise par aucun méthodiste * : elle comprend, parmi les oiseaux du Nouveau-Monde, ceux qui ont le bec plus fort que les pipits, mais moins que les tangaras; et parmi les oiseaux de l'ancien continent, ceux qui ont le bec plus fort que les fauvettes, mais moins que la linotte. On pourrait donc y rapporter non-seulement la calandre et quelques alouettes, mais plusieurs espèces qui n'ont été rangées dans d'autres classes que parce que celle-ci n'existait pas encore. Enfin les mésanges feront la nuance entre ces demi-fins et les becs faibles, parce que bien qu'elles aient le bec fin, et par conséquent faible en apparence, cependant on jugera qu'elles l'ont assez gros si on le compare à sa très-petite longueur, et parce

* Lorsque l'on commençait d'imprimer cet article, je me suis aperçu que M. Edwards, dans son catalogue d'oiseaux, etc., qui est à la fin du septième volume, a rangé parmi ceux qui ont des becs d'une épaisseur moyenne les oiseaux suivants :

- 1° Son oiseau écarlate, qui est notre scarlatte.
- 2° Son oiseau rouge d'été, qui est notre preneur de mouches rouge.
- 3° Son manakin au visage blanc, qui est notre demi-fin à huppe et gorge blanches.
- 4° Son moineau de buisson d'Amérique, qui est notre habit uni.
- 5° Son rouge-queue des Indes, qui est notre petit noir aurore.
- 6° Sa moucherolle olive, qui est notre gobe-mouches olive.
- 7° Son mangeur de vers, auquel nous avons conservé ce nom.

qu'elles l'ont en effet assez fort pour casser des noyaux et percer le crâne d'un oiseau plus gros qu'elles, comme on le verra dans leur histoire.

LE DEMI-FIN MANGEUR DE VERS.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Cet oiseau est tout différent d'un autre mangeur de vers dont parle M. Sloane, et qui est non-seulement d'un autre climat, mais encore d'une nature différente. Celui-ci a le bec assez pointu, brun dessus, couleur de chair dessous; la tête orangée, et de chaque côté deux bandes noires, dont l'une passe sur l'œil même, l'autre au-dessus, et qui sont séparées par une bande jaunâtre, au delà de laquelle elles vont se réunir près de l'occiput; la gorge et la poitrine aussi d'une couleur orangée, mais qui s'affaiblit en s'éloignant des parties antérieures, et n'est plus que blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue; le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue d'un vert olivâtre foncé; les couvertures inférieures des ailes d'un blanc jaunâtre; les pieds couleur de chair.

Cet oiseau se trouve dans la Pensylvanie; il y est connu pour oiseau de passage, ainsi que toutes les espèces à bec fin et quelques espèces à bec fort. Il arrive dans cette province au mois de juillet, et prend sa route vers le Nord; mais on ne le voit point reparaitre l'automne en Pensylvanie, non plus que tous les autres oiseaux qui passent au printemps dans la même contrée. Il faut, dit M. Edwards, qu'ils repassent vers le Sud par un autre chemin derrière les montagnes. Sans doute que dans cet autre chemin ils trouvent en abondance les vers et les insectes qui leur servent de nourriture.

Le mangeur de vers est un peu plus gros que la fauvette à tête noire.

LE DEMI-FIN NOIR ET BLEU.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

M. Kœlreuter, qui a le premier décrit cet oiseau, le donne comme une espèce fort rare venant des Indes. Il nous apprend qu'il a le bec plus long et plus menu que les pinsons, et par conséquent il doit se rapporter à la classe des demi-fins.

A l'exception du bec qui est brun, et des pieds qui sont bruns aussi, mais d'une teinte moins foncée, cet oiseau n'a que du noir et du bleu dans son plumage; le noir règne sur la gorge, la base de l'aile et la partie antérieure du dos, où il forme un demi-cercle dont la convexité est tournée du côté de la queue; il y a outre cela un trait noir qui va de chaque narine à l'œil du même côté; les plumes des ailes sont noirâtres bordées de bleu, et ce bord est plus large dans les moyennes: tout le reste du plumage est bleu changeant, avec des reflets de couleur cuivreuse.

La grosseur de ce demi-fin est à peu près celle de la grande linotte; son bec à cinq lignes et demie de long, et sa queue est composée de douze plumes égales.

LE DEMI-FIN NOIR ET ROUX.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

M. Commerson a vu cet oiseau à Buenos-Ayres. Il a tout le dessus de la tête et du corps, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue,

d'un noir décidé; la gorge, le devant du cou et les flancs d'une couleur de rouille; on voit du blanc entre le front et les yeux, à la naissance de la gorge, au milieu du ventre, à la base des ailes et à l'extrémité des plumes extérieures de la queue; le bec est noirâtre; les narines sont très-près de sa base, à demi recouvertes par les petites plumes; l'iris marron; la pupille d'un bleu noirâtre; la langue triangulaire, non divisée par le bout; enfin l'ongle postérieur le plus fort de tous.

M. Commerson, déterminé sans doute par la forme du bec qui est un peu effilé, marque la place de cet oiseau entre les pinsons et les oiseaux à bec fin; et c'est par cette raison que je l'ai rangé avec les demi-fins, le nom de pinson pouvant lui convenir, suivant M. Commerson lui-même, qui cependant le lui a donné faute d'autre. Il est à peu près de la grosseur de la linotte.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq lignes; queue, vingt-six lignes; elle est composée de douze plumes, et dépasse les ailes de vingt lignes; les ailes ont seize à dix-sept plumes.

LE BIMBELÉ OU LA FAUSSE LINOTTE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Je dois la connaissance de cet oiseau de Saint-Domingue à M. le chevalier Lefebvre Deshayes, qui a non-seulement un goût éclairé, mais un zèle très-vif pour l'histoire naturelle, et qui joint à l'art d'observer le talent de dessiner et même de peindre les objets. M. le chevalier Deshayes m'a envoyé, entre autres dessins coloriés, celui du bimbelé, ainsi nommé par les Nègres, qui, lui trouvant quelques rapports avec un oiseau de leur pays, lui en ont donné le nom. Mais il est probable que ce nom n'est pas mieux appliqué à l'oiseau dont il est ici question, que celui de fausse linotte; il ne ressemble en effet à notre linotte ni par le chant ni par le plumage, ni par la forme du bec. Je lui conserve cependant et l'un et l'autre nom, parce que ce sont les seuls sous lesquels il soit connu dans son pays.

Son chant n'est ni varié ni brillant; il ne roule que sur quatre ou cinq notes: malgré cela on se plaît à l'entendre, parce que les tons en sont pleins, doux et moelleux.

Il vit de fruits et de petites graines; il se tient assez volontiers sur les palmiers, et fait son nid dans l'espèce de ruche que les oiseaux palmistes et autres forment sur ces arbres, à l'endroit d'où sort le pédicule qui soutient la grappe. La femelle ne pond que deux ou trois œufs, et c'est peut-être une des causes pourquoi les bimbelés sont si rares.

Leur plumage est encore moins brillant que leur chant: ils ont la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre d'un blanc sale teinté de jaune; les jambes, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un jaune faible; les flancs d'un gris foncé; toute la partie supérieure d'un brun plus foncé sur la tête, plus clair sur le dos; le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un vert olivâtre; les plumes et couvertures supérieures des ailes, et les plumes de la queue brunes, bordées extérieurement d'une couleur plus claire; les deux paires les plus extérieures des plumes de la queue, bordées intérieurement d'une large bande de blanc pur vers leur extrémité; la face inférieure de toutes ces plumes d'un gris ardoise; l'iris d'un brun clair.

Le bimbelé pèse un peu moins de deux gros et demi.

Longueur totale, cinq pouces; bec, sept lignes, très-pointu; narines fort oblongues, surmontées d'une protubérance; vol, sept pouces; dix-huit pennes à chaque aile; queue, environ dix-huit lignes, composée de douze pennes à peu près égales : elle dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE BANANISTE.

Nous avons vu parmi les pinsons un oiseau de la Jamaïque appelé *bonana*, qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci. Le bananiste est beaucoup plus petit; son plumage est différent; et quoiqu'il se plaise sur le même arbre appelé *bonana* ou *bananier*, il a probablement aussi des mœurs différentes : c'est ce qu'on pourrait décider, si celles du *bonana* de M. Sloane étaient aussi bien connues que celles de l'oiseau dont il est question dans cet article, et dont M. le chevalier Lefebvre Deshayes nous a envoyé la description, la figure coloriée et tout ce que nous en dirons. Il se trouve à Saint-Domingue; les Nègres assurent qu'il suspend son nid à des lianes. On le voit souvent sur les bananiers, mais la banane n'est point sa seule nourriture, et plusieurs autres oiseaux s'en nourrissent comme lui; en sorte que le nom de bananiste, il faut l'avouer, ne le caractérise pas suffisamment; mais j'ai cru devoir lui conserver ce nom, sous lequel il est connu généralement à Saint-Domingue.

Le bananiste a le bec un peu courbé, fort pointu et d'une grosseur moyenne, comme sont les becs des demi-fins. Outre les bananes, il se nourrit d'oranges, de cirouelles, d'avocats et même de papayes; on n'est pas bien sûr s'il mange aussi des graines ou des insectes; tout ce qu'on sait, c'est qu'il ne s'est trouvé nul vestige d'insectes ni de graines dans l'estomac de celui qu'on a ouvert. Il se tient dans les bananeries, dans les terrains en friche et convertis de halliers; il vole par sauts et par bonds; son vol est rapide et accompagné d'un petit bruit : son ramage est peu varié; c'est, pour ainsi dire, une continuité de cadences plus ou moins appuyées sur le même ton.

Quoique le bananiste vole bien, M. le chevalier Deshayes le trouve trop délicat et trop faible pour soutenir les grands voyages, et pour supporter la température des pays septentrionaux; d'où il conclut que c'est un oiseau indigène du nouveau continent. Il a le dessus du corps d'un gris foncé presque noirâtre, qui approche du brun sur la queue et les couvertures des ailes; les pennes de la queue moins foncées que celles des ailes, et terminées de blanc; les ailes marquées dans leur milieu d'une tache blanche; des espèces de sourcils blancs; les yeux sur une bande noire qui part du bec et va se perdre dans la couleur sombre de l'occiput; la gorge gris cendré; la poitrine, le ventre et le croupion d'un jaune tendre; les flancs, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue, variés de jaune clair et de gris; quelques-unes des couvertures supérieures blanches et se relevant sur la queue; la partie antérieure des épaules d'un beau jaune; le bec noir; les pieds gris ardoisé.

Longueur totale, trois pouces huit lignes; bec, quatre lignes; narines larges, de la forme d'un croissant renversé, surmontées d'une protubérance de même forme, mais en sens contraire; langue pointue; tarse, sept lignes; vol, six pouces; ailes composées de dix-sept pennes; queue, quatorze à quinze lignes : elle dépasse les ailes d'environ sept à huit lignes.

LE DEMI-FIN A HUPPE ET GORGE BLANCHES.

Tout ce que M. Edwards nous apprend de cet oiseau qu'il a dessiné et fait connaître le premier, c'est qu'il est originaire de l'Amérique méridionale et des îles adjacentes, telles que celle de Cayenne. Sa huppe est composée de plumes blanches, longues, étroites et pointues, qui sont couchées sur la tête dans l'état de repos, et que l'oiseau relève lorsqu'il est agité de quelque passion. Il a la gorge blanche, bordée d'une zone noire qui va d'un œil à l'autre; le derrière de la tête, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le croupion, les plumes de la queue, leurs couvertures tant inférieures que supérieures, et les couvertures inférieures des ailes, d'un orangé plus ou moins éclatant; le haut du dos, le bas du cou joignant les plumes des ailes, leurs couvertures supérieures et les jambes, d'un cendré foncé tirant au bleu plus ou moins; le bec noir, droit, assez pointu et d'une grosseur moyenne; les pieds d'un jaune orangé.

Longueur totale, cinq pouces et un quart; bec, huit à neuf lignes; tarse, dix lignes; le doigt extérieur adhérent dans presque toute sa longueur au doigt du milieu; la queue composée de douze plumes; elle dépasse les ailes de huit à dix lignes.

L'HABIT-UNI.

Genre bec-fin, sous-genre roitelé. (Cuvier.)

M. Edwards se plaint en quelque sorte de ce que le plumage de cet oiseau est trop simple, trop monotone, et n'a aucun accident par lequel on puisse le caractériser : je le caractérise ici par cette simplicité même. Il a une espèce de capuchon cendré tirant un peu sur le vert, lequel couvre la tête et le cou, tout le dessus du corps, compris les ailes et la queue, d'un brun roussâtre; les plumes cendrées en dessous; le bec noir et les pieds bruns.

Cet oiseau est de la grosseur de la fauvette de haïc; mais il n'est pas de la même espèce, quoique M. Edwards lui en ait donné le nom, car il avoue expressément qu'il a le bec plus épais et plus fort que cette fauvette. On le trouve à la Jamaïque.

LES PITPITS.

Quoique ces oiseaux ressemblent beaucoup aux figuiers, et qu'ils se trouvent ensemble dans le nouveau continent, ils diffèrent néanmoins assez les uns des autres pour qu'on puisse en former deux genres distincts et séparés. La plupart des figuiers sont voyageurs : tous les pitpits sont sédentaires dans les climats les plus chauds de l'Amérique. Ils demeurent dans les bois et se perchent sur les grands arbres, au lieu que les figuiers ne fréquentent guère que les lieux découverts, et se tiennent sur les buissons ou sur les arbres de moyenne hauteur. Les pitpits ont aussi les mœurs plus sociales que les figuiers; ils vont par grandes troupes et ils se mêlent plus familièrement avec de petits oiseaux d'espèces étrangères : ils sont aussi plus gais et plus vifs et toujours sautillants; mais

indépendamment de cette diversité dans les habitudes naturelles, il y a aussi des différences dans la conformation; les pitpits ont le bec plus gros et moins effilé que les figuiers, et c'est par cette raison que nous avons placé les oiseaux à bec demi-fin entre eux et les figuiers, desquels ils diffèrent encore en ce qu'ils ont la queue coupée carrément, tandis que tous les figuiers l'ont un peu fourchue. Ces deux caractères du bec et de la queue sont assez marqués pour qu'on doive séparer ces oiseaux en deux genres.

Nous connaissons cinq espèces dans celui des pitpits, et toutes cinq se trouvent à la Guyane et au Brésil, et sont à peu près de la même grandeur.

LE PITPIT VERT.

Les pitpits sont en général à peu près de la grandeur des figuiers, mais un peu plus gros : ils ont quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur. Celui-ci, que nous appelons le *pitpit vert*, n'a que la tête et les petites couvertures supérieures des ailes d'un beau bleu, et la gorge d'un gris bleuâtre; mais tout le reste du corps et les grandes couvertures supérieures des ailes sont d'un vert brillant; les plumes des ailes sont brunes et bordées extérieurement de vert; celles de la queue sont d'un vert plus obscur; le bec est brun et les pieds sont gris. On le trouve assez communément à Cayenne.

LE PITPIT BLEU.

Genre cassique, sous-genre pitpit. (CUVIER.)

Le pitpit bleu est aussi commun à la Guyane que le pitpit vert. Il est à peu près de la même grosseur; cependant il forme une espèce séparée qui a même des variétés. Il a le front, les côtés de la tête, la partie antérieure du dos, les ailes et la queue d'un beau noir; le reste du plumage est d'un beau bleu; le bec est noirâtre et les pieds sont gris.

Variétés du pitpit bleu.

Une première variété du pitpit bleu est l'oiseau qu'Edwards a donné sous le nom de *manakin bleu*, car il ne diffère du pitpit bleu qu'en ce qu'il a la gorge noire, et que le front, ainsi que les côtés de la tête, sont bleus comme le reste du corps.

Une seconde variété de cette même espèce est l'oiseau qui est représenté dans les planches enluminées, n° 669, *fig. 1*, édition in-4°, sous la dénomination de *pitpit de Cayenne*, qui ne diffère du pitpit bleu qu'en ce qu'il n'a pas de noir sur le front ni sur les côtés de la tête.

Nous sommes obligés de remarquer que M. Brisson a regardé l'oiseau du Mexique, donné par Fernandès sous le nom d'*elototoll*, comme un pitpit bleu : mais nous ne voyons pas sur quoi il a pu fonder cette opinion; car Fernandès est le seul qui ait vu cet oiseau, et voici tout ce qu'il en a dit :

« L'*elototoll* est à peine de la grandeur du chardonneret : il est blanc ou bleuâtre, et sa queue est noire; il habite les montagnes de Tetzcocono; sa chair n'est pas mauvaise à manger; il n'a point de chant, et c'est par cette raison qu'on ne l'éleve pas dans les maisons. »

On voit bien que par une pareille indication, il n'y a pas plus de raison de dire que cet oiseau du Mexique est un pitpit qu'un oiseau d'un autre genre.

LE PITPIT VARIÉ.

Genre *tangara*, sous-genre *tangara* proprement dit. (CUVIER.)

Cet oiseau se trouve à Surinam et à Cayenne. Il a le front de couleur d'aigle-marine; le dessus de la tête et du cou et le dos d'un beau noir; le croupion vert doré; la gorge d'un bleu violet; la partie inférieure du cou et la poitrine variées de violet et de brun; le reste du dessous du corps est roux; les couvertures supérieures de la queue, et les petites couvertures du dessus des ailes sont bleues; les grandes couvertures et les penes des ailes et celles de la queue sont noires, bordées de bleu; la mandibule supérieure du bec est brune; l'inférieure est blanchâtre; les pieds sont cendrés.

LE PITPIT A COIFFE BLEUE.

Genre *cassique*, sous-genre *pitpit*. (CUVIER.)

Cette espèce est nouvelle et se trouve comme les autres à Cayenne. Nous l'appelons *pitpit à coiffe bleue*, parce qu'il a une espèce de coiffe ou de cape d'un beau bleu brillant et foncé, qui prend au front, passe sur les yeux et s'étend jusqu'au milieu du dos; il y a seulement sur le sommet de la tête une tache bleue longitudinale: il est remarquable par une raie blanche qui commence au milieu de la poitrine et va en s'élargissant jusque dessous la queue; le reste du dessous du corps est bleu; le bec et les pieds sont noirs.

LE GUIRA-BERABA.

Genre *cassique*, sous-genre *pitpit*. (CUVIER.)

Cet oiseau, donné par Maregrave, me paraît être du genre des pitpits, quoique sa description ne soit pas assez complète pour que nous puissions assurer que ce n'est pas un figuier. Il est grand comme le char-donneret; ce qui excède la taille ordinaire des figuiers et même un peu celle des pitpits, qui communément sont plus gros que les figuiers. Il a le dessus de la tête, le cou, le dos, les ailes et la queue d'un vert clair; la gorge noire; le reste du dessous du corps et le croupion d'un jaune doré; quelques penes des ailes sont brunes à leur extrémité; le bec est droit, aigu et jaune avec un peu de noir sur la mandibule supérieure; les pieds sont bruns.

Nous observerons que M. Brisson a confondu cet oiseau avec celui que Pison a donné sous le nom de *guira perea*, quoique ce soient certainement deux oiseaux différents: car le *guira perea* de Pison a le plumage entièrement de couleur d'or, à l'exception des ailes et de la queue qui sont d'un vert clair; et il est de plus tacheté comme l'étourneau sur la poitrine et le ventre. Il n'y a qu'à comparer ces deux descriptions pour voir évidemment que le *guira perea* de Pison n'est pas le même oiseau que le *guira beraba* de Maregrave, et qu'ils ont seulement le même nom *guira*, mais avec des épithètes différentes, ce qui prouve encore qu'ils ne sont pas de la même espèce.

LE POUILLOT OU LE CHANTRE.

(LE BEC-FIN POUILLOT OU LA FAUVETTE POUILLOT A VENTRE JAUNE.)

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Nos trois plus petits oiseaux d'Europe sont le roitelet, le troglodyte et le pouillot. Ce dernier, sans avoir le corps plus gros que les deux autres, l'a seulement un peu plus allongé ; c'est la tournure, la taille et la figure d'un petit figuier : car le pouillot paraît appartenir à ce genre déjà si nombreux ; et s'il ne valait pas infiniment mieux donner à chaque espèce son nom propre, dès qu'elle est bien connue, que de la confondre dans les appellations génériques, on pourrait nommer le pouillot *petit figuier d'Europe* ; et je suis surpris que quelque nomenclateur ne s'en soit point avisé. Au reste, le nom de *pouillot*, comme celui de *poul* donné au roitelet, paraît venir de *pullus*, *pusillus*, et désigne également un oiseau très-petit.

Le pouillot vit de mouches et d'autres petits insectes ; il a le bec grêle, effilé, d'un brun luisant en dehors, jaune en dedans et sur les bords. Son plumage n'a d'autres couleurs que deux teintes faibles de gris verdâtre et de blanc jaunâtre : la première s'étend sur le dos et la tête ; une ligne jaunâtre, prise de l'angle du bec, passe près de l'œil et s'étend sur la tempe ; les plumes de l'aile, d'un gris assez sombre, ont, comme celles de la queue, leur bord extérieur frangé de jaune verdâtre ; la gorge est jaunâtre, et il y a une tache de la même couleur sur chaque côté de la poitrine, au pli de l'aile ; le ventre et l'estomac ont du blanc plus ou moins lavé de jaune faible, suivant que l'oiseau est plus ou moins âgé, ou selon la différence du sexe : car la femelle a toutes les couleurs plus pâles que le mâle. En général, le plumage du pouillot ressemble à celui du roitelet, qui seulement a de plus une tache blanche dans l'aile et une huppe jaune.

Le pouillot habite les bois pendant l'été. Il fait son nid dans le fort des buissons ou dans une touffe d'herbes épaisses ; il le construit avec autant de soin qu'il le cache ; il emploie de la mousse en dehors, et de la laine et du crin en dedans : le tout est bien tissu, bien recouvert, et ce nid a la forme d'une boule, comme ceux du troglodyte, du roitelet et de la petite mésange à longue queue. Il semble que cette structure de nid ait été suggérée par la voix de la nature à ces quatre espèces de très-petits oiseaux, dont la chaleur ne suffirait pas si elle n'était retenue et concentrée pour le succès de l'incubation ; et ceci prouve encore que tous les animaux ont peut-être plus de génie pour la propagation de leur espèce que d'instinct pour leur propre conservation. La femelle du pouillot pond ordinairement quatre ou cinq œufs d'un blanc terne, piqueté de rougeâtre, et quelquefois six ou sept. Les petits restent dans le nid jusqu'à ce qu'ils puissent voler aisément.

En automne, le pouillot quitte les bois, et vient chanter dans nos jardins et nos vergers. Sa voix dans cette saison s'exprime par *tuit, tuit*, et ce son presque articulé est le nom qu'on lui donne dans quelques provinces, comme en Lorraine, où nous ne retrouvons pas la trace du nom *chofti* qu'on y donnait à cet oiseau du temps de Belon, et qui, selon lui, signifie *chanteur* ou *chantre*, autre dénomination de cet oiseau, relative à la diversité et à la continuité de son ramage, qui dure tout le printemps et tout l'été. Ce chant a trois ou quatre variations, la plupart

modulées : c'est d'abord un petit gloussement ou grognement entrecoupé, puis une suite de sons argentins détachés, semblables au tintement réitéré d'écus qui tomberaient successivement l'un sur l'autre; et c'est apparemment ce son que Willughby et Albin comparèrent à la *strideur* des sauterelles. Après ces deux efforts de voix très-différents l'un de l'autre, l'oiseau fait entendre un chant plein; c'est un ramage fort doux, fort agréable et bien soutenu, qui dure pendant le printemps et l'été; mais en automne, dès le mois d'août, le petit silllement *tuit, tuit*, succède à ce ramage, et cette dernière variation de la voix se fait à peu près de même dans le rouge-queue et dans le rossignol.

Dans le pouillot, le mouvement est encore plus continu que la voix; car il ne cesse de voltiger vivement de branche en branche : il part de celle où il se trouve pour attraper une mouche, revient, repart en furetant sans cesse dessus et dessous les feuilles pour chercher des insectes; ce qui lui a fait donner, dans quelques-unes de nos provinces, les noms de *frétillet*, *fénerotet*. Il a un petit balancement de queue de haut en bas, mais lent et mesuré.

Ces oiseaux arrivent en avril, souvent avant le développement des feuilles. Ils sont en troupes de quinze ou vingt pendant le voyage; mais au moment de leur arrivée, ils se séparent et s'apparient, et, lorsque malheureusement il survient des frimas dans ces premiers temps de leur retour, ils sont saisis du froid et tombent morts sur les chemins.

Cette petite et faible espèce ne laisse pas d'être très-répandue; elle s'est portée jusqu'en Suède, où Linnaeus dit qu'elle habite dans les saussaies. On la connaît dans toutes nos provinces : en Bourgogne sous le nom de *fénerotet*; en Champagne sous celui de *frétillet*; en Provence sous celui de *ffifi*. On le trouve aussi en Italie, et les Grecs semblent l'avoir connu sous le nom de *oestros* (asilus) : il y a même quelque apparence que le *petit roitelet vert non huppé* de Bengale, donné par Edwards, n'est qu'une variété de notre pouillot d'Europe.

LE GRAND POUILLOT.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

Nous connaissons un autre pouillot, moins petit d'un quart que celui dont nous venons de donner la description, et qui en diffère aussi par les couleurs. Il a la gorge blanche, et le trait blanchâtre sur l'œil; une teinte roussâtre sur un fond blanchâtre couvre la poitrine et le ventre, la même teinte forme une large frange sur les couvertures et les penes de l'aile, dont le fond est de couleur noirâtre; un mélange de ces deux couleurs se montre sur le dos et la tête. Du reste, ce pouillot est de la même forme que le petit pouillot commun. On le trouve en Lorraine, d'où il nous a été envoyé; mais comme nous ne savons rien de ses habitudes naturelles, nous ne pouvons prononcer sur l'identité de ces deux espèces.

A l'égard du *grand pouillot* que M. Brisson, d'après Willughby, donne comme une variété de l'espèce du pouillot commun, et qui a le double de grandeur, il est difficile, si cela n'est pas exagéré, d'imaginer qu'un oiseau qui a le double de grandeur, soit de la même espèce. Nous croyons plutôt que Willughby aura pris pour un pouillot la fauvette de roseaux qui lui ressemble assez, et qui est effectivement une fois plus grosse que le pouillot commun.

LE TROGLODYTE, VULGAIREMENT ET IMPROPREMENT LE ROITELET.

(LE TROGLODYTE ORDINAIRE.)

Genre bec-fin, sous-genre troglodyte (Cuvier.)

Dans le choix des dénominations, celle qui peint ou qui caractérise l'objet doit toujours être préférée : tel est le nom de *troglo-dy-te*, qui signifie habitant des antres et des cavernes, que les anciens avaient donné à ce petit oiseau, et que nous lui rendons aujourd'hui; car c'est par erreur que les modernes l'ont appelé roitelet. Cette méprise vient de ce que le véritable roitelet, que nous appelons tout aussi improprement *poul* ou *souci-huppé*, est aussi petit que le troglodyte. Celui-ci paraît en hiver autour de nos habitations; on le voit sortir du fort des buissons ou des branchages épais pour entrer dans les petites cavernes que lui forment les trous des murs. C'est par cette habitude naturelle qu'Aristote le désigne, donnant ailleurs sous des traits qu'on ne peut méconnaître, et sous son propre nom, le véritable roitelet, auquel la huppe ou couronne d'or, et sa petite taille, ont, par analogie, fait donner le nom de petit-roi ou roitelet. Or, notre troglodyte en est si différent, par la figure autant que par les mœurs, qu'on n'aurait jamais dû lui appliquer ce même nom. Néanmoins l'erreur est ancienne, et peut-être du temps même d'Aristote. Gessner l'a reconnue; mais malgré son autorité, soutenue de celles d'Aldrovande et de Willughby, qui, comme lui, distingue clairement ces oiseaux, la confusion a duré parmi les autres naturalistes, et l'on a indistinctement appelé du nom de roitelet ces deux espèces, quoique très-différentes et très-éloignées.

Le troglodyte est donc ce très-petit oiseau qu'on voit paraître dans les villages et près des villes à l'arrivée de l'hiver, et jusque dans la saison la plus rigoureuse, exprimant d'une voix claire un petit ramage gai, particulièrement vers le soir; se montrant un instant sur le haut des piles de bois, sur les tas de fagots où il rentre le moment d'après, ou bien sur l'avance d'un toit, où il ne reste qu'un instant, et se dérobe vite sous la couverture ou dans un trou de muraille. Quand il en sort, il sautille sur les branchages entassés, sa petite queue toujours relevée. Il n'a qu'un vol court et tournoyant, et ses ailes battent d'un mouvement si vif, que les vibrations en échappent à l'œil. C'est de cette habitude naturelle que les Grecs le nommaient aussi *trochilos*, *sabot*, *toupie*; et cette dénomination est non-seulement analogue à son vol, mais aussi à la forme de son corps accourci et ramassé.

Le troglodyte n'a que trois pouces neuf lignes de longueur, et cinq pouces et demi de vol; son bec a six lignes, et les pieds sont hauts de huit; tout son plumage est coupé transversalement par petites zones ondulées de brun foncé et de noirâtre, sur le corps et les ailes, sur la tête et même sur la queue; le dessous du corps est mêlé de blanchâtre et de gris. C'est en raccourci, et pour ainsi dire en miniature, le plumage de la bécasse. Il pèse à peine le quart d'une once.

Ce très-petit oiseau est presque le seul qui reste dans nos contrées jusqu'au fort de l'hiver; il est le seul qui conserve sa gaieté dans cette triste saison; on le voit toujours vif et joyeux, et comme dit Belon, avec une expression dont notre langue a perdu l'énergie, *allègre et vioge*. Son chant, haut et clair, est composé de notes brèves et rapides, *sùliriti*,

sidirti; il est coupé par reprises de cinq ou six secondes. C'est la seule voix légère et gracieuse qui se fasse entendre dans cette saison, où le silence des habitants de l'air n'est interrompu que par le croassement désagréable des corbeaux. Le troglodyte se fait surtout entendre quand il est tombé de la neige; ou sur le soir, lorsque le froid doit redoubler la nuit. Il vit ainsi dans les basses-cours, dans les chantiers, cherchant dans les branchages, sur les écorces, sous les toits, dans les trous des murs et jusque dans les puits, les chrysalides et les cadavres des insectes. Il fréquente aussi les bords des sources chaudes et des ruisseaux qui ne gèlent pas, se retirant dans quelques saules creux, où quelquefois ces oiseaux se rassemblent en nombre : ils vont souvent boire, et retournent promptement à leur domicile commun. Quoique familiers, peu défiants et faciles à se laisser approcher, ils sont néanmoins difficiles à prendre; leur petitesse ainsi que leur prestesse, les fait presque toujours échapper à l'œil et à la serre de leurs ennemis.

Au printemps, le troglodyte demeure dans les bois, où il fait son nid près de terre sur quelques branchages épais, ou même sur le gazon, quelquefois sous un tronc ou contre une roche, ou bien sous l'avance de la rive d'un ruisseau, quelquefois aussi sous le toit de chaume d'une cabane isolée dans un lieu sauvage, et jusque sur la loge des charbonniers et des sabotiers qui travaillent dans les bois. Il amasse pour cela beaucoup de mousse, et le nid en est à l'extérieur entièrement composé; mais en dedans il est proprement garni de plumes. Ce nid est presque tout rond, fort gros, et si informe en dehors, qu'il échappe à la recherche des déniches, car il ne paraît être qu'un tas de mousse jetée au hasard. Il n'a qu'une petite entrée fort étroite pratiquée au côté. L'oiseau y pond neuf ou dix petits œufs blancs ternes, avec une zone pointillée de rougeâtre au gros bout. Il les abandonne s'il aperçoit qu'on les ait découverts. Les petits se hâtent de quitter le nid avant de pouvoir voler, et on les voit courir comme de petits rats dans les buissons. Quelquefois les mulots s'emparent du nid, soit que l'oiseau l'ait abandonné, soit que ces nouveaux hôtes soient des ennemis qui l'en aient chassé en détruisant sa couvée. Nous n'avons pas observé qu'il en fasse une seconde au mois d'août dans nos contrées, comme le dit Albert dans Aldrovande, et comme Olina l'assure de l'Italie, en ajoutant qu'on en voit une grande quantité à Rome et aux environs. Ce même auteur donne la manière de l'élever pris dans le nid; ce qui pourtant réussit peu, comme l'observe Belon; cet oiseau est trop délicat. Nous avons remarqué qu'il se plaît dans la compagnie des rouges-gorges; du moins on le voit venir avec ces oiseaux à la pipée. Il approche en faisant un petit cri *tirit, tirit*, d'un son plus grave que son chant, mais également sonore de timbre. Il est si peu défiant et si curieux, qu'il pénètre à travers la feuillée, jusque dans la loge du pipier. Il voltige et chante dans les bois jusqu'à la nuit serrée; et c'est un des derniers oiseaux, avec le rouge-gorge et le merle, qu'on y entende après le coucher du soleil; il est aussi un des premiers éveillé le matin : cependant ce n'est pas pour le plaisir de la société; car il aime à se tenir seul hors le temps des amours, et les mâles en été se poursuivent et se chassent avec vivacité.

L'espèce en est assez répandue en Europe. Belon dit qu'il est connu partout; cependant s'il résiste à nos hivers, ceux du Nord sont trop rigoureux pour son tempérament. Linnæus témoigne qu'il est peu commun en Suède. Au reste, les noms qu'on lui donne en différents pays suffiraient pour le faire reconnaître. Frisch l'appelle *roitelet de haies d'hiver*;

Schwenckfeld, *roitelet de neige*. Dans quelques-unes de nos provinces, on le nomme *roi de froidure*. Un de ses noms allemands signifie qu'il se glisse dans les branchages : c'est aussi ce que désigne le nom de *dike-smouler* qu'on lui donne en Angleterre, suivant Gessner, et celui de *perchia-chagia* qu'il porte en Sicile. Dans l'Orléanais on l'appelle *rate-reau* ou *ratillon*, parce qu'il pénètre et court comme un petit rat dans les buissons. Enfin le nom de *bauf* qu'il porte dans plusieurs provinces lui est donné par antiphrase à cause de son extrême petitesse.

Cet oiseau de notre continent paraît avoir deux représentants dans l'autre : le *roitelet* ou *troglydote* de Buenos-Ayres donné dans les planches enluminées, n° 730, *fig. 2*, édit. in-4°, et le *troglydote de la Louisiane*, même planche, *fig. 1*. Le premier, avec la même grandeur et les mêmes couleurs, seulement un peu plus tranchées et plus distinctes, pourrait être regardé comme une variété de celui d'Europe. M. de Commerson, qui l'a vu à Buenos-Ayres, ne dit rien autre chose de ses habitudes naturelles, sinon qu'on le voit sur l'une et l'autre rive du fleuve de la Plata, et qu'il entre de lui-même dans les vaisseaux pour y chasser aux mouches.

Le second est d'un tiers plus grand que le premier ; il a la poitrine et le ventre d'un fauve jaunâtre ; une petite raie blanche derrière l'œil ; le reste du plumage sur la tête, le dos, les ailes et la queue de la même couleur, et madré de même que celui de notre troglydote. Le P. Charlevoix loue le chant du troglydote ou roitelet du Canada, qui probablement est le même que celui de la Louisiane.

LE ROITELET.

(LE ROITELET ORDINAIRE.)

¶ Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (Cuvier.)

C'est ici le vrai roitelet, comme l'a très-bien prouvé M. de Buffon. On aurait toujours dû l'appeler ainsi, et c'est par une espèce d'usurpation, fort ancienne à la vérité, que le troglydote s'était approprié ce nom ; mais enfin nous le rétablissons aujourd'hui dans ses droits. Son titre est évident ; il est roi puisque la nature lui a donné une couronne, et le diminutif ne convient à aucun autre de nos oiseaux d'Europe autant qu'à celui-ci, puisqu'il est le plus petit de tous. Le roitelet est si petit qu'il passe à travers les mailles des filets ordinaires, qu'il s'échappe facilement de toutes les cages, et que lorsqu'on le lâche dans une chambre que l'on croit bien fermée, il disparaît au bout d'un certain temps, et se fond en quelque sorte sans qu'on en puisse trouver la moindre trace ; il ne faut, pour le laisser passer, qu'une issue presque invisible. Lorsqu'il vient dans nos jardins, il se glisse subtilement dans les charmilles : et comment ne le perdrait-on pas bientôt de vue ? La plus petite feuille suffit pour le cacher. Si on veut se donner le plaisir de le tirer, le plomb le plus menu serait trop fort ; on ne doit y employer que du sable très-fin, surtout si on se propose d'avoir sa dépouille bien conservée. Lorsqu'on est parvenu à le prendre, soit aux gluaux, soit avec le trébuchet des mé-sanges, ou bien avec un filet assez fin, on craint de trop presser dans ses doigts un oiseau si délicat ; mais comme il n'est pas moins vil, il est déjà loin qu'on croit le tenir encore. Son cri aigu et perçant est celui de la sauterelle, qu'il ne surpasse pas de beaucoup en grosseur. Aristote dit

qu'il chante agréablement ; mais il y a toute apparence que ceux qui lui avaient fourni ce fait avaient confondu notre roitelet avec le troglodyte, d'autant plus que de son aveu il y avait dès lors confusion de noms entre ces deux espèces. La femelle pond six ou sept œufs, qui ne sont guère plus gros que des pois, dans un petit nid fait en boule creuse, tissu solidement de mousse et de toile d'araignée, garni en dedans du duvet le plus doux, et dont l'ouverture est dans le flanc ; elle l'établit le plus souvent dans les forêts, et quelquefois dans les ifs et les charnilles de nos jardins, ou sur des pins à portée de nos maisons.

Les plus petits insectes sont la nourriture ordinaire de ces très-petits oiseaux : l'été ils les attrapent lestement en volant ; l'hiver ils les cherchent dans leurs retraites, où ils sont engourdis, demi-morts et quelquefois morts tout à fait. Ils s'accoutument aussi de leurs larves, et de toutes sortes de vermineaux. Ils sont si habiles à trouver et à saisir cette proie, et ils en sont si friands, qu'ils s'en gorgent quelquefois jusqu'à étouffer. Ils mangent pendant l'été de petites baies, de petites graines, telles que celles du fenouil. Enfin, on les voit aussi fouiller le terreau qui se trouve dans les vieux saules, et d'où ils savent apparemment tirer quelque parcelle de nourriture. Je n'ai jamais trouvé de petites pierres dans leur gésier.

Les roitelets se plaisent sur les chênes, les ormes, les pins élevés, les sapins, les genévriers, etc. On les voit en Silésie l'été comme l'hiver et toujours dans les bois, dit Schwenckfeld ; en Angleterre, dans les bois qui couvrent les montagnes ; en Bavière, en Autriche, ils viennent l'hiver aux environs des villes, où ils trouvent des ressources contre la rigueur de la saison. On ajoute qu'ils volent par petites troupes, composées non-seulement d'oiseaux de leur espèce, mais d'autres petits oiseaux qui ont le même genre de vie, tels que grimpereaux, torche-pots, mésanges, etc. D'un autre côté, M. Salerne nous dit que dans l'Orléanais ils vont ordinairement deux à deux pendant l'hiver, et qu'ils se rappellent lorsqu'ils ont été séparés. Il faut donc qu'ils aient des habitudes différentes en différents pays, et cela ne me paraît pas absolument impossible, parce que les habitudes sont relatives aux circonstances ; mais il est encore moins impossible que les auteurs soient tombés dans quelque méprise. En Suisse, on n'est pas bien sûr qu'ils restent tout l'hiver : du moins on sait que dans ce pays et en Angleterre ils sont des derniers à disparaître. Il est certain qu'en France nous les voyons beaucoup plus l'automne et l'hiver que l'été, et qu'il y a plusieurs de nos provinces où ils ne nichent jamais ou presque jamais.

Ces petits oiseaux ont beaucoup d'activité et d'agilité ; ils sont dans un mouvement presque continu, voltigeant sans cesse de branche en branche, grimpant sur les arbres, se tenant indifféremment dans toutes les situations, et souvent les pieds en haut comme les mésanges ; furetant dans toutes les gerçures de l'écorce, en tirant le petit gibier qui leur convient, on le guettant à la sortie. Pendant les froids, ils se tiennent volontiers sur les arbres toujours verts, dont ils mangent la graine ; souvent même ils se perchent sur la cime de ces arbres : mais il ne paraît pas que ce soit pour éviter l'homme, car en beaucoup d'autres occasions ils se laissent approcher de très-près. L'automne ils sont gras, et leur chair est un fort bon manger, autant qu'un si petit morceau peut être bon. C'est alors qu'on en prend communément à la pipée ; et il faut qu'on en prenne beaucoup aux environs de Nuremberg, puisque les marchés publics de cette ville en sont garnis.

Les roitelets sont répandus non-seulement en Europe, depuis la Suède jusqu'en Italie, et probablement jusqu'en Espagne, mais encore en Asie, jusqu'au Bengale, et même en Amérique, depuis les Antilles jusqu'au nord de la Nouvelle-Angleterre, suivant M. Edwards, *pl.* 234; d'où il suit que ces oiseaux qui, à la vérité, fréquentent les contrées septentrionales, mais qui d'ailleurs ont le vol très-court, ont passé d'un continent à l'autre; et ce seul fait bien avéré serait un indice de la grande proximité des deux continents du côté du Nord. Dans cette supposition, il faut convenir que le roitelet, si petit, si faible en apparence, et qui dans la construction de son nid prend tant de précautions contre le froid, est cependant très-fort, non-seulement contre le froid, mais contre toutes les températures excessives, puisqu'il se soutient dans des climats si différens.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans son plumage, c'est sa belle couronne aurore bordée de noir de chaque côté, laquelle il sait faire disparaître et cacher sous les autres plumes, par le jeu des muscles de la tête; il a une raie blanche qui, passant au-dessus des yeux, entre la bordure noire de la couronne et un autre trait noir sur lequel l'œil est posé, donne plus de caractère à la physionomie; il a le reste du dessus du corps, compris les petites couvertures des ailes, d'un jaune olivâtre; tout le dessous, depuis la base du bec, d'un roux clair, tirant à l'olivâtre sur les flancs; le tour du bec blanchâtre, donnant naissance à quelques moustaches noires; les plumes des ailes brunes, bordées extérieurement de jaune olivâtre; cette bordure interrompue vers le tiers de la plume par une tache noire dans la sixième, ainsi que dans les suivantes, jusqu'à la quinzième, plus ou moins; les couvertures moyennes et les grandes les plus voisines du corps, pareillement brunes, bordées de jaune olivâtre, et terminées de blanc sale, d'où résultent deux taches de cette dernière couleur sur chaque aile; les plumes de la queue gris brun, bordées d'olivâtre; le fond des plumes noirâtre, excepté sur la tête, à la naissance de la gorge et au bas des jambes; l'iris noisette et les pieds jaunâtres. La femelle a la couronne d'un jaune pâle, et toutes les couleurs du plumage plus faibles, comme c'est l'ordinaire.

Le roitelet de Pensylvanie, dont M. Edwards nous a donné la figure et la description, *pl.* 234, ne diffère de celui-ci que par de légères nuances, et trop peu pour constituer, je ne dis pas une espèce, mais une simple variété. La plus grande différence est dans la couleur des pieds, qu'il a noirâtres.

M. Brisson dit que dans notre roitelet la première plume de chaque aile est extrêmement courte: mais ce n'est point une plume; elle n'en a pas la forme; elle n'est point implantée de même, et n'a pas le même usage; elle naît de l'extrémité d'une espèce de doigt qui termine l'os de l'aile, comme il naît une autre plume semblable à celle-ci d'une autre espèce de doigt qui se trouve à l'articulation suivante*.

Le roitelet pèse de quatre-vingt-seize à cent vingt grains.

Longueur totale, trois pouces et demi; bec, cinq lignes, noir, ayant les bords de la pièce supérieure échanerés près de la pointe, et la pièce inférieure un peu plus courte; chaque narine située près de la base du bec et recouverte par une seule plume à barbes longues et raides, qui s'appuie dessus; tarse, sept lignes et demie; doigt extérieur adhérent à celui

* On peut appliquer cette remarque à beaucoup d'autres espèces d'oiseaux, dont on a vu qu'ils avaient la première plume de l'aile extrêmement courte.

du milieu par ses deux premières phalanges; ongle postérieur presque double des autres; vol, six pouces; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes, dont les deux intermédiaires et les deux extérieures sont plus courtes que les autres, en sorte que la queue se partage en deux parties égales, l'une et l'autre étagées; elle dépasse les ailes de six lignes; le corps plumé n'a pas un pouce de long.

Langue cartilagineuse, terminée par de petits filets; œsophage, quinze lignes, se dilatant et formant une petite poche glanduleuse avant son insertion dans le gésier; celui-ci musculueux, doublé d'une membrane sans adhérence, et recouvert par le foie; tube intestinal, cinq pouces; une vésicule du fiel; point de cœcum.

Variétés du roitelet.

I. LE ROITELET RUBIS. Je ne puis m'empêcher de regarder cet oiseau de Pensylvanie comme une variété de grandeur dans l'espèce de notre roitelet. A la vérité sa couronne est un peu différente, et dans sa forme et dans sa couleur; elle est plus arrondie, d'un rouge plus franc, plus décidé, et dont l'éclat le dispute au rubis; de plus, elle n'est point bordée par une zone noire. Le roitelet rubis a en outre le dessus du corps d'un olivâtre plus foncé sur les parties antérieures, plus clair sur le croupion, sans aucun mélange de jaune; une teinte de cette dernière couleur sur la partie inférieure du corps, plus foncée sur la poitrine. Mais sa plus grande différence est celle de la taille, étant plus gros, plus pesant dans la raison de onze à huit. Quant au reste, ces deux oiseaux se ressemblent à quelques nuances près, je veux dire dans ce que laissent voir des oiseaux morts et desséchés: car les mœurs, les allures, les habitudes naturelles du roitelet rubis nous sont inconnues; et, si jamais on découvre qu'elles sont les mêmes que celles de notre roitelet, c'est alors qu'il sera bien décidé que ces deux oiseaux sont de la même espèce.

Dans la race du roitelet rubis, la couronne appartient aux mâles exclusivement, et l'on en chercherait en vain quelque vestige sur la tête de la femelle: mais elle a d'ailleurs à peu près le même plumage que son mâle; et de plus elle est exactement de même poids.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, cinq lignes et demie; vol, six pouces et demi; tarse, huit lignes; doigt du milieu, six; queue, dix-huit, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ un demi-pouce.

On peut rapporter à cette variété l'individu que M. Lebeau a trouvé à la Louisiane et qui a le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne cramoisie. A la vérité ses dimensions relatives sont un peu différentes, mais point assez, ce me semble, pour constituer une nouvelle variété, et d'autant moins que dans tout le reste ces deux oiseaux se ressemblent beaucoup, et que tous deux appartiennent au même climat.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, six lignes; queue, vingt et une lignes; dépassant les ailes de huit à neuf lignes.

II. LE ROITELET A TÊTE ROUGE. C'est celui que le voyageur Kolbe a vu au cap de Bonne-Espérance; et quoique ce voyageur ne l'ait pas décrit assez complètement, néanmoins il en a assez dit pour qu'on puisse le regarder, 1^o comme une variété de climat, puisqu'il appartient à l'extrémité méridionale de l'Afrique; 2^o comme une variété de grandeur, puisque, suivant Kolbe, il surpasse en grosseur notre mésange bleue, qui surpasse elle-même notre roitelet; 3^o comme une variété de plumage,

puisqu'il a les ailes noires et les pieds rougeâtres, en quoi il diffère sensiblement de notre roitelet.

III. C'est ici, ce me semble, la place de cet oiseau envoyé de Groënland à M. Müller sous le nom de MÉSANGE GRISE COURONNÉE D'ÉCARLATE, et dont il ne dit que ces deux mots.

LE ROITELET-MÉSANGE.

Genre bec-fin, sous-genre roitelet. (CUVIER.)

Cette espèce, qui est de Cayenne, fait la nuance, par son bec court, entre le roitelet et les mésanges; elle est encore plus petite que notre roitelet; elle se trouve dans l'Amérique chaude: en quoi elle diffère de notre roitelet qui se plaît dans des climats plus tempérés, et qui même n'y paraît qu'en hiver. Le roitelet-mésange se tient sur les arbrisseaux, dans les savanes non noyées, et par conséquent assez près des habitations. Il a une couronne jonquille sur la tête, mais placée plus en arrière que dans le roitelet d'Europe; le reste de la tête d'un brun verdâtre; le dessus du corps et les deux plumes intermédiaires de la queue verdâtres; les plumes latérales, les couvertures supérieures des ailes et leurs plumes moyennes, brunes bordées de verdâtre, et les grandes, brunes sans aucune bordure; la gorge et le devant du cou cendré clair; la poitrine et le ventre verdâtres; le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et les flancs d'un jaune faible.

Longueur totale, trois pouces un quart; bec, quatre lignes (il paraît à l'œil beaucoup plus court que celui de notre roitelet); tarse, six lignes, noir; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, quatorze lignes, composée de douze plumes égales; elle dépasse les ailes de dix lignes.

LES MÉSANGES.

Quoique Aldrovande ait appliqué particulièrement au roitelet le nom de *parra*, je crois que Pline s'en est servi pour désigner en général nos mésanges, et qu'il regardait ce genre comme une branche de la famille des pies, famille beaucoup plus étendue, selon lui, qu'elle ne l'est selon les naturalistes modernes.

Voici mes preuves :

1° Pline dit que les pies sont les seuls oiseaux qui fassent leur nid dans des trous d'arbres, et l'on sait que plusieurs espèces de mésanges ont aussi cette habitude.

2° Tout ce qu'il dit de certains pies qui grimpent sur les arbres comme les chats, qui s'accrochent la tête en bas, qui cherchent leur nourriture sous l'écorce, qui la frappent à coups de bec, etc., convient aux mésanges comme aux pies.

3° Ce qu'il dit de certains autres pies qui suspendaient leur nid à l'extrémité des jeunes branches, en sorte qu'aucun quadrupède n'en pouvait approcher, ne peut convenir qu'à certaines espèces de mésanges; telles que le remiz et la penduline, et point du tout aux pies proprement dits.

4° Il est difficile de supposer que Pline n'eût jamais entendu parler du remiz et de la penduline qui suspendent leur nid, puisque l'un des deux au moins nichait en Italie, comme nous le verrons dans la suite; et il n'est pas moins difficile de supposer que, connaissant ce nid singulier, il n'en ait point parlé dans son Histoire naturelle. Or le passage ci-dessus

est le seul de son Histoire naturelle qui puisse s'y appliquer : donc ce passage ne peut s'entendre que des mésanges, considérées comme étant de la famille des pics.

De plus, cette branche de la famille des pics avait la dénomination particulière de *parra*; car dans le genre des *parrae*, dit Pline, il y en a qui construisent leur nid en boule, et fermé avec tant de soin qu'à peine on en peut découvrir l'entrée; ce qui convient au troglodyte, oiseau qu'on a confondu quelquefois avec le roitelet et les mésanges; et il y en a une autre espèce qui le fait de même, en y employant le chanvre ou le lin, ce qui convient à la mésange à longue queue. Puis donc que ce nom de *parrae* était le nom d'un genre qui embrassait plusieurs espèces, et que ce qui est connu de plusieurs de ces espèces convient à nos mésanges, il s'ensuit que ce genre ne peut être que celui des mésanges; et cela est d'autant plus vraisemblable, que le nom d'*argatilis* donné par Pline à l'une de ces espèces a tant de rapport avec le nom grec *aigithalos*, donné par Aristote aux mésanges, qu'on ne peut s'empêcher de le regarder comme le même mot, un peu défiguré par les copistes; d'autant plus que Pline ne parle point ailleurs de l'*aigithalos*, quoiqu'il connût très-bien les ouvrages d'Aristote, et quoiqu'il les eût consultés expressément en composant son dixième livre, qui roule sur les oiseaux. Ajoutez à cela que le nom d'*argatilis* n'a été appliqué par les auteurs à aucun oiseau, que je sache, autre que celui dont il est ici question, et qui, par toutes les raisons ci-dessus, semble ne pouvoir être qu'une mésange.

Quelques-uns ont confondu les mésanges avec les guépriers, parce que, comme les guépriers, elles sont *apivores*, c'est-à-dire qu'elles mangent les abeilles. On les a confondues encore avec les tête-chèvres à cause de la ressemblance des noms grecs *αγιθαλος*, *αιγοθηλος*; mais Gessner soupçonne à ces deux noms si ressemblants une étymologie toute différente : d'ailleurs les mésanges n'ont jamais été ni pu être accusées de teter les chèvres.

Tous les oiseaux de cette famille sont faibles en apparence parce qu'ils sont très-petits; mais ils sont en même temps vifs, agissants et courageux : on les voit sans cesse en mouvement; sans cesse ils voltigent d'arbre en arbre, sautent de branche en branche; ils grimpent sur l'écorce; ils gravissent contre les murailles; ils s'accrochent, se suspendent de toutes les manières, souvent même la tête en bas, afin de pouvoir fouiller dans toutes les petites fentes, et y chercher les vers, les insectes ou leurs œufs. Ils vivent aussi de graines; mais au lieu de les casser dans leur bec, comme font les linottes et les chardonnerets, presque toutes les mésanges les tiennent assujetties sous leurs petites serres, et les percent à coups de bec; elles percent de même les noisettes, les amandes, etc. Si on leur suspend une noix au bout d'un fil, elles s'accrocheront à cette noix et en suivront les oscillations ou balancements, sans lâcher prise, sans cesser de la becqueter. On a remarqué qu'elles ont les muscles du cou très-robustes et le crâne très-épais, ce qui explique une partie de leurs manœuvres; mais pour les expliquer toutes, il faut supposer qu'elles ont aussi beaucoup de force dans les muscles des pieds et des doigts.

La plupart des mésanges d'Europe se trouvent dans nos climats en toute saison, mais jamais en aussi grand nombre que sur la fin de l'automne, temps où celles qui se tiennent l'été dans les bois ou sur les montagnes* en sont chassées par le froid, les neiges, et sont forcées de venir

* La mésange à longue queue, selon Aristote, la charbonnière, la petite bleue, la noire et la huppée, selon les modernes.

chercher leur subsistance dans les plaines cultivées et à portée des lieux habités. Durant la mauvaise saison, et même au commencement du printemps, elles vivent de quelques graines sèches, de quelques dépouilles d'insectes qu'elles trouvent en furetant sur les arbres; elles pincent aussi les boutons naissants, et s'accoutument des œufs de chenilles, notamment de ceux que l'on voit autour des petites branches, rangés comme une suite d'anneaux ou de tours de spirale: enfin, elles cherchent dans la campagne de petits oiseaux morts, et si elles en trouvent de vivants affaiblis par la maladie, embarrassés dans les pièges, en un mot, sur qui elles aient de l'avantage, fussent-ils de leur espèce, elles leur percent le crâne, et se nourrissent de leur cervelle; et cette cruauté n'est pas toujours justifiée par le besoin, puisqu'elles se la permettent lors même qu'elle leur est inutile; par exemple, dans une volière où elles ont en abondance la nourriture qui leur convient. Pendant l'été elles mangent, outre les amandes, les noix, les insectes, etc., toutes sortes de noyaux, des châtaignes, de la faine, des figues, du chènevis, du panis et autres menues graines. On a remarqué que celles que l'on tient en cage sont avides de sang, de viande gâtée, de graisse rance et de suif fondu ou plutôt brûlé par la flamme de la chandelle; il semble que leur goût se déprave dans l'état de domesticité.

En général toutes les mésanges, quoique un peu féroces, aiment la société de leurs semblables, et vont par troupes plus ou moins nombreuses. Lorsqu'elles ont été séparées par quelque accident, elles se rappellent mutuellement, et sont bientôt réunies; cependant elles semblent craindre de s'approcher de trop près: sans doute que, jugeant des dispositions de leurs semblables par les leurs propres, elles sentent qu'elles ne doivent pas s'y fier; telle est la société des méchants. Elles se livrent avec moins de défiance à des unions plus intimes qui se renouvellent chaque année au printemps, et dont le produit est considérable: car c'est le propre des mésanges d'être plus fécondes qu'aucun autre genre d'oiseaux*, et plus qu'en raison de leur petite taille. On serait porté à croire qu'il entre dans leur organisation une plus grande quantité de matière vivante, et que l'on doit attribuer à cette surabondance de vie leur grande fécondité, comme aussi leur activité, leur force et leur courage. Aucun autre oiseau n'attaque la chouette plus hardiment; elles s'élancent toujours les premières, et cherchent à lui crever les yeux. Leur action est accompagnée d'un renflement de plumes, d'une succession rapide d'attitudes violentes et de mouvements précipités qui expriment avec énergie leur acharnement et leur petite fureur. Lorsqu'elles se sentent prises, elles mordent vivement les doigts de l'oiseleur, les frappent à coups de bec redoublés et rappellent à grands cris les oiseaux de leur espèce qui accourent en foule, se prennent à leur tour, et en font venir d'autres qui se prendront de même. Aussi M. Lottinger assure-t-il que sur les montagnes de Lorraine, lorsque le temps est favorable, c'est-à-dire par le brouillard, il ne faut qu'un appeau, une petite loge et un bâton fendu pour en prendre quarante ou cinquante douzaines dans une matinée. On les prend encore en grand nombre, soit au trébuchet, soit au petit filet d'alouettes, soit au lacet, ou au collet, ou aux gluaux, ou avec la reginglette, ou même en les enivrant, comme faisaient les anciens, avec de la farine délayée dans du vin. Voilà bien des moyens de

* Cela est si connu en Angleterre, qu'il a passé en usage de donner le nom de mésange à toute femme qui est à la fois très-petite et très-féconde.

destruction employés contre de petits oiseaux, et presque tous employés avec succès. La raison est que ceux qui élèvent des abeilles ont grand intérêt à détruire les mésanges, parce qu'elles font une grande consommation de ces insectes utiles, surtout quand elles ont des petits : et d'ailleurs elles ont trop de vivacité pour ne pas donner dans tous les pièges, surtout au temps de leur arrivée; car elles sont alors très-peu sauvages. Elles se tiennent dans les buissons, voltigent autour des grands chemins et se laissent approcher; mais bientôt elles acquièrent de l'expérience et deviennent un peu plus défiantes.

Elles pondent jusqu'à dix-huit ou vingt œufs, plus ou moins : les unes dans des trous d'arbres, se servant de leur bec pour arrondir, lisser, façonner ces trous à l'intérieur, et leur donner une forme convenable à leur destination; les autres dans des nids en boule, et d'un volume très-disproportionné à la taille d'un si petit oiseau. Il semble qu'elles aient compté leurs œufs avant de les pondre; il semble aussi qu'elles aient une tendresse anticipée pour les petits qui en doivent éclore : cela paraît aux précautions affectionnées qu'elles prennent dans la construction du nid, à l'attention prévoyante qu'ont certaines espèces de le suspendre au bout d'une branche, au choix recherché des matériaux qu'elles y emploient, tels qu'herbes menues, petites racines, mousse, fil, crin, laine, coton, plumes, duvet, etc. Elles viennent à bout de procurer la subsistance à leur nombreuse famille; ce qui suppose non-seulement un zèle, une activité infatigables, mais beaucoup d'adresse et d'habileté dans leur chasse : souvent on les voit revenir au nid ayant des chenilles dans le bec. Si d'autres oiseaux attaquent leur géniture, elles la défendent avec intrépidité, fondent sur l'ennemi, et, à force de courage, font respecter la faiblesse.

Toutes les mésanges du pays ont des marques blanches autour des yeux; le doigt extérieur uni par sa base au doigt du milieu, et celui-ci de très-peu plus long que le doigt postérieur; la langue comme tronquée et terminée par des filets; presque toutes sont très-fournies de plumes sur le croupion; toutes, excepté la bleue, ont la tête noire ou marquée de noir; toutes, excepté celle à longue queue, ont les pieds de couleur plombée. Mais ce qui caractérise plus particulièrement les oiseaux de cette famille, c'est leur bec qui n'est point en alène, comme l'ont dit quelques méthodistes, mais en cône court, un peu aplati par les côtés; en un mot, plus fort et plus court que celui des fauvettes, et souvent ombragé par les plumes du front qui se relèvent et reviennent en avant; ce sont leurs narines recouvertes par d'autres plumes plus petites et immobiles; enfin ce sont surtout leurs mœurs et leurs habitudes naturelles. Il n'est pas inutile de remarquer que les mésanges ont quelques traits de conformité avec les corbeaux, les pics et même les pies-grièches, dans la force relative de leur bec et de leurs petites serres, dans les moustaches qu'elles ont autour du bec, dans leur appétit pour la chair, dans leur manière de déchirer leurs aliments en morceaux pour les manger, et même, dit-on, dans leurs cris et dans leur manière de voler : mais on ne doit point pour cela les rapporter au même genre, comme a fait M. Kramer; il ne faut qu'un coup d'œil de comparaison sur ces oiseaux, il ne faut que les voir grimper sur ces arbres, examiner leur forme extérieure, leurs proportions, et réfléchir sur leur prodigieuse fécondité, pour se convaincre qu'une mésange n'est rien moins qu'un corbeau. D'ailleurs, quoique les mésanges se battent et s'entre-dévorent quelquefois, surtout certaines espèces qui ont l'une pour l'autre une antipathie marquée, elles

vivent aussi quelquefois de bonne intelligence entre elles et même avec des oiseaux d'une autre espèce; et l'on peut dire qu'elles ne sont pas essentiellement cruelles, comme les pies-grièches, mais seulement par accès et dans certaines circonstances, qui ne sont pas toutes bien connues. J'en ai vu qui, bien loin d'abuser de leur force, le pouvant faire sans aucun risque, se sont montrées capables de la sensibilité et de l'intérêt que la faiblesse devrait toujours inspirer au plus fort. Ayant mis dans la cage où était une mésange bleue deux petites mésanges noires, prises dans le nid, la bleue les adopta pour ses enfants, leur tint lieu d'une mère tendre, et partagea avec eux sa nourriture ordinaire, ayant grand soin de leur casser elle-même les graines trop dures qui s'y trouvaient mêlées: je doute fort qu'une pie-grièche eût fait cette bonne action.

Ces oiseaux sont répandus dans tout l'ancien continent, depuis le Danemark et la Suède jusqu'au cap de Bonne-Espérance, où Kolbe en a vu, dit-il, six espèces entre autres, savoir: la charbonnière, la nonnette cendrée, la bleue, celle à tête noire, celle à longue queue, et le roitelet qu'il a pris pour une mésange, « tous oiseaux chantant joliment, selon « ce voyageur, et comme les serins de Canarie, se mêlant avec ces « oiseaux, et formant avec eux de magnifiques concerts sauvages. » Nos connaisseurs prétendent qu'elles chantent aussi très-bien en Europe; ce qu'il faut entendre de leur chant de printemps, je veux dire de leur chant d'amour, et non de ce cri désagréable et rauque qu'elles conservent toute l'année, et qui leur a fait donner, à ce que l'on prétend, le nom de *serurier*. Les mêmes connaisseurs ajoutent qu'elles sont capables d'apprendre à siffler des airs; que les jeunes, prises un peu grandes, réussissent beaucoup mieux que celles qu'on élève à la brochette; qu'elles se familiarisent promptement, et qu'elles commencent à chanter au bout de dix ou douze jours: enfin ils disent que ces oiseaux sont fort sujets à la goutte, et ils recommandent de les tenir chaudement pendant l'hiver.

Presque toutes les mésanges font des amas et des provisions, soit dans l'état de liberté, soit dans la volière. M. le vicomte de Querboënt en a vu souvent plusieurs de celles à qui il avait coupé les ailes, prendre dans leur bec trois ou quatre grains de pain avec un grain de chènevis, et grimper d'une vitesse singulière au haut de la tapisserie où elles avaient établi leur magasin: mais il est clair que cet instinct d'amasser, d'entasser les provisions, est un instinct d'avarice et non de prévoyance, du moins pour celles qui ont coutume de passer l'été sur les montagnes et l'hiver dans les plaines. On a aussi remarqué qu'elles cherchent toujours des endroits obscurs pour se coucher; elles semblent vouloir percer les planches ou la muraille pour s'y pratiquer des retraites, toutefois à une certaine hauteur; car elles ne se posent guère à terre, et ne s'arrêtent jamais longtemps au bas de la cage. M. Hébert a observé quelques espèces qui passent la nuit dans des arbres creux: il les a vues plusieurs fois s'y jeter brusquement après avoir regardé de tous côtés, et pour ainsi dire reconnu le terrain: et il a essayé inutilement de les faire sortir en introduisant un bâton dans les mêmes trous où il les avait vues entrer: il pense qu'elles reviennent chaque jour au même gîte, et cela est d'autant plus vraisemblable que ce gîte est aussi le magasin où elles resserrent leurs petites provisions. Au reste, tous ces oiseaux dorment assez profondément, et la tête sous l'aile comme les autres. Leur chair est en général maigre, amère et sèche, et par conséquent un fort mauvais manger; cependant il paraît qu'il y a quelques exceptions à faire.

Les plus grandes de toutes les mésanges sont, parmi les espèces

d'Europe, la charbonnière et la moustache; et parmi les étrangères, la mésange bleue des Indes et la huppée de la Caroline : chacune d'elles pèse environ une once. Les plus petites de toutes sont la mésange à tête noire, celle à longue queue, la nonnette cendrée, la penduline et la mésange à gorge jaune, lesquelles ne pèsent chacune que deux à trois gros.

Nous commencerons l'histoire particulière des différentes espèces par celles qui se trouvent en Europe, ayant soin d'indiquer les propriétés caractéristiques de chacune; après quoi nous passerons aux espèces étrangères; nous tâcherons de démêler, parmi les espèces européennes, celles avec qui chacune de ces étrangères aura plus de rapport : nous renverrons les fausses mésanges (j'appelle ainsi les oiseaux qu'on a mal à propos rapportés à cette classe), nous les renverrons, dis-je, dans les classes auxquelles ils nous ont paru tenir de plus près; par exemple, la quinzième mésange de M. Brisson aux figuiers, la dix-septième aux roitelets, etc.; enfin, nous tâcherons de rapporter à leur véritable espèce de simples variétés dont on a fait mal à propos autant d'espèces séparées.

LA CHARBONNIÈRE OU GROSSE MÉSANGE.

(LA MÉSANGE CHARBONNIÈRE.)

Famille des fissirostres. genre mésange, sous-genre mésange proprement dit (Cuvier.)

Je ne sais pourquoi Belon s'est persuadé « que cette espèce ne se peut pas tant aux branches que les autres; » car j'ai eu occasion d'observer un individu qui se pendait sans cesse aux bâtons de la partie supérieure de sa cage, et qui, étant devenu malade, s'accrocha à ses mêmes bâtons la tête en bas, et resta dans cette situation pendant toute sa maladie, jusqu'à sa mort inclusivement, et même après sa mort.

Je me suis aussi convaincu par moi-même que la charbonnière en cage perce quelquefois le crâne aux jeunes oiseaux qu'on lui présente, et qu'elle se repaît avidement de leur cervelle. M. Hébert s'est assuré du même fait à peu près, en mettant en expérience dans une cage un rouge-gorge avec huit ou dix charbonnières : l'expérience commença à neuf heures du matin; à midi le rouge-gorge avait le crâne percé, et les mésanges en avaient mangé toute la cervelle. D'un autre côté, j'ai vu un assez grand nombre de mésanges-charbonnières et autres, toutes prises à la pipée, lesquelles avaient vécu plus d'un an dans la même volière sans aucun acte d'hostilité; et dans le moment où j'écris, il existe une charbonnière vivant depuis six mois en bonne intelligence avec des chardommerets et des tarins, quoique l'un des tarins ait été malade dans cet intervalle, et que, par son état d'affaiblissement, il lui ait offert plus d'une occasion facile de satisfaire sa voracité.

Les charbonnières se tiennent sur les montagnes et dans les plaines, sur les buissons, dans les taillis, dans les vergers et dans les grands bois; cependant M. Lottinger m'assure qu'elles se plaisent davantage sur les montagnes. Le chant ordinaire du mâle, celui qu'il conserve toute l'année, et qu'il fait entendre surtout la veille des jours de pluie, ressemble au grincement d'une lime ou d'un verrou, et lui a valu, dit-on, le nom de *serrurier*; mais au printemps il prend une autre modulation, et devient si agréable et si varié, qu'on ne croirait pas qu'il vint du même oiseau. Frisch, M. Guys et plusieurs autres le comparent à celui du

pinson, et c'est peut-être la véritable étymologie du nom de *mésange-pinson*, donné à cette espèce. D'ailleurs, Oline accorde la préférence à la charbonnière sur toutes les autres pour le talent de chanter et pour servir d'appau : elle s'apprivoise aisément et si complètement, qu'elle vient manger dans la main, qu'elle s'accoutume comme le chardonneret au petit exercice de la galère, et, pour tout dire en un mot, qu'elle pond même en captivité.

Lorsque ces oiseaux sont dans leur état naturel, c'est-à-dire libres, ils commencent de s'apparier dès les premiers jours de février : ils établissent leur nid dans un tron d'arbre ou de muraille; mais ils sont longtemps appariés avant de travailler à le construire, et ils le composent de tout ce qu'ils peuvent trouver de plus doux et de plus mollet. La ponte est ordinairement de huit, dix et jusqu'à douze œufs blancs avec des taches rousses, principalement vers le gros bout. L'incubation ne passe pas douze jours : les petits nouvellement éclos restent plusieurs jours les yeux fermés; bientôt ils se couvrent d'un duvet rare et fin, qui tient au bout des plumes, et tombe à mesure que les plumes croissent; ils prennent leur volée au bout de quinze jours, et l'on a observé que leur accroissement était plus rapide quand la saison était pluvieuse; une fois sortis du nid, ils n'y rentrent plus, mais se tiennent perchés sur les arbres voisins, se rappelant sans cesse entre eux *; et ils restent ainsi attroupés jusqu'à la nouvelle saison, temps où ils se séparent deux à deux pour former de nouvelles familles. On trouve des petits dans les nids jusqu'à la fin du mois de juin; ce qui indique que les charbonnières font plusieurs pontes : quelques-uns disent qu'elles en font trois; mais ne serait-ce pas lorsqu'elles ont été troublées dans la première qu'elles en entreprennent une seconde, etc.? Avant la première mue, on distingue le mâle parce qu'il est plus gros et plus colérique. En moins de six mois tous ont pris leur entier accroissement, et quatre mois après la première mue, ils sont en état de se reproduire. Suivant Oline, ces oiseaux ne vivent que cinq ans, et selon d'autres, cet âge est celui où commencent les fluxions sur les yeux, la goutte, etc.; mais ils perdent leur activité sans perdre leur caractère dur qu'aigrissent encore les souffrances. M. Linnæus dit qu'en Suède ils se tiennent sur les aunes, et que l'été ils sont fort communs en Espagne.

La charbonnière a sur la tête une espèce de capuchon d'un noir brillant et lustré qui, devant et derrière, descend à moitié du cou, et a de chaque côté une grande tache blanche presque triangulaire; du bas de ce capuchon, par devant, sort une bande noire, longue et étroite, qui parcourt le milieu de la poitrine et du ventre, et s'étend jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue; celles-ci sont blanches, ainsi que le bas-ventre; le reste du dessous du corps, jusqu'au noir de la gorge, est d'un jaune tendre; un vert d'olive règne sur le dessus du corps, mais cette couleur devient jaune et même blanche en s'approchant du bord intérieur du capuchon : elle s'obscurcit au contraire du côté opposé, et se change en un cendré bleu sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; les deux premières plumes de l'aile sont d'un cendré brun sans bordures; le reste des grandes plumes sont bordées de cendré bleu, et les moyennes d'un vert d'olive qui prend une teinte jaune sur les quatre dernières; les ailes ont une raie transversale

* C'est peut-être par un effet de cette habitude du premier âge que les mésanges accourent si vite dès qu'elles entendent la voix de leurs semblables.

d'un blanc jaunâtre; tout ce qui paraît des penes de la queue est d'un cendré bleuâtre, excepté la plus extérieure qui est bordée de blanc, et la suivante qui est terminée de la même couleur; le fond des plumes noires est noir, celui des blanches est blanc, celui des jaunes est noirâtre, et celui des olivâtres est cendré. Cet oiseau pèse environ une once.

Longueur totale, six pouces; bec, six lignes et demie, les deux pièces égales, la supérieure sans aucune échancrure; tarse, neuf lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, huit pouces et demi; queue deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze penes; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

La langue n'est point fixe et immobile, comme quelques-uns l'ont cru; l'oiseau la pousse en avant et l'élève parallèlement à elle-même avec une déclinaison suffisante à droite et à gauche, et par conséquent elle est capable de tous les mouvements composés de ces trois principaux : elle est comme tronquée par le bout, et se termine par trois ou quatre filets. M. Frisch croit que la charbonnière s'en sert pour tâter les aliments avant de les manger.

Oesophage, deux pouces et demi, formant une petite poche glanduleuse avant de s'insérer dans le gésier, qui est musculueux et doublé d'une membrane ridée, sans adhérence; j'y ai trouvé de petites graines noires, mais pas une seule petite pierre; intestins, six pouces quatre lignes; deux vestiges de cœcum; une vésicule du fiel.

LA PETITE CHARBONNIÈRE.

(LA MÉSANGE PETITE CHARBONNIÈRE.)

Genre mésange, sous-genre mésange proprement dit. (Cuvier.)

Le nom de tête noire (*atricapilla, melancoryphos*) a été donné à plusieurs oiseaux, tels que la fauvette à tête noire, le bouvreuil, etc.; mais il paraît que la tête noire d'Aristote est une mésange; car, suivant ce philosophe, elle pond un grand nombre d'œufs, jusqu'à dix-sept et même jusqu'à vingt et un; et de plus elle a toutes les autres propriétés des mésanges, comme de nicher sur les arbres, de se nourrir d'insectes, d'avoir la langue tronquée, etc. Ce que le même auteur ajoute d'après un ouï-dire assez vague, et ce que Pline répète avec trop de confiance, savoir que les œufs de cet oiseau sont toujours en nombre impair, tient un peu du roman, et de cette superstition philosophique qui de tout temps supposa une certaine vertu dans les nombres, surtout dans les nombres impairs, et qui leur attribua je ne sais quelle influence sur les phénomènes de la nature.

La petite charbonnière diffère de la grande, non-seulement par la taille et par son poids, qui est trois ou quatre fois moindre, mais encore par les couleurs du plumage, comme on pourra s'en assurer en comparant les descriptions. M. Frisch dit qu'en Allemagne elle se tient dans les forêts de sapins; mais en Suède c'est sur les aunes qu'elle se plaît, suivant M. Linnæus. Elle est la moins défiante de toutes les mésanges; car non-seulement les jeunes accourent à la voix d'une autre mésange, non-seulement elles se laissent tromper par l'appau, mais les vieilles même qui ont été prises plusieurs fois et qui ont eu le bonheur d'échapper, se reprennent encore et tout aussi facilement dans les mêmes pièges et par les mêmes ruses. Cependant ces oiseaux montrent autant ou plus d'in-

telligence que les autres dans plusieurs actions qui ont rapport à leur propre conservation ou à celle de la couvée; et comme d'ailleurs ils sont fort courageux, il semble que c'est le courage qui détruit en eux le sentiment de la défiance, comme celui de la crainte. S'ils se souviennent de s'être pris dans le filet, au gluau, ils se souviennent aussi qu'ils se sont échappés, et ils se sentent la force ou du moins l'espérance d'échapper encore.

Cette mésange habite les bois, surtout ceux où il y a des sapins et autres arbres toujours verts, les vergers, les jardins; elle grimpe et court sur les arbres comme les autres mésanges, et c'est, après celle à longue queue, la plus petite de toutes; elle ne pèse que deux gros: du reste mêmes allures, même genre de vie. Elle a une espèce de coqueluchon noir, terminé de blanc sur le derrière de la tête, et marqué sous les yeux de la même couleur; le dessus du corps cendré, le dessous blanc sale; deux taches blanches transversales sur les ailes; les plumes de la queue et des ailes cendré brun, bordées de gris; le bec noir, et les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, quatre lignes deux tiers; tarse, sept lignes; ongle postérieur le plus fort de tous, les latéraux plus longs à proportion que dans la grosse charbonnière; vol, six pouces trois quarts; queue, vingt lignes, un peu fourchue, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes de dix lignes.

M. Moehring a observé que dans cette espèce le bout de la langue n'est tronqué que sur les bords, de chacun desquels part un filet, et que la partie intermédiaire est entière et se relève presque verticalement.

Variétés de la petite charbonnière.

LA NONNETTE CENDRÉE.

(LA MÉSANGE NONNETTE.)

Je sais que plusieurs naturalistes ont regardé cette espèce comme séparée de la précédente par un assez grand nombre de différences. Willughby dit qu'elle est plus grosse, qu'elle a la queue plus longue, moins de noir sous la gorge, le blanc du dessous du corps plus pur, et point du tout de cette dernière couleur sur l'occiput ni sur les ailes. Mais si l'on considère que la plupart de ces différences ne sont rien moins que constantes, notamment la tache blanche de l'occiput, quoiqu'elle soit comptée parmi les caractères spécifiques de la petite charbonnière; si l'on considère que l'on a donné à toutes deux ce même nom de charbonnière, qui en effet leur convient également, et que celui de mésange de marais, donné assez généralement à la nonnette cendrée, peut aussi convenir à l'espèce précédente, puisqu'elle se plaît, dit M. Linnæus, sur les aunes, et que les aunes sont, comme on sait, des arbres aquatiques, croissant dans les endroits humides et marécageux; enfin, si l'on considère les traits nombreux de conformité qui se trouvent entre ces deux espèces, même séjour, même taille, même envergure, mêmes couleurs distribuées à peu près de même, on sera porté à regarder la nonnette cendrée comme une variété dans l'espèce de la petite charbonnière. C'est le parti qu'ont pris, avec raison, les auteurs de la *Zoologie britannique*, et c'est celui auquel nous croyons devoir nous arrêter, toutefois en conservant les noms anciens, et nous contentant d'avertir que cette diversité de noms n'indique pas ici une différence d'espèces.

La nonnette cendrée se tient dans les bois plus que dans les vergers et les jardins, vivant de menues graines, faisant la guerre aux guêpes, aux abeilles et aux chenilles, formant des provisions de chènevis lorsqu'elle trouve l'occasion, en prenant à la fois plusieurs grains dans son bec pour les porter au magasin, et les mangeant ensuite à loisir. C'est sans doute sa manière de manger qui l'oblige d'être prévoyante : il lui faut du temps, il lui faut un lieu commode et sûr pour percer chaque grain à coups de bec, et si elle n'avait pas de provisions, elle serait souvent exposée à souffrir la faim. Cette mésange se trouve en Suède et même en Norwége, dans les forêts qui bordent le Danube, en Lorraine, en Italie, etc. M. Salerne dit qu'on ne la connaît point dans l'Orléanais, ni aux environs de Paris, ni dans la Normandie. Elle se plaît sur les aunes, sur les saules, et par conséquent dans les lieux aquatiques, d'où lui est venu son nom de mésange de marais. C'est un oiseau solitaire qui reste toute l'année, et que l'on nourrit difficilement en cage. On m'a apporté son nid, trouvé au milieu d'un petit bois en coteau, dans un pommier creux, assez près d'une rivière : ce nid consistait en un peu de mousse déposée au fond du trou. Les petits, qui volaient déjà, étaient un peu plus bruns que le père, mais ils avaient les pieds d'un plombé plus clair; nulle échancrure sur les bords du bec, dont les deux pièces étaient bien égales. Ce qu'il y avait de remarquable, c'est que le gésier des petits était plus gros que celui des vieux, dans la raison de cinq à trois; le tube intestinal était aussi plus long à proportion : mais les uns ni les autres n'avaient ni de vésicule du fiel, ni le moindre vestige de cœcum. J'ai trouvé dans le gésier du père quelques débris d'insectes et un grain de terre sèche, et dans le gésier des jeunes plusieurs petites pierres.

La nonnette cendrée est un peu plus grosse que la petite charbonnière, car elle pèse environ trois gros. Je ne donnerai point la description de son plumage; il suffit d'avoir indiqué ci-dessus les différences principales qui se trouvent entre ces deux oiseaux.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, quatre lignes; tarse, sept lignes; vol, sept pouces; queue, deux pouces; composée de douze pen- nes : elle dépasse les ailes de douze lignes.

M. le Beau a rapporté de la Louisiane une mésange qui avait beaucoup de rapport avec celle de cet article; il ne manque à la parfaite ressemblance que la tache blanche de l'occiput et les deux traits de même couleur sur les ailes : ajoutez que la plaque noire de la gorge était plus grande, et en général les couleurs du plumage un peu plus foncées, excepté que dans la femelle la tête était d'un gris roussâtre, à peu près comme le dessus du corps, mais cependant plus rembruni.

Longueur totale, quatre pouces et demi; tarse, sept à huit lignes; ongle postérieur, le plus fort de tous; queue, vingt et une lignes, un peu étagée (ce qui forme un nouveau trait de dispartité) : elle dépasse les ailes d'environ neuf lignes.

LA MÉSANGE A TÊTE NOIRE DU CANADA.

Une autre mésange d'Amérique qui se rapproche beaucoup de la petite charbonnière, c'est la mésange à tête noire du Canada : elle est de la grosseur de la nonnette cendrée; elle a à peu près les mêmes proportions et le même plumage, la tête et la gorge noires; le dessous du corps blanc; le dessus cendré foncé, couleur qui va s'affaiblissant du côté du croupion, et qui, sur les couvertures supérieures de la queue, n'est plus

qu'un blanc sale; les deux pennes intermédiaires de cette même queue, cendrées comme le dos; les latérales cendrées aussi, mais bordées de gris blanc; celles des ailes brunes, bordées de ce même gris blanc; leurs grandes couvertures supérieures brunes, bordées de gris; le bec noir, et les pieds noirâtres.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes; tarse, sept lignes et demie; vol, sept pouces et demi; queue, vingt-six lignes, composée de douze pennes égales: elle dépasse les ailes d'un pouce.

Comme les mésanges fréquentent les pays du Nord, il n'est pas surprenant que l'on trouve en Amérique des variétés appartenant à des espèces européennes.

LA MÉSANGE A GORGE BLANCHE.

Si la gorge blanche de Willughby est, non pas une fauvette, comme le croyait cet auteur, mais une mésange comme le pense M. Brisson, on serait tenté de la rapporter à la nonnette cendrée, et conséquemment à la petite charbonnière. Elle a la tête d'un cendré foncé; tout le dessus du corps d'un cendré roussâtre; le dessous blanc, teinté de rouge dans le mâle, excepté toutefois la naissance de la gorge qui est, dans quelques individus, d'un blanc pur, et qui, dans d'autres, a une teinte de cendré, ainsi que le devant du cou et de la poitrine; la première penne de l'aile bordée de blanc, les dernières de roux; les pennes de la queue noires, bordées d'une couleur plus claire, excepté la plus extérieure, qui l'est de blanc, mais non pas dans tous les individus; le bec noir, jaune à l'intérieur; la pièce inférieure blanchâtre dans quelques sujets; les pieds tantôt d'un brun jaunâtre, tantôt de couleur plombée.

La gorge blanche se trouve l'été en Angleterre; elle vient dans les jardins, vit d'insectes, fait son nid dans les buissons près de terre (et non dans des trous d'arbre comme nos mésanges), le garnit de érin en dedans, y pond cinq œufs de forme ordinaire, pointillés de noir sur un fond brun clair verdâtre. Elle est à peu près de la grosseur de la nonnette cendrée.

Longueur totale, de cinq pouces trois quarts à six pouces; doigt postérieur le plus fort de tous; les deux latéraux égaux entre eux, fort petits, et adhérents à celui du milieu, l'extérieur par sa première phalange, l'intérieur par une membrane, ce qui est fort rare dans les oiseaux de ce genre; vol, environ huit pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes, un peu étagées: elle dépasse les ailes de seize à dix-sept lignes.

LA MÉSANGE-GRIMPEREAU.

J'ai actuellement sous les yeux un individu envoyé de Savoie par M. le marquis de Piolenc, sous le nom de *grimperEAU*, et qui doit se rapporter à la même espèce. Il a la tête variée de noir et de gris cendré; tout le reste de la partie supérieure, compris les deux pennes intermédiaires de la queue, de ce même gris; la penne extérieure, noirâtre à sa base, grise au bout, traversée dans sa partie moyenne par une tache blanche; la penne suivante, marquée de la même couleur, sur son côté intérieur seulement; la troisième aussi, mais plus près du bout et de manière que le blanc se resserre toujours, et que le noir s'étend d'autant plus; il gagne encore davantage sur la quatrième et la cinquième penne





LA MÉSANGE BLEUE.

LA MÉSANGE HUPPÉE.



LE COUROUCOU À VENTRE JAUNE. LE MAIPOURI. LE COUROUCOU À VENTRE ROUGE.

qui n'ont plus du tout de blanc, mais qui sont terminées de gris cendré comme les précédentes; les plumes des ailes sont noirâtres; les moyennes bordées de gris cendré; les grandes de gris sale; chaque aile a une tache longitudinale, ou plutôt un trait blanc jaunâtre; la gorge est blanche ainsi que le bord antérieur de l'aile; le devant du cou et toute la partie inférieure sont d'un roux clair; les couvertures inférieures des ailes, les plus voisines du corps, sont roussâtres, les suivantes noires, et les plus longues de toutes, blanches; le bec supérieur est noir, excepté l'arête, qui est blanchâtre, ainsi que le bec inférieur; enfin, les pieds sont d'un brun jaunâtre.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, six lignes et demi; tarse, huit lignes; doigt postérieur, aussi long et plus gros que celui du milieu, et son ongle le plus fort de tous; vol, sept pouces trois quarts; queue, dix-huit lignes, composée de douze plumes, un peu inégales et plus courtes dans le milieu; elle dépasse les ailes de dix lignes.

LA MÉSANGE BLEUE.

Genre mésange, sous-genre mésange proprement dit. (Cuvier.)

Il est peu de petits oiseaux aussi connus que celui-ci, parce qu'il en est peu qui soient aussi communs, aussi faciles à prendre et aussi remarquables par les couleurs de leur plumage; le bleu domine sur la partie supérieure, le jaune sur l'inférieure, le noir et le blanc paraissent distribués avec art pour séparer et relever ces couleurs, qui se multiplient encore en passant par différentes nuances. Une autre circonstance qui a pu contribuer à faire connaître la mésange bleue, mais en mauvaise part, c'est le dommage qu'elle cause dans nos jardins en pinçant les boutons des arbres fruitiers; elle se sert même avec une singulière adresse de ses petites griffes pour détacher de sa branche le fruit tout formé qu'elle porte ensuite à son magasin. Ce n'est pas toutefois son unique nourriture; car elle a les mêmes goûts que les autres mésanges, la même inclination pour la chair, et elle ronge si exactement celle des petits oiseaux dont elle peut venir à bout, que M. Klein propose de lui donner leur squelette à préparer. Elle se distingue entre tous les autres par son acharnement contre la chouette. M. le vicomte de Querhoënt a remarqué qu'elle ne perce pas toujours les grains de chènevis comme les autres mésanges, mais qu'elle les casse quelquefois dans son bec comme les serins et les linottes. Il ajoute qu'elle paraît plus avisée que les autres, en ce qu'elle se choisit pour l'hiver un gîte plus chaud et de plus difficile accès. Ce gîte n'est ordinairement qu'un arbre creux ou un trou de muraille; mais on sait bien qu'il y a du choix à tout.

La femelle fait son nid dans ces mêmes trous, et n'y épargne pas les plumes; elle y pond au mois d'avril un grand nombre de petits œufs blancs; j'en ai compté depuis huit jusqu'à dix-sept dans un même nid; d'autres en ont trouvé jusqu'à vingt-deux; aussi passe-t-elle pour la plus féconde. On m'assure qu'elle ne fait qu'une seule couvée, à moins qu'on ne la trouble et qu'on ne l'oblige à renoncer ses œufs avant qu'elle les ait fait éclore; et elle les renonce assez facilement pour peu qu'on en casse un seul, le petit fût-il tout formé, et même pour peu qu'on y touche; mais lorsqu'une fois ils sont éclos, elle s'y attache davantage et les défend courageusement; elle se défend elle-même, et souffle d'un air menaçant lorsqu'on l'inquiète dans sa prison. Le mâle paraît se reposer

plus à son aise, étant accroché au plafond de sa cage, que dans toute autre situation. Outre son grincement désagréable, elle a un petit gazouillement faible, mais varié, et auquel on a bien voulu trouver quelque rapport avec celui du pinson.

M. Frisch prétend qu'elle meurt dès qu'elle est en cage, et que par cette raison l'on ne peut l'employer comme appelant; j'en ai vu cependant qui ont vécu plusieurs mois en captivité, et ne sont mortes que de gras-fondure.

Schwenckfeld nous apprend qu'en Silésie on voit cette mésange en toute saison dans les montagnes; chez nous ce sont les bois où elle se plaît, surtout pendant l'été, et ensuite dans les vergers, les jardins, etc. M. Lottinger dit qu'elle voyage avec la charbonnière, mais que cette société est telle qu'elle peut être entre des animaux pétulants et cruels, c'est-à-dire ni paisible ni durable. On dit cependant que la famille reste plus longtemps réunie que dans les autres espèces.

La mésange bleue est fort petite, puisqu'elle ne pèse que trois gros; mais Belon, Klein et le voyageur Kolbe ne devaient pas la donner pour la plus petite des mésanges. La femelle l'est un peu plus que le mâle; elle a moins de bleu sur la tête, et ce bleu, ainsi que le jaune du dessous du corps, est moins vif: ce qui est blanc dans l'un et l'autre est jaunâtre dans les petits qui commencent à voler; ce qui est bleu dans ceux-là est brun cendré dans ceux-ci, et les pennes des ailes de ces derniers ont les mêmes dimensions relatives que dans les vieux.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie, les deux pièces égales et sans aucune échancrure; langue tronquée, terminée par plusieurs filets, dont quelques-uns sont cassés pour l'ordinaire; farse, six lignes et demie; pieds gros et trapus, dit Belon; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces; queue, vingt-cinq lignes; elle dépasse les ailes de douze; chacune de ses moitiés, composée de six pennes, est étagée. Les jeunes, en assez grand nombre, que j'ai disséqués sur la fin de mai, avaient tous le gésier un peu plus petit que leur mère, mais le tube intestinal aussi long. Deux légers vestiges de cœcum; point de vésicule du fiel.

LA MOUSTACHE.

(LA MÉSANGE MOUSTACHE.)

Genre mésange, sous-genre moustache. (Cuvier.)

Quelques naturalistes ont donné à cet oiseau le nom de *barbue*; mais comme ce nom a été consacré spécialement à une autre famille d'oiseaux, j'ai cru devoir ne le point laisser à celle-ci, afin de prévenir toute confusion.

Je ne sais si cette mésange existe réellement aux Indes, comme le suppose la dénomination adoptée par M. Frisch; mais il paraît qu'elle est commune en Danemark, et qu'elle commence à se faire voir en Angleterre. M. Edwards parle de plusieurs de ces oiseaux mâles et femelles qui avaient été tués aux environs de Londres, mais qui étaient encore trop peu connus, dit cet auteur, pour avoir un nom dans le pays. Comme madame la comtesse d'Albermale en avait rapporté du Danemark une grande cage pleine, ce sont sans doute quelques-uns de ces prisonniers échappés qui se seront multipliés en Angleterre, et qui y auront fondé

une colonie nouvelle : mais d'où venaient ceux qu'Albin avait ouï dire qu'on trouvait dans les provinces d'Essex et de Lincoln, et toujours dans les endroits marécageux?

Il serait à désirer que l'on comptât plus exactement les mœurs de ces oiseaux ; leur histoire pourrait être curieuse, du moins à juger par le peu qu'on en sait. On dit que lorsqu'ils reposent, le mâle a soin de couvrir sa compagne de ses ailes ; et cette seule attention, si elle était bien constatée, en supposerait beaucoup d'autres, et beaucoup de détails intéressants dans toute la suite des opérations qui ont rapport à la ponte.

Le trait le plus caractérisé de la physionomie du mâle, c'est une plaque noire à peu près triangulaire qu'il a de chaque côté de la tête ; la base de ce triangle renversé s'élève un peu au-dessus des yeux, et son sommet dirigé en en-bas, tombe sur le cou à neuf ou dix lignes de la base. On a trouvé à ces deux plaques noires, dont les plumes sont assez longues, quelque rapport avec une moustache ; et de là les noms qui ont été donnés dans tous les pays à cet oiseau. M. Frisch croit qu'il a de l'analogie avec le serin, et que les individus de ces deux espèces pourraient s'apparier avec succès ; mais, ajoute-t-il, l'espèce moustache est trop rare pour que l'on puisse multiplier suffisamment les expériences qui seraient nécessaires pour décider la question. Cette opinion de M. Frisch ne peut subsister avec celle de MM. Edwards et Linnæus, qui trouvent à la moustache beaucoup d'affinité avec la pie-grièche : toutefois ces deux opinions, quoique contradictoires, ont un résultat commun : c'est que les trois observateurs ont vu le bec de la moustache plus gros que ne l'est ordinairement celui des mésanges, et que par conséquent cet oiseau pourrait être renvoyé aux demi-fins. D'un autre côté, M. Lottinger m'assure qu'il niche dans des trous d'arbres, et qu'il va souvent de compagnie avec la mésange à longue queue ; ce qui, joint à l'air de famille et à d'autres rapports dans la taille, la forme extérieure, la contenance, les habitudes, nous autorise à le laisser parmi les mésanges.

Le mâle a la tête d'un gris de perle ; la gorge et le devant du cou d'un blanc argenté ; la poitrine, d'un blanc moins pur, teinté de gris dans quelques individus, de couleur rose dans les autres ; le reste du dessous du corps roussâtre ; les couvertures inférieures de la queue, noires ; celles des ailes, d'un blanc jaunâtre ; le dessus du corps, roux clair ; le bord antérieur des ailes, blanc ; les petites couvertures supérieures, noirâtres ; les grandes, bordées de roux ; les plumes moyennes de même, bordées intérieurement d'un roux plus clair ; les grandes plumes bordées de blanc en dehors ; celles de la queue entièrement rousses, excepté la plus extérieure, qui est noirâtre à sa base, et d'un cendré roux vers son extrémité ; l'iris orangé ; le bec jaunâtre, et les pieds bruns.

Dans la femelle il n'y a aucune teinte rouge sous le corps, ni plaques noires aux côtés de la tête ; celle-ci est brune, ainsi que les couvertures inférieures de la queue, dont les plumes latérales sont noirâtres, terminées de blanc. La femelle est aussi un peu plus petite que le mâle.

Longueur totale de ce dernier, six pouces un quart ; bec, moins de six lignes ; le supérieur un peu crochu, mais sans aucune échancrure, dit M. Edwards lui-même, ce qui ne ressemble guère à une pie-grièche ; tarse, huit lignes et demie ; vol, six pouces et demi ; queue, trente-six lignes, composée de douze plumes étagées ; en sorte que les deux extérieures n'ont que la moitié de la longueur des deux intermédiaires ; elle dépasse les ailes de vingt-sept lignes.

LE REMIZ.

(LA MÉSANGE REMIZ.)

Genre mésange, sous-genre remiz. (Cuvier.)

M. Edwards soupçonne que cette mésange, représentée dans l'ouvrage d'Albin, *tome III, planche 57*, est la même que la mésange barbue, représentée *tome I, planche 48*; mais ce soupçon me paraît démenti : 1° par les figures mêmes citées, lesquelles sont différentes, et représentent chacune assez fidèlement l'oiseau dont le nom est au bas; 2° par la taille, puisque suivant Albin, la mésange barbue pèse plus de neuf gros, et qu'il fait le remiz égal à la mésange bleue, qui pèse trois gros seulement; 3° par le plumage, et notamment par la bande noire qu'ont ces deux oiseaux de chaque côté de la tête, mais posée tout autrement dans l'un et dans l'autre; 4° enfin, par la différence de climat, Albin assignant pour son séjour ordinaire, à la mésange barbue, quelques provinces d'Angleterre, et au remiz l'Allemagne et l'Italie. D'après tout cela, MM. Kramer et Linnæus ne me semblent pas mieux fondés à soupçonner que ces deux mésanges ne diffèrent entre elles que par le sexe; et j'avoue que je n'aperçois pas non plus la grande affinité que M. Edwards et le même M. Linnæus ont cru voir entre ces deux oiseaux d'une part et les pies-grièches de l'autre. A la vérité, ils ont comme les pies-grièches un bandeau noir sur les yeux, et le remiz sait ourdir comme elles les matériaux dont il compose son nid : mais ces matériaux ne sont pas les mêmes, ni la manière d'attacher le nid, non plus que le bec, les serres, la nourriture, la taille, les proportions, la force, les allures, etc. Suivant toute apparence, M. Edwards n'avait point vu le remiz, non plus que les autres naturalistes qui ont adopté son avis : un seul coup d'œil sur le n° 618 des planches enluminées de l'édition in-4° eût suffi pour les désabuser.

Ce qu'il y a de plus curieux dans l'histoire des remiz, c'est l'art recherché qu'ils apportent à la construction de leur nid; ils y emploient ce duvet léger qui se trouve aux aigrettes des fleurs du saule, du peuplier, du tremble, du juncago, des chardons, des pissenlits, de l'herbe aux moucheron, de la masse d'eau, etc. Ils savent entrelacer avec leur bec cette matière filamenteuse et en former un tissu épais et serré, presque semblable à du drap : ils fortifient le dehors avec des fibres et de petites racines qui pénètrent dans la texture, et font en quelque sorte la charpente du nid; ils garnissent le dedans du même duvet non ouvré, pour que leurs petits y soient mollement : ils le ferment par en haut, afin qu'ils y soient chaudement, et ils le suspendent avec du chanvre, de l'ortie, etc., à la bifurcation d'une petite branche mobile, donnant sur une eau courante, pour qu'ils soient bercés plus doucement par la liante élasticité de la branche; pour qu'ils se trouvent dans l'abondance, les insectes aquatiques étant leur principale nourriture; enfin, pour qu'ils soient en sûreté contre les rats, les lézards, les couleuvres et autres ennemis rampants qui sont toujours les plus dangereux : et ce qui semble prouver que ces intentions ne sont pas ici prêtées gratuitement à ces oiseaux, c'est qu'ils sont rusés de leur naturel, etsi rusés que, suivant MM. Monti et Titius, l'on n'en prend jamais dans les pièges, de même qu'on l'a remarqué des carouges, des cassiques du Nouveau-Monde, des gros-bees

d'Abyssinie et autres oiseaux qui suspendent aussi leurs nids au bout d'une branche. Celui du remiz ressemble tantôt à un sac, tantôt à une bourse fermée, tantôt à une cornemuse aplatie, etc. : il a son entrée dans le flanc, presque toujours tournée du côté de l'eau, et située tantôt plus haut, tantôt plus bas : c'est une petite ouverture à peu près ronde, d'un pouce et demi de diamètre et au-dessous, dont le contour se relève extérieurement en un rebord plus ou moins saillant, et quelquefois elle est sans aucun rebord. La femelle n'y pond que quatre ou cinq œufs; ce qui déroge notablement à la fécondité ordinaire des mésanges, dont les remiz ont d'ailleurs le port, le bec, le cri et les principaux attributs. Ces œufs sont blancs comme la neige : la coque en est extrêmement mince; aussi sont-ils presque transparents. Les remiz font ordinairement deux pontes chaque année, la première en avril ou mai, et la seconde au mois d'août; il est plus que douteux qu'ils en fassent une troisième.

On voit des nids de remiz dans les marais des environs de Bologne, dans ceux de la Toscane, sur le lac Trasimène, et ils sont faits précisément comme ceux de la Lithuanie, de la Volhynie, de la Pologne et de l'Allemagne. Les gens simples ont pour eux une vénération superstitieuse : chaque cabane a un de ces nids suspendu près de la porte; les propriétaires le regardent comme un véritable paratonnerre, et le petit architecte qui le construit, comme un oiseau sacré. On serait tenté de faire un reproche à la nature de ce qu'elle n'est point assez avare de merveilles, puisque chaque merveille est une source de nouvelles erreurs.

Ces mésanges se trouvent aussi dans la Bohême, la Silésie, l'Ukraine, la Russie, la Sibérie, partout, en un mot, où croissent les plantes qui fournissent cette matière cotonneuse dont elles se servent pour construire leur nid; mais elles sont rares en Sibérie, selon M. Gmelin, et elles ne doivent pas non plus être fort communes aux environs de Bologne, puisque, comme nous l'avons dit plus haut, Aldrovande ne les connaissait pas. Cependant M. Daniel Titius regarde l'Italie comme le vrai pays de leur origine*, d'où elles ont passé par l'État de Venise, la Carinthie et l'Autriche dans le royaume de Bohême, la Hongrie, la Pologne et les contrées encore plus septentrionales. Partout, ou presque partout elles se tiennent dans les terrains aquatiques, et savent fort bien se cacher parmi les joncs et les feuillages des arbres qui croissent dans ces sortes de terrains. On assure qu'elles ne changent point de climat aux approches de l'hiver. Cela est facile à comprendre pour les pays tempérés où les insectes paraissent toute l'année; mais dans les pays plus au nord, je croirais que les remiz changent au moins de position pendant les grands froids, comme font les autres mésanges, et qu'ils se rapprochent alors des lieux habités. M. Kramer nous apprend en effet qu'on en voit beaucoup plus l'hiver qu'en toute autre saison aux environs de la ville de Pruck, située sur les confins de l'Autriche et de la Hongrie, et qu'ils se tiennent toujours de préférence parmi les joncs et les roseaux.

On dit qu'ils ont un ramage; mais ce ramage n'est pas bien connu, et cependant on a élevé pendant quelques années de jeunes remiz pris dans le nid, leur donnant des œufs de fourmis pour toute nourriture : il faut donc qu'ils ne chantent pas dans la cage.

Le plumage de cet oiseau est fort vulgaire : il a le sommet de la tête blanchâtre; l'occiput et le dessus du cou cendrés; tout le dessus du corps

* C'est de là que leur sont venus les noms de *remisch*, d'*acanthides romanæ*, d'oiseaux romains.

gris, mais teinte de roussâtre dans la partie antérieure; la gorge et tout le dessous du corps, blanc, teinté de gris cendré sur l'avant, et de roussâtre sur l'arrière; un bandeau noir sur le front qui s'étend horizontalement de part et d'autre sur les yeux et fort au delà des yeux; les couvertures supérieures des ailes, brunes, bordées d'un roux qui va se dégradant vers leur extrémité; les plumes de la queue et des ailes, brunes aussi, mais bordées de blanchâtre; le bec cendré; les pieds cendré rougeâtre.

Il paraît, d'après la description de M. Cajetan Monti, qu'en Italie ces oiseaux ont plus de roux dans leur plumage, et une légère teinte de vert sur les couvertures supérieures des ailes, etc.; et d'après celle de M. Gmelin, qu'en Sibérie ils ont le dos brun, la tête blanche et la poitrine teintée de roux: mais ce ne sont que des variétés de climat, ou peut-être de simples variétés de description; car il suffit de regarder de plus près, ou dans un autre jour, pour voir un peu différemment.

La femelle, suivant M. Kramer, n'a pas le bandeau noir comme le mâle; suivant M. Gmelin, elle a ce bandeau, et en outre la tête plus grise que le mâle, et le dos moins brun: tous deux ont l'iris jaune et la pupille noire, et ils ne sont guère plus gros que le troglodyte, c'est-à-dire qu'ils sont à peu près de la taille de notre mésange bleue.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes, le supérieur un peu recourbé, l'inférieur plus long dans les jeunes; tarse, six lignes et demie; ongles très-aigus, le postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces et tiers; queue, deux pouces, composée de douze plumes, un peu étagées; elle dépasse les ailes de treize lignes.

LA PENDULINE.

(LA MÉSANGE REMIZ.)

Genre mésange, sous-genre remiz. (Cuvier.)

M. Monti croyait que le remiz était le seul parmi les oiseaux d'Europe qui suspendit son nid à une branche: mais sans parler du loriot qui attache quelquefois le sien à des rameaux faibles et mobiles, et à qui M. Frisch a attribué celui de la mésange à longue queue, voici une espèce bien connue en Languedoc, quoique tout à fait ignorée des naturalistes, laquelle fait son nid avec autant d'art que le remiz de Pologne, qui semble même y employer une industrie plus raisonnée, et qui mérite d'autant plus notre attention, qu'avec les mêmes talents elle n'a pas à beaucoup près la même célébrité: on peut la regarder comme étant analogue au remiz, mais non comme une simple variété dans cette espèce; les traits de disparité que l'on peut observer dans la taille, dans les proportions des parties, dans les couleurs du plumage, dans la forme du nid, etc., étant plus que suffisants pour constituer une différence spécifique.

Je lui ai donné le nom de *penduline*, qui présente à l'esprit la singulière construction de son nid. Ce nid est très-grand, relativement à la taille de l'oiseau; il est fermé par-dessus, presque de la grosseur et de la forme d'un œuf d'autruche: son grand axe a six pouces; le petit axe, trois et demi. Elle le suspend à la bifurcation d'une branche flexible de peuplier, que pour plus grande solidité elle entoure de laine sur une longueur de plus de sept à huit pouces; outre la laine elle emploie la bourre de peuplier, de saule, etc., comme le remiz. Ce nid a son entrée par le côté, près du dessus, et cette entrée est recouverte par une espèce

d'avance ou d'auvent continu avec le nid, et qui déborde de plus de dix-huit lignes. Moyennant ces précautions, ses petits sont encore plus à l'abri des intempéries de la saison, mieux caché, et par conséquent plus en sûreté que ceux du remiz de Pologne.

Cet oiseau a la gorge et tout le dessus du corps blanc roussâtre; le dessus gris roussâtre; plus foncé que le dessous; le dessus de la tête gris; les couvertures supérieures des ailes, noirâtres, bordées de roux ainsi que les plumes moyennes, mais le roux s'éclaircit vers leur extrémité; les grandes plumes noirâtres, bordées de blanchâtre; les plumes de la queue noirâtres; bordées de roux clair: le bec noir; l'arête supérieure jaune brun; les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, un peu moins de quatre pouces; bec de mésange, quatre lignes et plus; tarse, six lignes; ongle postérieur le plus fort de tous, peu arqué; queue, onze à douze lignes, serait exactement carrée si les deux plumes extérieures n'étaient pas un peu plus courtes que les autres; elle dépasse les ailes d'environ six lignes.

LA MÉSANGE A LONGUE QUEUE.

Genre mésange, sous-genre mésange proprement dit. (Cuvier.)

On ne pouvait mieux caractériser ce très-petit oiseau que par sa très-longue queue: elle est plus longue en effet que tout le reste de la personne, et fait elle seule beaucoup plus de la moitié de la longueur totale; et comme d'ailleurs cette mésange a le corps effilé et le vol rapide, on la prendrait, lorsqu'elle vole, pour une flèche qui fend l'air. C'est sans doute à cause de ce trait remarquable de disparité, par lequel cet oiseau s'éloigne des mésanges, que Ray a cru le devoir séparer tout à fait de cette famille; mais comme il s'en rapproche par beaucoup d'autres propriétés plus essentielles, je le laisserai, avec le plus grand nombre des naturalistes, dans la possession paisible de son ancien nom. Eh! quel autre nom pourrait convenir à un petit oiseau à bec court et cependant assez fort, qui fait sa principale résidence dans les bois; qui est d'un naturel très-remuant et très-vif, et n'est pas un moment en repos; qui voltige sans cesse de buisson en buisson, d'arbruste en arbuste, court sur les branches, se pend par les pieds, vit en société, accourt promptement au cri de ses semblables, se nourrit de chenilles, de moucherons et autres insectes, quelquefois de graines; pince les bourgeons des arbres qu'il découpe adroitement; pond un grand nombre d'œufs: enfin, qui, suivant les observations les plus exactes, a les principaux caractères extérieurs des mésanges, et, ce qui est bien plus décisif, leurs mœurs et leurs allures? Il ne s'éloigne pas même absolument de toutes les mésanges par sa longue queue étagée, puisque la moustache et le remiz, comme nous l'avons vu, en ont une de cette même forme, et qui ne diffère que du plus au moins.

Quant à la manière de faire le nid, il tient le milieu entre les charbonnières et le remiz: il ne le cache point dans un trou d'arbre où il serait mal à son aise avec sa longue queue; il ne le suspend pas non plus, ou du moins très-rarement, à un cordon délié, mais il l'attache solidement sur les branches des arbrisseaux, à trois ou quatre pieds de terre; il lui donne une forme ovale et presque cylindrique, le ferme par-dessus, laisse une entrée d'un pouce de diamètre dans le côté, et se ménage quelquefois deux issues qui se répondent, afin d'éviter l'embarras de se retourner;

précaution d'autant plus utile que les penes de sa queue se détachent avec facilité et tombent au plus léger froissement. Son nid diffère encore de celui du remiz, en ce qu'il est plus grand, d'une forme plus approchante de la cylindrique; que le tissu n'en est pas aussi serré; que le contour de sa petite entrée ne forme pas communément au dehors un rebord saillant; que son enveloppe extérieure est composée de brins d'herbe, de mousse, de lichen, en un mot de matériaux plus grossiers, et que le dedans est garni d'une grande quantité de plumes et non de matière cotonneuse que fournissent les saules et les autres plantes dont il a été parlé à l'article du remiz.

Les mésanges à longue queue pondent de dix à quatorze œufs, même jusqu'à vingt, tous cachés presque entièrement dans les plumes qu'elles ont amassées au fond du nid. Ces œufs sont de la grosseur d'une noisette, leur plus grand diamètre étant de six lignes; ils sont environnés d'une zone rougeâtre sur un fond gris, lequel devient plus clair vers le gros bout.

Les jeunes vont avec les père et mère pendant tout l'hiver, et c'est ce qui forme ces troupes de douze ou quinze qu'on voit voler ensemble dans cette saison, jetant une petite voix claire, seulement pour se rappeler; mais au printemps leur ramage prend une nouvelle modulation, de nouveaux accents, et il devient beaucoup plus agréable.

Aristote assure que ces oiseaux sont attachés aux montagnes. Belon nous dit qu'il les avait observés en toutes contrées, et Belon avait voyagé; il ajoute qu'ils quittent rarement les bois pour venir dans les jardins. Willughby nous apprend qu'en Angleterre ils fréquentent plus les jardins que les montagnes. M. Hébert est du même avis que Willughby, en restreignant toutefois son assertion à l'hiver seulement. Selon Gessner, ils ne paraissent qu'au temps des froids, et ils se tiennent dans les endroits marécageux et parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom de *mésange de roseaux*. M. Daubenton le jeune en a vu des volées au Jardin du Roi sur la fin de décembre, et m'a appris qu'on en voyait assez communément dans le bois de Boulogne. Enfin, les uns disent qu'ils restent pendant l'hiver, les autres qu'ils voyagent; d'autres enfin qu'ils arrivent plus tard que les autres mésanges, d'où ils ont été nommés *mésanges de neige*. Tous ces faits, tous ces avis contraires peuvent être et sont, à mon sens, également vrais: il ne faut pour cela que supposer, ce qui est très-vraisemblable, que ces oiseaux varient leur conduite selon les circonstances des lieux et des temps; qu'ils restent où ils sont bien; qu'ils voyagent pour être mieux; qu'ils se tiennent sur la montagne ou dans la plaine, dans les terrains secs ou humides, dans les forêts ou dans les vergers, partout en un mot où ils rencontrent leur subsistance et leurs commodités. Quoi qu'il en soit, ils se prennent rarement dans les trébuchets, et leur chair n'est point un bon manger.

Leurs plumes sont presque décomposées, et ressemblent à un duvet fort long; ils ont des espèces de sourcils noirs; les paupières supérieures d'un jaune orangé; mais cette couleur ne paraît guère dans les sujets desséchés; le dessus de la tête, la gorge et tout le dessous du corps blanc, ombré de noirâtre sur la poitrine et quelquefois teinté de rouge sur le ventre, sur les flancs et sous la queue; le derrière du cou noir, d'où part une bande de même couleur qui parcourt toute la partie supérieure du corps, entre deux larges bandes d'un rouge faux; la queue noire, bordée de blanc; la partie antérieure de l'aile noire et blanche; les grandes penes noirâtres, les moyennes aussi, mais bordées de blanc,

excepté les plus proches du corps qui le sont du même roux que le dos; le fond des plumes cendré foncé; l'iris gris; le bec noir, mais gris à la pointe, et les pieds noirâtres.

La bande blanche du sommet de la tête s'élargit plus ou moins, et quelquefois gagne tellement sur les bandes noires latérales, que la tête paraît toute blanche : dans quelques individus, le dessous du corps est tout blanc; tels étaient ceux qu'a vus Belon, et quelques-uns que j'ai observés moi-même. Dans les femelles, les bandes latérales de la tête ne sont que noirâtres ou même variées de blanc et de noir, et les couleurs du plumage ne sont ni bien décidées ni bien tranchées. Cet oiseau ne surpasse guère le roitelet en grosseur; il pèse environ cent quatorze grains. Comme il tient ses plumes presque toujours hérissées, il paraît un peu plus gros qu'il n'est réellement.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, trois lignes et demie, plus épais que celui de la mésange bleue, le supérieur un peu crochu; la langue un peu plus large que celle de cette même mésange bleue, terminée par des filets; tarse, sept lignes et demie; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, six pouces et demi; queue, trois pouces et demi, composée de douze penes inégales, irrégulièrement étagées, et toujours augmentant de longueur depuis la plus extérieure qui a dix-huit lignes, jusqu'à la cinquième qui en a quarante-deux, plus ou moins; la paire intermédiaire n'en a que trente-neuf au plus, et est à peine égale à la quatrième; la queue dépasse les ailes d'environ deux pouces et demi.

Tube intestinal, quatre pouces; je n'ai aperçu qu'un léger vestige de cœcum; gésier musculueux, contenait des débris de matières végétales et d'insectes, un fragment de noyau, point de petites pierres.

LE PETIT DEUIL.

Genre mésange, sous-genre remiz. (Cuvier.)

J'appelle ainsi une petite mésange que M. Sonnerat a rapportée du cap de Bonne-Espérance, et dont il a fait paraître la description dans le *Journal de Physique*. Les couleurs de son plumage sont en effet celles qui constituent le petit deuil : du noir, du gris, du blanc. Elle a la tête, le cou, le dessus et le dessous du corps d'un gris cendré clair; les penes des ailes noires, bordées de blanc; la queue noire dessus, blanche dessous; l'iris, le bec et les pieds noirs.

Cette mésange se rapproche des précédentes, surtout de la mésange à longue queue, par la manière de faire son nid. Elle l'établit dans les buissons les plus épais, mais non à l'extrémité des branches, comme l'ont supposé quelques naturalistes; le mâle y travaille de concert avec sa femelle; c'est lui qui, frappant de ses ailes avec force sur les côtés du nid, en rapproche les bords qui se lient ensemble et s'arrondissent en forme de boule allongée. L'entrée est dans le flanc; les œufs sont au centre dans le lieu le plus sûr et le plus chaud. Tout cela se trouve dans le nid de la mésange à longue queue; mais ce qui ne s'y trouve pas, c'est un petit logement séparé où le mâle se tient tandis que la femelle couve.

LA MÉSANGE A CEINTURE BLANCHE.

Genre mésange. (Cuvier.)

Nous ne savons pas l'histoire de cette mésange que nous avons vue dans le cabinet de M. Manduit. M. Müller n'en a point parlé. Il pourrait

se faire qu'elle ne se trouvât pas en Danemark, quoiqu'elle ait été envoyée de Sibérie. Elle a sur la gorge et sur le devant du cou une plaque noire qui descend sur la poitrine, accompagné de part et d'autre d'une bande blanche qui naît des coins de la bouche, passe sous l'œil, descend en s'élargissant jusqu'aux ailes, et s'étend de chaque côté sur la poitrine où elle prend une teinte de cendré, et forme une large ceinture; tout le reste du dessous du corps est gris roussâtre; le dessus aussi, mais plus foncé; la partie supérieure de la tête et du cou, gris brun, les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, brun cendré; les pennes des ailes et la penne extérieure de la queue, bordées de gris roux; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes; tarse, sept; queue, vingt-deux, dépasse les ailes de quinze; elle est un peu étagée; en quoi cette espèce a plus de rapport avec la moustache, le remiz et la mésange à longue queue, qu'avec les autres espèces, qui toutes ont la queue un peu fourchue.

LA MÉSANGE HUPPÉE.

Genre mésange, sous-genre mésange proprement dit. (Cuvier.)

Elle a en effet une jolie huppe noire et blanche qui s'élève sur sa tête de huit ou dix lignes, et dont les plumes sont étagées avec une élégante régularité. Non-seulement elle a reçu cette parure distinguée, elle est encore parfumée naturellement; elle exhale une odeur agréable qu'elle contracte sur les genévriers et autres arbres ou arbrisseaux résineux sur lesquels elle se tient presque toujours; et ces avantages, qui semblent appartenir exclusivement au luxe de la société, et dont il paraît si difficile de jouir sans témoins, elle sait en jouir individuellement et dans la solitude la plus sauvage, moins pleinement peut-être, mais à coup sûr plus tranquillement. Les forêts et les bruyères, surtout celles où il y a des genévriers et des sapins, sont le séjour qui lui plaît; elle y vit seule et fuit la compagnie des autres oiseaux, même de ceux de son espèce; celle de l'homme, comme on peut croire, n'a pas plus d'attrait pour elle, et il faut avouer qu'elle en est plus heureuse. Sa retraite, sa défiance la sauvent des pièges de l'oiseleur; on la prend rarement dans les trébuchets, et lorsqu'on en prend quelqu'une, on ne gagne qu'un cadavre inutile; elle refuse constamment la nourriture, et quelque art que l'on ait mis à adoucir son esclavage, à tromper son goût pour la liberté, on n'a pu encore la déterminer à vivre dans la prison. Tout cela explique pourquoi elle n'est pas bien connue; on sait seulement qu'elle se nourrit, dans sa chère solitude, des insectes qu'elle trouve sur les arbres ou qu'elle attrape en volant, et qu'elle a le principal caractère des mésanges, la grande fécondité.

De toutes les provinces de France, la Normandie est celle où elle est le plus commune; on ne la connaît, dit M. Salerne, ni dans l'Orléanais, ni aux environs de Paris. Belon n'en a point parlé, non plus qu'Olina, et il paraît qu'Aldrovande ne l'avait jamais vue; en sorte que la Suède d'une part, et de l'autre le nord de la France, semblent être les dernières limites de ses excursions.

Elle a la gorge noire, le front blanc ainsi que les joues, et ce blanc des joues est encadré dans un collier noir assez délié, qui part des deux côtés de la plaque noire de la gorge, et remonte en se courbant vers

l'occiput : une bande noire verticale derrière l'œil ; le dessous du corps blanchâtre ; les flancs d'un roux clair ; le dessus du corps d'un gris roux ; le fond des plumes noir ; les plumes de la queue grises, et celles des ailes brunes, toutes bordées de gris roux, excepté les grandes des ailes qui le sont en partie de blanc sale ; le bec noirâtre et les pieds de couleur plombée.

Willughby a vu une teinte de verdâtre sur le dos et sur le bord extérieur des plumes de la queue et des ailes. Charleton a vu une teinte semblable sur les plumes qui composent la huppe ; apparemment que ces plumes ont des reflets, ou bien ce sera une petite variété d'âge ou de sexe, etc.

Cet oiseau pèse environ le tiers d'une once, et n'est guère plus gros que la mésange à longue queue.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers ; bec, cinq lignes et demie ; langue terminée par quatre filets ; tarse, huit lignes ; ongle postérieur le plus fort de tous ; vol, sept pouces et demi ; aile composée de dix-huit plumes ; queue, vingt-deux lignes et plus, un peu fourchue, composée de douze plumes ; elle dépasse les ailes de dix lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX MÉSANGES.

LA MÉSANGE HUPPÉE DE LA CAROLINE.

La huppe de cette mésange étrangère n'est point permanente, et n'est véritablement une huppe que lorsque l'oiseau, agité de quelque passion, relève les longues plumes qui la composent, et alors elle se termine en pointe ; mais la situation la plus ordinaire de ces plumes est d'être couchées sur la tête.

Cet oiseau habite, niche et passe toute l'année à la Caroline, à la Virginie ; et probablement il se trouve au Groënland, puisque M. Müller lui a donné place dans sa *Zoologie danoise*. Il se tient dans les forêts, et vit d'insectes comme toutes les mésanges. Il est plus gros que l'espèce précédente et proportionné différemment ; car il a le bec plus court et la queue plus longue. Il pèse environ quatre gros. Son plumage est assez uniforme ; il a le front ceint d'une espèce de bandeau noir ; le reste du dessus de la tête et du corps, et même les plumes de la queue et des ailes, gris foncé ; le dessous du corps blanc, mêlé d'une légère teinte de rouge qui devient plus sensible sur les couvertures inférieures des ailes ; le bec noir et les pieds de couleur plombée.

La femelle ressemble parfaitement au mâle.

Longueur totale, environ six pouces ; bec, cinq lignes et demie ; tarse, huit lignes et demie, doigt du milieu, sept lignes ; ongle postérieur le plus fort de tous ; queue, deux pouces et demi, composée de douze plumes ; elle dépasse les ailes d'environ seize lignes.

LA MÉSANGE A COLLIER.

Il semble qu'on ait coiffé cette mésange d'un capuchon noir un peu en arrière sur une tête jaune, dont toute la partie antérieure est à décou-

vert; la gorge a aussi une plaque jaune, au-dessous de laquelle est un collier noir : tout le reste du dessous du corps est encore jaune, et tout le dessus olivâtre; le bec noir et les pieds bruns. L'oiseau est à peu près de la taille du chardonneret; il se trouve à la Caroline.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes; tarse, neuf lignes; queue, vingt et une lignes, un peu fourchue; elle dépasse les ailes de dix lignes.

LA MÉSANGE A CROUPION JAUNE.

Elle grimpe sur les arbres comme les pies, dit Catesby, et comme eux fait sa nourriture ordinaire des insectes : elle a le bec noirâtre et les pieds bruns; la gorge et le dessous du corps gris; la tête et tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue, compris les ailes et leurs couvertures, d'un brun verdâtre, à l'exception toutefois du croupion qui est jaune : ce croupion jaune est la seule beauté de l'oiseau, le seul trait remarquable qui interrompe l'insipide monotonie de son plumage, et c'est l'attribut le plus saillant qu'on pût faire entrer dans sa dénomination pour caractériser l'espèce. La femelle ressemble au mâle; tous deux sont un peu moins gros que le chardonneret, et ont été observés dans la Virginie par Catesby.

Longueur totale, environ cinq pouces; bec, cinq lignes; tarse, huit lignes; queue, vingt et une lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dont les intermédiaires sont un peu plus courtes que les latérales; elle dépasse les ailes d'environ dix lignes.

LA MÉSANGE GRISE A GORGE JAUNE.

Non-seulement la gorge, mais tout le devant du cou est d'un beau jaune, et l'on voit encore de chaque côté de la tête ou plutôt de la base du bec supérieur, une petite échappée de cette couleur; le reste du dessous du corps est blanc avec quelques mouchetures noires sur les flancs; tout le dessus est d'un joli gris; un bandeau noir couvre le front, s'étend sur les yeux et descend des deux côtés sur le cou, accompagnant la plaque jaune dont j'ai parlé; les ailes sont d'un gris brun et marquées de deux taches blanches; la queue noire et blanche; le bec noir et les pieds bruns.

La femelle n'a ni ce beau jaune qui relève le plumage du mâle, ni ces taches noires qui font sortir les autres couleurs.

Cet oiseau est commun à la Caroline; il ne pèse que deux gros et demi, et cependant M. Brisson le croit aussi gros que notre charbonnière qui en pèse sept ou huit.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, six lignes; tarse, huit lignes et demie; ongles très-longs, le postérieur le plus fort de tous; queue, vingt-six lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de quatorze lignes.

LA GROSSE MÉSANGE BLEUE.

(LA MÉSANGE AZURÉE.)

La figure de cet oiseau a été communiquée par le marquis Fachinello à Aldrovande, qui ne l'a vue qu'en peinture; elle faisait partie des dessins coloriés d'oiseaux que certains voyageurs japonais offrirent au pape

Benoit XIV, et qui n'en furent pas moins suspects à Willughby; cet habile naturaliste les regardait comme des peintures de fantaisie, représentant des oiseaux imaginaires ou du moins très-défigurés : mais par exactitude nous allons rapporter la description d'Aldrovande.

« Le bleu clair régnaît sur toute la partie supérieure de cet oiseau, le blanc sur l'inférieure; un bleu très-foncé sur les penes de la queue et des ailes : il avait l'iris de couleur jaune; une tache noire derrière les yeux; la queue aussi longue que le corps, et les pieds noirs et petits. » Ces petits pieds ne sont pas des pieds de mésange; d'ailleurs, toute cette description respire une certaine uniformité qui ne ressemble guère à la nature, et qui justifie les soupçons de Willughby.

LA MÉSANGE AMOUREUSE.

La Chine a aussi ses mésanges : en voici une dont nous devons la connaissance à M. l'abbé Gallois, qui l'avait apportée de l'extrémité de l'Asie, et qui la fit voir à M. Commerson en 1769. C'est sur la foi de celui-ci que je place cet oiseau à la suite des mésanges, dont il s'éloigne visiblement par la longueur et la forme de son bec.

Le surnom d'amoureuse donné à cette espèce indique assez la qualité dominante de son tempérament : en effet, le mâle et la femelle ne cessent de se caresser; au moins, dans la cage, c'est leur unique occupation. Ils s'y livrent, dit-on, jusqu'à l'épuisement, et de cette manière non-seulement ils charment les ennemis de la prison, mais ils les abrègent; car on sent bien qu'avec un pareil régime ils ne doivent pas vivre fort longtemps, par cette règle générale que l'intensité de l'existence en diminue la durée. Si tel est leur but, s'ils ne cherchent en effet qu'à faire finir promptement leur captivité, il faut avouer que dans leur désespoir ils savent choisir des moyens assez doux. M. Commerson ne nous dit pas si ces oiseaux remplissent avec la même ardeur toutes les autres fonctions relatives à la perpétuité de l'espèce, telles que la construction du nid, l'incubation, l'éducation; enfin s'ils pondent, comme nos mésanges, un grand nombre d'œufs. D'après la marche ordinaire de la nature qui est toujours conséquente, l'affirmation est assez probable, avec toutes les modifications néanmoins que doivent y apporter la différence du climat et les bizarreries de l'instinct particulier, qui n'est pas toujours aussi conséquent que la nature.

Leur plumage est en entier d'un noir d'ardoise qui règne également sur le dessus et le dessous du corps, et dont l'uniformité n'est interrompue que par une bande mi-partie de jaune et de roux, posée longitudinalement sur l'aile, et formée par la bordure extérieure de quelques-unes des penes moyennes : cette bande a trois dentelures à son origine, vers le milieu de l'aile, qui est composée de quinze ou seize penes assez peu différentes en longueur.

La mésange amoureuse pèse trois gros; elle est de la forme des autres mésanges, et d'une taille moyenne; mais elle a la queue courte, et par cette raison sa longueur totale est d'autant moindre, et de cinq pouces un quart seulement; bec, huit lignes, noir à la base, d'un orangé vif à l'extrémité opposée; la pièce supérieure excédant un peu l'inférieure et ayant ses bords légèrement échancrés vers la pointe; langue comme tronquée par le bout, ainsi que dans les autres mésanges; tarse, huit lignes; doigt du milieu le plus long de tous, adhérent par sa première phalange au doigt extérieur; les ongles formant un demi-cercle par leur

courbure, le postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces et demi; queue, près de deux pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'un pouce et plus.

LA MÉSANGE NOIRE. — La mésange noire ou *cela* de M. Linnæus a des rapports frappants avec cette espèce, puisqu'elle n'en diffère, quant aux couleurs, que par son bec blanc, et par une tache jaune qu'elle a sur les couvertures supérieures de la queue. M. Linnæus dit qu'elle se trouve aux Indes; mais il faut que ce soit aux Indes occidentales, car M. le Page Dupratz l'a vue à la Guyane. Malgré cette grande différence de climats, on ne peut guère s'empêcher de la regarder comme une simple variété dans l'espèce de la mésange amoureuse de la Chine: pour s'expliquer plus positivement, il faudrait connaître la taille, les dimensions, et surtout les habitudes naturelles de cet oiseau.

L'OISEAU-MOUCHE.

Ordre des passereaux. genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER)

De tous les êtres animés, voici le plus élégant pour la forme et le plus brillant pour les couleurs. Les pierres et les métaux polis par notre art ne sont pas comparables à ce bijou de la nature; elle l'a placé, dans l'ordre des oiseaux, au dernier degré de l'échelle de grandeur: *maximè miranda in minimis*. Son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux: légèreté, rapidité, prestesse, grâce et riche parure, tout appartient à ce petit favori. L'émeraude, le rubis, la topaze, brillent sur ses habits; il ne les souille jamais de la poussière de la terre, et, dans sa vie tout aérienne, on le voit à peine toucher le gazon par instants; il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs; il a leur fraîcheur comme il a leur éclat; il vit de leur nectar, et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent.

C'est dans les contrées les plus chaudes du Nouveau-Monde que se trouvent toutes les espèces d'oiseaux-mouches. Elles sont assez nombreuses et paraissent confinées entre les deux tropiques; car ceux qui s'avancent en été dans les zones tempérées n'y font qu'un court séjour: ils semblent suivre le soleil, s'avancer, se retirer avec lui, et voler sur l'aile des zéphirs à la suite d'un printemps éternel.

Les Indiens, frappés de l'éclat et du feu que rendent les couleurs de ces brillants oiseaux, leur avaient donné les noms de *rayons* ou *cheveux du soleil*. Les Espagnols les ont appelés *tomineos*, mot relatif à leur excessive petitesse: le *tomine* est un poids de douze grains. *J'ai vu*, dit Nieremberg, *peser au trébuchet un de ces oiseaux, lequel avec son nid ne pesait que deux tomines*; et pour le volume, les petites espèces de ces oiseaux sont au-dessous de la grande mouche asile (*le taon*) pour la grandeur, et du bourdon pour la grosseur. Leur bec est une aiguille fine, et leur langue un fil délié; leurs petits yeux noirs ne paraissent que deux points brillants; les plumes de leurs ailes sont si délicates qu'elles en paraissent transparentes. A peine aperçoit-on leurs pieds, tant ils sont courts et menus: ils en font peu d'usage; ils ne se posent que pour passer la nuit, et se laissent pendant le jour emporter dans les airs. Leur vol est continu, bourdonnant et rapide. Maregrave compare le bruit de leurs ailes à celui d'un rouet, et l'exprime par les syllabes *hour, hour,*



LE PETIT OISEAU MOUCHE. L'OISEAU MOUCHE. LE COLIBRI GRENAT. L'OISEAU MOUCHE
 Rubis Topaze. Huppe Col.



L'OISEAU MOUCHE JACOBINE. L'OISEAU MOUCHE HUPPÉ. L'OISEAU MOUCHE A RAQUETTES.

hour. Leur battement est si vil, que l'oiseau s'arrêtant dans les airs paraît non-seulement immobile, mais tout à fait sans action. On le voit s'arrêter ainsi quelques instants devant une fleur, et partir comme un trait pour aller à une autre. Il les visite toutes, plongeant sa petite langue dans leur sein, les flattant de ses ailes, sans jamais s'y fixer, mais aussi sans les quitter jamais; il ne presse ses inconstances que pour mieux suivre ses amours et multiplier ses jouissances innocentes : car cet amant léger des fleurs vit à leurs dépens sans les flétrir; il ne fait que pomper leur miel, et c'est à cet usage que sa langue paraît uniquement destinée. Elle est composée de deux fibres creuses, formant un petit canal divisé au bout en deux filets; elle a la forme d'une trompe, dont elle fait les fonctions : l'oiseau la darde hors de son bec, apparemment par un mécanisme de l'os hyoïde, semblable à celui de la langue des pies; il la plonge jusqu'au fond du calice des fleurs pour en tirer les sucs. Telle est sa manière de vivre, d'après tous les auteurs qui en ont écrit. Ils n'ont eu qu'un contradicteur, c'est M. Badier, qui, pour avoir trouvé dans l'œsophage d'un oiseau-mouche quelques débris de petits insectes, en conclut qu'il vit de ces animaux et non du suc des fleurs. Mais nous ne croyons pas devoir faire céder une multitude de témoignages authentiques à une seule assertion, qui même paraît prématurée. En effet, que l'oiseau-mouche avale quelques insectes, s'ensuit-il qu'il en vive et s'en nourrisse toujours? et ne semble-t-il pas inévitable qu'en pompant le miel des fleurs, ou recueillant leurs poussières, il entraîne en même temps quelques-uns des petits insectes qui s'y trouvent engagés? Au reste, la nourriture la plus substantielle est nécessaire pour suffire à la prodigieuse vivacité de l'oiseau-mouche, comparée avec son extrême petitesse; il faut bien des molécules organiques pour soutenir tant de forces dans de si faibles organes, et fournir à la dépense d'esprits que fait un mouvement perpétuel et rapide : un aliment d'aussi peu de substance que quelques menus insectes y paraît bien peu proportionné; et Sloane, dont les observations sont ici du plus grand poids, dit expressément qu'il a trouvé l'estomac de l'oiseau-mouche tout rempli des poussières et du miellat des fleurs.

Rien n'égale en effet la vivacité de ces petits oiseaux, si ce n'est leur courage, ou plutôt leur audace : on les voit poursuivre avec furie des oiseaux vingt fois plus gros qu'eux, s'attacher à leur corps, et, se laissant emporter par leur vol, les hecqueter à coups redoublés, jusqu'à ce qu'ils aient assouvi leur petite colère. Quelquefois même ils se livrent entre eux de très-vifs combats. L'impatience paraît être leur âme : s'ils s'approchent d'une fleur, et qu'ils la trouvent fanée, ils lui arrachent les pétales avec une précipitation qui marque leur dépit. Ils n'ont point d'autre voix qu'un petit cri, *serrep, serrep*, fréquent et répété; ils le font entendre dans les bois dès l'aurore, jusqu'à ce qu'aux premiers rayons du soleil tous prennent l'essor et se dispersent dans les campagnes.

Ils sont solitaires, et il serait difficile qu'étant sans cesse emportés dans les airs, ils pussent se reconnaître et se joindre : néanmoins l'amour, dont la puissance s'étend au delà de celle des éléments, sait rapprocher et réunir tous les êtres dispersés; on voit les oiseaux-mouches deux à deux dans le temps des nichées. Le nid qu'ils construisent répond à la délicatesse de leur corps; il est fait d'un coton fin ou d'une bourre soyeuse recueillie sur des fleurs : ce nid est fortement tissu, et de la consistance d'une peau douce et épaisse. La femelle se charge de l'ouvrage, et laisse au mâle le soin d'apporter les matériaux : on la voit empressée

à ce travail chéri, chercher, choisir, employer brin à brin les fibres propres à former le tissu de ce doux berceau de sa progéniture; elle en polit les bords avec sa gorge, le dedans avec sa queue; elle le revêt à l'extérieur de petits morceaux d'écorce de gommier qu'elle colle à l'entour pour le défendre des injures de l'air, autant que pour le rendre plus solide : le tout est attaché à deux feuilles ou à un seul brin d'orange, de citronnier, ou quelquefois à un fétu qui pend de la couverture de quelque case. Ce nid n'est pas plus gros que la moitié d'un abricot, et fait de même en demi-coupe : on y trouve deux œufs tout blancs et pas plus gros que des petits pois; le mâle et la femelle les couvent tour à tour pendant douze jours; les petits éclosent au treizième jour, et ne sont alors pas plus gros que des mouches.

« Je n'ai jamais pu remarquer, dit le P. Dutertre, quelle sorte de becquée la mère leur apporte, sinon qu'elle leur donne à sucer sa langue encore tout emmiellée du suc tiré des fleurs. »

On conçoit aisément qu'il est comme impossible d'élever ces petits volatiles; ceux qu'on a essayé de nourrir avec des sirops ont dépéri dans quelques semaines. Ces aliments, quoique légers, sont encore bien différents du nectar délicat qu'ils recueillent en liberté sur les fleurs, et peut-être aurait-on mieux réussi en leur offrant du miel.

La manière de les abattre est de les tirer avec du sable ou à la sarbacane. Ils sont si peu défians, qu'ils se laissent approcher jusqu'à cinq ou six pas. On peut encore les prendre en se plaçant dans un buisson fleuri, une verge enduite d'une gomme gluante à la main; on en touche aisément le petit oiseau lorsqu'il bourdonne devant une fleur. Il meurt aussitôt qu'il est pris, et sert après sa mort à parer les jeunes indiennes qui portent en pendans d'oreilles deux de ces charmants oiseaux. Les Péruviens avaient l'art de composer avec leurs plumes des tableaux dont les anciennes relations ne cessent de vanter la beauté. Maregrave, qui avait vu de ces ouvrages, en admire l'éclat et la délicatesse.

Avec le lustre et le velouté des fleurs, on a voulu encore en trouver le parfum à ces jolis oiseaux; plusieurs auteurs ont écrit qu'ils sentaient le musc. C'est une erreur, dont l'origine est apparemment dans le nom que leur donne Oviedo, de *passer mosquitus*, aisément changé en celui de *passer moschatus*. Ce n'est pas la seule petite merveille que l'imagination ait voulu ajouter à leur histoire : on a dit qu'ils étaient moitié oiseaux et moitié mouches, qu'ils se produisaient d'une mouche; et un provincial des jésuites affirme gravement, dans Clusius, avoir été témoin de la métamorphose. On a dit qu'ils mouraient avec les fleurs pour renaître avec elles; qu'ils passaient dans un sommeil et un engourdissement total toute la mauvaise saison, suspendus par le bec à l'écorce d'un arbre. Mais ces fictions ont été rejetées par les naturalistes sensés, et Gatesby assure avoir vu durant toute l'année ces oiseaux à Saint-Domingue et au Mexique, où il n'y a pas de saison entièrement dépouillée de fleurs. Sloane dit la même chose de la Jamaïque, en observant seulement qu'ils y paraissent en plus grand nombre après la saison des pluies, et Maregrave avait déjà écrit qu'on les trouve toute l'année en grand nombre dans les bois du Brésil.

Nous connaissons vingt-quatre espèces dans le genre des oiseaux-mouches, et il est plus que probable que nous ne les connaissons pas toutes. Nous les désignerons chacune par des dénominations différentes tirées de leurs caractères les plus apparents, et qui sont suffisants pour ne pas les confondre.

LE PLUS PETIT OISEAU-MOUCHE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER)

C'est par la plus petite des espèces qu'il convient de commencer l'énumération du plus petit des genres. Ce très-petit oiseau-mouche est à peine long de quinze lignes, de la pointe du bec au bout de la queue. Le bec a trois lignes et demie, la queue quatre, de sorte qu'il ne reste qu'un peu plus de neuf lignes pour la tête, le cou et le corps de l'oiseau ; dimensions plus petites que celles de nos grosses monches. Tout le dessus de la tête et du corps est vert doré brun changeant et à reflets rougeâtres ; tout le dessous est gris blanc. Les plumes de l'aile sont d'un brun tirant sur le violet ; et cette couleur est presque généralement celle des ailes dans tous les oiseaux-mouches, aussi bien que dans les colibris. Ils ont aussi assez communément le bec et les pieds noirs ; les jambes sont recouvertes assez bas de petits duvets effilés, et les doigts sont garnis de petits ongles aigus et courbés. Tous ont dix plumes à la queue, et l'on est étonné que Maregrave n'en compte que quatre ; c'est vraisemblablement une erreur de copiste. La couleur de ces plumes de la queue est, dans la plupart des espèces, d'un noir bleuâtre, avec l'éclat de l'acier bruni. La femelle a généralement les couleurs moins vives ; on la reconnaît aussi, suivant les meilleurs observateurs, à ce qu'elle est un peu plus petite que le mâle. Le caractère du bec de l'oiseau-mouche est d'être égal dans sa longueur, un peu renflé vers le bout, comprimé horizontalement, et *droit*. Ce dernier trait distingue les oiseaux-mouches des colibris, que plusieurs naturalistes ont confondus, et que Maregrave lui-même n'a pas séparés.

Au reste, cette première et très-petite espèce se trouve au Brésil et aux Antilles. L'oiseau nous a été envoyé de la Martinique sur son nid, et M. Edwards l'a reçu de la Jamaïque.

LE RUBIS.

SECONDE ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

En observant l'ordre de grandeur, ou plutôt de petitesse, plusieurs espèces pourraient tenir ici la seconde place. Nous la donnons à l'oiseau-mouche de la Caroline, en le désignant par le nom de *rubis*. Catesby n'exprime que faiblement l'éclat et la beauté de la couleur de sa gorge, en l'appelant *un émail cramoisi* : c'est le brillant et le feu d'un rubis ; vu de côté, il s'y mêle une couleur d'or ; et en dessous, ce n'est plus qu'un grenat sombre. On peut remarquer que ces plumes de la gorge sont taillées et placées en écailles, arrondies, détachées ; disposition favorable pour augmenter les reflets, et qui se trouve, soit au cou, soit sur la tête des oiseaux-mouches dans toutes leurs plumes éclatantes. Celui-ci a tout le dessus du corps d'un vert doré changeant en couleur de cuivre rouge ; la poitrine et le devant du corps sont mêlés de gris blanc et de noirâtre ; les deux plumes du milieu de la queue sont de la couleur du dos, et les plumes latérales sont d'un brun pourpré. Catesby dit *couleur de cuivre*. L'aile est d'un brun teint de violet, qui est, comme nous l'avons déjà observé, la couleur commune des ailes de tous ces oiseaux : ainsi nous

n'en ferons plus mention dans leurs descriptions. La coupe de leurs ailes est assez remarquable; Catesby l'a comparée à celle de la *lame d'un cimeterre turc*. Les quatre ou cinq premières pennes extérieures sont très-longues; les suivantes le sont beaucoup moins, et les plus près du corps sont extrêmement courtes; ce qui, joint à ce que les grandes ont une courbure en arrière, fait ressembler les deux ailes ouvertes à un arc tendu; le petit corps de l'oiseau est au milieu comme la flèche de l'arc.

Le rubis se trouve en été à la Caroline, et jusqu'à la Nouvelle-Angleterre; et c'est la seule espèce d'oiseau-mouche qui s'avance dans ces terres septentrionales. Quelques relations portent cet oiseau-mouche jusqu'en Gaspésie, et le P. Charlevoix prétend qu'on le voit au Canada: mais il paraît l'avoir assez mal connu, quand il dit que le foud de son nid est *tissu de petits brins de bois, et qu'il pond jusqu'à cinq œufs*; et ailleurs, *qu'il a les pieds comme le bec, fort longs*. L'on ne peut rien établir sur de pareils témoignages. On donne la Floride pour retraite en hiver aux oiseaux-mouches de la Caroline. en été, ils y font leurs petits, et partent quand les fleurs commencent à se flétrir, en automne. *Ce n'est que des fleurs qu'il tire sa nourriture, et je n'ai jamais observé, dit Catesby, qu'il se nourrît d'aucun insecte, ni d'autre chose que du nectar des fleurs.*

L'AMÉTHYSTE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous genre oiseau-mouche. (Cuvier.)

Ce petit oiseau-mouche a toute la gorge et le devant du cou de couleur améthyste brillante. On n'a pu donner cet éclat à la figure enluminée; c'est même la difficulté de rendre le lustre et l'effet des couleurs des oiseaux-mouches et des colibris, qui en a fait borner le nombre dans nos planches enluminées, et discontinuer un travail que tous les auteurs reconnaissent également être l'écueil du pinceau. L'oiseau améthyste est un des plus petits oiseaux-mouches; sa taille et sa figure sont celles du rubis; il a de même la queue fourchue; le devant du corps est marbré de gris blanc et de brun; le dessus est vert doré: la couleur améthyste de la gorge se change en brun pourpré, quand l'œil se place un peu plus bas que l'objet; les ailes semblent un peu plus courtes que dans les autres oiseaux-mouches, et ne s'étendent pas jusqu'aux deux plumes du milieu de la queue, qui sont cependant les plus courtes, et rendent sa coupe fourchue.

L'OR-VERT.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (Cuvier.)

Le vert et le jaune doré brillent plus ou moins dans tous les oiseaux-mouches; mais ces belles couleurs couvrent le plumage entier de celui-ci avec un éclat et des reflets que l'œil ne peut se lasser d'admirer: sous certains aspects, c'est un or brillant et pur; sous d'autres, un vert glacé qui n'a pas moins de lustre que le métal poli. Ces couleurs s'étendent jusque sur les ailes: la queue est d'un noir d'acier bruni; le ventre blanc. Cet oiseau-mouche est encore très-petit, et n'a pas deux pouces de longueur. C'est à cette espèce que nous croyons devoir rapporter le petit *oiseau-mouche entièrement vert* (*all green humming bird*) de la troisième

partie des Glanures d'Edwards (page 316. planche 360), que le traducteur donne mal à propos pour un colibri : mais la méprise est excusable, et vient de la langue anglaise elle-même, qui n'a qu'un nom commun, celui d'*oiseau bourdonnant* (*humming bird*), pour désigner les colibris et les oiseaux-mouches.

Nous rapporterons encore à cette espèce la seconde de Maregrave ; sa beauté singulière, son bec court, et l'éclat d'or et de vert brillant et glacé (*transplendens*) du devant du corps le désignent assez. M. Brisson, qui fait de cette seconde espèce de Maregrave sa seizième sous le nom d'*oiseau-mouche à queue fourchue du Brésil*, n'a pas pris garde que, dans Maregrave, cet oiseau n'a la queue ni longue ni fourchue (*cauda similis priori*), dit cet auteur : or la première espèce n'a point la queue fourchue, mais droite, longue seulement d'un doigt, et qui ne dépasse pas l'aile.

LE HUPPE-COL.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (Cuvier.)

Ce nom désigne un caractère fort singulier, et qui suffit pour faire distinguer l'oiseau de tous les autres ; non-seulement sa tête est ornée d'une huppe rousse assez longue, mais de chaque côté du cou, au-dessous des oreilles, partent sept ou huit plumes inégales. Les deux plus longues, ayant six à sept lignes, sont de couleur rousse et étroites dans leur longueur ; mais le bout un peu élargi est marqué d'un point vert ; l'oiseau les relève en les dirigeant en arrière : dans l'état de repos, elles sont couchées sur le cou, ainsi que sa belle huppe ; tout cela se redresse quand il vole, et alors l'oiseau paraît tout rond. Il a la gorge et le devant du cou d'un riche vert doré (en tenant l'œil beaucoup plus bas que l'objet, ces plumes si brillantes paraissent brunes) ; la tête et tout le dessus du corps sont verts avec des reflets éclatants d'or et de bronze, jusqu'à une bande blanche qui traverse le croupion ; de là jusqu'au bout de la queue règne un or luisant sur un fond brun aux barbes extérieures des plumes, et roux aux intérieures ; le dessous du corps est vert doré brun ; le bas-ventre blanc. La grosseur du huppe-col ne surpasse pas celle de l'améthyste. Sa femelle lui ressemble, si ce n'est qu'elle n'a point de huppe ni d'oreilles ; qu'elle a la bande du croupion roussâtre, ainsi que la gorge ; le reste du dessous du corps roux, nuancé de verdâtre ; son dos et le dessus de sa tête sont, comme dans le mâle, d'un vert à reflets d'or et de bronze.

LE RUBIS-TOPAZE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (Cuvier.)

De tous les oiseaux de ce genre, celui-ci est le plus beau, dit Maregrave, et le plus élégant : il a les couleurs et jette le feu des deux pierres précieuses dont nous lui donnons les noms ; il a le dessus de la tête et du cou aussi éclatant qu'un rubis ; la gorge et tout le devant du cou, jusque sur la poitrine, vues de face, brillent comme une topaze aurore du Brésil ; ces mêmes parties, vues un peu au-dessous, paraissent un or mat, et, vues de plus bas encore, se changent en vert sombre ; le haut du dos et le ventre sont d'un brun noir velouté ; l'aile est d'un brun violet ; le bas-

ventre blanc, les couvertures inférieures de la queue et ses plumes sont d'un beau roux doré et teint de pourpre; elle est bordée de brun au bout; le croupion est d'un brun relevé de vert doré; l'aile pliée ne dépasse pas la queue, dont les plumes sont égales. Maregrave remarque qu'elle est large, et que l'oiseau l'étale avec grâce en volant. Il est assez grand dans son genre. Sa longueur totale est de trois pouces quatre à six lignes; son bec est long de sept à huit; Maregrave dit *d'un demi-pouce*. Cette belle espèce paraît nombreuse, et elle est devenue commune dans les cabinets des naturalistes. Seba témoigne avoir reçu de Curaçao plusieurs de ces oiseaux. On peut leur remarquer un caractère que portent plus ou moins tous les oiseaux-mouches et colibris, c'est d'avoir le bec bien garni de plumes à sa base, et quelquefois jusqu'au quart ou au tiers de sa longueur.

La femelle n'a qu'un trait d'or ou de topaze sur la gorge et le devant du cou : le reste du dessous de son corps est gris blanc.

Nous croyons que l'oiseau-mouche représenté dans nos planches enluminées est d'une espèce très-voisine, ou peut-être de la même espèce que celui-ci; car il n'en diffère que par la huppe, qui n'est pas fort relevée : du reste les ressemblances sont frappantes; et de la comparaison que nous avons faite des deux individus d'après lesquels ont été gravées ces figures, il résulte que ce dernier, un peu plus petit dans ses dimensions, est moins foncé dans ses couleurs, dont les teintes et la distribution sont essentiellement les mêmes. Ainsi l'un pourrait être le jeune et l'autre l'adulte; ou bien c'est une variété produite par le climat. Comme l'un est de Cayenne et l'autre du Brésil, cette différence peut se trouver dans l'espèce, de l'une à l'autre région. L'oiseau-mouche à huppe de rubis (*ruby crested humming bird*), donné *planche 544, page 280* de la troisième partie des Glanures d'Edwards, se rapporte parfaitement à notre figure enluminée. Et c'est encore la tête de cet oiseau-mouche que M. Frisch a donnée, *tab. 24*, et sur laquelle M. Brisson fait sa seconde espèce, en prenant pour sa femelle l'autre figure donnée au même endroit de Frisch, et qui représente un petit oiseau-mouche vert doré. Mais la femelle de l'oiseau-mouche à gorge topaze, dont le corps est brun, n'a certainement pas le corps vert, aucune femelle en ce genre, comme dans tous les oiseaux, n'ayant jamais les couleurs plus éclatantes que le mâle. Ainsi nous rapporterons beaucoup plus vraisemblablement à notre *or-vert* ce second oiseau-mouche *au corps tout vert*, donné par M. Frisch.

L'OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche (Cuvier.)

Cet oiseau est celui que Dutertre et Feuillée ont pris pour un *colibri*; mais c'est un oiseau-mouche, et même l'un des plus petits, car il n'est guère plus gros que le rubis. Sa huppe est comme une émeraude du plus grand brillant : c'est ce qui le distingue; le reste de son plumage est assez obscur; le dos a des reflets vert et or sur un fond brun; l'aile est brune; la queue noirâtre et luisante comme l'acier poli; tout le devant du corps est d'un brun velouté, mêlé d'un peu de vert doré vers la poitrine et les épaules : l'aile pliée ne dépasse pas la queue. Nous remarquerons que, dans la figure enluminée, la teinte verte du dos est trop forte et trop claire, et la huppe un peu exagérée et portée trop en

arrière. Dans cette espèce, le dessus du bec est couvert de petites plumes vertes et brillantes presque jusqu'à la moitié de sa longueur. Edwards a dessiné son nid. Labat remarque que le mâle seul porte la huppe, et que les femelles n'en ont pas.

L'OISEAU-MOUCHE A RAQUETTES.

HUITIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

Deux brins nus, partant des deux plumes du milieu de la queue de cet oiseau, prennent à la pointe une petite houppes en éventail, ce qui leur donne la forme de raquettes. Les tiges de toutes les plumes de la queue sont très-grosses et d'un blanc roussâtre; elle est du reste brune comme l'aile : le dessus du corps est de ce vert bronzé qui est la couleur commune parmi les oiseaux-mouches; la gorge est d'un riche vert d'émeraude. Cet oiseau peut avoir trente lignes de la pointe du bec à l'extrémité de la vraie queue; les deux brins l'excèdent de dix lignes. Cette espèce est encore peu connue, et paraît très-rare. Nous l'avons décrite dans le cabinet de M. Mauduit : elle est une des plus petites, et, non compris la queue, l'oiseau n'est pas plus gros que le huppe-col.

L'OISEAU-MOUCHE POURPRE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

Tout le plumage de cet oiseau est un mélange d'orangé, de pourpre et de brun; et c'est peut-être, suivant la remarque d'Edwards, le seul de ce genre qui ne porte pas ou presque pas de ce vert doré qui brillante tous les autres oiseaux-mouches. Sur quoi il faut remarquer que M. Klein a donné à celui-ci un caractère insuffisant en l'appelant *suce-fleurs à ailes brunes* (*Mellisuga alis fuscis*), puisque la couleur brune, plus ou moins violette, ou pourprée, est généralement celle des ailes des oiseaux-mouches. Celui-ci a le bec long de dix lignes, ce qui fait presque le tiers de sa longueur totale.

LA CRAVATE DORÉE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

L'oiseau donné sous cette dénomination, dans les planches enluminées, paraît être celui de la *première espèce* de Maregrave, en ce qu'il a sur la gorge un trait doré; caractère que cet auteur désigne par ces mots : *le devant du corps blanc, mêlé au-dessous du cou de quelques plumes de couleur éclatante*, et que M. Brisson n'exprime pas dans sa huitième espèce, quoiqu'il en fasse la description sur cette première de Maregrave. Sa longueur est de trois pouces cinq ou six lignes : tout le dessous du corps, à l'exception du trait doré du devant du cou, est gris blanc, et le dessus vert doré. Et, de plus, nous regarderons comme la femelle dans cette espèce l'oiseau dont M. Brisson fait sa neuvième espèce, n'ayant rien qui la distingue assez pour l'en séparer.

LE SAPHIR.

ONZIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

Cet oiseau-mouche est dans ce genre un peu au-dessus de la taille moyenne : il a le devant du cou et la poitrine d'un riche bleu de saphir avec des reflets violets, la gorge rousse, le dessus et le dessous du corps vert doré sombre, le bas-ventre blanc, les couvertures inférieures de la queue rousses, les supérieures d'un brun doré éclatant, les plumes de la queue d'un roux doré bordé de brun, celles de l'aile brunes, le bec blanc, excepté la pointe qui est noire.

LE SAPHIR-ÉMERAUDE.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

Les deux riches couleurs qui parent cet oiseau lui méritent le nom des deux pierres précieuses dont il a le brillant : un peu de saphir éclatant couvre la tête et la gorge, et se fond admirablement avec le vert d'émeraude glacé à reflets dorés qui couvre la poitrine, l'estomac, le tour du cou et le dos. Cet oiseau-mouche est de la moyenne taille; il vient de la Guadeloupe, et nous ne croyons pas qu'il ait encore été décrit. Nous en avons vu un autre venu de la Guyane et de la même grandeur; mais il n'avait que la gorge saphir, et le reste du corps d'un vert glacé très-brillant : tous deux sont conservés avec le premier dans le beau cabinet de M. Mauduit. Ce dernier nous paraît être une variété, ou du moins une espèce très-voisine de celle du premier. Ils ont également le bas-ventre blanc : l'aile est brune et ne dépasse pas la queue, qui est conpéc également et arrondie; elle est noire à reflets bleus. Leur bec est assez long; sa moitié inférieure est blanchâtre et la supérieure est noire.

L'ÉMERAUDE-AMÉTHYSTE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

Cet oiseau-mouche est de la taille moyenne approchant de la grande: il a près de quatre pouces, et son bec huit lignes. La gorge et le devant du cou sont d'un vert d'émeraude éclatant et doré; la poitrine, l'estomac et le haut du dos d'un améthyste bleu pourpré de la plus grande beauté; le bas du dos est vert doré, sur fond brun; le ventre blanc; l'aile noirâtre. La queue est d'un noir velouté luisant comme l'acier poli; elle est fourchue et un peu plus longue que l'aile. On peut rapporter à cette espèce celle qui est donnée dans Edwards, pl. 33 (*the green and blue lamming bird*), et décrit par M. Brisson sous le nom d'*oiseau-mouche à poitrine bleue de Surinam*. La teinte pourpre dans le bleu n'y est point assez sentie, et le dessin paraît tiré sur un petit individu : effectivement, il est figuré un peu plus grand dans Edwards. Ces petites différences ne nous empêchent pas de reconnaître que ces oiseaux ne forment qu'une même espèce.

L'ESCARBOUCLE.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

Un rouge d'escarboucle ou de rubis foncé est la couleur de cet oiseau sur la gorge, le devant du cou et la poitrine; le dessus de la tête et du cou est d'un rouge un peu plus sombre; un noir velouté enveloppe le reste du corps; l'aile est brune, et la queue d'un roux doré foncé. L'oiseau est d'une grandeur un peu au-dessus de la moyenne dans ce genre: le bec, tant dessus que dessous, est garni de plumes presque jusqu'à moitié de sa longueur. Il nous a été envoyé de Cayenne, et paraît très-rare. M. Mauduit, qui le possède, serait tenté de le rapporter à notre *rubis-topaze* comme variété: mais la différence du jaune topaze au rubis foncé sur la gorge de ces deux oiseaux nous paraît trop grande pour les rapprocher l'un de l'autre; les ressemblances, à la vérité, sont assez grandes dans tout le reste. Nous remarquerons que les espèces précédentes, excepté la treizième, sont nouvelles, et ne se trouvent décrites dans aucun naturaliste.

LE VERT-DORÉ.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

C'est la neuvième espèce de Maregrave. Cet oiseau, dit-il, a tout le corps d'un vert brillant à reflets dorés; la moitié supérieure de son petit bec est noire, l'inférieure est rousse; l'aile est brune; la queue, un peu élargie, a le luisant de l'acier poli. La longueur totale de cet oiseau est d'un peu plus de trois pouces: le dessous du corps n'est pas pleinement vert comme le dos, et il n'a que des taches ou des ondes de cette couleur. Presque toute la différence du mâle à la femelle consiste dans la grandeur, qu'on sait être généralement moindre dans les femelles de cette famille d'oiseaux. M. Brisson soupçonne aussi que sa *cinquième espèce* pourrait bien n'être que la femelle de sa *sixième*, qui est celle-ci; en quoi nous serons volontiers de son avis. Mais il nous paraît, au sujet de cette dernière, qu'il a cité mal à propos Séba, qui ne donne, à l'endroit indiqué, aucune espèce particulière d'oiseau-mouche; mais il y parle de cet oiseau en général, de sa manière de nicher et de vivre. Il dit, d'après Mérian, que les grosses araignées de la Guyane font souvent leur proie de ses œufs et du petit oiseau lui-même, qu'elles enlacent dans leurs toiles et froissent dans leurs serres: mais ce fait ne nous a pas été confirmé; et si quelquefois l'oiseau-mouche est surpris par l'araignée, sa grande vivacité et sa force doivent le faire échapper aux embûches de l'insecte.

L'OISEAU-MOUCHE A GORGE TACHETÉE.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

Cette espèce a les plus grands rapports avec la précédente, excepté qu'elle est plus grande; et, sans cette différence qui nous a paru trop forte, nous n'eussions pas hésité de l'y rapporter. Elle a, suivant

M. Brisson, près de quatre pouces de longueur, et le bec onze lignes. Du reste les couleurs du plumage paraissent entièrement les mêmes que celles de l'espèce précédente.

LE RUBIS-ÉMERAUDE.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

Cet oiseau-mouche, beaucoup plus grand que le petit rubis de la Caroline, a quatre pouces quatre lignes de longueur; il a la gorge d'un rubis éclatant ou couleur de rosette, suivant les aspects; la tête, le cou, le devant et le dessus du corps, vert d'émeraude à reflets dorés; la queue rousse. On le trouve au Brésil de même qu'à la Guyane.

L'OISEAU-MOUCHE A OREILLES.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

Nous nommons ainsi cet oiseau-mouche, tant à cause de la couleur remarquable des deux pinceaux de plumes qui s'étendent en arrière de ses oreilles que de leur longueur, deux ou trois fois plus grande que celle des petites plumes voisines dont le cou est garni; ces plumes paraissent être le prolongement de celles qui recouvrent dans tous les oiseaux le méat auditif; elles sont douces, et leurs barbes duvetées ne se collent point les unes aux autres. Ces remarques sont de M. Mauduit, et rentrent bien dans la belle observation que nous avons déjà employée d'après lui, savoir : que toutes les plumes qui paraissent dans les oiseaux surabondantes, et pour ainsi dire parasites, ne sont point des productions particulières, mais de simples prolongements et des accroissements développés de parties communes à tous les autres. L'oiseau-mouche à oreilles est de la première grandeur dans ce genre : il a quatre pouces et demi de longueur; ce qui n'empêche pas que la dénomination de *grand oiseau-mouche de Cayenne*, que lui attribue M. Brisson, ne paraisse mal appliquée quand, quatre pages plus loin (*espèce 17*), on trouve un autre *oiseau-mouche de Cayenne* aussi grand, et beaucoup plus, si on le veut mesurer jusqu'aux pointes de la queue. Des deux pinceaux qui garnissent l'oreille de celui-ci, et qui sont composés chacun de cinq ou six plumes, l'un est vert d'émeraude, l'autre violet améthyste : un trait de noir velouté passe sous l'œil; tout le devant de la tête et du corps est d'un vert doré éclatant, qui devient, sur les couvertures de la queue, un vert clair des plus vifs; la gorge et le dessous du corps sont d'un beau blanc; des pennes de la queue, les six latérales sont du même blanc, les quatre du milieu d'un noir tirant au bleu foncé; l'aile est noirâtre, et la queue la dépasse de près du tiers de sa longueur. La femelle de cet oiseau n'a ni ses pinceaux ni le trait noir sous l'œil aussi distinct; dans le reste, elle lui ressemble.

L'OISEAU-MOUCHE A COLLIER, DIT LA JACOBINE.

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

Cet oiseau-mouche est de la première grandeur : sa longueur est de quatre pouces huit lignes; son bec a dix lignes. Il a la tête, la gorge

et le cou d'un beau bleu sombre changeant en vert ; sur le derrière du cou, près du dos, il porte un demi-collier blanc ; le dos est vert doré ; la queue blanche à la pointe, bordée de noir, avec les deux penes du milieu et les couvertures vert doré ; la poitrine et le flanc sont de même ; le ventre est blanc : c'est apparemment de cette distribution du blanc dans son plumage qu'est venue l'idée de l'appeler *jacobine*. Les deux plumes intermédiaires de la queue sont un peu plus courtes que les autres ; l'aile pliée ne la dépasse pas. Cette espèce se trouve à Cayenne et à Surinam. La figure qu'en donne Edwards paraît un peu trop petite dans toutes ses dimensions, et il se trompe quand il conjecture que la seconde figure de la même *planche* 35 est le mâle ou la femelle dans la même espèce, les différences sont trop grandes : la tête dans ce second oiseau-mouche n'est point bleue ; il n'a point de collier, ni la queue blanche, et nous l'avons rapporté, avec beaucoup plus de vraisemblance, à notre treizième espèce.

L'OISEAU-MOUCHE A LARGES TUYAUX.

VINGTIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

Cet oiseau et le précédent sont les deux plus grands que nous connaissons dans le genre des oiseaux-mouches : celui-ci a quatre pouces huit lignes de longueur. Tout le dessus du corps est d'un vert doré faible ; le dessous gris ; les plumes du milieu de la queue sont comme le dos ; les latérales, blanches à la pointe, ont le reste d'un brun d'acier poli. Il est aisé de le distinguer des autres par l'élargissement de trois ou quatre grandes penes de ses ailes, dont le tuyau paraît grossi et dilaté, courbé vers son milieu, ce qui donne à l'aile la coupe d'un large sabre. Cette espèce est nouvelle et paraît être rare : elle n'a point encore été décrite ; c'est dans le cabinet de M. Mauduit, qui l'a reçue de Cayenne, que nous l'avons fait dessiner.

L'OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE, COULEUR D'ACIER BRUN.

VINGT ET UNIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

Le beau bleu violet qui couvre la tête, la gorge et le cou de cet oiseau-mouche, semblerait lui donner du rapport avec le saphir, si la longueur de sa queue ne faisait une trop grande différence ; les deux penes extérieures en sont plus longues de deux pouces que les deux du milieu ; les latérales vont toujours en décroissant, ce qui rend la queue très-fonchue ; elle est d'un bleu noir luisant d'acier poli ; tout le corps, dessus et dessous, est d'un vert doré éclatant ; il y a une tache blanche au bas-ventre : l'aile pliée n'atteint que la moitié de la longueur de la queue, qui est de trois pouces trois lignes ; le bec en a onze : la longueur totale de l'oiseau est de six pouces. La ressemblance entière de cette description avec celle que Maregrave donne de sa troisième espèce nous force à la rapporter à celle-ci, contre l'opinion de M. Brisson, qui en fait sa *vingtième* ; mais il paraît certain qu'il se trompe. En effet, la troisième espèce de Maregrave porte une queue longue de plus de trois pouces ; celle du vingtième oiseau-mouche de M. Brisson n'a qu'un pouce six lignes ; différence trop considérable pour se trouver dans la même espèce.

En établissant donc celle-ci pour la troisième de Maregrave, nous donnons, d'après M. Brisson, la suivante.

L'OISEAU-MOUCHE VIOLET A QUEUE FOURCHUE.

VINGT DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

Outre la différence de grandeur, comme nous venons de l'observer, il y a encore entre cette espèce et la précédente de la différence dans les couleurs. Le haut de la tête et du cou est d'un brun changeant en vert doré, au lieu que ces parties sont changeantes en bleu dans le troisième oiseau-mouche de Maregrave : dans celui-ci, le dos et la poitrine sont d'un *bleu violet éclatant*; dans celui de Maregrave vert doré; ce qui nous force de nouveau à remarquer l'inadvertance qui a fait rapporter ces deux espèces l'une à l'autre. Dans celle-ci, la gorge et le bas du dos sont vert doré brillant; les petites couvertures du dessus des ailes d'un beau violet; les grandes vert doré; leurs pennes noires; celles de la queue de même; les deux extérieures sont les plus longues, ce qui la rend fourchue. Elle n'a qu'un pouce et demi de longueur; l'oiseau entier en a quatre.

L'OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE, OR, VERT ET BLEU.

VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

Les deux plumes extérieures de la queue de cet oiseau-mouche sont près de deux fois aussi longues que le corps, et portent plus de quatre pouces. Ces plumes, et toutes celles de la queue, dont les deux du milieu sont très-courtes et n'ont que huit lignes, sont d'une admirable beauté, mêlées de reflets vert et bleu doré, dit Edwards : le dessus de la tête est bleu; le corps vert; l'aile est d'un brun pourpré. Cette espèce se trouve à la Jamaïque.

L'OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE NOIRE.

VINGT QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre colibri, sous-genre oiseau-mouche. (CUVIER.)

Cet oiseau-mouche a la queue plus longue qu'aucun des autres; les deux grandes plumes en sont quatre fois aussi longues que le corps, qui à peine a deux pouces : ce sont encore les deux plus extérieures; elles ne sont barbées que d'un duvet effilé et flottant; elles sont noires, comme le sommet de la tête; le dos est vert brun doré; le devant du corps vert; l'aile brun pourpré. La figure d'Albin est très-mauvaise, et il a grand tort de donner cette espèce comme la plus petite du genre. Quoi qu'il en soit, il dit avoir trouvé cet oiseau-mouche à la Jamaïque dans son nid de coton.

Nous trouvons, dans l'Essai sur l'Histoire naturelle de la Guyane, l'indication d'un petit oiseau-mouche à *huppe bleue*. Il ne nous est pas connu, et la notice qu'en donne l'auteur, ainsi que de deux ou trois autres, ne peut suffire pour déterminer leurs espèces, mais peut servir à nous convaincre que le genre de ces jolis oiseaux, tout riche et tout nombreux que nous venons de le représenter, l'est encore plus dans la nature.

LE COLIBRI.

Ordre des passereaux ténuirostrés, genre colibri. (Cuvier.)

La nature, en prodiguant tant de beautés à l'oiseau-mouche, n'a pas oublié le colibri, son voisin et son proche parent; elle l'a produit dans le même climat et formé sur le même modèle. Aussi brillant, aussi léger que l'oiseau-mouche, vivant comme lui sur les fleurs, le colibri est paré de même de tout ce que les plus riches couleurs ont d'éclatant, de moelleux, de suave; et ce que nous avons dit de la beauté de l'oiseau-mouche, de sa vivacité, de son vol bourdonnant et rapide, de sa constance à visiter les fleurs, de sa manière de nicher et de vivre, doit s'appliquer également au colibri : un même instinct anime ces deux charmants oiseaux; et comme ils se ressemblent presque en tout, souvent on les a confondus sous un même nom. Celui de *colibri* est pris de la langue des Caribes. Maregrave ne distingue pas les colibris des oiseaux-mouches, et les appelle tous indifféremment du nom brésilien *guainumbi**. Cependant ils diffèrent les uns des autres par un caractère évident et constant; cette différence est dans le bec. Celui des colibris, égal et filé, légèrement renflé par le bout, n'est pas droit comme dans l'oiseau-mouche, mais courbé dans toute sa longueur : il est aussi plus long à proportion. De plus, la taille svelte et légère des colibris paraît plus allongée que celle des oiseaux-mouches; ils sont aussi généralement plus gros : cependant il y a de petits colibris moindres que les grands oiseaux-mouches. C'est au-dessus de la famille des grimpeaux que doit être placée celle des colibris, quoiqu'ils diffèrent des grimpeaux par la forme et la longueur du bec; par le nombre des plumes de la queue, qui est de douze dans les grimpeaux et de dix dans les colibris; et enfin par la structure de la langue, simple dans les grimpeaux, et divisée en deux tuyaux demi-cylindriques dans le colibri, comme dans l'oiseau-mouche.

Tous les naturalistes attribuent avec raison aux colibris et aux oiseaux-mouches la même manière de vivre, et l'on a également contredit leur opinion sur ces deux points : mais les mêmes raisons que nous avons déjà déduites nous y font tenir; et la ressemblance de ces deux oiseaux en tout le reste garantit le témoignage des auteurs, qui leur attribuent le même genre de vie.

Il n'est pas plus facile d'élever les petits du colibri que ceux de l'oiseau-mouche; aussi délicats, ils périssent de même en captivité. On a vu le père et la mère, par audace de tendresse, venir jusque dans les mains du ravisseur porter de la nourriture à leurs petits. Labat nous en fournit un exemple assez intéressant pour être rapporté :

« Je montrai, dit-il, au P. Montdidier, un nid de colibris qui était sur un appentis auprès de la maison; il l'emporta avec les petits, lorsqu'ils eurent quinze ou vingt jours, et le mit dans une cage à la fenêtre de sa chambre, où le père et la mère ne manquèrent pas de venir donner à manger à leurs enfants, et s'approprièrent tellement, qu'ils ne sortaient presque plus de la chambre, où, sans cage et sans contrainte, ils venaient manger et dormir avec leurs petits. Je les ai vus souvent tous quatre sur le doigt du P. Montdidier, chantant comme s'ils eussent été sur une branche

* Quelques nomenclateurs (conclusion qui leur est moins pardonnable) parlent aussi indistinctement de l'oiseau-mouche et du colibri : M. Salerne, par exemple. Le *colibri* ou *golubri*, dit-il, qui s'appelle autrement l'oiseau-mouche. Ornithol., page 249.

d'arbre. Il les nourrissait avec une pâtée très-fine et presque claire, faite avec du biscuit, du vin d'Espagne et du sucre. Ils passaient leur langue sur cette pâte, et quand ils étaient rassasiés, ils voltigeaient et chantaient..... Je n'ai rien vu de plus aimable que ces quatre petits oiseaux, qui voltigeaient de tous côtés dedans et dehors de la maison, et qui revenaient dès qu'ils entendaient la voix de leur père nourricier. »

Maregrave, qui ne sépare pas les colibris des oiseaux-mouches, ne donne à tous qu'un même petit cri; nul des voyageurs n'attribue de chant à ces oiseaux. Les seuls Thevet et Léry assurent de leur *Gonambouch*, qu'il chante de manière à le disputer au rossignol; car ce n'est que d'après eux que Coréal et quelques autres ont répété la même chose. Mais il y a toute apparence que c'est une méprise. Le gonambouch ou petit oiseau de Léry à *plumage blanchâtre et luisant, et à voix claire et nette*, est le *sucrier* ou quelque autre, et non le colibri, car la voix de ce dernier oiseau, dit Labat, n'est qu'une espèce de petit bourdonnement agréable.

Il ne paraît pas que les colibris s'avancent aussi loin dans l'Amérique septentrionale que les oiseaux-mouches; du moins Catesby n'a vu à la Caroline qu'une seule espèce de ces derniers oiseaux; et Charlevoix, qui prétend avoir trouvé un oiseau-mouche au Canada, déclare qu'il n'y a point vu de colibris. Cependant ce n'est pas le froid de cette contrée qui les empêche d'y fréquenter en été; car ils se portent assez haut dans les Andes pour y trouver une température déjà froide. M. de la Condamine n'a vu nulle part des colibris en plus grand nombre que dans les jardins de Quito, dont le climat n'est pas bien chaud. C'est donc à vingt ou vingt et un degrés de température qu'ils se plaisent; c'est là que, dans une suite non interrompue de jouissances et de délices, ils volent de la fleur épanouie à la fleur naissante, et que l'année, composée du cercle entier de beaux jours, ne fait pour eux qu'une seule saison constante d'amour et de fécondité.

LE COLIBRI-TOPAZE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre colibri. (Cuvier.)

Comme la petitesse est le caractère le plus frappant des oiseaux-mouches, nous avons commencé l'énumération de leurs espèces nombreuses par le plus petit de tous; mais les colibris n'étant pas aussi petits, nous avons eu devoir rétablir ici l'ordre naturel de grandeur, et commencer par le colibri-topaze, qui paraît être, même indépendamment des deux longs brins de sa queue, le plus grand de ce genre. Nous dirons qu'il est aussi le plus beau, si tous ces oiseaux brillants par leur beauté n'en disputaient le prix, et ne semblaient l'emporter tour à tour à mesure qu'on les admire. La taille du colibri-topaze, mince, svelte, élégante, est un peu au-dessous de celle de notre grimperau. La longueur de l'oiseau, prise de la pointe du bec à celle de la vraie queue, est de près de six pouces; les deux longs brins l'excèdent de deux pouces et demi. Sa gorge et le devant du cou sont enrichis d'une plaque topaze du plus grand brillant; cette couleur, vue de côté, se change en vert doré, et vue en dessous, elle paraît d'un vert pur; une coiffe d'un noir velouté couvre la tête; un filet de ce même noir encadre la plaque topaze; la poitrine, le tour du cou et le haut du dos, sont du plus beau pourpre foncé; le ventre est d'un pourpre encore plus riche, et brillant de reflets rouges et dorés; les épaules et le bas du dos sont d'un roux aurore; les grandes plumes de l'aile sont

d'un brun violet; les petites plumes sont rousses; la couleur des couvertures supérieures et inférieures de la queue est d'un vert doré; ses plumes latérales sont rousses, et les deux intermédiaires sont d'un brun pourpre: elles portent les deux longs brins, qui sont garnis de petites barbes de près d'une ligne de large de chaque côté. La disposition naturelle de ces longs brins est de se croiser un peu au delà de l'extrémité de la queue, et de s'écarter ensuite en divergeant. Ces brins tombent dans la mue; et, dans ce temps, le mâle, auquel seul ils appartiennent, ressemblerait à la femelle, s'il n'en différait par d'autres caractères. La femelle n'a pas la gorge topaze, mais seulement marquée d'une légère trace de rouge; de même, au lieu du beau pourpre et du roux de feu du plumage du mâle, presque tout celui de la femelle n'est que d'un vert doré. Ils ont tous deux les pieds blancs. Au reste on peut remarquer dans ce qu'en dit M. Brisson, qui n'avait pas vu ces oiseaux, combien sont défectueuses des descriptions faites sans l'objet; il donne au mâle une gorge verte, parce que la planche d'Edwards la représente ainsi, n'ayant pu rendre l'or éclatant qui la colore.

LE GRENAT.

SECONDE ESPÈCE.

Genre colibri. (CUVIER.)

Cet colibri a les joues jusque sous l'œil, les côtés et le bas du cou, et la gorge jusqu'à la poitrine, d'un beau grenat brillant; le dessus de la tête et du dos, et le dessous du corps sont d'un noir velouté; la queue et l'aile sont de cette même couleur, mais enrichie de vert doré. Cet oiseau a cinq pouces de longueur, et son bec dix ou douze lignes.

LE BRIN BLANC.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre colibri. (CUVIER.)

De tous les colibris, celui-ci a le bec le plus long; ce bec a jusqu'à vingt lignes. Il est bien représenté dans la planche enluminée; mais le corps de l'oiseau y paraît un peu trop raccourci, à en juger du moins par l'individu que nous avons sous les yeux. La queue ne nous paraît pas assez exactement exprimée; car les plumes les plus près des deux longs brins sont aussi les plus longues: les latérales vont en décroissant jusqu'aux deux extérieures, qui sont les plus courtes, ce qui donne à la queue une coupe pyramidale. Ses plumes ont un reflet doré sur fond gris et noirâtre, avec un bord blanchâtre à la pointe, et les deux brins sont blancs dans toute la longueur dont ils la dépassent; caractère d'après lequel nous avons dénommé cet oiseau. Il a tout le dessus du dos et de la tête de couleur d'or, sur un fond gris qui festonne le bord de chaque plume, et rend le dos comme ondé de gris sous or; l'aile est d'un brun violet, et le dessous du corps gris blanc.

LE ZITZIL OU COLIBRI PIQUETÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre colibri. (CUVIER.)

Zitzil est fait par contraction de *hoitzitzil*, qui est le nom mexicain, de cet oiseau; c'est un assez grand colibri d'un vert doré aux ailes noirâtres,

marquées de points blancs aux épaules et sur le dos; la queue est brune et blanche à la pointe. C'est tout ce qu'on peut recueillir de la description en mauvais style du rédacteur de Hernandez. Il ajoute tenir d'un certain Fr. Aloaysa, que les Péruviens nommaient ce même oiseau *Pileo*, et que, vivant du suc des fleurs, il marque de la préférence pour celles des végétaux épineux.

LE BRIN BLEU.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre colibri. (CUVIER.)

Suivant Seba, d'après lequel MM. Klein et Brisson ont donné cette espèce de colibri, les deux longs brins de plumes qui lui ornent la queue sont d'un beau bleu; la même couleur plus foncée couvre l'estomac et le devant de la tête; le dessus du corps et des ailes est vert clair; le ventre cendré. Quant à la taille, il est un des plus grands et presque aussi gros que notre becfigue; du reste, la figure de Seba représente ce colibri comme un grimpercau, et cet auteur paraît n'avoir jamais observé les trois nuances dans la forme du bec, qui font le caractère des trois familles des oiseaux-mouches, des colibris et des grimpercaux. Il n'est pas plus heureux dans l'emploi de son érudition, et rencontre assez mal quand il prétend appliquer à ce colibri le nom mexicain d'*Yayauhquitotoll*; car, dans l'ouvrage de Fernandez, d'où il a tiré ce nom, l'*Yayauhquitotoll* est un oiseau de la grandeur de l'étourneau, lequel par conséquent n'a rien de commun avec un colibri. Mais ces erreurs sont de peu d'importance, en comparaison de celles où ces laiseurs de collections, qui n'ont pour tout mérite que le faste des cabinets, entraînent les naturalistes qui suivent ces mauvais guides. Nous n'avons pas besoin de quitter notre sujet pour en trouver l'exemple: Seba nous donne des colibris des Moluques, de Macassar, de Bali, ignorant que cette famille d'oiseaux ne se trouve qu'au Nouveau-Monde; et M. Brisson présente en conséquence trois espèces de *colibris des Indes orientales*. Ces prétendus colibris sont à coup sûr des grimpercaux, à qui le brillant des couleurs, les noms de *T'sioei*, de *Kakopit*, que Seba interprète *petits rois des fleurs*, auront suffi pour faire, mal à propos, appliquer le nom de colibri. En effet, aucun des voyageurs naturalistes n'a trouvé de colibris dans l'ancien continent, et ce qu'en dit François Coehe est trop obscur pour mériter attention.

LE COLIBRI VERT ET NOIR.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre colibri. (CUVIER.)

Cette dénomination caractérise mieux cet oiseau que celle de *colibri du Mexique* que lui donne M. Brisson, puisqu'il y a au Mexique plusieurs autres colibris. Celui-ci a quatre pouces ou un peu plus de longueur; son bec a treize lignes; la tête, le cou, le dos, sont d'un vert doré et bronzé; la poitrine, le ventre, les côtés du corps et les jambes sont d'un noir luisant, avec un léger reflet rougeâtre; une petite bande blanche traverse le bas-ventre, et une autre de vert doré changeant en un bleu vif coupe transversalement le haut de la poitrine; la queue est d'un noir velouté, avec reflet changeant en bleu d'acier poli. On prétend distinguer la femelle dans cette espèce, en ce qu'elle n'a point de tache blanche au

bas-ventre : on la trouve également au Mexique et à la Guyane. M. Brisson rapporte à cette espèce l'*avis auricoma mexicana* de Seba, qui est à la vérité un colibri, mais dont il ne dit que ce qui peut convenir à tous les oiseaux de cette famille, et mieux même à plusieurs autres qu'à celui-ci; car il n'en parle qu'en général, en disant que la nature, en les peignant des plus riches couleurs, voulut faire un chef-d'œuvre inimitable au plus brillant pinceau.

LE COLIBRI HUPPÉ.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Genre colibri. (CUVIER.)

C'est encore dans le recueil de Seba que M. Brisson a trouvé ce colibri : ce n'est jamais qu'avec quelque défiance que nous établissons des espèces sur les notices souvent fautives de ce premier auteur; néanmoins celle-ci porte des caractères assez distincts pour que l'on puisse, ce semble, l'adopter.

« Ce petit oiseau, dit Seba, dont le plumage est d'un beau rouge, a les ailes bleues; deux plumes fort longues dépassent sa queue; et sa tête porte une huppe très-longue encore à proportion de sa grosseur, et qui retombe sur le cou; son bec long et recourbé renferme une petite langue *bifide*, qui lui sert à sucer les fleurs. »

M. Brisson, en mesurant la figure donnée par Seba, sur laquelle il faut peu compter, lui trouve près de cinq pouces six lignes jusqu'au bout de la queue.

LE COLIBRI A QUEUE VIOLETTE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Genre colibri. (CUVIER.)

Le violet clair et pur qui peint la queue de ce colibri le distingue assez des autres. La couleur violette, fondue sous des reflets brillants d'un jaune doré, est celle des quatre plumes du milieu de sa queue; les six extérieures vues en dessous, avec la pointe blanche, offrent une tache violette qu'entoure un espace bleu noir d'acier bruni; tout le dessous du corps vu de face est richement doré, et de côté paraît vert; l'aile est comme dans tous les oiseaux, d'un brun tirant au violet; les côtés de la gorge sont blancs, au milieu est un trait longitudinal de brun mêlé de vert; les flancs sont colorés de même; la poitrine et le ventre sont blancs. Cette espèce assez grande est une de celles qui portent le bec le plus long; il a seize lignes, et la longueur totale de l'oiseau est de cinq pouces.

LE COLIBRI A CRAVATE VERTE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Genre colibri. (CUVIER.)

Un trait de vert d'émeraude très-vif, tracé sur la gorge de ce colibri, tombe en s'élargissant sur le devant du cou; il a une tache noire sur la poitrine; les côtés de la gorge et du cou sont roux mêlé de blanc; le ventre est blanc pur; le dessus du corps et de la queue est d'un vert doré sombre; la queue porte en dessous les mêmes taches violettes,

blanches et acier bruni, que le *colibri à queue violette* : ces deux espèces paraissent voisines; elles sont de même taille, mais dans celle-ci l'oiseau a le bec moins long. Nous avons vu dans le cabinet de M. Mauduit un colibri de même grandeur avec le dessus du corps faiblement vert et doré sur un fond gris noirâtre, et tout le devant du corps roux, qui nous paraît être la femelle de celui-ci.

LE COLIBRI A GORGE CARMIN.

DIXIÈME ESPÈCE.

Genre colibri. (Cuvier.)

Edwards a donné ce colibri, que M. Brisson, dans son supplément, rapporte mal à propos au colibri violet, comme on peut en juger par la comparaison de cette espèce avec la suivante. Le colibri à gorge carmin a quatre pouces et demi de longueur; son bec, long de treize lignes, a beaucoup de courbure, et par là se rapproche du bec du grimpereau, comme l'observe Edwards; il a la gorge, les joues et tout le devant du cou d'un rouge de carmin, avec le brillant du rubis: le dessus de la tête, du corps et de la queue, d'un brun noirâtre velouté, avec une légère frange de bleu au bord des plumes; un vert doré foncé lustre les ailes; les couvertures inférieures et supérieures de la queue sont d'un beau bleu. Cet oiseau est venu de Surinam en Angleterre.

LE COLIBRI VIOLET.

ONZIÈME ESPÈCE.

Genre colibri. (Cuvier.)

La description que donne M. Brisson de ce colibri s'accorde entièrement avec la figure qui le représente dans notre planche enluminée; il a quatre pouces et deux ou trois lignes de long; son bec, onze lignes; il a toute la tête, le cou, le dos, le ventre enveloppés de violet pourpré, brillant à la gorge et au devant du cou, fondu sur tout le reste du corps dans du noir velouté; l'aile est vert doré; la queue de même, avec reflet changeant en noir. On le trouve à Cayenne. Ses couleurs le rapprochent fort du colibri *grenat*: mais la différence de grandeur est trop considérable pour n'en faire qu'une seule et même espèce.

LE HAUSSE-COL VERT.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Genre colibri. (Cuvier.)

Ce colibri, de taille un peu plus grande que le colibri à queue violette, n'a pas le bec plus long, il a tout le devant et les côtés du cou, avec le bas de la gorge, d'un vert d'émeraude; le haut de la gorge, c'est-à-dire cette petite partie qui est sous le bec, bronzé; la poitrine est d'un noir velouté, teint de bleu obscur; le vert et le vert doré reparaissent sur les flancs, et couvrent tout le dessus du corps; le ventre est blanc; la queue, d'un bleu pourpre à reflet d'acier bruni, ne dépasse point l'aile. Nous regardons comme sa femelle un colibri de même grandeur, avec même distribution de couleurs, excepté que le vert du devant du cou est coupé par deux traits blancs, et que le noir de la gorge est moins large et

moins fort. Ces deux individus sont de la belle suite de colibris et d'oiseaux-mouches qui se trouve dans le cabinet de M. le docteur Mauduit.

LE COLLIER ROUGE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Genre colibri. (CUVIER.)

Ce colibri, de moyenne grandeur, est long de quatre pouces cinq ou six lignes. Il porte au bas du cou, sur le devant, un joli demi-collier rouge assez large; le dos, le cou, la tête, la gorge et la poitrine sont d'un vert bronzé et doré; les deux plumes intermédiaires de la queue sont de la même couleur; les huit autres sont blanches, et c'est par ce caractère qu'Edwards a désigné cet oiseau.

LE PLASTRON NOIR.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Genre colibri. (CUVIER.)

La gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre de ce colibri sont du plus beau noir velouté; un trait de bleu brillant part des coins du bec, et, descendant sur les côtés du cou, sépare le plastron noir du riche vert doré dont tout le dessus du corps est couvert; la queue est d'un pourpré changeant en violet luisant, et chaque penne est bordée d'un brun bleu d'acier bruni. A ces couleurs on reconnaît la cinquième espèce de Maregrave; seulement son oiseau est un peu plus petit que celui-ci qui a quatre pouces de longueur; le bec a un pouce, et la queue dix-huit lignes. On le trouve également au Brésil, à Saint-Domingue et à la Jamaïque. L'oiseau représenté *fig. 2* de la planche enluminée, n° 680, sous la dénomination de *Colibri du Mexique*, ne nous paraît être que la femelle de ce colibri à plastron noir.

LE PLASTRON BLANC.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Genre colibri. (CUVIER.)

Tout le dessous du corps, de la gorge au bas-ventre, est d'un gris blanc de perle; le dessus du corps est d'un vert doré; la queue est blanche à la pointe; ensuite elle est traversée par une bande de noir d'acier bruni, puis par une de brun pourpré, et elle est d'un noir bleu d'acier près de son origine. Cet oiseau a quatre pouces de longueur, et son bec est long d'un pouce.

LE COLIBRI BLEU.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Genre colibri. (CUVIER.)

On est étonné que M. Brisson, qui n'a pas vu ce colibri, n'ait pas suivi la description qu'en fait le P. Dutertre, d'après laquelle seule il a pu le donner, à moins qu'il n'ait préféré les traits équivoques et infidèles dont Seba charge presque toutes ses notices. Ce colibri n'a donc pas les ailes et la queue bleues, comme le dit M. Brisson, mais noires selon le P. Dutertre, et selon l'analogie de tous les oiseaux de sa famille. Tout le dos

est couvert d'azur; la tête, la gorge, le devant du corps jusqu'à la moitié du ventre, sont d'un cramoisi velouté, qui, vu sous différents jours, s'enrichit de mille beaux reflets. C'est tout ce qu'en dit le P. Dutertre, en ajoutant qu'il est environ *la moitié gros comme le petit roitelet de France*. Au reste, la figure de Seba, que M. Brisson paraît adopter ici, ne représente qu'un grimpereau.

LE VERT PERLÉ.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Genre colibri. (Cuvier.)

Ce colibri est un des plus petits, et n'est guère plus grand que l'oiseau-mouche huppé : il a tout le dessus de la tête, du corps et de la queue d'un vert tendre doré, qui se mêle sur les côtés du cou, et de plus en plus sur la gorge, avec du gris blanc perlé; l'aile est, comme dans les autres, brune, lavée de violet; la queue est blanche à la pointe, et en dessous couleur d'acier poli.

LE COLIBRI A VENTRE ROUSSATRE.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Genre colibri (Cuvier.)

Nous donnons cette espèce sur la quatrième de Maregrave; et ce doit être une des plus petites, puisqu'il la fait un peu moindre que sa troisième, qu'il dit déjà la plus petite (*quarta paulo minor tertia..... tertia minor reliquis omnibus, pag. 497*). Tout le dessus du corps de cet oiseau est d'un vert doré, tout le dessous d'un bleu roussâtre; la queue est noire avec des reflets verts, et la pointe en est blanche; le demi-bec inférieur est jaune à l'origine, et noir jusqu'à l'extrémité; les pieds sont blanc jaunâtre. D'abord il nous paraît, d'après ce que nous venons de transcrire de Maregrave, que M. Brisson donne à cette espèce de trop grandes dimensions en général; et de plus, il est sûr qu'il fait le bec de ce colibri trop long, en le supposant de dix-huit lignes : Maregrave ne dit qu'un demi-pouce.

LE PETIT COLIBRI.

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Genre colibri. (Cuvier.)

Voici le dernier et le plus petit de tous les colibris : il n'a que deux pouces dix lignes de longueur totale; son bec a onze lignes, et sa queue douze à treize. Il est tout vert doré, à l'exception de l'aile, qui est violette ou brune. On remarque une petite tache blanche au bas-ventre, et un petit bord de cette même couleur aux plumes de la queue, plus large sur les deux extérieures, dont il couvre la moitié. Maregrave réitère ici son admiration sur la brillante parure dont la nature a revêtu ces charmants oiseaux. Tout le feu et l'éclat de la lumière, dit-il en particulier de celui-ci, semblent se réunir sur son plumage; il rayonne comme un petit soleil. *In summa spendet ut sol.*

LE PERROQUET.

Famille des grimpeurs, genre perroquet. (Cuvier.)

Les animaux que l'homme a le plus admirés sont ceux qui lui ont paru participer à sa nature; il s'est émerveillé toutes les fois qu'il en a vu quelques-uns faire ou contrefaire les actions humaines : le singe, par la ressemblance des formes extérieures, et le perroquet, par l'imitation de la parole, lui ont paru des êtres privilégiés, intermédiaires entre l'homme et la brute; faux jugement produit par la première apparence, mais bientôt détruit par l'examen et la réflexion. Les sauvages, très-insensibles au grand spectacle de la nature, très-indifférents pour toutes ses merveilles, n'ont été saisis d'étonnement qu'à la vue des perroquets et des singes : ce sont les seuls animaux qui aient fixé leur stupide attention. Ils arrêtent leurs canots pendant des heures entières pour considérer les cabrioles des sapajous; et les perroquets sont les seuls oiseaux qu'ils se fassent un plaisir de nourrir, d'élever, et qu'ils aient pris la peine de chercher à perfectionner; car ils ont trouvé le petit art, encore inconnu parmi nous, de varier et de rendre plus riches les belles couleurs qui parent le plumage de ces oiseaux *.

L'usage de la main, la marche à deux pieds, la ressemblance, quoique grossière, de la face, le manque de queue, les fesses nues, la similitude des parties sexuelles, la situation des mamelles, l'écoulement périodique dans les femelles, l'amour passionné des mâles pour nos femmes, tous les actes qui peuvent résulter de cette conformité d'organisation, ont fait donner au singe le nom d'*homme sauvage*, par des hommes à la vérité qui l'étaient à demi, et qui ne savaient comparer que les rapports extérieurs. Que serait-ce si, par une combinaison de nature aussi possible que toute autre, le singe eût eu la voix du perroquet, et comme lui la faculté de la parole! Le singe parlant eût rendu muette d'étonnement l'espèce humaine entière, et l'aurait séduite au point que le philosophe aurait eu grande peine à démontrer qu'avec tous ces beaux attributs humains le singe n'en était pas moins une bête. Il est donc heureux, pour notre intelligence, que la nature ait séparé et placé dans deux espèces très-différentes l'imitation de la parole et celle de nos gestes, et que, ayant doué tous les mêmes animaux des mêmes sens, et quelques-uns d'entre eux de membres et d'organes semblables à ceux de l'homme, elle lui ait réservé la faculté de se perfectionner : caractère unique et glorieux qui fait seul notre prééminence, et constitue l'empire de l'homme sur tous les autres êtres.

Car il faut distinguer deux genres de perfectibilité : l'un stérile, et qui se borne à l'éducation de l'individu, et l'autre fécond, qui se répand sur toute l'espèce, et qui s'étend autant qu'on le cultive par les institutions de la société. Aucun des animaux n'est susceptible de cette perfectibilité d'espèce; ils ne sont aujourd'hui que ce qu'ils ont été, que ce qu'ils seront toujours, et jamais rien de plus; parce que leur éducation étant purement individuelle, ils ne peuvent transmettre à leurs petits que ce qu'ils

* On appelle perroquets *tapirés* ceux auxquels les sauvages donnent ces couleurs artificielles : c'est, dit-on, avec du sang d'une grenouille qu'ils laissent tomber goutte à goutte dans les petites plaies qu'ils font aux jeunes perroquets en leur arrachant des plumes; celles qui repoussent changent de couleur, et de vertes ou jaunes qu'elles étaient deviennent orangées, couleur de rose ou panachées, selon les drogues qu'ils emploient.

ont eux-mêmes reçu de leur père et mère, au lieu que l'homme reçoit l'éducation de tous les siècles, recueille toutes les institutions des autres hommes, et peut, par un sage emploi du temps, profiter de tous les instants de la durée de son espèce, pour la perfectionner toujours de plus en plus. Aussi, quel regret ne devons-nous pas avoir à ces âges funestes où la barbarie a non-seulement arrêté nos progrès, mais nous a fait reculer au point d'imperfection d'où nous étions partis! Sans ces malheureuses vicissitudes, l'espèce humaine eût marché et marcherait encore constamment vers cette perfection glorieuse, qui est le plus beau titre de sa supériorité, et qui seule peut faire son bonheur.

Mais l'homme purement sauvage, qui se refuserait à toute société, ne recevant qu'une éducation individuelle, ne pourrait perfectionner son espèce et ne serait pas différent, même pour l'intelligence, de ces animaux auxquels on a donné son nom; il n'aurait pas même la parole, s'il fuyait sa famille et abandonnait ses enfants peu de temps après leur naissance. C'est donc à la tendresse des mères que sont dus les premiers germes de la société; c'est à leur constante sollicitude et aux soins assidus de leur tendre affection, qu'est dû le développement de ces germes précieux : la faiblesse de l'enfant exige des attentions continuelles, et produit la nécessité de cette durée d'affection, pendant laquelle les cris du besoin et les réponses de la tendresse commencent à former une langue, dont les expressions deviennent constantes et l'intelligence réciproque par la répétition de deux ou trois ans d'exercice mutuel; tandis que dans les animaux, dont l'accroissement est bien plus prompt, les signes respectifs de besoin et de secours, ne se répétant que pendant six semaines ou deux mois, ne peuvent faire que des impressions légères, fugitives et qui s'évanouissent au moment que le jeune animal se sépare de sa mère. Il ne peut donc y avoir de langue, soit de paroles, soit par signes, que dans l'espèce humaine, par cette seule raison que nous venons d'exposer; car l'on ne doit pas attribuer à la structure particulière de nos organes la formation de notre parole, dès que le perroquet peut la prononcer comme l'homme : mais jaser n'est pas parler, et les paroles ne font langue que quand elles expriment l'intelligence et qu'elles peuvent la communiquer. Or, ces oiseaux, auxquels rien ne manque pour la facilité de la parole, manquent de cette expression de l'intelligence, qui seule fait la haute faculté du langage; ils en sont privés comme tous les autres animaux, et par les mêmes causes, c'est-à-dire par leur prompt accroissement dans le premier âge, par la courte durée de leur société avec leurs parents, dont les soins se bornent à l'éducation corporelle, et ne se répètent ni ne se continuent assez de temps pour faire des impressions durables et réciproques, ni même assez pour établir l'union d'une famille constante, premier degré de toute société, et source unique de toute intelligence.

La faculté de l'imitation de la parole ou de nos gestes ne donne donc aucune prééminence aux animaux qui sont doués de cette apparence de talent naturel. Le singe, qui gesticule, le perroquet, qui répète nos mots, n'en sont pas plus en état de croître en intelligence et de perfectionner leur espèce : ce talent se borne dans le perroquet à le rendre plus intéressant pour nous, mais ne suppose en lui aucune supériorité sur les autres oiseaux, sinon qu'ayant plus éminemment qu'aucun d'eux cette facilité d'imiter la parole, il doit avoir le sens de l'ouïe et les organes de la voix plus analogues à ceux de l'homme; et ce rapport de conformité, qui dans le perroquet est au plus haut degré, se trouve, à quelques nuances près, dans plusieurs autres oiseaux, dont la langue est épaisse,

arrondie, et de la même forme à peu près que celle du perroquet : les sarronnets, les merles, les geais, les choucas, etc., peuvent imiter la parole. Ceux qui ont la langue fourchue, et ce sont presque tous nos petits oiseaux, sifflent plus aisément qu'ils ne jasetent. Enfin, ceux dans lesquels cette organisation propre à siffler se trouve réunie avec la sensibilité de l'oreille et la réminiscence des sensations reçues par cet organe, apprennent aisément à répéter des airs, c'est-à-dire à siffler en musique : le serin, la linotte, le tarin, le bouvreuil, semblent être naturellement musiciens. Le perroquet, soit par imperfection d'organes ou défaut de mémoire, ne fait entendre que des cris ou des phrases très-courtes, et ne peut ni chanter, ni répéter des airs modulés : néanmoins il imite tous les bruits qu'il entend, le miaulement du chat, l'aboïement du chien et les cris des oiseaux aussi facilement qu'il contrefait la parole. Il peut donc exprimer et même articuler les sons, mais non les moduler ni les soutenir par des expressions cadencées ; ce qui prouve qu'il a moins de mémoire, moins de flexibilité dans les organes, et le gosier aussi sec, aussi agreste, que les oiseaux chanteurs l'ont moelleux et tendre.

D'ailleurs, il faut distinguer aussi deux sortes d'imitation, l'une réfléchie ou sentie, l'autre machinale et sans intention ; la première acquise, et la seconde pour ainsi dire innée. L'une n'est que le résultat de l'instinct commun répandu dans l'espèce entière, et ne consiste que dans la similitude des mouvements et des opérations de chaque individu, qui tous semblent être induits ou contraints à faire les mêmes choses ; plus ils sont stupides, plus cette imitation tracée dans l'espèce est parfaite : un mouton ne fait et ne fera jamais que ce qu'ont fait et font tous les autres moutons ; la première cellule d'une abeille ressemble à la dernière. L'espèce entière n'a pas plus d'intelligence qu'un seul individu ; et c'est en cela que consiste la différence de l'esprit à l'instinct : ainsi l'imitation naturelle n'est dans chaque espèce qu'un résultat de similitude, une nécessité d'autant moins intelligente et plus aveugle, qu'elle est plus également répartie. L'autre imitation, qu'on doit regarder comme artificielle, ne peut ni se répartir, ni se communiquer à l'espèce ; elle n'appartient qu'à l'individu qui la reçoit, qui la possède sans pouvoir la donner : le perroquet le mieux instruit ne transmettra pas le talent de la parole à ses petits. Toute imitation communiquée aux animaux par l'art et par les soins de l'homme reste dans l'individu qui en a reçu l'empreinte ; et, quoique cette imitation soit, comme la première, entièrement dépendante de l'organisation, cependant elle suppose des facultés particulières qui semblent tenir à l'intelligence, telles que la sensibilité, l'attention, la mémoire ; en sorte que les animaux qui sont capables de cette imitation, et qui peuvent recevoir des impressions durables et quelques traits d'éducation de la part de l'homme, sont des espèces distinguées dans l'ordre des êtres organisés ; et si cette éducation est facile, et que l'homme puisse la donner aisément à tous les individus, l'espèce, comme celle du chien, devient réellement supérieure aux autres espèces d'animaux, tant qu'elle conserve ses relations avec l'homme ; car le chien abandonné à sa seule nature retombe au niveau du renard ou du loup, et ne peut de lui-même s'élever au-dessus.

Nous pouvons donc ennoblir tous les êtres en nous approchant d'eux ; mais nous n'apprendrons jamais aux animaux à se perfectionner d'eux-mêmes. Chaque individu peut emprunter de nous, sans que l'espèce en profite, et c'est toujours faute d'intelligence entre eux : aucun ne peut communiquer aux autres ce qu'il a reçu de nous ; mais tous sont à peu

près également susceptibles d'éducation individuelle; car quoique les oiseaux, par les proportions du corps et par la forme de leurs membres, soient très-différents des animaux quadrupèdes, nous verrons néanmoins que, comme ils ont les mêmes sens, ils sont susceptibles des mêmes degrés d'éducation. On apprend aux *agamis* à faire à peu près tout ce que font nos chiens; un serin bien élevé marque son affection par des caresses aussi vives, plus innocentes et moins fausses que celles du chat. Nous avons des exemples frappants de ce que peut l'éducation sur les oiseaux de proie, qui de tous paraissent être les plus farouches et les plus difficiles à dompter. On connaît en Asie le petit art d'instruire le pigeon à porter et rapporter des billets à cent lieues de distance. L'art plus grand et mieux connu de la fauconnerie, nous démontre qu'en dirigeant l'instinct naturel des oiseaux, on peut le perfectionner autant que celui des autres animaux. Tout me semble prouver que, si l'homme voulait donner autant de temps et de soins à l'éducation d'un oiseau, ou de tout autre animal, qu'on en donne à celle d'un enfant, ils feraient par imitation tout ce que celui-ci fait par intelligence; la seule différence serait dans le produit: l'intelligence, toujours féconde, se communique et s'étend à l'espèce entière, toujours en augmentant; au lieu que l'imitation, nécessairement stérile, ne peut ni s'étendre ni même se transmettre par ceux qui l'ont reçue.

Et cette éducation, par laquelle nous rendons les animaux, les oiseaux plus utiles ou plus aimables pour nous, semble les rendre odieux à tous les autres, et surtout à ceux de leur espèce. Dès que l'oiseau privé prend son essor et va dans la forêt, les autres s'assemblent d'abord pour l'admirer, et bientôt ils le maltraitent et le poursuivent comme s'il était d'une espèce ennemie. Je l'ai vu sur la pie, sur le geai: lorsqu'on leur donne la liberté, les sauvages de leur espèce se réunissent pour les assaillir et les chasser; ils ne les admettent dans leur compagnie que quand ces oiseaux privés ont perdu tous les signes de leur affection pour nous et tous les caractères qui les rendaient différents de leurs frères sauvages, comme si ces mêmes caractères rappelaient à ceux-ci le sentiment de la crainte qu'ils ont de l'homme, leur tyran, et la haine que méritent ses suppôts ou ses esclaves.

Au reste, les oiseaux sont, de tous les êtres de la nature, les plus indépendants et les plus fiers de leur liberté, parce qu'elle est plus entière et plus étendue que celle de tous les autres animaux. Comme il ne faut qu'un instant à l'oiseau pour franchir tout obstacle et s'élever au-dessus de ses ennemis, qu'il leur est supérieur par la vitesse du mouvement, et par l'avantage de sa position dans un élément où ils ne peuvent atteindre, il voit tous les animaux terrestres comme des êtres lourds et rampants attachés à la terre; il n'aurait même nulle crainte de l'homme, si la balle et la flèche ne leur avaient appris que, sans sortir de sa place, il peut atteindre, frapper et porter la mort au loin. La nature, en donnant des ailes aux oiseaux, leur a départi les attributs de l'indépendance et les instruments de la haute liberté: aussi n'ont-ils de patrie que le ciel, qui leur convient; ils en prévoient les vicissitudes et changent de climat en devançant les saisons; ils ne s'y établissent qu'après en avoir pressenti la température; la plupart n'arrivent que quand la douce haleine du printemps a tapissé les forêts de verdure, quand ils peuvent s'établir, se gîter, se cacher sous l'ombrage, quand enfin, la nature vivifiant les puissances de l'amour, le ciel et la terre semblent réunir leurs bienfaits pour combler leur bonheur. Cependant cette saison de plaisir

devient bientôt un temps d'inquiétude ; tout à l'heure ils auront à craindre ces mêmes ennemis au-dessus desquels ils planaient avec mépris : le chat sauvage, la marte, la belette, chercheront à dévorer ce qu'ils ont de plus cher ; la couleuvre rampante gravira pour avaler leurs œufs et détruire leur progéniture ; quelque élevé, quelque caché que puisse être leur nid, ils sauront le découvrir, l'atteindre, le dévaster ; et les enfants, cette aimable portion du genre humain, mais toujours malfaisante par désœuvrement, violeront sans raison ces dépôts sacrés du produit de l'amour. Souvent la tendre mère se sacrifie dans l'espérance de sauver ses petits, elle se laisse prendre plutôt que de les abandonner, elle préfère de partager et de subir le malheur de leur sort à celui d'aller seule l'annoncer par ses cris à son amant, qui néanmoins pourrait seul la consoler en partageant sa douleur. L'affection maternelle est donc un sentiment plus fort que celui de la crainte, et plus profond que celui de l'amour, puisqu'ici cette affection l'emporte sur les deux dans le cœur d'une mère, et lui fait oublier son amour, sa liberté, sa vie !

Pourquoi le temps des grands plaisirs est-il aussi celui des grandes sollicitudes ? pourquoi les jouissances les plus délicieuses sont-elles toujours accompagnées d'inquiétudes cruelles, même dans les êtres les plus libres et les plus innocents ? n'est-ce pas un reproche qu'on peut faire à la nature, cette mère commune de tous les êtres ? Sa bienfaisance n'est jamais pure ni de longue durée. Ce couple heureux qui s'est réuni par choix, qui a établi de concert et construit en commun son domicile d'amour, et prodigué les soins les plus tendres à sa famille naissante, craint à chaque instant qu'on ne la lui ravisse ; et s'il parvient à l'élever, c'est alors que des ennemis encore plus redoutables viennent l'assaillir avec plus d'avantage : l'oiseau de proie arrive comme la foudre et fond sur la famille entière ; le père et la mère sont souvent ses premières victimes, et les petits, dont les ailes ne sont pas encore assez exercées, ne peuvent lui échapper. Ces oiseaux de carnage frappent tous les autres oiseaux d'une frayeur si vive, qu'on les voit frémir à leur aspect ; ceux même qui sont en sûreté dans nos basses cours, quelque éloigné que soit l'ennemi, tremblent au moment qu'ils l'aperçoivent ; et ceux de la campagne, saisis du même effroi, le marquent par des cris et par leur fuite précipitée vers les lieux où ils peuvent se cacher. L'état le plus libre de la nature a donc aussi ses tyrans, et malheureusement c'est à eux seuls qu'appartient cette suprême liberté dont ils abusent, et cette indépendance absolue qui les rend les plus fiers de tous les animaux. L'aigle méprise le lion et lui enlève impunément sa proie ; il tyrannise également les habitants de l'air et ceux de la terre, et il aurait peut-être envahi l'empire d'une grande portion de la nature, si les armes de l'homme ne l'eussent relégué sur le sommet des montagnes et repoussé jusqu'aux lieux inaccessibles, où il jouit encore sans trouble et sans rivalité de tous les avantages de sa domination tyrannique.

Le coup d'œil que nous venons de jeter rapidement sur les facultés des oiseaux suffit pour nous démontrer que, dans la chaîne du grand ordre des êtres, ils doivent être après l'homme placés au premier rang. La nature a rassemblé, concentré dans le petit volume de leur corps plus de force qu'elle n'en a départi aux grandes masses des animaux les plus puissants ; elle leur a donné plus de légèreté sans rien ôter à la solidité de leur organisation ; elle leur a cédé un empire plus étendu sur les habitants de l'air, de la terre et des eaux ; elle leur a livré les pouvoirs d'une domination exclusive sur le genre entier des insectes, qui ne sem-

blent tenir d'elle leur existence que pour maintenir et fortifier celle de leurs destructeurs, auxquels ils servent de pâture. Ils dominent de même sur les reptiles, dont ils purgent la terre sans redouter leur venin; sur les poissons, qu'ils enlèvent hors de leur élément pour les dévorer; et enfin sur les animaux quadrupèdes, dont ils font également des victimes : on a vu la buse assaillir le renard, le faucon arrêter la gazelle, l'aigle enlever la brebis, attaquer le chien comme le lièvre, les mettre à mort et les emporter dans son aire; et si nous ajoutons à toutes ces prééminences de force et de vitesse, celles qui rapprochent les oiseaux de la nature de l'homme, la marche à deux pieds, l'imitation de la parole, la mémoire musicale, nous les verrons plus près de nous que leur forme extérieure ne paraît l'indiquer, en même temps que par la prérogative unique de l'attribut des ailes et par la prééminence du vol sur la course, nous reconnaitrons leur supériorité sur tous les animaux terrestres.

Mais descendons de ces considérations générales sur les oiseaux à l'examen particulier du genre des perroquets : ce genre, plus nombreux qu'aucun autre, ne laissera pas de nous fournir de grands exemples d'une vérité nouvelle : c'est que dans les oiseaux, comme dans les animaux quadrupèdes, il n'existe dans les terres méridionales du Nouveau-Monde aucune des espèces des terres méridionales de l'ancien continent, et cette exclusion est réciproque; aucun des perroquets de l'Afrique et des grandes Indes ne se trouve dans l'Amérique méridionale; et réciproquement, aucun de ceux de cette partie du Nouveau-Monde ne se trouve dans l'ancien continent. C'est sur ce fait général que j'ai établi le fondement de nomenclature de ces oiseaux, dont les espèces sont très-diversifiées et si multipliées, qu'indépendamment de celles qui nous sont inconnues, nous en pouvons compter plus de cent; et de ces cent espèces, il n'y en a pas une seule qui soit commune aux deux continents. Y a-t-il une preuve plus démonstrative de cette vérité générale que nous avons exposée dans l'histoire des animaux quadrupèdes? Aucun de ceux qui ne peuvent supporter la rigueur des climats froids n'a pu passer d'un continent à l'autre, parce que ces continents n'ont jamais été réunis que dans les régions du Nord. Il en est de même des oiseaux, qui, comme les perroquets, ne peuvent vivre et se multiplier que dans les climats chauds; ils sont, malgré la puissance de leurs ailes, demeurés confinés, les uns dans les terres méridionales du Nouveau-Monde, et les autres dans celles de l'ancien, et ils n'occupent dans chacun qu'une zone de vingt-cinq degrés de chaque côté de l'équateur.

Mais, dira-t-on, puisque les éléphants et les autres animaux quadrupèdes de l'Afrique et des grandes Indes ont primitivement occupé les terres du Nord dans les deux continents, les perroquets kakatoès, les loris et les autres oiseaux de ces mêmes contrées méridionales de notre continent, n'ont-ils pas dû se trouver aussi primitivement dans les parties septentrionales des deux mondes? Comment est-il donc arrivé que ceux qui habitaient jadis l'Amérique septentrionale n'aient pas gagné les terres chaudes de l'Amérique méridionale? car ils n'auront pas été arrêtés, comme les éléphants, par les hautes montagnes ni par les terres étroites de l'isthme; et la raison que vous avez tirée de ces obstacles ne peut s'appliquer aux oiseaux, qui peuvent aisément franchir ces montagnes. Ainsi, les différences qui se trouvent constamment entre les oiseaux de l'Amérique méridionale et ceux de l'Afrique, supposent quelques autres causes que celles de votre système sur le refroidissement de la terre et sur la migration de tous les animaux du Nord au Midi.

Cette objection, qui d'abord paraît fondée, n'est cependant qu'une nouvelle question, qui, de quelque manière qu'on cherche à la faire valoir, ne peut n'y s'opposer, ni nuire à l'explication des faits généraux de la naissance primitive des animaux dans les terres du Nord, de leur migration vers celles du Midi, et de leur exclusion des terres de l'Amérique méridionale. Ces faits, quelque difficulté qu'ils puissent présenter, n'en sont pas moins constants, et l'on peut, ce me semble, répondre à la question d'une manière satisfaisante sans s'éloigner du système; car les espèces d'oiseaux auxquels il faut une grande chaleur pour subsister et se multiplier n'auront, malgré leurs ailes, pas mieux franchi que les éléphants les sommets glacés des montagnes; jamais les perroquets et les autres oiseaux du Midi ne s'élèvent assez haut dans la région de l'air pour être saisis d'un froid contraire à leur nature, et par conséquent ils n'auront pu pénétrer dans les terres de l'Amérique méridionale, mais auront péri, comme les éléphants, dans les contrées septentrionales de ce continent, à mesure qu'elles se sont refroidies. Ainsi cette objection, loin d'ébranler le système, ne fait que le confirmer et le rendre plus général, puisque non-seulement les animaux quadrupèdes, mais même les oiseaux du midi de notre continent n'ont pu pénétrer ni s'établir dans le continent isolé de l'Amérique méridionale. Nous conviendrons néanmoins que cette exclusion n'est pas aussi générale pour les oiseaux que pour les quadrupèdes, dans lesquels il n'y a aucune espèce commune à l'Afrique et à l'Amérique, tandis que dans les oiseaux on en peut compter un petit nombre dont les espèces se trouvent également dans ces deux continents; mais c'est par des raisons particulières et seulement pour de certains genres d'oiseaux qui, joignant à une grande puissance de vol la faculté de s'appuyer et de se reposer sur l'eau, au moyen des larges membranes de leurs pieds, ont traversé et traversent encore la vaste étendue des mers qui séparent les deux continents vers le Midi. Et comme les perroquets n'ont ni les pieds palmés, ni le vol élevé et longtemps soutenu, aucun de ces oiseaux n'a pu passer d'un continent à l'autre, à moins d'y avoir été transporté par les hommes : on en sera convaincu par l'exposition de leur nomenclature, et par la comparaison des descriptions de chaque espèce, auxquelles nous renvoyons tous les détails de leurs ressemblances et de leurs différences, tant génériques que spécifiques; et cette nomenclature était peut-être aussi difficile à démêler que celle des singes, parce que tous les naturalistes, avant moi, avaient également confondu les espèces et même les genres des nombreuses tribus de ces deux classes d'animaux, dont néanmoins aucune espèce n'appartient aux deux continents à la fois.

Les Grecs ne connurent d'abord qu'une espèce de perroquet ou plutôt de perruche : c'est celle que nous nommons aujourd'hui *grande perruche à collier*, qui se trouve dans le continent de l'Inde. Les premiers de ces oiseaux furent apportés de l'île *Taprobane* en Grèce par Onésierite, commandant de la flotte d'Alexandre : ils y étaient si nouveaux et si rares, qu'Aristote lui-même ne paraît pas en avoir vu, et semble n'en parler que par relation. Mais la beauté de ces oiseaux et leur talent d'imiter la parole en firent bientôt un sujet de luxe chez les Romains; le sévère Caton leur en fait un reproche. Ils logeaient cet oiseau dans des cages d'argent, d'écaille et d'ivoire; et le prix d'un perroquet fut quelquefois plus grand chez eux que celui d'un esclave.

On ne connaissait de perroquets à Rome que ceux qui venaient des Indes, jusqu'au temps de Néron, où des émissaires de ce prince en trou-

vèrent dans une île du Nil, entre Syenne et Méroc; ce qui revient à la limite de 24 à 25 degrés que nous avons posée pour ces oiseaux, et qu'il ne paraît pas qu'ils aient passée. Au reste, Pline nous apprend que le nom *psittacus*, donné par les Latins au perroquet, vient de son nom indien *psittace* ou *sittace*.

Les Portugais, qui les premiers ont doublé le cap de Bonne-Espérance et reconnu les côtes de l'Afrique, trouvèrent les terres de Guinée et toutes les îles de l'Océan Indien peuplées, comme le continent, de diverses espèces de perroquets, toutes inconnues à l'Europe, et en si grand nombre, qu'à Calicut, à Bengale et sur les côtes d'Afrique, les Indiens et les Nègres étaient obligés de se tenir dans leurs champs de maïs et de riz, vers le temps de la maturité, pour en éloigner ces oiseaux qui viennent les dévaster.

Cette grande multitude de perroquets dans toutes les régions qu'ils habitent semble prouver qu'ils réitérent leur ponte, puisque chacune est assez peu nombreuse; mais rien n'égale la variété d'espèces d'oiseaux de ce genre qui s'offrirent aux navigateurs sur toutes les plages méridionales du Nouveau-Monde, lorsqu'ils en firent la découverte; plusieurs îles reçurent le nom d'*Îles des Perroquets*. Ce furent les seuls animaux que Colomb trouva dans la première où il aborda, et ces oiseaux servirent d'objets d'échange dans le premier commerce qu'eurent les Européens avec les Américains. Enfin, on apporta des perroquets d'Amérique en Afrique en si grand nombre, que le perroquet des anciens fut oublié: on ne le connaissait plus du temps de Belon, que par la description qu'ils en avaient laissée; et cependant, dit Aldrovande, nous n'avons encore vu qu'une partie de ces espèces, dont les îles et terres du Nouveau-Monde nourrissent une si grande multitude, que pour exprimer leur incroyable variété, aussi bien que le brillant de leurs couleurs et toute leur beauté, il faudrait quitter la plume et prendre le pinceau. C'est aussi ce que nous avons fait, en donnant le portrait de toutes les espèces remarquables et nouvelles dans nos planches coloriées.

Maintenant, pour suivre autant qu'il est possible l'ordre que la nature a mis dans cette multitude d'espèces, tant par la distinction des formes que par la division des climats, nous partagerons le genre entier de ces oiseaux d'abord en deux grandes classes, dont la première contiendra tous les perroquets de l'ancien continent, et la seconde tous ceux du Nouveau-Monde: ensuite nous subdiviserons la première en cinq grandes familles, savoir: les kakatoës, les perroquets proprement dits, les loris, les perruches à longue queue et les perruches à queue courte; et de même nous subdiviserons ceux du nouveau continent en six autres familles, savoir: les aras, les amazones, les criks, les papegais, les perruches à queue longue, et enfin les perruches à queue courte. Chacune de ces onze tribus ou familles est désignée par des caractères distinctifs, ou du moins chacune porte quelque livrée particulière qui les rend reconnaissables; et nous allons présenter celles de l'ancien continent les premières.

PERROQUETS DE L'ANCIEN CONTINENT.

LES KAKATOES.

Genre perroquet. (CUVIER.)

Les plus grands perroquets de l'ancien continent sont les kakatoës ; ils en sont tous originaires, et paraissent être naturels aux climats de l'Asie méridionale. Nous ne savons pas s'il y en a dans les terres de l'Afrique ; mais il ne s'en trouve point en Amérique. Ils paraissent répandus dans les régions des Indes méridionales et dans toutes les îles de l'océan Indien, à Ternate, à Banda, à Céram, aux Philippines, aux îles de la Sonde. Leur nom de *kakatoës*, *catacua*, et *cacatou* vient de la ressemblance de ce mot à leur cri. On les distingue aisément des autres perroquets par leur plumage blanc, et par leur bec plus crochu et plus arrondi, et particulièrement par une huppe de longues plumes dont leur tête est ornée, et qu'ils élèvent et abaissent à volonté *.

Ces perroquets kakatoës apprennent difficilement à parler ; il y a même des espèces qui ne parlent jamais : mais on en est dédommagé par la facilité de leur éducation. On les apprivoise tous aisément : ils semblent même être devenus domestiques en quelques endroits des Indes, car ils font leurs nids sur les toits des maisons ; et cette facilité d'éducation vient du degré de leur intelligence, qui paraît supérieure à celle des autres perroquets : ils écoutent, entendent et obéissent mieux ; mais c'est vainement qu'ils font les mêmes efforts pour répéter ce qu'on leur dit : ils semblent vouloir y suppléer par d'autres expressions de sentiment et par des caresses affectueuses. Ils ont dans tous leurs mouvements une douceur et une grâce qui ajoutent encore à leur beauté. On en a vu deux, l'un mâle et l'autre femelle, au mois de mars 1775, à la foire Saint-Germain à Paris, qui obéissaient avec beaucoup de docilité, soit pour étaler leur huppe, soit pour saluer les personnes d'un signe de tête, soit pour toucher les objets de leur bec ou de leur langue, ou pour répondre aux questions de leur maître, avec le signe d'assentiment qui exprimait parfaitement un *oui* muet. Ils indiquaient aussi par des signes réitérés le nombre des personnes qui étaient dans la chambre, l'heure qu'il était, la couleur des habits, etc. Ils se baisaient en se prenant le bec réciproquement ; ils se caressaient ainsi d'eux-mêmes : ce prélude marquait l'envie de s'apparier ; et le maître assura qu'en effet ils s'appariaient souvent, même dans notre climat. Quoique les kakatoës se servent, comme les autres perroquets, de leur bec pour monter et descendre, ils n'ont pas leur démarche lourde et désagréable ; ils sont au contraire très-agiles et marchent de bonne grâce, en trottant et par petits sauts vifs.

LE KAKATOES A HUPPE BLANCHE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre perroquet. (CUVIER.)

Ce kakatoës est à peu près de la grosseur d'une poulé : son plumage est entièrement blanc, à l'exception d'une teinte jaune sur le dessous des

* Le sommet de la tête, qui est recouvert par les longues plumes couchées en arrière de la huppe, est absolument chauve.

ails et des plumes latérales de la queue; il a le bec et les pieds noirs. Sa magnifique huppe est très-remarquable, en ce qu'elle est composée de dix ou douze grandes plumes, non de l'espèce des plumes molles, mais de la nature des plumes, hautes et largement barbées; elles sont implantées du front en arrière sur deux lignes parallèles, et forment un double éventail.

LE KAKATOES A HUPPE JAUNE.

SECONDE ESPÈCE.

Genre perroquet (Cuvier)

Dans cette espèce l'on distingue deux races qui ne diffèrent entre elles que par la grandeur. La planche enluminée représente la petite : dans l'une et l'autre le plumage est blanc, avec une teinte jaune sous les ailes et la queue, et des taches de la même couleur à l'entour des yeux. La huppe est d'un jaune citron : elle est composée de longues plumes molles et effilées, que l'oiseau relève et jette en avant : le bec et les pieds sont noirs. C'est un kakatoès de cette espèce, et vraisemblablement le premier qui ait été vu en Italie, que décrit Aldrovande : il admire l'élégance et la beauté de cet oiseau, qui d'ailleurs est aussi intelligent, aussi doux et aussi docile que celui de la première espèce.

Nous avons vu nous-même ce beau kakatoès vivant ; la manière dont il témoigne sa joie est de secouer vivement la tête plusieurs fois de haut en bas, faisant un peu craquer son bec et relevant sa belle huppe ; il rend caresse pour caresse ; il touche le visage de sa langue et semble vous lécher ; il donne des baisers doux et savourés ; mais une sensation particulière est celle qu'il paraît éprouver lorsque l'on met la main à plat dessous son corps, et que de l'autre main on le touche sur le dos, ou que simplement on approche la bouche pour le baiser ; alors il s'appuie fortement sur la main qui le soutient, il bat des ailes, et le bec à demi ouvert, il souffle en haletant, et semble jouir de la plus grande volupté : on lui fait répéter ce petit manège autant que l'on veut. Un autre de ses plaisirs est de se faire gratter ; il montre sa tête avec la patte ; il soulève l'aile pour qu'on la lui frotte : il aiguise souvent son bec en rongant et cassant le bois. Il ne peut supporter d'être en cage ; mais il n'use de sa liberté que pour se mettre à portée de son maître, qu'il ne perd pas de vue ; il vient lorsqu'on l'appelle, et s'en va lorsqu'on le lui commande ; il témoigne alors la peine que cet ordre lui fait en se retournant souvent, et regardant si on ne lui fait pas signe de revenir. Il est de la plus grande propreté ; tous ses mouvements sont pleins de grâces, de délicatesse et de mignardise. Il mange des fruits, des légumes, toutes les graines farineuses, de la pâtisserie, des œufs, du lait et de tout ce qui est doux sans être trop sucré. Du reste, ce kakatoès avait le plumage d'un plus beau blanc que celui de notre planche enluminée.

LE KAKATOES A HUPPE ROUGE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

C'est un des plus grands de ce genre, ayant près d'un pied et demi de longueur : le dessus de sa huppe, qui se rejette en arrière, est en plumes blanches, et couvre une gerbe de plumes rouges.

LE PETIT KAKATOES A BEC COULEUR DE CHAIR.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

Tout son plumage est blanc, à l'exception de quelques teintes de rouge pâle sur la tempe et aux plumes du dessous de la huppe; cette teinte de rouge est plus forte aux couvertures du dessous de la queue : on voit un peu de jaune clair à l'origine des plumes scapulaires, de celles de la huppe, et au côté intérieur des plumes de l'aile et de la plupart de celles de la queue. Les pieds sont noirâtres; le bec est brun-rougeâtre : ce qui est particulier à cette espèce, les autres kakatoës ayant tous le bec noir. C'est aussi le plus petit que nous connaissions dans ce genre. M. Brisson le fait de la grandeur du perroquet de Guinée; cependant celui-ci est beaucoup plus petit; il est coiffé d'une huppe qui se couche en arrière et qu'il relève à volonté.

Nous devons observer que l'oiseau appelé par M. Brisson *kakatoës à ailes et queue rouges* ne paraît pas être un kakatoës, puisqu'il ne fait aucune mention de la huppe, qui est cependant le caractère distinctif de ces perroquets : d'ailleurs il ne parle de cet oiseau que d'après Aldrovande, qui s'exprime dans les termes suivants :

« Ce perroquet doit être compté parmi les plus grands : il est de la grosseur d'un chapon. tout son plumage est blanc cendré; son bec est noir et fortement recourbé; le bas du dos, le croupion, toute la queue, les plumes de l'aile sont d'un rouge de vermillon. »

Tous ces caractères conviendraient assez à un kakatoës, si l'on y ajoutait celui de la huppe; et ce grand perroquet rouge et blanc d'Aldrovande, qui ne nous est pas connu, ferait dans ce cas une cinquième espèce de kakatoës, ou une variété de quelqu'une des précédentes.

LE KAKATOES NOIR.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

M. Edwards, qui a donné ce kakatoës, dit qu'il est aussi gros qu'un ara. Tout son plumage est d'un noir bleuâtre, plus foncé sur le dos et les ailes que sous le corps; la huppe est brune ou noirâtre, et l'oiseau a, comme tous les autres kakatoës, la faculté de la relever très-haut, et de la coucher presque à plat sur sa tête; les joues, au-dessous de l'œil, sont garnies d'une peau rouge, nue et ridée, qui enveloppe la mandibule inférieure du bec, dont la couleur, ainsi que celle des pieds, est d'un brun noirâtre; l'œil est d'un beau noir, et l'on peut dire que cet oiseau est le nègre des kakatoës, dont les espèces sont généralement blanches. Il a la queue assez longue et composée de plumes étagées. La figure, dessinée d'après nature, en a été envoyée de Ceylan à M. Edwards, et ce naturaliste croit reconnaître le même kakatoës dans une des figures publiées par Van der Meulen à Amsterdam, en 1707, et donnée par Pierre Schenk, sous le nom de *corbeau des Indes*.

LES PERROQUETS PROPREMENT DITS.

Nous laisserons le nom de *perroquets proprement dits* à ceux de ces oiseaux qui appartiennent à l'ancien continent, et qui ont la queue courte

et composée de plumes à peu près d'égale longueur. On leur donnait jadis le nom de *papegauts*, et celui de perroquet s'appliquait aux perruches : l'usage contraire a prévalu. Et comme le nom de papegaut ou papegai a été oublié, nous l'avons transporté à la famille des perroquets de l'Amérique qui n'ont point de rouge dans les ailes, afin de les distinguer par ce nom générique des perroquets amazonnes, dont le caractère principal est d'avoir du rouge sur les ailes. Nous connaissons huit espèces de ces perroquets proprement dits, toutes originaires de l'Afrique et des grandes Indes, et aucune de ces huit espèces ne se trouve en Amérique.

LE JACO OU PERROQUET CENDRÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre perroquet. (CUVIER.)

C'est l'espèce que l'on rapporte le plus communément en Europe aujourd'hui, et qui s'y fait le plus aimer, tant par la douceur de ses mœurs que par son talent et sa docilité, en quoi il égale au moins le perroquet vert, sans avoir ses cris désagréables. Le mot de *jaco*, qu'il paraît se plaire à prononcer, est le nom qu'ordinairement on lui donne. Tout son corps est d'un beau gris de perle et d'ardoise, plus foncé sur le manteau, plus clair au-dessus du corps et blanchissant au ventre; une queue d'un rouge de vermillon termine et relève ce plumage lustré, moiré, et comme poudré d'une blancheur qui le rend toujours frais; l'œil est placé dans une peau blanche, nue et farineuse, qui couvre la joue; le bec est noir; les pieds sont gris; l'iris de l'œil est couleur d'or. La longueur totale de l'oiseau est d'un pied.

La plupart de ces perroquets nous sont apportés de la Guinée : ils viennent de l'intérieur des terres de cette partie de l'Afrique. On les trouve aussi à Congo et sur la côte d'Angole. On leur apprend fort aisément à parler, et ils semblent imiter de préférence la voix des enfants et recevoir d'eux plus facilement leur éducation à cet égard. Au reste, les anciens ont remarqué que tous les oiseaux susceptibles de l'imitation des sons de la voix humaine écoutent plus volontiers et rendent plus aisément la parole des enfants, comme moins fortement articulée et plus analogue, par ses sons clairs, à la portée de leur organe vocal. Néanmoins ce perroquet imite aussi le son grave d'une voix adulte; mais cette imitation semble pénible, et les paroles qu'il prononce de cette voix sont moins distinctes. Un de ces perroquets de Guinée, endoctriné en route par un vieux matelot, avait pris sa voix rauque et sa toux, mais si parfaitement, qu'on pouvait s'y méprendre. Quoiqu'il eût été donné ensuite à une jeune personne, et qu'il n'eût plus entendu que sa voix, il n'oublia pas les leçons de son premier maître, et rien n'était si plaisant que de l'entendre passer d'une voix douce et gracieuse à son vieux enrouement et à son ton de marié.

Non-seulement cet oiseau a la facilité d'imiter la voix de l'homme, il semble encore en avoir le désir : il le manifeste par son attention à écouter, par l'effort qu'il fait pour répéter, et cet effort se réitère à chaque instant; car il gazouille sans cesse quelques-unes des syllabes qu'il vient d'entendre, et il cherche à prendre le dessus de toutes les voix qui frappent son oreille, en faisant éclater la sienne. Souvent on est étonné de lui entendre répéter des mots ou des sons que l'on n'avait pas pris la peine

de lui apprendre, et qu'on ne le soupçonnait pas même d'avoir écoutés *. Il semble se faire des tâches et chercher à retenir sa leçon chaque jour ; il en est occupé jusque dans le sommeil, et Maregrave dit qu'il jase encore en rêvant. C'est surtout dans ses premières années qu'il montre cette facilité, qu'il a plus de mémoire, et qu'on le trouve plus intelligent et plus docile. Quelquefois cette faculté de mémoire, cultivée de bonne heure, devient étonnante : comme dans ce perroquet, dont parle Rodiginus, qu'un cardinal acheta cent écus d'or, parce qu'il *récitait correctement le Symbole des Apôtres*** ; mais, plus âgé, il devient rebelle et n'apprend que difficilement. Au reste, Olina conseille de choisir l'heure du soir, après le repas des perroquets, pour leur donner leçon, parce qu'étant alors plus satisfaits, ils deviennent plus dociles et plus attentifs.

On a comparé l'éducation du perroquet à celle de l'enfant : il y aurait souvent plus de raison de comparer l'éducation de l'enfant à celle du perroquet. A Rome, celui qui dressait un perroquet tenait à la main une petite verge et l'en frappait sur la tête. Plin dit que son crâne est très-dur, et qu'à moins de le frapper fortement lorsqu'on lui donne leçon, il ne sent rien des petits coups dont on veut le punir. Cependant celui dont nous parlons craignait le fouet autant et plus qu'un enfant qui l'aurait souvent senti. Après avoir resté toute la journée sur sa perche, l'heure d'aller dans le jardin approchant, si par hasard il la devançait et descendait trop tôt (ce qui lui arrivait rarement), la menace et la démonstration du fouet suffisaient pour le faire remonter à son juchoir avec précipitation. Alors il ne descendait plus, mais marquait son ennui et son impatience en battant des ailes et en jetant des cris.

« Il est naturel de croire que le perroquet ne s'entend pas parler, mais qu'il croit cependant que quelqu'un lui parle : on l'a souvent entendu se demander à lui-même la patte, et il ne manquait jamais de répondre à sa propre question en tendant effectivement la patte. Quoiqu'il aimât fort le son de la voix des enfants, il montrait pour eux beaucoup de haine ; il les poursuivait, et, s'il pouvait les attraper, les pinçait jusqu'au sang. Comme il avait des objets d'aversion, il en avait aussi de grand attachement ; son goût, à la vérité, n'était pas fort délicat, mais il a toujours été soutenu. Il aimait, mais aimait avec fureur la fille de cuisinier ; il la suivait partout, la cherchait dans les lieux où elle pouvait être, et presque jamais en vain. S'il y avait quelque temps qu'il ne l'eût vue, il grimpeait avec le bec et les pattes jusque sur ses épaules, lui faisait mille caresses, et ne la quittait plus, quelque effort qu'elle fit pour s'en débarrasser : l'instant d'après elle le retrouvait sur ses pas. Son attachement avait toutes les marques de l'amitié la plus sentie. Cette fille eut un mal au doigt, considérable et très-long, douloureux à lui arracher des cris : tout le temps qu'elle se plaignait, le perroquet ne sortit point de sa chambre ; il avait l'air de la plaindre en se plaignant lui-même, mais aussi douloureusement que s'il avait souffert en effet. Chaque jour, sa première démarche était de lui aller rendre visite. Son tendre intérêt se soutenait pour elle tant que dura son mal, et dès qu'elle en fut quitte, il devint tranquille, avec la même affection, qui n'a jamais changé. Cependant son goût excessif pour cette fille paraissait être inspiré par quelques circonstances relatives à son service à la cuisine plutôt que par sa personne ; car cette fille ayant été remplacée par une autre, l'affection du perroquet ne fit que changer d'objet, et parut être au même degré. dès le premier jour, pour cette nouvelle fille de cuisinier, et par conséquent avant que ses soins n'eussent pu inspirer et fonder cet attachement. »

Les talents des perroquets de cette espèce ne se bornent pas à l'imitation de la parole ; ils apprennent aussi à contrefaire certains gestes et

* Témoin ce perroquet de Henri VIII, dont Aldrovande fait l'histoire, qui, tombé dans la Tamise, appela les bateliers à son secours, comme il avait entendu les passagers les appeler du rivage.

** M. de la Borde nous dit en avoir vu un qui servait d'aumônier dans un vaisseau ; il récitait la prière aux matelots, ensuite le rosaire.

certains mouvements. Scaligner en a vu un qui imitait la danse des Savoyards en répétant leur chanson. Celui-ci aimait à entendre chanter ; et lorsqu'il voyait danser, il sautait aussi, mais de la plus mauvaise grâce du monde, portant les pattes en dedans et retombant lourdement : c'était là sa plus grande gaieté. On lui voyait aussi une joie folle et un babil intarissable dans l'ivresse ; car tous les perroquets aiment le vin, particulièrement le vin d'Espagne et le muscat, et l'on avait déjà remarqué du temps de Plinè les accès de gaieté que leur donnent les fumées de cette liqueur. L'hiver, il cherchait le feu : son grand plaisir, dans cette saison, était d'être sur la cheminée ; et dès qu'il s'y était réchauffé, il marquait son bien-être par plusieurs signes de joie. Les pluies d'été lui faisaient autant de plaisir : il s'y tenait des heures entières ; et pour que l'arrosement pénétrât mieux, il étendait ses ailes, et ne demandait à rentrer que lorsqu'il était mouillé jusqu'à la peau. De retour sur sa perche, il passait toutes ses plumes dans son bec les unes après les autres. Au défont de la pluie, il se baignait avec plaisir dans une cuvette d'eau, y rentrait plusieurs fois de suite, mais il avait toujours grand soin que sa tête ne fût pas mouillée. Autant il aimait à se baigner en été, autant il le craignait en hiver : en lui montrant dans cette saison un vase plein d'eau, on le faisait fuir et même crier.

Quelquefois on le voyait bâiller, et ce signe était presque toujours celui de l'ennui. Il sifflait avec plus de force et de netteté qu'un homme ; mais, quoiqu'il donnât plusieurs tons, il n'a jamais pu apprendre à siffler un air. Il imitait parfaitement les cris des animaux sauvages et domestiques, particulièrement celui de la corneille, qu'il contrefaisait à s'y méprendre. Il ne jasant presque jamais dans une chambre où il y avait du monde ; mais seul dans la chambre voisine, il parlait et criait d'autant plus qu'on faisait plus de bruit dans l'autre : il paraissait même s'exciter et répéter de suite et précipitamment tout ce qu'il savait, et il n'était jamais plus bruyant et plus animé. Le soir venu, il se rendait volontairement à sa cage, qu'il fuyait le jour ; alors, une patte retirée dans les plumes ou accrochée aux barreaux de la cage, et la tête sous l'aile, il dormait jusqu'à ce qu'il revît le jour du lendemain. Cependant il veillait souvent aux lumières ; c'était le temps où il descendait sur sa planche pour aiguiser ses pattes, en faisant le même mouvement qu'une poule qui a gratté. Quelquefois il lui arrivait de siffler ou de parler la nuit lorsqu'il voyait de la clarté ; mais dans l'obscurité, il était tranquille et muet.

L'espèce de société que le perroquet contracte avec nous par le langage est plus étroite et plus douce que celle à laquelle le singe peut prétendre par son imitation capricieuse de nos mouvements et de nos gestes. Si celles du chien, du cheval ou de l'éléphant sont plus intéressantes par le sentiment et par l'utilité, la société de l'oiseau parleur est quelquefois plus attachante par l'agrément ; il récréé, il distrait, il amuse : dans la solitude, il est compagnie ; dans la conversation, il est interlocuteur : il répond, il appelle, il accueille, il jette l'éclat des ris, il exprime l'accent de l'affection, il joue la gravité de la sentence ; ses petits mots, tombés au hasard, égaient par les disparates, ou quelquefois surprennent par la justesse. Ce jeu d'un langage sans idée a je ne sais quoi de bizarre et de grotesque ; et sans être plus vide que tant d'autres propos, il est toujours plus amusant. Avec cette imitation de nos paroles, le perroquet semble prendre quelque chose de nos inclinations et de nos mœurs : il aime et il hait ; il a des attachements, des jalousies, des préférences, des caprices ; il s'admire, s'applaudit, s'encourage ; il se réjouit et s'at-

triste; il semble s'émouvoir et s'attendrir aux caresses; il donne des baisers affectueux; dans une maison de deuil, il apprend à gémir, et souvent, accoutumé à répéter le nom chéri d'une personne regrettée, il rappelle à des cœurs sensibles et leurs plaisirs et leurs chagrins.

L'aptitude à rendre les accents de la voix articulée, portée dans le perroquet au plus haut degré, exige dans l'organe une structure particulière et plus parfaite. La sûreté de sa mémoire, quoique étrangère à l'intelligence, suppose néanmoins un degré d'attention et une force de réminiscence mécanique dont nulloiseau n'est autant doué. Aussi les naturalistes ont tous remarqué la forme particulière du bec, de la langue et de la tête du perroquet. Son bec arrondi en dehors, creusé et concave en dedans, offre en quelque manière la capacité d'une bouche, dans laquelle la langue se ment librement; le son, venant frapper contre le bord circulaire de la mandibule inférieure, s'y modifie comme il ferait contre une file de dents, tandis que de la concavité du bec supérieur il se réfléchit comme d'un palais: ainsi le son ne s'échappe ni ne fuit pas en sifflement, mais se remplit et s'arrondit en voix. Au reste, c'est la langue qui plie en tons articulés les sons vagues qui ne seraient que des chants ou des cris. Cette langue est ronde et épaisse, plus grosse même dans le perroquet à proportion que dans l'homme; elle serait plus libre pour le mouvement, si elle n'était d'une substance plus dure que la chair, et recouverte d'une membrane forte et comme cornée.

Mais cette organisation si ingénieusement préparée le cède encore à l'art qu'il a fallu à la nature pour rendre le demi-bec supérieur du perroquet mobile, pour donner à ses mouvements la force et la facilité, sans nuire en même temps à son ouverture, et pour muscler puissamment un organe auquel on n'aperçoit pas même où elle a pu attacher des tendons. Ce n'est ni à la racine de cette pièce, où ils eussent été sans force, ni à ses côtés, où ils eussent fermé son ouverture, qu'ils pouvaient être placés: la nature a pris un autre moyen; elle a attaché au fond du bec deux os qui, des deux côtés et sous les deux joues, forment, pour ainsi dire, des prolongements de sa substance, semblables pour la forme aux os qu'on nomme *ptérygoïdes* dans l'homme, excepté qu'ils ne sont point, par leur extrémité postérieure, implantés dans un autre os, mais libres de leurs mouvements; des faisceaux épais de muscles, partant de l'occiput et attachés à ces os, le meuvent et le bec avec eux. Il faut voir, avec plus de détail, dans Aldrovande, l'artifice et l'assortiment de toute cette mécanique admirable.

Ce naturaliste fait remarquer avec raison, depuis l'œil à la mâchoire inférieure, un espace qu'on peut ici plus proprement appeler une joue que dans tout autre oiseau, où il est occupé par la coupe du bec. Cet espace représente encore mieux dans le perroquet une véritable joue par les faisceaux des muscles qui le traversent et servent à fortifier le mouvement du bec autant qu'à faciliter l'articulation.

Ce bec est très-fort: le perroquet casse aisément les noyaux des fruits rouges; il ronge le bois, et même il fausse avec son bec et écarte les barreaux de sa cage, pour peu qu'ils soient faibles, et qu'il soit las d'y être enfermé. Il s'en sert plus que de ses pattes pour se suspendre et s'aider en montant; il s'appuie dessus en descendant comme sur un troisième pied qui affermit sa démarche lourde, et se présente lorsqu'il s'abat, pour soutenir le premier choc de la chute. Cette partie est pour lui comme un second organe du toucher, et lui est aussi utile que ses doigts pour grimper ou pour saisir.

Il doit à la mobilité du demi-bec supérieur la faculté, que n'ont pas les autres oiseaux, de mâcher ses aliments. Tous les oiseaux granivores et carnivores n'ont dans leur bec, pour ainsi dire, qu'une main avec laquelle ils prennent leur nourriture et la jettent dans le gosier, ou une arme dont ils la percent et la déchirent : le bec du perroquet est une bouche, à laquelle il porte les aliments avec les doigts ; il présente le morceau de côté et le ronge à l'aise. La mâchoire inférieure a peu de mouvement ; le plus marqué est de droite à gauche ; souvent l'oiseau se le donne sans avoir rien à manger et semble mâcher à vide, ce qui a fait imaginer qu'il ruminait. Il y a plus d'apparence qu'il aiguise alors la tranche de cette moitié du bec qui lui sert à couper et à ronger.

Le perroquet appelle à peu près également toute espèce de nourriture. Dans son pays natal, il vit de presque toutes les sortes de fruits et de graines. On a remarqué que le perroquet de Guinée s'engraisse de celle de *carthame*, qui néanmoins est pour l'homme un purgatif violent. En domesticité, il mange presque de tous nos aliments : mais la viande, qu'il préférerait, lui est extrêmement contraire ; elle lui donne une maladie, qui est une espèce de *pica* ou d'appétit contre nature, qui le force à sucer, à ronger ses plumes, et à les arracher brin à brin partout où son bec peut atteindre. Ce perroquet cendré de Guinée est particulièrement sujet à cette maladie ; il déchire ainsi les plumes de son corps et même celles de sa belle queue ; et lorsque celles-ci sont une fois tombées, elles ne renaissent pas avec le rouge vif qu'elles avaient auparavant.

Quelquefois on voit ce perroquet devenir, après une mue, jaspé de blanc et de couleur de rose, soit que ce changement ait pour cause quelque maladie, ou les progrès de l'âge. Ce sont ces accidents que M. Brisson indique comme variétés sous les noms de *perroquet de Guinée à ailes rouges*, et de *perroquet de Guinée varié de rouge*. Dans celui que représente Edwards, *tome IV, planche 163*, les plumes rouges sont mêlées avec les grises au hasard et comme si l'oiseau eût été tapiré. Le perroquet cendré est, comme plusieurs autres espèces de ce genre, sujet à l'épilepsie et à la goutte ; néanmoins il est très-vigoureux et vit longtemps. M. Salerne assure en avoir vu un à Orléans, âgé de plus de soixante ans, et encore vif et gai.

Il est assez rare de voir des perroquets produire dans nos contrées tempérées ; il ne l'est pas de leur voir pondre des œufs clairs et sans germe. Cependant on a quelques exemples de perroquets nés en France : M. de la Pigeonière a eu un perroquet mâle et une femelle, dans la ville de Marmande en Agénois, qui, pendant cinq ou six années, n'ont pas manqué chaque printemps de faire une ponte qui a réussi et donné des petits, que le père et la mère ont élevés. Chaque ponte était de quatre œufs, dont il y en avait toujours trois de bons et un de clair. La manière de les faire couvrir à leur aise fut de les mettre dans une chambre où il n'y avait autre chose qu'un baril défoncé par un bout, et rempli de sciure de bois ; des bâtons étaient ajustés en dedans et en dehors du baril, afin que le mâle pût y monter également de toutes façons, et coucher auprès de sa compagne. Une attention nécessaire était de n'entrer dans cette chambre qu'avec des bottines, pour garantir les jambes des coups de bec du perroquet jaloux, qui déchirait tout ce qu'il voyait approcher de sa femelle. Le P. Labat fait aussi l'histoire de deux perroquets qui eurent plusieurs fois des petits à Paris.



LE KAKATOËS À HUPPE JAUNE.



LE COCCYZINE.

LE PERROQUET VERT.

LE PERROQUET VERT.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

M. Edwards a donné cet oiseau comme venant de la Chine : il ne s'en trouve cependant pas dans la plus grande partie des provinces de ce vaste empire, il n'y a guère que les plus méridionales, comme Quanton et Quangsi, qui approchent du tropique, limite ordinaire du climat des perroquets, où l'on trouve de ces oiseaux. Celui-ci est apparemment un de ceux que des voyageurs se sont figuré voir les mêmes en Chine et en Amérique ; mais cette idée, contraire à l'ordre réel de la nature, est démentie par la comparaison de chaque espèce en détail. Celle-ci en particulier n'est analogue à aucune des perroquets du Nouveau-Monde. Ce perroquet vert est de la grosseur d'une poule moyenne : il a tout le corps d'un vert vif et brillant ; les grandes plumes de l'aile et les épaules bleues ; les flancs et le dessous du haut de l'aile d'un rouge éclatant ; les plumes des ailes et de la queue sont doublées de brun. (L'échelle a été omise par oubli dans la planche enluminée qui le représente ; il faut y suppléer en lui figurant quinze pouces de longueur.) Edwards le dit des plus rares. On le trouve aux Moluques et à la Nouvelle-Guinée, d'où il nous a été envoyé.

LE PERROQUET VARIÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

Ce perroquet est le même que le *psittacus elegans* de Clusius, et le *perroquet à tête de faucon* d'Edwards. Il est de la grosseur d'un pigeon. Les plumes du tour du cou, qu'il relève dans la colère, mais qui sont exagérées dans la figure de Clusius, sont de couleur pourprée, bordées de bleu ; la tête est couverte de plumes mêlées par traits de brun et de blanc, comme le plumage d'un oiseau de proie, et c'est dans ce sens qu'Edwards l'a nommé *perroquet à tête de faucon*. Il y a du bleu dans les grandes plumes de l'aile et à la pointe des latérales de la queue, dont les deux intermédiaires sont vertes ainsi que le reste des plumes du manteau.

Le perroquet maillé de nos planches enluminées nous paraît être le même que le perroquet varié dont nous venons de donner la description, et nous présumons que le très-petit nombre de ces oiseaux qui sont venus d'Amérique en France avaient auparavant été transportés des grandes Indes en Amérique, et que si on en trouve dans l'intérieur des terres de la Guyane, c'est qu'ils s'y sont naturalisés comme les serins, le cochon d'Inde, et quelques autres oiseaux et animaux des contrées méridionales de l'ancien continent qui ont été transportés dans le nouveau par les navigateurs. Et ce qui semble prouver que cette espèce n'est point naturelle à l'Amérique, c'est qu'aucun des voyageurs dans ce continent n'en a fait mention, quoiqu'il soit connu de nos oiselleurs, sous le nom de *perroquet maillé*, épithète qui indique la variété de son plumage : d'ailleurs il a la voix différente de tous les autres perroquets de l'Amérique ; son cri est aigu et perçant. Tout semble prouver que cette espèce,

dont il est venu quelques individus d'Amérique, n'est qu'accidentelle à ce continent et y a été apportée des grandes Indes.

LE VAZA OU PERROQUET NOIR.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

La quatrième espèce des perroquets proprement dits, est le *vaza*, nom que celui-ci porte à Madagascar suivant Flaccourt, qui ajoute que ce perroquet imite la voix de l'homme. Rennelfort en fait aussi mention; et c'est le même que François Cauche appelle *wouresmeinte*, ce qui veut dire oiseau noir, le nom de *wourou* en langue madégaïse signifiant oiseau en général. Aldrovande place aussi des perroquets noirs dans l'Éthiopie. Le *vaza* est de la grosseur du perroquet cendré de Guinée; il est également noir dans tout son plumage, non d'un noir épais et profond, mais brun et comme obscurément teint de violet. La petitesse de son bec est remarquable; il a au contraire la queue assez longue. M. Edwards, qui l'a vu vivant, dit que c'était un oiseau fort familier et fort aimable.

LE MASCARIN.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

Il est ainsi nommé parce qu'il a autour du bec une sorte de masque noir qui engage le front, la gorge et le tour de la face. Son bec est rouge; une coiffe couvre le derrière de la tête et du cou; tout le corps est brun; les plumes de la queue, brunes aux deux tiers de leur longueur, sont blanches à l'origine. La longueur totale de ce perroquet est de treize pouces. M. le vicomte de Querhoënt nous assure qu'on le trouve à l'île de Bourbon, où probablement il a été transporté de Madagascar. Nous avons au Cabinet du Roi un individu de même grandeur et de même couleur, excepté qu'il n'a pas le masque noir, ni le blanc de la queue, et que tout le corps est également brun; le bec est aussi plus petit, et par ce caractère il se rapproche plus du *vaza*, dont il paraît être une variété, s'il ne forme pas une espèce intermédiaire entre celle-ci et celle du *mascarin*. C'est à cette espèce ou à cette variété que nous rapporterons le *perroquet brun* de M. Brisson.

LE PERROQUET A BEC COULEUR DE SANG.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

Ce perroquet se trouve à la Nouvelle-Guinée: il est remarquable par sa grandeur; il l'est encore par son bec couleur de sang, plus épais et plus large, à proportion, que celui de tous les autres perroquets, et même que celui des aras d'Amérique. Il a la tête et le cou d'un vert brillant à reflets dorés; le devant du corps est d'un jaune ombré de vert; la queue, doublée de jaune, est verte en dessus; le dos est bleu d'aigues-marine; l'aile paraît teinte d'un mélange de ce bleu d'azur et de vert,

suyant différents aspects; les couvertures sont noires, bordées et chamarrées de traits jaune doré. Ce perroquet a quatorze pouces de longueur.

LE GRAND PERROQUET VERT A TÊTE BLEUE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (CUIVIER.)

Ce perroquet, qui se trouve à Amboine, est un des plus grands : il a près de seize pouces de longueur, quoique sa queue soit assez courte. Il a le front et le dessus de la tête bleus; tout son manteau est d'un vert de pré, surchargé et mêlé de bleu sur les grandes pennes; tout le dessous du corps est d'un vert olivâtre; la queue est verte en dessus et d'un jaune terne en dessous.

LE PERROQUET A TÊTE GRISE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (CUIVIER.)

Cet oiseau a été nommé dans la planche enluminée *petite perruche du Sénégal*. Mais ce n'est point une perruche proprement dite, puisqu'il n'a pas la queue longue, et qu'au contraire il l'a très-courte; il n'est pas non plus un moineau de Guinée ou petite perruche à queue courte, étant deux ou trois fois plus gros que cet oiseau; il doit donc être placé parmi les perroquets, dont c'est véritablement une espèce, quoiqu'il n'ait que sept pouces et demi de longueur; mais dans sa taille ramassée il est gros et épais. Il a la tête et la face d'un gris lustré bleuâtre; l'estomac et tout le dessous du corps d'un gros jaune souci, quelquefois mêlé de rouge aurore; la poitrine et tout le manteau verts, excepté les pennes de l'aile, qui sont seulement bordées de cette couleur, autour d'un fond gris brun. Ces perroquets sont assez communs au Sénégal; ils volent par petites bandes de cinq ou six; ils se perchent sur le sommet des arbres épars dans les plaines brûlantes et sablonneuses de ces contrées, où ils font entendre un cri aigu et désagréable; ils se tiennent serrés l'un contre l'autre, de manière que l'on en tue plusieurs à la fois; il arrive même assez souvent de tuer la petite bande entière d'un seul coup de fusil. Le maire assure qu'ils ne parlent point; mais cette espèce peu connue n'a peut-être pas encore reçu de soins ni d'éducation.

LES LORIS.

On a donné ce nom dans les Indes orientales à une famille de perroquets dont le cri exprime assez bien le mot *lori*. Ils ne sont guère distingués des autres oiseaux de ce genre que par leur plumage, dont la couleur dominante est un rouge plus ou moins foncé. Outre cette différence principale, on peut aussi remarquer que les loris ont en général le bec plus petit, moins courbé et plus aigu que les autres perroquets. Ils ont de plus le regard vif, la voix perçante et les mouvements prompts. Ils sont, dit Edwards, les plus agiles de tous les perroquets, et les seuls qui sautent sur leur bâton jusqu'à un pied de hauteur. Ces qualités bien

constatées démentent la tristesse silencieuse qu'un voyageur leur attribue.

Ils apprennent très-facilement à siffler et à articuler des paroles : on les apprivoise aussi fort aisément, et ce qui est assez rare dans tous les animaux, ils conservent de la gaieté dans la captivité ; mais ils sont en général très-déliés et très-difficiles à transporter et à nourrir dans nos climats tempérés, où ils ne peuvent vivre longtemps. Ils sont sujets, même dans leur pays natal, à des accès épileptiques, comme les aras et autres perroquets ; mais il est probable que les uns et les autres ne ressentent cette maladie que dans la captivité.

« C'est improprement, dit M. Sonnerat, que les ornithologistes ont désigné les loris par les noms de *loris des Philippines, des Indes orientales, de la Chine, etc.* Les oiseaux de cette espèce ne se trouvent qu'aux Moluques et à la Nouvelle-Guinée ; ceux qu'on voit ailleurs en ont tous été transportés. »

Mais c'est encore plus improprement, ou, pour mieux dire, très-mal à propos que ces mêmes nomenclateurs d'oiseaux ont donné quelques espèces de loris comme originaires d'Amérique, puisqu'il n'y en existe aucune, et que, si quelques voyageurs y en ont vu, ce ne peuvent être que quelques individus qui avaient été transportés des îles orientales de l'Asie.

M. Sonnerat ajoute qu'il a trouvé les espèces de loris constamment différentes d'une île à l'autre, quoique à peu de distance. On a fait une observation toute semblable dans nos îles de l'Amérique : chacune de ces îles nourrit assez ordinairement des espèces différentes de perroquets.

LE LORI-NOIRA.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre perroquet, sous-genre lori. (Cuvier.)

Ce lori est représenté, dans les planches enluminées, sous la dénomination de *lori des Moluques* ; mais cette dénomination est trop vague, puisque, comme nous venons de le voir, presque toutes les espèces de loris viennent de ces îles. Celui-ci se trouve à Ternate, à Céram et à Java. Le nom de *noira* est celui que les Hollandais lui donnent, et sous lequel il est connu dans ces îles.

Cette espèce est si recherchée dans les Indes, qu'on donne volontiers jusqu'à dix réaux de huit pour un noira. On lit dans les premiers voyages des Hollandais à Java, que pendant longtemps on avait tenté inutilement de transporter quelques-uns de ces beaux oiseaux en Europe ; ils périssaient tous dans la traversée : cependant les Hollandais du second voyage en apportèrent un à Amsterdam. On en a vu plus fréquemment depuis. Le noira marque à son maître de l'attachement et même de la tendresse : il le caresse avec son bec, lui passe les cheveux brin à brin avec une douceur et une familiarité surprenantes ; et en même temps il ne peut souffrir les étrangers et les mord avec une sorte de fureur. Les Indiens de Java nourrissent un grand nombre de ces oiseaux. En général, il paraît que la coutume de nourrir et d'élever des perroquets en domesticité est très-ancienne chez les Indiens, puisque Élien en fait mention.

Variétés du noira.

1. C'est apparemment au noira que se rapporte ce que dit Aldrovande du perroquet de Java, que les insulaires appellent *nor*, c'est-à-dire brillant. Il a tout le corps d'un rouge foncé ; l'aile et la queue d'un vert aussi

foncé; une tache jaune sur le dos, et un petit bord de cette même couleur à l'épaule. Entre les plumes de l'aile, qui étant pliée paraît toute verte, les couvertures seulement et les petites pennes sont de cette couleur jaune, et les grandes sont brunes.

II. Le lori décrit par M. Brisson sous le nom de *lori de Céram*, et auquel il attribue tout ce que nous avons appliqué au noir, n'en est en effet qu'une variété, et il ne diffère de notre noir qu'en ce qu'il a les plumes des jambes de couleur verte, et que le noir les a rouges comme le reste du corps.

LE LORI A COLLIER.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (CUVIER.)

Cette seconde espèce de lori est représentée dans les planches enluminées sous la dénomination de *lori mâle des Indes orientales* : nous n'adoptons pas cette dénomination, parce qu'elle est trop vague, et que d'ailleurs les loris ne sont pas réellement répandus dans les grandes Indes, mais plutôt confinés à la Nouvelle-Guinée et aux Moluques. Celui-ci a tout le corps, avec la queue, de ce rouge foncé de sang, qui est proprement la livrée des loris; l'aile est verte; le haut de la tête est d'un noir terminé de violet sur la nuque; les jambes et le pli de l'aile sont d'un beau bleu; le bas du cou est garni d'un demi-collier jaune, et c'est par ce dernier caractère que nous avons cru devoir désigner cette espèce.

L'oiseau représenté sous la dénomination de *lori des Indes orientales*, et que M. Brisson a donné sous le même nom, paraît être la femelle de celui dont il est ici question; car il n'en diffère qu'en ce qu'il n'a pas le collier jaune, ni la tache bleue du sommet de l'aile si grande : il est aussi un peu plus petit; apparemment le mâle seul dans cette espèce porte le collier. Ce lori est, comme tous les autres, très-doux et familier, mais aussi très-délicat et difficile à élever. Il n'y en a point qui apprenne plus facilement à parler et qui parle aussi distinctement. *J'en ai vu un*, dit M. Aublet, *qui répétait tout ce qu'il entendait dire à la première fois*. Tout étonnante que cette faculté puisse paraître, on ne peut guère en douter; il semble même qu'elle appartienne à tous les loris. Celui-ci en particulier est très-estimé : Albin dit qu'il l'a vu vendre vingt guinées. Au reste, on doit regarder comme une variété de cette espèce le *lori à collier des Indes*, donné par M. Brisson.

LE LORI TRICOLOR.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre lori. (CUVIER.)

Le beau rouge, l'azur et le vert qui frappent les yeux dans le plumage de ce lori, et le coupent par grandes masses, nous ont déterminés à lui donner le nom de tricolor. Le devant et les côtés du cou, les flancs, avec le bas du dos, le croupion et la moitié de la queue sont rouges. Le dessous du corps, les jambes et le haut du dos sont bleus; l'aile est verte, et la pointe de la queue bleue; une calotte noire couvre le sommet de la tête. La longueur de cet oiseau est de près de dix pouces. Il en est peu d'aussi beaux par l'éclat, la netteté et la brillante opposition des couleurs : sa gentillesse égale sa beauté. Edwards, qui l'a vu vivant et qui

le nomme *petit lori*, dit qu'il sifflait joliment, prononçait distinctement différents mots, et sautant gaiement sur son juchoir ou sur le doigt, criait d'une voix douce et claire, *lori, lori*. Il jouait avec la main qu'on lui présentait; courait après les personnes en sautillant comme un moineau. Ce charmant oiseau vécut peu de mois en Angleterre. Il est désigné dans nos planches enluminées, sous le nom de *lori des Philippines*. M. Sonnerat l'a trouvé à l'île d'Yolo, que les Espagnols prétendent être une des Philippines, et les Hollandais une des Moluques.

LE LORI CRAMOISI.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous-genre lori. (Cuvier.)

Ce lori a près de onze pouces de longueur. Nous le nommons *cramoisi*, parce que son rouge, la face exceptée, est beaucoup moins éclatant que celui des autres loris, et paraît terni et comme bruni sur l'aile. Le bleu du haut du cou et de l'estomac est faible et tirant au violet; mais au pli de l'aile il est vil et azuré, et au bord des grandes plumes il se perd dans leur fond noirâtre. La queue est par-dessous d'un rouge enfumé, et en dessus du même rouge tuilé que le dos. Cette espèce n'est pas la seule qui soit à Amboine, et il paraît par le témoignage de Gemelli Carreri que la suivante s'y trouve également.

LE LORI ROUGE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Sous-genre lori. (Cuvier.)

Quoique dans tous les loris le rouge soit la couleur dominante, celui-ci mérite entre tous les autres le nom que nous lui donnons: il est entièrement rouge, à l'exception de la pointe de l'aile qui est noirâtre, de deux taches bleues sur le dos, et d'une de même couleur aux couvertures du dessous de la queue. Il a dix pouces de longueur. C'est une espèce qui paraît nouvelle. Nous corrigeons la dénomination de *lori de la Chine*, qui lui est donnée dans la planche enluminée, parce qu'il ne paraît pas, d'après les voyageurs, qu'il se trouve des loris à la Chine, et que l'un de nos meilleurs observateurs, M. Sonnerat, nous assure au contraire qu'ils sont tous habitants des Moluques et de la Nouvelle-Guinée; et en effet le *lori de Giloto* de cet observateur nous paraît être absolument le même que celui-ci.

LE LORI ROUGE ET VIOLET.

SIXIÈME ESPÈCE.

Sous genre lori. (Cuvier.)

Ce lori ne s'est trouvé jusqu'à présent qu'à Gueby, et c'est par cette raison qu'on l'a nommé *Lori de Gueby* dans nos planches enluminées. Il a tout le corps d'un rouge éclatant, régulièrement écaillé de brun violet depuis l'occiput, en passant par les côtés du cou, jusqu'au ventre; l'aile est coupée de rouge et de noir, de façon que cette dernière couleur termine toutes les pointes des plumes et tranche une partie de leurs barbes; les petites plumes, et leurs couvertures les plus près du corps, sont

d'un violet brun; la queue est d'un rouge de cuivre. La longueur totale de ce lori est de huit pouces.

LE GRAND LORI.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Sous-genre lori. (Cuvier.)

C'est le plus grand des loris; il a treize pouces de longueur. La tête et le cou sont d'un beau rouge: le bas du cou tombant sur le dos est d'un bleu violet; la poitrine est richement nuée de rouge, de bleu, de violet et de vert; le mélange de vert et de beau rouge continue sur le ventre; les grandes pennes et le bord de l'aile depuis l'épaule sont bleu d'azur; le reste du manteau est rouge sombre. La moitié de la queue est rouge, sa pointe est jaune.

Il paraît que c'est cette espèce que M. Vosmaër a décrite sous le nom de *lori de Ceylan*. Il avait été apporté vraisemblablement de plus loin dans cette île, et de cette île en Hollande; mais il y vécut peu, et mourut au bout de quelques mois.

LES LORIS-PERRUCHES.

Les espèces qui suivent sont des oiseaux presque entièrement rouges, comme les loris; mais leur queue est plus longue, et cependant plus courte que celle des perruches, et l'on doit les considérer comme faisant la nuance entre les loris et les perruches de l'ancien continent. Nous les appellerons par cette raison *loris-perruches*.

LE LORIS-PERRUCHE ROUGE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Sous-genre lori-perruche. (Cuvier.)

Le plumage de cet oiseau est presque entièrement rouge, à l'exception de quelques couvertures et des extrémités des pennes de l'aile et des pennes de la queue, dont les unes sont vertes, et quelques autres sont bleues. La longueur totale de l'oiseau est de huit pouces et demi. Edwards dit qu'il est très-rare, et qu'un voyageur le donna à M. Hans Sloane comme venant de Bornéo.

LE LORI-PERRUCHE VIOLET ET ROUGE.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre lori-perruche. (Cuvier.)

La couleur dominante de cet oiseau est le rouge mêlé de bleu violet. Sa longueur totale est de dix pouces, la queue fait près du tiers de cette longueur: elle est toute d'un gros bleu, de même que les flancs, l'estomac, le haut du dos et de la tête; les grandes pennes de l'aile sont jaunes; tout le reste du plumage est d'un beau rouge bordé de noir en festons sur les ailes.

LE LORI-PERRUCHE TRICOLOR.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre lori-perruche. (Cuvier.)

On peut nommer ainsi cet oiseau, le rouge, le vert et le bleu turquin occupant par trois grandes masses tout son plumage : le rouge couvre la tête, le cou, et tout le dessous du corps ; l'aile est d'un vert foncé ; le dos et la queue sont d'un gros bleu, moelleux et velouté. La queue est longue de sept pouces, l'oiseau entier, de quinze et demi, et de la grosseur d'une tourterelle. La queue, dans ces trois dernières espèces, quoique plus longue que ne l'est communément celle des loris et des perroquets proprement dits, n'est néanmoins pas étagée comme celle des perruches à longue queue, mais composée de plumes égales et coupées à peu près carrément.

PERRUCHES DE L'ANCIEN CONTINENT.

PERRUCHES A QUEUE LONGUE ET ÉGALEMENT ÉTAGÉE.

Nous séparerons en deux familles les perruches à longue queue : la première sera composée de celles qui ont la queue également étagée, et la seconde de celles qui l'ont inégale ou plutôt inégalement étagée, c'est-à-dire qui ont les deux plumes du milieu de la queue beaucoup plus longues que les autres plumes, et qui paraissent en même temps séparées l'une de l'autre. Toutes ces perruches sont plus grosses que les perruches à queue courte, dont nous donnerons ci-après la description, et cette longue queue les distingue aussi de tous les perroquets à queue courte.

LA GRANDE PERRUCHE A COLLIER D'UN ROUGE VIF.

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Sous-genre lori-perruche. (Cuvier.)

Plin et Solin ont également décrit le perroquet vert à collier, qui de leur temps était seul connu, et qui venait de l'Inde. Apulée le dépeint avec l'élégance qu'il a coutume d'affecter, et dit que son plumage est d'un vert naïf et brillant. Le seul trait qui tranche, dit Plin, dans le vert de ce plumage, est un demi-collier d'un rouge vif appliqué sur le haut du cou. Aldrovande, qui a recueilli tous les traits de ces descriptions, ne nous permet pas de douter que ce perroquet à *collier* et à *longue queue* des anciens ne soit notre grande perruche à collier rouge. Pour le prouver, il suffit de deux traits de la description d'Aldrovande : le premier est la largeur du collier, qui, dit-il, est, dans son milieu, de *l'épaisseur du petit doigt* ; l'autre est la tache rouge qui *marque le haut de l'aile*. Or, de toutes les perruches qui pourraient ressembler à ce perroquet des anciens, celle-ci seule porte ces deux caractères ; les autres n'ont point de rouge à l'épaule, et leur collier n'est qu'un cordon sans largeur. Au reste, cette perruche rassemble tous les traits de beauté des oiseaux de son genre ; plumage d'un vert clair et gai sur la tête, plus foncé sur les ailes et le

dos; demi-collier couleur de rose qui, entourant le derrière du cou, se rejoint sur les côtés à la bande noire qui enveloppe la gorge; bec d'un rouge vermeil, et tache pourprée au sommet de l'aile : ajoutez une belle queue plus longue que le corps, mêlée de vert et de bleu d'aigue-marine en dessus, et doublée de jaune tendre, vous aurez toute la figure, simple à la fois et parée, de cette grande et belle perruche, qui a été le premier perroquet connu des anciens. Elle se trouve non-seulement dans les terres du continent de l'Asie méridionale, mais aussi dans les îles voisines et à Ceylan; car il paraît que c'est de cette dernière île que les navigateurs de l'armée d'Alexandre la rapportèrent en Grèce, où l'on ne connaissait encore aucune espèce de perroquets.

LA PERRUCHE A DOUBLE COLLIER.

DEUXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

Deux petits rubans, l'un rose et l'autre bleu, entourent le cou en entier de cette perruche, qui est de la grosseur d'une tourterelle; du reste, tout son plumage est vert, plus foncé sur le dos, jaunissant sous le corps, et dans plusieurs de ses parties rembruni d'un trait sombre sur le milieu de chaque plume; sous la queue un frangé jaunâtre borde le gris brun tracé dans chaque penne. La moitié supérieure du bec est d'un beau rouge; l'inférieure est brune. Il est probable que cette perruche, venue de l'île Bourbon, se trouve aussi dans le continent correspondant, ou de l'Afrique, ou des Indes.

LA PERRUCHE A TÊTE ROUGE.

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

Cette perruche, qui a onze pouces de longueur totale, et dont la queue est plus longue que le corps, en a tout le dessus d'un vert sombre, avec une tache pourpre dans le haut de l'aile; la face est d'un rouge pourpré qui, sur la tête, se fond dans du bleu, et se coupe sur la nuque par un trait prolongé du noir qui couvre la gorge; le dessous du corps est d'un jaune terne et sombre; le bec est rouge.

LA PERRUCHE A TÊTE BLEUE.

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

Cette perruche, longue de dix pouces, a le bec blanc, la tête bleue, le corps vert, le devant du cou jaune, et du jaune mêlé dans le vert sous le ventre et la queue, dont les penes intermédiaires sont en dessus teintes de bleu; les pieds sont bleuâtres.

LA PERRUCHE-LORI.

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

Nous adoptons le nom qu'Edwards a donné à cette espèce, à cause du beau rouge qui semble la rapprocher des loris. Ce rouge, traversé de

petites ondes brunes, teint la gorge, le devant du cou et les côtés de la face jusque sur l'occiput qu'il entoure; le haut de la tête est pourpré, Edwards le marque bleu; le dos, le dessus du cou, des ailes et l'estomac, sont d'un vert d'émeraude; du jaune orangé tache irrégulièrement les côtés du cou et les flancs; les grandes pennes de l'aile sont noirâtres, frangées au bout de jaune; la queue, verte en dessus, paraît doublée de rose et de jaune à la pointe; le bec et les pieds sont gris blanc. Cette perruche est de moyenne grosseur, et n'a que sept pouces et demi de longueur. C'est une des plus jolies par l'éclat et l'assortiment des couleurs. Ce n'est point l'*avis paradisiaca* de Seba, comme le croit M. Brisson, puisque, sans compter d'autres différences, c'est oiseau de Seba, très-difficile d'ailleurs à rapporter à sa véritable espèce, est à queue inégalement étagée.

LA PERRUCHE JAUNE.

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

M. Brisson donne cette espèce sous la dénomination de *perruche jaune d'Angola*, et la décrit d'après Frisch. Tout son plumage est jaune, excepté le ventre et le tour de l'œil qui sont rouges, et les pennes des ailes, avec une partie de celles de la queue, qui sont bleues. Les premières sont traversées dans leur milieu d'une bande jaunâtre. Au reste, la queue est représentée dans Frisch d'une manière équivoque et peu distincte. Albin, qui décrit aussi cette perruche, assure qu'elle apprend à parler, et quoiqu'il l'appelle *perroquet d'Angola*, il dit qu'elle vient des Indes occidentales.

LA PERRUCHE A TÊTE D'AZUR.

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

Cette perruche, qui est de la grosseur d'un pigeon, a toute la tête, la face et la gorge d'un beau bleu céleste: un peu de jaune sur les ailes; la queue bleue, également étagée et aussi longue que le corps; le reste du plumage est vert. Cette perruche vient des grandes Indes, suivant M. Edwards qui nous l'a fait connaître.

LA PERRUCHE-SOURIS.

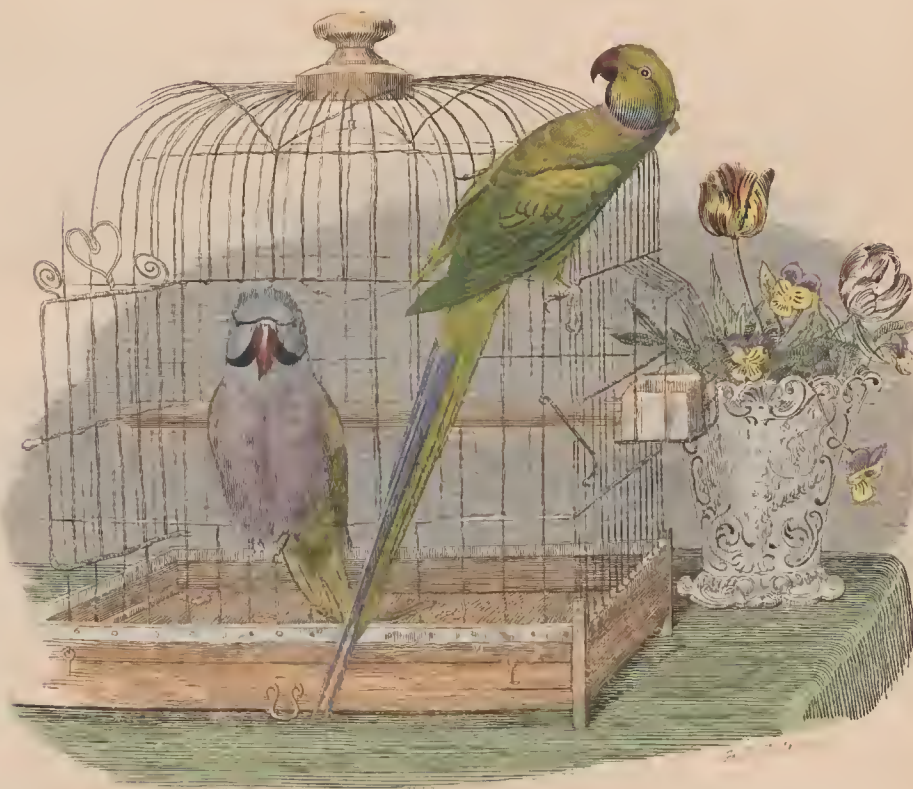
HUITIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

Cette espèce paraît nouvelle, et nous ignorons son pays natal; peut-être pourrait-on lui rapporter l'indication suivante, tirée d'un voyage à l'île-de-France: « La perruche verte à capuchon gris, de la grosseur d'un moineau, ne peut s'appriivoiser. » Quoique cette perruche soit considérablement plus grosse que le moineau, nous lui avons donné le nom de *souris*, parce qu'une grande pièce gris de souris lui couvre la poitrine, la gorge, le front et toute la face: le reste du corps est vert d'olive, excepté les grandes pennes de l'aile qui sont d'un vert plus fort; la queue est longue de cinq pouces, le corps d'autant; les pieds sont gris; le bec est gris blanc. Tout le plumage pâle et décoloré de cette perruche



LA PERRUCHE SOURIS.



LA PERRUCHE A MOUSTACHES.

LA PERRUCHE A COLLIER ROSE.

lui donne un air triste, et c'est la moins brillante de toutes celles de sa famille.

LA PERRUCHE A MOUSTACHES.

NEUVIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Sous-genre perruche. (CUVIER.)

Un trait noir passe d'un œil à l'autre sur le front de cette perruche, et deux grosses moustaches de la même couleur partent du bec inférieur, et s'élargissent sur les côtés de la gorge; le reste de la face est blanc et bleuâtre; la queue, verte en dessus, est jaune paille en dessous; le dos est vert foncé; il y a du jaune dans les couvertures de l'aile, dont les grandes pennes sont d'un vert d'eau foncé; l'estomac et la poitrine sont de couleur de lilas. Cette perruche a près de onze pouces; sa queue fait la moitié de cette longueur. Cette espèce est encore nouvelle, ou du moins n'est indiquée par aucun naturaliste.

LA PERRUCHE A FACE BLEUE.

DIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Sous-genre perruche. (CUVIER.)

Cette belle perruche a le manteau vert et la tête peinte de trois couleurs, d'indigo sur la face et la gorge, de vert brun à l'occiput, et de jaune en dessous; le bas du cou et la poitrine sont d'un mordoré rouge, tracé de vert brun; le ventre est vert; le bas-ventre, mêlé de jaune et de vert; et la queue doublée de jaune. Edwards a déjà donné cette espèce, mais elle paraît avoir été représentée d'après un oiseau mis dans de l'esprit-de-vin, et les couleurs en sont flétries. Celui que représente notre planche enluminée était mieux conservé. Cette perruche se trouve à Amboine. Nous lui rapporterons comme simple variété, ou du moins comme espèce très-voisine, la *perruche des Moluques*, dont la grandeur et les principales couleurs sont les mêmes, à cela près que la tête entière est indigo, et qu'il y a une tache de cette couleur au ventre. Le rouge aurore de la poitrine n'est point ondé, mais mêlé de jaune. Ces différences sont trop légères pour constituer deux espèces distinctes. La queue de ces perruches est aussi longue que le corps : la longueur totale est de dix pouces. Leur bec est blanc-rougeâtre.

LA PERRUCHE AUX AILES CHAMARRÉES.

ONZIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Sous-genre perruche (CUVIER.)

L'oiseau connu sous le nom de *perroquet de Luçon* doit plutôt être appelé *perruche*, puisqu'il a la queue longue et étagée. Il a les ailes chamarrées de bleu, de jaune et d'orangé; la première de ces couleurs occupant le milieu des plumes, les deux autres s'étendent sur la frange; les grandes pennes sont d'un brun olivâtre. Cette couleur est celle de tout le reste du corps, excepté une tache bleuâtre derrière la tête. Cette perruche a un peu plus de onze pouces de longueur; la queue fait plus du tiers de cette longueur totale. Cependant l'aile est aussi très-longue, et couvre près de la moitié de la queue; ce qui ne se trouve pas dans les autres perruches, qui ont généralement les ailes beaucoup plus courtes.

Passons maintenant à l'énumération des perruches de l'ancien continent, qui ont de même la queue longue, mais inégalement étagée.

PERRUCHES

A QUEUE LONGUE ET INÉGALE DE L'ANCIEN CONTINENT.

LA PERRUCHE A COLLIER COULEUR DE ROSE.

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Sous-genre perruche (Cuvier.)

Loin que cette perruche paraisse propre au nouveau continent, comme le dit M. Brisson, elle lui est absolument étrangère. On la trouve dans plusieurs parties de l'Afrique; on en voit arriver au Caire en grand nombre par les caravanes d'Éthiopie. Les vaisseaux qui partent du Sénégal ou de Guinée, où cette perruche se trouve aussi communément, en portent quantité avec les nègres dans nos îles de l'Amérique. On ne rencontre point de ces perruches dans tout le continent du Nouveau-Monde; on ne les voit que dans les habitations de Saint-Domingue, de la Martinique, de la Guadeloupe, etc., où les vaisseaux d'Afrique abordent continuellement; tandis qu'à Cayenne, où il ne vient que très-rarement des vaisseaux négriers, l'on ne connaît pas ces perruches. Tous ces faits, qui nous sont assurés par un excellent observateur, prouvent que cette perruche n'est pas du nouveau continent, comme le dit M. Brisson.

Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'en même temps que cet auteur place cette perruche en Amérique, il la donne pour le perroquet des anciens, le *psittacus torquatus macrourus antiquorum* d'Aldrovande; comme si les anciens, Grecs et Romains, étaient allés chercher leur perroquet au Nouveau-Monde. De plus, il y a erreur de fait : cette perruche à collier n'est point le perroquet des anciens décrit par Aldrovande; ce perroquet doit se rapporter à notre grande perruche à collier, première espèce à queue longue et également étagée, comme nous l'avons prouvé dans l'article où il en est question.

La perruche à collier que nous décrivons ici a quatorze pouces de long, mais de cette longueur la queue et ses deux longs brins font près des deux tiers : ces brins sont d'un bleu d'aigue-marine; tout le reste du plumage est d'un vert clair et doux, un peu plus vif sur les plumes de l'aile, et mêlé de jaune sur celles de la queue; un petit collier rose ceint le derrière du cou, et se rejoint au noir de la gorge; une teinte bleuâtre est jetée sur les plumes de la nuque qui se rabattent sur le collier; le bec est rouge brun.

LA PETITE PERRUCHE A TÊTE COULEUR DE ROSE A LONGS BRINS.

DEUXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

Cette petite perruche, dont tout le corps n'a pas plus de quatre pouces de longueur, en aura douze si on la mesure jusqu'à la pointe des deux longs brins par lesquels s'effilent les deux plumes du milieu de la queue :

ces longues plumes sont bleues; le reste de la queue, qui n'est long que de deux pouces et demi, est vert d'olive, et c'est aussi la couleur de tout le dessous du corps et même du dessus, où elle est seulement plus forte et plus chargée; quelques petites plumes rouges percent sur le haut de l'aile. La tête est d'un rouge de rose mêlé de lilas, coupé et bordé par un cordon noir, qui, prenant à la gorge, fait le tour du cou. Edwards, qui parle avec admiration de la beauté de cette perruche, dit que les Indiens de Bengale, où elle se trouve, l'appellent *fridytulak*. Il relève avec raison les défauts de la figure qu'en donne Albin, et surtout la bévue de ne compter à cet oiseau que quatre plumes à la queue.

LA GRANDE PERRUCHE A LONGS BRINS.

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

Les ressemblances dans les couleurs sont assez grandes entre cette perruche et la précédente pour qu'on les pût regarder comme de la même espèce, si la différence de grandeur n'était pas considérable : en effet, celle-ci a seize pouces de longueur, y compris les deux brins de la queue, et les autres dimensions sont plus grandes à proportion. Les brins sont bleus comme dans l'espèce précédente; la queue est de même vert d'olive, mais plus foncée et de la même teinte que celle des ailes; il paraît un peu de bleu dans le milieu de l'aile; tout le vert du corps est fort délavé dans du jaunâtre; toute la tête n'est pas couleur de rose : ce n'est que la région des yeux et l'occiput qui sont de cette couleur; le reste est vert, et il n'y a pas non plus de cordon noir qui borde la coiffe de la tête.

LA GRANDE PERRUCHE A AILES ROUGEÂTRES.

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

Cette perruche a vingt pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des deux longs brins de la queue : tout le corps est en dessus d'un vert d'olive foncé, et en dessous d'un vert pâle mêlé de jaunâtre; il y a sur le fœnet de chaque aile un petit espace de couleur rouge, et du bleu faible dans le milieu des longues plumes de la queue; le bec est rouge, ainsi que les pieds et les ongles.

LA PERRUCHE A GORGE ROUGE.

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

Edwards, qui décrit cet oiseau, dit que c'est la plus petite des perruches à longue queue qu'il ait vue. Elle n'est pas plus grosse en effet qu'une mésange; mais la longueur de la queue surpasse celle de son corps. Le dos et la queue sont d'un gros vert; les couvertures des ailes et la gorge sont rouges. le dessous du corps est d'un vert jaunâtre; l'iris de l'œil est si foncé qu'il en paraît noir, au contraire de la plupart des perroquets, qui l'ont couleur d'or. Ou assura M. Edwards que cette perruche venait des grandes Indes.

LA GRANDE PERRUCHE A BANDEAU NOIR.

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Sous-genre perruche. (CUVIER.)

L'oiseau que M. Brisson donne sous le nom d'*ara des Moluques* n'est bien certainement qu'une perruche : on sait qu'il n'y a point d'aras aux grandes Indes ni dans aucune partie de l'ancien continent. Seba, de son côté, nomme ce même oiseau *lori*. Ce n'est pas plus un lori qu'un ara ; et les longues plumes de sa queue ne laissent aucun doute qu'on ne doive le compter au nombre des perruches. La longueur totale de cet oiseau est de quatorze pouces, sur quoi la queue en a près de sept. Sa tête porte un bandeau noir, et le cou un collier rouge et vert ; la poitrine est d'un beau rouge clair ; les ailes et le dos sont d'un riche bleu turquin ; le ventre est vert foncé, parsemé de plumes rouges ; la queue, dont les pennes du milieu sont plus grandes, est colorée de vert et de rouge avec des bords noirs. Cet oiseau venait, dit Seba, des îles *Papoe* ; un Hollandais d'Amboine l'avait acheté d'un Indien cinq cents florins. Ce prix n'était pas au-dessus de la beauté et de la gentillesse de l'oiseau : il prononçait distinctement plusieurs mots de diverses langues, saluait au matin et chantait sa chanson. Son attachement égalait ses grâces : ayant perdu son maître, il mourut de regret.

LA PERRUCHE VERTE ET ROUGE.

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Sous-genre perruche. (CUVIER.)

Cette espèce a été donnée par M. Brisson sous la dénomination de *perruche du Japon* : mais on ne trouve dans cette île, non plus que dans les provinces septentrionales de la Chine, que les perroquets qui y ont été apportés ; et vraisemblablement cette perruche prétendue du Japon, dont Aldrovande n'a vu que la figure, venait de quelque autre partie plus méridionale de l'Asie. Willughby remarque même que cette figure et la description qui y est jointe paraissent suspectes. Quoi qu'il en soit, Aldrovande représente le plumage de cette perruche comme un mélange de vert, de rouge et d'un peu de bleu : la première de ces couleurs domine au-dessus du corps ; la seconde teint le dessous et la queue, excepté les deux longs brins qui sont verts ; le bleu colore les épaules et les pennes de l'aile, et il y a deux taches de cette même couleur de chaque côté de l'œil.

LA PERRUCHE HUPPÉE.

HUITIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Sous-genre perruche. (CUVIER.)

Celle-ci est le *petit perroquet de Bontius*, duquel Willughby vante le plumage pour l'éclat et la variété des couleurs, dont le pinceau, dit-il, rendrait à peine le brillant et la beauté : c'est un composé de rouge vif, de couleur de rose, mêlé de jaune et de vert sur les ailes, de vert et de bleu sur la queue, qui est très-longue, passant l'aile pliée de dix pouces ; ce qui est beaucoup pour un oiseau de la grosseur d'une alouette. Cette perruche relève les plumes de sa tête en forme de huppe, qui doit être

très-élégante, puisqu'elle est comparée à l'aigrette du paon, dans la notice suivante, qui nous paraît appartenir à cette belle espèce.

« Cette perruche n'est que de la grosseur d'un tarin; elle porte sur la tête une aigrette de trois ou quatre petites plumes, à peu près comme l'aigrette du paon. Cet oiseau est d'une gentillesse charmante. »

Ces petites perruches se trouvent à Java, dans l'intérieur des terres : elles volent en troupes en faisant grand bruit; elles sont jaseuses, et, quand elles sont privées, elles répètent aisément ce qu'on veut leur apprendre.

PERRUCHES A COURTE QUEUE DE L'ANCIEN CONTINENT.

Il y a une grande quantité de ces perruches dans l'Asie méridionale et en Afrique : elles sont toutes différentes des perruches de l'Amérique ; et s'il s'en trouve quelques-unes dans ce nouveau continent qui ressemblent à celles de l'ancien, c'est que probablement elles y ont été transportées. Pour les distinguer par un nom générique, nous avons laissé celui de *perruches* à celles de l'ancien continent, et nous appellerons *perriches* celles du nouveau. Au reste, les espèces de perruches à queue courte sont bien plus nombreuses dans l'ancien continent que dans le nouveau : elles ont de même quelques habitudes naturelles aussi différentes que le sont les climats; quelques-unes, par exemple, dorment la tête en bas et les pieds en haut, accrochées à une petite branche d'arbre, ce que ne font pas les perriches d'Amérique.

En général, tous les perroquets du Nouveau-Monde font leurs nids dans des creux d'arbres, et spécialement dans les trous abandonnés par les pics, nommés aux îles *charpentiers*. Dans l'ancien continent, au contraire, plusieurs voyageurs nous assurent que différentes espèces de perroquets suspendent leurs nids tissus de joncs et de racines, en les attachant à la pointe des rameaux flexibles. Cette diversité dans la manière de nicher, si elle est réelle pour un grand nombre d'espèces, pourrait être suggérée par la différente impression du climat. En Amérique, où la chaleur n'est jamais excessive, elle doit être recueillie dans un petit lieu qui la concentre; et sous la zone torride d'Afrique, le nid suspendu reçoit des vents qui le bercent un rafraîchissement peut-être nécessaire.

LA PERRUCHÉ A TÊTE BLEUE.

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un beau bleu, et porte un demi-collier orangé sur le cou : la poitrine et le croupion sont rouges, et le reste du plumage est vert.

Edwards dit qu'on lui avait envoyé cet oiseau de Sumatra. M. Sonnerat l'a trouvé à l'île de Luçon, et c'est par erreur qu'on l'a étiqueté *perruche du Pérou* dans les planches enluminées, car il y a toute raison de croire qu'elle ne se trouve point en Amérique.

Cette espèce est de celles qui dorment la tête en bas. Elle se nourrit de *callou*, sorte de liqueur blanche que l'on tire, dans les Indes orientales, du cocotier, en coupant les bourgeons de la grappe à laquelle tient le fruit. Les Indiens attachent un bambou creux à l'extrémité de la

branche, pour recevoir cette liqueur, qui est très-agréable lorsqu'elle n'a pas fermenté, et qui a à peu près le goût de notre cidre nouveau.

Il nous paraît qu'on peut rapporter à cette espèce l'oiseau indiqué par Aldrovande, qui a le sommet de la tête d'un beau bleu, le croupion rouge et le reste du plumage vert. Mais comme ce naturaliste ne fait mention ni du demi-collier ni du rouge sur la poitrine, et que d'ailleurs il dit que ce perroquet venait de Malaca, il se pourrait que cet oiseau fût d'une autre espèce, mais très-voisine de celle-ci.

LA PERRUCHE A TÊTE ROUGE OU LE MOINEAU DE GUINÉE.

DEUXIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

Cette perruche est connue par les oiseleurs sous le nom de *moineau de Guinée*. Elle est fort commune dans cette contrée, d'où on l'apporte souvent en Europe, à cause de la beauté de son plumage, de sa familiarité et de sa douceur; car elle n'apprend point à parler, et n'a qu'un cri assez désagréable. Ces oiseaux périssent en grand nombre dans le transport; à peine en sauve-t-on un sur dix dans le passage de Guinée en Europe, et néanmoins ils vivent assez longtemps dans nos climats, en les nourrissant de graines de panis et d'alpiste, pourvu qu'on les mette par paires dans leur cage: ils y pondent même quelquefois, mais on a peu d'exemples que leurs œufs aient éclos. Lorsque l'un des deux oiseaux appariés vient à mourir, l'autre s'attriste et ne lui survit guère. Ils se prodiguent réciproquement de tendres soins: le mâle se tient d'affection à côté de sa femelle, lui dégorge de la graine dans le bec; celle-ci marque son inquiétude si elle en est un moment séparée: ils charment ainsi leur captivité par l'amour et la douce habitude. Les voyageurs rapportent qu'en Guinée ces oiseaux, par leur grand nombre, causent beaucoup de dommages aux grains de la campagne. Il paraît que l'espèce en est répandue dans presque tous les climats méridionaux de l'ancien continent; car on les trouve en Éthiopie, aux Indes orientales, dans l'île de Java, aussi bien qu'en Guinée.

Bien des gens appellent mal à propos cet oiseau *moineau du Brésil*, quoiqu'il ne soit pas naturel au climat du Brésil; mais comme les vaisseaux y en transportent de Guinée, et qu'ils arrivent du Brésil en Europe, on a pu croire qu'ils appartenaient à cette contrée de l'Amérique. Cette petite perruche a le corps tout vert, marqué par une tache d'un beau bleu sur le croupion, et par un masque rouge de feu mêlé de rouge aurore qui couvre le front, engage l'œil, descend sous la gorge, et au milieu de laquelle perein bec blanc rougeâtre; la queue est très-courte, et paraît toute verte étant pliée: mais quand elle s'étale, on la voit coupée transversalement de trois bandes, l'une rouge, l'autre noire, et la troisième verte, qui en borde et termine l'extrémité; le fœut de l'aile est bleu dans le mâle, et jaune dans la femelle, qui diffère du mâle en ce qu'elle a la tête d'un rouge moins vif.

Clusius a parfaitement bien décrit cet oiseau sous le nom de *psittacus minimus*. MM. Edwards, Brisson et Linnæus l'ont confondu avec le petit *perroquet d'Amérique peint de diverses couleurs* donné par Seba; mais il est sûr que ce n'est pas le même oiseau; car ce dernier auteur dit que non-seulement son perroquet a un collier d'un beau bleu céleste, et la queue magnifiquement nuancée d'un mélange de cinq couleurs, de bleu, de jaune, de rouge, de brun et de vert foncé, mais encore qu'il est

tout aimable pour sa voix et la douceur de son chant, et qu'enfin il apprend très-aisément à parler. Or, il est évident que tous ces caractères ne conviennent point à notre moineau de Guinée ; et cet oiseau de Seba, qu'il a eu vivant, est peut-être une sixième espèce dans les perruches à queue courte du nouveau continent.

Une variété, ou peut-être une espèce très-voisine de celle-ci, est l'oiseau donné par Edwards sous la dénomination de *très-petit perroquet vert et rouge*, qu'il dit venir des Indes orientales, et qui ne diffère de celui-ci qu'en ce qu'il a le croupion rouge.

LE COULACISSI.

TROISIÈME ESPÈCE À QUEUE COURTE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

Comme nous adoptons toujours de préférence les noms que les animaux portent dans leur pays natal, nous conserverons à cet oiseau celui de *coulacissi* qu'on lui donne aux Philippines, et particulièrement dans l'île de Luçon. Il a le front, la gorge et le croupion rouges ; un demi-collier orangé sur le dessus du cou ; le reste du corps et les couvertures supérieures des ailes sont verts ; les grandes plumes des ailes sont d'un vert foncé sur leur côté extérieur, et noirâtre sur le côté intérieur ; les plumes moyennes des ailes et celles de la queue sont vertes en dessus et bleues en dessous ; le bec, les pieds et les ongles sont rouges.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a une tache bleuâtre de chaque côté de la tête entre le bec et l'œil ; qu'elle n'a point de demi-collier sur le cou, ni de rouge sur la gorge, et que la couleur rouge du front est plus faible et moins étendue.

MM. Brisson et Linnæus ont confondu cet oiseau avec la perruche couronnée de saphir, donnée par Edwards, qui est notre perruche à tête bleue, première espèce à queue courte.

LA PERRUCHE AUX AILES D'OR.

QUATRIÈME ESPÈCE À QUEUE COURTE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

C'est à M. Edwards que l'on doit la connaissance de cet oiseau : il dit que vraisemblablement il avait été apporté des Indes orientales, mais qu'il n'a pu s'en assurer. Il a la tête, les petites couvertures supérieures des ailes et le corps entier, d'un vert seulement plus foncé sur le corps qu'en dessous ; les grandes couvertures supérieures des ailes sont orangées ; les quatre premières plumes des ailes sont d'un bleu foncé sur leur côté extérieur, et brunes sur leur côté intérieur et à l'extrémité ; les quatre suivantes sont de couleur orangée ; quelques-unes des suivantes sont de la même couleur que les premières ; et enfin celles qui sont près du corps sont entièrement vertes, ainsi que les plumes de la queue ; le bec est blanchâtre ; les pieds et les ongles sont de couleur de chair pâle.

LA PERRUCHE À TÊTE GRISE.

CINQUIÈME ESPÈCE À QUEUE COURTE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

M. Brisson a donné le premier cet oiseau, qu'il dit se trouver à Madagascar. Il a la tête, la gorge et la partie inférieure du cou d'un gris tirant

un peu sur le vert; le corps est d'un vert plus clair en dessous qu'en dessus; les couvertures supérieures des ailes et les plumes moyennes sont vertes; les grandes plumes sont brunes sur leur côté intérieur, et vertes sur leur côté extérieur et à l'extrémité; les plumes de la queue sont d'un vert clair, avec une large bande transversale noire vers leur extrémité; le bec, les pieds et les ongles sont blanchâtres.

LA PERRUCHE AUX AILES VARIÉES.

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

Cette perruche est un peu plus grande que les précédentes. Elle se trouve à Batavia et à l'île de Luçon. Nous en devons la description à M. Sonnerat.

« Cet oiseau, dit-il, a la tête, le cou et le ventre d'un vert clair et jaunâtre; il a une bande jaune sur les ailes; mais chaque plume qui forme cette bande est bordée extérieurement de bleu; les petites plumes des ailes sont verdâtres; les grandes sont d'un beau noir velouté (en sorte que les ailes sont variées de jaune, de bleu, de vert et de noir); la queue est de couleur de lilas clair; il y a près de son extrémité une bande noire très-étroite; les pieds sont gris; le bec et l'iris de l'œil sont d'un jaune rougeâtre. »

LA PERRUCHE AUX AILES BLEUES.

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

Cette espèce est nouvelle, et nous a été envoyée du cap de Bonne-Espérance, mais sans aucune notice sur le climat ni sur les habitudes naturelles de l'oiseau. Il est vert partout, à l'exception de quelques plumes des ailes, qui sont d'un beau bleu; le bec et les pieds sont rougeâtres. Cette courte description suffit pour la faire distinguer de toutes les autres perruches à queue courte.

LA PERRUCHE A COLLIER.

HUITIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

C'est encore à M. Sonnerat que nous devons la connaissance de cet oiseau, qu'il décrit dans les termes suivants :

« Il se trouve aux Philippines et particulièrement dans l'île de Luçon. Il est de la taille du moineau du Brésil (de Guinée); tout le corps est d'un vert gai et agréable, plus foncé sur le dos, éclairci sous le ventre et nuancé de jaune. Il a derrière le cou, au bas de la tête, un large collier, ce collier est composé, dans le mâle, de plumes d'un bleu de ciel, mais dans l'un et l'autre sexe, les plumes du collier sont variées transversalement de noir. La queue est courte, de la longueur des ailes et terminée en pointe; le bec, les pieds, l'iris, sont d'un gris noirâtre. Cette espèce n'a pour elle que sa forme et son coloris; elle est d'ailleurs sans agrément et n'apprend point à parler. »

LA PERRUCHE A AILES NOIRES.

NEUVIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

Autre espèce qui se trouve à l'île de Luçon, et dont M. Sonnerat donne la description suivante :



LE ARA BLEU.

LE ARA ROUGE.

« Cet oiseau est un peu plus petit que le précédent : il a le dessus du cou, le dos, les petites plumes des ailes et la queue, d'un vert foncé; le ventre d'un vert clair et jaunâtre. Le sommet de la tête du mâle est d'un rouge très-vif. Les plumes qui entourent le bec en dessus dans la femelle sont de ce même rouge vif; elle a de plus une tache jaune au milieu du cou, au-dessus. Le mâle a la gorge bleue, la femelle l'a rouge. L'un et l'autre sexe a les grandes plumes des ailes noires, celles qui recouvrent la queue en dessus sont rouges; le bec, les pieds et l'iris sont jaunes. Je donne, dit M. Sonnerat, ces deux perruches comme mâle et femelle, parce qu'elles me semblent différer très-peu, se convenir par la taille, par la forme, par les couleurs, et parce qu'elles habitent le même climat : je n'oserais cependant affirmer que ce ne soient pas deux espèces distinctes. L'une et l'autre ont encore de commun de dormir suspendues aux branches la tête en bas, d'être friandes du suc qui coule du régime des cocotiers fraîchement coupés. »

L'ARIMANON.

DIXIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Sous-genre perruche. (Cuvier.)

Cet oiseau se trouve à l'île d'Otahiti, et son nom dans la langue du pays signifie *oiseau de coco*, parce qu'en effet il habite sur les cocotiers. Nous en devons la description à M. Commerson.

Nous le plaçons à la suite des perruches à courte queue, parce qu'il semble appartenir à ce genre; cependant cette perruche a un caractère qui lui est particulier, et qui n'appartient ni aux perruches à courte queue, ni aux perruches à queue longue : ce caractère est d'avoir la langue pointue et terminée par un pinceau de poils courts et blancs.

Le plumage de cet oiseau est entièrement d'un beau bleu, à l'exception de la gorge et de la partie inférieure du cou qui sont blanches; le bec et les pieds sont rouges. Il est très-commun dans l'île d'Otahiti, où on le voit voltiger partout et on l'entend sans cesse piailler; il vole de compagnie, se nourrit de bananes. Mais il est fort difficile à conserver en domesticité; il se laisse mourir d'ennui, surtout quand il est seul dans la cage; on ne peut lui faire prendre d'autre nourriture que des jus de fruits; il refuse constamment tous les aliments plus solides.

PERROQUETS DU NOUVEAU CONTINENT.

LES ARAS.

De tous les perroquets, l'ara est le plus grand et le plus magnifiquement paré; le pourpre, l'or et l'azur brillent dans son plumage. Il a l'œil assuré, la contenance ferme, la démarche grave, et même l'air désagréablement dédaigneux, comme s'il sentait son prix et connaissait trop sa beauté; néanmoins son naturel paisible le rend aisément familier et même susceptible de quelque attachement. On peut le rendre domestique sans en faire un esclave, il n'abuse pas de la liberté qu'on lui donne; la douce habitude le rappelle auprès de ceux qui le nourrissent, et il revient assez constamment au domicile qu'on lui fait adopter.

Tous les aras sont naturels aux climats du Nouveau-Monde situés entre les deux tropiques, dans le continent comme dans les îles; et aucun ne se trouve en Afrique ni dans les grandes Indes. Christophe Colomb, dans

son second voyage, en touchant à la Guadeloupe, y vit des aras, auxquels il donna le nom de *guacamayas*. On les rencontre jusque dans les îles désertes; et partout ils font le plus bel ornement de ces sombres forêts qui couvrent la terre abandonnée à la seule nature.

Dès que ces perroquets parurent en Europe, ils y furent regardés avec admiration. Aldrovande, qui pour la première fois vit un ara à Mantoue, en 1572, remarque que cet oiseau était alors absolument nouveau et très-recherché, et que les princes le donnaient et le recevaient comme un présent aussi beau que rare. Il était rare en effet; car Belon, cet observateur si curieux, n'avait point vu d'aras, puisqu'il dit que les perroquets gris sont les plus grands de tous.

Nous connaissons quatre espèces d'aras, savoir : le rouge, le bleu, le vert et le noir. Nos nomenclateurs en ont indiqué six espèces, qui doivent se réduire par moitié, c'est-à-dire aux trois premières, comme nous allons le démontrer par leur énumération successive.

Les caractères qui distinguent les aras des autres perroquets du Nouveau-Monde sont : 1^o la grandeur et la grosseur du corps, étant du double au moins plus gros que les autres; 2^o la longueur de la queue, qui est aussi beaucoup plus longue, même à proportion du corps; 3^o la peau nue et d'un blanc sale qui couvre les deux côtés de la tête, l'entoure par-dessous, et recouvre aussi la base de la mandibule inférieure du bec; caractère qui n'appartient à aucun autre perroquet. C'est même cette peau nue, au milieu de laquelle sont situés les yeux, qui donne à ces oiseaux une physionomie désagréable : leur voix l'est aussi, et n'est qu'un cri qui semble articuler *ara* d'un ton rauque, grasseyant, et si fort qu'il offense l'oreille.

L'ARA ROUGE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Famille des grimpeurs, genre perroquet. (Cuvier.)

On a représenté cet oiseau dans deux différentes planches enluminées, sous la dénomination d'*ara rouge* et de *petit ara rouge*; mais ces deux représentations ne nous paraissent pas désigner deux espèces réellement différentes : ce sont plutôt deux races distinctes, ou peut-être même de simples variétés de la même race. Cependant tous les nomenclateurs, d'après Gessner et Aldrovande, en ont fait deux espèces, quoique Marcgrave et tous les voyageurs, c'est-à-dire tous ceux qui les ont vus et comparés, n'en aient fait, avec raison, qu'un seul et même oiseau, qui se trouve dans tous les climats chauds de l'Amérique, aux Antilles, au Mexique, aux terres de l'Isthme, au Pérou, à la Guyane, au Brésil, etc.; et cette espèce, très-nombreuse et très-répan due en Amérique, ne se trouve nulle part dans l'ancien continent. Il doit donc paraître bien singulier que quelques auteurs aient, d'après Albin, appelé cet oiseau *perroquet de Macao*, et qu'ils aient cru qu'il venait du Japon. Il est possible qu'on y en ait transporté quelques-uns d'Amérique; mais il est certain qu'ils n'en sont pas originaires, et il y a apparence que ces auteurs ont confondu le grand lori rouge des Indes orientales avec l'ara rouge des Indes occidentales.

Ce grand ara rouge a près de trente pouces de longueur, mais celle de la queue en fait presque moitié. Tout le corps, excepté les ailes, est d'un rouge vermeil; les quatre plus longues plumes de la queue sont du même rouge; les grandes pennes de l'aile sont d'un bleu turquin en dessus, et

en dessous d'un rouge de cuivre sur un fond noir ; dans les penes moyennes le bleu et le vert sont alliés et fondus d'une manière admirable ; les grandes couvertures sont d'un jaune doré, et terminées de vert ; les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont bleues ; quatre des penes latérales de chaque côté sont bleues en dessus, et toutes sont doublées d'un rouge de cuivre plus clair et plus métallique sous les quatre grandes penes du milieu ; un toupet de plumes veloutées, rouge mordé, s'avance en hourrelet sur le front ; la gorge est d'un rouge brun ; une peau membraneuse, blanche et nue, entoure l'œil, couvre la joue et enveloppe la mandibule inférieure du bec, lequel est noirâtre, ainsi que les pieds. Cette description a été faite sur un de ces oiseaux vivant, des plus grands et des plus beaux. Au reste, les voyageurs remarquent des variétés dans les couleurs, comme dans la grandeur de ces oiseaux selon les différentes contrées, et même d'une île à une autre. Nous en avons vu qui avaient la queue toute bleue, d'autres rouge et terminée de bleu. Leur grandeur varie autant et plus que leurs couleurs ; mais les petits aras rouges sont plus rares que les grands.

En général, les aras étaient autrefois très-communs à Saint-Domingue. Je vois, par une lettre de M. le chevalier Deshayes, que depuis que les établissements français ont été poussés jusque sur le sommet des montagnes, ces oiseaux y sont moins fréquents. Au reste, les aras rouges et les aras bleus, qui font notre seconde espèce, se trouvent dans les mêmes climats, et ont absolument les mêmes habitudes naturelles : ainsi ce que nous allons dire de celui-ci peut s'appliquer à l'autre.

Les aras habitent les bois, dans les terrains humides plantés de palmiers, et ils se nourrissent principalement des fruits du palmier-tatanier, dont il y a de grandes forêts dans les savanes noyées : ils vont ordinairement par paires et rarement en troupes ; quelquefois néanmoins ils se rassemblent le matin pour erier tous ensemble, et se font entendre de très-loin. Ils jettent les mêmes cris lorsque quelque objet les effraie ou les surprend. Ils ne manquent jamais aussi de erier en volant ; et de tous les perroquets, ce sont ceux qui volent le mieux ; ils traversent les lieux découverts, mais ne s'y arrêtent pas ; ils se perchent toujours sur la cime ou la branche la plus élevée des arbres. Ils vont le jour chercher leur nourriture au loin ; mais tous les soirs ils reviennent au même endroit, dont ils ne s'éloignent qu'à la distance d'une lieue environ pour chercher des fruits mûrs. Dutertre dit que, quand ils sont pressés de la faim, ils mangent le fruit du mancenillier, qui, comme l'on sait, est un poison pour l'homme, et vraisemblablement pour la plupart des animaux ; il ajoute que la chair de ces aras qui ont mangé des pommes de mancenillier est malsaine et même vénéneuse : néanmoins on mange tous les jours des aras à la Guyane, au Brésil, etc., sans qu'on s'en trouve incommodé, soit qu'il n'y ait pas de mancenillier dans ces contrées, soit que les aras, trouvant une nourriture plus abondante et qui leur convient mieux, ne mangent point les fruits de cet arbre de poison.

Il paraît que les perroquets dans le Nouveau-Monde étaient tels à peu près qu'on a trouvé tous les animaux dans les terres désertes, c'est-à-dire confiants et familiers, et nullement intimidés à l'aspect de l'homme, qui, mal armé et peu nombreux dans ces régions, n'y avait point encore fait connaître son empire. C'est ce que Pierre d'Angleria assure des premiers temps de la découverte de l'Amérique : les perroquets s'y laissaient prendre au lacet et presque à la main du chasseur ; le bruit des armes ne les effrayait guère, et ils ne fuyaient pas en voyant leurs compagnons

tomber morts. Ils préféraient à la solitude des forêts les arbres plantés près des maisons : c'est là que les Indiens les prenaient trois ou quatre fois l'année pour s'approprier leurs belles plumes, sans que cette espèce de violence parût leur faire désertir ce domicile de leur choix ; et c'est là qu'Aldrovande, sur la foi de toutes les premières relations de l'Amérique, a dit que ces oiseaux s'y montraient naturellement amis de l'homme, ou du moins ne donnaient pas des signes de crainte : ils s'approchaient des cases en suivant les Indiens lorsqu'ils les y voyaient rentrer, et paraissaient s'affectionner aux lieux habités par ces hommes paisibles. Une partie de cette sécurité reste encore aux perroquets que nous avons relégués dans les bois. M. de la Borde nous le marque de ceux de la Guyane ; ils se laissent approcher de très-près sans défiance et sans crainte ; et Pison dit des oiseaux du Brésil, ce qu'on peut étendre à tout le Nouveau-Monde, qu'ils ont peu d'astuce et donnent dans tous les pièges.

Les aras font leurs nids dans des trous de vieux arbres pourris, qui ne sont pas rares dans leur pays natal, où il y a plus d'arbres tombant de vétusté que d'arbres jeunes et sains : ils agrandissent le trou avec leur bec lorsqu'il est trop étroit ; ils en garnissent l'intérieur avec des plumes. La femelle fait deux pontes par an, comme tous les autres perroquets d'Amérique, et chaque ponte est ordinairement de deux œufs qui, selon Dutertre, sont gros comme des œufs de pigeon et tachés comme ceux de perdrix. Il ajoute que les jeunes ont deux petits vers dans les narines, et un troisième dans un petit bubon qui leur vient au-dessus de la tête, et que ces petits vers meurent d'eux-mêmes lorsque ces oiseaux commencent à se couvrir de plumes. Ces vers dans les narines des oiseaux ne sont pas particuliers aux aras ; les autres perroquets, les cassiques, et plusieurs autres oiseaux, en ont de même tant qu'ils sont dans leur nid. Il y a aussi plusieurs quadrupèdes, et notamment les singes, qui ont des vers dans le nez et dans d'autres parties du corps. On connaît ces insectes en Amérique sous le nom de *vers macaques* ; ils s'insinuent quelquefois dans la chair des hommes, et produisent ces abcès difficiles à guérir. On a vu des chevaux mourir de ces abcès causés par les vers macaques ; ce qui peut provenir de la négligence avec laquelle on traite les chevaux dans ce pays, où on ne les loge ni ne les panse.

Le mâle et la femelle ara couvent alternativement leurs œufs et soignent les petits ; ils leur apportent également à manger ; tant qu'ils ont besoin d'éducation, le père et la mère, qui ne se quittent guère, ne les abandonnent point ; on les voit toujours ensemble perchés à portée de leur nid.

Les jeunes aras s'appriivoient aisément, et dans plusieurs contrées de l'Amérique, on ne prend ces oiseaux que dans le nid, et on ne tend point des pièges aux vieux, parce que leur éducation serait trop difficile et peut-être infructueuse : cependant Dutertre raconte que les sauvages des Antilles avaient une singulière manière de prendre ces oiseaux vivants ; ils épiaient le moment où ils mangent à terre des fruits tombés ; ils lâchaient de les environner, et tout à coup ils jetaient des cris, frappaient des mains et faisaient un si grand bruit, que ces oiseaux, subitement épouvantés, oublièrent l'usage de leurs ailes, et se renversèrent sur le dos pour se défendre du bec et des ongles ; les sauvages leur présentaient alors un bâton, qu'ils ne manquaient pas de saisir, et dans le moment on les attachait avec une petite liane au bâton. Il prétend, de plus,

qu'on peut les apprivoiser quoique adultes et pris de cette manière violente; mais ces faits me paraissent un peu suspects, d'autant que tous les aras s'enfuient actuellement à la vue de l'homme, et qu'à plus forte raison ils s'enfuiraient au grand bruit. Waffer dit que les Indiens de l'isthme de l'Amérique apprivoisent les aras comme nous apprivoisons les pies; qu'ils leur donnent la liberté d'aller se promener le jour dans les bois, d'où ils ne manquent pas de revenir le soir; que ces oiseaux imitent la voix de leur maître et le chant d'un oiseau qu'il appelle *chicali*. Fernandez rapporte qu'on peut leur apprendre à parler, mais qu'ils ne prononcent que d'une manière grossière et désagréable; que quand on les tient dans les maisons, ils y élèvent leurs petits comme les autres oiseaux domestiques. Il est très-sûr en effet qu'ils ne parlent jamais aussi bien que les autres perroquets, et que, quand ils sont apprivoisés, ils ne cherchent point à s'enfuir.

Les Indiens se servent de leurs plumes pour faire des bonnets de fête et d'autres parures; ils se passent quelques-unes de ces belles plumes à travers les joues, la cloison du nez et les oreilles. La chair des aras, quoique ordinairement dure et noire, n'est pas mauvaise à manger; elle fait de bon bouillon, et les perroquets en général sont le gibier le plus commun des terres de Cayenne, et celui qu'on mange le plus ordinairement.

L'ara est, peut-être plus qu'aucun autre oiseau, sujet au mal caduc, qui est plus violent et plus immédiatement mortel dans les climats chauds que dans les pays tempérés. J'en ai nourri un des plus grands et des plus beaux de cette espèce, qui m'avait été donné par madame la marquise de Pompadour, en 1751: il tombait d'épilepsie deux ou trois fois par mois, et cependant il n'a pas laissé de vivre plusieurs années dans ma campagne en Bourgogne, et il aurait vécu bien plus longtemps si on ne l'avait pas tué. Mais dans l'Amérique méridionale, ces oiseaux meurent ordinairement de ce même mal caduc, ainsi que tous les autres perroquets qui y sont également sujets dans l'état de domesticité. C'est probablement, comme nous l'avons dit dans l'article des serins, la privation de leur femelle et la surabondance de nourriture qui leur causent ces accès épileptiques, auxquels les sauvages, qui les élèvent dans leurs cabets pour faire commerce de leurs plumes, ont trouvé un remède bien simple: c'est de leur entamer l'extrémité d'un doigt et d'en faire couler une goutte de sang. L'oiseau paraît guéri sur-le-champ, et ce même secours réussit également sur plusieurs autres oiseaux, qui sont, en domesticité, sujets aux mêmes accidents. On doit rapprocher ceci de ce que j'ai dit à l'article des serins qui tombent du mal caduc, et qui meurent lorsqu'ils ne jettent pas une goutte de sang par le bec: il semble que la nature cherche à faire le même remède que les sauvages ont trouvé.

On appelle *crampe*, dans les colonies, cet accident épileptique, et on assure qu'il ne manque pas d'arriver à tous les perroquets en domesticité lorsqu'ils se perchent sur un morceau de fer, comme sur un elou ou sur une tringle, etc., en sorte qu'on a grand soin de ne leur permettre de se poser que sur du bois. Ce fait, qui, dit-on, est reconnu pour vrai, semble indiquer que cet accident, qui n'est qu'une forte convulsion dans les nerfs, tient d'assez près à l'électricité, dont l'action est, comme l'on sait, bien plus violente dans le fer que dans le bois.

L'ARA BLEU.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (CUVIER.)

Les nomenclateurs ont encore fait ici deux espèces d'une seule; ils ont nommé la première *ara bleu et jaune de la Jamaïque*, et la seconde *ara bleu et jaune du Brésil*; mais ces deux oiseaux sont non-seulement de la même espèce, mais encore des mêmes contrées dans les climats chauds de l'Amérique méridionale. L'erreur de ces nomenclateurs vient vraisemblablement de la méprise qu'a faite Albin, en prenant le premier de ces aras bleus pour la femelle de l'ara rouge; et comme on a reconnu qu'il n'était pas de cette espèce, on a cru qu'il pouvait être différent de l'ara bleu commun, mais c'est certainement le même oiseau. Cet ara bleu se trouve dans les mêmes endroits que l'ara rouge; il a les mêmes habitudes naturelles, et il est au moins aussi commun.

Sa description est aisée à faire; car il est entièrement bleu d'azur sur le dessus du corps, les ailes et la queue, et d'un beau jaune sous tout le corps: ce jaune est vif et plein, et le bleu a des reflets et un lustre éblouissants. Les sauvages admirent ces aras et chantent leur beauté; le refrain ordinaire de leurs chansons est: *Oiseau jaune, oiseau jaune, que tu es beau!*

Les aras bleus ne se mêlent point avec les aras rouges, quoiqu'ils fréquentent les mêmes lieux, sans chercher à se faire la guerre. Ils ont quelque chose de différent dans la voix: les sauvages reconnaissent les rouges et les bleus sans les voir, et par leur seul cri; ils prétendent que ceux-ci ne prononcent pas si distinctement *ara*.

L'ARA VERT.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (CUVIER.)

L'ara vert est bien plus rare que l'ara rouge et l'ara bleu; il est aussi bien plus petit, et l'on n'en doit compter qu'une espèce, quoique les nomenclateurs en aient encore fait deux, parce qu'ils l'ont confondu avec une perruche verte qu'on a appelée *perruche ara*, parce qu'elle prononce assez distinctement le mot *ara*, et qu'elle a la queue beaucoup plus longue que les autres perruches: mais ce n'en est pas moins une vraie perruche, très-connue à Cayenne et très-commune, au lieu que l'ara vert y est si rare que les habitants même ne le connaissent pas, et que lorsqu'on leur en parle ils croient que c'est cette perruche. M. Sloane dit que le petit macao, ou petit ara vert, est fort commun dans les bois de la Jamaïque: mais Edwards remarque avec raison qu'il s'est trompé parce que, quelques recherches qu'il ait faites, il n'a jamais pu s'en procurer qu'un seul par ses correspondants, au lieu que, s'il était commun à la Jamaïque, il en viendrait beaucoup en Angleterre. Cette erreur de Sloane vient probablement de ce qu'il a, comme nos nomenclateurs, confondu la perruche verte à longue queue avec l'ara vert. Au reste, nous avons cet ara vert vivant; il nous a été donné par M. Sonnini de Manoncourt, qui l'a eu à Cayenne des sauvages de l'Oyapoc, où il avait été pris dans le nid.

Sa longueur, depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, est d'environ seize pouces; son corps, tant en dessus qu'en dessous, est d'un

vert qui, sous les différents aspects, paraît ou éclatant et doré, ou olive foncé; les grandes et petites plumes de l'aile sont d'un bleu d'aigue-marine sur fond brun, doublé d'un rouge de cuivre; le dessous de la queue est de ce même rouge, et le dessus est peint de bleu d'aigue-marine fondu dans du vert d'olive; le vert de la tête est plus vil et moins chargé d'olivâtre que le vert du reste du corps; à la base du bec supérieur, sur le front, est une bordure noire de petites plumes effilées qui ressemblent à des poils; la peau blanche et nue qui environne les yeux est aussi parsemée de petits pinceaux raugés en lignes des mêmes poils noirs; l'iris de l'œil est jaunâtre.

Cet oiseau, aussi beau que rare, est encore aimable par ses mœurs sociales et par la douceur de son naturel : il est bientôt familiarisé avec les personnes qu'il voit fréquemment; il aime leur accueil, leurs caresses, et semble chercher à les leur rendre : mais il repousse celles des étrangers, et surtout celles des enfants qu'il poursuit vivement et sur lesquels il se jette; il ne connaît que ses amis. Comme tous les perroquets élevés en domesticité, il se met sur le doigt dès qu'on le lui présente; il se tient aussi sur le bois; mais en hiver, et même en été dans les temps frais et pluvieux, il préfère d'être sur le bras ou sur l'épaule, surtout si les habillements sont de laine; car en général il semble se plaire beaucoup sur le drap ou sur les autres étoffes de cette nature, qui garantissent le mieux du froid; il se plaît aussi sur les fourneaux de la cuisine, lorsqu'ils ne sont pas tout à fait refroidis et qu'ils conservent encore une chaleur douce. Par la même raison il semble éviter de se poser sur les corps durs qui communiquent du froid, tels que le fer, le marbre, le verre, etc.; et même dans les temps froids et pluvieux de l'été, il frissonne et même il tremble si on lui jette de l'eau sur le corps; cependant il se baigne volontiers pendant les grandes chaleurs et trempe souvent sa tête dans l'eau.

Lorsqu'on le gratte légèrement, il étend les ailes en s'accroupissant, et il fait alors entendre un son désagréable, assez semblable au cri du geai, en soulevant les ailes et hérissant ses plumes; et ce cri habituel paraît être l'expression du plaisir comme celle de l'ennui : d'autres fois il fait un cri bref et aigu qui est moins équivoque que le premier, et qui exprime la joie ou la satisfaction; car il le fait ordinairement entendre lorsqu'on lui fait accueil ou lorsqu'il voit venir à lui les personnes qu'il aime. C'est cependant par ce même dernier cri qu'il manifeste ses petits moments d'impatience et de mauvaise humeur. Au reste, il n'est guère possible de rien statuer de positif sur les différents cris de cet oiseau et de ses semblables, parce qu'on sait que ces animaux, qui sont organisés de manière à pouvoir contrefaire les sifflements, les cris et même la parole, changent de voix presque toutes les fois qu'ils entendent quelques sons qui leur plaisent et qu'ils peuvent imiter.

Celui-ci est jaloux; il l'est surtout des petits enfants qu'il voit avoir quelque part aux caresses ou aux bienfaits de sa maîtresse; s'il en voit un sur elle, il cherche aussitôt à s'élaner de son côté en étendant les ailes; mais comme il n'a qu'un vol court et pesant, et qu'il semble craindre de tomber en chemin, il se borne à lui témoigner son mécontentement par des gestes et des mouvements inquiets et par des cris perçants et redoublés, et il continue ce tapage jusqu'à ce qu'il plaise à sa maîtresse de quitter l'enfant et d'aller le reprendre sur son doigt; alors il lui en témoigne sa joie par un murmure de satisfaction, et quelquefois par une sorte d'éclat qui imite parfaitement le rire grave d'une personne

âgée. Il n'aime pas non plus la compagnie des autres perroquets, et si on en met un dans la chambre qu'il habite, il n'a point de bien qu'on ne l'en ait débarrassé. Il semble donc que cet oiseau ne veuille partager, avec qui que ce soit, la moindre caresse ni le plus petit soin de ceux qu'il aime, et que cette espèce de jalousie ne lui est inspirée que par l'attachement : ce qui le fait croire, c'est que si un autre que sa maîtresse caresse le même enfant, contre lequel il se met de si mauvaise humeur, il ne paraît pas s'en soucier et n'en témoigne aucune inquiétude.

Il mange à peu près de tout ce que nous mangeons : le pain, la viande de bœuf, le poisson frit, la pâtisserie et le sucre surtout sont fort de son goût ; néanmoins il semble leur préférer les pommes cuites, qu'il avale avidement, ainsi que les noisettes, qu'il casse avec son bec, et épluche ensuite fort adroitement entre ses doigts afin de n'en prendre que ce qui est mangeable. Il suce les fruits tendres, au lieu de les mâcher, en les pressant avec sa langue contre la mandibule supérieure du bec ; et pour les autres nourritures moins tendres, comme le pain, la pâtisserie, etc., il les broie ou les mâche, en appuyant l'extrémité du demi-bec inférieur contre l'endroit le plus concave du supérieur : mais quels que soient ses aliments, ses excréments ont toujours été d'une couleur verte et mêlée d'une espèce de craie blanche, comme ceux de la plupart des autres oiseaux, excepté les temps où il a été malade, qu'ils étaient d'une couleur orangée ou jaunâtre foncé.

Au reste, cet ara, comme tous les autres perroquets, se sert très-adroitement de ses pattes ; il ramène en avant le doigt postérieur pour saisir et retenir les fruits et les autres morceaux qu'on lui donne, et pour les porter ensuite à son bec. On peut donc dire que les perroquets se servent de leurs doigts, à peu près comme les écureuils ou les singes ; ils s'en servent aussi pour se suspendre et s'accrocher. L'ara vert dont il est ici question dormait presque toujours ainsi accroché dans les fils de fer de sa cage. Les perroquets ont une autre habitude commune que nous avons remarquée sur plusieurs espèces différentes : ils ne marchent, ne grimpent ni ne descendent jamais sans commencer par s'accrocher ou s'aider avec la pointe de leur bec ; ensuite ils portent leurs pattes en avant pour servir de second point d'appui. Ainsi ce n'est que quand ils marchent à plat qu'ils ne font point usage de leur bec pour changer de lieu.

Les narines, dans cet ara, ne sont point visibles, comme celles de la plupart des autres perroquets : au lieu d'être sur la corne apparente du bec, elles sont cachées dans les premières petites plumes qui recouvrent la base de la mandibule supérieure, qui s'élève et forme une cavité à sa racine. Quand l'oiseau fait effort pour imiter quelques sons difficiles, on remarque aussi que sa langue se replie alors vers l'extrémité ; et lorsqu'il mange il la replie de même : faculté refusée aux oiseaux qui ont le bec droit et la langue pointue, et qui ne peuvent la faire mouvoir qu'en la retirant ou en l'avancant dans la direction du bec. Au reste, ce petit ara vert est aussi peut-être plus robuste que la plupart des autres perroquets ; il apprend bien plus aisément à parler, et prononce bien plus distinctement que l'ara rouge et l'ara bleu ; il écoute les autres perroquets et s'instruit avec eux. Son cri est presque semblable à celui des autres aras ; seulement il n'a pas la voix si forte à beaucoup près, et ne prononce pas si distinctement *ara*.

On prétend que les amandes amères font mourir les perroquets ; mais je ne m'en suis pas assuré : je sais seulement que le persil, pris même

en petite quantité, et qu'ils semblent aimer beaucoup, leur fait grand mal; dès qu'ils en ont mangé, il coule de leur bec une liqueur épaisse et gluante, et ils meurent ensuite en moins d'une heure ou deux.

Il paraît qu'il y a dans l'espèce de l'ara vert la même variété de races ou d'individus que dans celle des aras rouges; du moins M. Edwards a donné l'ara vert sur un individu de la première grandeur, puisqu'il trouve à l'aile pliée treize pouces de longueur, et quinze à la plume du milieu de la queue. Cet ara vert avait le front rouge; les plumes de l'aile étaient bleues, ainsi que le bas du dos et le croupion. M. Edwards appelle la couleur du dedans des ailes et du dessous de la queue un *orangé obscur*. C'est apparemment ce rouge bronzé sombre que nous avons vu à la doublure des ailes de notre ara vert. Les plumes de la queue de celui d'Edwards étaient rouges en dessus et terminées de bleu.

L'ARA NOIR.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre *perr-quet*. (Cuvier.)

Cet ara a le plumage noir avec des reflets d'un vert luisant, et ces couleurs mélangées sont assez semblables à celles du plumage de l'ani. Nous ne pouvons qu'indiquer l'espèce de cet ara, qui est connue des sauvages de la Guyane, mais que nous n'avons pu nous procurer; nous savons seulement que cet oiseau diffère des autres aras par quelques habitudes naturelles: il ne vient jamais près des habitations, et ne se tient que sur les sommets secs et stériles des montagnes de roche et de pierre. Il paraît que c'est de cet ara noir que de Laët a parlé sous le nom d'*aramuna* ou *machao*, et dont il dit que le plumage est noir, mais si bien mêlé de vert qu'aux rayons du soleil il brille admirablement. Il ajoute que cet oiseau a les pieds jaunes, le bec et les yeux rougeâtres, et qu'il ne se tient que dans l'intérieur des terres.

M. Brisson a fait encore un autre ara d'une perruche, et il l'a appelé *ara varié des Moluques*. Mais, comme nous l'avons dit, il n'y a point d'aras dans les Grandes-Indes, et nous avons parlé de cette perruche à l'article des perruches de l'ancien continent.

LES AMAZONES ET LES CRIKS.

Nous appellerons *perroquets amazones* tous ceux qui ont du rouge sur le fouet de l'aile: ils sont connus en Amérique sous ce nom, parce qu'ils viennent originellement du pays des Amazones. Nous donnerons le nom de *criks* à ceux qui n'ont pas de rouge sur le fouet de l'aile, mais seulement sur l'aile: c'est aussi le nom que les sauvages de la Guyane ont donné à ces perroquets, qui commencent même à être connus en France sous ce même nom. Ils diffèrent encore des amazones: 1° en ce que le vert du plumage des amazones est brillant et même éblouissant, tandis que le vert des crik est mat et jaunâtre; 2° en ce que les amazones ont la tête couverte d'un beau jaune très-vif, au lieu que dans les crik ce jaune est obscur et mêlé d'autres couleurs; 3° en ce que les crik sont un peu plus petits que les amazones, lesquels sont eux-mêmes beaucoup plus petits que les aras; 4° les amazones sont très-beaux et très-rares, au lieu que les crik sont les plus communs des perroquets et les moins

beaux ; ils sont d'ailleurs répandus partout en grand nombre, au lieu que les amazones ne se trouvent guère qu'au Para et dans quelques autres contrées voisines de la rivière des Amazones.

Mais les criks, ayant du rouge dans les ailes, doivent être ici rapprochés des amazones, dont ce rouge fait le caractère principal ; ils ont aussi les mêmes habitudes naturelles ; ils volent également en troupes nombreuses, se perchent en grand nombre dans les mêmes endroits, et jettent tous ensemble des cris qui se font entendre fort loin. Ils vont aussi dans les bois, soit sur les hauteurs, soit dans les lieux bas et jusque dans les savanes noyées, plantées de palmiers *common* et d'*avouara*, dont ils aiment beaucoup les fruits, ainsi que ceux des *gommiers élastiques*, des *bananiers*, etc. Ils mangent donc de beaucoup plus d'espèces de fruits que les aras, qui ne se nourrissent ordinairement que de ceux du palmier latanier ; et néanmoins ces fruits du latanier sont si durs qu'on a peine à les couper au couteau : ils sont ronds et gros comme des pommes de rainette.

Quelques auteurs ont prétendu que la chair de tous les perroquets d'Amérique contracte l'odeur et la couleur des fruits et des graines dont ils se nourrissent ; qu'ils ont une odeur d'ail lorsqu'ils ont mangé du fruit d'acajou, une saveur de muscade et de girofle lorsqu'ils ont mangé des fruits de bois d'Inde, et que leur chair devient noire lorsqu'ils se nourrissent du fruit de *génipa*, dont le suc, d'abord clair comme de l'eau, devient en quelques heures aussi noir que de l'encre. Ils ajoutent que les perroquets deviennent très-gras dans la saison de la maturité des goyaves, qui sont en effet fort bons à manger ; enfin, que la graine de coton les enivre au point qu'on peut les prendre avec la main.

Les amazones, les criks et tous les autres perroquets d'Amérique font, comme les aras, leurs nids dans des trous de vieux arbres creusés par les pies ou charpentiers, et ne pondent également que deux œufs deux fois par an, que le mâle et la femelle couvent alternativement. On assure qu'ils ne renoncent jamais leurs nids, et que, quoiqu'on ait touché et manié leurs œufs, ils ne se dégoûtent pas de les couvrir, comme font la plupart des autres oiseaux. Ils s'attroupent dans la saison de leurs amours, pondent ensemble dans le même quartier, et vont de compagnie chercher leur nourriture. Lorsqu'ils sont rassasiés, ils font un caquetage continu et bruyant, changeant de place sans cesse, allant et revenant d'un arbre à l'autre, jusqu'à ce que l'obscurité de la nuit et la fatigue du mouvement les forcent à se reposer et à dormir. Le matin, on les voit sur les branches dénuées de feuilles dès que le soleil commence à paraître ; ils y restent tranquilles jusqu'à ce que la rosée qui a humecté leurs plumes soit dissipée et qu'ils soient réchauffés : alors ils partent tous ensemble, avec un bruit semblable à celui des corneilles grises, mais plus fort. Le temps de leurs nichées est la saison des pluies.

D'ordinaire, les sauvages prennent les perroquets dans le nid, parce qu'ils sont plus aisés à élever et qu'ils s'appriivoient mieux : cependant les Carâbes, selon le P. Labat, les prennent aussi lorsqu'ils sont grands. ils observent, dit-il, les arbres sur lesquels ils se perchent en grand nombre le soir, et quand la nuit est venue, ils portent aux environs de l'arbre des charbons allumés, sur lesquels ils mettent de la gomme avec du piment vert : cela fait une fumée épaisse qui étourdit ces oiseaux et les fait tomber à terre ; ils les prennent alors, leur lient les pieds, et les font revenir de leur étourdissement en leur jetant de l'eau sur la tête. Ils les abattent aussi, sans les blesser beaucoup, à coups de flèches émoussées.

Mais lorsqu'on les prend ainsi vieux, ils sont difficiles à priver. Il n'y a qu'un seul moyen de les rendre doux au point de pouvoir les manier : c'est de leur souffler de la fumée de tabac dans le bec; ils en respirent assez pour s'enivrer à demi, et ils sont doux tant qu'ils sont ivres; après quoi on réitère le même camouffet s'ils deviennent méchants, et ordinairement ils cessent de l'être en peu de jours. Au reste, on n'a pas l'idée de la méchanceté des perroquets sauvages; ils mordent cruellement et ne démordent pas, et cela sans être provoqués. Ces perroquets pris vieux n'apprennent jamais que très-imparfaitement à parler. On fait la même opération de la fumée de tabac pour les empêcher de *cancaner*, c'est le mot dont se servent les Français d'Amérique pour exprimer leur vilain cri, et ils cessent en effet de crier lorsqu'on leur a donné un grand nombre de camoufflets.

Quelques auteurs ont prétendu que les femelles des perroquets n'apprenaient point à parler; mais c'est en même temps une erreur et une idée contre nature : on les instruit aussi aisément que les mâles, et même elles sont plus dociles et plus douces. Au reste, de tous les perroquets d'Amérique, les amazones et les eriks sont ceux qui sont le plus susceptibles d'éducation et de l'imitation de la parole, surtout quand ils sont pris jeunes.

Comme les sauvages font commerce entre eux des plumes de perroquets, ils s'emparent d'un certain nombre d'arbres sur lesquels ces oiseaux viennent faire leurs nids; c'est une espèce de propriété dont ils tirent le revenu en vendant les perroquets aux étrangers, et commerçant des plumes avec les autres sauvages. Ces arbres aux perroquets passent de père en fils, et c'est souvent le meilleur immeuble de la succession.

LES PERROQUETS AMAZONES.

Nous en connaissons cinq espèces, indépendamment de plusieurs variétés. La première est l'amazone à tête jaune; la seconde, le tarabé ou l'amazone à tête rouge; la troisième, l'amazone à tête blanche; la quatrième, l'amazone jaune; et la cinquième, l'aourou-courau.

L'AMAZONE A TÊTE JAUNE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un beau jaune vif; la gorge, le cou, le dessus du dos et les couvertures supérieures des ailes d'un vert brillant; la poitrine et le ventre d'un vert un peu jaunâtre; le foug des ailes est d'un rouge vif; les plumes des ailes sont variées de vert, de noir, de bleu violet et de rouge; les deux plumes extérieures de chaque côté de la queue ont leurs barbes intérieures rouges à l'origine de la plume, ensuite d'un vert foncé jusque vers l'extrémité, qui est d'un vert jaunâtre; les autres plumes sont d'un vert foncé et terminées d'un vert jaunâtre; le bec est rouge à la base et cendré sur le reste de son étendue; l'iris des yeux est jaune; les pieds sont gris et les ongles noirs.

Nous devons observer ici que M. Linnæus a fait une erreur, en disant que ces oiseaux ont les joues nues (*psittacus genis nudis*): ce qui confond mal à propos les perroquets amazones avec les aras, qui seuls ont ce

caractère, les amazones ayant au contraire des plumes sur les joues, c'est-à-dire entre le bec et les yeux, et n'ayant, comme tous les autres perroquets, qu'un très-petit cercle de peau nue autour des yeux.

Variétés ou espèces voisines de l'amazone à tête jaune.

Il y a encore deux autres espèces voisines de celle que nous venons de décrire, et qui peut-être n'en sont que des variétés.

I. La première, connue sous la dénomination de *perroquet vert et rouge de Cayenne*, n'a été indiquée par aucun naturaliste, quoique cet oiseau soit connu à la Guyane sous le nom de *bâtard amazone* ou de *demi-amazone* : l'on prétend qu'il vient du mélange d'un perroquet amazone avec un autre perroquet. Il est en effet abâtardi, si on veut le comparer à l'espèce dont nous venons de parler : car il n'a point le beau jaune sur la tête, mais seulement un peu de jaunâtre sur le front, près de la racine du bec ; le vert de son plumage n'est pas aussi brillant : il est d'un vert jaunâtre, et il n'y a que le rouge des ailes qui soit semblable et placé de même ; il y a aussi une nuance de jaunâtre sous la queue : son bec est rougeâtre et ses pieds sont gris ; sa grandeur est égale. Ainsi l'on ne peut guère douter qu'il ne tienne de très-près à l'espèce de l'amazone.

II. La seconde variété a été premièrement indiquée par Aldrovande, et, suivant sa description, elle ne paraît différer de notre premier perroquet amazone que par les couleurs du bec, que cet auteur dit être d'un jaune couleur d'oere sur les côtés de la mandibule supérieure, dont le sommet est bleuâtre sur sa longueur, avec une petite bande blanche vers l'extrémité ; la mandibule inférieure est aussi jaunâtre dans son milieu, et d'une couleur plombée dans le reste de son étendue : mais toutes les couleurs du plumage, la grandeur et la forme du corps étant les mêmes que celles de notre perroquet amazone à tête jaune, il ne nous paraît pas douteux que ce ne soit une variété de cette espèce.

LE TARABÉ OU L'AMAZONE A TÊTE ROUGE.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

Ce perroquet, décrit par Maregrave comme naturel au Brésil, ne se trouve point à la Guyane. Il a la tête, la poitrine, le cou et le haut des ailes rouges ; et c'est par ce caractère qu'il doit être réuni avec les perroquets-amazones. Tout le reste de son plumage est vert ; le bec et les pieds sont d'un cendré obscur.

L'AMAZONE A TÊTE BLANCHE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

Il serait plus exact de nommer ce perroquet à *front blanc*, parce qu'il n'a guère que cette partie de la tête blanche : quelquefois le blanc engage aussi l'œil et s'étend sur le sommet de la tête ; souvent il ne borde que le front. Ces deux individus, qui semblent indiquer une variété dans l'espèce, diffèrent encore par le ton de couleur, qui est d'un vert plus foncé et plus dominant dans celui-ci, et moins ondulé de noir ; plus clair,

mêlé de jaunâtre dans le premier, et coupé de festons noirs sur tout le corps; la gorge et le devant du cou sont d'un beau rouge. Cette couleur a moins d'étendue et de brillant dans l'autre; mais il en porte encore une tache sous le ventre. Tous deux ont les grandes plumes de l'aile bleues; celles de la queue sont d'un vert jaunâtre, teintes de rouge dans leur première moitié. On remarque dans le fouet de l'aile la tache rouge qui est, pour ainsi dire, la livrée des amazones. Sloane dit qu'on apporte fréquemment de ces perroquets de Cuba à la Jamaïque, et qu'ils se trouvent aussi à Saint-Domingue. On en voit de même au Mexique; mais on ne les rencontre pas à la Guyane. M. Brisson a fait de cet oiseau deux espèces, et son erreur vient de ce qu'il a cru que le perroquet à tête blanche donné par Edwards était différent du sien. On s'assurera, en comparant la planche d'Edwards avec la nôtre, que c'est le même oiseau. De plus, le perroquet de la Martinique, indiqué par le P. Labat, qui a le dessus de la tête couleur d'ardoise avec quelque peu de rouge, est, comme l'on voit, différent de notre perroquet-amazone à tête blanche, et c'est sans fondement que M. Brisson a dit que c'était le même que celui-ci.

L'AMAZONE JAUNE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

Ce perroquet-amazone est probablement du Brésil, parce que Salerne dit qu'il en a vu un qui prononçait des mots portugais. Nous ne savons cependant pas positivement si celui dont nous donnons la figure est venu du Brésil; mais il est sûr qu'il est du nouveau continent, et qu'il appartient à l'ordre des amazones par le rouge qu'il a sur le fouet des ailes.

Il a tout le corps et la tête d'un très-beau jaune; du rouge sur le fouet de l'aile, ainsi que sur les grandes plumes de l'aile et sur les plumes latérales de la queue; l'iris des yeux est rouge; le bec et les pieds sont blancs.

L'AOUROU-COURAOU.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

L'aourou-couraou de Maregrave est un bel oiseau, qui se trouve à la Guyane et au Brésil. Il a le front bleuâtre avec une bande de même couleur au-dessus des yeux; le reste de la tête est jaune; les plumes de la gorge sont jaunes et bordées de vert bleuâtre; le reste du corps est d'un vert clair qui prend une teinte de jaunâtre sur le dos et sur le ventre; le fouet de l'aile est rouge; les couvertures supérieures des ailes sont vertes: les plumes de l'aile sont variées de vert, de noir, de jaune, de bleu violet et de rouge; la queue est verte, mais lorsque les plumes en sont étendues, elles paraissent frangées de noir, de rouge et de bleu: l'iris des yeux est de couleur d'or; le bec est noirâtre, et les pieds sont cendrés.

Variétés de l'aourou-couraou.

Il y a plusieurs variétés qu'on doit rapporter à cette espèce.

I. L'oiseau indiqué par Aldrovande sous la dénomination de *psittacus viridis melanorhynchos*, qui ne diffère presque en rien de celui-ci, comme

on peut le voir en comparant la description d'Aldrovande avec la nôtre.

II. Une seconde variété est encore un perroquet indiqué par Aldrovande, qui a le front d'un bleu d'aigue-marine, avec une bande de cette couleur au-dessus des yeux; ce qui, comme l'on voit, ne s'éloigne que d'une nuance de l'espèce que nous venons de décrire. Le sommet de la tête est aussi d'un jaune plus pâle, la mandibule supérieure du bec est rouge à sa base, bleuâtre dans son milieu, et noire à son extrémité; la mandibule inférieure est blanchâtre. Tout le reste de la description d'Aldrovande donne des couleurs absolument semblables à celles de notre cinquième espèce, dont cet oiseau par conséquent n'est qu'une variété. On le trouve non-seulement à la Guyane, au Brésil, au Mexique, mais encore à la Jamaïque; et il faut qu'il soit bien commun au Mexique, puisque les Espagnols lui ont donné un nom particulier, *Catherina*. Il se trouve aussi à la Guyane, d'où on l'a probablement transporté à la Jamaïque; car les perroquets ne volent pas assez pour faire un grand trajet de mer. Labat dit même qu'ils ne vont pas d'une île à l'autre, et que l'on connaît les perroquets des différentes îles. Ainsi, les perroquets du Brésil, de Cayenne et du reste de la terre ferme d'Amérique que l'on voit dans les îles du Vent et sous le Vent, y ont été transportés, et l'on n'en voit point, ou très-peu, de ceux des îles dans la terre ferme, par la difficulté que les courants de la mer opposent à cette traversée, qui peut se faire en six ou sept jours, depuis la terre ferme aux îles, et qui demande six semaines ou deux mois des îles à la terre ferme.

III. Une troisième variété est celle que Maregrave a indiquée sous le nom de *Aiuru-curuca*. Cet oiseau a sur la tête une espèce de bonnet bleu mêlé d'un peu de noir, au milieu duquel il y a une tache jaune. Cette indication, comme l'on voit, ne diffère en rien de notre description. Le bec est cendré à sa base et noir à son extrémité : voilà la seule petite différence qu'il y ait entre ces deux perroquets. Ainsi l'on peut croire que celui de Maregrave est une variété de notre cinquième espèce.

IV. Une quatrième variété indiquée de même par Maregrave, et qu'il dit être semblable à la précédente, a néanmoins été prise, ainsi que les oiseaux que nous venons de citer et beaucoup d'autres, par nos nomenclateurs, comme des espèces différentes, qu'ils ont même doublées sans aucune raison. Mais en comparant les descriptions de Maregrave, on n'y voit d'autres différences, sinon que le jaune s'étend un peu plus sur le cou; ce qui n'est pas à beaucoup près suffisant pour en faire une espèce diverse, et encore moins pour la doubler, comme l'a fait M. Brisson, en donnant le perroquet d'Albin comme différent de celui d'Edwards, tandis que ce dernier auteur dit que son perroquet est le même que celui d'Albin.

V. Enfin, une cinquième variété est le perroquet donné par M. Brisson sous le nom de *perroquet-amazone à front jaune*, qui ne diffère de celui-ci que parce qu'il a le front blanchâtre ou d'un jaune pâle, tandis que l'autre l'a bleuâtre; ce qui est bien loin d'être suffisant pour en faire une espèce distincte et séparée.

LES CRIKS.

Quoiqu'il y ait un très-grand nombre d'oiseaux auxquels on doit donner ce nom, on peut néanmoins les réduire à sept espèces, dont toutes les autres ne sont que des variétés. Ces sept espèces sont : 1° le crik à

gorge jaune; 2° le meunier ou le crik poudré; 3° le crik rouge et bleu; 4° le crik à face bleue; 5° le crik proprement dit; 6° le crik à tête bleue; 7° le crik à tête violette.

LE CRIK A TÊTE ET A GORGE JAUNES.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre perroquet. (CUVIER.)

Ce crik a la tête entière, la gorge et le bas du cou d'un très-beau jaune; le dessous du corps d'un vert brillant, et le dessus d'un vert un peu jaunâtre, le fouet de l'aile est jaune, au lieu que dans les amazones le fouet de l'aile est rouge; le premier rang des couvertures de l'aile est rouge et jaune; les autres rangs sont d'un beau vert; les plumes des ailes et de la queue sont variées de vert, de noir, de bleu violet, de jaunâtre et de rouge; l'iris des yeux est jaune; le bec et les pieds sont blanchâtres.

Ce crik à gorge jaune est actuellement vivant chez le R. P. Bougot, qui nous a donné le détail suivant sur son naturel et ses mœurs :

« Il se montre, dit-il, très-capable d'attachement pour son maître : il l'aime, mais à condition d'en être souvent caressé. Il semble être fâché si on le néglige, et vindicatif si on le chagrine; il a des accès de désobéissance; il mord dans ses caprices, et rit avec éclat après avoir mordu, comme pour s'applanir de sa méchanceté. Les châtements ou la rigueur des traitements ne font que le révolter, l'endurcir et le rendre plus opiniâtre; on ne le ramène que par la douceur.

« L'envie de dépecer, le besoin de ronger, en font un oiseau destructeur de tout ce qui l'environne; il coupe les étoffes des meubles, entame les bois des chaises, et déchire le papier et les plumes, etc. Si on l'ôte d'un endroit, l'instinct de contradiction l'instant d'après l'y ramène. Il rachète ses mauvaises qualités par des agréments; il retient aisément tout ce qu'on veut lui faire dire. Avant d'articuler, il bat des ailes, s'agite et se joue sur sa perche; la cage l'attriste et le rend muet; il ne parle bien qu'en liberté : du reste, il cause moins en hiver que dans la belle saison, où du matin au soir il ne cesse de jaser, tellement qu'il en oublie la nourriture.

« Dans ses jours de gaieté il est affectueux; il reçoit et rend les caresses, obéit et écoute; mais un caprice interrompt souvent et fait cesser cette belle humeur. Il semble être affecté des changements de temps; il devient alors silencieux. Le moyen de le ranimer est de chanter près de lui; il s'éveille alors, et s'efforce de surpasser par ses éclats et par ses cris la voix qui l'excite. Il aime les enfants, et en cela il diffère du naturel des autres perroquets : il en affectionne quelques-uns de préférence; ceux-là ont le droit de le prendre et de le transporter impunément; il les caresse, et si quelque grande personne le touche dans ce moment, il la mord très-serré. Lorsque ses amis enfants le quittent, il s'afflige, les suit, et les rappelle à haute voix. Dans le temps de la mue il paraît souffrant et abattu, et cet état de forte mue dure environ trois mois.

« On lui donne pour nourriture ordinaire du chènevis, des noix, des fruits de toute espèce et du pain trempé dans du vin. Il préférerait la viande, si on voulait lui en donner; mais on a éprouvé que cet aliment le rend lourd et triste, et lui fait tomber les plumes au bout de quelque temps. On a aussi remarqué qu'il conserve son manger dans ses poches ou abajoues, d'où il le fait sortir ensuite par une espèce de rumination * . »

LE MEUNIER OU LE CRIK POUDRÉ.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (CUVIER.)

Aucun naturaliste n'a indiqué ni décrit cette espèce d'une manière distincte; il semble seulement que ce soit le grand perroquet vert poudré

* Note communiquée par le R. P. Bougot, gardien des Capucins de Semur, qui a fait pendant longtemps son plaisir de l'éducation des perroquets.

de gris, que Barrère a désigné sous le nom de *perroquet blanchâtre*. C'est le plus grand de tous les perroquets du Nouveau-Monde, à l'exception des aras. Il a été appelé *meunier* par les habitants de Cayenne, parce que son plumage, dont le fond est vert, paraît saupoudré de farine. Il a une tache jaune sur la tête; les plumes de la face supérieure du cou sont légèrement bordées de brun; le dessous du corps est d'un vert moins foncé que le dessus, et il n'est pas saupoudré de blanc; les plumes extérieures des ailes sont noires, à l'exception d'une partie des barbes extérieures qui sont bleues; il a une grande tache rouge sur les ailes; les plumes de la queue sont de la même couleur que le dessus du corps, depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et le reste est d'un vert jaunâtre.

Ce perroquet est un des plus estimés, tant par sa grandeur et la singularité de ses couleurs, que par la facilité qu'il a d'apprendre à parler, et par la douceur de son naturel. Il n'a qu'un petit trait déplaisant, c'est son bec qui est de couleur de corne blanchâtre.

LE CRİK ROUGE ET BLEU.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

Ce perroquet a été indiqué par Aldrovande, et tous les autres naturalistes ont copié ce qu'il en a dit; cependant ils ne s'accordent pas dans la description qu'ils en donnent. Selon Linnæus il a la queue verte, et selon M. Brisson il l'a couleur de rose. Ni l'un ni l'autre ne l'ont vu, et voici tout ce qu'en dit Aldrovande :

« Le nom de *varié* lui conviendrait fort, eu égard à la diversité et à la richesse de ses couleurs. Le bleu et le rouge tendre (*roseus*) y dominent; le bleu colore le cou, la poitrine et la tête, dont le sommet porte une tache jaune; le croupion est de même couleur; le ventre est vert; le haut du dos bleu clair; les plumes de l'aile et de la queue sont toutes couleur de rose; les couvertures des premières sont mélangées de vert, de jaune et de couleur de rose; celles de la queue sont vertes; le bec est noirâtre; les pieds sont gris rougeâtre. »

Aldrovande ne dit pas de quel pays est venu cet oiseau; mais comme il a du rouge dans les ailes, et d'ailleurs une tache jaune sur la tête, nous avons cru devoir le mettre au nombre des criks d'Amérique.

Il faut remarquer que M. Brisson l'a confondu avec le perroquet violet, indiqué par Barrère, qui est néanmoins fort différent, et qui n'est pas de l'ordre des amazones ni des criks, n'ayant point de rouge sur les ailes. Dans la suite, nous parlerons de ce perroquet violet.

LE CRİK A FACE BLEUE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

Ce perroquet nous a été envoyé de la Havane, et probablement il est commun au Mexique et aux terres de l'Isthme; mais il ne se trouve pas à la Guyane. Il est beaucoup moins grand que le meunier ou crik pondré, sa longueur n'étant que de douze pouces. Entre les plumes de l'aile, qui sont bleu d'indigo, il en perce quelques-unes de rouges. Il a la face bleue, la poitrine et l'estomac d'un petit rouge tendre ou lilas, ondé de vert; tout le reste du plumage est vert, à l'exception d'une tache jaune au bas du ventre.

LE CRIK.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (CUVIER.)

C'est ainsi qu'on appelle cet oiseau à Cayenne, où il est si commun qu'on a donné son nom à tous les autres criks. Il est plus petit que les amazones : mais néanmoins il ne faut pas, comme l'ont fait nos nomenclateurs, le mettre au nombre des perruches; ils ont pris ce crik pour la perruche de la Guadeloupe, parce qu'il est entièrement vert comme elle; cependant il leur était aisé d'éviter de tomber dans cette erreur, s'ils eussent consulté Maregrave, qui dit expressément que ce perroquet est gros comme un poulet. Ce seul caractère aurait suffi pour leur faire connaître que ce n'était pas la perruche de la Guadeloupe, qui est aussi petite que les autres perruches.

On a aussi confondu ce perroquet crik avec le perroquet *tahua* qu'on prononce *tavoua*, et qui cependant en diffère par un grand nombre de caractères; car le *tavoua* n'a point de rouge dans les ailes, et n'est par conséquent ni de l'ordre des amazones ni de celui des criks, mais plutôt de celui des papegais, dont nous parlerons dans l'article suivant.

Le crik que nous décrivons ici a près d'un pied de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, et ses ailes pliées s'étendent un peu au delà de la moitié de la longueur de la queue. Il est, tant en dessus qu'en dessous, d'un joli vert assez clair, et particulièrement sur le ventre et le cou, où le vert est très-brillant; le front et le sommet de la tête sont aussi d'un assez beau vert; les joues sont d'un jaune verdâtre; il y a sur les ailes une tache rouge; les plumes en sont noires, terminées de bleu; les deux plumes du milieu de la queue sont du même vert que le dos, et les plumes extérieures, au nombre de cinq de chaque côté, ont chacune une grande tache oblongue rouge sur les barbes intérieures, laquelle s'élargit de plus en plus de la plume intérieure à la plume extérieure; l'iris des yeux est rouge; le bec et les pieds sont blancs.

Maregrave a indiqué une variété dans cette espèce qui n'a de différence que la grandeur, ce perroquet étant seulement un peu plus petit que le précédent; il appelle le premier *aiuru-catinga*, et le second *aiuru-apara*.

LE CRIK A TÊTE BLEUE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (CUVIER.)

La sixième espèce de ces perroquets est celle du *crik à tête bleue*, donnée par M. Edwards; il se trouve à la Guyane, ainsi que les précédents. Il a tout le devant de la tête et la gorge bleus, et cette couleur est terminée sur la poitrine par une tache rouge; le reste du corps est d'un vert plus foncé sur le dos qu'en dessous; les couvertures supérieures des ailes sont vertes; leurs grandes plumes sont bleues, celles qui suivent sont rouges, et leur partie supérieure est bleue à l'extrémité; les plumes qui sont près du corps sont vertes; les plumes de la queue sont en dessus vertes jusqu'à la moitié de leur longueur, et d'un vert jaunâtre en dessous; les plumes latérales ont du rouge sur leurs barbes extérieures; l'iris des yeux est de couleur orangée; le bec est d'un cendré noirâtre, avec une

tache rougeâtre sur les côtés de la mandibule supérieure; les pieds sont de couleur de chair, et les ongles noirâtres.

Variétés du crik à tête bleue.

Nous devons rapporter à cette sixième espèce les variétés suivantes :

I. Le perroquet *cocho*, indiqué par Fernandez, qui ne paraît différer de celui-ci qu'en ce qu'il a la tête variée de rouge et de blanchâtre, au lieu de rouge et de bleuâtre; mais, du reste, il est absolument semblable et de la même grandeur que le crik à tête bleue, qui est un peu plus petit que les cricks de la première et de la seconde espèce. Les Espagnols l'appellent *catherina*, nom qu'il donnent aussi au perroquet de la seconde variété de l'espèce de l'aourou-couraou; et Fernandez dit qu'il parle très-bien.

II. Le perroquet indiqué par Edwards, qui ne diffère du crik à tête bleue qu'en ce qu'il a le front rouge et les joues orangées : mais comme il lui ressemble par tout le reste des couleurs, ainsi que par la grandeur, on peut le regarder comme une variété dans cette espèce.

III. Encore une variété donnée par Edwards, qui ne diffère pas par la grandeur du crik à tête bleue, mais seulement par la couleur du front et le haut de la gorge qui est d'un assez beau rouge, tandis que l'autre a le front et le haut de la gorge bleuâtres : mais, comme il est semblable par tout le reste, nous avons jugé que ce n'était qu'une variété. Nous ne voyons pas la raison qui a pu déterminer M. Brisson à joindre à ce crik le perroquet de la Dominique, indiqué par le P. Labat; car cet auteur dit seulement qu'il a quelques plumes rouges aux ailes, à la queue et sous la gorge, et que tout le reste de son plumage est vert : or, cette indication n'est pas suffisante pour le placer avec celui-ci, puisque ces caractères peuvent convenir également à plusieurs autres perroquets-amazones ou cricks.

LE CRIK A TÊTE VIOLETTE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

C'est le P. Dutertre qui, le premier, a indiqué et décrit ce perroquet qui se trouve à la Guadeloupe :

« Il est si beau, dit-il, et si singulier dans les couleurs de ses plumes, qu'il mérite d'être choisi entre tous les autres pour le décrire. Il est presque gros comme une poule; il a le bec et les yeux bordés d'incarnat, toutes les plumes de la tête, du cou et du ventre sont de couleur violette, un peu mêlées de vert et de noir, et changeantes comme la gorge d'un pigeon; tout le dessus du dos est d'un vert fort brun; les grandes plumes des ailes sont noires; toutes les autres sont jaunes, vertes et rouges, et il a sur les couvertures des ailes deux taches en forme de roses des mêmes couleurs. Quand il hérissé les plumes de son cou, il s'en fait une belle fraise autour de la tête, dans laquelle il semble se mirer comme le paon fait dans sa queue; il a la voix forte, parle très-distinctement, et apprend promptement, pourvu qu'on le prenne jeune. »

Nous n'avons pas vu ce perroquet, et il ne se trouve pas à Cayenne : il faut même qu'il soit bien rare à la Guadeloupe aujourd'hui, car aucun des habitants de cette île ne nous en a donné connaissance : mais cela n'est pas extraordinaire; car depuis que les îles sont fort habitées, le nombre des perroquets y est fort diminué; et le P. Dutertre remarque en particulier de celui-ci, que les colons français lui faisaient une terrible guerre dans la saison où les goyaves, les cachimans, etc., lui donnent

une graisse extraordinaire et succulente. Il dit aussi qu'il est d'un naturel très-doux et facile à priver :

« Nous en avons deux, ajoute-t-il, qui firent leur nid à cent pas de notre case, dans un grand arbre. Le mâle et la femelle couvaient alternativement, et venaient l'un après l'autre chercher à manger à la case, où ils amenèrent leurs petits dès qu'ils furent en état de sortir du nid. »

Nous devons observer que comme les criks sont les perroquets les plus communs, et en même temps ceux qui parlent le mieux, les sauvages se sont amusés à les nourrir et à faire des expériences pour varier leur plumage : ils se servent pour cette opération du sang d'une petite grenouille, dont l'espèce est bien différente de celle de nos grenouilles d'Europe ; elle est de moitié plus petite et d'un beau bleu d'azur, avec des bandes longitudinales de couleur d'or ; c'est la plus jolie grenouille du monde : elle se tient rarement dans les marécages, mais toujours dans les forêts éloignées des habitations. Les sauvages commencent par prendre un jeune crik au nid, et lui arrachent quelques-unes des plumes scapulaires et quelques autres plumes du dos : ensuite ils frottent du sang de cette grenouille le perroquet à demi plumé : les plumes qui renaissent après cette opération, au lieu de vertes qu'elles étaient, deviennent d'un beau jaune ou d'un très-beau rouge ; c'est ce qu'on appelle en France *perroquets tapirés*. C'est un usage ancien chez les sauvages, car Maregrave en parle. Ceux de la Guyane comme ceux de l'Amazone, pratiquent cet art de tapirer le plumage des perroquets. Au reste, l'opération d'arracher les plumes fait beaucoup de mal à ces oiseaux ; et même ils en meurent si souvent, que ces perroquets tapirés sont fort rares, quoique les sauvages les vendent beaucoup plus cher que les autres.

Nous avons fait représenter un de ces perroquets tapirés, et on doit lui rapporter le perroquet indiqué par Klein et par Frisch, que ces deux auteurs ont pris pour un perroquet naturel, duquel ils ont en conséquence fait une description qu'il est inutile de citer ici.

LES PAPEGAIS.

Les papegais sont en général plus petits que les amazones ; et ils en diffèrent, ainsi que des criks, en ce qu'ils n'ont point de rouge dans les ailes : mais tous les papegais, aussi bien que les amazones, les criks et les aras, appartiennent au nouveau continent et ne se trouvent point dans l'ancien. Nous connaissons onze espèces de papegais, auxquelles nous ajouterons ceux qui ne sont qu'indiqués par les auteurs, sans qu'ils aient désigné les couleurs des ailes ; ce qui nous met hors d'état de pouvoir prononcer si ces perroquets, dont ils ont fait mention, sont ou non du genre des amazones, des criks ou des papegais.

LE PAPEGAI DE PARADIS.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

Catesby a appelé cet oiseau *perroquet de paradis* : il est très-joli, ayant le corps jaune, et toutes les plumes bordées de rouge mordoré ; les grandes pennes des ailes sont blanches, et toutes les autres jaunes comme les plumes du corps ; les deux pennes du milieu de la queue sont jaunes

aussi, et toutes les latérales sont rouges depuis leur origine jusque vers les deux tiers de leur longueur; le reste est jaune; l'iris des yeux est rouge; le bec et les pieds sont blancs.

Il semble qu'il y ait quelques variétés dans cette espèce de papégai; car celui de Catesby a la gorge et le ventre entièrement rouges, tandis qu'il y en a d'autres qui ne l'ont que jaune, et dont les plumes sont seulement bordées de rouge; ce qui peut provenir de ce que les bordures rouges sont plus ou moins larges, suivant l'âge ou le sexe.

On le trouve dans l'île de Cuba, et c'est par cette raison qu'on l'a étiqueté *perroquet de Cuba*, dans la planche enluminée.

LE PAPEGAI MAILLÉ.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

Ce perroquet d'Amérique paraît être le même que le perroquet varié de l'ancien continent; et nous présumons que quelques individus qui sont venus d'Amérique en France, y avaient auparavant été transportés des grandes Indes, et que si l'on en trouve dans l'intérieur des terres de la Guyane, c'est qu'ils s'y sont naturalisés comme les serins, et quelques autres oiseaux et animaux des contrées méridionales de l'ancien continent, qui ont été transportés dans le nouveau par les navigateurs; et ce qui semble prouver que cette espèce n'est point naturelle à l'Amérique, c'est qu'aucun naturaliste ni aucun des voyageurs au nouveau continent n'en ont fait mention, quoiqu'il soit connu de nos oiseleurs sous le nom de *perroquet maillé*, épithète qui indique la variété de son plumage. D'ailleurs il a la voix différente de tous les autres perroquets de l'Amérique; son cri est aigu et perçant. Tout cela semble prouver que cette espèce n'appartient point à ce continent, mais vient originairement de l'ancien.

Il a le haut de la tête et la face entourés de plumes étroites et longues, blanches et rayées de noirâtre, qu'il relève quand il est irrité, et qui lui forment alors une belle fraise comme une crinière; celles de la nuque et des côtés du cou sont d'un beau rouge brun, et bordées de bleu vif; les plumes de la poitrine et de l'estomac sont nuées, mais plus faiblement, des mêmes couleurs, dans lesquelles on voit un mélange de vert; un plus beau vert soyeux et luisant couvre le dessus du corps et la queue, excepté que quelques-unes de ses pennes latérales, de chaque côté, paraissent en dehors d'un bleu violet, et que les grandes de l'aile sont brunes, ainsi que le dessous de celles de la queue.

LE TAVOUA.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

C'est encore une espèce nouvelle dont M. Duval a envoyé deux individus pour le Cabinet. Ce perroquet est assez rare à la Guyane, cependant il approche quelquefois des habitations. Nous lui conservons le nom de *tavoua*, qu'il porte dans la langue galibi, et nos oiseleurs ont aussi adopté ce nom. Ils le recherchent beaucoup, parce que c'est peut-être de tous les perroquets celui qui parle le mieux, même mieux que le perroquet gris de Guinée à queue rouge; et il est singulier qu'il ne soit connu

que depuis si peu de temps : mais cette bonne qualité, ou plutôt ce talent, est accompagné d'un défaut bien essentiel; ce tavoua est traître et méchant au point de mordre cruellement lorsqu'il fait semblant de caresser; il a même l'air de méditer ses méchancetés; sa physionomie, quoique vive, est équivoque. Du reste, c'est un très-bel oiseau, plus agile et plus ingambe qu'aucun autre perroquet.

Il a le dos et le croupion d'un très-beau rouge; il porte aussi du rouge au front, et le dessus de la tête est d'un bleu clair; le reste du dessous du corps est d'un beau vert plein, et le dessous d'un vert plus clair; les plumes des ailes sont d'un beau noir avec des reflets d'un bleu foncé, en sorte qu'à de certains aspects, elles paraissent en entier d'un très-beau bleu foncé; les couvertures des ailes sont variées de bleu foncé et de vert.

Nous avons remarqué que MM. Brisson et Brownne ont confondu ce papegai tavoua avec le erik, cinquième espèce.

LE PAPEGAI A BANDEAU ROUGE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

Ce perroquet se trouve à Saint-Domingue, et c'est par cette raison que, dans les planches enluminées, on l'a nommé *perroquet de Saint-Domingue*. Il porte sur le front, d'un œil à l'autre, un petit bandeau rouge; c'est presque le seul trait, avec le bleu des grandes plumes de l'aile, qui tranche dans son plumage tout vert, assez sombre, et comme écaillé de noirâtre sur le cou et le dos, et de rougeâtre sur l'estomac. Ce papegai a neuf onces et demi de longueur.

LE PAPEGAI A VENTRE POURPRE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

On trouve ce perroquet à la Martinique; mais il n'est pas si beau que les précédents. Il a le front blanc; le sommet et les côtés de la tête d'un cendré bleu; le ventre varié de pourpre et de vert, mais où le pourpre domine; tout le reste du corps, tant en dessus qu'en dessous, est vert; le bout de l'aile est blanc; les plumes sont variées de vert, de bleu et de noir; les deux plumes du milieu de la queue sont vertes, les autres sont variées de vert, de rouge et de jaune; le bec est blanc; les pieds sont gris et les ongles bruns.

LE PAPEGAI A TÊTE ET A GORGE BLEUES.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

Ce papegai se trouve à la Guyane, où cependant il est assez rare: d'ailleurs on le recherche peu, parce qu'il n'apprend point à parler. Il a la tête, le cou, la gorge et la poitrine d'un beau bleu, qui seulement prend une teinte de pourpre sur la poitrine; les yeux sont entourés d'une membrane couleur de chair, au lieu que dans tous les autres perroquets, cette membrane est blanche; de chaque côté de la tête, on voit une tache noire; le dos, le ventre et les plumes de l'aile sont d'un assez beau vert; les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert jaunâtre; les couver-

tures inférieures de la queue sont d'un beau rouge; les pennes du milieu de la queue sont entièrement vertes : les latérales sont de la même couleur verte, mais elles ont une tache bleue qui s'étend d'autant plus que les pennes deviennent plus extérieures; le bec est noir avec une tache rouge des deux côtés de la mandibule supérieure; les pieds sont gris.

Nous avons remarqué que M. Brisson a confondu ce perroquet avec celui qu'Edwards a nommé le *perroquet vert facé de bleu*; tandis que ce perroquet facé de bleu d'Edwards est notre crik à tête bleue.

LE PAPEGAI VIOLET.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (CUVIER.)

On le connaît, tant en Amérique qu'en France, sous la dénomination de *perroquet violet*; il est assez commun à la Guyane, et, quoiqu'il soit joli, il n'est pas trop recherché, parce qu'il n'apprend point à parler.

Nous avons déjà remarqué que M. Brisson l'avait confondu avec le perroquet rouge et bleu d'Aldrovande, qui est une variété de notre crik. Il a les ailes et la queue d'un beau violet bleu; la tête et le tour de la face de la même couleur, ondée sur la gorge, et comme fondue par nuances dans du blanc et du lilas; un petit trait rouge borde le front; tout le dessus du corps est d'un brun obscurément teint de violet. Toutes ces teintes sont trop brunes et trop peu senties dans la planche enluminée. Le dessous du corps est richement nué de violet bleu et de violet pourpre; les couvertures inférieures de la queue sont couleur de rose, et cette couleur teint en dedans les bords des pennes extérieures de la queue dans leur première moitié.

LE SASSEBÉ.

HUITIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (CUVIER.)

Oviedo est le premier qui ait indiqué ce papegai sous le nom de *axaxebès* ou *sassebé*. Sloane dit qu'il est naturel à la Jamaïque. Il a la tête, le dessus et le dessous du corps verts; la gorge et la partie inférieure du cou d'un beau rouge; les pennes des ailes sont les unes vertes et les autres noirâtres. Il serait à désirer qu'Oviedo et Sloane, qui paraissent avoir vu cet oiseau, en eussent donné une description plus détaillée.

LE PAPEGAI BRUN.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. (CUVIER.)

Cet oiseau a été décrit, dessiné et colorié par Edwards; c'est un des plus rares et des moins beaux de tout le genre des perroquets; il se trouve à la Nouvelle-Espagne. Il est à peu près de la grosseur d'un pigeon commun; les joues et le dessus du cou sont verdâtres; le dos est d'un brun obscur; le croupion est verdâtre; la queue est verte en dessus et bleue en dessous; la gorge est d'un très-beau bleu sur une largeur d'environ un pouce; la poitrine, le ventre et les jambes sont d'un brun un peu cendré; les ailes sont vertes, mais les pennes les plus proches du corps sont bordées de jaune; les couvertures du dessous de la queue sont d'un

beau rouge; le bec est noir en dessus; sa base est jaune, et les côtés des deux mandibules sont d'un beau rouge; l'iris des yeux est d'un brun couleur de noisette.

LE PAPEGAI A TÊTE AURORE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. * (Cuvier.)

M. Le Page Dupratz est le seul qui ait parlé de cet oiseau.

« Il n'est pas, dit-il, aussi gros que les perroquets qu'on apporte ordinairement en France. Son plumage est d'un beau vert céladon; mais sa tête est coiffée de couleur aurore qui ronge vers le bec, et se fond par nuances avec le vert du côté du corps. Il apprend difficilement à parler, et quand il le sait, il en fait rarement usage. Ces perroquets vont toujours en compagnie; et s'ils ne font pas grand bruit étant privés, en revanche ils en font beaucoup en l'air, qui retentit au loin de leurs cris aigres. Ils vivent de pacanes, de pignous, de graines du laurier-tulipier et d'autres petits fruits. »

LE PARAGUA.

ONZIÈME ESPÈCE.

Genre perroquet. ** (Cuvier.)

Cet oiseau, décrit par Maregrave, paraît se trouver au Brésil. Il est en partie noir et plus grand que l'amazone; il a la poitrine et la partie supérieure du ventre, ainsi que le dos, d'un très-beau rouge; l'iris des yeux est aussi d'un beau rouge; le bec, les jambes et les pieds sont d'un cendré foncé.

Par ses belles couleurs rouges, ce perroquet a du rapport avec le lori; mais comme celui-ci ne se trouve qu'aux grandes Indes, et que le paragua est probablement du Brésil, nous nous abstenons de prononcer sur l'identité ou la diversité de leurs espèces, d'autant qu'il n'y a que Maregrave qui ait vu ce perroquet, et que peut-être il l'aura vu en Afrique, ou qu'on l'aura transporté au Brésil, parce qu'il ne lui donne que le nom simple de *paragua*, sans dire qu'il est du Brésil; en sorte qu'il est possible que ce soit en effet un lori, comme l'a dit M. Brisson. Et ce qui pourrait fonder cette présomption, c'est que Maregrave a aussi donné un perroquet gris, comme étant du Brésil, et que nous soupçonnons être de Guinée, parce qu'il ne s'est point trouvé de ces perroquets gris en Amérique, et qu'au contraire ils sont très-communs en Guinée, d'où on les transporte souvent avec les nègres. La manière même dont Maregrave s'exprime prouve qu'il ne le regardait pas comme un perroquet d'Amérique : *avis psittaco plane similis*.

LES PERRICHES.

Avant de passer à la grande tribu des perriches, nous commencerons par en séparer une petite famille qui n'est ni de cette tribu, ni de celle des papegais, et qui paraît faire la nuance pour la grandeur entre les deux.

* Cet oiseau, dont la description est incomplète, appartient évidemment à l'espèce de la perriche à tête jaune.

** Cette espèce est du nombre de celles dont l'existence n'est pas bien certaine.

Ce petit genre n'est composé que de deux espèces, savoir : le *maïpouri* et le *caïca*; et cette dernière n'est que très-nouvellement connue.

LE MAIPOURI.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

Ce nom convient très-bien à cet oiseau, parce qu'il siffle comme le tapir, qu'on appelle à Cayenne *maïpouri*; et, quoiqu'il y ait une énorme différence entre ce gros quadrupède et ce petit oiseau, le coup de sifflet est si semblable qu'on s'y méprendrait. Il se trouve à la Guyane, au Mexique et jusqu'aux Caraïques; il n'approche pas des habitations et se tient ordinairement dans les bois entourés d'eau, et même sur les arbres des savanes noyées; il n'a pas d'autre voix que son sifflet aigu qu'il répète souvent en volant, et il n'apprend point à parler.

Ces oiseaux vont ordinairement en petites troupes, mais souvent sans affection les uns pour les autres, car ils se battent fréquemment et cruellement. Lorsqu'on en prend quelques-uns à la chasse, il n'y a pas moyen de les conserver; ils refusent la nourriture si constamment, qu'ils se laissent mourir; ils sont de si mauvaise humeur, qu'on ne peut les adoucir même avec les camoufflets de fumée de tabac, dont on se sert pour rendre doux les perroquets les plus revêches. Il faut, pour élever ceux-ci, les prendre jeunes, et ils ne vaudraient pas la peine de leur éducation, si leur plumage n'était pas beau et leur figure singulière; car ils sont d'une forme fort différente de celle des perroquets et même de celle des perriches: ils ont le corps plus épais et plus court, la tête aussi beaucoup plus grosse, le cou et la queue extrêmement courts, en sorte qu'ils ont l'air massif et lourd. Tous leurs mouvements répondent à leur figure. Leurs plumes même sont toutes différentes de celles des autres perroquets ou perriches: elles sont courtes, très-serrées et collées contre le corps; en sorte qu'il semble qu'on les ait en effet comprimées et collées artificiellement sur la poitrine et sur toutes les parties inférieures du corps. Au reste, le maïpouri est grand comme un petit papegai; et c'est peut-être par cette raison que MM. Edwards, Brisson et Linnæus l'ont mis avec les perroquets: mais il en est si différent, qu'il mérite un genre à part, dans lequel l'espèce ci-après est aussi comprise.

Le maïpouri a le dessus de la tête noir; une tache verte au-dessous des yeux; les côtés de la tête, la gorge et la partie inférieure du cou sont d'un assez beau jaune; le dessus du cou, le bas-ventre et les jambes de couleur orangée; le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et les plumes de la queue d'un beau vert; la poitrine et le ventre blanchâtres quand l'oiseau est jeune, et jaunâtres quand il est adulte; les grandes plumes des ailes sont bleues à l'extérieur en dessus, et noires à l'intérieur, et par-dessous elles sont noirâtres; les suivantes sont vertes et bordées extérieurement de jaunâtre; l'iris des yeux est d'une couleur de noisette foncée; le bec est de couleur de chair; les pieds sont d'un brun cendré et les ongles noirâtres.

LE CAICA.

SECONDE ESPÈCE.

Genre perroquet. (Cuvier.)

Nous avons adopté pour cet oiseau le mot *caïca* de la langue galibi, qui est le nom des plus grosses perriches, parce qu'il est en effet aussi

gros que le précédent : il est aussi du même genre ; car il lui ressemble par toutes les singularités de la forme, et par la calotte noire de sa tête. Cette espèce est non-seulement nouvelle en Europe, mais elle l'est même à Cayenne. M. Souini de Mauoucourt nous a dit qu'il était le premier qui l'eût vue en 1773 ; avant ce temps, il n'était jamais venu de ces oiseaux à Cayenne, et l'on ne sait pas encore de quel pays ils viennent : mais depuis ce temps on en voit tous les ans arriver par petites troupes dans la belle saison des mois de septembre et d'octobre, et ne faire qu'un petit séjour ; en sorte que pour le climat de la Guyane, ce ne sont que des oiseaux de passage.

La coiffe noire qui enveloppe la tête du caïca est comme percée d'une ouverture dans laquelle l'œil est placé ; cette coiffe noire s'étend fort bas et s'élargit en deux mentonniers de même couleur ; le tour du cou est fauve et jaunâtre ; dans le beau vert qui couvre le reste du corps, tranche le bleu d'azur qui marque le bord de l'aile presque depuis l'épaule, borde ses grandes penes sur un fond plus sombre, et peint les pointes de celles de la queue, excepté les deux intermédiaires qui sont toutes vertes et paraissent un peu plus courtes que les latérales.

PERRICHES DU NOUVEAU CONTINENT.

Il y a dans le nouveau continent, comme dans l'ancien, des perriches à longue et à courte queue ; dans les premières, les ues ont la queue également étagée, et les autres l'ont inégale : nous suivrons donc le même ordre dans leur distribution, en commençant par les perriches à queue longue et égale, que nous ferons suivre des perriches à queue longue et inégale, et nous finirons par les perriches à queue courte.

PERRICHES

A LONGUE QUEUE ET ÉGALEMENT ÉTAGÉE.

LA PERRICHE PAVOUANE.

Première espèce à queue longue et égale.

Sous-geme perriche. (Cuvier.)

Cette perriche est une des plus jolies ; nous observerons seulement que son bec n'est pas rouge, et que le vert de son plumage n'est pas aussi foncé qu'on le voit dans notre planche. La pavouane est assez commune à Cayenne ; on la trouve également aux Antilles, comme nous l'assure M. de la Borde, et c'est de toutes les perriches du nouveau continent celle qui apprend le plus facilement à parler ; néanmoins elle n'est docile qu'à cet égard ; car, quoique privée depuis longtemps, elle conserve toujours un naturel sauvage et farouche ; elle a même l'air mutin et de mauvaise humeur ; mais comme elle a l'œil très-vif et qu'elle est lest et bien faite, elle plaît par sa figure. Nos oiseleurs ont adopté le nom de *pavouane*, qu'elle porte à la Guyane. Ces perriches volent en troupes,

toujours criant et piaillant; elles parcourent les savanes et les bois, et se nourrissent de préférence du petit fruit d'un grand arbre qu'on nomme dans le pays l'*Immortel*, et que Tournefort a désigné sous la dénomination de *Corallo-dendron*.

Elle a un pied de longueur; la queue a près de six pouces, et elle est régulièrement étagée : la tête, le corps entier, le dessus des ailes et de la queue sont d'un très-beau vert. A mesure que ces oiseaux prennent de l'âge, les côtés de la tête et du cou se couvrent de petites taches d'un rouge vif, lesquelles deviennent de plus en plus nombreuses, en sorte que, dans ceux qui sont âgés, ces parties sont presque entièrement garnies de belles taches rouges. On ne voit aucune de ces taches dans l'oiseau jeune, et elles ne commencent à paraître qu'à deux ou trois ans d'âge : les petites couvertures inférieures des ailes sont du même rouge vif, tant dans l'oiseau adulte que dans le jeune; seulement ce rouge est un peu moins éclatant dans le dernier. Les grandes couvertures inférieures des ailes sont d'un beau jaune; les penes des ailes et de la queue sont en dessous d'un jaune obscur; le bec est blanchâtre et les pieds sont gris.

LA PERRICHE A GORGE BRUNE.

DEUXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Sous-genre perriche. (CUVIER.)

M. Edwards a donné le premier cette perriche, qui se trouve dans le nouveau continent. M. Brisson dit qu'elle lui a été envoyée de la Martinique.

Elle a le front, les côtés de la tête, la gorge et la partie inférieure du cou d'un gris brun; le sommet de la tête d'un vert bleuâtre; tout le dessus du corps d'un vert jaunâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes bleues; toutes les penes des ailes sont noirâtres en dessous, mais en dessus les grandes penes sont bleues, avec une large bordure noirâtre sur leur côté inférieur; les moyennes sont d'un même vert que le dessus du corps; la queue est verte en dessus et jaunâtre en dessous; l'iris des yeux est de couleur de noisette; le bec et les pieds sont cendrés.

LA PERRICHE A GORGE VARIÉE.

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Sous-genre perriche. (CUVIER.)

Cette perriche est fort rare et fort jolie; on ne la voit pas fréquemment à Cayenne, et l'on ne sait pas si on peut l'instruire à parler; elle n'est pas si grosse qu'un merle. La plus grande partie de son plumage est d'un beau vert; mais la gorge et le devant du cou sont d'un brun écaille et maillé de gris roussâtre; les grandes penes de l'aile sont teintées de bleu; le front est vert d'eau; on voit derrière le cou, au bas et près du dos, une petite zone de cette même couleur; au pli de l'aile sont quelques plumes d'un rouge clair et vif; la queue, partie verte en dessus et partie rouge brun, avec reflets couleur de cuivre, est en dessous toute de cette dernière couleur; la même teinte se marque sous le ventre.

LA PERRICHE A AILES VARIÉES.

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Sous-genre perriche. (CUVIER.)

Cette espèce est celle que l'on nomme la *perruche commune* à Cayenne; elle n'est pas si grande qu'un merle, n'ayant que huit pouces quatre lignes, y compris la queue qui a trois pouces et demi. Ces perriches vont en grandes troupes, fréquentent volontiers les lieux découverts et viennent même jusqu'au milieu des lieux habités. Elles aiment beaucoup les boutons des fruits de l'arbre immortel, et arrivent en nombre pour s'y percher dès que cet arbre est en fleurs : comme il y a un de ces grands arbres planté dans la nouvelle ville de Cayenne, plusieurs personnes y ont vu arriver ces perriches qui se rassemblaient sur cet arbre tout voisin des maisons. On les fait fuir en les tirant, mais elles reviennent peu de temps après. Au reste, elles ont assez de facilité pour apprendre à parler.

Cette perriche a la tête, le corps entier, la queue et les couvertures supérieures des ailes d'un beau vert; les plumes des ailes sont variées de jaune, de vert bleuâtre, de blanc et de vert; les plumes de la queue sont bordées de jaunâtre sur leur côté intérieur; le bec, les pieds et les ongles sont gris.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a les couleurs moins vives.

Barrère a confondu cette perriche avec l'*anaca* de Marcgrave; mais ce sont deux oiseaux d'espèces différentes, quoique tous deux du genre des perriches.

L'ANACA.

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Sous-genre perriche. (CUVIER.)

L'anaca est une très-jolie perriche qui se trouve au Brésil : elle n'est que de la grandeur d'une alouette. Elle a le sommet de la tête couleur de marron; les côtés de la tête bruns; la gorge cendrée; le dessus du cou et les flancs verts; le ventre d'un brun roussâtre; le dos vert avec une tache brune; la queue d'un brun clair; les plumes des ailes vertes, terminées de bleu, et une tache ou plutôt une frange d'un rouge de sang sur le haut des ailes; le bec est brun; les pieds sont cendrés.

M. Brisson a placé cette perriche avec celles qui ont la queue courte; cependant Marcgrave ne le dit pas; et comme il ne manque pas d'avertir dans ses descriptions qu'elles ont la queue courte, et qu'il a mis celle-ci entre deux autres qui ont la queue longue, nous présumons, avec fondement, qu'elle est en effet de l'ordre des perriches à queue longue. Il en est de même de l'espèce suivante, donnée par Marcgrave sous le nom de *jendaya*, et dont il ne dit pas que la queue soit courte.

LE JENDAYA.

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Sous-genre perriche. (CUVIER.)

Cet oiseau est de la grandeur d'un merle. Il a le dos, les ailes, la queue et le croupion d'un vert bleuâtre tirant sur l'aigue-marine; la tête, le cou

et la poitrine, d'un jaune orangé; l'extrémité des ailes noirâtre; l'iris des yeux d'une belle couleur d'or; le bec et les pieds noirs. On le trouve au Brésil; mais personne ne l'a vu que Marcgrave, et tous les autres auteurs l'ont copié.

LA PERRICHE ÉMERAUDE.

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE

Sous-genre perriche. (Cuvier.)

Le vert plein et brillant qui couvre tout le corps de cette perruche, excepté la queue, qui est d'un brun marron, avec la pointe verte, nous semble lui rendre propre la dénomination de *perriche émeraude*. Celle de *perruche des terres Magellaniques*, qu'elle porte dans les planches éclairées, doit être rejetée, par la raison qu'aucun perroquet ni aucune perruche n'habitent à de si hautes latitudes: il y a peu d'apparence que ces oiseaux franchissent le tropique du Capricorne pour aller trouver des régions qui, comme l'on sait, sont plus froides à latitudes égales dans l'hémisphère austral que dans le nôtre. Est-il probable d'ailleurs que des oiseaux qui ne vivent que de fruits tendres et succulents, se transportent dans des terres glacées qui produisent à peine quelques chétives baies? Telles sont les terres voisines du détroit, où l'on suppose pourtant que quelques navigateurs ont vu des perroquets. Ce fait, consigné dans l'ouvrage d'un auteur respectable, nous eût paru étonnant si, en remontant à la source, nous ne l'eussions trouvé fondé sur un témoignage qui se détruit de lui-même: c'est le navigateur Spilberg qui place des perroquets au détroit de Magellan, près du même lieu où, un peu auparavant, il se figure avoir vu des autruches; or, pour un homme qui voit des autruches à la pointe des terres Magellaniques, il n'est point trop étrange d'y voir aussi des perroquets. Il en est peut-être de même des perroquets trouvés dans la Nouvelle-Zélande et à la terre de Diemen, vers le quarante-troisième degré de latitude australe.

Nous allons maintenant faire l'énumération et donner la description des perriches du nouveau continent à queue longue et inégalement étagée.

PERRICHES

A QUEUE LONGUE ET INÉGALEMENT ÉTAGÉE.

LE SINCIALO.

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Sous genre perriche. (Cuvier.)

C'est le nom que cet oiseau porte à Saint-Domingue. Il n'est pas plus gros qu'un merle, mais il paraît une fois plus long, ayant une queue de sept ponces de longueur, et le corps n'étant que de cinq. Il est fort causeur. Il apprend aisément à parler, à siffler, et à contrefaire la voix ou le cri de tous les animaux qu'il entend. Ces perriches volent en troupes et se perchent sur les arbres les plus touffus et les plus verts; et, comme elles sont vertes elles-mêmes, on a beaucoup de peine à les apercevoir.

Elles font grand bruit sur les arbres, en criant, piaillant et jabotant plusieurs ensemble; et si elles entendent des voix d'hommes ou d'animaux, elles n'en crient que plus fort. Au reste, cette habitude ne leur est pas particulière, car presque tous les perroquets que l'on garde dans les maisons crient d'autant plus fort que l'on parle plus haut. Elles se nourrissent comme les autres perroquets, mais elles sont plus vives et plus gaies. On les apprivoise aisément : elles paraissent aimer qu'on s'occupe d'elles; et il est rare qu'elles gardent le silence : car dès qu'on parle, elles ne manquent pas de crier et de jaser aussi. Elles deviennent grasses et bonnes à manger dans la saison des graines de bois d'Inde, dont elles font alors leur principale nourriture.

Tout le plumage de cette perriche est d'un vert jaunâtre; les couvertures inférieures des ailes et de la queue sont presque jaunes; les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues d'un pouce neuf lignes que celles qui les suivent immédiatement de chaque côté, et les autres pennes latérales vont également en diminuant de longueur par degrés, jusqu'à la plus extérieure, qui est plus courte de cinq pouces que les deux du milieu; les yeux sont entourés d'une peau couleur de chair; l'iris de l'œil est d'un bel orangé; le bec est noir avec un peu de rouge à la base de la mandibule supérieure; les pieds et les ongles sont couleur de chair. Cette espèce est répandue dans presque tous les climats chauds de l'Amérique.

La perriche indiquée par le P. Labat en est une variété, qui ne diffère que parce qu'elle a quelques petites plumes rouges sur la tête, et le bec blanc : différences qui ne sont pas assez grandes pour en faire deux espèces séparées. Nous sommes obligés de remarquer que M. Brisson a confondu ce dernier oiseau avec l'*aiuru-catinga* de Maregrave, qui est un de nos criks.

LA PERRICHE A FRONT ROUGE.

DEUXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Sous-genre perriche. (Cuvier.)

Cet oiseau se trouve, comme le précédent, dans presque tous les climats chauds de l'Amérique, et c'est M. Edwards qui l'a décrit le premier. Le front est d'un rouge vif; le sommet de la tête d'un beau bleu; le derrière de la tête, le dessus du cou, les couvertures supérieures des ailes et celles de la queue sont d'un vert foncé; la gorge et tout le dessous du corps d'un vert un peu jaunâtre; quelques-unes des grandes couvertures des ailes sont bleues; les grandes pennes sont d'un cendré obscur sur leur côté intérieur, et bleues sur leur côté extérieur et à l'extrémité; l'iris des yeux est de couleur orangée; le bec est cendré; les pieds sont rougeâtres.

Nous devons observer qu'Edwards, et Linnæus qui l'a copié, ont confondu cette perriche avec le *Tui-apaté-juba* de Maregrave, qui néanmoins fait une autre espèce, de laquelle nous allons donner la description.

L'APUTÉ-JUBA.

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Sous-genre perriche. (Cuvier.)

Cette perriche a le front, les côtés de la tête et le haut de la gorge d'un beau jaune; le sommet et le derrière de la tête, le dessus du cou et du

corps, les ailes et la queue sont d'un beau vert : quelques-unes des grandes couvertures supérieures des ailes et les grandes plumes sont bordées extérieurement de bleu ; les deux plumes du milieu de la queue sont plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant de longueur jusqu'à la plus extérieure, qui est plus courte d'un pouce neuf lignes que les deux du milieu ; le bas-ventre est jaune ; l'iris des yeux est orangé foncé ; le bec et les pieds sont cendrés.

Par la seule description, on voit déjà que cette espèce n'est pas la même que la précédente : elle en est même fort différente ; mais d'ailleurs celle-ci est très-commune à la Guyane, tandis que la précédente ne s'y trouve pas. On l'appelle vulgairement, à Cayenne, *perruche poux de bois*, parce qu'elle fait ordinairement son nid dans les ruches de ces insectes. Comme elle reste pendant toute l'année dans les terres de la Guyane, où elle fréquente les savanes et autres lieux découverts, il n'y a guère d'apparence que l'espèce s'étende ou voyage jusqu'au pays des Illinois, comme l'a dit M. Brisson, d'après lequel on a donné à cet oiseau le nom de *perruche illinoise* dans les planches enluminées. Ce que nous disons ici est d'autant mieux fondé, qu'on ne trouve aucune espèce de perroquet ni de perruche au delà de la Caroline, et qu'il n'y en a qu'une seule espèce à la Louisiane, que nous avons donnée ci-devant.

LA PERRICHE COURONNÉE D'OR.

QUATRIÈME ESPÈCE À QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Sous-genre perriche. (Cuvier.)

C'est ainsi qu'Ewards a nommé cette perriche, et il l'a prise pour la femelle dans l'espèce précédente. C'était en effet une femelle qu'il a décrite, puisqu'il dit qu'elle a pondu cinq ou six œufs en Angleterre, assez petits et blancs, et qu'elle a vécu quatorze ans dans ce climat. Néanmoins on peut être assuré que l'espèce est différente de la précédente ; car toutes deux sont communes à Cayenne, et elles ne vont jamais ensemble, mais chacune en grandes troupes de leur espèce ; et les mâles ne paraissent pas différer des femelles, ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux espèces. Celle-ci s'appelle, à la Guyane, *perruche des savanes* ; elle parle supérieurement bien ; elle est très-caressante et très-intelligente, au lieu que la précédente n'est nullement recherchée et ne parle que difficilement.

Cette jolie perriche a une grande tache orangée sur le devant de la tête ; le reste de la tête, tout le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un vert foncé ; la gorge et la partie inférieure du cou sont d'un vert jaunâtre, avec une légère teinte de rouge terne ; le reste du dessous du corps est d'un vert pâle ; quelques-unes des grandes couvertures supérieures des ailes sont bordées extérieurement de bleu ; le côté extérieur des plumes du milieu des ailes est aussi d'un beau bleu, ce qui forme sur chaque aile une large bande longitudinale de cette belle couleur ; l'iris des yeux est orangé vif ; le bec et les pieds sont noirâtres.

LE GUAROUBA OU PERRICHE JAUNE.

CINQUIÈME ESPÈCE À QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Sous-genre perriche. (Cuvier.)

Maregrave et de Laët sont les premiers qui aient parlé de cet oiseau qui se trouve au Brésil et quelquefois au pays des Amazones, où néan-

moins il est rare; et on ne le voit jamais aux environs de Cayenne. Cette perriche, que les Brésiliens appellent *guiaruba*, c'est-à-dire oiseau jaune, n'apprend point à parler; elle est triste et solitaire : cependant les sauvages en font grand cas; mais il paraît que ce n'est qu'à cause de sa rareté, et parce que son plumage est très-différent de celui des autres perroquets, et qu'elle s'apprivoise aisément. Elle est presque toute jaune : il y a seulement quelques taches vertes sur l'aile, dont les petites penes sont vertes, frangées de jaune; les grandes sont violettes, frangées de bleu; et l'on voit le même mélange de couleurs dans celles de la queue, dont la pointe est d'un violet bleu; le milieu ainsi que le croupion sont d'un vert bordé de jaune; tout le reste du corps est d'un jaune pur et vif de safran ou d'orangé. La queue est aussi longue que le corps et a cinq pouces; elle est fortement étagée, en sorte que les dernières penes latérales sont de moitié plus courtes que les deux du milieu. La perruche jaune du Mexique donnée par M. Brisson, d'après Seba, paraît être une variété de celle-ci; et un peu de rouge pâle que Seba met à la tête de son oiseau *cocho*, et qui n'était peut-être qu'une teinte orangée, ne fait pas un caractère suffisant pour indiquer une espèce particulière.

LA PERRICHE A TÊTE JAUNE.

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Sous-genre perriche. (CUIVIER.)

Cette perriche paraît être du nombre de celles qui voyagent de la Guyane à la Caroline, à la Louisiane, et jusqu'en Virginie. Elle a le front d'un bel orangé : tout le reste de la tête, la gorge, la moitié du cou et le fond de l'aile d'un beau jaune; le reste du corps et les couvertures supérieures des ailes d'un vert clair; les grandes penes des ailes sont brunes sur leur côté intérieur; le côté extérieur est jaune sur le tiers de sa longueur; il est ensuite vert et bleu à l'extrémité; les penes moyennes des ailes et celles de la queue sont vertes : les deux penes du milieu de la queue sont plus longues d'un pouce et demi que celles qui les suivent immédiatement de chaque côté; l'iris des yeux est jaune; le bec est d'un blanc jaunâtre, et les pieds sont gris.

Ces oiseaux, dit Catesby, se nourrissent de graines et de pepins de fruits, et surtout de graines de cyprès et de pepins de pommes. Il en vient en automne, à la Caroline, de grandes volées dans les vergers, où ils font beaucoup de dégâts, déchirant les fruits pour trouver les pepins, la seule partie qu'ils mangent : ils s'avancent jusque dans la Virginie, qui est l'endroit le plus éloigné au nord, ajoute Catesby, où j'aie ouï dire qu'on ait vu de ces oiseaux. C'est, du reste, la seule espèce de perroquet que l'on voit à la Caroline : quelques-uns y font leurs petits, mais la plupart se retirent plus au sud dans la saison des nichées, et reviennent dans celle des récoltes. Ce sont les arbres fruitiers et les cultures qui les attirent dans ces contrées. Les colonies du sud éprouvent de plus grandes invasions de perroquets dans leurs plantations. Aux mois d'août et de septembre des années 1750 et 1751, dans le temps de la récolte du café, on vit arriver à Surinam une prodigieuse quantité de perroquets de toutes sortes, qui foudaient en troupes sur le café, dont ils mangeaient l'enveloppe rouge sans toucher aux fèves qu'ils laissaient tomber à terre. En 1760, vers la même saison, on vit de nouveaux essais de ces oiseaux qui se répandirent tout le long de la côte et y firent beaucoup de dégâts, sans qu'on ait pu savoir d'où ils venaient en si grand

nombre. En général, la maturité des fruits, l'abondance ou la pénurie des graines dans les différents cantons, sont les motifs des excursions de certaines espèces de perroquets, qui ne sont pas proprement des oiseaux voyageurs, mais de ceux qu'on peut nommer *erratiques*.

LA PERRICHE-ARA.

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Sous-genre perriche. (Cuvier)

M. Barrère est le premier qui ait parlé de cet oiseau; on le voit néanmoins fréquemment à Cayenne, où il dit qu'il est de passage. Il se tient dans les savanes noyées comme les aras, et vit aussi comme eux des fruits du palmier latanier. On l'appelle *perriche-ara*, parce que d'abord elle est plus grosse que les autres perriches; qu'ensuite elle a la queue très-longue, ayant neuf pouces de longueur, et le corps autant. Elle a aussi de commun avec les aras, la peau nue depuis les ongles du bec jusqu'aux yeux, et elle prononce aussi distinctement le mot *ara*, mais d'une voix moins rauque, plus légère et plus aiguë. Les naturels de la Guyane l'appellent *makavouanne*.

Elle a les plumes de la queue inégalement étagées; tout le dessus du corps, des ailes et de la queue est d'un vert foncé un peu rembruni, à l'exception des grandes plumes des ailes qui sont bleues, bordées de vert et terminées de brun du côté extérieur; le dessus et les côtés de la tête ont leur couleur verte, mêlée de bleu foncé, de façon qu'à certains aspects, ces parties paraissent entièrement bleues; la gorge, la partie inférieure du cou et le haut de la poitrine, ont une forte teinte de rous-sâtre; le reste de la poitrine, le ventre et les côtés du corps, sont d'un vert plus pâle que celui du dos; enfin, il y a sur le bas-ventre du rouge brun qui s'étend sur quelques-unes des couvertures inférieures de la queue; les plumes des ailes et de la queue sont, en-dessous, d'un vert jaunâtre.

Il ne nous reste plus qu'à donner la description des perriches à queue courte du nouveau continent, auxquelles on a donné le nom générique de *touï*; et c'est en effet celui qu'elles portent au Brésil.

LES TOUIS OU PERRICHES A QUEUE COURTE.

Les touis sont les plus petits de tous les perroquets et même des perriches du nouveau continent. Ils ont tous la queue courte, et ne sont pas plus gros que le moineau; la plupart semblent aussi différer des perroquets et des perriches, en ce qu'ils n'apprennent point à parler. De cinq espèces que nous connaissons, il n'y en a que deux auxquelles on ait pu donner ce talent. Il paraît qu'il se trouve des touis actuellement dans les deux continents, non pas absolument de la même espèce, mais en espèces analogues et voisines probablement, parce qu'elles ont été transportées d'un continent dans l'autre, par les raisons que j'ai exposées au commencement de cet article; néanmoins je pencherais à les regarder toutes comme originaires du Brésil et des autres parties méridionales de l'Amérique, d'où elles auront été transportées en Guinée et aux Philippines.

LE TOUI A GORGE JAUNE.

PREMIÈRE ESPÈCE DE PERRICHE A QUEUE COURTE.

Sous-genre perriche. (Cuvier.)

Ce petit oiseau a la tête et tout le dessus du corps d'un beau vert; la gorge d'une belle couleur orangée; tout le dessous du corps d'un vert jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes sont variées de vert, de brun et de jaunâtre; les couvertures inférieures sont d'un beau jaune; les penes des ailes sont variées de vert, de jaunâtre et de cendré foncé; celles de la queue sont vertes et bordées à l'intérieur de jaunâtre; le bec, les pieds et les ongles sont gris.

LE SOSOVÉ.

DEUXIÈME ESPÈCE DE TOUI OU PERRICHE A QUEUE COURTE.

Sous-genre perriche. (Cuvier.)

Sosové est le nom galibi de ce charmant petit oiseau, dont la description est bien aisée; car il est partout d'un vert brillant, à l'exception d'une tache d'un jaune léger sur les penes des ailes et sur les couvertures supérieures de la queue; il a le bec blanc et les pieds gris.

L'espèce en est commune à la Guyane, surtout vers l'Oyapoc et vers l'Amazonie. On peut les élever aisément, et ils apprennent très-bien à parler. Ils ont une voix fort semblable à celle du polichinelle des marionnettes, et lorsqu'ils sont instruits, ils ne cessent de jaser.

LE TIRICA.

TROISIÈME ESPÈCE DE TOUI OU PERRICHE A QUEUE COURTE.

Sous-genre perriche. (Cuvier.)

Maregrave est le premier qui ait indiqué cet oiseau. Son plumage est entièrement vert; il a les yeux noirs, le bec incarnat et les pieds bleuâtres. Il se prive très-aisément et apprend de même à parler; il est aussi très-doux et se laisse manier facilement.

Nous croyons qu'on doit rapporter au tirica la perruche que nous avons décrite sous le nom de *petite jaseuse*: elle est, comme le tirica, entièrement verte; elle a le bec couleur de chair, et toute la taille d'un toui.

Nous remarquerons que le *tui* de Jean de Laët ne désigne pas une espèce particulière, mais toutes les perriches en général: ainsi on ne doit pas rapporter, comme l'a fait M. Brisson, le *tui* de Laët au *tui-tirica* de Maregrave.

M. Sonnerat fait mention d'un oiseau qu'il a vu à l'île de Luçon, et qui ressemble beaucoup au *tui-tirica* de Maregrave; il est de la même grosseur et porte les mêmes couleurs, étant entièrement vert, plus foncé en dessus et plus clair en dessous: mais il en diffère par la couleur du bec qui est gris, au lieu qu'il est incarnat dans l'autre, et par les pieds qui sont gris, tandis qu'ils sont bleuâtres dans le premier. Ces différences ne seraient pas assez grandes pour en faire une espèce, si les climats n'étaient pas autant éloignés; mais il est possible et même probable que cet oiseau ait été transporté de l'Amérique aux Philippines, où il pourrait avoir subi ces petits changements.

L'ÉTÉ OU TOUI-ÉTÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE DE TOUI OU PERRICHE A QUEUE COURTE.

Sous-genre perriche. (CUIVIER)

C'est encore à Maregrave qu'on doit la connaissance de cet oiseau qui se trouve au Brésil. Son plumage est en général d'un vert clair; mais le croupion et le haut des ailes sont d'un beau bleu; toutes les plumes des ailes sont bordées de bleu sur leur côté extérieur, ce qui forme une longue bande bleue lorsque les ailes sont pliées; le bec est incarnat et les pieds sont cendrés.

* On peut rapporter à cette espèce l'oiseau donné par Edwards, sous la dénomination de *la plus petite des perriches*, qui n'en diffère que parce qu'elle n'a pas les plumes des ailes bordées de bleu, mais de vert jaunâtre, et qu'elle a le bec et les pieds d'un beau jaune; ce qui ne fait pas des différences assez grandes pour en faire une espèce séparée.

LE TOUI A TÊTE D'OR.

CINQUIÈME ESPÈCE DE TOUI OU PERRICHE A QUEUE COURTE.

Sous-genre perriche. (CUIVIER.)

Cet oiseau se trouve encore au Brésil. Il a tout le plumage vert, à l'exception de la tête qui est d'une belle couleur jaune; et, comme il a la queue très-courte, il ne faut pas le confondre avec une autre perriche à longue queue, qui a aussi la tête d'un très-beau jaune.

Une variété ou du moins une espèce très-voisine de celle-ci, est l'oiseau connu sous le nom de *perruche de l'île de Saint-Thomas*. M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, a dit l'avoir reçu de cette île: mais il ne diffère du toui à tête d'or qu'en ce que le jaune de la tête est beaucoup plus pâle; ce qui nous fait présumer, avec beaucoup de fondement, qu'il est de la même espèce.

Nous ne connaissons que ces cinq espèces de touis dans le nouveau continent, et nous ne savons pas si les deux petits perroquets à queue courte, le premier donné par Aldrovande, et le second par Seba, doivent s'y rapporter, parce que leurs descriptions sont trop imparfaites. Celui d'Aldrovande serait plutôt un petit *kakatoës*, parce qu'il a une huppe sur la tête, et celui de Seba paraît être un *lori*, parce qu'il est presque tout rouge. Cependant nous ne connaissons aucun *kakatoës* ni aucun *lori* qui leur ressemble assez pour pouvoir assurer qu'ils sont de ces genres.

LES COUROUCOUS OU COUROUCOAIS.

Ces oiseaux dans leur pays natal, au Brésil, sont nommés *curucuis*, qu'on doit prononcer *couroucous* ou *couroucoais*; et ce mot représente leur voix d'une manière si sensible, que les naturels de la Guyane n'en ont supprimé que la première lettre, et les appellent *ouroucoais*. Leurs caractères sont d'avoir le bec court, crochu, dentelé, plus large en travers qu'épais en hauteur et assez semblable à celui des perroquets: ce bec est entouré à sa base de plumes effilées, couchées en avant, mais moins longues que celles des oiseaux barbus dont nous parlerons dans

la suite. Ils ont de plus les pieds fort courts et couverts de plumes à peu de distance de la naissance des doigts qui sont disposés deux en arrière et deux en devant. Nous ne connaissons que trois espèces de ces oiseaux, qu'on pourrait peut-être même réduire à deux, quoique les nomenclateurs en aient indiqué six, dont les unes ne sont que des variétés de celui-ci, et les autres des oiseaux d'un genre différent *.

LE COUROUCOU A VENTRE ROUGE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Sous-genre couroucou. (Cuvier.)

Cet oiseau a dix pouces et demi de longueur. La tête, le cou en entier et le commencement de la poitrine, le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un beau vert brillant, mais changeant, et qui paraît bleu à un certain aspect; les couvertures des ailes sont d'un gris bleu, varié de petites lignes noires en zigzags; et les grandes penes des ailes sont noires, à l'exception de leur tige qui est en partie blanche; les penes de la queue sont d'un beau vert comme le dos, à l'exception des deux extérieures qui sont noirâtres et qui ont de petites lignes transversales grises; une partie de la poitrine, le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau rouge; le bec est jaunâtre et les pieds sont bruns.

Un autre individu, qui paraît être la femelle de celui-ci, n'en diffère qu'en ce que toutes les parties qui sont d'un beau vert brillant dans le premier ne sont dans celui-ci que d'un gris noirâtre et sans aucun reflet; les petites lignes en zigzags sont aussi beaucoup moins apparentes, parce que le brun noirâtre y domine, et les trois penes extérieures de la queue ont sur leurs barbes extérieures des bandes alternatives blanches et noirâtres; la mandibule supérieure du bec est entièrement brune et l'inférieure est jaunâtre; enfin, la couleur rouge s'étend beaucoup moins que dans le premier, et n'occupe que le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue.

Il y a un troisième individu au Cabinet du Roi, qui diffère principalement des deux précédents, en ce qu'il a la queue plus longue, et que les trois penes extérieures de chaque côté ont leurs barbes extérieures blanches, ainsi que leur extrémité; les trois penes extérieures de l'aile sont marquées de taches transversales alternativement blanches et noires sur le bord extérieur: on aperçoit de plus une nuance de vert doré, changeant sur le dos et sur les penes du milieu de la queue, ce qui ne se trouve pas sur le précédent; mais la couleur rouge se trouve située de même et ne commence que sur le bas-ventre, et le bec est aussi semblable par la forme et par la couleur.

M. le chevalier Lefebvre Deshayes, correspondant du Cabinet, que nous avons déjà eu occasion de citer plusieurs fois comme un excellent observateur, nous a envoyé un dessin colorié de cet oiseau avec de bonnes observations. Il dit qu'on l'appelle à Saint-Domingue le *caleçon rouge*, et que dans plusieurs autres îles on le nomme *demoiselle ou dame anglaise*.

* M. Cuvier ajoute à ces espèces: 1° le couroucou de la Guyane, sous le nom de *trogon strigillatus*; 2° le couroucou à queue rousse de Cayenne, sous celui de *trogon rufus*; 3° le *trogon fasciatus*, Lath. de l'Inde; 4° le *trogon narina*, Levaill. d'Afrique. Il doute que le *trogon maculatus* de Browne, III XIII soit un vrai couroucou.

« C'est dans l'épaisseur des forêts, ajoute-t-il, que cet oiseau se retire au temps des amours; son accent mélancolique et même triste semble être l'expression de la sensibilité profonde qui l'entraîne dans le désert, pour y jouir de sa seule tendresse et de cette langueur de l'amour, plus douce peut-être que ses transports. Cette voix seule décele sa retraite, souvent inaccessible et qu'il est difficile de reconnaître ou remarquer.

« Les amours commencent en avril. Ces oiseaux cherchent un tron d'arbre et le garnissent de poussière ou de bois vermoulu; ce lit n'est pas moins doux que le coton ou le duvet. S'ils ne trouvent pas du bois vermoulu, ils brisent du bois sain avec leur bec et le réduisent en poudre; le bec dentelé vers la pointe est assez fort pour cela; ils s'en servent aussi pour élargir l'ouverture du trou qu'ils choisissent lorsqu'elle n'est pas assez grande. Ils pondent trois ou quatre œufs blancs et un peu moins gros que ceux de pigeon.

« Pendant que la femelle couve, l'occupation du mâle est de lui porter à manger, de faire la garde sur un rameau voisin et de chanter. Il est silencieux et même taciturne en tout autre temps; mais tant que dure celui de l'incubation de sa femelle, il fait retentir les échos de sons languissants, qui, tout insipides qu'ils nous paraissent, charment sans doute les ennuis de sa compagne chérie.

« Les petits, au moment de leur éclosion, sont entièrement nus, sans aucun vestige de plumes, qui néanmoins paraissent pointer deux ou trois jours après. La tête et le bec des petits nouvellement éclos, semblent être d'une prodigieuse grosseur, relativement au reste du corps; les jambes paraissent aussi excessivement longues, quoiqu'elles soient fort courtes quand l'oiseau est adulte. Le mâle cesse de chanter au moment que les petits sont éclos; mais il reprend son chant en renouvelant ses amours aux mois d'août et de septembre.

« Ils nourrissent leurs petits de vermicelles, de chenilles, d'insectes; ils ont pour ennemis les rats, les couleuvres et les oiseaux de proie de jour et de nuit; aussi l'espèce des ouroucouïs n'est pas nombreuse, car la plupart sont dévorés par tous ces ennemis.

« Lorsque les petits ont pris leur essor, ils ne restent pas longtemps ensemble; ils s'abandonnent à leur instinct pour la solitude et se dispersent.

« Dans quelques individus les pattes sont de couleur rougeâtre; dans d'autres d'un bleu ardoisé. On n'a point observé si cette diversité tient à l'âge ou appartient à la différence du sexe. »

M. le chevalier Deshayes a essayé de nourrir quelques-uns de ces oiseaux de l'année précédente; mais ses soins ont été inutiles; soit langueur ou fierté, ils ont obstinément refusé de manger.

« Peut-être, dit-il, eussé-je mieux réussi en prenant des petits nouveau-nés; mais un oiseau qui fuit si loin de nous, et pour qui la nature a mis le bonheur dans la liberté et le silence du désert, paraît n'être pas né pour l'esclavage, et devoir rester étranger à toutes les habitudes de la domes cité. »

LE COUROUCOU A VENTRE JAUNE.

DE LA XIÈME ESPÈCE.

Sous-genre COUROUCOU. (Cuvier.)

Cet oiseau a environ onze pouces de longueur; les ailes pliées ne s'étendent pas tout à fait jusqu'à moitié de la longueur de la queue. La tête et le dessus du cou sont noirâtres avec quelques reflets d'un assez beau vert en quelques endroits; le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un vert brillant ainsi que les cuisses; les grandes couvertures des ailes sont noirâtres avec de petites taches blanches; les grandes pennes des ailes sont noirâtres, et les quatre ou cinq plus extérieures ont la tige blanche; les pennes de la queue sont de même couleur que celles des ailes, excepté qu'elles ont quelques reflets de vert brillant; les trois extérieures de chaque côté sont rayées transversalement de noir et de blanc; la gorge et le dessous du cou sont d'un brun

noirâtre; la poitrine, le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau jaune; le bec est dentelé et paraît d'un brun noirâtre ainsi que les pieds; les ongles sont noirs; la queue est étagée, la plume de chaque côté ayant deux pouces de moins que les deux du milieu qui sont les plus longues.

Il se trouve, entre le couroucou à ventre rouge et le couroucou à ventre jaune, quelques variétés que nos nomenclateurs ont prises pour des espèces différentes : par exemple, celui que l'on a décrit sous la dénomination de *couroucou de la Guyane* n'est qu'une variété d'âge du couroucou à ventre jaune, duquel il ne diffère que par la couleur du dessus du dos, qui dans l'oiseau adulte est d'un beau bleu d'azur, et dans l'oiseau jeune d'une couleur cendrée.

De même, l'oiseau connu sous la dénomination de *couroucou à queue rousse de Cayenne* est encore une variété provenant de la mue de ce même couroucou à ventre jaune, puisqu'il n'en diffère que par la couleur des plumes du dos et de la queue qui sont rousses au lieu d'être bleues.

On doit rapporter encore comme variété à ce même couroucou à ventre jaune l'oiseau indiqué par M. Brisson, sous la dénomination de *couroucou vert à ventre blanc de Cayenne*, parce qu'il n'en diffère que par la couleur du ventre qui paraît provenir de l'âge de l'oiseau; car les plumes de cet oiseau décrit par M. Brisson n'étaient pas entièrement formées. Ce pourrait être aussi une variété accidentelle qui ne se trouve que dans quelques individus; mais il paraît certain que ni l'une ni l'autre de ces trois variétés ne doivent être regardées comme des espèces distinctes et séparées.

Nous avons vu un autre individu de cette même espèce, dont la poitrine et le ventre étaient blanchâtres avec une teinte de jaune citron en plusieurs endroits; ce qui nous a fait soupçonner que le couroucou à ventre blanc, dont nous venons de parler, n'était qu'une variété du couroucou à ventre jaune.

LE COUROUCOU A CHAPERON VIOLET.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre COUROUCOU. (Cuvier.)

Ce couroucou a la gorge, le cou, la poitrine d'un violet très-rembruni; la tête de même couleur, à l'exception de celle du front, du tour des yeux et des oreilles qui est noirâtre; les paupières sont jaunes : le dos et le croupion d'un vert foncé avec des reflets dorés; les couvertures supérieures de la queue sont d'un vert bleuâtre avec les mêmes reflets dorés; les ailes sont brunes et leurs couvertures ainsi que les plumes moyennes sont pointillées de blanc; les deux plumes intermédiaires de la queue sont d'un vert tirant au bleuâtre et terminées de noir; les deux paires suivantes sont de la même couleur dans ce qui paraît, et noirâtres dans le reste; les trois paires latérales sont noires, rayées et terminées de blanc; le bec est de couleur plombée à sa base et blanchâtre vers la pointe; la queue dépasse les ailes pliées de deux pouces neuf lignes, et la longueur totale de l'oiseau est d'environ neuf pouces et demi.

M. Koelreuter a appelé cet oiseau *lanius*; mais il est bien différent, même pour le genre, de celui de la pie-grièche, du lanier et de tout autre oiseau de proie. Un bec large et court, des barbes autour du bec inférieur, voilà ce qui marque la place de cet oiseau parmi les couroucou; et tous les attributs qui lui sont communs avec les coucous, tels

que les pieds très-courts et couverts de plumes jusqu'aux doigts, qui sont faibles et disposés par paires, l'une en avant et l'autre en arrière; les ongles courts et peu crochus, enfin le manque de membrane autour de la base du bec, sont tous des caractères qui l'éloignent entièrement de la classe des oiseaux de proie.

Les couroucous sont des oiseaux solitaires qui vivent dans l'épaisseur des forêts humides, où ils se nourrissent d'insectes. On ne les voit jamais aller en troupes; ils se tiennent ordinairement sur les branches à une moyenne hauteur, le mâle séparé de la femelle, qui est posée sur un arbre voisin. On les entend se rappeler alternativement en répétant leur sifflement grave et monotone *ouroucoais*. Ils ne volent point au loin, mais seulement d'un arbre à un autre, et encore rarement; car ils demeurent tranquilles au même lieu pendant la plus grande partie de la journée, et sont cachés dans les rameaux les plus touffus, où l'on a beaucoup de peine à les découvrir, quoiqu'ils fassent entendre leur voix à tous moments: mais comme ils ne remuent pas, on ne les aperçoit pas aisément. Ces oiseaux sont si garnis de plumes qu'on les juge beaucoup plus gros qu'ils ne le sont réellement; ils paraissent de la grosseur d'un pigeon et n'ont pas plus de chair qu'une grive: mais ces plumes si nombreuses et si serrées sont en même temps si légèrement implantées qu'elles tombent au moindre frottement; en sorte qu'il est difficile de préparer la peau de ces oiseaux pour les conserver dans les cabinets. Ce sont, au reste, les plus beaux oiseaux de l'Amérique méridionale, et ils sont assez communs dans l'intérieur des terres. Fernandès dit que c'est avec les belles plumes du couroucou à ventre rouge que les Mexicains faisaient des portraits et des tableaux très-agréables, et d'autres ornements qu'ils portaient les jours de fêtes ou de combats.

Il y a deux autres oiseaux indiqués par Fernandès, dont M. Brisson a cru devoir faire des espèces de couroucous: mais il est certain que ni l'un ni l'autre n'appartiennent à ce genre.

Le premier est celui que Fernandès a dit être semblable à l'étourneau, et duquel nous avons fait mention à la suite des étourneaux. Je suis étonné que M. Brisson ait voulu en faire un couroucou, puisque Fernandès dit lui-même qu'il est du genre de l'étourneau, et qu'ils sont semblables par la figure: or, les étourneaux ne ressemblent en rien aux couroucous; le bec, la disposition des doigts, la forme du corps, tout est si éloigné, si différent dans ces deux oiseaux, qu'il n'y a nulle raison de les réunir dans un même genre.

Le second oiseau que M. Brisson a pris pour un couroucou est celui que Fernandès dit être d'une grande beauté, gros comme un pigeon, se trouvant sur le bord de la mer, et qui a le bec long, large, noir, un peu crochu. Cette forme du bec est, comme l'on voit, bien différente de celle du bec des couroucous, et cela seul devait suffire pour le faire exclure de ce genre. Fernandès ajoute qu'il ne chante pas, et que sa chair n'est pas bonne à manger; qu'il a la tête bleue, et le reste du plumage d'un bleu varié de vert, de noir et de blanchâtre. Mais ces indications ne nous paraissent pas encore suffisantes pour pouvoir rapporter cet oiseau du Mexique à quelque genre connu.

LE COUROUCOUCOU.

Entre la grande famille du coucou et celle du couroucou, il paraît que l'on peut placer un oiseau qui semble participer des deux, en supposant

que son indication, donnée par Seba, soit moins fautive et plus exacte que la plupart de celles qu'on trouve dans son gros ouvrage : voici ce qu'il en dit :

« Il a la tête d'un rouge tendre et surmontée d'une belle huppe d'un rouge plus vil et varié de noir. Le bec est d'un rouge pâle ; le dessus du corps d'un rouge vif ; les couvertures des ailes et le dessous du corps sont d'un rouge tendre ; les pennes des ailes et celles de la queue sont d'un jaune ombré d'une teinte noirâtre. »

Cet oiseau est moins gros que la pie ; sa longueur totale est d'environ dix pouces.

Il faut remarquer que Seba ne parle point de la disposition des doigts, et que dans la figure ils paraissent disposés trois et un, et non pas deux et deux ; mais ayant donné à cet oiseau le nom de *coucou*, c'était dire assez qu'il avait les doigts disposés de cette dernière manière.

LE TOURACO.

Genre perroquet, sous-genre touraco. (CUVIER.)

Cet oiseau est un des plus beaux de l'Afrique, parce qu'indépendamment de son plumage brillant par les couleurs, et de ses beaux yeux couleur de feu, il porte sur la tête une espèce de huppe, ou plutôt une couronne qui lui donne un air de distinction. Je ne vois donc pas pourquoi nos nomenclateurs l'ont mis dans le genre des coucous, qui, comme tout le monde sait, sont des oiseaux très-laid, d'autant que le touraco en diffère non-seulement par la couronne de la tête, mais encore par la forme du bec, dont la partie supérieure est plus arquée que dans les coucous, avec lesquels il n'a de commun que d'avoir deux doigts en avant et deux en arrière ; et, comme ce caractère appartient à beaucoup d'oiseaux, c'est sans aucun fondement qu'on a confondu avec les coucous le touraco, qui nous paraît être d'un genre isolé.

Cet oiseau est de la grosseur du geai : mais sa queue large et longue semble agrandir sa taille, quoiqu'il ait les ailes très-courtes, car elles n'atteignent qu'à l'origine de sa longue queue. Il a la mandibule supérieure convexe, recouverte de plumes rabattues du front, et dans lesquelles les narines sont cachées ; son œil vif et plein de feu est entouré d'une paupière écarlate, surmontée d'un grand nombre de papilles éminentes de la même couleur. La belle huppe ou plutôt la *mitre* qui lui couronne la tête est un faisceau de plumes relevées, fines et soyeuses, et composées de brins si déliés que toute la touffe en est transparente ; le beau camail vert qui lui couvre tout le cou, la poitrine et les épaules, est composé de brins de la même nature, aussi déliés et soyeux.

Nous connaissons deux espèces, ou plutôt deux variétés dans ce genre, dont l'une nous est venue sous le nom de *touraco d'Abyssinie*, et la seconde sous celui de *touraco du cap de Bonne-Espérance*.

Elles ne diffèrent guère que par des teintes, la masse et le fond des couleurs étant les mêmes. Le touraco d'Abyssinie porte une huppe noirâtre, ramassée et rabattue en arrière et en flocons : les plumes du front, de la gorge et du tour du cou, sont d'un vert de pré ; la poitrine et le haut du dos sont de cette même couleur, mais avec une teinte olive qui vient se fondre dans un brun pourpré, rehaussé d'un beau reflet vert ; tout le dos, les couvertures des ailes et leurs pennes les plus près du

corps, ainsi que toutes celles de la queue sont colorées de même : toutes les grandes plumes de l'aile sont d'un beau rouge cramoisi avec une échancrure de noir aux petites barbes vers la pointe. Nous ne concevons pas comment M. Brisson n'a vu que quatre de ces plumes rouges : le dessous du corps est gris brun faiblement nuancé de gris clair.

Le touraco du cap de Bonne-Espérance ne diffère de celui d'Abyssinie que par la huppe relevée en panache, tel que nous venons de le décrire, et qui est d'un beau vert clair, quelquefois frangé de blanc : le cou est du même vert, qui va se fondre et s'éteindre sur les épaules dans la teinte sombre, à reflet vert lustré.

Nous avons eu vivant le touraco du Cap. On nous avait assuré qu'il se nourrissait de riz, et on ne lui offrit d'abord que cette nourriture : il n'y toucha pas, s'affama, et dans cette extrémité il avalait sa fiente ; il ne subsista, pendant deux ou trois jours, que d'eau et de sucre dont on avait mis un morceau dans sa cage : mais, voyant apporter des raisins sur la table, il marqua l'appétit le plus vif : on lui en donna des grains, il les avala avidement ; il s'empressa de même pour les pommes, puis pour des oranges ; depuis ce temps on l'a nourri de fruits pendant plusieurs mois. Il paraît que c'est sa nourriture naturelle, son bec courbé n'étant point du tout fait pour ramasser des graines : ce bec présente une large ouverture, fendue jusqu'au-dessous des yeux. Cet oiseau saute et ne marche pas : il a les ongles aigus et forts, et la serre bonne, les doigts robustes et recouverts de fortes écailles. Il est vif et s'agite beaucoup. Il fait entendre à tout moment un petit cri bas et rauque, *creù, creù*, du fond du gosier et sans ouvrir le bec : mais de temps en temps il jette un autre cri éclatant et très-fort, *co, co, co, co, co, co, co, co* ; les premiers accents graves, les autres plus hauts, précipités et très-bruyants, d'une voix perçante et rude. Il fait entendre de lui-même ce cri quand il a faim, mais il le répète à volonté quand on l'excite et qu'on l'anime en l'imitant.

Ce bel oiseau m'a été donné par madame la princesse de Tingri, et je dois lui en témoigner ma respectueuse reconnaissance : il est même devenu plus beau qu'il n'était d'abord ; car il était dans un état de mue lorsque j'en ai fait la description qu'on vient de lire : aujourd'hui, c'est-à-dire quatre mois après, il a refait son plumage et repris de nouvelles beautés ; il porte deux traits blancs de petites plumes ou poils ras et soyeux, l'un assez court à l'angle intérieur de l'œil, l'autre devant l'œil et prolongé en arrière à l'angle extérieur ; entre deux est un autre trait de ce même duvet d'un violet foncé : son manteau et sa queue brillent d'un riche bleu pourpré, et sa huppe est verte et sans franges. Ces nouveaux caractères me font croire qu'il ne ressemble pas exactement au touraco du cap de Bonne-Espérance, comme je l'avais cru d'abord ; il me paraît différer aussi par ces mêmes caractères de celui d'Abyssinie. Voilà donc trois variétés dans le genre du touraco ; mais nous ne pouvons encore décider si elles sont spécifiques ou individuelles, périodiques ou constantes, ou seulement sexuelles.

Il ne paraît pas que cet oiseau se trouve en Amérique ; quoique Albin l'ait donné comme venant du Mexique, Edwards assure qu'il est indigène en Guinée, d'où il est possible que l'individu dont parle Albin ait été transporté en Amérique. Nous ne savons rien sur les habitudes naturelles de cet oiseau dans son état de liberté ; mais comme il est d'une grande beauté, il faut espérer que les voyageurs le remarqueront et nous feront part de leurs observations.

LE COUCOU.

Famille des grimpeurs, genre coucou. (Cuvier.)

Dès le temps d'Aristote, on disait communément que jamais personne n'avait vu la couvée du coucou : on savait dès lors que cet oiseau pond comme les autres, mais qu'il ne fait point de nid ; on savait qu'il dépose ses œufs ou son œuf (car il est rare qu'il en dépose deux au même endroit) dans les nids des autres oiseaux, plus petits ou plus grands, tels que les fauvettes, les verdiers, les alouettes, les ramiers, etc. ; qu'il mange souvent les œufs qu'il y trouve ; qu'il laisse à l'étrangère le soin de couver, nourrir, élever sa géniture ; que cette étrangère, et nominément la fauvette, s'acquitte fidèlement de tous ces soins, et avec tant de succès, que ses élèves deviennent très-gras, et sont alors un morceau succulent : on savait que leur plumage change beaucoup lorsqu'ils arrivent à l'âge adulte ; on savait enfin que les coucous commencent à paraître et à se faire entendre dès les premiers jours du printemps, qu'ils ont l'aile faible en arrivant, qu'ils se laissent pendant la canicule, et l'on disait que certaine espèce faisait sa ponte dans des trous de rochers escarpés. Voilà les principaux faits de l'histoire du coucou ; ils étaient connus il y a deux mille ans, et les siècles postérieurs n'y ont rien ajouté ; quelques-uns même de ces faits étaient tombés dans l'oubli, notamment leur ponte dans des trous de rochers. On n'a pas ajouté davantage aux fables qui se débitent depuis le même temps à peu près sur cet oiseau singulier : le faux a ses limites ainsi que le vrai ; l'un et l'autre est bientôt épuisé sur tout sujet qui a une grande célébrité, et dont par conséquent on s'occupe beaucoup.

Le peuple disait donc, il y a vingt siècles, comme il le dit encore aujourd'hui, que le coucou n'est autre chose qu'un petit épervier métamorphosé ; que cette métamorphose se renouvelle tous les ans à une époque déterminée ; que lorsqu'il revient au printemps, c'est sur les épaules du milan, qui veut bien lui servir de monture, afin de ménager la faiblesse de ses ailes (complaisance remarquable dans un oiseau de proie tel que le milan) ; qu'il jette sur les plantes une salive qui leur est funeste par les insectes qu'elle engendre ; que la femelle coucou a l'attention de pondre dans chaque nid qu'elle peut découvrir, un œuf de la couleur des œufs de ce nid pour mieux tromper la mère ; que celle-ci se fait la nourrice ou la gouvernante du jeune coucou ; qu'elle lui sacrifie ses petits, qui lui paraissent moins jolis ; qu'en vraie mère elle les néglige, ou qu'elle les tue et les lui fait manger. D'autres soupçonnent que la mère coucou revient au nid où elle a déposé son œuf, et qu'elle chasse ou mange les enfants de la maison pour mettre le sien plus à son aise ; d'autres veulent que ce soit celui-ci qui en fasse sa proie, ou du moins qui les rende victimes de sa voracité, en s'appropriant exclusivement toutes les subsistances que peut fournir la pourvoyeuse commune. Élien raconte que le jeune coucou, sentant bien en lui-même qu'il est bâtard ou plutôt qu'il est un intrus, et craignant d'être traité comme tel sur les seules couleurs de son plumage, s'envole dès qu'il peut remuer les ailes, et va rejoindre sa véritable mère ; d'autres prétendent que c'est la nourrice qui abandonne le nourrisson, lorsqu'elle s'aperçoit, aux couleurs de son plumage, qu'il est d'une autre espèce ; enfin, plusieurs croient qu'avant de prendre son essor, le nourrisson dévore la nourrice qui lui avait tout donné, jusqu'à son propre sang. Il semble qu'on ait voulu faire du coucou un archétype

d'ingratitude ; mais il ne fallait pas lui prêter des crimes physiquement impossibles. N'est-il pas impossible en effet que le jeune coucou, à peine en état de manger seul, ait assez de force pour dévorer un pigeon ramier, une alouette, un brian, une fauvette ? Il est vrai que l'on peut citer en preuve de cette possibilité un fait rapporté par un auteur grave, M. Klein, qui l'avait observé à l'âge de seize ans. Ayant découvert, dans le jardin de son père, un nid de fauvette, et dans ce nid un œuf unique qu'on soupçonna être un œuf de coucou, il donna au coucou le temps d'éclore et même de se revêtir de plumes ; après quoi il renferma le nid et l'oiseau dans une cage qu'il laissa sur place : quelques jours après, il trouva la mère fauvette prise entre les bâtons de la cage, ayant la tête engagée dans le gosier du jeune coucou qui l'avait avalée, dit-on, par mégarde, croyant avaler seulement la chenille que sa nourrice lui présentait apparemment de trop près. Ce sera quelque fait semblable qui aura donné lieu à la mauvaise réputation de cet oiseau ; mais il n'est pas vrai qu'il ait l'habitude de dévorer ni sa nourrice ni les petits de sa nourrice. Premièrement, il a le bec trop faible, quoique assez gros ; le coucou de M. Klein en est la preuve, puisqu'il mourut étouffé par la tête de la fauvette dont il n'avait pu briser les os. En second lieu, comme les preuves tirées de l'impossible sont souvent équivoques et presque toujours suspectes aux bons esprits, j'ai voulu constater le fait par la voie de l'expérience. Le 27 juin, ayant mis un jeune coucou de l'année, qui avait déjà neuf pouces de longueur totale, dans une cage ouverte, avec trois jeunes fauvettes qui n'avaient pas le quart de leurs plumes, et ne mangeaient point encore seules, ce coucou, loin de les dévorer ou de les menacer, semblait vouloir reconnaître les obligations qu'il avait à l'espèce ; il souffrait avec complaisance que ces petits oiseaux, qui ne paraissaient point du tout avoir peur de lui, cherchassent un asile sous ses ailes, et s'y réchauffassent comme ils eussent fait sous les ailes de leur mère ; tandis que dans le même temps une jeune chouette de l'année, et qui n'avait encore vécu que de la becquée qu'on lui donnait, apprit à manger seule, en dévorant toute vivante une quatrième fauvette que l'on avait attachée auprès d'elle. Je sais que quelques-uns, pour dernier adoucissement, ont dit que le coucou ne mangeait que les petits oiseaux qui venaient d'éclore et n'avaient point encore de plumes. A la vérité, ces petits embryons sont, pour ainsi dire, des êtres intermédiaires entre l'œuf et l'oiseau ; et par conséquent peuvent absolument être mangés par un animal qui a coutume de se nourrir d'œufs couvés ou non couvés ; mais ce fait, quoique moins invraisemblable, ne doit passer pour vrai que lorsqu'il aura été constaté par l'observation.

Quant à la salive du coucou, on sait que ce n'est autre chose que l'exsudation écumeuse de la larve d'une certaine cigale appelée la *bedaine*. Il est possible qu'on ait vu un coucou chercher cette larve dans son écume, et qu'on ait eu l'y voir déposer sa salive ; ensuite on aura remarqué qu'il sortait un insecte de pareilles écumes, et on se sera eu fondé à dire qu'on avait vu la salive du coucou engendrer la vermine.

Je ne combattrai pas sérieusement la prétendue métamorphose annuelle du coucou en épervier ; c'est une absurdité qui n'a jamais été crue par les vrais naturalistes, et que quelques-uns d'eux ont réfutée : je dirai seulement que ce qui a pu y donner occasion, c'est que ces deux oiseaux ne se trouvent guère dans nos climats en même temps, et qu'ils se ressemblent par le plumage, par la couleur des yeux et des pieds, par leur longue queue, par leur estomac membraneux, par la taille, par le

vol, par leur peu de fécondité, par leur vie solitaire, par les longues plumes qui descendent des jambes sur le tarse, etc. Ajoutez à cela que les couleurs du plumage sont fort sujettes à varier dans l'une et l'autre espèce, au point qu'on a vu une femelle coucou, bien vérifiée femelle par la dissection, qu'on eût prise pour le plus bel émerillon, quant aux couleurs, tant son plumage était joliment varié. Mais ce n'est point tout cela qui constitue l'oiseau de proie : c'est le bec et la serre; c'est le courage et la force, du moins la force relative, et à cet égard il s'en faut bien que le coucou soit un oiseau de proie : il ne l'est pas un seul jour de sa vie; si ce n'est en apparence et par des circonstances singulières, comme le fut celui de M. Klein. M. Lottinger a observé que les coucous de cinq ou six mois sont aussi niais que les jeunes pigeons; qu'ils ont si peu de mouvement qu'ils restent des heures dans la même place, et si peu d'appétit qu'il faut les aider à avaler. Il est vrai qu'en vieillissant ils prennent un peu plus de hardiesse, et qu'ils imposent quelquefois à de véritables oiseaux de proie. M. le vicomte de Querhoënt, dont le témoignage mérite toute confiance, en a vu un qui, lorsqu'il croyait avoir quelque chose à craindre d'un autre oiseau, hérissait ses plumes, haussait et baissait sa tête lentement et à plusieurs reprises, puis s'élançait en criant, et par ce manège mettait souvent en fuite une crécerelle qu'on nourrissait dans la même maison.

Au reste, bien loin d'être ingrat, le coucou paraît conserver le souvenir des bienfaits et n'y être pas insensible. On prétend qu'en arrivant de son quartier d'hiver, il se rend avec empressement aux lieux de sa naissance, et que, lorsqu'il y retrouve sa nourrice ou ses frères nourriciers, tous éprouvent une joie réciproque, qu'ils expriment chacun à leur manière; et sans doute ce sont ces expressions différentes, ce sont leurs caresses mutuelles, leurs cris d'allégresse, leurs jeux, qu'on aura pris pour une guerre que les petits oiseaux faisaient au coucou. Il se peut néanmoins qu'on ait vu entre eux de véritables combats; par exemple, lorsqu'un coucou étranger, cédant à son instinct, aura voulu détruire leurs œufs pour placer le sien dans leur nid, et qu'ils l'auront pris sur le fait. C'est cette habitude bien constatée qu'il a de pondre dans le nid d'autrui qui est la principale singularité de son histoire, quoiqu'elle ne soit pas absolument sans exemple. Gessner parle d'un certain oiseau de proie fort ressemblant à l'autour qui pond dans le nid du choucas; et si l'on veut croire que cet oiseau inconnu, qui ressemble à l'autour, n'est autre chose qu'un coucou, d'autant plus que celui-ci a été souvent pris pour un oiseau de proie, et que l'on ne connaît point de véritable oiseau de proie qui pondre dans des nids étrangers, du moins on ne peut nier que les torcous n'établissent quelquefois leur nombreuse couvée dans des nids de sittelle, comme je m'en suis assuré; que les moineaux ne s'emparent aussi des nids d'hirondelle, etc. : mais ce sont des cas assez rares, surtout à l'égard des espèces qui construisent un nid, pour que l'habitude qu'a le coucou de pondre tous les ans dans des nids étrangers doive être regardée comme un phénomène singulier.

Une autre singularité de son histoire, c'est qu'il ne pond qu'un œuf, du moins qu'un seul œuf dans chaque nid; car il est possible qu'il en pondre deux, comme le dit Aristote, et comme on l'a reconnu possible par la dissection des femelles, dont l'ovaire présente assez souvent deux œufs bien conformés et d'égale grosseur.

Ces deux singularités semblent tenir à une troisième, et pouvoir s'expliquer par elle : c'est que leur mue est plus tardive et plus complète

que celle de la plupart des oiseaux. On rencontre quelquefois l'hiver, dans le creux des arbres, un ou deux coucons entièrement nus, nus au point qu'on les prendrait au premier coup d'œil pour de véritables crapauds. Le R. P. Bougaud, que nous avons cité plusieurs fois avec la confiance qui lui est due, nous a assuré en avoir vu un dans cet état, qui avait été trouvé sur la fin de décembre dans un trou d'arbre. De quatre autres coucons élevés, l'un chez M. Johnson, cité par Willughby, le second chez M. le comte de Buffon, le troisième chez M. Hébert, et le quatrième chez moi, le premier devint languissant aux approches de l'hiver, ensuite galeux et mourut; le second et le troisième se dépouillèrent totalement de leurs plumes dans le mois de novembre, et le quatrième, qui mourut sur la fin d'octobre, en avait perdu plus de la moitié: le second et le troisième moururent aussi; mais avant de mourir ils tombèrent dans une espèce d'engourdissement et de torpeur. On cite plusieurs autres faits semblables; et si l'on a eu tort d'en conclure que tous les coucons qui paraissent l'été dans un pays, y restent l'hiver dans des arbres creux ou dans des trous en terre, engourdis, dépouillés de plumes, et selon quelques-uns avec une ample provision de blé (dont toutefois cette espèce ne mange jamais), on peut du moins, ce me semble, en conclure légitimement: 1° que ceux qui, au moment du départ, sont malades ou blessés, ou trop jeunes, en un mot trop faibles, par quelque raison que ce soit, pour entreprendre une longue route, restent dans le pays où ils se trouvent et y passent l'hiver, se mettant de leur mieux à l'abri du froid dans le premier trou qu'ils rencontrent à quelque bonne exposition, comme font les caillies, et comme avait fait apparemment le coucou vu par le R. P. Bougaud; 2° qu'en général ces sortes d'oiseaux entrent en mue fort tard, que par conséquent ils refont leurs plumes aussi fort tard, et qu'à peine elles sont refaites au temps où ils reparaisent, c'est-à-dire au commencement du printemps. Aussi ont-ils les ailes faibles alors, et ne vont-ils que rarement sur les grands arbres; mais ils se traînent, pour ainsi dire, de buisson en buisson, et se posent même quelquefois à terre, où ils sautillent comme les grives. On peut donc dire que dans la saison de l'amour, le superflu de la nourriture, étant presque entièrement absorbé par l'accroissement des plumes, ne peut fournir que très-peu à la reproduction de l'espèce; que c'est par cette raison que la femelle coucou ne pond ordinairement qu'un œuf ou tout au plus deux; que cet oiseau ayant moins de ressources en lui-même pour l'acte principal de la génération, il a aussi moins d'ardeur pour tous les actes accessoires tendant à la conservation de l'espèce, tels que la nidification, l'incubation, l'éducation des petits, etc., tous actes qui partent d'un même principe et gardent entre eux une sorte de proportion. D'ailleurs, de cela seul que les mâles de cette espèce ont l'instinct de manger les œufs des oiseaux, la femelle doit cacher soigneusement le sien; elle ne doit pas retourner à l'endroit où elle l'a déposé, de peur de l'indiquer à son mâle; elle doit donc choisir le nid le mieux caché, le plus éloigné des endroits qu'il fréquente; elle doit même, si elle a deux œufs, les distribuer en différents nids; elle doit les confier à des nourrices étrangères, et se reposer sur ces nourrices de tous les soins nécessaires à leur entier développement: c'est aussi ce qu'elle fait, en prenant néanmoins toutes les précautions qui lui sont inspirées par la tendresse pour sa géniture, et sachant résister à cette tendresse même pour qu'elle ne se trahisse point par indiscretion. Considérés sous ce point de vue, les procédés du coucou rentrent dans la règle générale, et supposeraient l'amour de

la mère pour ses petits et même un amour bien entendu, qui préfère l'intérêt de l'objet aimé à la douce satisfaction de lui prodiguer ses soins. D'ailleurs la seule dispersion de ses œufs en différents nids, quelle qu'en puisse être la cause, soit la nécessité de les dérober à la voracité du mâle, soit la petitesse du nid, suffirait seule, et très-évidemment, pour lui en rendre l'incubation impossible : or, cette dispersion des œufs du coucou est plus que probable, puisque comme nous l'avons dit, on trouve assez souvent deux œufs bien formés dans l'ovaire des femelles, et très-rarement deux de ces œufs dans le même nid. Au reste, le coucou n'est pas le seul, parmi les oiseaux connus, qui ne fasse point de nid. plusieurs espèces de mésanges, les pics, les martins pêcheurs, etc., n'en font point non plus. Il n'est pas le seul qui ponde dans des nids étrangers, comme nous venons de le dire. Il n'est pas non plus le seul qui ne couve point ses œufs : nous avons vu que l'autruche, dans la zone torride, dépose les siens sur le sable, où la seule chaleur du soleil suffit pour les faire éclore. Il est vrai qu'elle ne les perd guère de vue, et qu'elle veille assidûment à leur conservation : mais elle n'a pas les mêmes motifs que la femelle du coucou pour les cacher et pour dissimuler son attachement ; elle ne prend pas non plus, comme cette femelle, des précautions suffisantes pour la dispenser de tout autre soin. La conduite du coucou n'est donc point une irrégularité absurde, une anomalie monstrueuse, une exception aux lois de la nature, comme l'appelle Willughby, mais c'est un effet nécessaire de ces mêmes lois, une nuance qui appartient à l'ordre de leurs résultats, et qui ne pourrait y manquer sans laisser un vide dans le système général, sans causer une interruption dans la chaîne des phénomènes.

Ce qui semble avoir le plus étonné certains naturalistes, c'est la complaisance qu'ils appellent dénaturée de la nourrice du coucou, laquelle oublie si facilement ses propres œufs pour donner tous ses soins à celui d'un oiseau étranger, et même d'un oiseau destructeur de sa propre famille. Un de ces naturalistes, fort habile d'ailleurs en ornithologie, frappé de cette singularité, a fait des observations suivies sur cette matière, en ôtant à plusieurs petits oiseaux les œufs qu'ils avaient pondus, en y substituant un œuf unique de quelque oiseau, autre que le coucou et que celui auquel appartenait le nid : il s'est cru en droit de conclure de ses observations qu'aucun des oiseaux qui se chargent de couvrir l'œuf du coucou, même au préjudice de sa propre famille, ne se chargerait de couvrir un œuf unique de tout autre oiseau qui lui serait présenté dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire qui serait substitué à tous les siens, parce que cette complaisance est nécessaire au seul coucou, et que lui seul en jouit en vertu d'une loi spéciale du Créateur.

Mais que cette conséquence paraîtra précaire et hasardée, si l'on pèse les réflexions suivantes : 1^o il faut remarquer que la proposition dont il s'agit est générale, par cela même qu'elle est exclusive ; qu'à ce titre il ne faudrait qu'un seul fait contraire pour la réfuter ; et que même en supposant qu'on n'aurait point connaissance des faits contraires, il faudrait pour l'établir un peu plus de quarante-six observations ou expériences faites sur une vingtaine d'espèces ; 2^o qu'il en faudrait beaucoup plus encore, et de plus rigoureusement vérifiées, pour établir la nécessité et l'existence d'une loi particulière, dérogeant aux lois générales de la nature en faveur du coucou ; 3^o qu'en admettant que les expériences eussent été faites en nombre suffisant et suffisamment vérifiées, il eût fallu encore, pour les rendre concluantes, en assimiler les procédés,

autant qu'il était possible, dans toutes leurs circonstances, et n'y souffrir absolument d'autres différences que celles de l'œuf. Par exemple, il n'est pas égal, sans doute, que l'œuf soit déposé dans un nid étranger, par un homme ou par un oiseau; par un homme qui couve une hypothèse chérie, contraire à la réussite de l'incubation de l'œuf, ou par un oiseau qui paraît ne désirer rien tant que cette réussite: or, puisque l'on ne pouvait pas se servir du coucou, du merle, de l'écoreheur, de la fauvette ou du roitelet, pour substituer un œuf unique de ces différentes espèces aux œufs de chantres, rouges-gorges, lavandières, etc., il eût fallu que la même main qui avait agi dans ces sortes d'expériences faites avec des œufs, autres que celui du coucou, agit aussi dans un pareil nombre d'expériences correspondantes faites avec l'œuf même du coucou, et comparer les résultats; or, c'est ce qui n'a point été fait: cela était néanmoins d'autant plus nécessaire que la seule apparition de l'homme, plus ou moins fréquente, suffit pour faire renoncer ses propres œufs à la couveuse la plus échauffée, et même pour lui faire abandonner l'éducation déjà avancée du coucou, comme j'ai été à portée de m'en assurer par moi-même. 4° Les assertions fondamentales de l'auteur ne sont pas toutes exactes; car le coucou pond quelquefois, quoique très-rarement, deux œufs dans le même nid, et cela était connu des anciens. De plus, l'auteur suppose que l'œuf du coucou est toujours seul dans le nid de la nourrice, et que la mère coucou mange ceux qu'elle trouve dans ce nid, ou les détruit de quelque autre manière. Mais on sent combien un pareil fait est difficile à prouver, et combien il est peu vraisemblable. Il faudrait donc que jamais cette mère coucou ne déposât son œuf ailleurs que dans le nid d'un oiseau qui aurait fait sa ponte entière, ou que jamais elle ne manquât de revenir à ce même nid pour détruire les œufs pondus subséquemment: autrement ces œufs pourraient être couvés et éclore avec celui du coucou, et il y aurait quelques changements à faire, soit dans les conséquences tirées, soit dans la loi particulière imaginée à plaisir; et c'est précisément le cas, puisqu'on m'a apporté nombre de fois des nids où il y avait plusieurs œufs de l'oiseau propriétaire * avec un œuf de coucou, et même plusieurs de ces œufs éclos ainsi que celui du coucou **. 5° Mais ce qui n'est pas moins décisif, c'est qu'il y a des faits incoutestables, observés par des personnes aussi familiarisées avec les oiseaux qu'étrangères à toute hypothèse ***, lesquels faits, tout différents de

* 16 mai 1774, cinq œufs de charbonnière avec l'œuf du coucou: les œufs de la mésange ont disparu peu à peu.

19 mai 1776, cinq œufs de rouge-gorge avec l'œuf du coucou.

10 mai 1777, quatre œufs de rossignol avec l'œuf du coucou.

17 mai, deux œufs de mésange sous un jeune coucou, mais qui ne sont pas venus à bien. C'est quelque hasard semblable qui aura donné lieu de dire que le jeune coucou se chargeait de couver les œufs de sa nourrice. (Voyez Gessner, page 365.)

** Le 14 juin 1777, un coucou nouvellement éclos, dans un nid de grive, avec deux jeunes grives qui commençaient à voltiger.

Le 8 juin 1778, un jeune coucou dans un nid de rossignol avec deux petits rossignols et un œuf clair.

Le 16 juin, un jeune coucou dans un nid de rouge-gorge avec un petit rouge-gorge qui paraissait plus anciennement éclos.

M. Lottinger m'a mandé un fait, constaté par lui-même, dans sa lettre du 17 octobre 1776: au mois de juin, un coucou nouvellement éclos dans un nid de fauvette à tête noire, avec une jeune fauvette qui volait déjà, et un œuf clair. Je pourrais citer plusieurs autres faits semblables.

*** Je dois la plus grande partie de ces faits à une de mes parentes, madame Potot

ceux rapportés par l'auteur, réfutent invinciblement ses inductions exclusives, et font tomber le petit statut particulier qu'il a bien voulu ajouter aux lois de la nature.

Première expérience. — Une serine qui couvait ses œufs et les fit éclore, couva en même temps, et encore huit jours après, deux œufs de merle pris dans les bois; elle ne cessa de les couvrir que parce qu'on les lui ôta.

Seconde expérience. — Une autre serine ayant couvé pendant quatre jours, sans aucune préférence marquée, sept œufs, dont cinq à elle et deux de fauvette, les abandonna tous, la volière ayant été transportée dans l'étage inférieur : ensuite elle pondit deux œufs qu'elle ne couva point du tout.

Troisième expérience. — Une autre serine, dont le mâle avait mangé ses sept premiers œufs, a couvé pendant treize jours ses deux derniers avec trois autres, dont l'un était d'une autre serine, le second de linotte, et le troisième de bouvreuil; mais tous ces œufs se sont trouvés clairs.

Quatrième expérience. — Une femelle troglodyte a couvé et fait éclore un œuf de merle; une femelle friquet a couvé et fait éclore un œuf de pie.

Cinquième expérience. — Une femelle friquet couvait six œufs qu'elle avait pondus; on en ajouta cinq, elle continua de couvrir : on en ajouta encore cinq, elle trouva le nombre trop grand, en mangea sept, et couva le reste; on en ôta deux, et on mit à la place un œuf de pie, que la femelle friquet couva et fit éclore avec les sept autres.

Sixième expérience. — Une manière connue de faire éclore sans embarras des œufs de serin, c'est de les donner à une couveuse chardonneret, prenant garde qu'ils aient à peu près le même degré d'incubation que ceux de la couveuse qu'on a choisie.

Septième expérience. — Une serine ayant couvé trois de ses œufs et deux de fauvette à tête noire pendant neuf à dix jours, on retira un œuf de fauvette dont l'embryon était non-seulement formé, mais vivant : dans ce même temps on lui donna à élever deux petits bruants à peine éclos, dont elle a pris soin comme des siens, sans cesser de couvrir les quatre œufs restants, qui se trouvèrent clairs.

Huitième expérience. — Sur la fin d'avril 1776, une autre serine ayant pondu un œuf, on le lui enleva; trois ou quatre jours après, cet œuf lui ayant été rendu, elle le mangea; deux ou trois jours après elle pondit un autre œuf et le couva; on lui en donna deux de pinson, qu'elle couva après avoir cassé les siens; au bout de dix jours on lui ôta ces œufs de pinson, qui étaient gâtés; on lui donna à élever deux petits bruants qui ne faisaient que d'éclore, et qu'elle éleva très-bien; après quoi elle fit un nouveau nid, pondit deux œufs, en mangea un; et, quoiqu'on lui eût ôté l'autre, elle couvait toujours à vide, comme si elle eût eu des œufs; pour profiter de ses bonnes dispositions, on lui donna un œuf unique de rouge-gorge, qu'elle couva et fit éclore.

Neuvième expérience. — Une autre serine ayant pondu trois œufs, les cassa presque aussitôt; on les remplaça par deux œufs de pinson et un de fauvette à tête noire, qu'elle a couvés, ainsi que trois autres qu'elle a pondus successivement. Au bout de quatre ou cinq jours, la volière ayant été transportée dans une autre chambre de l'étage inférieur, la serine

de Montbeillard, qui depuis plusieurs années s'amuse utilement des oiseaux, se plaît à étudier leurs mœurs, à suivre leurs procédés, et quelquefois a bien voulu faire des observations et tenter des expériences relatives aux questions dont j'étais occupé.

abandonna : peu de temps après elle pondit un œuf, auquel on en joignit un de sittelle ou torchepot, ensuite elle en pondit deux autres, auxquels on en ajouta un de linotte : elle couva le tout pendant sept jours, mais par préférence les deux étrangers ; car elle éloigna constamment les siens, et elle les jeta successivement les trois jours suivants : le onzième jour elle jeta celui du torchepot ; en un mot, celui de linotte fut le seul qu'elle amena à bien. Si par hasard ce dernier œuf eût été un œuf de coucou, que de fausses conséquences n'eût-on pas vnes éclore avec lui !

Dixième expérience. — Le 5 juin, on a donné à la serine de la septième expérience un œuf de coucou, qu'elle a couvé avec trois des siens ; le 7, un de ses trois œufs avait disparu ; le 8, un autre ; le 10, le troisième et dernier ; enfin le 11, quoiqu'elle se trouvât précisément dans le cas de la loi particulière, celui où le coucou met ordinairement les femelles des petits oiseaux, et qu'elle n'eût à couvrir que l'œuf privilégié, elle ne se soumit point à cette prétendue loi, et elle mangea l'œuf unique du coucou, comme elle avait mangé les siens.

Enfin, on a vu une femelle rouge-gorge, qui était fort échauffée à couvrir, se réunir avec son mâle devant leur nid pour en défendre l'entrée à une femelle coucou qui s'en était approchée de fort près, s'élançant en criant contre cet ennemi, l'attaquer à coups de bec redoublés, le mettre en fuite, et le poursuivre avec tant d'ardeur, qu'ils lui ôtèrent toute envie de revenir.

Il résulte de ces expériences, 1^o que les femelles de plusieurs espèces de petits oiseaux qui se chargent de couvrir l'œuf du coucou se chargent aussi de couvrir d'autres œufs étrangers avec leurs propres ; 2^o qu'elles couvent quelquefois ces œufs étrangers par préférence aux leurs propres, et qu'elles détruisent quelquefois ceux-ci sans en garder un seul ; 3^o qu'elles couvent et font éclore un œuf unique autre que celui du coucou ; 4^o qu'elles repoussent avec courage la femelle coucou, lorsqu'elles la surprennent venant déposer son œuf dans leur nid ; 5^o enfin, qu'elles mangent quelquefois cet œuf privilégié, même dans le cas où il est unique. Mais un résultat plus important et plus général, c'est que la passion de couvrir, qui paraît quelquefois si forte dans les oiseaux, semble n'être point déterminée à tels ou tels œufs, ni à des œufs féconds, puisque souvent ils les mangent ou les cassent, et que, plus souvent encore, ils en couvent de clairs ; ni à des œufs réels, puisqu'ils couvent des œufs de craie, de bois, etc. ; ni même à ces vains simulacres, puisqu'ils couvent quelquefois à vide ; que par conséquent une couveuse qui fait éclore, soit un œuf de coucou, soit tout autre œuf étranger substitué aux siens, ne fait en cela que suivre un instinct commun à tous les oiseaux ; et par une dernière conséquence, qu'il est au moins inutile de recourir à un décret particulier de l'auteur de la nature pour expliquer le procédé de la femelle coucou.

Je demande pardon au lecteur de m'être arrêté si longtemps sur un sujet dont peut-être l'importance ne lui sera pas bien démontrée ; mais l'oiseau dont il s'agit a donné lieu à tant d'erreurs, que j'ai cru devoir non-seulement m'attacher à en purger l'histoire naturelle, mais encore m'opposer à l'entreprise de ceux qui les voulaient faire passer dans la métaphysique. Rien n'est plus contraire à la saine métaphysique que d'avoir recours à autant de prétendues lois particulières qu'il y a de phénomènes dont nous ne voyons point les rapports avec les lois générales : un phénomène n'est isolé que parce qu'il n'est point assez connu ; il faut donc tâcher de le bien connaître avant d'oser l'expliquer ; il faut,

au lieu de prêter nos petites idées à la nature, nous efforcer d'atteindre à ses grandes vues, par la comparaison attentive de ses ouvrages et par l'étude approfondie de leurs rapports.

Je connais plus de vingt espèces d'oiseaux dans le nid desquels le coucou dépose son œuf : la lavandière, le rouge-gorge, le chantre, le troglodyte, le mé-sange, le rossignol, le rouge-queue, l'alouette, le cujelier, la farlouse, la linotte, la verdrière, le bouvreuil, la grive, le geai, le merle et la pie-grièche. On ne trouve jamais d'œufs de coucous, ou du moins ses œufs ne réussissent jamais dans les nids de cailles et de perdrix, dont les petits courent presque en naissant; il est même assez singulier qu'on en trouve qui viennent à bien dans les nids d'alouettes, qui, comme nous l'avons vu dans leur histoire, donnent moins de quinze jours à l'éducation de leurs petits, tandis que les jeunes coucous, du moins ceux qu'on élève en cage, sont plusieurs mois sans manger seuls; mais dans l'état de la nature, la nécessité, la liberté, le choix de nourriture qui leur est propre peuvent contribuer à accélérer le développement de leur instinct et le progrès de leur éducation; ou bien serait-ce que les soins de la nourrice n'ont d'autre mesure que les besoins du nourrisson?

On sera peut-être surpris de trouver plusieurs oiseaux granivores, tels que la linotte, la verdrière et le bouvreuil, dans la liste des nourrices du coucou; mais il faut se souvenir que plusieurs granivores nourrissent leurs petits avec des insectes, et que d'ailleurs les matières végétales, macérées dans le jabot de ces petits oiseaux, peuvent convenir au jeune coucou à un certain point, et jusqu'à ce qu'il soit en état de trouver lui-même les chenilles, les araignées, les coléoptères et autres insectes dont il est friand, et qui le plus souvent fourmillent autour de son habitation.

Lorsque le nid est celui d'un petit oiseau, et par conséquent construit sur une petite échelle, il se trouve ordinairement fort aplati et presque méconnaissable : effet naturel de la grosseur et du poids du jeune coucou. Un autre effet de cette cause, c'est que les œufs, ou les petits de la nourrice, sont quelquefois poussés hors du nid; mais ces petits chassés de la maison paternelle ne périssent pas toujours; lorsqu'ils sont déjà un peu forts, que le nid est près de terre, le lieu bien exposé et la saison favorable, ils se mettent à l'abri dans la mousse ou le feuillage, et les père et mère en ont soin, sans abandonner pour cela le nourrisson étranger.

Tous les habitants des bois assurent que lorsqu'une fois la mère coucou a déposé son œuf dans le nid qu'elle a choisi, elle s'éloigne, semble oublier sa géniture et la perdre entièrement de vue, et qu'à plus forte raison le mâle ne s'en occupe point du tout. Cependant M. Lottinger a observé, non que les père et mère donnent des soins à leurs petits, mais qu'ils s'en approchent à une certaine distance en chantant; que de part et d'autre ils semblent s'écouter, se répondre et se prêter mutuellement attention. Il ajoute que le jeune coucou ne manque jamais de répondre à l'appell, soit dans les bois, soit dans la volière, pourvu qu'il ne voie personne. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on fait approcher les vieux en imitant leur cri, et qu'on les entend quelquefois chanter aux environs du nid où est le jeune, comme partout ailleurs; mais il n'y a aucune preuve que ce soient les père et mère du petit : ils n'ont pour lui aucune de ces attentions affectueuses qui décèlent la paternité; tout se borne de leur part à des cris stériles auxquels on a voulu prêter des intentions peu conséquentes à leurs procédés connus, et qui, dans le vrai, ne supposent

autre chose, sinon la sympathie qui existe ordinairement entre les oiseaux de même espèce.

Tout le monde connaît le chant du coucou, du moins son chant le plus ordinaire ; il est si bien articulé et répété si souvent, que, dans presque toutes les langues, il a influé sur la dénomination de l'oiseau, comme on le peut voir dans la nomenclature. Ce chant appartient exclusivement au mâle ; et c'est au printemps, c'est-à-dire au temps de l'amour, que ce mâle le fait entendre, tantôt perché sur une branche sèche, et tantôt en volant ; il l'interrompt quelquefois par un râlement sourd, tel à peu près que celui d'une personne qui crache, et comme s'il prononçait *crou. crou*, d'une voix enrouée et en grasseyant. Outre ces cris, on en entend quelquefois un autre assez sonore, quoique un peu tremblé, composé de plusieurs notes, et semblable à celui du petit plongeon ; cela arrive lorsque les mâles et les femelles se cherchent et se poursuivent. Quelques-uns soupçonnent que c'est le cri de la femelle. Celle-ci, lorsqu'elle est bien animée, a encore un gloussement, *glou. glou*, qu'elle répète cinq ou six fois d'une voix forte et assez claire, en volant d'un arbre à un autre. Il semble que ce soit son cri d'appel ou plutôt d'agacerie vis-à-vis son mâle ; car dès que ce mâle l'entend, il s'approche d'elle avec ardeur en répétant son *tou cou cou*. Malgré cette variété d'inflexions, le chant du coucou n'a jamais dû être comparé avec celui du rossignol, sinon dans la fable *. Au reste, il est fort douteux que ces oiseaux s'apparient ; ils éprouvent les besoins physiques, mais rien qui ressemble à l'attachement ou au sentiment. Les mâles sont beaucoup plus nombreux que les femelles, et se battent pour elles assez souvent ; mais c'est pour une femelle en général, sans aucun choix, sans nulle prédilection, et lorsqu'ils se sont satisfaits, ils s'éloignent et cherchent de nouveaux objets pour se satisfaire encore et les quitter de même, sans les regretter, sans prévoir le produit de toutes ces unions furtives, sans rien faire pour les petits qui en doivent naître ; ils ne s'en occupent pas même après qu'ils sont nés : tant il est vrai que la tendresse mutuelle des père et mère est le fondement de leur affection commune pour leur géniture, et par conséquent le principe du bon ordre, puisque sans l'affection des père et mère, les petits, et même les espèces courent risque de périr, et qu'il est du bon ordre que les espèces se conservent.

Les petits nouvellement éclos ont aussi leur cri d'appel, et ce cri n'est pas moins aigu que ce'ui des fauvettes et des rouges-gorges, leurs nourrices, dont ils prennent le ton, par la force de l'instinct imitateur ; et comme s'ils sentaient la nécessité de solliciter, d'importuner une mère adoptive, qui ne peut avoir les entrailles d'une véritable mère, ils répètent à chaque instant ce cri d'appel, où, si l'on veut, cette prière, sans cesse excitée par des besoins sans cesse renaissants, et dont le sens est très-clair, très-déterminé par un large bec qu'ils tiennent continuellement ouvert de toute sa largeur ; ils en augmentent encore l'expression par le mouvement de leurs ailes qui accompagne chaque cri. Dès que leurs ailes sont assez fortes, ils s'en servent pour suivre leur nourrice sur les branches voisines lorsqu'elle les quitte, ou pour aller au-devant d'elle lorsqu'elle leur apporte la becquée. Ce sont des nourrissons insatiables **,

* On dit que le rossignol et le coucou, disputant le prix du chant devant l'âne, celui-ci l'adjugea au coucou ; que le rossignol en appela devant l'homme, lequel prononça en sa faveur ; et que, depuis ce temps, le rossignol se met à chanter aussitôt qu'il voit l'homme, comme pour remercier son juge ou pour justifier sa sentence.

** C'est de là que l'on dit proverbialement *avaler comme un coucou*.

et qui le paraissent d'autant plus, que de petits oiseaux, tels que le rouge-gorge, la fauvette, le chantre et le troglodyte, ont de la peine à fournir la subsistance à un hôte de si grande dépense, surtout lorsqu'ils ont en même temps une famille à nourrir, comme cela arrive quelquefois. Les jeunes coucous que l'on élève conservent ce cri d'appel, selon M. Frisch, jusqu'au 15 ou 20 septembre, et en accueillent ceux qui leur portent à manger; mais alors ce cri commence à devenir plus grave par degrés, et bientôt après ils le perdent tout à fait.

La plupart des ornithologistes conviennent que les insectes sont le fonds de la nourriture du coucou, et qu'il a un appétit de préférence pour les œufs d'oiseaux, comme je l'ai dit ci-dessus. Ray a trouvé des chenilles dans son estomac; j'y ai trouvé, outre cela, des débris très-reconnais-sables de matières végétales, de petits coléoptères bronzés, vert doré, etc., et quelquefois de petites pierres. M. Frisch prétend qu'en toute saison il faut donner à manger aux jeunes coucous aussi matin et aussi tard qu'on le fait ordinairement dans les grands jours d'été. Le même auteur a observé la manière dont ils mangent les insectes tout vivants : ils prennent les chenilles par la tête, puis les faisant passer dans leur bec, ils en expriment et font sortir par l'anus tout le suc; après quoi ils les agitent encore et les secouent plusieurs fois avant de les avaler. Ils prennent de même les papillons par la tête, et, les pressant dans leur bec, ils les crèvent vers le corselet, et les avalent avec leurs ailes. Ils mangent aussi des vers; mais ils préfèrent ceux qui sont vivants. Lorsque les insectes manquaient, Frisch donnait à un jeune qu'il élevait, du foie et surtout du rognon de mouton, coupé en petites tranches languettes, de la forme des insectes qu'il aimait. Lorsque ces tranches étaient trop sèches, il fallait les humecter un peu, afin qu'il pût les avaler. Du reste, il ne buvait jamais que dans le cas où ses aliments étaient ainsi desséchés, encores'y prenait-il de si mauvaise grâce, que l'on voyait bien qu'il buvait avec répugnance, et, pour ainsi dire, à son corps défendant : en toute autre circonstance, il rejetait, en secouant son bec, les gouttes d'eau qu'on y avait introduites par force ou par adresse, et l'hydrophobie proprement dite paraissait être son état habituel.

Les jeunes coucous ne chantent point la première année, et les vieux cessent de chanter ou du moins de chanter assidûment vers la fin de juin; mais ce silence n'annonce point leur départ : on en trouve même dans les plaines jusqu'à la fin de septembre et encore plus tard. Ce sont sans doute les premiers froids et la disette d'insectes qui les déterminent à passer dans les climats plus chauds. Ils vont la plupart en Afrique, puisque MM. commandeurs de Godeheu et des Mazys les mettent au nombre des oiseaux qu'on voit passer deux fois chaque année dans l'île de Malte. A leur arrivée dans notre pays, ils semblent moins fuir les lieux habités; le reste du temps, ils voltigent dans les bois, les prés, etc., et partout où ils trouvent des nids pour y pondre et en manger les œufs, des insectes et des fruits pour se nourrir. Sur l'arrière-saison, les adultes, surtout les femelles, sont bons à manger et aussi gras qu'ils étaient maigres au printemps *. Leur graisse se réunit particulièrement sous le cou, et c'est le meilleur morceau de cette espèce de gibier. Ils sont ordinairement seuls, inquiets, changeant de place à tout moment, et parcourant chaque jour un terrain considérable, sans cependant faire jamais

* C'est dans cette saison seulement que la façon de parler proverbiale, *maigre comme un coucou*, a sa juste application.

de longs vols. Les anciens observaient les temps de l'apparition et de la disparition du coucou en Italie. Les vigneron qui n'avaient point achevé de tailler leurs vignes avant son arrivée, étaient regardés comme des paresseux, et devenaient l'objet de la risée publique; les passants, qui les voyaient en retard, leur reprochaient leur paresse en répétant le cri de cet oiseau, qui lui-même était l'emblème de la fainéantise, et avec très-grande raison, puisqu'il se dispense des devoirs les plus sacrés de la nature. On disait aussi *fin comme un coucou* (car on peut à la fois être fin et paresseux), soit parce qu'il ne voulant point couvrir ses œufs, il vient à bout de les faire couver à d'autres oiseaux, soit par une autre raison tirée de l'ancienne mythologie *.

Quoique rusés, quoique solitaires, les coucous sont capables d'une sorte d'éducation; plusieurs personnes de ma connaissance en ont élevé et apprivoisé. On les nourrit avec de la viande hachée, cuite ou crue, des insectes, des œufs, du pain mouillé, des fruits, etc. Un de ces coucous apprivoisés reconnaissait son maître, venait à sa voix, le suivait à la chasse, perché sur son fusil; et lorsqu'il trouvait en chemin un griottier, il y volait et ne revenait qu'après s'être rassasié pleinement: quelquefois il ne revenait point à son maître de toute la journée, mais le suivait à vue, en voltigeant d'arbre en arbre. Dans la maison il avait toute liberté de courir, et passait la nuit sur un juchoir. La fiente de cet oiseau est blanche et fort abondante; c'est un des inconveniens de son éducation. Il faut avoir soin de le garantir du froid dans le passage de l'automne à l'hiver: c'est pour ces oiseaux le temps critique; du moins c'est à cette époque que j'ai perdu tous ceux que j'ai voulu faire élever, et beaucoup d'autres oiseaux de différentes espèces.

Olin dit qu'on peut dresser le coucou pour la chasse du vol, comme les éperviers et les faucons; mais il est le seul qui assure ce fait; et ce pourrait bien être une erreur occasionnée, comme plusieurs autres de l'histoire de cet oiseau, par la ressemblance de son plumage avec celui de l'épervier.

Les coucous sont répandus assez généralement dans tout l'ancien continent; et quoique ceux d'Amérique aient des habitudes différentes, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans plusieurs un air de famille: celui dont il s'agit ici ne se voit que l'été dans les pays froids ou même tempérés, tels que l'Europe, et l'hiver seulement dans les climats plus chauds, tels que ceux de l'Afrique septentrionale; il semble fuir les températures excessives.

Cet oiseau posé à terre ne marche qu'en sautillant, comme je l'ai remarqué: mais il s'y pose rarement; et quand cela ne serait point prouvé par le fait, il serait facile de le juger ainsi d'après ses pieds très-courts et ses cuisses encore plus courtes. Un jeune coucou du mois de juin, que j'ai eu occasion d'observer, ne faisait aucun usage de ses pieds pour marcher: mais il se servait de son bec pour se traîner sur son ventre, à peu près comme le perroquet s'en sert pour grimper; et lorsqu'il grimpe dans sa cage, j'ai pris garde que le plus gros des doigts postérieurs

* Jupiter s'étant aperçu que sa sœur Junon était seule sur le mont Diceyen, autrement dit Thronax, excita un violent orage, et vint sous la forme d'un coucou se poser sur les genoux de la déesse, qui le voyant mouillé, transi, battu de la tempête, en eut pitié et le réchauffa sous sa robe; le dieu reprit sa forme à propos, et devint l'époux de sa sœur. De cet instant, le mont Diceyen fut appelé *Coccygien*, ou *montagne du Coucou*; et de là l'origine de *Jupiter cuculus*.

se dirigeait en avant, mais qu'il servait moins que les deux autres antérieurs; dans son mouvement progressif il agitait ses ailes comme pour s'en aider.

J'ai déjà dit que le plumage du coucou était fort sujet à varier dans les divers individus; il suit de là qu'en donnant la description de cet oiseau, on ne peut prétendre à rien de plus qu'à donner une idée des couleurs et de leur distribution, telles qu'on les observe le plus communément dans son plumage. La plupart des mâles adultes qu'on m'a apportés ressemblaient fort à celui qui a été décrit par M. Brisson : tous avaient le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures de la queue, les petites couvertures des ailes, les grandes les plus voisines du dos et les trois penes qu'elles recouvrent, d'un joli cendré; les grandes couvertures du milieu de l'aile, brunes, tachetées de roux et terminées de blanc; les leur éloignées du dos et les dix premières penes de l'aile d'un cendré foncé, le côté intérieur de celle-ci tacheté de blanc roussâtre; les six penes suivantes brunes, marquées des deux côtés de taches rousses, terminées de blanc; la gorge et le devant du cou d'un cendré clair; le reste du dessous du corps rayé transversalement de brun sur un fond blanc sale; les plumes des cuisses de même, tombant de chaque côté sur le tarse en façon de manchettes; le tarse garni extérieurement de plumes cendrées jusqu'à la moitié de sa longueur; les penes de la queue noirâtres et terminées de blanc; les huit intermédiaires tachetées de blanc près de la côte et sur le côté intérieur; les deux du milieu tachetées de même sur le bord extérieur, et la dernière des latérales rayée transversalement de la même couleur; l'iris noisette, quelquefois jaune; la paupière interne fort transparente; le bec noir en dehors, jaune à l'intérieur; les angles de son ouverture orangés; les pieds jaunes; un peu de cette couleur à la base du bec inférieur.

J'ai vu plusieurs femelles qui ressemblaient beaucoup aux mâles; j'ai aperçu à quelques-unes sur les côtés du cou des vestiges de ces traits bruns dont parle Linnæus.

Le docteur Derham dit que les femelles ont le cou varié de roussâtre, et le dessus du corps d'un ton plus rembruni; les ailes aussi, avec une teinte roussâtre et les yeux moins jaunes. Selon d'autres observateurs, c'est le mâle qui est plus noirâtre : il n'y a rien de bien constant dans tout cela que la grande variation du plumage.

Les jeunes ont le bec, les pieds, la queue et le dessous du corps à peu près comme dans l'adulte, excepté que les penes sont engagées plus ou moins dans le tuyau; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps, rayés de blanc et de noirâtre, de sorte cependant que le noirâtre domine sur les parties antérieures plus que sur les parties postérieures (dans quelques individus il n'y a presque point de blanc sous la gorge); le dessus de la tête et du corps joliment varié de noirâtre, de blanc et de roussâtre, distribués de manière que le roussâtre paraît plus sur le milieu du corps, et le blanc sur les extrémités; une tache blanche derrière la tête, et quelquefois au-dessus du front; toutes les penes des ailes brunes, terminées de blanc, et tachetées plus ou moins de roussâtre ou de blanc; l'iris gris verdâtre, le fond des plumes cendré très-clair. Il y a grande apparence que cette femelle si joliment *madrée* dont parle M. Salerne était une jeune de l'année. Au reste, M. Frisch nous avertit que les jeunes coucous élevés dans les bois par leur nourrice sauvage ont le plumage moins varié, plus approchant du plumage des coucous adultes que celui des jeunes coucous élevés à la maison. Si cela n'est pas, il semble

au moins que cela devrait être ; car on sait qu'en général la domesticité est une des causes qui font varier les couleurs des animaux, et l'on pourrait croire que les espèces d'oiseaux qui participent plus ou moins à cet état doivent aussi participer plus ou moins à la variation du plumage : cependant je ne puis dissimuler que les jeunes coucous sauvages que j'ai vus, et j'en ai vu beaucoup, n'avaient pas les couleurs moins variées que ceux que j'avais fait nourrir jusqu'au temps de la mue exclusivement. Il peut se faire que les jeunes coucous sauvages que M. Frisch a trouvés plus ressemblants à leurs père et mère, fassent plus âgés que les jeunes coucous domestiques auxquels il les comparait. Le même auteur ajoute que les jeunes mâles ont le plumage plus rembruni que les femelles, le dedans de la bouche plus rouge et le cou plus gros.

Le poids d'un coucou adulte, pesé le 12 avril, était de quatre onces deux gros et demi ; le poids d'un autre, pesé le 17 août, était d'environ cinq onces : ces oiseaux pèsent davantage en automne, parce qu'alors ils sont beaucoup plus gras, et la différence n'est pas petite ; j'en ai pesé un jeune le 22 juillet, dont la longueur totale approchait de neuf pouces, et dont le poids s'est trouvé de deux onces deux gros : un autre, qui était presque aussi grand, mais beaucoup plus maigre, ne pesait qu'une once quatre gros, c'est-à-dire un tiers moins que le premier.

Le mâle adulte a le tube intestinal d'environ vingt pouces, deux *æcum* d'inégale longueur, l'un de quatorze lignes (quelquefois vingt-quatre), l'autre de dix (quelquefois jusqu'à dix-huit), tous deux dirigés en avant, et adhérents dans toute leur longueur au gros intestin par une membrane mince et transparente ; une vésicule du fiel ; les reins placés de part et d'autre de l'épine, divisés chacun en trois lobes principaux, sous-divisés eux-mêmes en lobules plus petits par des étranglements, faisant tous la sécrétion d'une bouillie blanchâtre ; deux testicules de forme ovoïde, de grosseur inégale, attachés à la partie supérieure des reins, et séparés par une membrane.

L'œsophage se dilate à sa partie inférieure en une espèce de poche glanduleuse, séparée du ventricule par un étranglement. Le ventricule est un peu musculéux dans sa circonférence, membraneux dans sa partie moyenne, adhérent par des tissus fibreux aux muscles du bas-ventre et aux différentes parties qui l'entourent ; du reste, beaucoup moins gros, et plus proportionné dans l'oiseau sauvage nourri par le rouge-gorge ou la fauvette, que dans l'oiseau apprivoisé et élevé par l'homme : dans celui-ci ce sac, ordinairement distendu par l'excès de la nourriture, égale le volume d'un moyen œuf de poule, occupe toute la partie antérieure de la cavité du ventre, depuis le sternum à l'anus, s'étend quelquefois sous le sternum de cinq ou six lignes, et d'autres fois ne laisse à découvert aucune partie de l'intestin ; au lieu que dans des coucous sauvages que j'ai fait tuer au moment même où on me les apportait, ce viscère ne s'étendait pas tout à fait jusqu'au sternum, et laissait paraître, entre sa partie inférieure et l'anus, deux circonvolutions d'intestins, et trois dans le côté droit de l'abdomen. Je dois ajouter que, dans la plupart des oiseaux dont j'ai observé l'intérieur, on voyait, sans rien forcer ni déplacer, une ou deux circonvolutions d'intestins dans la cavité du ventre à droite de l'estomac, et une entre le bas de l'estomac et l'anus. Cette différence de conformation n'est donc que du plus au moins, puisque dans la plupart des oiseaux, non-seulement la face postérieure de l'estomac est séparée de l'épine du dos par une portion du tube intestinal qui se trouve interposée, mais que la partie gauche de ce viscère n'est jamais recou-

verte par aucune portion de ces mêmes intestins, et il s'en faut bien que je regarde cette seule différence comme une cause capable de rendre le coucou inhabile à couvrir, ainsi que l'a dit un ornithologiste. Ce n'est point apparemment parce que cet estomac est trop dur, puisque ses parois étant membraneuses, il n'est duren effet que par accident et lorsqu'il est plein de nourriture; ce qui n'a guère lieu dans une femelle qui couve. Ce n'est point non plus, comme d'autres l'ont dit, parce que l'oiseau craindrait de refroidir son estomac, moins garanti que celui des autres oiseaux; car il est clair qu'il courrait bien moins ce risque en couvant qu'en voltigeant ou se perchant sur les arbres: le casse-noix est conformé de même, et cependant il couve. D'ailleurs ce n'est pas seulement sous l'estomac, mais sous toute la partie inférieure du corps que les œufs se couvent: autrement la plupart des oiseaux, qui, comme les perdrix, ont le sternum fort prolongé, ne pourraient couvrir plus de trois ou quatre œufs à la fois, et l'on sait que le plus grand nombre en couve davantage.

J'ai trouvé dans l'estomac d'un jeune coucou, que je faisais nourrir, une masse de viande cuite presque desséchée, et qui n'avait pu passer par le pylore; elle était décomposée, ou plutôt divisée en fibrilles de la plus grande finesse. Dans un autre jeune coucou, trouvé mort au milieu des bois vers le commencement d'août, la membrane interne du ventricule était velue; les poils, longs d'environ une ligne, semblaient se diriger vers l'orifice de l'œsophage. En général, on rencontre fort peu de petites pierres dans l'estomac des jeunes coucous, et presque jamais dans l'estomac de ceux où il n'y a point de débris de matières végétales. Il est naturel que l'on en trouve dans l'estomac de ceux qui ont été élevés par des verdrières, des alouettes et autres oiseaux qui nichent à terre: le sternum forme un angle rentrant.

Longueur totale, treize à quatorze pouces; bec, treize lignes et demie; les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe (mais non dans les tout jeunes); narines elliptiques, ayant leur ouverture environnée d'un rebord saillant, et au centre un petit grain blanchâtre qui s'élève presque jusqu'à la hauteur de ce rebord; la langue mince à la pointe et non fourchue; tarse, dix lignes; cuisse, moins de douze; l'intérieur des ongles postérieurs le moins fort et le plus crochu de tous; les deux doigts antérieurs unis ensemble à leur base par une membrane; le dessous du pied comme chagriné et d'un grain très-fin; vol, environ deux pieds; queue, sept pouces et demi, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de deux pouces.

Variétés du coucou.

On aura vu sans doute avec quelque surprise, en lisant l'histoire du coucou, combien le type de cette espèce est inconstant et variable, ce qui en effet n'est point ordinaire chez les oiseaux qui vivent dans l'état de nature, et surtout chez ceux qui s'apparient; car pour ceux au contraire qui ne s'apparient point, et qui n'ont qu'une ardeur vague, indéterminée, pour une femelle en général, sans aucun attachement particulier, à force d'être étrangers à toute fidélité personnelle, ou si l'on veut individuelle, ils sont exposés à manquer aux lois encore plus sacrées de la fidélité due à l'espèce, et à contracter des alliances irrégulières, dont le produit varie plus ou moins, selon que les individus qui se sont unis par hasard étaient plus ou moins différents entre eux: de là la diversité que l'on remarque entre les individus, soit pour la grosseur, soit pour les

formes, soit pour le plumage; diversité qui a donné lieu à plus d'une erreur, et qui fait prendre de véritables coucous pour des faucons, des émerillons, des autours, des éperviers, etc. Mais sans entrer ici dans le détail de ces variétés inépuisables, et qui paraissent n'être rien moins que constantes, je me bornerai à dire que l'on trouve quelquefois, en différents pays de notre Europe, des coucous qui diffèrent beaucoup entre eux par la taille; et qu'à l'égard des couleurs, le gris cendré, le roux, le brun, le blanchâtre, sont distribués diversement dans les divers individus; en sorte que chacune de ces couleurs domine plus ou moins, et que par la multiplicité de ses teintes, elle augmente encore les variations de leur plumage. A l'égard des coucous étrangers, j'en trouve deux qui me semblent devoir se rapporter à l'espèce européenne comme variétés de climat; et peut-être en ajouterai-je plusieurs autres si j'avais été à portée de les observer de plus près.

I. LE COUCOU DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE a beaucoup de rapport avec celui de notre pays, et par ses proportions, et par la rayure transversale du dessous du corps, et par sa taille qui n'est pas beaucoup plus petite.

Il a le dessus du corps d'un vert brun; la gorge, les joues, le devant du cou et les couvertures supérieures des ailes d'un roux foncé; les plumes de la queue d'un roux un peu plus clair, terminées de blanc; la poitrine et tout le reste du dessous du corps rayés transversalement de noir sur un fond blanc; l'iris jaune; le bec brun foncé, et les pieds d'un brun rougeâtre. Il a de longueur totale un peu moins de douze pouces.

Serait-ce ici l'oiseau connu au cap de Bonne-Espérance sous le nom d'*édolio*, et qui répète en effet ce mot d'un ton bas et mélancolique? Il n'a point d'autre chant, et plusieurs habitants du pays, non pas hottentots, mais européens, sont persuadés que l'âme d'un certain patron de barque, qui prononçait souvent le même mot, est passée dans le corps de cet oiseau; car nos siècles modernes ont aussi leurs métamorphoses: celle-ci n'est pas moins vraie que celle du *Jupiter cuculus*, et nous lui devons probablement la connaissance du cri de ce coucou. On serait trop heureux si chaque erreur nous valait une vérité.

II. Les voyageurs parlent d'un coucou du royaume de Loango en Afrique, lequel est un peu plus gros que le nôtre, mais peint des mêmes couleurs, et qui en diffère principalement par sa chanson: ce qui doit s'entendre de l'air et non pas des paroles; car il dit *coucou* comme le nôtre, mais sur un ton différent. Le mâle commence, dit-on, par entonner la gamme et chante seul les trois premières notes; ensuite la femelle l'accompagne à l'unisson pour le reste de l'octave, et diffère en cela de la femelle de notre coucou, qui ne chante point du tout comme son mâle, et qui chante beaucoup moins. C'est une raison de plus pour séparer ce coucou de Loango du nôtre, et pour le considérer comme une variété dans l'espèce.

LES COUCOUS ÉTRANGERS.

Les principaux attributs du coucou d'Europe consistent, comme on vient de le voir, en ce qu'il a la tête un peu grosse, l'ouverture du bec large, les doigts disposés, deux en avant et deux en arrière; les tarses garnis de plumes, les pieds courts, les cuisses encore plus courtes, les ongles faibles et peu crochus, la queue longue et composée de dix plumes

étagées. Il diffère des couroucous, et par le nombre de ces mêmes pennes (car les couroucous en ont douze à la queue), et surtout par son bec qui est plus allongé, et dont la partie supérieure est plus convexe. Il diffère des barbuis en ce qu'il n'a point de barbes autour de la base du bec. Mais tout cela doit être entendu sainement, et il ne faut pas s'imaginer qu'on ne doit admettre dans le genre dont le coucou d'Europe est le modèle, que des espèces qui réunissent exactement tous ces attributs. C'est le cas de répéter qu'il n'y a rien d'absolu dans la nature, que par conséquent il ne doit y avoir rien de strict dans des méthodes faites pour la représenter, et qu'il serait moins difficile de réunir dans une vaste volière toutes les espèces d'oiseaux, séparées par paires bien assorties, que de les séparer intellectuellement par des caractères méthodiques qui ne se démentissent jamais : aussi, parmi les espèces que nous rapporterons au genre du coucou, en trouvera-t-on plusieurs en qui les attributs propres à ce genre seront diversement modifiés, d'autres qui ne les auront pas tous, et d'autres qui auront quelques-uns des attributs des genres voisins. Mais si l'on examine de près ces espèces diverses, on reconnaîtra qu'elles ont plus de rapport avec le genre du coucou qu'avec aucun autre; ce qui suffit, ce me semble, pour nous autoriser à les rassembler sous une dénomination commune, et pour en composer un genre, non pas strict, rigoureux, et par cela même imaginaire, mais un genre réel et vrai, tendant au grand but de toute généralisation, celui de faciliter le progrès de nos connaissances, en réduisant au plus petit nombre tous les faits de détails sur lesquels elles sont nécessairement fondées. On ne sera donc point surpris de trouver ici parmi les coucous étrangers des espèces qui ont la queue carrée, comme le coucou tacheté de la Chine, celui de l'île de Panay, le vouroudriou de Madagascar, et une variété du coucou brun piqué de roux des Indes; d'autres qui l'ont, pour ainsi dire, fourchue, comme le coucou qui a deux longs brins à la place des deux pennes extérieures; d'autres qui l'ont plus qu'étagée et semblable à celle des veuves, comme le san-hia de la Chine et le coucou huppé à collier; d'autres qui l'ont étagée seulement en partie, comme le vieillard à ailes rousses de la Caroline, lequel n'a que deux paires de pennes étagées, et comme une variété du jacobin huppé de Coromandel, qui n'a que la seule paire extérieure étagée, c'est-à-dire plus courte que les quatre autres paires, lesquelles sont égales entre elles; d'autres qui ont douze pennes à la queue, comme le vouroudriou et le coucou indicateur du Cap; d'autres qui n'en ont que huit, comme le guira cantara du Brésil, si toutefois Maregrave ne s'est point trompé en les comptant; d'autres qui ont l'habitude d'épanouir leur queue lors même qu'ils sont en repos, comme le coua de Madagascar, le coucou vert doré et blanc du cap de Bonne-Espérance, et le second coucou de Mindanao; d'autres qui en tiennent toutes les pennes serrées et superposées, les intermédiaires aux latérales; d'autres qui ont quelques barbes autour du bec, comme le san-hia, le coucou indicateur, et une variété du coucou verdâtre de Madagascar; d'autres qui ont le bec plus long et plus grêle à proportion, comme le tacco de Cayenne; d'autres qui ont le doigt postérieur interne armé d'un long éperon, semblable à celui de nos alouettes, comme le houhou d'Égypte, le coucou des Philippines, le coucou vert d'Antigne, le toulou et le rufalbin; d'autres enfin qui ont les pieds plus ou moins courts, plus ou moins garnis de plumes, ou même sans aucune plume ni duvet. Il n'est pas jusqu'au caractère réputé le plus fixe et le plus constant, je veux dire la disposition des doigts tournés deux en avant et

deux en arrière, qui ne participe à l'inconstance de ces variations, puisque j'ai observé dans le coucou, que l'un de ses doigts postérieurs se tournait quelquefois en avant, et que d'autres ont observé dans les hibous et les chats-huants, que l'un de leurs doigts antérieurs se tournait quelquefois en arrière; mais ces légères différences, bien loin de mettre du désordre dans le genre des coucous, annoncent au contraire le véritable ordre de la nature, puisqu'elles représentent la fécondité de ses plans et l'aisance de son exécution, en représentant les nuances infiniment variées de ses ouvrages, et les traits infiniment diversifiés, qui, dans chaque famille d'animaux, distinguent les individus sans leur ôter l'air de famille.

Une chose très-remarquable dans celle des coucous, c'est que la branche établie dans le Nouveau-Monde est celle qui paraît être la moins sujette aux variations dont je viens de parler, la moins dégénérée, celle qui semble avoir conservé plus de ressemblance avec l'espèce européenne considérée comme tronc commun, et s'en être séparée plus tard. A la vérité l'espèce européenne fréquente les pays du Nord, pousse ses excursions jusqu'en Danemarck et en Norwége, et par conséquent aura pu aisément franchir les détroits peu spacieux qui, à ces hauteurs, séparent les deux continents; mais elle a pu franchir avec encore plus de facilité l'isthme de Suez d'une part ou quelques bras de mer fort étroits, pour se répandre en Afrique; et du côté de l'Asie, elle n'avait rien de tout à franchir, en sorte que les races qui se sont établies dans ces dernières contrées doivent s'être séparées beaucoup plus tôt de la souche primitive, et lui ressembler beaucoup moins: aussi ne compte-t-on guère en Amérique que deux ou trois exceptions ou anomalies extérieures sur quinze espèces ou variétés, tandis que dans l'Afrique ou l'Asie on en compte quinze ou vingt sur trente-quatre; et sans doute on en découvrira davantage à mesure que tous ces oiseaux seront plus connus. Ils le sont si peu, que c'est encore un problème si, parmi tant d'espèces étrangères, il en est une seule qui ponde ses œufs dans le nid des autres oiseaux, comme fait le coucou d'Europe; on sait seulement que plusieurs de ces espèces étrangères prennent la peine de faire elles-mêmes leur nid et de couvrir elles-mêmes leurs œufs; mais quoique nous ne connaissions que des différences superficielles entre toutes ces espèces, nous pouvons supposer qu'il en existe de considérables et de générales, surtout entre les deux branches fixées dans les deux continents, lesquelles ne peuvent manquer de recevoir tôt ou tard l'empreinte du climat; et ici les climats sont très-différents. Par exemple, j'ai observé qu'en général les espèces américaines sont plus petites que les espèces de l'ancien continent, et probablement par le concours des mêmes causes qui, dans cette même Amérique, s'opposent au développement plein et à l'entier accroissement, soit des quadrupèdes indigènes, soit de ceux qu'on y transporte d'ailleurs. Il y a tout au plus en Amérique deux espèces de coucous, dont la taille approche de celle du nôtre, et le reste ne peut être comparé à cet égard qu'à nos merles et à nos grives; au lieu que nous connaissons dans l'ancien continent plus d'une douzaine d'espèces aussi grosses ou plus grosses que l'euro péenne, et quelques-unes presque aussi grosses que nos poules.

En voilà assez, ce me semble, pour justifier le parti que je prends de séparer ici les coucous d'Amérique et ceux de l'Afrique et de l'Asie, en attendant que le temps et l'observation, ces deux grandes sources de lumière, nous ayant éclairés sur les mœurs et les habitudes naturelles

de ces oiseaux, nous sachions à quoi nous en tenir sur leurs différences vraies, tant intérieures qu'extérieures, tant générales que particulières.

OISEAUX DU VIEUX CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AU COUCOU.

LE GRAND COUCOU TACHETÉ.

Genre coucou. (Cuvier.)

Je commence par cet oiseau, qui n'est point absolument étranger à notre Europe, puisqu'on en a tué un sur les rochers de Gibraltar. Selon toute apparence, c'est un oiseau de passage, qui se tient l'hiver en Asie ou en Afrique, et paraît quelquefois dans la partie méridionale de l'Europe. On peut regarder cette espèce et la suivante comme intermédiaires, quant au climat, entre l'espèce commune et les étrangères; elle diffère de la commune, non-seulement par la taille et le plumage, mais encore par ses dimensions relatives.

L'ornement le plus distingué de ce coucou, c'est une huppe soyeuse, d'un gris bleuâtre, qu'il relève quand il veut, mais qui, dans son état de repos, reste couchée sur la tête. Il a sur les yeux un bandeau noir qui donne du caractère à sa physionomie : le brun domine sur toute la partie supérieure, compris les ailes et la queue; mais les penes moyennes et presque toutes les couvertures des ailes, les quatre penes latérales de la queue et leurs couvertures supérieures, sont terminées de blanc, ce qui forme un émail fort agréable; tout le dessous du corps est d'un orangé brun, assez vif sur les parties antérieures, plus sombre sur les postérieures; le bec et les pieds sont noirs.

Il a la taille d'une pie; le bec de quinze à seize lignes; les pieds courts; les ailes moins longues que notre coucou; la queue d'environ huit pouces, composée de dix penes étagées, dépassant les ailes de quatre pouces et demi.

LE COUCOU HUPPÉ NOIR ET BLANC.

Genre coucou. (Cuvier.)

Voici encore un coucou qui n'est qu'à demi-étranger, puisqu'il a été vu, une seule fois à la vérité, en Europe. Les auteurs de l'Ornithologie italienne nous apprennent qu'en 1739, un mâle et une femelle de cette espèce firent leur nid aux environs de Pise; que la femelle pondit quatre œufs, les couva, les fit éclore, etc.; d'où l'on peut conclure que c'est une espèce fort différente de la nôtre, que certainement on ne vit jamais nicher ni couver dans nos contrées.

Ces oiseaux ont la tête noire, ornée d'une huppe de même couleur, qui se couche en arrière; tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures, noir et blanc; les grandes penes des ailes rousses, terminées de blanc; les penes de la queue noirâtres, terminées de roux clair; la gorge et la poitrine rousses; les couvertures inférieures de la queue noirâtres; le reste du dessous du corps blanc, même les plumes du bas de la jambe qui descendent sur le tarse; le bec d'un brun verdâtre; les pieds verts.

Ce coucou paraît un peu plus gros que le nôtre, et il a la queue plus longue à proportion; il a aussi les ailes plus longues et la queue plus étagée que le grand coucou tacheté, avec lequel il a d'ailleurs assez de rapport.

LE COUCOU VERDATRE DE MADAGASCAR.

Genre coucou. (Cuvier.)

La grande taille de cet oiseau est son attribut le plus remarquable. Il a tout le dessus du corps olivâtre foncé, varié sourdement par des ondes d'un brun plus sombre; quelques-unes des plumes latérales de la queue terminées de blanc; la gorge d'un olivâtre clair, nuancé de jaune; la poitrine et le haut du ventre fauves; le bas-ventre brun, ainsi que les couvertures inférieures de la queue; les jambes d'un gris vineux; l'iris orangé; le bec noir; les pieds d'un brun jaunâtre; le tarse non garni de plumes.

Longueur totale, vingt et un pouces et demi; bec vingt et une à vingt-deux lignes; queue, dix pouces, composée de dix plumes étagées, dépasse les ailes, qui ne sont pas fort longues, de huit pouces et plus.

Je trouve une note de M. Commerson, sur un coucou du même pays, très-ressemblant à celui-ci, et dont je me contenterai d'indiquer les différences.

Il approche de la taille d'une poule, et pèse treize onces et demie. Il a sur la tête un espace nu, sillonné légèrement, peint en bleu, et environné d'un cercle de plumes d'un beau noir; celles de la tête et du cou douces et soyeuses; quelques barbes autour de la base du bec, dont le dedans est noir ainsi que la langue; celle-ci fourchue; l'iris rougeâtre; les cuisses et le côté intérieur des plumes de l'aile noirâtres; les pieds noirs.

Longueur totale, vingt et un pouces trois quarts; bec, dix-neuf lignes, ses bords tranchants; les narines semblables à celles des gallinacés; l'extérieur des deux doigts postérieurs pouvant se tourner en avant comme en arrière (ce que j'ai déjà observé dans notre coucou d'Europe); vol, vingt-deux pouces; dix-huit plumes à chaque aile.

Tout ce que nous apprend M. Commerson, sur les mœurs de cet oiseau, c'est qu'il va de compagnie avec les autres coucous. Il paraît que c'est une variété dans l'espèce du coucou verdâtre, et peut-être une variété de sexe; dans ce cas, je croirais que c'est le mâle.

LE COUA.

Genre coucou. (Cuvier.)

Je conserve à ce coucou le nom qui lui a été imposé par les habitants de Madagascar, sans doute d'après son cri ou d'après quelque autre propriété. Il a une huppe qui se renverse en arrière, et dont les plumes, ainsi que celles du reste de la tête et de tout le dessus du corps, sont d'un cendré verdâtre; la gorge et le devant du cou cendrés; la poitrine d'un rouge vineux; le reste du dessous du corps blanchâtre; les jambes rayées presque imperceptiblement de cendré; ce qui paraît des plumes de la queue et des ailes d'un vert clair, changeant en bleu et en violet éclatant; mais les plumes latérales de la queue terminées de blanc; l'iris orangé; le bec et les pieds noirs; il est un peu plus gros que notre coucou, et proportionné différemment.

Longueur totale, quatorze pouces; bec, treize lignes; tarse, dix-neuf lignes; les doigts aussi plus longs que dans notre coucou; vol, dix-sept

pouces; queue, sept pouces, composée de plumes un peu étagées; dépasse les ailes de six pouces.

M. Commerson a fait la description de ce coucou au mois de novembre, sur les lieux, et d'après le vivant. Il ajoute qu'il porte sa queue divergente, ou plutôt épanouie; qu'il a le cou court; les ouvertures des narines obliques et à jour; la langue finissant en une pointe cartilagineuse; les joues nues, ridées et de couleur bleue.

La chair de cet oiseau est bonne à manger; on le trouve dans les bois aux environs du Fort-Dauphin.

LE HOUHOU D'ÉGYPTE*.

Genre COUCOU. (CUVIER.)

Ce coucou s'est nommé lui-même; car son cri est *hou, hou*, répété plusieurs fois de suite sur un ton grave. On le voit fréquemment dans le Delta. Le mâle et la femelle se quittent rarement; mais il est encore plus rare qu'on en trouve plusieurs paires réunies. Ils sont acridophages dans toute la force du mot; car il paraît que les sauterelles sont leur unique ou du moins leur principale nourriture. Ils ne se posent jamais sur les grands arbres, encore moins à terre, mais sur les buissons à portée de quelque eau courante. Ils ont deux caractères singuliers: le premier, c'est que toutes les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont épaisses et dures, tandis que celles du ventre et du croupion sont douces et effilées; le second, c'est que l'ongle du doigt postérieur interne est long et droit comme celui de notre alouette.

La femelle (car je n'ai aucun renseignement certain sur le mâle) a la tête et le dessus du cou d'un vert obscur, avec des reflets d'acier poli; les couvertures supérieures des ailes d'un roux verdâtre; les plumes des ailes rousses, terminées de vert luisant, excepté les trois dernières qui sont entièrement de cette couleur, et les deux ou trois précédentes qui en sont mêlées; le dos brun, avec des reflets verdâtres; le croupion brun, ainsi que les couvertures supérieures de la queue, dont les plumes sont d'un vert luisant, avec des reflets d'acier poli; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc roussâtre, plus clair sous le ventre que sur les parties antérieures et sur les flancs; l'iris d'un rouge vif; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, de quatorze pouces et demi à seize et demi; bec, seize à dix-sept lignes; narines, trois lignes, fort étroites; tarse, vingt et une lignes; ongle postérieur interne, neuf à dix lignes; ailes, six à sept pouces; queue, huit pouces, composée de dix plumes étagées; dépasse les ailes de cinq pouces.

M. de Sonnini, à qui je dois la connaissance de cet oiseau et tout ce que j'en ai dit, ajoute qu'il a la langue large, légèrement découpée à sa pointe; l'estomac comme le coucou d'Europe; vingt pouces de tube intestinal et deux *cæcum*, dont le plus court a un pouce.

Après avoir comparé attentivement, et dans tous les détails, cette femelle avec l'oiseau décrit sous le nom de *coucou des Philippines*, je crois qu'on peut regarder celui-ci comme le mâle, ou du moins comme une variété dans l'espèce. Il a la même taille, les mêmes dimensions relatives, le même éperon d'alouette, la même roideur dans les plumes de

* C'est le nom que les Arabes donnent au coucou d'Égypte, d'après son cri; ils l'écrivent *Heut, Heut*.

la tête et du cou, la même queue étagée : seulement ses couleurs sont plus sombres; car à l'exception de ses ailes, qui sont rousses comme dans le houiou, tout le reste de son plumage est d'un noir lustré. L'oiseau décrit et représenté par M. Sonnerat, dans son voyage à la Nouvelle-Guinée, sous le nom de *coucou vert d'Antique*, ressemble tellement à celui dont je viens de parler, que ce que j'ai dit de l'un s'applique naturellement à l'autre. Il a la tête, le cou, la poitrine et le ventre d'un vert obscur, tirant sur le noir; les ailes d'un rouge brun foncé; l'ongle du doigt interne plus délié et peut-être un peu plus long; toutes ses plumes généralement sont dures et roides; les barbes en sont effilées, et chacune est un nouveau tuyau qui porte d'autres barbes plus courtes. A la vérité, la queue ne paraît point étagée dans la figure; mais ce peut être une inadvertance. Ce coucou n'est guère moins gros que celui d'Europe.

Enfin, l'oiseau de Madagascar, appelé *toulou*, a avec la femelle du houiou d'Égypte les mêmes traits de ressemblance que j'ai remarqués dans le coucou des Philippines; son plumage et moins sombre, surtout dans la partie antérieure, où le noir est égayé par des taches d'un roux clair. Dans quelques individus l'olivâtre prend la place du noir sur le corps, et il est semé de taches longitudinales blanchâtres qui se retrouvent encore sur les ailes; ce qui me ferait croire que ce sont des jeunes de l'année, d'autant plus que dans ce genre d'oiseaux, les couleurs du plumage changent beaucoup, comme on sait, à la première mue.

LE RUFALBIN.

Genre coucou. (Cuvier.)

On verra facilement que le nom que nous avons imposé à ce coucou du Sénégal est relatif aux deux couleurs dominantes de son plumage, le roux et le blanc. Lorsqu'il est perché, sa queue, qu'il épanouit, comme le coua, en manière d'éventail, est presque toujours en mouvement. Son cri n'est autre chose qu'un bruit semblable à celui qu'on fait en rappelant de la langue une ou deux fois. Il a, comme les deux précédents, l'ongle du doigt postérieur interne droit, allongé, fait comme l'éperon des alouettes; le dessus de la tête et du cou noirâtre; les côtes de chaque plume d'une couleur plus foncée, et néanmoins plus brillante; les ailes, penes et couvertures rousses, celles-là un peu rembrunies vers le bout; le dos d'un roux très-brun; le croupion et les couvertures supérieures de la queue rayés transversalement de brun clair, sur un fond brun plus foncé; la gorge, le devant du cou et tout le dessous du corps d'un blanc sale, avec cette différence que les plumes de la gorge et du cou ont leur côte plus brillante, et que le reste du dessous du corps est rayé transversalement et très-finement d'une couleur plus claire; la queue noirâtre; le bec noir et les pieds gris brun. Son corps n'est guère plus gros que celui d'un merle; mais il a la queue plus longue.

Longueur totale, quinze à seize pouces; bec, quinze lignes; tarse, dix-neuf; ongle du doigt postérieur interne, cinq lignes et plus; vol, un pied sept à huit pouces; queue, huit pouces, composée de dix penes étagées; dépasse les ailes d'environ quatre pouces.

LE BOUTSALLICK.

Genre coucou. (Cuvier.)

M. Edwards voyait tant de traits de ressemblance entre ce coucou de Bengale et celui d'Europe, qu'il a cru devoir indiquer spécialement les

traits de disparité qui en font, à son avis, une espèce distincte. Voici ces différences, indépendamment de celles du plumage, qui sautent aux yeux, et que l'on pourra toujours reconnaître par la comparaison des figures ou des descriptions.

Il est plus petit d'un bon tiers, quoique de forme plus allongée, et que son corps, mesuré entre le bec et la queue, ait un demi-pouce de plus que celui du coucou ordinaire; avec cela il a la tête plus grosse, les ailes plus courtes et la queue plus longue à proportion.

Le brun est la couleur dominante du bontsallick, plus foncée et tachetée d'un brun plus clair sur la partie supérieure, moins foncée et tachetée de blanc, d'orangé et de noir sur la partie inférieure; les taches de brun clair ou de roussâtre forment, par leurs dispositions sur les penes de la queue et des ailes, une rayure transversale, un peu inclinée vers la pointe des penes; le bec et les pieds sont jaunâtres.

Longueur totale, treize à quatorze pouces; bec, douze à treize lignes; tarse, onze à douze; queue, environ sept pouces, composée de dix penes étagées; dépasse les ailes de près de cinq pouces.

LE COUCOU VARIÉ DE MINDANAO.

Genre coucou. (Cuvier.)

Cet oiseau est en effet tellement varié, qu'au premier coup d'œil on pourrait prendre son portrait colorié fidèlement, mais dessiné sur une échelle plus petite, pour celui d'un jeune coucou d'Europe. Il a la gorge, la tête, le cou et tout le dessus du corps tachetés de blanc ou de roux plus ou moins clair, sur un fond brun, qui lui-même est variable, et tire au vert doré plus ou moins brillant sur toute la partie supérieure du corps, compris les ailes et la queue; mais les taches changent de disposition sur les penes des ailes, où elles forment des raies transversales d'un blanc pur à l'extérieur, et teinté de roux à l'intérieur, et sur les penes de la queue, où elles forment des raies transversales de couleur roussâtre; la poitrine et tout le dessous du corps jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue sont blancs, rayés transversalement de noirâtre; le bec est aussi noirâtre dessus, mais roussâtre dessous, et les pieds gris brun.

Ce coucou se trouve aux Philippines; il est beaucoup plus gros que celui de notre Europe.

Longueur totale, quatorze pouces et demi; bec, quinze lignes; tarse, quinze lignes; le plus long doigt, dix-sept lignes; le plus court, sept lignes; vol, dix-neuf pouces et demi; queue, sept pouces, composée de dix penes à peu près égales; dépasse les ailes de quatre pouces et demi.

LE CUIL.

Genre coucou. (Cuvier.)

Tel est le nom que les habitants de Malabar donnent à cet oiseau, et qui doit être adopté par toutes les autres nations, pour peu que l'on veuille s'entendre. C'est une espèce nouvelle que l'on doit à M. Poivre, et qui diffère de la précédente non-seulement par sa taille plus petite, mais par son bec plus court, et par sa queue dont les penes sont fort inégales entre elles.

Il a la tête et tout le dessus du corps d'un cendré noirâtre, tacheté de

blanc avec régularité; la gorge et tout le dessous du corps blancs, rayés transversalement de cendré; les pennes des ailes noirâtres; celles de la queue cendrées, rayées les unes et les autres de blanc; l'iris orangé clair; le bec et les pieds d'un cendré peu foncé.

Le cuil est un peu moins gros que le coucou ordinaire: il est en vénération sur la côte de Malabar, sans doute parce qu'il se nourrit d'insectes nuisibles. La superstition en général est toujours une erreur: mais les superstitions particulières ont quelquefois un fondement raisonnable.

Longueur totale, onze pouces et demi; bec, onze lignes; tarse, dix; queue, cinq pouces et demi, composée de dix pennes étagées, la paire extérieure n'étant que la moitié de la paire intermédiaire; dépasse les ailes de trois pouces et demi.

LE COUCOU BRUN VARIÉ DE NOIR.

Genre coucou. (Cuvier.)

Tout ce qu'on sait de ce coucou, au delà de ce qu'annonce sa dénomination, c'est qu'il a une longue queue, et qu'il se trouve dans les îles de la Société, où cet oiseau est connu sous le nom d'*ara ucereroa*. La relation du second voyage du capitaine Cook est le seul ouvrage où il en soit fait mention, et c'est celui d'où nous avons tiré cette courte notice, employée ici uniquement pour engager les navigateurs qui aiment l'histoire naturelle à se procurer des connaissances plus détaillées sur cette espèce nouvelle, et en général sur tous les animaux étrangers.

LE COUCOU BRUN PIQUETÉ DE ROUX.

Genre coucou (Cuvier.)

On le trouve aux Indes orientales et jusqu'aux Philippines. Il a la tête et tout le dessus du corps piquetés de roux sur un fond brun, mais les pennes des ailes et de la queue, et les couvertures supérieures de celle-ci rayées transversalement au lieu d'être piquetées; toutes les pennes de la queue terminées de roux clair; la gorge et tout le dessous du corps rayés transversalement de brun noirâtre sur un fond roux; une tache oblongue d'un roux clair sous les yeux; l'iris d'un roux jaunâtre; le bec couleur de corne et les pieds gris brun.

La femelle a le dessus de la tête et du cou moins piqueté, et le dessous du corps d'un roux plus clair.

Ce coucou est beaucoup plus gros que celui de nos contrées, et presque égal à un pigeon romain.

Longueur totale, seize à dix-sept pouces; bec, dix-sept lignes; tarse, de même; vol, vingt-trois pouces et demi, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de quatre pouces un tiers.

L'individu décrit par M. Sonnerat n'avait point la tache rousse sous les yeux; et, ce qui est un trait plus considérable de disparité, les pennes de sa queue étaient égales entre elles, comme dans le coucou tacheté de la Chine; en sorte que l'on doit peut-être ne rapporter cet individu à l'espèce dont il s'agit ici que comme une variété.

LE COUCOU TACHETÉ DE LA CHINE.

Genre coucou. (Cuvier.)

Nous ne connaissons de cet oiseau que la forme extérieure et le plumage. Il est du petit nombre des coucous dont la queue n'est point

étagée. Il a le dessus de la tête et du cou d'un noirâtre uniforme, à quelques taches blanchâtres près, qui se trouvent au-dessus des yeux et en avant; tout le dessus du corps, compris les pennes des ailes et leurs couvertures, d'un gris foncé verdâtre, varié de blanc et enrichi de reflets doré brun; les pennes de la queue rayées des mêmes couleurs; la gorge et la poitrine variées assez régulièrement de brun et de blanc; le reste du dessous du corps et les jambes rayés de ces mêmes couleurs, ainsi que les plumes qui tombent du bas de la jambe sur le tarse et jusqu'à l'origine des doigts; le bec noirâtre dessus, jaune dessous, et les pieds jaunâtres.

Longueur totale, environ quatorze pouces; bec, dix-sept lignes; tarse, un pouce; queue, six pouces et demi, composée de dix pennes à peu près égales entre elles; dépasse les ailes de quatre pouces et demi.

LE COUCOU BRUN ET JAUNE A VENTRE RAYÉ.

Genre coucou. (Cuvier.)

Il a la gorge et les côtés de la tête couleur de lie de vin; le dessus de la tête gris noirâtre; le dos et les ailes brun noir terne; le dessous des pennes des ailes, voisines du corps, marqué de taches blanches; la queue noire, rayée et terminée de blanc; la poitrine d'un jaune d'orpin terne; le ventre jaune clair; le ventre et la poitrine rayés de noir; l'iris orangé pâle; le bec noir et les pieds rougeâtres.

Ce coucou se trouve à l'île Panay, l'une des Philippines; il est presque de la grosseur du nôtre; sa queue est composée de dix pennes égales.

LE JACOBIN HUPPÉ DE COROMANDEL.

Genre coucou (Cuvier.)

On comprend bien que ce coucou est ainsi appelé parce qu'il est noir dessus et blanc dessous. Sa huppe, composée de plusieurs plumes longues et étroites, est couchée sur le sommet de la tête et déborde un peu en arrière: mais, à vrai dire, ces sortes de huppées, tant qu'elles restent couchées, ne sont que des huppées possibles; pour qu'elles méritent leur nom, il faut qu'elles se relèvent, et il est à présumer que l'oiseau dont il s'agit ici relève la sienne lorsqu'il est remué par quelque passion.

À l'égard des couleurs de son plumage, on dirait qu'il a jeté une espèce de capot noire sur une tunique blanche: le blanc de la partie inférieure est pur et sans aucun mélange; mais le noir de la partie supérieure est interrompu sur le bord de l'aile par une tache blanche immédiatement au-dessous des couvertures supérieures, et par des taches de même couleur qui terminent les pennes de la queue: le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve sur la côte de Coromandel; il a onze pouces de longueur totale; sa queue est composée de dix pennes étagées, et dépasse les ailes de la moitié de sa longueur.

Il y a au Cabinet du Roi un coucou venant du cap de Bonne-Espérance, assez ressemblant à celui-ci, et qui n'en diffère qu'en ce qu'il a un pouce de plus de longueur totale, qu'il est tout noir tant dessus que dessous, à l'exception de la tache blanche de l'aile, laquelle se trouve exactement à sa place, et que des dix pennes intermédiaires de la queue, huit ne sont presque point étagées, la seule paire extérieure étant plus courte que les autres de dix-huit lignes. C'est probablement une variété de climat.

LE PETIT COUCOU A TÊTE GRISE ET VENTRE JAUNE.

Genre coucou. (Cuvier.)

Cette espèce se trouve dans l'île Panay, et c'est M. Sonnerat qui l'a fait connaître : elle a le dessus de la tête et la gorge d'un gris clair; le dessus du cou, du dos et des ailes couleur de terre d'ombre, c'est-à-dire brun clair; le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue d'un jaune pâle, teinté de roux; la queue noire, rayée de blanc; les pieds jaune pâle; le bec aussi, mais noirâtre à la pointe.

Cet oiseau est de la grosseur d'un merle, moins corsé, mais beaucoup plus allongé; sa longueur totale est de huit pouces et quelques lignes; et sa queue, qui est étagée, fait plus de la moitié de cette longueur.

LES COUKEELS.

Je trouve dans les ornithologies trois oiseaux de différentes tailles, dont on a fait trois espèces différentes, mais qui m'ont paru si ressemblants entre eux par le plumage, que j'ai cru devoir les rapporter à la même espèce comme variétés de grandeur, d'autant plus que tous trois appartiennent aux contrées orientales de l'Asie; et par les mêmes raisons, j'ai cru pouvoir leur appliquer à tous le nom de *coukeel*, nom sous lequel le plus petit des trois est connu au Bengale. M. Edwards juge d'après la ressemblance des noms, que le cri du coukeel de Bengale doit avoir du rapport avec celui du coucou d'Europe.

Le premier, et le plus grand de ces trois coukeels, approche fort de la grosseur d'un pigeon. Son plumage est partout d'un noir brillant changeant en vert, et aussi en violet, mais sous les plumes de la queue seulement; le dessous et le côté intérieur des plumes de l'aile sont noirs; le bec et les pieds sont gris brun, et les ongles noirâtres.

Le second vient de Mindanao, et n'est guère moins gros que notre coucou : il tient le milieu, pour la taille, entre le précédent et le suivant. Tout son plumage est d'un noirâtre tirant au bleu; il a le bec noir à la base, jaunâtre à la pointe; la première des plumes de l'aile presque une fois plus courte que la troisième, qui est l'une des plus longues. Il porte ordinairement sa queue épanouie.

Le troisième, et le plus petit de tous, a à peu près la taille du merle. Il est noir partout comme les deux premiers, sans mélange d'aucune autre couleur fixe; mais, suivant les différents degrés d'incidence de la lumière, son plumage réfléchit toutes les nuances mobiles et fugitives de l'arc-en-ciel : c'est ainsi que l'a vu M. Edwards, qui est ici l'auteur original; et je ne sais pourquoi M. Brisson ne parle que du vert et du violet. Ce coucou a, comme le premier, le côté intérieur et le dessous des plumes de l'aile noirs, le bec d'un orangé vif, un peu plus court et plus gros qu'il n'est dans le coucou d'Europe; le tarse gros et court, et d'un brun rougeâtre, ainsi que les doigts.

Il faut remarquer que c'est à cet oiseau qu'appartient proprement le nom de *coukeel*, qui lui a été donné au Bengale, et que les conséquences que l'on a tirées de la similitude des noms à la ressemblance des voix, sont plus concluantes pour lui que pour les deux autres; il a les bords du bec supérieur, non pas droits, mais ondulés.

Voici les dimensions comparées de ces trois oiseaux, qui ont tous la queue composée de dix pennes étagées :

	PREMIER COUCOUL.		SECOND.		TROISIÈME.	
	p.	l.	p.	l.	p.	l.
Longueur totale	16	0	14	0	9	0
Bec.	0	16	0	15	0	10
Tarse	23	8			0	7
Vol.	23	0	0	16	Ailes assez longues.	
Queue	8	0	7	0	4	3
Dépasse les ailes.	4	0	3	6	2	9

LE COUCOU VERT DORÉ ET BLANC.

Genre coucou. (CUIVIER.)

Tout ce qu'on nous apprend de cet oiseau, c'est qu'il se trouve au cap de Bonne-Espérance, et qu'il porte sa queue épanouie en manière d'éventail; c'est une espèce nouvelle.

Il a toute la partie supérieure, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue, d'un vert doré changeant, très-riche, et dont l'uniformité est égayée sur la tête par cinq bandes blanches, une au milieu du sinciput, deux autres au-dessus des yeux en forme de sourcils qui se prolongent en arrière, enfin, deux autres plus étroites et plus courtes au-dessous des yeux : il a en outre la plupart des couvertures supérieures et des pennes de la queue et ses deux plus grandes couvertures supérieures, terminées de blanc; les deux paires les plus extérieures des pennes de la queue et la plus extérieure des ailes mouchetées de blanc sur leur côté extérieur; la gorge blanche, ainsi que tout le dessous du corps, à l'exception de quelques raies vertes sur les flancs et les manchettes qui, du bas de la jambe, tombent sur le tarse; le bec vert brun, et les pieds gris.

Ce coucou est à peu près de la grosseur d'une grive. Longueur totale, environ sept pouces; bec, sept à huit lignes; tarse de même, garni de plumes blanches jusque vers le milieu de sa longueur; queue, trois pouces quelques lignes, composée de dix pennes étagées, et qui, dans leur état naturel, sont divergentes; dépasse de quinze lignes seulement les ailes qui sont fort longues à proportion.

LE COUCOU A LONGS BRINS.

Genre coucou. (CUIVIER.)

Tout est vert et d'un vert obscur dans cet oiseau, la tête, le corps, les ailes et la queue; cependant la nature ne l'a point négligé; elle semble au contraire avoir pris plaisir à le décorer par un luxe de plumes qui n'est point ordinaire : indépendamment d'une huppe dont elle a orné sa tête, elle lui a donné une queue d'une forme remarquable; la paire des pennes extérieures est plus longue que toutes les autres de près de six pouces, et ces deux pennes, ou plutôt ces deux brins, n'ont de barbes que vers leur extrémité, sur une longueur d'environ trois pouces. Ce sont ces deux longs brins qui ont autorisé M. Linnæus à appliquer à cet oiseau le nom de *coucou de paradis* : par la même raison on aurait pu lui appliquer, et aux deux suivants, la dénomination générique de *coucou-veuve*. Il a l'iris d'un beau bleu, le bec noirâtre et les pieds gris. On

le trouve à Siam, où M. Poivre l'a observé vivant : sa taille est à peu près celle du geai.

Longueur totale, dix-sept pouces; bec, quatorze lignes; tarse, dix; queue, dix pouces neuf lignes, plutôt fourchue qu'étagée; dépasse les ailes d'environ neuf pouces.

LE COUCOU HUPPÉ A COLLIER.

Genre coucou. (Cuvier.)

Voici encore un coucou décoré d'une huppe, et remarquable par la longueur des deux pennes de sa queue; mais ici ce sont les pennes intermédiaires qui surpassent les latérales, comme cela a lieu dans la queue de quelques espèces de veuves.

Il a toute la partie supérieure noirâtre, depuis et compris la tête jusqu'au bout de la queue, à l'exception d'un collier blanc qui embrasse le cou, et de deux taches rondes d'un gris clair qu'il a derrière les yeux, une de chaque côté, et qui représentent, en quelque manière, deux pendants d'oreilles : il faut encore excepter les ailes, dont les pennes et les couvertures moyennes sont variées de roux et de noirâtre, ainsi que les scapulaires, et dont les grandes pennes et les couvertures sont tout à fait rousses; la gorge et les jambes sont noirâtres; tout le reste du dessous du corps blanc; l'iris jaunâtre; le bec cendré foncé; les pieds cendrés aussi, mais plus clairs. On trouve ce coucou sur la côte de Coromandel; sa grosseur est à peu près celle du mauvis.

Longueur totale, douze pouces un quart; bec, onze lignes; tarse, dix; ailes courtes; queue, six pouces trois quarts, composée de dix pennes, les deux intermédiaires beaucoup plus longues que les latérales, celles-ci étagées; dépasse les ailes de cinq pouces et demi.

LE SAN-HIA DE LA CHINE.

Famille des passereaux coriostres. (Cuvier.)

Ce coucou ressemble à l'espèce précédente, et conséquemment aux veuves, par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue. Son plumage est très-distingué, quoiqu'il n'y entre que deux couleurs principales; le bleu, plus ou moins éclatant, règne en général sur la partie supérieure, et le blanc de neige sur la partie inférieure : mais il semble que la nature, toujours heureuse dans ses négligences, ait laissé tomber de sa palette quelques gouttes de ce blanc de neige sur le sommet de la tête, où il a formé une plaque dans laquelle le bleu perce par une infinité de points; sur les joues, un peu en arrière, où il représente deux espèces de pendants d'oreilles, semblables à ceux de l'espèce précédente; sur les pennes et les couvertures de la queue qu'il a marquées chacune d'un œil blanc près de leur extrémité; de plus, il paraît s'être fondu avec l'azur duroupion et de la base des grandes pennes de l'aile, dont il a rendu la teinte beaucoup plus claire : tout cela est relevé par la couleur sombre et noirâtre de la gorge et des côtés de la tête; enfin, la belle couleur rouge de l'iris, du bec et des pieds, ajoute les derniers traits à la parure de l'oiseau.

Longueur totale, treize pouces; bec, onze lignes, quelques barbes autour de sa base supérieure; tarse, dix lignes et demie; queue, sept pouces et demi, composée, de dix pennes fort inégales; les deux intermédiaires dépassent les deux latérales qui les suivent immédiatement

de trois pouces un quart; les plus extérieures cinq pouces trois lignes, et les ailes de presque toute leur longueur.

LE TAIT-SOU.

Genre coucou. (CUVIER.)

Selon ma coutume, je conserve à cet oiseau son nom sauvage, qui est ordinairement le meilleur et le plus caractéristique.

Le tait-sou, ainsi appelé à Madagascar, son pays natal, a tout le plumage d'un beau bleu, et cette belle uniformité est encore relevée par des nuances très-éclatantes de violet et de vert que réfléchissent les penes des ailes, et par des nuances de violet pur, sans la plus légère teinte de vert, que réfléchissent les penes de la queue; enfin, la couleur noire des pieds et du bec fait une petite ombre à ce petit tableau.

Longueur totale, dix-sept pouces; bec, seize lignes; tarse, deux pouces; vol, près de vingt pouces; queue, neuf pouces, composée de dix penes, dont les deux intermédiaires sont un peu plus longues que les latérales; dépasse les ailes de six pouces.

LE COUCOU INDICATEUR.

Genre coucou. (CUVIER.)

C'est dans l'intérieur de l'Afrique, à quelque distance du cap de Bonne-Espérance, que se trouve cet oiseau, connu par son singulier instinct d'indiquer les nids des abeilles sauvages. Le matin et le soir sont les deux temps de la journée où il fait entendre son cri, *chirs, chirs*, qui est fort aigu, et semble appeler les chasseurs et autres personnes qui cherchent le miel dans le désert; ceux-ci lui répondent d'un ton plus grave, en s'approchant toujours : dès qu'il les aperçoit il va planer sur l'arbre creux où il connaît une ruche; et si les chasseurs tardent de s'y rendre, il redouble ses cris, vient au-devant d'eux, retourne à son arbre sur lequel il s'arrête et voltige, et qu'il leur indique d'une manière très-marquée; il n'oublie rien pour les exciter à profiter du petit trésor qu'il a découvert, et dont il ne peut apparemment jouir qu'avec l'aide de l'homme, soit parce que l'entrée de la ruche est trop étroite, soit par d'autres circonstances que le relateur ne nous apprend pas. Tandis qu'on travaille à se saisir du miel, il se tient dans quelque buisson peu éloigné, observant avec intérêt ce qui se passe, et attendant sa part du butin qu'on ne manque jamais de lui laisser, mais point assez considérable, comme on pense bien, pour le rassasier, et par conséquent risquer d'éteindre ou d'affaiblir son ardeur pour cette espèce de chasse.

Ce n'est point ici un conte de voyageur, c'est l'observation d'un homme éclairé, qui a assisté à la destruction de plusieurs républiques d'abeilles, trahies par ce petit espion, et qui rend compte de ce qu'il a vu à la Société royale de Londres. Voici la description qu'il a faite de la femelle sur les deux seuls individus qu'il ait pu se procurer, et qu'il avait tirés au grand scandale des Hottentots; car dans tout pays l'existence d'un être utile est une existence précieuse.

Il a le dessus de la tête gris; la gorge, le devant du cou et la poitrine blanchâtres, avec une teinte de vert qui va s'affaiblissant, et n'est presque plus sensible sur la poitrine; le ventre blanc; les cuisses de même, marquées d'une tache noire oblongue; le dos et le croupion d'un gris roussâtre; les couvertures supérieures des ailes gris brun; les plus

voisines du corps marquées d'une tache jaune, qui, à cause de sa situation, se trouve souvent cachée sous les plumes scapulaires; les plumes des ailes brunes; les deux plumes intermédiaires de la queue plus longues, plus étroites que les autres, d'un brun tirant à la couleur de rouille; les deux paires suivantes noirâtres, ayant le côté intérieur blanc sale; les suivantes blanches, terminées de brun, marquées d'une tache noire près de leur base, excepté la dernière paire où cette tache se réduit presque à rien; l'iris gris roussâtre; les paupières noires; le bec brun à sa base, jaune au bout, et les pieds noirs.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, environ six lignes, quelques barbes autour de la base du bec inférieur; narines oblongues, ayant un rebord saillant, situées près de la base du bec supérieur, et séparées seulement par son arête; tarses courts; ongles faibles; queue étagée, composée de douze plumes; dépasse les ailes des trois quarts de sa longueur.

LE VOUROU-DRIOU.

Genre coucou. (CUIVIER)

Cette espèce et la précédente diffèrent de toutes les autres par le nombre des plumes de la queue; elles en ont douze, au lieu que les autres n'en ont que dix. Les différences propres au vourou-driou consistent dans la forme de son bec, plus long, plus droit et moins convexe en dessus; dans la position de ses narines, qui sont oblongues, situées obliquement vers le milieu de la longueur du bec; et dans un autre attribut qui lui est commun avec les oiseaux de proie: c'est que la femelle de cette espèce est plus grande que son mâle, et d'un plumage fort différent. Cet oiseau se trouve dans l'île de Madagascar, et sans doute dans la partie correspondante de l'Afrique.

Le mâle a le sommet de la tête noirâtre, avec des reflets verts et couleur de cuivre de rosette; un trait noir situé obliquement entre le bec et l'œil; le reste de la tête, la gorge et le cou cendrés; la poitrine et tout le reste du dessous du corps d'un joli gris blanc; le dessus du corps, jusqu'au bout de la queue, d'un vert changeant en couleur de cuivre de rosette; les plumes moyennes de l'aile à peu près de même couleur; les grandes noirâtres tirant sur le vert; le bec brun foncé, et les pieds rougeâtres.

La femelle est si différente du mâle que les habitants de Madagascar lui ont donné un nom différent; elle s'appelle *eromb* en langue du pays. Elle a la tête, la gorge et le dessus du cou rayés transversalement de brun et de roux; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un brun uniforme; les petites couvertures supérieures des ailes brunes, terminées de roux; les grandes vert obscur, bordées et terminées de roux; les plumes de l'aile comme dans le mâle, excepté que les moyennes sont bordées de roux; le devant du cou et tout le reste du dessous du corps roux clair, varié de noirâtre; les plumes de la queue d'un brun lustré terminé de roux; le bec et les pieds à peu près comme le mâle. Voici leurs dimensions comparées :

LE MÂLE.		LA FEMELLE		
	p.	l.	p.	l.
Longueur totale.	15	0	17	6
Bec	2	0	2	4
Tarse	1	3	1	3
Vol	25	8	29	4
Queue	7	0	7	9
Dépasse les ailes.	2	1	2	7

OISEAUX D'AMÉRIQUE

QUI ONT RAPPORT AUX COUCOUS.

LE COUCOU DIT LE VIEILLARD OU L'OISEAU DE PLUIE.

Genre COUCOU. (CUIVIER.)

On donne à cet oiseau le nom de *vieillard* parce qu'il a sous la gorge une espèce de duvet blanc ou plutôt de barbe blanche, attribut de la vieillesse. On lui donne encore le nom d'*oiseau de pluie*, parce qu'il ne fait jamais plus retentir les bois de ses cris que lorsqu'il doit pleuvoir. Il se tient toute l'année à la Jamaïque, non-seulement dans les bois, mais partout où il y a des buissons, et il se laisse approcher de fort près par les chasseurs avant de prendre son essor. Les grains et les vermicelles sont sa nourriture ordinaire.

Il a le dessus de la tête couvert de plumes duvetées et soyenses, d'un brun foncé; le reste du dessus du corps, compris les ailes et les deux intermédiaires de la queue, cendré olivâtre; la gorge blanche, ainsi que le devant du cou; la poitrine et le reste du dessous du corps roux; toutes les plumes latérales de la queue noires, terminées de blanc, et la plus extérieure bordée de même; le bec supérieur noir; l'inférieur presque blanc; les pieds d'un noir bleuâtre. Sa taille est un peu au-dessus de celle du merle.

L'estomac de celui qu'a disséqué M. Sloane était très-grand proportionnellement à la taille de l'oiseau, ce qui est un trait de conformité avec l'espèce européenne; il était doublé d'une membrane fort épaisse; les intestins étaient roulés circulairement comme le câble d'un vaisseau, et recouverts par une quantité de graisse jaune.

Longueur totale, de quinze pouces à seize trois quarts; bec, un pouce; tarse, treize lignes; vol, comme la longueur totale; queue, de sept pouces et demi à huit et demi, composée de dix plumes étagées; dépasse les ailes de presque toute sa longueur.

Variétés du vieillard ou oiseau de pluie.

I. LE VIEILLARD A AILES ROUSSES. Il a les mêmes couleurs sur les parties supérieures et sur la queue: presque les mêmes sur le bec; mais le blanc du dessous du corps, qui, dans l'oiseau de pluie, ne s'étend que sur la gorge et la poitrine, s'étend ici sous toute la partie inférieure; de plus, les ailes ont du roussâtre, et sont plus longues à proportion. Enfin la queue est plus courte et conformée différemment, comme on le verra plus bas à l'article des mesures.

Ce coucou est solitaire; il se tient dans les forêts les plus sombres, et aux approches de l'hiver il quitte la Caroline pour aller chercher une température plus douce.

Longueur totale, treize pouces; bec, quatorze lignes et demie; tarse, treize lignes; queue, six pouces, composée de dix plumes, dont les trois paires intermédiaires plus longues, mais à peu près égales entre elles, et les deux paires latérales courtes, et d'autant plus courtes qu'elles sont plus extérieures; les plus longues dépassent les ailes de quatre pouces.

II. LE PETIT VIEILLARD, connu à Cayenne sous le nom de *coucou des*

palétuviers. Cet oiseau, et surtout la femelle, a tant de ressemblance avec le vieillard ou oiseau de pluie de la Jamaïque, soit pour les couleurs, soit pour la conformation générale, qu'au besoin la description de l'un pourrait servir pour l'autre, toutefois à la grandeur près; car celui de Cayenne est plus petit, raison pourquoi je l'ai nommé *petit vieillard*. Il paraît aussi qu'il a la queue un peu moins longue à proportion : mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse le regarder comme une variété de climat. Il vit d'insectes, et spécialement de ces grosses chenilles qui rongent les feuilles des palétuviers; et c'est par cette raison qu'il se plaît sur ces arbres, où il nous sert en faisant la guerre à nos ennemis.

Longueur totale, un pied; bec, treize lignes; tarse, douze; queue, cinq pouces et demi, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de trois pouces un tiers.

LE TACCO.

Genre *tacco*. (Cuvier.)

M. Sloane dit positivement qu'à l'exception du bec que cet oiseau a plus allongé, plus grêle et plus blanc, il ressemble de tout point à l'oiseau de pluie; il lui attribue les mêmes habitudes, et en conséquence il lui donne les mêmes noms. Mais M. Brisson, se fondant apparemment sur cette différence notable dans la longueur et la conformation du bec, a fait de l'oiseau dont il s'agit ici, une espèce distincte, avec d'autant plus de raison, qu'en y regardant de près on lui découvre aussi des différences de plumage, et qu'il n'a pas même cette gorge ou barbe blanche, qui a fait donner le nom de *vieillard* à l'espèce précédente. D'ailleurs M. le chevalier Lefebvre Deshayes, qui a observé le *tacco* avec attention, ne lui reconnaît pas les mêmes habitudes que M. Sloane a remarquées dans le vieillard.

Tacco est le cri habituel, et néanmoins peu fréquent, de ce coucou; mais pour le rendre comme il le prononce, il faut articuler durement la première syllabe, et descendre d'une octave pleine sur la seconde: il ne le fait jamais entendre qu'après avoir fait un mouvement de la queue, mouvement qu'il répète chaque fois qu'il veut changer de place, qu'il se pose sur une branche, ou qu'il voit quelqu'un s'approcher de lui. Il a encore un autre cri, *qua, qua, qua, qua*, mais qu'il fait entendre seulement lorsqu'il est effrayé par la présence d'un chat, ou de quelque autre ennemi aussi dangereux.

M. Sloane dit de ce coucou comme de celui qu'il a nommé *oiseau de pluie*, qu'il annonce la pluie prochaine par ses cris redoublés; mais M. le chevalier Deshayes * n'a rien observé de semblable.

Quoique le *tacco* se tienne communément dans les terrains cultivés, il fréquente aussi les bois, parce qu'il y trouve aussi la nourriture qui lui convient; cette nourriture, ce sont les chenilles, les coléoptères, les vers et les vermineux, les ravets, les poux de bois et autres insectes qui ne sont malheureusement que trop communs aux Antilles, soit dans les lieux cultivés, soit dans ceux qui ne le sont pas; il donne aussi la chasse aux petits lézards, appelés *anolis*, aux petites conleuvres, aux grenouilles, aux jeunes rats, et même quelquefois, dit-on, aux petits oiseaux; il surprend les lézards dans le moment où, tout occupés sur les branches

* C'est de M. le chevalier Deshayes que je tiens tout ce que je dis ici des mœurs et des habitudes du *tacco*.

à épier les mouches, ils sont moins sur leurs gardes. A l'égard des couleuvres, il les avale par la tête, et à mesure que la partie avalée se digère, il aspire la partie qui reste pendante au dehors. C'est donc un animal utile, puisqu'il détruit les animaux nuisibles : il pourrait même devenir plus utile encore si on venait à bout de le rendre domestique ; et c'est ce qui paraît très-possible, vu qu'il est d'un naturel si peu farouche et si peu défiant, que les petits nègres le prennent à la main, et qu'ayant un bec assez fort, il ne songe pas à s'en servir pour se défendre.

Son vol n'est jamais élevé : il bat des ailes en partant, puis épanouissant sa queue il file, et plane plutôt qu'il ne vole ; il va d'un buisson à un autre, il saute de branche en branche, il saute même sur les troncs des arbres auxquels il s'accroche comme les pies ; quelquefois il se pose à terre, où il sautille encore, comme la pie, et toujours à la poursuite des insectes ou des reptiles. On assure qu'il exhale une odeur forte en tout temps, et que sa chair est un mauvais manger ; ce qui est facile à croire, vu les mets dont il se nourrit.

Ces oiseaux se retirent, au temps de la ponte, dans la profondeur des forêts, et s'y cachent si bien, que jamais personne n'a vu leur nid ; on serait tenté de croire qu'ils n'en font point, et qu'à l'instar du coucou d'Europe, ils pondent dans le nid des autres oiseaux : mais ils différaient en cela de la plupart des coucous d'Amérique, qui font un nid et couvent eux-mêmes leurs œufs.

Le tacco n'a point de couleurs brillantes dans son plumage ; mais en toutes circonstances il conserve un air de propreté et d'arrangement qui fait plaisir à voir. Il a le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures des ailes, gris un peu foncé, avec des reflets verdâtres sur les grandes couvertures seulement ; le devant du cou et de la poitrine gris cendré ; sur toutes ces nuances de gris une teinte légère de rougeâtre ; la gorge fauve clair ; le reste du dessous du corps, les cuisses et les couvertures inférieures des ailes comprises, d'un fauve plus ou moins animé ; les dix premières penes de l'aile d'un roux vif, terminées d'un brun verdâtre, qui dans les penes suivantes va toujours gagnant sur la couleur rousse ; les deux penes intermédiaires de la queue de la couleur du dos avec des reflets verdâtres ; les huit autres de même dans leur partie moyenne, d'un brun noirâtre, avec des reflets blens près de leur base, et terminées de blanc ; l'iris d'un jaune brun ; les paupières rouges ; le bec noirâtre dessus, d'une couleur un peu plus claire dessous, et les pieds bleuâtres. Ce coucou est moins gros que le nôtre ; son poids est d'un peu plus de trois onces : il se trouve à la Jamaïque, à Saint-Domingue, etc.

Longueur totale, quinze pouces et demi (dix-sept un tiers, suivant M. Sloane) ; bec, dix-huit lignes, suivant M. Sloane ; vingt et une, selon M. le chevalier Deshayes, et vingt-cinq, suivant M. Brisson ; langue cartilagineuse, terminée par des filets ; tarse, environ quinze lignes ; vol ; comme la longueur totale ; queue, huit pouces, selon M. Deshayes, et huit pouces trois quarts, suivant M. Brisson, composée de dix penes étagées ; les intermédiaires superposées aux latérales ; dépasse les ailes d'environ cinq pouces et demi.

LE GUIRA-CANTARA.

Genre coucou. (CUVIER.)

Ce coucou est fort criard ; il se tient dans les forêts du Brésil qu'il fait retentir de sa voix plus forte qu'agréable. Il a sur la tête une espèce de

huppe, dont les plumes sont brunes, bordées de jaunâtre; celles du cou et des ailes au contraire jaunâtres, bordées de brun; le dessus et le dessous du corps d'un jaune pâle; les penes des ailes brunes; celles de la queue brunes aussi, mais terminées de blanc; l'iris brun; le bec d'un jaune brun; les pieds vert de mer.

Il est de la taille de la pie d'Europe.

Longueur totale, quatorze à quinze pouces; bec environ un pouce, un peu crochu par le bout; tarse, un pouce et demi, revêtu de plumes; queue, huit pouces, composée de huit penes, selon Maregrave, mais n'en manquait-il aucune? elles paraissent égales dans la figure.

LE QUAPACTOL OU LE RIEUR.

Genre coucou. (Cuvier.)

On a donné à ce coucou le nom d'*oiseau rieur*, parce qu'en effet son cri ressemble à un éclat de rire; et par la même raison, dit Fernandez, il passait au Mexique pour un oiseau de mauvais augure avant que le jour de la vraie religion eût lui dans ces contrées. A l'égard du nom mexicain *quapachtotol*, que j'ai cru devoir contracter et adoucir, il a rapport à la couleur fauve qui règne sur toute la partie supérieure de son corps, et même sur les penes de ses ailes; celles de la queue sont fauves aussi, mais d'une teinte plus rembrunie; la gorge est cendrée, ainsi que le devant du cou et de la poitrine; le reste du dessous du corps est noir; l'iris blanc, et le bec d'un noir bleuâtre.

La taille de ce coucou est à peu près celle de l'espèce européenne; il a seize pouces de longueur totale, et la queue seule fait la moitié de cette longueur.

LE COUCOU CORNU OU L'ATINGACU DU BRÉSIL.

La singularité de ce coucou du Brésil est d'avoir sur la tête de longues plumes qu'il peut relever quand il veut, et dont il sait se faire une double huppe; de là le nom de coucou cornu que lui a donné M. Brisson. Il a la tête grosse et le cou court comme c'est l'ordinaire dans ce genre d'oiseaux; tout le dessus de la tête et du corps de couleur de suie; les ailes aussi, et même la queue, mais celle-ci d'une teinte plus sombre; et ses penes ont à leur extrémité une tache de blanc roussâtre ombré de noir qui finit par le blanc pur; la gorge est cendrée, ainsi que tout le dessous du corps; l'iris est d'un rouge de sang; le bec d'un vert jaunâtre, et les pieds cendrés.

Cet oiseau est encore remarquable par la longueur de sa queue; car, quoiqu'il ne soit pas plus gros qu'une litorne ou grosse grive, et que son corps n'ait que trois pouces de long, sa queue en a neuf; elle est composée de dix penes étagées, les intermédiaires superposées aux latérales; le bec est un peu crochu par le bout; les torses sont un peu courts et couverts de plumes par devant.

LE COUCOU BRUN VARIÉ DE ROUX.

Genre coucou. (Cuvier.)

Ce coucou de Cayenne a le dessus du corps varié de brun et de différentes nuances de roux; la gorge d'un roux clair varié de brun; le reste du dessous du corps d'un blanc roussâtre, qui prend une teinte de roux

clair décidé sur les couvertures inférieures de la queue; les plumes de celles-ci et des ailes brunes, bordées de roux clair, avec un oeil verdâtre, principalement sur les plumes latérales de la queue; le bec noir dessus, roux sur les côtés, roussâtre dessous, et les pieds cendrés. On remarque, comme une singularité, que quelques-unes des couvertures supérieures de la queue s'étendent presque jusqu'aux deux tiers de sa longueur. On compare cet oiseau, pour la taille, au mauvis.

Longueur totale, dix pouces deux tiers; bec, neuf lignes; tarse, quatorze lignes; vol, un pied et plus; queue environ six pouces, composée de dix plumes étagées; dépasse les ailes de quatre pouces.

Le coucou appelé à Cayenne *oiseau des barrières*, est à peu près de la taille du précédent, et en approche beaucoup pour le plumage: en général, il a un peu moins de roux; c'est le gris qui en tient la place, et les plumes latérales de la queue sont terminées de blanc; la gorge est gris clair, et le dessous du corps blanc. Ajoutez qu'il a la queue un peu plus longue; mais, malgré ces petites différences, il est difficile de ne pas le rapporter comme variété à l'espèce précédente; peut-être même est-ce une variété de sexe.

Son nom d'oiseau des barrières vient de ce qu'on le voit souvent perché sur les palissades des plantations. Lorsqu'il est ainsi perché, il remue continuellement la queue.

Ces oiseaux, sans être fort sauvages, ne se réunissent point en troupes, quoiqu'il s'en trouve plusieurs à la fois dans le même canton; ils ne fréquentent guère les grands bois. On assure qu'ils sont plus communs que les coucous piayes, tant à Cayenne qu'à la Guyane.

LE CENDRILLARD.

Genre coucou. (CUVIER.)

Je l'appelle ainsi parce que le gris cendré est la couleur dominante de son plumage, plus foncée dessus, jusques et compris les quatre plumes intermédiaires de la queue, plus claire dessous, et mêlée de plus ou moins de roux sur les plumes des ailes; les trois paires des plumes latérales de la queue sont noirâtres, terminées de blanc, et la paire la plus extérieure est bordée de cette même couleur blanche; le bec et les pieds sont encore gris brun. Cet oiseau se trouve à la Louisiane et à Saint-Domingue, sans doute en des saisons différentes. On le dit à peu près de la taille de la petite grive appelée *mauvis*.

J'ai vu, dans le cabinet de M. Mauduit, une variété sous le nom de *petit coucou gris*, laquelle ne différait du cendrillard qu'en ce qu'elle avait tout le dessous blanc, qu'elle était un peu plus grosse, et qu'elle avait le bec moins long.

Longueur totale, de dix et demi à onze pouces; bec, quatorze ou quinze lignes, les deux pièces recourbées en en-bas; tarse, un pouce; vol, quinze pouces et demi; queue, cinq pouces un tiers, composée de dix plumes étagées; dépasse les ailes de deux pouces et demi à trois pouces.

LE COUCOU PIAYE.

Genre coucou. (CUVIER.)

J'adopte le surnom de piaye que l'on donne à ce coucou dans l'île de Cayenne; mais je n'adopte point la superstition qui le lui a fait donner. *Piaye* signifie *diable* dans la langue du pays, et encore *prêtre*, c'est-à-

dire, chez un peuple idolâtre, *ministre* ou *interprète du diable*. Cela indique assez qu'on le regarde comme un oiseau de mauvais augure; c'est, dit-on, par cette raison que les naturels, et même les nègres, ont de la répugnance pour sa chair : mais cette répugnance ne viendrait-elle pas plutôt de ce que sa chair est maigre en tout temps?

Le piaye est peu farouche; il se laisse approcher de fort près, et ne part que lorsqu'on est sur le point de le saisir. On compare son vol à celui du martin-pêcheur; il se tient communément aux bords des rivières, sur les basses branches des arbres, où il est apparemment plus à portée de voir et de saisir les insectes dont il fait sa nourriture. Lorsqu'il est perché, il hoche la queue et change sans cesse de place. Des personnes qui ont passé du temps à Cayenne, et qui ont vu plusieurs fois ce coucou dans la campagne, n'ont jamais entendu son cri. Sa taille est à peu près celle du merle. Il a le dessus de la tête et du corps d'un marron pourpre, compris même les pennes de la queue qui sont noires vers le bout, terminées de blanc, et les pennes des ailes qui sont terminées de brun; la gorge et le devant du cou aussi marron pourpre, mais d'une teinte plus claire, et variable dans les différents individus; la poitrine et tout le dessous du corps cendrés; le bec et les pieds gris brun.

Longueur totale, quinze pouces neuf lignes; bec, quatorze lignes; tarse, quatorze lignes et demie; vol, quinze pouces un tiers; queue, dix pouces, composée de dix pennes étagées et fort inégales; dépasse les ailes de huit pouces. *Nota* que l'individu qui est dans le cabinet de M. Mauduit est un peu plus gros.

J'ai vu deux variétés dans cette espèce : l'une à peu près de même taille, mais différente pour les couleurs; elle avait le bec rouge, la tête cendrée, la gorge et la poitrine rousses, et le reste du dessous du corps cendré noirâtre.

L'autre variété a, à très-peu près, les mêmes couleurs; seulement le cendré du dessous du corps est teinté de brun. Elle a aussi les mêmes habitudes naturelles, et ne diffère réellement que par sa taille qui est fort approchante de celle du mauvis.

Longueur totale, dix pouces un quart; bec, onze lignes; tarse, onze lignes et plus; vol, onze pouces et demi; queue, près de six pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de près de quatre pouces.

LE COUCOU NOIR DE CAYENNE.

Genre coucou. (Cuvier.)

Presque tout est noir dans cet oiseau, excepté le bec et l'iris qui sont rouges, et les couvertures supérieures des ailes qui sont bordées de blanc; mais le noir lui-même n'est pas uniforme, car il est moins foncé sous le corps que dessus.

Longueur totale, environ onze pouces; bec, dix-sept lignes; tarse, huit lignes; queue composée de dix pennes un peu étagées; dépasse les ailes d'environ trois pouces.

M. de Sonnini m'a assuré que cet oiseau avait un tubercule à la partie antérieure de l'aile. Il vit solitaire et tranquille, ordinairement perché sur les arbres qui se trouvent au bord des eaux, et n'a pas, à beaucoup près, autant de mouvement que la plupart des coucous; en sorte qu'il paraît faire la nuance entre ces oiseaux et les barbus.

LE PETIT COUCOU NOIR DE CAYENNE.

Genre coucou. (Cuvier.)

Ce coucou ressemble à l'espèce précédente, non-seulement par la couleur dominante du plumage, mais encore par les mœurs et les habitudes naturelles. Il ne fréquente pas les bois, mais il n'en est pas moins sauvage : il passe les journées perché sur une branche isolée, dans un lieu découvert et sans prendre d'autre mouvement que celui qui est nécessaire pour saisir les insectes dont il se nourrit. Il niche dans des trous d'arbre; quelquefois même dans des trous en terre; mais c'est lorsqu'il en trouve de tout faits.

Ce coucou est noir partout, excepté sur la partie postérieure du corps, qui est blanche; et ce blanc qui s'étend sur les jambes est séparé du noir de la partie antérieure par une espèce de ceinture orangée. Au reste, dans l'individu que j'ai vu chez M. Mauduit, le blanc ne s'étendait pas autant qu'il paraît s'étendre dans la planche enluminée.

Longueur totale, huit pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse très-court; la queue n'a pas trois pouces; elle est un peu étagée et ne dépasse pas de beaucoup les ailes.

LES ANIS.

Ani est le nom que les naturels du Brésil donnent à cet oiseau, et nous le lui conserverons, quoique nos voyageurs français et nos nomenclateurs modernes l'aient appelé *bout de petun* ou *bout de tabac*, nom ridicule, et qui n'a pu être imaginé que par la ressemblance de son plumage (qui est d'un noir brunâtre) à la couleur d'une carotte de tabac: car ce que dit le P. Dutertre, que son ramage prononce *petit bout de petun*, n'est ni vrai ni probable, d'autant que les créoles de Cayenne lui ont donné une dénomination plus appropriée à son ramage ordinaire, en l'appelant *bouilleur de canari*, ce qui veut dire qu'il imite le bruit que fait l'eau bouillante dans une marmite; et c'est en effet son vrai ramage ou gazouillis, très-différent, comme l'on voit, de l'expression de la parole que lui suppose le P. Dutertre. On lui a aussi donné le nom d'oiseau *diable*, et l'on a même appelé l'une des espèces *diable des savanes*, et l'autre *diable des palétuviers*, parce qu'en effet les uns se tiennent constamment dans les savanes, et les autres fréquentent les bords de la mer et des marais d'eau salée où croissent les palétuviers.

Leurs caractères génériques sont d'avoir deux doigts en avant et deux en arrière; le bec court, crochu, plus épais que large, dont la mandibule inférieure est droite, et la supérieure élevée en demi-cercle à son origine; et cette convexité remarquable s'étend sur toute la partie supérieure du bec, jusqu'à peu de distance de son extrémité, qui est crochue: cette convexité est comprimée sur les côtés, et forme une espèce d'arête presque tranchante tout le long du sommet de la mandibule supérieure; au-dessus et tout autour s'élèvent de petites plumes effilées, aussi roides que des soies de cochon, longues d'un demi-pouce, et qui toutes se dirigent en avant. Cette conformation singulière du bec suffit pour qu'on puisse reconnaître ces oiseaux, et paraît exiger qu'on en fasse un genre particulier, qui néanmoins n'est composé que de deux espèces.

L'ANI DES SAVANES.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre ani. (Cuvier.)

Cet ani est de la grosseur d'un merle ; mais sa grande queue lui donne une forme allongée : elle a sept pouces, ce qui fait plus de la moitié de la longueur totale de l'oiseau, qui n'en a que treize et demi. Le bec, long de treize lignes, a neuf lignes et demie de hauteur ; il est noir, ainsi que les pieds, qui ont dix-sept lignes de hauteur. La description des couleurs sera courte : c'est un noir à peine nuancé de quelques reflets violets sur tout le corps, à l'exception d'une petite lisière d'un vert foncé et luisant qui borde les plumes du dessus du dos et des couvertures des ailes, et qu'on n'aperçoit pas à une certaine distance, car ces oiseaux paraissent tout noirs. La femelle ne diffère pas du mâle. Ils vont constamment par bandes, et sont d'un naturel si social qu'ils demeurent et pondent plusieurs ensemble dans le même nid : ils construisent ce nid avec des bûchettes sèches sans le garnir ; mais ils le font extrêmement large, souvent d'un pied de diamètre : on prétend même qu'ils en proportionnent la capacité au nombre de camarades qu'ils veulent y admettre. Les femelles couvent en société : on en a souvent vu cinq ou six dans le même nid. Cet instinct, dont l'effet serait fort utile à ces oiseaux dans les climats froids, paraît au moins superflu dans les pays méridionaux, où il n'est pas à craindre que la chaleur du nid ne se conserve pas : cela vient donc uniquement de l'impulsion de leur naturel social ; car ils sont toujours ensemble, soit en volant, soit en se reposant, et ils se tiennent sur les branches des arbres tout le plus près qu'il leur est possible les uns des autres. Ils ramagent aussi tous ensemble, presque à toutes les heures du jour ; et leurs moindres troupes sont de huit ou dix, et quelquefois de vingt-cinq ou trente. Ils ont le vol court et peu élevé : aussi se posent-ils plus souvent sur les buissons et dans les halliers que sur les grands arbres. Ils ne sont ni craintifs ni farouches, et ne fuient jamais bien loin. Le bruit des armes à feu ne les épouvante guère ; il est aisé d'en tirer plusieurs de suite : mais on ne les recherche pas, parce que leur chair ne peut se manger, et qu'ils ont même une mauvaise odeur lorsqu'ils sont vivants. Ils se nourrissent de graines et aussi de petits serpents, lézards et autres reptiles ; ils se posent aussi sur les bœufs et les vaches pour manger les tiques, les vers et les insectes nichés dans le poil de ces animaux.

L'ANI DES PALÉTUVIERS.

SECONDE ESPÈCE.

Genre ani. (Cuvier.)

Cet oiseau est plus grand que le précédent, et à peu près de la grosseur d'un geai ; il a dix-huit pouces de longueur en y comprenant celle de la queue qui en fait plus de moitié. Son plumage est à peu près de la même couleur noir brunâtre que celui du premier : seulement il est un peu plus varié par la bordure de vert brillant qui termine les plumes du dos et des couvertures des ailes ; en sorte que si l'on n'en jugeait que par ces différences de grandeurs et de couleurs, on pourrait regarder ces deux oiseaux comme des variétés de la même espèce. Mais la preuve qu'ils

forment deux espèces distinctes, c'est qu'ils ne se mêlent jamais; les uns habitent constamment les savanes découvertes, et les autres ne se trouvent que dans les palétuviers : néanmoins ceux-ci ont les mêmes habitudes naturelles que les autres : ils vont de même en troupes; ils se tiennent sur le bord des eaux salées; ils pondent et couvent plusieurs dans le même nid, et semblent n'être qu'une race différente qui s'est accoutumée à vivre et à habiter dans un terrain plus humide, et où la nourriture est plus abondante par la grande quantité de petits reptiles et d'insectes que produisent ces terrains humides.

Comme je venais d'écrire cet article, j'ai reçu une lettre de M. le chevalier Lefebvre-Deshayes, au sujet des oiseaux de Saint-Domingue, et voici l'extrait de ce qu'il me marque sur celui-ci :

« Cet oiseau, dit-il, est un des plus communs dans l'île de Saint-Domingue... Les nègres lui donnent différentes dénominations, celle de *bout de tabac*, de *bout de petun*, d'*amangoua*, de *perroquet noir*, etc... Si on fait attention à la structure des ailes de cet oiseau, au peu d'étendue de son vol, au peu de pesanteur de son corps, relativement à son volume, on n'aura pas de peine à le reconnaître pour un oiseau indigène de ces climats du Nouveau-Monde. Comment, en effet, avec un vol si borné et des ailes si faibles, pourrait-il franchir le vaste intervalle qui sépare les deux continents? Son espèce est particulière à l'Amérique méridionale. Lorsqu'il vole, il étend et élargit sa queue, mais il vole moins vite et moins longtemps que les perroquets... Il ne peut soutenir le vent, et les ouragans font périr beaucoup de ces oiseaux.

« Ils habitent les endroits cultivés ou ceux qui l'ont été anciennement; on n'en rencontre jamais dans les bois de haute futaie. Ils se nourrissent de diverses espèces de graines et de fruits : ils mangent des grains du pays, tels que le petit mil, le maïs, le riz, etc. Dans la disette, ils font la guerre aux chenilles et à quelques autres insectes. Nous ne dirons pas qu'ils aient un chant ou un ramage, c'est plutôt un sifflement ou un pialement assez simple. Il y a pourtant des occasions où sa façon de s'exprimer est plus variée : elle est toujours aigre et désagréable ; elle change suivant les diverses passions qui agitent l'oiseau. Aperçoit-il quelque chat ou un autre animal capable de nuire, il en avertit aussitôt tous ses semblables par un cri très-distinct, qui est prolongé et répété tant que le péril dure. Son épouvante est surtout remarquable lorsqu'il a des petits, car il ne cesse de s'agiter et de voler autour de son nid... Ces oiseaux vivent en société sans être en aussi grandes bandes que les étourneaux; ils ne s'éloignent guère les uns des autres... et même dans le temps qui précède la ponte, on voit plusieurs femelles et mâles travailler ensemble à la construction du nid, et ensuite plusieurs femelles couver ensemble, chacune leurs œufs, et y élever leurs petits. Cette bonne intelligence est d'autant plus admirable, que l'amour rompt presque toujours dans les animaux les liens qui les attachaient à d'autres individus de leur espèce... Ils entrent en amour de bonne heure : dès le mois de février, les mâles cherchent les femelles avec ardeur; et dans le mois suivant le couple amoureux s'occupe de concert à ramasser les matériaux pour la construction du nid. .. Je dis amoureux, parce que ces oiseaux paraissent l'être autant que les moineaux; et pendant toute la saison que dure leur ardeur, ils sont beaucoup plus vifs et plus gais que dans tout autre temps... Ils nichent sur les arbrisseaux, dans les saliers, dans les buissons et dans les haies; ils posent leur nid sur l'endroit où la tige se divise en plusieurs branches... Lorsque les femelles se mettent plusieurs ensemble dans le même nid, la plus pressée de pondre n'attend pas les autres qui agrandissent le nid pendant qu'elle couve ses œufs. Ces femelles usent d'une précaution qui n'est point ordinaire aux oiseaux : c'est de couvrir leurs œufs avec des feuilles et des brins d'herbes à mesure qu'elles les pondent... Elles couvrent également leurs œufs pendant l'incubation lorsqu'elles sont obligées de les quitter pour aller chercher leur nourriture... Les femelles qui couvent dans le même nid ne se chicanent pas comme font les poules lorsqu'on leur donne un panier commun; elles s'arrangent les unes auprès des autres; quelques-unes cependant, avant de pondre, font avec des brins d'herbes une séparation dans le nid, afin de contenir en particulier leurs œufs, et s'il arrive que les œufs se trouvent mêlés ou réunis ensemble, une seule femelle fait éclore tous les œufs des autres avec les siens; elle les rassemble, les entasse et les entoure de feuilles : par ce moyen la chaleur se répartit dans toute la masse et ne peut se dissiper... Cependant chaque femelle fait plusieurs œufs par

ponte... Ces oiseaux construisent leur nid très-solide, quoique grossièrement, avec de petites tiges de plantes filamenteuses, des branches de citrounier ou d'autres arbrisseaux; le dedans est seulement tapissé et couvert de feuilles tendres et qui se fanent bientôt; c'est sur ce lit de feuilles que sont déposés les œufs. Ces nids sont fort évasés et fort élevés des bords: il y en a dont le diamètre a plus de dix-huit pouces; la grandeur du nid dépend du nombre des femelles qui doivent y pondre. Il serait assez difficile de dire au juste si toutes les femelles qui pondent dans le même nid ont chacune leur mâle: il se peut faire qu'un seul mâle s'occupe à plusieurs femelles, et qu'ainsi elles soient en quelque façon obligées de s'entendre lorsqu'il s'agit de construire les nids: alors il ne faudrait plus attribuer leur union à l'amitié, mais au besoin qu'elles ont les unes des autres dans cet ouvrage... Ces œufs sont de la grosseur de ceux du pigeon; ils sont de couleur d'aigue-marine uniforme, et n'ont point de petites taches vers les bouts, comme la plupart des œufs des oiseaux sauvages... Il y a apparence que les femelles font deux ou trois pontes par an: cela dépend de ce qui arrive à la première: quand elle réussit, elles attendent l'arrière-saison avant d'en faire une autre: si la ponte manque on si les œufs sont enlevés, mangés par les couleuvres ou les rats, elles en font une seconde peu de temps après la première; vers la fin de juillet ou dans le courant d'août elles commencent la troisième. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en mars, en mai et en août on trouve des nids de ces oiseaux... Au reste, ils sont doux et faciles à apprivoiser, et on prétend qu'en les prenant jeunes on peut leur donner la même éducation qu'aux perroquets, et leur apprendre à parler, quoiqu'ils aient la langue aplatie et terminée en pointe, au lieu que celle du perroquet est charnue, épaisse et arrondie...

« La même amitié, le même accord qui ne s'est point démenti pendant le temps de l'incubation, continue après que les petits sont éclos: lorsque les mères ont couvé ensemble, elles donnent successivement à manger à toute la petite famille... Les mâles aident à fournir les aliments. Mais lorsque les femelles ont couvé séparément, elles élèvent leurs petits à part, cependant sans jalousie et sans colère; elles leur portent la becquée à tour de rôle, et les petits la prennent de toutes les mères. La nourriture qu'elles leur donnent dépend de la saison: tantôt ce sont des chenilles, des vers, des insectes; tantôt des fruits, tantôt des grains, comme le mil, le maïs, le riz, l'avoine sauvage, etc... Au bout de quelques semaines les petits ont acquis assez de force pour essayer leurs ailes, mais ils ne s'aventurent pas au loin; peu de temps après, ils vont se percher auprès de leurs père et mère sur les arbrisseaux; et c'est là que les oiseaux de proie les saisissent pour les emporter...

« L'ani n'est point un oiseau nuisible: il ne désolé pas les plantations de riz comme le merle; il ne mange pas les amandes du cocotier comme le charpentier (le pic); il ne détruit pas les pièces de mil comme les perroquets et les perruches. »

LE HOUTOU OU MOMOT.

Famille des passereaux syndactyles, genre momot. (Cuvier.)

Nous conservons à cet oiseau le nom de *houtou* que lui ont donné les naturels de la Guyane, et qui lui convient parfaitement, parce qu'il est l'expression même de sa voix: il ne manque jamais d'articuler *houtou*, brusquement et nettement toutes les fois qu'il saute. Le ton de cette parole est grave et tout semblable à celui d'un homme qui la prononcerait, et ce seul caractère suffirait pour faire reconnaître cet oiseau lorsqu'il est vivant, soit en liberté, soit en domesticité.

Fernandès qui, le premier, a parlé du houtou, ne s'est pas aperçu qu'il l'indiquait sous deux noms différents; et cette méprise a été copiée par tous les nomenclateurs qui ont également fait deux oiseaux d'un seul, comme on peut le voir dans leurs phrases que nous avons rapprochées dans la nomenclature ci-dessous. Marcgrave est le seul des naturalistes qui ne se soit pas trompé. L'erreur de Fernandès est venue de ce qu'il a vu un de ces oiseaux qui n'avait qu'une seule plume écharbée: il a cru que c'était une conformation naturelle, tandis qu'elle est contre nature; car tous les oiseaux ont tout aussi nécessairement les plumes par paires

et semblables que les autres animaux ont les deux jambes ou les deux bras pareils. Il y a donc grande apparence que dans l'individu qu'a vu Fernandès cette plume de moins avait été arrachée, ou qu'elle était tombée par accident; car tout le reste de ses indications ne présente aucune différence : ainsi l'on peut présumer, avec tout fondement, que ce second oiseau, qui n'avait qu'une plume ébarbée, n'était qu'un individu mutilé.

Le houtou est de la grosseur d'une pie; il a dix-sept pouces trois lignes de longueur jusqu'à l'extrémité des grandes plumes de la queue; il a les doigts disposés comme les martins-pêcheurs, les manakins, etc. Mais ce qui le distingue de ces oiseaux, et même de tous les autres, c'est la forme de son bec qui, sans être trop long pour la grandeur du corps, est de figure conique, courbé en bas et dentelé sur les bords des deux mandibules. Ce caractère du bec conique, courbé en bas et dentelé, suffirait encore pour le faire reconnaître; néanmoins il en a un autre plus singulier et qui n'appartient qu'à lui : c'est d'avoir dans les deux longues plumes du milieu de la queue un intervalle d'environ un pouce de longueur, à peu de distance de leur extrémité, lequel intervalle est absolument nu, c'est-à-dire ébarbé; en sorte que la tige de la plume est nue dans cet endroit : ce qui néanmoins ne se trouve que dans l'oiseau adulte; car dans sa jeunesse ces plumes sont revêtues de leurs barbes dans toute leur longueur, comme toutes les autres plumes. L'on a cru que cette nudité des plumes de la queue n'était pas produite par la nature, et que ce pouvait être un caprice de l'oiseau qui arrachait lui-même les barbes de ses plumes dans l'intervalle où elles manquent; mais l'on a observé que dans les jeunes ces barbes sont continues et tout entières, et qu'à mesure que l'oiseau vieillit, ces mêmes barbes diminuent de longueur et se raccourcissent, en sorte que dans les vieux elles disparaissent tout à fait. Au reste, nous ne donnons pas ici une description plus détaillée de cet oiseau, dont les couleurs sont si mêlées, qu'il ne serait pas possible de les représenter autrement que par le portrait que nous en avons donné dans notre planche enluminée, et encore mieux par la planche d'Edwards, qui est plus parfaitement coloriée que la nôtre. Néanmoins nous observerons que les couleurs en général varient suivant l'âge ou le sexe; car on a vu de ces oiseaux beaucoup moins tachetés les uns que les autres.

On ne les élève que difficilement, quoique Pison dise le contraire. Comme ils vivent d'insectes, il n'est pas aisé de leur en choisir à leur gré. On ne peut nourrir ceux que l'on prend vieux; ils sont tristement craintifs et refusent constamment de prendre la nourriture. C'est d'ailleurs un oiseau sauvage très-solitaire et qu'on ne trouve que dans la profondeur des forêts; il ne va ni en troupes ni par paires : on le voit presque toujours seul à terre ou sur des branches peu élevées; car il n'a, pour ainsi dire, point de vol; il ne fait que sauter vivement et toujours prononçant brusquement *houtou*. Il est éveillé de grand matin et fait entendre cette voix *houtou* avant que les autres oiseaux ne commencent leur ramage. Pison a été mal informé lorsqu'il a dit que cet oiseau faisait son nid au-dessus des grands arbres : non-seulement il n'y fait pas son nid, mais il n'y monte jamais; il se contente de chercher à la surface de la terre quelque trou de tatous, d'accouchis ou d'autres petits animaux quadrupèdes, dans lequel il porte quelques brins d'herbes sèches pour y déposer ses œufs, qui sont ordinairement au nombre de deux. Au reste, ces oiseaux sont assez communs dans l'intérieur des terres de la Guyane; mais ils fréquentent

très-rarement les environs des habitations. Leur chair est sèche et n'est pas très-bonne à manger. Pison s'est encore trompé en disant que ces oiseaux se nourrissent de fruits; et comme c'est la troisième méprise qu'il a faite au sujet de leurs habitudes naturelles, il y a grande apparence qu'il a appliqué les faits historiques d'un autre oiseau à celui-ci, dont il n'a donné la description que d'après Marcgrave, et que probablement il ne connaissait pas; car il est certain que le *houtou* est le même oiseau que le *guira-guainumbi* de Marcgrave, qu'il ne s'apprivoise pas aisément, qu'il n'est pas bon à manger, et qu'enfin il ne se perche ni ne niche au-dessus des arbres, ni ne se nourrit de fruits, comme le dit Pison.

LES HUPPES, LES PROMEROPS ET LES GUËPIERS.

S'il est vrai que la comparaison soit le véritable instrument de la connaissance, c'est principalement lorsqu'il s'agit d'objets qui ont plusieurs qualités communes, et qui se ressemblent à beaucoup d'égards. On ne peut trop les rassembler sous le même coup d'œil : il résulte de ces rapprochements, de ces comparaisons une lumière qui fait souvent découvrir des différences réelles où l'on n'avait d'abord aperçu que de fausses analogies, pour avoir trop isolé les objets et ne les avoir considérés que l'un après l'autre. Par ces raisons, j'ai dû réunir dans un seul article ce que j'ai à dire de général sur les genres très-voisins des huppées, des promerops et des guépriers.

Notre huppe est bien connue par sa belle aigrette double, qui est presque unique dans son espèce, puisqu'elle ne ressemble à aucune autre, si ce n'est à celle des kakatoës, par son bec long, menu et arqué et par ses pieds courts. La huppe noire et blanche du Cap diffère de la nôtre en plusieurs points, et notamment par son bec plus court et plus pointu, comme on le verra dans les descriptions; mais on a dû la rapporter à ce genre, dont elle approche plus que de tout autre.

Les promerops ont tant de rapports avec le genre de la huppe, qu'on pourrait dire, en adoptant pour un moment les principes des méthodistes, que les promerops sont des huppées sans huppe; mais la vérité est qu'ils sont un peu plus haut montés, et qu'ils ont communément la queue beaucoup plus longue.

Les guépriers ressemblent, par leurs pieds courts, à la huppe comme au martin-pêcheur, et plus particulièrement à ce dernier par la singulière disposition de leurs doigts, dont celui du milieu est adhérent au doigt extérieur jusqu'à la troisième phalange, et au doigt intérieur jusqu'à la première seulement. Le bec des guépriers, qui est assez large à sa base et assez fort, tient le milieu entre les becs grêles des huppées et des promerops d'une part, et les becs longs, droits, gros et pointus des martins-pêcheurs d'autre part; toutefois s'approchant un peu plus des premiers que des derniers, puisque le guéprier vit d'insectes comme les huppées et les promerops, et non de petits poissons comme les martins-pêcheurs : or, l'on sait combien la force et la conformation du bec influent sur le choix des aliments.

On trouve encore quelques vestiges d'analogie entre le genre des guépriers et celui des martins-pêcheurs. Premièrement, la belle couleur d'aigue-marine, qui n'est rien moins que commune dans les oiseaux d'Europe, embellit également le plumage de notre martin-pêcheur et celui de notre guéprier. En second lieu, dans le plus grand nombre des

espèces de guépriers, les deux plumes intermédiaires de la queue excèdent de beaucoup les latérales, et le genre du martin-pêcheur nous présente quelques espèces dans lesquelles ces deux intermédiaires sont de même excédantes. Troisièmement, il nous présente aussi des espèces qui ont le bec un peu courbé, et qui en cela se rapprochent des guépriers.

D'un autre côté, quelque voisins que soient les deux genres des guépriers et des promerops, la nature toujours libre, toujours féconde, a bien su les séparer, ou plutôt les fondre ensemble par des nuances intermédiaires qui tiennent plus ou moins de l'un et de l'autre : ces nuances, ce sont des oiseaux qui sont guépriers par quelques parties et promerops par d'autres parties. J'applique à ce petit genre intermédiaire, ou si l'on veut équivoque, le nom de *merops*.

Tous ces différents oiseaux qui ont déjà tant de rapports entre eux se ressemblent encore par la taille. Dans chacun de ces genres, les espèces les plus grosses ne le sont guère plus que les grives; et les plus petites ne sont guère plus petites que les moineaux et les becsfiges : s'il y a quelques exceptions, elles sont peu nombreuses, et d'ailleurs elles ont également lieu dans ces différents genres.

À l'égard du climat, il n'est pas le même pour tous. Les promerops se trouvent en Asie, en Afrique et en Amérique; on n'en voit jamais en Europe; et s'ils sont aborigènes du vieux continent, et que par conséquent ils aient passé plus tôt ou plus tard dans le nouveau, il faut que ce soit par le nord de l'Asie. La huppe est attachée exclusivement à l'ancien monde, et j'en dis autant des guépriers, quoique l'on trouve dans nos planches enluminées la figure d'un oiseau appelé *guéprier de Cayenne*; mais on a de fortes raisons de douter qu'il soit en effet originaire de cette île. Des ornithologistes qui y ont fait plusieurs voyages ne l'y ont jamais vu; et l'individu d'après lequel la figure de nos planches a été dessinée et gravée est unique à Paris jusqu'à présent, quoique en général les oiseaux de Cayenne y soient très-communs. Quant aux deux guépriers donnés par Seba comme étant l'un du Brésil et l'autre du Mexique, on sait combien l'autorité de Seba est suspecte sur cet article; et ici elle l'est d'autant plus que ce seraient les deux seules espèces de guépriers qui fussent originaires du nouveau continent.

LA HUPPE.

Famille des passereaux ténuirostrés, genre huppe. (Cuvier.)

Un auteur de réputation en ornithologie (Belon) a dit que cet oiseau avait pris son nom de la grande et belle huppe qu'il porte sur sa tête : il aurait dit tout le contraire s'il eût fait attention que le nom latin de ce même oiseau, *upupa*, d'où s'est évidemment formé son nom français, est non-seulement plus ancien de quelques siècles que le mot générique *huppe*, qui signifie dans notre langue une touffe de plumes dont certaines espèces d'oiseaux ont la tête surmontée, mais encore plus ancien que notre langue elle-même, laquelle a adopté le nom propre de l'espèce dont il s'agit ici, pour exprimer en général son attribut le plus remarquable.

La situation naturelle de cette touffe de plumes est d'être couchée en arrière, soit lorsque la huppe vole, soit lorsqu'elle prend sa nourriture, en un mot, lorsqu'elle est exempte de toute agitation intérieure. J'ai eu

occasion de voir un de ces oiseaux qui avait été pris au filet, étant déjà vieux ou du moins adulte, et qui, par conséquent, avait les habitudes de la nature : son attachement pour la personne qui le soignait était devenu très-fort et même exclusif; il ne paraissait content que lorsqu'il était seul avec elle. S'il survenait des étrangers, c'est alors que sa huppe se relevait par un effet de surprise ou d'inquiétude, et il allait se reingier sur le ciel d'un lit qui se trouvait dans la même chambre; quelquefois il s'enhardissait jusqu'à descendre de son asile, mais c'était pour voler droit à sa maîtresse: il était occupé uniquement de cette maîtresse chérie, et semblait ne voir qu'elle : il avait deux voix fort différentes : l'une plus douce, plus intérieure, qui semblait se former dans le siège même du sentiment, et qu'il adressait à la personne aimée; l'autre plus aigre et plus perçante, qui exprimait la colère ou l'effroi. Jamais on ne le tenait en cage ni le jour ni la nuit, et il avait toute licence de courir dans la maison; cependant, quoique les fenêtres fussent souvent ouvertes, il ne montra jamais, étant dans son assiette ordinaire, la moindre envie de s'échapper, et sa passion pour la liberté fut toujours moins forte que son attachement. A la fin toutefois il s'échappa; mais ce fut un effet de la crainte, passion d'autant plus impérieuse chez les animaux qu'elle tient de plus près au désir inné de leur propre conservation. Il s'envola donc un jour qu'il avait été effarouché par l'apparition de quelque objet nouveau : encore s'éloigna-t-il fort peu; et n'ayant pu regagner son gîte, il se jeta dans la cellule d'une religieuse qui avait laissé sa fenêtre ouverte : tant la société de l'homme, ou ce qui y ressemble, lui était devenue nécessaire! Il y trouva la mort, parce qu'on ne sut que lui donner à manger; il avait cependant vécu trois ou quatre mois dans sa première condition avec un peu de pain et de fromage pour toute nourriture. Une autre huppe a été nourrie, pendant dix-huit mois, de viande crue : elle l'aimait passionnément et s'élançait pour l'aller prendre dans la main; elle refusait au contraire celle qui était cuite. Cet appétit de préférence pour la viande crue indique une conformité de nature entre les oiseaux de proie et les insectivores, lesquels peuvent être regardés en effet comme des oiseaux de petite proie.

La nourriture la plus ordinaire de la huppe dans l'état de liberté, ce sont les insectes en général, et surtout les insectes terrestres, parce qu'elle se tient beaucoup plus à terre que perchée sur les arbres. J'appelle insectes terrestres ceux qui passent leur vie ou du moins quelques périodes de leur vie, soit dans la terre, soit à sa surface; tels sont les scarabées, les fourmis, les vers, les demoiselles, les abeilles sauvages, plusieurs espèces de chenilles, etc. : c'est là le véritable appât qui en tout pays attire la huppe dans les terrains humides, où son bec long et menu peut facilement pénétrer, et celui qui, en Egypte, la détermine, ainsi que beaucoup d'autres oiseaux, à régler sa marche sur la retraite des eaux du Nil, et à s'avancer constamment à la suite de ce fleuve : car à mesure qu'il rentre dans ses bords, il laisse successivement à découvert des plaines engraisées d'un limon que le soleil chauffe, et qui fourmille bientôt d'une quantité innombrable d'insectes de toute espèce : aussi les huppes de passage sont-elles alors très-grasses et très-bonnes à manger. Je dis les huppes de passage, car il y en a dans ce même pays de sédentaires que l'on voit souvent sur les dattiers, aux environs de Rosette, et qu'on ne mange jamais. Il en est de même de celles qui se trouvent en très-grand nombre dans la ville du Caire, où elles nichent en pleine sécurité sur les terrasses des maisons. On peut en effet concevoir que des

huppés vivant loin de l'homme, et dans une campagne inhabitée, sont meilleures à manger que celles qui vivent à portée d'une ville considérable ou des grands chemins qui y conduisent : les premières cherchent leur vie, c'est-à-dire les insectes dans la vase, le limon, les terres humides, en un mot dans le sein de la nature, au lieu que les autres les cherchent dans les immondices de tout genre qui abondent partout où il y a un grand nombre d'hommes réunis; ce qui ne peut manquer d'inspirer du dégoût pour les huppés des cités, et même de donner un mauvais fumet à leur chair. Il y en a une troisième classe qui tient le milieu entre les deux autres, et qui, se fixant dans nos jardins, trouve à s'y nourrir suffisamment de chenilles et de vers de terre. Au reste, tout le monde convient que la chair de cet oiseau, qui passe pour être si sale de son vivant, n'a d'autre défaut que de sentir un peu trop le musc, et c'est apparemment la raison pourquoi les chats, d'ailleurs si friands d'oiseaux, ne touchent jamais à ceux-ci.

En Égypte, les huppés se rassemblent, dit-on, par petites troupes; et lorsqu'une d'entre elles est séparée des autres, elle rappelle ses compagnes par un cri fort aigu à deux temps : *zi, zi*. Dans la plupart des autres pays elles vont seules ou tout au plus par paires. Quelquefois au temps du passage, il s'en trouve un assez grand nombre dans le même canton; mais c'est une multitude d'individus isolés qui ne sont unis entre eux par aucun lien social, et par conséquent ne peuvent former une véritable troupe : aussi partent-elles les unes après les autres quand elles sont chassées. D'autre part, comme elles ont toutes la même organisation, toutes doivent être et sont mues de la même manière par les mêmes causes; et c'est la raison pourquoi toutes en s'envolant se portent vers les mêmes climats et suivent à peu près la même route. Elles sont répandues dans presque tout l'ancien continent, depuis la Suède, où elles habitent les grandes forêts, et même depuis les Orcades et la Laponie, jusqu'aux Canaries et au cap de Bonne-Espérance d'une part, et de l'autre jusqu'aux îles de Ceylan et de Java. Dans toute l'Europe elles sont oiseaux de passage et n'y restent point l'hiver, pas même dans les beaux pays de la Grèce et de l'Italie. On en trouve quelquefois en mer, et de bons observateurs les mettent au nombre des oiseaux que l'on voit passer deux fois chaque année dans l'île de Malte. Mais il faut avouer qu'elles ne suivent pas toujours la même route; car souvent il arrive qu'en un même pays on en voit beaucoup une année, et très-peu ou point du toute l'année suivante. De plus, il y a des contrées, comme l'Angleterre, où elles sont fort rares, et où elles ne nichent jamais; d'autres, comme le Bugey, qu'elles semblent éviter absolument: toutefois le Bugey est un pays montagneux; il faut donc qu'elles ne soient pas attachées aux montagnes, du moins autant que le pensait Aristote. Mais ce n'est pas le seul fait qui combatte l'assertion de ce philosophe; car les huppés établissent tous les jours leur domicile au milieu de nos plaines, et l'on en voit fréquemment sur les arbres isolés qui croissent dans les îles sablonneuses, telles que celles de Camargue en Provence. Frisch dit qu'elles ont comme les pies la faculté de grimper sur l'écorce des arbres; et cela n'a rien que de conforme à l'analogie, puisqu'elles font comme les pies leur ponte dans des trous d'arbres : elles y déposent le plus souvent leurs œufs, ainsi que dans des trous de murailles, sur le terreau ou la poussière qui se trouve d'ordinaire au fond de ces sortes de cavités, sans les garnir, dit Aristote, de paille ni d'aucune litière. Mais cela est encore sujet à quelques exceptions, du moins apparentes : de six couvées qu'on m'a

apportées, quatre étaient en effet sans litière, et les deux autres avaient sous elles un matelas très-mollet, composé de feuilles, de mousse, de laine, de plumes, etc. Or, tout cela peut se concilier; car il est très-possible que la huppe ne garnisse jamais son nid de mousse ni d'autre chose, mais qu'elle fasse quelquefois sa ponte dans des trous qui auront été occupés l'année précédente par des pies, des torcols, des mésanges et autres oiseaux qui les auront matelassés, chacun suivant son instinct.

On a dit, il y a longtemps, et l'on a beaucoup répété, que la huppe enduisait son nid des matières les plus infectes, de la fiente de loup, de renard, de cheval, de vache, bref de toutes sortes d'animaux, sans excepter l'homme; et cela, ajoute-t-on, dans l'intention de repousser, par la mauvaise odeur, les ennemis de sa couvée : mais le fait n'est pas plus vrai que l'intention; car la huppe n'a point l'habitude d'enduire l'orifice de son nid comme fait la sittelle. D'un autre côté, il est très-vrai qu'un nid de huppe est très-sale et très-infect, inconvenient nécessaire, et qui résulte de la forme même du nid, lequel a souvent douze, quinze et jusqu'à dix-huit pouces de profondeur : lorsque les petits viennent d'éclore et sont encore faibles, ils ne peuvent jeter leur fiente en dehors; ils restent donc fort longtemps dans leur ordure, et on ne peut guère les manier sans s'infecter les doigts. C'est de là sans doute qu'est venu le proverbe, *sale comme une huppe*. Mais ce proverbe induirait en erreur, si l'on voulait en conclure que la huppe a le goût ou l'habitude de la malpropreté : elle ne s'aperçoit point de la mauvaise odeur tant qu'il s'agit de donner à ses petits les soins qui leur sont nécessaires; dans toute autre circonstance, elle dément bien le proverbe; car celle dont j'ai parlé ci-dessus, non-seulement ne fit jamais d'ordure sur sa maîtresse ni sur les fauteuils, ni même au milieu de la chambre; mais elle se retirait toujours pour cela sur ce même ciel de lit où elle se réfugiait lorsqu'elle était effarée, et l'on ne peut nier que l'endroit ne fût bien choisi, puisqu'il était tout à fait à la fois le plus éloigné, le plus caché et le moins accessible.

La femelle pond depuis deux jusqu'à sept œufs, mais le plus communément quatre ou cinq : ces œufs sont grisâtres, un peu moins gros que ceux de perdrix, et ils n'éclosent pas tous, à beaucoup près, au même terme; car on m'a apporté une couvée de trois jeunes huppées prises dans le même nid, qui différaient beaucoup entre elles par la taille : dans la plus grande, les plumes de la queue sortaient de dix-huit lignes hors du tuyau, et dans la plus petite de sept lignes seulement. On a vu souvent la mère porter à manger à ses petits; mais je n'ai jamais entendu dire que le père en fût autant. Comme on ne voit guère ces oiseaux en troupes, il est naturel de penser que la famille se disperse dès que les jeunes sont en état de voler : cela devient encore plus probable, s'il est vrai, comme le disent les auteurs de l'Ornithologie italienne, que chaque paire fasse deux ou trois pontes par an. Les petits de la première couvée sont en état de voler dès la fin de juin. C'est à ce peu de faits et de conjectures que se bornent les connaissances que j'ai pu me procurer sur la ponte de la huppe et sur l'éducation de ses petits.

Le cri du mâle est *bou, bou, bou*; c'est surtout au printemps qu'il le fait entendre, et on l'entend de très-loin. Ceux qui ont écouté ces oiseaux avec attention prétendent avoir remarqué dans leur cri différentes inflexions, différents accents appropriés aux différentes circonstances : tantôt un gémissement sourd qui annonce la pluie prochaine, tantôt un cri plus aigu qui avertit de l'apparition d'un renard, etc. Cela a quelque rapport avec

les deux voix de la huppe apprivoisée dont j'ai parlé plus haut. Celle-ci avait un goût marqué pour le son des instruments : toutes les fois que sa maîtresse jouait du clavecin ou de la mandoline, elle venait se poser sur ces instruments, ou le plus près possible, et s'y tenait autant de temps que sa maîtresse continuait de jouer.

On prétend que cet oiseau ne va jamais aux fontaines pour y boire, et que par cette raison il se prend rarement dans les pièges, surtout à l'abreuvoir. A la vérité la huppe qui fut tuée en Angleterre, dans la forêt d'Epping, avait évité les pièges multipliés qu'on lui avait tendus avant de la tirer, dans l'intention de l'avoir vivante, mais il n'est pas moins vrai que la huppe apprivoisée que j'ai déjà citée plusieurs fois avait été prise au filet, et qu'elle buvait de temps en temps en plongeant son bec dans l'eau, d'un mouvement brusque et sans le relever ensuite, comme font plusieurs oiseaux : apparemment que celui-ci a la faculté de faire monter la boisson dans son gosier par une espèce de succion. Au reste, les huppes conservent ce mouvement brusque du bec lorsqu'il ne s'agit ni de boire ni de manger : cette habitude vient, sans doute, de celle qu'elles ont dans l'état sauvage de saisir les insectes, de piquer les bourgeons, d'enfoncer leur bec dans la vase et dans les fourmilières pour y chercher les vers, les œufs de fourmis, et peut-être la seule humidité de la terre. Autant elles sont difficiles à prendre dans les pièges, autant elles sont faciles à tirer ; car elles se laissent approcher de fort près, et leur vol, quoique sinueux et sautillant, est peu rapide, et ne présente aux chasseurs, ou si l'on veut aux tireurs, que très-peu de difficultés : elles battent des ailes en partant, comme le vanneau, et posées à terre, elles marchent d'un mouvement uniforme comme les poules.

Elles quittent nos pays septentrionaux sur la fin de l'été ou au commencement de l'automne et n'attendent jamais les grands froids : mais quoique en général elles soient des oiseaux de passage dans notre Europe, il est possible qu'en certaines circonstances il en soit resté quelques-unes ; par exemple, celles qui se seront trouvées blessées au moment du départ, ou malades, ou trop jeunes, en un mot, trop faibles pour entreprendre un voyage de long cours, ou celles qui auront été retenues par quelque obstacle étranger : ces huppes restées en arrière se seront arrangées dans les mêmes trous qui leur avaient servi de nid ; elles y auront passé l'hiver à demi engourdies, vivant de peu et pouvant à peine refaire les plumes que la mue leur avait fait perdre ; quelques chasseurs en auront trouvé dans cet état, et de là on aura pris occasion de dire que toutes les huppes paraissent l'hiver dans les arbres creux, engourdies et dépouillées de leurs plumes, comme on l'a dit des coucous, et avec aussi peu de fondement.

Selon quelques-uns, la huppe était, chez les Égyptiens, l'emblème de la piété filiale : les jeunes prenaient soin, dit-on, de leurs père et mère devenus caducs ; ils les réchauffaient sous leurs ailes ; ils leur aidaient, dans le cas d'une mue laborieuse, à quitter leurs vieilles plumes ; ils soufflaient sur leurs yeux malades et y appliquaient des herbessalutaires ; en un mot, ils leur rendaient tous les services qu'ils en avaient reçus dans leur bas âge. On a dit quelque chose de pareil de la cigogne : hé ! que n'en peut-on dire autant de toutes les espèces d'animaux !

La huppe ne vit que trois ans, suivant Olina, mais cela doit s'entendre de la huppe domestique, dont nous abrégeons la vie, faute de pouvoir lui donner la nourriture la plus convenable, et dont il nous est facile de compter les jours, puisque nous l'avons sans cesse sous les yeux ; il ne

serait pas aussi aisé de déterminer la vie moyenne de la huppe sauvage et libre, et d'autant moins aisé, qu'elle est oiseau de passage.

Comme elle a beaucoup de plumes, elle paraît plus grosse qu'elle n'est en effet; sa taille approche de celle d'une grive, et son poids est de deux onces et demie à trois ou quatre onces plus ou moins, suivant qu'elle a plus ou moins de graisse.

Sa huppe est longitudinale, composée de deux rangs de plumes égaux et parallèles entre eux; les plumes du milieu de chaque rang sont les plus longues, en sorte qu'elles forment, étant relevées, une huppe arrondie en demi-cercle d'environ deux pouces et demi de hauteur; toutes ces plumes sont rousses, terminées de noir; celles du milieu et les suivantes en arrière ont du blanc entre ces deux couleurs; il y a outre cela six ou huit plumes encore plus en arrière, appartenant toujours à la huppe, lesquelles sont entièrement rousses et les plus courtes de toutes.

Le reste de la tête et toute la partie antérieure de l'oiseau sont d'un gris tirant tantôt au vineux, tantôt au roussâtre; le dos est gris dans sa partie antérieure, rayé transversalement dans sa partie postérieure de blanc sale, sur un fond rembruni; il y a une plaque blanche sur le erou-pion; les couvertures supérieures de la queue sont noirâtres; le ventre et le reste du dessous du corps d'un blanc roux: les ailes et la queue noires rayées de blanc; le fond des plumes ardoisé.

De toutes ces différentes couleurs, ainsi répandues sur le plumage, il résulte une espèce de dessin régulier, d'un fort bon effet lorsque l'oiseau redresse sa huppe, étend ses ailes, relève et épanouit sa queue, ce qui lui arrive souvent; la partie des ailes la plus voisine du dos présente alors de part et d'autre une rayure transversale noire et blanche, à peu près perpendiculaire à l'axe du corps; la plus haute de ces raies a une teinte roussâtre, et s'unit à un fer à cheval de même couleur qui se dessine sur le dos, et dont la convexité s'approche de la plaque blanche du erou-pion, la plus basse, qui borde l'aile dans la moitié de sa circonférence, va rejoindre une autre bande blanche plus large qui traverse cette même aile à deux doigts de sa pointe, et parallèlement à l'axe du corps; cette dernière raie blanche répond aussi à un croissant de même couleur qui traverse la queue à pareille distance de son extrémité, et forme avec elle le cadre du tableau. Enfin qu'on se représente l'ensemble de ce joli tableau couronné par une huppe élevée, de couleur d'or et bordée de noir, et l'on aura du plumage de cet oiseau une idée beaucoup plus claire et plus juste que celle qu'on voudrait en donner en décrivant séparément chaque plume, et chaque barbe de chaque plume.

Toutes les bandes blanches qui paraissent sur la face supérieure de l'aile paraissent aussi à la face inférieure, et présentent le même coup d'œil lorsque l'oiseau vole et qu'on le voit par-dessous, excepté que le blanc est plus pur, moins terni, moins mêlé de roussâtre.

J'ai vu une femelle, bien reconnue femelle par la dissection, qui avait toutes ces mêmes couleurs et tout aussi décidées: peut-être était-elle un peu vieille; ce qu'il y a de sûr c'est qu'elle n'était pas plus grosse que le mâle, quoi qu'en disent les auteurs de l'Ornithologie italienne.

Longueur totale, onze pouces environ; bec, deux pouces un quart (plus ou moins, selon que l'oiseau est plus ou moins vieux), légèrement arqué; la pointe du bec supérieur dépasse un peu celle du bec inférieur, l'une et l'autre sont assez mousses; narines oblongues et peu recouvertes; langue très-courte, presque perdue dans le gosier, et formant une espèce de triangle équilatéral, dont les côtés n'ont pas trois lignes de longueur;

ouverture des oreilles, à cinq lignes de l'angle de l'ouverture du bec et dans le même alignement; tarse, dix lignes, doigt du milieu uni au doigt extérieur par sa première phalange; ongle postérieur, le plus long et le plus droit, surtout dans les vieux; vol, dix-sept pouces et plus; queue, près de quatre pouces, composée de dix plumes égales (et non de douze, comme dit Belon); dépasse de vingt lignes les ailes composées de dix-neuf plumes, dont la première est la plus courte, et la dix-neuvième la plus longue.

Tube intestinal du gésier à l'anus, de douze à dix-huit pouces; gésier musculueux, doublé d'une membrane sans adhérence, qui envoyait un prolongement en forme de douille dans le duodénum; grand axe du gésier, de neuf à quatorze lignes; petit axe, de sept à douze lignes; ces parties ont plus de volume dans les jeunes que dans les vieux; tous ont une vésicule de fiel, et seulement de très-légers vestiges de cœcum: à l'angle de la bifurcation de la trachée-artère, deux petits trous recouverts d'une membrane très-fine; les deux branches de cette même trachée-artère formée par derrière d'une membrane semblable, et par devant d'anneaux cartilagineux de forme semi-circulaire. Le muscle releveur de la huppe est situé entre le sommet de la tête et la base du bec: lorsqu'il est tiré en arrière, la huppe se relève, et lorsqu'il est tiré du côté du bec, elle s'abaisse.

Dans une femelle que j'ai ouverte le 5 juin, il y avait des œufs de différentes grosseurs: le plus gros avait une ligne de diamètre.

Variétés de la huppe.

Les anciens disaient que cet oiseau était sujet à changer de couleur d'une saison à l'autre: cela dépend sans doute de la mue; car des plumes nouvelles doivent être un peu différentes des vieilles qui sont prêtes à se détacher, et la différence doit être plus sensible dans certaines espèces que dans d'autres. Au surplus, des personnes qui ont élevé des huppées ne se sont pas aperçues de ce changement de couleur.

Belon avance qu'il en a connu deux espèces, sans indiquer les attributs qui les distinguent, si ce n'est peut-être *ce moult beau collier mi-parti de noir et de tanné*, dont il dit en général que *la huppe a le cou entourné*, et qui manque à l'espèce que nous connaissons.

MM. Commerson et Sonnerat ont rapporté une huppe du cap de Bonne-Espérance, fort ressemblante à la nôtre, et que le voyageur Kolbe avait reconnue longtemps auparavant dans les environs de ce cap: elle a en gros le même plumage, la même forme, le même cri, les mêmes allures, et se nourrit des mêmes choses; mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'elle a la taille un peu plus petite, les pieds plus allongés, le bec plus court à proportion, l'aigrette plus basse; qu'il n'y a aucun vestige de blanc dans les plumes qui composent cette aigrette, et en général un peu moins de variété dans le plumage.

Un autre individu, rapporté du même pays, avait le haut du dos d'un brun assez foncé, et le ventre varié de blanc et de brun. C'était sans doute un jeune; car il était plus petit que les autres, et il avait le bec de cinq lignes plus court.

Enfin, M. le marquis Gerini a vu à Florence, et revu dans les Alpes, près de la ville de Ronta, une très-belle variété, dont l'aigrette était bordée de bleu céleste.

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT A LA HUPPE

LA HUPPE NOIRE ET BLANCHE.

Famille des passereaux ténuirostrés, genre huppe. (Cuvier.)

Cet oiseau diffère de notre huppe et de ses variétés par sa grosseur ; par son bec plus court et plus pointu ; par sa huppe, dont les plumes sont un peu moins hautes à proportion, d'ailleurs effilées à peu près comme celles du coucou huppé de Madagascar ; par le nombre des pennes de sa queue, car elle en a douze ; par la forme de sa langue qui est assez longue, et dont l'extrémité est divisée en plusieurs filets ; enfin, par les couleurs de son plumage. Il a la huppe, la gorge et tout le dessous du corps blancs sans tache ; le dessus du corps, depuis la huppe exclusivement jusqu'au bout de la queue, d'un brun dont les teintes varient et sont beaucoup moins foncées sur les parties antérieures : une tache blanche sur l'aile ; l'iris d'un brun bleuâtre ; le bec, les pieds et même les ongles jaunâtres.

Cet oiseau se tient dans les grands bois de Madagascar, de l'île Bourbon et du cap de Bonne-Espérance. On a trouvé, dans son estomac, des graines, des baies de *pseudo-burus*. Son poids est de quatre onces ; mais il doit varier beaucoup, et être plus considérable aux mois de juin et de juillet, temps où cet oiseau est fort gras.

Longueur totale, seize pouces ; bec, vingt lignes, très-pointu, le supérieur ayant les bords échancrés près de la pointe et l'arête fort obtuse, plus long que l'inférieur, celui-ci tout aussi large ; dans le palais, qui est fort uni d'ailleurs, de petites tubérosités dont le nombre varie ; narines comme notre huppe ; les pieds aussi, excepté que l'ongle postérieur, qui est le plus grand de tous, est très-crochu ; vol, dix-huit pouces ; queue, quatre pouces dix lignes, composée de pennes à peu près égales, cependant les deux intermédiaires un peu plus courtes ; dépasse d'environ deux pouces et demi les ailes, qui sont composées de dix-huit pennes.

LE PROMEROPS.

Genre gobe-mouches. (Cuvier.)

Cette espèce vient naturellement prendre sa place entre les huppés et les promerops, puisqu'elle porte sur la tête une touffe de longues plumes couchées en arrière, et qui paraissent capables de former en se relevant une aigrette peu différente de celle de notre huppe : or, en différerait-elle un peu, toujours serait-il vrai que par ce seul caractère cet oiseau se rapproche de notre huppe plus que tous les autres promerops ; mais d'un autre côté il se rapproche de ceux-ci, et s'éloigne de la huppe par l'excessive longueur de la queue.

Seba nous assure que cet oiseau vient de la partie orientale de notre continent, et qu'il est très-rare. Il a la gorge, le cou, la tête et la belle et grosse huppe dont sa tête est surmontée, d'un beau noir ; les ailes et la queue d'un rouge bai clair ; le ventre cendré clair ; le bec et les pieds de couleur plombée. Sa grosseur est à peu près celle d'un étourneau.

Longueur totale, dix-neuf pouces; bec, treize lignes, un peu arqué, très-aigu; tarse, environ neuf lignes; ailes courtes; queue, quatorze pouces un quart, composée de pennes fort inégales; les deux intermédiaires dépassent les latérales de plus de onze pouces, et les ailes de plus de treize.

LE PROMEROPS A AILES BLEUES.

Genre huppe, sous-genre promerops (Cuvier.)

Ce promerops se plaît sur les hautes montagnes; il se nourrit de chenilles, de mouches, de scarabées et autres insectes. La couleur dominante sur la partie supérieure du corps est un gris obscur, changeant en aigue-marine et en rouge pourpré; la queue est de la même couleur, mais d'une teinte plus foncée, et jette des reflets dorés d'un très-bel effet; les pennes des ailes sont d'un bleu clair et brillant; le ventre jaune clair; les yeux surmontés d'une tache de même couleur; le bec noirâtre, bordé de jaune. Cet oiseau est de la taille d'une grive.

Longueur totale, dix-huit pouces trois quarts; bec, vingt lignes, un peu arqué; tarse, huit lignes et demie; ailes courtes; queue, douze pouces un quart, composée de pennes fort inégales, les quatre intermédiaires beaucoup plus longues que les latérales; dépasse les ailes de onze pouces.

LE PROMEROPS BRUN A VENTRE TACHETÉ.

Sous-genre promerops. (Cuvier.)

Cet oiseau a en effet le ventre tacheté de brun sur un fond blanchâtre, et la poitrine sur un fond orangé brun; la gorge blanc sale, accompagnée de chaque côté d'une ligne brune qui part de l'ouverture du bec, passe sous l'œil et descend sur le cou; le sommet de la tête brun, varié de gris roussâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue vert olive; le reste du dessus du corps, compris les pennes de la queue et des ailes, brun; les flancs tachetés de brun; les jambes brunes; les couvertures inférieures de la queue d'un beau jaune; le bec et les pieds noirs.

L'individu de nos planches enluminées paraît être le mâle, parce qu'il est plus tacheté, et que les couleurs sont plus tranchées; il a sur les ailes une raie grise très-étroite, formée par une suite de petites taches de cette couleur qui terminent les couvertures supérieures. L'individu décrit par M. Brisson n'a point cette raie; ses couleurs sont plus faibles, et il est moins tacheté sous le corps. Je crois que c'est la femelle; elle est plus petite d'un dix-huitième que son mâle, et n'est guère plus grosse qu'une alouette.

Longueur totale du mâle, dix-huit pouces; bec, seize lignes; tarse, dix lignes deux tiers; ailes courtes; vol, treize pouces; queue, treize pouces, composée de douze pennes, dont les six intermédiaires sont beaucoup plus longues que les six latérales, celles-ci étagées; dépasse les ailes de onze pouces.

LE PROMEROPS BRUN A VENTRE RAYÉ.

Sous-genre promerops. (Cuvier.)

Cet oiseau se trouve à la Nouvelle-Guinée, d'où il a été apporté par M. Sonnerat. Le mâle a la gorge, le cou et la tête d'un beau noir, animé

sur la tête par des reflets d'acier poli; tout le dessus du corps brun avec une teinte de vert foncé sur le cou, le dos et les ailes; la queue d'un brun plus uniforme et plus clair, excepté la dernière des plumes latérales qui a le côté intérieur noir; la poitrine et tout le dessous du corps rayés transversalement de noir et de blanc; l'iris et les pieds noirs.

J'ai vu un individu qui avait une teinte de roux sur la tête, comme dans la figure enluminée.

La femelle a la gorge, le cou et la tête du même brun que le dessus du corps et sans aucun reflet; dans tout le reste elle ressemble à son mâle.

Longueur totale, vingt-deux pouces; bec, deux pouces et demi, étroit, arrondi, fort arqué; queue, treize pouces, composée de douze plumes étagées, fort inégales entre elles; les plus courtes ont quatre pouces; les plus longues dépassent les ailes de neuf pouces.

LE GRAND PROMEROPS A PAREMENTS FRISÉS.

Genre huppe, sous-genre épimaque. (CUVIER.)

Les parements frisés qui sont en même temps la parure et le caractère de cette espèce consistent en deux gros bouquets de plumes frisées, veloutées, peintes des plus belles couleurs, qu'elle a de chaque côté du corps, et qui lui donnent un air tout à fait distingué. Ces bouquets de plumes sont composés des longues couvertures des ailes au nombre de neuf, lesquelles se relèvent en se courbant sur leur côté supérieur, dont les barbes sont fort courtes, et étalent avec d'autant plus d'avantage les longues barbes du côté opposé, qui devient alors le côté convexe. Les couvertures moyennes des ailes, au nombre de quinze, et même quelques-unes des scapulaires, participent à cette singulière configuration, se relèvent de même en éventail, et de plus sont ornées à leur extrémité d'une bordure d'un vert brillant, changeant en bleu et violet; d'où résulte sur les ailes une sorte de guirlande qui va s'élargissant un peu en remontant vers le dos. Autre singularité : sous ces plumes frisées naissent de chaque côté douze ou quinze longues plumes, dont les plus voisines du dos sont décomposées, et qui toutes ont les mêmes reflets jouant entre le vert et le bleu. La tête et le ventre sont d'un beau vert changeant, mais d'un éclat moins vif que la guirlande du parement.

Dans tout le reste du plumage la couleur dominante est un noir lustré, enrichi de reflets bleus et violets, et toutes les plumes, dit M. Sonnerat, ont le moelleux du velours, non-seulement à l'œil, mais au toucher. Il ajoute que le corps de cet oiseau, quoique d'une forme allongée, paraît court et excessivement petit, en comparaison de sa très-longue queue. Le bec et les pieds sont noirs. M. Sonnerat a rapporté ce promerops de la Nouvelle-Guinée.

Longueur totale, trois pieds et demi (quatre suivant M. Sonnerat); bec, près de trois pouces; ailes courtes; queue, vingt-six à vingt-sept pouces, composée de douze plumes étagées, larges et pointues : les plus courtes ont six à sept pouces, les plus longues dépassent les ailes d'environ vingt pouces.

LE PROMEROPS ORANGÉ.

Genre passereau. (CUVIER.)

La couleur orangée règne sur le plumage de cet oiseau, et prend différentes teintes en différents endroits : une teinte dorée sur la gorge, le cou,

la tête et le bec; une teinte rougeâtre sur les penes de la queue et les grandes penes des ailes; enfin, une teinte jaune sur tout le reste. La base du bec est entourée de petites plumes rouges.

Tel est, à mon avis, le mâle de cette espèce, qui est à peu près de la taille de l'étourneau. Je regarde comme sa femelle le cochitototl de Fernandez, qui est de même taille, du même continent, et dont le plumage ne diffère de celui du promerops orangé que comme dans beaucoup d'espèces le plumage du mâle diffère de celui de la femelle. Ce cochitototl a la gorge, le cou, la tête et les ailes variés, sans aucune régularité, de cendré et de noir: tout le reste de son plumage est jaune; l'iris d'un jaune pâle; le bec noir, grêle, arqué, très-pointu, et les pieds cendrés; il vit de graines et d'insectes, et se trouve dans les contrées les plus chaudes du Mexique, où il n'est recherché ni pour la beauté de son chant, ni pour la bonté de sa chair. Le promerops orangé, que je regarde comme le mâle de cette espèce, se trouve au nord de la Guyane, dans les petites îles que forme la rivière Berbice à son embouchure au nord de la Guyane.

Longueur totale de ce mâle, environ neuf pouces et demi; bec, treize lignes; tarse, dix; queue, près de quatre pouces, composée de penes égales; dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE FOURNIER.

Genre grimpereau, sous-genre sucrier. (Cuvier.)

C'est ainsi que M. Commerson a nommé cet oiseau d'Amérique, qui fait la nuance de passage entre la famille des promerops et celle des guépiers. Il diffère des promerops en ce qu'il a les doigts plus longs et la queue plus courte; il diffère des guépiers en ce qu'il n'a pas comme eux le doigt extérieur joint et comme soudé à celui du milieu dans presque toute sa longueur. On le trouve à Buenos-Ayres.

Le roux est la couleur dominante de son plumage, plus foncé sur les parties supérieures, beaucoup plus clair et tirant au jaune pâle sur les parties inférieures; les penes de l'aile sont brunes, avec quelques teintes de roux plus ou moins fortes sur leur bord extérieur.

Longueur totale, huit pouces et demi; bec, douze à treize lignes; tarse, seize lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, un peu moins de trois pouces; dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE POLOCHION.

Famille des passereaux dentiostres, genre philédon. (Cuvier.)

Tel est le nom et le cri habituel de cet oiseau des Moluques; il le répète sans cesse étant perché sur les plus hautes branches des arbres, et par le sens qu'a ce mot dans la langue moluquoise, il semble inviter tous les êtres sensibles à l'amour et à la volupté. Je le place encore entre les promerops et les guépiers, parce que je lui trouve le bec de ceux-ci et les pieds de ceux-là.

Le polochion a tout le plumage gris, mais d'un gris plus foncé sur les parties supérieures, et plus clair sur les inférieures; les joues noires, le bec noirâtre; les yeux environnés d'une peau nue; le derrière de la tête varié de blanc. Les plumes du toupet font sur le front un angle rentrant,

et les plumes de la naissance de la gorge se terminent par une espèce de soie. L'individu qu'a décrit M. Commerson venait de l'île de Bourou, l'une des Moluques soumises aux Hollandais ; il pesait cinq onces, et avait à peu près la taille du coucou.

Longueur totale, quatorze pouces ; bec, très-pointu, long de deux pouces, large à sa base de cinq lignes, à son milieu de deux lignes, épais à sa base de sept lignes, au milieu de trois lignes et demie, ayant ses bords échancrés près de la pointe ; narines ovales, à jour, recouvertes d'une membrane par derrière, situées plus près du milieu du bec que de sa base ; langue égale au bec, terminée par un pinceau de poil ; le doigt du milieu uni par sa base avec le doigt extérieur ; le postérieur le plus fort de tous ; vol, dix-huit pouces ; queue cinq pouces deux tiers, composée de douze plumes égales, à cela près, que la partie extérieure est un peu plus courte que les autres ; dépasse de trois pouces les ailes composées de dix-huit plumes ; la plus extérieure une fois plus courte que les trois suivantes qui sont les plus longues de toutes.

LE MEROPS ROUGE ET BLEU.

Genre cassique, sous-genre troupiale. (CUVIER.)

Seba, à qui nous devons la connaissance de cet oiseau, paraît avoir été ébloui de son plumage, et avec raison ; car la couleur du rubis brille sur sa tête, sa gorge et tout le dessous du corps ; elle se remonte sur les couvertures supérieures des ailes, mais sous une nuance plus foncée : un bleu clair et brillant règne sur les plumes de ces mêmes ailes et sur celles de la queue : l'éclat de ces belles couleurs est relevé par le contraste des teintes plus sombres et des espaces variés de noir et de blanc distribués à propos sur la partie supérieure. Le bec et les pieds sont jaunes, et les ailes sont doublées de la même couleur ; les plumes rouges du dessous du corps ont quelque chose de soyeux et sont aussi douces au toucher que brillantes à l'œil.

Cet oiseau est du Brésil, si l'on en croit Seba, que l'on ne doit presque jamais croire sur cette matière. Il est à peu près de la taille de notre guêpier ; il en a les pieds courts : mais je ne vois rien dans la description ni dans la figure, qui indique la même disposition de doigts ; d'ailleurs son bec a plus de rapport avec celui des promerops : c'est pourquoi je le range dans la classe intermédiaire.

LE GUËPIER.

Famille des passereaux syndactyles, genre guêpier. (CUVIER.)

Cet oiseau mange non-seulement les guêpes, qui lui ont donné son nom français, et les abeilles, qui lui ont donné son nom latin, anglais, etc., mais il mange aussi les bourdons, les cigales, les cousins, les mouches et autres insectes qu'il attrape en volant, ainsi que font les hirondelles ; c'est la proie dont il est le plus friand ; et les enfants de l'île de Candie s'en servent comme d'appât pour le pêcher à la ligne au milieu de l'air, de même qu'on pêche les poissons, dans l'eau. Ils passent une épingle recourbée au travers d'une cigale vivante ; ils attachent cette épingle à un long fil, la cigale n'en voltige pas moins, et le guêpier l'apercevant, fond dessus, l'avale ainsi que l'hameçon, et se trouve pris. A défaut d'insec-

les, il se rabat sur les petites graines, même sur le froment; et il paraît qu'en ramassant à terre cette nourriture, il ramasse en même temps de petites pierres, comme font tous les granivores, et sans y mettre plus d'intention. Ray soupçonne, d'après les rapports multipliés tant internes qu'externes de cet oiseau avec le martin-pêcheur, qu'il se nourrit aussi quelquefois de poisson comme ce dernier.

Les guépiers sont très-communs dans l'île de Candie, et si communs qu'il n'y a endroit dans cette île, dit Belon, témoin oculaire, où l'on ne les voie voler. Il ajoute que les Grecs de terre ferme ne les connaissent point, ce qu'il avait pu apprendre de bonne source en voyageant dans le pays : mais il avance trop légèrement qu'on ne les a jamais vus voler en Italie; car Aldrovande, citoyen de Bologne, assure qu'ils sont assez communs aux environs de cette ville, où on les prend aux filets et aux gluaux. Willughby en a vu plusieurs fois à Rome, exposés dans les marchés publics; et il est plus que probable qu'ils ne sont point étrangers au reste de l'Italie, puisqu'ils se trouvent dans le midi de la France, où même on ne les regarde point comme oiseaux de passage : c'est de là cependant qu'ils se répandent quelquefois par petites troupes de dix ou douze dans les pays plus septentrionaux. Nous avons vu une de ces troupes qui arriva dans la vallée de Sainte-Reine en Bourgogne, le 8 mai 1776 : ils se tinrent toujours ensemble, et criaient sans cesse comme pour s'appeler et se répondre. Leur cri était éclatant sans être agréable, et avait quelque rapport au bruit qui se fait lorsqu'on siffle dans une noix percée : ils le laissent entendre étant posés et en volant. Ils se tenaient par préférence sur les arbres fruitiers qui étaient alors en fleur, et conséquemment fréquentés par les guêpes et les abeilles : on les voyait souvent s'élançant de dessus leur branche pour saisir cette petite proie ailée. Ils parurent toujours défiants, et ne se laissaient guère approcher; cependant on vint à bout d'en tuer un qui se trouva séparé des autres et perché sur un pieu, tandis que le reste de la troupe était dans un verger voisin : ceux-ci, effrayés du coup de fusil, s'envolèrent en criant tous à la fois, et se réfugièrent sur des noyers qui étaient dans un coteau de vignes peu éloigné; ils y restèrent constamment sans reparaitre dans les vergers, et au bout de quelques jours ils prirent leur volée pour ne plus revenir.

On en a vu une autre troupe, au mois de juin 1777, dans les environs d'Anspach. M. Lottinger me mande que ces oiseaux se montrent rarement en Lorraine, qu'il n'en a jamais vu plus de deux ensemble, qu'ils se tenaient sur les branches les plus basses des arbres ou arbrisseaux, et qu'ils avaient un air d'embarras, comme s'ils eussent senti qu'ils étaient dévoyés. Ils paraissent encore plus rarement en Suède, où ils se tiennent près de la mer; mais ils ne se trouvent presque jamais en Angleterre, quoique ce pays soit moins septentrional que la Suède, et qu'ils aient l'aile assez forte pour franchir le Pas de Calais. Du côté de l'orient, ils sont répandus dans la zone tempérée, depuis la Judée jusqu'au Bengale, et sans doute bien au delà; mais on ne les a pas suivis plus loin.

Ces oiseaux nichent, comme l'hirondelle de rivage et le martin-pêcheur, au fond des trous qu'ils savent se creuser avec leurs pieds courts et forts, et leur bec de fer, comme disent les Siciliens, dans les coteaux dont le terrain est le moins dur, et quelquefois dans les rives escarpées et sablonneuses des grands fleuves. Ils donnent à ces trous jusqu'à six pieds et plus, soit en longueur, soit en profondeur; la femelle y dépose, sur un matras de mousse, quatre ou cinq et même six ou sept œufs blancs, un peu plus petits que ceux du merle. Mais on ne peut observer ce qui se

passé dans l'intérieur de ces obscurs souterrains; tout ce qu'on peut assurer, c'est que la jeune famille ne se disperse point : il est même nécessaire que plusieurs familles se réunissent ensemble pour former ces troupes nombreuses que Belon a vues dans l'île de Candie, suivant les rampes des montagnes où croît le thym, et où elles trouvent en abondance les guêpes et les abeilles, attirées par les étamines parfumées de cette plante.

On compare le vol du guêpier à celui de l'hirondelle, avec qui il a plusieurs autres rapports, comme on vient de le voir. Il ressemble aussi, à bien des égards, au martin-pêcheur, surtout par les belles couleurs de son plumage et la singulière conformation de ses pieds. Enfin M. le docteur Lottinger, qui a le coup d'œil juste et exercé, lui trouve quelques-unes des allures du tette-chèvre ou engoulevent.

Une singularité qui distinguerait cet oiseau de tout autre, si elle était bien avérée, c'est l'habitude qu'on lui prête de voler à rebours. Élien admire beaucoup cette singulière façon de voler : il eût mieux fait d'en douter; c'est une erreur fondée, comme tant d'autres, sur quelque fait unique ou mal vu, qu'on peut se représenter aisément. Il en est de même de cette piété filiale dont on fait honneur à plusieurs oiseaux, mais dont on semble avoir accordé la palme à ceux-ci : puisque, si l'on en étoit Aristote, Plin, Élien, et ceux qui les ont copiés, ils n'attendent pas que leurs soins deviennent nécessaires à leurs père et mère pour les leur consacrer : ils les servent dès qu'ils sont en état de voler, et pour le seul plaisir de les servir; ils leur portent à manger dans leurs trous, et préviennent tous leurs besoins. On voit bien que ce sont des fables; mais du moins la morale en est bonne.

Le guêpier mâle a les yeux petits, mais d'un rouge vif, auxquels un bandeau noir donne encore plus d'éclat; le front d'une belle couleur d'aigue-marine; le dessus de la tête marron teinté de vert; le derrière de la tête et du cou marron sans mélange, mais qui prend une nuance toujours plus claire en s'approchant du dos; le dessus du corps d'un fauve pâle avec des reflets de vert et de marron, plus ou moins appareus, selon les différentes incidences de la lumière; la gorge d'un jaune doré éclatant, terminé, dans quelques individus, par un collier noirâtre; le devant du cou, la poitrine et le dessous du corps d'un bleu d'aigue-marine qui va s'éclaircissant sur les parties postérieures : cette même couleur règne sur la queue avec une légère teinte de roux, et sur le bord extérieur de l'aile sans aucun mélange; elle passe au vert, et se trouve mélangée de roux sur la partie de ces mêmes ailes la plus voisine du dos; presque toutes leurs penes sont terminées de noir; leurs petites couvertures supérieures sont teintées d'un vert obscur, les moyennes de roux, et les grandes nuancées de vert et de roux; le bec est noir, et les pieds brun rougeâtre (noirs, selon Aldrovande); les côtes des penes de la queue brunes dessus, et blanches dessous. Au reste, toutes ces différentes couleurs sont très-variables, et dans leur teinte et dans leur distribution; et de là la différence des descriptions.

Cet oiseau est, à très-peu près, de la taille du manvis, et de forme plus allongée. Il a le dos un peu convexe. Belon dit que la nature l'a fait bossu; et après en avoir cherché la raison, il n'a pu en trouver d'autre, sinon que cet oiseau aime toujours à voler. C'est une raison peu satisfaisante; mais on conviendra que la bonne n'était pas facile à trouver.

Longueur totale, dix à onze pouces; bec, vingt-deux lignes, large à sa base, un peu arqué; langue mince, terminée par de longs filets; narines recouvertes d'une espèce de poils roussâtres; tarse, cinq à six lignes,

assez gros proportionnellement à sa longueur; le doigt extérieur adhérent à celui du milieu dans presque toute sa longueur, et l'intérieur par sa première phalange seulement, comme dans le martin-pêcheur; l'angle postérieur le plus court de tous et le plus crochu; vol, seize à dix-sept pouces; queue, quatre pouces et demi, composée de six paires de plumes, dont les cinq paires latérales sont égales entre elles; la paire intermédiaire les dépasse de neuf ou dix lignes, et d'environ dix-huit lignes les ailes, qui sont composées de vingt-quatre plumes selon les uns, et de vingt-deux selon les autres. L'individu que j'ai observé n'en avait que vingt-deux.

Oesophage long de trois pouces, se dilate à sa base en une poche glanduleuse; ventricule plutôt membraneux que musculueux, de la grosseur d'une noix ordinaire; vésicule du fiel grande, et d'un vert d'émeraude; foie d'un jaune pâle: deux *cæcum*, l'un de quinze lignes, l'autre de seize et demie. On n'a pu mesurer le tube intestinal, parce qu'il avait été trop maltraité par le coup de fusil.

LE GUÉPIER A TÊTE JAUNE ET BLANCHE.

Famille des passereaux syndactyles, genre guépier. (Cuvier.)

Aldrovande a vu cette espèce à Rome. Elle est remarquable par la longueur des deux plumes intermédiaires de sa queue, et par son bec plus court à proportion. Elle a la tête blanche, variée de jaune et de couleur d'or; les yeux jaunes, les paupières rouges, la poitrine rougeâtre; le cou, le ventre et le dessous des ailes blanchâtres; le dos jaune; le croupion, la queue et les ailes d'un roux très-vif; le bec d'un jaune verdâtre, un peu arqué, long de deux pouces; et la langue longue et pointue à peu près comme celle des pics.

Cet oiseau était beaucoup plus gros que notre guépier, et avait vingt pouces de vol; les deux plumes intermédiaires dépassaient de huit pouces les plumes latérales. Le seigneur Cavalieri, qui en était possesseur, ignorait dans quel pays il avait coutume d'habiter.

LE GUÉPIER A TÊTE GRISE.

Genre guépier. (Cuvier.)

Il pourrait se faire que cet oiseau n'eût d'américain que le nom presqu'exclusif mexicain *quauhcilui*, qu'il a plu à Seba de lui imposer. Il est de la taille de notre moineau d'Europe, et appartient au genre des guépiers par la longueur et la forme de son bec, par la longueur des deux plumes intermédiaires de sa queue, et par ses pieds gros et courts. Il faut supposer qu'il s'y rapporte aussi par la disposition de ses doigts.

Il a la tête d'un joli gris; le dessus du corps du même gris, varié de rouge et de jaune, les deux longues plumes intermédiaires de la queue d'un rouge franc; la poitrine et tout le dessous du corps d'un jaune orangé, et le bec d'un assez beau vert.

Longueur totale, neuf à dix pouces: le bec et la queue en font plus de la moitié.

LE GUÉPIER GRIS D'ÉTHIOPIE.

Genre soui-manga. (Cuvier.)

M. Linnæus est le seul qui parle de cette espèce, et il n'en dit qu'un mot d'après un dessin fait par M. Burmann. Ce mot, auquel je ne puis

rien ajouter, c'est que le plumage de l'oiseau est gris, qu'il a une tache jaune à l'endroit de l'anus, et que sa queue est très-longue.

LE GUËPIER MARRON ET BLEU.

Genre guèpier. (Cuvier.)

La couleur marron règne sur les parties antérieures du dessus du corps, compris le haut du dos; la couleur d'aigue-marine sur le reste du dessus du corps et sur toute la partie inférieure, mais beaucoup plus belle et plus décidée sur la gorge, le devant du cou et la poitrine que partout ailleurs; les ailes sont vertes dessus, fauves dessous, terminées de noirâtre; la queue d'un bleu franc; le bec noir et les pieds rougeâtres.

Cet oiseau se trouve à l'Île de-France. Sa taille n'est guère au-dessus de celle de l'alouette luppée, mais beaucoup plus allongée.

Longueur totale, près de onze pouces; bec, dix-neuf lignes; tarse, cinq et demi; doigt postérieur le plus court de tous; vol, quatorze pouces; queue cinq pouces et demi, composée de douze pennes, dont les deux intermédiaires dépassent de deux pouces deux lignes les latérales, et les ailes de trois pouces et demi; ces ailes composées de vingt-quatre pennes dont la première est très-courte, et la troisième la plus longue.

Variété.

Le guèpier marron et bleu du Sénégal; c'est une variété de climat. On ne voit dans tout son plumage que les deux couleurs que j'ai indiquées dans sa dénomination, mais elles sont distribuées un peu autrement que dans l'espèce précédente; la couleur de marron s'étend ici sur les couvertures et les pennes des ailes, excepté les pennes les plus voisines du dos, et sur les pennes de la queue, excepté la partie excédante des deux intermédiaires, laquelle est noirâtre.

Ce guèpier se trouve au Sénégal, d'où il a été apporté par M. Adanson. Sa longueur totale est d'environ un pied: il est au reste proportionné à peu près comme celui de l'Île-de-France.

LE PATIRICH.

Genre guèpier. (Cuvier.)

Les naturels de Madagascar donnent à cet oiseau le nom de *patirich irich*, qui a visiblement du rapport avec son cri, et que j'ai cru devoir lui conserver en l'abrégeant. La couleur dominante de son plumage est le vert obscur et changeant en un marron brillant sur la tête, moins obscur sur le dessus du corps, s'éclaircissant par nuances sur les parties postérieures, plus clair encore sur les parties inférieures, et enfin se dégradant toujours du côté de la queue; les ailes sont terminées de noirâtre; la queue est d'un vert obscur; la gorge d'un blanc jaunâtre à sa naissance, et d'un beau marron à sa partie inférieure. Mais ce qui caractérise le plus cet oiseau et lui donne une physionomie singulière, c'est un large bandeau noirâtre, bordé dans toute sa circonférence de blanc verdâtre: cette bordure tourne autour de la base du bec et embrasse la naissance de la gorge, en prenant une teinte jaunâtre, comme je l'ai dit plus haut. Le bec est noir et les pieds sont bruns. Cet oiseau se trouve à Madagascar; il est un peu plus gros que le guèpier marron et bleu.

Longueur totale, onze pouces un tiers; bec, vingt et une lignes; tarse,

cinq lignes; doigt postérieur le plus court; vol, quinze pouces deux tiers; queue, cinq pouces et demi, composée de douze pennes; les deux intermédiaires dépassent de plus de deux pouces les latérales, et de deux pouces trois quarts les ailes composées de vingt-quatre pennes, dont la première est très-courte, et la deuxième la plus longue.

J'ai vu un autre guépier de Madagascar, fort ressemblant à celui-ci pour la taille, les couleurs du plumage et leur distribution; mais elles étaient moins tranchées; le bec était moins fort, et les deux pennes intermédiaires de la queue n'excédaient point les latérales. C'était sans doute une variété d'âge ou de sexe. Son bandeau était bordé d'aigue-marine, et il avait le croupion et la queue de cette même couleur, ainsi qu'un individu rapporté par M. Sonnerat; mais ce dernier avait les deux pennes intermédiaires de la queue fort étroites, et beaucoup plus longues que les latérales.

LE GUËPIER VERT A GORGE BLEUE.

Genre guépier. (Cuvier.)

Une petite aventure arrivée à un individu de cette espèce longtemps après sa mort fournit un exemple des méprises qui peuvent contribuer à l'importune multiplication des espèces nominales. Cet individu, qui appartenait à M. Dandrige, ayant été décrit, dessiné, gravé, colorié par deux Anglais, Edwards et Albin, un Français fort habile d'ailleurs, et qui avait sous les yeux un individu de cette même espèce, a cru que les deux figures anglaises représentaient deux espèces distinctes, et en conséquence il les a décrites séparément, et sous deux dénominations différentes. Pour nous, nous allons fondre ces descriptions diverses en une seule, et toujours dans le même esprit. Nous rapporterons encore à l'espèce décrite, comme simple variété, le petit guépier des Philippines de M. Brisson.

L'oiseau de M. Dandrige, observé par M. Edwards, différait de notre guépier d'Europe en ce qu'il était une fois plus petit, et que les deux pennes intermédiaires de sa queue étaient beaucoup plus longues et plus étroites. Il avait le front bleu, une grande plaque de même couleur sur la gorge, renfermée dans une espèce de cadre noir formé dans le bas par un demi-collier en forme de croissant renversé; dans le haut par un bandeau qui passait sur les yeux et descendait des deux côtés du cou, comme pour aller se joindre aux deux extrémités du demi-collier; le dessus de la tête et du cou orangé; le dos, les petites couvertures et les dernières pennes des ailes d'un vert de perroquet; les couvertures supérieures de la queue d'un bleu d'aigue-marine; la poitrine et le ventre d'un vert clair; les jambes d'un brun rougeâtre; les couvertures inférieures de la queue d'un vert obscur; les ailes variées de vert et d'orangé, terminées de noir; la queue d'un beau vert dessus, d'un vert rembruni dessous; les deux pennes intermédiaires excédant les latérales de deux pouces et plus, cette partie excédante d'un brun foncé et très-étroite; les côtes des pennes de la queue brunes, les pieds aussi; le bec noir dessus et blanchâtre à sa base dessous.

Dans l'individu décrit par M. Brisson, il n'y avait point de bleu sur le front; le vert du dessous du corps participait de l'aigue-marine; le dessus de la tête et du cou était de même vert doré que le dos; en général il y avait une teinte de jaune doré jetée légèrement sur tout le plumage, excepté sur les pennes des ailes et les couvertures supérieures de la queue; le bandeau noir

ne passait point sur les yeux, mais au-dessous. M. Brisson a remarqué de plus que les ailes étaient doublées de fauve, et que la côte des plumes de la queue, qui était brune dessus comme dans l'oiseau de M. Edwards, était blanchâtre par-dessous. Enfin l'individu de nos planches enluminées avait plusieurs plumes et couvertures des ailes, et plusieurs plumes de la queue bordées près du bout et terminées de jaune doré; mais il est facile de voir que toutes ces petites différences, détaillées ici jusqu'au scrupule, ne passent point à beaucoup près les limites entre lesquelles se jouent les couleurs du plumage non pas seulement dans les individus d'une même espèce, mais dans le même individu à différentes âges, ni, comme on voit, les limites entre lesquelles se jouent les descriptions diverses faites d'après un même objet. Fen dis autant de l'inégalité des dimensions, inégalité d'autant moins réelle, que plusieurs des dimensions ont été prises sur des figures. Celles de la figure d'Albin sont les plus fortes, et très-probablement les moins exactes.

L'oiseau appelé par M. Brisson *petit guépier des Philippines* est de même taille et de même plumage que son guépier à collier de Madagascar. La principale différence qu'on remarque entre ces oiseaux, c'est que dans celui des Philippines les deux plumes intermédiaires de la queue, au lieu d'être plus longues que les latérales, sont au contraire un peu plus courtes; mais M. Brisson soupçonne lui-même que ces plumes intermédiaires n'avaient pas encore pris tout leur accroissement, et que dans les individus où elles ont acquis leur juste longueur, elles dépassent de beaucoup les plumes latérales. Cela est d'autant plus vraisemblable, que ces deux intermédiaires paraissent ici différentes des latérales, et conformées à peu près de même que le sont dans leur partie excédante les intermédiaires du guépier vert à gorge bleue. Autres différences, car il ne faut rien omettre : le bandeau, au lieu d'être noir, était d'un vert obscur, et les pieds d'un rouge brun. Mais tout cela n'empêche pas que ce petit guépier des Philippines de M. Brisson ne soit, ainsi que ses deux guépiers à collier, l'un de Madagascar et l'autre du Bengale; ne soit, dis-je, de la même espèce que notre guépier vert à gorge bleue. Cet oiseau est répandu, comme on voit, depuis les côtes d'Afrique jusqu'aux îles les plus orientales de l'Asie. Sa grosseur est à peu près celle de notre moineau.

Longueur totale, six pouces et demi (probablement elle serait d'environ huit pouces trois quarts, comme dans notre guépier vert à gorge bleue, si les deux plumes intermédiaires de la queue avaient pris tout leur accroissement); bec, quinze lignes; tarse, quatre lignes et demie; vol dix pouces; les dix plumes latérales de la queue, deux pouces et demi; dépassent les ailes de quatorze lignes.

LE GRAND GUÉPIER VERT ET BLEU A GORGE JAUNE.

Famille des passereaux syndaciles, genre guépier. (Cuvier.)

C'est une espèce nouvelle dont on est redevable à M. Sonnerat. Elle diffère de l'espèce précédente par son plumage, ses proportions, et surtout par la longueur des plumes intermédiaires de la queue. Elle a la gorge d'un beau jaune qui s'étend sur le cou, sous les yeux et par delà, et qui est terminé de brun vers le bas; le front, les sourcils, tout le dessous du corps, de couleur d'aigue-marine; les plumes des ailes vertes, bordées d'aigue-marine depuis le milieu de leur longueur; leurs petites couvertures supérieures d'un vert brun, quelques-unes mordorées, les

plus longues proche du corps, d'un jaune clair; le dessus de la tête et du cou mordoré; tout le dessus du corps vert doré; les couvertures supérieures de la queue vertes.

Longueur totale, dix pouces; bec, vingt lignes; tarse, six lignes; ongle postérieur le plus court et le plus crochu; queue, quatre pouces un quart, composée de douze pennes; les dix latérales à peu près égales entre elles; les deux intermédiaires dépassent ces latérales de sept à huit lignes, et les ailes de dix-huit.

LE PETIT GUÉPIER VERT ET BLEU A QUEUE ÉTAGÉE.

Genre guépier. (Cuvier.)

La petitesse de la taille n'est pas le seul trait de disparité qui distingue ce guépier du précédent; il en diffère encore par la couleur de la tête, par ses proportions, et surtout par la conformation de sa queue qui est étagée, et dont les deux pennes intermédiaires ne sont pas fort excédantes. A l'égard du plumage, du vert doré dessus, du bleu d'aigue-marine dessous; la gorge jaune; le devant du cou marron; une zone pointillée de noir en forme de bandeau sur les yeux; les ailes et la queue du même vert que le dos; l'iris rouge; le bec noir et les pieds cendrés: voilà les couleurs principales de cet oiseau, qui est le plus petit des guépiers. Il se trouve dans le royaume d'Angola en Afrique. C'est le seul oiseau de ce genre qui ait la queue étagée.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi; bec, neuf lignes; tarse, quatre lignes et demie; doigt postérieur le plus court; queue, deux pouces et plus, composée de douze pennes étagées; dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE GUÉPIER VERT A QUEUE D'AZUR.

Genre guépier. (Cuvier.)

Il a tout le dessus de la tête et du corps d'un vert sombre, changeant en cuivre de rosette; les ailes de même couleur, terminées de noirâtre, doublées de fauve clair, les pennes dix-neuvième et vingtième, marquées d'aigue-marine sur le côté extérieur, et les vingt-deuxième et vingt-troisième sur le côté intérieur; toutes les pennes et les couvertures de la queue d'un bleu d'aigue-marine, plus clair sur les couvertures inférieures; un bandeau noirâtre sur les yeux; la gorge noirâtre, tirant au vert et au fauve; cette dernière teinte plus forte vers le bas; le dessous du corps et les jambes d'un vert jaunâtre changeant en fauve, le bec noir et les pieds bruns. Cet oiseau se trouve aux Philippines; sa taille est au-dessous de celle de notre guépier.

Longueur totale, huit pouces dix lignes; bec, vingt-cinq lignes, l'angle de son ouverture, bien au delà de l'œil; tarse, cinq lignes et demie; doigt postérieur le plus court; vol, quatorze pouces dix lignes; queue, trois pouces huit lignes, composée de douze pennes à peu près égales; dépasse de onze lignes les ailes, qui ont vingt-quatre pennes: la première est très-courte, et la seconde est la plus longue de toutes.

LE GUÉPIER ROUGE A TÊTE BLEUE.

Genre guépier. (Cuvier.)

Une belle couleur d'aigue-marine brille d'une part sur la tête de cet oiseau, et sur sa gorge où elle devient plus foncée, et d'autre part sur le

croupion et toutes les couvertures de la queue ; il a le cou et tout le reste du dessous du corps jusqu'aux jambes d'un rouge cramoisi, nuancé de roux ; le dos, la queue et les ailes d'un rouge de brique, plus brun sur les couvertures des ailes : les trois ou quatre pennes des ailes les plus proches du dos, d'un vert brun avec des reflets bleuâtres ; les grandes pennes terminées de gris bleuâtre, fondu avec le rouge ; les moyennes terminées d'un brun noirâtre ; le bec noir et les pieds d'un cendré clair. C'est une espèce nouvelle qui se trouve en Nubie où elle a été dessinée par M. le chevalier Bruce. Elle n'est pas tout à fait si grande que notre espèce d'Europe.

Longueur totale, environ dix pouces ; bec, vingt et une lignes ; tarse, six lignes ; ongle postérieur le plus court de tous ; queue, environ quatre pouces, un peu fourchue ; dépasse les ailes de vingt et une lignes.

LE GUËPIER ROUGE ET VERT DU SÉNÉGAL.

Genre guépier. (Cuvier.)

Il a le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures supérieures des ailes et celles de la queue, d'un vert brun, plus brun sur la tête et le dos, plus clair sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue ; une tache encore plus foncée derrière l'œil ; les pennes de la queue et des ailes rouges, terminées de noir ; la gorge jaune ; tout le dessous du corps blanc sale ; le bec et les pieds noirs.

Longueur totale, environ six pouces ; bec, un pouce ; tarse, trois lignes et demie ; queue, deux pouces ; dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE GUËPIER A TÊTE ROUGE.

Genre guépier. (Cuvier.)

Si le nom de *cardinal* convient à quelque guépier, c'est certainement à celui-ci : car il a une espèce de grande calotte rouge qui lui couvre non-seulement la tête, mais encore une partie du cou : il a de plus un bandeau noir sur les yeux ; le dessus du corps d'un beau vert ; la gorge jaune ; le dessous du corps orangé clair ; les couvertures inférieures de la queue jaunâtres, bordées de vert clair ; les ailes et leurs couvertures supérieures d'un vert foncé ; la queue verte dessus, cendrée dessous ; l'iris rouge ; le bec noir et les pieds cendrés.

On trouve cet oiseau dans les Indes-Orientales. Sa taille est à peu près celle du guépier vert à gorge bleue.

Longueur totale, six pouces ; bec, seize lignes ; tarse, cinq lignes ; le doigt postérieur le plus court ; queue, vingt et une lignes, composée de douze pennes égales ; dépasse les ailes de dix lignes.

LE GUËPIER VERT A AILES ET QUEUE ROUSSES.

Genre guépier. (Cuvier.)

Pour compléter la description de cette espèce nouvelle, déjà fort ébauchée dans la dénomination, il faut ajouter seulement que le vert est plus foncé sur la partie supérieure du corps, et plus clair sous la gorge que partout ailleurs ; que les pennes des ailes sont blanches à leur origine ; que leur côte ainsi que celles des pennes de la queue sont noirâtres ; les pieds d'un brun jaunâtre, un peu plus longs qu'ils ne sont ordinairement dans les oiseaux de ce genre, et le bec noir.

Ce guépier ressemble beaucoup, par la couleur de sa queue et de ses ailes à notre guépier à tête jaune et blanche, mais il en diffère dans tout le reste du plumage : d'ailleurs il est beaucoup plus petit, et n'a pas les deux pennes intermédiaires de la queue excédantes.

On m'a assuré qu'il ne se trouvait pas à Cayenne. Je suis d'autant plus porté à le croire, que le genre des guépiers me paraît appartenir à l'ancien continent, comme je l'ai dit plus haut. Au reste, M. de la Borde, qui est actuellement à Cayenne, nous enverra bientôt la solution immédiate de ce petit problème.

L'ICRÉROCÉPHALE, OU LE GUÉPIER A TÊTE JAUNE.

Genre guépier. (Cuvier.)

Le jaune de la tête n'est interrompu que par un bandeau noir, et s'étend sur la gorge et tout le dessous du corps ; le dos est d'un beau marron ; le reste du dessus du corps est varié de jaune et de vert ; les petites couvertures supérieures des ailes sont bleues ; les moyennes variées de jaune et de bleu, et les plus grandes entièrement jaunes ; les pennes des ailes noires, terminées de rouge ; la queue mi-partie de deux couleurs, jaune à sa base et verte à son extrémité ; le bec noir et les pieds jaunes.

Ce guépier est un peu plus gros que notre guépier ordinaire, et son bec est plus arqué. Il ne se montre que très-rarement dans les environs de Strasbourg, dit Gessner.

L'ENGOULEVENT.

Famille des passereaux fissirostres, genre engoulevent. (Cuvier.)

Lorsqu'il s'agit de nommer un animal, ou, ce qui revient presque au même, de lui choisir un nom parmi tous les noms qui lui ont été donnés, il faut, ce me semble, préférer celui qui présente une idée plus juste de la nature, des propriétés, des habitudes de cet animal, et surtout rejeter impitoyablement ceux qui tendent à accréditer de fausses idées et à perpétuer des erreurs. C'est en partant de ce principe que j'ai rejeté les noms de *tette-chèvre*, de *crapaud-volant*, de *grand merle*, de *corbeau de nuit* et de *hirondelle à queue carrée*, donnés par le peuple ou par les savants à l'oiseau dont il s'agit ici. Le premier de ces noms a rapport à une tradition, fort ancienne à la vérité, mais encore plus suspecte : car il est aussi difficile de supposer à un oiseau l'instinct de teter une chèvre, que de supposer à une chèvre la complaisance de se laisser teter par un oiseau ; et il n'est pas moins difficile de comprendre comment en la tétant réellement il pourrait lui faire perdre son lait : aussi Schwenckfeld, ayant pris des informations exactes dans un pays où il y avait des troupeaux nombreux de chèvres parquées, assure n'avoir ouï dire à personne que jamais chèvre se fût laissée teter par un oiseau quelconque. Il faut que ce soit le nom de *crapaud-volant* donné à cet oiseau, qui lui ait fait attribuer une habitude dont on soupçonne les crapauds, et peut-être avec un peu plus de fondement.

J'ai pareillement rejeté les autres noms, parce que l'oiseau dont il est ici question n'est ni un crapaud, ni un merle, ni un corbeau, ni une chouette, ni même une hirondelle, quoiqu'il ait avec cette dernière espèce plusieurs traits de ressemblance, soit dans la conformation exté-

rieure, soit dans les habitudes; par exemple, dans ses pieds courts, dans son petit bec suivi d'un large gosier, dans le choix de sa nourriture, dans la manière de la prendre : mais à d'autres égards il en diffère autant qu'un oiseau de nuit peut différer d'un oiseau de jour, autant qu'un oiseau solitaire peut différer d'un oiseau sociable, et encore par son cri, par le nombre de ses œufs, par l'habitude qu'il a de les déposer à cru sur la terre, par le temps de ses voyages; et d'ailleurs on verra dans la suite qu'il existe réellement des espèces d'hirondelles à queue carrée, avec lesquelles on ne doit pas le confondre. Enfin, j'ai conservé à cet oiseau le nom d'*engoulevent* qu'on lui donne en plusieurs provinces, parce que ce nom, quoique un peu vulgaire, peint assez bien l'oiseau, lorsque les ailes déployées, l'œil hagard et le gosier ouvert de toute sa largeur, il vole avec un bourdonnement sourd à la rencontre des insectes, dont il fait sa proie, et qu'il semble *engouler* par aspiration.

L'engoulevent se nourrit en effet d'insectes, et surtout d'insectes de nuit; car il ne prend son essor et ne commence sa chasse que lorsque le soleil est peu élevé sur l'horizon, ou s'il la commence au milieu du jour, c'est lorsque le temps est nébuleux : dans une belle journée il ne part que lorsqu'il y est forcé, et dans ce cas son vol est bas et peu soutenu : il a les yeux si sensibles que le grand jour l'éblouit plus qu'il ne l'éclaire, et qu'il ne peut bien voir qu'avec une lumière affaiblie; mais encore lui en faut-il un peu, et l'on se tromperait fort si l'on se persuadait qu'il voit et qu'il vole lorsque l'obscurité est totale. Il est dans le cas des autres oiseaux nocturnes : tous sont au fond des oiseaux de crépuscule plutôt que des oiseaux de nuit.

Celui-ci n'a pas besoin de fermer le bec pour arrêter les insectes qui y sont entraînés; l'intérieur de ce bec est enduit d'une espèce de glu qui paraît filer de la partie supérieure, et qui suffit pour retenir toutes les phalènes et même les scarabées dont les ailes s'y engagent.

Les engoulevents sont très-répandus, et cependant ne sont communs nulle part; ils se trouvent, ou du moins ils passent dans presque toutes les régions de notre continent, depuis la Suède et les pays encore plus septentrionaux jusqu'en Grèce et en Afrique d'une part, de l'autre jusqu'aux Grandes-Indes, et sans doute encore plus loin. M. Sonnerat en a envoyé un au Cabinet du Roi venant de la côte de Coromandel, et qui est sans doute une femelle ou un jeune, puisqu'il ne diffère guère du nôtre qu'en ce qu'il n'a point sur la tête et les ailes ces taches blanches dont M. Linnæus fait un caractère propre au mâle adulte. M. le commandeur de Godeheu nous apprend qu'au mois d'avril, le vent du sud-ouest amène ces oiseaux à Malte; et M. le chevalier Desmazis, très-bon observateur, me mande qu'ils passent en égale abondance en automne. On en rencontre dans les plaines et dans les pays de montagnes, dans la Brie et dans le Bugey, en Sicile et en Hollande, presque toujours sous un buisson ou dans de jeunes taillis, ou bien autour des vignes : ils semblent préférer les terrains secs et pierreux, les bruyères, etc. Ils arrivent plus tard dans les pays plus froids, et ils en partent plus tôt, ils nichent chemin faisant dans les lieux qui leur conviennent, tantôt plus au midi tantôt plus au nord. Ils ne se donnent pas la peine de construire un nid; un petit trou qui se trouve en terre ou dans des pierrailles, au pied d'un arbre ou d'un rocher, et que le plus souvent ils laissent comme ils l'ont trouvé, leur suffit. La femelle y dépose deux ou trois œufs plus gros que ceux du merle et plus rembrunis, et quoique l'affection des père et mère pour leur génération se mesure ordinairement par les peines et les soins

qu'ils se sont donnés pour elle, il ne faut pas croire que l'engoulevent ait peu d'attachement pour ses œufs; on m'assure au contraire que la mère les couve avec une grande sollicitude, et que lorsqu'elle s'est aperçue qu'ils étaient menacés ou seulement remarqués par quelque ennemi (ce qui revient au même), elle sait fort bien les changer de place en les poussant adroitement, dit-on, avec ses ailes, et les faisant rouler dans un autre trou qui n'est ni mieux travaillé, ni mieux arrangé que le premier, mais où elle les juge apparemment mieux cachés.

La saison où l'on voit plus souvent voler ces oiseaux, c'est l'automne. En général ils ont à peu près le vol de la bécasse et les allures de la chouette. Quelquefois ils inquiètent et dérangent beaucoup les chasseurs qui sont à l'affût. Mais ils ont une habitude assez singulière et qui leur est propre : ils feront cent fois de suite le tour de quelque gros arbre effeuillé, d'un vol fort irrégulier et fort rapide; on les voit de temps à autre s'abattre brusquement et comme pour tomber sur leur proie, puis se relever tout aussi brusquement. Ils donnent sans doute ainsi la chasse aux insectes qui voltigent autour de ces sortes d'arbres : mais il est très-rare qu'on puisse, dans cette circonstance, les approcher à la portée du fusil; lorsqu'on s'avance, ils disparaissent fort promptement et sans qu'on puisse découvrir le lieu de leur retraite.

Comme ces oiseaux volent le bec ouvert, ainsi que je l'ai remarqué plus haut, et qu'ils volent assez rapidement, on comprend bien que l'air entrant et sortant continuellement, éprouve une collision contre les parois du gosier, et c'est ce qui produit un bourdonnement semblable au bruit d'un rouet à filer. Ce bourdonnement ne manque jamais de se faire entendre tandis qu'ils volent, parce qu'il est l'effet de leur vol, et il se varie suivant les différents degrés de vitesse respective avec lesquels l'air s'engouffre dans leur large gosier. C'est de là que leur vient le nom de *wheel-bird*, sous lequel ils sont connus dans quelques provinces d'Angleterre. Mais est-il bien vrai que ce cri ait passé généralement pour un cri de mauvais augure, comme le disent Belon, Klein et ceux qui les ont copiés? ou plutôt ne serait-ce pas une erreur née d'une autre méprise qui a fait confondre l'engoulevent avec l'effraie? Quoi qu'il en soit, lorsqu'ils sont posés, ils font entendre leur cri véritable, qui consiste dans un son plaintif répété trois ou quatre fois de suite; mais il n'est pas bien avéré qu'ils ne le fassent jamais entendre en volant.

Ils se perchent rarement; et lorsque cela leur arrive ou prétend qu'ils se posent, non en travers comme les autres oiseaux, mais longitudinalement sur la branche qu'ils semblent *chocher* ou *cocher* comme le coq fait la poule, et de là le nom de *choche-branche*. Souvent lorsqu'un oiseau est connu dans un grand nombre de pays différents, et qu'il a été nommé dans chacun, il suffit, pour faire connaître ses principales habitudes, de rendre raison de ses noms divers. Ceux-ci sont des oiseaux très-solitaires; la plupart du temps on les trouve seuls, et l'on n'en voit guère plus de deux ensemble; encore sont-ils souvent à dix ou douze pas l'un de l'autre.

J'ai dit que l'engoulevent avait le vol de la bécasse, et l'on peut dire la même chose du plumage : car il a tout le dessus du cou, de la tête et du corps, et même le dessous, joliment variés de gris et de noirâtre, avec plus ou moins de roussâtre sur le cou, les scapulaires, les joues, la gorge, le ventre, les couvertures et les plumes de la queue et des ailes; tout cela distribué de manière que les teintes les plus foncées règnent sur le dessus de la tête, la gorge, la poitrine, la partie antérieure des

ailes et leur extrémité : mais cette distribution est si variée, les détails en sont si multipliés et d'une si grande finesse, que l'idée de la chose se perdrait dans les particularités d'une description d'autant plus obscure qu'elle serait plus minutieusement complète. Un seul coup d'œil sur l'oiseau, ou du moins sur son portrait, en apprendra plus que toutes les paroles. Je me contenterai donc d'ajouter ici les attributs qui caractérisent l'engoulevent. Il a la mâchoire inférieure bordée d'une raie blanche qui se prolonge jusque derrière la tête; une tache de la même couleur sur le côté intérieur des trois premières plumes de l'aile, et au bout des deux ou trois plumes les plus extérieures de la queue, mais ces taches blanches sont propres au mâle, suivant M. Linnæus; la tête grosse, les yeux très-saillants, l'ouverture des oreilles considérable, celle du gosier dix fois plus grande que celle du bec; le bec petit, plat, un peu crochu; la langue courte, pointue, non divisée par le bout; les narines rondes, leur bord saillant sur le bec; le crâne transparent, l'ongle du doigt du milieu dentelé du côté intérieur, comme dans le héron; enfin les trois doigts antérieurs unis par une membrane jusqu'à la première phalange. On prétend que la chair des jeunes est un assez bon manger, quoiqu'elle ait un arrière-goût de fourmi.

Longueur totale, dix pouces et demi; bec, quatorze lignes; tarse, sept lignes, garni de plumes presque jusqu'au bas; doigt du milieu neuf lignes; doigt postérieur, le plus court de tous, ne devrait point s'appeler postérieur, vu qu'il a beaucoup de disposition à se tourner en avant, et que souvent il y est tourné tout à fait; vol, vingt et un pouces et demi; queue, cinq pouces, carrée, composée de dix plumes seulement; dépasse les ailes de quinze lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A L'ENGOULEVENT.

Comme il n'y a qu'une seule espèce de ce genre établie dans les trois parties de l'ancien continent, et qu'il s'en trouve dix ou douze établies dans le nouveau, on pourrait dire, avec quelque fondement, que l'Américaine est la principale résidence de ces oiseaux, le vrai lieu de leur origine, et par conséquent regarder notre race européenne comme une race étrangère, séparée de sa tige, exilée, transportée par quelque cas fortuit dans un autre univers, où elle a fondé une colonie qui semblerait devoir être toujours subordonnée à la race mère, et ne devoir jamais lui disputer le pas dans aucun genre. D'après cela on pourrait inférer que nous aurions dû commencer l'histoire de cette famille par les races américaines qui représentent ici la métropole; et nous aurions en effet suivi cet ordre qui, sous ce point de vue, paraît être celui de la nature, si nous n'eussions été déterminés par des raisons encore plus fortes à suivre un ordre tout différent, et cependant tout aussi naturel, du moins plus analogue à la nature de notre entendement; ordre qui consiste à procéder du plus connu au moins connu, et nous prescrit, à nous autres Européens, de commencer l'histoire d'une classe d'animaux quelconque par les espèces européennes, comme étant les plus connues dans le pays où nous écrivons, et les plus propres à jeter de la lumière sur l'histoire des espèces

étrangères *, sauf aux naturalistes américains à commencer l'histoire qu'ils feront de la nature (et plutôt au ciel qu'ils en fissent une!) par les productions de l'Amérique.

Les principaux attributs qui appartiennent aux engoulevents, c'est un bec aplati à sa base, ayant la pointe légèrement crochue, petit en apparence, mais suivi d'une large ouverture, plus large que la tête, disent certains auteurs; de gros yeux saillants, vrais yeux d'oiseaux nocturnes, et de longues moustaches noires autour du bec. Il résulte de tout cela une physionomie morne et stupide, mais bien caractérisée; un air de famille lourd et ignoble, tenant des martinets et des oiseaux de nuit, mais si bien marqué, que l'on distingue au premier coup d'œil un engoulevant de tout autre oiseau. Ils ont outre cela les ailes et la queue longues, celle-ci rarement et très-peu fourchue, composée de dix pennes seulement; les pieds courts et le plus souvent pattus; les trois doigts antérieurs liés ensemble par une membrane jusqu'à leur première articulation; le doigt postérieur mobile et se tournant quelquefois en avant; l'ongle du doigt du milieu dentelé ordinairement sur son bord intérieur; la langue pointue et non divisée par le bout; les narines tubulées, c'est-à-dire que leurs rebords saillants forment sur le bec la naissance d'un petit tube cylindrique; l'ouverture des oreilles grande, et probablement l'ouïe très-fine: il semble au moins que cela doit être ainsi dans tout oiseau qui a la vue faible, et le sens de l'odorat presque nul; car le sens de l'ouïe étant alors le seul qui puisse l'aviser de ce qui se passe au dehors à une certaine distance, il est comme forcé de donner une grande attention aux rapports que lui fait ce sens unique, et de le disposer de la manière la plus avantageuse; ce qui ne peut manquer à la longue de le modifier, de le perfectionner, du moins quant aux bruits qui sont relatifs à ses besoins; et en même temps d'influer sur la conformation des pièces qui composent cet organe. Au reste, on ne doit pas se persuader que tous les attributs dont j'ai fait l'énumération appartiennent sans exception à chaque espèce: quelques-unes n'ont point de moustaches; d'autres ont plus de dix pennes à la queue; d'autres n'ont pas l'ongle du milieu dentelé; quelques-unes l'ont dentelé, non sur le bord intérieur, mais sur l'extérieur; d'autres n'ont point les narines tubulées; dans d'autres enfin le doigt postérieur ne paraît avoir aucune disposition à se tourner en avant. Mais une propriété commune à toutes les espèces, c'est d'avoir les organes de la vue trop sensibles pour pouvoir soutenir la clarté du jour; et de cette seule propriété dérivent les principales différences qui séparent le genre des engoulevents de celui des hirondelles: de là l'habitude qu'ont ces oiseaux de ne sortir de leur retraite que le soir au coucher du soleil, et d'y rentrer le matin avant ou peu après son lever: de là l'habitude de vivre isolés et tristement seuls, car l'effet naturel des ténèbres est de rendre les animaux qui y sont condamnés, tristes, inquiets, défiants, et par conséquent

* C'est par cette même raison que j'ai commencé l'histoire du coucou par celle de l'espèce européenne, et que j'ai considéré celle-ci comme étant le tronc commun des branches répandues dans les trois autres parties du monde; mais tout ce que j'ai dit dans cette supposition ne se trouve pas moins vrai; il sera toujours vrai de dire que les races provenant d'un tronc commun s'éloigneront d'autant plus de cette race primitive, qu'elles en auront été séparées plus anciennement; que par conséquent la race européenne ayant plus de ressemblance avec celle d'Amérique qu'avec celle d'Afrique et d'Asie, doit être censée dériver nouvellement et immédiatement de la race américaine, laquelle peut elle-même être issue, mais plus anciennement, de la race asiatique.

sauvages : de là la différence du cri ; car on sait combien dans les animaux le cri est modifié par les affections intérieures : de là encore, selon moi, l'habitude de ne point faire de nid ; car il faut voir pour choisir les matériaux d'un nid, pour les employer, les entrelacer, les mettre chacun à leur place, donner la forme au tout, etc. Nul oiseau, que je sache, ne travaille à cet ouvrage pendant la nuit, et la nuit est longue pour les engoulevants, puisque sur vingt-quatre heures ils n'ont que trois heures de crépuscule, pendant lesquelles ils puissent exercer avec avantage la faculté de voir : or, ces trois heures sont à peine suffisantes pour satisfaire au premier besoin, au besoin le plus pressant, le plus impérieux devant lequel se taisent tous les autres besoins, en un mot, au besoin de manger. Ces trois heures sont à peine suffisantes parce qu'ils sont obligés de poursuivre leur nourriture dans le vague de l'air, que leur proie est ailée comme eux, fuit légèrement, leur échappe, sinon par la vitesse, du moins par l'irrégularité de son vol, et qu'ils ne peuvent s'en saisir qu'à force d'allées et de venues, de ruses, de patience et surtout à force de temps : il ne leur en reste donc pas assez pour construire un nid. Par la même raison les oiseaux de nuit, qui sont organisés à peu près de même, quant au sens de la vue, et qui pour la plupart n'ont l'usage de ce sens que lorsque le soleil est sous l'horizon ou près d'y descendre, ne font guère plus de nids que les engoulevants ; et, ce qui est plus décisif, ne s'en occupent qu'à proportion que leur vue, plus ou moins capable de soutenir une grande clarté, prolonge pour eux le temps du travail. De tous les hiboux, le grand due est le seul que l'on dise faire un nid, et c'est aussi de tous celui qui est le moins oiseau de nuit, puisqu'il voit assez clair en plein jour pour voler et fuir à de grandes distances. La petite chevêche, qui poursuit et prend les petits oiseaux avant le coucher et après le lever du soleil, amasse seulement quelques feuilles, quelques brins d'herbe, et dépose ainsi ses œufs, point tout à fait à cru, dans des trous de rochers ou de vieilles murailles ; enfin, le moyen due, l'effraie, la hulotte et la grande chevêche, qui de toutes les espèces nocturnes peuvent le moins supporter la présence du soleil, pondent aussi dans des trous semblables ou dans des arbres creux, mais sans y rien ajouter, ou dans des nids étrangers qu'ils trouvent tout faits ; et j'ose assurer qu'il en est de même de tous les oiseaux qui par le vice d'une trop grande sensibilité, ou si l'on veut d'une trop grande perfection des organes visuels, sont offusqués, aveuglés par la lumière du jour au lieu d'en être éclairés.

Un autre effet de cette incommode perfection, c'est que les engoulevants, ainsi que les autres oiseaux de nuit, n'ont aucune couleur éclatante dans leur plumage, et sont même privés de ces reflets riches et changeants qui brillent sur la robe, assez modeste d'ailleurs, de nos hirondelles ; du blanc et du noir, du gris, qui n'est que le mélange de l'un et de l'autre, et du roux font toute leur parure, et se brouillent de manière qu'il en résulte un ton général de couleur sombre, confus et terne : c'est qu'ils fuient la lumière, et que la lumière est, comme l'on sait, la source première de toutes les belles couleurs. Nous voyons les linottes perdre sous nos yeux, dans les prisons où nous les tenons renfermées, le beau rouge qui faisait l'ornement de leur plumage lorsqu'à chaque aurore elles pouvaient saluer en plein air la lumière naissante, et tout le long du jour se pénétrer, s'imbiber, pour ainsi dire, de ses brillantes influences. Ce n'est point dans la froide Norvège, ni dans la ténébreuse Laponie que l'on trouve les oiseaux de paradis, les cotingas, les flamands, les perroquets, les colibris, les paons ; ce n'est pas même dans

ces climats disgraciés que se forment le rubis, le saphir, la topaze; enfin, les fleurs qui croissent comme malgré elles, et végètent tristement sur une cheminée ou dans l'ombre d'une serre entretenue à grands frais, n'ont pas cet éclat vif et pur que le soleil du printemps répand avec tant de profusion sur les fleurs de nos parterres, et même sur celles de nos prairies. A la vérité, les phalènes ou papillons de nuit ont quelquefois de fort belles couleurs; mais cette exception apparente confirme mon idée, ou du moins ne la contredit pas; car d'habiles observateurs ont remarqué que ceux de ces papillons nocturnes qui voltigent quelquefois le jour, soit pour chercher leur nourriture, soit pour s'apparier, et qui ne sont, par conséquent, nocturnes qu'à demi, ont les ailes peintes de couleurs plus vives que les véritables phalènes, les véritables papillons de nuit qui ne paraissent jamais tandis que le soleil est sur l'horizon. J'ai même observé que la plupart de ceux-ci ont des couleurs assez semblables à celles des engoulevents; et si dans le grand nombre il s'en trouve qui en aient de belles, c'est parce que les couleurs du papillon ne peuvent manquer d'être déjà fort ébauchées dans sa larve, et que les larves ou les chenilles des phalènes n'éprouvent pas moins l'action de la lumière que les chenilles des papillons diurnes. Enfin, les chrysalides de ceux-ci, qui sont toujours sans enveloppe, toujours exposées à l'air libre, ont pour la plupart des couleurs éclatantes, et quelques-unes semblent ornées de paillettes d'or et d'argent, que l'on chercherait vainement sur les chrysalides des phalènes, le plus souvent renfermées dans des coques ou enfouies dans la terre. En voilà assez, ce me semble, pour m'autoriser à croire que lorsqu'on aura fait des observations suivies et comparées sur la couleur des plumes des oiseaux, des ailes des papillons, et peut-être du poil des quadrupèdes, on trouvera que, toutes choses égales d'ailleurs, les espèces les plus brillantes, les plus riches en couleurs, seront presque toujours celles qui dans leurs différents états auront été le plus à portée d'éprouver l'action de la lumière.

Si mes conjectures ont quelque fondement, les personnes qui réfléchissent verront sans beaucoup de surprise combien un sens de plus ou de moins, ou seulement quelques degrés de sensibilité de plus ou de moins dans un seul organe, peuvent entraîner de différences considérables, et dans les habitudes naturelles d'un animal, et dans ses propriétés tant intérieures qu'extérieures.

L'ENGOULEVENT DE LA CAROLINE.

Genre engoulevent. (Cuvier.)

Si, comme il y a toute apparence, l'Europe doit les engoulevents à l'Amérique, c'est ici l'espèce qui a franchi le passage du Nord pour venir établir une colonie dans l'ancien continent. Je le juge ainsi, parce que cette espèce, habitant l'Amérique septentrionale, s'est trouvée plus à portée des contrées encore plus septentrionales, d'où le passage en Europe était facile, et que d'ailleurs elle ressemble fort à la nôtre, et pour la taille et pour les couleurs : entre autres marques communes, elle a la mâchoire inférieure bordée de blanc, et une tache de même couleur sur le bord de l'aile. Son principal trait de dissemblance, c'est qu'au lieu d'être variée sous le corps par de petites lignes transversales, elle l'est par de petites lignes longitudinales, et qu'elle a le bec plus long. Mais une si grande différence de climat n'aurait-elle pas pu produire des dif-

férences encore plus considérables dans la forme et le plumage de cet oiseau?

Voici ce que Catesby nous apprend de ses habitudes naturelles : il se montre le soir, mais jamais plus fréquemment que lorsque le temps est couvert; et de là sans doute son nom d'*oiseau de pluie*, qui lui est commun avec plusieurs autres oiseaux; il poursuit, la gueule béante, les insectes ailés dont il fait sa pâture, et son vol est accompagné de bourdonnement; enfin, il pond à terre des œufs semblables à ceux du vanneau. On voit que chaque trait de cette petite histoire est un trait de conformité avec l'histoire de notre espèce européenne.

Longueur totale, onze pouces un quart; bec, dix-neuf lignes, environné de moustaches noires; tarse, huit lignes; ongle du milieu dentelé à l'intérieur; les trois doigts antérieurs liés par une membrane qui ne passe pas la première articulation; queue, quatre pouces; dépasse les ailes de seize lignes.

LE WHIP-POUR-WILL.

Genre engoulevent. (Cuvier.)

Je conserve le nom que les Virginiens ont donné à cette espèce, parce qu'ils le lui ont donné d'après son cri, et que par cela seul il doit être adopté dans toutes les langues.

Ces oiseaux arrivent en Virginie vers le milieu d'avril, surtout dans la partie occidentale et dans les endroits montagneux : c'est là qu'on les entend chanter ou plutôt crier pendant la nuit d'une voix si aiguë et si perçante, tellement répétée et multipliée par les échos des montagnes, qu'il est difficile de dormir dans les environs. Ils commencent peu de minutes après le coucher du soleil, et continuent jusqu'au point du jour. Ils descendent rarement sur les côtes, plus rarement encore ils paraissent pendant le jour. Leur ponte est de deux œufs d'un vert obscur, varié de petites taches et de petits traits noirâtres; la femelle les dépose négligemment au milieu d'un sentier battu, sans construire aucun nid, sans mettre ensemble deux brins de mousse ou de paille, et même sans gratter la terre. Lorsque ces oiseaux couvent, on peut les approcher d'assez près avant qu'ils s'envolent.

Plusieurs les regardent comme des oiseaux de mauvais augure. Les sauvages de la Virginie sont persuadés que les âmes de leurs ancêtres, massacrés autrefois par les Anglais, ont passé dans le corps de ces oiseaux; et pour preuve, ils ajoutent qu'avant cette époque on ne les avait jamais vus dans le pays. Mais cela prouve seulement que de nouveaux habitants apportent de nouvelles cultures, et que de nouvelles cultures attirent des espèces nouvelles.

Ces oiseaux ont le dessus de la tête et de tout le corps, jusques et compris les couvertures supérieures et les penes de la queue, et même les penes moyennes des ailes d'un brun foncé, rayé transversalement de brun plus clair, et parsemé de petites taches de cette même couleur, avec un mélange de cendré fort irrégulier; les couvertures supérieures des ailes de même, semées de quelques taches d'un brun clair; les grandes penes des ailes noires : les cinq premières marquées d'une tache blanche vers le milieu de leur longueur, et les deux paires extérieures de la queue marquées de même vers le bout; le tour des yeux d'un brun clair tirant au cendré; une suite de taches orangées qui prend à la base du bec, passe au-dessus des yeux et descend sur les côtés du cou;

la gorge couverte d'un large croissant renversé, blanc dans le haut, teint d'orangé dans le bas, et dont les cornes se dirigent de chaque côté vers les oreilles; tout le reste de la partie inférieure blanc, teinté d'orangé, rayé transversalement de noirâtre; le bec noir et les pieds couleur de chair. Cet engoulevant est d'un tiers plus petit que le nôtre, et a les ailes plus longues à proportion.

Longueur totale, huit pouces; bec, neuf lignes et demie, sa base entourée de moustaches noires; tarse, cinq lignes; l'ongle du doigt du milieu dentelé sur son bord intérieur; queue, trois pouces un quart; ne dépasse point les ailes.

LE GUIRA-QUEREA.

Genre engoulevant. (Cuvier.)

Quoique M. Brisson n'ait fait aucune distinction entre le guira décrit par M. Sloane, et celui décrit par Maregrave, je me crois fondé à les distinguer ici, du moins comme variétés de climat. J'en dirai les raisons en parlant du guira de Maregrave. Celui de M. Sloane avait la tête et le cou variés de couleur de tabac d'Espagne et de noir; le ventre et les couvertures supérieures de la queue et des ailes, variés de blanchâtre; les plumes de la queue et des ailes variées de brun foncé et de blanc; la mâchoire inférieure presque sans plumes; la tête au contraire en était chargée; les yeux saillants hors de l'orbite, d'environ trois lignes; la pupille bleuâtre et l'iris orangé.

Cet oiseau se trouve au Brésil; c'est un habitant des bois, qui vit d'insectes et ne vole que la nuit.

Longueur totale, seize pouces; bec, deux pouces, de forme triangulaire; sa base, trois pouces; le supérieur un peu crochu, bordé de longues moustaches; narines dans une rainure assez considérable; gosier à large ouverture; tarse, trois lignes*; vol, trente pouces; queue, huit pouces; langue, petite et triangulaire; estomac blanchâtre, peu musculeux, contenant des scarabées à demi digérés; foie rouge, divisé en deux lobes, l'un à droite, l'autre à gauche; les intestins roulés en plusieurs circonvolutions.

Le guira de Maregrave avait deux caractères très-apparens qui ne se trouvent point dans la description de M. Sloane, et qui cependant n'auraient pu échapper à un tel observateur; je veux dire un collier couleur d'or, et les deux plumes intermédiaires de la queue beaucoup plus longues que les latérales. D'ailleurs il est plus petit, car Maregrave ne le fait pas plus gros qu'une alouette; et il est difficile de supposer à une alouette ou à tout autre oiseau de cette taille une envergure de trente pouces, comme l'avait le guira de M. Sloane. Tout cela, joint à quelques autres différences du plumage, m'autorise à regarder celui de Maregrave comme une variété de climat. Il avait la tête large, comprimée, assez grosse; les yeux grands, un petit bec à large ouverture, le corps arrondi, le plumage d'un cendré brun, varié de jaune et de blanchâtre; un collier de couleur d'or teinté de brun; les bords du bec près de la base, hérissés de longues moustaches noires; les doigts antérieurs liés par une membrane courte; l'ongle de celui du milieu dentelé; les ailes de six pouces,

* S'il n'y a point ici de faute d'impression, ce guira est, de tous les oiseaux connus, celui qui a les pieds les plus courts, relativement à la longueur de ses ailes, et il mériterait le nom d'*apode* par excellence.

la queue de huit, compris les deux pennes intermédiaires qui excèdent les latérales.

L'IBIJAU.

Genre engoulevent (Cuvier.)

On retrouve dans cet oiseau du Brésil tous les attributs des engoulevents : tête large et comprimée, gros yeux, petit bec, large gosier, pieds courts, ongle du doigt du milieu dentelé sur son bord intérieur, etc. Mais une chose qui lui est propre, c'est l'habitude d'épanouir sa queue de temps en temps. Il a la tête et tout le dessus du corps noirâtres, semés de petites taches, la plupart blanches, quelques-unes teintées de jaune; le dessous du corps blanc, varié de noir comme dans l'épervier, et les pieds blancs.

Sa taille est à peu près celle de l'hirondelle; il a la langue très-petite; les narines découvertes; tarse, six lignes; queue, deux pouces; ne dépasse point les ailes.

Variétés de l'ibijau.

I. LE PETIT ENGOULEVENT TACHETÉ DE CAYENNE. Il a beaucoup de rapport avec l'ibijau, et par sa petitesse, quoique moindre, et par la longueur relative de ses ailes, et par ses autres proportions, et par son plumage noirâtre, tacheté d'une couleur plus claire; mais cette couleur plus claire est du roux ou du gris dans tout le plumage, excepté sur le cou, lequel porte en sa partie antérieure une espèce de collier blanc, dont Maregrave n'a point parlé dans la description de l'ibijau, et qui fait la marque distinctive de cette variété; elle a aussi le dessous du corps plus rembruni.

Longueur totale, huit pouces; bec, quinze lignes, noir, garni de petites moustaches; queue, deux pouces et demi.

II. LE GRAND IBIJAU. Ce n'est en effet qu'une variété de grandeur, et la différence est considérable à cet égard. Celui-ci est de la taille d'une chouette, et il a l'ouverture du bec si grande qu'on y mettrait le poing; du reste, ce sont les mêmes couleurs et les mêmes proportions. Maregrave ne dit pas qu'il ait l'habitude d'épanouir sa queue comme le petit ibijau; il dit encore moins qu'il ait une corne sur la partie antérieure de la tête, et derrière cette corne une petite huppe, comme on pourrait se le persuader, d'après la figure. Mais on sait combien les figures données par Maregrave sont peu exactes, et combien il est plus sûr de s'en rapporter au texte : or, le texte dit que le grand ibijau ne diffère absolument du petit que par la taille; et comme d'ailleurs il ne donne au petit ibijau ni huppe ni corne, on peut, ce semble, conclure avec toute probabilité, que le grand n'en a point non plus.

On doit rapporter à cette espèce le grand engoulevent de Cayenne, soit à cause de sa grande taille, soit à cause de son plumage tacheté de noir, de fauve et de blanc, principalement sur le dos, les ailes et la queue. Le dessus de la tête et du cou, et le dessous du corps sont rayés transversalement de diverses teintes de ces mêmes couleurs; mais la teinte générale de la poitrine est plus brune, et forme une espèce de ceinture. M. de Sonnini en a vu un dont le plumage était plus rembruni. On l'avait trouvé dans le creux d'un très-gros arbre : c'est la demeure ordinaire de cet engoulevent; mais il préfère les arbres qui sont à portée des eaux. Il

est à la fois le plus grand des oiseaux de ce genre, connus à Cayenne, et le plus solitaire.

Longueur totale, vingt et un pouces; bec, trois pouces de long et autant de large; le supérieur a une forte échancrure des deux côtés près de sa pointe; l'inférieur s'emboîte entre ces deux échancrures, et il a ses bords renversés en dehors; narines non saillantes et couvertes par les plumes de la base du bec qui reviennent en avant: tarse, onze lignes, garni de plumes presque jusqu'aux doigts, ongles crochus, creusés par-dessous en gouttière: cette gouttière divisée en deux par une arête longitudinale; l'ongle du doigt du milieu non dentelé; ce doigt est fort grand et paraît plus large qu'il n'est en effet, à cause d'un rebord membraneux qu'il a de chaque côté; queue, neuf pouces, un peu étagée; les ailes la dépassent de quelques lignes.

L'ENGOULEVENT A LUNETTES, OU LE HALEUR.

On a cru voir quelque rapport entre les narines saillantes de cet oiseau et une paire de lunettes: de là son nom d'*engoulevent à lunettes*. Quant à celui de *haleur*, on juge bien qu'il doit avoir rapport à son cri.

Cet engoulevent vit d'insectes comme tous les autres, et ressemble, par la conformation des parties intérieures, au guira de M. Sloane, avec lequel il va de compagnie; car il se trouve à la Jamaïque comme le guira, et de plus à la Guyane. Son plumage est varié de gris, de noir et de feuille morte; mais les teintes sont plus claires sur la queue et les ailes: il a le bec noir, les pieds bruns, et beaucoup de plumes sur la tête et sous la gorge.

Longueur, suivant M. Sloane, sept pouces; bec petit à grande ouverture, le supérieur un peu crochu, long de trois lignes (sans doute à compter depuis la naissance des plumes du front), bordé de moustaches noires; tarse avec le pied, dix-huit lignes; vol, dix pouces: sur quoi il faut remarquer 1° que ces mesures ont été prises avec le pied anglais, un peu plus court que le nôtre; 2° que M. Brisson indique d'autres mesures que M. Sloane, mais que selon toute apparence il les a empruntées de la figure donnée par M. Sloane lui-même, laquelle est beaucoup plus grande que ne le suppose le texte de cet auteur, pris à la lettre; 3° que dans cette hypothèse, qui n'est pas sans vraisemblance, la longueur de l'oiseau fixée à sept pouces par M. Sloane, semble devoir se prendre de la base du bec à la base de la queue, ce qui concilierait les dimensions de la figure avec celles qui sont énoncées dans le texte. Cependant je ne dois pas dissimuler que M. Ray, sans s'arrêter à la figure de l'oiseau donnée par M. Sloane, et sans prendre garde qu'il est fort rare que l'on donne de pareilles figures grossies, s'en tient à la lettre du texte, et regarde cet engoulevent comme un très-petit oiseau.

L'ENGOULEVENT DE CAYENNE.

Genre engoulevent. (Cevier.)

Tous les oiseaux de ce genre sont variés; mais celui-ci l'est plus que les autres; c'est aussi l'espèce la plus commune dans l'île de Cayenne. Cet engoulevent se tient dans les plantages, les chemins et autres endroits découverts: lorsqu'il est à terre il fait entendre un cri faible, toujours accompagné d'un mouvement de trépidation dans les ailes; ce cri a du

rapport avec celui du crapaud, et si l'engoulevent d'Europe en avait un semblable, on aurait été bien fondé à lui donner le nom de *crapaud-volant*. Celui de Cayenne, dont il s'agit ici, a encore un autre cri qui n'est pas fort différent de l'aboïement d'un chien : il est peu farouche et ne part que lorsqu'on est fort près; encore ne va-t-il pas loin sans se poser.

Il a la tête rayée finement de noir sur un fond gris, avec quelques nuances de roux; le dessus du cou rayé des mêmes couleurs, mais moins nettement; de chaque côté de la tête cinq bandes parallèles rayées de noir sur un fond roux; la gorge blanche, ainsi que le devant du cou; le dos rayé transversalement de noirâtre sur un fond roux; la poitrine et le ventre rayés aussi, mais moins régulièrement, et semés de quelques taches blanches; le bas-ventre et les jambes blanchâtres, tachetés de noir; les petites et moyennes couvertures des ailes variées de roux et de noir, de sorte que le roux domine sur les petites, et le noir sur les moyennes; les grandes terminées de blanc, d'où il résulte une bande transversale de cette couleur; les pennes des ailes noires; les cinq premières marquées de blanc vers les deux tiers ou les trois quarts de leur longueur; les couvertures supérieures et les deux pennes intermédiaires de la queue rayées transversalement de noirâtre sur un fond gris, brouillé de noir; les pennes latérales noires bordées de blanc, ce bord blanc d'autant plus large que la penne est plus extérieure; l'iris jaune; le bec noir, et les pieds brun jaunâtre.

Longueur totale, environ sept pouces et demi; bec, dix lignes, garni de moustaches; larse, cinq lignes; queue, trois pouces et demi; dépasse les ailes d'environ un pouce.

L'ENGOULEVENT ACUTIPENNE DE LA GUYANE.

Genre engoulevent. (Cuvier.)

Cet oiseau diffère de l'espèce précédente, non-seulement par ses dimensions relatives, mais par la conformation des pennes de sa queue qu'il a pointues. Il y a aussi quelques différences dans les couleurs du plumage. Celui-ci a le dessus de la tête et du cou rayé transversalement, mais pas bien nettement, de roux brun et de noir; les côtés de la tête variés des mêmes couleurs, en sorte néanmoins que le roux y domine; le dos rayé de noir sur un fond gris, et le dessous du corps sur un fond roux; les ailes à peu près comme dans l'espèce précédente: les pennes de la queue rayées transversalement de brun sur un fond roux pâle et brouillé, terminées de noir; mais cette tache noir qui termine est précédée d'un peu de blanc; le bec et les pieds sont noirs.

On dit que ces oiseaux se mêlent quelquefois avec les chauves-souris; ce qui n'est pas fort étonnant, vu qu'ils sortent de leur retraite aux mêmes heures, et qu'ils donnent la chasse au même gibier. Probablement, c'est à ce même engoulevent que doit se rapporter ce que dit M. de la Borde d'une petite espèce de la Guyane, qu'elle fait sa ponte ainsi que les ramiers, les tourterelles, etc., aux mois d'octobre et de novembre, c'est-à-dire deux ou trois mois avant les pluies. On sait que la saison des pluies, qui commence à la Guyane vers le 15 décembre, est aussi dans cette même contrée la saison de la ponte pour la plupart des oiseaux.

Longueur totale, environ sept pouces et demi; bec, sept lignes; queue, trois pouces, composée de dix pennes égales; est dépassée par les ailes de quelques lignes.

L'ENGOULEVENT GRIS.

Genre engoulevent. (Cuvier.)

J'ai vu dans le cabinet de M. Mauduit un engoulevent de Cayenne beaucoup plus gros que le précédent; il avait plus de gris dans son plumage, était proportionné un peu différemment, et n'avait pas les plumes de la queue pointues. Quant au détail des couleurs, il différait de l'espèce précédente en ce qu'il avait les plumes des ailes moins noires, rayées transversalement de gris clair; celles de la queue rayées de brun sur un fond gris varié de brun, sans aucune tache blanche ni sur les unes ni sur les autres; le bec brun dessus et jaunâtre dessous.

Longueur totale, treize pouces; bec, vingt lignes; queue, cinq pouces un quart; dépassait un peu les ailes.

LE MONTVOYAU DE LA GUYANE.

Genre engoulevent. (Cuvier.)

Montvoyau est le cri de cet engoulevent, qui en prononce distinctement les trois syllabes, et les répète assez souvent le soir dans les buissons; on ne doit pas être surpris que ce mot soit devenu son nom. Il se rapproche de notre engoulevent par la tache blanche qu'il a sur les cinq ou six premières plumes de l'aile, dont le fond est noir, et par une autre tache ou bande blanche qui part de l'angle de l'ouverture du bec, se prolonge en arrière, et, ce qui n'a pas lieu dans l'espèce européenne, s'étend jusque sous la gorge. Il a aussi en général plus de fauve et de roux dans son plumage, qui est varié presque partout de ces deux couleurs; mais elles prennent différentes teintes et sont disposées diversement sur les différentes parties: par raies transversales sur la partie inférieure du corps et les plumes moyennes des ailes; par bandes longitudinales sur le dessus de la tête et du cou; par bandes obliques sur le haut du dos; enfin, par taches irrégulières sur le reste du dessus du corps, où le fauve prend une nuance de gris.

Longueur totale, neuf pouces; bec, neuf lignes et demie, environné de moustaches; tarse nu; ongle du milieu dentelé sur son côté extérieur; queue, trois pouces; dépasse les ailes d'un pouce.

L'ENGOULEVENT ROUX DE CAYENNE.

Genre engoulevent. (Cuvier.)

Du roux brouillé de noirâtre fait presque tout le fond du plumage; un noir plus ou moins foncé en fait presque tout l'ornement. Ce noir est jeté par bandes longitudinales, obliques, irrégulières, sur la tête et le dessus du corps: il forme une rayure transversale fine et régulière sur la gorge, un peu plus large sur le devant du cou, le dessous du corps et les jambes; encore un peu plus large sur les couvertures supérieures et sur le bord intérieur de l'aile près de l'extrémité; enfin, la plus large de toutes sur les plumes de la queue. Quelques taches blanches sont semées çà et là sur le corps, tant dessus que dessous. En général le noirâtre domine sur le haut du ventre; le roux sur le bas-ventre, et plus encore sur les couvertures inférieures de la queue. La partie moyenne des grandes plumes des ailes offre un compartiment de petits carrés alternativement

roux et noirs, qui ont presque la régularité des cases d'un échiquier; l'iris est jaune; le bec brun clair, et les pieds couleur de chair.

Longueur totale, dix pouces et demi; bec, vingt et une lignes; queue, quatre pouces deux tiers; dépasse les ailes de six lignes.

J'ai vu chez M. Mauduit un engoulevent de la Louisiane, de la même taille que celui-ci et lui ressemblant beaucoup; seulement les raies transversales étaient plus espacées sur le cou, et le roux y devenait plus clair, ce qui formait une sorte de collier; le reste du dessous du corps était rayé comme dans le précédent; le bec était noir à la pointe et jaunâtre à la base.

Longueur totale, onze pouces; bec, deux pouces, bordé de huit ou dix moustaches très-roides, revenant en avant; queue, cinq pouces, dépassant fort peu les ailes.

LES HIRONDELLES.

On a vu que les engoulevents n'étaient, pour ainsi dire, que des hirondelles de nuit, et qu'ils ne différaient essentiellement des véritables hirondelles que par la trop grande sensibilité de leurs yeux, qui en fait des oiseaux nocturnes, et par l'influence que ce vice premier a pu avoir sur leurs habitudes et leur conformation. En effet, les hirondelles ont beaucoup de traits de ressemblance avec les engoulevents, comme je l'ai déjà dit; toutes ont le bec petit et le gosier large; toutes ont des pieds courts et de longues ailes, la tête aplatie et presque point de cou; toutes vivent d'insectes, qu'elles happent en volant: mais elles n'ont point de barbes autour du bec, ni l'ongle du doigt du milieu dentelé; leur queue a deux pennes de plus et elle est fourchue dans la plupart des espèces: je dis la plupart, vu que l'on connaît des hirondelles à queue carrée; par exemple, celles de la Martinique; et j'ai peine à concevoir comment un ornithologiste célèbre, ayant établi la queue fourchue pour la différence caractérisée qui sépare le genre des hirondelles de celui des engoulevents, a pu manquer à sa méthode au point de rapporter au genre des hirondelles cet oiseau à queue carrée de la Martinique, lequel était, selon cette méthode, un véritable engoulevent. Quoi qu'il en soit, m'attachant ici principalement aux différences les plus apparentes qui se trouvent entre ces deux familles d'oiseaux, je remarque d'abord qu'en général 1^o les hirondelles sont beaucoup moins grosses que les engoulevents; la plus grande de celles-là n'est guère plus grande que le plus petit de ces derniers, et elle est deux ou trois fois moins grande que le plus grand.

Je remarque, en second lieu, que quoique les couleurs des hirondelles soient à peu près les mêmes que celles des engoulevents, et se réduisent à du noir, du brun, du gris, du blanc et du roux, cependant leur plumage est tout différent, non-seulement parce que ces couleurs sont distribuées par plus grandes masses, moins brouillées, et qu'elles tranchent plus nettement l'une sur l'autre, mais encore parce qu'elles sont changeantes et se multiplient par le jeu des divers reflets que l'on y voit briller et disparaître tour à tour à chaque mouvement de l'œil ou de l'objet.

3^o Quoique ces deux genres d'oiseaux se nourrissent d'insectes ailés qu'ils attrapent au vol, ils ont cependant chacun leur manière de les attraper, et une manière assez différente. Les engoulevents, comme je l'ai

dit, vont à leur rencontre en ouvrant leur large gosier, et les phalènes qui tombent dedans s'y trouvent prises à une espèce de glu, de salive visqueuse dont l'intérieur du bec est enduit; au lieu que nos hirondelles et nos martinets n'ouvrent le bec que pour saisir les insectes, et le ferment d'un effort si brusque qu'il en résulte une espèce de craquement. Nous verrons encore d'autres différences à cet égard entre les hirondelles et les martinets, lorsque nous ferons l'histoire particulière de chacun de ces oiseaux.

4° Les hirondelles ont les mœurs plus sociales que les engoulevents; elles se réunissent en troupes nombreuses, et paraissent même en certaines circonstances remplir les devoirs de la société et se prêter un secours mutuel; par exemple, lorsqu'il s'agit de construire le nid.

5° La plupart construisent ce nid avec grand soin, et si quelques espèces pondent dans des trous de murailles ou dans ceux qu'elles savent se creuser en terre, elles font ou choisissent ces excavations assez profondes pour que leurs petits venant à éclore y soient en sûreté, et elles y portent tout ce qu'il faut pour qu'ils s'y trouvent à la fois mollement, chaudement et à leur aise.

6° Le vol de l'hirondelle diffère en deux points principaux de celui de l'engoulevent. Il n'est pas accompagné de ce bourdonnement sourd dont j'ai parlé dans l'histoire de ce dernier oiseau, et cela résulte de ce qu'elle ne vole point comme lui le bec ouvert. En second lieu, quoiqu'elle ne paraisse pas avoir les ailes beaucoup plus longues ou plus fortes, ni par conséquent beaucoup plus habiles au mouvement, son vol est néanmoins beaucoup plus hardi, plus léger, plus soutenu, parce qu'elle a la vue bien meilleure, et que cela lui donne un grand avantage pour employer toute la force de ses ailes : aussi le vol est-il son état naturel, je dirais presque son état nécessaire; elle mange en volant, elle boit en volant, se baigne en volant, et quelquefois donne à manger à ses petits en volant. Sa marche est peut-être moins rapide que celle du faucon, mais elle est plus facile et plus libre; l'un se précipite avec effort, l'autre coule dans l'air avec aisance : elle sent que l'air est son domaine; elle en parcourt toutes les dimensions et dans tous les sens, comme pour jouir dans tous les détails, et le plaisir de cette jouissance se marque par de petits cris de gaieté. Tantôt elle donne la chasse aux insectes volageants, et suit avec une agilité souple leur trace oblique et tortueuse, ou bien quitte l'un pour courir à l'autre, et happe en passant un troisième; tantôt elle rase légèrement la surface de la terre et des eaux pour saisir ceux que la pluie ou la fraîcheur y rassemble; tantôt elle échappe elle-même à l'impétuosité de l'oiseau de proie par la flexibilité prestee de ses mouvements : toujours maîtresse de son vol dans sa plus grande vitesse, elle en change à tout instant la direction; elle semble décrire au milieu des airs un dédale mobile et fugitif, dont les routes se croisent, s'entrelacent, se fuient, se rapprochent, se heurtent, se roulent, montent, descendent, se perdent et reparissent pour se croiser, se rebroniller encore en mille manières, et dont le plan trop compliqué pour être représenté aux yeux par l'art du dessin, peut à peine être indiqué à l'imagination par le pinceau de la parole.

7° Les hirondelles ne paraissent point appartenir à l'un des continents plus qu'à l'autre, et les espèces en sont répandues à peu près en nombre égal dans l'ancien et dans le nouveau. Les nôtres se trouvent en Norwége et au Japon, sur les côtes de l'Égypte, celles de Guinée et au cap de Bonne-Espérance. Eh! quel pays serait inaccessible à des oiseaux qui volent si bien et voyagent avec tant de facilité? Mais il est rare qu'elles

restent toute l'année dans le même climat. Les nôtres ne demeurent avec nous que pendant la belle saison : elles commencent à paraître vers l'équinoxe du printemps, et disparaissent peu après l'équinoxe d'automne. Aristote qui écrivait en Grèce, et Plinè qui le copiait en Italie, disent que les hirondelles vont passer l'hiver dans des climats d'une température plus douce, lorsque ces climats ne sont pas fort éloignés; mais que, lorsqu'elles se trouvent à une grande distance de ces régions tempérées, elles restent pendant l'hiver dans leur pays natal, et prennent seulement la précaution de se cacher dans quelques gorges de montagne bien exposées. Aristote ajoute qu'on en a trouvé beaucoup qui étaient ainsi recélées, et auxquelles il n'était pas resté une seule plume sur le corps. Cette opinion, accréditée par de grands noms et fondée sur des faits, était devenue une opinion populaire, au point que les poètes y puisaient des sujets de comparaison; quelques observations modernes semblaient même la confirmer; et si l'on s'en fût tenu là, il n'eût fallu que la restreindre pour la ramener au vrai : mais un évêque d'Upsal, nommé Olaius Magnus, et un jésuite nommé Kireher, renchérissant sur ce qu'Aristote avait avancé déjà trop généralement, ont prétendu que, dans les pays septentrionaux, les pêcheurs tirent souvent dans leurs filets, avec le poisson, des groupes d'hirondelles pelotonnées, se tenant accrochées, les unes aux autres, bec contre bec, pieds contre pieds, ailes contre ailes; que ces oiseaux, transportés dans des poêles, se raniment assez vite, mais pour mourir bientôt après, et que celles-là seules conservent la vie après leur réveil, qui, éprouvant dans son temps l'influence de la belle saison, se dégoûdissent insensiblement, quittent peu à peu le fond des lacs, reviennent sur l'eau, et sont enfin rendues par là nature même et avec toutes les gradations à leur véritable élément. Ce fait, ou plutôt cette assertion a été répétée, embellie, chargée de circonstances plus ou moins extraordinaires; et comme s'il y eût manqué du merveilleux, on a ajouté que vers le commencement de l'automne ces oiseaux venaient en foule se jeter dans les puits et les citernes. Je ne dissimulerai pas qu'un grand nombre d'écrivains et d'autres personnes recommandables par leur caractère ou par leur rang ont cru à ce phénomène. M. Linnæus lui-même a jugé à propos de lui donner une espèce de sanction, en l'appuyant de toute l'autorité de son suffrage; seulement, il l'a restreint à l'hirondelle de fenêtre et à celle de cheminée, au lieu de la restreindre, comme il eût été plus naturel, à celle de rivage. D'autre part, le nombre des naturalistes qui n'y eroient point est tout aussi considérable; et, s'il ne s'agissait que de compter ou de peser les opinions, ils balanceraient facilement le parti de l'affirmative; mais par la force de leurs preuves, ils doivent, à mon avis, l'emporter de beaucoup. Je sais qu'il est quelquefois imprudent de vouloir juger d'un fait particulier d'après ce que nous appelons les lois générales de la nature; que ces lois n'étant que des résultats de faits, ne méritent vraiment leur nom que lorsqu'elles s'accordent avec tous les faits : mais il s'en faut bien que je regarde comme un fait le séjour des hirondelles sous l'eau. Voici mes raisons.

Le plus grand nombre de ceux qui attestent ce prétendu fait, notamment Hevelius et Scœffer, chargés de les vérifier par la Société royale de Londres, ne citent que des ouï-dire vagues, ne parlent que d'après une tradition suspecte, à laquelle le récit d'Olaius a pu donner lieu, ou qui peut-être avait eours dès le temps de cet écrivain, et fut l'unique fondement de son opinion. Ceux même qui disent avoir vu, comme Etmuller, Vallerius et quelques autres, ne font que répéter les paroles d'Olaius, sans

se rendre l'observation propre par aucune de ces remarques de détail qui inspirent la confiance et donnent de la probabilité au récit.

S'il était vrai que toutes les hirondelles d'un pays habité se plongeassent dans l'eau on dans la vase régulièrement chaque année au mois d'octobre, et qu'elles en sortissent chaque année au mois d'avril, on aurait eu de fréquentes occasions de les observer, soit au moment de leur immersion, soit au moment beaucoup plus intéressant de leur émergence, soit pendant leur long sommeil sous l'eau. Ce serait nécessairement autant de fait notoires, qui auraient été vus et revus par un grand nombre de personnes de tous états, pêcheurs, chasseurs, cultivateurs, voyageurs, bergers, matelots, etc., et dont on ne pourrait douter. On ne doute point que les marmottes, les loirs, les hérissons ne dorment l'hiver engourdis dans leurs trous; on ne doute point que les chauves-souris ne passent cette mauvaise saison dans ce même état de torpeur, accrochées au plafond des grottes souterraines et enveloppées de leurs ailes comme d'un manteau : mais on doute que les hirondelles vivent six mois sans respirer ou qu'elles respirent sous l'eau pendant six mois; on en doute, non-seulement parce que la chose tient du merveilleux, mais parce qu'il n'y a pas une seule observation, vraie ou fautive, sur la sortie des hirondelles hors de l'eau, quoique cette sortie, si elle était réelle, dût avoir lieu et très-fréquemment dans la saison où l'on s'occupe le plus des étangs et de leur pêche; enfin, l'on en doute jusque sur les bords de la mer Baltique. Le docteur Halmann, Moscovite, et M. Brown, Norvégien, se trouvant à Florence, ont assuré aux auteurs de l'*Ornithologie italienne* que dans leurs pays respectifs les hirondelles paraissaient et disparaissaient à peu près dans les mêmes temps qu'en Italie, et que leur prétendu séjour sous l'eau pendant l'hiver est une fable qui n'a cours que parmi le peuple.

M. Tesdorf de Lubeek, homme qui joint beaucoup de philosophie à des connaissances très-étendues et très-variées, a mandé à M. le comte de Buffon que, malgré toute la peine qu'il s'était donnée pendant quarante ans, il n'avait pu encore parvenir à voir une seule hirondelle tirée de l'eau.

M. Klein, qui a fait tant d'efforts pour donner crédit à l'immersion et à l'émergence des hirondelles, avoue lui-même qu'il n'a jamais été assez heureux pour les prendre sur le fait.

M. Herman, habile professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, et qui semble pencher pour l'opinion de M. Klein, mais qui aime la vérité par-dessus tout, me fait dans ses lettres le même aveu : il a voulu voir et n'a rien vu.

Deux autres observateurs dignes de toute confiance, M. Hébert et M. le vicomte de Querhoënt, m'assurent qu'ils ne connaissent la prétendue immersion des hirondelles que par oui-dire, et que jamais ils n'ont rien aperçu par eux-mêmes qui tendit à la confirmer.

M. le docteur Lottinger, qui a beaucoup étudié les procédés des oiseaux, et qui n'est pas toujours de mon avis, regarde cette immersion comme un paradoxe insoutenable.

On sait qu'il a été offert publiquement en Allemagne, à quiconque apporterait, pendant l'hiver, de ces hirondelles trouvées sous l'eau, de les payer, en donnant autant d'argent poids pour poids, et qu'il ne s'en est pas trouvé une seule à payer.

Plusieurs personnes, gens de lettres, hommes en place, grands seigneurs *, qui croyaient à cet étrange phénomène et avaient à cœur d'y

* Un grand maréchal de Pologne et un ambassadeur de Sardaigne en avaient pro-

faire croire, ont promis souvent d'envoyer des groupes de ces hirondelles pêchées pendant l'hiver, et n'ont rien envoyé.

M. Klein produit des certificats, mais presque tous signés par une seule personne qui parle d'un fait unique, lequel s'est passé longtemps auparavant, ou lorsqu'elle était encore enfant, ou d'un fait qu'elle ne sait que par oui-dire; certificats par lesquels même il est avoué que ces pêches d'hirondelles sont des cas fort rares, tandis qu'au contraire ils devraient être fort communs; certificats dénués de ces circonstances instructives et caractérisées qui accompagnent ordinairement une relation originale; enfin, certificats qui paraissent tous calqués sur le texte d'Olafus : ici l'incertitude naît des preuves elles-mêmes, et devient la réfutation de l'erreur que je combats; c'est le cas de dire : le fait est incertain, donc il est faux.

Mais ce n'est point assez d'avoir réduit à leur juste valeur les preuves dont on a voulu étayer ce paradoxe, il faut encore faire voir qu'il est contraire aux lois connues du mécanisme animal. En effet, lorsqu'une fois un quadrupède, un oiseau, a commencé de respirer, et que le trou ovale qui faisait dans le fœtus la communication des deux ventricules du cœur, est fermé, cet oiseau, ce quadrupède ne peut cesser de respirer sans cesser de vivre; et certainement il ne peut respirer sous l'eau. Que l'on tente, ou plutôt que l'on renouvelle l'expérience, car elle a déjà été faite; que l'on essaie de tenir une hirondelle sous l'eau pendant quinze jours avec toutes les précautions indiquées, comme de lui mettre la tête sous l'aile, ou quelques brins d'herbe dans le bec, etc.; que l'on essaie seulement de la tenir enfermée dans une glacière, comme a fait M. de Buffon, elle ne s'engourdira pas, elle mourra dans la glacière, comme s'en est assuré M. de Buffon; et bien plus sûrement encore étant plongée sous l'eau; elle y mourra d'une mort réelle, à l'épreuve de tous les moyens employés avec succès contre la mort apparente des animaux noyés récemment. Comment donc oserait-on se permettre de supposer que ces mêmes oiseaux puissent vivre sous l'eau pendant six mois tout d'une haleine? Je sais qu'on dit cela possible à certains animaux; mais voudrait-on comparer, comme a fait M. Klein, les hirondelles aux insectes, aux grenouilles, aux poissons, dont l'organisation intérieure est si différente? voudrait-on même s'autoriser de l'exemple des marmottes, des loirs, des hérissons, des chauves-souris dont nous parlions tout à l'heure; et, de ce que ces animaux vivent pendant l'hiver engourdis, conclure que les hirondelles pourraient aussi passer cette saison dans un état de torpeur à peu près semblable? Mais sans parler du fond de nourriture que ces quadrupèdes trouvent en eux-mêmes dans la graisse surabondante dont ils sont pourvus sur la fin de l'automne, et qui manque à l'hirondelle; sans parler de leur peu de chaleur intérieure, observée par M. de Buffon, en quoi ils diffèrent encore de l'hirondelle; sans me prévaloir de ce que souvent ils périssent dans leurs trous, et passent de l'état de torpeur à l'état de mort, quand les hivers sont un peu longs, ni de ce que les hérissons s'engourdissent aussi au Sénégal, où l'hiver est plus chaud que notre plus grand été, et où l'on sait que nos hirondelles ne s'engourdissent point, je me contente d'observer que ces quadrupèdes sont dans l'air, et non pas sous l'eau; qu'ils ne laissent pas de respirer, quoiqu'ils soient engourdis; que la circulation de leur sang et de leurs

mis à M. de Réaumur; M. le gouverneur de R... et beaucoup d'autres en avaient promis à M. de Buffon.

humeurs, quoique beaucoup ralentie, ne laisse pas de continuer ; elle continue de même, suivant les observations de Vallisnieri, dans les grenouilles qui passent l'hiver au fond des marais : mais la circulation s'exécute dans ces amphibiés par une mécanique toute différente de celle qu'on observe dans les quadrupèdes ou les oiseaux* ; et il est contraire à toute expérience, comme je l'ai dit, que des oiseaux plongés dans un liquide quelconque puissent y respirer, et que leur sang puisse y conserver son mouvement de circulation : or, ces deux mouvements, la respiration et la circulation, sont essentiels à la vie, sont la vie même. On sait que le docteur Hook, ayant étranglé un chien, et lui ayant coupé les côtes, le diaphragme, le péricarpe, le haut de la trachée-artère, fit ressusciter et mourir cet animal autant de fois qu'il voulut, en soufflant ou cessant de souffler de l'air dans ses poumons. Il n'est donc pas possible que les hirondelles ni les cigognes, car on les a mises aussi du nombre des oiseaux plongeurs, vivent six mois sous l'eau sans aucune communication avec l'air extérieur ; et d'autant moins possible que cette communication est nécessaire, même aux poissons et aux grenouilles ; du moins c'est ce qui résulte des expériences que je viens de faire sur plusieurs de ces animaux.

De dix grenouilles qui avaient été trouvées sous la glace, le 2 février, j'en ai mis trois des plus vives dans trois vaisseaux de verre pleins d'eau, de manière que, sans être gênées d'ailleurs, elles ne pouvaient s'élever à la surface, et qu'une partie de cette même surface était en contact immédiat avec l'air extérieur ; trois autres grenouilles ont été jetées en même temps chacune dans un vase à demi plein d'eau, avec liberté entière de venir respirer à la surface ; enfin, les quatre restantes ont été mises toutes ensemble dans le fond d'un grand vaisseau ouvert, et vide de toute liqueur.

J'avais auparavant observé leur respiration, soit dans l'air, soit dans l'eau, et j'avais reconnu qu'elles l'avaient très-irrégulière** ; que lorsqu'on les laissait libres dans l'eau, elles s'élevaient souvent au-dessus, en sorte que leurs narines débordaient et se trouvaient dans l'air. On voyait alors dans leur gorge un mouvement oscillatoire qui correspondait à peu près à un autre mouvement alternatif de dilatation et de contraction des nari-

* La circulation du sang dans les quadrupèdes et les oiseaux n'est autre chose que le mouvement perpétuel de ce fluide, déterminé par la systole du cœur à passer de son ventricule droit, par l'artère pulmonaire, dans les poumons ; à revenir des poumons, par la veine pulmonaire, dans le ventricule gauche ; à passer de ce ventricule, qui a aussi sa systole, par le tronc de l'aorte et ses branches, dans tout le reste du corps ; à se rendre par les branches des veines dans leur tronc commun, qui est la veine-cave, et enfin dans le ventricule droit du cœur, d'où il recommence son cours par les mêmes routes. Il résulte de cette mécanique que, dans les quadrupèdes et les oiseaux, la respiration est nécessaire pour ouvrir au sang la route de la poitrine, et que par conséquent elle est nécessaire à la circulation : au lieu que chez les amphibiés, comme le cœur n'a qu'un seul ventricule ou plusieurs ventricules qui, communiquant ensemble, ne font l'effet que d'un seul, les poumons ne servent point de passage à toute la masse du sang, mais en reçoivent seulement une quantité suffisante pour leur nourriture, et par conséquent leur mouvement, qui est celui de la respiration, est bien moins nécessaire à celui de la circulation. Cette conséquence est prouvée par le fait : une tortue à qui on avait lié le tronc de l'artère pulmonaire à vœu, et son sang a continué de circuler pendant quatre jours, quoique ses poumons fussent ouverts et coupés en plusieurs endroits.

** Les grenouilles, les tortues, et les salamandres s'enlent quelquefois tout à coup, et demeurent dans cet état... près d'un gros quart d'heure ; quelquefois elles se désenlent entièrement et tout à coup, et demeurent très-longtemps dans cet état.

nes. Dès que les narines étaient sous l'eau, elles se fermaient, et les deux mouvements cessaient presque subitement; mais ils recommençaient aussitôt que les narines se retrouvaient dans l'air. Si on contraignait brusquement ces grenouilles de plonger, elles donnaient des signes visibles d'incommodité, et lâchaient une quantité de bulles d'air. Lorsque l'on remplissait le bocal jusqu'aux bords, et qu'on le recouvrait d'un poids de douze onces, elles enlevaient ce poids et le faisaient tomber pour avoir de l'air. A l'égard des trois grenouilles que l'on a tenues constamment sous l'eau, elles n'ont cessé de faire tous leurs efforts pour s'approcher le plus près possible de la surface; et enfin elles sont mortes, les unes au bout de vingt-quatre heures, les autres au bout de deux jours. Mais il en a été autrement des trois qui avaient l'air et l'eau, et des quatre qui avaient l'air et point d'eau, de ces sept grenouilles, les quatre dernières et une des premières se sont échappées au bout d'un mois, et les deux qui sont restées, l'une mâle et l'autre femelle, sont plus vives que jamais dans ce moment (22 avril 1779), et dès le 6 la femelle avait pondu environ treize cents œufs.

Les mêmes expériences faites avec les mêmes précautions sur neuf petits poissons de sept espèces différentes, ont donné des résultats semblables : ces sept espèces sont les goujons, les ablettes, les meuniers, les vérons, les chabots, les rousses et une autre dont je ne connais que le nom vulgaire en usage dans le pays que j'habite, savoir, la *bouzière*. Huit individus des six premières espèces, tenus sous l'eau, sont morts en moins de vingt-quatre heures, tandis que les individus qui étaient dans des bouteilles semblables, mais avec la liberté de s'élever à la surface de l'eau, ont vécu et conservé toute leur vivacité. A la vérité la *bouzière* renfermée a vécu plus longtemps que les six autres espèces; mais j'ai remarqué que l'individu libre de cette même espèce ne montait que rarement au-dessus de l'eau, et il est à présumer que ces poissons se tiennent plus habituellement que les autres au fond des ruisseaux, ce qui supposerait une organisation un peu différente*; cependant je dois ajouter que l'individu renfermé s'élevait souvent jusqu'aux tuyaux de paille qui l'empêchaient d'arriver au-dessus de l'eau; que dès le second jour il était souffrant, mal à son aise; que sa respiration commença dès lors à devenir pénible, et son écaille, pâle et blanchâtre.

Mais ce qui paraît plus surprenant, c'est que de deux carpes égales, celle que j'ai tenue constamment sous l'eau a vécu un tiers de moins que celle que j'ai tenue hors de l'eau, quoique celle-ci, en se débattant, fût tombée de dessus la tablette d'une cheminée qui avait environ quatre pieds de hauteur: et dans deux autres expériences comparées, faites sur des meuniers beaucoup plus gros que ceux dont il a été question ci-dessus, ceux qu'on a tenus dans l'air ont vécu plus longtemps, et quelques-uns une fois plus longtemps que ceux qu'on a tenus sous l'eau.

J'ai dit que les grenouilles sur lesquelles j'ai fait mes observations avaient été trouvées sous la glace; et comme il serait possible que cette circonstance donnât lieu de croire à quelques personnes que les grenouilles peuvent vivre longtemps sous l'eau et sans air, je crois devoir ajouter que celles qui sont sous la glace ne sont point sans air, puisqu'il est connu que l'eau, tandis qu'elle se glace, laisse échapper une grande

* Ce poisson était plus petit qu'une petite ablette; il avait sept nageoires comme elle, les écailles du dessus du corps jaunâtres, bordées de brun, et celles de dessous nacrées.

quantité d'air qui s'amasse nécessairement entre l'eau et la glace, et que les grenouilles savent bien trouver.

Si donc il est constaté par les expériences ci-dessus que les grenouilles et les poissons ne peuvent se passer d'air; s'il est acquis par l'observation générale de tous les pays et de tous les temps qu'aucun amphibie, petit ou grand, ne peut subsister sans respirer l'air, au moins par intervalles, et chacun à sa manière, comment se persuader que des oiseaux puissent en supporter l'entière privation pendant un temps considérable? comment supposer que les hirondelles, ces filles de l'air, qui paraissent organisées pour être toujours suspendues dans ce fluide élastique et léger, ou du moins pour le respirer toujours, puissent vivre pendant six mois sans air?

Je serais sans doute plus en droit que personne d'admettre ce paradoxe, ayant eu l'occasion de faire une expérience, peut-être unique jusqu'à présent, qui tend à le confirmer. Le 5 septembre, à onze heures du matin, j'avais renfermé dans une cage une nichée entière d'hirondelles de fenêtre, composée du père, de la mère et de trois jeunes en état de voler. Étant revenu quatre ou cinq heures après dans la chambre où était cette cage, je m'aperçus que le père n'y était plus; et ce ne fut qu'après une demi-heure de recherche que je le trouvai : il était tombé dans un grand pot à l'eau où il s'était noyé; je lui reconnus tous les symptômes d'une mort apparente, les yeux fermés, les ailes pendantes, tout le corps roide. Il me vint à l'esprit de le ressusciter comme j'avais autrefois ressuscité des mouches noyées; je l'enterrai donc à quatre heures et demie sous de la cendre chaude, ne laissant à découvert que l'ouverture du bec et des narines. Il était couché sur son ventre : bientôt il commença à avoir un mouvement sensible de respiration, qui faisait fendre la couche de cendres dont le dos était couvert; j'eus soin d'y en ajouter ce qu'il fallait. A sept heures la respiration était plus marquée; l'oiseau ouvrait les yeux de temps en temps, mais il était toujours couché sur son ventre : à neuf heures je le trouvai sur ses pieds, à côté de son petit tas de cendres; le lendemain matin il était plein de vie : on lui présenta de la pâtée, des insectes; il refusa le tout, quoiqu'il n'eût rien mangé la veille. L'ayant posé sur une fenêtre ouverte, il y resta quelques moments à regarder de côté et d'autre; puis il prit son essor en jetant un petit cri de joie, et dirigea son vol du côté de la rivière. Cette espèce de résurrection d'une hirondelle noyée depuis deux ou trois heures, ne m'a point disposé à croire possible la résurrection périodique et générale de toutes les hirondelles après avoir passé plusieurs mois sous l'eau. La première est un phénomène auquel les progrès de la médecine moderne nous ont accoutumés, et qui se réalise tous les jours sous nos yeux dans la personne des noyés. La seconde n'est, à mon avis, ni vraie ni vraisemblable : car, indépendamment de ce que j'ai dit, n'est-il pas contre toute vraisemblance que les mêmes causes produisent des effets contraires? que la température de l'automne dispose les oiseaux à l'engourdissement, et que celle du printemps les dispose à se ranimer, tandis que le degré moyen de cette dernière température, à compter du 22 mars au 22 avril, est moindre que le degré moyen de celle de l'automne, à compter du 22 septembre au 22 octobre? Par la même raison, n'est-il pas contre toute vraisemblance que l'occulte énergie de cette température printanière, lors même qu'elle est plus froide et plus longtemps froide que de coutume, comme elle le fut en 1740, ne laisse pas de réveiller les hirondelles jusqu'au fond des eaux, sans réveiller en même

temps les insectes dont elles se nourrissent, et qui sont néanmoins plus exposés et plus sensibles à son action? d'où il arrive que les hirondelles ne ressuscitent alors que pour mourir de faim, au lieu de s'engourdir une seconde fois et de se replonger dans l'eau comme elles devraient faire si les mêmes causes doivent toujours produire les mêmes effets. N'est-il pas contre toute vraisemblance que ces oiseaux supposés engourdis, sans mouvement, sans respiration, percent les glaces, qui souvent couvrent et ferment les lacs au temps de la première apparition des hirondelles; et qu'au contraire, lorsque la température des mois de février et de mars est douce et même chaude, comme elle le fut en 1744, elle n'avance pas d'un seul jour l'époque de cette apparition? n'est-il pas contre la vraisemblance que, l'automne étant chaud, ces oiseaux ne laissent pas de s'engourdir au temps marqué, quoique l'on veuille regarder le froid comme la cause de cet engourdissement? Enfin, n'est-il pas contre toute vraisemblance que les hirondelles du Nord, qui sont absolument de la même espèce que celles du Midi, aient des habitudes si différentes, et qui supposent une tout autre organisation?

En recherchant d'après les faits connus ce qui peut avoir donné lieu à cette erreur populaire ou savante, j'ai pensé que parmi le grand nombre d'hirondelles qui se rassemblent la nuit dans les premiers et derniers temps de leur séjour sur les joncs des étangs, et qui voltigent si fréquemment sur l'eau, il peut s'en noyer plusieurs par divers accidents faciles à imaginer*; que des pêcheurs auront pu trouver dans leurs filets quelques-unes de ces hirondelles noyées récemment, qu'ayant été portées dans un poêle, elles auront repris le mouvement sous leurs yeux; que de là on aura conclu trop vite et beaucoup trop généralement, qu'en certains pays toutes les hirondelles passaient leur quartier d'hiver sous l'eau; enfin, que des savants se seront appuyés d'un passage d'Aristote, pour n'attribuer cette habitude qu'aux hirondelles des contrées septentrionales, à cause de la distance des pays chauds où elles pourraient trouver la température et la nourriture qui leur conviennent: comme si une distance de quatre ou cinq cents lieues de plus était un obstacle pour des oiseaux qui volent aussi légèrement, et sont capables de parcourir jusqu'à deux cents lieues dans un jour, et qui d'ailleurs en s'avancant vers le Midi trouvent une température toujours plus douce, une nourriture toujours plus abondante. Aristote croyait en effet à l'occultation des hirondelles et de quelques autres oiseaux; en quoi il ne se trompait que dans la trop grande généralité de son assertion; car il est très-vrai que l'on voit quelquefois, l'hiver, paraître des hirondelles de rivage, de cheminée, etc., dans les temps doux: on en vit deux de la dernière espèce voltiger tout le jour dans les cours du château de Mayac en Périgord, le 27 décembre 1773, par un vent de Midi accompagné d'une petite pluie. J'ai sous les yeux un procès-verbal revêtu d'un grand nombre de signatures respectables qui attestent ce fait; et ce fait, qui confirme à quelques égards le sentiment d'Aristote sur l'occultation des hirondelles, ne s'accorde point avec ce qu'ajoute ce philosophe, qu'elles sont alors sans plumes. On peut croire que les hirondelles vues le 27 décembre en Périgord étaient ou des adultes, dont la ponte avait été retardée, ou des jeunes qui, n'ayant pas eu l'aile assez forte pour

* On en trouve quelquefois, l'été, de noyées dans les petites pièces d'eau et même dans les mares; ce qui prouve qu'elles se noient très-facilement: mais encore une fois, la question principale n'est pas de savoir si elles tombent dans l'eau, c'est de savoir si elles en sortent et comment elles en sortent.

voyager avec les autres, étaient restées en arrière, et par une suite de hasards heureux avaient rencontré une retraite, une exposition, une saison, et des nourritures convenables. Ce sont apparemment quelques exemples pareils, moins rares dans la Grèce que dans notre Europe septentrionale, qui auront donné lieu à l'hypothèse de l'occultation générale des hirondelles, non-seulement de celles de fenêtre et de cheminée, mais encore de celles de rivage; car M. Klein prétend aussi que ces dernières restent l'hiver engourdis dans leurs trous; et il faut avouer que ce sont celles qui pourraient en être soupçonnées avec plus de vraisemblance, puisqu'à Malte et même en France elles paraissent assez souvent pendant l'hiver. M. de Buffon n'avait pas eu l'occasion d'en voir par lui-même dans cette saison; mais il les avait vues de l'œil de l'esprit; il avait jugé, d'après leur nature, que s'il y avait une espèce d'hirondelle sujette à l'engourdissement, ce devait être celle-ci. En effet, les hirondelles de rivage craignent moins le froid que les autres, puisqu'elles se tiennent presque toujours sur les misseaux et les rivières. Selon toute apparence elles ont aussi le sang moins chaud; les trous où elles pondent, où elles habitent, ressemblent beaucoup au domicile des animaux que l'on sait qui s'engourdissent. D'ailleurs, elles trouvent dans la terre des insectes en toute saison; elles peuvent donc vivre au moins une partie de l'hiver dans un pays où les autres hirondelles périraient faute de nourriture; encore faut-il bien se garder de faire de cette occultation une loi générale pour toute l'espèce; elle doit être restreinte à quelques individus seulement; c'est une conséquence qui résulte d'une observation faite en Angleterre, au mois d'octobre 1757, et dirigée par M. Collinson; il ne se trouva pas une seule de ces hirondelles dans une berge criblée de leurs trous, et que l'on fouilla très-exactement. La principale source des erreurs dans ce cas, et dans beaucoup d'autres, c'est la facilité avec laquelle on se permet de tirer des conséquences générales de quelques faits particuliers et souvent mal vus.

Puis donc que les hirondelles (je pourrais dire tous les oiseaux de passage) ne cherchent point, ne peuvent trouver sous l'eau un asile analogue à leur nature, contre les inconvénients de la mauvaise saison, il en faut revenir à l'opinion la plus ancienne, la plus conforme à l'observation et à l'expérience; il faut dire que ces oiseaux ne trouvant plus dans un pays les insectes qui leur conviennent, passent dans des contrées moins froides qui leur offrent en abondance cette proie, sans laquelle ils ne peuvent subsister; et il est si vrai que c'est la cause générale et déterminante des migrations des oiseaux, que ceux-là partent les premiers qui vivent d'insectes voltigeants, et pour ainsi dire aériens, parce que ces insectes manquent les premiers; ceux qui vivent des larves de fourmis et autres insectes terrestres, en trouvent plus longtemps et partent plus tard; ceux qui vivent de baies, de petites graines et de fruits qui mûrissent en automne et restent sur les arbres tout l'hiver, n'arrivent aussi qu'en automne, et restent dans nos campagnes la plus grande partie de l'hiver; ceux qui vivent des mêmes choses que l'homme et de son superflu, restent toute l'année à portée des lieux habités. Enfin de nouvelles cultures qui s'introduisent dans un pays donnent lieu à la longue à de nouvelles migrations: c'est ainsi qu'après avoir établi à la Caroline la culture de l'orge, du riz et du froment, les colons y ont vu arriver régulièrement chaque année des volées d'oiseaux qu'on n'y connaissait point, et à qui l'on a donné, d'après la circonstance, les noms d'*oiseaux de riz*, *oiseaux à blé*, etc. D'ailleurs, il n'est pas rare de voir dans les mers d'Amérique des nuées d'oiseaux attirés par des nuées de papillons si consi-

dérables que l'air en est obscurei. Dans tous les cas il paraît que ce n'est ni le climat, ni la saison, mais l'article des subsistances, la nécessité de vivre qui décide principalement de leur marche *, qui les fait errer de contrée en contrée, passer et repasser les mers, ou qui les fixe pour toujours dans un même pays.

J'avoue qu'après cette première cause, il en est une autre qui influe aussi sur les migrations des oiseaux, du moins sur leur retour dans le pays qui les a vus naître. Si un oiseau n'a point de climat, du moins il a une patrie; comme tout autre animal il reconnoît, il affectionne les lieux où il a commencé de voir la lumière, de jouir de ses facultés, où il a éprouvé les premières sensations, goûté les prémices de l'existence; il ne le quitte qu'avec regret, et lorsqu'il y est forcé par la disette; un penchant irrésistible l'y rappelle sans cesse, et ce penchant, joint à la connaissance d'une route qu'il a déjà faite, et à la force de ses ailes, le met en état de revenir dans le pays natal toutes les fois qu'il peut espérer d'y trouver le bien-être et la subsistance. Mais sans entrer ici dans la thèse générale du passage des oiseaux et de ses causes, il est de fait que nos hirondelles se retirent au mois d'octobre dans les pays méridionaux, puisqu'on les voit quitter chaque année dans cette même saison les différentes contrées de l'Europe, et arriver peu de jours après en différents pays de l'Afrique, et que même on les a trouvées plus d'une fois en route au milieu des mers. Il est de ma connaissance, disait Pierre Martyr, que les hirondelles, les milans, etc., quittent l'Europe aux approches de l'hiver, et vont passer cette saison sur les côtes d'Égypte. Le P. Kircher, ce partisan de l'immersion des hirondelles, mais qui la restreignait aux pays du Nord, atteste, sur le rapport des habitants de la Morée, qu'une grande multitude d'hirondelles passe tous les ans avec les cigognes de l'Égypte et de la Libye en Europe. M. Adanson nous apprend que les hirondelles de cheminée arrivent au Sénégal vers le 9 octobre, qu'elles en repartent au printemps, et que le 6 de ce même mois d'octobre, étant à cinquante lieues de la côte, entre l'île de Gorée et le Sénégal, il en vint quatre se poser sur son bâtiment, qu'il reconnut pour de vraies hirondelles d'Europe; il ajoute qu'elles se laissèrent prendre toutes quatre, tant elles étaient fatiguées. En 1763, à peu près dans la même saison, le vaisseau de la compagnie, le *Penthièvre*, fut comme inondé, entre la côte d'Afrique et les îles du cap Vert, d'une nuée d'hirondelles à croupion blanc, qui probablement venaient d'Europe. Leguat se trouvant dans les mêmes mers le 12 novembre, fit aussi rencontre de quatre hirondelles, qui suivirent son bâtiment pendant sept jours jusqu'au cap Vert; et il est à remarquer que c'est précisément la saison où les ruches d'abeilles donnent leurs essaims au Sénégal en très-grande abondance, et celle où les cousins, appelés maringouins, sont fort incommodes, par conséquent fort nombreux; et cela doit être, car c'est le temps où finissent les pluies: or, l'on sait qu'une température humide et chaude est la plus favorable à la multiplication des insectes, surtout

* Il est probable que les migrations des poissons, et même celles des quadrupèdes, sont sujettes à la même loi, ou plutôt à la loi plus générale qui tend à la conservation de chaque espèce et de chaque individu; par exemple, je croirais volontiers que les poissons volants n'eussent jamais fait usage de leurs nageoires pour voler, s'ils n'eussent été poursuivis par les bonites, les dorades et autres poissons voraces; et il peut se faire que le passage des oiseaux de proie, qui a lieu au mois de septembre, ait aussi quelque influence sur le départ des hirondelles.

de ceux qui, comme les maringouins, se plaisent dans les lieux aquatiques. Christophe Colomb en vit une à son second voyage, laquelle s'approcha de ses vaisseaux, le 24 octobre, dix jours avant qu'il découvrit la Dominique : d'autres navigateurs en ont rencontré entre les Canaries et le cap de Bonne-Espérance. Au royaume d'Issini, selon le missionnaire Loyer, on voit dans le mois d'octobre et dans les mois suivants une multitude d'hirondelles qui viennent des autres pays. M. Edwards assure que les hirondelles quittent l'Angleterre en automne, et que celles de cheminée se trouvent au Bengale. On voit toute l'année des hirondelles au cap de Bonne-Espérance, dit Kolbe, mais en fort grand nombre pendant l'hiver : ce qui suppose qu'en cette contrée il y en a quelques-unes de sédentaires et beaucoup de voyageuses; car on ne prétendra pas apparemment qu'elles se cachent sous l'eau ou dans des trous pendant l'été. Les hirondelles du Canada, dit le P. Charlevoix, sont des oiseaux de passage comme celles d'Europe; celles de la Jamaïque, dit le docteur Stubbs, quittent cette île dans les mois d'hiver, quelque chaud qu'il fasse. Tout le monde connaît l'expérience heureuse et singulière de M. Frisch, qui, ayant attaché aux pieds de quelques-uns de ces oiseaux un fil teint en détrempé, revit l'année suivante ces mêmes oiseaux avec leur fil qui n'était point décoloré; preuve assez bonne que du moins ces individus n'avaient point passé l'hiver sous l'eau, ni même dans un endroit humide, et présomption très-forte qu'il en est ainsi de toute l'espèce. On peut s'attendre que, lorsque l'Afrique et certaines parties de l'Asie seront plus fréquentées et mieux connues, on parviendra à découvrir les diverses stations, non-seulement des hirondelles, mais encore de la plupart des oiseaux que les habitants des îles de la Méditerranée voient passer et repasser chaque année à l'aide des vents; car ces passages sont une sorte de navigation de long cours : les oiseaux, comme on a vu, ne les entreprennent guère que lorsqu'ils sont aidés par un vent favorable; mais, lorsqu'ils sont surpris au milieu de leur course par les vents contraires, il peut arriver que, se trouvant exténués de fatigue, ils se posent sur le premier vaisseau qui se présente, comme l'ont éprouvé plusieurs navigateurs au temps du passage. Il peut arriver qu'à défaut de bâtiment ils tombent dans la mer et soient engloutis par les flots : c'est alors que l'on pourrait, en jetant le filet à propos, pêcher véritablement des hirondelles noyées, et en s'y prenant bien, les rappeler à la vie; mais on sent que ces hasards ne peuvent avoir lieu en terre ferme, ni sur des mers d'une petite étendue.

Dans presque tous les pays connus, les hirondelles sont regardées comme amies de l'homme; et à très-juste titre, puisqu'elles consomment une multitude d'insectes qui vivraient aux dépens de l'homme *. Il faut convenir que les engoulevents auraient les mêmes droits à sa reconnaissance, puisqu'ils lui rendent les mêmes services; mais pour les lui rendre ils se cachent dans les ombres du crépuscule, et l'on ne doit pas être surpris qu'ils restent ignorés, eux et leurs bienfaits.

Ma première idée avait été de séparer ici les martinets des hirondelles, et d'imiter en cela la nature, qui semble les avoir elle-même séparés, en

* On s'est aperçu en plusieurs circonstances qu'elles délivraient un pays du fléau des cousins (voyez le Journal de Paris, année 1777). Dans la petite ville que j'habite, elles ont délivré plusieurs greniers d'un autre fléau, je veux dire de ces petits vers qui rongent le blé, sans doute en détruisant les insectes ailés dont ces vers sont les larves.

leur inspirant un éloignement réciproque : jamais on n'a vu les oiseaux de ces deux familles voler de compagnie ; au lieu que l'on voit, du moins quelquefois, nos trois espèces d'hirondelles se réunir en une seule troupe. D'ailleurs la famille des martinets se distingue de l'autre par des différences assez considérables dans la conformation, les habitudes et le naturel : 1° dans la conformation ; car leurs pieds sont plus courts, et absolument inutiles pour marcher ou pour prendre leur volée quand ils sont à plate terre ; de plus, leurs quatre doigts sont tournés en avant, et chacun de ces doigts n'a que deux phalanges, compris celle de l'ongle ; 2° dans les habitudes : ils arrivent plus tard et partent plus tôt, quoiqu'ils semblent craindre davantage la chaleur ; ils font leur ponte dans les crevasses des vieilles murailles, et le plus haut qu'ils peuvent ; ils ne construisent point de nid, mais ils garnissent leur trou d'une litière peu choisie et fort abondante, en quoi ils se rapprochent des hirondelles de rivage ; lorsqu'ils vont à la provision, ils remplissent leur large gosier d'insectes ailés de toute espèce, en sorte qu'ils ne portent à manger à leurs petits que deux ou trois fois par jour ; 3° dans le naturel : ils sont plus défiant, plus sauvages que les hirondelles ; les inflexions de leur voix sont aussi moins variées, et leur instinct paraît plus borné. Voilà de grandes différences et de fortes raisons pour ne point mêler ensemble des oiseaux qui, dans l'état de nature, ne se mêlent jamais les uns avec les autres ; et je suivrais ce plan sans hésiter, si nous connaissions assez le naturel et les habitudes des espèces étrangères appartenant à ces deux races pour être sûrs de rapporter chacune à sa véritable souche : mais nous savons si peu de chose de ces espèces étrangères, que nous courrions risque de tomber à chaque pas dans quelque méprise ; il est donc plus prudent, ne pouvant démêler sûrement les oiseaux de ces deux familles, de les laisser ensemble en attendant que de nouvelles observations nous aient assez instruits sur leur nature, pour assigner à chacun sa véritable place. Nous nous contenterons seulement ici de rapprocher les espèces qui nous paraîtront avoir le plus de rapports entre elles quant à la conformation extérieure.

Nous ne séparerons point non plus en deux classes les hirondelles de l'ancien et du nouveau monde, parce qu'elles se ressemblent toutes beaucoup, et que d'ailleurs ces deux mondes n'en font qu'un seul pour les oiseaux qui ont l'aile aussi bonne, et qui peuvent subsister également à toutes les latitudes.

L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE OU L'HIRONDELLE DOMESTIQUE.

Famille des passereaux fissirostres, genre hirondelle. (CUVIER.)

Elle est en effet domestique par instinct ; elle recherche la société de l'homme par choix ; elle la préfère malgré ses inconvénients à toute autre société. Elle niche dans nos cheminées et jusque dans l'intérieur de nos maisons, surtout de celles où il y a peu de mouvement et de bruit : la foule n'est point la société. Lorsque les maisons sont trop bien closes, et que les cheminées sont fermées par le haut, comme elles le sont à Nantua et dans les pays de montagnes, à cause de l'abondance des neiges et des pluies, elle change de logement sans changer d'inclination ; elle se réfugie sous les avant-toits et y construit son nid ; mais jamais elle ne l'établit volontairement loin de l'homme ; et toutes les fois qu'un voyageur égaré

aperçoit dans l'air quelques-uns de ces oiseaux, il peut les regarder comme des oiseaux de bon augure et qui lui annoncent infailliblement quelque habitation prochaine. Nous verrons qu'il n'en est pas tout à fait de même de l'hirondelle de fenêtre.

Celle de cheminée est la première qui paraisse dans nos climats; c'est ordinairement peu après l'équinoxe du printemps. Elle arrive plus tôt dans les contrées plus méridionales, et plus tard dans les pays du Nord. Mais quelque douce que soit la température du mois de février et du commencement de mars, quelque froide que soit celle de la fin de mars et du commencement d'avril, elle ne paraît guère dans chaque pays qu'à l'époque ordinaire. On en voit quelquefois voler à travers les flocons d'une neige très-épaisse. Elles souffrirent beaucoup, comme on sait, en 1740 : elles se réunissaient en assez grand nombre sur une rivière qui bordait une terrasse appartenant alors à M. Hébert, et où elles tombaient mortes à chaque instant; l'eau était couverte de leurs petits cadavres *. Ce n'était point par l'excès du froid qu'elles périssaient; tout annonçait que c'était faute de nourriture : celles qu'on ramassait étaient de la plus grande maigreur, et l'on voyait celles qui vivaient encore se fixer aux murs de la terrasse dont j'ai parlé, et pour dernière ressource saisir avidement les moucheron desséchés qui pendaient à de vieilles toiles d'araignées.

Il semble que l'homme devrait accueillir, bien traiter un oiseau qui lui annonce la belle saison, et qui d'ailleurs lui rend des services réels; il semble au moins que ses services devraient faire sa sûreté personnelle, et cela a lieu à l'égard du plus grand nombre des hommes, qui le protègent quelquefois jusqu'à la superstition : mais il s'en trouve trop souvent qui se font un amusement inhumain de le tuer à coups de fusil, sans autre motif que celui d'exercer ou de perfectionner leur adresse sur un but très-inconstant, très-mobile, par conséquent très-difficile à atteindre; et ce qu'il y a de singulier, c'est que ces oiseaux innocents paraissent plutôt attirés qu'effrayés par les coups de fusil, et qu'ils ne peuvent se résoudre à fuir l'homme, lors même qu'il leur fait une guerre si cruelle et si ridicule. Elle est plus que ridicule, cette guerre; car elle est contraire aux intérêts de celui qui la fait, par cela seul que les hirondelles nous délivrent du fléau des cousins, des charaçons et de plusieurs autres insectes destructeurs de nos potagers, de nos moissons, de nos forêts, et que ces insectes se multiplient dans un pays, et nos pertes avec eux, en même proportion que le nombre des hirondelles et autres insectivores y diminue.

L'expérience de Frisch et quelques autres semblables prouvent que les mêmes hirondelles reviennent aux mêmes endroits; elles n'arrivent que pour faire leur ponte, et se mettent tout de suite à l'ouvrage. Elles construisent chaque année un nouveau nid, et l'établissent au-dessus de celui de l'année précédente, si le local le permet. J'en ai trouvé dans un tuyau de cheminée, qui étaient ainsi construits par étages; j'en comptai jusqu'à quatre les uns sur les autres, tous quatre égaux entre eux, maçonnés de terre gâchée avec de la paille et du erin. Il y en avait de deux grandeurs et de deux formes différentes; les plus grands représentaient un demi-cylindre creux, ouvert par le dessus, d'environ un pied de hauteur : ils

* Cette circonstance est à remarquer, ne fût-ce que pour prévenir la fausse idée de ceux qui ne verraient dans tout ceci que des hirondelles engourdies par le froid, et qui vont attendre au fond de l'eau la véritable température du printemps.

occupaient le milieu des parois de la cheminée : les plus petits occupaient les angles, et ne formaient que le quart d'un cylindre ou même d'un cône renversé. Le premier nid, qui était le plus bas, avait son fond maçonné comme le reste; mais ceux des étages supérieurs n'étaient séparés des inférieurs que par leur matelas composé de paille, d'herbe sèche et de plumes. Au reste, parmi les petits nids des angles, je n'en ai trouvé que deux qui fussent par étages; je crois que c'étaient les nids des jeunes : ils n'étaient pas si bien faits que les grands.

Dans cette espèce, comme dans la plupart des autres, c'est le mâle qui chante l'amour : mais la femelle n'est pas absolument muette; son gazouillement ordinaire semble même prendre alors de la volubilité. Elle est encore moins insensible; car non-seulement elle reçoit les caresses du mâle avec complaisance, mais elle les lui rend avec ardeur, et l'excite quelquefois par ses agaceries. Ils font deux pontes par an : la première d'environ cinq œufs, la seconde de trois. Ces œufs sont blancs selon Willughby, et tachetés selon Klein et Aldrovande. Ceux que j'ai vus étaient blancs. Tandis que la femelle couve, le mâle passe la nuit sur le bord du nid. Il dort peu; car on l'entend babiller dès l'aube du jour, et il voltige presque jusqu'à la nuit close. Lorsque les petits sont éclos, les père et mère leur portent sans cesse à manger, et ont grand soin d'entretenir la propreté dans le nid jusqu'à ce que les petits devenus plus forts sachent s'arranger de manière à leur épargner cette peine. Mais ce qui est plus intéressant, c'est de voir les vieux donner aux jeunes les premières leçons de voler en les animant de la voix, leur présentant d'un peu loin la nourriture, et s'éloignant encore à mesure qu'ils s'avancent pour la recevoir, les poussant doucement, et non sans quelque inquiétude, hors du nid, jouant devant eux et avec eux dans l'air, comme pour leur offrir un secours toujours présent, et accompagnant leur action d'un gazouillement si expressif qu'on croirait en entendre le sens. Si l'on joint à cela ce que dit Bohërhaave d'un de ces oiseaux, qui étant allé à la provision, et trouvant à son retour la maison où était son nid embrasée, se jeta au travers des flammes pour porter nourriture et secours à ses petits, on jugera avec quelle passion les hirondelles aiment leur géniture*.

On a prétendu que, lorsque leurs petits avaient les yeux crevés, même arrachés, elles les guérissaient et leur rendaient la vue avec une certaine herbe, qui a été appelée *chélidoine*, c'est-à-dire herbe aux hirondelles; mais les expériences de Redi et de M. de la Hire nous apprennent qu'il n'est besoin d'aucune herbe pour cela, et que, lorsque les yeux d'un jeune oiseau sont, je ne dis pas arrachés tout à fait, mais seulement crevés ou même flétris, ils se rétablissent très-prompement et sans aucun remède. Aristote le savait bien, et l'a écrit; Celse l'a répété. Les expériences de Redi, de M. de la Hire et de quelques autres, sont sans réplique; et néanmoins l'erreur dure encore.

Outre les différentes inflexions de voix dont j'ai parlé jusqu'ici, les hirondelles de cheminée ont encore le cri d'assemblée, le cri du plaisir, le cri d'effroi, le cri de colère, celui par lequel la mère avertit sa couvée des dangers qui menacent, et beaucoup d'autres expressions composées de toutes celles-là; ce qui suppose une grande mobilité dans leur sens intérieur.

J'ai dit ailleurs que ces oiseaux vivaient d'insectes ailés qu'ils happent

* Comme il s'agit ici d'une mère et d'une couveuse, on ne peut guère supposer qu'elle se soit précipitée dans les flammes par défaut d'expérience.

en volant; mais comme ces insectes ont le vol plus ou moins élevé, selon qu'il fait plus ou moins chaud, il arrive que, lorsque le froid ou la pluie les rabat près de terre et les empêche même de faire usage de leurs ailes, nos oiseaux rasant la terre et cherchent ces insectes sur les tiges des plantes, sur l'herbe des prairies et jusque sur le pavé de nos rues; ils rasant aussi les eaux et s'y plongent quelquefois à demi en poursuivant les insectes aquatiques; et dans les grandes disettes, ils vont disputer aux araignées leur proie jusqu'au milieu de leurs toiles, et finissent par les dévorer elles-mêmes. Dans tous les cas, c'est la marche du gibier qui détermine celle du chasseur. On trouve dans leur estomac des débris de mouches, de cigales, de scarabées, de papillons et même de petites pierres; ce qui prouve qu'elles ne prennent pas toujours les insectes en volant, et qu'elles les saisissent quelquefois étant posées. En effet, quoique les hirondelles de cheminée passent la plus grande partie de leur vie dans l'air, elles se posent assez souvent sur les toits, les cheminées, les barres de fer, et même à terre et sur les arbres. Dans notre climat elles passent souvent les nuits, vers la fin de l'été, perchées sur des aunes au bord des rivières, et c'est alors qu'on les prend en grand nombre, et qu'on les mange en certains pays; elles choisissent les branches les plus basses qui se trouvent au-dessous des berges et bien à l'abri du vent. On a remarqué que les branches qu'elles adoptent pour y passer ainsi la nuit meurent et se dessèchent.

C'est encore sur un arbre, mais sur un très-grand arbre, qu'elles ont coutume de s'assembler pour le départ. Ces assemblées ne sont que de trois ou quatre cents; car l'espèce n'est pas si nombreuse, à beaucoup près, que celle des hirondelles de fenêtre. Elles s'en vont de ce pays-ci vers le commencement d'octobre; elles partent ordinairement la nuit comme pour dérober leur marche aux oiseaux de proie qui ne manquent guère de les harceler dans leur route. M. Frisch en a vu quelquefois partir en plein jour, et M. Hébert en a vu plus d'une fois, au temps du départ, des pelotons de quarante ou cinquante qui faisaient route au haut des airs; et il a observé que dans cette circonstance leur vol était non-seulement plus élevé qu'à l'ordinaire, mais encore beaucoup plus uniforme et plus soutenu. Elles dirigent leur route du côté du Midi, en s'aidant d'un vent favorable autant qu'il est possible; et lorsqu'elles n'éprouvent point de contre-temps, elles arrivent en Afrique dans la première huitaine d'octobre. Si durant la traversée il s'élève un vent de sud-est qui les repousse, elles relâchent, de même que les autres oiseaux de passage, dans les îles qui se trouvent sur leur chemin. M. Adanson en a vu arriver dès le 6 d'octobre, à six heures et demie du soir, sur les côtes de Sénégal, et les a bien reconnues pour être nos vraies hirondelles. Il s'est assuré depuis qu'on ne les voyait dans ces contrées que pendant l'automne et l'hiver. Il nous apprend qu'elles couchent toutes les nuits seules ou deux à deux, dans le sable, sur le bord de la mer, et quelquefois en grand nombre dans les cases, perchées sur les chevrons de la couverture. Enfin il ajoute une observation importante, c'est que ces oiseaux ne nichent point au Sénégal. Aussi M. Frisch observe-t-il qu'au printemps elles ne ramènent jamais avec elles des jeunes de l'année: d'où l'on peut inférer que les contrées les plus septentrionales sont leur véritable patrie; car la patrie d'une espèce quelconque est le pays où elle fait l'amour et se perpétue.

Quoique en général ces hirondelles soient des oiseaux de passage, même en Grèce et en Asie, on peut bien s'imaginer qu'il en reste quel-

ques-unes pendant l'hiver, surtout dans les pays tempérés où elles trouvent des insectes; par exemple, dans les îles d'Hyères et sur la côte de Gènes, où elles passent les nuits sur les orangers en pleine terre, et où elles causent beaucoup de dommage à ces précieux arbrisseaux. D'un autre côté, on dit qu'elles paraissent rarement dans l'île de Malte.

On s'est quelquefois servi, et l'on pourrait encore se servir avec le même succès de ces oiseaux pour faire savoir très-promptement des nouvelles intéressantes; il ne s'agit que d'avoir une couveuse prise sur ses œufs dans l'endroit même où l'on veut envoyer l'avis, et de la lâcher avec un fil à la patte, noué d'un certain nombre de nœuds, teint d'une certaine couleur, d'après ce qui aura été convenu; cette bonne mère prendra aussitôt son essor vers le pays où est sa couvée, et portera avec une célérité incroyable les avis qui lui auront été confiés.

L'hirondelle de cheminée a la gorge, le front et deux espèces de sourcils d'une couleur aurore; tout le reste du dessous du corps blanchâtre avec une teinte de ce même aurore; tout le reste de la partie supérieure de la tête et du corps d'un noir bleuâtre éclatant, seule couleur qui paraît, les plumes étant bien rangées, quoiqu'elles soient cendrées à la base et blanches dans leur partie moyenne; les plumes des ailes, suivant les différentes incidences de la lumière, tantôt d'un noir bleuâtre, plus clair que le dessus du corps, tantôt d'un brun verdâtre; les plumes de la queue noirâtres avec des reflets verts; les cinq paires latérales marquées d'une tache blanche vers le bout: le bec noir au dehors, jaune au dedans; le palais et les coins de la bouche jaunes aussi, et les pieds noirâtres. Dans les mâles, la couleur aurore de la gorge est plus vive, et le blanc du dessous du corps a une légère teinte de rougeâtre.

Le poids moyen de toutes les hirondelles que j'ai pesées est d'environ trois gros; elles paraissent plus grosses à l'œil, et cependant elles pèsent moins que les hirondelles de fenêtre.

Longueur totale, six pouces et demi; le bec représente un triangle isocèle curviligne, dont les côtés sont concaves et ont sept à huit lignes; farse, cinq lignes, sans aucun duvet; ongles minces, peu courbés, fort pointus, le postérieur le plus fort de tous; vol, un pied; queue, trois pouces un quart, très-fourchue (beaucoup moins dans les jeunes), composée de douze plumes, dont la paire la plus extérieure dépasse la paire suivante d'un pouce, la paire intermédiaire de quinze à vingt lignes, et les ailes de quatre à six lignes; elle est ordinairement plus longue dans le mâle.

On m'a envoyé, pour variétés, des individus qui avaient toutes les couleurs plus faibles et la queue peu fourchue: c'étaient probablement de simples variétés d'âge; car la queue n'a sa vraie forme, et le plumage, ses vraies couleurs que dans les adultes.

Je mets au nombre des variétés accidentelles: 1^o les hirondelles blanches. Il n'y a guère de pays en Europe où l'on n'en ait vu, depuis l'Archipel jusqu'en Prusse. Aldrovande indique le moyen d'en avoir tant que l'on voudra; il ne s'agit, selon lui, que d'étendre une couche d'huile d'olive sur l'œuf. Aristote attribue cette blancheur à une faiblesse de tempérament, au défaut de nourriture, à l'action du froid. Un individu que j'ai observé avait au-dessus des yeux et sous la gorge quelques teintes de roux, des traces de brun sur le cou et la poitrine, et la queue moins longue. Il pourrait se faire que cette blancheur ne fût que passagère, et qu'elle ne reparût point après la mue; car quoiqu'on voie assez souvent dans les couvées de l'année des individus blancs, il est rare qu'on en voie

l'année suivante parmi celles qui reviennent du quartier d'hiver. Au reste, il se trouve quelquefois des individus qui ne sont blancs qu'en partie : tel était celui dont parle Aldrovande, lequel avait le croupion de cette couleur, et pouvait disputer à l'hirondelle de fenêtre la dénomination de *cul-blanc*.

Je regarde en second lieu comme variété accidentelle l'hirondelle rousse, chez qui la couleur aurore de la gorge et des sourcils s'étend sur presque tout le plumage, mais en s'affaiblissant et tirant à l'isabelle.

L'hirondelle de cheminée est répandue dans tout l'ancien continent, depuis la Norwége jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et du côté de l'Asie jusqu'aux Indes et au Japon. M. Sonnerat a rapporté un individu de la côte de Malabar, lequel ne diffère de notre hirondelle de cheminée que par sa taille un peu plus petite; encore est-il probable que sa peau s'est retirée en se desséchant. Sept autres hirondelles rapportées du cap de Bonne-Espérance par le même M. Sonnerat ne diffèrent non plus des nôtres que comme les nôtres diffèrent entre elles; seulement on trouve, en y regardant de bien près, qu'elles ont le dessous du corps d'un blanc plus pur, et que l'échancrure qui, dans les dix pennes latérales de la queue, marque le passage de leur partie large à leur partie étroite, est plus considérable.

Voici d'autres hirondelles qui, par leur ressemblance, soit dans les couleurs, soit dans la conformation, peuvent être regardées comme des variétés de climat.

Variétés de l'hirondelle domestique.

I. L'HIRONDELLE D'ANTIGUE, A GORGE COULEUR DE ROUILLE. Elle a la taille un peu plus petite que notre hirondelle; le front ceint d'un bandeau d'un jaune rouillé; sur la gorge une plaque de même couleur, terminée au bas par un collier noir fort étroit; le devant du cou et le reste du dessous du corps blancs : la tête, le dessus du cou et le dos d'un noir velouté; les petites couvertures supérieures des ailes d'un noir violet changeant; les grandes, ainsi que les pennes de l'aile et de la queue, d'un noir de charbon; la queue est fourchue et ne dépasse pas les ailes.

II. L'HIRONDELLE A VENTRE ROUX DE CAYENNE. Elle a la gorge rousse, et cette couleur s'étend sur tout le dessous du corps en se dégradant par nuances; le front blanchâtre; tout le reste du dessus du corps d'un beau noir luisant : elle est un peu plus petite que la nôtre.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi; bec, six lignes; tarse, quatre à cinq; doigt postérieur, cinq.

Les hirondelles de cette espèce font leur nid dans les maisons, comme nos hirondelles de cheminée : elles le construisent en forme de cylindre avec de petites tiges, de la mousse, des plumes; ce cylindre est suspendu verticalement, et isolé de toutes parts : elles l'allongent comme font les nôtres à mesure qu'elles se multiplient; l'entrée est au bas, sur l'un des côtés, et si bien ménagée, qu'elle communique, dit-on, à tous les étages. La femelle y dépose quatre ou cinq œufs.

Il n'est point du tout contre la vraisemblance que nos hirondelles domestiques soient passées dans le nouveau continent, et y aient fondé une colonie qui aura conservé l'empreinte de la race primitive, empreinte très-reconnaissable à travers les influences du nouveau climat.

III. L'HIRONDELLE AU CAPUCHON ROUX. Ce roux est foncé et varié de noir; elle a aussi le croupion roux, terminé de blanc; le dos et les couvertures supérieures des ailes d'un beau noir tirant au bleu, avec des

reflets d'acier poli; les plumes des ailes brunes, bordées d'un brun plus clair; celles de la queue noirâtres; toutes les latérales marquées sur le côté intérieur d'une tache blanche, laquelle ne paraît que lorsque la queue est épanouie; la gorge variée de blanchâtre et de brun; enfin, le dessous du corps semé de petites taches longitudinales noirâtres sur un fond jaune pâle.

M. le vicomte de Querhoënt, qui a eu occasion d'observer cette hirondelle au cap de Bonne-Espérance, nous apprend qu'elle niche dans les maisons comme les précédentes; qu'elle attache son nid au plafond des appartements; qu'elle le construit de terre à l'extérieur, de plumes à l'intérieur; qu'elle lui donne une forme arrondie, et qu'elle y adapte une espèce de cylindre creux qui en est la seule entrée et la seule issue. On ajoute que la femelle y pond quatre ou cinq œufs pointillés.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A L'HIRONDELLE DOMESTIQUE.

LA GRANDE HIRONDELLE A VENTRE ROUX DU SÉNÉGAL.

Genre hirondelle. (Cuvier.)

Elle a la queue conformée de même que nos hirondelles de cheminée; elle a aussi les mêmes couleurs dans son plumage, mais ces couleurs sont distribuées différemment: d'ailleurs elle est beaucoup plus grande, et paraît modelée sur d'autres proportions; en sorte qu'on peut la regarder comme une espèce à part. Elle a le dessus de la tête et du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes d'un noir brillant, avec des reflets d'acier poli; les plumes des ailes et de la queue noires; le croupion roux, ainsi que toute la partie inférieure; mais la teinte de la gorge et des couvertures inférieures des ailes est beaucoup plus faible et presque blanche.

Longueur totale, huit pouces six lignes; bec huit lignes; tarse, de même; doigt et ongle postérieurs les plus longs après ceux du milieu; vol, quinze pouces trois lignes; queue, quatre pouces, fourchue de vingt-six lignes; dépasse les ailes d'un pouce.

L'HIRONDELLE A CEINTURE BLANCHE.

Genre hirondelle. (Cuvier.)

Celle-ci n'a point de roux dans son plumage; tout y est noir, excepté une ceinture blanche qu'elle a sur le ventre, et qui tranche vivement sur ce fond obscur: il y a encore un peu de blanc sur les jambes, et les plumes de la queue, qui sont noires dessus comme tout le reste, ne sont que brunes par-dessous.

C'est un oiseau rare: il se trouve à Cayenne et à la Guyane, dans l'intérieur des terres, sur le bord des rivières. Il se plaît à voltiger sur l'eau comme font nos hirondelles; mais, ce qu'elles ne font pas toutes, il se pose volontiers sur les arbres déracinés qu'on y voit flottants.

Longueur totale, six pouces; bec noir, six lignes; tarse, six lignes;

queue, deux pouces un quart, fourchue de près de dix-huit lignes; dépasse les ailes de quatre lignes.

L'HIRONDELLE AMBRÉE.

Genre hirondelle. (Cuvier.)

Seba dit que ces hirondelles, de même que les nôtres de rivage, gagnent la côte lorsque la mer est agitée; qu'on lui en a apporté quelquefois de mortes et de vivantes, et qu'elles exhalent une odeur si forte d'ambre gris, qu'il n'en faut qu'une pour parfumer toute une chambre : cela lui fait conjecturer qu'elles se nourrissent d'insectes et autres animaux qui sont eux-mêmes parfumés, et peut-être d'ambre gris. Celle qu'a décrite M. Brisson venait du Sénégal, et avait été envoyée par M. Adanson; mais, comme on voit, elle se trouve aussi quelquefois en Europe.

Tout son plumage est d'une seule couleur, et cette couleur est un gris brun, plus foncé sur la tête et sur les penes des ailes que partout ailleurs; le bec est noir et les pieds bruns : l'oiseau est tout au plus de la grosseur d'un roitelet.

J'ai hésité si je ne rapporterais pas cette espèce aux hirondelles de rivage, dont elle paraît avoir quelques façons de faire; mais comme le total de ses habitudes naturelles n'est pas assez connu, et qu'elle a la queue conformée de même que notre hirondelle domestique, j'ai cru devoir la rapporter provisoirement à cette dernière espèce.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes; tarse, trois; le doigt postérieur le plus court de tous; vol, onze pouces et plus; queue, près de trois pouces, fourchue de dix-huit lignes, composée de douze penes; dépassée par les ailes de quatre lignes.

L'HIRONDELLE AU CROUPION BLANC, OU L'HIRONDELLE DE FENÊTRE.

Genre hirondelle. (Cuvier.)

Ce n'est pas sans raison que les anciens donnaient à cette hirondelle le nom de *sauvage*. Elle peut à la vérité paraître familière et presque domestique si on la compare au grand martinet; mais elle paraît sauvage si on la compare à notre hirondelle domestique. En effet, nous avons vu que celle-ci, lorsqu'elle trouve les cheminées fermées, comme elles le sont dans la ville de Nantua, niche sous les avant-toits des maisons plutôt que de s'éloigner de l'homme; au lieu que l'espèce à croupion blanc, qui abonde dans les environs de cette ville et qui y trouve fenêtres, portes, entablements, en un mot, toutes les aisances pour y placer son nid, ne l'y place cependant jamais; elle aime mieux l'aller attacher tout au haut des rocs escarpés qui bordent le lac. Elle s'approche de l'homme lorsqu'elle ne trouve point ailleurs ses convenances; mais, toutes choses étant égales, elle préfère pour l'emplacement de son manoir une avance de rocher à la saillie d'une corniche, une caverne à un péristyle, en un mot, la solitude aux lieux habités.

Un de ces nids, que j'ai observé dans le mois de septembre, et qui avait été détaché d'une fenêtre, était composé de terre à l'extérieur, surtout de celle qui a été rendue par les vers, et que l'on trouve le matin

çà et là sur les planches de jardin nouvellement labourées; il était fortifié dans le milieu de son épaisseur par des brins de paille, et dans la couche la plus intérieure, par une grande quantité de plumes. La poussière qui garnissait le fond du nid fourmillait de petits vers très-grêles, hérissés de longs poils, se tortillant en tous sens, s'agitant avec vivacité, et s'aidant de leur bouche pour ramper; ils abondaient surtout aux endroits où les plumes étaient implantées dans les parois intérieures. On y trouva aussi des puces plus grosses, plus allongées, moins brunes que les puces ordinaires, mais conformées de même, et sept ou huit punaises, quoiqu'il n'y en eût point et qu'il n'y en eût jamais eu dans la maison. Ces deux dernières espèces d'insectes se trouvaient indifféremment, et dans la poussière du nid et dans les plumes des oiseaux qui l'habitaient au nombre de cinq, savoir : le père, la mère et trois jeunes en état de voler. J'ai certitude que ces cinq oiseaux y passaient les nuits tous ensemble. Ce nid représentait par sa forme le quart d'un demi-sphéroïde creux, allongé par ses pôles, d'environ quatre pouces et demi de rayon, adhérent par ses deux faces latérales au jambage et au châssis de la croisée, et par son équateur à la plate-bande supérieure. Son entrée était près de cette plate-bande, située verticalement, demi-circulaire et fort étroite.

Les mêmes nids servent plusieurs années de suite et probablement aux mêmes couples : ce qui doit s'entendre seulement des nids que les hirondelles attachent à nos fenêtres; car on m'assure que ceux qu'elles appliquent contre les rochers ne servent jamais qu'une seule saison, et qu'elles en font chaque année un nouveau. Quelquefois il ne leur faut que cinq ou six jours pour le construire; et d'autres fois elles ne peuvent en venir à bout qu'en dix ou douze jours. Elles portent le mortier avec leur petit bec et leurs petites pattes; elles le gâchent et le posent avec le bec seul. Souvent on voit un assez grand nombre de ces oiseaux qui travaillent au même nid, soit qu'ils se plaisent à s'entraider les uns les autres, soit que dans cette espèce l'accouplement ne pouvant avoir lieu que dans le nid, tous les mâles qui recherchent la même femelle travaillent avec émulation à l'achèvement de ce nid, dans l'espérance d'en faire un doux et prompt usage. On en a vu quelques-uns qui travaillaient à détruire le nid avec encore plus d'ardeur que les autres n'en mettaient à le construire : était-ce un mâle absolument rebuté qui, n'espérant rien pour lui-même, cherchait la triste consolation de troubler ou retarder les jouissances des autres? Quoi qu'il en soit, ces hirondelles arrivent plus tôt ou plus tard, suivant le degré de latitude; à Upsal le 9 mai, selon M. Linnæus; en France et en Angleterre, dans les commencements d'avril, huit ou dix jours après les hirondelles domestiques, qui, selon M. Frisch, ayant le vol plus bas, trouvent plus facilement et plus tôt à se nourrir. Souvent elles sont surprises par les derniers froids, et on en a vu voltiger au travers d'une neige fort épaisse. Les premiers jours de leur arrivée, elles se tiennent sur les eaux et dans les endroits marécageux. Je ne les ai guère vues revenir aux nids qui sont à mes fenêtres avant le 15 avril; quelquefois elles n'y ont paru que dans les premiers jours de mai. Elles établissent leur nid à toute exposition, mais par préférence aux fenêtres qui regardent la campagne, surtout lorsqu'il y a dans cette campagne des rivières, des ruisseaux ou des étangs; elles le construisent parfois dans les maisons; mais cela est rare et même fort difficile à obtenir. Leurs petits sont souvent éclos dès le 15 de juin. On a vu le mâle et la femelle se caresser sur le bord d'un nid qui n'était pas

encore achevé, se becqueter avec un petit gazouillement expressif : mais on ne les a point vus s'accoupler ; ce qui donne lieu de croire qu'ils s'accouplent dans le nid, où on les entend gazouiller ainsi de très-grand matin, et quelquefois pendant la nuit entière. Leur première ponte est ordinairement de cinq œufs blancs, ayant un disque moins blanc au gros bout ; la seconde ponte est de trois ou quatre ; et la troisième, lorsqu'elle a lieu, de deux ou trois. Le mâle ne s'éloigne guère de la femelle tandis qu'elle couve ; il veille sans cesse à sa sûreté, à celle des fruits de leur union, et il fond avec impétuosité sur les oiseaux qui s'en approchent de trop près. Lorsque les petits sont éclos, tous deux leur portent fréquemment à manger et paraissent en prendre beaucoup de soin. Cependant il y a des cas où cet amour paternel semble se démentir. Un de ces petits, déjà avancé et même en état de voler, étant tombé du nid sur la tablette de la fenêtre, le père et la mère ne s'en occupèrent point, ne lui donnèrent aucun secours ; mais cette dureté apparente eut des suites heureuses ; car le petit se voyant abandonné à lui-même, fit usage de ses ressources, s'agita, battit des ailes, et au bout de trois quarts d'heure d'efforts, parvint à prendre sa volée. Ayant fait détacher du haut d'une autre fenêtre un nid contenant quatre petits nouvellement éclos, et l'ayant laissé sur la tablette de la même fenêtre, les père et mère qui passaient et repassaient sans cesse, voltigeant autour de l'endroit d'où l'on avait ôté le nid, et qui nécessairement le voyaient et entendaient le cri d'appel de leurs petits, ne parurent point non plus s'en occuper, tandis qu'une femelle moineau, dans le même lieu et les mêmes circonstances, ne cessa d'apporter la becquée aux siens pendant quinze jours. Il semble que l'attachement de ces hirondelles pour leurs petits dépende du local ; cependant elles continuent de leur donner la nourriture encore longtemps après qu'ils ont commencé à voler, et même elles la leur portent au milieu des airs. Le fond de cette nourriture consiste en insectes ailés qu'elles attrapent au vol, et cette manière de les attraper leur est tellement propre, que lorsqu'elles en voient un posé sur une muraille, elles lui donnent un coup d'aile en passant pour le déterminer à voler et pouvoir ensuite le prendre plus à leur aise.

On dit que les moineaux s'emparent souvent des nids de ces hirondelles, et cela est vrai ; mais on ajoute que les hirondelles, ainsi chassées de chez elles, reviennent quelquefois avec un grand nombre d'autres, ferment en un instant l'entrée du nid avec le même mortier dont elles l'ont construit, y claquemurent les moineaux, et rendent ainsi l'usurpation funeste aux usurpateurs. Je ne sais si cela est jamais arrivé ; mais ce que je puis dire, c'est que des moineaux s'étant emparés, sous mes yeux et en différents temps, de plusieurs nids d'hirondelles, celles-ci à la vérité y sont revenues en nombre et à plusieurs fois dans le cours de l'été, sont entrées dans le nid, se sont querellées avec les moineaux, ont voltigé aux environs, quelquefois pendant un jour ou deux, mais qu'elles n'ont jamais fait la plus légère tentative pour fermer l'entrée du nid, quoiqu'elles fussent bien dans le cas, qu'elles se trouvassent en force, et qu'elles eussent tous les moyens pour y réussir. Au reste, si les moineaux s'emparent des nids des hirondelles, ce n'est point du tout par l'effet d'aucune antipathie entre ces deux espèces, comme on l'a voulu croire : cela signifie seulement que les moineaux prennent leurs convenances. Ils pondent dans ces nids parce qu'ils les trouvent commodes ; ils pondraient pareillement dans tout autre nid, et même dans tout autre trou.

Quoique ces hirondelles soient un peu plus sauvages que les hiron-

delles de cheminée, quoique des philosophes aient cru que leurs petits étaient *inapprivoisables* *, la vérité est néanmoins qu'ils s'apprivoient assez facilement. Il faut leur donner la nourriture qu'elles aiment le mieux et qui est le plus analogue à leur nature, c'est-à-dire des mouches, des papillons, et leur en donner souvent; il faut surtout ménager leur amour pour la liberté, sentiment commun à tous les genres d'animaux, mais qui dans aucun n'est ni si vil ni si ombrageux que dans le genre ailé **. On a vu une de ces hirondelles apprivoisées, qui avait pris un attachement singulier pour la personne dont elle avait reçu l'éducation; elle restait sur ses genoux des journées entières; et lorsqu'elle la voyait reparaitre, après quelques heures d'absence, elle l'accueillait avec de petits cris de joie, un battement d'ailes et toute l'expression du sentiment. Elle commençait déjà à prendre la nourriture dans les mains de sa maîtresse, et il y a toute apparence que son éducation eût réussi complètement si elle ne se fût pas envolée. Elle n'alla pas fort loin, soit que la société intime de l'homme lui fût devenue nécessaire, soit qu'un animal dépravé, du moins amolli par la vie domestique, ne soit plus capable de la liberté; elle se donna à un jeune enfant, et bientôt après elle périt sous la griffe d'un chat. M. le vicomte de Querhoënt m'assure qu'il a aussi élevé pendant plusieurs mois de jeunes hirondelles prises au nid; mais il ajoute qu'il n'a jamais pu venir à bout de les faire manger seules, et qu'elles ont toujours péri dans le temps où elles ont été abandonnées à elles-mêmes. Lorsque celle dont j'ai parlé ci-dessus, voulait marcher, elle se traînait de mauvaise grâce à cause de ses pieds courts: aussi les hirondelles de cette espèce se posent-elles rarement ailleurs que dans leur nid, et seulement lorsque la nécessité les y oblige; par exemple, elles se posent sur le bord des eaux, lorsqu'il s'agit d'amasser la terre humide dont elles construisent leur nid, ou dans les roseaux pour y passer les nuits sur la fin de l'été, lorsqu'à la troisième ponte elles sont devenues trop nombreuses pour pouvoir être toutes contenues dans les nids, ou enfin sur les couverts et les cordons d'un grand bâtiment, lorsqu'il s'agit de s'assembler pour le départ. M. Hébert avait en Brie une maison qu'elles prenaient tous les ans pour leur rendez-vous général; l'assemblée était fort nombreuse, non-seulement parce que l'espèce l'est beaucoup par elle-même, chaque paire faisant toujours deux et quelquefois trois pontes, mais aussi parce que souvent les hirondelles de rivage et quelques traîneuses de l'espèce domestique en augmentaient le nombre. Elles ont un cri particulier dans cette circonstance, et qui paraît être leur cri d'assemblée. On a remarqué que peu de temps avant leur départ, elles s'exercent à s'élever presque jusqu'aux nues, et semblent ainsi se préparer à voyager dans ces hautes régions; ce qui s'accorde avec d'autres observations dont j'ai rendu compte dans l'article précédent, et ce qui explique en même temps pourquoi l'on voit si rarement ces oiseaux dans l'air, faisant route d'une contrée à l'autre. Ils sont fort répandus dans l'ancien continent; cependant Aldrovande assure qu'il n'en a jamais vu en Italie, et notamment aux environs de Bologne. On les prend l'automne en Alsace avec les étourneaux, dit M. Herman, en laissant

* M. Rousseau de Genève.

** J'ai eu souvent le plaisir, dit M. Rousseau, de les voir se tenir dans ma chambre les fenêtres fermées, assez tranquilles pour gazouiller, jouer et folâtrer ensemble à leur aise. En attendant qu'il me plût de leur ouvrir, bien sûres que cela ne tarderait pas; en effet, je me levais tous les jours pour cela à quatre heures du matin.

tomber, à l'entrée de la nuit, un filet tendu sur un marais rempli de joncs, et voyant le lendemain les oiseaux qui se trouvent pris dessous. On comprend aisément que des hirondelles noyées de cette manière auront été quelquefois rendues à la vie, et que ce fait très-simple, ou quelque autre de même genre, aura pu donner lieu à la fable de leur immersion et de leur émergence annuelles.

Cette espèce semble tenir le milieu entre l'espèce domestique et le grand martinet; elle a un peu du gazouillement et de la familiarité de celle-là; elle construit son nid à peu près comme elle, et ses doigts sont composés du même nombre de phalanges respectivement: elle a les pieds pattus du martinet, et le doigt postérieur disposé à se tourner en avant; elle vole comme lui par les grandes pluies, et vole alors en troupes plus nombreuses que de coutume; comme lui, elle s'accroche aux murailles, se pose rarement à terre: lorsqu'elle y est posée, elle rampe plutôt qu'elle ne marche. Elle a aussi l'ouverture du bec plus large que l'hirondelle domestique, du moins en apparence, parce que son bec s'élargit brusquement à la hauteur des narines, où ses bords font de chaque côté un angle saillant. Enfin, quoiqu'elle ait un peu plus de masse, elle paraît un peu moins grosse, parce qu'elle a les plumes et surtout les couvertures inférieures de la queue moins fournies. Le poids moyen de toutes celles que j'ai pesées a été constamment de trois à quatre gros.

Elles ont le croupion, la gorge et tout le dessous du corps d'un beau blanc; la côte des couvertures de la queue brune; le dessus de la tête et du cou, le dos, ce qui paraît des plumes et des plus grandes couvertures supérieures de la queue, d'un noir lustré, enrichi de reflets bleus; les plumes de la tête et du dos cendrées à leur base, blanches dans leur partie moyenne; les penes des ailes brunes, avec des reflets verdâtres sur les bords; les trois dernières les plus voisines du corps terminées de blanc; les pieds couverts jusqu'aux ongles d'un duvet blanc; le bec noir et les pieds gris brun. Le noir de la femelle est moins décidé: son blanc est moins pur; il est même varié de brun sur le croupion. Les jeunes ont la tête brune, une teinte de cette même couleur sous le cou; les reflets du dessus du corps d'un bleu moins foncé et même verdâtre à certains jours; et ce qui est remarquable, ils ont les penes des ailes plus foncées. Il semble que l'individu décrit par M. Brisson était un jeune. Ces jeunes ont un mouvement fréquent dans la queue de bas en haut, et la naissance de la gorge dénuée de plumes.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes; l'intérieur d'un rouge pâle au fond, noirâtre près de la pointe; narines rondes et découvertes; langue fourchue, un peu noirâtre vers le bout; tarse, cinq lignes et demie, garni de duvet plutôt sur les côtés que devant et derrière; doigt du milieu, six lignes et demie; vol, dix pouces et demi; queue, deux pouces, fourchue de six, sept et jusqu'à neuf lignes, paraît carrée lorsqu'elle est fort épanouie; dépasse les ailes de huit à neuf lignes, dans quelques individus de cinq seulement, dans d'autres point du tout.

Tube intestinal, six à sept pouces; très-petits *cæcum*, pleins d'une matière différente de celle qui remplissait les vrais intestins; une vésicule du fiel; gésier musculeux; œsophage, vingt lignes, se dilate avant son insertion en une petite poche glanduleuse; testicules de forme ovoïde, inégaux; le grand diamètre du plus gros était de quatre lignes, son petit diamètre de trois: on voyait à leur surface une quantité de circonvolutions, comme d'un petit vaisseau tortillé et roulé en tous sens.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les petits pèsent plus que les père et

mère : cinq petits qui n'avaient encore que le duvet, pesaient ensemble trois onces, ce qui faisait pour chacun trois cent quarante-cinq grains; au lieu que les père et mère ne pesaient à eux deux qu'une once juste, ce qui faisait pour chacun deux cent quatre-vingt-huit grains. Les gésiers des petits étaient distendus par la nourriture, au point qu'ils avaient la forme d'une cucurbité, et pesaient ensemble deux gros et demi ou cent quatre-vingts grains, ce qui faisait trente-six grains pour chacun; au lieu que les deux gésiers des père et mère, qui ne contenaient presque rien, pesaient seulement dix-huit grains les deux, c'est-à-dire le quart du poids des autres : leur volume était aussi plus petit à peu près dans la même proportion. Cela prouve clairement que les père et mère se refusent le nécessaire pour donner le superflu à leurs petits, et que dans le premier âge les organes prépondérants sont ceux qui ont rapport à la nutrition, de même que dans l'âge adulte, ce sont ceux qui ont rapport à la reproduction.

On voit quelquefois des individus de cette espèce qui ont tout le plumage blanc; je puis citer deux témoins dignes de foi, M. Hébert et M. Herman. L'hirondelle blanche de ce dernier avait les yeux rouges ainsi que tant d'autres animaux à poil ou plumage blanc; elle n'avait pas les pieds couverts de duvet comme les avaient les autres de la même couvée.

On peut regarder comme une variété accidentelle dans cette espèce, l'hirondelle noire à ventre fauve de Barrère; et comme variété de climat, l'hirondelle brune à poitrine blanchâtre de la Jamaïque, dont parle Brown.

L'HIRONDELLE DE RIVAGE.

Genre hirondelle. (Cuvier.)

Nous avons vu les deux espèces précédentes employer beaucoup d'industrie et de travail pour bâtir leur petite maison en maçonnerie; nous allons voir deux autres espèces faire leur ponte dans des trous en terre, dans des trous de murailles, dans des arbres creux, sans se donner beaucoup de peine pour construire un nid, et se contentant de préparer à leur couvée une petite litière composée des matériaux les plus communs entassés sans art ou grossièrement arrangés.

Les hirondelles de rivage arrivent dans nos climats et en repartent à peu près dans les mêmes temps que nos hirondelles de fenêtre. Dès la fin du mois d'août, elles commencent à s'approcher des endroits où elles ont coutume de se réunir toutes ensemble; et vers la fin de septembre, M. Hébert a vu souvent les deux espèces rassemblées en grand nombre sur la maison qu'il occupait en Brie, et par préférence sur le côté du comble qui était tourné au midi. Lorsque l'assemblée était formée, la maison en était entièrement couverte. Cependant toutes ces hirondelles ne changent pas de climat pendant l'hiver. M. le commandeur Desmazys me mande qu'on en voit constamment à Malte dans cette saison, surtout par les mauvais temps; et il est bon d'observer que dans cette île il n'y a d'autre lac, d'autre étang que la mer, et que par conséquent on ne peut supposer que dans l'intervalle des tempêtes elles soient plongées au fond des eaux. M. Hébert en a vu voltiger en différents mois de l'hiver jusqu'à quinze ou seize à la fois dans les montagnes du Bugcy; c'était fort près de Nantua, à une hauteur moyenne, dans une gorge

d'un quart de lieue de long, sur trois ou quatre cents pas de large, lieu délicieux, ayant sa principale exposition au midi, garanti du nord et du couchant par des rochers à perte de vue, où le gazon conserve presque toute l'année son beau vert et sa fraîcheur, où la violette fleurit en février, et où l'hiver ressemble à nos printemps. C'est dans ce lieu privilégié que l'on voit fréquemment ces hirondelles jouer et voltiger dans la mauvaise saison, et poursuivre les insectes, qui n'y manquent pas non plus. Lorsque le froid devient trop vif, et qu'elles ne trouvent plus de moucherons au dehors, elles ont la ressource de se réfugier dans leurs trous, où la gelée ne pénètre point, où elles trouvent assez d'insectes terrestres et de chrysalides pour se soutenir pendant ces courtes intempéries, et où peut-être elles éprouvent plus ou moins cet état de torpeur et d'engourdissement auquel M. Gmelin et plusieurs autres prétendent qu'elles sont sujettes pendant les froids, mais auquel les expériences de M. Collinson prouvent qu'elles ne sont pas toujours sujettes. Les gens du pays dirent à M. Hébert qu'elles paraissaient les hivers après que les neiges des avants étaient fondues, toutes les fois que le temps était doux.

Ces oiseaux se trouvent dans toute l'Europe. Belon en a observé en Romanie qui nichaient avec les martins-pêcheurs et les guépriers dans les berges du fleuve Marissa, autrefois le fleuve *Hebrus*. M. Königsfeld, voyageant dans le Nord, s'aperçut que la rive gauche d'un ruisseau qui passe au village de Kakui, en Sibérie, était criblée, sur une étendue d'environ quinze toises, d'une quantité de trous servant de retraite à de petits oiseaux grisâtres nommés *streschis* (lesquels ne peuvent être que des hirondelles de rivage). On en voyait cinq ou six cents voler pêle-mêle autour de ces trous, y entrer, en sortir, et toujours en mouvement, comme des moucherons. Les hirondelles de cette espèce sont fort rares dans la Grèce, selon Aristote; mais elles sont assez communes dans quelques contrées d'Italie, d'Espagne, de France, d'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne; elles font leurs trous ou les choisissent de préférence dans les berges et les falaises escarpées, parce qu'elles y sont plus en sûreté; sur le bord des eaux dormantes, parce qu'elles y trouvent les insectes en plus grande abondance; dans les terrains sablonneux, parce qu'elles ont plus de facilité à y faire leurs petites excavations et à s'y arranger. M. Salerne nous apprend que sur les bords de la Loire elles nichent dans les carrières, d'autres disent dans des grottes. Toutes ces opinions peuvent être vraies, pourvu qu'elles ne soient pas exclusives. Le nid de ces hirondelles n'est qu'un amas de paille et d'herbe sèche: il est garni à l'intérieur de plumes sur lesquelles les œufs reposent immédiatement. Quelquefois elles creusent elles-mêmes leurs trous; d'autres fois elles s'emparent de ceux des guépriers et des martins-pêcheurs. Le boyau qui y conduit est ordinairement de dix-huit pouces de longueur. On n'a pas manqué de donner à cette espèce le pressentiment des inondations, comme on a donné aux autres celui du froid et du chaud, et tout aussi gratuitement: on a dit qu'elle ne se laissait jamais surprendre par les eaux; qu'elle savait faire sa retraite à propos, et plusieurs jours avant qu'elles parvinssent jusqu'à son trou. Mais elle a une manière tout aussi sûre et mieux constatée pour ne point souffrir des inondations, c'est de creuser son trou et son nid fort au-dessus de la plus grande élévation possible des eaux.

Ces hirondelles ne font, suivant M. Frisch, qu'une seule ponte par an: elle est de cinq ou six œufs blancs, demi-transparents et sans taches, dit

M. Klein. Leurs petits prennent beaucoup de graisse et une graisse très-fine, comparable à celle des ortolans. Comme cette espèce a un fond de subsistance plus abondant que les autres, et qui consiste non-seulement dans la nombreuse tribu des insectes ailés, mais dans celle des insectes vivant sous terre, et dans la multitude des chrysalides qui y végètent, elle doit nourrir ses petits encore mieux que les autres espèces qui, comme nous avons vu, nourrissent très-bien les leurs : aussi fait-on une grande consommation des hirondeaux de rivage en certains pays, par exemple à Valence en Espagne; ce qui me ferait croire que, dans ces mêmes pays, ces oiseaux, quoi qu'en dise M. Frisch, font plus d'une ponte par an.

Les adultes poursuivent leur proie sur les eaux avec une telle activité, qu'on se persuaderait qu'ils se battent. En effet, ils se rencontrent, ils se choquent en courant après les mêmes moucherons; ils se les arrachent ou se les disputent en jetant des cris perçants : mais tout cela n'est autre chose que de l'émulation, telle qu'on la voit régner entre des animaux d'espèce quelconque attirés par la même proie, et poussés du même appétit.

Quoique cette espèce semble être la plus sauvage des espèces européennes, du moins, à en juger par les lieux qu'elle choisit pour son habitation, elle est toutefois moins sauvage que le grand martinet, lequel fait à la vérité sa demeure dans les villes, mais ne se mêle jamais avec aucune autre espèce d'hirondelle; au lieu que l'hirondelle de rivage va souvent de compagnie avec celle de fenêtre, et même avec celle de cheminée. Cela arrive surtout dans le temps du passage, temps où les oiseaux paraissent mieux sentir qu'en toute autre circonstance le besoin, et peut-être l'intérêt qu'ils ont de se réunir. Au reste, elle diffère des deux espèces dont je viens de parler par le plumage, par la voix, et comme on a pu voir, par quelques-unes de ses habitudes naturelles : ajoutez qu'elle ne se perche jamais, qu'elle revient au printemps beaucoup plus tôt que le grand martinet. Je ne sais sur quel fondement Gessner prétend qu'elle s'aéroche et se suspend par les pieds pour dormir.

Elle a toute la partie supérieure gris-de-souris; une espèce de collier de la même couleur au bas du cou; tout le reste de la partie inférieure blanc; les plumes de la queue et des ailes brunes; les couvertures inférieures des ailes grises; le bec noirâtre et les pieds bruns, garnis par derrière, jusqu'aux doigts, d'un duvet de même couleur.

Le mâle, dit Schwenckfeld, est d'un gris plus sombre, et il a à la naissance de la gorge une teinte jaunâtre.

C'est la plus petite des hirondelles d'Europe. Longueur totale, quatre pouces neuf lignes; bec, un peu plus de cinq lignes; langue fourchue; tarse, cinq lignes; doigt postérieur le plus court de tous; vol, onze pouces; queue, deux pouces un quart, fourchue de huit lignes, composée de douze plumes; les ailes composées de dix-huit, dont les neuf plus intérieures sont égales entre elles; dépassent la queue de cinq lignes.

L'HIRONDELLE GRISE DE ROCHERS.

Genre hirondelle (Cuvier.)

Nous avons vu que les hirondelles de fenêtre étaient aussi parfois des hirondelles de rochers : mais celles dont il s'agit ici le sont toujours; toujours elles nichent dans les rochers; elles ne descendent dans la plaine

que pour suivre leur proie, et communément leur apparition annonce la pluie un jour ou deux d'avance : sans doute que l'humidité ou plus généralement l'état de l'air qui précède la pluie, détermine les insectes dont elles se nourrissent à quitter la montagne. Ces hirondelles vont de compagnie avec celles de fenêtre, mais elles ne sont pas en si grand nombre. On voit assez souvent le matin des oiseaux de ces deux espèces voltiger ensemble autour du château de l'Épine en Savoie. Ceux dont il s'agit ici paraissent les premiers, et sont aussi les premiers à regagner la montagne : sur les huit heures et demie du matin il n'en reste pas un seul dans la plaine.

L'hirondelle de rocher arrive en Savoie vers le milieu d'avril, et s'en va dès le 15 d'août ; mais on voit encore des traîneuses jusqu'au 10 octobre. Il en est de même de celles qui se trouvent dans les montagnes d'Auvergne et de Dauphiné.

Cette espèce semble faire la nuance entre l'hirondelle de fenêtre dont elle a à peu près le cri et les allures, et celle de rivage dont elle a les couleurs ; toutes les plumes du dessus de la tête et du corps, les plumes et les couvertures de la queue, les plumes et les couvertures supérieures des ailes sont d'un gris brun bordé de roux ; la paire intermédiaire de la queue est moins foncée ; les quatre paires latérales, comprises entre cette intermédiaire et la plus extérieure, sont marquées sur le côté intérieur d'une tache blanche qui ne paraît que lorsque la queue est épanouie ; le dessous du corps est roux ; les flancs d'un roux teinté de brun ; les couvertures inférieures des ailes brunes ; le pied revêtu d'un duvet gris varié de brun ; le bec et les ongles noirs.

Longueur totale, cinq pouces dix lignes ; vol, douze pouces deux tiers ; queue, vingt et une lignes, un peu fourchue, composée de douze plumes, dépassée par les ailes de sept lignes.

La seule chose qui m'a paru digne d'être remarquée dans l'intérieur, c'est qu'à l'endroit du *cœcum*, il y avait un seul appendice d'une ligne de diamètre et d'une ligne et un quart de longueur. J'ai déjà vu la même chose dans le bibeau.

LE MARTINET NOIR.

Genre hirondelle, sous-genre martinet. (Cuvier.)

Les oiseaux de cette espèce sont de véritables hirondelles, et à bien des égards plus hirondelles, si j'ose ainsi parler, que les hirondelles mêmes ; car non-seulement ils ont les principaux attributs qui caractérisent ce genre, mais ils les ont à l'excès : leur cou, leur bec et leurs pieds sont plus courts ; leur tête et leur gosier plus larges ; leurs ailes plus longues ; ils ont le vol plus élevé, plus rapide que ces oiseaux qui volent déjà si légèrement. Ils volent par nécessité, car d'eux-mêmes ils ne se posent jamais à terre ; et lorsqu'ils y tombent par quelque accident, ils ne se relèvent que très-difficilement dans un terrain plat ; à peine peuvent-ils en se traînant sur une petite motte, en grim pant sur une taupinière ou sur une pierre, prendre leurs avantages assez pour mettre en jeu leurs longues ailes. C'est une suite de leur conformation ; ils ont le tarse fort court, et lorsqu'ils sont posés, ce tarse porte à terre jusqu'au talon ; de sorte qu'ils sont à peu près couchés sur le ventre, et que dans cette situation la longueur de leurs ailes devient pour eux un embarras plutôt qu'un

avantage, et ne sert qu'à leur donner un inutile balancement de droite et de gauche. Si tout le terrain était uni et sans aucune inégalité, les plus légers des oiseaux deviendraient les plus pesants des reptiles ; et s'ils se trouvaient sur une surface dure et polie, ils seraient privés de tout mouvement progressif, tout changement de place leur serait interdit. La terre n'est donc pour eux qu'un vaste écueil, et ils sont obligés d'éviter cet écueil avec le plus grand soin. Ils n'ont guère que deux manières d'être, le mouvement violent ou le repos absolu ; s'agiter avec effort dans leur trou, voilà leur vie : le seul état intermédiaire qu'ils connaissent, c'est de s'accrocher aux murailles et aux troncs d'arbres tout près de leur trou, et de se traîner ensuite dans l'intérieur de ce trou en rampant, en s'aidant de leur bec et de tous les points d'appui qu'ils peuvent se faire. Ordinairement ils y entrent de plein vol et après avoir passé et repassé devant plus de cent fois ; ils s'y lancent tout à coup et d'une telle vitesse qu'on les perd de vue sans savoir où ils sont allés : on serait presque tenté de croire qu'ils deviennent invisibles.

Ces oiseaux sont assez sociables entre eux, mais ils ne le sont point du tout avec les autres espèces d'hirondelles, avec qui ils ne vont jamais de compagnie ; aussi en diffèrent-ils pour les mœurs et le naturel, comme on le verra dans la suite de cet article. On dit qu'ils ont peu d'instinct : ils en ont cependant assez pour loger dans nos bâtimens, sans se mettre dans notre dépendance, pour préférer un logement sûr à un logement plus commode ou plus agréable. Ce logement, du moins dans nos villes, c'est un trou de muraille dont le fond est plus large que l'entrée ; le plus élevé est celui qu'ils aiment le mieux, parce que son élévation fait leur sûreté : ils le vont chercher jusque dans les clochers et les plus hautes tours, quelquefois sous les arches des ponts, où il est moins élevé, mais où apparemment ils le croient mieux caché ; d'autres fois dans des arbres creux, ou enfin dans des berges escarpées à côté des martins-pêcheurs, des guépiers et des hirondelles de rivage. Lorsqu'ils ont adopté un de ces trous, ils y reviennent tous les ans et savent bien le reconnaître, quoiqu'il n'ait rien de remarquable. On les soupçonne, avec beaucoup de vraisemblance, de s'emparer quelquefois des nids des moineaux ; mais quand à leur retour ils trouvent les moineaux en possession du leur, ils viennent à bout de se le faire rendre sans beaucoup de bruit.

Les martinets sont, de tous les oiseaux de passage, ceux qui dans notre pays arrivent les derniers et s'en vont les premiers. D'ordinaire ils commencent à paraître sur la fin d'avril ou au commencement de mai, et ils nous quittent avant la fin de juillet. Leur marche est moins régulière que celle des autres hirondelles, et paraît plus subordonnée aux variations de la température. On en voit quelquefois en Bourgogne dès le 20 avril ; mais ces premiers venus sont des passagers qui vont plus loin : les domiciliés ne reviennent guère prendre possession de leur nid avant les premiers jours de mai. Leur retour s'annonce par de grands cris. Ils entrent assez rarement deux en même temps dans le même trou, et ce n'est pas sans avoir beaucoup voltigé auparavant : plus rarement ces deux sont suivis d'un troisième ; mais ce dernier ne s'y fixe jamais.

J'ai fait enlever en différents temps et en différents endroits, dix ou douze nids de martinets ; j'ai trouvé dans tous à peu près les mêmes matériaux, et des matériaux de toute espèce : de la paille avec l'épi, de l'herbe sèche, de la mousse, du chanvre, des bouts de ficelle, de fil et de soie, un bout de queue d'hermine, de petits morceaux de gaze, de mousseline et autres étoffes légères, des plumes d'oiseaux domestiques, de

perdrix, de perroquets, du charbon, en un mot, tout ce qui peut se trouver dans les balayures des villes. Mais comment des oiseaux qui ne se posent jamais à terre viennent-ils à bout d'amasser tout cela ? Un observateur célèbre soupçonne qu'ils enlèvent ces matériaux divers en rasant la surface du terrain, de même qu'ils boivent en rasant la surface de l'eau. Frisch croit qu'ils saisissent dans l'air ceux qui sont portés jusqu'à eux par quelque coup de vent : mais on sent bien qu'ils ne peuvent se procurer que fort peu de chose de cette dernière façon, et que si la première était la véritable, elle ne pourrait être ignorée dans les villes où ils sont domiciliés : or, après des informations exactes, je n'ai trouvé qu'une seule personne digne de foi qui crût avoir vu les martinets (ce sont ces expressions) occupés à cette récolte ; d'où je conclus que cette récolte n'a point lieu. Je trouve beaucoup plus vraisemblable ce que m'ont dit quelques gens simples, témoins oculaires, qu'ils avaient vu fort souvent les martinets sortir des nids d'hirondelles et de moineaux, emportant des matériaux dans leurs petites serres ; et ce qui augmente la probabilité de cette observation, c'est que 1^o les nids des martinets sont composés des mêmes choses que ceux des moineaux ; 2^o c'est que l'on sait d'ailleurs que les martinets entrent quelquefois dans les nids des petits oiseaux pour manger les œufs, d'où l'on peut juger qu'ils ne se font pas faute de piller le nid quand ils ont besoin de matériaux. A l'égard de la mousse qu'ils emploient en assez grande quantité, il est possible qu'ils la prennent avec leurs petites serres, qui sont très-fortes, sur le tronc des arbres où ils savent fort bien s'accrocher, d'autant plus qu'ils nichent aussi, comme on sait, dans les arbres creux.

De sept nids trouvés sous le cintre d'un portail d'église, à quinze pieds du sol, il n'y en avait que trois qui eussent la forme régulière d'un nid en coupe, et dont les matériaux fussent plus ou moins entrelacés ; ils l'étaient plus régulièrement qu'ils ne le sont communément dans les nids des moineaux ; ceux des martinets contenaient plus de mousse et moins de plumes, et en général ils sont moins volumineux.

Peu de temps après que les martinets ont pris possession d'un nid, il en sort continuellement pendant plusieurs jours, et quelquefois la nuit, des cris plaintifs ; dans certains moments on croit distinguer deux voix : est-ce une expression de plaisir, commune au mâle et à la femelle ! est-ce un chant d'amour par lequel la femelle invite le mâle à venir remplir les vues de la nature ? Cette dernière conjecture semble être la mieux fondée, d'autant plus que le cri du mâle en amours lorsqu'il poursuit sa femelle dans l'air, est moins traînant et plus doux. On ignore si cette femelle s'apparie avec un seul mâle, ou si elle en reçoit plusieurs ; tout ce qu'on sait, c'est que dans cette circonstance on voit assez souvent trois ou quatre martinets voltiger autour du trou, et même étendre leurs griffes comme pour s'accrocher à la muraille ; mais ce pourraient être les jeunes de l'année précédente qui reconnaissent le lieu de leur naissance. Ces petits problèmes sont d'autant plus difficiles à résoudre, que les femelles ont à peu près le même plumage que les mâles, et qu'on a rarement l'occasion de suivre et d'observer de près leurs allures.

Ces oiseaux, pendant leur court séjour dans notre pays, n'ont que le temps de faire une seule ponte ; elle est communément de cinq œufs blancs et pointus, de forme très-allongée. J'en ai vu le 28 mai qui n'étaient pas encore éclos. Lorsque les petits ont percé la coque, bien différents des petits des autres hirondelles, ils sont presque muets et ne demandent rien ; heureusement leurs père et mère entendent le cri de la nature, et leur

donnent tout ce qu'il leur faut. Ils ne leur portent à manger que deux ou trois fois par jour, mais à chaque fois ils reviennent au nid avec une ample provision, ayant leur large gosier rempli de mouches, de papillons, de scarabées qui s'y prennent comme dans une nasse, mais une nasse mobile qui s'avance à leur rencontre et les engloutit. Ils vivent aussi d'araignées qu'ils trouvent dans leurs trous et aux environs : leur bec a si peu de force, qu'ils ne peuvent s'en servir pour briser cette faible proie, ni même pour la serrer et l'assujettir.

Vers le milieu de juin, les petits commencent à voler et quittent bientôt le nid; après quoi les père et mère ne paraissent plus s'occuper d'eux. Les uns et les autres ont une quantité de vermine qui ne paraît pas les incommoder beaucoup.

Ces oiseaux sont bons à manger, comme tous les autres de la même famille, lorsqu'ils sont gras; les jeunes surtout, pris au nid, passent en Savoie et dans le Piémont pour un morceau délicat. Les vieux sont difficiles à tirer à cause de leur vol également élevé et rapide; mais comme par un effet de cette rapidité même ils ne peuvent aisément se détourner de leur route, on en tire parti pour les tuer, non-seulement à coups de fusil, mais à coups de baguette; toute la difficulté est de se mettre à portée d'eux et sur le passage, en montant dans un clocher, sur un bastion, etc.; après quoi il ne s'agit plus que de les attendre et de leur porter le coup lorsqu'on les voit venir directement à soi, ou bien lorsqu'ils sortent de leur trou. Dans l'île de Zante les enfants les prennent à la ligne; ils se mettent aux fenêtres d'une tour élevée, et se servent, pour toute amorce, d'une plume que ces oiseaux veulent saisir pour porter à leur nid : une seule personne en prend de cette manière cinq ou six douzaines par jour. On en voit beaucoup sur les ports de mer : c'est là qu'on peut les ajuster plus à son aise, et que les bons tireurs en démontent toujours quelques-uns.

Les martinets craignent la chaleur, et c'est par cette raison qu'ils passent le milieu du jour dans leur nid, dans les fentes de muraille ou de rochers, entre l'entablement et les derniers rangs de tuiles d'un bâtiment élevé; et le matin et le soir ils vont à la provision ou voltigent sans but et par le seul besoin d'exercer leurs ailes : ils rentrent le matin sur les dix heures, lorsque le soleil paraît, et le soir une demi-heure après le coucher de cet astre. Ils vont presque toujours en troupes plus ou moins nombreuses, tantôt décrivant sans fin des cercles dans des cercles sans nombre, tantôt suivant à rangs serrés la direction d'une rue, tantôt tournant autour de quelque grand édifice en criant tous à la fois et de toutes leurs forces; souvent ils planent sans remuer les ailes, puis tout à coup ils les agitent d'un mouvement fréquent et précipité. On connaît assez leurs allures, mais on ne connaît pas si bien leurs intentions.

Dès les premiers jours de juillet on aperçoit parmi ces oiseaux un mouvement qui annonce le départ; leur nombre grossit considérablement, et c'est du 10 au 20, par des soirées brûlantes, que se tiennent les grandes assemblées; à Dijon c'est constamment autour des mêmes clochers. Ces assemblées sont fort nombreuses; et malgré cela on ne voit pas moins de martinets qu'à l'ordinaire autour des autres édifices : ce sont donc des étrangers qui viennent probablement des pays méridionaux et qui ne font que passer. Après le coucher du soleil ils se divisent par petits pelotons, s'élèvent au haut des airs en poussant de grands cris, et prennent un vol tout autre que leur vol d'amusement. On les entend encore longtemps après qu'on a cessé de les voir, et ils semblent se perdre du

côté de la campagne. Ils vont sans doute passer la nuit dans les bois : car on sait qu'ils y nichent, qu'ils y chassent aux insectes; que ceux qui se tiennent dans la plaine pendant le jour, et même quelques-uns de ceux qui habitent la ville, s'approchent des arbres sur le soir et y demeurent jusqu'à la nuit. Les martinets, habitants des villes, s'assemblent aussi bientôt après, et tous se mettent en route pour passer dans des climats moins chauds. M. Hébert n'en a guère vu après le 27 juillet; il croit que ces oiseaux voyagent la nuit, qu'ils ne voyagent pas loin, et qu'ils ne traversent pas les mers : ils paraissent en effet trop ennemis de la chaleur pour aller au Sénégal. Plusieurs naturalistes prétendent qu'ils s'engourdissent dans leur trou pendant l'hiver; mais cela ne peut avoir lieu dans nos climats, puisqu'ils s'en vont longtemps avant l'hiver, et même avant la fin des plus grandes chaleurs de l'été. Je puis assurer d'ailleurs que je n'en ai pas trouvé un seul dans les nids que j'ai fait enlever vers le milieu d'avril, douze ou quinze jours avant leur première apparition.

Indépendamment des migrations périodiques et régulières de ces oiseaux, on en voit quelquefois en automne des volées nombreuses qui ont été détournées de leur route par quelques cas fortuits : telle était la troupe que M. Hébert a vue paraître tout à coup en Brie, vers le commencement de novembre. Elle prit un peuplier pour le centre de ses mouvements; elle tourna longtemps autour de cet arbre, et finit par s'éparpiller, s'élever fort haut et disparaître avec le jour pour ne plus revenir. M. Hébert en a vu encore une autre volée sur la fin de septembre aux environs de Nantua, où on n'en voit pas ordinairement. Dans ces deux troupes égarées, il a remarqué que plusieurs des oiseaux qui les composaient avaient un cri différent des cris connus des martinets, soit qu'ils aient une autre voix pendant l'hiver, soit que ce fût celle des jeunes ou celle d'une autre race de cette même famille dont je vais parler dans un moment.

En général le martinet n'a point de ramage : il n'a qu'un cri ou plutôt un sifflement aigu, dont les inflexions sont peu variées, et il ne le fait guère entendre qu'en volant. Dans son trou, c'est-à-dire dans son repos, il est tout à fait silencieux : il craindrait, ce semble, en élevant la voix, de se déceler. On doit cependant excepter, comme on a vu, le temps de l'amour. Dans toute autre circonstance, son nid est bien différent de ces nids babillards dont parle le poëte *.

Des oiseaux dont le vol est si rapide ne peuvent manquer d'avoir la vue perçante, et ils sont en effet une confirmation du principe général établi ci-devant dans le Discours sur la nature des oiseaux. Mais tout a ses bornes, et je doute qu'ils puissent apercevoir une mouche à la distance d'un demi-quart de lieue, comme dit Belon, c'est-à-dire de vingt-huit mille fois le diamètre de cette mouche, en lui supposant neuf lignes d'envergure : distance neuf fois plus grande que celle où l'homme qui aurait la meilleure vue pourrait l'apercevoir. Les martinets ne sont pas seulement répandus dans toute l'Europe; M. le vicomte de Querhoënt en a vu au cap de Bonne-Espérance, et je ne doute pas qu'ils ne se trouvent aussi en Asie et même dans le nouveau continent.

Si l'on réfléchit un moment sur ce singulier oiseau, on reconnaîtra qu'il a une existence en effet bien singulière, et toute partagée entre les extrêmes

opposés du mouvement et du repos : on jugera que privé tant qu'il vole (et il vole longtemps) des sensations du tact, ce sens fondamental, il ne les retrouve que dans son trou; que là elles lui procurent, dans le recueillement, des jouissances préparées, comme toutes les autres, par l'alternative des privations, et dont ne peuvent bien juger des êtres en qui ces mêmes sensations sont nécessairement émoussées par leur continuité : enfin, l'on verra que son caractère est un mélange assez naturel de défiance et d'étourderie. Sa défiance se marque par toutes les précautions qu'il prend pour cacher sa retraite, dans laquelle il se trouve réduit à l'état de reptile, sans défense, exposé à toutes les insultes : il y entre furtivement; il y reste longtemps; il en sort à l'improviste; il y élève ses petits dans le silence : mais lorsque, ayant pris son essor, il a le sentiment actuel de sa force ou plutôt de sa vitesse, la conscience de sa supériorité sur les autres habitants de l'air, c'est alors qu'il devient étourdi, téméraire; il ne craint plus rien parce qu'il se croit en état d'échapper à tous les dangers; et souvent, comme on l'a vu, il succombe à ceux qu'il aurait évités facilement, s'il eût voulu s'en apercevoir ou s'en défier.

Le martinet noir est plus gros que nos autres hirondelles, et pèse dix à douze gros; il a l'œil enfoncé, la gorge d'un blanc cendré; le reste du plumage noirâtre avec des reflets verts; la teinte du dos et des couvertures inférieures de la queue plus foncée; celles-ci vont jusqu'au bout des deux pennes intermédiaires; le bec est noir; les pieds de couleur de chair rembrunie; le devant et le côté intérieur du tarse sont couverts de petites plumes noirâtres.

Longueur totale, sept pouces trois quarts; bec, huit à neuf lignes; langue, trois lignes et demie, fourchue; narines de la forme d'une oreille humaine allongée, la convexité en dedans, leur axe incliné à l'arête du bec supérieur; les deux paupières nues, mobiles, se rencontrent en se fermant vers le milieu du globe de l'œil; tarse, près de cinq lignes; les quatre doigts tournés en avant, et composés chacun de deux phalanges seulement (conformation singulière et propre aux martinets); vol, environ quinze pouces; queue, de trois pouces, composée de douze pennes inégales, fourchue de plus d'un pouce; dépassée de huit à dix lignes par les ailes, qui ont dix-huit pennes et représentent assez bien, étant pliées, une lame de faux.

OEsophage, deux pouces et demi, forme vers le bas une petite poche glanduleuse; gésier musculeux à sa circonférence, doublé d'une membrane ridée, non adhérente, contenait des débris d'insectes, et pas une petite pierre; une vésicule de fiel; point de cœcum; tube intestinal du gésier à l'anus, sept pouces et demi; ovaire garni d'œufs d'inégale grosseur (le 20 mai).

Ayant eu depuis peu l'occasion de comparer plusieurs individus mâles et femelles, j'ai reconnu que le mâle pèse davantage; que ses pieds sont plus forts; que la plaque blanche de sa gorge a plus d'étendue, et que presque toutes les plumes blanches qui la composent ont la côte noire.

L'insecte parasite de ces oiseaux est une espèce de pou, de forme oblongue, de couleur orangée, mais de différentes teintes, ayant deux antennes filiformes, la tête plate, presque triangulaire, et le corps composé de neuf anneaux, hérissés de quelques poils rares.

LE GRAND MARTINET A VENTRE BLANC.

Sous-genre martinet. (Cuvier.)

Je retrouve dans cet oiseau et les caractères généraux des hirondelles et les attributs particuliers du martinet noir; entre autres, les pieds extrêmement courts; les quatre doigts tournés en avant, et tous quatre composés seulement de deux phalanges. Il ne se pose jamais à terre et ne se perche jamais sur les arbres, non plus que le martinet. Mais je trouve aussi qu'il s'en éloigne par des disparités assez considérables pour constituer une espèce à part: car, indépendamment des différences du plumage, il est une fois plus gros; il a les ailes plus longues, et seulement dix pennes à la queue.

Ces oiseaux se plaisent dans les montagnes, et nichent dans des trous de rocher; il en vient tous les ans dans ceux qui bordent le Rhône en Savoie, dans ceux de l'île de Malte, des Alpes suisses, etc. Celui dont parle Edwards avait été tué sur les rochers de Gibraltar; mais on ignore s'il y était de résidence ou s'il ne faisait qu'y passer; et quand il y aurait été domicilié, ce n'était pas une raison suffisante pour lui donner le nom d'*hirondelle d'Espagne*: 1^o parce qu'il se trouve en beaucoup d'autres pays, et probablement dans tous ceux où il y a des montagnes et des rochers; 2^o parce que c'est plutôt un martinet qu'une hirondelle. On en tua un en 1775, dans nos cantons, sur un étang qui est au pied d'une montagne assez élevée.

M. le marquis de Piolenc (à qui je dois la connaissance de ces oiseaux, et qui m'en a envoyé plusieurs individus) me mande qu'ils arrivent en Savoie vers le commencement d'avril; qu'ils volent d'abord au-dessus des étangs et des marais; qu'au bout de quinze jours ou trois semaines ils gagnent les hautes montagnes; que leur vol est encore plus élevé que celui de nos martinets noirs, et que l'époque de leur départ est moins fixe que celle de leur arrivée, et dépend davantage du froid et du chaud, du beau et du mauvais temps. Enfin, M. de Piolenc ajoute qu'ils vivent de scarabées, de mouches et de mouchérons, d'araignées, etc.; qu'ils sont difficiles à tirer; que la chair des adultes n'est rien moins qu'un bon morceau, et que l'espèce en est peu nombreuse.

Il est vraisemblable que ces martinets nichent aussi dans les rochers escarpés qui bordent la mer, et qu'on doit leur appliquer, comme aux martinets noirs, ce que Pline a dit de certains apodes qui se voyaient souvent en pleine mer, à toutes les distances des côtes, jouant et voltigeant autour des vaisseaux. Leur cri est à peu près le même que celui de notre martinet.

Ils ont le dessus de la tête et toute la partie supérieure gris brun, plus foncé sur la queue et les ailes, avec des reflets rougeâtres et verdâtres; la gorge, la poitrine et le ventre blancs; sur le cou un collier gris brun, varié de noirâtre; les flancs variés de cette dernière couleur et de blanc; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue du même brun que le dos; le bec noir; les pieds couleur de chair, garnis de duvet sur le devant et le côté intérieur: le fond des plumes était brun sous le corps et gris clair dessus; presque toutes les plumes blanches avaient la côte noire, et les brunes étaient bordées finement de blanchâtre par le bout. Un mâle que j'ai observé avait les plumes de la tête plus rembrun-

nies que deux autres individus avec lesquels je le comparai; il pesait deux onces cinq gros.

Longueur totale, huit pouces et demi; bec, un pouce, un peu crochu; langue, quatre lignes, de forme triangulaire; iris brun; paupières nues; tarse, cinq lignes et demie; ongles forts, l'intérieur le plus court: vol, vingt pouces et plus; les ailes composées de dix-huit pennes; queue, trois pouces et demi, composée de dix pennes inégales, fourchue de huit à neuf lignes; dépassée par les ailes de deux pouces au moins.

Gésier peu musculéux, très-gros, doublé d'une membrane sans adhérence, contenait des débris d'insectes et des insectes tout entiers, entre autres un dont les ailes membraneuses avaient plus de deux pouces de long; tube intestinal, neuf à dix pouces; l'œsophage formait à sa partie inférieure une poche glanduleuse; point de cœcum; je n'ai pas aperçu de vésicule du fiel; testicules très-allongés et très-petits (18 juin). Il m'a semblé que le mésentère était plus fort, la peau plus épaisse, les muscles plus élastiques, et que le cerveau avait plus de consistance que dans les autres oiseaux; tout annonçait la force dans celui-ci, et l'extrême vitesse du vol en suppose en effet beaucoup.

Il est à remarquer que l'individu décrit par M. Edwards était moins gros que le nôtre. Cet observateur avance qu'il ressemblait tellement à l'hirondelle de rivage, que la description de l'un aurait pu servir pour tous deux; c'est que le plumage est à très-peu près le même, et que d'ailleurs tous les martinets et même toutes les hirondelles se ressemblent beaucoup; mais M. Edwards aurait dû prendre garde que l'hirondelle de rivage n'a pas les doigts conformés ni disposés comme l'oiseau dont il s'agit ici.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX HIRONDELLES ET AUX MARTINETS.

Quoique les hirondelles des deux continents ne fassent qu'une seule famille, et qu'elles se ressemblent toutes par les formes et les qualités principales, cependant il faut avouer qu'elles n'ont pas toutes le même instinct ni les mêmes habitudes naturelles. Dans notre Europe et sur les frontières de l'Afrique et de l'Asie les plus voisines de l'Europe, elles sont presque toutes de passage. Au cap de Bonne-Espérance et dans l'Afrique méridionale, une partie seulement est de passage, et l'autre sédentaire. A la Guyane, où la température est assez uniforme, elles restent toute l'année dans les mêmes contrées sans avoir pour cela les mêmes allures: car les unes ne se plaisent que dans les endroits habités et cultivés; les autres se tiennent indifféremment autour des habitations ou dans la solitude la plus sauvage; les unes dans les lieux élevés, les autres sur les eaux; d'autres paraissent attachées à certains cantons par préférence, et aucune de ces espèces ne construit son nid avec de la terre comme les nôtres; mais il y en a qui nichent dans des arbres creux comme nos martinets, et d'autres dans des trous en terre comme nos hirondelles de rivage.

Une chose remarquable, c'est que les observateurs modernes s'accordent presque tous à dire que dans cette partie de l'Amérique, et dans les îles contiguës, telles que Cayenne, Saint-Domingue, etc., les espèces d'hirondelles sont et plus nombreuses et plus variées que celles de notre

Europe, et qu'elles y restent toute l'année, tandis qu'au contraire le P. Dutertre, qui parcourut les Antilles dans le temps où les établissements européens commençaient à peine à s'y former, nous assure que les hirondelles sont fort rares dans ces îles, et qu'elles y sont de passage comme en Europe. En supposant ces deux observations bien constatées, on ne pourrait s'empêcher de reconnaître l'influence de l'homme civilisé sur la nature, puisque sa seule présence suffit pour attirer des espèces entières, et pour les multiplier et les fixer. Une observation intéressante de M. Hagstroem, dans sa *Laponie suédoise*, vient à l'appui de cette conjecture. Il rapporte que beaucoup d'oiseaux et d'autres animaux, soit par un penchant secret pour la société de l'homme, soit pour profiter de son travail, s'assemblent et se tiennent auprès des nouveaux établissements : il excepte néanmoins les oies et les canards, qui se conduisent tout autrement, et dont les migrations, sur la montagne ou dans la plaine, se font en sens contraire de celles des Lapons.

Je finis par remarquer, d'après M. Bajon et plusieurs autres observateurs, que dans les îles et le continent de l'Amérique il y a souvent une grande différence de plumage entre le mâle et la femelle de la même espèce, et une plus grande encore dans le même individu observé à différents âges; ce qui doit justifier la liberté que j'ai prise de réduire souvent le nombre des espèces, et de donner comme de simples variétés celles qui, se ressemblant par leurs principaux attributs, ne diffèrent que par les couleurs du plumage.

LE PETIT MARTINET NOIR.

Genre hirondelle proprement dite. (Cuvier.)

Cet oiseau de Saint-Domingue est modelé sur des proportions un peu différentes de celles de notre martinet : il a le bec un peu plus court, les pieds un peu plus longs, la queue aussi, et moins fourchue, les ailes beaucoup plus longues; enfin, les pieds ne paraissent pas dans la figure avoir les quatre doigts tournés en avant. M. Brisson ne dit pas combien les doigts ont de phalanges.

Cette espèce est sans doute la même que l'espèce presque toute noire de M. Bajon, laquelle se plaît dans les savanes sèches et arides, niche dans des trous en terre, comme font quelquefois nos martinets, et se perche souvent sur les arbres secs; ce que nos martinets ne font point. Elle est aussi plus petite et plus uniformément noirâtre, la plupart des individus n'ayant pas une seule tache d'une autre couleur dans tout leur plumage.

Longueur totale, cinq pouces dix lignes; bec, six lignes; tarse, cinq lignes; vol, quinze pouces et demi; queue, deux pouces et demi, fourchue de six lignes; dépassée par les ailes de quatorze lignes, et dans quelques individus de dix-huit. Un de ces individus avait sur le front un petit bandeau blanc fort étroit. J'en ai vu un autre dans le beau cabinet de M. Mauduit, venant de la Louisiane, de la même taille et à très-peu près du même plumage; c'était un gris noirâtre sans aucun reflet. Ses pieds n'étaient point garnis de plumes.

LE GRAND MARTINET NOIR A VENTRE BLANC.

Genre hirondelle proprement dite. (Cuvier.)

Je regarde cet oiseau comme un martinet, d'après le récit du P. Feuillée qui l'a vu à Saint-Domingue, et qui lui donne à la vérité le nom d'*hirou-*

delle, mais qui le compare à nos martinets, et pour la taille, et pour la figure, et pour les couleurs. Il le vit au mois de mai un matin, posé sur un rocher, et l'avait pris à son chant pour une alouette, avant que le jour lui permit de le distinguer. Il assure qu'on voit quantité de ces oiseaux dans les îles de l'Amérique, aux mois de mai, juin et juillet.

La couleur dominante du plumage est un beau noir avec des reflets d'acier poli; elle règne non-seulement sur la tête et tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures de la queue, mais encore sur la gorge, le cou, la poitrine, les côtés, les jambes et les petites couvertures des ailes; les pennes, les grandes couvertures supérieures et inférieures des ailes et les pennes de la queue sont noirâtres; les couvertures inférieures de la queue et le ventre blancs; le bec et les pieds bruns.

Longueur totale, sept pouces; bec, huit lignes; tarse, six; vol, quatorze pouces deux lignes; queue, deux pouces trois quarts, fourchue de neuf lignes, composée de douze pennes; ne dépasse point les ailes.

M. Commerson a rapporté d'Amérique trois individus fort approchant de celui qu'a décrit M. Brisson, et qui semblent appartenir à cette espèce.

LE MARTINET NOIR ET BLANC A CEINTURE GRISE.

Genre hirondelle proprement dite. (Cuvier.)

Trois couleurs principales font tout le plumage de cet oiseau : le noir règne sur le dos, jusques et compris les couvertures supérieures de la queue; un blanc de neige sur le dessous du corps; un cendré clair sur la tête, la gorge, le cou, les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue. Toutes ces pennes sont bordées de gris jaunâtre; et l'on voit sur le ventre une ceinture cendré clair.

Cet oiseau se trouve au Pérou, où il a été décrit par le P. Feuillée. Il a, comme tous les martinets, les pieds courts, le bec très-court et très-large à sa base; les ongles crochus et forts, noirs comme le bec, et la queue fourchue.

LA MARTINET A COLLIER BLANC.

Genre hirondelle proprement dite. (Cuvier.)

Cette espèce est nouvelle, et nous a été envoyée de l'île de Cayenne. Nous l'avons rangée avec les martinets, parce qu'elle paraît avoir, comme notre martinet, les quatre doigts tournés en avant.

Le collier qui la caractérise est d'un blanc pur, et tranche vivement sur le noir blenâtre qui est la couleur dominante du plumage. La partie de ce collier qui passe sur le cou forme une bande étroite, et tient de chaque côté à une grande plaque blanche qui occupe la gorge et tout le dessous du cou; des coins du bec partent deux petites bandes blanches divergentes, dont l'une s'étend au-dessus de l'œil comme une espèce de sourcil, l'autre passe sous l'œil à quelque distance; enfin, il y a encore sur chaque côté du bas-ventre une tache blanche, placée de manière qu'elle paraît par-dessus et par-dessous; le reste de la partie supérieure et inférieure, compris les petites et moyennes couvertures des ailes, est d'un noir velouté avec des reflets violets; ce qui paraît des grandes couvertures des ailes, les plus proches du corps, brun bordé de blanc; les grandes pennes et celles de la queue noires, les premières bordées intérieurement de brun roussâtre; le bec et les pieds noirs, ceux-ci couverts de plumes jusqu'aux ongles. M. Bajon dit que ce martinet fait son nid

dans les maisons. J'ai vu ce nid chez M. Mauduit : il était très-grand, très-étoffé, et construit avec l'ouate de l'apocyn; il avait la forme d'un cône tronqué, dont l'une des bases avait cinq pouces de diamètre, et l'autre trois pouces; sa longueur était de neuf pouces; il paraissait avoir été adhérent par sa grande base, composée d'une espèce de carton fait de la même matière; la cavité de ce nid était partagée obliquement depuis environ la moitié de sa longueur par une cloison qui s'étendait sur l'endroit du nid où étaient les œufs, c'est-à-dire assez près de la base, et l'on voyait en cet endroit un petit amas d'apocyn bien mollet qui formait une espèce de soupape, et paraissait destiné à garantir les petits de l'air extérieur. Tant de précautions, dans un pays aussi chaud, font croire que ces martinets craignent beaucoup le froid. Ils sont de la grosseur de nos hirondelles de l'encre.

Longueur totale, prise sur plusieurs individus, cinq pouces trois à huit lignes; bec, six à sept; tarse, trois à cinq; ongle postérieur faible; queue, deux pouces à deux pouces deux lignes, fourchue de huit lignes; dépassée par les ailes de sept à douze lignes.

LA PETITE HIRONDELLE NOIRE A VENTRE CENDRÉ.

Genre hirondelle proprement dite. (CUIVIER.)

Cette hirondelle du Pérou, selon le P. Feuillée, est beaucoup plus petite que nos hirondelles d'Europe. Elle a la queue fourchue, le bec très-court, presque droit; les yeux noirs, entourés d'un cercle brun; la tête et tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'un noir brillant; tout le dessous du corps cendré; enfin, les penes des ailes et de la queue d'un cendré obscur, bordées de gris jaunâtre.

L'HIRONDELLE BLEUE DE LA LOUISIANE.

Genre hirondelle proprement dite. (CUIVIER.)

Un bleu foncé règne en effet dans tout le plumage de cet oiseau : cependant ce plumage n'est pas absolument uniforme; il se varie sans cesse par des reflets qui jouent entre différentes teintes de violet; les grandes penes des ailes ont aussi du noir, mais c'est seulement sur leur côté intérieur, et ce noir ne paraît que quand l'aile est déployée; le bec et les pieds sont noirs, le bec un peu crochu.

Longueur totale, six pouces six lignes; bec, sept lignes et demi; tarse, sept lignes; queue très-fourchue, et dépassée de cinq lignes par les ailes, qui sont fort longues.

M. Lebeau a rapporté du même pays un individu qui appartient visiblement à cette espèce, quoiqu'il soit plus grand et qu'il ait les penes de la queue et des ailes, et les grandes couvertures de celles-ci simplement noirâtres sans aucun reflet d'acier poli.

Longueur totale, huit pouces et demi; bec, neuf lignes, assez fort et un peu crochu; queue, trois pouces, fourchue d'un pouce, un peu dépassée par les ailes.

Variétés.

L'hirondelle bleue de la Louisiane semble être la tige principale de quatre races ou variétés, dont deux sont répandues dans le Midi, et les deux autres dans le Nord.

I. L'HIRONDELLE DE CAYENNE. C'est l'espèce la plus commune dans l'île

de Cayenne, où elle reste toute l'année. On dit qu'elle se pose communément dans les abatis, sur les troncs à demi brûlés qui n'ont plus de feuilles. Elle ne construit point de nid, mais elle fait sa ponte dans des trous d'arbres. Elle a le dessus de la tête et du corps d'un noirâtre lustré et violet; les ailes et la queue de même, mais bordées d'une couleur plus claire; tout le dessous du corps gris roussâtre, veiné de brun, et qui s'éclaircit sur le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue.

Longueur totale, six pouces; bec, neuf lignes et demie, plus fort que celui de nos hirondelles; tarse, cinq à six lignes; doigt et ongle postérieurs les plus courts; vol, quatorze pouces; queue, deux pouces et demi, fourchue de six à sept lignes; dépassée par les ailes d'environ trois lignes.

II. J'ai vu quatre individus rapportés de l'Amérique méridionale par M. Commerson, lesquels étaient d'une taille moyenne entre ceux de Cayenne et ceux de la Louisiane, et qui en différaient par les couleurs du dessous du corps. Trois de ces individus avaient la gorge gris brun et le dessous du corps blanc; le quatrième, qui venait de Buenos-Ayres, avait la gorge et tout le dessous du corps blancs, semés de taches brunes plus fréquentes sur les parties antérieures, et qui devenaient plus rares sur le bas-ventre.

III. L'OISEAU DE LA CAROLINE que Catesby a nommé *martinet couleur de pourpre*. Il appartient au même climat. Sa taille est celle de l'oiseau de Buenos-Ayres dont je viens de parler. Un beau violet foncé règne sur tout son plumage, et les plumes de la queue et des ailes sont encore plus foncées que le reste; il a le bec et les pieds un peu plus longs que les précédents, et sa queue, quoique plus courte, dépasse un peu les ailes. Il niche dans des trous qu'on laisse ou qu'on fait exprès pour lui autour des maisons, et dans des calebasses qu'on suspend à des perches pour l'attirer. On le regarde comme un animal utile, parce qu'il éloigne, par ses cris, les oiseaux de proie et autres bêtes voraces, ou plutôt parce qu'il avertit de leur apparition. Il se retire de la Virginie et de la Caroline, aux approches de l'hiver, et y revient au printemps.

Longueur totale, sept pouces huit lignes; bec, dix lignes; tarse, huit lignes; queue, deux pouces huit lignes, fourchue de quatorze; dépasse peu les ailes.

IV. L'HIRONDELLE DE LA BAIE D'HUDSON de M. Edwards. Elle a comme les précédentes le bec plus fort que ne l'ont ordinairement les oiseaux de cette famille. Son plumage ressemble à celui de l'hirondelle de Cayenne; mais elle la surpasse beaucoup en grosseur. Elle a le dessus de la tête et du corps d'un noir brillant et pourpré, un peu de blanc à la base du bec; les grandes plumes des ailes et toutes celles de la queue noires sans reflets, bordées d'une couleur plus claire; le bord supérieur de l'aile blanchâtre; la gorge et la poitrine gris foncé, les flancs bruns, le dessous du corps blanc, ombré d'une teinte brune; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, près de huit pouces; bec, huit lignes, les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe: tarse, sept lignes; queue, près de trois pouces, fourchue de sept à huit lignes, dépasse les ailes de trois lignes.

LA TAPÈRE.

Genre hirondelle proprement dite. (Cuvier.)

Marcgrave dit que cette hirondelle du Brésil a beaucoup de rapport avec la nôtre; qu'elle est de la même taille, qu'elle voltige de la même manière,

et que ses pieds sont aussi courts et conformés de même. Elle a le dessus de la tête et du corps, compris les ailes et la queue, gris brun, mais les plumes des ailes et l'extrémité de la queue plus brunes que le reste; la gorge et la poitrine gris mêlé de blanc; le ventre blanc ainsi que les couvertures inférieures de la queue; le bec et les yeux noirs, les pieds bruns.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, huit lignes, son ouverture se prolonge au delà des yeux; tarse, six lignes; vol, douze pouces et demi; queue, deux pouces un quart, composée de douze plumes, fourchue de trois ou quatre lignes; est un peu dépassée par les ailes.

Cet oiseau, suivant M. Sloane, appartient à l'espèce de notre martinet; seulement il est d'un plumage moins rembruni. Les savanes, les plaines sont les lieux qu'il fréquente le plus volontiers. On ajoute que de temps en temps il se perche sur la cime des arbustes; ce que ne fait pas notre martinet, ni aucune de nos hirondelles. Une différence si marquée dans les habitudes suppose d'autres différences dans la conformation, et me ferait croire, malgré l'autorité de M. Sloane et celle d'Oviedo, que la tapère est une espèce propre à l'Amérique, ou du moins une espèce distincte et séparée de nos espèces européennes.

M. Edwards la soupçonne d'être de la même espèce que son hirondelle de la baie d'Hudson; mais en comparant les descriptions, je les ai trouvées différentes par le plumage, la taille et les dimensions relatives.

L'HIRONDELLE BRUNE ET BLANCHE A CEINTURE BRUNE.

Genre hirondelle proprement dite. (Cuvier.)

En général toute la partie supérieure est brune, toute l'inférieure blanche ou blanchâtre, excepté une large ceinture brune qui embrasse la poitrine et les jambes. Il y a encore une légère exception; c'est une petite tache blanche qui se trouve de chaque côté de la tête, entre le bec et l'œil. Cet oiseau a été envoyé du cap de Bonne-Espérance.

Longueur totale, six pouces; bec, huit lignes, plus fort qu'il n'est ordinairement dans les hirondelles, le supérieur un peu crochu, ayant ses bords échancrés près de la pointe; queue, vingt-sept lignes, carrée; dépassée de huit lignes par les ailes, qui deviennent fort étroites vers leur extrémité, sur une longueur d'environ deux pouces.

L'HIRONDELLE A VENTRE BLANC DE CAYENNE.

Genre hirondelle proprement dite. (Cuvier.)

Un blanc argenté règne non-seulement sur tout le dessous du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, mais encore sur le croupion, et il borde les grandes couvertures des ailes; ce bord blanc s'étend plus ou moins dans différents individus; le dessus de la tête, du cou et du corps, et les petites couvertures supérieures des ailes sont cendrés, avec des reflets plus ou moins apparents qui jouent entre le vert et le bleu, et dont on retrouve encore quelques traces sur les plumes des ailes et de la queue, dont le fond est brun.

Cette jolie hirondelle rase la terre comme les nôtres, voltige dans les savanes noyées de la Guyane, et se perche sur les branches les plus basses des arbres sans feuilles.

Longueur totale, prise sur différents individus, de quatre pouces un quart à cinq pouces; bec, six à huit lignes; tarse, cinq à six; ongle

postérieur le plus fort après celui du milieu; queue, un pouce et demi, fourchue de deux à trois lignes, dépassée de trois à six lignes par les ailes.

On peut regarder comme une variété dans cette espèce l'hirondelle à ventre tacheté de Cayenne, qui n'en diffère que par le plumage, encore le fond des couleurs est-il à peu près le même; c'est toujours du brun ou du gris brun et du blanc: mais ici le dessus du corps et les penes des ailes et de la queue sont d'un brun uniforme sans reflet, sans mélange de blanc: la partie inférieure au contraire, qui dans l'autre est d'un blanc uniforme, est dans celle-ci d'un blanc parsemé de taches brunes ovales, plus serrées sur le devant du cou et la poitrine, plus rares en approchant de la queue. Mais il ne faut pas croire que ces différences soient toujours aussi marquées que dans nos planches; il y a parmi les hirondelles à ventre blanc des individus qui ont moins de blanc sur les couvertures supérieures des ailes, et dont le gris ou le brun du dessus du corps a moins de reflets.

LE SALANGANE.

Genre hirondelle proprement dite. (Cuvier.)

C'est le nom que donnent les habitants des Philippines à une petite hirondelle de rivage fort célèbre, et dont la célébrité est due aux nids singuliers qu'elle sait construire. Ces nids se mangent, et sont fort recherchés, soit à la Chine, soit dans plusieurs autres pays voisins situés à cette extrémité de l'Asie. C'est un moreau, ou si l'on veut un assaisonnement très-estimé, et qui, par conséquent, a été très-altéré, très-falsifié; ce qui, joint aux fables diverses et aux fausses applications dont on a chargé l'histoire de ces nids, n'a pu qu'y répandre beaucoup d'embarras et d'obscurité.

On les a comparés à ceux que les anciens appelaient *nids d'alcyons*, et plusieurs ont cru, mal à propos, que c'était la même chose. Les anciens regardaient ces derniers comme de vrais nids d'oiseaux, composés de limon, d'écume et d'autres impuretés de la mer. Ils en distinguaient plusieurs espèces. Celui dont parle Aristote était d'une forme sphérique, à bouche étroite, de couleur roussâtre, de substance spongieuse, celluleuse, et composé en grande partie d'arêtes de poisson. Il ne faut que comparer cette description avec celle que le docteur Vitaliano Donati a faite de l'*alcyonium* de la mer Adriatique, pour se convaincre que le sujet de ces deux descriptions est le même; qu'il a, dans l'une et dans l'autre, la même forme, la même couleur, la même substance, les mêmes arêtes; en un mot que c'est un *alcyonium*, un polypier, une ruche d'insectes de mer, et non un nid d'oiseau. La seule différence remarquable que l'on trouve entre les deux descriptions, c'est qu'Aristote dit que son nid d'alcyon a l'ouverture étroite, au lieu que Donati assure que son *alcyonium* a la bouche grande. Mais ces mots, grand, petit, expriment, comme on sait, des idées relatives à telle ou telle unité de mesure qui les détermine, et nous ignorons l'unité que le docteur Donati s'était choisie. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le diamètre de cette bouche n'était que la sixième partie de celui de son *alcyonium*; ouverture médiocrement grande pour un nid: et remarquez qu'Aristote croyait parler d'un nid.

Celui de salangane est un nid véritable, construit par la petite hirondelle qui porte le nom de salangane aux îles Philippines. Les écrivains ne sont d'accord ni sur la matière de ce nid, ni sur sa forme, ni sur les en-

droits où on le trouve; les uns disent que les salanganes l'attachent aux rochers, fort près du niveau de la mer; les autres dans les creux de ces mêmes rochers; d'autres, qu'elles les cachent dans des trous en terre. Gemelli Carreri ajoute que les matelots sont toujours en quête sur le rivage, et que quand ils trouvent la terre remuée, ils l'ouvrent avec un bâton et prennent les œufs et les petits, qui sont également estimés, pour les manger.

Quant à la forme de ces nids, les uns assurent qu'elle est hémisphérique : les autres disent qu'ils ont plusieurs cellules; que ce sont comme de grandes coquilles qui y sont attachées, et qu'ils ont, ainsi que les coquilles, des stries ou rugosités.

À l'égard de leur matière, les uns prétendent qu'on n'a pu la connaître jusqu'à présent; les autres, que c'est une écume de mer ou du frai de poisson; les uns, qu'elle est fortement aromatique; les autres, qu'elle n'a aucun goût; d'autres que c'est un suc recueilli par les salanganes sur l'arbre appelé *calambouc*; d'autres, une humeur visqueuse qu'elles rendent par le bec au temps de l'amour; d'autres, qu'elles les composent de ces holothuries ou poissons-plantes qui se trouvent dans ces mers. Le plus grand nombre s'accorde à dire que la substance de ces nids est transparente et semblable à la colle de poisson, ce qui est vrai. Les pêcheurs chinois assurent, suivant Kempfer, que ce qu'on vend pour ces nids n'est autre chose qu'une préparation faite avec la chair des polypes. Enfin, Kempfer ajoute qu'en effet cette chair de polypes, marinée suivant une recette qu'il donne, a la même couleur et le même goût que ces nids. Il est bien prouvé par toutes ces contrariétés, qu'en différents temps et en différents pays, on a regardé comme nids de salangane différentes substances, soit naturelles, soit artificielles. Pour fixer toutes ces incertitudes, je ne puis mieux faire que de rapporter ici les observations de M. Poivre, ci-devant intendant des îles de France et de Bourbon. Je m'étais adressé à ce voyageur philosophe avec toute la confiance due à ses lumières, pour savoir à quoi m'en tenir sur ces nids presque aussi défigurés dans leur histoire par les auteurs européens, qu'altérés ou falsifiés dans leur substance, par les marchands chinois. Voici la réponse que M. Poivre a bien voulu me faire d'après ce qu'il a vu lui-même sur les lieux :

« M'étant embarqué, en 1741, sur le vaisseau *le Mars*, pour aller en Chine, nous nous trouvâmes au mois de juillet de la même année dans le détroit de la Sonde, très-près de l'île Java, entre deux petites îles qu'on nomme *la grande et la petite Tocque*. Nous fûmes pris de calme en cet endroit; nous descendîmes sur la petite Tocque dans le dessein d'aller à la chasse des pigeons verts. Tandis que mes camarades de promenade gravissaient les rochers pour chercher des ramiers verts, je suivis les bords de la mer pour y ramasser des coquillages et des coraux articulés, qui y abondent. Après avoir fait presque le tour entier de l'îlot, un matelot chaloupier, qui m'accompagnait, découvrit une caverne assez profonde, creusée dans les rochers qui bordent la mer : il y entra. La nuit approchait. À peine ent-il fait deux ou trois pas, qu'il m'appela à grands cris. En arrivant, je vis l'ouverture de la caverne obscurcie par une nuée de petits oiseaux qui en sortaient comme des essaims. J'entrai en abattant avec ma canne plusieurs de ces pauvres petits oiseaux que je ne connaissais pas encore. En pénétrant dans la caverne je la trouvai toute tapissée, dans le haut, de petits nids en forme de bénitiers*. Le matelot en avait déjà arraché plusieurs, et avait rempli sa chemise de nids et d'oiseaux. J'en détachai aussi quelques-uns, je

* Chacun de ces nids contenait deux ou trois œufs ou petits, posés mollement sur des plumes semblables à celles que les père et mère avaient sur la poitrine. Comme ces nids sont sujets à se ramollir dans l'eau, ils ne pourraient subsister à la pluie ni près de la surface de la mer.

les trouvai très-adhérents au rocher. La nuit vint... nous nous embarquâmes, emportant chaënn nos chasses et nos collections.

« Arrivés dans le vaisseau, nos nids furent reconnus par les personnes qui avaient fait plusieurs voyages en Chine, pour être de ces nids si recherchés des Chinois. Le matelot en conserva quelques livres qu'il vendit très-bien à Canton. De mon côté je dessinai et peignis en couleurs naturelles les oiseaux avec leurs nids et leurs petits dedans; car ils étaient tous garnis de petits de l'année, ou au moins d'œufs. En dessinant ces oiseaux, je les reconnus pour de vraies hirondelles. Leur taille était à peu près celle des colibris.

« Depuis, j'ai observé en d'autres voyages que dans les mois de mars et d'avril, les mers qui s'étendent depuis Java jusqu'en Cochinchine au nord, et depuis la pointe de Sumatra à l'ouest jusqu'à la Nouvelle-Guinée à l'est, sont couvertes de *rague* ou frai de poisson, qui forme sur l'eau comme une colle forte à demi délayée. J'ai appris des Malais, des Cochinchinois, des Indiens Bissagas des îles Philippines et des Moluquois, que la salangane fait son nid avec ce frai de poisson. Tous s'accordent sur ce point. Il m'est arrivé en passant aux Moluques en avril, et dans le détroit de la Sonde en mars, de pêcher avec un seau de ce frai de poisson dont la mer était couverte, de le séparer de l'eau, de le faire sécher, et j'ai trouvé que ce frai, ainsi séché, ressemblait parfaitement à la matière des nids de salangane...

C'est à la fin de juillet et au commencement d'août que les Cochinchinois parcourent les îles qui bordent leurs côtes, surtout celles qui forment leur *paracel*, à vingt lieues de distance de la terre ferme, pour chercher les nids de ces petites hirondelles...

« Les salanganes ne se trouvent que dans cet archipel immense, qui borne l'extrémité orientale de l'Asie...

« Tout cet archipel, où les îles se touchent, pour ainsi dire, est très-favorable à la multiplication du poisson; le frai s'y trouve en très-grande abondance; les eaux de la mer y sont aussi plus chaudes qu'ailleurs: ce n'est plus la même chose dans les grandes mers. »

J'ai observé quelques nids de salanganes; ils présentaient, par leur forme, la moitié d'un ellipsoïde creux, allongé et coupé à angles droits par le milieu de son grand axe. On voyait bien qu'ils avaient été adhérents au rocher par le plan de leur coupe. Leur substance était d'un blanc jaunâtre, à demi transparente: ils étaient composés à l'extérieur de lames très-minces, à peu près concentriques et couchées en recouvrement les unes sur les autres, comme cela a lieu dans certaines coquilles; l'intérieur présentait plusieurs couches de réseaux irréguliers, à mailles fort inégales, superposés les uns aux autres, formés par une multitude de fils de la même matière que les lames extérieures, et qui se croisaient et recroisaient en tous sens.

Dans ceux de ces nids qui étaient bien entiers, on ne découvrait aucune plume: mais en fouillant avec précaution dans leur substance, on y trouvait plus ou moins de plumes engagées, et qui diminuaient leur transparence à l'endroit qu'elles occupaient, quelquefois, mais beaucoup plus rarement, on y apercevait des débris de coquilles d'œuf; enfin, dans presque tous il y avait des vestiges plus ou moins considérables de fiente d'oiseau.

J'ai tenu dans ma bouche pendant une heure entière une petite lame qui s'était détachée d'un de ces nids; je lui ai trouvé d'abord une saveur un peu salée; après quoi ce n'était plus qu'une pâte insipide qui s'était ramollie sans se dissoudre, et s'était renflée en se ramollissant. M. Poivre ne lui a trouvé non plus d'autre saveur que celle de la colle de poisson, et il assure que les Chinois estiment ces nids, uniquement parce que c'est une nourriture substantielle et qui fournit beaucoup de sucs prolifiques, comme fait la chair de tout bon poisson. M. Poivre ajoute qu'il n'a jamais rien mangé de plus nourrissant, de plus restaurant qu'un potage de

ces nids fait avec de la bonne viande*. Si les salanganes se nourrissent de la même matière dont elles construisent leurs nids, et que cette matière abonde, comme disent les Chinois, en sucs prolifiques, il ne faut pas s'étonner de ce que l'espèce est si nombreuse. On prétend qu'il s'exporte tous les ans de Batavia mille picles de ces nids, venant des îles de la Cochinchine et de celles de l'est. Chaque picle pesant cent vingt-cinq livres, et chaque nid une demi-once, cette exportation serait donc, dans l'hypothèse, de cent vingt-cinq mille livres pesant, par conséquent de quatre millions de nids; et en passant pour chaque nid cinq oiseaux, savoir, le père, la mère et trois petits seulement, il s'ensuivrait encore qu'il y aurait sur les seules côtes de ces îles, vingt millions de ces oiseaux, sans compter ceux dont les nids auraient échappé aux recherches, et encore ceux qui auraient niché sur les côtes du continent. N'est-il pas singulier qu'une espèce aussi nombreuse soit restée si longtemps inconnue?

Au reste, je ne dois pas dissimuler que le philosophe Redi, s'appuyant sur des expériences faites par d'autres, et peut-être incomplètes, doute beaucoup de la vertu restaurante de ces nids, attestée d'ailleurs par plusieurs écrivains qui s'accordent en cela avec M. Poivre.

Je viens de dire que la salangane avait été longtemps inconnue, et rien ne le prouve mieux que les différents noms spécifiques qu'on lui a donnés, et les différentes descriptions qu'on en a faites. On l'a appelée *hirondelle de mer alcyon*. En sa qualité d'alevon, on lui a supposé des plumes d'un beau bleu; on lui a fait une taille tantôt égale, tantôt au-dessus et tantôt au-dessous de celle de nos hirondelles, en un mot, avant M. Poivre, on n'en avait qu'une connaissance très-imparfaite.

Kircher avait dit que ces hirondelles ne paraissaient sur les côtes que dans le temps de la ponte, et qu'on ne savait où elles passaient le reste de l'année; mais M. Poivre nous apprend qu'elles vivent constamment toute l'année dans les îlots et sur les rochers où elles ont pris naissance; qu'elles ont le vol de nos hirondelles, avec cette seule différence qu'elles vont et viennent un peu moins: elles ont en effet les ailes plus courtes.

Elles n'ont que deux couleurs, du noirâtre qui règne sur la partie supérieure, et du blanchâtre qui règne sur toute la partie inférieure, et termine les plumes de la queue; de plus, l'iris est jaune, le bec noir et les pieds bruns.

Leur taille est au-dessus de celle du troglodyte. Longueur totale, deux pouces trois lignes; bec, deux lignes et demie; tarse, autant; doigt postérieur, le plus petit de tous; queue, dix lignes, fourchée de trois, composée de douze plumes; dépasse les ailes des trois quarts de sa longueur.

LA GRANDE HIRONDELLE BRUNE A VENTRE TACHETÉ

OU L'HIRONDELLE DES BLÉS.

Genre hirondelle proprement dite. (Cuvier.)

Ce dernier nom est celui sous lequel on connaît cette espèce à l'Île-de-France. Elle habite les lieux ensemencés de froment, les clairières des bois, et par préférence les endroits élevés. Elle se pose fréquemment sur les arbres et les pierres; elle suit les troupeaux ou plutôt les insectes qui les tourmentent; on la voit aussi de temps en temps voler en grand

* Ce bouillon fait avec de la bonne viande n'entrerait-il pas pour quelque chose dans les effets attribués ici aux nids de salanganes?

nombre pendant quelques jours derrière les vaisseaux qui se trouvent dans la rade de l'île, et toujours à la poursuite des insectes. Son cri a beaucoup de rapport avec celui de notre hirondelle de cheminée.

M. le vicomte de Querhoënt a observé que les hirondelles des blés volaient fréquemment sur le soir aux environs d'une coupure qui avait été faite dans une montagne; d'où il a jugé qu'elles passent la nuit dans des trous en terre ou des fentes de rocher, comme nos hirondelles de rivage et nos martinets. Elles nichent sans doute dans ces mêmes trous; cela est d'autant plus probable, que leurs nids ne sont point connus à l'île de France. M. de Querhoënt n'a trouvé de renseignement sur la ponte de ces oiseaux qu'auprès d'un ancien créole de l'île Bourbon, qui lui a dit qu'elle avait lieu dans les mois de septembre et d'octobre; qu'il avait pris plusieurs fois de ces nids dans des cavernes, des trous de rocher, etc.; qu'ils sont composés de paille et de quelques plumes, et qu'il n'y avait jamais vu que deux œufs gris pointillés de brun.

Cette hirondelle est de la taille de notre martinet; elle a le dessus du corps d'un brun noirâtre; le dessous gris, semé de longues taches brunes; la queue carrée; le bec et les pieds noirs.

Variété.

La petite hirondelle brune à ventre tacheté de l'île de Bourbon doit être regardée comme une variété de grandeur dans l'espèce précédente. On trouvera aussi quelques légères différences de couleurs en comparant les descriptions. Elle a le dessus de la tête, les ailes et la queue d'un brun noirâtre; les trois dernières pennes des ailes terminées de blanc sale, et bordées de brun verdâtre; cette dernière couleur règne sur tout le reste de la partie supérieure; la gorge et tout le dessous du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, ont des taches longitudinales brunes, sur un fond gris.

Longueur totale, quatre pouces neuf lignes; bec, sept à huit lignes; tarse, six lignes; tous les ongles courts et peu crochus; queue, près de deux pouces, carrée, et dépassée par les ailes d'environ sept lignes.

LA PETITE HIRONDELLE NOIRE A CROUPION GRIS.

Genre hirondelle proprement dite. (Cuvier.)

C'est M. Commerson qui a rapporté cette espèce nouvelle de l'île de France. Elle y est peu nombreuse, quoiqu'elle y trouve beaucoup d'insectes; elle a même très-peu de chair, et n'est point un bon manger. Elle se tient indifféremment à la ville et à la campagne, mais toujours dans le voisinage des eaux douces. On ne la voit jamais se poser. Son vol est très-prompt; sa taille est celle de la mésange, et son poids deux gros et demi. M. le vicomte de Querhoënt l'a trouvée fréquemment le soir à la lisière des bois; d'où il présume que c'est dans les bois qu'elle passe la nuit.

Elle a tout le dessus du corps, ou plutôt toute la partie supérieure, d'un noirâtre uniforme, excepté le croupion, qui est blanchâtre, de même que toute la partie inférieure.

Longueur totale, quatre pouces deux lignes; bec, cinq lignes; tarse, quatre lignes; vol, neuf pouces; queue, près de deux pouces (n'avait dans l'individu décrit par M. Commerson que dix pennes à peu près égales); dépassée de dix lignes pas les ailes, qui sont composées de seize ou dix-sept pennes.

Un individu rapporté des Indes par M. Sonnerat m'a semblé appartenir à cette espèce, ou plutôt faire la nuance entre cette espèce et la petite hirondelle brune à ventre tacheté de l'île Bourbon; car il avait le dessous du corps tacheté comme celle-ci, et il se rapprochait de la première par la couleur du dessus du corps, et par ses dimensions; seulement les ailes dépassaient la queue de dix-sept lignes, et les ongles étaient grêles et crochus.

L'HIRONDELLE A CROUPION ROUX ET A QUEUE CARRÉE.

Genre hirondelle proprement dite. (CUVIER.)

Elle a toute la partie supérieure, excepté le croupion, d'un brun noirâtre, avec des reflets qui jouent entre le vert brun et le bleu foncé; la couleur rousse du croupion un peu mêlée, chaque plume étant bordée de blanchâtre; les pennes de la queue brunes; celles des ailes du même brun, avec quelques reflets verdâtres; les grandes, bordées intérieurement de blanchâtre, et les secondaires bordées de cette même couleur qui remonte un peu sur le côté extérieur; tout le dessous du corps blanc sale, et les couvertures inférieures de la queue roussâtres.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, neuf à dix lignes; tarse, cinq à six lignes; doigts disposés trois et un; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, environ dix pouces; queue, deux pouces, presque carrée par le bout, un peu dépassée par les ailes.

M. Commerson a vu cette hirondelle sur les bords de la Plata au mois de mai 1763. Il a rapporté du même pays un autre individu que l'on peut regarder comme une variété dans cette espèce: il n'en différait qu'en ce qu'il avait la gorge roussâtre; plus de blanc que de roux sur le croupion et les couvertures inférieures de la queue; toutes les pennes de la queue et des ailes plus foncées, avec des reflets plus distincts; point de blanc sur les grandes pennes des ailes, qui dépassaient la queue de six lignes; la queue un peu fourchue, et onze pouces de vol.

L'HIRONDELLE BRUNE ACUTIPENNE DE LA LOUISIANE.

Genre hirondelle proprement dite. (CUVIER.)

Il se trouve en Amérique quelques races d'hirondelles qu'on peut nommer *acutipennes*, parce que les pennes de leur queue sont entièrement dénuées de barbes par le bout et finissent en pointe.

L'individu dont il est ici question a été envoyé de la Louisiane par M. Lebeau. Il a la gorge et le devant du cou blanc sale, tacheté de brun verdâtre; tout le reste du plumage paraît d'un brun assez uniforme, surtout au premier coup d'œil; mais, en y regardant de plus près, on reconnaît que la tête et le dessus du corps, compris les couvertures supérieures des ailes, sont d'une teinte plus foncée; le croupion et le dessous du corps d'une teinte plus claire; les ailes noirâtres, bordées intérieurement de ce même brun plus clair; le bec noir et les pieds bruns.

Longueur totale, quatre pouces trois lignes; bec, sept lignes; tarse, six lignes; doigt postérieur le plus court; queue, dix-sept à dix-huit lignes, compris les piquants, un peu arrondie par le bout; les piquants noirs, longs de quatre à cinq lignes; ceux des pennes intermédiaires les plus grands; dépassés par les ailes de vingt-deux lignes.

L'hirondelle d'Amérique de Catesby et de la Caroline de M. Brisson a

les ailes beaucoup plus courtes que celle de la Louisiane; à cela près, elle lui ressemble fort par la taille, par la plupart des dimensions, par les piquants, par le plumage : d'ailleurs elle est à peu près du même climat; et si l'on pouvait se persuader que cette grande différence dans la longueur des ailes ne fût pas constante, on serait porté à regarder cette hirondelle comme une variété dans la même espèce. Les temps de son arrivée à la Caroline et à la Virginie, et de son départ de ces contrées, s'accordent, dit Catesby, avec ceux de l'arrivée et du départ des hirondelles en Angleterre. Il soupçonne qu'elle va passer l'hiver au Brésil, et il nous apprend qu'elle niche à la Caroline dans les cheminées.

Longueur totale, quatre pouces trois lignes; bec, cinq lignes; tarse de même; doigt du milieu, six; queue, dix-huit lignes; dépassée de trois lignes par les ailes.

L'hirondelle acutipenne de Cayenne, appelée *camaria*, ressemble plus par ses dimensions à celle de la Louisiane, que l'hirondelle de la Caroline; car elle a les ailes plus longues que celle-ci, mais cependant moins longues que celle-là. D'un autre côté, elle s'en éloigne un peu davantage par les couleurs du plumage : car elle a le dessus du corps d'un brun plus foncé et tirant au bleu; le croupion gris; la gorge et le devant du cou, d'un gris teinté de roussâtre; le dessous du corps grisâtre, nuancé de brun. En général, la couleur des parties supérieures tranche un peu plus sur celle des parties inférieures et a plus d'éclat; mais ce peut être une variété de sexe, d'autant plus que l'individu de Cayenne a été donné pour un mâle.

On dit qu'à la Guyane elle n'approche pas des lieux habités, et certainement elle n'y niche pas dans les cheminées, car il n'y a point de cheminées à la Guyane.

Longueur totale, quatre pouces sept lignes; bec, quatre lignes; tarse, cinq; queue, vingt lignes, compris les piquants, qui en ont deux à trois; dépassée par les ailes d'environ un pouce.

L'HIRONDELLE NOIRE ACUTIPENNE DE LA MARTINIQUE.

Genre hirondelle proprement dite. (Cuvier.)

C'est la plus petite de toutes les acutipennes connues; elle n'est pas plus grosse qu'un roitelet : les pointes qui terminent les pennes de sa queue sont très-fines.

Elle a tout le dessus de la tête et du corps noir sans exception; la gorge d'un brun gris, et le reste du dessus du corps d'un brun obscur; le bec noir et les pieds bruns.

L'individu représenté dans nos planches avait le dessous du corps d'un brun rougeâtre.

Longueur totale, trois pouces huit lignes; bec, quatre lignes; tarse, de même; doigt du milieu, quatre lignes et demie; vol, huit pouces huit lignes; queue, vingt lignes, composée de douze pennes égales; dépassée par les ailes de huit lignes,

LES PICS.

Les animaux qui vivent des fruits de la terre, sont les seuls qui entrent en société; l'abondance est la base de l'instinct social, de cette douceur de mœurs, et de cette vie paisible qui n'appartient qu'à ceux qui n'ont

aucun motif de se rien disputer : ils jouissent sans trouble du riche fonds de subsistance qui les environne ; et dans ce grand banquet de la nature, l'abondance du lendemain est égale à la profusion de la veille. Les autres animaux sans cesse occupés à pourchasser une proie qui les fuit toujours, pressés par le besoin, retenus par le danger, sans provisions, sans moyens que dans leur industrie, sans aucune ressource que leur activité, ont à peine le temps de se pourvoir et n'ont guère celui d'aimer. Telle est la condition de tous les oiseaux chasseurs ; et à l'exception de quelques lâches qui s'acharnent sur une proie morte, et s'atroupent plutôt en brigands qu'ils ne se rassemblent en amis, tous les autres se tiennent isolés et vivent solitaires. Chacun est tout entier à soi ; nul n'a de bien ni de sentiments à partager.

Et de tous les oiseaux que la nature force à vivre de la grande ou de la petite chasse, il n'en est aucun dont elle ait rendu la vie plus laborieuse, plus dure que celle du pic : elle l'a condamné au travail, et, pour ainsi dire, à la galère perpétuelle, tandis que les autres ont pour moyens la course, le vol, l'embuscade, l'attaque : exercices libres où le courage et l'adresse prévalent. Le pic, assujéti à une tâche pénible, ne peut trouver sa nourriture qu'en perçant les écorces et la fibre dure des arbres qui la recèlent ; occupé sans relâche à ce travail de nécessité, il ne connaît ni délassement ni repos ; souvent même il dort et passera la nuit dans l'attitude contrainte de la besogne du jour ; il ne partage pas les doux ébats des autres habitants de l'air ; il n'entre point dans leurs concerts, et n'a que des cris sauvages, dont l'accent plaintif, en troublant le silence des bois, semble exprimer ses efforts et sa peine. Ses mouvements sont brusques ; il a l'air inquiet ; les traits et la physionomie rudes ; le naturel sauvage et farouche : il fuit toute société, même celle de son semblable ; et quand le besoin physique de l'amour le force à rechercher une compagne, c'est sans aucune des grâces dont ce sentiment anime les mouvements de tous les êtres qui l'éprouvent avec un cœur sensible.

Tel est l'instinct étroit et grossier d'un oiseau borné à une vie triste et chétive. Il a reçu de la nature des organes et des instruments appropriés à cette destinée, ou plutôt il tient cette destinée même des organes avec lesquels il est né. Quatre doigts épais, nerveux, tournés deux en avant, deux en arrière ; celui qui représente l'ergot étant plus allongé et même le plus robuste, tous armés de gros ongles arqués, implantés sur un pied très-court et puissamment muselé, lui servent à s'attacher fortement et grimper en tous sens autour du tronc des arbres. Son bec tranchant, droit, en forme de coin, carré à sa base, cannelé dans sa longueur, aplati et taillé verticalement à sa pointe comme un ciseau, est l'instrument avec lequel il perce l'écorce et entame profondément le bois des arbres où les insectes ont déposé leurs œufs ; ce bec, d'une substance solide et dure, sort d'un crâne épais. De forts muscles dans un cou raccourci portent et dirigent les coups réitérés que le pic frappe incessamment pour percer le bois et s'ouvrir un accès jusqu'au cœur des arbres ; il y darde une langue effilée, arrondie, semblable à un ver de terre, armée d'une pointe dure, osseuse, comme d'un aiguillon, dont il perce dans leurs trous les vers qui sont sa seule nourriture. Sa queue, composée de dix pennes roides, fléchies en dedans, tronquées à la pointe, garnies de soies rudes, lui sert de point d'appui dans l'attitude souvent renversée qu'il est forcé de prendre pour grimper et frapper avec avantage. Il niche dans les cavités qu'il a en partie creusées lui-même ; et c'est du sein des arbres que sort cette progéniture qui, quoique

ailée, est néanmoins destinée à ramper à l'entour, à y rentrer de nouveau pour se reproduire et à ne s'en séparer jamais.

Le genre du pic est très-nombreux en espèces qui varient pour les couleurs et diffèrent par la grandeur. Les plus grands pics sont de la taille de la corneille, et les plus petits de celle de la mésange; mais chaque espèce en particulier paraît peu nombreuse en individus, ainsi qu'il en doit être de tous les êtres dont la vie peu aisée diminue la multiplication. Cependant la nature a placé des pics dans toutes les contrées où elle a produit des arbres, et en plus grande quantité dans les climats plus chauds. Sur douze espèces que nous connaissons en Europe et dans le nord de l'un et de l'autre continent, nous en compterons vingt-sept dans les régions chaudes de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie. Ainsi, malgré les réductions que nous avons dû faire aux espèces trop multipliées par les nomenclateurs, nous en aurons en total trente-neuf, dont seize n'étaient pas connues des naturalistes avant nous; et nous observerons qu'en général tous les pics de l'un et de l'autre continent diffèrent des autres oiseaux par la forme des plumes de la queue, qui sont toutes terminées en pointe plus ou moins aiguë.

Les trois espèces de pics connues en Europe sont *le pic vert, le pic noir et l'épéiche ou pic varié*; et ces trois espèces, qui sont presque isolées et sans variétés dans nos climats, semblent s'être échappées chacune de leur famille dont les espèces sont nombreuses dans les climats chauds des deux continents. Nous réunirons donc à la suite de chacune de ces trois espèces d'Europe tous les pics étrangers qui peuvent y avoir rapport.

LE PIC VERT.

Famille des grimpeurs, genre pic. (Cuvier.)

Le pic vert est le plus connu des pics et le plus commun dans nos bois. Il arrive au printemps, et fait retentir les forêts de cris aigus et durs, *tiacacan, tiacacan*, que l'on entend de loin, et qu'il jette surtout en volant par élans et par bonds. Il plonge, se relève et trace en l'air des arcs ondulés, ce qui n'empêche pas qu'il ne s'y soutienne assez longtemps; et quoiqu'il ne s'élève qu'à une petite hauteur, il franchit d'assez grands intervalles de terres découvertes pour passer d'une forêt à l'autre. Dans le temps de la parade, il a de plus que son cri ordinaire, un appel d'amour qui ressemble en quelque manière à un éclat de rire bruyant et continu, *tio, tio, tio, tio, tio*, répété jusqu'à trente et quarante fois de suite.

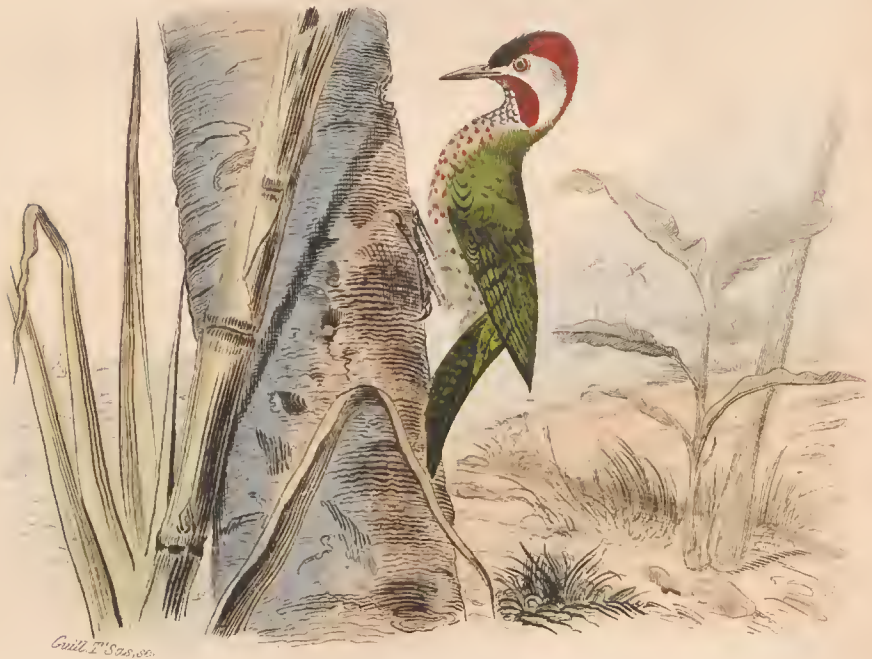
Le pic vert se tient à terre, plus souvent que les autres pics, surtout près des fourmilières, où l'on est assez sûr de le trouver et même de le prendre avec des laets. Il attend les fourmis au passage, couchant sa langue dans le petit sentier qu'elles ont coutume de tracer et de suivre à la file; et lorsqu'il sent sa langue couverte de ces insectes, il la retire pour les avaler; mais si les fourmis ne sont pas assez en mouvement, et lorsque le froid les tient encore renfermées, il va sur la fourmilière, l'ouvre avec les pieds et le bec, et s'établissant au milieu de la brèche qu'il vient de faire, il les saisit à son aise et avale aussi leurs chrysalides.

Dans tous les autres temps il grimpe contre les arbres, qu'il attaque et qu'il frappe à coups de bec redoublés: travaillant avec la plus grande activité, il dépouille souvent les arbres secs de toute leur écorce; on entend de loin ces coups de bec et l'on peut les compter. Comme il est paresseux



L'ÉPEICHE.

LE PIC VERT À TÊTE ROUGE.



LE PIC RAYÉ DE CAYENNE.

pour tout autre mouvement, il se laisse aisément approcher, et ne sait se dérober au chasseur qu'en tournant autour de la branche, et se tenant sur la face opposée. On a dit qu'après quelques coups de bec, il va de l'autre côté de l'arbre pour voir s'il l'a percé; mais c'est plutôt pour recueillir sur l'écorce les insectes qu'il a réveillés et mis en mouvement; et ce qui paraît encore plus certain, c'est que le son rendu par la partie du bois qu'il frappe, semble lui faire connaître les endroits creux où se nichent les vers qu'il recherche, ou bien une cavité dans laquelle il puisse se loger lui-même et disposer son nid.

C'est au cœur d'un arbre vermoulu qu'il le place, à quinze ou vingt pieds au-dessus de terre, et plus souvent dans les arbres de bois tendre, comme trembles ou marsauts, que dans les chênes. Le mâle et la femelle travaillent incessamment et tour à tour à percer la partie vive de l'arbre, jusqu'à ce qu'ils rencontrent le centre carié, ils le vident et le creusent, rejetant au dehors avec les pieds les copeaux et la poussière du bois; ils rendent quelquefois leur trou si oblique et si profond, que la lumière du jour ne peut y arriver. Ils y nourrissent leurs petits à l'aveugle. La ponte est ordinairement de cinq œufs, qui sont verdâtres avec de petites taches noires. Les jeunes pics commencent à grimper tout petits et avant de pouvoir voler. Le mâle et la femelle ne se quittent guère, se couchent de bonne heure, avant les autres oiseaux, et restent dans leur trou jusqu'au jour.

Quelques naturalistes ont pensé que le pic vert est l'oiseau pluvial, *pluvia avis*, des anciens, parce qu'on croit vulgairement qu'il annonce la pluie par un cri très-différent de sa voix ordinaire. Ce cri est plaintif et traîné, *plieu, plieu, plieu*, et s'entend de très-loin. C'est dans le même sens que les Anglais le nomment *rain-fowl* (oiseau de pluie), et que dans quelques-unes de nos provinces, comme en Bourgogne, le peuple l'appelle *procureur du meunier*. Ces observateurs prétendent même avoir reconnu dans le pic vert quelque pressentiment marqué du changement de la température et des autres affections de l'air; et c'est apparemment d'après cette prévision naturelle à cet oiseau, que la superstition lui a supposé des connaissances encore plus merveilleuses. Le pic tenait le premier rang dans les auspices; son histoire ou plutôt sa fable mêlée à la mythologie des anciens héros du *Latium*, présente un être mystérieux et augural dont les signes étaient interprétés, les mouvements significatifs et les apparitions fatales. Pline nous en offre un trait frappant, et qui montre en même temps dans les anciens Romains deux caractères qu'on croirait incompatibles : l'esprit superstitieux et la grandeur d'âme.

L'espèce du pic vert se trouve dans les deux continents, et quoique assez peu nombreuse en individus, elle est très-répandue. Le pic vert de la Louisiane est le même que celui d'Europe; le pic vert des Antilles n'en est qu'une variété. M. Gmelin parle d'un pic vert cendré qu'il vit chez les Tunguses, qui est une espèce très-voisine ou une variété de celui d'Europe. Nous n'hésiterons pas de lui rapporter aussi le pic à *tête grise* de Norwége donné par Edwards, et dont MM. Klein et Brisson ont fait une espèce particulière. Il ne diffère en effet de notre pic vert, qu'en ce que ses couleurs sont plus pâles et sa tête sans rouge décidé, quoiqu'il y en ait quelque teinte sur le front. Edwards remarque, avec raison, que cette diversité de couleur provient uniquement de la différence des climats, qui influent sur le plumage des oiseaux, comme sur le pelage des quadrupèdes, que le froid du pôle blanchit ou pâlit également. M. Brisson fait encore une espèce particulière du *pic jaune* de Perse, lequel, suivant

toute apparence, n'est aussi qu'un pic vert. Il en a la taille et presque les couleurs. Aldrovande ne parle de ce pic jaune de Perse que sur une figure qui lui fut montrée à Venise. Ce n'est point sur une notice aussi incertaine, et sur laquelle ce naturaliste paraît peu compter lui-même, qu'on doit établir une espèce particulière; et c'est même peut-être trop que de l'indiquer ici.

Belon a fait du pic noir une espèce de pic vert, et cette erreur a été adoptée par Ray, qui compte deux espèces de pic vert. Mais l'origine de ces méprises est dans l'abus du nom de pic vert que les anciens ornithologistes et quelques modernes, tels que les traducteurs de Catesby et d'Edwards, appliquent indistinctement à tous les pics. Il en est de même du nom de *picus martius*, qu'ils donnent souvent aux pics en général, quoique originairement il appartienne exclusivement au pic vert, comme oiseau dédié au dieu Mars.

Gessner a dit avec raison, et Aldrovande a tâché de prouver que le *colius* d'Aristote est le pic vert; mais presque tous les autres naturalistes ont soutenu que le *colius* est le loriot. Nous croyons devoir discuter leurs opinions, tant pour compléter l'histoire naturelle de ces oiseaux que pour expliquer deux passages d'Aristote qui présentent plus d'une difficulté.

Théodore Gaza traduit également par *galgulus* (loriot) un mot qui se trouve deux fois (du moins suivant sa leçon) au chapitre 1^{er} du IX livre d'Aristote; mais il est évident qu'il se trompe au moins une, et que le *celeos* qui combat avec le *libyos* dans le premier passage ne peut point être le même qui, dans le second, est ami du *libyos*. Ce dernier *celeos* habite les rives des eaux et les taillis; genre de vie qui n'est point attribué au premier; et pour qu'Aristote ne se contredise pas dans la même page, il faut lire dans le premier passage *colius* au lieu de *celeos*. Le *celeos* sera donc un oiseau d'eau ou de rivage; et le *colius* sera ou le loriot, comme l'a rendu Gaza, et comme l'ont répété les nomenclateurs, ou le pic vert, comme l'ont soutenu Gessner et Aldrovande. Or, par la comparaison du second passage d'Aristote, où il parle plus amplement du *colius*, tout ce qu'il lui attribue, comme la grandeur approchant de la tourterelle, la voix forte, etc., convient parfaitement au pic vert, et il y a même un trait qui ne convient qu'à lui, savoir, *l'habitude de frapper les arbres à coups de bec, et d'y chercher sa nourriture*. De plus, le mot *chloron*, dont ce philosophe se sert pour marquer la couleur du *colius*, signifie plutôt *vert* qu'il ne signifie *jaune*, comme l'a rendu Gaza; et si l'on considère après cela qu'Aristote en cet endroit parle du *colius* après deux pics, et avant le grimpereau, on ne pourra guère douter qu'il n'ait entendu le pic vert et non pas le loriot.

Albert et Scaliger ont assuré que le pic vert apprend à parler, et qu'il articule quelquefois parfaitement la parole; Willughby le nie avec raison: la structure de la langue des pics, longue comme un ver, paraît se refuser entièrement au mécanisme de l'articulation des sons; outre que leur caractère sauvage et indocile les rend peu susceptibles d'éducation; car l'on ne peut guère nourrir en domesticité des oiseaux qui ne vivent que des insectes cachés sous les écorces.

Selon Frisch, les mâles seuls ont du rouge sur la tête. Klein dit la même chose. Salerne prétend qu'ils se trompent, et que les petits ont tous le dessus de la tête rouge, même dans le nid. Suivant l'observation de Linnæus, ce rouge varie et paraît mêlé, tantôt de taches noires, tantôt de grises, et quelquefois sans taches dans différents individus. Quel-

ques-uns, et ce sont vraisemblablement les vieux mâles, prennent du rouge dans les deux moustaches noires qui partent des angles du bec, et ils ont en tout les couleurs plus vives, comme on le voit dans celui qui est représenté dans nos planches enluminées.

Frisch raconte qu'en Allemagne, pendant l'hiver, le pic vert fait ravage dans les ruches d'abeilles. Nous doutons de ce fait, d'autant qu'il reste bien peu de ces oiseaux en France pendant l'hiver, si même il en reste aucun; et comme il fait encore plus froid en Allemagne, nous ne voyons pas pourquoi ils y resteraient de préférence.

En les ouvrant, on leur trouve ordinairement le jabot rempli de fourmis. Il n'y a point de *cæcum*, et tous les oiseaux de ce genre en manquent également; mais en place du *cæcum* il y a un renflement dans l'intestin. La vésicule du fiel est grande; le tube intestinal est long de deux pieds. Le testicule droit est rond; le gauche oblong et courbé en arc, ce qui est naturel et non accidentel, comme il a été vérifié sur un grand nombre d'individus.

Mais le mécanisme de la langue du pic a été un sujet d'admiration pour tous les naturalistes. Borelli et Aldrovande ont décrit la forme et le jeu de cet organe; Olaus Jacobæus, dans les Actes de Copenhague, et Méry, dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Paris, en ont donné la curieuse anatomie. La langue du pic vert, proprement dite, n'est que cette pointe osseuse qui ne paraît en faire que l'extrémité: ce que l'on prend pour la langue est l'os hyoïde lui-même, engagé dans un fourreau membraneux, et prolongé en arrière en deux longs rameaux d'abord osseux, puis cartilagineux, lesquels, après avoir embrassé la trachée-artère, fléchissent, se courbent sur la tête, se couchent dans une rainure tracée sur le crâne, et vont s'implanter dans le front à la racine du bec. Ce sont ces deux rameaux ou filets élastiques, garnis d'un appareil de ligaments et de muscles extenseurs et rétracteurs qui fournissent à l'allongement et au jeu de cette espèce de langue. Tout le faisceau de cet appareil est enveloppé, comme dans une gaine, d'une membrane qui est le prolongement de celle dont la mandibule inférieure du bec est tapissée, de manière qu'elle s'étend et se défile comme un ver lorsque l'os hyoïde s'élançe, et qu'elle se ride et se replisse en anneaux quand cet os se retire. La pointe osseuse, qui tient seule la place de la véritable langue, est implantée immédiatement sur l'extrémité de cet os hyoïde, et recouverte d'un cornet écailleux, hérissé de petits crochets tournés en arrière; et afin qu'il ne manque rien à cette espèce d'aiguillon pour retenir comme pour percer la proie, il est naturellement enduit d'une glu que distillent dans le fond du bec deux canaux excrétoires venant d'une double glande. Cette structure est le modèle de celle de la langue de tous les pics. Sans l'avoir vérifié sur tous, nous le concluons du moins par analogie, et même nous croyons qu'on peut l'étendre à tous les oiseaux qui lancent leur langue en l'allongeant.

Le pic vert a la tête fort grosse, et la faculté de relever les petites plumes rouges qui en couvrent le sommet, et c'est de là que Pline lui prête une huppe. On le prend quelquefois à la pipée, mais c'est par une espèce de hasard; il y vient moins répondant à l'appât qu'attiré par le bruit que fait le pipeur en frappant contre l'arbre qui soutient sa loge, et qui ressemble assez au bruit que fait un pic avec son bec. Quelquefois il se prend par le cou aux sauterelles, en grimant le long du piquet. Mais c'est un mauvais gibier: ces oiseaux sont toujours extrêmement maigres et secs, quoique Aldrovande dise qu'on en mange en hiver à Bologne, et

qu'ils sont alors assez gras; ce qui nous apprend du moins qu'il en reste en Italie dans cette saison, tandis qu'ils disparaissent alors dans nos provinces de France.

OISEAUX ÉTRANGERS DE L'ANCIEN CONTINENT, QUI ONT RAPPORT AU PIC VERT.

LE PALALACA, OU GRAND PIC VERT DES PHILIPPINES.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre pic. (CUVIER.)

Camel, dans sa notice des oiseaux des Philippines, et Gemelli Carreri, s'accordent à placer dans ces îles une espèce de pic vert qu'ils disent grand comme une poule; ce qui doit s'entendre apparemment de la longueur, comme nous le remarquerons aussi au sujet du grand pic noir, et non de la masse du corps. Ce pic, nommé *palalaca* par les insulaires, est appelé par les Espagnols *herrero* ou *le forgeron*, à cause du grand bruit qu'il fait en frappant les arbres à coups redoublés, et qui s'entendent, dit Camel, à trois cents pas. Sa voix est grosse et rauque; sa tête rouge et huppée; le vert fait le fond de son plumage, et son bec, qui est d'une solidité à toute épreuve, lui sert à creuser les arbres les plus durs pour y placer son nid.

AUTRE PALALACA, OU PIC VERT TACHETÉ DES PHILIPPINES.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (CUVIER.)

Ce second pic des Philippines est tout différent du précédent, par la grandeur et par les couleurs. M. Sonnerat l'appelle *pic grivelé*. Il est de grandeur moyenne entre l'épéiche et le pic vert, et plus approchant de la taille de ce dernier. Sur chaque plume, dans tout le devant du corps, on voit une tache d'un blanc terne encadrée de brun noirâtre, ce qui forme à l'œil un assez riche émail. Le manteau des ailes est d'un roux teint de jaune aurore, qui devient sur le dos d'un aurore plus brillant et tirant au rouge. Le croupion est rouge de carmin; la queue est d'un gris roussâtre, et la tête est chargée d'une huppe ondulée de roux jaunâtre sur fond brun.

LE PIC VERT DE GOA.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (CUVIER.)

Ce pic vert d'Asie est moins grand que le pic vert d'Europe. La coiffe rouge de sa tête, troussée en huppe et en arrière, est bordée à la tempe d'une raie blanche qui s'élargit sur le haut du cou; une zone noire descend depuis l'œil, et traçant un zigzag tombe jusque sur l'aile; les petites couvertures sont également noires; une belle tache d'un jaune doré couvre le reste de l'aile, et se termine en jaune verdâtre sur les petites pennes; les grandes sont comme dentelées de taches d'un blanc verdâtre sur un

fond noir ; la queue est noire ; le ventre, la poitrine et le devant du cou, jusque sous le bec, sont entremêlés et comme maillés légèrement de blanc et de noir. Tous ces effets sont très-bien rendus dans notre planche enluminée, et ce pic est un de ceux dont le plumage est le plus riche et le plus beau : il a beaucoup de rapport avec le suivant ; la ressemblance, jointe à la proximité des climats, nous porterait aisément à croire que ces deux espèces sont très-voisines ou même n'en font qu'une.

LE PIC VERT DE BENGALE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (CUVIER.)

Il est de la même taille que le pic vert de Goa, et lui ressemble assez. Le jaune doré des ailes a plus d'étendue dans celui de Bengale, et couvre aussi le dos ; une ligne blanche, prise de l'œil, descend au côté du cou comme le zigzag noir de celui de Goa. La huppe, quoique plus étalée, ne se trouve qu'au derrière de la tête, dont le sommet et le devant sont couverts de petites plumes noires, tachetées joliment de gouttes blanches. Même plumage dans ces deux oiseaux sous le bec et sur la gorge ; la poitrine et l'estomac sont blancs, traversés et maillés de noirâtre et de brun, mais moins dans celui-ci que dans le précédent. Ces différences légères ne distingueraient peut-être pas assez ces deux espèces sans celle du bec, qui, dans le pic de Goa, est d'un tiers plus long que dans celui de Bengale.

Nous rapporterons à ce dernier, non-seulement le *pic vert de Bengale* de M. Brisson, mais encore son pic du cap de Bonne-Espérance, qui ressemble beaucoup plus à notre pic de Bengale que le premier de ces deux pics donné par M. Brisson : la raison en est, ce me semble, que la description de celui du cap de Bonne-Espérance est faite d'après nature, et que celle de l'autre a été tirée sur la figure d'Edwards, qui est bien celle de notre pic vert de Bengale, et qui n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus grand. Mais Albin, qui a décrit le même oiseau, le fait plus grand que celui d'Edwards, et lui donne la grandeur du pic vert d'Europe ; ce qui est en effet la taille de ce pic de Bengale. Quoi qu'il en soit, ces petites différences de taille et de couleurs ne nous empêchent pas de reconnaître le même oiseau sous ces trois descriptions.

LE GOERTAN OU PIC VERT DU SÉNÉGAL.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (CUVIER.)

Ce pic, appelé au Sénégal *goertan*, est moins grand que le pic vert, et ne l'est guère plus que l'épéiche. Le dessus du corps du goertan est d'un gris blanc, teint de verdâtre sombre, tacheté sur les ailes d'ondes d'un blanc obscur, et coupé sur la tête et le croupion par deux plaques d'un beau rouge ; tout le dessous du corps est d'un gris lavé de jaunâtre. Cette espèce et les deux suivantes n'étaient pas connues des naturalistes.

LE PETIT PIC RAYÉ DU SÉNÉGAL.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (CUVIER.)

Ce pic n'est pas plus gros qu'un moineau : il a le dessus de la tête rouge ; un demi-masque brun lui passe sur le front et s'étend derrière

l'œil; le plumage ondulé sur le devant du corps présente de petits festons alternativement gris brun et blanc obscur; le dos est d'un beau fauve jaune doré, qui teint également les grandes plumes de l'aile, dont les couvertures, ainsi que le croupion, sont verdâtres. Quoique fort au-dessous des pics d'Europe pour la grandeur, ce pic d'Afrique n'est pas à beaucoup près, comme nous le verrons, le plus petit de cette grande famille.

LE PIC A TÊTE GRISE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Presque tous les pics ont le plumage bariolé; celui-ci seul n'a point de couleurs opposées ou tranchées: du brun olivâtre obscur couvre le dos, le cou et la poitrine; le reste du plumage est d'un gris foncé; et cette couleur grise est seulement plus claire sur la tête; on voit une teinte de rouge sur l'origine de la queue. Ce pic n'est pas aussi grand qu'une alouette.

OISEAUX DU NOUVEAU CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AU PIC VERT.

LE PIC RAYÉ DE SAINT-DOMINGUE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

M. Brisson donne deux fois ce même oiseau, d'abord sous le nom de *pic rayé de Saint-Domingue*, et ensuite sous celui de *petit pic rayé de Saint-Domingue*, en le disant moins gros que le premier, quoique dans le détail des dimensions qu'il donne ils se trouvent être les mêmes; et tout en observant que le second *pourrait bien n'être que la femelle du premier*, il ne laisse pas d'en faire deux espèces différentes. Mais il ne faut que jeter un coup d'œil sur les individus pour se convaincre que les deux variétés ne marquent de différences que celles qui peuvent appartenir au sexe ou à l'âge. Dans le premier, le sommet de la tête est noir, la gorge grise; la teinte olive du corps est plus claire, et les raies noires du dos sont moins larges que dans le second, qui a tout le haut de la tête rouge et le devant du corps assez terne avec la gorge blanche; mais, du reste, la forme et le plumage se ressemblent parfaitement. Ce pic rayé de Saint-Domingue est à peu près de la grosseur de notre épicéa ou pic varié: tout son manteau est coupé transversalement de bandes noires et olives; la teinte verte se marque sur le gris du ventre, et plus vivement sur le croupion, dont l'extrémité est rouge; la queue est noire.

LE PETIT PIC OLIVE DE SAINT-DOMINGUE.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Ce petit pic a six pouces de longueur, et il est à peu près de la grosseur de l'alouette: il a le sommet de la tête rouge, dont les côtés sont

d'un gris roussâtre; tout le manteau est olive jaunâtre; tout le dessous du corps est rayé transversalement de blanchâtre et de brun; les plumes de l'aile, olivâtres comme le dos du côté extérieur, ont l'intérieur brun et dentelé d'un bord de taches blanchâtres engrainées assez profondément, caractère qui l'assimile encore au pic vert; les plumes de la queue sont d'un gris mélangé de brun. Malgré sa petite taille, ce pic ne laisse pas d'être des plus robustes; il perce les arbres les plus durs. C'est à lui que se rapporte cette notice, extraite de l'Histoire des Aventuriers flibustiers :

« Le charpentier est un oiseau qui n'est pas plus gros qu'une alouette; il a le bec long d'environ un pouce, et si dur que dans un jour de temps il perce un palmier jusqu'au cœur. Il est à remarquer que le bois de cet arbre est si dur, que les meilleurs instruments de fer rebroussent dessus. »

LE GRAND PIC RAYÉ DE CAYENNE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Nous ne faisons aucun doute que ce pic ne soit le même que le *pic varié huppé d'Amérique*, décrit incomplètement par M. Brisson, sur un passage de Gessner. La huppe d'un fauve doré ou plutôt d'un rouge aurore; la tache pourpre à l'angle du bec; les plumes fauves et noires dont tout le corps est alternativement varié, sont des caractères suffisants pour les faire reconnaître; et la grandeur donnée, qui est celle du pic vert, convient à ce grand pic rayé de Cayenne. Son plumage est très-richement émaillé par le fauve jaunâtre et le beau noir qui s'y entremêlent en ondes, en taches et en festons; un espace blanc dans lequel l'œil est placé et un toupet noir sur le front, donnent du caractère à la physionomie de cet oiseau, et la huppe rouge et la moustache pourpre semblent la relever encore.

LE PETIT PIC RAYÉ DE CAYENNE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Entre les pics rayés que M. Brisson range tous à la suite de l'épéiche ou pic varié, il en est plusieurs qui appartiennent certainement au pic vert. Cela est sensible pour les pics rayés de Saint-Domingue et de Cayenne, que nous venons de décrire, et pour celui-ci. En effet, ces trois pics portent tous un reste de la teinte de vert jaunâtre plus ou moins obscure qui caractérise le pic vert; et les raies ondulées qui s'étendent sur le plumage semblent prolongées sur le modèle de celles dont l'aile du pic vert est marquée.

Le petit pic rayé de Cayenne a sept pouces cinq lignes de longueur; il a beaucoup de rapport dans les couleurs avec le pic rayé de Saint-Domingue, mais il est moins grand: des bandes noires ondulées s'étendent sur le fond gris brun olivâtre de son plumage; le gris dentelé de noir couvre encore les deux plumes extérieures de la queue de chaque côté, les six autres sont noires; l'occiput est rouge; le front et la gorge sont noirs; seulement ce noir est coupé par une tache blanche tracée sous l'œil et prolongée en arrière.

LE PIC JAUNE DE CAYENNE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (CUVIER.)

Les espèces d'oiseaux qui cherchent la solitude et ne peuvent vivre qu'au désert sont multipliées dans les vastes forêts du Nouveau-Monde, d'autant plus que l'homme s'est encore moins emparé de ces antiques domaines de la nature. Nous avons jusqu'à dix espèces de pics venus des bois de la Guyane, et les pics jaunes paraissent propres et particuliers à cette région. La plupart de ces espèces sont encore peu connues des naturalistes, et Barrère n'a fait qu'en indiquer quelques-unes. Le premier de ces pics que M. Brisson a décrit sous le nom de *pic blanc*, a le plumage du corps d'un jaune tendre, la queue noire, les grandes plumes de l'aile brunes, et les moyennes rousses et non pas noires, comme on les a, par méprise, représentées dans la planche enluminée; les couvertures des ailes sont d'un gris brun et frangées de blanc jaunâtre. Ce pic est huppé jusque sur le cou; dans le jaune pâle qui colore cette huppe, ainsi que toute la tête, tranche vivement le rouge de ses moustaches. Ces deux pinceaux rouges et sa belle huppe lui donnent une physionomie remarquable, et la couleur douce et peu commune de son plumage en fait dans son genre un oiseau distingué. Les créoles de Cayenne l'appellent le *charpentier jaune*; il est moins grand que notre pic vert, et surtout beaucoup moins épais; sa longueur est de neuf pouces. Il fait son nid dans les grands arbres dont le cœur est pourri, après avoir percé horizontalement jusqu'à la cavité, et continue son excavation en descendant jusqu'à un pied et demi plus bas que l'ouverture. Au fond de cet antre obscur, la femelle pond trois œufs blancs et presque ronds. Les petits éclosent au commencement d'avril. Le mâle partage la sollicitude de la femelle, et en son absence se tient constamment à l'embouchure de sa galerie horizontale. Son cri est un sifflement en six temps, dont les premiers accents sont monotones, et les deux ou trois derniers plus graves. La femelle n'a pas aux côtés de la tête cette bande de rouge vif que porte le mâle.

On trouve dans cette espèce une variété dont les individus ont toutes les petites couvertures des ailes d'un beau jaune, et les grandes bordées de cette couleur; dans quelques autres individus, tels apparemment que celui que M. Brisson a décrit, tout le plumage décoloré et d'une teinte affaiblie n'offre plus qu'un blanc sale et jaunâtre.

LE PIC MORDORÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (CUVIER.)

Un beau rouge vif, brillant et doré, forme un superbe habillement à ce pic, presque aussi grand que le pic vert, mais de taille moins forte; une longue huppe jaune en effilés pendants lui couvre la tête et se jette en arrière; des angles du bec partent deux moustaches d'un beau rouge clair et bien tracé entre l'œil et la gorge; quelques gouttes blanches et citrines enrichissent et varient le fond roux du milieu du manteau; le croupion est jaune et la queue noire. La femelle, dans cette espèce, comme dans celle du pic jaune des mêmes contrées, n'a pas de rouge

sur les joncs. Un individu envoyé de Cayenne, et placé au Cabinet du Roi, sous le nom de *pic roux tacheté de Cayenne*, paraît être cette femelle.

LE PIC A CRAVATE NOIRE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

C'est encore ici un de ces charpentiers jaunes des créoles de Cayenne. Il porte un beau plastron noir qui lui engage le cou par derrière, en couvre tout le devant comme une cravate et tombe sur la poitrine; le reste du dessous du corps est d'un fauve roussâtre, ainsi que la gorge et toute la tête qui est huppée jusque sur le cou; le dos est d'un roux vif; l'aile est de la même couleur, mais traversée dans les pennes de quelques traits noirs assez distants; quelques-uns de ces traits s'étendent sur la queue, dont la pointe est noire, et que la planehe enluminée représente un peu trop courte. La grandeur de ce pic de Cayenne est la même que celle du pic jaune, et la même encore que celle du pic mordoré de ces contrées: tous trois ont le corps mince et sont huppés de même; en sorte que ces trois espèces paraissent avoir beaucoup d'affinité. Les naturels de la Guyane leur donnent en langue gariponne, le nom commun de *toucoumari*. Il paraît que ces pics sont aussi grands travailleurs que les autres, et que ces oiseaux charpentiers se trouvent également à Saint-Domingue, puisque le P. Charlevoix assure que souvent des bois employés aux édifices dans cette île se sont trouvés tellement criblés des trous de ces charpentiers sauvages, qu'ils ont paru hors de service.

LE PIC ROUX.

HUITIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Il y a dans le plumage de ce petit pic une singularité: c'est que la teinte du dessous du corps est plus forte que celle du dessus, au contraire de tous les autres oiseaux: un roux plus ou moins sombre ou clair en fait tout le fond; ce roux est foncé sur les ailes, plus lavé sur le croupion et le dos, plus chargé sur la poitrine et le ventre, et mêlé sur tout le corps d'ondes noires très-pressées, et qui font l'effet du plus bel émail; la tête est d'un roux éclairci et traversé de petites ondes noires. Ce pic, qu'on trouve à Cayenne, n'est guère plus grand que le torcol, mais il est un peu plus épais: son plumage, quoique composé de deux teintes sombres, est cependant un des plus beaux et des plus agréablement variés.

LE PETIT PIC A GORGE JAUNE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Ce pic n'est pas plus gros que le torcol; le fond de son plumage est d'un brun teint d'olivâtre avec de petites taches blanches en écailles sur le devant du corps jusque sous la gorge, qu'un beau jaune enveloppe, en se portant sous l'œil et le haut du cou; une calotte rouge couvre le sommet de la tête, et une monstache de cette couleur affaiblie se trace aux angles du bec. Ce pic, comme les précédents, se trouve à la Guyane.

LE TRÈS-PETIT PIC DE CAYENNE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Cet oiseau, aussi petit que notre roitelet, est le nain de la grande famille des pics. Ce n'est point un grimpeur, mais un véritable pic au bec droit et carré. Son cou et sa poitrine ondés distinctement de zones noires et blanches, son dos brun, tacheté de gouttes blanches, ombrées de noir, ces mêmes taches beaucoup plus serrées et plus fines sur le beau noir qui couvre le haut du cou, enfin une petite tête dorée comme celle du roitelet, en font un oiseau aussi joli qu'il est délicat. Tout le blanc de son plumage n'est pas pur, mais couvert d'une ombre jaunâtre qui se marque plus vers la queue, et jusque sur le brun des ailes et du dos. Ce petit oiseau, autant du moins qu'on en peut juger sur sa dépouille, est plus lesté et plus gai que tous les autres pics : il semble que la nature l'ait dédommagé de sa petitesse en lui accordant plus de vivacité, de légèreté, et toutes les ressources qu'elle donne aux êtres faibles. On le trouve communément de compagnie avec les grimpeurs, et il va comme eux grimper contre le tronc des arbres et se suspendant aux branches.

LE PIC AUX AILES DORÉES.

ONZIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

En plaçant ce bel oiseau à la suite de la famille du pic vert, nous remarquerons d'abord qu'il semble sortir et s'éloigner du genre même des pics par ses habitudes, comme par quelques traits de conformation. En effet, Gatesby, qui l'a observé à la Caroline, dit qu'il se tient le plus souvent à terre et ne grimpe pas contre le tronc des arbres, mais se perche sur leurs branches comme les autres oiseaux : cependant il a les doigts disposés deux en avant et deux en arrière comme les pics ; comme eux les plumes de la queue roides et rudes : et par une singularité qui lui est propre, la côte de chacune est terminée par deux petits filets : mais son bec s'éloigne de la forme du bec des pics : il n'est point taillé carrément, mais arrondi et un peu courbé, ni terminé en ciseau, mais en pointe. L'on voit donc que si cette espèce tient au genre des pics par les pieds et la queue, elle s'en éloigne par la forme du bec et par les habitudes naturelles qui sont une suite nécessaire de la conformation de ce principal organe des oiseaux. Celui-ci semble faire une espèce moyenne entre le pic et le coucou, avec lequel quelques naturalistes l'ont rangé : c'est un exemple de plus de ces nuances que la nature a mises partout entre ses productions. Ce pic demi-coucou est à peu près grand comme le pic vert, et remarquable par une belle forme et de belles couleurs disposées d'une manière élégante ; des taches noires en croissant et en cœur parsèment l'estomac et le ventre sur un fond blanc ombré de roussâtre ; le devant du cou est d'un cendré vineux ou lilas, et sur le milieu de la poitrine est une large zone noire en croissant ; le croupion est blanc ; la queue, noire en dessus, est doublée en dessous d'un beau jaune fenille-morte ; le dessus de la tête et le haut du cou sont d'un gris plombé, et à l'occiput est une belle tache écarlate ; des angles du bec partent deux grandes mous-

taches noires qui descendent sur les côtés du cou; la femelle ne porte pas ces moustaches; le dos fond brun est moucheté de noirâtre; les grandes pennes de l'aile sont de cette même couleur; mais ce qui les relève et qui suffit seul pour distinguer cet oiseau, c'est que la côte de toutes ces pennes est d'une vive couleur d'or. Cet oiseau se trouve au Canada et en Virginie aussi bien qu'à la Caroline.

LE PIC NOIR.

Genre pic. (Cuvier.)

La seconde espèce de pic qui se trouve en Europe est celle du pic noir; elle paraît confinée dans quelques contrées particulières et surtout en Allemagne. Les Grecs néanmoins connaissaient comme nous trois espèces de pics; Aristote les indique toutes trois. L'une, dit-il, moindre que le merle, c'est le pic varié ou l'épeiche; l'autre plus grande que le merle, et qu'il appelle *colios*, et c'est notre pic vert; la troisième enfin, qu'il dit presque égale à la poule en grandeur, ce qu'il faut entendre de la longueur et non de l'épaisseur du corps, et c'est notre pic noir, le plus grand de tous les pics de l'ancien continent. Il a seize pouces de longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue; le bec, long de deux pouces et demi, est de couleur de corne; une calotte d'un rouge vif couvre le sommet de la tête; le plumage de tout le corps est d'un noir profond. Les noms de *Krae-specht* et de *Holtz-Krae*, pic-corneille, corneille de bois, qui lui donnent les Allemands, désignent en même temps sa couleur et sa taille.

On le trouve dans les hautes futaies sur les montagnes en Allemagne, en Suisse et dans les Vosges. Il n'est pas connu dans la plupart de nos provinces de France, et il ne vient guère dans les pays de plaine. Willughby assure qu'il ne se trouve point en Angleterre. En effet, cet oiseau de forêts a dû quitter une contrée trop découverte et trop dénuée de bois: c'est la seule cause qui l'ait pu bannir de l'Angleterre comme de la Hollande, où l'on assure qu'il ne se trouve pas; car on le voit dans les climats plus septentrionaux et jusqu'en Suède: mais on ne peut guère deviner pourquoi il ne se trouverait pas en Italie, où Aldrovande dit ne l'avoir jamais vu.

Il y a aussi dans la même contrée des cantons que le pic noir affecte de préférence, et ce sont les lieux solitaires et sauvages. Frisch nomme une forêt de Franconie, fameuse par la quantité des pics noirs qui l'habitent. Ils ne sont pas si communs dans le reste de l'Allemagne. L'espèce, en général, paraît peu nombreuse, et il est rare que dans une étendue d'une demi-liene on rencontre plus d'un couple de ces oiseaux. Ils sont cantonnés dans un certain arrondissement qu'ils ne quittent guère, et où l'on est presque sûr de les retrouver toujours.

Cet oiseau frappe contre les arbres de si grands coups de bec, qu'on l'entend, dit Frisch, d'aussi loin qu'une hache. Il les creuse profondément pour se loger dans le cœur, où il se met fort au large. On voit souvent au pied de l'arbre, sous son trou, un boisseau de poussière et de petits copeaux. Quelquefois il creuse et excave l'intérieur des arbres, au point qu'ils sont bientôt rompus par les vents. Cet oiseau ferait donc grand tort aux forêts, si l'espèce en était plus nombreuse. Il s'attache de préférence aux arbres dépérissant. Les gens soigneux de leurs bois cherchent à le détruire; car il ne laisse pas d'attaquer aussi beaucoup d'arbres sains. M. Deslandes, dans son *Essai sur la Marine des Anciens*, se plaint de ce

qu'il y avait peu d'arbres propres à fournir des rames de quarante pieds de long, sans être percés de trous faits par les pics.

Le pic noir pond au fond de son trou deux ou trois œufs blancs, et cette couleur est celle des œufs de tous les pics, suivant Willughby. Celui-ci se voit rarement à terre : les anciens ont même dit qu'aucun pic n'y descendait, et, en effet, ils n'y descendent pas souvent. Quand ils grimpent contre les arbres, le long doigt postérieur se trouve tantôt de côté et tantôt en avant; ce doigt est mobile dans son articulation avec le pied, et peut se prêter à toutes les positions nécessaires au point d'appui, et favorables à l'équilibre. Cette faculté est commune à tous les pics.

Lorsque le pic noir a percé son trou et s'est ouvert l'entrée d'un creux d'arbre, il y pousse un grand cri ou sifflement aigu et prolongé qui retentit au loin; il fait entendre aussi par intervalles un craquement ou plutôt un frôlement qu'il fait avec son bec en le secouant et le frottant rapidement contre les parois de son trou.

La femelle diffère du mâle par sa couleur; elle est d'un noir moins profond, et n'a de rouge qu'à l'occiput, et quelquefois elle n'en a point du tout. On observe que le rouge descend plus bas sur la nuque du cou dans quelques individus, et ce sont les vieux mâles.

Le pic noir disparaît pendant l'hiver. Agricola croit qu'il demeure caché dans des trous d'arbres; mais Frisch assure qu'il part et fuit la rigueur de la saison, pendant laquelle toute subsistance lui manque, parce que, dit-il, les vers du bois s'enfoncent alors davantage, et que les fourmières restent ensevelies sous la glace ou la neige.

Nous ne connaissons aucun oiseau dans l'ancien continent, ni en Asie ni en Afrique, dont l'espèce ait du rapport avec celle du pic noir d'Europe; et il semble qu'il nous soit arrivé du nouveau continent, où l'on trouve plusieurs espèces qu'on doit rapporter presque immédiatement à celle de notre pic noir. Voici l'énumération de ces espèces.

OISEAUX DU NOUVEAU CONTINENT QUI ONT RAPPORT AU PIC NOIR.

LE GRAND PIC NOIR A BEC BLANC.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Famille des grimpeurs, genre pic. (Cuvier.)

Ce pic se trouve à la Caroline, et il est plus grand que celui d'Europe, et même plus grand que tous les oiseaux de ce genre : il égale ou surpasse la corneille. Son bec d'un blanc d'ivoire est long de trois pouces, et cannelé dans toute sa longueur. Ce bec est si tranchant et si fort, dit Catesby, que dans une heure ou deux, l'oiseau taille souvent un boisseau de copeaux : aussi les Espagnols l'ont-ils nommé *carpenteros*, le charpentier.

Sa tête est ornée par derrière d'une grande huppe écarlate, divisée comme en deux touffes, dont l'une est tombante sur le cou, et l'autre relevée : celle-ci est couverte par de longs filets noirs qui partent du sommet de la tête qu'ils recouvrent en entier; car les plumes écarlates ne

prennent qu'en arrière : une raie blanche descendant sur le côté du cou, et faisant un angle sur l'épaule, va se rejoindre au blanc qui couvre le bas du dos et les penes moyennes de l'aile ; tout le reste du plumage est d'un noir pur et profond.

Il creuse son nid dans les plus gros arbres, et fait sa couvée dans la saison des pluies. Ce grand pic à bec blanc se trouve dans des climats encore plus chauds que celui de la Caroline ; car nous le reconnaissons dans le *Picus imbrifectus* de Nieremberg et le *quatotomoni* de Fernandez, quoique la grandeur totale soit mal désignée par ces auteurs, et qu'il y ait quelques différences qui semblent indiquer une variété dans l'espèce ; mais le bec blanc, long de trois pouces, la caractérise assez. Ce pic habite, dit Fernandez, les plages qui avoisinent la mer du Sud. Les Américains des contrées septentrionales font avec les becs de ces pics des couronnes pour leurs guerriers ; et comme ils n'ont point de ces oiseaux dans leur pays, ils les achètent des habitants du Sud, et donnent jusqu'à trois peaux de chevreuil pour un bec de pic.

LE PIC NOIR A HUPPE ROUGE.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Ce pic, qui est assez commun à la Louisiane, se trouve également à la Caroline et à la Virginie : il ressemble fort au précédent, mais il n'a pas le bec blanc, et il est un peu moins grand, quoiqu'il le soit un peu plus que le pic noir d'Europe. Le sommet de la tête, jusque sur les yeux, est orné d'une grande huppe écarlate, troussée en une seule touffe, et jetée en arrière en forme de flamme ; au-dessous règne une bande noire dans laquelle l'œil est placé ; une moustache rouge part de la racine du bec, et tranche sur les côtés noirs de la tête ; la gorge est blanche ; une bandelette de cette même couleur passe entre l'œil et la moustache, et s'étend sur le cou jusque sur l'épaule : tout le reste du corps est noir, avec quelques légères marques de blanc dans l'aile, et une plus grande tache de cette couleur sur le milieu du dos ; dessous le corps, le noir est un peu moins profond et mêlé d'ondes grises. Dans la femelle le devant de la tête est brun, et il n'y a de plumes rouges que sur la partie postérieure de la tête.

Catesby dit que ces oiseaux, non contents des insectes qu'ils tirent des arbres pourris, dont ils font leur pâture ordinaire, attaquent encore les plantes de maïs et en détruisent beaucoup, parce que l'humidité qui entre par les trous qu'ils font dans l'enveloppe gêne le grain qu'elle renferme : mais n'est-ce pas plutôt pour trouver quelque espèce de vers cachés dans les enveloppes du maïs, que pour manger le grain ? car aucun oiseau de ce genre ne se nourrit de graine.

Nous ne pouvons mieux rapporter qu'à cette espèce un pic dont M. Commerson nous a laissé la notice, et qu'il rencontra dans les forêts des terres Magellaniques ; la grandeur est la même, et les autres caractères sont assez semblables : seulement ce dernier n'a de rouge que sur les joues et le devant de la tête, et l'occiput est huppé de plumes noires. Ainsi une espèce, ou la même, ou semblable, se retrouverait dans les latitudes correspondantes aux deux extrémités du grand continent de l'Amérique. M. Commerson remarque que cet oiseau avait la voix forte et la vie très-dure ; ce qui convient à tous les pics, fortifiés et endurcis par leur vie laborieuse.

L'OUANTOU OU PIC NOIR HUPPÉ DE CAYENNE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Barrère a mal prononcé *ventou*, le nom de ce pic que les Américains appellent *ouantou*; et en le rapportant à l'*hipecou* de Maregrave, nous rectifierons deux méprises de nos nomenclateurs. L'ouantou est de la longueur du pic vert avec moins d'épaisseur de corps; il est entièrement noir en dessus, à l'exception d'une ligne blanche qui part de la mandibule supérieure du bec, descend en ceinture sur le cou, et jette quelques plumes blanches dans les couvertures de l'aile; l'estomac et le ventre sont ondés de hautes noires et grises, et la gorge est grivelée de même; de la mandibule inférieure du bec part une moustache rouge; une belle huppe de cette même couleur couvre la tête et retombe en arrière; enfin, sous les longs filets de cette huppe, on aperçoit de petites plumes du même rouge qui garnissent le haut du cou.

Barrère a autant raison de rapporter à ce pic l'*hipecou* de Maregrave, que M. Brisson paraît avoir de tort en le rapportant au grand pic de la Caroline de Catesby. Celui-ci est plus grand qu'une corneille, et l'*hipecou* pas plus grand qu'un pigeon. D'ailleurs, le reste de la description de Maregrave convient autant à l'ouantou, qu'il convient peu au grand pic de la Caroline, qui n'a pas le dessous du corps varié de noir et de blanc comme l'ouantou et l'*hipecou*, qui a le bec long de trois pouces et non pas de six lignes. Or, ces caractères ne conviennent pas davantage au pic noir de la Louisiane; et M. Brisson paraît encore se tromper en rapportant à cette espèce l'ouantou, qui n'est, comme nous venons de le voir, que l'*hipecou*, et qu'il eût mieux placé sous sa onzième espèce, à laquelle conviennent tous les caractères de l'*hipecou* et de l'ouantou.

L'ouantou de Cayenne est aussi le *thauque-chultotol* de la Nouvelle-Espagne de Fernandez: nous l'avons reconnu par un trait singulier. C'est, dit Fernandez, un pic perceur d'arbres; il a la tête et le dessus du cou garnis de plumes rouges.

« Ces plumes appliquées, dit-on, ou plutôt collées contre la tête d'un malade, apaisent la douleur, soit qu'on l'ait reconnu par l'expérience, soit qu'on l'ait imaginé en les voyant collées de près à la tête de l'oiseau. »

Or, entre tous les pics, c'est à celui-ci que convient le mieux ce caractère d'avoir les petites plumes rouges qui lui garnissent l'occiput et le haut du cou plaquées et comme collées contre la peau.

LE PIC A COU ROUGE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Nous avons préféré, pour désigner ce pic, la dénomination de cou rouge à celle de tête rouge, parce que la plupart des pics ont la tête plus ou moins rouge. Celui-ci a de plus le cou entier jusqu'à la poitrine de cette belle couleur; ce qui suffit pour le distinguer. Il est un peu plus long que le pic vert, son cou et sa queue étant plus allongés; ce qui fait paraître son corps moins épais. Toute la tête et le cou sont garnis de plumes rouges jusque sur la poitrine, où des teintes de cette couleur vont encore se confondre avec le beau fauve qui la couvre, ainsi que le

ventre et les flancs; le reste du corps est d'un brun foncé presque noir, où le fauve se mêle sur les penes des ailes. Ce pic se trouve à la Guyane ainsi que le précédent et le suivant.

LE PETIT PIC NOIR.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Celui-ci est le plus petit des pics noirs; il n'est que de la grandeur du torcol. Un noir profond avec des reflets bleuâtres enveloppe la gorge, la poitrine, le dos et la tête, à l'exception d'une tache rouge qui se trouve sur la tête du mâle; il a aussi une légère trace de blanc sur l'œil, et quelques petites plumes jaunes vers l'occiput: au-dessous du corps, le long du sternum, s'étend une bande d'un beau rouge ponceau; elle finit au ventre, qui, comme les côtés, est très-bien émaillé de noir et de gris blanc; la queue est noire.

Il y a une variété de ce pic qui, au lieu de tache rouge au sommet de la tête, a tout à l'entour une couronne jaunâtre, qui est le développement de ces petites plumes jaunes qu'on voit dans le premier, et marque apparemment une variété d'âge. La femelle n'a ni tache rouge ni cercle jaune sur la tête.

Nous rapporterons à cette espèce le petit grimpercau noir d'Albin, dont M. Brisson a fait sa septième espèce, sous le nom de *pic noir de la Nouvelle-Angleterre*, mais qui a trop de rapports avec le petit pic noir de Cayenne, pour qu'on doive les séparer.

LE PIC NOIR A DOMINO ROUGE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Ce pic, donné par Gatesby, se trouve en Virginie. Il est à peu près de la grosseur de l'épéiche ou pic varié d'Europe. Il a toute la tête enveloppée d'un beau domino rouge, soyeux et lustré, qui tombe sur le cou; tout le dessous du corps et le croupion sont blancs, de même que les petites penes de l'aile, dont le blanc se joint à celui du croupion pour former sur le bas du dos une grande plaque blanche; le reste est noir ainsi que les grandes plumes de l'aile et toutes celles de la queue.

On ne voit en Virginie que très-peu de ces oiseaux pendant l'hiver; il y en a davantage dans cette saison à la Caroline, mais non pas en si grand nombre qu'en été; il paraît qu'ils passent au sud pour éviter le froid. Ceux qui restent s'approchent des villages et vont même frapper contre les fenêtres des habitations. Gatesby ajoute que ce pic mange quantité de fruits et de grains: mais c'est apparemment quand toute autre nourriture lui manque; autrement il différerait par cet appétit de tous les autres pics, pour qui les fruits et les grains ne peuvent être qu'une ressource de disette et non un aliment de choix.

L'ÉPEICHE OU LE PIC VARIÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE

Genre pic. (Cuvier.)

La troisième espèce de nos pics d'Europe est le pic varié ou l'épéiche, et ce dernier nom paraît venir de l'allemand *elster Specht*, qui répond

dans cette langue à celui de pic varié dans la nôtre; il désigne l'agréable effet que font dans son plumage le blanc et le noir, relevés du rouge de la tête et du ventre. Le sommet de la tête est noir avec une bande rouge sur l'occiput, et la coiffe se termine sur le cou par une pointe noire; de là partent deux rameaux noirs, dont une branche de chaque côté remonte à la racine du bec, y trace une moustache, et l'autre descendant au bas du cou, le garnit d'un collier; ce trait noir s'engage vers l'épaule dans la pièce noire qui occupe le milieu du dos, deux grandes plaques blanches couvrent les épaules; dans l'aile, les grandes plumes sont brunes, les autres noires et toutes mêlées de blanc; tout ce noir est profond, tout ce blanc est net et pur; le rouge de la tête est vif, et celui du ventre est un beau ponceau. Ainsi le plumage de l'épéiche est très-agréablement diversifié, et on peut lui donner la prééminence en beauté sur tous les autres pics.

Cette description ne convient entièrement qu'au mâle: la femelle n'a point de rouge à l'occiput. On connaît aussi des épéiches dont le plumage est moins beau, et même des épéiches tout blancs. Il y a de plus dans cette espèce une variété dont les couleurs paraissent moins vives, moins tranchées, et dont tout le dessus de la tête et le ventre sont rouges, mais d'un rouge pâle et terne.

C'est de cette variété que M. Brisson a fait son second *pic varié*, après l'avoir déjà donné une fois sous le nom de *grand pic varié*, quoique tous deux soient à peu près de la même grandeur, et qu'on ait de tout temps reconnu cette variété dans l'espèce. Belon, qui, à la vérité, vivait dans le siècle où les formules de nomenclatures et les erreurs scientifiques n'avaient point encore multiplié les espèces, parle de ces différences entre ces pics variés, et, ne les jugeant rien moins que spécifiques, les rapporte toutes à son épéiche: mais c'est avec raison qu'Aldrovande reprend ce naturaliste et Turner sur l'application qu'ils ont faite du nom de *picus martius* au pic varié; car ce nom n'appartient exactement qu'au pic vert. Aristote a connu l'épéiche; c'est celui de ses trois pics qu'il désigne comme un peu moins grand que le merle et comme ayant dans le plumage un peu de rouge.

L'épéiche frappe contre les arbres des coups plus vifs et plus secs que le pic vert; il grimpe ou descend avec beaucoup d'aisance en haut, en bas, de côté et par-dessous les branches: les plumes rudes de sa queue lui servent de point d'appui, quand, se tenant à la renverse, il redouble de coups de bec. Il paraît défiant; car lorsqu'il aperçoit quelqu'un il se tient immobile après s'être caché derrière la branche. Il niche comme les autres pics dans un trou d'arbre creux. En hiver, dans nos provinces, il vient près des habitations et cherche à vivre sur les écorces des arbres fruitiers, où les chrysalides et les œufs d'insectes sont déposés en plus grand nombre que sur les arbres des forêts.

En été, dans les temps de sécheresse, on tue souvent des épéiches auprès des mares d'eau qui se trouvent dans les bois, et où les oiseaux viennent boire. Celui-ci arrive toujours à la muette; c'est-à-dire sans faire de bruit, et jamais d'un seul vol; car il ne vient pour l'ordinaire qu'en voltigeant d'arbre en arbre. A chaque pause qu'il fait, il semble chercher à reconnaître s'il n'y a rien à craindre pour lui dans les environs: il a l'air inquiet, il écoute, il tourne la tête de tous côtés, et il la baisse aussi pour voir à terre à travers le feuillage des arbres; et le moindre bruit qu'il entend suffit pour le faire rétrograder. Lorsqu'il est arrivé sur l'arbre le plus voisin de la mare d'eau, il descend de branche en branche jusqu'à la

plus basse, et de cette dernière branche sur le bord de l'eau. A chaque fois qu'il y trempe son bec, il écoute encore et regarde autour de lui; et dès qu'il a bu il s'éloigne promptement sans faire de pause comme lorsqu'il est venu. Quand on le tire sur un arbre, il est rare qu'il tombe jusqu'à terre s'il lui reste encore un peu de vie, car il s'accroche aux branches avec ses ongles; et pour le faire tomber, on est souvent obligé de le tirer une seconde fois.

Cet oiseau à le sternum très-grand, le conduit intestinal long de seize pouces et sans cœcum, l'estomac membraneux; la pointe de la langue est ossieuse sur cinq lignes de longueur. Un épeiche adulte pesait deux onces et demie; c'était un mâle qui avait été pris sur le nid avec six petits. Ils avaient tous les doigts disposés comme le père, et pesaient environ trois gros chacun. Leur bec n'avait point les deux arêtes latérales, qui dans l'adulte prennent naissance au delà des narines, passent au-dessous et se prolongent sur les deux tiers de la longueur du bec; les ongles, encore blancs, étaient déjà fort crochus. Le nid était dans un vieux tremble creux, à trente pieds de hauteur de terre.

LE PETIT ÉPEICHE.

SECONDE ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Ce pic serait en tout un diminutif de l'épeiche, s'il n'en différait pas par le devant du corps qui est d'un blanc sale ou même gris, et par le manque de rouge sous la queue et de blanc sur les épaules. Du reste, tous les autres caractères sont semblables. Dans ce petit épeiche comme dans le grand, le rouge ne se voit que sur la tête du mâle.

Ce petit pic varié est à peine de la grandeur du moineau, et ne pèse qu'une once. On le voit venir pendant l'hiver près des maisons et dans les vergers. Il ne grimpe pas fort haut sur les grands arbres, et semble attache autour du tronc. Il niche dans un trou d'arbre qu'il dispute souvent à la mésange charbonnière, qui n'est pas la plus forte, et qui est obligée de lui céder son domicile. On le trouve en Angleterre, où il a un nom propre. On le voit en Suède, et il paraît même que l'espèce, comme celle du grand épeiche, s'est étendue jusque dans l'Amérique septentrionale; car l'on voit à la Louisiane un petit pic varié qui lui ressemble presque en tout, et à l'exception que le dessus de la tête, comme dans le pic varié du Canada, est couvert d'une calotte noire bordée de blanc.

M. Salerne dit que cet oiseau n'est pas connu en France; cependant on le trouve dans la plupart de nos provinces. La méprise vient de ce qu'il a confondu le petit pic varié avec le grimpereau de muraille, qu'il avoue lui-même ne pas connaître. Il se trompe également quand il dit que Frisch ne parle point de ce petit pic, et qu'il en conclut qu'il n'existe point en Allemagne. Frisch dit seulement qu'il y est rare, et il en donne deux belles figures.

M. Sonnerat a vu à Antigue un petit pic varié, que nous rapporterons à celui-ci; les caractères qu'il lui donne ne l'en distinguent pas assez pour en faire deux espèces. Il est de la même grandeur; le noir rayé moucheté de blanc couvre tout le dessus du corps; le dessous est tacheté de noirâtre sur un fond jaune pâle ou plutôt blanc jaunâtre; la ligne blanche se marque sur les côtés du cou. M. Sonnerat n'a point vu de rouge à la tête de cet oiseau; mais il remarque lui-même que c'était peut-être la femelle.

OISEAUX DE L'ANCIEN CONTINENT QUI ONT RAPPORT A L'ÉPEICHE.

L'ÉPEICHE DE NUBIE, ONDÉ ET TACHETÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre pic. (CUVIER.)

Ce pic est d'un tiers moins grand que l'épeiche d'Europe; tout son plumage est agréablement varié par gouttes et par ondes, brisées, rompues et comme vermiculées de blanc et de roussâtre sur fond gris brun et noirâtre au dos, et de noirâtre en larmes sur le blanchâtre de la poitrine et du ventre; une demi-huppe d'un beau rouge couvre en calotte le derrière de la tête; le sommet et le devant sont en plumes fines, noires, chacune tiquetée à la pointe d'une petite goutte blanche; la queue est divisée transversalement par des ondes brunes et roussâtres. Cet oiseau est fort joli et l'espèce est nouvelle.

LE GRAND PIC VARIÉ DE L'ILE DE LUÇON.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (CUVIER.)

Notre épeiche n'est pas le plus grand des pics variés, puisque celui de Luçon, dont M. Sonnerat nous a donné la description, est de la taille du pic vert. Il a les plumes du dos et des couvertures de l'aile noires, mais le tuyau en est jaune; il y a aussi des taches jaunâtres sur les dernières; les petites couvertures de l'aile sont rayées transversalement de blanc; la poitrine et le ventre sont variés de taches longitudinales noires sur un fond blanc; on voit une bande blanche au côté du cou jusque sous l'œil; le sommet et le derrière de la tête sont d'un rouge vif; et par ce caractère M. Sonnerat voudrait nommer ce pic *cardinal*; mais il y aurait trop de pics cardinaux si l'on donnait ce nom à tous ceux qui ont la calotte rouge; et ce rouge sur la tête n'est point du tout un caractère spécifique, mais plutôt générique pour les pics, comme nous l'avons remarqué.

LE PETIT ÉPEICIE BRUN DES MOLUQUES.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (CUVIER.)

Ce petit pic n'a que deux teintes sombres et ternes. Son plumage est brun noirâtre, ondé de blanc au-dessus du corps, blanchâtre, tacheté de pinceaux bruns au-dessous; la tête et la queue ainsi que les penes des ailes sont toutes brunes. Il n'est que de la grandeur de notre petit épeiche ou même un peu au-dessous.

OISEAUX DU NOUVEAU CONTINENT QUI ONT RAPPORT A L'ÉPEICHE.

L'ÉPEICHE DU CANADA.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

On trouve au Canada un épeiche qui nous paraît devoir être rapproché de celui d'Europe; il est de la même grosseur, et n'en diffère que par la distribution des couleurs. Ce pic du Canada n'a de rouge nulle part; son œil est environné d'un espace noir, au lieu que l'œil de notre épeiche est dans du blanc. Il y a plus de blanc sur le côté du cou, et du blanc ou jaune faible à l'occiput; mais ces différences ne sont que de légères variétés, et ces deux espèces très-voisines ne font peut-être que le même oiseau, qui, en passant dans un climat différent et plus froid, aura subi ces petits changements.

Le *quauhlotopilli alter* de Fernandez, qui est un pic varié de noir et de blanc, paraît être le même que ce pic du Canada, d'autant plus que cet auteur ne dit pas, dans sa description, qu'il ait du rouge nulle part, et qu'il semble indiquer que cet oiseau arrive du Nord à la Nouvelle-Espagne. Ce pays cependant doit avoir aussi ses pics variés, puisque les voyageurs en ont trouvé jusque dans l'isthme de l'Amérique.

L'ÉPEICHE DU MEXIQUE.

DEUXIÈME ESPÈCE

Genre pic. (Cuvier.)

Je serais très-porté à croire que le *grand pic varié du Mexique*, de M. Brisson, et son *petit pic varié du Mexique*, ne sont que le même oiseau. Il donne le premier d'après Seba; car ce n'est que sur sa foi que Klein et Moehring l'ont fait entrer dans leur nomenclature; or, on sait combien sont infidèles la plupart des notices de ce compilateur. Klein donne deux fois ce même oiseau, et c'est un de ceux que nous avons exclus du genre des pics. D'un autre côté, M. Brisson, par une raison qu'on ne peut deviner, applique à son second pic du Mexique l'épithète de *petit*, quoique Fernandez, auteur original, d'après lequel seul on peut parler, le dise *grand*, et le dise deux fois dans quatre lignes. Suivant cet auteur, c'est un pic de grande espèce et de la taille de la corneille du Mexique; son plumage est varié de lignes blanches transversales sur un fond noir et brun; le ventre et la poitrine sont d'un rouge de vermillon. Ce pic habite les cantons les moins chauds du Mexique, et perce les arbres comme les autres pics.

L'ÉPEICHE OU PIC VARIÉ DE LA JAMAÏQUE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Ce pic est d'une grandeur moyenne, entre celle du pic vert et celle de l'épeiche d'Europe. Gatesby le fait trop petit en le comparant à l'épeiche,

et Edwards le fait trop grand en lui donnant la taille du pic vert. Ce même auteur ne lui compte que huit plumes à la queue; mais c'est vraisemblablement par accident qu'il en manquait deux dans l'individu qu'il a décrit, tous les pies ayant dix plumes à cette partie. Celui-ci porte une calotte rouge qui tombe en coiffe sur le haut du cou; la gorge et l'estomac sont d'un gris roussâtre qui entre par degrés dans un rouge terne sur le ventre; le dos est noir, rayé transversalement d'ondes grises en festons, plus claires sur les ailes, plus larges et toutes blanches sur le croupion.

La figure de cet oiseau dans Hans Sloane est fort défectueuse : c'est le seul pic que ce naturaliste et M. Browne aient trouvé dans l'île de la Jamaïque, quoiqu'il y en ait grand nombre d'autres dans le continent de l'Amérique. Celui-ci se retrouve à la Caroline; et malgré quelques différences, on le reconnaît dans le pic à ventre rouge de Gatesby. Au reste, la femelle dans cette espèce a le front d'un blanc roussâtre, et le mâle l'a rouge.

L'ÉPEICHE OU PIC RAYÉ DE LA LOUISIANE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Tout le manteau de ce pic, un peu plus grand que l'épeiche, est agréablement rayé et rubané de blanc et de noir par bandelettes transversales; des plumes de la queue, les deux extérieures et les deux intermédiaires sont mêlées de blanc et de noir, les autres sont noires; tout le dessous et le devant du corps sont gris blanc uniformes; un peu de rouge lavé teint le bas-ventre. De deux individus que nous avons au Cabinet, l'un a le dessus de la tête entièrement rouge, avec quelques pineaux de cette couleur à la gorge et jusque sous les yeux; l'autre a le front gris, et n'a de rouge qu'à l'occiput: c'est vraisemblablement la femelle, cette différence revenant à celle qu'on observe généralement de la femelle au mâle dans le genre de ces oiseaux, qui est de porter moins de rouge, ou de n'en porter point du tout à la tête. Au reste, ce rouge est dans l'un et dans l'autre d'une teinte plus faible et plus claire que dans les autres épeiches.

L'ÉPEICHE OU PIC VARIÉ DE LA ENCENADA.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Cet oiseau n'est pas plus grand que notre petit pic varié, et il est un des plus jolis de ce genre; avec des couleurs simples, son plumage est émaillé d'une manière brillante; du blanc et du gris brun composent toutes ses couleurs; elles sont si agréablement coupées, interrompues et mêlées, qu'il en résulte un effet charmant à l'œil. Le mâle est bien huppé, et dans sa huppe percent quelques plumes rouges; la femelle ne l'est pas, et sa tête est toute brune.

L'ÉPEICHE OU PIC CHEVELU DE VIRGINIE.

SIXIÈME ESPÈCE

Genre pic. (Cuvier.)

Nous emprunterons des Anglais de la Virginie le nom de *pic chevelu* qu'ils donnent à cet oiseau, pour exprimer un caractère distinctif, qui

consiste en une bande blanche composée de plumes effilées qui règne tout le long du dos et s'étend jusqu'au erou pion; le reste du dos est noir; les ailes sont noires aussi, mais marquetées avec assez de régularité de taches d'un blanc obscur, arrondies et en larmes; une tache noire couvre le sommet, et une rouge le derrière de la tête; de là jusqu'à l'œil s'étend une ligne blanche, et une autre est tracée au côté du cou; la queue est noire; tout le dessous du corps est blanc. Ce pic est un peu moins grand que l'épéiche.

L'ÉPEICHE OU PETIT PIC VARIÉ DE VIRGINIE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Gatesby nous a encore fait connaître ce petit pic. Il pèse un peu plus d'une once et demie, et ressemble si fort, dit-il, au pic chevelu par ses taches et ses couleurs, que sans la différence de grosseur, on pourrait croire que c'est la même espèce. La poitrine et le ventre de celui-ci sont d'un gris clair; les quatre pennes du milieu de la queue sont noires, et les autres barrées de noir et de blanc : ce sont là les seules différences de ce petit pic au pic chevelu. La femelle diffère du mâle, comme dans presque toutes les espèces de pics, en ce qu'elle n'a point de rouge sur la tête.

L'ÉPEICHE OU PIC VARIÉ DE LA CAROLINE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Quoique ce petit pic porte une teinte jaune sur le ventre, nous ne l'exclurons pas de la famille des pics variés de blanc et de noir, parce qu'il y est évidemment compris par les couleurs du manteau, qui sont celles qui décident le plumage. Il est à peine aussi grand que notre petit épéiche. Tout le dessus de la tête est rouge; quatre raies alternativement noires et blanches, couvrent l'espace de la tempe à la joue, et la dernière de ces raies encadre la gorge qui est du même rouge que la tête; le noir et le blanc se mêlent et se coupent agréablement sur le dos, les ailes et la queue; le devant du corps est jaune clair, parsemé de quelques pinceaux noirs. La femelle n'a point de rouge. Ce pic se trouve en Virginie, à la Caroline et à Cayenne, selon M. Brisson.

L'ÉPEICHE OU PIC VARIÉ ONDÉ.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Genre pic. (Cuvier.)

Ce pic donné dans les planches enluminées, sous la dénomination de *pic tacheté*, doit plutôt s'appeler *varié*; car son plumage, avec moins de blanc, ressemble fort à celui de l'épéiche : il est noir sur le dos, chargé de blanc en ondes ou plutôt en écailles sur les grandes pennes de l'aile; ces deux couleurs forment, quand elle est pliée, une bande en damier; le dessous du corps est blanc, varié sur les flancs d'écailles noires; deux traits blancs vont en arrière, l'un de l'œil, l'autre du bec, et le sommet de la tête est rouge.

La figure de ce pic convient parfaitement avec la description du *pic*

varié de Cayenne de M. Brisson, excepté que le premier a quatre doigts comme tous les pics, et que celui de M. Brisson n'en a que trois. Il existe donc réellement un pic à trois doigts; c'est de quoi, malgré le peu de rapport analogique, on ne peut guère douter. Edwards a reçu deux de ces pics à trois doigts de la baie d'Hudson, et en a vu un troisième venu des mêmes contrées. Linnæus en décrit un trouvé en Dalécarlie; Schmit un de Sibérie; et nous sommes informés par M. Lottinger, que ce pic à trois doigts se trouve aussi en Suisse. Il paraît donc que ce pic à trois doigts habite le nord des deux continents. Ce doigt de moins fait-il un caractère spécifique, ou n'est-il qu'un attribut individuel? C'est ce qu'on ne peut décider sans un plus grand nombre d'observations. Mais ce que l'on doit nier, c'est que cette même espèce qui habite le nord des deux continents se trouve sous l'équateur à Cayenne, quoique d'après M. Brisson on l'a fait nommé *pic tacheté de Cayenne* dans la planche enluminée. Ces petites méprises dans quelques-unes de nos planches, viennent de ce que nous avons été obligés de les faire graver à mesure que nous pouvions nous procurer les oiseaux, et par conséquent avant d'en avoir composé l'histoire.

Après cette longue énumération de tous les oiseaux des deux continents, qui ont rapport aux pics, et qui même semblent en constituer le genre, nous devons observer qu'il nous a paru nécessaire de rejeter quelques espèces indiquées par nos nomenclateurs; ces espèces sont la troisième, la huitième et la vingtième, données par M. Brisson pour des pics, par Séba pour des hérons, et par Moehring pour des corneilles. Klein appelle ces mêmes oiseaux *harponneurs*, parce que, selon Seba, ils frappent et percent de leur bec les poissons en tombant du haut de l'air. Cette habitude est, comme l'on voit, bien différente de celle des pics; et d'ailleurs, les caractères de ces oiseaux, dans les figures de Seba, où les doigts sont disposés *trois* et *un*, démontrent qu'ils sont d'un genre très-différent de celui des pics; et l'on doit avouer qu'il faut avoir une grande passion de multiplier les espèces, pour en établir ainsi sur des figures fautive, à côté de notices contradictoires.

LES PICS-GRIMPEREAUX.

Le genre de ces oiseaux, dont nous ne connaissons que deux espèces, nous paraît être assez différent de tous les autres genres pour l'en séparer. On nous a envoyé de Cayenne deux espèces de ces oiseaux, et nous avons cru devoir les nommer *pics-grimpereaux*, parce qu'ils font la nuance entre le genre des pics et celui des grimpereaux, la première et la plus grande espèce étant plus voisine des grimpereaux par son bec courbé, et la seconde étant, au contraire, plus voisine des pics par son bec droit. Toutes deux ont trois doigts en avant et un en arrière comme les grimpereaux, et en même temps les plumes de la queue roides et pointues comme les pics.

Le premier et le plus grand de ces pics-grimpereaux a dix pouces de longueur: il a la tête et la gorge tachetés de roux et de blanc; le dessus du corps roux, et le dessous jaune, rayé transversalement de noirâtre; le bec et les pieds noirs.

Le second et le plus petit, n'a que sept pouces de longueur: il a la tête, le cou et la poitrine tachetés de roux et de blanc; le dessus du



LE PIC-GRIMPEREAU.



LE TORCOL.

corps est roux et le ventre d'un brun roussâtre; son bec est gris et ses pieds sont noirâtres.

Tous deux ont à très-peu près les mêmes habitudes naturelles : ils grimpent contre les arbres, à la manière des pies, en s'aidant de leur queue, sur laquelle ils s'appuient; ils percent l'écorce et le bois en faisant beaucoup de bruit; ils mangent les insectes qui se trouvent dans le bois et les écorces qu'ils percent; ils habitent les forêts où ils cherchent le voisinage des ruisseaux et des fontaines. Les deux espèces vivent ensemble et se trouvent souvent sur le même arbre; cependant elles ne se mêlent pas : seulement, il paraît que ces oiseaux aiment fort la compagnie, car ils s'attachent toujours, en grimpant, aux arbres sur lesquels il y a plusieurs autres petits oiseaux perchés. Ils sont très-vifs, et voltigent d'un arbre à l'autre, pour se coller et grimper; mais jamais ils ne se perchent, ni ne font de longs vols. On les trouve assez communément dans l'intérieur des terres de la Guyane, où les naturels du pays les confondent avec les pies; et c'est par cette raison qu'ils ne leur ont point donné de nom particulier. Il est assez probable que ces oiseaux se trouvent aussi dans les autres climats chauds de l'Amérique; néanmoins aucun voyageur n'en a fait mention.

LE TORCOL.

Famille des grimpeurs, genre torcol. (Cuvier.)

Cet oiseau se reconnaît au premier coup d'œil par un signe ou plutôt par une habitude qui n'appartient qu'à lui : c'est de tordre et de tourner le cou de côté et en arrière, la tête renversée vers le dos, et les yeux à demi fermés pendant tout le temps que dure ce mouvement, qui n'a rien de précipité, et qui est au contraire lent, sinueux et tout semblable aux replis ondoyants d'un reptile : il paraît être produit par une convulsion de surprise et d'effroi, ou par une crise d'étonnement à l'aspect de tout objet nouveau; c'est aussi un effort que l'oiseau semble faire pour se dégager lorsqu'il est retenu. Cependant cet étrange mouvement lui est naturel et dépend en grande partie d'une conformation particulière, puisque les petits, dans le nid, se donnent les mêmes tours de cou; en sorte que plus d'un d'énicheur, effrayé, les a pris pour de petits serpents.

Le torcol a encore une autre habitude assez singulière : un de ces oiseaux, qui était en cage depuis vingt-quatre heures, lorsqu'on s'approchait de lui, se tournait vis-à-vis le spectateur; puis, le regardant fixement, s'élevait sur ses ergots, se portait en avant, avec lenteur, en relevant les plumes du sommet de sa tête, la queue épanouie; puis se retirait brusquement en frappant du bec le fond de sa cage, et rabattant sa huppe. Il recommençait ce manège, que Schweneckfeld a observé comme nous, jusqu'à cent fois de suite et tant qu'on restait en présence.

Ce sont apparemment ces bizarres attitudes et ces tortures naturelles qui ont anciennement frappé les yeux de la superstition, quand elle adopta cet oiseau dans les enchantements, et qu'elle en prescrivit l'usage comme du plus puissant des philtres.

L'espèce du torcol n'est nombreuse nulle part, et chaque individu vit solitairement et voyage de même; on les voit arriver seuls au mois de mai, nulle société que celle de leur femelle : encore cette union est-elle de très-courte durée; car ils se séparent bientôt, et repartent seuls en septembre. Un arbre isolé, au milieu d'une large haie, est celui que le

torcol préfère; il semble le choisir pour se percher plus solitairement. Sur la fin de l'été, on le trouve également seul dans les blés, surtout dans les avoines et dans les petits sentiers qui traversent les pièces de blé noir. Il prend sa nourriture à terre, et ne grimpe pas contre les arbres comme les pies, quoiqu'il ait le bec et les pieds conformés comme eux, et qu'il soit très-voisin du genre de ces oiseaux; mais il paraît former une petite famille à part et isolée, qui n'a point contracté d'alliance avec la grande tribu des pies et des épéiches.

Le torcol est de la grandeur de l'alouette, ayant sept pouces de longueur et dix de vol. Tout son plumage est un mélange de gris, de noir et de tanné, par ondes et par bandes, tracées et opposées de manière à produire le plus riche émail avec ces teintes sombres; le dessous du corps fond gris blanc, teint de roussâtre sous le cou, est peint de petites zones noires qui, sur la poitrine, se détachent, s'allongent en fer de lance et se parsèment en s'éclaircissant sur l'estomac; la queue, composée de dix pennes flexibles, et que l'oiseau épanouit en volant, est variée par-dessous de points noirs sur un fond gris feuille-morte, et traversée de deux ou trois larges bandes en ondes, pareilles à celles qu'on voit sur l'aile des papillons phalènes: le même mélange de belles ondes noires, brunes et grises, dans lesquelles on distingue des zones, des rhombes, des zigzags, peint tout le manteau sur un fond plus foncé et mêlé de roussâtre. Quelques descripteurs ont comparé le plumage du torcol à celui de la bécasse: mais il est plus agréablement varié; les teintes en sont plus nettes, plus distinctes, d'une touche plus moelleuse et d'un plus bel effet. Le ton de couleur, plus roux dans le mâle, est plus cendré dans la femelle; c'est ce qui les distingue. Les pieds sont d'un gris roussâtre; les ongles aigus, et les deux extérieurs sont beaucoup plus longs que les deux intérieurs.

Cet oiseau se tient fort droit sur la branche où il se pose; son corps est même renversé en arrière: il s'accroche aussi au tronc d'un arbre pour dormir; mais il n'a pas l'habitude de grimper comme le pie, ni de chercher sa nourriture sous les écorces. Son bec, long de neuf lignes et taillé comme celui des pies, ne lui sert pas à saisir et prendre sa nourriture; ce n'est, pour ainsi dire, que l'étui d'une grande langue qu'il tire de la longueur de trois ou quatre doigts, et qu'il darde dans les fourmières: il la retire chargée de fourmis, retenues par une liqueur visqueuse dont elle est enduite. La pointe de cette langue est aiguë et cornée; et pour fournir à son allongement, deux grands muscles partent de sa racine, embrassent le larynx, et, couronnant la tête, vont, comme aux pies, s'implanter dans le front. Il a encore de commun avec ces oiseaux, de manquer de cœcum. Willughby dit qu'il a seulement une espèce de renflement dans les intestins, à la place du cœcum.

Le cri du torcol est un son de sifflement assez aigre et traîné, ce que les anciens appelaient proprement *stridor*: c'est de ce cri que le nom grec *jynx* paraît avoir été tiré. Le torcol se fait entendre huit ou dix jours avant le coucou. Il pond dans des trous d'arbre, sans faire de nid, et sur la poussière du bois pourri qu'il fait tomber au fond du trou, en frappant les parois avec son bec; on y trouve communément huit ou dix œufs d'un blanc d'ivoire. Le mâle apporte des fourmis à sa femelle qui couve, et les petits nouveau-nés, dans le mois de juin, tordent déjà le cou, et soufflent avec force lorsqu'on les approche. Ils quittent bientôt leur nid, où ils ne prennent aucune affection les uns pour les autres; car ils se séparent et se dispersent dès qu'ils peuvent se servir de leurs ailes.

On ne peut guère les élever en cage; il est très-difficile de leur fournir une nourriture convenable : ceux qu'on a conservés pendant quelque temps touchaient avec la pointe de la langue la pâtée qu'on leur présentait avant de manger, et après en avoir goûté, ils la refusaient et se laissaient mourir de faim. Un torcol adulte que Gessner essaya de nourrir de fourmis, ne vécut que cinq jours; il refusa constamment tous les autres insectes, et mourut apparemment d'ennui dans sa prison.

Sur la fin de l'été, cet oiseau prend beaucoup de graisse, et il est alors excellent à manger; c'est pour cela qu'en plusieurs pays on lui donne le nom d'*ortolan*. Il se prend quelquefois à la sauterelle, et les chasseurs ne manquent guère de lui arracher la langue, dans l'idée d'empêcher que sa chair ne prenne le goût des fourmis. Cette petite chasse ne se fait qu'au mois d'août jusqu'au milieu de septembre, temps du départ de ces oiseaux, dont il n'en reste aucun dans nos contrées pendant l'hiver.

L'espèce est néanmoins répandue dans toute l'Europe, depuis les provinces méridionales jusqu'en Suède, et même en Laponie; elle est assez commune en Grèce, en Italie. Nous voyons, par un passage de Philstrate, que le torcol était connu des Mages, et se trouvait dans la Babylonie; et Edwards nous assure qu'on le trouve au Bengale : en sorte que l'espèce, quoique peu nombreuse dans chaque contrée, paraît s'être étendue dans toutes les régions de l'ancien continent. Aldrovande seul parle d'une variété dans cette espèce; mais il ne la donne que d'après un dessin, et les différences sont si légères, que nous avons cru ne devoir pas l'en séparer.

LES OISEAUX BARBUS.

Les naturalistes ont donné le nom de *barbus* à plusieurs oiseaux qui ont la base du bec garnie de plumes effilées, longues, roides comme des soies et toutes dirigées en avant; mais nous devons observer qu'on a confondu sous cette dénomination des oiseaux d'espèces diverses et de climats très-éloignés. Le *tamatia* de Maregrave, qui est un oiseau du Brésil, a été mis à côté du barbu d'Afrique et de celui des Philippines; et toutes les espèces qui portent barbe sur le bec et qui ont deux doigts en avant et deux en arrière ont été mêlées par les nomenclateurs, quoique les barbus de l'ancien continent diffèrent de ceux du nouveau en ce qu'ils ont le bec beaucoup plus épais, plus raccourci et plus convexe en dessous. Pour les distinguer, nous appellerons *tamatias* ceux de l'Amérique, et nous ne laisserons le nom de *barbus* qu'à ceux de l'ancien continent.

LE TAMATIA.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Famille des grimpeurs, genre barbu. (Cuvier.)

Nous avons déjà averti que c'est par erreur que M. Brisson a placé cet oiseau avec la grivette ou petite grive de Catesby; car il en est tout à fait différent, tant par la disposition des doigts que par la barbe et la forme du bec, et la grosseur de la tête qui, dans tous les oiseaux de ce genre, est plus considérable, relativement au volume du corps, que dans aucun

autre. Il est vrai que Maregrave a fait aussi une faute à ce sujet, en disant que cet oiseau n'avait pas de queue : il aurait dû dire qu'il ne l'avait pas longue ; et il y a toute apparence qu'il a décrit un oiseau dont on avait arraché la queue ; mais comme tous les autres caractères sont entiers et bien exprimés, il nous paraît qu'on peut compter sur son indication, d'autant que cet oiseau se trouvant à Cayenne comme au Brésil, et nous ayant été envoyé, il nous a été facile d'en faire la comparaison et la description.

Il a six pouces et demi de longueur totale ; la queue a deux pouces ; le bec, quinze lignes. L'extrémité supérieure du bec est crochue et comme divisée en deux pointes ; la barbe qui le couvre s'étend à plus de moitié de sa longueur. Le dessus de la tête et le front sont roussâtres ; il y a sur le cou un demi-collier varié de noir et de roux ; tout le reste du plumage en dessus est brun, nuancé de roux ; on voit de chaque côté de la tête, derrière les yeux, une tache noire assez grande ; la gorge est orangée, et le reste du dessous du corps est tacheté de noir sur un fond blanc roussâtre ; le bec et les pieds sont noirs.

Les habitudes naturelles de ce premier tamatia sont aussi celles de tous les oiseaux de ce genre dans le nouveau continent : ils ne se tiennent que dans les endroits les plus solitaires des forêts, et restent toujours éloignés des habitations et même des lieux découverts ; on ne les voit ni en troupes ni par paires. Ils ont le vol pesant et court, ne se posent que sur les branches basses, et cherchent de préférence celles qui sont les plus garnies de petits rameaux et de feuilles. Ils ont peu de vivacité, et quand ils sont une fois posés, c'est pour longtemps : ils ont même une mine triste et sombre ; on dirait qu'ils affectent de se donner un air grave, en retirant leur grosse tête entre leurs épaules ; elle paraît alors couvrir tout le devant du corps. Leur naturel répond parfaitement à leur figure massive et à leur maintien sérieux. Leur corps est aussi large que long, et ils ont beaucoup de peine à se mettre en mouvement. On peut les approcher d'aussi près que l'on veut, et tirer plusieurs coups de fusil sans les faire fuir. Leur chair n'est pas mauvaise à manger, quoiqu'ils vivent de scarabées et d'autres gros insectes. Enfin ils sont très-silencieux, très-solitaires, assez laids et fort mal faits.

LE TAMATIA A TÊTE ET A GORGE ROUGES.

DEUXIÈME ESPÈCE *.

Sous-genre barbu proprement dit. (Cuvier.)

Cet oiseau, que nous avons indiqué dans la même planche sous deux dénominations différentes, ne paraît pas néanmoins former deux espèces, mais une simple variété ; car tous deux ont la tête et la gorge rouges, les côtés de la tête et tout le dessus du corps noirs, le bec noirâtre et les pieds cendrés. Ils ne diffèrent qu'en ce que celui représenté dans la figure première a la poitrine d'un blanc jaunâtre, tandis que l'autre l'a d'un brun lavé de jaune ; il a de plus que le premier des taches noires sur le haut de la poitrine ; le premier a aussi une petite tache blanche au-dessus des yeux, et des taches blanches sur les ailes que le second n'a pas ; mais comme ils se ressemblent en tout le reste, et qu'ils sont précisé-

* Cet oiseau est placé par M. Vieillot dans son genre *cabuzon*, *capito*, et par M. Cuvier, dans le sous-genre des barbues proprement dits. Desm., 1827.

ment de la même grandeur, nous ne croyons pas que ces différences de couleurs fussent pour en faire deux espèces distinctes, comme l'ont fait nos nomenclateurs. Ces oiseaux se trouvent non-seulement à la Guyane, mais à Saint-Domingue, et probablement dans les autres climats chauds de l'Amérique.

LE TAMATIA A COLLIER.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre *tamatia*. (Cuvier.)

Cet oiseau a le plumage assez agréablement varié. Le dessus du corps est d'un orangé foncé, rayé transversalement de lignes noires. Il porte autour du cou un collier noir qui est fort étroit au-dessus, et si large au-dessous, qu'il couvre tout le haut de la poitrine; de plus, ce collier noir est accompagné, sur le dessus du cou, d'un autre demi-collier de couleur fauve. La gorge est blanchâtre; le bas de la poitrine est d'un blanc roussâtre, qui devient toujours plus roux à mesure qu'il descend sous le ventre. La queue est longue de deux pouces trois lignes, et la grandeur totale de l'oiseau est de sept pouces un quart; son bec est long d'un pouce cinq lignes; et les pieds, qui sont gris, ont sept lignes et demie de hauteur. On le trouve à la Guyane, où néanmoins il est rare.

LE BEAU TAMATIA.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous-genre *barbu* proprement dit. (Cuvier.)

Cet oiseau est le plus beau, c'est-à-dire le moins laid de ce genre; il est mieux fait, plus petit, plus effilé que tous les autres, et son plumage est varié de manière qu'il serait difficile de le décrire en détail. La planche enluminée le représente assez fidèlement. Il a cinq pouces huit lignes de longueur, y compris la queue qui a près de deux pouces; le bec a dix lignes de longueur, et les pieds dix lignes de hauteur. On le trouve sur les bords du fleuve des Amazones, dans la contrée des Maynas; mais nous ne sommes pas informés s'il habite également les autres contrées de l'Amérique méridionale.

LES TAMATIAS NOIRS ET BLANCS.

CINQUIÈME ET SIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre *tamalia*. (Cuvier.)

On ne peut guère séparer ces deux oiseaux, parce qu'ils ne diffèrent que par la grandeur, et que tous deux, indépendamment de leur ressemblance par les couleurs, ont un caractère commun qui n'appartient qu'à ces deux espèces : c'est d'avoir le bec plus fort, plus gros et plus long que tous les autres tamatias à proportion de leur corps; et dans toutes deux encore, la mandibule supérieure du bec est fort crochue, et se divise en deux pointes, comme dans le *tamatia*, première espèce.

Le plus grand de ces tamatias noirs et blancs est très-gros pour sa longueur, qui n'est guère que de sept pouces. C'est une espèce nouvelle qui nous a été envoyée de Cayenne par M. Duval, aussi bien que la seconde espèce, qui est plus petite, et qui n'a guère que cinq pouces de longueur. Nos planches les représentent assez fidèlement pour que nous

puissions nous dispenser de les décrire plus au long ; et l'on serait porté à croire, par la grande ressemblance de ces deux oiseaux, qu'ils seraient de la même espèce, si leur grandeur n'était pas trop différente.

LES BARBUS.

Famille des grimpeurs, genre barbu. (Cuvier.)

En laissant, comme nous l'avons dit, le nom de *tamatia* aux oiseaux barbus de l'Amérique, nous appellerons simplement *barbus* ceux de l'ancien continent. Comme les uns et les autres volent très-mal, à cause de leurs ailes courtes et de leur corps épais et lourd, il n'est pas vraisemblable qu'ils aient passé d'un continent à l'autre, étant également habitants des climats les plus chauds : ainsi leurs espèces ni leur genre ne sont pas les mêmes, et c'est par cette raison que nous les avons séparés. Quoiqu'ils soient de différents continents et de climats très-éloignés, ces oiseaux se ressemblent néanmoins par beaucoup de caractères : car indépendamment de leur barbe, c'est-à-dire des longues soies effilées qui leur couvrent le bec en tout ou en partie, et de la disposition des pieds, qui est la même dans les uns et les autres; indépendamment de ce qu'ils ont également le corps trapu et la tête très-grosse, ils ont encore de commun la forme particulière du bec qui est fort gros, un peu courbé en bas, convexe au-dessus et comprimé sur les côtés. Mais ce qui distingue les barbus de l'ancien continent des tamatias de l'Amérique, c'est que ce bec est sensiblement plus court, plus épais et un peu convexe en dessous dans les barbus. Ils paraissent aussi différer par le naturel, les tamatias étant des oiseaux tranquilles et presque stupides, au lieu que les barbus des grandes Indes attaquent les petits oiseaux, et ont à peu près les habitudes des pics-grièches.

LE BARBU A GORGE JAUNE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre barbu proprement dit. (Cuvier.)

Sa longueur est de sept pouces; la queue n'a que dix-huit lignes; le bec douze à treize lignes de long, et les pieds huit lignes de hauteur. Il a la tête rouge ainsi que la poitrine; les yeux sont environnés d'une grande tache jaune; la gorge est d'un jaune pur, et le reste du dessous du corps est d'une couleur jaunâtre, variée de taches longitudinales d'un vert obscur; le dessus du corps, les ailes et la queue sont de cette même couleur de vert obscur. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu moins grosse, et qu'elle n'a point de rouge sur la tête ni sur la poitrine. Ils se trouvent aux îles Philippines.

LE BARBU A GORGE NOIRE.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre barbu proprement dit. (Cuvier.)

Cette espèce qui se trouve, comme la première, aux Philippines, en est néanmoins très-différente; elle a été décrite par M. Sonnerat dans les termes suivants :

« Cet oiseau est un peu plus gros, et surtout plus allongé que le gros-bec d'Europe. Le front et la partie antérieure de la tête d'un beau rouge; le sommet, le

derrière de la tête, la gorge et le cou sont noirs. Il y a au-dessus de l'œil une raie demi-circulaire jaune; cette raie est continuée par une autre raie toute droite et blanche qui descend jusque vers le bas du cou, sur le côté; au-dessous de la raie jaune et de la raie blanche qui la continue, il y a une raie verticale noire, et entre elle-ci et la gorge est une raie longitudinale blanche qui se continue et se confond à sa base avec la poitrine, qui, ainsi que le ventre, les côtés, les cuisses et le dessous de la queue, est blanche. Le milieu du dos est noir; mais les plumes de côté, entre le cou et le dos, sont noires, mouchetées chacune d'une tache au point jaune; les quatre premières, en comptant du moignon, sont à leur extrémité en blanc, et la cinquième en jaune, ce qui forme une raie transversale au haut de l'aile; au-dessous de cette raie sont des plumes noires, mouchetées chacune par un point jaune. Les dernières plumes enfin qui recouvrent les grandes plumes de l'aile sont noires, terminées par un liséré jaune. Les plus grandes plumes de l'aile sont aussi tout à fait noires; mais les autres ont, dans toute leur longueur, du côté où les barbes sont moins longues, un liséré jaune. La queue est noire dans son milieu, teinte en jaune sur les côtés; le bec et les pieds sont noirâtres. »

LE BARBU A PLASTRON NOIR.

TROISIÈME ESPÈCE.

Famille des grimpeurs, genre pie. (Cuvier.)

Cette espèce est nouvelle et nous a été envoyée du cap de Bonne-Espérance, mais sans aucune notice sur les habitudes naturelles de l'oiseau. Il a six pouces et demi de longueur; la queue, dix-huit lignes; les pieds huit à neuf lignes de hauteur. Ce barbu est, comme l'on voit, de la taille médiocre; il est moins grand que le gros-bec d'Europe. Son plumage est agréablement mêlé et tranché de blanc et de noir; il a le front rouge, une ligne jaune sur l'œil, et il y a des taches en gouttes jaune clair et brillant jetées sur les ailes et le dos; la même teinte de jaune est étendue en pineaux sur le croupion, et les penes de la queue et les moyennes de l'aile sont légèrement frangées de cette même couleur. Un plastron noir couvre la poitrine jusqu'à la gorge; le derrière de la tête est aussi coiffé de noir, et une bande noire entre deux bandes blanches descend sur le côté du cou.

LE PETIT BARBU.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre barbu proprement dit. (Cuvier.)

Cette espèce est nouvelle, et l'oiseau est le plus petit de tous ceux de ce genre; il nous a été donné comme venant du Sénégal, mais sans aucun autre fait. Il n'a que quatre pouces de longueur; sa grosse tête, et son gros bec ombragé de longues soies, le caractérisent comme tous ceux de son genre; la queue est courte, et les ailes étant pliées la couvrent presque jusqu'à l'extrémité. Tout le dessus du corps est d'un brun noirâtre, ombré de fauve et teint de vert sur les penes de l'aile et de la queue; quelques petites ondes blanches forment des franges dans les premières; le dessous du corps est blanchâtre avec quelques traces de brun; la gorge est jaune, et des angles du bec passe sous les yeux une bande blanche.

Au reste, cette description n'en dit pas plus qu'en peut dire à l'œil la figure enluminée qui a été prise, au cabinet de M. Mauduit, sur un individu qui depuis a péri.

LE GRAND BARBU.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre barbu proprement dit. (CUVIER.)

Cet oiseau a près de onze pouces de longueur. La couleur dominante dans le plumage est un beau vert, qui se trouve mêlé avec d'autres couleurs sur différentes parties du corps, et principalement sur la tête et le cou; la tête en entier et la partie antérieure du cou sont d'un vert mêlé de bleu, de façon que ces parties paraissent plus ou moins vertes, ou plus ou moins bleues, selon les différents reflets de la lumière; la naissance du cou et le commencement du dos sont d'un brun marron, qui change aussi à différents aspects, parce qu'il est mêlé de vert; tout le dessus du corps est d'un très-beau vert, à l'exception des grandes plumes des ailes qui sont en partie noires; tout le dessous du corps est d'un vert beaucoup plus clair; il y a quelques plumes du dessous de la queue d'un très-beau rouge. Le bec a un pouce dix lignes de longueur sur un pouce de largeur à la base, où l'on voit des poils noirs et durs comme des crins; il est d'une couleur blanchâtre, mais noir à sa pointe. Les ailes sont courtes et atteignent à peine à la moitié de la longueur de la queue. Il nous a été envoyé de la Chine.

LE BARBU VERT.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre barbu proprement dit. (CUVIER.)

Il a six pouces et demi de longueur. Le dos, les couvertures des ailes et de la queue sont d'un très-beau vert. Les grandes plumes des ailes sont brunes; mais cette couleur n'est point apparente, étant cachée par les couvertures des ailes. La tête est d'un gris brun; le cou est de la même couleur, mais chaque plume est bordée de blanchâtre, et il y a, de plus, au-dessus et derrière chaque œil, une tache blanche. Le ventre est d'un vert beaucoup plus pâle que le dos. Le bec est blanchâtre, et la base de la mandibule supérieure est entourée de longs poils noirs et durs; le bec a un pouce deux lignes de longueur, sur environ sept lignes de largeur à sa base. Les ailes sont courtes et ne s'étendent qu'à la moitié de la queue. Il nous a été envoyé des grandes Indes.

LES TOUCANS.

Famille des grimpeurs, genre toucan. (CUVIER.)

Ce qu'on peut appeler *physionomie* dans tous les êtres vivants dépend de l'aspect que leur tête présente lorsqu'on les regarde de face. Ce qu'on désigne par les noms de *forme*, de *figure*, de *taille*, etc., se rapporte à l'aspect du corps et des membres. Dans les oiseaux, si l'on recherche cette physionomie, on s'apercevra aisément que tous ceux qui, relativement à la grosseur de leur corps, ont une tête légère avec un bec court et fin, ont en même temps la physionomie fine, agréable et presque spirituelle; tandis que ceux, au contraire, qui, comme les barbues, ont une grosse tête, ou qui, comme les toucans, ont un bec aussi gros que la tête, se présentent avec un air stupide, rarement démenti par leurs habitudes naturelles. Mais il y a plus; ces grosses têtes et ces becs énormes, dont



L'ARACARI GRIGRI.

LE BARBICAN.

LE TOUCAN À GORGE JAUNE.



LE TAMATIA NOIR ET BLANC. LE TAMATIA À COLLIER. LE BARBU À GORGE JAUNE.

la longueur excède quelquefois celle du corps entier de l'oiseau, sont des parties si disproportionnées et des exubérances de nature si marquées, qu'on peut les regarder comme des monstruosité d'espèces, qui ne diffèrent des monstruosité individuelles qu'en ce qu'elles se perpétuent sans altération; en sorte qu'on est obligé de les admettre aussi nécessairement que toutes les autres formes des corps, et de les compter parmi les caractères spécifiques des êtres auxquels ces mêmes parties difformes appartiennent. Si quelqu'un voyait un toucan pour la première fois, il prendrait sa tête et son bec, vus de face, pour un de ces masques à long nez dont on épouvante les enfants; mais considérant ensuite sérieusement la structure et l'usage de cette production démesurée, il ne pourra s'empêcher d'être étonné que la nature ait fait la dépense d'un bec aussi prodigieux pour un oiseau de médiocre grandeur; et l'étonnement augmentera en reconnaissant que ce bec mince et faible, loin de servir, ne fait que nuire à l'oiseau, qui ne peut en effet rien saisir, rien entamer, rien diviser; et qui, pour se nourrir, est obligé de gober et d'avaler sa nourriture en bloc, sans la broyer ni même la concasser. De plus, ce bec, loin de faire un instrument utile, une arme ou même un contre-poids, n'est au contraire qu'une masse en levier, qui gêne le vol de l'oiseau, et, lui donnant un air à demi culbutant, semble le ramener vers la terre, lors même qu'il veut se diriger en haut.

Les vrais caractères des erreurs de la nature sont la disproportion jointe à l'inutilité. Toutes les parties qui dans les animaux sont excessives, surabondantes, placées à contre-sens, et qui sont en même temps plus nuisibles qu'utiles, ne doivent pas être mises dans le grand plan des vues directes de la nature, mais dans la petite carte de ses caprices, ou, si l'on veut, de ses méprises, qui néanmoins ont un but aussi direct que les premières, puisque ces mêmes productions extraordinaires nous indiquent que tout ce qui peut être est, et que, quoique les proportions, la régularité, la symétrie règnent ordinairement dans tous les ouvrages de la nature, les disproportions, les excès et les défauts nous démontrent que l'étendue de sa puissance ne se borne point à ces idées de proportion et de régularité auxquelles nous voudrions tout rapporter.

Et de même que la nature a doué le plus grand nombre des êtres de tous les attributs qui doivent concourir à la beauté et à la perfection de la forme, elle n'a guère manqué de réunir plus d'une disproportion dans ses productions moins soignées. Le bec excessif, inutile, du toucan, renferme une langue encore plus inutile, et dont la structure est très-extraordinaire : ce n'est point un organe charnu ou cartilagineux comme la langue de tous les animaux ou des autres oiseaux, c'est une véritable plume, bien mal placée, comme l'on voit, et renfermée dans le bec comme dans un étui.

Le nom même de *toucan* signifie *plume* en langue brésilienne; et les naturels de ce pays ont appelé *toucan tabouracé* l'oiseau dont ils prennent les plumes pour se faire des parures, qu'ils ne portaient que les jours de fête. *Toucan tabouracé* signifie *plume pour danser*. Ces oiseaux, si difformes par leur bec et par leur langue, brillent néanmoins par leur plumage. Ils ont en effet des plumes propres aux plus beaux ornements, et ce sont celles de la gorge; la couleur en est orangée, vive, éclatante; et quoique ces belles plumes n'appartiennent qu'à quelques-unes des espèces de toucans, elles ont donné le nom à tout le genre. On recherche même en Europe ces gorges de toucan pour faire des manchons. Son bec prodigieux lui a valu d'autres honneurs, et l'a fait placer parmi les

constellations australes, où l'on n'a guère admis que les objets les plus frappants et les plus remarquables. Ce bec est en général beaucoup plus gros et plus long, à proportion du corps, que dans aucun autre oiseau; et ce qui le rend encore plus excessif, c'est que, dans toute sa longueur, il est plus large que la tête de l'oiseau : c'est, comme le dit Léry, le bec des bees : aussi plusieurs voyageurs ont-ils appelé le toucan, *l'oiseau tout bec*; et nos erceles de Cayenne ne le désignent que par l'épithète de *gros bec*. Ce long et large bec fatiguerait prodigieusement la tête et le cou de l'oiseau, s'il n'était pas d'une substance légère : mais il est si mince qu'on peut sans effort le faire céder sous les doigts. Ce bec n'est donc pas propre à briser les graines, ni même les fruits tendres; l'oiseau est obligé de les avaler tout entiers : et de même il ne peut s'en servir pour se défendre, et encore moins pour attaquer; à peine peut-il serrer assez pour faire impression sur le doigt quand on le lui présente. Les auteurs qui ont écrit que le toucan perçait les arbres, comme le pic, se sont donc bien trompés, ils n'ont rapporté ce fait que d'après la méprise de quelques Espagnols, qui ont confondu ces deux oiseaux, et les ont également appelés *carpenteros* (charpentiers), ou *tacalacas*, en langue péruvienne, croyant qu'ils frappaient également contre les arbres. Néanmoins, il est certain que les toucans n'ont ni ne peuvent avoir cette habitude, qu'ils sont très-éloignés du genre des pies; et Scaliger avait fort bien remarqué, avant nous, que ces oiseaux ayant le bec crochu et courbé en bas, il ne paraissait pas possible qu'ils entamassent les arbres.

La forme de ce gros et grand bec est fort différente dans chaque mandibule : la supérieure est recourbée en bas en forme de faux, arrondie au-dessus, et crochue à son extrémité; l'inférieure est plus courte, plus étroite et moins courbée en bas que la supérieure : toutes deux sont dentelées sur leurs bords, mais les dentelures de la supérieure sont bien plus sensibles que celles de l'inférieure; et ce qui paraît encore singulier, c'est que ces dentelures, quoique en égal nombre de chaque côté des mandibules, non-seulement ne se correspondent pas de haut en bas ni de bas en haut, mais même ne se rapportent pas dans leur position relative, celles du côté droit ne se trouvant pas vis-à-vis de celles du côté gauche, car elles commencent plus près ou plus loin en arrière et se terminent aussi plus ou moins près en avant.

La langue des toucans est, comme nous venons de le dire, encore plus extraordinaire que le bec : ce sont les seuls oiseaux qui aient une plume au lieu de langue; et c'est une plume, dans l'acception la plus stricte, quoique le milieu ou la tige de cette *plume-langue* soit d'une substance cartilagineuse, large de deux lignes : mais elle est accompagnée, des deux côtés, de barbes très-serrées et toutes pareilles à celles des plumes ordinaires; ces barbes, dirigées en avant, sont d'autant plus longues qu'elles sont situées plus près de l'extrémité de la langue, qui est elle-même tout aussi longue que le bec. Avec un organe aussi singulier et si différent de la substance et de l'organisation ordinaire de toute langue, on serait porté à croire que ces oiseaux devraient être muets; néanmoins ils ont autant de voix que les autres, et ils font entendre très-souvent une espèce de sifflement qu'ils réitérent promptement et assez longtemps pour qu'on les ait appelés *oiseaux prédicateurs*. Les sauvages attribuent aussi de grandes vertus à cette langue de plume, et ils l'emploient comme remède dans plusieurs maladies. Quelques auteurs ont cru que les toucans n'avaient point de narines : cependant, il ne faut pour les voir qu'écarter les plumes de la base du bec, qui les couvrent dans la plupart des

espèces; et dans d'autres elles sont sur le bec nu, et par conséquent fort apparentes.

Les toucans n'ont rien de commun avec les pies que la disposition des doigts, deux en avant et deux en arrière; et même, dans ce caractère, qui leur est commun, on peut observer que les doigts des toucans sont bien plus longs et tout autrement proportionnés que ceux des pies. Le doigt extérieur du devant est presque aussi long que le pied tout entier, qui est à la vérité fort court, et les autres doigts sont aussi fort longs : les deux doigts intérieurs sont les moins longs de tous. Les pieds des toucans n'ont que la moitié de la longueur des jambes, en sorte que ces oiseaux ne peuvent marcher, parce que le pied appuie dans toute sa longueur sur la terre; ils ne font donc que sautiller d'assez mauvaise grâce : ces pieds sont dénués de plumes et couverts de longues écailles douces au toucher. Les ongles sont proportionnés à la longueur des doigts, arqués, un peu aplatis, obtus à leur extrémité, et sillonnés en dessous suivant leur longueur par une cannelure; ils ne servent pas à l'oiseau pour attaquer ou se défendre, ni même pour grimper, mais uniquement pour se maintenir sur les branches, où il se tient assez ferme.

Les toucans sont répandus dans tous les climats chauds de l'Amérique méridionale, et ne se trouvent point dans l'ancien continent : ils sont erratiques plutôt que voyageurs, ne changeant de pays que pour suivre les saisons de la maturité des fruits qui leur servent de nourriture; ce sont surtout les fruits de palmiers; et, comme ces espèces d'arbres croissent dans les terrains humides et près du bord des eaux, les toucans habitent ces lieux de préférence, et se trouvent même quelquefois dans les palétuviers, qui ne croissent que dans la vase liquide : c'est peut-être ce qui a fait croire qu'ils mangeaient du poisson; mais ils ne peuvent tout au plus qu'en avaler de très-petits : car leur bec n'étant propre ni pour entamer ni pour couper, ils ne peuvent qu'avalier en bloc les fruits même les plus tendres, sans les comprimer; et leur large gosier leur facilite cette habitude, dont on peut s'assurer en leur jetant un assez gros morceau de pain, car ils l'avalent sans chercher à le diviser.

Ces oiseaux vont ordinairement par petites troupes de six à dix; leur vol est lourd et s'exécute péniblement, vu leurs courtes ailes et leur énorme bec, qui fait pencher le corps en avant : cependant ils ne laissent pas de s'élever au-dessus des arbres, à la cime desquels on les voit presque toujours perchés et dans une agitation continuelle, qui, malgré la vivacité de leurs mouvements, n'ôte rien à leur air grave, parce que ce gros bec leur donne une physionomie triste et sérieuse, que leurs grands yeux fades et sans feu augmentent encore; en sorte que, quoique très-vils et très-remuants, ils n'en paraissent que plus gauches et moins gais.

Comme ils font leur nid dans des trous d'arbres que les pies ont abandonnés, on a cru qu'ils creusaient eux-mêmes ces trous. Ils ne pondent que deux œufs, et cependant toutes les espèces sont assez nombreuses en individus. On les apprivoise très-aisément en les prenant jeunes; on prétend même qu'on peut les faire nicher et produire en domesticité. Ils ne sont pas difficiles à nourrir; car ils avalent tout ce qu'on leur jette, pain, chair ou poisson; ils saisissent aussi avec la pointe du bec les morceaux qu'on leur offre de près : ils les lancent en haut et les reçoivent dans leur large gosier. Mais lorsqu'ils sont obligés de se pourvoir d'eux-mêmes et de ramasser les aliments à terre, ils semblent les chercher en tâtonnant, et ne prennent le morceau que de côté, pour le faire sauter ensuite et le recevoir. Au reste, ils paraissent si sensibles au froid, qu'ils craignent la

fraîcheur de la nuit dans les climats même les plus chauds du nouveau continent : on les a vus dans la maison se faire une espèce de lit d'herbes, de paille et de tout ce qu'ils peuvent ramasser, pour éviter apparemment la fraîcheur de la terre. Ils ont en général la peau bleuâtre sous les plumes; et leur chair, quoique noire et assez dure, ne laisse pas de se manger.

Nous connaissons deux genres particuliers dans le genre entier de ces oiseaux, les toucans et les aracarís. Ils sont différents les uns des autres, 1^o par la grandeur, les toucans étant de beaucoup plus grands que les aracarís; 2^o par les dimensions et la substance du bec, lequel dans les aracarís est beaucoup moins allongé et d'une substance plus dure et plus solide; 3^o par la différence de la queue, qui est plus longue dans les aracarís et très-sensiblement étagée, tandis qu'elle est arrondie dans les toucans. Nous séparerons donc ces oiseaux les uns des autres, et après cette division il ne nous restera que cinq espèces dans les toucans.

LE TOCO.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Famille des grimpeurs, genre toucan. (Cuvier.)

Le corps de cet oiseau a neuf ou dix pouces de longueur, y compris la tête et la queue; son bec en a sept et demi. La tête, le dessus du cou, le dos, le erou pion, les ailes, la queue en entier, la poitrine et le ventre sont d'un noir foncé; les couvertures du dessus de la queue sont blanches, et celles du dessous sont d'un beau rouge; le dessous du cou et la gorge sont d'un blanc mêlé d'un peu de jaune; entre ce jaune sous la gorge et le noir de la poitrine, on voit un petit cercle rouge; la base des deux mandibules du bec est noire; le reste de la mandibule inférieure est d'un jaune rougeâtre; la mandibule supérieure est de cette même couleur jaune rougeâtre jusqu'aux deux tiers environ de sa longueur; le reste de cette mandibule jusqu'à sa pointe est noir; les ailes sont courtes et ne s'étendent guère qu'au tiers de la queue; les pieds et les ongles sont noirs. Cette espèce est nouvelle, et nous lui avons donné le nom de *toco* pour la distinguer des autres.

LE TOUCAN A GORGE JAUNE.

DEUXIÈME ESPÈCE

Genre toucan. (Cuvier.)

L'on a représenté dans les planches enluminées deux variétés de cette espèce : la première sous la dénomination de toucan à gorge jaune de Cayenne; la seconde sous celle de toucan à gorge jaune du Brésil; mais elles se trouvent également dans ces deux contrées, et ne nous paraissent former qu'une seule et même espèce. Les différences dans la couleur du bec et dans l'étendue de la plaque jaune de la gorge, aussi bien que la vivacité des couleurs, peuvent provenir de l'âge de l'oiseau; cela est très-certain pour la couleur des couvertures supérieures de la queue, qui sont jaunes dans quelques individus et rouges dans d'autres. Ces oiseaux ont tous deux la tête, le dessus du corps, les ailes et la queue noirs; la gorge orangée et d'une couleur plus ou moins vive; au-dessous de la gorge ils portent sur la poitrine une bande rouge plus ou moins large; le ventre est noirâtre et les couvertures inférieures de la queue sont rouges; le bec est noir avec une raie bleue à son sommet sur toute sa

longueur; la base du bec est environnée d'une assez large bande jaune ou blanche; les narines sont cachées dans les plumes de la base du bec, leur ouverture est arrondie. Les pieds, longs de vingt lignes, sont bleuâtres; le bec a quatre pouces et demi de longueur sur dix-sept lignes de hauteur à sa base : l'oiseau entier, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, a dix-neuf pouces; sur quoi déduisant six pouces deux ou trois lignes pour la queue, et quatre pouces et demi pour le bec, il ne reste pas neuf pouces pour la longueur de la tête et du corps de l'oiseau.

C'est de cette espèce de toucan que l'on tire les plumes brillantes dont on fait des parures : on découpe dans la peau toute la partie jaune de la gorge, et l'on vend ces plumes assez cher. Ce ne sont que les mâles qui portent ces belles plumes jaunes sur la gorge : les femelles ont cette même partie blanche, et c'est cette différence qui a induit les nomenclateurs en erreur; ils ont pris la femelle pour une autre espèce, et même ils se sont trompés doublement, parce que les couleurs variant dans les femelles comme dans les mâles, ils ont fait dans les femelles deux espèces ainsi que dans les mâles. Or, nous réduisons ici ces quatre prétendues espèces à une seule, à laquelle nous pouvons en rapporter une cinquième indiquée par de Laët, qui ne diffère de ceux-ci que par la couleur blanche de la poitrine.

En général, les femelles sont à très-peu près de la grandeur des mâles; elles ont les couleurs moins vives, et la bande rouge du dessous de la gorge très-étroite : mais du reste elles leur ressemblent parfaitement. Nous avons fait représenter l'une de ces femelles dans la planche enluminée, sous la dénomination de *toucan à gorge blanche de Cayenne*, parce que nous ignorions alors que ce fût une femelle. Au reste, cette seconde espèce est la plus commune et peut-être la plus nombreuse du genre de ces oiseaux; il y en a quantité dans la Guyane, surtout dans les forêts humides et dans les palétuyers. Quoiqu'ils n'aient, comme tous les autres toucans, qu'une plume pour langue, ils jettent un cri articulé qui semble prononcer *pignen-coin* ou *pignen-coin*, d'une manière si distincte, que les créoles de Cayenne leur ont donné ce nom que nous n'avons pas cru devoir adopter, parce que le *toeo* ou *toucan* de l'espèce précédente prononce cette même parole, et qu'alors on les eût confondus.

LE TOUCAN A VENTRE ROUGE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre *toucan*. (Cuvier.)

Ce toucan a la gorge jaune comme le précédent; mais il a le ventre d'un beau rouge, au lieu que l'autre l'a noir. Thevet, qui le premier a parlé de cet oiseau, dit que son bec est aussi long que le corps. Aldrovande donne à ce bec deux palmes de longueur et une de largeur; et M. Brisson estime cette mesure six pouces pour les deux palmes. Comme nous n'avons pas vu cet oiseau, nous n'en pouvons parler que d'après les indications de ces deux premiers auteurs. Nous remarquerons néanmoins qu'Aldrovande s'est trompé en lui donnant trois doigts en avant et un en arrière, quoique Thevet dise expressément qu'il a deux doigts en devant et deux en arrière, ce qui est conforme à la nature.

Il a la tête, le cou, le dos et les ailes noirs, avec quelques reflets blanchâtres; la poitrine d'une belle couleur d'or avec du rouge au-dessus, c'est-à-dire sous la gorge; il a aussi le ventre et les jambos d'un rouge très-vif, ainsi que l'extrémité de la queue qui pour le reste est noire;

l'iris de l'œil est noir ; il est entouré d'un cercle blanc, qui l'est lui-même d'un autre cercle jaune; la mandibule inférieure du bec est une fois moins large près de l'extrémité du bec que ne l'est la mandibule supérieure; elles sont toutes les deux dentelées sur leurs bords.

Thevet assure que cet oiseau se nourrissait de poivre ; qu'il en avalait même en si grande quantité, qu'il était obligé de le rejeter. Ce fait a été copié par tous les naturalistes : cependant il n'y a point de poivre en Amérique, et l'on ne sait pas trop quelle peut être la graine dont cet auteur a voulu parler, si ce n'est le piment, que quelques auteurs appellent *poivre long*.

LE COCHICAT.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre toucan. (CUVIER.)

C'est par contraction le nom que cet oiseau porte dans son pays natal, au Mexique. Fernandez est le seul auteur qui en ait parlé comme l'ayant vu, et voici la description qu'il en donne. Il est à peu près de la grandeur des autres toucans :

« Il a, dit-il, le bec de sept pouces de long, dont la mandibule supérieure est blanche et dentelée, et l'inférieure noire; ses yeux sont noirs, et l'iris est d'un jaune rougeâtre; il a la tête et le cou noirs jusqu'à une ligne transversale rouge qui l'entoure en forme de collier, après quoi le dessus du cou est encore noir, et le dessous est blanchâtre, semé de quelques taches rouges et de petites lignes noires; la queue et les ailes sont noires aussi; le ventre est vert; les jambes sont rouges; les pieds sont d'un cendré verdâtre, et les ongles noirs. Il habite les bords de la mer, et se nourrit de poissons. »

LE HOCHICAT.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre toucan. (CUVIER.)

C'est de même le nom, par contraction, que cet oiseau porte au Mexique. Fernandez est encore le seul qui l'ait indiqué :

« Il est, dit-il, de la grandeur et de la forme d'un perroquet; son plumage est presque entièrement vert, seulement semé de quelques taches rouges; les jambes et les pieds sont noirs et courts; le bec a quatre pouces de longueur; il est varié de jaune et de noir. »

Cet oiseau habite, comme le précédent, les bords de la mer dans la contrée la plus chaude du Mexique.

LES ARACARIS.

Les aracaris, comme nous l'avons dit, sont bien plus petits que les toucans. On en connaît quatre espèces, toutes originaires des climats chauds de l'Amérique.

LE GRIGRI.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre toucan, sous-genre aracari. (CUVIER.)

Cet oiseau se trouve au Brésil, et très-communément à la Guyane où on l'appelle *gri-gri* parce que ce mot exprime à peu près son cri, qui est

aigu et bref. Il a les mêmes habitudes naturelles que les toucans; on le trouve aussi dans les mêmes endroits humides et plantés de palmiers. On connaît dans cette première espèce une variété dont nos nomenclateurs ont fait une espèce particulière: cependant ce n'est qu'une différence si légère qu'on peut l'attribuer à l'âge plutôt qu'au climat; elle ne consiste que dans une bande transversale d'un beau rouge sur la poitrine. Il y a aussi quelque différence dans la couleur du bec; mais ce caractère est tout à fait équivoque, parce que dans la même espèce les couleurs du bec varient suivant l'âge et sans aucun ordre constant dans chaque individu; en sorte que Linnæus a eu tort d'établir sur les couleurs du bec les caractères différentiels de ces oiseaux.

Ceux-ci ont la tête, la gorge et le cou noirs; le dos, les ailes et la queue d'un vert obscur; le croupion rouge; la poitrine et le ventre jaunes; les couvertures inférieures de la queue et les plumes des jambes d'un jaune olivâtre, varié de rouge et de lauve; les yeux grands et l'iris jaune. Le bec est long de quatre pouces un quart, épais de seize lignes en hauteur, et d'une texture plus solide et plus dure que celle du bec des toucans. La langue est semblable, c'est-à-dire garnie de barbes comme le sont les plumes; caractère particulier et commun aux toucans et aux aracariss. Les pieds de celui-ci sont d'un vert noirâtre; ils sont très-courts et les doigts sont très-longs. Toute la grandeur de l'oiseau, y compris celle du bec et de la queue, est de seize pouces huit lignes.

La femelle ne diffère du mâle que par la couleur de la gorge et du dessous du cou qui est brune, tandis qu'elle est noire dans le mâle, lequel a ordinairement aussi le bec noir et blanc, au lieu que la femelle a la mandibule inférieure du bec noire, et la supérieure jaune, avec une bande longitudinale noire qui représente assez exactement la figure d'une longue plume étroite.

LE KOULIK.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aracari. (CUVIER.)

Ce petit mot *koulik*, prononcé vite, représente exactement le cri de cet oiseau, et c'est par cette raison que les créoles de Cayenne lui ont donné ce nom. Il est un peu moins gros que le précédent, et il a le bec un peu plus court dans la même proportion. Il a la tête, la gorge, le cou et la poitrine noirs; il porte sur le dessus du cou un demi-collier jaune et étroit; on voit une tache de la même couleur jaune de chaque côté de la tête derrière les yeux; le dos, le croupion et les ailes sont d'un beau vert, et le ventre, vert aussi, est varié de noirâtre; les couvertures inférieures de la queue sont rougeâtres, mais la queue est verte et terminée de rouge; les pieds sont noirâtres; le bec est rouge à sa base, et noir sur le reste de son étendue; les yeux sont environnés d'une membrane nue et bleuâtre.

La femelle ne diffère du mâle que par la couleur du haut du cou, où son plumage est brun, tandis qu'il est noir dans le mâle; le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'au bas du ventre, est gris dans la femelle, et le demi-collier est d'un jaune très-pâle, au lieu qu'il est d'un beau jaune dans le mâle, et que le dessous du corps est varié de différentes couleurs.

L'ARACARI A BEC NOIR.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aracari. (CUVIER.)

Nous ne connaissons de cet oiseau que ce qu'en a dit Nieremberg. Il est de la grosseur d'un pigeon; son bec est épais, noir et crochu; les yeux sont noirs aussi, mais l'iris en est jaune; il a les ailes et la queue variées de noir et de blanc; une bande noire prend depuis le bec et s'étend de chaque côté jusque sur sa poitrine; le haut des ailes est jaune, et le reste du corps est d'un blanc jaunâtre; les jambes et les pieds sont bruns, et les ongles blanchâtres.

L'ARACARI BLEU.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aracari. (CUVIER.)

Voici ce que Fernandez rapporte au sujet de cet oiseau, qu'aucun autre naturaliste n'a vu.

« Il est de la grandeur d'un pigeon commun; son bec est fort grand, dentelé, jaune en dessus et d'un noir rougeâtre en dessous; ses yeux sont noirs; l'iris est d'un jaune rougeâtre; tout son plumage est varié de cendré et de bleu. »

Il paraît, par le témoignage de ce même auteur, que quelques espèces d'aracaris ne sont que des oiseaux de passage dans certaines contrées de l'Amérique méridionale.

LE BARBICAN.

Genre barbu, sous-genre barbican. (CUVIER.)

Comme cet oiseau tient du barbu et du toucan, nous avons cru pouvoir le nommer *barbican*. C'est une espèce nouvelle qui n'a été décrite par aucun naturaliste, et qui néanmoins n'est pas d'un climat fort éloigné; car elle nous a été envoyée des côtes de Barbarie, mais sans nom et sans aucune notice sur ses habitudes naturelles.

Cet oiseau a les doigts disposés deux en avant et deux en arrière, comme les barbuis et les toucans. Il ressemble à ceux-ci par la distribution des couleurs, par la forme de son corps et par son gros bec, qui cependant est moins long, beaucoup moins large et bien plus solide que celui des toucans; mais il en diffère par sa langue épaisse, et qui n'est pas une plume comme celle des toucans. Il ressemble en même temps aux barbuis par les longs poils qui sortent de la base du bec et s'étendent bien au delà des narines. La forme du bec est particulière, la mandibule supérieure étant pointue, crochue à son extrémité avec deux dentelures mousses de chaque côté; la mandibule inférieure est rayée transversalement par de petites cannelures; le bec entier est rougeâtre et courbé en bas.

Le plumage du barbican est noir sur toute la partie supérieure du corps, le haut de la poitrine et le ventre, et il est rouge sur le reste du dessous du corps, à peu près comme celui de certains toucans.

Il a neuf pouces de long; la queue a trois pouces et demi; le bec, dix-huit lignes de longueur sur dix d'épaisseur, et les pieds n'ont guère



LE CASSIAN.



LE CALAO RHINOCÉROS.

LE TOCK

qu'un pouce de hauteur, en sorte que cet oiseau a grande peine à marcher.

LE CASSICAN.

Famille des passereaux dentirostres, genre pic-grièche, sous-genre *cassican*. (CUVIER.)

Nous avons donné le nom de *cassican* à cet oiseau dont l'espèce n'était pas connue, et qui nous a été envoyé par M. Sonnerat, parce que ce nom indique les deux genres d'oiseaux avec lesquels il a le plus de rapport, celui des cassiques et celui des toucans : nous ne sommes pas assurés du climat où il se trouve. Nous présumons seulement qu'il est des parties méridionales de l'Amérique; mais de quelque contrée qu'il soit originaire ou natif, il est certain qu'il ressemble aux cassiques de l'Amérique par la forme du corps et par la partie chauve du devant de la tête, et qu'en même temps il tient du toucan par la grosseur et la forme du bec, qui est arrondi et large à sa base et crochu à l'extrémité; en sorte que si ce bec était plus gros, et que les doigts fussent disposés deux à deux, on pourrait le regarder comme une espèce voisine du genre des toucans.

Nous ne ferons pas la description des couleurs de cet oiseau : la planche enluminée en donne une idée complète. Il a le corps mince, mais allongé, et sa longueur totale est d'environ treize pouces; le bec à deux pouces et demi; la queue, cinq pouces, et les pieds, quatorze lignes. Nous ne sommes point informés de ses habitudes naturelles; si l'on en voulait juger par la forme du bec et par celle des pieds, on pourrait croire qu'il vit de proie. Néanmoins les toucans et les perroquets, qui ont le bec crochu, ne vivent que de fruits; et les ongles ainsi que le bec du *cassican* sont beaucoup moins crochus que ceux du perroquet; en sorte que nous regardons le *cassican* comme un oiseau frugivore, en attendant que nous soyons mieux informés.

LES CALAOS OU LES OISEAUX RHINOCÉROS.

Famille des passereaux syndactyles. (CUVIER.)

Nous venons de voir que les toucans, si singuliers par leur énorme bec, appartiennent tous au continent de l'Amérique méridionale : voici d'autres oiseaux de l'Afrique et des Grandes-Indes dont le bec, aussi prodigieux pour les dimensions que celui des toucans, est encore plus extraordinaire par la forme, ou, pour mieux dire, plus excessivement monstrueux, comme pour nous démontrer que la vieille nature de l'ancien continent, toujours supérieure à la nature moderne du Nouveau-Monde dans toutes ses productions, se montre aussi plus grande, même dans ses erreurs, et plus puissante jusque dans ses écarts.

En considérant le développement extraordinaire, la surcharge inutile, l'excroissance superflue, quoique naturelle, dont le bec de ces oiseaux est non-seulement grossi, mais déformé, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître les attributs mal assortis de ces espèces disparates, dont les plus monstrueuses naquirent et périrent presque en même temps par la disconvenance et les oppositions de leur conformation. Ce n'est pas la seule ni la première fois que l'examen attentif de la nature nous ait offert

cette vue, même dans le genre des oiseaux : ceux auxquels on a donné les noms de *bec croisé*, *bec en ciseau*, sont des exemples de cette structure incomplète et contraire à tout usage, laquelle leur ôte presque le moyen de vivre et celui de se défendre contre les espèces même plus petites et moins fortes, mais plus heureuses et plus puissantes, parce qu'elles sont douées d'organes plus assortis. Nous avons de semblables exemples dans les animaux quadrupèdes : les unaux, les aïs, les fourmiliers, les pangolins, etc., dénués ou misérables par la forme du corps et la disproportion de leurs membres, traînent à peine une existence pénible, toujours contrariée par les défauts ou les excès de leur organisation; la durée de ces espèces imparfaites et débiles n'est protégée que par la solitude, et ne s'est maintenue et ne se maintiendra que dans les lieux déserts où l'homme et les animaux puissants ne fréquenteront pas.

Si nous examinons en particulier le bec des calaos, nous reconnaitrons que loin d'être fort à proportion de sa grandeur, ou utile en raison de sa structure, il est au contraire très-faible et très-mal conformé; nous verrons qu'il nuit plus qu'il ne sert à l'oiseau qui le porte, et qu'il n'y a peut-être pas d'exemple dans la nature d'une arme d'aussi grand appareil et d'aussi peu d'effet. Ce bec n'a point de prise : sa pointe, comme dans un long levier très-éloigné du point d'appui, ne peut serrer que mollement. Sa substance est si tendre, qu'elle se fêle à la trancie par le plus léger frottement : ce sont ces fêlures irrégulières et accidentelles que les naturalistes ont prises pour une dentelure naturelle et régulière. Elles produisent un effet remarquable dans le bec du calao rhinocéros : c'est que les deux mandibules ne se touchent que par la pointe; le reste demeure ouvert et béant, comme si elles n'eussent pas été faites l'une pour l'autre : leur intervalle est usé, rompu, de manière que, par la substance et par la forme de cette partie, il semble qu'elle n'ait pas été faite pour servir constamment, mais plutôt pour se détruire d'abord et sans retour par l'usage même auquel elle paraissait destinée.

Nous avons adopté, d'après nos nomenclateurs, le nom de *calao*, pour désigner le genre entier de ces oiseaux, quoique les Indiens n'aient donné ce nom qu'à une ou deux espèces. Plusieurs naturalistes les ont appelés *rhinocéros*, à cause de l'espèce de corne qui surmonte leur bec, mais presque tous n'ont vu que les becs de ces oiseaux extraordinaires. Nous-mêmes ne connaissons pas ceux dont nous avons fait représenter les becs, et avant d'entamer les descriptions de ces différents oiseaux, d'après le témoignage des voyageurs, et d'après nos propres observations, il nous a paru nécessaire de les ranger relativement à leur caractère le plus frappant, qui est la forme singulière de leur bec. On verra qu'ici, comme en tout, et dans ses erreurs, ainsi que dans ses vues droites, la nature passe par des gradations nuancées, et que de dix espèces dont ce genre est composé, il n'y en a peut-être qu'une à laquelle on doit appliquer la dénomination d'*oiseau-rhinocéros*, toutes les autres ne nous présentant que des degrés et des nuances plus ou moins voisines de cette forme de bec, l'une des plus étranges de la nature, puisqu'elle est évidemment l'une des plus contraires aux fins qu'on lui suppose.

Ces dix espèces sont : 1° le calao rhinocéros; 2° le calao à casque rond; 3° le calao des Philippines à casque concave; 4° le calao d'Abyssinie; 5° le calao d'Afrique, auquel nous avons vu le nom de *brac*; 6° le calao de Malabar, que nous avons vu vivant; 7° le calao des Molnques; 8° le calao de l'île Panay; 9° le calao de Manille; 10° enfin le toek, ou calao à bec rouge du Sénégal.

En considérant ces dix espèces dans l'ordre inverse, c'est-à-dire en remontant du tock qui est la dernière, à la précédente, c'est-à-dire au calao de Manille et jusqu'au rhinocéros, qui est la première, on reconnaîtra tous les degrés par où la nature passe pour arriver à cette monstrueuse conformation de bec. Le tock a un large bec en forme de faux comme les autres, mais ce bec est simple et sans éminence : le calao de Manille a déjà une éminence apparente sur le haut du bec ; cette éminence est plus marquée dans le calao de l'île de Panay ; elle est très-remarquable dans le calao des Moluques, encore plus considérable dans le calao d'Abyssinie ; énorme enfin, dans le calao des Philippines et du Malabar, et tout à fait monstrueuse dans le calao rhinocéros. Mais si ces oiseaux ont de si grandes différences par la forme du bec, ils ont une ressemblance générale dans la conformation des pieds, qui consiste en ce que les doigts latéraux sont très-longs et presque égaux à celui du milieu.

LE TOCK.

PREMIERE ESPECE.

Famille des passereaux syndactyles, genre calao. (Cuvier.)

Cet oiseau a un fort gros bec ; mais ce bec est simple et sans excroissance : cependant il est en forme de faux, comme celui des autres calaos qui l'ont surmonté d'une corne ou d'un casque plus ou moins étendu et plus ou moins relevé. D'ailleurs le tock ressemble aux calaos par la plupart des habitudes naturelles, et se trouve comme eux dans les climats les plus chauds de l'ancien continent. Les nègres du Sénégal lui ont donné le nom de *tocke* ; et nous avons cru devoir le lui conserver. L'oiseau jeune diffère beaucoup de l'adulte ; car il a le bec noir et le plumage gris cendré, au lieu qu'avec l'âge le bec devient rouge et le plumage noirâtre sur le dessus du corps, les ailes et la queue, et blanchâtre tout autour de la tête, du cou et sur toutes les parties inférieures du corps. On assure aussi que les pieds de l'oiseau jeune sont noirs, et qu'ils deviennent rougeâtres, ainsi que le bec, avec l'âge. Il n'est donc pas étonnant que M. Brisson en ait fait deux espèces : la première de ses phrases indicatives nous paraît répondre au tock adulte, et la seconde, au tock jeune.

Cet oiseau a trois doigts en avant et un seul en arrière ; celui du milieu est étroitement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, et beaucoup moins étroitement au doigt intérieur jusqu'à la première articulation seulement. Il a le bec très-gros, courbé en bas et légèrement dentelé sur ses bords.

L'individu que nous décrivons ici avait vingt pouces de longueur ; la queue avait six pouces dix lignes ; le bec, trois pouces cinq lignes sur douze lignes et demie d'épaisseur à la base ; la substance cornée de ce bec est légère et mince, en sorte qu'il ne peut offenser violemment ; les pieds ont dix-huit lignes de hauteur.

Ces oiseaux, qu'on trouve assez communément au Sénégal, sont très-niais lorsqu'ils sont jeunes ; on les approche et on les prend sans qu'ils s'enfuient ; on peut les tirer aussi sans qu'ils s'épouvantent, ni même sans qu'ils bougent ; mais lorsqu'ils sont adultes, l'âge leur donne de l'expérience au point de changer entièrement leur premier naturel ; ils deviennent alors très-sauvages ; ils fuient et se perchent sur la cime des arbres, tandis que les jeunes restent tous sur les branches les plus basses et sur les buissons, où ils demeurent sans mouvement, la tête enfoncée dans les

épaules, de manière qu'on n'en voit, pour ainsi dire, que le bec : ainsi les jeunes ne volent presque pas, au lieu que les vieux prennent souvent un vol élevé et assez rapide. On voit beaucoup de ces oiseaux jeunes dans les mois d'août et de septembre ; on peut les prendre à la main, et dès le premier moment ils semblent être aussi privés que si on les avait élevés dans la maison ; mais cela vient de leur stupidité, car il faut leur porter la nourriture au bec ; ils ne la cherchent ni ne la ramassent lorsqu'on la leur jette, ce qui fait présumer que les pères et mères sont obligés de les nourrir pendant un très-long temps. Dans leur état de liberté, ces oiseaux vivent de fruits sauvages, et en domesticité, ils mangent du pain et avalent tout ce qu'on veut leur mettre dans le bec.

Au reste, le tock est fort différent du toucan : cependant il paraît qu'un de nos savants naturalistes les a pris l'un pour l'autre. M. Adanson dit, dans son Voyage au Sénégal, qu'il a tué deux toucans dans cette contrée ; or, il est certain qu'il n'y a de toucans en Afrique que ceux qu'on peut y avoir transportés d'Amérique, et c'est ce qui me fait présumer que ce sont des tocks, et non pas des toucans dont M. Adanson a voulu parler.

LE CALAO DE MANILLE.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre calao. (Cuvier.)

Cette espèce n'était pas connue, et nous a été envoyée pour le Cabinet du Roi par M. Poivre, auquel nous devons beaucoup d'autres connaissances et grand nombre de choses curieuses. Cet oiseau n'est guère plus gros que le tock ; il a vingt pouces de longueur. Son bec est long de deux pouces et demi, moins courbé que celui du tock, point dentelé, mais assez tranchant par les bords et plus pointu ; ce bec est surmonté d'un léger feston proéminent, adhérent à la mandibule supérieure et ne formant qu'un simple renflement. La tête et le cou sont d'un blanc lavé de jaunâtre, avec des ondes brunes ; on remarque une plaque noire à chaque côté de la tête, sur les oreilles. Le dessus du corps est d'un brun noirâtre avec quelques franges blanchâtres, filées légèrement dans les plumes de l'aile ; le dessous du corps est d'un blanc sale. Les plumes de la queue sont de la même couleur que celles des ailes, seulement elles sont coupées transversalement dans leur milieu par une bande rousse de deux doigts de largeur. Nous ne savons rien des habitudes particulières de cet oiseau.

LE CALAO DE L'ILE PANAY.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre calao. (Cuvier.)

Cet oiseau nous a été rapporté par M. Sonnerat, correspondant du Cabinet : voici la description qu'il en donne dans son voyage à la Nouvelle-Guinée. Il l'appelle *calao à bec ciselé* : mais ce caractère ne le distingue pas de quelques autres calaos qui ont également le bec ciselé.

« Le mâle et la femelle sont de même grosseur, et à peu près de la taille du gros corbeau d'Europe, un peu moins corsés et plus allongés. Leur bec est très-long, courbé en arc ou représentant le fer d'une faux, dentelé le long de ses bords, en dessus et en dessous, terminé par une pointe aiguë et déprimée sur les côtés ; il est sillonné de haut en bas, ou en travers dans les deux tiers de sa longueur : la partie convexe

des sillons est lruue, et les enfoncements ou encoches sont couleur d'orpin ; le reste du bec, vers sa pointe, est lisse et brun. A la racine du bec, en dessus, s'élève une excroissance de même substance que le bec, aplatie sur les côtés, tranchante en dessus, coupée en angle droit en devant; cette excroissance s'étend le long du bec jusque vers sa moitié où elle finit, et elle est de moitié aussi haute dans toute sa longueur que le bec est large. L'œil est entouré d'une membrane brune dénuée de plumes; la paupière soutient un cercle de poils ou crins durs, courts et roides, qui forment de véritables cils; l'iris est blanchâtre. Le mâle a la tête, le cou, le dos et les ailes d'un noir verdâtre, changeant en bleuâtre suivant les aspects : la femelle a la tête et le cou blancs, excepté une large tache triangulaire, qui s'étend de la base du bec en dessous et derrière l'œil jusqu'au milieu du cou en travers sur les côtés : cette tache est d'un vert noir, changeant comme le cou et le dos du mâle. La femelle a le dos et les ailes de la même couleur que le mâle. Le haut de la poitrine, dans les individus des deux sexes, est d'un rouge brun clair; le ventre, les cuisses et le croupion sont également d'un rouge brun foncé. Ils ont aussi tous deux dix plumes à la queue, dont les deux tiers supérieurs sont d'un jaune roussâtre, et le tiers inférieur est une bande transversale noire. Les pieds sont de couleur plombée, et sont composés de quatre doigts, dont un dirigé en arrière et trois dirigés en devant; celui du milieu est uni au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, et au doigt intérieur jusqu'à la première seulement. »

LE CALAO DES MOLUQUES.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre calao. (CUVIER.)

On a mal appliqué le nom d'*alcatraz* à cet oiseau. Clusius est l'auteur de cette méprise : il n'a pas bien interprété le passage d'Oviédo; car le nom espagnol d'*alcatraz*, selon Fernandez et Nieremberg, appartient au pélican du Mexique, et, par conséquent, ne peut être appliqué à un oiseau des Moluques. Cette première méprise a produit une seconde erreur, que nos nomenclateurs ont étendue sur tout le genre des calaos, en les regardant comme des oiseaux d'eau, et les nommant *hydrocorax*, et leur supposant l'habitude de se tenir au bord des eaux; ce qui néanmoins est démenti par tous les observateurs qui ont vu ces oiseaux dans leur pays natal : Bontius, Camel, et, qui plus est, l'oiseau lui-même par la forme et la structure de ses pieds et de son bec, démontrent que les calaos ne sont ni corbeaux, ni corbeaux d'eau. On doit donc regarder cette dénomination générique d'*hydrocorax* comme mal conçue, et le nom particulier d'*alcatraz* comme mal appliqué au calao des Moluques, puisque c'est le nom du pélican du Mexique.

Le calao des Moluques a deux pieds quatre pouces de longueur; la queue a huit pouces, mais les pieds n'ont que deux pouces deux lignes : ce caractère des pieds très-courts appartient non-seulement à celui-ci, mais encore à tous les autres calaos, qui marchent aussi mal qu'il est possible. Son bec a cinq pouces de longueur sur deux pouces et demi d'épaisseur à son origine; il est d'un ceadré noirâtre, et est surmonté d'une excroissance dont la substance est assez solide et semblable à de la corne : cette excroissance est aplatie en devant, et s'étend en s'arrondissant jusque par-dessus la tête. Il a de grands yeux noirs, mais le regard désagréable; les côtés de la tête, les ailes et la gorge sont noirs, et cette partie de la gorge est entourée d'une bande blanche; les penes de la queue sont d'un gris blanchâtre; tout le reste du plumage est varié de brun, de gris, de noirâtre et de fauve; les pieds sont d'un gris brun et le bec est noirâtre.

Ces oiseaux, dit Bontius, ne vivent point de chair, mais de fruits, et principalement de noix muscade, dont ils font une grande déprédation;

et cette nourriture donne à leur chair, qui est tendre et délicate, un fumet aromatique qui la rend très-agréable au goût.

LE CALAO DE MALABAR.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre calao. (Cuvier.)

Cet oiseau a été apporté de Pondichéry; il a vécu à Paris, pendant tout l'été de 1777, dans le jardin de l'hôtel de madame la marquise de Pons, qui a eu la bonté de me l'offrir, et à laquelle je me fais un devoir de témoigner ici ma respectueuse sensibilité. Ce calao était de la grandeur d'un corbeau, ou, si l'on veut, une fois plus grand que la corneille commune; il avait deux pieds et demi de longueur, depuis la pointe du bec à l'extrémité de la queue, qui lui était tombée pendant la traversée, et dont les plumes commençaient à croître de nouveau, et n'avaient pas pris à beaucoup près toutes leurs dimensions : ainsi l'on peut présumer que la longueur entière de cet oiseau est d'environ trois pieds. Son bec, long de huit pouces, était large de deux, arqué de quinze lignes sur la corde de sa longueur. Un second bec, s'il peut s'appeler ainsi, surmontait le premier en manière de corne immédiatement appliquée et couchée suivant la courbure du vrai bec; cette corne s'étendait depuis la base jusqu'à deux pouces de la pointe du bec; elle s'élevait de deux pouces trois lignes, de manière qu'en les mesurant par le milieu, le bec et sa corne forment une hauteur de quatre pouces. L'un et l'autre, près de la tête, ont quinze lignes d'épaisseur transversale; la corne a six pouces de longueur, et son extrémité nous a paru accourcie et fêlée par accident, en sorte qu'on peut la supposer d'environ un demi-pouce plus longue; en total, cette corne a la forme d'un véritable bec tronqué et fermé à la pointe, où néanmoins le dessin de la séparation est marqué par un trait en renure très-sensible tracé vers le milieu, et suivant toute la courbure de ce faux bec, qui ne tient point au crâne, mais dont la tranche en arrière, ou sa croupe qui s'élève sur la tête, est encore plus extraordinaire : c'est une espèce d'occiput charnu, dénué de plumes, revêtu d'une peau vive, par laquelle passe le sac nourricier de ce membre parasite.

Le vrai bec, terminé en pointe mousse, est assez ferme; sa substance est cornée, presque osseuse, étendue en lames, dont on aperçoit les couches et les ondes. Le faux bec, beaucoup plus mince et fléchissant même sous les doigts, n'est point solide et plein; autrement l'oiseau serait accablé de son poids : mais il est d'une substance légère et remplie à l'intérieur de cellules séparées par des cloisons fort minces, qu'Edwards compare à des rayons de miel. Wormius dit que ce faux bec est d'une substance semblable à celle du têt des écrevisses.

Le faux bec est noir depuis la pointe jusqu'à trois pouces en arrière, et l'on voit une ligne du même noir, à son origine, ainsi qu'à la racine du vrai bec; tout le reste est d'un blanc jaunâtre; ce sont précisément les mêmes couleurs que lui donne Wormius, en ajoutant que l'intérieur du bec et du palais est noir.

Une peau blanche et plissée embrasse des deux côtés, comme une mentonnière, la racine du vrai bec par-dessous, et va s'implanter vers les angles du bec, dans la peau noire qui environne les yeux; de longs cils, arqués en arrière, garnissent la paupière; l'œil est d'un brun rouge, il s'anime et prend beaucoup de feu lorsque l'oiseau s'agit. La tête, qui

paraît petite en proportion du bec énorme qu'elle porte, est assez semblable pour la forme à celle du geai. En général, la figure, l'allure et toute la tournure de ce calao nous ont paru un composé de traits et de mouvements du geai, du corbeau et de la pie; ces ressemblances ont également frappé les yeux de la plupart des observateurs, qui ont donné à cet oiseau les noms de *corbeau indien*, *corbeau cornu*, *pie cornue d'Éthiopie*, etc.

Celui-ci avait les plumes de la tête et du cou noires, avec la faculté de les hérissier; ce qu'il fait souvent comme le geai: celles du dos et des ailes sont noires aussi, et toutes ont un faible reflet de violet et de vert. On aperçoit aussi, sur quelques plumes des couvertures des ailes, une bordure brune irrégulièrement tracée; les plumes, se surmontant légèrement, paraissent être gonflées comme celles du geai. L'estomac et le ventre sont d'un blanc sale. Entre les grandes plumes de l'aile, qui sont noires, les seules extérieures sont blanches à la pointe. La queue, qui commençait à recroître, était composée de six plumes blanches, noires à la racine, et quatre qui sortaient de leur tuyau toutes noires. Les pieds sont noirs, épais et forts, couverts de larges écailles; les ongles longs, sans être aigus, paraissent propres à saisir et à serrer. Cet oiseau sautait des deux pieds à la fois en avant et de côté, comme le geai et la pie, sans marcher. Dans son attitude de repos, il avait la tête portée en arrière et reculée entre les épaules: dans l'émotion de la surprise ou de l'inquiétude, il se haussait, se grandissait, et semblait prendre quelque air de fierté; cependant sa mine en général est basse et stupide, ses mouvements sont brusques et désagréables, et les traits qu'il tient de la pie et du corbeau lui donnent un air ignoble, que son naturel ne dément pas. Quoique dans les calaos il y ait des espèces qui paraissent frugivores, et que nous ayons vu celui-ci manger des laitues, qu'il froissait auparavant dans son bec, il avalait de la chair crue; il prenait des rats, et il dévora même un petit oiseau qu'on lui jeta vivant. Il répétait souvent un cri sourd, *ouck, ouck*. Ce son, bref et sec, n'est qu'un coup de gosier enroué. Il faisait aussi de temps en temps entendre une autre voix moins rauque et plus faible, tout à fait pareille au gloussement de la poule d'Inde qui conduit ses petits.

Nous l'avons vu s'étendre, ouvrir ses ailes au soleil, et trembloter lorsqu'il survenait un nuage ou un petit coup de vent. Il n'a pas vécu plus de trois mois à Paris, et il est mort avant la fin de l'été. Notre climat est donc trop froid pour sa nature.

Au reste, nous ne pouvons nous dispenser de remarquer que M. Brisson s'est trompé, en rapportant à son calao des Philippines la figure *d* du bec de la planche 281 des *Glanures* d'Edwards; car cette figure représente le bec de notre calao de Malabar, qui est surmonté d'une excroissance simple, et non pas d'un casque concave et à double corne, comme l'est celui du calao des Philippines.

LE BRAC OU CALAO D'AFRIQUE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre calao. (CUVIER.)

Nous conserverons à ce calao le nom de *brac*, que lui a donné le P. Labat, d'autant que ce voyageur est le seul qui l'ait vu et observé. Il est très-grand; sa tête seule et le bec ont ensemble dix-huit pouces de longueur. Ce bec est en partie jaune et en partie rouge; les deux mandj-

bules sont bordées de noir. On voit à la partie supérieure du bec une excroissance de substance cornée d'une grosseur considérable et de la même couleur : la partie antérieure de cette excroissance se prolonge en avant en forme de corne presque droite et qui ne se recourbe pas en haut; la partie postérieure de cette excroissance est au contraire arrondie et couvre la partie supérieure de la tête; les narines sont placées au-dessous de l'excroissance, assez près de l'origine du bec; et le plumage de ce calao est entièrement noir.

LE CALAO D'ABYSSINIE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Genre calao. (Cuvier.)

Ce calao paraît être un des plus grands de son genre; cependant, si l'on en juge par la longueur et la grosseur des becs, le calao rhinocéros est encore plus grand. La forme du calao d'Abyssinie paraît être modelée sur celle du corbeau et seulement plus grande et plus épaisse; il a trois pieds deux pouces de longueur totale; il est tout noir, excepté les grandes plumes de l'aile, qui sont blanches, les moyennes et une partie des couvertures, qui paraissent d'un brun tanné foncé. Le bec est légèrement et également arqué dans toute sa longueur, aplati et comprimé par les côtés; les deux mandibules sont creusées intérieurement en gouttières et finissent en pointe mousse. Ce bec a neuf pouces de long, et il est surmonté à sa base jusqu'après du front, d'une proéminence en demi-disque de deux pouces et demi de diamètre, et de quinze lignes de large à la base sur les yeux : cette excroissance est de même substance que le bec, mais plus mince, et cède lorsqu'on la presse avec les doigts. La hauteur du bec, prise verticalement et jointe à celle de sa corne, est de trois pouces huit lignes. Les pieds ont cinq pouces et demi de hauteur : le grand doigt, y compris l'ongle, a vingt-huit lignes; les trois doigts antérieurs sont presque égaux; le postérieur est aussi très-long, il a deux pouces : tous sont épais, couverts, comme les jambes, d'écailles noirâtres et garnis d'ongles forts, sans être ni crochus ni aigus. Sur chaque côté de la mandibule supérieure du bec, près de l'origine, est une plaque rougeâtre; de longs cils garnissent les paupières; une peau nue d'un brun violet entoure les yeux et couvre la gorge et une partie du devant du cou.

LE CALAO DES PHILIPPINES.

HUITIÈME ESPÈCE.

Genre calao. (Cuvier.)

Cet oiseau, selon M. Brisson, est de la grosseur d'un dindon femelle; mais sa tête est proportionnellement bien plus grosse, et cela paraît nécessaire pour porter un bec de neuf pouces de longueur sur deux pouces huit lignes d'épaisseur, et qui porte lui-même au-dessus de la mandibule supérieure une excroissance cornée de six pouces de long sur trois pouces de largeur. Cette excroissance est un peu concave dans sa partie supérieure, et ses deux angles antérieurs sont prolongés en avant en forme de double corne; elle s'étend en s'arrondissant sur la partie supérieure de la tête. Les narines sont placées vers l'origine du bec, au-dessous de cette excroissance, et tout le bec, ainsi que sa proéminence, est de couleur rougeâtre.

Ce calao a la tête, la gorge, le cou, le dessus du corps et les ouvertures supérieures des ailes et de la queue noirs; tout le dessous du corps est blanc; les plumes des ailes sont noires et marquées d'une tache blanche; toutes les plumes de la queue sont entièrement noires, à l'exception des deux extérieures qui sont blanches; les pieds sont verdâtres.

George Camel a décrit, avec d'autres oiseaux des Philippines, une espèce de calao qui paraît assez voisine de celle-ci, mais qui cependant n'est pas absolument la même. Sa description a été communiquée à la Société royale, par le docteur Petiver, et ensuite imprimée dans les *Transactions Philosophiques*, n° 285, *article III*. On y voit que cet oiseau nommé *calao* ou *cagao*, par les Indiens, ne fréquente point les eaux, mais se tient sur les hauteurs et même sur les montagnes, vivant de fruit de baliti, qui est une espèce de figuier sauvage, ainsi que d'amandes, de pistaches, etc., qu'il avale tout entières.

« Il a, dit l'auteur, le ventre noir; le croupion et le dos d'un cendré brun; le cou et la tête roux; la tête petite et noire autour des yeux; les yeux bleus; le bec long de six à sept pouces, un peu courbé en bas, dentelé, diaphane et de couleur de cinabre, large d'un demi-pouce dans le milieu, élevé à l'origine de plus de deux pouces, et recouvert en dessus d'une espèce de casque long de six pouces et large de près de deux. La langue est très-petite pour un aussi grand bec, n'ayant pas un pouce de long. Sa voix ressemble à un grognement et plus au mugissement d'un veau qu'à un cri d'un oiseau. Les jambes avec les cuisses sont jaunâtres et longues de six à sept pouces; les pieds ont trois doigts en devant et un seul en arrière, écailleux, rongés et armés d'ongles noirs, solides et crochus; la queue est composée de huit grandes plumes blanches, longues de quinze à dix-huit pouces; les plumes des ailes sont jaunes. Les gentils révèrent cet oiseau, et racontent des fables de ses combats avec la grue, qu'ils nomment *tipul* ou *tihol*: ils disent que c'est après ce combat que les grues ont été forcées de demeurer dans les terres humides, et que les calaos n'ont pas voulu les souffrir dans leurs montagnes. »

Cette espèce de description me paraît prouver assez clairement que les calaos ne sont pas des oiseaux d'eau ou de rivage; et comme les couleurs et quelques autres caractères sont différents des couleurs du calao des Philippines, décrit par M. Brisson, nous croyons qu'on doit au moins regarder celui-ci comme une variété de l'autre.

LE CALAO A CASQUE ROND.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Genre calao. (Cuvier.)

Nous n'avons de cet oiseau que le bec, et ce bec est pareil à celui qu'Edwards a donné; et si nous jugeons de la grandeur de l'oiseau par la grosseur de la tête qui reste attachée à ce bec, ce calao doit être l'un des plus grands et des plus forts de son genre. Le bec a six pouces de longueur des angles à la pointe; il est presque droit, c'est-à-dire sans courbure; il est aussi sans dentelures. Du milieu de la mandibule supérieure s'élève et s'étend jusque sur l'occiput une loupe en forme de casque, haute de deux pouces, presque ronde, mais un peu comprimée par les côtés. Cette éminence, en y joignant le bec, forme une hauteur verticale de quatre pouces sur huit de circonférence. Les couleurs flétries et brunies dans ce bec qui est au Cabinet n'offrent plus ce vermillon dont Edwards a peint le casque du bec qu'il représente. M. Brisson paraît s'être trompé, lorsqu'il rapporte le bec d'Edwards à son premier calao, dont le casque est au contraire aplati.

Aldrovande a donné une figure très-reconnaissable du bec de ce calao

à casque rond, sous le nom de *sementu*, oiseau des Indes dont l'histoire, dit-il, est encore presque toute fabuleuse. Ce bec, placé au cabinet du grand duc de Toscane, avait été apporté de Damas... Le casque de ce bec était de forme ovale; il était blanc sur le devant, et rouge en arrière. Le bec, long d'une palme, était pointu et creusé en canal. En comparant cette description à la figure, on reconnaît que ce bec est celui du calao à casque rond !.

LE CALAO RHINOCÉROS.

DIXIÈME ESPÈCE.

Genre calao. (Cuvier.)

Quelques auteurs ont confondu cet oiseau des Indes méridionales avec le *tragopan* de Plin, qui est le casoar connu des Grecs et des Romains, et qui se trouve en Barbarie et au Levant, à une très-grande distance des contrées où l'on trouve celui-ci.

L'oiseau rhinocéros, vu par Bontius dans l'île de Java, est beaucoup plus grand que le corbeau d'Europe; il le dit très-puant et très-laid, et voici la description qu'il en donne :

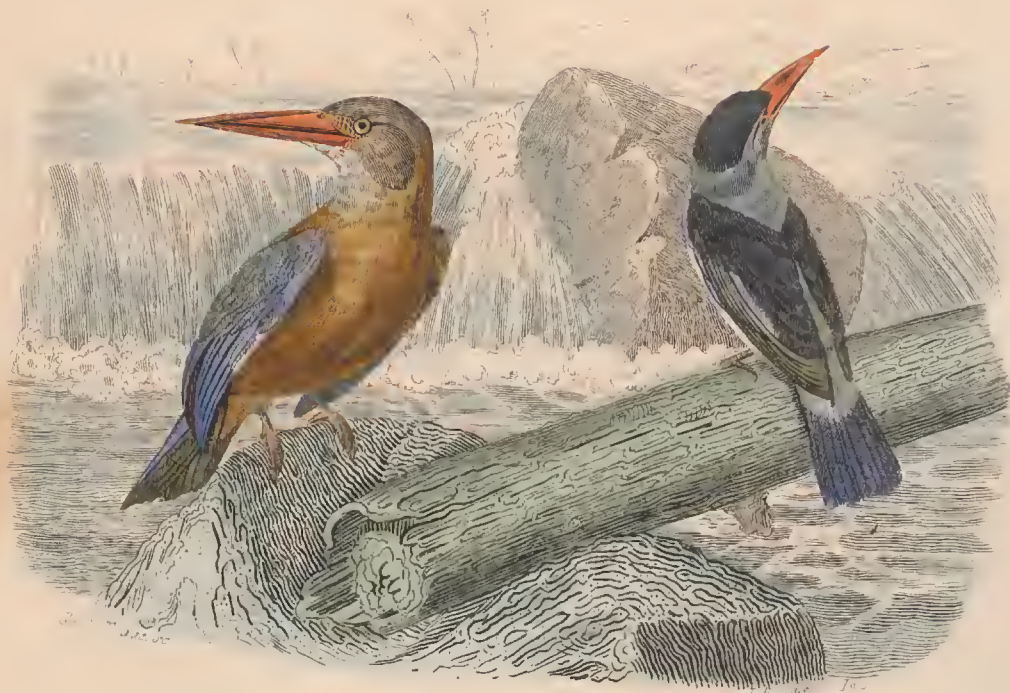
« Son plumage est tout noir, et son bec fort étrange ; car sur la partie supérieure de ce bec s'élève une excroissance de substance cornée, qui s'étend en avant et se recourbe ensuite vers le haut en forme de corne qui est prodigieuse par son volume, car elle a huit pouces de longueur sur quatre de largeur à sa base. Cette corne est variée de rouge et de jaune, et comme divisée en deux parties par une ligne noire qui s'étend sur chacun de ses côtés, suivant sa longueur. Les ouvertures des naines sont situées au-dessous de cette excroissance près de l'origine du bec. On le trouve à Sumatra, aux Philippines et dans les autres parties des climats chauds des Indes. »

Bontius rapporte quelques faits au sujet de ces oiseaux : il dit qu'ils vivent de chair et de charogne; qu'ils suivent ordinairement les chasseurs de sangliers, de vaches sauvages, etc., pour manger la chair et les intestins de ces animaux, que ces chasseurs éventrent et coupent par quartiers, pour emporter plus aisément ce gros gibier et très-promptement; car s'ils le laissaient quelque temps sur la place, les calaos ne manqueraient pas de venir tout dévorer. Cependant cet oiseau ne chasse que les rats et les souris, et c'est par cette raison que les Indiens en élèvent quelques-uns. Bontius dit qu'avant de manger une souris, le calao l'aplatit en la serrant dans son bec pour l'amollir, et qu'il l'avale tout entière en la jetant en l'air, et la faisant retomber dans son large gosier : c'est au reste la seule façon de manger que lui permettent la structure de son bec et la petitesse de sa langue, qui est cachée au fond du bec et presque dans la gorge.

Telle est la manière de vivre à laquelle l'a réduit la nature, en lui donnant un bec assez fort pour la proie, mais trop faible pour le combat, très-incommode pour l'usage, et dont tout l'appareil n'est qu'une exubérance difforme et un poids inutile. Cet excès et ces défauts extérieurs semblent influer sur les facultés intérieures de l'animal : ce calao est triste et sauvage; il a l'aspect rude, l'attitude pesante et comme fatiguée. Au reste, Bontius n'a donné qu'une figure peu exacte de la tête et du bec; et ce bec, représenté par Bontius, est fort petit en comparaison de celui qui est au Cabinet : mais comme il est de la même forme, ils appartiennent certainement tous deux à la même espèce d'oiseau.



LE MARTIN PÊCHEUR.



LE MARTIN PÊCHEUR.
(gros bec).

LE MARTIN PÊCHEUR
(tête grise).

LE MARTIN-PÊCHEUR OU L'ALCYON.

Famille des passereaux syndactyles, genre alcyon. (Cuvier.)

Le nom de *martin-pêcheur* vient de *martinet-pêcheur*, qui était l'ancienne dénomination française de cet oiseau, dont le vol ressemble à celui de l'hirondelle-martinet, lorsqu'elle file près de terre ou sur les eaux. Son nom ancien, *alcyon*, était bien plus noble, et on aurait dû le lui conserver; car il n'y eut pas de nom plus célèbre chez les Grecs: ils appelaient *alcyoniens* les jours de calme vers le solstice, où l'air et la mer sont tranquilles, jours précieux aux navigateurs, durant lesquels les routes de la mer sont aussi sûres que celles de la terre; ces mêmes jours étaient aussi le temps donné à l'alcyon pour élever ses petits. L'imagination, toujours prête à enluminer de merveilleux les beautés simples de la nature, acheva d'altérer cette image, en plaçant le nid de l'alcyon sur la mer aplatie: c'était Eole qui enchaînait les vents en faveur de ses petits enfants; *Alyone*, sa fille plaintive et solitaire, semblait encore redemander aux flots son infortuné Ceyx que Neptune avait fait périr, etc.

Cette histoire mythologique de l'oiseau alcyon n'est, comme toute autre fable, que l'emblème de son histoire naturelle; et l'on peut s'étonner qu'Aldrovande termine sa longue discussion sur l'alcyon par conclure que cet oiseau n'est plus connu. La seule description d'Aristote pouvait le lui faire reconnaître et lui démontrer que c'est le même oiseau que notre martin-pêcheur.

« L'alcyon, dit ce philosophe, n'est pas beaucoup plus grand qu'un moineau: son plumage est peint de bleu, de vert, et relevé de pourpre; ces brillantes couleurs sont unies et fondues dans leurs reflets sur tout le corps et sur les ailes et le cou; son bec, jaunâtre, est long et pointu. »

Il est également caractérisé par la comparaison des habitudes naturelles. L'alcyon était solitaire et triste; ce qui convient au martin-pêcheur, que l'on voit toujours seul, et dont le temps de la parade est fort court. Aristote, en faisant l'alcyon habitant des rivages de la mer, dit aussi qu'il remonte les rivières fort haut, et qu'il se tient sur leurs bords: or, on ne peut douter que le martin-pêcheur des rivières n'aime également à se tenir sur les rivages de la mer, où il trouve toutes les commodités nécessaires à son genre de vie, et nous en sommes assurés par des témoins oculaires. Cependant Klein le nie; mais il n'a parlé que de la mer Baltique, et il a très-mal connu le martin-pêcheur, comme nous aurons occasion de le remarquer. Au reste, l'alcyon était peu commun en Grèce et en Italie: Chéréphon, dans Lucien, admire son chant comme tout nouveau pour lui. Aristote et Pline disent que les apparitions de l'alcyon étaient rares, fugitives, et qu'on le voyait voler d'un trait rapide à l'entour des navires, puis rentrer dans son petit antre du rivage: tout cela convient parfaitement au martin-pêcheur, qui n'est nulle part bien commun et qui se montre rarement.

On reconnaît également notre martin-pêcheur dans la manière de pêcher de l'alcyon, que Lycophron appelle *le plongeur*, et qui, dit Oppien, *se jette et se plonge dans la mer en tombant*. C'est de cette habitude de tomber à plomb dans l'eau que les Italiens ont nommé cet oiseau *piombino* (petit plomb). Ainsi tous les caractères extérieurs et toutes les habitudes naturelles de notre martin-pêcheur conviennent à l'alcyon décrit par

Aristote. Les poètes faisaient flotter le nid de l'aleçon sur la mer : les naturalistes ont reconnu qu'il ne fait point de nid, et qu'il dépose ses œufs dans des trous horizontaux de la rive des fleuves ou du rivage de la mer.

Le temps des amours de l'aleçon, et les jours *alecyoniens* placés près du solstice, sont le seul point qui ne se rapporte pas exactement à ce que nous connaissons du martin-pêcheur, quoiqu'on le voie s'apparier de très-bonne heure et avant l'équinoxe : mais indépendamment de ce que la fable peut avoir ajusté à l'histoire des aleçons pour l'embellir, il est possible que, sous un climat plus chaud, les amours des martins-pêcheurs commencent encore plus tôt; d'ailleurs il y avait différentes opinions sur la saison des jours alecyoniens. Aristote dit que, dans les mers de Grèce, ces jours alecyoniens n'étaient pas toujours voisins de ceux du solstice, mais que cela était plus constant pour la mer de Sicile. Les anciens ne convenaient pas non plus du nombre de ces jours, et Colomelle les place aux kalendes de mars, temps auquel notre martin-pêcheur commence à faire son nid.

Aristote ne parle distinctement que d'une seule espèce d'aleçon, et ce n'est que sur un passage équivoque et vraisemblablement corrompu, et où, suivant la correction de Gessner, il s'agit de deux espèces d'hirondelles, que les naturalistes en ont fait deux d'aleçons; une petite qui a de la voix, et une grande qui est muette : sur quoi Belon, pour trouver ces deux espèces, a fait de la rousserole son *aleçon vocal*, en même temps qu'il nomme *aleçon muet* le martin-pêcheur, quoiqu'il ne soit rien moins que muet.

Ces discussions critiques nous ont paru nécessaires dans un sujet que la plupart des naturalistes ont laissé dans la plus grande obscurité. Klein, qui le remarque, en augmente encore la confusion, en attribuant au martin-pêcheur deux doigts en avant et deux en arrière; il s'appuie de l'autorité de Schwencfeld, qui est tombé dans la même erreur, et d'une figure fautive de Belon, que néanmoins ce naturaliste a corrigé lui-même, en décrivant très-bien la forme du pied de cet oiseau, qui est singulière : des trois doigts antérieurs, l'extérieur est étroitement uni à celui du milieu, jusqu'à la troisième articulation, de manière à paraître ne faire qu'un seul doigt, ce qui forme en dessous une plante de pied large et aplatie; le doigt intérieur est très-court et plus que celui de derrière; les pieds sont aussi très-courts; la tête est grosse, le bec long, épais à sa base, et filé droit en pointe; la queue est généralement courte dans les espèces de ce genre.

C'est le plus bel oiseau de nos climats, et il n'y en a aucun en Europe qu'on puisse comparer au martin-pêcheur pour la netteté, la richesse et l'éclat des couleurs; elles ont les nuances de l'arc-en-ciel, le brillant de l'émail, le lustre de la soie; tout le milieu du dos, avec le dessus de la queue, est d'un bleu clair et brillant, qui, aux rayons du soleil, a le jeu du saphir et l'œil de la turquoise; le vert se mêle sur les ailes au bleu, et la plupart des plumes y sont terminées et ponctuées par une teinte d'aigue-marine; la tête et le dessus du cou sont pointillés de même, de taches plus claires sur un fond d'azur. Gessner compare le jaune rouge ardent qui colore la poitrine au rouge enflammé d'un charbon.

Il semble que le martin-pêcheur se soit échappé de ces climats où le soleil verse avec les flots d'une lumière plus pure tous les trésors des plus riches couleurs. Et en effet, si l'espèce de notre martin-pêcheur n'appartient pas précisément aux climats de l'Orient et du Midi, le genre entier de ces beaux oiseaux en est originaire; car pour une seule espèce que nous avons en Europe, l'Afrique et l'Asie nous en offrent plus de

vingt, et nous en connaissons encore huit autres espèces dans les climats chauds de l'Amérique. Celle de l'Europe est même répandue en Asie et en Afrique; plusieurs martins-pêcheurs, envoyés de la Chine et d'Égypte, se sont trouvés les mêmes que le nôtre, et Belon dit l'avoir reconnu dans la Grèce et la Thrace.

Cet oiseau, quoique originaire de climats plus chauds, s'est habitué à la température et même au froid du nôtre; on le voit en hiver le long des ruisseaux plonger sous la glace, et en sortir en rapportant sa proie : c'est par cette raison que les Allemands l'ont appelé *Eiszvogel*, oiseau de la glace; et Belon se trompe en disant qu'il ne fait que passer dans nos contrées, puisqu'il y reste dans le temps de la gelée.

Son vol est rapide et filé; il suit ordinairement les contours des ruisseaux, en rasant la surface de l'eau. Il crie en volant *ki, ki, ki, ki*, d'une voix perçante et qui fait retentir les rivages; il a dans le printemps un autre chant, qu'on ne laisse pas d'entendre malgré le murmure des flots et le bruit des cascades. Il est très-sauvage et part de loin; il se tient sur une branche avancée au-dessus de l'eau pour pêcher; il y reste immobile, et épie souvent deux heures entières le moment du passage d'un petit poisson; il fond sur cette proie en se laissant tomber dans l'eau, où il reste plusieurs secondes; il en sort avec le poisson au bec, qu'il porte ensuite sur la terre, contre laquelle il le bat pour le tuer avant de l'avaler.

Au défaut de branches avancées sur l'eau, le martin-pêcheur se pose sur quelque pierre voisine du rivage ou même sur le gravier; mais, au moment qu'il aperçoit un petit poisson, il fait un bond de douze ou quinze pieds, et se laisse tomber à plomb de cette hauteur. Souvent aussi on le voit s'arrêter dans son vol rapide, demeurer immobile et se soutenir au même lieu pendant plusieurs secondes; c'est son manège d'hiver, lorsque les eaux troubles ou les glaces épaisses le forcent de quitter les rivières, et le réduisent aux petits ruisseaux d'eau vive : à chaque pause il reste comme suspendu à la hauteur de quinze ou vingt pieds, et lorsqu'il veut changer de place il se rabaisse et ne vole pas à plus d'un pied de hauteur sur l'eau; il se relève ensuite et s'arrête de nouveau. Cet exercice réitéré et presque continuél démontre que cet oiseau plonge pour de bien petits objets, poissons ou insectes, et souvent en vain; car il parcourt de cette manière des demi-lieues de chemin.

Il niche au bord des rivières et des ruisseaux, dans des trous creusés par les rats d'eau ou par les écrevisses, qu'il approfondit lui-même, et dont il maçonne et rétrécit l'ouverture : on y trouve de petites arêtes de poisson, des écailles sur de la poussière, sans forme de nid; et c'est sur cette poussière que nous avons vu ses œufs déposés, sans remarquer ces petites pelotes dont Belon dit qu'il pétrit son nid, et sans trouver à ce nid la figure que lui donne Aristote, en la comparant pour la forme à une cucurbité, et pour la matière et la texture, à ces boules de mer ou pelotes de filaments entrelacés, qui se coupent difficilement, mais qui desséchées deviennent friables. Il en est de même des *halcyonium* de Pline, dont il a fait quatre espèces, et que quelques-uns ont donnés pour des nids d'alcyon, mais qui ne sont autre chose que différentes pelotes de mer ou des holothuries qui n'ont aucun rapport avec des nids d'oiseau : et quant à ces nids fameux du Tonquin et de la Cochinchine que l'on mange avec délices, et que l'on a aussi nommés *nids d'alcyon*, nous avons démontré qu'ils sont l'ouvrage de l'hirondelle salangane.

Les martins-pêcheurs commencent à fréquenter leur trou dès le mois

de mars : on voit dans ce temps le mâle poursuivre vivement la femelle. Les anciens croyaient les aleyons bien ardents, puisqu'ils ont dit que le mâle meurt dans l'accouplement; et Aristote prétend qu'il entre en amour dès l'âge de quatre mois.

Au reste, l'espèce de notre martin-pêcheur n'est pas nombreuse, quoique ces oiseaux produisent six, sept et jusqu'à neuf petits, selon Gessner : mais le genre de vie auquel ils sont assujettis les fait souvent périr, et ce n'est pas toujours impunément qu'ils bravent la rigueur de nos hivers : on en trouve de morts sur la glace. Olina donne la manière de les prendre à la pointe du jour ou à la nuit tombante, avec un trébuchet tendu au bord de l'eau ; il ajoute qu'ils vivent quatre ou cinq ans. On sait seulement qu'on peut les nourrir pendant quelque temps dans les chambres où l'on place des bassins d'eau remplis de petits poissons. M. Daubenton, de l'Académie des sciences, en a nourri quelques-uns pendant plusieurs mois, en leur donnant tous les jours de petits poissons frais : c'est la seule nourriture qui leur convienne; car de quatre martins-pêcheurs qu'on m'apporta le 21 août 1778, et qui étaient aussi grands que père et mère, quoique pris dans le nid, qui était un trou sur le bord de la rivière, deux refusèrent constamment les mouches, les fourmis, les vers de terre, la pâtée, le fromage, et périrent d'inanition au bout de deux jours; les deux autres, qui mangèrent un peu de fromage et quelques vers de terre, ne vécurent que six jours. Au reste, Gessner fait observer que le martin-pêcheur ne peut se priver, et qu'il demeure toujours également sauvage. Sa chair a une odeur de faux musc et n'est pas bonne à manger; sa graisse est rougeâtre; il a le ventricule spacieux et lâche comme les oiseaux de proie; et comme eux il rend par le bec les restes indigestes de ce qu'il a avalé, écailles et arêtes roulées en petites boules. Ce viscère est placé fort bas; l'œsophage est par conséquent très-long. La langue est courte, de couleur rouge ou jaune, comme le dedans et le fond du bec.

Il est singulier qu'un oiseau qui vole avec tant de vitesse et de continuité n'ait pas les ailes amples : elles sont au contraire fort petites à proportion de sa grosseur, d'où l'on peut juger de la force des muscles qui les meuvent; car il n'y a peut-être point d'oiseau qui ait les mouvements aussi prompts et le vol aussi rapide : il part comme un trait d'arbalète; s'il laisse tomber un poisson de la branche où il s'est perché, souvent il reprend sa proie avant qu'elle ait touché terre. Comme il ne se pose guère que sur des branches sèches, on a dit qu'il faisait sécher le bois sur lequel il s'arrête.

On donne à cet oiseau, desséché, la propriété de conserver les draps et autres étoffes de laine et d'éloigner les teignes. Les marchands le suspendent à cet effet dans leurs magasins. Son odeur de faux musc pourrait peut-être écarter ces insectes, mais pas plus que toute autre odeur pénétrante. Comme son corps se dessèche aisément, on a dit que sa chair n'était jamais attaquée de corruption; et ces vertus, quoique imaginaires, le cèdent encore aux merveilles qu'en ont racontées quelques auteurs, en recueillant les idées superstitieuses des anciens sur l'aleyon : il a, disent-ils, la propriété de repousser la foudre, celle de faire augmenter un trésor enfoui, et, quoique mort, de renouveler son plumage à chaque saison de mue. Il communique, dit Kirannides, à qui le porte avec soi, la grâce et la beauté; il donne la paix à la maison, le calme en mer; attire les poissons et rend la pêche abondante sur toutes les eaux. Ces fables flattent la crédulité, mais malheureusement ce ne sont que des fables.

LES MARTINS-PÊCHEURS ÉTRANGERS.

Comme le nombre des espèces étrangères est ici très-considérable, et que toutes se trouvent dans les climats chauds, on doit regarder celle de notre martin-pêcheur comme échappée de cette grande famille, puisqu'elle est seule et même sans variété dans nos contrées. Pour mettre de l'ordre dans l'énumération de cette multitude d'espèces étrangères, nous séparerons d'abord tous les martins-pêcheurs de l'ancien continent, de ceux de l'Amérique; et ensuite nous indiquerons les uns et les autres par ordre de grandeur, en commençant par ceux qui sont plus grands que notre martin-pêcheur d'Europe, et continuant par ceux qui lui sont égaux en grandeur ou qui sont plus petits.

GRANDS MARTINS-PÊCHEURS

DE L'ANCIEN CONTINENT.

LE PLUS GRAND MARTIN-PÊCHEUR.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Famille des passereaux syndactyles, genre aleyon. (CUVIER.)

Cet oiseau, le plus grand de son genre, se trouve à la Nouvelle-Guinée; il est long de seize pouces, et gros comme un choucas. Tout son plumage, excepté la queue, paraît lavé de bistre, bruni sur le dos et sur l'aile; plus clair et légèrement traversé de petites ondes noirâtres sur tout le devant du corps et autour du cou sur un fond plus blanc; les plumes du sommet de la tête sont, ainsi qu'un large trait sous l'œil, du bistre brun du dos; la queue, d'un fauve roux traversé d'ondes noires, est blanche à l'extrémité; le demi-bec inférieur est orangé; le supérieur, noir et légèrement fléchi à la pointe; trait par lequel cet oiseau paraît sortir et s'éloigner un peu du genre des martins-pêcheurs, auquel d'ailleurs il appartient par tous les autres caractères.

LE MARTIN PÊCHEUR BLEU ET ROUX.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre aleyon. (CUVIER.)

Il a un peu plus de neuf pouces de longueur, et son bec, qui est rouge, en a deux et demi. Toute la tête, le cou et le dessous du corps sont d'un beau roux brun, la queue, le dos et la moitié des ailes sont d'un bleu changeant selon les aspects, en bleu de ciel et en bleu d'aigue-marine; la pointe des ailes et les épaules sont noires. Cette espèce se trouve à Madagascar; on la voit aussi en Afrique, sur la rivière de Gambie, selon Edwards. Un martin-pêcheur de la côte de Malabar, donné dans nos planches enluminées, et qui est la quatorzième espèce de M. Brisson, ressemble en tout à celui-ci, excepté que sa gorge est blanche; différence qui peut bien n'être que celle de deux individus mâle et femelle dans la

même espèce : au moyen de quoi celle-ci se trouverait, suivant le parallèle de l'équateur, dans toute l'étendue du continent; elle s'y trouverait même sur une très-grande largeur, si, comme il nous paraît, le martin-pêcheur de Smyrne, d'Albin, dont M. Brisson fait sa treizième espèce, est encore le même oiseau que celui-ci.

LE MARTIN-PÊCHEUR CRABIER.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Ce martin-pêcheur nous est venu du Sénégal, sous le nom de *crabier*. Il y a apparence qu'il se trouve également aux îles du cap Vert, et que c'est à lui que se rapporte la notice suivante, donnée par M. Forster, dans le second voyage du capitaine Cook :

« L'oiseau le plus remarquable que nous vîmes aux îles du cap Vert est une espèce de martin-pêcheur, qui se nourrit de gros crabes de terre rouges et bleus, dont sont remplis les trous de ce sol sec et brûlé. »

Ce martin-pêcheur a la queue et tout le dos d'un bleu d'aigue-marine : ce bleu peint encore le bord extérieur des plumes grandes et moyennes de l'aile; mais leurs pointes sont noires, et une large plaque de cette couleur couvre toute la partie la plus voisine du corps, et marque sur l'aile comme le dessin d'une seconde aile : tout le dessous du corps est fauve clair; un trait noir s'étend derrière l'œil; le bec et les pieds sont couleur de rouille foncée. La longueur de cet oiseau est d'un pied.

LE MARTIN-PÊCHEUR A GROS BEC.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Le bec des martins-pêcheurs est généralement grand et fort; celui-ci l'a plus épais encore et plus fort à proportion qu'aucun autre. L'oiseau entier a quatorze pouces; le bec seul en a plus de trois, et onze lignes d'épaisseur à sa base. La tête est coiffée de gris clair; le dos est vert d'eau; les ailes sont d'un bleu d'aigue-marine; la queue est du même vert que le dos, elle est doublée de gris; tout le dessous du corps est d'un fauve terne et faible; le gros bec de ce martin-pêcheur est d'un rouge de cire d'Espagne.

LE MARTIN-PÊCHEUR PIE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Le blanc et le noir mêlés, et coupés dans tout le plumage de cet oiseau, sont représentés par le nom que nous lui donnons de *martin-pêcheur pie*. Le dos est à fond noir nué de blanc; il y a une zone noire sur la poitrine; tout le devant du cou jusque sous le bec est blanc; les plumes de l'aile, noires du côté extérieur, sont en dedans tranchées de blanc et de noir, et frangées de blanc; le haut de la tête et la huppe sont noirs; le bec et les pieds le sont aussi; la longueur totale de l'oiseau est de près de huit pouces.

Ce martin-pêcheur est venu du cap de Bonne-Espérance. En lui com-

parant un autre envoyé du Sénégal, nous n'avons pu nous empêcher de les regarder comme étant de la même espèce, les différences que pourraient offrir les deux figures ne se trouvant point telles entre les deux oiseaux eux-mêmes. Par exemple, le noir n'est pas assez fort ni assez profond ; les plumes de la tête qui sont représentées couchées ne sont pas moins susceptibles de se relever en huppe : la différence la plus notable, mais qui n'est rien moins que spécifique, est que celui du Sénégal a dans son plumage plus de blanc, et celui du Cap un peu plus de noir. M. Edwards a donné un de ces oiseaux, qui venait de Perse ; mais sa figure est assez défectueuse, et la distribution des couleurs n'y est nullement rendue. Il déclare que cet oiseau avait été envoyé dans l'esprit-de-vin, et remarque lui-même combien les couleurs sont affaiblies et brouillées dans les oiseaux qui ont séjourné dans cette liqueur. Mais il n'y a nulle apparence que le martin-pêcheur blanc et noir de la Jamaïque, qu'indique Sloane, et dont il donne une figure, sur la vérité de laquelle on ne peut guère compter, soit de la même espèce que celui du Sénégal ou du cap de Bonne-Espérance, quoique M. Brisson ne fasse aucune difficulté de les mettre ensemble : un oiseau de vol court et rasant les rivages ne peut avoir fourni la traversée du vaste océan Atlantique ; et la nature, si variée dans ses ouvrages, ne paraît avoir répété aucune de ses formes dans l'autre continent, mais les avoir faites sur des modèles tout neufs quand elle n'a pu le peupler du fonds de ses anciennes productions. C'est apparemment aussi une espèce indigène et entièrement propre aux terres où elle se trouve, que celle des martins-pêcheurs qu'on a vus dans ces îles perdues au milieu des mers du Sud, et reconnues par les derniers navigateurs. M. Forster, dans le second voyage autour du monde du capitaine Cook, les a trouvés à Taïti, à Huahine, à Uliétéa, îles éloignées de quinze cents lieues de tous les continents. Ces martins-pêcheurs sont d'un vert sombre avec un collier de la même couleur sur un cou blanc. Il paraît que quelques-uns de ces insulaires les regardent avec superstition, et l'on dirait qu'on s'est rencontré d'un bout du monde à l'autre pour imaginer aux oiseaux de la famille des aleyons quelques propriétés merveilleuses.

LE MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre aleyon. (Cuvier.)

Ce martin-pêcheur a seize pouces de longueur, il est un des plus grands. Son plumage est richement émaillé, quoiqu'il n'ait pas de couleurs éclatantes : il est tout parsemé de gouttes blanches, jetées par lignes transversales sur un fond gris noirâtre du dos à la queue ; la gorge est blanche avec des traits noirâtres sur les côtés ; la poitrine est émaillée de ces deux mêmes couleurs et de roux ; le ventre est blanc ; les flancs et les couvertures du dessous de la queue sont de couleur rousse. L'échelle a été omise dans la planche enluminée de cet oiseau, et il faut se le figurer d'un tiers plus gros et plus grand qu'il n'y est représenté.

M. Sonnerat donne une espèce de martin-pêcheur de la Nouvelle-Guinée, qui a beaucoup de rapport avec celui-ci par la taille et une partie des couleurs. Nous ne prononcerons pas cependant sur l'identité de leurs espèces, et nous ne ferons qu'indiquer cette dernière, la figure qui est jointe à sa notice ne nous paraissant pas assez distincte.

LE MARTIN-PÊCHEUR A COIFFE NOIRE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Ce martin-pêcheur est un des plus beaux : du bleu violet moelleux et satiné couvre le dos, la queue et la moitié des ailes; leurs pointes et les épaules sont noires; le ventre est roux clair; un plastron blanc marque la poitrine et la gorge et fait le tour du cou près du dos; la tête porte une ample coiffe noire; un grand bec rouge brillant achève de relever les belles couleurs dont cet oiseau est paré. Il a dix pouces de longueur. Il se trouve à la Chine, et nous regardons comme une espèce très-voisine de celle-ci, ou comme une simple variété, le grand martin-pêcheur de l'île de Luçon, donné par M. Sonnerat, dans son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*.

LE MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE VERTE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Une calotte verte, garnie à l'entour d'un bord noir, couvre la tête de ce martin-pêcheur; son dos est du même vert qui se fond sur les ailes et la queue en bleu d'aigue-marine; le cou, la gorge et tout le devant du cou sont blancs; le bec, les pieds et le dessous de la queue sont noirâtres. Il a neuf pouces de longueur. Cet oiseau, dont l'espèce paraît nouvelle, est donné dans la planche enluminée comme étant du cap de Bonne-Espérance : mais nous en trouvons une notice dans les papiers de M. Commerson, qui l'a vu et décrit dans l'île de Bourou, voisine d'Amboine et l'une des Moluques.

LE MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE ET COULEUR DE PAILLE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Ce martin-pêcheur, dont l'espèce est nouvelle, a les ailes et la queue d'un bleu turquin foncé; les grandes plumes des premières sont brunes, frangées de bleu; le dos bleu d'aigue-marine; le cou, le devant et le dessous du corps blancs, teints de jaune paille ou ventre de biche; de petits pinceaux noirs sont tracés sur le fond blanc du sommet de la tête; le bec est rouge et a près de trois pouces de longueur. La grandeur totale de l'oiseau est d'un pied. C'est à une espèce semblable, quoique un peu plus petite, que paraît se rapporter la notice d'un martin-pêcheur de Célèbes, donnée par les voyageurs; mais apparemment un peu embellie par leur imagination.

« Cet oiseau, disent-ils, se nourrit d'un petit poisson qu'il va guetter sur la rivière. Il y voltige en tournoyant à fleur d'eau, jusqu'à ce que le poisson, qui est fort léger, saute en l'air et semble prendre le dessus pour fondre sur son ennemi; mais l'oiseau a toujours l'adresse de le prévenir; il l'enlève de son bec et l'emporte dans son nid, où il s'en nourrit un jour ou deux, pendant lesquels son unique occupation est de chanter... Il n'a guère que la grosseur d'une alouette. Son bec est rouge; le plumage de sa tête et celui de son dos sont tout à fait verts; celui du ventre tire sur le jaune, et sa queue est du plus beau bleu du monde... Cet oiseau merveilleux se nomme *ten-rou joulon*. »

LE MARTIN-PÊCHEUR A COLLIER BLANC.

DIXIÈME ESPÈCE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

M. Sonnerat nous a fait connaître cette espèce de martin-pêcheur. Il est un peu moins grand qu'un merle. Sa tête, son dos, ses ailes et sa queue sont d'un bleu nuancé de vert; tout le dessous du corps est blanc, et une bandelette blanche passe autour du cou. Il a trouvé cette espèce aux Philippines, et nous avons lieu de croire qu'elle se voit aussi à la Chine.

L'oiseau que M. Brisson n'indique que d'après un dessin, sous le nom de *martin-pêcheur à collier des Indes*, et qu'il dit être beaucoup plus gros que notre martin-pêcheur d'Europe, pourrait bien être une variété dans cette dixième espèce.

LES MARTINS-PÊCHEURS

DE MOYENNE GRANDEUR DE L'ANCIEN CONTINENT.

LE BABOUCARD.

PREMIÈRE ESPÈCE MOYENNE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Le nom du *martin-pêcheur* au Sénégal, en langue jalofe, *baboucard*. Les espèces en sont multipliées sur le grand fleuve de cette contrée, et toutes sont peintes des couleurs les plus variées et les plus vives. Nous appliquons le nom générique de baboucard à celui dont M. Brisson a fait sa septième espèce, et qui a tant de ressemblance avec le martin-pêcheur d'Europe, qu'on peut croire que leurs espèces sont très-voisines, ou peut-être n'en font qu'une, puisque nous avons déjà remarqué que cet oiseau, comme un étranger égaré dans nos climats, est réellement originaire des climats plus chauds auxquels son genre entier appartient.

LE MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET NOIR DU SÉNÉGAL.

DEUXIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Celui-ci paraît un peu plus gros que notre martin-pêcheur, quoique sa longueur ne soit que de sept pouces. La queue, le dos, les penes moyennes de l'aile, sont d'un bleu foncé; le reste de l'aile, couvertures et grandes penes, sont noirs; le dessous du corps est fauve roux, jusque vers la gorge qui est blanche, ombrée de bleuâtre; cette teinte, un peu plus forte, couvre le dessus de la tête et du cou; le bec est roux, et les pieds sont rougeâtres.

LE MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE GRISE.

TROISIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Ce martin-pêcheur est entre la grande taille et la moyenne: il est à peu près de la grosseur de la petite grive; et sa longueur est de huit

pouces et demi. Il a la tête et le cou enveloppés de gris brun, plus clair et blanchissant sur la gorge et le devant du cou; le dessous du corps est blanc; tout le manteau est bleu d'aigue-marine, à l'exception d'une grande bande noire étendue sur les couvertures de l'aile, et une autre qui se marque sur les grandes plumes. La mandibule supérieure du bec est rouge, l'inférieure est noire.

LE MARTIN-PÊCHEUR A FRONT JAUNE.

QUATRIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Albin a donné cet oiseau. Il est, dit-il, de la grandeur du martin-pêcheur d'Angleterre. Si l'on peut se confier davantage aux descriptions de cet auteur qu'à ses peintures, cette espèce se distingue des autres par le beau jaune qui teint tout le dessous du corps et le front; une tache noire part du bec et entoure les yeux; derrière la tête est une bande de bleu sombre, et ensuite un trait de blanc; la gorge est blanche aussi; le dos bleu foncé, le croupion et la queue sont d'un rouge terne; les ailes d'un gris de fer obscur.

LE MARTIN-PÊCHEUR A LONGS BRINS.

CINQUIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Cette espèce est très-remarquable, dans son genre, par un caractère qui n'appartient qu'à elle: les deux plumes du milieu de la queue se prolongent et s'effilent en deux longs brins, qui n'ont qu'une tige nue, sur trois pouces de longueur, et reprennent à l'extrémité une petite barbe de plumes. Du bleu turquin moelleux et foncé, du brun noir et velouté, couvrent et courent par quatre grandes taches le manteau: le noir occupe le haut du dos et la pointe des ailes; le gros bleu leur milieu, le dessous du cou et la tête; tout le dessous du corps et la queue sont d'un blanc faiblement teint d'un rouge léger; le bec et les pieds sont orangés; sur chacune des deux plumes du milieu de la queue est une tache bleue, et les longs brins sont de cette même couleur. Seba nomme cet oiseau, à cause de sa beauté, *nymphé de Ternate*; il ajoute que les plumes de la queue sont, dans le mâle, d'un tiers plus longues que dans la femelle.

LES PETITS MARTINS-PÊCHEURS

DE L'ANCIEN CONTINENT.

LE MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE BLEUE.

PREMIÈRE PETITE ESPÈCE.

Famille des passereaux syndactyles, genre alcyon. (Cuvier.)

Il y a des martins-pêcheurs aussi petits que le roitelet, ou, pour les comparer à un petit genre plus voisin d'eux, et qui n'en diffère que par le bec aplati, aussi petits que des todiers. Celui qui est donné dans la

planche enluminée, sans numéro de figure et comme venant du Sénégal, est de ce nombre; il n'a guère que quatre pouces de longueur. Il est d'un beau roux sur tout le corps en dessous et jusque sous l'œil; la gorge est blanche, le dos est d'un beau bleu d'outre-mer; l'aile est du même bleu, à l'exception des grandes plumes, qui sont noirâtres; le sommet de la tête est d'un bleu vil, chargé de petites ondes d'un bleu plus clair et verdoyant. Son bec, très-long à proportion de son petit corps, a treize lignes. Cet oiseau nous a été envoyé de Madagascar.

LE MARTIN-PÊCHEUR ROUX.

DEUXIÈME PETITE ESPÈCE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Ce petit martin-pêcheur, qui n'a pas cinq pouces de longueur, a tout le dessus du corps, du bec, de la queue, d'un roux vil et éclatant, excepté que les grandes plumes de l'aile sont noires, et les moyennes seulement frangées de ce même rouge sur un fond noirâtre; tout le dessous du corps est d'un blanc teint de roux; le bec et les pieds sont rouges. M. Commerson l'a vu et décrit à Madagascar.

LE MARTIN-PÊCHEUR POURPRÉ.

TROISIÈME PETITE ESPÈCE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Il est de la même grandeur que le précédent. C'est, de tous ces oiseaux, le plus joli et peut-être le plus riche en couleurs: un beau roux aurore, nué de pourpre mêlé de bleu, lui couvre la tête, le croupion et la queue; tout le dessous du corps est d'un roux doré sur fond blanc; le manteau est enrichi de bleu d'azur dans du noir velouté; une tache d'un pourpre clair prend à l'angle de l'œil, et se termine en arrière par un trait du bleu le plus vil; la gorge est blanche et le bec rouge. Ce charmant petit oiseau, nommé dans la planche *martin-pêcheur de Pondichéry*, nous est venu de cette contrée.

LE MARTIN-PÊCHEUR A BEC BLANC.

QUATRIÈME PETITE ESPÈCE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Seba, d'après lequel on donne ce petit martin-pêcheur, dit qu'il a le bec blanc, le cou et la tête rouge bai teint de pourpre: les flancs de même; les plumes de l'aile cendrées; leurs couvertures et les plumes du dos d'un très-beau bleu; la poitrine et le ventre jaune clair. Sa longueur est d'environ quatre pouces et demi. Du reste, quand Seba dit que les oiseaux de la famille des *alcyons* se nourrissent d'abeilles, il les confond avec les guépiers, et Klein relève à ce propos une erreur capitale de Linnæus, qui est d'avoir pris l'*ispida* pour le *merops*. ou le martin-pêcheur pour le guépier, ce dernier habitant les terres sauvages et voisines des bois, et non les rives des eaux, où il ne trouverait pas d'abeilles. Mais le même Klein ne voit pas également bien quand il dit que cet alcyon de Seba lui paraît semblable à notre martin-pêcheur, puisque, outre la différence de grandeur, les couleurs de la tête et du bec sont totalement différentes.

M. Vosmaër a donné deux petits martins-pêcheurs, qu'il rapporte à cet aleyon de Seba, mais en assurant qu'ils n'avaient *que trois doigts*; deux en avant et un en arrière. Ce fait avait besoin d'être constaté, et l'a été par un bon observateur, comme nous le verrons ci-après.

LE MARTIN-PÊCHEUR DU BENGALE.

CINQUIÈME PETITE ESPÈCE.

Genre aleyon. (CUVIER.)

Edwards donne, dans une même planche, deux petits martins-pêcheurs qui paraissent d'espèces très-voisines, ou peut-être mâle ou femelle de la même, quoique M. Brisson en fasse deux espèces séparées : ils ne sont pas plus grands que des todiers. L'un a le manteau bleu de ciel, et l'autre, bleu d'aigue-marine. Les penues des ailes et de la queue du premier sont gris brun; dans le second, ces mêmes plumes sont du même vert que le dos; le dessous du corps de tous deux est fauve orangé. Klein, en faisant mention de cette espèce, dit qu'elle convient avec celle d'Europe par ses couleurs. Il eût pu observer qu'elle en diffère beaucoup par la grandeur : mais, toujours préoccupé de sa fausse idée des doigts *deux et deux* dans le genre des martins-pêcheurs, il se plaint qu'Edwards ne se soit pas là-dessus plus clairement expliqué, quoique les figures d'Edwards soient très-bien et très-nettes sur cette partie, comme elles ont coutume de l'être sur tout le reste.

LE MARTIN-PÊCHEUR A TROIS DOIGTS.

SIXIÈME PETITE ESPÈCE.

Sous-genre céyx. (CUVIER.)

On a déjà trouvé dans le genre des pics une singularité de cette nature pour le nombre des doigts : elle est moins surprenante dans la famille des martins-pêcheurs, où le petit doigt intérieur, déjà si raccourci et presque inutile, a pu être plus aisément omis par la nature. C'est M. Sonnerat qui nous a fait connaître ce petit martin-pêcheur à trois doigts, lequel d'ailleurs est un des plus brillants de ce genre, si beau et si riche en couleurs : il a tout le dessus de la tête et du dos couleur de lilas foncé : les plumes des ailes sont d'un bleu d'indigo sombre, mais relevé d'un limbe d'un bleu vif et éclatant qui entoure chaque plume; tout le dessous du corps est blanc; le bec et les pieds sont rougeâtres. M. Sonnerat a trouvé cet oiseau à l'île de Luçon. M. Vosmaër dit simplement que les siens venaient des Indes orientales.

Nous regardons cette espèce, la précédente de Seba, et celle de notre *martin-pêcheur pourpré*, comme trois espèces voisines, et qui pourraient peut-être se réduire à deux ou à une seule, s'il était plus facile d'apprécier les différences arbitraires des descriptions, ou si l'on pouvait les rectifier sur les objets mêmes. Du reste, M. Vosmaër donne, sous le nom d'*aleyons*, deux autres oiseaux qui ne sont pas des martins-pêcheurs : le premier, qu'il appelle *aleyon d'Amérique à longue queue*, outre qu'il a la queue plus longue à proportion qu'aucun oiseau de cette famille, a un bec courbé, caractère exclu du genre des martins-pêcheurs. Le second, au bec effilé, longuet, quadrangulaire, et aux doigts pliés *deux et deux*, n'est pas un martin-pêcheur, mais un jacamar.

LE VINTSI.

SEPTIÈME PETITE ESPÈCE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Vintsi est le nom que les habitants des Philippines donnent à ce petit martin-pêcheur, que ceux d'Amboine appellent, selon Seba, *tohorkey* et *hito*. Il a le dessus des ailes et la queue d'un bleu de ciel; la tête chargée de petites plumes longues joliment tiquetées de points noirs et verdâtres, et relevées en huppe; la gorge est blanche: au côté du cou est une tache roux fauve; tout le dessous du corps est de cette couleur, et l'oiseau entier n'a pas tout à fait cinq pouces de longueur.

L'espèce dix-sept de M. Brisson nous paraît très-voisine de celle-ci, si même ce n'en est pas une répétition; le peu de différence qui s'y remarque n'indique du moins qu'une variété. On ne peut s'assurer à quelle espèce se rapporte le petit oiseau des Philippines que Camel appelle *salaczac*, et qui paraît être un martin-pêcheur, mais qu'il ne fait que nommer, sans aucune description, dans sa notice des oiseaux des Philippines, insérée dans les Transactions philosophiques.

M. Brisson décrit encore une espèce de petit martin-pêcheur sur un dessin qui lui a été apporté des Indes; mais comme nous n'avons pas vu l'oiseau, non plus que ce naturaliste, nous ne pouvons rien ajouter à la notice qu'il en a donnée.

LES MARTINS-PÊCHEURS

DU NOUVEAU CONTINENT. — GRANDES ESPÈCES.

LE TAPARARA.

PREMIÈRE GRANDE ESPÈCE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Taparara est le nom générique du martin-pêcheur en langue garipane: nous l'appliquons à cette espèce, l'une de celle que l'on trouve à Cayenne. Elle est de la grandeur de l'étourneau. Le dessus de la tête, le dos et les épaules sont d'un beau bleu; le croupion est bleu d'aigle-marine; tout le dessous du corps est blanc; les plumes de l'aile sont bleues en dehors, noires en dedans et en dessous; celles de la queue de même, excepté que les deux du milieu sont toutes bleues; au-dessous de l'occiput est une bande transversale noire. La grande quantité d'eau qui baigne les terres de la Guyane est favorable à la multiplication des martins-pêcheurs: aussi leurs espèces y sont nombreuses. Ces oiseaux indiquent les rivières poissonneuses: on en rencontre très-fréquemment sur leurs bords. Il y a quantité de grands martins-pêcheurs, nous dit M. de la Borde, sur la rivière Ouassa; mais ils ne s'attroupent jamais et vont toujours un à un. Ils nichent dans ces contrées, comme en Europe, dans des trous creusés dans la coupe perpendiculaire des rivages; il y a toujours plusieurs de ces trous voisins les uns des autres, quoique chacun de leurs hôtes n'en vive pas moins solitairement. M. de la Borde a vu

de leurs petits en septembre; apparemment qu'ils font dans ce climat plus d'une nichée. Le cri de ces oiseaux est *carac, carac*.

L'ALATLI.

DEUXIÈME GRANDE ESPÈCE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Nous formons ce nom par contraction de celui d'*achalalaactli* ou *micha-talaactli*, que cet oiseau porte au Mexique, suivant Fernandez. C'est une des plus grandes espèces de martins-pêcheurs; sa longueur est de près de seize pouces : mais il n'a pas les couleurs aussi brillantes que les autres. Le gris bleuâtre domine tout le dessus du corps : cette couleur est variée, sur les ailes, de franges blanches en festons à la pointe des plumes, desquelles les plus grandes sont noirâtres et coupées en dedans de larges dentelures blanches; celles de la queue sont largement rayées de blanc; le dessous du corps est d'un roux marron, qui s'éclaircit en remontant sur la poitrine, où il est écaillé ou maillé dans du gris. La gorge est blanche, et ce blanc s'étendant sur les côtés du cou, en fait le tour entier; c'est par ce caractère que Nieremberg l'a nommé *oiseau à collier*. Toute la tête et la nuque sont du même gris bleuâtre que le dos. Cet oiseau est voyageur; il arrive en certain temps de l'année dans les provinces septentrionales du Mexique, où il vient apparemment des contrées plus chaudes, car on le voit aux Antilles : et il nous a été envoyé de la Martinique. M. Adanson dit qu'il se trouve aussi, quoique assez rarement, au Sénégal, dans les lieux voisins de l'embouchure du Niger. Mais la difficulté d'imaginer qu'un oiseau de la Martinique se trouve en même temps au Sénégal le frappe lui-même, et lui fait chercher des différences entre l'*achalalaactli* de Fernandez et de Nieremberg, et ce martin-pêcheur d'Afrique : de ces différences, il résulterait que l'oiseau donné par M. Brisson et dans nos planches enluminées serait, non le véritable *achalalaactli* du Mexique, mais celui du Sénégal; et nous ne doutons pas en effet qu'à cette distance de climats, des oiseaux incapables d'une longue traversée ne soient d'espèces différentes.

LE JAGUACATI.

TROISIÈME GRANDE ESPÈCE.

Genre alcyon. (Cuvier.)

Nous avons vu que l'espèce du martin-pêcheur d'Europe se trouve en Asie, et paraît occuper toute l'étendue de l'ancien continent : en voici un qui se trouve d'une extrémité à l'autre dans le nouveau, depuis la baie d'Hudson jusqu'au Brésil. Maregrave l'a décrit sous le nom brésilien de *jaguacati-guacu* et de *papapeixe*, que lui donnent les Portugais. Catesby l'a vu à la Caroline, où il dit que cet oiseau fait sa proie de lézards ainsi que de poissons. Edwards l'a reçu de la baie d'Hudson, où il paraît dans le printemps et l'été. M. Brisson l'a donné trois fois d'après ces trois auteurs, sans les comparer, puisque la ressemblance est frappante, et qu'Edwards la remarque lui-même. Nous avons reçu ce martin-pêcheur de Saint-Domingue et de la Louisiane, et il est gravé sous le nom de ces deux pays dans les planches enluminées : on n'y voit que quelques petites différences qui nous ont encore paru moindres dans la comparaison des deux oiseaux en nature. Par exemple, le bec devrait

être noir, et les flanes, comme dans l'autre, marqués de roux : le petit frangé blanc du milieu de l'aile devrait s'y trouver aussi. Ces particularités sont minutieuses en elles-mêmes ; mais elles deviennent importantes pour ne pas multiplier les espèces sur les différences supposées. Les seules différences réelles que la comparaison des deux individus nous ait offertes sont dans l'écharpe de la gorge, qui est un peu festonnée de roux dans ce martin-pêcheur venu de Saint-Domingue, et simplement grise dans l'autre ; et dans la queue qui, dans le premier, est un peu plus tiquetée et régulièrement semée de gouttes sur toutes ses plumes, au lieu que les gouttes sont moins visibles dans celles du second, et ne paraissent bien que quand l'oiseau s'épanouit. Du reste, tout le dessus du corps est également d'un beau gris de fer ou d'ardoise ; les plumes de la tête, relevées en huppe, sont de la même couleur ; le tour du cou est blanc, ainsi que la gorge ; il y a du roux sur la poitrine et sur les flanes ; les plumes de l'aile sont noires, marquées de blanc à la pointe, et coupées dans leur milieu d'un petit frangé blanc, qui n'est que le bord de grandes échancrures blanches que portent les barbes intérieures, et qui paraissent quand l'aile se déploie. Maregrave désigne la grandeur de ces oiseaux en les comparant à la litorne (*magnitudo ut turdela*). Klein, qui ne connaissait pas les grands martins-pêcheurs de la Nouvelle-Guinée, prend celui-ci pour la plus grande espèce de ce genre.

LE MATUITUI.

QUATRIÈME GRANDE ESPÈCE.

Genre aleyon. (Cuvier.)

Maregrave décrit encore ce martin-pêcheur du Brésil, et lui donne ses véritables caractères : le cou et les pieds sont courts ; le bec droit et fort ; sa partie supérieure est d'un rouge de vermillon ; elle avance sur l'inférieure et se courbe un peu à sa pointe, particularité observée déjà dans le grand martin-pêcheur de la Nouvelle-Guinée. Celui-ci est de la taille de l'étourneau. Toutes les plumes de la tête, du dessus du cou, du dos, des ailes et de la queue, sont fauves ou brunes, tachetées de blanc jaunâtre, comme dans l'épervier ; la gorge est jaune ; la poitrine et le ventre sont blancs, pointillés de brun. Maregrave ne dit rien de particulier de ses habitudes naturelles.

On trouve dans Fernandez et dans Nieremberg quelques oiseaux auxquels on a donné mal à propos le nom de *martins-pêcheurs*, et qui n'appartiennent point à ce genre : ces oiseaux sont 1^o le *hoactli*, dont les jambes ont un pied de long, et qui par conséquent n'est point un martin-pêcheur ; 2^o l'*axoquen*, qui a le cou et les pieds également longs ; 3^o l'*acacahoactli*, ou l'oiseau aquatique à voix rauque de Nieremberg, qui étend et replie un long cou, et qui paraît être une espèce de cigogne ou de *jabiru*, assez approchant du *hoacton*, que M. Brisson appelle *héron huppé du Mexique*. Nous en dirons autant du *tolcomoctli* et du *koexoocanaullli* de Fernandez, qui se rapporteraient davantage à ce genre, mais qui paraissent avoir quelques habitudes contraires à celles des martins-pêcheurs, quoique les Espagnols les appellent, comme les précédents, *martinetes pescadors*. Mais Fernandez remarque qu'ils ont donné ce nom à des oiseaux d'espèces très-différentes, par la seule raison qu'ils les voient également vivre de la capture des poissons.

LES MARTINS-PÊCHEURS

DE MOYENNE GRANDEUR DU NOUVEAU CONTINENT.

LE MARTIN-PÊCHEUR VERT ET ROUX.

PREMIÈRE ESPÈCE MOYENNE.

Genre alcyon. (CUVIER.)

Ce martin-pêcheur se trouve à Cayenne. Il a tout le dessous du corps d'un roux foncé et doré, excepté une zone ondulée de blanc et de noir sur la poitrine, qui distingue le mâle; un petit trait de roux va des narines aux yeux : tout le dessus du corps est d'un vert sombre, piqué de quelques petites taches blanchâtres, rares et clair-semées; le bec est noir et long de deux pouces; la queue en a deux et demi de longueur, ce qui allonge cet oiseau, et lui donne huit pouces en tout : cependant il n'est pas plus gros de corps que notre martin-pêcheur.

LE MARTIN-PÊCHEUR VERT ET BLANC.

DEUXIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Genre alcyon. (CUVIER.)

Cette espèce se trouve encore à Cayenne. Elle est moins grande que la précédente, n'ayant que sept pouces, et néanmoins la queue est encore assez longue. Tout le dessus du corps est lustré de vert sur fond noirâtre, coupé seulement par un fer à cheval blanc, qui, prenant sous l'œil, descend sur le derrière du cou, et par quelques traits blancs jetés dans l'aile; le ventre et l'estomac sont blancs et variés de quelques taches de la couleur du dos; la poitrine et le devant du cou sont d'un beau roux dans le mâle : ce caractère le distingue, car la femelle, représentée n° 2 de la même planche, a la gorge blanche.

LE GIP-GIP.

TROISIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Genre alcyon. (CUVIER.)

C'est cet oiseau *sans nom* dans Maregrave, qu'il eût pu nommer *gip-gip*, puisqu'il dit que c'est son cri. Il est de la grandeur de l'alouette, et de la figure du *matuitui*, qui est la quatrième grande espèce des martins-pêcheurs d'Amérique. Son bec est droit et noir; tout le dessus de la tête, du cou, les ailes et la queue sont rougeâtres, ou plutôt d'un rouge bai ombré, mêlé de blanc; la gorge et le dessous du corps sont blancs, et l'on voit un trait brun qui passe du bec à l'œil. Son cri *gip-gip* ressemble au cri du petit de la poule d'Inde.

LES PETITS MARTINS-PÊCHEURS DU NOUVEAU CONTINENT.

LE MARTIN-PÊCHEUR VERT ET ORANGE.

Genre alcyon. (CUVIER.)

Il n'y a en Amérique qu'une seule espèce de martins-pêcheurs qu'on puisse appeler *petite*, et c'est celle de l'oiseau que nous indiquons ici, qui n'a pas cinq pouces de longueur. Il a tout le dessous du corps d'un orangé brillant, à l'exception d'une tache blanche à la gorge, une autre à l'estomac, et une zone vert foncé au bas du cou dans le mâle. La femelle n'a pas ce caractère. Tous deux ont un demi-collier orangé derrière le cou; la tête et tout le manteau sont chargés d'un gris vert, et les ailes tachetées de petites gouttes roussâtres vers l'épaule et aux grandes plumes, qui sont brunes. Edwards, qui a donné la figure de ce martin-pêcheur, dit qu'il n'a pu découvrir de quel pays on l'avait apporté; mais nous l'avons reçu de Cayenne.

LES JACAMARS.

Nous conserverons à ces oiseaux le nom de *jacamar*, tiré par contraction de leur nom brésilien *jacamaciri*. Ce genre ne s'éloigne de celui du martin-pêcheur qu'en ce que les jacamars ont les doigts disposés deux en devant et deux en arrière; au lieu que les martins-pêcheurs ont trois doigts en devant et un seul en arrière; mais d'ailleurs les jacamars leur ressemblent par la forme du corps et par celle du bec. Ils sont aussi de la même grosseur que les espèces moyennes dans les martins-pêcheurs; et c'est probablement par cette raison que quelques auteurs ont mis ensemble ces deux genres d'oiseaux. D'autres ont placé les jacamars avec les pics, auxquels ils ressemblent en effet par cette disposition de deux doigts en devant et de deux en arrière. Le bec est aussi d'une forme assez semblable; mais dans les jacamars il est beaucoup plus long et plus délié; et ils diffèrent encore des pics, en ce qu'ils n'ont pas la langue plus longue que le bec. La forme des plumes de la queue est aussi différente, car elles ne sont ni roides ni cunéiformes. Il suit de ces comparaisons que les jacamars forment un genre à part, peut-être aussi voisin des pics que des martins-pêcheurs; et ce petit genre n'est composé que de deux espèces, toutes deux naturelles aux climats chauds de l'Amérique.

LE JACAMAR PROPREMENT DIT.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Famille des granpeurs, genre jacamar. (CUVIER.)

La longueur totale de cet oiseau est de six pouces et demi, et il est à peu près de la grosseur d'une alouette. Le bec est long d'un pouce cinq lignes; la queue n'a que deux pouces, et néanmoins elle dépasse d'un pouce les ailes lorsqu'elles sont pliées; les plumes de la queue sont bien régulièrement étagées. Les pieds sont très-courts et de couleur jaunâtre;

le bec est noir et les yeux sont d'un beau bleu foncé ; la gorge est blanche et le ventre est roux ; tout le reste du plumage est d'un vert doré très-éclatant, avec des reflets couleur de cuivre rouge.

Dans quelques individus, la gorge est rousse aussi bien que le ventre ; dans d'autres, la gorge n'est qu'un peu jaunâtre. La couleur du dessus du corps est aussi plus ou moins brillante dans différents individus ; ce qu'on peut attribuer à des variétés de sexe ou d'âge.

On trouve cet oiseau à la Guyane comme au Brésil. Il se tient dans les forêts, où il préfère les endroits les plus humides, parce que, se nourrissant d'insectes, il y en trouve en plus grande quantité que dans les terrains plus secs. Il ne fréquente pas les endroits découverts et ne vole point en troupe ; mais il reste constamment dans les bois les plus solitaires et les plus sombres. Son vol, quoique assez rapide, est très-court. Il se perche sur les branches à une moyenne hauteur, et y demeure sans changer de place pendant toute la nuit et pendant la plus grande partie de la journée. Il est toujours seul et presque toujours en repos ; néanmoins il y a ordinairement plusieurs de ces oiseaux dans le même canton de bois, et on les entend se rappeler par un petit ramage court et assez agréable. Pison dit qu'on les mange au Brésil, quoique leur chair soit assez dure.

LE JACAMAR A LONGUE QUEUE.

SECONDE ESPÈCE.

Genre jacamar. (CUVIER.)

Cet oiseau est un peu plus grand que le précédent, duquel il diffère par la queue, qui a douze plumes, tandis que celle de l'autre n'en a que dix : d'ailleurs les deux plumes du milieu sont bien plus longues ; elles excèdent les autres de deux pouces trois lignes, et ont en totalité six pouces de longueur. Ce jacamar ressemble par la forme du corps, par celle du bec et par la disposition des doigts au premier ; néanmoins Edwards lui a placé trois doigts en avant et un seul en arrière, et c'est apparemment en conséquence de cette méprise qu'il en a fait un martin-pêcheur. Il diffère aussi de notre premier jacamar par la teinte et par la distribution des couleurs qui n'ont rien de commun que le blanc sur la gorge ; tout le reste du plumage est d'un vert sombre et foncé, dans lequel on distingue seulement quelques reflets orangés et violets.

Nous ne connaissons pas la femelle dans l'espèce précédente : mais dans celle-ci elle diffère du mâle par les deux grandes plumes de la queue qu'elle a beaucoup moins longues ; et d'ailleurs l'on n'aperçoit pas sur son plumage les reflets orangés et violets qu'on voit sur celui du mâle.

Ces jacamars à longue queue se nourrissent d'insectes comme les autres ; mais c'est peut-être leur seule habitude commune ; car ceux-ci fréquentent quelquefois les lieux découverts. Ils volent au loin et se perchent jusque sur la cime des arbres. Ils vont aussi par paires et ne paraissent pas être aussi solitaires ni aussi sédentaires que les autres. Ils n'ont pas le même ramage, mais un cri ou sifflement doux qu'on n'entend que de près, et qu'ils ne répètent pas souvent.

LES TODIERS.

Messieurs Sloane et Browne sont les premiers qui aient parlé de l'un de ces oiseaux, et ils lui ont donné le nom latin *todus*, que nos naturalistes

français ont traduit par celui de *todier*. Ils ne font mention que d'une seule espèce qu'ils ont trouvée à la Jamaïque; mais nous en connaissons deux ou trois autres, et toutes appartiennent aux climats chauds de l'Amérique. Le caractère distinctif de ce genre est d'avoir, comme les martins-pêcheurs et les manakins, le doigt du milieu étroitement uni et comme collé au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, et uni de même au doigt intérieur, mais seulement jusqu'à la première articulation. Si l'on ne consultait que ce caractère, les todiers seraient donc du genre des martins-pêcheurs ou de celui des manakins; mais ils diffèrent de ces deux genres, et même de tous les autres oiseaux, par la forme du bec, qui dans les todiers est long, droit, obtus à son extrémité et aplati en dessus comme en dessous, ce qui les a fait nommer *petites palettes* ou *petites spatules* par les créoles de la Guyane. Cette singulière conformation du bec suffit pour qu'on doive faire un genre particulier de ces oiseaux.

LE TODIER DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Famille des passereaux syndactyles, genre todier. (Cuvier.)

Ce todier n'est pas plus gros qu'un roitelet, et n'a tout au plus que quatre poncees de longueur. Nous ne copierons pas ici les longues descriptions qu'en ont données M. Browne, Sloane et Brisson, parce qu'il sera toujours très-aisé de reconnaître cet oiseau lorsqu'on saura qu'avec un bec si singulier, le mâle est entièrement d'un bleu faible et léger sur le dessus du corps, et blanc sous le ventre, avec la gorge et les flancs couleur de rose; et que la femelle n'est pas bleue, comme le mâle, mais d'un beau vert sur le dos, et que le reste de son plumage est semblable à celui du mâle, c'est-à-dire blanc et couleur de rose aux mêmes endroits. Le bec de l'un et de l'autre est rougeâtre, mais d'un rouge plus clair en dessous et plus brun en dessus. Les pieds sont gris, et les ongles sont longs et crochus. Cet oiseau se nourrit d'insectes et de petits vers; il habite dans les lieux humides et solitaires. Deux individus nous ont été envoyés de Saint-Domingue par M. Chervain sous le nom de *perroquets de terre*; mais il ne nous a transmis que la description de la femelle. Il observe que le mâle a dans le temps de ses amours un petit rainage assez agréable; que la femelle fait son nid dans la terre sèche, et préférablement encore dans le tuf tendre: il dit que ces oiseaux choisissent à cet effet les ravines et les petites crevasses de la terre. On les voit aussi nicher assez souvent dans les galeries basses des habitations, et toujours dans la terre; ils la creusent avec le bec et les pattes; ils y forment un trou rond, évasé dans le fond, où ils placent des pailles souples, de la mousse sèche, du coton et des plumes, qu'ils disposent avec art. La femelle pond quatre ou cinq œufs, de couleur grise et tachetés de jaune foncé.

Ils attrapent avec beaucoup d'adresse les mouches et autres petits insectes volants. Ils sont très-difficiles à élever; cependant on y réussirait peut-être si on les prenait jeunes, et si on les faisait nourrir par le père et la mère, en les tenant dans une cage jusqu'à ce qu'ils fussent en état de manger seuls. Ils sont très-attachés à leurs petits, ils en poursuivent le ravisseur, et ne l'abandonnent pas tant qu'ils les entendent crier.

Nous venons de voir que MM. Sloane et Browne ont reconnu cet oiseau à la Jamaïque; mais il se trouve aussi à la Martinique, d'où M. de Chanvalon l'avait envoyé à M. de Réaumur. Il paraît donc que cette espèce

appartient aux îles et aux terres les plus chaudes de l'Amérique septentrionale; mais nous n'avons aucun indice qu'elle se trouve également dans les climats de l'Amérique méridionale, du moins Maregrave n'en fait aucune mention.

LE TIC-TIC, OU TODIER DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIIONALE.

DEUXIÈME ESPÈCE

Genre todier. (Cuvier.)

Les naturels de la Guyane ont appelé cet oiseau *tic-tic*, par imitation de son cri. Il est aussi petit que le précédent; il lui ressemble parfaitement par le bec et par la conformation des doigts; il n'en diffère que par les couleurs, le *tic-tic* étant d'une couleur cendrée mêlée d'un bleu foncé sur le dessus du corps, au lieu que l'autre est sur les mêmes parties d'un bleu céleste léger. Cette différence dans la nuance des couleurs n'indiquerait qu'une variété et non pas une espèce séparée; mais le *tic-tic* a tout le dessous du corps jaune, et n'a point de couleur de rose à la gorge ni sur les flancs: d'ailleurs, comme il paraît être d'un autre climat, nous avons jugé qu'il était aussi d'une autre espèce. Il diffère encore du todier de l'Amérique septentrionale en ce que l'extrémité des deux plumes latérales de la queue est blanche, sur une longueur de cinq à six lignes; néanmoins ce caractère est particulier au mâle; car les plumes latérales de la queue de la femelle sont de couleur uniforme, et d'un gris cendré semblable à la couleur du dessus du corps. La femelle diffère encore du mâle en ce que toutes ses couleurs sont moins vives et moins foncées.

Cet oiseau vit d'insectes, comme le précédent. Il habite de préférence les lieux découverts; on ne le trouve guère dans les grands bois, mais souvent dans les halliers sur les buissons.

LE TODIER BLEU A VENTRE ORANGÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre todier. (Cuvier.)

Nous avons fait dessiner ce todier sur un individu bien conservé dans le cabinet de M. Aubry, curé de Saint-Louis. Il a trois pouces six lignes de longueur. Le dessus de la tête, du cou et tout le dos, sont d'un beau bleu foncé; la queue et la pointe des couvertures des ailes sont de cette même couleur; tout le dessous du corps, ainsi que les côtés de la tête et du cou sont d'un bel orangé; le dessous de la gorge est blanchâtre; il y a près des yeux de petits pinceaux d'un pourpre violet. Cette description suffit pour distinguer ce todier des autres de son genre.

Il y a un quatrième oiseau que M. Brisson a indiqué, d'après Aldrovande, sous le nom de *todier varié*, et dont nous rapporterons ici la description, telle que ces deux auteurs l'ont donnée. Il est de la grandeur du roitelet: il a la tête, la gorge et le cou d'un bleu noirâtre; les ailes vertes, les plumes de la queue noires bordées de vert, et le reste du plumage varié de bleu, de noir et de vert. Mais comme M. Brisson ne parle pas de la forme du bec, et qu'Aldrovande, qui est le seul qui ait vu cet oiseau, n'en fait aucune mention, nous ne pouvons décider s'il appartient en effet au genre du todier.

LA SITTELLE, VULGAIREMENT LE TORCHE-POT.

Famille des passereaux ténuirostrés, genre sittelle. (Cuvier.)

La plupart des noms que les modernes ont imposés à cet oiseau ne présentent que des idées fausses ou incomplètes, et tendent à le confondre avec des oiseaux d'une tout autre espèce : tels sont les noms de *pic cendré*, *pic de mai*, *pic bleu*, *pic-maçon*, *picotelle*, *tape-bois*, *casse-noix*, *casse-noisettes*, *grimpard*, *grand grimpereau*, *hoche-queue*, *cendrille*. Ce n'est pas que les propriétés diverses indiquées par ces différents noms ne conviennent à l'espèce dont il s'agit dans cet article ; mais ou elles ne lui conviennent qu'en partie, ou elles ne lui conviennent point exclusivement. Cet oiseau frappe de son bec l'écorce des arbres, et même avec plus d'effort et de bruit que les pics et les mésanges. De plus, il a beaucoup de l'air et de la contenance de ces dernières ; mais il en diffère par la forme du bec, et des premiers par la forme de la queue, des pieds et de la langue. Il grimpe sur les troncs et les branches comme les oiseaux auxquels l'usage a consacré le nom de *grimperaux* ; mais il en diffère par son bec et par l'habitude de casser des noix, et d'autre part il diffère du casse-noix par l'habitude de grimper sur les arbres. Enfin, il a dans la queue un mouvement alternatif de haut en bas comme les lavandières, mais il a des mœurs et des allures entièrement différentes. Pour éviter toute confusion et conserver autant qu'il est possible les noms anciens, j'ai donné à notre oiseau celui de *sittelle* ; d'après les noms grec et latin *σιττα*, *sitta*, et comme il a plus de choses communes avec les mésanges d'une part, et de l'autre avec les grimperaux et les pics qu'avec aucune autre famille d'oiseaux, je lui conserverai ici la place que la nature semble lui avoir marquée dans l'ordre de ses productions.

La sittelle ne passe guère d'un pays à l'autre ; elle se tient, l'hiver comme l'été, dans celui qui l'a vue naître : seulement en hiver elle cherche les bonnes expositions, s'approche des lieux habités et vient quelquefois jusque dans les vergers et les jardins. D'ailleurs elle peut se mettre à l'abri dans les mêmes trous où elle fait sa ponte et son petit magasin ; et où probablement elle passe toutes les nuits ; car dans l'état de captivité, quoiqu'elle se perche quelquefois sur les bâtons de sa cage, elle cherche des trous pour dormir, et faute de trous elle s'arrange dans l'auge où l'on met sa mangeaille. On a aussi remarqué que dans la cage, lorsqu'elle s'accroche, c'est rarement dans la situation qui semble la plus naturelle, c'est-à-dire la tête en haut, mais presque toujours en travers et même la tête en bas : c'est de cette façon qu'elle perce les noix après les avoir fixées solidement dans une fente. On la voit courir sur les arbres dans toutes les directions pour donner la chasse aux insectes. Aristote dit qu'elle a l'habitude de casser les œufs de l'aigle, et il est possible en effet qu'à force de grimper elle se soit élevée quelquefois jusqu'à l'aire de ce roi des oiseaux ; il est possible qu'elle ait percé et mangé ses œufs, qui sont moins durs que les noix : mais on ajoute trop légèrement que c'est une des causes de la guerre que les aigles font aux sittelles ; comme si un oiseau de proie avait besoin d'un motif de vengeance pour être l'ennemi des oiseaux plus faibles et les dévorer.

Quoique la sittelle passe une bonne partie de son temps à grimper, ou, si l'on veut, à ramper sur les arbres, elle a néanmoins les mouvements très-lestes et beaucoup plus prompts que le moineau : elle les a aussi

plus liants et plus doux ; car elle fait moins de bruit en volant. Elle se tient ordinairement dans les bois, où elle mène la vie la plus solitaire ; et cependant lorsqu'elle se trouve renfermée dans une volière avec d'autres oiseaux, comme moineaux, pinsons, etc., elle vit avec eux en fort bonne intelligence.

Au printemps, le mâle a un chant ou cri d'amour, *guirie, guirie*, qu'il répète souvent : c'est ainsi qu'il appelle sa femelle. Celle-ci se fait rappeler, dit-on, fort longtemps avant de venir ; mais enfin elle se rend aux empresses du mâle, et tous deux travaillent à l'arrangement du nid : ils l'établissent dans un trou d'arbre ; et s'ils n'en trouvent pas qui leur convienne, ils en font un à coups de bec, pourvu que le bois soit vermoulu : si l'ouverture extérieure de ce trou est trop large, ils la rétrécissent avec de la terre grasse, quelquefois même avec des ordures qu'ils gâchent et façonnent, dit-on, comme ferait un potier, fortifiant l'ouvrage avec de petites pierres, d'où leur est venu le nom de *pie-maçon* et celui de *torche-pot*, nom qui, pour le dire en passant, ne présente pas une idée bien claire de son origine.

Le nid étant ainsi arrangé, ceux qui le regardent par dehors n'imagineraient pas qu'il recélât des oiseaux. La femelle y pond cinq, six et jusqu'à sept œufs de forme ordinaire, fond blanc sale, pointillé de roussâtre ; elle les dépose sur de la poussière de bois, de la mousse, etc. ; elle les couve avec beaucoup d'assiduité, et elle y est tellement attachée qu'elle se laisse arracher les plumes plutôt que de les abandonner. Si l'on fourre une baguette dans son trou, elle s'enflera, elle sifflera comme un serpent, ou plutôt comme ferait une mésange en pareil cas : elle ne quitte pas même ses œufs pour aller à la pâture, elle attend que son mâle lui apporte à manger : et ce mâle paraît remplir ce devoir avec affection. L'un et l'autre ne vivent pas seulement de fourmis comme les pies, mais de chenilles, de scarabées, de cerfs-volants et de toutes sortes d'insectes, indépendamment des noix, noisettes, etc. Aussi la chair de leurs petits, lorsqu'ils sont gras, est-elle un bon manger, et ne sent point la sauvagine comme celle des pies.

Les petits éclosent au mois de mai : lorsque l'éducation est finie, il est rare que les père et mère recommencent une seconde ponte ; mais ils se séparent pour vivre seuls pendant l'hiver, chacun de son côté.

« Les paysans ont observé, dit Belon, que le mâle bat sa femelle quand il la trouve lorsqu'elle s'est départie de lui, dont ils ont fait un proverbe pour un qui se conduit sagement en ménage, qu'il ressemble au torche-pot »

Mais quoi qu'il en soit de la sagesse des maris, je ne crois point que dans ce cas particulier celui-ci ait la moindre intention de battre sa femme : je croirais bien plutôt que cette femelle, qui se fait désirer si longtemps avant la ponte, est la première à se retirer après l'éducation de la famille, et que, lorsque le mâle la rencontre après une absence un peu longue, il l'accueille par des caresses d'autant plus vives, même un peu brusques, et que des gens qui n'y regardent pas de si près auront prises pour de mauvais traitements.

La sittelle se tait la plus grande partie de l'année : son cri ordinaire est *ti, ti, ti, ti, ti, ti, ti*, qu'elle répète en grimant autour des arbres, et dont elle précipite la mesure de plus en plus. M. Linnæus nous apprend, d'après M. Strom, qu'elle chante aussi pendant la nuit.

Outre ces différents cris et le bruit qu'elle fait en battant l'écorce, la sittelle sait encore, en mettant son bec dans une fente, produire un autre

son très-singulier, comme si elle faisait éclater l'arbre en deux, et si fort qu'il se fait entendre à plus de cent toises.

On a observé qu'elle marchait en sautillant, qu'elle dormait la tête sous l'aile, et qu'elle passait la nuit sur le plancher de sa cage, quoiqu'il y eût deux juchoirs où elle pouvait se percher. On dit qu'elle ne va point boire aux fontaines, et par conséquent on ne la prend point à l'abreuvoir. Schwenckfeld rapporte qu'il en a pris souvent en employant le suif pour tout appât; ce qui est un nouveau trait de conformité avec les mésanges qui, comme on l'a vu, aiment toutes les graisses.

Le mâle pèse près d'une once, et la femelle cinq à six gros seulement. Le premier a toute la partie supérieure de la tête et du corps, et même les deux pennes intermédiaires de la queue d'un cendré bleuâtre; la gorge et les joues blanchâtres; la poitrine et le ventre orangés; les flancs, les jambes et les environs de l'anus d'une teinte plus rembrunie tirant au marron; les couvertures inférieures de la queue blanchâtres, bordées de roux, s'étendant à cinq lignes du bout de la queue; un bandeau noir, qui part des narines, passe sur les yeux et s'étend en arrière au delà des oreilles; les grandes couvertures supérieures et les pennes des ailes brunes, bordées de gris plus ou moins foncé; les pennes latérales de la queue noires, terminées de cendré; la plus extérieure bordée de blanc sur la moitié de sa longueur, et traversée vers le bout par une tache de même couleur; les trois suivantes marquées d'une tache blanche sur le côté intérieur; le bec cendré dessus, plus clair dessous; les pieds gris; le fond des plumes cendré noirâtre.

La femelle a les couleurs plus faibles : j'en ai observé une le 3 mai qui avait tout le dessous du corps depuis l'anus jusqu'à la base du cou sans aucune plume, comme c'est l'ordinaire dans les femelles des oiseaux.

Longueur totale, six pouces; bec, dix lignes, droit, un peu renflé dessus et dessous; les deux pièces à peu près égales; la pièce supérieure sans échancrure; narines presque rondes, à demi recouvertes par de petites plumes qui naissent de la base du bec, et dont l'alignement est parallèle à son ouverture; langue plate, plus large à sa base.

Variétés de la sittelle.

Le type de ce genre d'oiseau paraît très-ferme et n'avoir été que faiblement modifié par les influences des climats divers : c'est partout les mêmes allures, les mêmes habitudes naturelles; toujours du gris cendré sur la partie supérieure, du roux plus ou moins clair et tirant quelquefois au blanchâtre sur la partie inférieure. La principale différence est dans la grandeur et les proportions, et cette différence ne dépend pas toujours du climat : d'ailleurs elle n'est pas suffisante pour constituer des espèces diverses; et après avoir comparé avec grande attention nos sittelles européennes avec les étrangères, je ne puis m'empêcher de rapporter celles-ci aux premières comme des variétés qui appartiennent à la même espèce.

Je n'en excepte qu'une seule qui en diffère à plusieurs égards, et qui d'ailleurs, par son bec un peu courbé, me semble faire la nuance entre les sittelles et les grimpeaux.

1. LA PETITE SITTELLE. On ne peut parler de cette variété de grandeur que d'après Belon : elle est, selon lui, beaucoup plus petite que la sittelle ordinaire; du reste même plumage, même bec, mêmes pieds, etc. Elle

se tient aux bois comme la grande, n'est pas moins solitaire; mais, pour me servir des expressions de Belon, « elle est plus ériarde, allègre et « vioge. On ne voit jamais le mâle en compagnie autre que de sa femelle; « et s'il rencontre quelque autre individu de son espèce (sans doute quel- « que mâle), il ne cesse de l'attaquer, de le harceler, de lui faire une « guerre opiniâtre, jusqu'à ce que ce rival lui cède la place; et alors il « se met à crier de toutes ses forces et d'une voix en fausset, comme « pour rappeler sa femelle et lui demander le prix de sa victoire. » C'est apparemment dans cette circonstance que Belon lui a trouvé la voix plus hautaine que ne l'a la sittelle ordinaire.

II. LA SITTELLE DU CANADA. Elle grimpe, dit M. Brisson, et court sur les arbres comme la nôtre, et n'en diffère que par la couleur du bandeau, qui est blanchâtre chez elle; encore s'en rapproche-t-elle par une tache noirâtre qu'elle a derrière l'œil : en y regardant de bien près, on trouve encore quelque diversité dans les nuances et les proportions; mais tout cela se saisira mieux et plus facilement par la comparaison des figures que par celle des descriptions. Cette sittelle est à peu près de la taille de la variété précédente.

Longueur totale, quatre pouces dix lignes; bec, sept lignes et demie; tarse, sept lignes; doigt du milieu, six et demie; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces un quart; queue dix-huit lignes, composé de douze pennes égales; dépasse les ailes de huit lignes.

III. LA SITTELLE A HUPPE NOIRE. Cette huppe noire et une espèce de rayure noire et blanche vers le bout des pennes de la queue, sont les principales différences qui distinguent cette sittelle de la nôtre. On ne lui voit point de bandeau noir; mais il est censé se perdre dans les bords de la calotte de même couleur qui couvre la tête. Son pays natal est la Jamaïque, où M. Sloane l'a observée. Elle se nourrit d'insectes comme le coq de roche, dit ce voyageur philosophe; on la trouve dans les buissons des savanes. Elle est si peu sauvage et se laisse approcher de si près, qu'on la tue souvent à coups de bâton; c'est ce qui lui a fait donner le nom d'*oiseau fou*. Elle est à peu près de la taille de notre sittelle ordinaire. M. Sloane remarque qu'elle a la tête grosse.

Longueur totale, cinq pouces cinq lignes; bec, onze lignes, triangulaire, comprimé, environné à sa base de petits poils noirs; narines rondes; tarse et doigt du milieu, dix-sept lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, dix pouces; queue, deux pouces deux tiers.

IV. LA PETITE SITTELLE A HUPPE NOIRE. Tout ce que M. Browne nous apprend de cet oiseau, c'est qu'il habite le même pays que le précédent, qu'il est plus petit, mais qu'il lui ressemble à tous autres égards. Il pourrait se faire que ce fût un jeune, qui n'eût pas encore pris tous son accroissement; et le nom que lui a donné M. Browne conduit à le penser ainsi.

V. LA SITTELLE A TÊTE NOIRE. Elle a les mêmes allures que la nôtre, la même habitude de grimper, soit en montant, soit en descendant; elle reste aussi toute l'année dans son pays qui est la Caroline. Son poids est de quatre gros un tiers; elle a le dessus de la tête et du cou recouvert d'une espèce de capuchon noir, et les pennes latérales de la queue variées de noir et de blanc; du reste c'est le même plumage de la sittelle d'Europe, cependant un peu plus blanchâtre sous le corps.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse, huit et demie; doigt du milieu, neuf; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, dix-neuf lignes, ne dépasse point les ailes.

VI. LA PETITE SITTELLE A TÊTE BRUNE. Joignez à cette marque distinctive que j'ai fait entrer dans la dénomination de cet oiseau, une tache blanchâtre qu'il a derrière la tête, la couleur brune des couvertures supérieures des ailes, et la couleur noire uniforme des pennes latérales de la queue, et vous aurez les principales différences qui sont propres à cette variété. Elle est aussi beaucoup plus petite que les précédentes; ce qui, joint aux différences marquées dans le plumage, ne permet pas de confondre cet oiseau, comme M. Brissou semble avoir été tenté de le faire, avec la seconde espèce de sittelle de M. Sloane. Celle dont il s'agit dans cet article ne pèse que deux gros; elle reste toute l'année à la Caroline, où elle vit d'insectes comme la sittelle à tête noire.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, sept lignes; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales; ne dépasse presque point les ailes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA SITTELLE.

LA GRANDE SITTELLE À BEC CROCHU.

C'est en effet la plus grande des sittelles connues. Son bec, quoique assez droit, est renflé dans son milieu et un peu crochu par le bout. Ajoutez que les nariens sont ronds, les pennes de la queue et des ailes bordées d'orangé, sur un fond brun; la gorge blanche, la tête et le dos gris, le dessous du corps blanchâtre, et vous aurez les principaux attributs de cette espèce que M. Sloane a observée à la Jamaïque.

Longueur totale, environ sept pouces et demi; bec, huit lignes un tiers; la pièce supérieure un peu renflée dans sa partie moyenne; doigt du milieu, huit lignes un tiers; vol, onze pouces un quart; queue, environ trente-trois lignes.

LA SITTELLE GRIVELÉE.

Voici encore une espèce de sittelle d'Amérique, au bec un peu crochu, mais qui diffère de la précédente par la taille, le plumage et le climat. Son pays natal est la Guyane hollandaise.

Elle a le dessus de la tête et du corps d'un cendré obscur; les couvertures supérieures des ailes de la même couleur, mais terminées de blanc; la gorge blanche, la poitrine et tout le dessous du corps d'un cendré moins foncé que le dessus, avec des traits blancs semés sur la poitrine et les côtés, ce qui y forme une espèce de grivelure; le bec et les pieds bruns.

Longueur totale, environ six pouces; bec, un pouce; tarse, sept lignes et demi; doigt du milieu, huit à neuf lignes, plus long que le doigt postérieur; l'ongle de celui-ci le plus fort de tous; queue, environ dix-huit lignes, composée de douze pennes à peu près égales; dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

LES GRIMPEREAUX.

Nous avons déjà vu plusieurs oiseaux grimpants, les sittelles et les mésanges; nous en verrons d'autres encore dans la suite, tels que les pies; et cependant ceux qui composent le genre dont nous allons parler sont les seuls auxquels on donne généralement le nom de *grimpeaux*. Ils grimpent en effet très-légèrement sur les arbres, soit en montant, soit en descendant, soit sur les branches, soit dessous; ils courent aussi fort vite le long des poutres dont ils embrassent la carne avec leurs petits pieds: mais ils diffèrent des pies par le bec et la langue, et des sittelles et mésanges, seulement par la forme de leur bec, plus long que celui des mésanges, et plus grêle, plus arqué que celui des sittelles: aussi ne s'en servent-ils pas pour frapper l'écorce comme font ces autres oiseaux.

Plusieurs espèces étrangères, qui appartiennent aux genres des grimpeaux, ont beaucoup de rapport avec les colibris, et leur ressemblent par la petitesse de la taille, par les belles couleurs de leur plumage, par leur bec menu et recourbé, mais plus effilé, plus tiré en pointe, et formant un angle plus aigu; au lieu que celui des colibris est à peu près d'une grosseur égale dans toute sa longueur, et a même un petit renflement vers son extrémité; de plus les grimpeaux ont en général les pieds plus courts, les ailes plus longues et douze pennes à la queue, tandis que les colibris n'en ont que dix. Enfin les grimpeaux n'ont pas, comme les colibris, la langue composée de deux demi-tuyaux cylindriques, qui s'appliquant l'un à l'autre forment un tuyau entier, un véritable organe d'aspiration, plus analogue à la trompe des insectes qu'à la langue des oiseaux.

Il n'en est pas non plus du genre des grimpeaux comme de celui des colibris, par rapport à l'espace qu'il occupe sur le globe. Les colibris paraissent appartenir exclusivement au continent de l'Amérique; on n'en a guère trouvé au delà des contrées méridionales du Canada, et à cette hauteur l'espace de mer à franchir est trop vaste pour un si petit oiseau, plus petit que plusieurs insectes: mais le grimpeau d'Europe ayant pénétré jusqu'en Danemark, peut-être plus loin, il est probable que ceux de l'Asie et de l'Amérique se seront avancés tout autant vers le nord, et qu'ils auront par conséquent trouvé des communications plus faciles d'un continent à l'autre.

Comme les grimpeaux vivent des mêmes insectes que les pies, les sittelles, les mésanges, et qu'ils n'ont pas, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, la ressource de faire sortir leur proie de dessous l'écorce en frappant celle-ci de leur bec, ils ont l'instinct de se mettre à la suite des bèque-bois, d'en faire, pour ainsi dire, leurs chiens de chasse, et de se saisir adroitement du petit gibier que ces bèque-bois croient ne faire lever que pour eux-mêmes. Par la raison que les grimpeaux vivent uniquement d'insectes, on sent bien que les espèces en doivent être plus fécondes et plus variées dans les climats chauds, où cette nourriture abonde, que dans des climats tempérés ou froids, et par conséquent moins favorables à la multiplication des insectes. Cette remarque est de M. Sonnerat, et elle est conforme aux observations.

On sait qu'en général les jeunes oiseaux ont les couleurs du plumage moins vives et moins décidées que les adultes; mais cela est plus sensible dans les familles brillantes des grimpeaux, colibris et autres petits

oiseaux qui habitent les grands bois de l'Amérique. M. Bajon nous apprend que le plumage de ces jolis petits oiseaux américains ne se forme que très-lentement, et qu'il ne commence à briller de tout son éclat qu'à près un certain nombre de mues. Il ajoute que les femelles sont aussi moins belles et plus petites que leurs mâles.

Au reste, quelque analogie que l'on veuille voir ou supposer entre les grimperaux américains et ceux de l'ancien continent, il faut convenir aussi que l'on connaît entre ces deux branches d'une même famille des différences suffisantes pour qu'on doive dès à présent les distinguer et les séparer; et je ne doute pas qu'avec le temps on n'en découvre encore de plus considérables, soit dans les qualités extérieures, soit dans les habitudes naturelles.

LE GRIMPEREAU.

Famille des passereaux ténuirostres, genre grimpereau. (Cuvier.)

L'extrême mobilité est l'apanage ordinaire de l'extrême petitesse. Le grimpereau est presque aussi petit que le roitelet, et, comme lui, presque toujours en mouvement; mais tout son mouvement, toute son action porte, pour ainsi dire, sur le même point. Il reste toute l'année dans le pays qui l'a vu naître; un trou d'arbre est son habitation ordinaire: c'est de là qu'il va à la chasse des insectes de l'écorce et de la mousse; c'est aussi le lieu où la femelle fait sa ponte et couve ses œufs. Belon a dit, et presque tous les ornithologistes ont répété qu'elle pondait jusqu'à vingt œufs, plus ou moins. Il faut que Belon ait confondu cet oiseau avec quelque autre petit oiseau grim pant tel que les mésanges. Pour moi, je me crois en droit d'assurer, d'après mes propres observations et celles de plusieurs naturalistes, que la femelle grimpereau pond ordinairement cinq œufs, et presque jamais plus de sept. Ces œufs sont cendrés, marqués de points et de traits d'une couleur plus foncée, et la coquille en est un peu dure. On a remarqué que cette femelle commençait sa ponte de fort bonne heure au printemps; et cela est facile à croire, puisqu'elle n'a point de nid à construire ni de voyage à faire.

M. Frisch prétend que ces oiseaux cherchent aussi les insectes sur les murailles; mais comme il paraît n'avoir pas connu le véritable grimpereau de muraille, et que même il ne l'a point reconnu dans la description de Gessner, quoique assez caractérisée, il est vraisemblable qu'il confond ici ces deux espèces, d'autant plus que le grimpereau est assez sauvage et fait sa principale demeure dans les bois. On m'en apporta un en 1773, au mois de janvier, lequel avait été tué d'un coup de fusil sur un acacia du Jardin du Roi; mais on me l'apporta comme curiosité, et ceux qui travaillent toute l'année à ce jardin m'assurèrent qu'ils ne voyaient de ces sortes d'oiseaux que très-rarement. Ils ne sont point communs non plus en Bourgogne ni en Italie, mais bien en Angleterre. Il s'en trouve en Allemagne et jusqu'en Danemark, comme je l'ai dit plus haut. Ils n'ont qu'un petit cri fort aigu et fort commun.

Leur poids ordinaire est de cinq dragmes*; ils paraissent un peu plus gros qu'ils ne sont en effet, parce que leurs plumes, au lieu d'être couchées régulièrement les unes sur les autres, sont le plus souvent hérissées et en désordre, et que d'ailleurs ces plumes sont fort longues.

* La drame anglaise *averdupois* n'est que la seizième partie de l'once.

Le grimpereau a la gorge d'un blanc pur, mais qui prend communément une teinte roussâtre, toujours plus foncée sur les flancs et les parties qui s'éloignent de la gorge (quelquefois tout le dessous du corps est blanc); le dessus varié de roux, de blanc et de noirâtre; ces différentes couleurs plus ou moins pures, plus ou moins foncées; la tête d'une teinte plus rembrunie, le tour des yeux et les sourcils blancs, le croupion roux, les plumes des ailes brunes, les trois premières bordées de gris, les quatorze suivantes marquées d'une tache blanchâtre, d'où résulte sur l'aile une bande transversale de cette couleur; les trois dernières marquées vers le bout d'une tache noirâtre entre deux blanches; le bec, brun dessus, blanchâtre dessous; les pieds gris, le fond des plumes cendré foncé.

Longueur totale, cinq pouces; bec, huit lignes, grêle, arqué, diminuant uniformément de grosseur et finissant en pointe, mais grande ouverture de gorge, dit Belon; narines fort oblongues, à demi recouvertes par une membrane convexe, sans aucune petite plume; langue pointue et cartilagineuse par le bout, plus courte que le bec; tarse, sept lignes; doigt du milieu, sept lignes et demie, doigts latéraux adhérents à celui du milieu par leur première phalange; ongle postérieur le plus fort de tous, et plus long même que son doigt; tous les ongles en général très-longs, très-crochus et très-propres pour grimper; vol, environ sept pouces; queue, vingt-quatre lignes, selon Brisson; vingt-huit, selon Willughby; vingt-six, selon moi; composée de douze plumes étagées, les plus longues superposées aux plus courtes, ce qui fait paraître la queue étroite; toutes ces plumes pointues par le bout, ayant l'extrémité de la côte usée comme dans les pies, mais étant moins roides que dans ces oiseaux; dépassant les ailes de douze lignes. Les ailes ont dix-sept plumes; celle que l'on regarde ordinairement comme la première, et qui est très-courte, ne doit point être comptée parmi les plumes.

Oesophage, deux pouces; intestins, six; gésier musculeux, doublé d'une membrane qui ne se détache pas facilement, contenait des débris d'insectes, mais pas une seule petite pierre ni fragment de pierre; légers vestiges de *cæcum*; point de vésicule du fiel.

Variété du grimpereau.

LE GRAND GRIMPEREAU. C'est une simple variété de grandeur, qui a les mêmes allures, le même plumage et la même conformation que le grimpereau : seulement il paraît moins défiant, moins attentif à sa propre conservation; car d'un côté Belon donne le grimpereau ordinaire pour un oiseau difficile à prendre, et de l'autre, Klein raconte qu'il a pris un jour à la main un de ces grands grimpereaux qui courait sur un arbre.

LE GRIMPEREAU DE MURAILLE.

Genre grimpereau (Cuvier.)

Tout ce que le grimpereau de l'article précédent fait sur les arbres, celui-ci le fait sur les murailles; il y loge, il y grimpe, il y chasse, il y pond. Je comprends sous ce nom de murailles, non-seulement celles des hommes, mais encore celles de la nature, c'est-à-dire les grands rochers coupés à pic. M. Kramer a remarqué de ces oiseaux qui se tenaient dans les cimetières par préférence, et qui pondaient leurs œufs dans des crânes humains. Ils volent en battant des ailes à la manière des huppées; et quoiqu'ils soient plus gros que le précédent, ils sont aussi remuants et

aussi vifs. Les mouches, les fourmis et surtout les araignées sont leur nourriture ordinaire.

Belon croyait que c'était une espèce particulière à la province d'Auvergne : cependant elle existe en Autriche, en Silésie, en Suisse, en Pologne, en Lorraine, surtout dans la Lorraine allemande, et même, selon quelques-uns, en Angleterre; selon d'autres elle y est du moins fort rare : elle est au contraire assez commune en Italie, aux environs de Bologne et de Florence, mais beaucoup moins dans le Piémont.

C'est surtout l'hiver que ces oiseaux paraissent dans les lieux habités; et si l'on en croit Belon, on les entend voler en l'air de bien loin, venant des montagnes pour s'établir contre les tours des villes. Ils vont seuls ou tout au plus deux à deux, comme font la plupart des oiseaux qui se nourrissent d'insectes; et quoique solitaires, ils ne sont ni ennuyés ni tristes : tant il est vrai que la gaieté dépend moins des ressources de la société que de l'organisation intérieure !

Le mâle a sous la gorge une plaque noire qui se prolonge sur le devant du cou, et c'est le trait caractéristique qui distingue le mâle de sa femelle; le dessus de la tête et du corps d'un joli cendré; le dessous du corps d'un cendré beaucoup plus foncé; les petites couvertures supérieures des ailes, couleur de rose; les grandes noirâtres, bordées de couleur de rose; les plumes terminées de blanc et bordées, depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur, de couleur de rose qui va s'affaiblissant et qui s'éteint presque sur les plumes les plus proches du corps; les cinq premières marquées sur le côté intérieur de deux taches d'un blanc plus ou moins pur, et les neuf suivantes d'une seule tache fauve; les petites couvertures inférieures, les plus voisines du bord, couleur de rose, les autres noirâtres; les plumes de la queue noirâtres, terminées, savoir : les quatre paires intermédiaires de gris sale, et les deux paires extérieures de blanc; le bec et les pieds noirs.

La femelle a la gorge blanchâtre. Un individu que j'ai observé avait sous la gorge une grande plaque d'un gris clair, qui descendait sur le cou, et envoyait une branche sur chaque côté de la tête. La femelle que M. Edwards a décrite était plus grande que le mâle décrit par M. Brisson. En général, cet oiseau est d'une taille moyenne entre celle du merle et celle du moineau.

Longueur totale, six pouces deux tiers; bec, quatorze lignes, et quelquefois jusqu'à vingt, selon M. Brisson; langue fort pointue, plus large à sa base, terminée par deux appendices; tarse, dix à onze lignes; doigts disposés trois en avant et un seul en arrière, celui du milieu, neuf à dix lignes, le postérieur onze, et la corde de l'arc formé par l'ongle seul, six; en général, tous les ongles longs, fins et crochus; vol, dix pouces; ailes composées de vingt plumes selon Edwards, de dix-neuf selon Brisson, et tous deux comptent parmi ces plumes la première, qui est très-courte et n'est point une plume; queue, vingt et une lignes, composée de douze plumes à peu près égales; dépasse les ailes de six à sept lignes.

Belon dit positivement que cet oiseau a deux doigts devant et deux derrière; mais il avait dit aussi que le grimperceau précédent avait la queue courte. La cause de cette double erreur est la même : Belon regardait ces deux oiseaux comme avoisinant la famille des pies, et il leur en a donné les attributs, sans y regarder de bien près; c'est qu'il voyait quelquefois par les yeux de l'analogie : or l'on sait que la lumière de l'analogie, qui éclaire si souvent l'esprit et le mène aux grandes découvertes, éblouit quelquefois les yeux dans le détail des observations.

OISEAUX ÉTRANGERS DE L'ANCIEN CONTINENT QUI ONT RAPPORT AUX GRIMPÉREAUX.

Je donnerai à ces oiseaux le nom de *souï-mangas*, que porte à Madagascar une assez belle espèce, par laquelle je vais commencer l'histoire de cette tribu. Je ferai ensuite un article séparé des oiseaux étrangers du nouveau continent qui ont quelque rapport à nos grimpeaux, mais auxquels ce nom de grimpeau ne peut convenir, puisqu'on sait que la plupart ne grimpent point sur les arbres, et qu'ils ont des mœurs, des allures et un régime fort différents. Je les distinguerai donc et de nos grimpeaux d'Europe, et des souï-mangas d'Afrique et d'Asie, par le nom de *guil-guils*, nom que les sauvages, nos maîtres en nomenclature, ont imposé à une très-belle espèce de ce genre qui se trouve au Brésil. J'appelle les sauvages nos maîtres en nomenclature, et j'en pourrais dire autant des enfants, parce que les uns et les autres désignent les êtres par des noms d'après nature, qui ont rapport à leurs qualités sensibles, souvent même à la plus frappante, et qui par conséquent les représentent à l'imagination et les rappellent à l'esprit beaucoup mieux que nos noms abstraits, adoucis, polis, défigurés, et qui la plupart ne ressemblent à rien.

En général, les grimpeaux et les souï-mangas ont le bec plus long à proportion que les guil-guils, et leur plumage est pour le moins aussi beau, aussi beau même que celui des brillants colibris : ce sont les couleurs les plus riches, les plus éclatantes, les plus mollesuses ; toutes les nuances de vert, de bleu, d'orangé, de rouge, de pourpre, relevées encore par l'opposition des différentes teintes de brun et de noir velouté, qui leur servent d'ombre. On ne peut s'empêcher d'admirer l'éclat de ces couleurs, leur jeu pétillant, leur inépuisable variété, même dans les peaux desséchées de ces oiseaux, qui orient nos cabinets : on croirait que la nature a employé la matière des pierres précieuses, telles que le rubis, l'émeraude, l'améthyste, l'aigue-marine, la topaze, pour en composer les barbes de leurs plumes. Que sérail-ce donc si nous pouvions contempler dans toute leur beauté ces oiseaux eux-mêmes, et non leurs cadavres ou leurs mannequins ; si nous pouvions voir l'émail de leur plumage dans toute sa fraîcheur, animé par le souffle de vie, embelli par tout ce que la magie du prisme a de plus éblouissant, variant ses reflets à chaque mouvement de l'oiseau qui se meut sans cesse, et faisant jaillir sans cesse de nouvelles couleurs, ou plutôt de nouveaux feux !

Dans le petit comme dans le grand, il faut, pour bien connaître la nature, l'étudier chez elle-même ; il faut la voir agir en pleine liberté, ou du moins il faut tâcher d'observer les résultats de son action dans toute leur pureté et avant que l'homme y ait mis la main.

Il y a beaucoup de souï-mangas vivants chez les oiseleurs hollandais du cap de Bonne-Espérance : ces oiseleurs ne leur donnent pour toute nourriture que de l'eau sucrée ; les mouches qui abondent dans ce climat, et qui sont le fléau de la propreté hollandaise, suppléent au reste. Les souï-mangas sont fort adroits à cette chasse, ils attrapent toutes celles qui entrent dans la volière ou qui en approchent ; et ce qui prouve que ce supplément de subsistance leur est très-nécessaire, c'est qu'ils meurent peu de temps après avoir été transportés sur les vaisseaux où

il y a beaucoup moins d'insectes. M. le vicomte de Querhoënt, à qui nous devons ces remarques, n'en a jamais pu conserver au delà de trois semaines.

LE SOUI-MANGA.

Sous-genre soui-manga. (CUVIER.)

C'est, suivant M. Commerson, le nom que l'on donne à ce bel oiseau dans l'île de Madagascar, où il l'a vu vivant.

Le soui-manga a la tête, la gorge et toute la partie antérieure d'un beau vert brillant, et de plus un double collier, l'un violet et l'autre mordoré : mais ces couleurs ne sont ni simples ni permanentes; la lumière qui se joue dans les barbes des plumes comme dans autant de petits prismes, en varie incessamment les nuances depuis le vert doré jusqu'au bleu foncé. Il y a de chaque côté, au-dessous de l'épaule, une tache d'un beau jaune; la poitrine est brune, le reste du dessous du corps jaune clair, le reste du dessus du corps olivâtre obscur; les grandes couvertures et les pennes des ailes brunes, bordées d'olivâtre; celles de la queue noires, bordées de vert, excepté la plus extérieure qui l'est en partie de gris brun; la suivante est terminée de cette même couleur; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle est un peu plus petite et beaucoup moins belle; brun olivâtre dessus, olivâtre tirant au jaune dessous; du reste ressemblant au mâle dans tout ce qui n'a point d'éclat. Cet oiseau est à peu près de la grosseur de notre troglodyte.

Longueur totale, environ quatre pouces; bec, neuf lignes; tarse, six lignes et plus; doigt du milieu, cinq lignes et demie, plus grand que le postérieur; vol, six pouces; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de sept à huit lignes.

On doit rapporter à cette espèce, comme variété très-prochaine, le soui-manga de l'île de Luçon que j'ai vu dans le beau cabinet de M. Mauduit, et qui a la gorge, le cou et la poitrine couleur d'acier poli, avec des reflets verts, bleus, violets, etc.; et plusieurs colliers que le jeu brillant de ces reflets paraît multiplier encore : il semble cependant que l'on en distingue quatre plus constants : l'inférieur violet noirâtre, le suivant marron, puis un brun, et enfin un jaune; il y a deux taches de cette couleur au-dessous des épaules; le reste du dessous du corps, gris olivâtre; le dessus du corps, vert foncé avec des reflets bleus, violets, etc.; les pennes des ailes, les pennes et couvertures supérieures de la queue, d'un brun plus ou moins foncé, avec un œil verdâtre.

Longueur totale, un peu moins de quatre pouces; bec, dix lignes; tarse, sept; ongle postérieur le plus fort; queue, quinze lignes, carrée; dépasse les ailes de sept lignes.

LE SOUI-MANGA MARRON POURPRÉ A POITRINE ROUGE.

Sous-genre soui-manga. (CUVIER.)

Seba dit que le chant de cet oiseau des îles Philippines est semblable à celui du rossignol : il a la tête, la gorge et le devant du cou variés de fauve et de noir lustré, changeant en bleu violet; le dessus du cou et le dessus du corps dans sa partie antérieure, marron pourpré; dans sa partie postérieure, violet changeant en vert doré; les petites couvertures des ailes de même, les moyennes brunes, terminées de marron pourpré;

la poitrine et le haut du ventre d'un rouge vif; le reste du dessous du corps d'un jaune olivâtre; les penes et grandes couvertures des ailes brunes bordées de roux; les penes de la queue noirâtres avec des reflets d'acier poli, bordées de violet changeant en vert doré; bec noir dessus (jaune selon Seba), blanchâtre dessous; pieds bruns (jaunâtres selon Seba), et les ongles longs.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est vert d'olive dessus, jaune olivâtre dessous; que les penes de sa queue sont noirâtres, et les quatre paires latérales terminées de gris: ces oiseaux sont un peu plus petits que nos grimperaux.

Longueur totale, quatre pouces; bec, huit lignes; tarse, six; doigt du milieu, cinq, le postérieur un peu plus court; vol, six pouces; queue, un pouce, composée de douze penes; dépasse les ailes de trois lignes.

Variétés du soui-manga marron pourpré à poitrine rouge.

Sous-genre soui manga. (Cuvier.)

I. LE PETIT GRIMPEREAU OU SOUI-MANGA brun et blanc d'Edwards a tant de rapport avec celui-ci, que je ne puis m'empêcher de le regarder comme une variété d'âge dont le plumage n'est point encore formé, et commence seulement à prendre des reflets: en effet, il est blanc dessous, brun dessus, avec quelques reflets de couleur de cuivre; il a un trait brun entre le bec et l'œil; des espèces de sourcils blancs; les penes des ailes d'un brun plus foncé que le dos, et bordées d'une couleur plus claire; les penes de la queue noirâtres, la plus extérieure terminée de blanc; le bec et les pieds bruns. M. Edwards dit qu'il est une fois plus petit que notre grimperau d'Europe.

Longueur totale, trois pouces et demi; bec, huit à neuf lignes; tarse, cinq à six; doigt du milieu, cinq, un peu plus long que le postérieur; queue, treize lignes, composée de douze penes égales; dépasse les ailes de trois à quatre lignes.

II. LE GRIMPEREAU OU SOUI-MANGA à gorge violette et poitrine rouge de M. Sonnerat doit être aussi rapporté comme variété à la même espèce; car outre qu'il a la gorge violette et la poitrine rouge, il a de plus le dos et les petites plumes des ailes mordorés, le croupion de la couleur d'acier poli, tirant sur le verdâtre, et les couvertures inférieures de la queue d'un vert terne: d'ailleurs ces deux oiseaux sont indigènes des mêmes îles Philippines.

LE SOUI-MANGA VIOLET A POITRINE ROUGE.

Sous-genre soui-manga. (Cuvier.)

Le violet est la couleur dominante de son plumage, et sur ce fond obscur paraissent avec avantage les couleurs plus vives des parties antérieures; sur la gorge et le dessus de la tête, un vert doré brillant, enrichi de reflets cuivreux; sur la poitrine et le devant du cou, un beau rouge éclatant, seule couleur qui paraisse sur ces parties lorsque les plumes sont bien rangées, bien couchées les unes sur les autres: chacune de ces plumes est cependant de trois couleurs différentes, noire à son origine, vert doré dans sa partie moyenne, et rouge à son extrémité; preuve décisive, entre mille autres, qu'il ne suffit pas d'indiquer les couleurs des plumes pour donner une idée juste des couleurs du plumage. Toutes les penes de la queue et des ailes, les grandes couvertures

supérieures de ces dernières, et leurs couvertures inférieures sont brunes; les jambes sont d'une teinte composée, où le brun semble fondu avec le violet; le bec est noir, et les pieds noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la taille du roitelet : il se trouve au Sénégal.

Longueur totale, cinq pouces; bec, dix lignes; tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq lignes et demie, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, sept pouces un tiers; queue, vingt-deux lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de dix lignes.

LE SOUI-MANGA POURPRÉ.

Sous-genre soui-manga. (Cuvier.)

Si cet oiseau avait du vert doré changeant sur la tête et sous la gorge, et du rouge, au lieu de vert et de jaune sur la poitrine, il serait presque tout à fait semblable au précédent, ou du moins il lui ressemblerait beaucoup plus qu'au soui-manga à collier, qui n'a pas une nuance de pourpre dans son plumage; et je ne vois pas pourquoi M. Brisson regarde ce dernier et le grimpercau pourpre d'Edwards, comme étant exactement le même oiseau sous deux noms différents.

LE SOUI-MANGA A COLLIER.

Sous-genre soui-manga. (Cuvier.)

Cette espèce, qui vient du cap de Bonne-Espérance, a de l'analogie avec celle du soui-manga violet : elle a, comme celle-ci, du vert doré, changeant en couleur de cuivre de rosette, et ce vert doré s'étend sur la gorge, la tête et tout le dessus du corps; il borde aussi les dix pennes intermédiaires de la queue, qui sont d'un noir lustré; seulement il n'est point changeant sur ces couvertures supérieures. La poitrine a du rouge comme dans le soui-manga violet; mais ce rouge occupe moins d'espace, monte moins haut, et forme une espèce de ceinture contiguë par son bord supérieur à un collier d'un bleu d'acier poli changeant en vert, large d'une ligne : le reste du dessous du corps est gris, avec quelques mouchetures jaunes sur le haut du ventre et sur les flancs; les pennes des ailes sont d'un gris brun; le bec est noirâtre, et les pieds tout à fait noirs. Cet oiseau est à peu près de la taille du soui-manga violet, mais proportionné différemment.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, dix lignes; tarse, huit lignes et demie; doigt du milieu, six lignes, à peu près égal au doigt postérieur; vol, six pouces et demi; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de neuf lignes.

La femelle, suivant M. Brisson, diffère du mâle en ce que le dessous du corps est de la même couleur que le dessus; seulement il y a des mouchetures jaunes sur les flancs.

Selon d'autres, elle a aussi une ceinture rouge, mais qui tombe plus bas que dans le mâle, et toutes ses autres couleurs sont moins vives, auquel cas on doit reconnaître cette femelle dans le soui-manga observé au cap de Bonne-Espérance par M. le vicomte de Querhœnt, au mois de janvier 1774. Cet oiseau avait la gorge gris brun, varié de vert et de bleu; la poitrine ornée d'une ceinture couleur de feu; le reste du dessous du corps, gris blanc; la tête et tout le dessus du corps gris brun, varié de vert sur le dos, et de bleu sur la naissance de la queue; les ailes, brun clair, doublées de jaune doré; les pennes de la queue, noirâtres; le bec

et les pieds noirs. M. le vicomte de Querhoënt ajoute que cet oiseau chante joliment, qu'il vit d'insectes et du suc des fleurs, mais qu'il a le gosier si étroit, qu'il ne saurait avaler les mouches ordinaires un peu grosses. Ne pourrait-il pas se faire que cette dernière variété ne fût qu'une variété d'âge, observée avant que son plumage fût entièrement formé, et que la véritable femelle du soui-manga à collier fût le grimpereau du cap de Bonne-Espérance de M. Brisson, qui est partout d'un gris brun, plus foncé dessus, plus clair dessous, couleur qui borde les plumes de la queue et des ailes? Cela est d'autant plus probable, que les tailles se rapportent ainsi que les dimensions relatives des parties, et que ces oiseaux sont tous deux du cap de Bonne-Espérance. Mais c'est au temps et à l'observation à fixer tous ces doutes.

Enfin, on pourrait encore regarder comme une femelle du soui-manga à collier, ou de quelqu'une de ses variétés, le grimpereau des îles Philippines de M. Brisson, dont le plumage monotone et sans éclat annonce assez une femelle, et qui d'ailleurs a les plumes intermédiaires de la queue bordées d'un noir lustré, changeant en vert doré, comme sont les plumes de la queue du soui-manga à collier; mais dans cette femelle, les reflets sont beaucoup moins vifs. Elle est d'un brun verdâtre dessus, d'un blanc teinté de soufre dessous; elle a les plumes des ailes brunes, bordées d'une couleur plus claire, et les latérales de la queue noirâtres, terminées de blanc sale.

Si les grimperaux des Indes orientales sont, comme ceux d'Amérique, plusieurs années à former leur plumage, et s'ils n'ont leurs belles couleurs qu'après un certain nombre de mues, on ne doit pas être surpris de trouver tant de variétés dans ces espèces.

Longueur totale, quatre pouces neuf lignes; bec, un pouce; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, cinq lignes et demie; le postérieur, presque aussi long; vol, six pouces un quart; queue, quinze lignes, composée de douze plumes égales; dépasse les ailes de cinq lignes.

LE SOUI-MANGA OLIVE A GORGE POURPRE.

Sous-genre soui-manga. (Cuvier.)

La couleur la plus distinguée de son plumage, c'est un violet foncé très-éclatant qui règne sous la gorge, devant le cou et sur la poitrine; il a le reste du dessous du corps jaune; tout le dessus, compris les petites couvertures supérieures des ailes, d'une couleur d'olive obscure, et cette couleur borde les plumes de la queue et des ailes, ainsi que les grandes couvertures de celles-ci, dont le brun est la couleur dominante; le bec est noir, et les pieds sont d'un cendré foncé.

C'est M. Poivre qui a apporté cet oiseau des Philippines. Il est à peu près de la taille de notre troglodyte.

Longueur totale, quatre pouces; bec, neuf à dix lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, cinq lignes; le doigt postérieur un peu plus court; vol, six pouces; queue, quatorze lignes, composée de douze plumes égales; dépasse les ailes de six lignes.

Si le grimpereau de Madagascar de M. Brisson n'avait pas le bec plus court et la queue plus longue, je le regarderais comme la femelle du soui-manga de cet article; mais du moins on ne peut s'empêcher de le reconnaître pour une variété imparfaite ou dégénérée. Il a tout le dessus du corps, compris les couvertures des ailes, d'un vert d'olive obscur, mais plus obscur sur le sommet de la tête que partout ailleurs, et qui borde

les pennes des ailes et de la queue; toutes ces pennes sont brunes; le tour des yeux est blanchâtre; la gorge et le dessous du corps gris brun; les pieds tout à fait bruns; il a le bec noirâtre; sa taille est au-dessous de celle de notre grimperceau.

Longueur totale, quatre pouces; bec, six à sept lignes; tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq et demie; le doigt postérieur un peu plus court; vol, six pouces et demi; queue, dix-neuf lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de huit lignes.

Il y a aux Philippines un oiseau fort ressemblant à celui de cet article, et qu'on peut regarder comme une variété dans cette espèce; c'est le soui-manga ou grimperceau gris des Philippines de M. Brisson. Il a le dessus du corps d'une jolie teinte de gris brun; la gorge et le dessous du corps jaunâtres; la poitrine plus rembrunie; une bande violet foncé qui part de la gorge et descend le long du cou; les couvertures des ailes d'une couleur d'acier poli, couleur qui borde les pennes de la queue, dont le reste est noirâtre; les latérales terminées de blanc sale; les pennes des ailes brunes; le bec plus fort que les autres grimperceaux, et la langue terminée par deux filets, selon M. Linnaeus; le bec et les pieds noirs. Il est plus petit que notre grimperceau.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers; bec, neuf lignes, tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, cinq et demie; le doigt postérieur un peu plus court; vol, six pouces un quart; la queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes d'environ cinq lignes.

Enfin, je trouve encore à cette variété même une variété secondaire dans le petit grimperceau des Philippines de M. Brisson: c'est toujours du gris brun dessus, du jaune dessous; une cravate violette; les pennes des ailes sont gris blanc comme le dessus du corps; celles de la queue d'un brun plus foncé; les deux paires les plus extérieures terminées de blanc sale; le bec et les pieds sont noirâtres. Cet oiseau est beaucoup plus petit que celui auquel il ressemble si fort par le plumage, et peut-être le plus petit des soui-mangas connus de l'ancien continent; ce qui me porte à croire que c'est une variété d'âge.

Longueur totale, trois pouces deux tiers; bec, neuf lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, quatre lignes et demie; le doigt postérieur un peu plus court; vol, cinq pouces deux tiers; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes d'environ cinq lignes.

L'ANGALA DIAN.

Sous-genre soui-manga. (СВИТКА.)

Cet oiseau a aussi un collier, d'une ligne et demie de large et d'un violet éclatant; les petites couvertures supérieures des ailes de même; la gorge, la tête, le cou, tout le dessus du corps et les couvertures moyennes des ailes, d'un vert doré brillant; un trait d'un noir velouté entre la narine et l'œil; la poitrine, le ventre et tout le dessous du corps, du même noir, ainsi que les pennes de la queue et des ailes, et les plus grandes couvertures des ailes; mais ces grandes couvertures et les pennes de la queue sont bordées de vert doré; le bec est noir et les pieds aussi.

M. Adanson soupçonne que l'oiseau que M. Brisson a regardé comme la femelle de l'angala pourrait bien n'être qu'un jeune de la même espèce avant sa première mue :

« Cela semble indiqué, ajoute-t-il, par nombre d'espèces d'oiseaux de ce genre, fort approchantes de l'angala, qui se trouvent au Sénégal, dont les femelles sont par-

faitement semblables aux mâles, mais dont les jeunes ont dans leurs couleurs beaucoup de gris, qu'ils ne quittent qu'à leur première mue. »

L'angala est presque aussi gros que notre bec-figue. Il fait son nid en forme de coupe, comme le serin et le pinson, et n'y emploie guère d'autres matériaux que le duvet des plantes : la femelle y pond communément cinq ou six œufs; mais il lui arrive souvent d'en être chassée par une espèce d'araignée, aussi grosse qu'elle et très-vorace, qui s'empare de la couvée et suce le sang des petits.

L'oiseau que M. Brisson regarde comme la femelle, et M. Adanson, comme un jeune qui n'a point encore subi sa première mue, diffère du mâle adulte, en ce que la poitrine et le reste du dessous du corps, au lieu d'être d'un noir velouté uniforme, est d'un blanc sale semé de taches noires, et en ce que les ailes et la queue sont d'un noir moins brillant.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, quatorze lignes; tarse, huit lignes; doigt du milieu, six lignes et demie, et plus grand que le postérieur; vol, huit pouces; queue, dix-neuf lignes, composée de douze penes égales; dépasse les ailes de six à sept lignes.

LE SOU-MANGA DE TOUTES COULEURS.

Sous-genre soui-manga. (Cuvier.)

Tout ce que l'on sait de cet oiseau, c'est qu'il vient de Ceylan, et que son plumage est d'un vert nuancé de toutes sortes de belles couleurs, parmi lesquelles la couleur d'or semble dominer. Seba dit que les petits de cet oiseau sont exposés aussi à devenir la proie des grosses araignées; et sans doute, c'est un malheur qui leur est commun, non-seulement avec l'angala, mais avec toutes les autres espèces de petits oiseaux qui nichent dans les pays habités par ces redoutables insectes, et qui ne savent pas, à l'aide d'une construction industrielle, leur interdire l'entrée du nid.

A juger par la figure que donne Seba, le soui-manga de toutes couleurs a sept ou huit pouces de longueur totale; son bec, environ dix-huit lignes; sa queue, deux pouces un quart, et dépasse les ailes de seize à dix-huit lignes: en un mot, on peut croire que c'est la plus grosse espèce des soui-mangas.

LE SOU-MANGA VERT A GORGE ROUGE.

Sous-genre soui-manga. (Cuvier.)

M. Sonnerat, qui a rapporté cet oiseau du cap de Bonne-Espérance, nous apprend qu'il chante aussi bien que notre rossignol, et même que sa voix est plus douce. Il a la gorge d'un beau rouge carmin; le ventre blanc; la tête, le cou et la partie antérieure des ailes d'un beau vert doré et argenté; le croupion bleu céleste; les ailes et la queue d'un brun mordoré; le bec et les pieds noirs.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers à peu près; bec, un pouce; queue, dix-huit à vingt lignes; dépasse les ailes d'environ treize lignes.

LE SOU-MANGA ROUGE, NOIR ET BLANC.

Sous-genre soui-manga. (Cuvier.)

C'est ainsi que M. Edwards désigne cet oiseau du Bengale, qui est à peu près de la taille de notre roitelet. Mais ce n'est pas assez d'indiquer les couleurs de son plumage; il faut donner, d'après le même M. Edwards,

une idée de leur distribution. Le blanc règne sur la gorge et toute la partie inférieure sans exception; le noir sur la partie supérieure; mais sur ce fond sombre, un peu égayé par des reflets bleus, sont répandues quatre belles marques de rouge vif : la première sur le sommet de la tête, la seconde derrière le cou, la troisième sur le dos, et la quatrième sur les couvertures supérieures de la queue; les plumes de la queue et des ailes, le bec et les pieds sont noirs.

Longueur totale, trois pouces un quart; bec, cinq à six lignes; tarse, cinq lignes; doigt du milieu, quatre à cinq lignes; le doigt postérieur un peu plus court; queue, environ un pouce, composée de douze plumes égales; dépasse les ailes de cinq à six lignes.

LE SOUI-MANGA DE L'ÎLE BOURBON.

Sous-genre soui-manga. (Cuvier.)

Je ne donne point de nom particulier à cet oiseau, parce que je soupçonne que c'est une femelle ou un jeune mâle dont le plumage est encore imparfait. Cette variété d'âge ou de sexe me paraît avoir plus de rapport avec le soui-manga proprement dit, le marron pourpré et le violet, qu'avec aucune autre. Elle a le dessus de la tête et du corps brun verdâtre; le croupion jaune olivâtre; la gorge et tout le dessus du corps d'un gris brouillé, qui prend une teinte jaunâtre près de la queue; les flancs roux; les plumes de la queue noirâtres; celles des ailes noirâtres bordées d'une couleur plus claire; le bec et les pieds noirs.

Les dimensions sont à peu près les mêmes que celles du soui-manga violet.

LES SOUI-MANGAS A LONGUE QUEUE.

Nous ne connaissons que trois oiseaux dans l'ancien continent à qui ce nom soit applicable. Seba parle aussi d'une femelle de cette espèce qui n'a point de longue queue; d'où il suivrait que, du moins dans quelques espèces, cette longue queue est un attribut propre au mâle. Et qui sait si parmi les espèces que nous venons de voir, il n'y en a pas plusieurs où les mâles jouissent de la même prérogative, lorsqu'ils ont l'âge requis, et lorsqu'ils ne sont point en mue? Qui sait si plusieurs des individus qu'on a décrits, gravés, coloriés, ne sont pas des femelles, ou de jeunes mâles, ou de vieux mâles en mue et privés, seulement pour un temps, de cette décoration? Je le croirais d'autant plus que je ne vois aucune autre différence de conformation entre les soui-mangas à longue queue et ceux à queue courte, et que leur plumage brille des mêmes couleurs et jette les mêmes reflets.

LE SOUI-MANGA A LONGUE QUEUE ET A CAPUCHON VIOLET.

Sous-genre soui-manga. (Cuvier.)

J'ignore pourquoi on a donné à cet oiseau le nom de *petit grimpereau*, si ce n'est parce qu'il a les deux plumes intermédiaires de la queue moins longues que les deux autres; mais il est certain qu'en retranchant à tous de la longueur totale celle de la queue, celui-ci ne serait pas le plus petit des trois.

Je remarque, en second lieu, qu'en le comparant au soui-manga marron pourpré, on trouve entre les deux des rapports si frappants et si mul-

tipliés, que s'il n'était pas plus gros, et qu'on ne lui sût pas la queue autrement faite, on serait tenté de les prendre pour deux individus de la même espèce, dont l'un aurait perdu sa queue dans la mue. M. le vicomte de Querhoënt l'a vu dans son pays natal, aux environs du cap de Bonne-Espérance. Il nous apprend qu'il construit son nid avec art, et qu'il y emploie pour tous matériaux une bourre soyeuse.

Il a la tête, le haut du dos et la gorge d'un violet brillant changeant en vert; le devant du cou d'un violet tout aussi brillant, mais changeant en bleu; le reste du dessus du corps d'un brun olivâtre, et cette couleur borde les grandes couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, qui toutes sont d'un brun plus ou moins foncé; le reste du dessous du corps d'un orangé plus vif sur les parties antérieures, et qui va s'affaiblissant sur les parties éloignées. La taille de cet oiseau n'est que très-peu au-dessus de celle de notre grimpeur.

Longueur totale, six pouces et plus; bec, onze lignes et demie; pieds, sept lignes et demie; doigt du milieu, six lignes, de très-peu plus long que le postérieur; vol, six pouces un tiers; queue, trois pouces, composée de dix pennes latérales étagées, et de deux intermédiaires qui excèdent les latérales de douze ou quatorze lignes, et les ailes de vingt-sept lignes. Ces deux intermédiaires sont plus étroites que les latérales, et cependant plus larges que dans les espèces suivantes.

LE SOUI-MANGA VERT DORÉ CHANGEANT, A LONGUE QUEUE.

Sous-genre soui-manga. (CUVIER.)

Il a la poitrine rouge; tout le reste d'un vert doré assez foncé, néanmoins éclatant et changeant en cuivre de rosette; les pennes des ailes noirâtres bordées de ce même vert, celles de la queue et leurs grandes couvertures, brunes; le bas-ventre mêlé d'un peu de blanc; le bec noir; les pieds noirâtres.

Cette espèce est du Sénégal. La femelle a le dessus brun verdâtre; le dessous, jaunâtre varié de brun; les couvertures inférieures de la queue, blanches, semées de brun et de bleu; le reste comme dans le mâle, à quelques teintes près. Ces oiseaux sont à peu près de la taille de notre troglodyte.

Longueur totale, sept pouces deux lignes; bec, huit lignes et demie; tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq lignes et demie, plus long que le postérieur; vol, six pouces un quart; queue, quatre pouces trois lignes, composée de dix pennes latérales, à peu près égales entre elles, et de deux intermédiaires fort longues et fort étroites, qui débordent ces latérales de deux pouces huit lignes, et les ailes de trois pouces quatre lignes.

LE GRAND SOUI-MANGA VERT A LONGUE QUEUE.

Sous-genre soui-manga. (CUVIER.)

Cet oiseau se trouve au cap de Bonne-Espérance, où il a été observé et nourri quelques semaines par M. le vicomte de Querhoënt, qui l'a décrit de la manière suivante :

« Il est de la taille de la linotte; son bec, qui est un peu recourbé, a quatorze lignes de long; il est noir, ainsi que les pieds qui sont garnis d'ongles longs, surtout celui du milieu et celui de l'arrière; il a les yeux noirs; le dessus et le dessous du corps d'un très-beau vert brillant changeant en enivre de rosette, ajoute M. Brisson, avec quelques plumes d'un jaune doré sous les ailes; les grandes plumes des

ailes et de la queue d'un beau noir violet changeant; le filet de la queue, qui a un peu plus de trois pouces, est bordé de vert. »

M. Brisson ajoute qu'il a de chaque côté, entre le bec et l'œil, un trait d'un noir velouté.

Dans cette espèce la femelle a aussi une longue queue ou plutôt un long filet à la queue, mais cependant plus court que dans le mâle; car il ne dépasse les plumes latérales que de deux pouces et quelques lignes. Cette femelle a le dessus du corps et de la tête d'un brun verdâtre, mêlé de quelques plumes d'un beau vert; le croupion vert; les grandes plumes des ailes et de la queue d'un brun presque noir, ainsi que le filet ou les deux plumes intermédiaires; le dessous du corps est jaunâtre, avec quelques plumes vertes à la poitrine.

L'OISEAU ROUGE A BEC DE GRIMPEREAU.

Quoique cet oiseau et les trois suivants aient été donnés pour des oiseaux américains, et qu'en cette qualité ils dussent appartenir à la tribu des guits-guits, cependant il nous a paru, d'après leur conformation, et surtout d'après la longueur de leur bec, qu'ils avaient plus de rapport avec les soui-mangas; et en conséquence, nous avons cru devoir les placer entre ces deux tribus, et pour ainsi dire sur le passage de l'une à l'autre. Nous nous y sommes déterminés d'autant plus volontiers, que l'indication du pays natal de ces oiseaux, ou n'a point de garant connu, ou n'est fondée que sur l'autorité de Seba, dont les naturalistes connaissent la valeur, et qui ne doit balancer en aucun cas celle de l'analogie. Nous aurons néanmoins cet égard pour les préjugés reçus, de ne point encore donner aux espèces dont il s'agit le nom de soui-manga; nous nous contentons d'avertir que c'est celui qui leur convient le mieux: ce sera au temps et à l'observation à le leur confirmer.

Le rouge est la couleur dominante dans le plumage de l'oiseau dont il est ici question: mais il y a quelques différences dans les nuances; car le rouge du sommet de la tête est plus clair et plus brillant; celui du reste du corps est plus foncé. Il y a aussi quelques exceptions: car la gorge et le devant du cou sont de couleur verte; les plumes de la queue et des ailes terminées de bleuâtre; les jambes, le bec et les pieds d'un jaune clair.

Sa voix est, dit-on, fort agréable, et sa taille est un peu au-dessus de celle de notre grimperau.

Longueur totale, environ quatre pouces et demi; bec, dix lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, cinq lignes, un peu plus long que le doigt postérieur; queue, quatorze lignes, composée de douze plumes égales; dépasse les ailes d'environ sept lignes.

Je regarde comme une variété dans cette espèce l'oiseau rouge à tête noire, que Seba et quelques autres, d'après lui, placent dans la Nouvelle-Espagne. Cet oiseau est si exactement proportionné comme le précédent, que le tableau des dimensions relatives de l'un peut servir pour les deux; la seule différence apparente est dans la longueur du bec, que l'on fixe à dix lignes dans l'oiseau précédent et à sept dans celui-ci; différence qui en produit nécessairement une autre dans la longueur totale; mais ces mesures ont été prises sur la figure, et par conséquent sont sujettes à erreur; elles sont ici d'autant plus suspectes, que l'observateur original, Seba, paraît avoir été plus frappé du long bec de cet oiseau-ci que de

celui de l'oiseau précédent. Il est donc très-probable que le dessinateur ou le graveur auront raccourci le bec de celui dont il est ici question ; et pour peu que l'on suppose qu'ils l'aient seulement raccourci à eux deux de trois ou quatre lignes, toutes les proportions de ces deux oiseaux se trouveront parfaitement semblables et presque identiques : mais il y a quelques différences dans le plumage ; et c'est la seule raison qui me détermine à distinguer celui-ci du précédent comme simple variété.

Il a la tête d'un beau noir, et les couvertures supérieures des ailes d'un jaune doré ; tout le reste est d'un rouge clair, excepté les penes de la queue et des ailes, qui sont d'une teinte plus foncée.

À l'égard des dimensions relatives des parties, voyez celles de l'oiseau précédent, lesquelles, comme nous l'avons dit, sont ou doivent être exactement les mêmes.

L'OISEAU BRUN A BEC DE GRIMPEREAU.

Sous-genre soui-manga. (Cuvier.)

Le bec de cet oiseau fait lui seul en longueur les deux septièmes de tout le reste du corps. Il a la gorge et le front d'un beau vert doré, le devant du cou d'un rouge vil, les petites couvertures des ailes d'un violet brillant, les grandes couvertures et les penes des ailes et de la queue d'un brun teinté de roux ; les moyennes couvertures des ailes, tout le reste du dessus et du dessous du corps d'un brun noirâtre ; le bec et les pieds noirs.

Cet oiseau n'est pas plus gros que notre becfigue.

Longueur totale, cinq pouces un tiers ; bec un pouce ; tarse, sept lignes et demie ; doigt du milieu, six pouces, plus grand que le postérieur ; vol, huit pouces ; queue, vingt et une lignes, composée de douze penes égales ; dépasse les ailes d'environ sept lignes.

L'OISEAU POURPRÉ A BEC DE GRIMPEREAU.

Sous-genre soui-manga. (Cuvier.)

Tout son plumage, sans exception, est d'une belle couleur de pourpre uniforme. Seba lui a donné arbitrairement le nom d'*atotoll*, qui, en mexicain, signifie *oiseau aquatique*. Cependant l'oiseau dont nous nous occupons ici n'est rien moins qu'un oiseau aquatique. Seba assure aussi, je ne sais sur quels mémoires, qu'il chante agréablement. Sa taille est un peu au-dessus de celle du becfigue.

Longueur totale, quatre pouces et demi ; bec, un pouce et plus ; tarse, six lignes et demie ; doigt du milieu, cinq lignes et demie, un peu plus long que le doigt postérieur ; queue, quatorze lignes ; dépasse les ailes de sept lignes.

LES GUILS-GUILS D'AMÉRIQUE.

Famille des passereaux ténuirostrés. (Cuvier.)

Guit-guit est un nom américain, qui a été donné à un ou deux oiseaux de cette tribu composée des grimperaux du nouveau continent, et que j'ai cru devoir appliquer comme nom générique à la tribu entière de ces mêmes oiseaux. J'ai indiqué ci-dessus, à l'article des grimperaux, quelques-unes des différences qui se trouvent entre ces guils-guils et les colibris ; on peut y ajouter encore qu'ils n'ont ni le vol des colibris, ni

l'habitude de sucer les fleurs : mais malgré ces différences, qui sont assez nombreuses et assez constantes, les créoles de Cayenne confondent ces deux dénominations, et étendent assez généralement le nom de *colibris* aux guits-guits; c'est à quoi il faut prendre garde en lisant les relations de la plupart de nos voyageurs.

On m'assure que les guits-guits de Cayenne ne grimpent point sur les arbres, qu'ils vivent en troupes et avec les oiseaux de leur tribu et avec d'autres oiseaux, tels que les petits tangaras, sittelles, picneulles, etc., et qu'ils ne se nourrissent pas seulement d'insectes, mais de fruits et même de bourgeons.

LE GUIT-GUIT NOIR ET BLEU.

Genre grimpercau, sous-genre échelet. (Cuvier.)

Ce bel oiseau a le front d'une couleur brillante d'aigue-marine; un bandeau sur les yeux d'un noir velouté; le reste de la tête, la gorge et tout le dessous du corps (sans exception, suivant Edwards), le bas du dos et les couvertures supérieures de la queue, d'un bleu d'outre-mer, seule couleur qui paraisse lorsque les plumes sont bien couchées les unes sur les autres, quoique chacune de ces plumes soit de trois couleurs, selon la remarque de M. Brisson, brune à sa base, verte dans sa partie moyenne, et bleue à son extrémité; le haut du dos, la partie du cou qui est contiguë au dos et la queue sont d'un noir velouté; ce qui paraît des ailes lorsqu'elles sont pliées est du même noir, à l'exception d'une bande bleue qui traverse obliquement leurs couvertures; le côté intérieur des pennes des ailes et leurs couvertures inférieures sont d'un beau jaune; en sorte que ces ailes qui semblent toutes noires dans leur repos, paraissent variées de noir et de jaune lorsqu'elles sont déployées et en mouvement : les couvertures inférieures de la queue sont d'un noir sans éclat (et non pas blanches, suivant M. Brisson); le bec est noir, les pieds tantôt rouges, tantôt orangés, tantôt jaunes et quelquefois blanchâtres.

On voit par cette description que les couleurs du plumage sont sujettes à varier dans les différens individus : dans quelques-uns la gorge est mêlée de brun, dans d'autres elle est noire. En général, ce qui semble le plus soumis aux variations dans le plumage de ce guit-guit, c'est la distribution du noir; il arrive aussi quelquefois que le bleu prend une teinte de violet.

Maregrave a observé que cet oiseau avait les yeux noirs; la langue terminée par plusieurs filets; les plumes du dos soyeuses, et qu'il étoit à peu près de la grosseur du pinson : il l'a vu au Brésil, mais on le trouve aussi dans la Guyane et à Cayenne. La femelle a les ailes doublées de gris jaunâtre.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, huit à neuf lignes; tarse, six à sept; doigt du milieu, six, de très-peu plus long que le doigt postérieur; vol, six pouces trois quarts; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de trois ou quatre lignes.

Variété du guit-guit noir et bleu.

Genre grimpercau. (Cuvier.)

Cette variété se trouve à Cayenne; elle ne diffère de l'oiseau précédent que par des nuances : elle a la tête d'un beau bleu; un bandeau

sur les yeux d'un noir velouté; la gorge, les ailes et la queue du même noir; tout le reste d'un bleu éclatant tirant sur le violet; le bec noir et les pieds jaunes; les plumes bleues qui couvrent le corps sont de trois couleurs, et des mêmes couleurs que dans le précédent.

A l'égard de la taille, elle est un peu plus petite et la queue surtout paraît plus courte; ce qui supposerait que c'est un jeune oiseau, ou un vieux qui n'avait pas encore réparé ce que la mue lui avait fait perdre : mais il a une plus grande étendue de vol, sans quoi je l'eusse regardé simplement comme une variété d'âge ou de sexe.

Cet oiseau fait son nid avec beaucoup d'art; en dehors de grosse paille et de brins d'herbe un peu fermes, en dedans de matériaux plus mollets et plus doux : il lui donne à peu près la forme d'une cornue; il le suspend par sa base à l'extrémité d'une branche faible et mobile; l'ouverture est tournée du côté de la terre : par cette ouverture, l'oiseau entre dans le col de la cornue, qui est presque droit et de la longueur d'un pied, et il grimpe jusqu'au ventre de cette même cornue, qui est le vrai nid : la couvée et la couvuse y sont à l'abri des araignées, des lézards et de tous leurs ennemis. Partout où l'on voit subsister des espèces faibles, non protégées par l'homme, il y a à parier que ce sont des espèces industrielles.

L'auteur de l'*Essai sur l'histoire naturelle de la Guyane* fait mention d'un oiseau fort ressemblant à la variété précédente, si ce n'est qu'il a la queue d'une longueur extraordinaire. Cette longue queue est-elle la prérogative du mâle, lorsqu'il est dans son état de perfection? ou bien caractérise-t-elle une autre variété dans la même espèce?

LE GUIT-GUIT VERT ET BLEU A TÊTE NOIRE.

Genre grimpercau. (Cuvier.)

Le plumage de cet oiseau d'Amérique est de trois ou quatre couleurs, et n'en a guère plus de variété pour cela, chacune de ces couleurs étant rassemblée en une seule masse, sans presque se croiser, se mêler ni se fondre avec les trois autres : le noir velouté sur la gorge et la tête exclusivement; le bleu foncé sous le corps, le vert éclatant sur toute la partie supérieure, compris la queue et les ailes, mais la queue est d'une teinte plus foncée; les couvertures inférieures des ailes sont d'un brun cendré bordé de vert, et le bec est blanchâtre.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse, même longueur; doigt du milieu, sept lignes, un peu plus long que le doigt postérieur; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de huit à dix lignes : l'étendue du vol est inconnue.

Ce guit-guit est à peu près de la taille du pinson. On ne dit pas dans quelle partie de l'Amérique il se trouve; mais suivant toute apparence, il habite les mêmes contrées que les deux individus dont je vais parler, et qui lui ressemblent trop pour n'être point regardés comme des variétés dans cette espèce.

Variétés du guit-guit vert et bleu à tête noire.

I. LE GUIT-GUIT VERT A TÊTE NOIRE. Celui-ci a la tête noire comme le précédent, mais non la gorge; elle est verte et d'un beau vert, ainsi que tout le dessus et le dessous du corps, compris les couvertures supé-

rieures des ailes : leurs pennes sont noirâtres, ainsi que celles de la queue, mais toutes sont bordées de vert, seule couleur qui paraisse les parties étant dans le repos : les couvertures inférieures des ailes sont d'un cendré brun, bordées aussi de vert ; le bec est jaunâtre à sa base, noirâtre dessus, blanchâtre dessous, et les pieds sont d'une couleur de plomb foncée : les dimensions relatives des parties sont à peu près les mêmes que dans l'oiseau précédent ; seulement la queue est un peu plus longue, et dépasse les ailes de onze lignes ; le vol est de sept pouces et demi.

II. LE GUIT-GUIT VERT ET BLEU A GORGE BLANCHE. Le bleu est sur la tête et les petites couvertures supérieures des ailes ; la gorge est blanche ; tout le reste du plumage est comme dans la variété précédente, excepté qu'en général le vert est plus clair partout, et que sur la poitrine, il est semé de quelques taches d'un vert plus foncé ; le bec est noirâtre dessus, blanc dessous, suivant M. Brisson, et au contraire, blanchâtre dessus et cendré foncé dessous, suivant M. Edwards : les pieds sont jaunâtres.

A l'égard des dimensions, elles sont précisément les mêmes que dans l'oiseau précédent. Cette conformité de proportions et de plumage a fait soupçonner à M. Edwards que ces deux oiseaux appartenaient à la même espèce : c'est aux observateurs voyageurs à nous apprendre si ce sont des variétés d'âge, de sexe, de climat, etc.

III. LE GUIT-GUIT TOUT VERT. Tout le dessous du corps est d'un vert foncé teinté de bleuâtre, excepté le croupion qui, de même que la gorge et le dessous du corps, est d'un vert plus clair teinté de jaunâtre ; le brun des ailes est noir, le bec et les pieds noirâtres ; mais on aperçoit un peu de couleur de chair près de la base du bec inférieur.

On trouve cet oiseau à Cayenne et dans l'Amérique espagnole : il est de la grosseur des précédents, et proportionné à peu près de même, si ce n'est qu'il a le bec un peu plus court et plus approchant de celui des sueriers.

LE GUIT-GUIT VERT TACHETÉ.

(Genre grimperau. (CUIVIER.)

Celui-ci est plus petit que les guits-guits verts dont nous venons de parler, et il est aussi proportionné différemment. Il a le dessus de la tête et du corps d'un beau vert, quoique un peu brun (varié de bleu dans quelques individus) ; sur la gorge, une plaque d'un roux clair, encadrée des deux côtés par deux bandes bleues fort étroites qui accompagnent les branches de la mâchoire inférieure ; les joues variées de vert et de blanchâtre ; la poitrine et le dessous du corps de petits traits de trois couleurs différentes, les uns bleus, les autres verts et les autres blancs ; les couvertures inférieures de la queue, jaunâtres ; les pennes intermédiaires, vertes ; les latérales, noirâtres, bordées et terminées de vert ; les pennes des ailes de même ; le bec noir ; entre le bec et l'œil une tache de roux clair, et les pieds gris.

La femelle a les couleurs moins décidées, et le vert du dessus du corps plus clair ; elle n'a point de roussâtre ni sur la gorge, ni entre le bec et l'œil, et pas une seule nuance de bleu dans tout son plumage : j'en ai observé une en qui les deux bandes qui accompagnent les deux branches de la mâchoire inférieure étaient vertes.

Longueur totale, quatre pouces deux lignes ; bec, neuf lignes ; tarse,

six lignes; doigt du milieu de même longueur, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, six pouces trois quarts; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de cinq lignes.

LE GUIT-GUIT VARIÉ.

Genre grimpereau. (Cuvier.)

La nature semble avoir pris plaisir à rendre agréable le plumage de cet oiseau, par la variété et le choix des couleurs qu'elle y a répandues : du rouge vif sur le sommet de la tête; du beau bleu sur l'occiput; du bleu et du blanc sur les joues; du jaune de deux nuances sur la gorge, la poitrine et tout le dessous du corps; du jaune, du bleu, du blanc et du noirâtre sur le dessus du corps, compris les ailes, la queue et leurs couvertures supérieures. On dit qu'il est d'Amérique, mais on ne désigne point la partie de ce continent qu'il habite de préférence. Il est à peu près de la taille du pinson.

Longueur totale, cinq pouces; bec, neuf lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, sept, un peu plus long que le doigt postérieur; ongles assez longs; queue, dix-sept lignes; dépasse les ailes de cinq à six lignes.

LE GUIT-GUIT NOIR ET VIOLET.

Genre grimpereau. (Cuvier.)

Il a la gorge et le devant du cou d'un violet éclatant; le bas du dos, les couvertures supérieures de la queue et les petites des ailes d'un violet tirant sur la couleur d'acier poli; la partie supérieure du dos et du cou d'un beau noir velouté; le ventre, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, d'un noir mat; le sommet de la tête d'un beau vert doré; la poitrine, marron pourpré; le bec noirâtre et les pieds bruns. Cet oiseau se trouve au Brésil; il est de la taille de notre roitelet.

Longueur totale, trois pouces cinq lignes; bec, sept lignes; tarse, cinq lignes et demie; doigt du milieu, cinq, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, quatre pouces un quart; queue, treize lignes et demie, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de cinq à six lignes.

LE SUCRIER.

Genre grimpereau. (Cuvier.)

Le nom de cet oiseau annonce l'espèce de nourriture qui lui plaît le plus : c'est le suc doux et visqueux qui abonde dans les cannes à sucre; et selon toute apparence, cette plante n'est pas la seule où il trouve un suc qui lui convienne : il enfonce son bec dans les gerçures de la tige, et il suce la liqueur sucrée : c'est ce que m'assure un voyageur qui a passé plusieurs années à Cayenne. A cet égard les sucriers se rapprochent des colibris; ils s'en rapprochent encore par leur petitesse, et celui de Cayenne nommément, par la longueur relative de ses ailes, tandis que d'un autre côté ils s'en éloignent par la longueur de leurs pieds et la brièveté de leur bec. Je soupçonne que les sucriers mangent aussi des insectes, quoique les observateurs et les voyageurs n'en disent rien.

Un sucrier mâle de la Jamaïque avait la gorge, le cou, et le dessus de la tête et du corps, d'un beau noir, toutefois avec quelques exceptions, savoir : des espèces de sourcils blancs, du blanc sur les grandes plumes des ailes, depuis leur origine jusque passé la moitié de leur longueur, et encore sur l'extrémité de toutes les plumes latérales de la queue; le bord des ailes, le croupion, les flancs et le ventre, d'un beau jaune, qui allait s'affaiblissant sur le bas-ventre, et qui n'était plus que blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue.

L'espèce est répandue à la Martinique, à Cayenne, à Saint-Dominique, etc. ; mais le plumage varie un peu dans ces différentes îles, quoique situées à peu près sous le même climat. Le sucrier de Cayenne a la tête noirâtre, deux sourcils blancs qui, se prolongeant, vont se rejoindre derrière le cou; la gorge gris cendré clair; le dos et les couvertures supérieures des ailes, gris cendré plus foncé; les plumes des ailes et de la queue gris cendré, bordées de cendré; la partie antérieure des ailes bordée de jaune citron; le croupion jaune; la poitrine et le dessous du corps jaunes aussi, mais cette couleur est mêlée de gris sur le bas-ventre; le bec noir et les pieds bleuâtres; la queue dépasse de fort peu l'extrémité des ailes.

Cet oiseau a le cri très-fin, *zi, zi*, comme le colibri, et comme lui et les autres sucriers, il suce la sève des plantes. Quoiqu'on m'ait fort assuré que le sucrier de Cayenne que je viens de décrire était un mâle, cependant je ne puis dissimuler qu'il a beaucoup de rapports avec la femelle du sucrier de la Jamaïque : seulement celle-ci a la gorge blanchâtre, une teinte de cendré sur tout ce qui est noirâtre; les sourcils blancs jaunâtres, la partie antérieure des ailes bordée de blanc, et le croupion de la même couleur que le dos; les cinq paires des plumes latérales de la queue terminées de blanc, selon Edwards (la seule paire extérieure, suivant Brisson); enfin, les plus grandes plumes des ailes blanches, depuis leur origine jusqu'au delà de la moitié de leur longueur, comme dans le mâle.

M. Sloane dit que cet oiseau a un petit ramage fort court et fort agréable; mais si tel était le ramage de l'oiseau observé par M. Sloane, lequel était probablement une femelle, on peut croire que le chant du mâle est encore plus agréable.

Le même observateur, qui a disséqué un de ces oiseaux, nous apprend qu'il avait le cœur et le gésier petits, celui-ci peu musculeux, doublé cependant d'une membrane sans adhérence; le foie d'un rouge vif, et les intestins roulés en un grand nombre de circonvolutions.

J'ai vu un sucrier de Saint-Domingue, qui avait le bec et la queue un peu plus courts, les sourcils blancs, et sur la gorge une espèce de plaque grise, plus étendue que ne l'est la plaque blanchâtre dans la femelle ci-dessus : il lui ressemblait parfaitement dans tout le reste.

Enfin M. Linnæus regarde comme le même oiseau le grimperceau de Bahama de M. Brisson, et ses sucriers de la Martinique et de la Jamaïque. Il a en effet le plumage à peu près semblable à celui des autres sucriers; tout le dessus brun, compris même les plumes des ailes et de la queue, celles-ci blanchâtres par-dessous; la gorge d'un jaune clair; le bord antérieur des ailes, leurs couvertures inférieures et le reste du dessous du corps d'un jaune plus foncé jusqu'au bas-ventre, lequel est du même brun que le dos. Au reste, cet oiseau est plus gros que les autres sucriers, et il a la queue plus longue; en sorte qu'on doit le regarder au moins comme une variété de grandeur et même de climat.

Voici les dimensions comparées de ce sucrier de Bahama et de celui de la Jamaïque.

	SUCRIER		SUCRIER	
	DE BAHAMA.		DE LA JAMAÏQUE.	
	p.	l.	p.	l.
Longueur totale	4	8	3	7
Idem non compris la queue	0	32	0	77
Bec	0	6	0	6
Tarse.	0.	6½	0	7
Doigt du milieu	0	3½	0	6
Doigt postérieur	0	5 et plus.	0	4 à 5
Vol	7	0	Inconnu.	
Queue composée de douze pennes	2	0	1	4
Dépasse les ailes de	0	15 à 16	0	5 à 6

Le nom de *Iuscinia* que M. Klein donne à cet oiseau suppose qu'il le regarde comme un oiseau chanteur; ce qui serait un rapport de plus avec le sucrier de la Jamaïque.

LES OISEAUX AQUATIQUES.

Les oiseaux d'eau sont les seuls qui réunissent à la jouissance de l'air et de la terre la possession de la mer. De nombreuses espèces, toutes très-multipliées, en peuplent les rivages et les plaines; ils voguent sur les flots avec autant d'aisance et plus de sécurité qu'ils ne volent dans leur élément naturel; partout ils y trouvent une subsistance abondante, une proie qui ne peut les fuir; et, pour la saisir, les uns fendent les ondes et s'y plongent, d'autres ne font que les effleurer en rasant leur surface par un vol rapide ou mesuré sur la distance et la quantité des victimes. Tous s'établissent sur cet élément mobile comme dans un domicile fixe; ils s'y rassemblent en grande société, et vivent tranquillement au milieu des orages; ils semblent même se jouer avec les vagues, lutter contre les vents, et s'exposer aux tempêtes, sans les redouter ni subir de naufrage.

Ils ne quittent qu'avec peine ce domicile de choix, et seulement dans le temps que le soin de leur progéniture, en les attachant au rivage, ne leur permet plus de fréquenter la mer que par instants; car dès que leurs petits sont éclos, ils les conduisent à ce séjour chéri, que ceux-ci hériteront bientôt eux-mêmes, comme plus convenable à leur nature que celui de la terre. En effet, ils peuvent y rester autant qu'il leur plaît, sans être pénétrés de l'humidité et sans rien perdre de leur agilité, puisque leur corps mollement porté se repose même en nageant et reprend bientôt les forces épuisées par le vol. La longue obscurité des nuits ou la continuité des tourmentes sont les seules contrariétés qu'ils éprouvent, et qui les obligent à quitter la mer par intervalles. Ils servent alors d'avant-coureurs ou plutôt de signaux aux voyageurs, en leur annonçant que les terres sont prochaines. Néanmoins cet indice est souvent incertain: plusieurs de ces oiseaux se portent en mer quelquefois si loin, que M. Cook conseille de ne point regarder leur apparition comme une indication certaine du voisinage de la terre; et tout ce que l'on peut conclure de l'observation des navigateurs, c'est que la plupart de ces oiseaux ne retournent pas chaque nuit au rivage, et que, quand il leur faut

pour le trajet ou le retour quelques points de repos, ils les trouvent sur les écueils ou même les prennent sur les eaux de la mer.

La forme du corps et des membres de ces oiseaux indique assez qu'ils sont navigateurs-nés, et habitants naturels de l'élément liquide; leur corps est arqué et bombé comme la carène d'un vaisseau, et c'est peut-être sur cette figure que l'homme a tracé celle de ses premiers navires; leur cou, relevé sur une poitrine saillante, en représente assez bien la proue; leur queue courte et toute rassemblée en un seul faisceau sert de gouvernail; leurs pieds larges et palmés font l'office de véritables rames; le duvet épais et lustré d'huile, qui revêt tout le corps, est un goudron naturel, qui le rend impénétrable à l'humidité, en même temps qu'il le fait flotter plus légèrement à la surface des eaux. Et ceci n'est encore qu'un aperçu des facultés que la nature a données à ces oiseaux pour la navigation; leurs habitudes naturelles sont conformes à ces facultés; leurs mœurs y sont assorties : ils ne se plaisent nulle part autant que sur l'eau; ils semblent craindre de se poser à terre; la moindre aspérité du sol blesse leurs pieds, ramollis par l'habitude de ne presser qu'une surface humide; enfin l'eau est pour eux un lieu de repos et de plaisirs, où tous leurs mouvements s'exécutent avec facilité, où toutes leurs fonctions se font avec aisance, où leurs différentes évolutions se tracent avec grâce. Voyez ces cygnes nager avec mollesse ou cingler sur l'onde avec majesté; ils s'y jouent, s'ébattent, y plongent et reparaisent avec les mouvements agréables, les douces ondulations et la tendre énergie qui annoncent et expriment les sentiments sur lesquels tout amour est fondé : aussi le cygne est-il l'emblème de la grâce, premier trait qui nous frappe, même avant ceux de la beauté.

La vie de l'oiseau aquatique est donc plus paisible et moins pénible que celle de la plupart des autres oiseaux; il emploie beaucoup moins de forces pour nager que les autres n'en dépensent pour voler. L'élément qu'il habite lui offre à chaque instant sa subsistance : il la rencontre plus qu'il ne la cherche, et souvent le mouvement de l'onde l'amène à sa portée; il la prend sans fatigue, comme il l'a trouvée sans peine ni travail, et cette vie plus douce lui donne en même temps des mœurs plus innocentes et des habitudes pacifiques. Chaque espèce se rassemble par le sentiment d'un amour mutuel; nul des oiseaux d'eau n'attaque son semblable, nul ne fait sa victime d'aucun autre oiseau, et dans cette grande et tranquille nation, on ne voit point le plus fort inquiéter le plus faible : bien différent de ces tyrans de l'air et de la terre qui ne parcourent leur empire que pour le dévaster, et qui, toujours en guerre avec leurs semblables, ne cherchent qu'à les détruire, le peuple ailé des eaux, partout en paix avec lui-même, ne s'est jamais souillé du sang de son espèce; respectant même le genre entier des oiseaux, il se contente d'une chair moins noble, et n'emploie sa force et ses armes que contre le genre abject des reptiles et le genre muet des poissons. Néanmoins la plupart de ces oiseaux ont, avec une grande véhémence d'appétit, les moyens d'y satisfaire; plusieurs espèces, comme celles du harle, du cravan, du tadorne, etc., ont les bords intérieurs du bec armés de dentelures assez tranchantes pour que la proie saisie ne puisse s'échapper; presque tous sont plus voraces que les oiseaux terrestres; et il faut avouer qu'il y en a quelques-uns, tels que les canards, les monettes, etc., dont le goût est si peu délicat, qu'ils dévorent avec avidité la chair morte et les entrailles de tous les animaux.

Nous devons diviser en deux grandes familles la nombreuse tribu des

oiseaux aquatiques; car à côté de ceux qui sont navigateurs et à pieds palmés, la nature a placé les oiseaux de rivage et à pieds divisés, qui, quoique différents pour les formes, ont néanmoins plusieurs rapports et quelques habitudes communes avec les premiers : ils sont taillés sur un autre modèle; leur corps grêle et de figure élancée, leurs pieds dénués de membranes, ne leur permettent ni de plonger ni de se soutenir sur l'eau; ils ne peuvent qu'en suivre les rives : montés sur de très-longues jambes, avec un cou tout aussi long, ils n'entrent que dans les eaux basses, où ils peuvent marcher; ils cherchent dans la vase la pâture qui leur convient; ils sont pour ainsi dire amphibies, attachés aux limites de la terre et de l'eau, comme pour en faire le commerce vivant, ou plutôt pour former en ce genre les degrés et les nuances des différentes habitudes qui résultent de la diversité des formes dans toute nature organisée.

Ainsi dans l'immense population des habitants de l'air, il y a trois états ou plutôt trois parties, trois séjours différents : aux uns la nature a donné la terre pour domicile; elle a envoyé les autres cingler sur les eaux, en même temps qu'elle a placé des espèces intermédiaires aux confins de ces deux éléments, afin que la vie produite en tous lieux, et variée sous toutes les formes possibles, ne laissât rien à ajouter à la richesse de la création, ni rien à désirer à notre admiration sur les merveilles de l'existence.

Nous avons eu souvent occasion de remarquer qu'aucune espèce des quadrupèdes du midi de l'un des continents ne s'est trouvée dans l'autre, et que la plupart des oiseaux, malgré le privilège des ailes, n'ont pu s'affranchir de cette loi commune; mais cette loi ne subsiste plus ici : autant nous avons eu d'exemples et donné de preuves qu'aucune des espèces qui n'avait pu passer par le nord ne se trouvait commune aux deux continents, autant nous allons voir d'oiseaux aquatiques se trouver également dans les deux, et même dans les îles les plus éloignées de toute terre habitée.

L'Amérique méridionale, séparée par de vastes mers des terres de l'Afrique et de l'Asie, inaccessible par cette raison à tous les animaux quadrupèdes de ce continent, l'était aussi pour le plus grand nombre des espèces d'oiseaux, qui n'ont jamais pu fournir ce trajet immense d'un seul vol, et sans points de repos. Les espèces des oiseaux terrestres et celles des quadrupèdes de cette partie de l'Amérique se sont trouvées également inconnues : mais ces grandes mers, qui font une barrière insurmontable de séparation pour les animaux et les oiseaux de terre, ont été franchies et traversées au vol et à la nage par les oiseaux d'eau; ils se sont transportés dans les terres les plus lointaines; ils ont eu le même avantage que les peuples navigateurs, qui se sont établis partout; car on a trouvé dans l'Amérique méridionale, non-seulement les oiseaux indigènes et propres à cette terre, mais encore la plus grande partie des espèces d'oiseaux aquatiques des régions correspondantes dans l'ancien continent.

Et ce privilège d'avoir passé d'un monde à l'autre, dans les contrées du Midi, semble même s'être étendu jusqu'aux oiseaux de rivage : non que les eaux aient pu leur fournir une route, puisqu'ils ne s'y engagent pas et n'en habitent que les bords; mais parce qu'en suivant les rivages et allant de proche en proche, ils sont parvenus jusqu'aux extrémités de tous les continents. Et ce qui a dû faciliter ces longs voyages, c'est que le voisinage de l'eau rend les climats plus égaux; l'air de la mer toujours

frais, même dans les chaleurs, et tempéré pendant les froids, établi pour les habitants des rivages une égalité de température qui les empêche de sentir la trop forte impression des vicissitudes du ciel, et leur compose, pour ainsi dire, un climat praticable sous toutes les latitudes, en choisissant les saisons. Aussi plusieurs espèces qui voyagent en été dans les terres du nord de notre continent, et qui communiquent par là aux terres septentrionales de l'Amérique, paraissent être parvenues de proche en proche en suivant les rivages, jusqu'à l'extrémité de ce nouveau continent; car l'on reconnaît dans les régions australes de l'Amérique plusieurs espèces d'oiseaux de rivage, qui se trouvent également dans les contrées boréales des deux continents.

La plupart de ces oiseaux aquatiques paraissent être demi-nocturnes : les hérons rôdent la nuit; la bécasse ne commence à voler que le soir; le butor eric encore après la chute du jour; on entend les grues se réclamer du haut des airs, dans le silence et l'obscurité des nuits, et les mouettes se promener dans le même temps; les volées d'oies et de canards sauvages, qui tombent sur nos rivières, y séjournent plus la nuit que le jour. Ces habitudes tiennent à plusieurs circonstances relatives à leur subsistance et à leur sécurité : les vers sortent de terre à la fraîcheur; les poissons sont en mouvement pendant la nuit, dont l'obscurité dérober ces oiseaux à l'œil de l'homme et de leurs ennemis. Néanmoins l'oiseau-pêcheur ne paraît pas se défier assez de ceux même qu'il attaque : ce n'est pas toujours impunément qu'il fait sa proie des poissons; car quelquefois le poisson le saisit et l'avale. Nous avons trouvé un martin-pêcheur dans le ventre d'une anguille; le brochet gobe assez souvent les oiseaux qui plongent ou frisent en volant la surface de l'eau, et même ceux qui viennent seulement au bord pour boire et se baigner; et dans les mers froides, les balcines et les cachalots ouvrent le gouffre de leur énorme bouche, non-seulement pour engloutir les colonnes de harengs et d'autres poissons, mais aussi les oiseaux qui sont à leur poursuite, tels que les albatros, les pingouins, les macreuses, etc., dont on trouve les squelettes ou les cadavres encore récents dans le large estomac de ces grands cétacés.

Ainsi la nature, en accordant de grandes prérogatives aux oiseaux aquatiques, les a soumis à quelques inconvénients; elle leur a même refusé l'un de ses plus nobles attributs : aucun d'eux n'a de ramage, et ce qu'on a dit du chant du cygne n'est qu'une chanson de la fable; car rien n'est plus réel que la différence frappante qui se trouve entre la voix des oiseaux de terre et celle des oiseaux d'eau. Ceux-ci l'ont forte et grande, rude et bruyante, propre à se faire entendre de très-loin, et à retentir sur la vaste étendue des plages de la mer : cette voix toute composée de tons rauques, de cris et de clameurs, n'a rien de ces accents flexibles et moelleux, ni de cette douce mélodie dont nos oiseaux champêtres animent nos bocages, en célébrant le printemps et l'amour; comme si l'élément redoutable où règnent les tempêtes eût à jamais écarté ces charmants oiseaux, dont le chant paisible ne se fait entendre qu'aux beaux jours et dans les nuits tranquilles, et que la mer n'eût laissé à ses habitants ailés que les sons grossiers et sauvages qui percent à travers le bruit des orages, et par lesquels ils se réclament dans le tumulte des vents et le fracas des vagues.

Du reste, la quantité des oiseaux d'eau, en y comprenant ceux de rivage, et les comptant par le nombre des individus, est peut-être aussi grande que celle des oiseaux de terre. Si ceux-ci ont pour s'étendre les

monts et les plaines, les champs et les forêts, les autres bordant les rives des eaux, ou se portant au loin sur leurs flots, ont pour habitation un second élément aussi vaste, aussi libre que l'air même; et si nous considérons la multiplication par le fond des subsistances, ce fond nous paraîtra aussi abondant et plus assuré peut-être que celui des oiseaux terrestres dont une partie de la nourriture dépend de l'influence des saisons, et une autre très-grande partie du produit des travaux de l'homme. Comme l'abondance est la base de toute société, les oiseaux aquatiques paraissent plus habituellement en troupes que les oiseaux de terre, et dans plusieurs familles ces troupes sont très-nombreuses ou plutôt innombrables : par exemple, il est peu d'espèces terrestres au moins d'égale grandeur, plus multipliées dans l'état de nature que le paraissent être celles des oies et des canards; et en général il y a d'autant plus de réunion parmi les animaux qu'ils sont plus éloignés de nous.

Mais les oiseaux terrestres sont aussi d'autant plus nombreux en espèces et en individus que les climats sont plus chauds : les oiseaux d'eau semblent, au contraire, chercher les climats froids; car les voyageurs nous apprennent que sur les côtes glaciales du septentrion, les goëlands, les pingouins, les macreuses, se trouvent à milliers et en aussi grande quantité que les albatros, les manchots, les pétrels, sur les îles glacées des régions antarctiques.

Cependant, la fécondité des oiseaux de terre paraît surpasser celle des oiseaux d'eau : aucune espèce en effet parmi ces derniers ne produit autant que celles de nos oiseaux gallinacés, en les comparant à grosseur égale. A la vérité cette fécondité des oiseaux granivores pourrait s'être accrue par l'augmentation des subsistances que l'homme leur procure en cultivant la terre : néanmoins dans les espèces aquatiques qu'il a su réduire en domesticité, la fécondité n'a pas fait les mêmes progrès que dans les espèces terrestres; le canard et l'oie domestiques ne pondent pas autant d'œufs que la poule; éloignés de leur élément et privés de leur liberté, ces oiseaux perdent sans doute plus que nos soins ne peuvent leur donner ou leur rendre.

Aussi ces espèces aquatiques sont plutôt captives que domestiques; elles conservent les germes de leur première liberté, qui se manifestent par une indépendance que les espèces terrestres paraissent avoir totalement perdue; ils dépérissent dès qu'on les tient renfermés; il leur faut l'espace libre des champs et la fraîcheur des eaux où ils puissent jouir d'une partie de leur franchise naturelle; et ce qui prouve qu'ils n'y renoncent pas, c'est qu'ils se rejoignent volontiers à leurs frères sauvages, et s'enliraient avec eux, si l'on n'avait pas soin de leur rogner les ailes. Le cygne, ornement des eaux de nos superbes jardins, a plus l'air d'y voyager en pilote, et de s'y promener en maître, que d'y être attaché comme esclave.

Le peu de gêne que les oiseaux aquatiques éprouvent en captivité fait qu'ils n'en portent que de légères empreintes; leurs espèces ne s'y modifient pas autant que celles des oiseaux terrestres; elles y subissent moins de variétés pour les couleurs et les formes; elles perdent moins de leurs traits naturels et de leur type originaire : on peut le reconnaître par la comparaison de l'espèce du canard, qui n'admet dans nos basses-cours que peu de variétés, tandis que celle de la poule nous offre une multitude de races nouvelles et factices qui semblent effacer et confondre la race primitive. D'ailleurs les oiseaux aquatiques, étant placés loin de la terre, ne nous connaissent que peu. Il semble qu'en les établissant sur

les mers, la nature les ait soustraits à l'empire de l'homme qui, plus faible qu'eux sur cet élément, n'en est souvent que le jouet ou la victime.

Les mers les plus abondantes en poissons attirent et fixent pour ainsi dire sur leurs bords des peuplades innombrables de ces oiseaux pêcheurs : on en voit une multitude infinie autour des îles Sambales, et sur la côte de l'isthme de Panama, particulièrement du côté du nord ; il n'y en a pas moins à l'occident sur la côte méridionale, et peu sur la côte septentrionale. Wafer en donne pour raison que la baie de Panama n'est pas aussi poissonneuse à beaucoup près que celle des Sambales. Les grands fleuves de l'Amérique septentrionale sont tous couverts d'oiseaux d'eau. Les habitants de la Nouvelle-Orléans, qui en faisaient la chasse sur le Mississippi, avaient établi une petite branche de commerce de leur graisse ou de l'huile qu'ils en tiraient. Plusieurs îles ont reçu les noms d'Îles-aux-Oiseaux, parce qu'ils en étaient les seuls habitants, lorsqu'on en fit la découverte, et que leur nombre était prodigieux. L'île d'Aves entre autres, à cinquante lieues sous le vent de la Dominique, est si couverte d'oiseaux de mer qu'on n'en voit nulle part en aussi grande quantité. On y trouve des pluviers, des chevaliers, diverses sortes de poules d'eau, des *phénicoptères* ou flamans, des pélicans, des mouettes, des frégates, des fous, etc. Labat, qui nous donne ces faits, remarque que la côte est extrêmement poissonneuse, et que ses hauts-fonds sont toujours couverts d'une immense quantité de coquillages. Les œufs de poissons qui flottent souvent par grands bancs à la surface de la mer n'attirent pas moins d'oiseaux à leur suite. Il y a aussi certains endroits des côtes et des îles dont le sol entier, jusqu'à une assez grande profondeur, n'est composé que de la fiente des oiseaux aquatiques : telle est, vers la côte du Pérou, l'île d'Iquique, d'où les Espagnols tirent ce fumier et le transportent pour servir d'engrais aux terres du continent*. Les rochers du Groënland sont couverts aux sommets d'une espèce de tourbe, formée de cette même matière et du débris des nids de ces oiseaux, ils sont aussi nombreux sur les îles de la Norvège, d'Islande et de Feroë, où leurs œufs font une grande partie de la subsistance des habitants qui vont les chercher dans les précipices et sur les rochers les plus inaccessibles. Telles sont encore ces îles Burra inhabitées et presque inabordable vers les côtes d'Écosse, où les habitants de la petite île Hirta viennent enlever des œufs à milliers et tuer des oiseaux. Enfin ils couvrent la mer du Groënland, au point que la langue groënlandaise a un mot pour exprimer la manière de les chasser en troupeaux vers la côte dans de petites baies où ils se laissent renfermer et prendre à milliers.

Ces oiseaux sont encore les habitants que la nature a envoyés aux points isolés et perdus dans l'immense Océan, où elle n'a pu faire parvenir les autres espèces dont elle a peuplé la surface de la terre. Les navigateurs ont trouvé les oiseaux en possession des îles désertes et de ces fragments du globe qui semblaient se dérober à l'établissement de la nature vivante. Ils se sont répandus du nord jusqu'au midi, et nulle part ils ne sont plus nombreux que sous les zones froides, parce que dans ces régions où la terre dénuée, morte et ensevelie sous d'éternels frimas, refuse ses flancs glacés à toute fécondité, la mer est encore animée, vivante et même très-peuplée.

* Depuis plus d'un siècle on enlève annuellement la charge de plusieurs navires de cette fiente réduite en terreau, à laquelle les Espagnols donnent le nom de *guano*, et qu'on transporte sur les vallées voisines pour les fertiliser.

Aussi les voyageurs et les naturalistes ont-ils observé que dans les régions du Nord, il y a peu d'oiseaux de terre, en comparaison de la quantité des oiseaux d'eau : pour les premiers, il faut des végétaux, des graines, des fruits, dont la nature engourdie produit à peine dans ces climats quelques espèces faibles et rares; les derniers ne demandent à la terre qu'un lieu de refuge, une retraite dans les tempêtes, une station pour les nuits, un berceau pour leur progéniture; encore la glace qui, dans ces climats froids, le dispute à la terre, leur offre-t-elle presque également tout ce qui est nécessaire pour des besoins si simples. MM. Cook et Forster ont vu dans leurs navigations aux mers australes plusieurs de ces oiseaux se poser, voyager et dormir sur des glaces flottantes, comme sur la terre ferme; quelques-uns même y nichent avec succès. Que pourrait en effet leur offrir de plus un sol toujours gelé et qui n'est ni plus solide ni moins froid que ces montagnes de glace?

Ce dernier fait démontre que les oiseaux d'eau sont les derniers et les plus reculés des habitants du globe, dont ils connaissent mieux que nous les régions polaires : ils s'avancent jusque dans les terres où l'ours blanc ne paraît plus, et sur les mers que les phoques, les morses et les autres amphibies ont abandonnées; ils y séjournent avec plaisir pendant toute la saison des très-longs jours de ces climats, et ne les quittent qu'après l'équinoxe de l'automne, lorsque la nuit, anticipant à grands pas sur la lumière du jour, bientôt l'anéantit et répand un voile continu de ténèbres, qui fait fuir ces oiseaux vers les contrées qui jouissent de quelques heures de jour. Ils nous arrivent ainsi pendant l'hiver, et retournent à leurs glaces, en suivant la marche du soleil avant l'équinoxe du printemps.

LA CIGOGNE.

Famille des échassiers cultrirostres, genre cigogne. (Cuvier.)

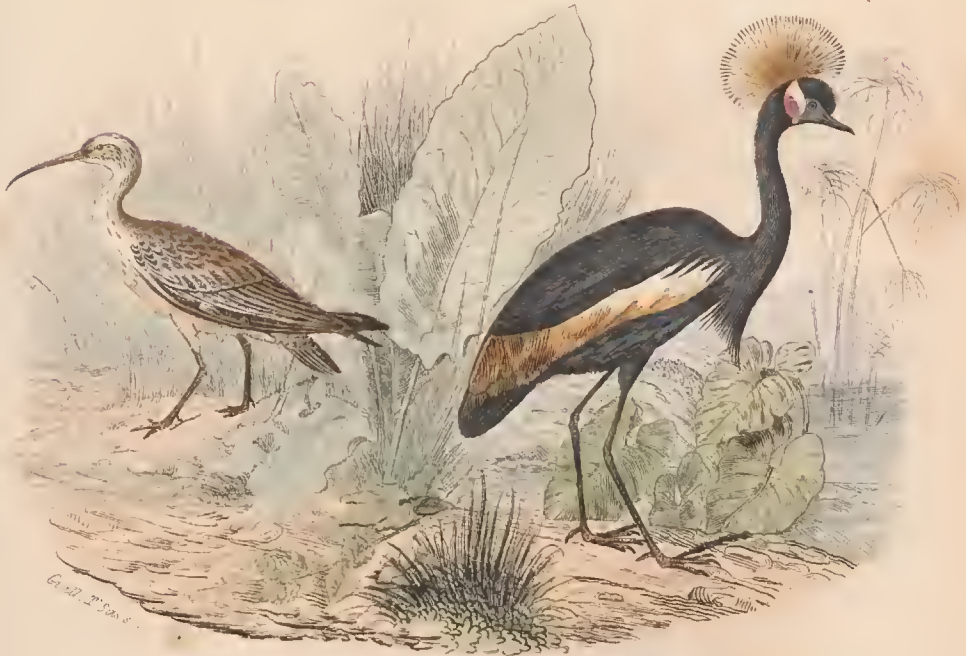
On vient de voir qu'entre les oiseaux terrestres qui peuplent les campagnes, et les oiseaux navigateurs à pieds palmés, qui reposent sur les eaux, on trouve la grande tribu des oiseaux de rivages, dont le pied sans membranes, ne pouvant avoir un appui sur les eaux, doit encore porter sur la terre, et dont le long bec, enté sur un long cou, s'étend en avant pour chercher la pâture sous l'élément liquide. Dans les nombreuses familles de ce peuple amphibie des rivages de la mer et des fleuves, celle de la cigogne plus connue, plus célébrée qu'aucune autre, se présente la première. Elle est composée de deux espèces qui ne diffèrent que par la couleur; car du reste il semble que sous la même forme et d'après le même dessin, la nature ait produit deux fois le même oiseau, l'un blanc et l'autre noir. Cette différence, tout le reste étant semblable, pourrait être comptée pour rien s'il n'y avait pas, entre ces deux mêmes oiseaux, différence d'instinct et diversité de mœurs. La cigogne noire cherche les lieux déserts, se perche dans les bois, fréquente les marécages écartés et niche dans l'épaisseur des forêts. La cigogne blanche choisit au contraire nos habitations pour domicile; elle s'établit sur les tours, sur les cheminées et les combles des édifices : amie de l'homme, elle en partage le séjour et même le domaine; elle pêche dans nos rivières, chasse jusque dans nos jardins, se place au milieu des villes, sans s'effrayer de leur tumulte*, et partout, hôte respecté et bien venu, elle paye par des

* Témoin ce nid de cigogne posé sur le temple de la Concorde au Capitole, dont parle Juvénal, et qu'on voit figuré sur des médailles d'Adrien.



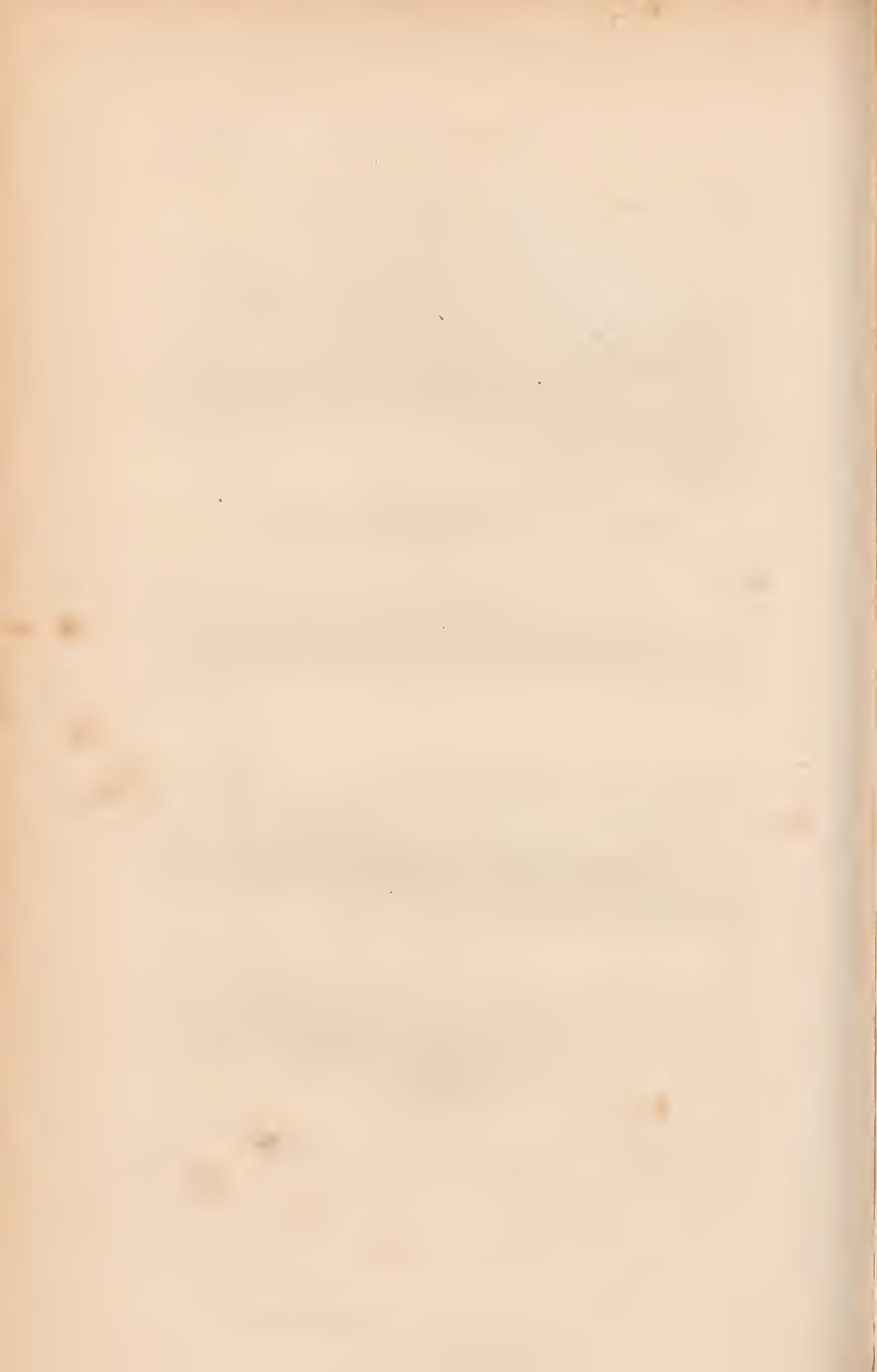
LA GRUE.

LA CIGOGNE.



LE COURLIS.

L'OISEAU ROYAL.



services le tribut qu'elle doit à la société; plus civilisée, elle est aussi plus féconde, plus nombreuse et plus généralement répandue que la cigogne noire, qui paraît confinée dans certains pays, et toujours dans les lieux solitaires.

Cette cigogne blanche, moins grande que la grue, l'est plus que le héron; sa longueur de la pointe du bec à l'extrémité de la queue est de trois pieds et demi, et jusqu'à celle des ongles de quatre pieds; le bec de la pointe aux angles a près de sept pouces; le pied en a huit; la partie nue des jambes cinq, et l'envergure de ses ailes est de plus de six pieds. Il est aisé de se la peindre : le corps est d'un blanc éclatant, et les ailes sont noires, caractères dont les Grecs ont formé son nom*; les pieds et le bec sont rouges, et son long cou est arqué : voilà ses traits principaux; mais en la regardant de plus pres, on aperçoit sur les ailes des reflets violets et quelques teintes brunes. On compte trente pennes en développant l'aile; elles forment une double échancrure, les plus près du corps étant presque aussi longues que les extérieures, et les égalant lorsque l'aile est pliée : dans cet état les ailes couvrent la queue, et lorsqu'elles sont ouvertes ou étendues pour le vol, les plus grandes pennes offrent une disposition singulière : les huit ou neuf premières se séparent les unes des autres, et paraissent divergentes et détachées, de manière qu'il reste entre chacune un vide : ce qui ne se voit dans aucun autre oiseau. Les plumes du bas du cou sont blanches, un peu longues et pendantes, et par là les cigognes se rapprochent des hérons; mais leur cou est plus court et plus épais. Le tour des yeux est nu et couvert d'une peau ridée d'un noir rougeâtre; les pieds sont revêtus d'écaillés en tables hexagones, d'autant plus larges qu'elles sont placées plus haut; il y a des rudiments de membranes entre le grand doigt et le doigt intérieur, jusqu'à la première articulation, et qui, s'étendant plus avant sur le doigt extérieur, semblent former la nuance par laquelle la nature passe des ciseaux à pieds divisés aux oiseaux à pieds réunis et palmés; les ongles sont mousses, larges, plats et assez approchant de la forme des ongles de l'homme.

La cigogne a le vol puissant et soutenu, comme tous les oiseaux qui ont des ailes très-amplés et la queue courte; elle porte en volant la tête roide en avant et les pattes étendues en arrière comme pour lui servir de gouvernail: elle s'élève fort haut, et fait de très-longs voyages, même dans les saisons orageuses. On voit les cigognes arriver en Allemagne, vers le 8 ou le 10 de mai; elles devancent ce temps dans nos provinces. Gessner dit qu'elles précèdent les hirondelles et qu'elles viennent en Suisse dans le mois d'avril, et quelquefois plus tôt; elles arrivent en Alsace au mois de mars, et même dès la fin de février. Leur retour est partout d'un agréable augure, et leur apparition annonce le printemps : aussi elles semblent n'arriver que pour se livrer aux tendres émotions que cette saison inspire. Aldrovande peint avec chaleur les signes de joie et d'amour, les empressements et les caresses du mâle et de la femelle, arrivés sur leur nid après un long voyage; car les cigognes reviennent constamment aux mêmes lieux; et si le nid est détruit, elles le reconstruisent de nouveau avec des brins de bois et d'herbes de marais, qu'elles entassent en grande quantité : c'est ordinairement sur les combles élevés, sur les créneaux des tours, et quelquefois sur de grands arbres, au bord des eaux on à la pointe d'un rocher escarpé qu'elles le posent. En France, du temps de Beïon, on plaçait des roues au haut des toits, pour engager

* Πελὸν αργίον.

ces oiseaux à y faire leur nid ; cet usage subsiste encore en Allemagne et en Alsace, et l'on dispose en Hollande pour cela des caisses carrées aux faites des édifices.

Dans l'attitude du repos, la cigogne se tient sur un pied, le cou replié ; la tête en arrière et couchée sur l'épaule ; elle guette les mouvements de quelques reptiles qu'elle fixe d'un œil perçant ; les grenouilles, les lézards, les couleuvres et les petits poissons sont la proie qu'elle va cherchant dans les marais, ou sur les bords des eaux, ou dans les vallées humides.

Elle marche comme la grue, en jetant le pied en avant par grands pas mesurés ; lorsqu'elle s'irrite ou s'inquiète, et même quand l'amour l'agite, elle fait claqueter son bec d'un bruit sec et réitéré, que les anciens avaient rendu par des mots imitatifs, *crepitat*, *glotterat*, et que Pétrone exprime fort bien en l'appelant un bruit de *crotales* : elle renverse alors la tête de manière que la mandibule inférieure se trouve en haut, et que le bec est couché presque parallèlement sur le dos. C'est dans cette situation que les deux mandibules battent vivement l'une contre l'autre ; mais à mesure qu'elle redresse le cou, le claquement se ralentit, et finit lorsqu'il a repris sa position naturelle. Au reste, ce bruit est le seul que la cigogne fasse entendre, et c'est apparemment de ce qu'elle paraît muette, que les anciens avaient pensé qu'elle n'avait point de langue. Il est vrai que cette langue est courte et cachée à l'entrée du gosier, comme dans toutes les espèces d'oiseaux à long bec, qui ont aussi une manière particulière d'avaler en jetant les aliments par un certain tour de bec jusque dans la gorge. Aristote fait une autre remarque au sujet de ces oiseaux à cou et bec très-longs, c'est qu'ils rendent tous une fiente plus liquide que celle des autres oiseaux.

La cigogne ne pond pas au delà de quatre œufs, et souvent pas plus de deux, d'un blanc sale et jaunâtre, un peu moins gros, mais plus allongés que ceux de l'oie ; le mâle les couve dans le temps que la femelle va chercher sa pâture. Les œufs éclosent au bout d'un mois ; le père et la mère redoublent alors d'activité pour porter la nourriture à leurs petits, qui la reçoivent en se dressant et rendant une espèce de sifflement. Au reste, le père et la mère ne s'éloignent jamais du nid tous deux ensemble ; et tandis que l'un est à la chasse, on voit l'autre se tenir aux environs, debout sur une jambe, et l'œil toujours à ses petits. Dans le premier âge, ils sont couverts d'un duvet brun ; n'ayant pas encore assez de forces pour se soutenir sur leurs jambes minces et grêles, ils se traînent dans le nid sur leurs genoux. Lorsque leurs ailes commencent à croître, ils s'exercent à voler au-dessus du nid : mais il arrive souvent que dans cet exercice quelques-uns tombent et ne peuvent plus se relever. Ensuite, lorsqu'ils commencent à se hasarder dans les airs, la mère les conduit et les exerce par de petits vols circulaires autour du nid où elle les ramène ; en fin les jeunes cigognes déjà fortes prennent leur essor avec les plus âgées, dans les derniers jours d'août, saison de leur départ. Les Grecs avaient marqué leur rendez-vous dans une plaine d'Asie, nommée la *plage aux serpents*, où elles se rassemblaient, comme elles se rassemblent encore dans quelques endroits du Levant, et même dans nos provinces d'Europe, comme dans le Brandebourg et ailleurs.

Lorsqu'elles sont rassemblées pour le départ, on les entend claqueter fréquemment, et il se fait alors un grand mouvement dans la troupe ; toutes semblent se chercher, se reconnaître et se donner l'avis du départ général, dont le signal, dans nos contrées, est le vent du nord. Elles s'élèvent toutes ensemble, et dans quelques instants se perdent au

haut des airs. Klein raconte, qu'appelé pour voir ce spectacle, il le manqua d'un moment, et que tout était déjà disparu. En effet, ce départ est d'autant plus difficile à observer, qu'il se fait en silence et souvent dans la nuit. On prétend avoir remarqué que dans leur passage, avant de tenter le trajet de la Méditerranée, les cigognes s'abattent en grand nombre aux environs d'Aix en Provence. Au reste, il paraît que ce départ se fait plus tard dans les pays chauds, puisque Plinie dit *qu'après le départ de la cigogne, il n'est plus temps de semer.*

Quoique les anciens eussent remarqué les migrations des cigognes, ils ignoraient quels lieux elles allaient habiter : mais quelques voyageurs modernes nous ont fourni sur cela de bonnes observations; ils ont vu en automne les plaines de l'Égypte toutes couvertes de ces oiseaux.

« Il est tout arrêté, dit Belon, que les cigognes se tiennent l'hiver au pays d'Égypte et d'Afrique; car nous avons témoins d'en avoir vu les plaines d'Égypte blanchir, tant il y en avait dès les mois de septembre et octobre; parce qu'étant là durant et après l'inondation, n'ont faute de pâture, mais trouvant là l'été intolérable pour sa violente chaleur, viennent en nos régions, qui lors leur sont tempérées, et s'en retournent en hiver pour éviter la froidure trop excessive : en ce contraires aux grues; car les grues et oies nous viennent voir en hiver, lorsque les cigognes en sont absentes. »

Cette différence très-remarquable provient de celle des régions où séjournent ces oiseaux; les grues et les oies arrivent du Nord, dont elles fuient les grands hivers; les cigognes partent du Midi pour en éviter les ardeurs.

Belon dit aussi les avoir vues hiverner autour du mont Amanus vers Antioche, et passer sur la fin d'août vers Abydus, en troupe de trois ou quatre mille, venant de la Russie et de la Tartarie : elles traversent l'Hellespont; puis se divisant à la hauteur de Ténédos, elles partent en pelotons, et vont toutes vers le Midi.

Le docteur Shaw a vu, du pied du Mont-Carmel, le passage des cigognes de l'Égypte en Asie vers le milieu d'avril 1722 :

« Notre vaisseau, dit ce voyageur, étant à l'ancre sous le Mont-Carmel, je vis trois vols de cigognes, dont chacun fut plus de trois heures à passer, et s'étendait plus d'un demi-mille en largeur. »

Maillet dit avoir vu les cigognes descendre, sur la fin d'avril, de la Haute-Égypte, et s'arrêter sur les terres du Delta, que l'inondation du Nil leur fait bientôt abandonner.

Ces oiseaux, qui passent ainsi de climats en climats, ne connaissent point les rigueurs de l'hiver; leur année est composée de deux étés, et ils goûtent aussi deux fois les plaisirs de la saison des amours : c'est une particularité très-intéressante de leur histoire; et Belon l'assure positivement de la cigogne, qui, dit-il, fait ses petits pour la seconde fois en Égypte.

On prétend qu'on ne voit pas de cigognes en Angleterre, à moins qu'elles n'y arrivent par quelque tempête. Albin remarque comme chose singulière, deux cigognes qu'il vit à Edger en Midlesex; et Willughby dit que celle dont il donne la figure lui avait été envoyée de la côte de Norfolk, où elle était tombée par hasard. Il n'en paraît pas non plus en Écosse, si l'on en juge par le silence de Sibbald. Cependant la cigogne se porte assez avant dans les contrées du nord de l'Europe; elle se trouve en Suède, suivant Linnæus, et surtout en Scanie, en Danemarck, en Sibérie, à Mangasca sur le Jenisca, et jusque chez les Jakutes. On voit

aussi des cigognes en très-grand nombre dans la Hongrie, la Pologne et la Lithuanie; on les rencontre en Turquie, en Perse, où Bruyn a remarqué leur nid, figuré sur les ruines de Persépolis; et même, si l'on en croit cet auteur, la cigogne se trouve dans toute l'Asie, à l'exception des pays déserts, qu'elle semble éviter, et des terrains arides où elle ne peut vivre.

Aldrovande assure qu'il ne se trouve point de cigognes dans le territoire de Bologne; elles sont même rares dans toute l'Italie, où Willughby, pendant un séjour de vingt-huit ans, n'en a vu qu'une fois, et où Aldrovande avoue n'en avoir jamais vu. Cependant il paraît, par les témoignages de Pline et de Varron, qu'elles y étaient communes autrefois; et l'on ne peut guère douter que dans leur voyage d'Allemagne et en Afrique, ou dans leur retour, elles ne passent sur les terres de l'Italie et sur les îles de la Méditerranée. Kœmpfer dit que la cigogne demeure toute l'année au Japon. Ce serait le seul pays où elle serait stationnaire; dans tous les autres, comme dans nos contrées, elle arrive, et repart quelques mois après. La Lorraine et l'Alsace sont les provinces de France où les cigognes passent en plus grande quantité; elles y font même leurs nids, et il est peu de villes ou de bourgs dans la basse Alsace où l'on ne voie quelques nids de cigogne sur les clochers.

La cigogne est d'un naturel assez doux; elle n'est ni défiante ni sauvage, et peut se priver aisément et s'accoutumer à rester dans nos jardins, qu'elle purge d'insectes et de reptiles. Il semble qu'elle ait l'idée de la propreté; car elle cherche les endroits écartés pour rendre ses excréments. Elle a presque toujours l'air triste et la contenance morne: cependant elle ne laisse pas de se livrer à une certaine gaieté, quand elle y est excitée par l'exemple; car elle se prête au badinage des enfants, en sautant et jouant avec eux. En domesticité, elle vit longtemps et supporte la rigueur de nos hivers.

L'on attribue à cet oiseau des vertus morales, dont l'image est toujours respectable: la tempérance, la fidélité conjugale, la piété filiale et paternelle. Il est vrai que la cigogne nourrit très-longtemps ses petits, et ne les quitte pas qu'elle ne leur voie assez de force pour se défendre et se pourvoir d'eux-mêmes; que quand ils commencent à voler hors du nid et à s'essayer dans les airs, elle les porte sur ses ailes: qu'elle les défend dans les dangers, et qu'on l'a vue, ne pouvant les sauver, préférer de périr avec eux plutôt que de les abandonner. On l'a de même vue donner des marques d'attachement, et même de reconnaissance pour les lieux et pour les hôtes qui l'ont reçue. On assure l'avoir entendue claqueter en passant devant les portes, comme pour avertir de son retour, et faire en partant un semblable signe d'adieu. Mais ces qualités morales ne sont rien en comparaison de l'affection que marquent et des tendres soins que donnent ces oiseaux à leurs parents trop faibles ou trop vieux. On a souvent vu des cigognes jeunes et vigoureuses apporter de la nourriture à d'autres qui, se tenant sur le bord du nid, paraissaient languissantes et affaiblies, soit par quelque accident passager, soit que réellement la cigogne, comme l'ont dit les anciens, ait le touchant instinct de soulager la vieillesse, et que la nature, en plaçant jusque dans des cœurs bruts ces pieux sentiments auxquels les cœurs humains ne sont que trop souvent infidèles, ait voulu nous en donner l'exemple. La loi de nourrir ses parents fut faite en leur honneur, et nommée de leur nom chez les Grecs. Aristophane en fait une ironie amère contre l'homme.

Alien assure que les qualités morales de la cigogne étaient la première

cause du respect et du culte des Égyptiens pour elle ; et c'est peut-être un reste de cette ancienne opinion qui fait aujourd'hui le préjugé du peuple, qui est persuadé qu'elle apporte le bonheur à la maison où elle vient s'établir.

Chez les anciens ce fut un crime de donner la mort à la cigogne, ennemie des espèces nuisibles. En Thessalie, il y eut peine de mort pour le meurtre d'un de ces oiseaux, tant ils étaient précieux à ce pays qu'ils purgeaient des serpents. Dans le Levant, on conserve encore une partie de ce respect pour la cigogne. On ne la mangeait pas chez les Romains : un homme qui, par un luxe bizarre, s'en fit servir une, en fut puni par les railleries du peuple. Au reste, la chair n'en est pas assez bonne pour être recherchée, et cet oiseau, né notre ami et presque notre domestique, n'est pas fait pour être notre victime.

LA CIGOGNE NOIRE.

Genre cigogne. (CUIVIER.)

Quoique, dans toutes les langues, cet oiseau soit désigné par la dénomination de *cigogne noire*, cependant c'est plutôt par opposition au blanc éclatant de la cigogne blanche que pour la vraie teinte de son plumage, qui est généralement d'un brun mêlé de belles couleurs changeantes, mais qui de loin paraît noir.

Elle a le dos, le croupion, les épaules et les couvertures des ailes, de ce brun changeant en violet et en vert doré ; la poitrine, le ventre, les cuisses en plumes blanches, ainsi que les couvertures du dessous de la queue, qui est composée de douze plumes d'un brun à reflets violets et verts. L'aile est formée de trente pennes d'un brun changeant avec reflets, où le vert dans les dix premières est plus fort, et le violet dans les vingt autres ; les plumes de l'origine du cou sont d'un brun lustré de violet, lavées de grisâtre à la pointe ; la gorge et le cou sont couverts de petites plumes brunes, terminées par un point blanchâtre ; ce caractère cependant manque à plusieurs individus : le haut de la tête est d'un brun mêlé d'un lustre de violet et de vert doré ; une peau très-rouge entoure l'œil ; le bec est rouge aussi, et la partie nue des jambes, les pieds et les ongles sont de cette même couleur ; en quoi néanmoins il paraît y avoir de la variété, quelques naturalistes, comme Willughby, faisant le bec verdâtre ainsi que les pieds. La taille est de très-peu au-dessous de celle de la cigogne blanche : l'envergure des ailes est de cinq pieds six pouces.

Sauvage et solitaire, la cigogne noire fuit les habitations, et ne fréquente que les marais écartés. Elle niche dans l'épaisseur des bois, sur de vieux arbres, particulièrement sur les plus hauts sapins. Elle est commune dans les Alpes de Suisse ; on la voit au bord des lacs, guettant sa proie, volant sur les eaux, et quelquefois s'y plongeant rapidement pour saisir un poisson. Cependant elle ne se borne pas à pêcher pour vivre ; elle va recueillant les insectes dans les herbages et les prés des montagnes ; on lui trouve dans les intestins des débris de scarabées et de sauterelles ; et lorsque Plinè a dit qu'on avait vu l'ibis dans les Alpes, il a pris la cigogne noire pour cet oiseau d'Égypte.

On la trouve en Pologne, en Prusse, en Lithuanie, en Silésie, et dans plusieurs autres endroits de l'Allemagne ; elle s'avance jusqu'en Suède, partout cherchant les lieux marécageux et déserts. Quelque sauvage qu'elle paraisse, on la captive, et même on la prive jusqu'à un certain

point. Klein assure en avoir nourri une pendant quelques années dans un jardin. Nous ne sommes pas assurés par témoins qu'elle voyage comme la cigogne blanche, et nous ignorons si les temps de ses migrations sont les mêmes : cependant il y a tout lieu de le croire ; car elle ne pourrait trouver sa nourriture pendant l'hiver, même dans nos contrées.

L'espèce en est moins nombreuse et moins répandue que celle de la cigogne blanche ; elle ne s'établit guère dans les mêmes lieux, mais semble la remplacer dans les pays qu'elle a négligé d'habiter. En remarquant que la cigogne noire est très-fréquente en Suisse, Wormius ajoute qu'elle est tout à fait rare en Hollande, où l'on sait que les cigognes blanches sont en très-grand nombre. Cependant la cigogne noire est moins rare en Italie que la blanche, et on la voit assez souvent, au rapport de Willughby, avec d'autres oiseaux de rivage, dans les marchés de Rome, quoique sa chair soit de mauvais suc, d'un fort goût de poisson, et d'un fumet sauvage.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA CIGOGNE.

LE MAGUARI.

Genre cigogne. (Cuvier.)

Le maguari est un grand oiseau des climats chauds de l'Amérique, dont Maregrave a parlé le premier. Il est de la taille de la cigogne, et comme elle il claquette du bec, qu'il a droit et pointu, verdâtre à la racine, bleuâtre à la pointe, et long de neuf pouces ; tout le corps, la tête, le cou et la queue sont en plumes blanches un peu longues et pendantes au bas du cou ; les plumes et les grandes couvertures de l'aile sont d'un noir lustré de vert, et quand elle est pliée, les plumes les plus proches du corps égalent les extérieures, ce qui est ordinaire dans tous les oiseaux de rivage ; le tour des yeux du maguari est dénué de plumes, et couvert d'une peau d'un rouge vif, sa gorge est de même garnie d'une peau qui peut s'enfler et former une poche ; l'œil est petit et brillant, l'iris en est d'un blanc argenté : la partie nue de la jambe et les pieds sont rouges ; les ongles de même couleur sont larges et plats. Nous ignorons si cet oiseau voyage comme la cigogne, dont il paraît être le représentant dans le Nouveau-Monde ; la loi du climat paraît l'en dispenser, et même tous les autres oiseaux de ces contrées, où des saisons toujours égales et la terre sans cesse féconde les retiennent sans besoin et sans aucun désir de changer de climat. Nous ignorons de même les autres habitudes naturelles de cet oiseau, et presque tous les faits qui ont rapport à l'histoire naturelle des vastes régions du Nouveau-Monde : mais doit-on s'en plaindre ou même s'en étonner, quand on sait que l'Europe n'envoya pendant si longtemps dans ces nouveaux climats que des yeux fermés aux beautés de la nature, et des cœurs encore moins ouverts aux sentiments qu'elle inspire ?

LE COURICACA.

Famille des échassiers cultrirostres. (Cuvier.)

Cet oiseau *, naturel à la Guyane, au Brésil et à quelques contrées de l'Amérique septentrionale, où il voyage, est aussi grand que la cigogne, mais il a le corps plus mince, plus élancé, et il n'atteint à la hauteur de la cigogne que par la longueur de son cou et de ses jambes, qui sont plus grandes à proportion; il en diffère aussi par le bec, qui est droit sur les trois quarts de sa longueur, mais courbé à la pointe, très-fort, très-épais, sans rainures, uni dans sa rondeur, et allant en se grossissant près de la tête, où il a six à sept pouces de tour sur près de huit de longueur : ce gros et long bec est de substance très-dure et tranchant par les bords. L'occiput et le haut du cou sont couverts de petites plumes brunes, rudes, quoique effilées; les plumes de l'aile et de la queue sont noires, avec quelques reflets bleuâtres et rougeâtres : tout le reste du plumage est blanc. Le front est chauve et n'est couvert, comme le tour des yeux, que d'une peau d'un bleu obscur. La gorge, tout aussi dénuée de plumes, est revêtue d'une peau susceptible de s'enfler et s'étendre, ce qui a fait donner à cet oiseau, par Catesby, le nom de *pélican des bois* (*Wood-pelican*), dénomination mal appliquée; car la petite poche du couricaca est peu différente de celle de la cigogne, qui peut également dilater la peau de sa gorge; au lieu que le pélican porte un grand sac sous le bec, et que d'ailleurs il a les pieds palmés. M. Brisson se trompe en rapportant le couricaca au genre des courlis, auxquels il n'a nul rapport, nulle relation. Pison paraît être la cause de cette erreur, par la comparaison qu'il fait de cet oiseau avec le *courlis des Indes de Chusius*, qui est le courlis rouge; et cette méprise est d'autant moins pardonnable, que dans la ligne précédente Pison l'égalait au cygne en grandeur : il se méprend moins en lui trouvant du rapport dans le bec avec le bec de l'ibis, qui est en effet différent du bec des courlis.

Quoi qu'il en soit, ce grand oiseau est fréquent, selon Marcgrave, sur la rivière de Serégippe ou de Saint-François : il nous a été envoyé de la Guyane, et c'est le même que Barrère désigne sous les noms de *grue à bec courbé* et de *grand courlis américain*; dénomination à laquelle auraient pu se tromper ceux qui ont fait de cet oiseau un courlis, mais que M. Brisson, par une autre méprise, a rapportée au jabiru.

Au reste Catesby nous apprend qu'il arrive tous les ans de nombreuses volées de couricacas à la Caroline vers la fin de l'été, temps auquel les grandes pluies tombent dans ce pays; ils fréquentent les savanes noyées par ces pluies; ils se posent en grand nombre sur les plus hauts cyprès; ils s'y tiennent dans une attitude fort droite, et pour supporter leur bec pesant, ils le reposent sur leur cou replié; ils s'en retournent avant le mois de novembre. Catesby ajoute qu'ils sont oiseaux stupides, qui ne s'épouvantent point, et qu'on les tire à son aise; que leur chair est très-bonne à manger, quoiqu'ils ne se nourrissent que de poissons et d'animaux aquatiques.

LE JABIRU.

Famille des échassiers cultrirostres, genre jabiru. (Cuvier.)

En multipliant les reptiles sur les plages noyées de l'Amazone et de l'Orénoque, la nature semble avoir produit en même temps les oiseaux

* Cet oiseau est du genre tantale de M. Cuvier, et du genre couricaca de M. Vieillot.

destructeurs de ces espèces nuisibles; elle paraît même avoir proportionné leur force à celle des énormes serpents qu'elle leur donnait à combattre, et leur taille à la profondeur du limon sur lequel elle les envoyait errer. L'un de ces oiseaux est le jabiru, beaucoup plus grand que la cigogne, supérieur en hauteur à la grue, avec un corps du double d'épaisseur, et le premier des oiseaux de rivage, si on donne la primauté à la grandeur et à la force.

Le bec du jabiru est une arme puissante; il a treize pouces de longueur sur trois de largeur à la base; il est aigu, tranchant, aplati par les côtés, en manière de hache; et implanté dans une large tête, portée sur un cou épais et nerveux: ce bec, formé d'une corne dure, est légèrement courbé en arc vers le haut: caractère dont on trouve une première trace dans le bec de la cigogne noire. La tête et les deux tiers du cou du jabiru sont couverts d'une peau noire et nue, chargée à l'occiput de quelques poils gris; la peau du bas du cou, sur quatre à cinq pouces de haut, est d'un rouge vif et forme un large et beau collier à cet oiseau, dont le plumage est entièrement blanc; le bec est noir; les jambes sont robustes, couvertes de grandes écailles noires comme le bec, et dénuées de plumes, sur cinq pouces de hauteur; le pied en a treize; le ligament membraneux paraît aux doigts, et s'engage de plus d'un pouce et demi du doigt extérieur à celui du milieu.

Willughby dit que le jabiru égale au moins le cygne en grosseur; ce qui est vrai, en se figurant néanmoins le corps du cygne moins épais et plus allongé, et celui du jabiru monté sur de très-hautes échasses. Il ajoute que son cou est aussi gros que le bras d'un homme; ce qui est encore exact. Du reste il dit que la peau du bas du cou est blanche et non rouge; ce qui peut venir de la différence du mort au vivant, la couleur rouge ayant été supprimée et indiquée par une peinture dans l'individu qui est au Cabinet du Roi. La queue est large et ne s'étend pas au delà des ailes pliées. L'oiseau en pied a au moins quatre pieds et demi de hauteur verticale; ce qui, en développement, vu la longueur du bec, ferait près de six pieds: c'est le plus grand oiseau de la Guyane.

Jonston et Willughby n'ont fait que copier Maregrave au sujet du jabiru; ils ont aussi copié ses figures, avec les défauts qui s'y trouvent; et il y a dans Maregrave même une confusion, ou plutôt une méprise d'éditeur, que nos nomenclateurs, loin de corriger, n'ont fait qu'augmenter, et que nous allons tâcher d'éclaircir.

« Le jabiru des Brésiliens, que les Hollandais ont nommé *negro*, dit Maregrave, a le corps plus gros que celui du cygne, et de même longueur; le cou est gros comme le bras d'un homme, la tête grande à proportion, l'œil noir, le bec noir, droit, long de douze pouces, large de deux et demi, tranchant par les bords; la partie supérieure est un peu soulevée et plus forte que l'inférieure; tout le bec est légèrement courbé vers le haut. »

Sans aller plus loin, et à ces caractères frappants et uniques, on ne peut méconnaître le jabiru de la Guyane, c'est-à-dire le grand jabiru que nous venons de décrire sur l'oiseau même; cependant on voit avec surprise dans Maregrave, au-dessous de ce corps épais qu'il vient de représenter, et de ce bec singulier arqué en haut, un bec fortement arqué en bas, un corps effilé et sans épaisseur; en un mot, un oiseau, à la grosseur du cou près, totalement différent de celui qu'il vient de décrire: mais en jetant les yeux sur l'autre page, on aperçoit sous son *jabiru des pétièvres* ou *nhanda-apoa des tupinambes*, qu'il dit de la taille de la

cyogne, avec le bec arqué en bas, un grand oiseau au port droit, au corps épais, au bec arqué en haut, et qu'on reconnaît parfaitement pour être le grand jabiru, le véritable objet de sa description précédente, à la grosseur du cou près qui n'est pas exprimée dans la figure; il faut donc reconnaître ici une double erreur, l'une de gravure et l'autre de transposition, qui a fait prêter au *nhandu-apoa* le cou épais du jabiru, et qui a placé ce dernier sous la description du *nhandu-apoa*, tandis que la figure de celui-ci se voit sous la description du jabiru.

Tout ce qu'ajoute Maregrave sert à éclaircir cette méprise, et à prouver ce que nous venons d'avancer : il donne au jabiru brésilien de fortes jambes noires, écailleuses, hautes de deux pieds, tout le corps couvert de plumes blanches, le cou nu, revêtu d'une peau noire aux deux tiers depuis la tête, et formant au-dessous un cercle qu'il dit blanc, mais que nous croyons rouge dans l'animal vivant ; voilà en tout et dans tous ses traits notre grand jabiru de la Guyane. Au reste, Pison ne s'est point trompé comme Maregrave : il donne la véritable figure du grand jabiru, sous son vrai nom de *jabiru guacu*; et il dit qu'on le rencontre aux bords des lacs et des rivières dans les lieux écartés ; que sa chair, quoique ordinairement très-sèche, n'est point mauvaise. Cet oiseau engraisse dans la saison des pluies, et c'est alors que les Indiens le mangent le plus volontiers ; ils le tuent aisément à coups de fusil, et même à coups de flèches. Du reste, Pison trouve aux pennes des ailes un reflet de rouge que nous n'avons pu remarquer dans l'oiseau qui nous a été envoyé de Cayenne, mais qui peut bien se trouver dans les jabirus au Brésil.

LE NANDAPOA.

Genre jabiru. (CUIVIER.)

Cet oiseau, beaucoup plus petit que le jabiru, a néanmoins été nommé grand jabiru (*jabiru guacu*), dans quelques contrées où le vrai jabiru n'était apparemment pas encore connu ; mais son vrai nom brésilien est *nandapoa*. Il ressemble au jabiru, en ce qu'il a de même la tête et le haut du cou dénués de plumes et recouverts seulement d'une peau écailleuse ; mais il en diffère par le bec qui est *arqué en bas*, et qui n'a que sept pouces de longueur. Cet oiseau est à peu près de la taille de la cyogne ; le sommet de sa tête est couvert d'un bourrelet osseux d'un blanc grisâtre ; les yeux sont noirs, les oreilles sont larges et très-ouvertes ; le cou est long de dix pouces ; les jambes le sont de huit ; les pieds de six, ils sont de couleur cendrée ; les pennes de l'aile et de la queue, qui ne passe pas l'aile pliée, sont noires, avec un reflet d'un beau rouge dans celles de l'aile ; le reste du plumage est blanc ; les plumes du bas du cou sont un peu longues et pendantes. La chair de cet oiseau est de bon goût, et se mange après avoir été dépouillée de sa peau.

Il est encore clair que cette seconde description de Maregrave convient à sa première figure, autant que la seconde convient à la description du jabiru du Brésil, ou de notre grand jabiru de la Guyane, qui est certainement le même oiseau. Telle est la confusion qui peut naître en histoire naturelle d'une légère méprise, et qui ne fait qu'aller en croissant, quand, satisfaits de se copier les uns les autres sans discussion, sans étude de la nature, les nomenclateurs ne multiplient les livres qu'au détriment de la science.

LA GRUE.

Famille des échassiers cultrirostres, genre grue. (Cuvier.)

De tous les oiseaux voyageurs, c'est la grue qui entreprend et exécute les courses les plus lointaines et les plus hardies. Originnaire du Nord, elle visite les régions tempérées, et s'avance dans celles du Midi. On la voit en Suède, en Écosse, aux îles Orcades; dans la Podolie, la Volhynie, la Lithuanie et dans toute l'Europe septentrionale. En automne, elle vient s'abattre sur nos plaines marécageuses et nos terres ensemencées; puis elle se hâte de passer dans des climats plus méridionaux, d'où revenant avec le printemps, on la revoit s'enfoncer de nouveau dans le Nord, et parcourir ainsi un cercle de voyages avec le cercle des saisons.

Frappés de ces continuelles migrations, les anciens l'appelaient également l'oiseau de Libye et l'oiseau de Scythie, la voyant tour à tour arriver de l'une et de l'autre de ces extrémités du monde alors connu. Hérodote, aussi bien qu'Aristote, place en Scythie l'été des grues. C'est en effet de ces régions que partaient celles qui s'arrêtaient dans la Grèce. La Thessalie est appelée, dans Platon, le *pâturage des grues* : elles s'y abattaient en troupes, et couvraient aussi les îles Cyclades : pour marquer la saison de leur passage, leur voix, dit Hésiode, *annonce du haut des airs au laboureur le temps d'ouvrir la terre*. L'Inde et l'Éthiopie étaient les régions désignées pour leur route au Midi.

Strabon dit que les Indiens mangent les œufs des grues; Hérodote, que les Égyptiens couvrent de leurs peaux des boucliers; et c'est aux sources du Nil que les anciens les envoyaient combattre les Pygmées, *sorte de petits hommes, dit Aristote, montés sur de petits chevaux, et qui habitent des cavernes*. Pline arme ces petits hommes de flèches; il les fait porter par des bœufs, et descendre au printemps des montagnes de l'Inde, où ils habitent, sous un ciel pur, pour venir vers la mer Orientale soutenir, trois mois durant, la guerre contre les grues, briser leurs œufs, enlever leurs petits; *sans quoi, dit-il, ils ne pourraient résister aux troupes toujours plus nombreuses de ces oiseaux, qui même finirent par les accabler, à ce que pense Pline lui-même, puisque, parcourant des villes maintenant désertes ou ruinées, et que d'anciens peuples habitèrent, il compte celle de Gérania, où vivait autrefois la race des Pygmées, qu'on croit en avoir été chassés par les grues*.

Ces fables anciennes sont absurdes, dira-t-on, et j'en conviens : mais accoutumés à trouver dans ces fables des vérités cachées, et des faits qu'on n'a pu mieux connaître, nous devons être sobres à porter ce jugement trop facile à la vanité, et trop naturel à l'ignorance; nous aimons mieux croire que quelques particularités singulières dans l'histoire de ces oiseaux donnèrent lieu à une opinion si répandue dans une antiquité, qu'après avoir si souvent taxée de mensonges, nos nouvelles découvertes nous ont forcés de reconnaître instruite avant nous. On sait que les singes, qui vont en grandes troupes dans la plupart des régions de l'Afrique et de l'Inde, font une guerre continuelle aux oiseaux; ils cherchent à surprendre leur nichée, et ne cessent de leur dresser des embûches. Les grues, à leur arrivée, trouvent ces ennemis, peut-être rassemblés en grand nombre pour attaquer cette nouvelle et riche proie avec plus d'avantage; les grues, assez sûres de leurs propres forces, exercées même entre elles aux combats, et naturellement assez disposées à la

lutte, comme il paraît par les attitudes où elles se jouent, les mouvements qu'elles affectent, et à l'ordre des batailles, par celui même de leur vol et de leurs départs, se défendent vivement : mais les singes, acharnés à enlever les œufs et leurs petits, reviennent sans cesse et en troupes au combat ; et comme par leurs stratagèmes, leurs mines et leurs postures, ils semblent imiter les actions humaines, ils parurent être une troupe de petits hommes à des gens peu instruits, ou qui n'aperçurent que de loin, ou qui, emportés par l'amour de l'extraordinaire, préférèrent de mettre ce merveilleux dans leurs relations. Voilà l'origine de l'histoire de ces fables.

Les grues portent leur vol très-haut, et se mettent en ordre pour voyager : elles forment un triangle à peu près isocèle, comme pour fendre l'air plus aisément. Quand le vent se renforce et menace de les rompre, elles se resserrent en cercle, ce qu'elles font aussi quand l'aigle les attaque. Leur passage se fait le plus souvent dans la nuit ; mais leur voix éclatante avertit de leur marche. Dans ce vol de nuit, le chef fait entendre fréquemment une voix de réclame, pour avertir de la route qu'il tient ; elle est répétée par la troupe, où chacune répond, comme pour faire connaître qu'elle suit et garde sa ligne.

Le vol de la grue est toujours soutenu, quoique marqué par diverses inflexions ; ses vols différents ont été observés comme des présages des changements du ciel et de la température ; sagacité que l'on peut bien accorder à un oiseau qui, par la hauteur où il s'élève dans la région de l'air, est en état d'en découvrir ou sentir de plus loin que nous les mouvements et les altérations. Les cris des grues, dans le jour, indiquent la pluie ; des clamours plus bruyantes et comme tumultueuses annoncent la tempête : si le matin ou le soir on les voit s'élever et voler paisiblement en troupe, c'est un indice de sérénité ; au contraire, si elles pressentent l'orage, elles baissent leur vol et s'abattent sur terre. La grue a, comme tous les grands oiseaux, excepté ceux de proie, quelque peine à prendre son essor. Elle court quelques pas, ouvre les ailes, s'élève peu d'abord, jusqu'à ce qu'étendant son vol, elle déploie une aile puissante et rapide.

A terre, les grues rassemblées établissent une garde pendant la nuit, et la circonspection de ces oiseaux a été consacrée dans les hiéroglyphes comme le symbole de la vigilance. La troupe dort la tête cachée sous l'aile, mais le chef veille la tête haute ; et si quelque objet le frappe, il en avertit par un cri. C'est pour le départ, dit Pline, qu'elles choisissent ce chef. Mais sans imaginer un pouvoir reçu ou donné, comme dans les sociétés humaines, on ne peut refuser à ces animaux l'intelligence sociale de se rassembler, de suivre celui qui appelle, qui précède, qui dirige pour faire le départ, le voyage, le retour dans tout cet ordre, qu'un admirable instinct leur fait suivre : aussi Aristote place-t-il la grue à la tête des oiseaux qui s'attourent et se plaisent rassemblés.

Les premiers froids de l'automne avertissent les grues de la révolution de la saison ; elles partent alors pour changer de ciel. Celles du Danube et de l'Allemagne passent sur l'Italie. Dans nos provinces de France elles paraissent aux mois de septembre et d'octobre, et jusqu'en novembre, lorsque le temps de l'arrière-automne est doux : mais la plupart ne font que passer rapidement et ne s'arrêtent point ; elles reviennent au premier printemps, en mars et avril. Quelques-unes s'égarèrent ou hâtent leur retour ; car Rédi en a vu, le 20 de février, aux environs de Pise. Il paraît qu'elles passaient jadis tout l'été en Angleterre, puisque du temps de Ray, c'est-à-dire au commencement de ce siècle, on les trouvait par

grandes troupes dans les terrains marécageux des provinces de Lincoln et de Cambridge : mais aujourd'hui les auteurs de la *Zoologie britannique* disent que ces oiseaux ne fréquentent que fort peu l'île de la Grande-Bretagne, où cependant l'on se souvient de les avoir vus nicher; tellement qu'il y avait une amende prononcée contre qui briserait leurs œufs, et qu'on voyait communément, suivant Turner, de petits gruaux dans les marchés. Leur chair est en effet une viande délicate dont les Romains laissaient grand cas. Mais je ne sais si ce fait, avancé par les auteurs de la *Zoologie britannique*, n'est pas suspect; car on ne voit pas quelle est la cause qui a pu éloigner les grues de l'Angleterre : ils auraient au moins dû l'indiquer et nous apprendre si l'on a desséché les marais de Cambridge et de Lincoln; car ce n'est point une diminution dans l'espèce, puisque les grues paraissent toujours aussi nombreuses en Suède, où Linnæus dit qu'on les voit partout dans les campagnes humides. C'est en effet dans les terres du Nord, autour des marais, que la plupart vont poser leurs nids. D'autre côté, Strabon assure que les grues ne nichent que dans les régions de l'Inde; ce qui prouverait, comme nous l'avons vu de la cigogne, qu'elles font deux nichées et dans les deux climats opposés. Les grues ne pondent que deux œufs : les petits sont à peine élevés qu'arrive le temps du départ, et leurs premières forces sont employées à suivre et accompagner leurs père et mère dans leurs voyages.

On prend la grue au lacet, à la passée; l'on en fait aussi le vol à l'aigle et au faucon. Dans certains cantons de la Pologne, les grues sont si nombreuses, que les paysans sont obligés de se bâtir des huttes au milieu de leurs champs de blé-sarrasin pour les en écarter. En Perse, où elles sont aussi très-communes, la chasse en est réservée aux plaisirs du prince. Il en est de même au Japon, où ce privilège, joint à des raisons superstitieuses, fait que le peuple a pour les grues le plus grand respect. On en a vu de privées et qui, nourries dans l'état domestique, ont reçu quelque éducation; et comme leur instinct les porte naturellement à se jouer par divers sauts, puis à marcher avec une affectation de gravité, on peut les dresser à des postures et à des danses.

Nous avons dit que les oiseaux ayant le tissu des os moins serré que les animaux quadrupèdes, vivaient à proportion plus longtemps. La grue nous en fournit un exemple; plusieurs auteurs ont fait mention de sa longue vie. La grue du philosophe Leonicus Tomæus, dans Paul Jove, est fameuse; il l'a nourrie pendant quarante ans, et l'on dit qu'ils moururent ensemble.

Quoique la grue soit granivore, comme la conformation de son ventricule paraît l'indiquer, et qu'elle n'arrive ordinairement sur les terres qu'après qu'elles sont ensemencées, pour y chercher les grains que la herse n'a pas couverts, elle préfère néanmoins les insectes, les vers, les petits reptiles; et c'est par cette raison qu'elle fréquente les terres marécageuses, dont elle tire la plus grande partie de sa subsistance.

La membrane qui dans la cigogne engage les trois doigts, n'en lie que deux dans la grue, celui du milieu avec l'extérieur. La trachée-artère est d'une conformation très-remarquable; car perçant le sternum, elle y entre profondément, forme plusieurs nœuds, et en ressort par la même ouverture pour aller aux poumons. C'est aux circonvolutions de cet organe, et au retentissement qui s'y fait, qu'on doit attribuer la voix forte de cet oiseau. Son ventricule est musculeux; il y a double *cæcum*, et c'est en quoi la grue diffère à l'intérieur des hérons, qui n'ont qu'un *cæcum*; comme elle en est à l'extérieur très-distinguée par sa grandeur, par le

bec plus court, la taille plus fournie, et par toute l'habitude du corps et la couleur du plumage. Ses ailes sont très-grandes, garnies de forts muscles et ont vingt-quatre pennes.

Le port de la grue est droit, et sa figure est élancée. Tout le champ de son plumage est d'un beau cendré clair, ondulé, excepté les pointes des ailes et la coiffure de la tête; les grandes pennes de l'aile sont noires; les plus près du corps s'étendent, quand l'aile est pliée, au delà de la queue; les moyennes et grandes couvertures sont d'un cendré assez clair du côté extérieur, et noires au côté intérieur aussi bien qu'à la pointe; de dessous ces dernières et les plus près du corps sortent et se relèvent de larges plumes à filets, qui se troussent en panache, retombent avec grâce, et par leur flexibilité, leur position, leur tissu, ressemblent à ces mêmes plumes dans l'autruche. Le bec, depuis sa pointe jusqu'aux angles, a quatre pouces; il est droit, pointu, comprimé par les côtés; sa couleur est d'un noir verdâtre blanchissant à la pointe: la langue large et courte est dure et cornée à son extrémité. Le devant des yeux, le front et le crâne sont couverts d'une peau chargée de poils noirs assez rares pour la laisser voir comme à nu. Cette peau est rouge dans l'animal vivant, différence que Belon établit entre le mâle et la femelle, dans laquelle cette peau n'est pas rouge. Une portion de plumes d'un cendré très-foncé couvre le derrière de la tête et s'étend un peu sur le cou. Les tempes sont blanches, et ce blanc se portant sur le haut du cou descend à trois ou quatre pouces. Les joues depuis le bec et au-dessous des yeux ainsi que la gorge, et une partie du devant du cou, sont d'un cendré noirâtre.

Il se trouve parfois des grues blanches; Longotius et d'autres disent en avoir vu. Ce ne sont que des variétés dans l'espèce, qui admet aussi des différences très-considérables pour la grandeur. M. Brisson ne donne que trois pieds un pouce à sa grue mesurée de la pointe du bec à celle de la queue, et trois pieds neuf pouces prise du bout des ongles: il n'a donc décrit qu'une très-petite grue. Willughby compte cinq pieds anglais, ce qui fait à peu près quatre pieds huit pouces de longueur, et il dit qu'elle pèse jusqu'à dix livres; sur quoi les ornithologistes sont d'accord avec lui. Au Cabinet du Roi, un individu, pris à la vérité entre les plus grands, a quatre pieds deux pouces de hauteur verticale en attitude; ce qui ferait en développement, ou le corps étendu de l'extrémité du bec à celle des doigts, plus de cinq pieds; la partie nue des jambes a quatre pouces; les pieds sont noirs, et ont dix pouces et demi.

Avec ces grandes puissances pour le vol et son instinct voyageur, il n'est pas étonnant que la grue se montre dans toutes les contrées, et se transporte dans tous les climats; cependant nous doutons que du côté du Midi elle passe le tropique. En effet, toutes les régions où les anciens les envoient hiverner, la Libye, le haut du Nil, l'Inde des bords du Gange, sont en deçà de cette limite, qui était aussi celle de l'ancienne géographie du côté du Midi; et ce qui nous le fait croire, outre l'éloignement du voyage, c'est que dans la nature rien ne passe aux extrêmes: c'est un degré modéré de température que les grues, habitantes du Septentrion, viennent chercher l'hiver dans le Midi, et non le brûlant été de la zone torride. Les marais et les terres humides où elles vivent, et qui les attirent, ne se trouvent point au milieu des terres arides et des sables ardents; ou si des peuplades de ces oiseaux parvenus de proche en proche en suivant les chaînes des montagnes, où la température est moins ardente, sont allées habiter le fond du Midi, isolées dès lors et perdues dans ces régions, séquestrées de la grande masse de l'espèce, elles

n'entrent plus dans le système de ses migrations, et ne sont certainement pas du nombre de celles que nous voyons voyager vers le Nord : telles sont en particulier ces grues que Kolbe dit se trouver en grand nombre au cap de Bonne-Espérance, et les mêmes exactement que celles d'Europe; fait que nous aurions pu ne pas regarder comme bien certain sur le témoignage seul de ce voyageur, si d'autres n'avaient aussi trouvé des grues à des latitudes méridionales presque aussi avancées, comme à la Nouvelle-Hollande, et aux Philippines, où il paraît qu'on en distingue deux espèces.

La grue des Indes orientales, telle que les modernes l'ont observée, ne paraît pas spécifiquement différente de celle d'Europe : elle est plus petite, le bec un peu plus long, la peau du sommet de la tête rouge et rude, s'étendant jusque sur le bec, du reste entièrement semblable à la nôtre et du même plumage gris cendré. C'est la description qu'en fait Willughby, qui l'avait vue vivante dans le parc de Saint-James. M. Edwards décrit une autre grue envoyée aussi des Indes. C'était, à ce qu'il dit, un grand et superbe oiseau plus fort que notre grue, et dont la hauteur, le cou tendu, était de près de six pieds (anglais). On le nourrissait d'orge et d'autres grains. Il prenait sa nourriture avec la pointe du bec, et d'un coup de tête fort vif en arrière, il la jetait au fond de son gosier. Une peau rouge et nue, chargée de quelques poils noirs, couvrait la tête et le haut du cou; tout le plumage, d'un cendré noirâtre, était seulement un peu clair sur le cou; la jambe et les pieds étaient rougeâtres. On ne voit pas, à tous ces traits, de différence spécifique bien caractérisée, et rien qui ne puisse être l'impression et le sceau des climats : cependant M. Edwards veut que sa *grande grue des Indes* soit un tout autre oiseau que celle de Willughby; et ce qui le lui persuade, c'est surtout, dit-il, la grande différence de taille; en quoi nous pourrions être de son avis, si nous n'avions déjà remarqué qu'on observe entre les grues d'Europe des variétés de grandeurs très-considérables. Au reste, cette grue est apparemment celle des terres de l'est de l'Asie à la hauteur du Japon, qui dans ses voyages passe aux Indes pour chercher un hiver tempéré, et descend de même à la Chine, où l'on voit un grand nombre de ces oiseaux.

C'est à la même espèce que nous paraît encore devoir se rapporter cette grue du Japon vue à Rome, dont Aldrovande donne la description et la figure :

« Avec toute la taille de notre grue, elle avait, dit-il, le haut de la tête d'un rouge vif, semé de taches noires. La couleur de tout son plumage tirait au blanc. »

Kœmpfer parle aussi d'une grue blanche, au Japon; mais comme il ne la distingue en aucune autre chose de la grise, dont il fait mention au même endroit, il y a toute apparence que ce n'est que la variété qu'on a observée en Europe.

LA GRUE A COLLIER.

Genre grue. (CUVIER.)

Cette grue nous paraît différer trop de l'espèce commune, pour que nous puissions l'en rapprocher par les mêmes analogies que les variétés précédentes. Outre qu'elle est d'une taille beaucoup au-dessous de celle de la grue ordinaire, avec la tête proportionnellement plus grosse, et le bec plus grand et plus fort, elle a le haut du cou orné d'un beau collier

rouge, soutenu d'un large tour de cou blanc, et toute la tête nue d'un gris rougeâtre uni, et sans ces traits de blanc et de noir, qui coiffent la tête de notre grue; de plus, celle-ci a la touffe ou le panache de la queue du même gris bleuâtre que le corps. Cette grue a été dessinée vivante chez madame de Bandeville, à qui elle avait été envoyée des Grandes-Indes.

GRUES DU NOUVEAU CONTINENT.

LA GRUE BLANCHE.

Genre grue. (Cuvier.)

Il y a toute apparence que la grue a passé d'un continent à l'autre, puisqu'elle fréquente de préférence les contrées septentrionales de l'Europe et de l'Asie, et que le Nord est la grande route qu'ont tenue les espèces communes aux deux mondes; et, en effet, on trouve en Amérique une grue blanche, et une ou deux sortes de grues grises ou brunes : mais la grue blanche, qui, dans notre continent, n'est qu'une variété accidentelle, paraît avoir formé dans l'autre une race constante, établie sur des caractères assez marqués et assez distincts pour la regarder comme très-anciennement séparée de l'espèce commune, et modifiée depuis longtemps par l'influence du climat. Elle est de la hauteur de nos plus grandes grues, mais avec des proportions plus fortes et plus épaisses, le bec plus long, la tête plus grosse, le cou et les jambes moins grêles. Tout son plumage est blanc, hors les grandes plumes des ailes qui sont noires, et la tête qui est brune; la couronne du sommet est calveuse et couverte de poils noirs, clair-semés et fins, sous lesquels la peau rougeâtre paraît à nu; une peau semblable couvre les joues; la touffe des plumes flottantes du croupion est couchée et tombante; le bec est sillonné en dessus, et dentelé par les bords vers le bout; il est brun et long d'environ six pouces. Catesby a fait la description de cette grue, sur une peau entière que lui donna un Indien, qui lui dit que ces oiseaux fréquentaient en grand nombre le bas des rivières proche de la mer, au commencement du printemps, et qu'ils retournaient dans les montagnes en été.

« Ce fait, dit Catesby, m'a été confirmé depuis par un blanc, qui m'a assuré que ces oiseaux font grand bruit par leurs cris, et qu'on les voit aux savanes de l'embouchure de l'Aratamaha et d'autres rivières proche Saint-Augustin dans la Floride et aussi dans la Caroline; mais qu'il n'en a jamais vu plus avant vers le nord. »

Cependant il est très-certain qu'elles s'élèvent à de plus hautes latitudes. Ce sont ces mêmes grues blanches qu'on trouve en Virginie, en Canada jusqu'à la baie d'Hudson; car la grue blanche de cette contrée, que donne M. Edwards, est, comme il le remarque, exactement la même que celle de Catesby.

LA GRUE BRUNE.

Genre grue. (Cuvier.)

Edwards décrit cette grue, sous la dénomination de *grue brune et grise*. Elle est d'un tiers moins grosse que la précédente qui est blanche;

elle a les grandes plumes des ailes noires; leurs couvertures et les scapulaires jusque sur le cou sont d'un brun rouillé, ainsi que les grandes plumes flottantes couchées près du corps; le reste du plumage est cendré; la peau rouge de la tête n'en couvre que le front et le sommet. Ces différences et celle de la taille, qui dans ce genre d'oiseaux varie beaucoup, ne sont peut-être pas suffisantes pour séparer cette espèce de celle de notre grue; ce sont tout au moins deux espèces voisines, d'autant plus que les rapports de climats et de mœurs rapprochent ces grues d'Amérique de nos grues d'Europe; car elles ont l'habitude commune de passer dans le nord de leur continent, et jusque dans les terres de la baie d'Hudson, où elles nichent et d'où elles repartent à l'approche de l'hiver, en prenant, à ce qu'il paraît, leur route par les terres des Illinois et des Hurons, en se portant de là jusqu'au Mexique et peut-être beaucoup plus loin. Ces grues d'Amérique ont donc le même instinct que celles de l'Europe; elles voyagent de même du Nord au Midi, et c'est apparemment ce que désignait l'Indien à M. Catesby, par la fuite de ces oiseaux de la mer aux montagnes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA GRUE.

LA DEMOISELLE DE NUMIDIE.

Genre grue. (Cuvier.)

Sous un moindre module, la demoiselle de Numidie a toutes les proportions et la taille de la grue; c'est son port, et c'est aussi le même vêtement, la même distribution de couleurs sur le plumage; le gris en est seulement plus pur et plus perlé; deux touffes blanches de plumes effilées et chevelues, tombant de chaque côté de la tête de l'oiseau, lui forment une espèce de coiffure; des plumes longues, douces et soyeuses, du plus beau noir, sont couchées sur le sommet de la tête; de semblables plumes descendent sur le devant du cou, et pendent avec grâce, au-dessous; entre les penes noires des ailes, percent des touffes flexibles, allongées et pendantes. On a donné à ce bel oiseau le nom de *demoiselle*, à cause de son élégance, de sa parure et des gestes *mimes* qu'on lui voit affecter: cette demoiselle-oiseau s'incline en effet par plusieurs révérences; elle se donne bon air en marchant avec une sorte d'ostentation; et souvent elle saute et bondit par gaieté, comme si elle voulait danser.

Ce penchant, dont nous avons déjà remarqué quelque chose dans la grue, se montre si évidemment ici, que depuis plus de mille ans les auteurs qui ont parlé de cet oiseau de Numidie l'ont toujours indiqué ou reconnu par cette imitation singulière des gestes mimes. Aristote l'appelle l'acteur ou le comédien; Plin, le danseur et le baladin; et Plutarque fait mention de ses jeux et de son adresse. Il paraît même que cet instinct *scénique* s'étend jusqu'à l'imitation des actions du moment. Xénophon, dans Athénée, en paraît persuadé, lorsqu'il rapporte la manière de prendre ces oiseaux.

« Les chasseurs, dit-il, se frottent les yeux en leur présence avec de l'eau qu'ils ont

mise dans des vases; ensuite ils les remplissent de glu et s'éloignent, et l'oiseau vient s'en frotter les yeux et les pattes à l'exemple des chasseurs. »

Aussi Athénée dans cet endroit l'appelle-t-il le *copiste de l'homme*; et si cet oiseau a pris de ce modèle quelque faible talent, il paraît aussi avoir pris ses défauts; car il a de la vanité, il aime à s'étaler, il cherche à se donner en spectacle, et se met en jeu dès qu'on le regarde; il semble préférer le plaisir de se montrer à celui même de manger, et suivre quand on le quitte, comme pour solliciter encore un coup d'œil.

Ce sont les remarques de MM. de l'Académie des sciences sur la demoiselle de Numidie; il y en avait plusieurs à la ménagerie de Versailles. Ils comparent leur marche, leurs postures et leurs gestes, aux *danses des Bohémiennes*, et Aristote lui-même semble avoir voulu l'exprimer ainsi, et peindre leur manière de sauter et de bouger ensemble, lorsqu'on dit qu'on les prend quand elles dansent l'une vis-à-vis de l'autre.

Quoique cet oiseau fût fameux chez les anciens, il en était néanmoins peu connu, et n'avait été vu que fort rarement en Grèce et en Italie; confiné dans son climat, il n'avait pour ainsi dire qu'une célébrité fabuleuse. Pline en un endroit, après l'avoir nommé le *phantomime*, le place, dans un autre passage, avec les animaux imaginaires, les sirènes, les griffons, les pégasés. Les modernes ne l'ont connu que tard; ils l'ont confondu avec le *scops* et l'*otus* des Grecs, et l'*asio* des Latins; le tout fondé sur les mines que le hibou (*otus*) fait de la tête, et sur la fausse analogie de ses deux oreilles, avec la coiffure en filets longs et déliés, qui de chaque côté garnit et pare la tête de ce bel oiseau.

Les six demoiselles que l'on eut quelque temps à la ménagerie venaient de Numidie. Nous ne trouvons rien de plus dans les naturalistes, sur la terre natale de cet oiseau, et sur les contrées qu'il habite. Les voyageurs l'ont trouvé en Guinée, et il paraît naturel aux régions de l'Afrique voisines du tropique. Il ne serait pas néanmoins impossible de l'habituer à notre climat, de le naturaliser dans nos basses-cours, et même d'y en établir la race. Les demoiselles de Numidie, de la ménagerie du Roi, y ont produit; et la dernière morte, après avoir vécu environ vingt-quatre ans, était une de celles qu'on y avait vues naître.

MM. de l'Académie donnent des détails très-circonscrits sur les parties intérieures de ces six oiseaux qu'ils disséquèrent: la trachée-artère, d'une substance dure et comme osseuse, était engagée par une double circonvolution dans une profonde cannelure creusée dans le haut du sternum; au bas de la trachée on remarquait un nœud osseux, ayant la forme d'un larynx séparé en deux à l'intérieur par une languette; comme on le trouve dans l'oie et dans quelques autres oiseaux; le cerveau et le cervelet ensemble ne pesaient qu'une drachme et demie; la langue était charnue en dessus et cartilagineuse en dessous; le gésier était semblable à celui d'une poule, et comme dans tous les granivores on y trouvait des graviers.

L'OISEAU ROYAL OU GRUE COURONNÉE.

Genre grue. (Cuvier.)

L'oiseau royal doit son nom à l'espèce de couronne qu'un bouquet de plumes, ou plutôt de soies épanouies, lui forme sur la tête. Il a de plus le port noble, la figure remarquable, et la taille haute de quatre pieds lorsqu'il se redresse. De belles plumes d'un noir plombé avec reflets

bleuâtres pendent le long de son cou, s'étalent sur les épaules et le dos; les premières plumes de l'aile sont noires les autres d'un roux brun, et leurs couvertures, rabattues en effilés, coupent et relèvent de deux grandes plaques blanches le fond sombre de son manteau; un large oreillon d'une peau membraneuse, d'un beau blanc sur la tempe, d'un vif incarnat sur la joue, lui enveloppe la face, et descend jusque sous le bec; une toque de duvet noir, fin et serré comme du velours, lui relève le front, et sa belle aigrette est une houppie épaisse, fort épanouie, et composée de brins touffus de couleur isabelle, aplatis et filés en spirale; chaque brin dans sa longueur est hérissé de très-petits filets à pointe noire, et terminé par un petit pinceau de même couleur; l'iris de l'œil est d'un blanc pur; le bec est noir, ainsi que les pieds et les jambes, qui sont encore plus hautes que celles de la grue, avec laquelle notre oiseau a beaucoup de rapports dans la conformation; mais il en diffère par de grands caractères; il s'en éloigne aussi par son origine : il est des climats chauds, et les grues viennent des pays froids : le plumage de celles-ci est sombre, et l'oiseau royal est paré de la livrée du Midi, de cette zone ardente où tout est plus brillant, mais aussi plus bizarre, où les formes ont souvent pris leur développement aux dépens des proportions; où, quoique tout soit plus animé, tout est moins gracieux que dans les zones tempérées.

L'Afrique, et particulièrement les terres de la Gambia, de la Côte-d'Or, de Juida, de Fida, du cap Vert, sont les contrées qu'il habite. Les voyageurs rapportent qu'on en voit fréquemment sur les grandes rivières. Ces oiseaux y pêchent de petits poissons, et vont aussi dans les terres pâture les herbes, et recueillir des graines. Ils courent très-vite en étendant leurs ailes et s'aidant du vent; autrement leur démarche est lente, et, pour ainsi dire, à pas comptés.

Cet oiseau royal est doux et paisible; il n'a pas d'armes pour offenser, et n'a même ni défense ni sauvegarde que dans la hauteur de sa taille, la rapidité de sa course, et la vitesse de son vol, qui est élevé, puissant et soutenu. Il craint moins l'homme que ses autres ennemis; il semble même s'approcher de nous avec confiance, avec plaisir. On assure qu'au cap Vert ces oiseaux sont à demi domestiques, et qu'ils viennent manger du grain dans les basses-cours avec les pintades et les autres volailles. Ils se perchent en plein air pour dormir à la manière des paons, dont on a dit qu'ils imitaient le cri: ce qui, joint à l'analogie du panache sur la tête, leur a fait donner le nom de *paons marins* par quelques naturalistes; d'autres les ont appelés *paons à queue courte*; d'autres ont écrit que cet oiseau est le même que la *grue baléarique* des anciens : ce qui n'est nullement prouvé; car Pline, le seul des anciens qui ait parlé de la grue baléarique, ne la caractérise pas de manière à pouvoir y reconnaître distinctement notre oiseau royal. « *Le pic, dit-il, et la grue baléarique portent également une aigrette.* » Or, rien ne se ressemble moins que la petite huppe du pic et la couronne de l'oiseau royal, qui d'ailleurs présente d'autres traits remarquables, par lesquels Pline pouvait le désigner. Si cependant il était vrai que jadis cet oiseau eût été apporté à Rome des îles Baléares, où on ne le trouve plus aujourd'hui, ce fait paraîtrait indiquer que dans les oiseaux comme dans les quadrupèdes ceux qui habitaient jadis des contrées plus septentrionales du globe, alors moins froid, se trouvent à présent retirés dans les terres du Midi.

Nous avons reçu cet oiseau de Guinée, et nous l'avons conservé et nourri quelque temps dans un jardin. Il y becquetait les herbes, mais

particulièrement le cœur des laitues et des chicorées. Le fond de sa nourriture, de celle du moins qui peut ici lui convenir le mieux, est du riz ou sec ou légèrement bouilli, et ce qu'on appelle *crevé* dans l'eau, ou au moins lavé et bien choisi; car il rebute celui qui n'est pas de bonne qualité, ou qui reste souillé de sa poussière. Néanmoins il paraît que les insectes et particulièrement les vers de terre, entrent aussi dans sa nourriture; car nous l'avons vu becqueter dans la terre fraîchement labourée, y ramasser des vers, et prendre d'autres petits insectes sur les feuilles. Il aime à se baigner, et l'on doit lui ménager un petit bassin ou un baquet qui n'ait pas trop de profondeur, et dont l'eau soit de temps en temps renouvelée. Pour régal on peut lui jeter dans son bassin quelques petits poissons vivants : il les mange avec plaisir et refuse ceux qui sont morts. Son cri ressemble beaucoup à la voix de la grue : c'est un son retentissant (*clangor*), assez semblable aux accents rauques d'une trompette ou d'un cor. Il fait entendre ce cri par reprises brèves et répétées, quand il a besoin de nourriture, et le soir lorsqu'il cherche à se gîter. C'est aussi l'expression de l'inquiétude et de l'ennui; car il s'ennuie dès qu'on le laisse seul trop long-temps; il aime qu'on lui rende visite : et lorsque, après l'avoir considéré, on se promène indifféremment sans prendre garde à lui, il suit les personnes ou marche à côté d'elles, et fait ainsi plusieurs tours de promenade; et si quelque chose l'amuse, et qu'il reste en arrière, il se hâte de rejoindre la compagnie. Dans l'attitude du repos, il se tient sur un pied; son grand cou est alors replié comme un serpent; et son corps, affaissé et comme tremblant sur ses hautes jambes, porte dans une direction presque horizontale; mais quand quelque chose lui cause de l'étonnement ou de l'inquiétude, il allonge le cou, élève sa tête, prend un air fier, comme s'il voulait en effet imposer par son maintien; tout son corps paraît alors dans une situation à peu près verticale; il s'avance gravement et à pas mesurés; et c'est dans ces moments qu'il est beau, et que son air, joint à sa couronne, lui mérite vraiment le nom d'*oiseau royal*. Ses longues jambes, qui le servent fort bien en montant, lui nuisent pour descendre; il déploie alors ses ailes pour s'élançer : mais nous avons été obligés d'en tenir une courte en lui coupant de temps en temps des plumes, dans la crainte qu'il ne prit son essor, comme il paraît souvent tenté de le faire. Au reste, il a passé cet hiver (1778) à Paris sans paraître se ressentir des rigueurs d'un climat si différent du sien : il avait choisi lui-même l'abri d'une chambre à feu pour y demeurer pendant la nuit; il ne manquait pas tous les soirs à l'heure de la retraite de se rendre devant la porte de cette chambre, et de trompeter pour se la faire ouvrir.

Les premiers oiseaux de cette espèce ont été apportés en Europe dès le quinzième siècle par les Portugais, lorsqu'ils firent la découverte de la côte d'Afrique. Aldrovande loue leur beauté; mais Belon ne paraît pas les avoir connus; et il se méprend lorsqu'il dit que la grue baléarique des anciens est le bimoreau. Quelques auteurs les ont appelés *grues du Japon*, ce qui semble indiquer qu'ils se trouvent dans cette île, et que l'espèce s'est étendue sur toute la zone par la largeur de l'Afrique et de l'Asie. Au reste, le fameux oiseau royal ou *Fun-hoam* des Chinois, sur lequel ils ont fait des contes merveilleux, recueillis par le crédule Kircher, n'est qu'un être de raison, tout aussi fabuleux que le dragon qu'ils peignent avec lui sur leurs étoffes et porcelaines.

LE CARIAMA.

Genre *cariama* *. (Cuvier.)

Nous avons vu que la nature, marchant d'un pas égal, nuance tous ses ouvrages; que leur ensemble est lié par une suite de rapports constants et de gradations successives : elle a donc rempli par des transitions les intervalles où nous pensons lui fixer des divisions et des coupures, et placé des productions intermédiaires aux points de repos que la seule fatigue de notre esprit, dans la contemplation de ses œuvres, nous a forcés de supposer. Aussi trouvons-nous dans les formes, même les plus éloignées, des relations qui les rapprochent; en sorte que rien n'est vide, tout se touche, tout se tient dans la nature, et qu'il n'y a que nos méthodes et nos systèmes qui soient incohérents, lorsque nous prétendons lui marquer des sections ou des limites qu'elle ne connaît pas. C'est par cette raison que les êtres les plus isolés dans nos méthodes sont souvent dans la réalité ceux qui tiennent à d'autres par de plus grands rapports : telles sont les espèces du *cariama*, du secrétaire et du *kamiehi*, qui, dans toute méthode d'ornithologie, ne peuvent former qu'un groupe à part, tandis que, dans le système de la nature, ces espèces sont plus apparentées qu'aucune autre avec différentes familles dont elles semblent constituer les degrés d'affinité. Les deux premiers ont des caractères qui les rapprochent des oiseaux de proie; le dernier tient au contraire aux gallinacés, et tous trois appartiennent encore de plus près au grand genre des oiseaux de rivage, dont ils ont le naturel et les mœurs.

Le *cariama* est un bel oiseau qui fréquente les marécages, et s'y nourrit comme le héron, qu'il surpasse en grandeur. Avec de longs pieds et le bas de la jambe nu comme les oiseaux de rivage, il a un bec court et crochu comme les oiseaux de proie.

Il porte la tête haute, sur un cou élevé. On voit sur la racine du bec, qui est jaunâtre, une plume en forme d'aigrette. Tout son plumage, assez semblable à celui du faucon, est gris ondulé de brun; ses yeux sont brillants et couleur d'or, et les paupières sont garnies de longs cils noirs. Les pieds sont jaunâtres; et des doigts, qui sont tous réunis vers l'origine par une portion de membrane; celui du milieu est de beaucoup plus long que les deux latéraux dont l'intérieur est le plus court; les ongles sont courts et arrondis; le petit doigt postérieur est placé si haut, qu'il ne peut appuyer à terre; et le talon est épais et rond comme celui de l'autruche. La voix de cet oiseau ressemble à celle de la poule d'Inde; elle est forte et avertit de loin les chasseurs qui le recherchent, car sa chair est tendre et délicate; et s'il faut en croire Pison, la plupart des oiseaux qui fréquentent les rivages dans ces régions chaudes de l'Amérique ne sont pas inférieurs pour la bonté de la chair aux oiseaux de montagnes. Il dit aussi qu'on a commencé de rendre le *cariama* domestique; et par ce rapport de mœurs ainsi que par ceux de sa conformation, le *cariama*, qui ne se trouve qu'en Amérique, semble être le représentant du secrétaire, qui est un grand oiseau de l'ancien continent, dont nous allons donner la description dans l'article suivant.

* M. Cuvier et M. Vieillot donnent le nom de *cariama*, qu'il faut prononcer *ca-ri-ama*, au genre qui renferme ce seul oiseau. M. Geoffroy l'a désigné par celui de *microdactylus*.

LE SECRÉTAIRE OU LE MESSAGER*.

Sous-genre secrétaire. (Cuvier.)

Cet oiseau, considérable par sa grandeur, autant que remarquable par sa figure, est non-seulement d'une espèce nouvelle, mais d'un genre isolé et singulier, au point d'é luder et même de confondre tout arrangement de méthodes et de nomenclature. En même temps que ses longs pieds désignent un oiseau de rivage, son bec crochu indiquait un oiseau de proie; il a, pour ainsi dire, une tête d'aigle sur un corps de eigogne ou de grue. A quelle classe peut donc appartenir un être dans lequel se réunissent des caractères aussi opposés? Autre preuve que la nature, libre au milieu des limites que nous pensons lui prescrire, est plus riche que nos idées, et plus vaste que nos systèmes.

Le secrétaire a la hauteur d'une grande grue, et la grosseur du coq d'Inde. Ses couleurs sur la tête, le cou, le dos et les couvertures des ailes, sont d'un gris un peu plus brun que celui de la grue; elles deviennent plus claires sur le devant du corps; il a du noir aux plumes des ailes et de la queue, et du noir ondulé de gris sur les jambes. Un paquet de longues plumes, ou plutôt de plumes roides et noires, pend derrière son cou: la plupart de ces plumes ont jusqu'à six pouces de longueur; il y en a de plus courtes, et quelques-unes sont grises: toutes sont assez étroites vers la base, et plus largement barbées vers la pointe; elles sont implantées au haut du cou. L'individu que nous décrivons a trois pieds six pouces de hauteur; le tarse seul a près d'un pied. La jambe un peu au-dessus du genou est dégarnie de plumes; les doigts sont gros et courts, armés d'ongles crochus; celui du milieu est presque une fois aussi long que les latéraux qui lui sont unis par une membrane, jusque vers la moitié de leur longueur, et le doigt postérieur est très-fort. Ces caractères n'ont point été saisis par le dessinateur de la planche enluminée. Le cou est gros et épais, la tête grosse, le bec fort et fendu jusqu'au delà des yeux: la partie supérieure du bec est également et fortement arquée, à peu près comme dans l'aigle; elle est pointue et tranchante. Les yeux sont placés dans un espace de peau nue, de couleur orangée, qui se prolonge au delà de l'angle extérieur de l'œil, et prend son origine à la racine du bec. Il a de plus un caractère unique, et qui ajoute beaucoup à tous ceux qui font de cet oiseau un composé de natures éloignées; c'est un vrai sourcil formé d'un seul rang de cils noirs, de six à dix lignes de longueur** : trait singulier et qui, joint à la touffe de plumes au haut du cou, à sa tête d'oiseau de proie, à ses pieds d'oiseau de rivage, achève d'en faire un être mixte, extraordinaire, et dont le modèle n'était pas connu.

Il y a autant de mélange dans les habitudes que de disparité dans la conformation. Avec les armes des oiseaux carnassiers, celui-ci n'a rien de leur férocité: il ne se sert de son bec ni pour offenser, ni pour se défendre; il met sa sûreté dans la fuite; il évite l'approche, il élude l'attaque, et souvent pour échapper à la poursuite d'un ennemi même faible,

* Cet oiseau, qui appartient à l'ordre des rapaces, et se rapproche principalement des busards, a été placé par M. Cuvier dans le sous-genre qu'il a nommé secrétaire, *serpentarius*.

** Ce sourcil a quinze ou seize lignes de longueur; les cils sont rangés très-près les uns des autres, élargis par la base, et creusés en gouttières concaves en dessous, convexes en dessus.

on lui voit faire des sants de huit ou neuf pieds de hauteur. Doux et gai, il devient aisément familier; on a même commencé à le rendre domestique au cap de Bonne-Espérance : on le voit assez communément dans les habitations de cette colonie, et on le trouve dans l'intérieur des terres à quelques lieues de distance des rivages. On prend les jeunes dans le nid pour les élever en domesticité, tant pour l'agrément que pour l'utilité; car ils font la chasse aux rats, aux lézards, aux crapauds et aux serpents.

M. le vicomte de Querhoënt nous a communiqué les observations suivantes, au sujet de cet oiseau :

« Lorsque le secrétaire, dit cet habile observateur, rencontre ou découvre un serpent, il l'attaque d'abord à coups d'ailes pour le fatiguer; il le saisit ensuite par la queue, l'enlève à une grande hauteur en l'air et le laisse retomber, ce qu'il répète jusqu'à ce que le serpent soit mort. Il accélère sa course en étendant les ailes; et on le voit souvent traverser ainsi les campagnes, courant et volant tout ensemble. Il niche dans les buissons à quelques pieds de terre, et pond deux œufs blancs avec des taches rousses. Lorsqu'on l'inquiète, il fait entendre un croassement sourd. Il n'est ni dangereux ni méchant, son naturel est doux. J'en ai vu deux vivre paisiblement dans une basse-cour, au milieu de la volaille; on les nourrissait de viande, et ils étaient avides d'intestins et de boyaux, qu'ils assujettissaient sous leurs pieds en les mangeant, comme ils eussent fait d'un serpent. Tous les soirs ils se couchaient l'un auprès de l'autre, chacun la tête tournée du côté de la queue de son camarade. »

Au reste, cet oiseau d'Afrique paraît s'accommoder assez bien du climat de l'Europe; on le voit dans quelques ménageries d'Angleterre et de Hollande. M. Vosmaër, qui l'a nourri dans celle du prince d'Orange, a fait quelques remarques sur sa manière de vivre :

« Il déchire et avale goulument la viande qu'on lui jette, et ne refuse pas le poisson. Pour se reposer et dormir, il se couche le ventre et la poitrine à terre. Un cri qu'il fait entendre rarement a du rapport avec celui de l'aigle. Son exercice le plus ordinaire est de marcher à grands pas de côté et d'autre, et long-temps sans se ralentir ni s'arrêter, ce qui apparemment lui a fait donner le nom de *messager*; »

comme il doit sans doute celui de *secrétaire* à ce paquet de plumes qu'il porte au haut du cou, quoique M. Vosmaër veuille dériver ce dernier nom de celui de *sagittaire* qu'il lui applique, d'après un jeu auquel on le voit s'égayer souvent, qui est de prendre, du bec ou du pied, une paille ou quelque autre brin, et de le lancer en l'air à plusieurs reprises;

« car il semble, dit M. Vosmaër, être d'un naturel gai, paisible et même timide. Quand on l'approche lorsqu'il court çà et là, avec un maintien vraiment superbe, il fait un craquement continu. *crac, crac*; mais, revenu de la frayeur qu'on lui causait en le poursuivant, il se montre familier et même curieux. Tandis que le dessinateur était occupé à le peindre, continue M. Vosmaër, l'oiseau vint tout près de lui regarder sur le papier, dans l'attitude de l'attention, le cou tendu, et redressant les plumes de sa tête, comme s'il admirait sa figure. Souvent il vient les ailes élevées et la tête en avant, pour voir enriusement ce qu'on fait; c'est ainsi qu'il s'approcha deux ou trois fois de moi, lorsque j'étais assis à côté d'une table dans sa loge pour le décrire. Dans ces moments, ou lorsqu'il recueille avidement quelques morceaux, et généralement lorsqu'il est ému de curiosité ou de désir, il redresse fort haut les longues plumes du derrière de sa tête, qui d'ordinaire tombent mêlées au hasard sur le haut du cou. On a remarqué qu'il muait dans les mois de juin et de février, et M. Vosmaër dit que, quelque attention qu'on ait apportée à l'observer, on ne l'a jamais vu boire : néanmoins ses excréments sont liquides et blancs, comme ceux du héron. Pour manger à son aise, il s'accroupit sur ses talons, et couché à moitié il avale ainsi sa nourriture. Sa plus grande force paraît être dans le pied. Si on lui présente un poulet vivant, il le frappe d'un violent coup de patte et l'abat du second. C'est encore ainsi qu'il tue les rats; il les guette assidûment devant leurs trous. En tout il préfère les animaux vivants à ceux qui sont morts, et la chair au poisson. »

Il n'y a pas longtemps que cet oiseau singulier est connu, même au Cap, puisque Kolbe, ni les autres relateurs de cette contrée, n'en ont pas fait mention. M. Sonnerat l'a trouvé aux Philippines, après l'avoir vu au cap de Bonne-Espérance. Nous remarquons entre sa notice et les précédentes quelques différences dont il semble qu'il faut tenir compte. Par exemple, M. Sonnerat peint les plumes de la huppe, comme naissantes sur le cou à intervalles inégaux, et les plus longues placées le plus bas ; nous n'y trouvons ni cet ordre ni cette proportion dans l'individu que nous avons sous les yeux, car ces plumes sont implantées en parquet et sans ordre. Il ajoute qu'elles sont fléchies dans leur milieu du côté du corps, et que les barbes en sont frisées. M. Vosmaër les représente de même, et nous les voyons lisses dans celui que nous venons de décrire. Ces différences sont-elles dans les objets ou dans les descriptions ? Il en paraît une plus considérable dans la couleur du plumage. M. Vosmaër dit qu'il est d'un gris plombé bleuâtre ; nous le voyons gris tirant au brun. Il dit le bec bleuâtre : nous le voyons noir en dessus, blanc en dessous. L'individu que nous décrivons, et qui est conservé dans le cabinet de M. le docteur Mauduit, n'a pas non plus deux plumes excédantes à la queue ; seulement elles dépassent de cinq pouces l'aile pliée. Mais un autre de ces oiseaux, sur lequel a été dessinée la planche enluminée, porte ces deux longues plumes telles que les ont décrites MM. Vosmaër et Sonnerat. Il nous paraît que c'est le caractère du mâle. Au reste, ce dernier naturaliste ne s'exprime pas bien en attribuant au secrétaire un bec de *gallinacé* : c'est réellement un bec d'oiseau de proie ; et d'ailleurs M. Sonnerat remarque lui-même que cet oiseau est carnivore.

En pensant à ses mœurs sociales et familières et à la facilité de l'élever en domesticité, on est porté à croire qu'il serait avantageux de le multiplier particulièrement dans nos colonies, où il pourrait servir à la destruction des reptiles nuisibles et des rats.

LE KAMICHI.

Famille des échassiers macrodactyles, genre kamichi. (Cuvier.)

Ce n'est point en se promenant dans nos campagnes cultivées, ni même en parcourant toutes les terres du domaine de l'homme, que l'on peut connaître les grands effets des variétés de la nature : c'est en se transportant des sables brûlants de la Torride aux glaciers des pôles, c'est en descendant du sommet des montagnes au fond des mers, c'est en comparant les déserts avec les déserts, que nous la jugerons mieux et l'admirerons davantage. En effet, sous le point de vue de ses sublimes contrastes et de ses majestueuses oppositions, elle paraît plus grande en se montrant telle qu'elle est. Nous avons ci-devant peint les déserts arides de l'Arabie Pétrée, ces solitudes nues où l'homme n'a jamais respiré sous l'ombrage, où la terre sans verdure n'offre aucune subsistance aux animaux, aux oiseaux, aux insectes, où tout paraît mort, parce que rien ne peut naître, et que l'élément nécessaire au développement des germes de tout être vivant ou végétant, loin d'arroser la terre par des ruisseaux d'eau vive, ou de la pénétrer par des pluies fécondes, ne peut même l'humecter d'une simple rosée. Opposons ce tableau de sécheresse absolue dans une terre trop ancienne, à celui des vastes plaines de fange des savanes noyées du nouveau continent ; nous y verrons par

excès ce que l'autre n'offrirait que par défaut : des fleuves d'une largeur immense, tels que l'Amazone, la Plata, l'Orénoque, roulant à grands flots leurs vagues écumantes, et se débordant en toute liberté, semblent menacer la terre d'un envahissement et faire effort pour l'occuper tout entière. Des eaux stagnantes et répandues près et loin de leurs cours couvrent le limon vaseux qu'elles ont déposé : et ces vastes marécages exhalant leurs vapeurs en brouillards fétides, communiqueraient à l'air l'infection de la terre, si bientôt elles ne retombaient en pluies précipitées par les orages ou dispersées par les vents. Et ces plages, alternativement sèches et noyées, où la terre et l'eau semblent se disputer des possessions illimitées, et ces broussailles de mangles jetées sur les confins incéris de ces deux éléments, ne sont peuplées que d'animaux immondes qui pullulent dans ces repaires, cloaques de la nature, où tous retrace l'image des déjections monstrueuses de l'antique limon. D'énormes serpents tracent de larges sillons sur cette terre bourbeuse ; les crocodiles, les crapauds, les lézards et mille autres reptiles à larges pattes en pétrissent la fange ; des millions d'insectes enflés par la chaleur humide en soulèvent la vase, et tout ce peuple impur rampant sur le limon ou bourdonnant dans l'air qu'il obscurcit encore, toute cette vermine dont fourmille la terre, attiré de nombreuses cohortes d'oiseaux ravisseurs dont les cris confus, multipliés et mêlés aux croassements des reptiles, en troublant le silence de ces alléux déserts, semblent ajouter la crainte à l'horreur pour en écarter l'homme et en interdire l'entrée aux autres êtres sensibles ; terres d'ailleurs impraticables, encore informes, et qui ne serviraient qu'à lui rappeler l'idée de ces temps voisins du premier chaos, où les éléments n'étaient pas séparés, où la terre et l'eau ne faisaient qu'une masse commune, et où les espèces vivantes n'avaient pas encore trouvé leur place dans les différents districts de la nature.

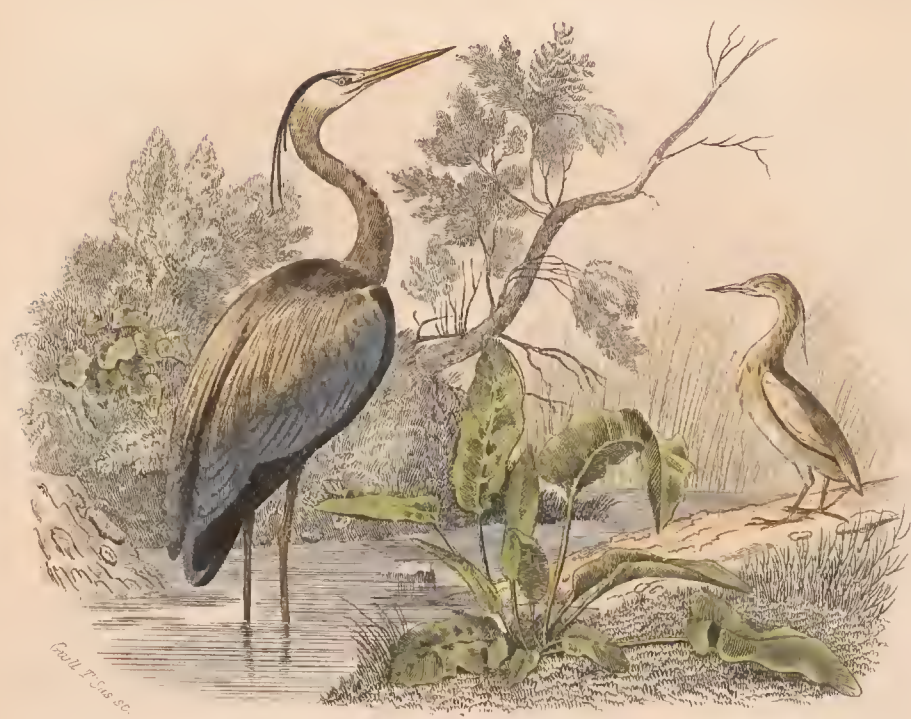
Au milieu de ces sons discordants d'oiseaux criards et de reptiles croassants, s'élève par intervalles une grande voix qui leur impose à tous, et dont les eaux retentissent au loin : c'est la voix du kamichi, grand oiseau noir très-remarquable par la force de son cri et par celle de ses armes ; il porte sur chaque aile deux puissants éperons, et sur la tête une corne pointue de trois ou quatre pouces de longueur sur deux ou trois lignes de diamètre à sa base ; cette corne, implantée sur le haut du front, s'élève droit, et finit en une pointe aiguë un peu courbée en avant, et vers sa base elle est revêtue d'un fourreau semblable au tuyau d'une plume. Nous parlerons des éperons ou ergots que portent aux épaules certains oiseaux, tels que les jacanas, plusieurs espèces de pluviers, de vanneaux, etc. Mais le kamichi est de tous le mieux armé ; car, indépendamment de sa corne à la tête, il a sur chaque aileron deux éperons qui sont dirigés en avant lorsque l'aile est pliée : ces éperons sont des apophyses de l'os du métacarpe, et sortent de la partie antérieure des deux extrémités de cet os. L'éperon supérieur est le plus grand ; il est triangulaire, long de deux pouces, large de neuf lignes à sa base, un peu courbé et finissant en pointe ; il est aussi revêtu d'un étui de même substance que celui qui garnit la base de la corne. L'apophyse inférieure du métacarpe, qui fait le second éperon, n'a que quatre lignes de longueur, et autant de largeur à sa base, et il est recouvert d'un fourreau comme l'autre.

Avec cet appareil d'armes très-offensives, et qui le rendraient formidable au combat, le kamichi n'attaque point les autres oiseaux, et ne fait



L' AIGRETTE .

LE HÉRON POURPRÉ .



LE HÉRON COMMUN .

LE CRABIER .

Paul J. S. S. sc.

la guerre qu'aux reptiles : il a même les mœurs douces et le naturel profondément sensible ; car le mâle et la femelle se tiennent toujours ensemble, fidèles jusqu'à la mort, l'amour qui les unit semble survivre à la perte que l'un ou l'autre fait de sa moitié ; celui qui reste erre sans cesse en gémissant, et se consume près des lieux où il a perdu ce qu'il aime.

Ces affections touchantes forment dans cet oiseau, avec sa vie de proie, le même contraste en qualités morales que celui qui se trouve dans sa structure physique : il vit de proie, et cependant son bec est celui d'un oiseau granivore ; il a des éperons et une corne, et néanmoins sa tête ressemble à celle d'un gallinacé ; il a les jambes courtes, mais les ailes et la queue fort longues. La partie supérieure du bec s'avance sur l'inférieure, et se recourbe un peu à sa pointe ; la tête est garnie de petites plumes duvetées, relevées, et comme demi-bouclées, mêlées de noir et de blanc : ce même plumage frisé couvre le haut du cou ; le bas est revêtu de plumes plus larges, plus fournies, noires au bord, et grises en dedans : tout le manteau est noir brun, avec des reflets verdâtres, et quelquefois mêlé de taches blanches ; les épaules sont marquées de roux, et cette couleur s'étend sur le bord des ailes qui sont très-amples ; elles atteignent presque au bout de la queue qui a neuf pouces de longueur. Le bec, long de deux pouces, est large de huit lignes et épais de dix à sa base. Le pied joint à une petite partie nue de la jambe, est haut de sept pouces et demi ; il est couvert d'une peau rude et noire, dont les écailles sont fortement exprimées sur les doigts qui sont très-longs ; celui du milieu, l'ongle compris, a cinq pouces ; ces ongles sont demi-crochus et creusés par-dessous en gouttière ; le postérieur est d'une forme particulière, étant effilé, presque droit et très-long, comme celui de l'alouette. La grandeur totale de l'oiseau est de trois pieds. Nous n'avons pas pu vérifier ce que dit Maregrave de la différence considérable de grandeur qu'il indique entre le mâle et la femelle ; plusieurs de ces oiseaux que nous avons vus nous ont paru à peu près de la grosseur et de la taille de la poule d'Inde.

Willughby remarque avec raison que l'espèce du kamichi est seule dans son genre. Sa forme est en effet composée de parties disparates, et la nature lui a donné des attributs extraordinaires ; la corne sur la tête suffit seule pour en faire une espèce isolée, et même un phénomène dans le genre entier des oiseaux : c'est donc sans aucun fondement que Barrère en a fait un aigle, puisqu'il n'en a ni le bec, ni la tête, ni les pieds. Pison dit avec raison que le kamichi est un oiseau demi-aquatique ; il ajoute qu'il construit son nid en forme de four au pied d'un arbre ; qu'il marche le cou droit, la tête haute, et qu'il hante les forêts. Cependant plusieurs voyageurs nous ont assuré qu'on le trouve encore plus souvent dans les savanes.

LE HÉRON COMMUN.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Famille des échassiers culirostres, genre héron. (Cuvier.)

Le bonheur n'est pas également départi à tous les êtres sensibles : celui de l'homme vient de la douceur de son âme et du bon emploi de ses qualités morales ; le bien-être des animaux ne dépend au contraire que des facultés physiques et de l'exercice de leurs forces corporelles. Mais si la nature s'indigne du partage injuste que la société fait du bonheur parmi les hommes, elle-même, dans sa marche rapide, paraît avoir

négligé certains animaux, qui, par imperfection d'organes, sont condamnés à endurer la souffrance, et destinés à éprouver la pénurie : enfants disgraciés, nés dans le dénûment pour vivre dans la privation, leurs jours pénibles se consomment dans les inquiétudes d'un besoin toujours renaissant : souffrir et patienter, sont souvent leurs seules ressources; et cette peine intérieure trace sa triste empreinte jusque sur leur figure, et ne leur laisse aucune des grâces dont la nature anime tous les êtres heureux. Le héron nous présente l'image de cette vie de souffrance, d'anxiété, d'indigence : n'ayant que l'embuscade pour tout moyen d'industrie, il passe des heures, des jours entiers à la même place, immobile au point de laisser douter si c'est un être animé. Lorsqu'on l'observe avec une lunette (car il se laisse rarement approcher), il paraît comme endormi, posé sur une pierre, le corps presque droit et sur un seul pied, le cou replié le long de la poitrine et du ventre, la tête et le bec couchés entre les épaules, qui se haussent et excèdent de beaucoup la poitrine; et s'il change d'attitude, c'est pour en prendre une encore plus contrainte en se mettant en mouvement : il entre dans l'eau jusqu'au-dessus du genou, la tête entre les jambes, pour guetter au passage une grenouille, un poisson. Mais réduit à attendre que sa proie vienne s'offrir à lui, et n'ayant qu'un instant pour la saisir, il doit subir de longs jeûnes, et quelquefois périr d'inanition; car il n'a pas l'instinct, lorsque l'eau est couverte de glace, d'aller chercher à vivre dans des climats plus tempérés; et c'est mal à propos que quelques naturalistes l'ont rangé parmi les oiseaux de passage, qui reviennent au printemps dans les lieux qu'ils ont quittés l'hiver, puisque nous voyons ici des hérons dans toutes les saisons, et même pendant les froids les plus rigoureux et les plus longs : forcés alors de quitter les marais et les rivières gelées, ils se tiennent sur les ruisseaux et près des sources chaudes; et c'est dans ce temps qu'ils sont le plus en mouvement, et où ils font d'assez grandes traversées pour changer de station, mais toujours dans la même contrée. Ils semblent donc se multiplier à mesure que le froid augmente, et ils paraissent supporter également et la faim et le froid; ils ne résistent et ne durent qu'à force de patience et de sobriété; mais ces froides vertus sont ordinairement accompagnées du dégoût de la vie. Lorsqu'on prend un héron, on peut le garder quinze jours sans lui voir chercher ni prendre aucune nourriture; il rejette même celle qu'on tente de lui faire avaler; sa mélancolie naturelle, augmentée sans doute par la captivité, l'emporte sur l'instinct de sa conservation, sentiment que la nature imprime le premier dans le cœur de tous les êtres animés; l'apathique héron semble se consumer sans languir; il périt sans se plaindre et sans apparence de regret*.

L'insensibilité, l'abandon de soi-même et quelques autres qualités tout aussi négatives, le caractérisent mieux que ses facultés positives : triste et solitaire, hors le temps des nichées, il ne paraît connaître aucun plaisir, ni même les moyens d'éviter la peine. Dans les plus mauvais temps, il se tient isolé, découvert, posé sur un pieu, ou sur une pierre, au bord d'un ruisseau, sur une butte au milieu d'une prairie inondée; tandis que les autres oiseaux cherchent l'abri des feuillages; que, dans les mêmes lieux, le râle se met à couvert dans l'épaisseur des herbes, et le butor au milieu des roseaux, notre héron misérable reste exposé à toutes les injures

* Expérience faite par M. Hébert, aux belles observations de qui nous devons les principaux faits de l'histoire naturelle du héron.

de l'air et à la plus grande rigueur des frimas. M. Hébert nous a informé qu'il en avait pris un qui était à demi gelé et tout couvert de verglas. Il nous a de même assuré avoir trouvé souvent, sur la neige ou la vase, l'impression des pieds de ces viscaux, et n'avoir jamais suivi leurs traces plus de douze ou quinze pas : preuve du peu de suite qu'ils mettent à leur quête, et de leur inaction, même dans le temps du besoin. Leurs longues jambes ne sont que des échasses inutiles à la course : ils se tiennent debout et en repos absolu pendant la plus grande partie du jour ; et ce repos leur tient lieu de sommeil, car ils prennent quelque essor pendant la nuit : on les entend alors crier en l'air à toute heure et dans toutes les saisons ; leur voix est un son unique, sec et aigre, qu'on pourrait comparer au cri de l'oie, s'il n'était plus bref et un peu plaintif ; ce cri se répète de moment en moment, et se prolonge sur un ton plus perçant et très-désagréable lorsque l'oiseau ressent de la douleur.

Le héron ajoute encore aux malheurs de sa chétive vie le mal de la crainte et de la défiance ; il paraît s'inquiéter et s'alarmer de tout ; il fuit l'homme de très-loin : souvent assailli par l'aigle et le faucon, il n'écluse leur attaque qu'en s'élevant au haut des airs, et s'efforçant de gagner le dessus ; on le voit se perdre avec eux dans la région des nuages. C'était assez que la nature eût rendu ces ennemis trop redoutables pour le malheureux héron, sans y ajouter l'art d'aigrir leur instinct et d'aiguiser leur antipathie. Mais la chasse du héron était autrefois, parmi nous, le vol le plus brillant de la fauconnerie ; il faisait le divertissement des princes, qui se réservaient, comme gibier d'honneur, la mauvaise chair de cet oiseau, qualifiée viande royale, et servie comme un mets de parade dans les banquets.

* C'est sans doute cette distinction attachée au héron qui fit imaginer de rassembler ces oiseaux et de tâcher de les fixer dans des massifs de grands bois près des eaux ou même dans des tours, en leur offrant des aires commodes où ils venaient nicher. On tirait quelque produit de ces héronnières, par la vente des petits héronneaux que l'on savait engraisser. Belon parle avec une sorte d'enthousiasme des héronnières que François I^{er} avait fait élever à Fontainebleau, et du grand effet de l'art qui avait soumis à l'empire de l'homme des oiseaux aussi sauvages. Mais cet art était fondé sur leur naturel même : les hérons se plaisent à nicher rassemblés ; ils se réunissent pour cela plusieurs dans un même canton de forêt, souvent sur un même arbre. On peut croire que c'est la crainte qui les rassemble, et qu'ils ne se réunissent que pour repousser de concert, ou du moins étonner par leur nombre, le milan et le vautour. C'est au plus haut des grands arbres que les hérons posent leurs nids, souvent auprès de ceux des corneilles ; ce qui a pu donner lieu à l'idée des anciens sur l'amitié établie entre ces deux espèces, si peu faites pour aller ensemble. Les nids du héron sont vastes, composés de bûchettes, de beaucoup d'herbe sèche, de joncs et de plumes. Les œufs sont d'un bleu verdâtre, pâle et uniforme, de même grosseur à peu près que ceux de la cigogne, mais un peu plus allongés et presque également pointus par les deux bouts. La ponte, à ce qu'on nous assure, est de quatre ou cinq œufs ; ce qui devrait rendre l'espèce plus nombreuse qu'elle ne paraît l'être partout. Il périt donc un grand nombre de ces oiseaux dans les hivers : peut-être aussi qu'étant mélancoliques et peu nourris, ils perdent de bonne heure la puissance d'engendrer.

Les anciens, frappés apparemment de l'idée de la vie souffrante du héron, croyaient qu'il éprouvait de la douleur, même dans l'accouple-

ment; que le mâle, dans ces instants, répandait du sang par les yeux, et jetait des cris d'angoisse. Pline paraît avoir puisé dans Aristote cette fautive opinion, dont Théophraste se montre également prévenu; mais on la réfutait déjà du temps d'Albert, qui assure avoir plusieurs fois été témoin de l'accouplement des hérons, et n'avoir vu que les caresses de l'amour et les crises du plaisir. Le mâle pose d'abord un pied sur le dos de la femelle, comme pour la presser doucement de céder; puis, portant les deux pieds en avant, il s'abaisse sur elle, et se soutient dans cette attitude par de petits battements d'ailes. Lorsqu'elle vient à couvrir, le mâle va à la pêche, et lui fait part de ses captures, et l'on voit souvent des poissons tombés de leurs nids. Du reste, il ne paraît pas que les hérons se nourrissent de serpents ni d'autres reptiles; et l'on ne sait sur quoi pouvait être fondée la défiance de les tuer en Angleterre.

Nous avons vu que le héron adulte refuse de manger, et se laisse mourir en domesticité; mais pris jeune, il s'apprivoise, se nourrit et s'engraisse. Nous en avons fait porter du nid à la basse-cour, ils y ont vécu d'entrailles de poissons et de viande crue, et se sont habitués avec la volaille: ils sont même susceptibles, non pas d'éducation, mais de quelques mouvements communiqués; on en a vu qui avaient appris à tordre le cou de différentes manières, à l'entortiller autour du bras de leur maître: mais dès qu'on cessait de les agacer, ils retombaient dans leur tristesse naturelle, et demeuraient immobiles*. Au reste, les jeunes hérons sont dans le premier âge assez longtemps couverts d'un poil follet épais, principalement sur la tête et le cou.

Le héron prend beaucoup de grenouilles, il les avale tout entières. On le reconnaît à ses excréments qui en offrent les os non brisés et enveloppés d'une espèce de mucilage visqueux de couleur verte, formé apparemment de la peau des grenouilles réduite en colle. Ses excréments ont, comme ceux des oiseaux d'eau en général, une qualité brûlante pour les herbes. Dans la disette il avale quelques petites plantes, telles que la lentille d'eau; mais sa nourriture ordinaire est le poisson. Il en prend assez de petits, et il faut lui supposer le coup de bec sûr et prompt pour atteindre et frapper une proie qui passe comme un trait: mais pour les poissons un peu gros, Willughby dit, avec toute sorte de vraisemblance, qu'il en pique et en blesse beaucoup plus qu'il n'en tire de l'eau. En hiver, lorsque tout est glacé, et qu'il est réduit aux fontaines chaudes, il va tâtant de son pied dans la vase, et palpe ainsi sa proie, grenouille ou poisson.

Au moyen de ses longues jambes, le héron peut entrer dans l'eau de plus d'un pied sans se mouiller. Ses doigts sont d'une longueur excessive: celui du milieu est aussi long que le tarse; l'ongle qui le termine, est dentelé en dedans comme un peigne, et lui fait un appui et des crampons pour s'accrocher aux menues racines qui traversent la vase sur laquelle il se soutient au moyen de ses longs doigts épanouis. Son bec est armé de dentelures tournées en arrière, par lesquelles il retient le poisson glissant. Son cou se plie souvent en deux, et il semblerait que ce mouvement s'exécute au moyen d'une charnière; car on peut encore faire jouer ainsi le cou plusieurs jours après la mort de l'oiseau.

* « J'en tenais un dans ma cour; il ne cherchait point à s'échapper; il ne fuyait point quand on l'approchait; il restait immobile où on le pesait; les premiers jours il présentait le bec et frappait même de la pointe, mais sans faire aucun mal; je n'ai jamais vu un animal plus patient, plus immobile et plus silencieux. » M. Hébert.

Willughby a mal à propos avancé à ce sujet que la cinquième vertèbre du cou est renversée et posée en sens contraire des autres; car en examinant le squelette du héron, nous avons compté dix-huit vertèbres dans le cou, et nous avons seulement observé que les cinq premières, depuis la tête, sont comme comprimées par les côtés, et articulées l'une sur l'autre par une avance de la précédente sur la suivante, sans apophyses, et que l'on ne commence à voir des apophyses que sur la sixième vertèbre. Par cette singularité de conformation, la partie du cou qui tient à la poitrine se roidit, et celle qui tient à la tête joue en demi-cercle sur l'autre, ou s'y applique de façon que le cou, la tête et le bec sont pliés en trois l'un sur l'autre; l'oiseau redresse brusquement, et comme par ressort, cette moitié repliée, et lance son bec comme un javelot. En étendant le cou de toute sa longueur, il peut atteindre au moins à trois pieds à la ronde. Enfin, dans un parfait repos, ce cou, si démesurément long, est comme effacé et perdu dans les épaules, auxquelles la tête paraît jointe. Ses ailes pliées ne débordent point la queue qui est très-courte.

Pour voler, il roidit ses jambes en arrière, renverse le cou sur le dos, le plie en trois parties, y compris la tête et le bec, de façon que d'en bas on ne voit point de tête, mais seulement un bec qui paraît sortir de sa poitrine. Il déploie des ailes plus grandes, à proportion, que celles d'aucun oiseau de proie : ces ailes sont fort concaves et frappent l'air par un mouvement égal et réglé. Le héron, par ce vol uniforme, s'élève et se porte si haut, qu'il se perd à la vue dans la région des nuages. C'est lorsqu'il doit pleuvoir qu'il prend le plus souvent son vol, et les anciens tiraient de ses mouvements et de ses attitudes plusieurs conjectures sur l'état de l'air et les changements de température : triste et immobile sur le sable des rivages, il annonçait des frimas; plus remuant et plus clamoureux qu'à l'ordinaire, il promettait la pluie; la tête couchée sur la poitrine, il indiquait le vent par le côté où son bec était tourné. Aratus et Virgile, Théophraste et Plinè établissent ces présages, qui ne nous sont plus connus depuis que les moyens de l'art, comme plus sûrs, nous ont fait négliger les observations de la nature en ce genre.

Quoi qu'il en soit, il y a peu d'oiseaux qui s'élèvent aussi haut, et qui, dans le même climat, fassent d'aussi grandes traversées que les hérons : et souvent, nous dit M. Lottinger, on en prend qui portent sur eux des marques des lieux où ils ont séjourné. Il faut, en effet, peu de force pour porter très-loin un corps si mince et si maigre, qu'en voyant un héron à quelque hauteur dans l'air, on n'aperçoit que deux grandes ailes sans fardeau. Son corps est efflanqué, aplati par les côtés et beaucoup plus couvert de plumes que de chair. Willughby attribue la maigreur du héron à la crainte, à l'anxiété continuelle dans laquelle il vit, autant qu'à la disette et à son peu d'industrie; effectivement la plupart de ceux que l'on tue sont d'une maigreur excessive.

Tous les oiseaux de la famille du héron n'ont qu'un seul *cæcum*, ainsi que les quadrupèdes; au lieu que tous les autres oiseaux en qui se trouve ce viscère, l'ont double; l'œsophage est très-large et susceptible d'une grande dilatation : la trachée-artère a seize pouces de longueur, et environ quatorze anneaux par pouce; elle est à peu près cylindrique jusqu'à sa bifurcation, où se forme un renflement considérable d'où partent les deux branches, qui du côté intérieur ne sont formées que d'une membrane. L'œil est placé dans une peau nue, verdâtre, qui s'étend jusqu'aux coins du bec. La langue est assez longue, molle et pointue; le bec, fendu jusqu'aux yeux, présente une longue et large ouverture : il

est robuste, épais près de la tête, long de six pouces, et finissant en pointe aiguë. La mandibule inférieure est tranchante sur les côtés; la supérieure est dentelée vers le bout, sur près de trois pouces de longueur; elle est creusée d'une double rainure, dans laquelle sont placées les narines; sa couleur est jaunâtre, rembrunie à la pointe. La mandibule inférieure est plus jaune, et les deux branches qui la composent ne se joignent qu'à deux pouces de la pointe; l'entre-deux est garni d'une membrane couverte de plumes blanches. La gorge est blanche aussi; et de belles mouchetures noires marquent les longues plumes pendantes du devant du cou. Tout le dessus du corps est d'un beau gris de perle: mais dans la femelle, qui est plus petite que le mâle, les couleurs sont plus pâles, moins foncées, moins lustrées; elle n'a point la bande transversale noire sur la poitrine, ni d'aigrette sur la tête. Dans le mâle il y a deux ou trois longs brins de plumes minces effilées, flexibles et du plus beau noir: ces plumes sont d'un grand prix surtout en Orient. La queue du héron a douze pennes tant soit peu étagées. La partie nue de sa jambe a trois pouces; le tarse six, le grand doigt plus de cinq; il est joint au doigt intérieur par une portion de membrane: celui de derrière est aussi très-long, et par une singularité marquée dans tous les oiseaux de cette famille, ce doigt est comme articulé avec l'extérieur, et implanté à côté du talon. Les doigts, les pieds et les jambes de ce héron commun, sont d'un jaune verdâtre; il a cinq pieds d'envergure, près de quatre du bout du bec aux ongles, et un peu plus de trois jusqu'au bout de la queue; le cou a seize ou dix-sept pouces. En marchant, il porte plus de trois pieds de hauteur: il est donc presque aussi grand que la cigogne; mais il a beaucoup moins d'épaisseur de corps, et on sera peut-être étonné qu'avec d'aussi grandes dimensions le poids de cet oiseau n'excède pas quatre livres.

Aristote et Pline paraissent n'avoir connu que trois espèces dans ce genre: le héron commun ou le grand héron gris, dont nous venons de parler, et qu'ils désignent par le nom de héron cendré ou brun, *pellos*; le héron blanc, *leucos*; et le héron étoilé ou le butor, *asterias*. Cependant Oppien observe que les espèces de hérons sont nombreuses et variées. En effet, chaque climat a les siennes, comme nous le verrons par leur énumération; et l'espèce commune, celle de notre héron gris, paraît s'être portée dans presque tous les pays, et les habiter conjointement avec celles qui y sont indigènes. Nulle espèce n'est plus solitaire, moins nombreuse dans les pays habités, et plus isolée dans chaque contrée: mais en même temps aucune n'est plus répandue et ne s'est portée plus loin dans des climats opposés; un naturel austère, une vie pénible, ont apparemment endurci le héron et l'ont rendu capable de supporter toutes les intempéries des différents climats. Dutertre nous assure qu'au milieu de la multitude de ces oiseaux naturels aux Antilles, on trouve souvent le héron gris d'Europe; on l'a de même trouvé à Taïti, où il a un nom propre dans la langue du pays, et où les insulaires ont pour lui, comme pour le martin-pêcheur, un respect superstitieux. Au Japon, entre plusieurs espèces de *saggis* ou hérons, on distingue, dit Kempfer, le *goi-saggi* ou le héron gris; on le rencontre en Égypte, en Perse, en Sibérie, chez les Jakutes. Nous en dirons autant du héron de l'île Saint-Iago, au cap Vert; de celui de la baie de Saldana; du héron de Guinée de Bosman; des hérons gris de l'île de May ou des *rabékès* du voyageur Roberts; du héron de Congo, observé par Loppez; de celui de Guzarate, dont parle Mandeslo; de ceux de Malabar, du Tunquin, de Java, de Timor, puisque

ces différents voyageurs indiquent ces hérons simplement sous le nom de l'espèce commune, et sans les en distinguer. Le héron appelé *dang-canghac*, dans l'île de Luçon, et auquel les Espagnols des Philippines donnent en leur langue le nom propre du héron d'Europe (*garza*), nous paraît encore être le même. Dampier dit expressément que le héron de la baie de Campélie est en tout semblable à celui d'Angleterre; ce qui, joint au témoignage de Dutertre et à celui de le Page du Pratz, qui a vu à la Louisiane le même héron qu'en Europe, ne nous laisse pas douter que l'espèce n'en soit commune aux deux continents, quoique Gatesby assure qu'il ne s'en trouve dans le nouveau que des espèces toutes différentes.

Dispersés et solitaires dans les contrées peuplées, les hérons se sont trouvés rassemblés et nombreux dans quelques îles désertes, comme dans celle du golfe d'Arguim au cap Blanc, qui reçut des Portugais le nom d'*Isola das Garzas* ou d'*Île aux Hérons*, parce qu'ils y trouvèrent un si grand nombre d'œufs de ces oiseaux, qu'on en remplit deux barques. Aldrovande parle de deux îles sur la côte d'Afrique, nommées de même et pour la même raison *Îles des Hérons* par les Espagnols. Celle du Niger où aborda M. Adanson eût mérité également ce surnom, par la grande quantité de ces oiseaux qui s'y étaient établis. En Europe, l'espèce du héron gris s'est portée jusqu'en Suède, en Danemarck et en Norwége. On en voit en Pologne, en Angleterre, en France, dans la plupart de nos provinces; et c'est surtout dans les pays coupés de ruisseaux ou de marais, comme en Suisse et en Hollande, que ces oiseaux habitent en plus grand nombre.

Nous diviserons le genre nombreux des hérons en quatre familles : celle du *héron proprement dit*, dont nous venons de décrire la première espèce; celle du *butor*, celle du *bihoreau*, et celle des *crabiers*. Les caractères communs qui unissent et rassemblent ces quatre familles sont la longueur du cou, la rectitude du bec qui est droit, pointu et dentelé aux bords de sa partie supérieure vers la pointe; la longueur des ailes, qui, lorsqu'elles sont pliées, recouvrent la queue; la hauteur du tarse et de la partie nue de la jambe; la grande longueur des doigts, dont celui du milieu a l'ongle dentelé, et la position singulière de celui de derrière qui s'articule à côté du talon près du doigt intérieur; enfin la peau nue, verdâtre, qui s'étend du bec aux yeux dans tous ces oiseaux. Joignez à ces conformités physiques celles des habitudes naturelles, qui sont à peu près les mêmes; car tous ces oiseaux sont également habitants des marais et de la rive des eaux; tous sont patients par instinct, assez lourds dans leurs mouvements et tristes dans leur maintien.

Les traits particuliers de la famille des hérons, dans laquelle nous comprenons les aigrettes, sont : le cou excessivement long, très-grêle et garni au bas de plumes pendantes et effilées; le corps étroit, efflanqué, et, dans la plupart des espèces, élevé sur de hautes échasses.

Les butors sont plus épais de corps, moins hauts sur jambes que le héron; ils ont le cou plus court, et si garni de plumes, qu'il paraît très-gros en comparaison de celui du héron.

Les bihoreaux ne sont pas si grands que les butors; leur cou est plus court; les deux ou trois longs brins implantés dans la nuque du cou les distinguent des trois autres familles; la partie supérieure de leur bec est légèrement arquée.

Les crabiers, qu'on pourrait nommer *petits hérons*, forment une famille subalterne, qui n'est pour ainsi dire que la répétition en diminutif

de celle des hérons; aucun des crabiers n'est aussi grand que le héron-aigrette, qui est des trois-quarts plus petit que le héron commun, et le *blongios*, qui n'est pas plus gros qu'un râle, termine la nombreuse suite d'espèces de ce genre, plus varié qu'aucun autre pour la proportion de la grandeur et des formes.

LE HÉRON BLANC.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre héron. (Cuvier.)

Comme les espèces de hérons sont nombreuses, nous séparerons celles de l'ancien continent, qui sont au nombre de sept, de celles du Nouveau-Monde, dont nous en connaissons déjà dix. La première de ces espèces de notre continent est le héron commun, que nous venons de décrire; et la seconde est celle du héron blanc, qu'Aristote a indiqué par le surnom de *leucos*, qui désigne en effet sa couleur: il est aussi grand que le héron gris, et même il a les jambes encore plus hautes; mais il manque de panaehe, et c'est mal à propos que quelques nomenclateurs l'ont confondu avec l'aigrette: tout son plumage est blanc, le bec est jaune et les pieds sont noirs. Turner semble dire qu'on a vu le héron blanc s'accoupler avec le héron gris; mais Belon dit seulement, ce qui est plus vraisemblable, que les deux espèces se hantent et sont amies jusqu'à partager quelquefois la même aire pour y élever en commun leurs petits: il paraît donc qu'Aristote n'était pas bien informé lorsqu'il a écrit que le héron blanc mettait plus d'art à construire son nid que le héron gris.

M. Brisson donne une description du héron blanc, à laquelle on doit ajouter que la peau nue autour des yeux n'est pas toute verte, mais mêlée de jaune sur les bords; que l'iris est d'un jaune citron; que les cuisses sont verdâtres dans leur partie nue.

On voit beaucoup de hérons blancs sur les côtes de Bretagne, et cependant l'espèce en est fort rare en Angleterre, quoique assez commune dans le nord jusqu'en Scanie; elle paraît seulement moins nombreuse que celle du héron gris, sans être moins répandue, puisqu'on l'a trouvée à la Nouvelle-Zélande, au Japon, aux Philippines, à Madagascar, au Brésil où il se nomme *quiratingua*, et au Mexique sous le nom d'*aztatl*.

LE HÉRON NOIR.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre héron. (Cuvier.)

Schwenckfeld serait le seul des naturalistes qui aurait fait mention de ce héron, si les auteurs de l'Ornithologie italienne ne parlaient pas aussi d'un héron de mer qu'ils disent être noir; celui de Schwenckfeld, qu'il a vu en Silésie, c'est-à-dire loin de la mer, pourrait donc ne pas être le même que celui des ornithologistes italiens. Au reste, il est aussi grand que notre héron gris: tout son plumage est noirâtre, avec un reflet de bleu sur les ailes. Il paraît que l'espèce en est rare en Silésie: cependant on doit présumer qu'elle est plus commune ailleurs, et que cet oiseau fréquente les mers; car il paraît se trouver à Madagascar, où il a un nom propre: mais on ne doit pas rapporter à cette espèce, comme l'a fait M. Klein, l'*ardea caruleo-nigra* de Sloane, qui est le crabier de

Labat, qui est beaucoup plus petit, et qui par conséquent doit être placé parmi les plus petits hérons, que nous appellerons *crabiers*.

LE HÉRON POURPRÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre héron. (Cuvier.)

Le *héron pourpré du Danube* donné par Marsigli, et le *héron pourpré huppé* de nos planches enluminées, nous paraissent devoir se rapporter à une seule et même espèce : la huppe, comme l'on sait, est l'attribut du mâle, et les petites différences qui se trouvent dans les couleurs entre ces deux hérons, peuvent de même se rapporter au sexe ou à l'âge. Quant à la grandeur, elle est la même; car bien que M. Brisson donne son héron pourpré huppé comme beaucoup moins gros que le héron pourpré de Marsigli, les dimensions dans le détail se trouvent être à très-peu près égales, et tous deux sont de la grandeur du héron gris. Le cou, l'estomac et une partie du dos sont d'un beau roux pourpré; de longues plumes effilées de cette même belle couleur partent des côtés du dos et s'étendent jusqu'au bout des ailes en retombant sur la queue.

LE HÉRON VIOLET.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre héron. (Cuvier.)

Ce héron nous a été envoyé de la côte de Coromandel : il a tout le corps d'un bleuâtre très-foncé, teint de violet; le dessus de la tête est de la même couleur, ainsi que le bas du cou, dont le reste est blanc; il est plus petit que le héron gris, et n'a au plus que trente pouces de longueur.

LA GARZETTE BLANCHE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre héron. (Cuvier.)

Aldrovande désigne ce héron blanc, plus petit que le premier, par les noms de *garzetta* et de *garza bianca*, en le distinguant nettement de l'aigrette, qu'il a auparavant très-bien caractérisée; cependant M. Brisson les a confondus, et il rapporte dans sa nomenclature la *garza bianca* d'Aldrovande à l'aigrette, et ne donne à sa place, et sous le titre de *petit héron blanc*, qu'une petite espèce à plumage blanc teint de jaunâtre sur la tête et la poitrine, qui paraît n'être qu'une variété dans l'espèce de la garzette, ou plutôt la garzette elle-même, mais jeune et avec un reste de sa livrée, comme Aldrovande l'indique par les caractères qu'il lui donne. Au reste, cet oiseau adulte est tout blanc excepté le bec et les pieds, qui sont noirs; il est bien plus petit que le grand héron blanc, n'ayant pas deux pieds de longueur. Oppien paraît avoir connu cette espèce. Klein et Linnæus n'en font pas mention, et probablement elle ne se trouve pas dans le Nord. Cependant le héron blanc dont parle Rzaczynski, que l'on voit en Prusse, et qui a le bec et les pieds jaunâtres, paraît être une variété de cette espèce; car dans le grand héron blanc le bec et les pieds sont constamment noirs, d'autant plus qu'en France même cette petite espèce de garzette est sujette à d'autres variétés. M. Hébert nous assure

avoir tué en Brie, au mois d'avril, un de ces petits hérons blancs, pas plus gros de corps qu'un pigeon de volière, qui avait les pieds verts, avec l'écaille lisse et fine, au lieu que les autres hérons ont communément cette écaille des pieds d'un grain grossier et farineux.

L'AIGRETTE.

SEPTIÈME ESPECE.

Genre héron. (Cuvier.)

Belon est le premier qui ait donné le nom d'*aigrette* à cette petite espèce de héron blanc, et vraisemblablement à cause des longues plumes soyeuses qu'il porte sur le dos, parce que ces belles plumes servent à faire des aigrettes pour embellir et relever la coiffure des femmes, le casque des guerriers et le turban des sultans : ces plumes sont du plus grand prix en Orient ; elles étaient recherchées en France, dès le temps de nos preux chevaliers, qui s'en faisaient des panaches. Aujourd'hui, par un usage plus doux, elles servent à orner la tête et rehanser la taille de nos belles : la flexibilité, la mollesse, la légèreté de ces plumes ondoyantes, ajoutent à la grâce des mouvements ; et la plus noble, comme la plus piquante des coiffures, ne demande qu'une simple aigrette placée dans de beaux cheveux.

Ces plumes sont composées d'une côte très-déliée, d'où partent par paires, à petits intervalles, des filets très-fins et aussi doux que la soie ; de chaque épaule de l'oiseau sort une touffe de ces belles plumes qui s'étendent sur le dos et jusqu'au delà de la queue ; elles sont d'un blanc de neige, ainsi que toutes les autres plumes qui sont moins délicates et plus fermes : cependant il paraît que l'oiseau jeune, avant sa première mue, et peut-être plus tard, a du gris ou du brun, et même du noir, mêlés dans son plumage. Un de ces oiseaux, tué par M. Hébert, en Bourgogne, avait tous les caractères de la jeunesse, et particulièrement ces couleurs brunes de la livrée du premier âge.

Cette espèce à laquelle on a donné le nom d'*aigrette*, n'en est pas moins un héron ; mais c'est l'un des plus petits ; il n'a communément que deux pieds de longueur. Adulte, il a le bec et les pieds noirs. Il se tient de préférence aux bords de la mer, sur les sables et les vases : cependant il perche et niche sur les arbres comme les autres hérons.

Il paraît que l'espèce de notre aigrette d'Europe se retrouve en Amérique, avec une autre espèce plus grande, dont nous donnerons la description dans l'article suivant ; il paraît aussi que cette même espèce d'Europe s'est répandue dans tous les climats, et jusque dans les îles lointaines isolées, comme aux îles Malouines et à l'île de Bourbon ; on la trouve en Asie, dans les plaines de l'Araxe, sur les bords de la mer Caspienne et à Siam, au Sénégal et à Madagascar où on l'appelle *langhonron* ; mais pour les aigrettes noires, grises et pourprées que les voyageurs Flacourt et Cauche placent dans cette même île, on peut les rapporter avec beaucoup de vraisemblance à quelqu'une des espèces précédentes de hérons, auxquels le panache dont leur tête est ornée aura fait donner improprement le nom d'*aigrette*.

HÉRONS DU NOUVEAU CONTINENT.

LA GRANDE AIGRETTE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre héron, sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Toutes les espèces précédentes de hérons sont de l'ancien continent ; toutes celles qui suivent appartiennent au nouveau : elles sont très-nombreuses en individus, dans ces régions où les eaux, qui ne sont point contraintes, se répandent sur de vastes espaces, et où toutes les terres basses sont noyées. La grande aigrette est sans contredit la plus belle de ces espèces, et ne se trouve pas en Europe : elle ressemble à notre aigrette, par le beau blanc de son plumage, sans mélange d'aucune autre couleur, et elle est du double plus grande ; et par conséquent son magnifique parement de plumes soyeuses est d'autant plus riche et plus volumineux ; elle a, comme l'aigrette d'Europe, le bec et les pieds noirs. A Cayenne elle niche sur les petites îles qui sont dans les grandes savanes noyées : elle ne fréquente pas les bords de la mer ni les eaux salées, mais se tient habituellement sur les eaux stagnantes et sur les rivières où elle s'abrite dans les joncs. L'espèce en est assez commune à la Guyane : mais ces grands et beaux oiseaux ne vont pas en troupes comme les petites aigrettes : ils sont aussi plus farouches, se laissent moins approcher, et se perchent rarement. On en voit à Saint-Domingue, où dans la saison sèche ils fréquentent les marais et les étangs. Enfin il paraît que cette espèce n'est pas confinée aux climats les plus chauds de l'Amérique, car nous en avons reçu quelques individus qui nous ont été envoyés de la Louisiane.

L'AIGRETTE ROUSSE.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Cette aigrette, avec le corps d'un gris noirâtre, a les panaches du dos et les plumes effilées du cou d'un roux de rouille. Elle se trouve à la Louisiane, et n'a pas tout à fait deux pieds de longueur.

LA DEMI-AIGRETTE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Nous donnons ce nom au *héron bleuâtre à ventre blanc de Cayenne*, de nos planches enluminées, pour désigner un caractère qui semble faire la nuance des aigrettes aux hérons. En effet celui-ci n'a pas, comme les aigrettes, un panache sur le dos aussi étendu, aussi fourni, mais seulement un faisceau de brins effilés qui lui dépassent la queue, et représentent en petit les touffes de l'aigrette. Ces brins, que n'ont pas les autres hérons, sont de couleur rousse. Cet oiseau n'a pas deux pieds de longueur. Le dessus du corps, le cou et la tête sont d'un bleuâtre foncé, et le dessous du corps est blanc.

LE SOCO.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (Cuvier.)

Soco, suivant Pison, est le nom générique des hérons au Brésil : nous l'appliquons à cette grande et belle espèce dont Marcgrave fait son second héron, et qui se trouve également à la Guyane et aux Antilles comme au Brésil. Il égale en grandeur notre héron gris. Il est huppé; les plumes fines et pendantes qui forment sa huppe, et dont quelques-unes ont six pouces de long, sont d'un joli cendré. Suivant Dutertre, les vieux mâles seuls portent ce bouquet de plumes. Celles qui pendent au bas du cou sont blanches et également délicates, douces et flexibles : l'on peut de même en faire des panaches. Celles des épaules et du manteau sont d'un gris cendré ardoisé. Pison, en remarquant que cet oiseau est ordinairement assez maigre, assure néanmoins qu'il prend de la graisse dans la saison des pluies. Dutertre, qui l'appelle *crabier*, suivant l'usage des îles où ce nom se donne aux hérons, dit qu'il n'est pas aussi commun que les autres hérons, mais que sa chair est aussi bonne, c'est-à-dire pas plus mauvaise.

LE HÉRON BLANC A CALOTTE NOIRE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (Cuvier.)

Ce héron, qui se trouve à Cayenne, a tout le plumage blanc, à l'exception d'une calotte noire sur le sommet de la tête, qui porte un panache de cinq ou six brins blancs. Il n'a guère que deux pieds de longueur; il habite le haut des rivières à la Guyane, et il est assez rare. Nous lui joindrons le héron blanc du Brésil, la différence de grandeur pouvant n'être qu'une différence individuelle, et la plaque noire, ainsi que la huppe, pouvant n'appartenir qu'au mâle, et former son attribut distinctif, comme nous l'avons déjà remarqué pour la huppe dans la plupart des autres espèces de hérons.

LE HÉRON BRUN.

SIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (Cuvier.)

Il est plus grand que le précédent, et comme lui naturel à la Guyane. Il a tout le dessus du corps d'un brun noirâtre, dont la teinte est plus foncée sur la tête, et paraît ombrée de bleuâtre sur les ailes; le devant du cou est blanc, chargé de taches en pineaux brunâtres; le dessous du corps est d'un blanc pur.

LE HÉRON AGAMI.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (Cuvier.)

Nous ignorons sur quelle analogie peut être fondée la dénomination de *héron agami*, sous laquelle cette espèce nous a été envoyée de Cayenne, si ce n'est sur le rapport des longues plumes qui couvrent la queue de l'agami en dépassant les pennes, avec de longues plumes tombantes, qui recouvrent et dépassent de même la queue de ce héron; en quoi il a du

rapport aux aigrettes. Ces plumes sont d'un bleu clair; celles des ailes et du dos sont d'un gros bleu foncé; le dessous du corps est roux; le cou est de cette même couleur en devant, mais il est bleuâtre au bas, et gros bleu en dessus; la tête est noire, avec l'occiput bleuâtre, d'où pendent de longs filets noirs.

L'HOCTI.

HUITIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Nieremberg interprète le nom mexicain de cet oiseau *hoactli* ou *to-loactli*, par *avis sicca*, oiseau sec ou maigre, ce qui convient fort bien à un héron. Celui-ci est moitié moins grand que le héron commun. Sa tête est couverte de plumes noires qui s'allongent sur la nuque en panache; le dessus des ailes et la queue sont de couleur grise; il a sur le dos quelques plumes d'un noir lustré de vert: tout le reste du plumage est blanc. La femelle porte un nom différent de celui du mâle (*hoacton femina*). Elle en diffère en effet par quelques couleurs dans le plumage; il est brun sur le corps, mélangé de quelques plumes blanches, et blanc au cou, mêlé de plumes brunes.

Cet oiseau se trouve sur le lac du Mexique. Il niche dans les joncs, et a la voix forte et grave; ce qui semble le rapprocher du butor. Les Espagnols lui donnent mal à propos le nom de *martinete pescador*, car il est très-différent du *martin-pêcheur*.

LE HOHOU.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

C'est encore par contraction du mot *xoxouquihoactli*, et qui se prononce *hohouquihoactli*, que nous avons formé le nom de cet oiseau avec d'autant plus de raison, que *hohou* est son cri. Fernandez, qui nous donne cette indication, ajoute que c'était un héron d'assez petite espèce; sa longueur est néanmoins de *deux coudées*. Le ventre et le cou sont cendrés; le front est blanc et noir; le sommet de la tête et l'aigrette à l'occiput sont d'une couleur pourprée, et les ailes sont variées de gris et de bleuâtre. Ce héron est assez rare, on le voit de temps en temps sur le lac du Mexique, où il paraît venir des régions plus septentrionales.

LE GRAND HÉRON D'AMÉRIQUE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette (CUVIER.)

Dans le genre des oiseaux de marécages, c'est au Nouveau-Monde qu'appartiennent les plus grandes comme les plus nombreuses espèces. Gatesby a trouvé en Virginie celle du *grand héron*, que cette dénomination caractérise assez, puisqu'il est le plus grand de tous les hérons connus: il a près de quatre pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout, et presque cinq pieds du bec aux ongles; son bec a sept ou huit pouces de longueur. Tout son plumage est brun, hors les grandes penes de l'aile qui sont noires. Il porte une huppe de plumes brunes effilées. Il vit non-seulement de poissons et de grenouilles, mais aussi de grands et de petits lézards.

LE HÉRON DE LA BAIE D'HUDSON.

ONZIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (Cuvier.)

Ce héron est aussi très-grand; il a près de quatre pieds du bec aux ongles. Une belle huppe d'un brun noir, jetée en arrière, lui ombrage la tête; son plumage est d'un brun clair sur le cou, plus foncé sur le dos, et plus brun encore sur les ailes; les épaules et les cuisses sont d'un brun rougeâtre; l'estomac est blanc ainsi que les grandes plumes qui pendent du devant du cou, lesquelles sont marquées de traits en pinceaux bruns.

Voilà toutes les espèces de hérons qui nous sont connues : car nous n'admettons pas dans ce nombre la huitième espèce décrite par M. Brisson, d'après Aldrovande, parce qu'elle est donnée sur un oiseau qui portait encore la livrée de son premier âge, comme Aldrovande en avertit lui-même. Nous excluons aussi du genre des hérons la quatrième et la vingt-deuxième espèces de M. Brisson, qui nous paraissent devoir être séparées de ce genre par des caractères très-sensibles, la première ayant le bec arqué et les jambes garnies de plumes jusque sur le genou; et la seconde ayant un bec court, qui la rapproche plutôt du genre des grues. Enfin nous ne comptons pas la neuvième espèce de héron du même auteur, parce que nous avons reconnu que c'est la femelle du bihoreau.

LES CRABIERS.

Ces oiseaux sont des hérons encore plus petits que l'aigrette d'Europe. On leur a donné le nom de *crabiers*, parce qu'il y en a quelques espèces qui se nourrissent de *crabes* de mer, et prennent des écrevisses dans les rivières. Dampier et Wafer en ont vu au Brésil, à Timor, à la Nouvelle-Hollande; ils sont donc répandus dans les deux hémisphères. Barrère dit que quoique les crabiers des îles de l'Amérique prennent des crabes, ils mangent aussi du poisson, et qu'ils pêchent sur les bords des eaux douces, ainsi que les hérons. Nous en connaissons neuf espèces dans l'ancien continent, et treize dans le nouveau.

CRABIERS DE L'ANCIEN CONTINENT.

LE CRABIER CAIOT.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (Cuvier.)

Aldrovande dit qu'en Italie, dans le Bolonais, on appelle cet oiseau *quaiot*, *quaiotta*, apparemment par quelque rapport de ce mot à son cri. Il a le bec jaune et les pieds verts; il porte sur la tête une belle touffe de plumes effilées, blanches au milieu, noires aux deux bords; le haut du corps est recouvert d'un chevelu de ces longues plumes minces et tombantes, qui forment sur le dos de la plupart de ces oiseaux crabiers comme un second manteau : elles sont dans cette espèce d'une belle couleur rousse.

LE CRABIER ROUX.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Selon Schwenckfeld, ce crabier est rouge (*ardea rubra*); ce qui veut dire d'un roux vif, et non pas *marron*, comme traduit M. Brisson. Il est de la grosseur d'une corneille. Son dos est roux (*dorso rubicundo*); son ventre blanchâtre; les ailes ont une teinte de blenâtre, et leurs grandes plumes sont noires. Ce crabier est connu en Silésie et s'y nomme héron rouge (*rodterreger*). Il niche sur les grands arbres.

LE CRABIER MARRON.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Après avoir ôté ce nom, mal donné à l'espèce précédente par M. Brisson, nous l'appliquons à celle que le même naturaliste appelle *rousse*, quoique Aldrovande la dise de couleur uniforme, passant du jaunâtre au marron (*ex crocco ad colorem castaneæ vergens*). Mais s'il n'y a pas méprise dans les expressions, ces couleurs sont distribuées contre l'ordinaire, étant plus foncées dessous le corps et plus claires sur le dos et les ailes; les plumes longues et étroites qui recouvrent la tête et flottent sur le cou sont variées de jaune et de noir; un cercle rouge entoure l'œil, qui est jaune; le bec, noir à la pointe, est vert bleuâtre près de la tête; les pieds sont d'un rouge foncé. Ce crabier est fort petit; car Aldrovande comptant tous les crabiers pour des hérons, dit : *Cæteris ardeis fere omnibus minor est*. Ce même naturaliste paraît donner comme simple variété le crabier dont M. Brisson a fait sa trente-sixième espèce. Ce crabier a les pieds jaunes et quelques taches de plus que l'autre sur les côtés du cou; du reste il lui est entièrement semblable, *per omnia similis*: nous n'hésiterons donc pas à les rapporter à une seule et même espèce. Mais Aldrovande paraît peu fondé dans l'application particulière qu'il fait du nom de *cirris* à cette espèce. Scaliger, à la vérité, prouve assez bien que le *cirris* de Virgile n'est point l'alouette (*galerita*), comme on l'interprète ordinairement, mais quelque espèce d'oiseau de rivage aux *pieds rouges*, à la *tête huppée*, et qui devient la proie de l'aigle de mer (*haliaetus*); mais cela n'indique pas que le *cirris* soit une espèce de héron, et moins encore cette espèce particulière de crabier qui n'est pas plus huppé que d'autres; et Scaliger lui-même applique tout ce qu'il dit du *cirris* à l'aigrette, quoique, à la vérité, avec aussi peu de certitude. C'est ainsi que des discussions érudites, faites sans étude de la nature, loin de l'éclairer, n'ont servi qu'à l'obscurcir.

LE GUACCO.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

C'est encore ici un petit crabier connu en Italie, dans les vallées du Bolonais, sous le nom de *squacco*. Son dos est d'un jaune rembruni (*ex luteo ferrugineus*); les plumes des jambes sont jaunes; celles du ventre blanchissantes; les plumes minces tombantes de la tête et du cou sont variées de jaune, de blanc et de noir. Ce crabier est plus hardi et plus

courageux que les autres hérons. Il a les pieds verdâtres, l'iris de l'œil jaune, entouré d'un cercle noir.

LE CRABIER DE MAHON.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Sous genre aigrette. (Cuvier.)

Cet oiseau, nommé dans nos planches enluminées *héron huppé de Mahon*, est un crabier, même de petite taille, et qui n'a pas dix-huit pouces de longueur. Il a les ailes blanches; le dos roussâtre, le dessus du cou d'un roux jaunâtre, et le devant gris blanc. Sa tête porte une belle et longue huppe de brins gris blanc et roussâtres.

LE CRABIER DE COROMANDEL.

SIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (Cuvier.)

Ce crabier a du rapport avec le précédent : il a de même du roux sur le dos, du roux jaune et doré sur la tête et au bas du devant du cou, et le reste du plumage blanc; mais il est sans huppe. Cette différence, qui pourrait s'attribuer au sexe, ne nous empêcherait pas de le rapporter à l'espèce précédente, si celle-ci n'était plus grande de près de trois pouces.

LE CRABIER BLANC ET BRUN.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (Cuvier.)

Le dos brun ou couleur de terre d'ombre, tout le cou et la tête marqués de longs traits de cette couleur sur un fond jaunâtre, l'aile et le dessus du corps blancs, tel est le plumage de ce crabier que nous avons reçu de Malaca; il a dix-neuf pouces de longueur.

LE CRABIER NOIR.

HUITIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (Cuvier.)

M. Sonnerat a trouvé ce crabier à la Nouvelle-Guinée; il est tout noir, et a dix pouces de longueur. Dampier place à la Nouvelle-Guinée de petits *preneurs d'écrevisses* à plumage *blanc de lait*; ce pourrait être quelque espèce de crabier, mais qui ne nous est pas jusqu'ici parvenue et que cette notice seule nous indique.

LE PETIT CRABIER.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (Cuvier.)

C'est assez caractériser cet oiseau que de lui donner le nom de *petit crabier*; il est en effet plus petit que tous les crabiers, plus même que le *blongios*, et n'a pas onze pouces de longueur. Il est naturel aux Philippines. Il a le dessus de la tête, du cou et du dos, d'un roux brun; le roux se trace sur le dos par petites lignes transversales ondulantes sur le fond brun : le dessus de l'aile est noirâtre, frangé de petits festons inégaux, blanc roussâtre; les plumes de l'aile et de la queue sont noires.

LE BLONGIOS.

DIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Le blongios est, en ordre de grandeur, la dernière de ces nombreuses espèces que la nature a multipliées, en répétant la même forme sur tous les modules, depuis la taille du grand héron, égal à la cigogne, jusqu'à celle du plus petit crabier et du blongios, qui n'est pas plus grand qu'un râle; car le blongios ne diffère des crabiers que par les jambes un peu basses, et le cou en proportion encore plus long : aussi les Arabes de Barbarie, suivant le docteur Shaw, lui donnent-ils le nom de *boo-onk*, long cou, ou à la lettre, *père du cou*. Il s'allonge et le jette en avant comme par ressort en marchant, ou lorsqu'il cherche sa nourriture. Il a le dessus de la tête et du dos noir à reflets verdâtres, ainsi que les plumes des ailes et de la queue; le cou, le ventre, le dessus des ailes d'un roux marron, mêlé de blanc et de jaunâtre; le bec et les pieds sont verdâtres.

Il paraît que le blongios se trouve fréquemment en Suisse; on le connaît à peine dans nos provinces de France où on ne l'a rencontré qu'égaré, et apparemment emporté par quelque coup de vent, ou poussé de quelque oiseau de proie. Le blongios se trouve sur les côtes du Levant aussi bien que sur celles de Barbarie. M. Edwards en représente un qui lui était venu d'Alep : il diffère de celui que nous venons de décrire, en ce que ses couleurs étaient moins foncées, que les plumes du dos étaient frangées de roussâtre, et celles du devant du cou et du corps marquées de petits traits bruns; différences qui paraissent être celles de l'âge ou du sexe de l'oiseau : ainsi ce blongios du Levant, dont M. Brisson fait sa seconde espèce, et le blongios de Barbarie, ou *boo-onk* du docteur Shaw, sont les mêmes, selon nous, que notre blongios de Suisse.

Toutes les espèces précédentes de crabiers appartiennent à l'ancien continent : nous allons faire suivre celles qui se trouvent dans le nouveau, en observant pour les crabiers la même distribution que pour les hérons.

CRABIER DU NOUVEAU CONTINENT.

LE CRABIER BLEU.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Ce crabier est très-singulier en ce qu'il a le bec bleu comme tout le plumage, en sorte que sans ses pieds verts il serait entièrement bleu : les plumes du cou et de la tête ont un beau reflet violet sur bleu; celles du bas du cou, du derrière de la tête et du bas du dos, sont minces et pendantes; ces dernières ont jusqu'à un pied de long, elles couvrent la queue et la dépassent de quatre doigts. L'oiseau est un peu moins gros

qu'une corneille, et pèse quinze onces. On en voit quelques-uns à la Caroline, et seulement au printemps; néanmoins Catesby ne paraît pas croire qu'ils y fassent leurs petits, et il dit qu'on ignore d'où ils viennent. Cette même belle espèce se retrouve à la Jamaïque, et paraît même s'être divisée en deux races ou variétés dans cette île.

LE CRABIER BLEU A COU BRUN.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Tout le corps de ce crabier est d'un bleu sombre; et malgré cette teinte très-foncée, nous n'en eussions fait qu'une espèce avec la précédente, si la tête et le cou de celui-ci n'étaient d'un roux brun, et le bec d'un jaune foncé, au lieu que le premier a la tête et le bec bleus. Cet oiseau se trouve à Cayenne, et peut avoir dix-neuf pouces de longueur.

LE CRABIER GRIS DE FER.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Cet oiseau, que Catesby donne pour un butor, est certainement un petit héron ou crabier. Tout son plumage est d'un bleu obscur et noirâtre, excepté le dessus de la tête qui est relevé en huppe d'un jaune pâle, d'où partent à l'occiput trois ou quatre brins blancs; il y a aussi une large raie blanche sur la joue jusqu'aux coins du bec; l'œil est protubérant, l'iris en est rouge et la paupière verte; de longues plumes effilées naissent sur les côtés du dos et viennent en tombant dépasser la queue; les jambes sont jaunes; le bec est noir et fort, et l'oiseau pèse une livre et demie. On voit, dit Catesby, de ces crabiers à la Caroline, dans la saison des pluies; mais dans les îles de Bahama, ils sont en bien plus grand nombre et font leurs petits dans des buissons qui croissent dans les fentes des rochers. Ils sont en si grande quantité dans quelques-unes de ces îles, qu'en peu d'heures, deux hommes peuvent prendre assez de leurs petits pour charger un canot; car ces oiseaux, quoique déjà grands et en état de s'enfuir, ne s'émeuvent que difficilement et se laissent prendre par nonchalance. Ils se nourrissent de crabes plus que de poisson, et les habitants de ces îles les nomment *preneurs de caneres*. Leur chair, dit Catesby, est de très-bon goût, et ne sent point le marécage.

LE CRABIER BLANC A BEC ROUGE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Un bec rouge et des pieds verts, avec l'iris de l'œil jaune, et la peau qui l'entoure rouge comme le bec, sont les seules couleurs qui tranchent sur le beau blanc du plumage de cet oiseau. Il est moins grand qu'une corneille, et se trouve à la Caroline, au printemps et jamais en hiver. Son bec est un peu courbé, et Klein remarque à ce sujet que dans plusieurs espèces étrangères du genre des hérons, le bec n'est pas aussi droit que dans nos hérons et nos butors.

LE CRABIER CENDRÉ.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Ce crabier de la Nouvelle-Espagne n'est pas plus gros qu'un pigeon. Il a le dessus du corps cendré clair; les plumes de l'aile mi-parties de noir et de blanc, le dessous du corps blanc, le bec et les pieds bleuâtres. A ces couleurs on peut juger que le P. Feuillée se trompe, en rapportant cette espèce à la famille du butor, autant qu'en lui appliquant mal à propos le nom de *calidris*, qui appartient aux oiseaux nommés *chevaliers*, et non à aucune espèce de crabier ou de héron.

LE CRABIER POURPRÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Sebat dit que cet oiseau lui a été envoyé du Mexique; mais il lui applique le nom de *xoxouguihoaclli*, que Fernandez donne à une espèce du double plus grande, et qui est notre *hohou* ou neuvième espèce de héron d'Amérique. Ce crabier n'a qu'un pied de longueur; le dessus du cou, du dos et des épaules, est d'un marron pourpré; la même teinte éclaircie couvre tout le dessous du corps: les plumes de l'aile sont rouge bai foncé; la tête est rouge bai clair, avec le sommet noir.

LE CRACRA.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Cracra est le cri que ce crabier jette en volant, et le nom que les Français de la Martinique lui donnent; les naturels de l'Amérique l'appellent *jaboutra*. Le P. Feuillée, qui l'a trouvé au Chili, le décrit dans les termes suivants: « Il a la taille d'un gros poulet, et son plumage est très-varié; il a le sommet de la tête cendré bleu; le haut du dos tanné, mêlé de couleur feuille-morte; le reste du manteau est un mélange agréable de bleu cendré, de vert brun et de jaune; les couvertures de l'aile sont partie d'un vert obscur, bordées de jaunâtre, et partie noires; les plumes sont de cette dernière couleur et frangées de blanc; la gorge et la poitrine sont variées de taches feuille-morte sur fond blanc; les pieds sont d'un beau jaune.

LE CRABIER CHALYBÉ.

HUITIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Le dos et la tête de ce crabier sont de couleur *chalybée*, c'est-à-dire couleur d'acier poli. Il a les longues plumes de l'aile verdâtres, marquées d'une tache blanche à la pointe; le dessus de l'aile est varié de brun, de jaunâtre et de couleur d'acier; la poitrine et le ventre sont d'un blanc varié de cendré et de jaunâtre. Ce petit crabier est à peine de la grandeur d'un pigeon; il se trouve au Brésil: c'est là tout ce qu'en dit Marcgrave.

LE CRABIER VERT.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Cet oiseau, très-riche en couleurs, est dans son genre l'un des plus beaux : de longues plumes d'un vert doré couvrent le dessus de la tête, et se détachent en huppe ; des plumes de même couleur, étroites et flottantes, couvrent le dos ; celles du cou et de la poitrine sont d'un roux ou rougeâtre foncé ; les grandes plumes de l'aile sont d'un vert très-sombre ; les couvertures d'un vert doré vil, la plupart bordées de fauve ou de marron. Ce joli crabier a dix-sept ou dix-huit pouces de longueur ; il se nourrit de grenouilles et de petits poissons comme de crabes. Il ne paraît à la Caroline et en Virginie que l'été, et vraisemblablement il retourne en automne dans des climats plus chauds, pour y passer l'hiver.

LE CRABIER VERT TACHETÉ.

DIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Cet oiseau, un peu moins grand que le précédent, n'en diffère pas beaucoup par les couleurs ; seulement il a les plumes de la tête et de la nuque d'un vert doré sombre et à reflet bronzé, et les longs effilés du manteau du même vert doré, mais plus clair ; les plumes de l'aile, d'un brun foncé, ont leur côté extérieur nuancé de vert doré, et celles qui sont les plus près du corps, ont une tache blanche à la pointe : le dessus de l'aile est moucheté de points blancs, sur un fond brun nuancé de vert doré ; la gorge tachetée de brun sur blanc ; le cou est marron et garni au bas de plumes grises tombantes. Cette espèce se trouve à la Martinique.

LE ZILATAT.

ONZIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Nous abrégeons ainsi le nom mexicain de *hoitzilaztall*, pour conserver à ce crabier l'indication de sa terre natale : il est tout blanc, avec le bec rougeâtre vers la pointe et les jambes de même couleur ; c'est l'un des plus petits de tous les crabiers, étant à peine de la grandeur d'un pigeon. M. Brisson en fait néanmoins son dix-neuvième héron ; mais cet ornithologiste ne paraît avoir établi entre ses hérons et ses crabiers aucune division de grandeur, la seule pourtant qui puisse classer ou plutôt nuancer des espèces, qui d'ailleurs portent en commun les mêmes caractères.

LE CRABIER ROUX A TÊTE ET QUEUE VERTES.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Ce crabier n'a guère que seize pouces de longueur. Il a le dessus de la tête et la queue d'un vert sombre ; même couleur sur une partie des couvertures de l'aile, qui sont frangées de fauve ; les longues plumes

minces du dos sont teintes d'un pourpre faible; le cou est roux, ainsi que le ventre, dont la teinte tire au brun. Cette espèce nous a été envoyée de la Louisiane.

LE CRABIER GRIS A TÊTE ET QUEUE VERTES.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Ce crabier, qui nous a été envoyé de Cayenne, a beaucoup de rapports avec le précédent, et tous deux en ont avec le crabier vert, neuvième espèce, sans cependant lui ressembler assez pour n'en faire qu'une seule et même espèce. La tête et la queue sont également d'un vert sombre, ainsi qu'une partie des couvertures de l'aile; un gris ardoisé clair domine sur le reste du plumage.

LE BEC-OUVERT.

Famille des échassiers cultriostres, genre bec-ouvert. (CUVIER.)

Après l'énumération de tous les grands hérons et des petits, sous le nom de *crabiers*, nous devons placer un oiseau qui, sans être de leur famille, en est plus voisin que d'aucune autre. Tous les efforts du nomenclateur tendent à contraindre et à forcer les espèces d'entrer dans le plan qu'il leur trace, et de se renfermer dans les limites idéales qu'il veut placer au milieu de l'ensemble des productions de la nature; mais toute l'attention du naturaliste doit se porter au contraire à suivre les nuances de la dégradation des êtres et chercher leurs rapports sans préjugé méthodique. Ceux qui sont aux confins des genres, et qui échappent à ces règles fautive, qu'on peut appeler *scolastiques*, s'en trouvent rejetés sous le nom d'*anomaux*; tandis qu'aux yeux du philosophe ce sont les plus intéressants et les plus dignes de son attention; ils font, en s'écartant des formes communes, les liaisons et les degrés par lesquels la nature passe à des formes plus éloignées. Telle est l'espèce à laquelle nous donnons ici le nom de *bec-ouvert*: elle a des traits qui la rappellent au genre des hérons, et en même temps elle en a d'autres qui l'en éloignent; elle a de plus une de ces singularités ou défauts que nous avons déjà remarquées sur un petit nombre d'êtres, reste des essais imparfaits que, dans les premiers temps, dut produire et détruire la force organique de la nature. Le nom de *bec-ouvert* marque cette difformité: le bec de cet oiseau est en effet ouvert et béant sur les deux tiers de sa longueur; la partie du dessus et celle du dessous, se déjetant également en dehors, laissent entre elles un large vide, et ne se rejoignent qu'à la pointe. On trouve cet oiseau aux Grandes-Indes, et nous l'avons reçu de Pondichéry. Il a les pieds et les jambes du héron; mais il n'en porte qu'à demi le caractère sur l'ongle du doigt du milieu, qui s'élargit bien en dedans en lame avancée, mais qui n'est point dentelé à la tranche. Les plumes de ses ailes sont noires; tout le reste du plumage est d'un gris cendré clair; son bec, noirâtre à la racine, est blanc ou jaunâtre dans le reste de sa longueur, avec plus d'épaisseur et de largeur que celui du héron. La longueur totale de l'oiseau est de treize à quatorze pouces. On ne nous a rien appris de ses habitudes naturelles.

LE BUTOR.

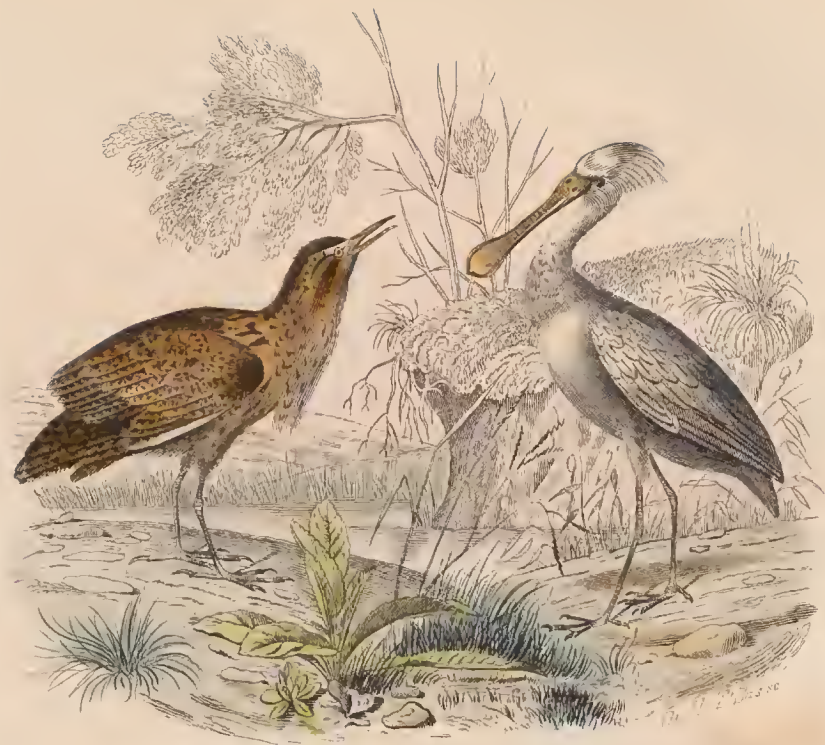
Sous-genre aigrette. (Cuvier.)

Quelque ressemblance qu'il y ait entre les hérons et les butors, leurs différences sont si marquées qu'on ne peut s'y méprendre : ce sont en effet deux familles distinctes et assez éloignées pour ne pouvoir se réunir ni même s'allier. Les butors ont les jambes beaucoup moins longues que les hérons, le corps un peu plus charnu, et le cou très-fourni de plumes ; ce qui le fait paraître beaucoup plus gros que celui des hérons. Malgré l'espèce d'insulte attachée à son nom, le butor est moins stupide que le héron, mais il est encore plus sauvage ; on ne le voit presque jamais ; il n'habite que les marais d'une certaine étendue, où il y a beaucoup de joncs : il se tient de préférence sur les grands étangs environnés de bois : il y mène une vie solitaire et paisible, couvert par les roseaux, défendu sous leur abri du vent et de la pluie ; également caché pour le chasseur qu'il craint, et pour la proie qu'il guette, il reste des jours entiers dans le même lieu et semble mettre toute sa sûreté dans la retraite et l'inaction, au lieu que le héron, plus inquiet, se remue et se découvre davantage en se mettant en mouvement tous les jours vers le soir ; c'est alors que les chasseurs l'attendent au bord des marais couverts de roseaux où il vient s'abattre : le butor, au contraire, ne prend son vol à la même heure que pour s'élever et s'éloigner sans retour. Ainsi ces deux oiseaux, quoique habitants des mêmes lieux, ne doivent guère se rencontrer et ne se réunissent jamais en famille commune.

Ce n'est qu'en automne et au coucher du soleil, selon Willughby, que le butor prend son essor pour voyager ou du moins pour changer de domicile. On le prendrait, dans son vol, pour un héron, si de moment à moment il ne faisait entendre une voix toute différente, plus retentissante et plus grave, *cób, cób* ; et ce cri, quoique désagréable, ne l'est pas autant que la voix effrayante qui lui a mérité le nom de *butor*, *botaurus*, *quasi boatus tauri* : c'est une espèce de mugissement *hi-rhond* qu'il répète cinq ou six fois de suite au printemps, et qu'on entend d'une demi-lieue ; la plus grosse contre-basse rend un son moins ronflant sous l'archet. Pourrait-on imaginer que cette voix épouvantable fût l'accent du tendre amour ? mais ce n'est en effet que le cri du besoin physique et pressant d'une nature sauvage, grossière et farouche jusque dans l'expression du désir ; et ce butor, une fois satisfait, fuit sa femelle ou la repousse, lors même qu'elle le recherche avec empressement, et sans que ses avances aient aucun succès après une première union presque momentanée ; aussi vivent-ils à part chacun de leur côté.

« Il m'est souvent arrivé, dit M. Hébert, de faire lever en même temps deux de ces oiseaux ; j'ai toujours remarqué qu'ils partaient à plus de deux cents pas l'un de l'autre, et qu'ils se posaient à égale distance. »

Cependant il faut croire que les accès du besoin et les approches instantanées se répètent peut-être à d'assez grands intervalles, s'il est vrai que le butor mugisse tant qu'il est en amour ; car ce mugissement commence au mois de février, et on l'entend encore au temps de la moisson. Les gens de la campagne disent que, pour faire ce cri mugissant, le butor plonge le bec dans la vase : le premier ton de ce bruit énorme ressemble en effet à une forte aspiration, et le second à une expiration retentissante



LE BUTOR.

LA SPATULE.



LA BARGE POUSSE.

LA BÉCASSINE.



dans une cavité. Mais ce fait supposé est très-difficile à vérifier ; car cet oiseau est toujours si caché qu'on ne peut le trouver ni le voir de près : les chasseurs ne parviennent aux endroits d'où il part qu'en traversant les roseaux, souvent dans l'eau jusqu'au-dessus du genou.

A toutes ces précautions pour se rendre invisible et inabordable, le butor semble ajouter une ruse de défiance : il tient sa tête élevée, et comme il a plus de deux pieds et demi de hauteur, il voit par-dessus les roseaux sans être aperçu du chasseur. Il ne change de lieu qu'à l'approche de la nuit dans la saison d'automne, et il passe le reste de sa vie dans une inaction qui lui a fait donner par Aristote le surnom de *paresseux* : tout son mouvement se réduit en effet à se jeter sur une grenouille ou un petit poisson qui vient se livrer lui-même à ce pêcheur indolent.

Le nom d'*asterias* ou de *stellaris*, donné au butor par les anciens, vient, suivant Scaliger, de ce vol du soir par lequel il s'élance droit en haut vers le ciel, et semble se perdre sous la voûte étoilée ; d'autres tirent l'origine de ce nom des taches dont est semé son plumage, lesquelles néanmoins sont disposées plutôt en pinceau qu'en étoiles ; elles chargent tout le corps de mouchetures ou hachures noirâtres ; elles sont jetées transversalement sur le dos, dans un fond brun fauve, et tracées longitudinalement sur un fond blanchâtre au-devant du cou, à la poitrine et au ventre. Le bec du butor est de la même forme que celui du héron ; sa couleur, comme celle des pieds, est verdâtre : son ouverture est très-large ; il est fendu fort au-delà des yeux, tellement qu'on les dirait situés sur la mandibule supérieure. L'ouverture de l'oreille est grande. La langue, courte et aiguë, ne va pas jusqu'à moitié du bec ; mais la gorge est capable de s'ouvrir à y loger le poing. Ses longs doigts s'accrochent aux roseaux et servent à le soutenir sur leurs débris flottants. Il fait grande capture de grenouilles : en automne, il va dans les bois chasser aux rats, qu'il prend fort adroitement, et avale tout entiers ; dans cette saison il devient fort gras. Quand il est pris il s'irrite, se défend, et en veut surtout aux yeux. Sa chair doit être de mauvais goût, quoiqu'on en mangéât autrefois dans le même temps que celle du héron faisait un mets distingué.

Les œufs du butor sont gris blanc verdâtre : il en fait quatre ou cinq, pose son nid au milieu des roseaux, sur une touffe de joncs ; et c'est assurément par erreur, et en confondant le héron et le butor, que Belon dit qu'il perche son nid au haut des arbres. Ce naturaliste paraît se tromper également en prenant le butor pour l'*onocrotale* de Pline, quoique distingué d'ailleurs dans Pline même par des traits assez reconnaissables. Au reste, ce n'est que par rapport à son mugissement si gros, suivant l'expression de Belon, *qu'il n'y a bœuf qui pût crier si haut*, que Pline a pu appeler le butor un *petit oiseau* : si tant est qu'il faille, avec Belon, appliquer au butor le passage de ce naturaliste, où il parle de l'oiseau *taurus*, qui se trouve, dit-il, dans le territoire d'Arles, et fait entendre *des mugissements pareils à ceux d'un bœuf*.

Le butor se trouve partout où il y a des marais assez grands pour lui servir de retraite : on le connaît dans la plupart de nos provinces ; il n'est pas rare en Angleterre, et assez fréquent en Suisse et en Autriche : on le voit aussi en Silésie, en Danemark, en Suède. Les régions les plus septentrionales de l'Amérique ont de même leur espèce de butor, et l'on en trouve d'autres espèces dans les contrées méridionales. Mais il paraît que notre butor, moins dur que le héron, ne supporte pas nos hivers, et qu'il quitte le pays quand le froid devient trop rigoureux : d'habiles

chasseurs nous assurent ne l'avoir jamais rencontré aux bords des ruisseaux ou des sources dans le temps des grands froids, et s'il lui faut des eaux tranquilles et des marais, nos longues gelées doivent être pour lui une saison d'exil. Willughby semble l'insinuer et regarder son vol élané après le coucher du soleil en automne, comme un départ pour des climats plus chauds.

Aucun observateur ne nous a donné de meilleurs renseignements que M. Baillon, sur les habitudes naturelles de cet oiseau. Voici l'extrait de ce qu'il a bien voulu m'en écrire :

« Les butors se trouvent dans presque toutes les saisons de l'année à Montreuil-sur-Mer, et sur les côtes de Picardie, quoiqu'ils soient voyageurs : on les voit en grand nombre dans le mois de décembre; quelquefois une seule pièce de roseau en cache des douzaines.

« Il y a peu d'oiseaux qui se défendent avec autant de sang-froid : il n'attaque jamais, mais lorsqu'il est attaqué, il combat courageusement et se bat bien, sans se donner beaucoup de mouvements. Si un oiseau de proie fond sur lui, il ne fuit pas ; il l'attend debout et le reçoit sur le bout de son bec qui est très-aigu : l'ennemi blessé s'éloigne en criant. Les vieux buzards n'attaquent jamais le butor ; et les faucons communs ne le prennent que par derrière et lorsqu'il vole. Il se défend même contre le chasseur qui l'a blessé ; au lieu de fuir il l'attend, lui lance dans les jambes des coups de bec si violents, qu'il perce les bottines et pénètre fort avant dans les chairs : plusieurs chasseurs en ont été blessés grièvement. On est obligé d'assommer ces oiseaux, car ils se défendent jusqu'à la mort.

« Quelquefois, mais rarement, le butor se renverse sur le dos, comme les oiseaux de proie, et se défend autant des griffes, qu'il a très-longues, que du bec : il prend cette attitude lorsqu'il est surpris par un chien.

« La patience de cet oiseau égale son courage ; il demeure pendant des heures entières, immobile, les pieds dans l'eau et caché par les roseaux ; il y guette les anguilles et les grenouilles. Il est aussi indolent et aussi mélancolique que la cigogne, hors le temps des amours, où il prend du mouvement et change de lieu ; dans les autres saisons on ne peut le trouver qu'avec des chiens. C'est dans les mois de février et de mars que les mâles jettent, le matin et le soir, un cri qu'on pourrait comparer à l'explosion d'un fusil d'un gros calibre. Les femelles accourent de loin à ce cri ; quelquefois une douzaine entoure un seul mâle ; car, dans cette espèce, comme dans celle des canards, il existe plus de femelles que de mâles : ils piaffent devant elles et se battent contre les mâles qui surviennent. Ils font leurs nids presque sur l'eau, au milieu des roseaux, dans le mois d'avril ; le temps de l'incubation est de vingt-quatre à vingt-cinq jours. Les jeunes naissent presque nus, et ont une figure hideuse : ils semblent n'être que cou et jambes ; ils ne sortent du nid que plus de vingt jours après leur naissance ; le père et la mère les nourrissent, dans les premiers temps, de sangsues, de lézards et de frai de grenouilles, et ensuite de petites anguilles. Les premières plumes qui leur viennent sont rousses, comme celles des vieux ; leurs pieds et le bec sont plus blancs que verts. Les buzards, qui dévastent les nids de tous les autres oiseaux de marais, touchent rarement à celui du butor ; le père et la mère y veillent sans cesse, et le défendent : les enfants n'osent en approcher, ils risqueraient de se faire crever les yeux.

« Il est facile de distinguer les butors mâles, par la couleur et par la taille, étant plus beaux, plus roux et plus gros que les femelles : d'ailleurs ils ont les plumes de la poitrine et du cou plus longues.

« La chair de cet oiseau, surtout celle des ailes et de la poitrine, est assez bonne à manger, pourvu que l'on en ôte la peau, dont les vaisseaux capillaires sont remplis d'une huile âcre et de mauvais goût, qui se répand dans les chairs par la cuisson, et leur donne alors une forte odeur de maréage. »

OISEAUX DE L'ANCIEN CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AU BUTOR.

LE GRAND BUTOR.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre héron, sous genre butor. (CUVIER.)

Gessner est le premier qui ait parlé de cet oiseau, dont l'espèce nous paraît faire la nuance entre la famille des hérons et celle des butors. Les habitants des bords du lac Majeur en Italie l'appellent *ruffey*, suivant Aldrovande. Il a le cou roux avec des taches de blanc et de noir : le dos et les ailes sont de couleur brune, et le ventre est roux. Sa longueur, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, est au moins de trois pieds et demi, et jusqu'aux ongles de plus de quatre pieds; le bec a huit pouces; il est jaune ainsi que les pieds. La figure, dans Aldrovande, présente une huppe, dont Gessner ne parle pas; mais il dit que le cou est grêle, ce qui semble indiquer que cet oiseau n'est pas un franc butor. Aussi Aldrovande remarque-t-il que cette espèce paraît mêlée de celle du héron gris et du butor, et qu'on la croirait métive de l'une et de l'autre, tant elle tient du héron gris par la tête, les taches de la poitrine, la couleur du dos et des ailes et la grandeur, en même temps qu'elle ressemble au butor par les jambes et par le reste du plumage, à l'exception qu'il n'est point tacheté.

LE PETIT BUTOR.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre butor. (CUVIER.)

Cette petite espèce de butor, vue sur le Danube par le comte Marsigli, a le plumage roussâtre, rayé de petites lignes brunes; le devant du cou blanc et la queue blanchâtre. Son bec n'a pas trois pouces de long. En jugeant, par cette longueur du bec, de ses autres dimensions, que Marsigli ne donne pas, et en les supposant proportionnelles, ce butor doit être le plus petit de tous ceux de notre continent.

Au reste, nous devons observer que Marsigli paraît se contredire sur les couleurs de cet oiseau, en l'appelant *ardea viridi-flavescens*.

LE BUTOR BRUN RAYÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre butor. (CUVIER.)

C'est encore ici un oiseau du Danube, Marsigli le désigne par le nom de *butor brun*, et le regarde comme faisant une espèce particulière. Il est aussi petit que le précédent; tout son plumage est rayé de lignes brunes, noires et roussâtres, mêlées confusément, de manière qu'il en résulte en gros une couleur brune.

LE BUTOR ROUX.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous-genre butor. (CUVIER.)

Tout le plumage de ce butor est d'une couleur uniforme, roussâtre clair sous le corps, et plus foncé sur le dos; les pieds sont bruns, et le bec est jaunâtre. Aldrovande dit que cette espèce lui a été envoyée d'Épidaure, et il y réunit celle d'un jeune butor, pris dans les marais près de Bologne, qui même n'avait pas encore les couleurs de l'âge adulte. Il ajoute que cet oiseau lui a paru appartenir de plus près aux butors qu'aux hérons. Au reste, il se pourrait, suivant la conjecture de M. Salerne, que ce fût cette même petite espèce de butor qui se voit quelquefois en Sologne, et que l'on y connaît sous le nom de *quoimeau*. Marsigli place aussi sur le Danube cette espèce qui est la troisième d'Aldrovande, et les auteurs de l'*Ornithologie italienne* disent qu'elle est naturelle au pays de Bologne.

Il paraît qu'elle se trouve aussi en Alsace, car M. le docteur Hermann nous a mandé qu'il avait eu un de ces butors roux, qui a constamment refusé toute nourriture, et s'est laissé mourir d'inanition. Il ajoute que malgré ses longues jambes, ce butor montait sur un petit arbre dont il pouvait embrasser la tige en tenant le bec et le cou verticalement et dans la même ligne.

LE PETIT BUTOR DU SÉNÉGAL.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Sous-genre butor. (CUVIER.)

Nous rapporterons aux butors l'oiseau donné dans nos planches enluminées, sous le nom de petit *héron du Sénégal*, qui en effet paraît, à son cou raccourci et bien garni de plumes, être un butor plutôt qu'un héron. Il est aussi d'une très-petite espèce, puisqu'il n'a pas plus d'un pied de longueur. Il est assez exactement représenté dans la planche, pour que l'on n'ait pas besoin d'une autre description.

LE POUACRE, OU BUTOR TACHETÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre butor. (CUVIER.)

Les chasseurs ont donné le nom de *pouacre* à cet oiseau. Sa grosseur est celle d'une corneille, et il a plus de vingt pouces du bec aux ongles. Tout le fond de son plumage est brun, foncé aux penes de l'aile, clair au-devant du cou et au-dessous du corps; parsemé sur la tête, le dessus du cou, du dos et sur les épaules, de petites taches blanches, placées à l'extrémité des plumes: chaque penne de l'aile est aussi terminée par une tache blanche.

Nous lui rapporterons le *pouacre de Cayenne*, qui paraît n'en différer qu'en ce que le fond du plumage sur le dos est plus noirâtre, et que le devant du corps est tacheté de pinceaux bruns, sur fond blanchâtre; légères différences qui ne paraissent pas caractériser assez une diversité d'espèce entre ces oiseaux, d'autant plus que la grandeur est la même.

OISEAUX DU NOUVEAU CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AU BUTOR.

—
L'ÉTOILÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Sous-genre aigrette. (CUVIER.)

Cet oiseau est le *butor brun de la Caroline* de Catesby; il se trouve aussi à la Jamaïque, et nous lui donnons le nom d'*étoilé*, parce que son plumage entièrement brun est semé sur l'aile de quelques taches blanches jetées comme au hasard dans cette teinte obscure. Ces taches lui donnent quelque rapport avec l'espèce précédente. Il est un peu moins grand que le butor d'Europe; il fréquente les étangs et les rivières loin de la mer, et dans les endroits les plus élevés du pays. Outre cette espèce, qui paraît répandue dans plusieurs contrées de l'Amérique septentrionale, il paraît qu'il en existe une autre vers la Louisiane, plus semblable à celle d'Europe.

LE BUTOR JAUNE DU BRÉSIL.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre butor. (CUVIER.)

Par les proportions mêmes que Marcgrave donne à cet oiseau, en le rapportant aux hérons, on juge que c'est plutôt un butor qu'un héron. La grosseur du corps est celle d'un canard : le cou est long d'un pied; le corps, de cinq pouces et demi; la queue, de quatre; les pieds et la jambe, de plus de neuf. Tout le dos avec l'aile est en plumes brunes lavées de jaune; les plumes de l'aile sont mi-parties de noir et de cendré, et coupées transversalement de lignes blanches; les longues plumes pendantes de la tête et du cou sont d'un jaune pâle, ondé de noir; celles du bas du cou, de la poitrine et du ventre, sont d'un blanc ondé de brun et frangées de jaune à l'entour. Nous remarquerons comme chose singulière qu'il a le bec dentelé vers la pointe tant en bas qu'en haut.

LE PETIT BUTOR DE CAYENNE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre butor. (CUVIER.)

Ce petit butor n'a guère qu'un pied ou treize pouces de longueur. Tout son plumage, sur un fond gris roussâtre, est tacheté de brun noir par petites lignes transversales très-pressées, ondulantes et comme vermiculées en forme de zigzags et de pointes au bas du cou, à l'estomac et aux flancs; le dessus de la tête est noir. Le cou, très-fourni de plumes, paraît presque aussi gros que le corps.

LE BUTOR DE LA BAIE D'HUDSON.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous-genre butor. (CUVIER.)

La livrée commune à tous les butors est un plumage fond roux ou roussâtre plus ou moins haché et coupé de lignes et de traits bruns ou

noirâtres, et cette livrée se retrouve dans le butor de la baie d'Hudson. Il est moins gros que celui d'Europe; sa longueur du bec aux ongles n'est guère que de deux pieds six pouces.

L'ONORÉ.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Sous-genre onoré. (Cuvier.)

Nous plaçons à la suite des butors du nouveau continent les oiseaux nommés *onorés*, dans nos planches enluminées. Ce nom se donne, à Cayenne, à toutes les espèces de hérons : cependant les onorés dont il s'agit ici nous paraissent se rapporter de beaucoup plus près à la famille du butor; ils en ont la forme et les couleurs, et n'en diffèrent qu'en ce que leur cou est moins fourni de plumes, quoique plus garni et moins grêle que le cou des hérons. Ce premier onoré est presque aussi grand, mais un peu moins gros que le butor d'Europe; tout son plumage est agréablement marqueté et largement coupé par bandes noires transversales, en zigzags, sur fond roux au-dessus du corps et gris blanc au-dessous.

L'ONORÉ RAYÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre onoré. (Cuvier.)

Cette espèce est un peu plus grande que la précédente, et la longueur de l'oiseau est de deux pieds et demi. Les grandes plumes de l'aile et la queue sont noires; tout le manteau est joliment ouvragé par de petites lignes très-fines de roux, de jaunâtre et de brun, qui courent transversalement en ondulant et formant des demi-festons; le dessus du cou et la tête sont d'un roux vif, coupé encore de petites lignes brunes; le devant du cou et du corps est blanc, légèrement marqué de quelques traits bruns.

Ces deux espèces d'onorés nous ont été envoyées par M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne. Ils se cachent dans les ravines creusées par les eaux dans les savanes, et ils fréquentent le bord des rivières. Pendant les sécheresses ils se tiennent fourrés dans les herbes épaisses. Ils partent de très-loin, et on n'en trouve jamais deux ensemble. Lorsque l'on en blesse un, il ne faut l'approcher qu'avec précaution; car il se met sur la défensive, en retirant le cou et frappant un grand coup de bec, et cherchant à le diriger dans les yeux. Les habitudes de l'onoré sont les mêmes que celles de nos hérons.

M. de la Borde a vu un onoré privé ou plutôt captif dans une maison : il y était continuellement à l'affût des rats; il les attrapait avec une adresse supérieure à celle des chats. Mais quoiqu'il fût depuis deux ans dans la maison, il se tenait toujours dans des endroits cachés; et quand on l'approchait, il cherchait, d'un air menaçant, à fixer les yeux. Au reste, l'une et l'autre espèce de ces onorés paraissent être sédentaires chacune dans leur contrée, et toutes deux sont assez rares.

L'ONORÉ DES BOIS.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Sous-genre onoré. (Cuvier.)

On appelle ainsi cette espèce à la Guyane. Nous lui laissons cette dénomination, suivant notre usage de conserver aux espèces étrangères le

nom qu'elles portent dans leur pays natal, puisque c'est le seul moyen pour les habitants de les reconnaître, et pour nous de les leur demander. Celle-ci se trouve à la Guyane et au Brésil, Maregrave la comprend sous le nom générique de *soco*, avec les hérons; mais elle nous paraît avoir beaucoup de rapport aux deux espèces précédentes d'hérons, et par conséquent aux butors. Le plumage est, sur le dos, le croupion, les épaules, d'un noirâtre tout pointillé de jaunâtre; et ce qui n'est pas ordinaire, ce plumage est le même sur la poitrine, le ventre et les côtés; le dessus du cou est d'un blanc mêlé de taches longitudinales, noires et brunes. Maregrave dit que le cou est long d'un pied, et que la longueur totale du bec aux ongles est d'environ trois pieds.

LE BIHOREAU.

Sous-genre bihoreau. (CUVIER.)

La plupart des naturalistes ont désigné le bihoreau sous le nom de *corbeau de nuit* (*Nycticorax*), et cela d'après l'espèce de croassement étrange, ou plutôt de râlement effrayant et lugubre qu'il fait entendre pendant la nuit. C'est le seul rapport que le bihoreau ait avec le corbeau, car il ressemble au héron par la forme et l'habitude du corps; mais il en diffère en ce qu'il a le cou plus court et plus fourni, la tête plus grosse, et le bec moins effilé et plus épais; il est aussi plus petit, n'ayant qu'environ vingt pouces de longueur. Son plumage est noir, à reflet vert sur la tête et la nuque, vert obscur sur le dos, gris de perle sur les ailes et la queue, et blanc sur le reste du corps. Le mâle porte sur la nuque du cou des brins, ordinairement au nombre de trois, très-déliés, d'un blanc de neige, et qui ont jusqu'à cinq pouces de longueur. De toutes les plumes d'aigrette, celles-ci sont les plus belles et les plus précieuses; elles tombent au printemps, et ne se renouvellent qu'une fois par an. La femelle est privée de cet ornement, et elle est assez différente du mâle, pour avoir été méconnue par quelques naturalistes. La neuvième espèce de héron de M. Brisson n'est en effet que cette même femelle. Elle a tout le manteau d'un cendré roussâtre, des taches en pinceaux de cette même teinte sur le cou, et le dessus du corps gris blanc.

Le bihoreau niche dans les rochers, suivant Belon, qui dérive de là son ancien nom *roupeau*, mais, selon Schweneckfeld et Willughby, c'est sur les aulnes près des marais, qu'il établit son nid; ce qui ne peut se concilier qu'en supposant que ces oiseaux changent d'habitude à cet égard suivant les circonstances; en sorte que dans les plaines de la Silésie ou de la Hollande ils s'établissent sur les arbres aquatiques, au lieu que sur les côtes de Bretagne, où Belon les a vus, ils nichent dans les rochers. On assure que leur ponte est de trois ou quatre œufs blancs.

Le bihoreau paraît être un oiseau de passage. Belon en a vu un exposé sur le marché au mois de mars; Schweneckfeld assure qu'il part de Silésie au commencement de l'automne, et qu'il revient avec les cigognes au printemps. Il fréquente également les rivages de la mer et les rivières ou marais de l'intérieur des terres; on en trouve en France dans la Sologne, en Toscane sur les lacs de Fucecchio et de Bientine; mais l'espèce en est partout plus rare que celle du héron; elle est aussi moins répandue et ne s'est pas étendue jusqu'en Suède.

Avec des jambes moins hautes et un cou plus court que le héron, le bihoreau cherche sa pâture moitié dans l'eau, moitié sur terre, et vit

autant de grillons, de limaces et autres insectes terrestres que de grenouilles et de poissons. Il reste caché pendant le jour, et ne se met en mouvement qu'à l'approche de la nuit; c'est alors qu'il fait entendre son cri *ka, ka, ka*, que Willughby compare aux sanglots du vomissement d'un homme.

Le bihoreau a les doigts très-longs; les pieds et les jambes sont d'un jaune verdâtre; le bec est noir et légèrement arqué dans la partie supérieure; ses yeux sont brillants, et l'iris forme un cercle rouge ou jaune aurore autour de la prunelle.

LE BIHOREAU DE CAYENNE.

Sous-genre bihoreau. (CUVIER.)

Ce bihoreau d'Amérique est aussi grand que celui d'Europe; mais il paraît moins gros dans toutes ses parties; le corps est plus menu; les jambes sont plus hautes; le cou, la tête et le bec sont plus petits. Le plumage est d'un cendré bleuâtre sur le cou et au-dessous du corps; le manteau est noir frangé de cendré sur chaque plume; la tête est enveloppée de noir, et le sommet en est blanc; il y a aussi un trait blanc sous l'œil. Ce bihoreau porte un panache composé de cinq ou six brins, dont les uns sont blancs et les autres sont noirs.

L'OMBRETTE.

Genre ombrette. (CUVIER.)

C'est à M. Adanson que nous devons la connaissance de cet oiseau qui se trouve au Sénégal. Il est un peu plus grand que le bihoreau; la couleur de terre d'ombre, ou de gris brun foncé de son plumage, lui a fait donner le nom d'*ombrette*. Il doit être placé comme espèce anomale entre les genres des oiseaux de rivage, car on ne peut le rapporter exactement à aucun de ces genres. Il pourrait approcher de celui des hérons, s'il n'avait un bec d'une forme entièrement différente, et qui même n'appartient qu'à lui. Ce bec, très-large et très-épais près de la tête, s'allonge en s'aplatissant par les côtés; l'arête de la partie supérieure se relève dans toute sa longueur, et paraît s'en détacher par deux rainures tracées de chaque côté; ce que M. Brisson exprime, en disant que le bec semble composé de plusieurs pièces articulées; et cette arête, rabattue sur le bout du bec, le termine en pointe recourbée. Ce bec est long de trois pouces trois lignes; le pied joint à la partie nue de la jambe a quatre pouces et demi; cette dernière partie seule a deux pouces. Ces dimensions ont été prises sur un de ces oiseaux, conservé au Cabinet du Roi. M. Brisson semble en donner de plus grandes. Les doigts sont engagés vers la racine, par un commencement de membrane plus étendue entre le doigt extérieur et celui du milieu; le doigt postérieur n'est point articulé comme dans les hérons, à côté du talon, mais au talon même.

LE COURLIRI OU COURLAN.

Sous-genre courlan. (CUVIER.)

Le nom de *courlan* ou *courliri* ne doit pas faire imaginer que cet oiseau ait de grands rapports avec les courlis; il en a beaucoup plus avec les hérons, dont il a la stature et presque la hauteur. Sa longueur du bec

aux ongles est de deux pieds huit pouces; la partie nue de la jambe, prise avec le pied, a sept pouces; le bec en a quatre; il est droit dans presque toute sa longueur; il se courbe faiblement vers la pointe, et ce n'est que par ce rapport que le courlan s'approche des courlis, dont il diffère par la taille; et toute l'habitude de sa forme est très-ressemblante à celle des hérons. De plus on voit à l'ongle du grand doigt la tranche saillante du côté intérieur, qui représente l'espèce de peigne dentelé de l'ongle du héron. Le plumage du courlan est d'un beau brun qui devient rougeâtre et cuivreux aux grandes plumes de l'aile et de la queue; chaque plume du cou porte dans son milieu un trait de pinceau blanc. Cette espèce est nouvelle et nous a été envoyée de Cayenne, sous le nom de *courliri*, d'où on lui a donné celui de *courlan* dans nos planches enluminées.

LE SAVACOU.

Sous-genre savacou. (Cuvier.)

Le savacou est naturel aux régions de la Guyane et du Brésil. Il a assez la taille et les proportions du biboreau; et par les traits de conformation, comme par la manière de vivre, il paraît avoisiner la famille des hérons, si son bec large et singulièrement épaté ne l'en éloignait beaucoup et ne le distinguait même de tous les autres oiseaux de rivage. Cette large forme de bec a fait donner au savacou le surnom de *cuiller*. Ce sont en effet deux cuillers appliquées l'une contre l'autre par le côté concave; la partie supérieure porte sur sa convexité deux rainures profondes qui partent des narines, et se prolongent de manière que le milieu forme une arête élevée qui se termine par une petite pointe crochue; la moitié inférieure de ce bec sur laquelle la supérieure s'emboîte, n'est pour ainsi dire qu'un cadre sur lequel est tendue la peau prolongée de la gorge. L'une et l'autre mandibule sont tranchantes par les bords, et d'une corne solide et très-dure. Ce bec a quatre pouces des angles à la pointe, et vingt lignes dans la plus grande largeur.

Avec une arme si forte, qui tranche et coupe, et qui pourrait rendre le savacou redoutable aux autres oiseaux, il paraît s'en tenir aux douces habitudes d'une vie paisible et sobre. Si l'on pouvait inférer quelque chose de noms appliqués par les nomenclateurs, un de ceux que lui donne Barrère nous indiquerait qu'il vit de crabes; mais au contraire il semble s'éloigner par goût du voisinage de la mer; il habite les savanes noyées, et se tient le long des rivières où la marée ne monte point; c'est là que, perché sur les arbres aquatiques, il attend le passage des poissons dont il fait sa proie, et sur lesquels il tombe en plongeant et se relevant sans s'arrêter sur l'eau. Il marche le cou arqué et le dos voûté, dans une attitude qui paraît gênée, et avec un air aussi triste que celui du héron. Il est sauvage et se tient loin des lieux habités. Ses yeux placés fort près de la racine du bec lui donnent un air farouche. Lorsqu'il est pris, il fait craquer son bec, et dans la colère ou l'agitation, il relève les longues plumes du sommet de sa tête.

Barrère a fait trois espèces de savacou, que M. Brisson réduit à deux, et qui probablement se réduisent à une seule. En effet, le savacou gris et le savacou brun ne diffèrent notablement entre eux que par le long panache que porte le dernier, et ce panache pourrait être le caractère du mâle; l'autre que nous soupçonnons être la femelle, a un commencement ou un indice de ce même caractère dans les plumes tombantes du

derrière de la tête; et pour la différence du brun au gris dans leur plumage, on peut d'autant plus la regarder comme étant de sexe ou d'âge, qu'il existe, dans le *savacou varié*, une nuance qui les rapproche. Du reste, les formes et les proportions du savacou brun sont entièrement les mêmes; et nous sommes d'autant plus portés à n'admettre ici qu'une seule espèce, que la nature qui semble les multiplier en se jouant sur les formes communes et les traits du plan général de ses ouvrages, laisse au contraire comme isolées et jetées aux confins de ce plan les formes singulières qui s'éloignent de cette forme ordinaire, comme on peut le voir par les exemples de la spatule, de l'avocette, du phénicoptère, etc., dont les espèces sont uniques et n'ont que peu ou point de variétés.

Le savacou brun et huppé, que nous prenons pour le mâle, a plus de gris roux que de gris bleuâtre dans son manteau; les plumes de la nuque du cou sont noires et forment un panache long de sept à huit pouces, tombant sur le dos. Ces plumes sont flottantes et quelques-unes ont jusqu'à huit lignes de largeur.

Le savacou gris, qui nous paraît être la femelle, a tout le manteau gris blanc bleuâtre, avec une petite zone noire sur le haut du dos; le dessous du corps est noir mêlé de roux; le devant du cou et le front sont blancs, la coiffe de la tête tombant derrière en pointe, est d'un noir bleuâtre.

L'un et l'autre ont la gorge nue : la peau qui la recouvre paraît susceptible d'un renflement considérable; c'est apparemment ce que veut dire Barrère par *ingluvie exuberante*. Cette peau, suivant Marcgrave, est jaunâtre ainsi que les pieds; les doigts sont grêles et les phalanges en sont longues. On peut encore remarquer que le doigt postérieur est articulé à côté du talon, près du doigt extérieur comme dans les hérons. La queue est courte et ne passe pas l'aile pliée. La longueur totale de l'oiseau est d'environ vingt pouces. Nous devons observer que nos mesures ont été prises sur des individus un peu plus grands que celui qu'a décrit M. Brisson, qui était probablement un jeune.

LA SPATULE.

Famille des échassiers cultrirostrés, genre spatule. (Cuvier.)

Quoique la spatule soit d'une figure très-caractérisée et même singulière, les nomenclateurs n'ont pas laissé de la confondre sous des dénominations impropres et étrangères, avec des oiseaux tout différents; ils l'ont appelée *héron blanc* et *pélican*, quoiqu'elle soit d'une espèce différente de celle du héron, et même d'un genre fort éloigné de celui du véritable pélican; ce que Belon reconnaît, en même temps qu'il lui donne le nom de *poche*, qui n'appartient encore qu'au pélican, et celui de *cuiller*, qui désigne plutôt le phénicoptère ou flammant, qu'on appelle *bec à cuiller*, ou le savacou qu'on nomme aussi *cuiller*. Le nom de *pale* ou *palette* conviendrait mieux en ce qu'il se rapproche de celui de *spatule* que nous avons adopté, parce qu'il a été reçu, ou son équivalent, dans la plupart des langues, et qu'il caractérise la forme extraordinaire du bec de cet oiseau. Ce bec aplati dans toute sa longueur s'élargit en effet vers l'extrémité en manière de spatule, et se termine en deux plaques arrondies, trois fois aussi larges que le corps du bec même; configuration d'après laquelle Klein donne à cet oiseau le surnom *anomalaroster*. Ce bec, anomal en effet par sa forme, l'est encore par sa substance qui n'est pas ferme, mais flexible comme du cuir, et qui par

conséquent est très-peu propre à l'action que Cicéron et Pline lui attribuent, en appliquant mal à propos à la spatule ce qu'Aristote a dit avec beaucoup de vérité du pélican; savoir : qu'il fonde sur les oiseaux plongeurs et leur fait relâcher leur proie en les mordant fortement par la tête; sur quoi, par une méprise inverse, on a attribué au pélican le nom de *platelea*, qui appartient réellement à la spatule. Scaliger, au lieu de rectifier ces erreurs, en ajoute d'autres; après avoir confondu la spatule et le pélican, il dit, d'après Suidas, que le *peticanos* est le même que le *dendrocolaptes*, coupeur d'arbres, qui est le pic; et transportant ainsi la spatule du bord des eaux au fond des bois, il lui fait percer les arbres avec un bec uniquement propre à fendre l'eau ou fouiller la vase.

En voyant la confusion qu'a répandue sur la nature cette multitude de méprises scientifiques, cette fausse érudition, entassée sans connaissance des objets, et ce chaos des choses et des noms encore obscurcis par les nomenclateurs, je n'ai pu m'empêcher de sentir que la nature, partout belle et simple, eût été plus facile à connaître en elle-même, qu'embarassée de nos erreurs, ou surchargée de nos méthodes, et que malheureusement on a perdu, pour les établir et les discuter, le temps précieux qu'on eût employé à la contempler et à la peindre.

La spatule est toute blanche : elle est de la grosseur du héron; mais elle a les pieds moins hauts et le cou moins long, et garni de petites plumes courtes : celles du bas de la tête sont longues et étroites; elles forment un panache qui retombe en arrière. La gorge est couverte et les yeux sont entourés d'une peau nue. Les pieds et le nu de la jambe sont couverts d'une peau noire, dure et écailleuse; une portion de membrane unit les doigts vers leur jonction, et par son prolongement les frange et les borde légèrement jusqu'à l'extrémité. Des ondes noires transversales se marquent sur le fond de couleur jaunâtre du bec, dont l'extrémité est d'un jaune quelquefois mêlé de rouge; un bord noir tracé par une rainure, forme comme un ourlet relevé tout autour de ce bec singulier, et l'on voit en dedans une longue gouttière sous la mandibule supérieure; une petite pointe recourbée en dessous termine l'extrémité de cette espèce de palette qui a vingt-trois lignes dans sa plus grande largeur, et paraît intérieurement sillonnée de petites stries qui rendent sa surface un peu rude et moins lisse qu'elle ne l'est en dehors. Près de la tête, la mandibule supérieure est si large et si épaisse que le front semble y être entièrement engagé : les deux mandibules près de leur origine sont également garnies intérieurement vers les bords de petits tubercules ou mamelons sillonnés, lesquels ou servent à broyer les coquillages que le bec de la spatule est tout propre à recueillir, ou à retenir et arrêter une proie glissante; car il paraît que cet oiseau se nourrit également de poissons, de coquillages, d'insectes aquatiques et de vers.

La spatule habite les bords de la mer, et ne se trouve que rarement dans l'intérieur des terres, si ce n'est sur quelques lacs, et passagèrement aux bords des rivières : elle préfère les côtes marécageuses; on la voit sur celles du Poitou, de la Bretagne, de la Picardie et de la Hollande : quelques endroits sont même renommés par l'affluence des spatules qui s'y rassemblent avec d'autres espèces aquatiques; tels sont les marais de Sevenhuis, près de Leyde.

Ces oiseaux font leur nid à la sommité des grands arbres voisins des côtes de la mer, et le construisent de bûchettes; ils produisent trois ou quatre petits; ils font grand bruit sur ces arbres dans le temps des nichées et y reviennent régulièrement tous les soirs se percher pour dormir.

De quatre spatules décrites par MM. de l'Académie des sciences, et qui étaient toutes blanches, deux avaient un peu de noir au bout de l'aile; ce qui ne marque pas une différence de sexe comme Aldrovande l'a cru, ce caractère s'étant trouvé également dans un mâle et dans une femelle. La langue de la spatule est très-petite, de forme triangulaire, et n'a pas trois lignes en toutes dimensions; l'œsophage se dilate en descendant, et c'est apparemment dans cet élargissement que s'arrêtent et se digèrent les petites moules et autres coquillages que la spatule avale, et qu'elle rejette quand la chaleur du ventricule en a fondu la chair; elle a un gésier doublé d'une membrane calleuse, comme les oiseaux granivores; mais au lieu des *cæcum* qui se trouvent dans ces oiseaux à gésier, on ne lui remarque que deux petites éminences très-courtes à l'extrémité de l'*iléon*; les intestins ont sept pieds de longueur; la trachée-artère est semblable à celle de la grue, et fait dans le thorax une double inflexion; le cœur a un péricarde, quoique Aldrovande dise n'en avoir point trouvé.

Ces oiseaux s'avancent en été jusque dans la Bohème occidentale et dans la Laponie, où l'on en voit quelques-uns, suivant Linnæus; en Prusse, où ils ne paraissent également qu'en petit nombre, et où durant les pluies d'automne ils passent en venant de Pologne; Rzaczynski dit qu'on en voit, mais rarement, en Volhynie; il en passe aussi quelques-uns en Silésie, dans les mois de septembre et d'octobre; ils habitent, comme nous l'avons dit, les côtes occidentales de la France; on les retrouve sur celles d'Afrique, à Bissao, vers Sierra-Leona; en Égypte, selon Granger; au cap de Bonne-Espérance, où Kolbe dit qu'ils vivent de serpents autant que de poissons, et où on les appelle *slangen-vreeter*, mange-serpents. M. Commerson a vu des spatules à Madagascar, où les insulaires leur donnent le nom de *fangalambava*, c'est-à-dire *bèche au bec*. Les nègres dans quelques cantons appellent ces oiseaux *vany-ran*; et dans d'autres *vourou-doulon*, oiseau du diable, par des rapports superstitieux*. L'espèce, quoique peu nombreuse, est donc très-répandue et semble même avoir fait le tour de l'ancien continent. M. Sonnerat l'a trouvée jusqu'aux îles Philippines; et quoiqu'il en distingue deux espèces, le manque de huppe, qui est la principale différence de l'une à l'autre, ne nous paraît pas former un caractère spécifique; et jusqu'à ce jour nous ne connaissons qu'une seule espèce de spatule qui se trouve être à peu près la même du nord au midi, dans tout l'ancien continent; elle se trouve aussi dans le nouveau, et quoiqu'on ait encore divisé l'espèce en deux, on doit les réunir en une et convenir que la ressemblance de ces spatules d'Amérique avec celles d'Europe est si grande qu'on doit attribuer leurs petites différences à l'impression du climat.

La spatule d'Amérique est seulement un peu moins grande dans toutes ses dimensions que celle d'Europe. Elle en diffère encore par la couleur de rose ou d'incarnat qui relève le fond blanc de son plumage sur le cou, le dos et les flancs; les ailes sont plus fortement colorées, et la teinte de rouge va jusqu'au cramoisi sur les épaules et les couvertures de la queue, dont les pennes sont rousses; la côte de celles de l'aile est marquée d'un beau carmin; la tête, comme la gorge, est nue: ces belles couleurs n'appartiennent qu'à la spatule adulte, car on en trouve de bien moins rouges sur tout le corps et encore presque toutes blanches, qui n'ont

* Les nègres lui donnent ce nom, parce que, lorsqu'ils l'entendent, ils s'imaginent que son cri annonce la mort à quelqu'un du village.

point la tête dégarnie, et dont les plumes de l'aile sont en partie brunes, restes de la livrée du premier âge. Barrère assure qu'il se fait dans le plumage des spatules d'Amérique le même progrès en couleur avec l'âge que dans plusieurs autres oiseaux, comme les courlis rouges et les phénicoptères ou flamants, qui, dans leurs premières années, sont presque tout gris ou tout blancs, et ne deviennent rouges qu'à la troisième année. Il résulte de là que l'oiseau couleur de rose du Brésil, ou l'*ajaja* de Maregrave, décrit dans son premier âge, avec les ailes d'un incarnat tendre, et la spatule eramoise de la Nouvelle-Espagne, ou la *lanhquechul* de Fernandez, décrite dans l'âge adulte, ne sont qu'un seul et même oiseau. Maregrave dit qu'on en voit quantité sur la rivière de Saint-François ou de Sérégippe, et que sa chair est assez bonne. Fernandez lui donne les mêmes habitudes qu'à notre spatule, de vivre au bord de la mer de petits poissons, qu'il faut lui donner vivants quand on veut la nourrir en domesticité, *ayant, dit-il, expérimenté qu'elle ne touche point aux poissons morts.*

Cette spatule couleur de rose se trouve dans le nouveau continent, comme la blanche dans l'ancien, sur une grande étendue, du nord au midi, depuis les côtes de la Nouvelle-Espagne et de la Floride, jusqu'à la Guyane et au Brésil : on la voit aussi à la Jamaïque, et vraisemblablement dans les autres îles voisines. Mais l'espèce peu nombreuse n'est nulle part rassemblée : à Cayenne, par exemple, il y a peut-être dix fois plus de courlis que de spatules ; leurs plus grandes troupes sont de neuf ou dix au plus, communément de deux ou trois, et souvent ces oiseaux sont accompagnés des phénicoptères ou flamants. On voit le matin et le soir les spatules au bord de la mer, ou sur des troncs flottants près de la rive ; mais vers le milieu du jour, dans le temps de la plus grande chaleur, elles entrent dans les ériques et se perchent très-haut sur les arbres aquatiques ; néanmoins elles sont peu sauvages ; elles passent en mer très-près des canots, et se laissent approcher assez à terre pour qu'on les lire, soit posées, soit au vol. Leur beau plumage est souvent sali par la vase où elles entrent fort avant pour pêcher. M. de la Borde, qui a fait ces observations sur leurs mœurs, nous confirme celle de Barrère, au sujet de la couleur, et nous assure que ces spatules de la Guyane ne prennent qu'avec l'âge, et vers la troisième année, cette belle couleur rouge, et que les jeunes sont presque entièrement blanches.

M. Baillon, auquel nous devons un grand nombre de bonnes observations, admet deux espèces de spatules, et me mande que toutes deux passent ordinairement sur les côtes de Picardie dans les mois de novembre et d'avril, et que ni l'une ni l'autre n'y séjournent ; elles s'arrêtent un jour ou deux près de la mer et dans les marais qui en sont voisins : elles ne sont pas en nombre, et paraissent être très-sauvages.

La première est la spatule commune, qui est d'un blanc fort éclatant, et n'a point de huppe. La seconde espèce est huppée et plus petite que l'autre, et M. Baillon croit que ces différences, avec quelques autres variétés dans les couleurs du bec et du plumage, sont suffisantes pour en faire deux espèces distinctes et séparées.

Il est aussi persuadé que toutes les spatules naissent grises comme les hérons-aigrettes, auxquels elles ressemblent par la forme du corps, le vol et les autres habitudes ; il parle de celles de Saint-Domingue comme formant une troisième espèce ; mais il nous paraît, par les raisons que nous avons exposées ci-devant, que ce ne sont que des variétés qu'on peut réduire à une seule et même espèce, parce que l'instinct et toutes

les habitudes naturelles qui en résultent sont les mêmes dans ces trois oiseaux.

M. Baillon a observé sur cinq de ces spatules qu'il s'est donné la peine d'ouvrir, que toutes avaient le sac rempli de chevrettes, de petits poissons et d'insectes d'eau; et comme leur langue est presque nulle, et que leur bec n'est ni tranchant ni garni de dentelures, il paraît qu'ils ne peuvent guère saisir ni avaler des anguilles ou d'autres poissons qui se défendent, et qu'ils ne vivent que de très-petits animaux; ce qui les oblige à chercher continuellement leur nourriture.

Il y a apparence que ces oiseaux font, dans de certaines circonstances, le même claquement que les cigognes, avec leur bec, car M. Baillon en ayant blessé un, observa qu'il faisait ce bruit de claquement, et qu'il l'exécutait en faisant mouvoir très-vite et successivement les deux pièces de son bec, quoique ce bec soit si faible qu'il ne peut serrer le doigt que mollement.

LA BÉCASSE.

Famille des échassiers longirostres, genre bécasse. (Cuvier.)

La bécasse est peut-être de tous les oiseaux de passage, celui dont les chasseurs font le plus de cas, tant à cause de l'excellence de sa chair que de la facilité qu'ils trouvent à se saisir de ce bon oiseau stupide, qui arrive dans nos bois vers le milieu d'octobre en même temps que les grives. La bécasse vient donc dans cette saison de chasse abondante, augmenter encore la quantité du bon gibier : elle descend alors des hautes montagnes où elle habite pendant l'été, et d'où les premiers frimas déterminent son départ et nous l'amènent ; car ses voyages ne se font qu'en hauteur dans la région de l'air, et non en longueur, comme se font les migrations des oiseaux qui voyagent de contrées en contrées. C'est des sommets des Pyrénées et des Alpes, où elle passe l'été, qu'elle descend aux premières neiges qui tombent sur ces hauteurs dès le commencement d'octobre, pour venir dans les bois des collines inférieures et jusque dans nos plaines.

Les bécasses arrivent la nuit et quelquefois le jour, par un temps sombre, toujours une à une ou deux ensemble et jamais en troupes. Elles s'abattent dans les grandes haies, dans les taillis, dans les futaies, et préfèrent les bois où il y a beaucoup de terreau et de feuilles tombées; elles s'y tiennent retirées et tapies tout le jour, et tellement cachées, qu'il faut des chiens pour les faire lever, et souvent elles partent sous les pieds du chasseur. Elles quittent ces endroits fourrés et le font du bois à l'entrée de la nuit, pour se répandre dans les clairières, en suivant les sentiers; elles cherchent les terres molles, les paquis humides à la rive du bois, et les petites mares, où elles vont pour se laver le bec et les pieds qu'elles se sont remplis de terre en cherchant leur nourriture. Toutes ont les mêmes allures, et l'on peut dire en général que les bécasses sont des oiseaux sans caractère, et dont les habitudes individuelles dépendent toutes de celles de l'espèce entière.

La bécasse bat des ailes avec bruit en partant : elle file assez droit dans une futaie; mais dans les taillis elle est obligée de faire souvent le crochet. Elle plonge en volant derrière les buissons, pour se dérober à l'œil du chasseur. Son vol, quoique rapide, n'est ni élevé ni longtemps soutenu; elle s'abat avec tant de promptitude, qu'elle semble tomber

comme une masse abandonnée à toute sa pesanteur. Peu d'instants après sa chute elle court avec vitesse; mais bientôt elle s'arrête, élève la tête, regarde de tous côtés pour se rassurer avant d'enfoncer son bec dans la terre. Pline compare avec raison la bécasse à la perdrix, pour la célérité de sa course; car elle se déroche de même; et lorsqu'on croit la trouver où elle s'est abattue, elle a déjà piété et lui à une grande distance.

Il paraît que cet oiseau, avec de grands yeux, ne voit bien qu'au crépuscule, et qu'il est offensé d'une lumière plus forte: c'est ce que semblent prouver ses allures et ses mouvements qui ne sont jamais si vifs qu'à la nuit tombante et à l'aube du jour; et ce désir de changer de lieu avant le lever ou après le coucher du soleil, est si pressant et si profond, qu'on a vu des bécasses renfermées dans une chambre prendre régulièrement un essor de vol tous les matins et tous les soirs, tandis que pendant le jour ou la nuit, elles ne faisaient que piétter sans s'élever ni s'élever; et apparemment les bécasses, dans les bois, restent tranquilles quand la nuit est obscure; mais lorsqu'il y a clair de lune, elles se promènent en cherchant leur nourriture: aussi les chasseurs nomment la pleine lune de novembre, la *lune des bécasses*, parce que c'est alors qu'on en prend un grand nombre. Les pièges se tendent ou la nuit ou le soir; elles se prennent à la pantenne, au rejet, au lacet; on les tue au fusil sur les mares, sur les ruisseaux et les gués à la chute. La pantenne ou *pentière*, est un filet tendu entre deux grands arbres, dans les clairières et à la rive des bois où l'on a remarqué qu'elles arrivent ou passent dans le vol du soir. La chasse sur les mares se fait aussi le soir: le chasseur cabané sous une feuille épaisse, à portée du ruisseau ou de la mare fréquentée par les bécasses, et qu'il approprie encore pour les attirer, les attend à la chute; et peu de temps après le coucher du soleil, surtout par les vents doux de sud et de sud-ouest, elles ne manquent pas d'arriver une à une ou deux ensemble, et s'abattent sur l'eau, où le chasseur les tire presque à coup sûr. Cependant cette chasse est moins fructueuse et plus incertaine que celle qui se fait aux pièges dormants, tendus dans les sentiers, et qu'on appelle *rejets*: c'est une bague de coudrier ou d'autre bois flexible et élastique, plantée en terre et courbée en ressort, assujettie près du terrain à un trébuchet que couronne un nœud coulant de erin ou de ficelle; on embarrasse de branchages le reste du sentier où l'on a placé le rejet; ou bien si l'on tend sur les paquis, on y pique des genêts ou des genièvres en files, pliés de manière qu'il ne reste que le petit passage qu'occupe le piège, afin de déterminer la bécasse qui suit les sentiers, et n'aime pas à s'élever ou sauter, à passer le pas du trébuchet, qui part dès qu'il est heurté; et l'oiseau saisi par le nœud coulant est emporté en l'air par la branche qui se redresse. La bécasse ainsi suspendue, se débat beaucoup, et le chasseur doit faire plus d'une tournée dans sa tendue le soir, et plus d'une encore sur la fin de la nuit: sans quoi le renard, chasseur plus diligent, et averti de loin par les battements d'ailes de ces oiseaux, arrive et les emporte les uns après les autres; et sans se donner le temps de les manger, il les cache en différents endroits pour les retrouver au besoin. Au reste, on reconnaît les lieux que hante la bécasse à ses fientes, qui sont de larges fécules blanches et sans odeur. Pour l'attirer sur les paquis où il n'y a point de sentiers, on y trace des sillons: elle les suit, cherchant les vers dans la terre remuée, et donne en même temps dans les collets ou lacets de erin disposés le long du sillon.

Mais n'est-ce pas trop de pièges pour un oiseau qui n'en sait éviter

aucun? La bécasse est d'un instinct obtus et d'un naturel stupide; elle est *moult sottte bête*, dit Belon. Elle l'est vraiment beaucoup si elle se laisse prendre de la manière qu'il raconte et qu'il nomme *folâtrerie*. Un homme couvert d'une cape couleur de feuilles sèches, marchant courbé sur deux courtes béquilles, s'approche doucement, s'arrêtant lorsque la bécasse le fixe, continuant d'aller lorsqu'elle recommence à errer, jusqu'à ce qu'il la voie arrêtée la tête basse; alors frappant doucement de ses deux bâtons l'un contre l'autre, la *bécasse s'y amusera et affolera tellement*, dit notre vieux naturaliste, que le chasseur l'approchera d'assez près pour lui passer un laet au cou.

Est-ce en la voyant se laisser approcher ainsi que les anciens ont dit qu'elle avait pour l'homme un merveilleux penchant? En ce cas elle le placerait bien mal, et dans son plus grand ennemi. Il est vrai qu'elle vient en longeant les bois, jusque dans les haies des fermes et des maisons champêtres. Aristote le remarque; mais Albert se trompe en disant qu'elle cherche les lieux cultivés et les jardins, pour y recueillir des semences, puisque la bécasse ni même aucun oiseau de son genre, ne touchent aux fruits et aux graines; la forme de leur bec étroit, très-long et tendre à la pointe, leur interdirait seule cette sorte d'aliment; et en effet, la bécasse ne se nourrit que de vers; elle fouille dans la terre molle des petits marais et des environs des sources, sur les paquis langeux, et dans les prés humides qui bordent les bois. Elle ne gratte point la terre avec les pieds; elle détourne seulement les feuilles avec son bec, les jetant brusquement à droite et à gauche. Il paraît qu'elle cherche et discerne sa nourriture par l'odorat plutôt que par les yeux qu'elle a mauvais; mais la nature semble lui avoir donné, dans l'extrémité du bec, un organe de plus et un sens particulier, approprié à son genre de vie; la pointe en est charnue plutôt que cornée, et paraît susceptible d'une espèce de tact propre à démêler l'aliment convenable dans la terre langeuse; et ce privilège d'organisation a de même été donné aux bécassines, et apparemment aussi aux chevaliers, aux barges et autres oiseaux qui fouillent la terre humide pour trouver leur pâture.

Du reste le bec de la bécasse est rude et comme barbelé aux côtés vers son extrémité, et creusé sur sa longueur de rainures profondes; la mandibule supérieure forme seule la pointe arrondie du bec, en débordant la mandibule inférieure, qui est comme tronquée et vient s'adapter en dessous par un joint oblique. C'est de la longueur de son bec, que cet oiseau a pris son nom dans la plupart des langues, à remonter jusqu'à la grecque. Sa tête, aussi remarquable que son bec, est plus carrée que ronde, et les os du crâne font un angle presque droit sur les orbites des yeux. Son plumage qu'Aristote compare à celui du francolin, est trop connu pour le décrire; et les beaux effets de clair obscur, que des teintes bachelées, tendues, lavées de gris, de bistre et de terre d'ombre, y produisent, quoique dans le genre sombre, seraient difficiles et trop longues à décrire dans le détail.

Nous avons trouvé à la bécasse une vésicule du fiel, quoique Belon se soit persuadé qu'elle n'en avait point: cette vésicule verse sa liqueur par deux conduits dans le duodénum. Outre les deux *cæcum* ordinaires, nous en avons trouvé un troisième placé à environ sept pouces des premiers, et qui avait avec l'intestin une communication tout aussi manifeste; mais comme nous ne l'avons observé que sur un seul individu, ce troisième *cæcum* est peut-être une variété individuelle ou un simple accident. Le gésier est musculeux, doublé d'une membrane ridée sans adhé-

rence; on y trouve souvent de petits graviers que l'oiseau avale sans doute en mangeant les vers de terre. Le tube intestinal a deux pieds neuf pouces de longueur.

Gessner donne la grosseur de la bécasse avec plus de justesse, en l'égalant à la perdrix, que ne fait Aristote, qui la compare à la poule, et cette comparaison semble nous indiquer que la race commune des poules, chez les Grecs, était bien plus petite que la nôtre. Le corps de la bécasse est en tout temps fort charmant, et très-gras sur la fin de l'automne; c'est alors et pendant la plus grande partie de l'hiver qu'elle fait un mets recherché, quoique sa chair soit noire et ne soit pas fort tendre; mais comme chair ferme elle a la propriété de se conserver longtemps; on la cuit sans ôter les entrailles, qui, broyées avec ce qu'elles contiennent, font le meilleur assaisonnement de ce gibier. On observe que les chiens n'en mangent point: il faut que ce fumet ne leur convienne pas et même qu'il leur répugne beaucoup, car il n'y a guère que les barbets qu'on puisse accoutumer à rapporter la bécasse. La chair des jeunes a moins de fumet, mais elle est plus tendre et plus blanche que celle des bécasses adultes; toutes s'amaigrissent à mesure que le printemps s'avance; et celles qui restent en été, sont, dans cette saison, dures, sèches et d'un fumet trop fort.

C'est à la fin de l'hiver, c'est-à-dire au mois de mars, que presque toutes les bécasses quittent nos plaines pour retourner sur leurs montagnes, rappelées par l'amour à la solitude, si douce avec sentiment. On voit ces oiseaux au printemps partir appariés; ils volent alors rapidement et sans s'arrêter pendant la nuit; mais le matin ils se cachent dans les bois pour y passer la journée, et en partent le soir pour continuer leur route. Tout l'été ils se tiennent dans les lieux les plus solitaires et les plus élevés des montagnes où ils nichent, comme dans celles de Savoie, de Suisse, du Dauphiné, du Jura, du Bugey et des Vosges: il en reste quelques-uns dans les cantons élevés de l'Angleterre et de la France, comme en Bourgogne, en Champagne, etc. Il n'est pas même sans exemple que quelques couples de bécasses se soient arrêtés dans nos provinces de plaine, et y aient niché, retardées apparemment par quelques accidents, et surprises dans la saison de l'amour, loin des lieux où les portent leurs habitudes naturelles. Edwards a pensé qu'elles allaient toutes comme tant d'autres oiseaux, dans les contrées les plus reculées du Nord: apparemment il n'était pas informé de leur retraite aux montagnes, et de leurs routes, qui, tracées sur un plan différent de celui des autres oiseaux, ne se portent et ne s'étendent que de la montagne à la plaine, et de la plaine à la montagne.

La bécasse fait son nid par terre, comme tous les oiseaux qui ne se perchent pas: ce nid est composé de feuilles ou d'herbes sèches, entremêlées de petits brins de bois; le tout rassemblé sans art, et amoncelé contre un tronc d'arbre, ou sous une grosse racine. On y trouve quatre ou cinq œufs oblongs, un peu plus gros que ceux du pigeon commun: ils sont d'un gris roussâtre, marbré d'ondes plus foncées et noirâtres. On nous a apporté un de ces nids avec les œufs, dès le 15 d'avril. Lorsque les petits sont éclos, ils quittent le nid et courent quoique encore couverts de poil follet; ils commencent même à voler avant d'avoir d'autres plumes que celles des ailes: ils fuient ainsi voletant et courant quand ils sont découverts; on a vu la mère et le père prendre sous leur gorge un des petits, le plus faible sans doute, et l'emporter ainsi à plus de mille pas. Le mâle ne quitte pas la femelle, tant que les petits ont besoin de leur

secours : il ne fait entendre sa voix que dans le temps de leur éducation et de ses amours; car il est muet, ainsi que la femelle, pendant le reste de l'année. Quand elle couve, le mâle est presque toujours couché près d'elle, et ils semblent encore jouir en reposant mutuellement leur bec sur le dos l'un de l'autre. Ces oiseaux, d'un naturel solitaire et sauvage, sont donc aimants et tendres : ils deviennent même jaloux; car l'on voit les mâles se battre jusqu'à se jeter par terre et se piquer à coups de bec, en se disputant la femelle; ils ne deviennent donc stupides et craintifs, qu'après avoir perdu le sentiment de l'amour, presque toujours accompagné de celui du courage.

L'espèce de la bécasse est universellement répandue; Aldrovande et Gessner en ont fait la remarque. On la trouve dans les contrées du Midi comme dans celles du Nord, dans l'Ancien et dans le Nouveau-Monde; on la connaît dans toute l'Europe, en Italie, en Allemagne, en France, en Pologne, en Russie, en Silésie, en Suède, en Norwège, et jusqu'en Groënland, où elle a le nom de *suarsuck*, et où par un composé suivant le génie de la langue, les Groënlandais en ont un pour signifier le *chasseur aux bécasses*; en Islande, la bécasse fait partie du gibier qui abonde sur cette île, quoique semée de glaces; on la retrouve aux extrémités septentrionales et orientales de l'Asie, où elle est commune, puisqu'elle est nommée dans les langues kamtschadales, koriaques et kouriles. M. Gmelin en a vu quantité à Mangasca, en Sibirie sur le Jénisca; et quoique les bécasses y soient en grand nombre, elles ne font qu'une très-petite partie de cette multitude d'oiseaux d'eau et de rivage de toute espèce, qui, dans cette saison, se rassemblent sur les bords et les eaux de ce fleuve.

La bécasse se trouve de même en Perse, en Égypte aux environs du Caire, et ce sont apparemment celles qui vont dans ces régions, qui passent à Malte en novembre, par les vents de nord et de nord-est, et ne s'y arrêtent qu'autant qu'elles y sont retenues par le vent. En Barbarie, elles paraissent comme dans nos contrées, en octobre et jusqu'en mars; et il est assez singulier que cette espèce remplisse en même temps le Nord et le Midi, ou du moins puisse s'habituer dans la zone torride, en paraissant naturelle aux zones froides; car M. Adanson a trouvé la bécasse dans les îles du Sénégal; d'autres voyageurs l'ont vue en Guinée et sur la côte d'Or; Kœmpfer en a remarqué en mer, entre la Chine et le Japon, et il paraît que Knox les a aperçues à Ceylan. Et puisque la bécasse occupe tous les climats, et se trouve dans le nord de l'ancien continent, il n'est pas étonnant qu'elle se retrouve au Nouveau-Monde : elle est commune aux Illinois et dans toute la partie méridionale du Canada, ainsi qu'à la Louisiane, où elle est un peu plus grosse qu'en Europe; ce que l'on attribue à l'abondance de nourriture. Elle est plus rare dans les provinces plus septentrionales de l'Amérique. Mais la bécasse de la Guyane, connue à Cayenne sous le nom de *bécasse des savanes*, nous paraît assez différer de la nôtre pour former une espèce séparée; nous la donnerons après avoir décrit les variétés peu nombreuses de cette espèce en Europe.

Variétés de la bécasse.

I. LA BÉCASSE BLANCHE. Cette variété est rare, du moins dans nos contrées : quelquefois son plumage est tout blanc; plus souvent encore mêlé de quelques ondes de gris ou de marron; le bec est d'un blanc

jaunâtre; les pieds sont d'un jaune pâle avec les ongles blancs; ce qui semblerait indiquer que cette blancheur tient à une dégénération différente du changement de noir en blanc, qu'éprouvent les animaux dans le Nord, et cette dégénération dans l'espèce de la bécasse est assez semblable à celle du nègre blanc dans l'espèce humaine.

II. LA BÉCASSE ROUSSE. Dans cette variété tout le plumage est roux sur roux, par ondes plus foncées sur un fond plus clair; elle paraît encore plus rare que la première. L'une et l'autre furent tuées à la chasse du roi, au mois de décembre 1773, et Sa Majesté nous fit l'honneur de nous les envoyer par M. le comte d'Angivillers, pour être placées dans son Cabinet d'histoire naturelle.

III. Les chasseurs prétendent distinguer deux races de bécasses, la *grande* et la *petite*, mais comme le naturel et les habitudes sont les mêmes dans ces deux bécasses, et qu'en tout le reste elles se ressemblent, nous ne regarderons cette petite différence de taille que comme accidentelle ou individuelle, ou comme celle du jeune à l'adulte, laquelle par conséquent ne constitue pas deux races séparées entre deux oiseaux qui du reste sont les mêmes, puisqu'ils s'unissent et produisent ensemble.

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT A LA BÉCASSE.

LA BÉCASSE DES SAVANES.

Genre bécasse. (Cuvier)

Cette bécasse de la Guyane, quoique du quart plus petite que celle de France, a néanmoins le bec encore plus long; elle est aussi un peu plus haut montée sur ses pieds, qui sont bruns comme le bec. Le gris blanc, coupé et varié par barres de noir, domine dans son plumage, moins mêlé de roux que celui de notre bécasse. Avec ces différences extérieures que le climat a peut-être fait naître, celles des mœurs et des habitudes qu'il produit aussi se reconnaissent dans la bécasse des savanes; elle demeure habituellement dans ces immenses prairies naturelles, d'où l'homme et les chiens ne l'ont point encore chassée, parce qu'ils n'y sont point établis; elle se tient dans les *coulées*; on appelle ainsi les enfoncements des savanes, où il y a toujours de la vase et des herbes épaisses et hautes, évitant néanmoins celles où la marée monte et dont l'eau est salée. Dans la saison des pluies, ces petites bécasses cherchent les hauteurs et s'y tiennent dans les herbes: c'est là qu'elles s'apparient et qu'elles nichent sur de petites élévations dans des trous tapissés d'herbes sèches. Les pontes ne sont que de deux œufs; mais elles se réitèrent et ne finissent qu'en juillet. Les pluies passées, ces bécasses reviennent aux coulées, c'est-à-dire des lieux élevés aux plus bas; ce qui leur est commun avec les bécasses d'Europe. Le feu qu'on met souvent aux savanes, en septembre et octobre, les chassent devant lui, elles refluent en grand nombre dans les lieux voisins des parties incendiées, mais elles semblent éviter les bois; et lorsqu'on les poursuit, elles n'y font jamais remise et s'en détournent pour regagner les savanes. Cette habitude est contraire à celle de la bécasse d'Europe: néanmoins elles partent, comme cette

dernière, toujours sous les pieds du chasseur; elles ont la même pesanteur en se levant, le même vol bruyant, et elles fientent de même en commençant à filer. Lorsqu'une de ces bécasses est tirée, elle ne va pas se reposer loin, mais fait plusieurs tours avant de s'abattre. Communément elles partent deux à deux, quelquefois trois ensemble, et lorsqu'on en voit une, on peut être assuré que la seconde n'est pas loin. On les entend à l'approche de la nuit, se rappeler par un cri de ralliement un peu rauque, assez semblable à cette voix basse *ka, ka, ka, ka*, que fait souvent entendre la poule domestique; elles se promènent la nuit, et on les voit au clair de la lune venir se poser jusqu'aux portes des habitations. M. de la Borde, qui a fait ces observations à Cayenne, nous assure que la chair de la bécasse des savaues est au moins aussi bonne que celle de la bécasse de France.

LA BÉCASSINE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre bécasse. sous-genre bécassine. (Cuvier.)

La bécassine est très-bien nommée, puisqu'en ne la considérant que par la figure, on pourrait la prendre pour une petite espèce de bécasse. *Ce seroit une petite bécasse*, dit Belon, *si elle n'étoit de mœurs différentes*. En effet, la bécassine a, comme la bécasse, le bec très-long et la tête carrée; le plumage madré de même, excepté que le roux s'y mêle moins, et que le gris blanc et le noir y dominant; mais ces ressemblances bornées à l'extérieur n'ont pas pénétré l'intérieur; le résultat de l'organisation n'est pas le même, puisque les habitudes naturelles sont opposées. La bécassine ne fréquente pas les bois; elle se tient dans les endroits marécageux des prairies, dans les herbages et les osiers qui bordent les rivières: elle s'élève si haut en volant qu'on l'entend encore lorsqu'on l'a perdue de vue; elle a un petit cri chevrotant, *mée, mée, mée*, qui leur a fait donner par quelques nomenclateurs le surnom de *chèvre volante*; elle jette aussi en prenant son essor un petit cri court et sifflé; elle n'habite les montagnes en aucune saison: elle diffère donc de la bécasse par le naturel et par les habitudes, autant qu'elle lui ressemble par le plumage et la figure.

En France, les bécassines paraissent en automne. On en voit quelquefois trois ou quatre ensemble; mais le plus souvent on les rencontre seules. Elles partent de loin, d'un vol très-preste, et après trois crochets elles filent deux ou trois cents pas, ou pointent en s'élevant à perte de vue. Le chasseur sait faire fléchir leur vol et les amener près de lui en imitant leur voix. Il en reste tout l'hiver dans nos contrées autour des fontaines chaudes et des petits marais voisins de ces fontaines. Au printemps elles repassent en grand nombre, et il paraît que cette saison est celle de leur arrivée en plusieurs pays où elles nichent, comme en Allemagne, en Silésie, en Suisse: mais en France il n'en reste que quelques-unes pendant l'été, et elles nichent dans nos marais. Willaghyby l'observe de même pour l'Angleterre. On trouve leur nid en juin; il est placé à terre sous quelque grosse racine d'aune ou de saule, dans les endroits marécageux où le bétail ne peut parvenir; il est fait d'herbes sèches et de plumes, et contient quatre ou cinq œufs, de forme oblongue, d'une couleur blanchâtre avec des taches rousses. Les petits quittent le nid en sortant de la coque; ils paraissent laids et informes; la mère ne les aime pas

moins ; elle en a soin jusqu'à ce que leur grand bec trop mou soit devenu plus ferme, et ne les quitte que quand ils peuvent aisément se pourvoir d'eux-mêmes.

La bécassine pique continuellement la terre, sans qu'on puisse bien dire ce qu'elle mange. On ne trouve dans son estomac qu'un résidu terreux et des liqueurs, qui sont apparemment la substance fondue des vers dont elle se nourrit ; car Aldrovande remarque qu'elle a le bout de la langue terminé comme les pics, par une pointe aiguë, propre à percer les vers qu'elle fouille dans la vase.

Dans cette espèce de bécassine, la tête a un mouvement naturel de balancement horizontal, et la queue un mouvement de haut en bas : elle marche pas à pas, la tête haute, sans sautiller ni voltiger : mais on la surprend rarement dans cette situation ; car elle se tient soigneusement cachée dans les roseaux et les herbes de marais fangeux, où les chasseurs ne peuvent aller trouver ces oiseaux qu'avec des espèces de raquettes faites de planches légères, mais assez larges pour ne point enfoncer dans le limon ; et comme la bécassine part de loin et très-rapidement, et qu'elle fait plusieurs crochets avant de filer, il n'y a pas de tiré plus difficile : on la prend plus aisément avec un rejet, semblable à celui qu'on place dans les sentiers des bois, pour prendre le bécasse.

La bécassine est ordinairement fort grasse ; et sa graisse d'une saveur fine, n'a rien du dégoût de graisses ordinaires ; on la cuit comme la bécasse, sans la vider, et partout on la recherche comme un gibier exquis.

Au reste, quoiqu'on ne manque guère de trouver en automne des bécassines dans nos marais, l'espèce n'en est pas aussi nombreuse aujourd'hui qu'elle l'était ci-devant ; mais elle est répandue encore plus universellement que celle de la bécasse ; on la rencontre dans toutes les parties du monde : quelques voyageurs éclairés en ont fait la remarque. On nous l'a envoyée de Cayenne, où on l'appelle *bécassine des savanes* ; M. Frezier l'a trouvée dans les campagnes du Chili ; elle est commune à la Louisiane, où elle y vient jusqu'auprès des habitations, de même qu'au Canada et à Saint-Domingue. Dans l'ancien continent on la trouve depuis la Suède et la Sibérie, jusqu'à Ceylan et au Japon ; nous l'avons reçue du cap de Bonne-Espérance * ; elle s'est portée sur les terres lointaines de l'océan austral ; aux îles Malouines, où M. de Bougainville l'a vue, et où il remarque qu'elle a des habitudes conformes à ces lieux solitaires, où rien ne l'inquiète : son nid est au milieu de la campagne ; on la tire aisément ; elle n'a nulle défiance et ne fait point le crochet en partant, nouvelle preuve que les habitudes timides des animaux fugitifs devant l'homme leur sont imprimées par la crainte : et cette crainte dans la bécassine paraît encore se réunir à la forte aversion qu'elle a pour l'homme, car elle est du nombre de ces oiseaux qu'en aucune manière on ne peut apprivoiser. Longolius assure qu'on peut élever et tenir la bécasse en volière, et même la nourrir pour l'engraisser, mais que la chose a été tentée sur la bécassine inutilement et sans succès.

Il paraît qu'il y a dans cette espèce une petite race comme dans celle de la bécasse ; car indépendamment de la petite bécassine surnommée

* Cette bécassine du cap de Bonne-Espérance est un peu plus grande, avec le bec encore plus long et les jambes un peu plus grosses que la nôtre, ce qui n'empêche pas qu'on ne les reconnaisse très-claievement pour être de la même espèce : elle est différente d'une autre bécassine du Cap, qui y paraît indigène, et que nous donnerons tout à l'heure.

la *sourde*, dont nous allons parler, il s'en trouve entre celles de l'espèce ordinaire de grandes et d'autres plus petites : mais cette différence de taille, qui n'est accompagnée d'aucune autre, ni dans les mœurs ni dans le plumage, n'indique tout au plus qu'une diversité de race, ou peut-être une variété purement accidentelle et individuelle, qui ne tient point au sexe, car on ne connaît aucune différence apparente entre le mâle et la femelle dans cette espèce non plus que dans la suivante.

LA PETITE BÉCASSINE SURNOMMÉE LA SOURDE.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre bécasse, sous-genre bécassine. (Cuvier.)

La petite bécassine n'a que la moitié de la grandeur de l'autre, *d'où vient*, dit Belon, *que les pourvoyeurs l'appellent deux pour un*. Elle se cache dans les roseaux des étangs, sous les joncs secs et les glayeurs tombés au bord des eaux; elle s'y tient si obstinément cachée, qu'il faut presque marcher dessus pour la faire lever, et qu'elle part sous les pieds, comme si elle n'entendait rien du bruit que l'on fait en venant à elle : c'est de là que les chasseurs l'ont appelée *la sourde*. Son vol est moins rapide et plus direct que celui de la grande bécassine; sa chair n'est pas d'un goût moins délicat, et sa graisse est aussi fine; mais l'espèce n'en paraît pas aussi nombreuse ou du moins n'est pas aussi généralement répandue. Willughby, qui écrivait en Angleterre, remarque qu'elle y est moins commune que la grande bécassine. Linnæus n'en fait pas mention dans le dénombrement des oiseaux de Suède; cependant elle se trouve en Danemark, suivant M. Brunnich. Cette petite bécassine a le bec moins long à proportion que l'autre. Son plumage est le même, avec quelques reflets cuivreux sur le dos, et de longs traits de pinceaux roussâtres sur les plumes couchées aux côtés du dos, et qui étant allongées, soyeuses et comme effilées, ont apparemment donné lieu au nom de *haurschnepff* que les Allemands lui donnent, selon M. Klein.

Ces petites bécassines restent presque toute l'année et nichent dans nos marais. Leurs œufs, de même couleur que ceux de la grande bécassine, sont seulement plus petits à proportion de l'oiseau, qui n'est pas plus gros qu'une alouette. On a souvent pris cette petite bécassine pour le mâle de la grande, et Willughby corrige cette erreur populaire, en avouant qu'il le croyait lui-même avant de les avoir comparées; ce qui n'a pas empêché Albin de tomber de nouveau dans cette même erreur.

LA BRUNETTE.

TROISIÈME ESPÈCE.*

Willughby donne cet oiseau sous le nom de *dunlin*, qui peut se rendre par *brunette*. Il le dit indigène aux parties septentrionales de l'Angleterre. C'est une petite bécassine de la taille de la précédente, et qui paraît en différer assez peu. Elle a le ventre noirâtre ondulé de blanc, et le dessus du corps tacheté de noir et d'un peu de blanc sur un fond brun roux;

* M. Cuvier remarque que la brunette de Buffon, *dunlin* des Anglais, n'est que l'alouette de mer à collier, ou la petite maubèche grise, en plumage d'été. Conséquemment il la place dans son sous-genre alouette de mer, *pelidna*, qui dépend du genre *scolopax*.

du reste elle est de la même figure, et a les mêmes habitudes que notre petite bécassine. Ainsi c'est une espèce très-voisine, ou peut-être une simple variété de l'espèce précédente.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX BÉCASSINES.

LA BÉCASSINE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Sous-genre rhynchée. (Cuvier.)

Elle est un peu plus grande que notre bécassine commune, mais elle a le bec beaucoup moins long. Les couleurs de son plumage sont un peu moins sombres : un gris bleuâtre haché de petites ondes noires fait le fond du manteau, que traverse une ligne blanche tirée de l'épaule au croupion ; une petite zone noire marque le haut de la poitrine ; le ventre est blanc ; la tête est coiffée de cinq bandes, l'une roussâtre au sommet, deux grises de chaque côté, puis deux blanches qui engagent l'œil et s'étendent en arrière.

LA BÉCASSINE DE MADAGASCAR.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Cette bécassine est très-jolie par la disposition et le mélange des couleurs de son plumage ; la tête et le cou sont de couleur rousse, traversés d'un trait blanc qui passe sur l'œil, et qui est surmonté d'un trait noir ; le bas du cou est ceint d'un large collet noir ; les plumes du dos sont noirâtres, festonnées de gris ; le roussâtre, le gris, le noirâtre sont coupés sur les ouvertures de l'aile par de petits festons ondoyants et serrés ; les plumes moyennes de l'aile et celles de la queue sont coupées transversalement par bandes variées de cet agréable mélange, séparées par trois ou quatre rangs de taches ovales d'un beau roux clair, encadré de noir ; les grandes plumes sont traversées de bandes alternativement noires et rousses ; le dessous du corps est blanc. Cette bécassine a près de dix pouces de longueur.

LA BÉCASSINE DE LA CHINE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Elle est un peu moins grosse que notre grande bécassine, mais elle est un peu plus haute sur jambes ; elle a le bec presque aussi long. Son plumage est moins sombre : il est chamarré sur le manteau par taches assez larges et par festons de gris brun, de bleuâtre, de noir et de roux clair ; la poitrine est ornée d'un large feston noir ; le dessous du corps est blanc ; le cou est piqué de gris blanc et de roussâtre ; et la tête est traversée de traits noirs et blancs.

LA BÉCASSINE DE MADRAS, donnée par M. Brisson, aurait assez de rapport par les couleurs, telles qu'il les décrit, avec cette bécassine de la Chine ; mais un caractère qui manque à celle-ci est ce *doigt postérieur*

aussi long que ceux de devant, que M. Brisson attribue à la bécassine de Madras, et qui, ce semble, dans les règles de la nomenclature, aurait dû lui faire exclure cet oiseau du genre des bécassines.

LES BARGES.

De tous ces êtres légers sur lesquels la nature a répandu tant de vie et de grâces, et qu'elle paraît avoir jetés à travers la grande scène de ses ouvrages pour animer le vide de l'espace et y produire du mouvement, les oiseaux de marais sont ceux qui ont eu le moins de part à ses dons : leurs sens sont obtus ; leur instinct est réduit aux sensations les plus grossières, et leur naturel se borne à chercher, autour des marécages, leur pâture sur la vase ou dans la terre fangeuse, comme si ces espèces attachées au premier limon n'avaient pu prendre part au progrès plus heureux et plus grand qu'ont fait successivement toutes les autres productions de la nature, dont les développements se sont étendus et embellis par les soins de l'homme, tandis que les habitants des marais sont restés dans l'état imparfait de leur nature brute.

En effet aucun d'eux n'a les grâces ni la gaieté de nos oiseaux des champs ; ils ne savent point, comme ceux-ci, s'amuser, se réjouir ensemble, ni prendre de doux ébats entre eux sur la terre ou dans l'air ; leur vol n'est qu'une fuite, une traite rapide d'un froid marécage à un autre ; retenus sur le sol humide, ils ne peuvent, comme les hôtes des bois, se jouer dans les rameaux, ni même s'y poser ; ils gisent à terre et se tiennent à l'ombre pendant le jour ; une vue faible, un naturel timide leur font préférer l'obscurité de la nuit, ou la lueur des crépuscules, à la clarté du jour, et c'est moins par les yeux que par le tact ou par l'odorat qu'ils cherchent leur nourriture. C'est ainsi que vivent les bécasses, les bécassines et la plupart des autres oiseaux de marais, entre lesquels les barges forment une petite famille, immédiatement au-dessous de celle de la bécasse : elles ont la même forme de corps, mais les jambes plus hautes et le bec encore plus long, quoique conformé de même, à pointe mousse et lisse, droit ou un peu fléchi, et légèrement relevé. Gessner se trompe en leur prêtant un bec aigu et propre à darder les poissons : les barges ne vivent que de vers et vermicelles qu'elles tirent du limon. On trouve dans leur gésier des graviers, la plupart transparents, et tout semblables à ceux que contient aussi le gésier de l'avocette. Leur voix est assez extraordinaire ; car Belon la compare au bêlement étouffé d'une chèvre. Ces oiseaux sont inquiets et partent de loin, et jettent un cri de frayeur en partant. Ils sont rares dans les contrées éloignées de la mer, et ils se plaisent dans les marais salés. Ils ont sur nos côtes, et en particulier sur celles de Picardie, un passage régulier dans le mois de septembre ; on les voit en troupes et on les entend passer très-haut, le soir au clair de la lune. La plupart s'abattent dans les marais ; la fatigue les rend alors moins fuyards. Ils ne reprennent leur vol qu'avec peine ; mais ils courent comme des perdrix, et le chasseur en les tournant les rassemble assez pour en tuer plusieurs d'un seul coup. Ils ne séjournent qu'un jour ou deux dans le même lieu, et souvent dès le lendemain on n'en trouve plus un seul dans ces marais, où ils étaient la veille en si grand nombre. Ils ne nichent pas sur nos côtes. Leur chair est délicate et très-bonne à manger.

Nous distinguons huit espèces dans le genre de ces oiseaux.

LA BARGE COMMUNE OU LA GRANDE BARGE ROUSSE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre bécasse, sous-genre barge. (CUVIER.)

Le plumage de cette barge est d'un gris uniforme, à l'exception du front et de la gorge, dont la couleur est roussâtre; le ventre et le croupion sont blancs; les grandes plumes de l'aile sont noirâtres au dehors, blanchâtres en dedans; les plumes moyennes et les grandes couvertures ont beaucoup de blanc; la queue est noirâtre et terminée de blanc; les deux plumes extérieures sont blanches, et le bec est noir à la pointe, et rougeâtre dans sa longueur qui est de quatre pouces; les pieds avec la partie nue des jambes en ont quatre et demi. La longueur totale, de la pointe du bec au bout de la queue, est de seize pouces, et de dix-huit jusqu'au bout des doigts.

M. Hébert nous a dit avoir tué quelques barges de cette espèce en Brie. Il paraît donc qu'elles s'abattent quelquefois dans le milieu des terres, ou qu'elles y sont poussées par quelque coup de vent.

LA BARGE ABOYEUSE.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Sous genre chevalier. (CUVIER.)

Il faut que le cri de cet oiseau ressemble à un aboiement, puisqu'il en a pris chez les Anglais le nom d'aboyeur (*barker*), sous lequel Albin, et ensuite M. Adanson, l'ont indiqué. La dénomination de *barge grise* qu'elle porte dans nos planches enluminées ne la distingue pas assez de la première espèce, qui est grise aussi, et même plus uniformément que celle-ci, dont le manteau gris brun est frangé de blanchâtre autour de chaque plume; celles de la queue sont rayées transversalement de blanc et de noirâtre. Cette barge diffère aussi de la première par la grandeur; elle n'a que quatorze pouces de longueur de la pointe du bec au bout des doigts.

Elle habite les marécages des côtes maritimes de l'Europe, tant de l'Océan que de la Méditerranée. On la trouve dans les marais salants, et comme les autres barges, elle est timide et fuit de loin; elle ne cherche aussi sa nourriture que pendant la nuit.

LA BARGE VARIÉE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre chevalier. (CUVIER.)

Si la plupart des nomenclateurs n'avaient pas donné cette barge comme distinguée de la précédente, et sous des noms différents, nous ne ferions de toutes deux qu'une seule et même espèce: les couleurs du plumage sont les mêmes; la forme, entièrement semblable, ne diffère qu'en ce que celle-ci est un peu plus grande, ce qui n'indique pas toujours une diversité d'espèces; car l'observation nous a souvent démontré que dans la même espèce il se trouve des variétés dans lesquelles le bec et les jambes sont quelquefois plus longs ou plus courts d'un demi-pouce. Tout le plumage de cette barge est comme celui de l'aboyeuse, varié de blanc, et cette couleur frange et encadre le gris brun des plumes du manteau;

la queue est rayée de même, et le dessous du corps est blanc. Les Allemands donnent à toutes deux le nom de *meer-houn*; les Suédois les appellent *gloutt*. Ces noms paraissent exprimer un aboiement. Serait-ce sur ce même nom que Gessner, par une fausse analogie, aurait pris ces barges pour l'oiseau *glottis* d'Aristote, dont il a fait ailleurs une poule sultane ou un râle? Albin tombe ici dans une erreur palpable, en prenant cette barge pour la femelle du chevalier aux pieds rouges.

LA BARGE ROUSSE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous-genre barge. (Cuvier.)

Elle est à peu près de la grosseur de l'aboyeuse; elle a tout le devant du corps et le cou d'un beau roux; les plumes du manteau brunes et noirâtres sont légèrement frangées de blanc et de roussâtre; la queue est rayée transversalement de cette dernière couleur et de brun. On voit cette barge sur nos côtes; elle se trouve aussi dans le Nord et jusqu'en Laponie. On la retrouve en Amérique; elle a été envoyée de la baie d'Hudson en Angleterre. C'est un exemple de plus de ces espèces aquatiques, communes aux terres du nord des deux continents.

LA GRANDE BARGE ROUSSE.

CINQUIÈME ESPÈCE

Sous-genre barge. (Cuvier.)

Cette barge est en effet plus grande que la précédente; mais elle n'a de roux que le cou, et des bords roussâtres aux plumes noirâtres du dos; la poitrine et le ventre sont rayés transversalement de noirâtre sur un fond blanc sale. La longueur de cette barge, du bec aux ongles, est de dix-sept pouces. Outre ces différences, qui paraissent la distinguer assez de la barge rousse, un observateur nous assure que ces deux espèces passent toujours séparément sur nos côtes. La grande barge rousse diffère même de toutes les autres par les mœurs, s'il est vrai, comme le dit Willughby, qu'elle se promène la tête haute sur les plages sablonneuses et découvertes, sans chercher à se cacher. Le même naturaliste observe que c'est mal à propos qu'on lui donne en quelques endroits de la côte d'Angleterre le nom de *stone-plover*, qui est proprement celui de notre courlis de terre ou grand pluvier; mais c'est encore plus mal à propos que le traducteur d'Albin a rendu les noms de *godwit* et d'*agocephalus*, qui désignent la barge, par celui de francolin. Cette grande barge rousse, qui se trouve sur nos côtes et sur celles d'Angleterre, se porte également sur les côtes de Barbarie. On la reconnaît dans la notice que donne le docteur Shaw, de son *godwit of Barbary*.

LA BARGE ROUSSE DE LA BAIE D'HUDSON.

SIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre chevalier. (Cuvier.)

Quoiqu'il y ait dans le plumage de cette barge, comparé à celui de la précédente, des différences qui consistent principalement en ce que celle-ci a plus de roux, et que même sa taille soit un peu plus grande, nous ne laissons pas de la regarder comme une espèce très-voisine de

eille de notre grande barge rousse, et peut-être même l'espèce est-elle originellement la même.

Cette barge rouge de la baie d'Hudson est, comme l'observe Edwards, la plus grande espèce de ce genre; elle a seize pouces du bout du bec à celui de la queue, et dix-neuf à celui des doigts. Tout son plumage sur le manteau est d'un fond brun roux rayé transversalement de noir; les premières grandes plumes de l'aile sont noirâtres, les suivantes d'un rouge bai pointillé de noir; celles de la queue sont rayées transversalement de cette même couleur et de roux.

LA BARGE BRUNE OU CHEVALIER NOIR.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Sous-genre chevalier. (CUVIER.)

Elle est de la taille de la barge aboyeuse. Le fond de sa couleur est un brun foncé et noirâtre, relevé de petites lignes blanchâtres, dont les plumes du cou et du dos sont frangées, ce qui les fait paraître agréablement nuées ou écaillées; les plumes moyennes de l'aile et ses couvertures sont de même lisérées et pointillées de blanchâtre par les bords; ses premières grandes plumes ne montrent en dehors qu'un brun uni; celles de la queue sont rayées de brun et de blanc.

LA BARGE BLANCHE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Sous-genre barge. (CUVIER.)

M. Edwards observe que le bec de cette barge fléchit en haut, comme celui de l'avocette; caractère dont la plupart des barges portent quelque légère trace, mais qui est fortement marqué dans celle-ci. Elle est à peu près de la taille de la barge rousse. Son bec, noir à la pointe, est orangé dans le reste de sa longueur; tout le plumage est blanc à l'exception d'une teinte de jaunâtre sur les grandes plumes de l'aile et de la queue. Edwards croit que le plumage blanc est la livrée de ces oiseaux de la baie d'Hudson, et qu'ils reprennent leurs plumes brunes en été.

Au reste, il paraît que plusieurs espèces de barges sont descendues plus avant dans les terres de l'Amérique, et qu'elles sont parvenues jusqu'aux contrées méridionales; car Sloane place à la Jamaïque notre troisième espèce, et Fernandez semble désigner deux barges dans la Nouvelle-Espagne, par les noms de *chiquato-toll*, oiseau semblable à notre bécasse, et *étototoll*, oiseau du même genre qui se tient à terre sous les tiges de maïs.

LES CHEVALIERS.

Famille des chasseurs longirostres, genre chevalier. (CUVIER.)

« Les Français, dit Belon, voyant un oysillon haut encruché sur ses jambes, quasi comme étant à cheval, l'ont nommé *chevalier*. » Il serait difficile de trouver à ce nom d'autre étymologie : les oiseaux chevaliers sont en effet fort haut montés. Ils sont plus petits de corps que les barges, et néanmoins ils ont les pieds tout aussi longs; leur bec plus raccourci est au reste conformé de même, et dans la nombreuse suite des espèces

diverses qui, de la bécasse, descendent jusqu'au ciucle, c'est après les barges que doivent se placer les chevaliers : comme elles, ils vivent dans les prairies humides et dans les endroits marécageux ; mais ils fréquentent aussi les bords des étangs et des rivières, entrant dans l'eau jusqu'au-dessus des genoux. Sur les rivages ils courent avec vitesse, *et telle petite corpulence*, dit Belon, *montée dessus si hautes échasses. chemine gaiement et court moult légèrement*. Les vermisseaux sont leur pâture ordinaire ; en temps de sécheresse, ils se rabattent sur les insectes de terre, et prennent des scarabées, des mouches, etc.

Leur chair est estimée ; mais c'est un mets assez rare ; car ils ne sont nulle part en grand nombre, et d'ailleurs ils ne se laissent approcher que difficilement.

Nous connaissons six espèces de ces oiseaux.

LE CHEVALIER COMMUN.

PREMIÈRE ESPÈCE

Genre bécasse, sous-genre machetes. (Cuvier.)

Il paraît être de la grosseur du pluvier doré, parce qu'il est fort garni de plumes, et en général les chevaliers sont moins charnus qu'ils ne semblent l'être. Celui-ci a près d'un pied du bec à la queue, et un peu plus du bec aux ongles. Presque tout son plumage est nué de gris blanc et de roussâtre ; toutes les plumes sont frangées de ces deux couleurs et noirâtres dans le milieu. Ces mêmes couleurs de blanc et de roussâtre sont finement pointillées sur la tête, et s'étendent sur l'aile dont elles bordent les petites plumes ; les grandes sont noirâtres ; le dessous du corps et le croupion sont blancs. M. Brisson dit que les pieds de cet oiseau sont d'un rouge pâle ; et en conséquence, il lui applique des phrases qui conviennent mieux à l'oiseau de l'espèce suivante. Il se pourrait aussi qu'il y eût variété dans celle-ci, puisque le chevalier représenté dans nos planches enluminées a les pieds gris ou noirâtres, de même que le bec.

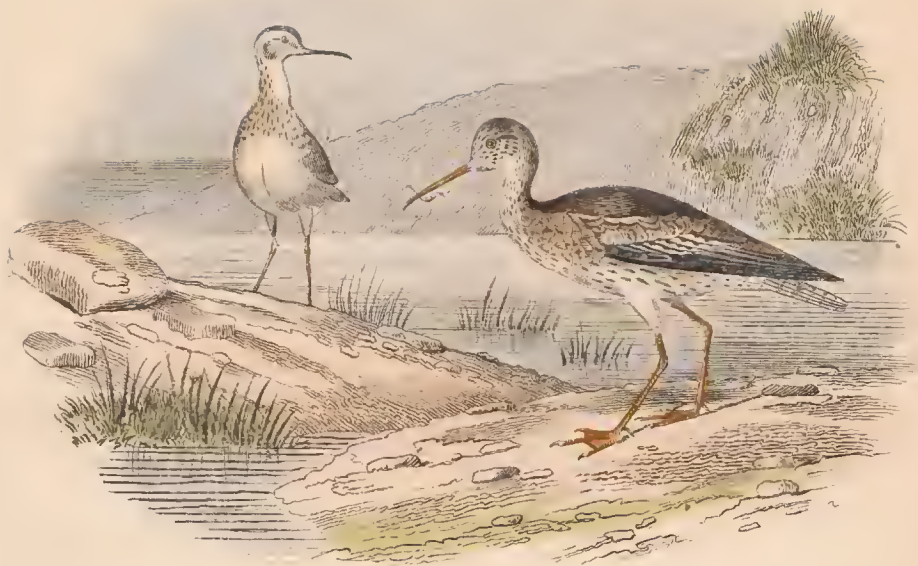
C'est sur un rapport assez léger de ressemblance dans les couleurs que Belon a cru reconnaître le chevalier dans le *calidris* d'Aristote. Le chevalier fréquente les bords des rivières, se trouve même quelquefois sur nos étangs, mais plus ordinairement sur les rivages de la mer. On en voit dans quelques-unes de nos provinces de France, et particulièrement en Lorraine ; on en voit aussi sur toutes les plages sablonneuses des côtes d'Angleterre : il s'est porté jusqu'en Suède, en Danemark et même en Norwége.

LE CHEVALIER AUX PIEDS ROUGES.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre chevalier. (Cuvier.)

Les pieds rouges de ce bel oiseau le rendent d'autant plus remarquable, qu'il a plus de la moitié de la jambe nue ; son bec noirâtre à la pointe, est du même rouge vif à la racine. Ce chevalier est de la même grandeur et figure que le précédent ; son plumage est blanc sous le ventre, légèrement ondé de gris et de roussâtre sur la poitrine et le devant du cou, varié sur le dos, de roux et de noirâtre par petites bandes transversales bien marquées sur les petites pennes de l'aile, dont les grandes sont noirâtres.



LE BÉCASSEAU.

LE CHEVALIER.
(au pieds rouge)



LA PERDRIX DE MER.

L'ALOUETTE DE MER.



C'est certainement de cette espèce que Belon a parlé sous le nom de *chevalier rouge*, quoique M. Brisson, en appliquant cette dénomination à sa seconde espèce, la rapporte en même temps à sa première notice de Belon. M. Ray n'a pas mieux connu cet oiseau, quand il soupçonne que ce pourrait être le même que la grande barge grise.

Le chevalier aux pieds rouges s'appelle *courrier* sur la Saône. Il est connu en Lorraine et dans l'Orléanais, où néanmoins il est assez rare. M. Hébert nous dit en avoir vu dans la Brie en avril. Il se pose sur les étangs, dans les endroits où l'eau n'est pas bien haute. Il a la voix agréable et un petit sifflet semblable à celui du bécasseau. C'est le même oiseau qui est connu dans le Bolonais sous le nom de *gambette*, nom dérivé de la hauteur de ses jambes. On trouve aussi cet oiseau en Suède, et il se pourrait qu'il eût, comme plusieurs autres, passé d'un continent à l'autre. *L'zacatopil* du Mexique de Fernandez paraît être fort voisin de notre chevalier aux pieds rouges, tant par les dimensions que par les couleurs; il faut même que quelques espèces de ce genre se soient portées plus avant dans les contrées de l'Amérique, puisque Dutertre compte le chevalier au nombre des oiseaux de la Guadeloupe, et que Labat l'a reconnu dans la multitude de ceux de l'île d'Avès. D'autre part, un de nos correspondants nous assure en avoir vu à Cayenne, à la Martinique, en grand nombre. Ainsi nous ne pouvons douter que ces oiseaux ne soient répandus dans presque toutes les contrées tempérées et chaudes des deux continents.

LE CHEVALIER RAYÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre machetes. (CUVIER.)

Il est à peu près de la taille de la grande bécassine. Tout son manteau, sur fond gris et mêlé de roussâtre, est rayé de traits noirâtres, couchés transversalement; la queue est coupée de même sur fond blanc; le cou porte les mêmes couleurs, excepté que les pinceaux bruns y sont tracés le long de la tige des plumes; le bec, noir à sa pointe, est à sa racine d'un rouge tendre ainsi que les pieds. Nous rapporterons à cette espèce le *chevalier tacheté* de Brisson, qui ne paraît être qu'une très-légère variété.

LE CHEVALIER VARIÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous-genre chevalier. (CUVIER.)

Ce chevalier, qui est le même que le *chevalier cendré* de M. Brisson, nous paraît mieux désigné par l'épithète de *varié*, puisque, suivant la phrase même de cet académicien, il a dans le plumage autant de noirâtre roux que de gris. La première couleur couvre le dessus de la tête et le dos, dont les plumes sont bordées de la seconde, c'est-à-dire de roux; les ailes sont également noirâtres et frangées de blanc ou de roussâtre: ces teintes se mêlent à du gris sur tout le devant du corps. Les pieds et le bec sont noirs; ce qui a donné lieu à Belon d'appeler cet oiseau *chevalier noir*, par opposition à celui qui a les pieds rouges. Tous deux sont de la même grosseur; mais celui-ci a les jambes moins hautes.

Il paraît que cet oiseau fait son nid de fort bonne heure, et qu'il revient dans nos contrées avant le printemps; car Belon dit que dès la fin

d'avril, on apporte de leurs petits, dont le plumage ressemble alors beaucoup à celui du râle, et qu'*autrement on n'a point accoutumé de voir ces chevaliers, sinon en hiver*. Au reste, ils ne nichent pas également sur toutes nos côtes de France : par exemple, nous sommes bien informés qu'ils ne font que passer en Picardie; ils y sont amenés par le vent de nord-est, au mois de mars avec les barges; ils y font peu de séjour, et ne repassent qu'au mois de septembre. Ils ont quelques habitudes semblables à celles des bécassines, quoiqu'ils aillent moins de nuit, et qu'ils se promènent davantage pendant le jour; on les prend de même au rejoloir. Linnæus dit que cette espèce se trouve en Suède. Albin, par une méprise inconcevable, appelle *héron blanc* ce chevalier, dont la plus grande partie du plumage est noirâtre, et qui dans aucune partie de sa forme n'a de ressemblance au héron.

• LE CHEVALIER BLANC.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Sous-genre chevalier. (CUVIER.)

Ce chevalier se trouve à la baie d'Hudson; il est à peu près de la taille du chevalier, *première espèce*. Tout son plumage est blanc; le bec et les pieds sont orangés.

Edwards pense que ces oiseaux sont du nombre de ceux que le froid de l'hiver fait blanchir dans le Nord, et qu'en été ils reprennent leur couleur brune; couleur dont les grandes penes des ailes et de la queue, dans la figure de cet auteur, présentent encore une teinte, et qui se marque par petites ondes sur le manteau.

LE CHEVALIER VERT.

SIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre rhynchée. (CUVIER.)

Albin, après avoir appelé ce chevalier *râle d'eau de Bengale*, le fait venir des Indes occidentales. La figure qu'il en donne est très-mauvaise; on y reconnaît cependant le bec et les jambes d'un chevalier. Suivant la notice, ses couleurs ont une teinte de vert sur le dos et sur l'aile, excepté les trois ou quatre premières penes qui sont pourprées et coupées de taches orangées. Il y a du brun sur le cou et les côtés de la tête, et du blanc à son sommet ainsi qu'à la poitrine.

LES COMBATTANTS, VULGAIREMENT PAONS DE MER.

Famille des échassiers longirostres, sous-genre combattant. (CUVIER.)

Il est peut-être bizarre de donner à des animaux un nom qui ne paraît fait que pour l'homme en guerre; mais ces oiseaux nous imitent : non-seulement ils se livrent entre eux des combats seul à seul, des assauts corps à corps, mais ils combattent aussi en troupes réglées, ordonnées, et marchant l'une contre l'autre. Ces phalanges ne sont composées que de mâles qu'on prétend être dans cette espèce beaucoup plus nombreux que les femelles. Celles-ci attendent à part la fin de la bataille, et restent le prix de la victoire. L'amour paraît donc être la cause de ces combats, les seuls que doive avouer la nature, puisqu'elle les occasionne, et les rend nécessaires par un de ses excès, c'est-à-dire par la disproportion

qu'elle a mise dans le nombre des mâles et des femelles de cette espèce. Chaque printemps, ces oiseaux arrivent par grandes bandes sur les côtes de Hollande, de Flandre et d'Angleterre; et dans tous ces pays, on croit qu'ils viennent des contrées plus au nord. On les connaît aussi sur les côtes de la mer d'Allemagne, et ils sont en grand nombre en Suède et particulièrement en Scanie. Il s'en trouve de même en Danemark, jusqu'en Norwége, et Muller dit en avoir reçu trois de Finmarkie. L'on ne sait pas où ces oiseaux se retirent pour passer l'hiver. Comme ils nous arrivent régulièrement au printemps et qu'ils séjournent sur nos côtes pendant deux ou trois mois, il paraît qu'ils cherchent les climats tempérés; et si les observateurs n'assuraient pas qu'ils viennent du côté du nord, on serait bien fondé à présumer qu'ils arrivent au contraire des contrées du midi. Cela me fait soupçonner qu'il en est de ces oiseaux combattants comme des bécasses que l'on a dit venir de l'est, et s'en retourner à l'ouest ou au sud, tandis qu'elles ne font que descendre des montagnes dans les plaines ou remonter de la plaine aux montagnes. Les combattants peuvent de même ne pas venir de loin, et se tenir en différents endroits de la même contrée, dans les différentes saisons; et comme ce qu'ils ont de singulier, je veux dire leurs combats et leur plumage de guerre, ne se voit qu'au printemps, il est très-possible qu'ils passent en d'autres temps sans être remarqués, et peut-être en compagnie des maubèches ou des chevaliers, avec lesquels ils ont beaucoup de rapports et même de ressemblances.

Les combattants sont de la taille du chevalier aux pieds rouges, un peu moins hauts sur jambes; ils ont le bec de la même forme, mais plus court. Les femelles sont ordinairement plus petites que les mâles, et se ressemblent par le plumage qui est blanc mélangé de brun sur le manteau; mais les mâles sont au printemps si différents les uns des autres, qu'on les prendrait chacun pour un oiseau d'espèce particulière. De plus de cent qui furent comparés devant M. Klein, chez le gouverneur de Scanie, on n'en trouva pas deux qui fussent entièrement semblables; ils différaient ou par la taille, ou par les couleurs, ou par la forme et le volume de ce gros collier en forme d'une crinière épaisse de plumes enflées qu'ils portent autour du cou. Ces plumes ne naissent qu'au commencement du printemps, et ne subsistent qu'autant que durent les amours; mais indépendamment de cette production de surcroît dans ce temps, la surabondance des molécules organiques se manifeste encore par l'éruption d'une multitude de papilles charnues et sanguinolentes, qui s'élèvent sur le devant de la tête et autour des yeux. Cette double production suppose dans ces oiseaux une si grande énergie des puissances productrices, qu'elle leur donne, pour ainsi dire, une autre forme plus avantageuse, plus forte, plus fière, qu'ils ne perdent qu'après avoir épuisé partie de leurs forces dans les combats, et répandu ce surcroît de vie dans leurs amours.

« Je ne connais pas d'oiseau, nous écrit M. Baillon, en qui le physique de l'amour paraisse plus puissant que dans celui-ci; aucun n'a les testicules aussi forts par rapport à sa taille; ceux du combattant ont chacun près de six lignes de diamètre, et un pouce ou plus de longueur; le reste de l'appareil des parties génitales est également dilaté dans le temps des amours. On peut de là concevoir quelle doit être son ardeur guerrière, puisqu'elle est produite par son ardeur amoureuse et qu'elle s'exerce contre ses rivaux. J'ai souvent suivi ces oiseaux dans nos marais (de Basse-Picardie), où ils arrivent au mois d'avril, avec les chevaliers, mais en moindre nombre. Leur premier soin est de s'apparier, ou plutôt de se disputer les femelles. Celles-ci par de petits cris enflamment l'ardeur des combattants. Souvent la lutte est longue, et quelquefois sanglante. Le vaincu prend la fuite; mais le cri de la première

femelle qu'il entend lui fait oublier sa défaite, prêt à entrer en lice de nouveau, si quelque antagoniste se présente. Cette petite guerre se renouvelle tous les jours le matin et le soir, jusqu'au départ de ces oiseaux, qui a lieu dans le courant de mai; car il ne nous reste que quelques traîneurs, et l'on n'a jamais trouvé de leurs nids dans nos marais. »

Cet observateur exact et très-instruit remarque qu'ils partent de Picardie par les vents de sud et de sud-est, qui les portent sur les côtes d'Angleterre, où en effet on sait qu'ils nichent en très-grand nombre, particulièrement dans le comté de Lincoln; on y en fait même une petite chasse. L'oiseleur saisit l'instant où ces oiseaux se battent pour leur jeter son filet; et on est dans l'usage de les engraisser en les nourrissant avec du lait et de la mie de pain; mais on est obligé pour les rendre tranquilles de les tenir renfermés dans des endroits obscurs, car aussitôt qu'ils voient la lumière ils se battent. Ainsi l'esclavage ne peut rien diminuer de leur humeur guerrière. Dans les volières où on les renferme, ils vont présenter le défi à tous les autres oiseaux; s'il est un coin de gazon vert, ils se battent à qui l'occupera; et comme s'ils se piquaient de gloire, ils ne se montrent jamais plus animés que quand il y a des spectateurs. La crinière des mâles est non-seulement pour eux un parement de guerre, mais une sorte d'armure, un vrai plastron, qui peut parer les coups; les plumes en sont longues, fortes et serrées: ils les hérissent d'une manière menaçante lorsqu'ils s'attaquent, et c'est surtout par les couleurs de cette livrée de combat qu'ils diffèrent entre eux: elle est rousse dans les uns, grise dans d'autres, blanche dans quelques-uns, et d'un beau noir violet chatoyant coupé de taches rousses dans les autres; la livrée blanche est la plus rare. Ce panache d'amour ou de guerre ne varie pas moins par la forme que par les couleurs, durant tout le temps de son accroissement. On peut voir dans Aldrovande les huit figures qu'il donne de ces oiseaux avec leurs différentes crinières.

Ce bel ornement tombe par une mue qui arrive à ces oiseaux vers la fin de juin, comme si la nature ne les avait parés et munis que pour la saison de l'amour et des combats; les tubercules vermeils qui couvraient leur tête pâlissent et s'oblitérent, et ensuite elle se recouvre de plumes. Dans cet état on ne distingue plus guère les mâles des femelles, et tous ensemble partent alors des lieux où ils ont fait leurs nids et leur ponte. Ils nichent en troupe comme les hérons, et cette habitude commune a seule suffi pour qu'Aldrovande les ait rapprochés de ces oiseaux: mais la taille et la conformation entière des combattants sont si différentes, qu'ils sont très-éloignés de toutes les espèces de hérons; et l'on doit, comme nous l'avons déjà dit, les placer entre les chevaliers et les maubèches.

LES MAUBECHES.

Famille des échassiers longirostres. (Cuvier.)

Dans l'ordre des petits oiseaux de rivage, on pourrait placer les maubèches après les chevaliers et avant le bécasseau: elles sont un peu plus grosses que ce dernier, et moins grandes que les premiers; elles ont le bec plus court; leurs jambes sont moins hautes; et leur taille, plus raccourcie, paraît plus épaisse que celle des chevaliers. Leurs habitudes doivent être les mêmes, celles du moins qui dépendent de la conformation et de l'habitation; car ces oiseaux fréquentent également les bords sablonneux de la mer. Nous manquons d'autres détails sur leurs mœurs, quoique nous en connaissions quatre espèces différentes.

LA MAUBÈCHE COMMUNE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Sous-genre *calidris*. (Cuvier.)

Elle a dix pouces de la pointe du bec aux ongles, et un peu plus de neuf pouces jusqu'au bout de la queue. Les plumes du dos, du dessus de la tête et du cou, sont d'un brun noirâtre, et bordées de marron clair; tout le devant de la tête, du cou et du corps, est de cette dernière couleur; les neuf premières plumes de l'aile sont d'un brun foncé en dessus du côté extérieur; les quatre plus près du corps sont brunes, et les intermédiaires d'un gris brun et bordées d'un léger filet blanc. Les maubèches ont le bas de la jambe nu, et le doigt du milieu uni, jusqu'à la première articulation, par une portion de membrane avec le doigt extérieur. Au reste, nous ne pouvons être ici de l'avis de M. Brisson, ni rapporter, comme il le fait, à la maubèche, la *rusticula sylvatica* de Gessner, oiseau *plus grand que la bécasse, et gros comme une poule*; il est même difficile de le rapporter à aucune espèce connue : mais Gessner semble vouloir nous épargner une discussion infructueuse, en avertissant qu'il compte peu lui-même sur des notices qu'il n'a données que sur de simples dessins, qui sont en effet très-défectueux, ou, pour mieux dire, informes.

LA MAUBÈCHE TACHETÉE.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Cette maubèche diffère de la précédente en ce que le cendré brun du dos et des épaules est varié d'assez grandes taches, les unes rousses, les autres d'un noirâtre tirant sur le violet. Ce caractère suffit pour la distinguer; elle est aussi un peu moins grande que la première. Le détail du reste des couleurs est bien représenté dans la planche enluminée.

LA MAUBÈCHE GRISE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Cette maubèche, un peu plus grosse que la maubèche tachetée, l'est moins que la maubèche commune. Le fond de son plumage est gris; le dos est entièrement de cette couleur; la tête est d'un gris ondulé de blanchâtre; les plumes du dessus des ailes et celles du croupion sont grises et bordées de blanc; les premières des grandes plumes de l'aile sont d'un brun noirâtre, et le devant du corps est blanc, avec de petits traits noirs en zigzags sur les côtés, la poitrine et le devant du cou.

LE SANDERLING.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous-genre *calidris*. (Cuvier.)

Nous laissons à cet oiseau le nom de *sanderling*, qu'on lui donne sur les côtes d'Angleterre. C'est la plus petite espèce des maubèches : elle n'a guère que sept pouces de longueur. Son plumage est à peu près le même que celui de la maubèche grise, excepté qu'elle a tout le devant du cou et le dessous du corps très-blancs. On voit ces petites maubèches voler en troupes et s'abattre sur les sables des rivages. On les connaît sous le nom de *curvillet* sur les côtes de Cornouailles. Willughby donne à son

sanderling quatre doigts à chaque pied; Ray, qui semble pourtant n'en parler que d'après Willughby, ne lui en donne que trois; ce qui caractériserait un pluvier et non pas une maubèche.

LE BÉCASSEAU.

Sous-genre chevalier. (CUIVIER) -

Nos nomenclateurs ont compris sous le nom de *bécasseau* un genre entier de petits oiseaux de rivage, *maubèches*, *guiguettes*, *cincles*, *alouettes de mer*, que quelques naturalistes ont désignés aussi confusément sous le nom de *tringa*. Tous ces oiseaux, à la vérité, ont dans leur petite taille une ressemblance de conformation avec la bécasse; mais ils en diffèrent par les habitudes naturelles autant que par la grandeur. Comme d'ailleurs ces petites familles subsistent séparément les unes des autres, et sont très-distinctes, nous restreignons ici le nom de *bécasseau* à la seule espèce connue vulgairement sous le nom de *cul-blanc des rivages*. Cet oiseau est gros comme la bécassine commune, mais il a le corps moins allongé. Son dos est d'un cendré roussâtre, avec de petites gouttes blanchâtres au bord des plumes; la tête et le cou sont d'un cendré plus doux, et cette couleur se mêle par pinceaux au blanc de la poitrine, qui s'étend de la gorge à l'estomac et au ventre; le croupion est de cette même couleur blanche; les plumes de l'aile sont noirâtres et agréablement tachetées de blanc en dessous; celles de la queue sont rayées transversalement de noirâtre et de blanc. La tête est carrée comme celle de la bécasse, et le bec est de la même forme en petit.

Le bécasseau se trouve au bord des eaux et particulièrement sur les ruisseaux d'eau vive; on le voit courir sur les graviers ou raser au vol la surface de l'eau. Il jette un cri lorsqu'il part, et vole en frappant l'air par coups détachés. Il plonge quelquefois dans l'eau quand il est poursuivi. Les sous-buses lui donnent souvent la chasse; elles le surprennent lorsqu'il se repose au bord de l'eau ou lorsqu'il cherche sa nourriture; car le bécasseau n'a pas la sauvegarde des oiseaux qui vivent en troupes, et qui communément ont une sentinelle qui veille à la sûreté commune; il vit seul dans le petit canton qu'il s'est choisi le long de la rivière ou de la côte, et s'y tient constamment sans s'écarter bien loin. Ces mœurs solitaires et sauvages ne l'empêchent pas d'être sensible; du moins il a dans la voix une expression de sentiment assez marquée; c'est un petit sifflet fort doux et modulé sur des accents de langueur, qui, répandus sur le calme des eaux, ou se mêlant à leur murmure, porte au recueillement et à la mélancolie. Il paraît que c'est le même oiseau qu'on appelle *siffasson* sur le lac de Genève, où on le prend à l'appelle avec des jones englués. Il est connu également sur le lac de Nantua, où on le nomme *pivette* ou pied-vert. On le voit aussi dans le mois de juin sur le Rhône et la Saône, et dans l'automne sur les graviers de l'Ouche en Bourgogne; il se trouve même des bécasseaux sur la Seine, et l'on remarque que ces oiseaux, solitaires durant tout l'été, lors du passage se suivent par petites troupes de cinq ou six, se font entendre en l'air dans les nuits tranquilles. En Lorraine ils arrivent dans le mois d'avril, et repartent dans le mois de juillet.

Ainsi le bécasseau, quoique attaché au même lieu pour tout le temps de son séjour, voyage néanmoins de contrées en contrées, et même dans des saisons où la plupart des autres oiseaux sont encore fixés par le soin

des nichées. Quoiqu'on le voie pendant les deux tiers de l'année sur nos côtes de Basse-Picardie, on n'a pu nous dire s'il y fait ses petits. On lui donne dans ces cantons le nom de *petit chevalier*; il s'y tient à l'embouchure des rivières, et suivant le flot, il ramasse le menu frai de poisson et les vermisseaux sur le sable, que tour à tour la lame d'eau couvre et découvre. Au reste, la chair du bécasseau est très-délicate, et même l'emporte pour le goût sur celle de la bécassine, suivant Belon, quoiqu'elle ait une légère odeur de musc. Comme cet oiseau secoue sans cesse la queue en marchant, les naturalistes lui ont appliqué le nom de *cingle*, dont la racine étymologique signifie secousse et mouvement; mais ce caractère ne le désigne pas plus que la guignette et l'alouette de mer, qui ont dans la queue le même mouvement; et un passage d'Aristote prouve clairement que le bécasseau n'est point le cingle. Ce philosophe nomme les trois plus petits oiseaux de rivage, *tringa*, *schœniclos*, *cinclus*. Nous croyons que ces trois noms représentent les trois espèces du bécasseau, de la guignette et de l'alouette de mer :

« De ces trois oiseaux, dit-il, qui vivent sur les rivages, le *cinclus* et le *schœniclos* sont les plus petits; le *tringa* est le plus grand et de la taille de la grive. »

Voilà la grandeur du bécasseau bien désignée, et celle du *schœniclos* et du *cinclus*, fixée au-dessous; mais pour déterminer lequel de ces deux derniers noms doit s'appliquer proprement, ou à la guignette, ou à l'alouette de mer, ou à notre petit *cinclus*, les indications nous manquent. Au reste, cette légère incertitude n'approche pas de la confusion où sont tombés les nomenclateurs au sujet du bécasseau : il est pour les uns une *poule d'eau*; pour d'autres une *perdreix de mer*; quelques-uns, comme nous venons de le voir, l'appellent *cinclus*; le plus grand nombre lui donnent le nom de *tringa*, mais en le pervertissant par une application générique, tandis qu'il était spécifique et propre dans son origine; et c'est ainsi que ce seul et même oiseau, reproduit sous tous ces différents noms, a donné lieu à cette multitude de phrases dont on voit sa nomenclature chargée, et à tout autant de figures plus ou moins méconnaissables, sous lesquelles on a voulu le représenter; confusion dont se plaint avec raison Klein, en s'écriant sur l'impossibilité de se reconnaître au milieu de ce chaos de figures fautive que prodiguent les auteurs, sans se consulter les uns les autres, et sans connaître la nature, de manière que leurs notices, également indigestes, ne peuvent servir à les concilier.

LA GUIGNETTE.

Sous-genre chevalier. (Cuvier.)

On pourrait dire que la guignette n'est qu'un petit bécasseau, tant il y a de ressemblance entre ces deux oiseaux pour la forme et même pour le plumage. La guignette a la gorge et le ventre blancs; la poitrine tachetée de pinceaux gris sur blanc; le dos et le croupion gris, non mouchetés de blanchâtre, mais légèrement ondés de noirâtre, avec un petit trait de cette couleur sur la côte de chaque plume; et dans le tout on aperçoit un reflet rougeâtre. La queue est un peu plus longue et plus étalée que celle du bécasseau : la guignette la secoue de même en marchant. C'est d'après cette habitude que plusieurs naturalistes lui ont appliqué le nom de *motacilla*, quoique déjà donné à une multitude de petits oiseaux, tels que la bergeronnette, la lavandière, le troglodyte, etc.

La guignette vit solitairement le long des eaux, et cherche, comme les

bécasseaux, les grèves et les rives de sable. On en voit beaucoup vers les sources de la Moselle, dans les Vosges, où cet oiseau est appelé *lambiche*. Il quitte cette contrée de bonne heure, et dès le mois de juillet après avoir élevé ses petits.

La guignette part de loin en jetant quelques cris, et on l'entend pendant la nuit crier sur les rivages d'une voix gémissante; habitude qu'apparemment elle partage avec le bécasseau, puisque, suivant la remarque de Willughby, le *püvenckegen* de Gessner, oiseau gémissant, plus grand que la guignette, paraît être le bécasseau.

Du reste l'une et l'autre de ces espèces se portent assez avant dans le Nord pour être parvenues aux terres froides et tempérées du nouveau continent; et en effet, un bécasseau envoyé de la Louisiane ne nous a paru différer presque en rien de celui de nos contrées.

LA PERDRIX DE MER.

Famille des échassiers macrodactyles, genre giarole. (Cuvier.)

C'est très-improprement qu'on a donné le nom de *perdrix* à cet oiseau de rivage, qui n'a d'autre rapport avec la perdrix qu'une faible ressemblance dans la forme du bec. Ce bec étant en effet assez court, convexe en dessus, comprimé par les côtés, courbé vers la pointe, ressemble assez au bec des gallinacés; mais la forme du corps et la coupe des plumes éloignent cet oiseau du genre des gallinacés, et semblent le rapprocher de celui des hirondelles, dont il a la forme et les proportions, ayant, comme elles, la queue fourchue, une grande envergure et la coupe des ailes en pointe. Quelques auteurs ont donné à cet oiseau le nom de *glareola*, qui a rapport à sa manière de vivre sur les grèves des rivages de la mer; et, en effet, cette perdrix de mer va comme le cincle, la guignette et l'alouette de mer, cherchant les vermissecaux et les insectes aquatiques, dont elle fait sa nourriture. Elle fréquente aussi le bord des ruisseaux et des rivières, comme sur le Rhin, vers Strasbourg, où, suivant Gessner, on lui donne le nom allemand de *koppriegerle*. Kramer ne l'appelle *pratincola*, que parce qu'il en a vu un grand nombre dans de vastes prairies qui bordent un certain lac de la Basse-Autriche; mais partout, soit sur les bords des rivières et des lacs, ou sur les côtes de la mer, cet oiseau cherche les grèves ou rives sablonneuses, plutôt que celles de vase.

On connaît quatre espèces ou variétés de ces perdrix de mer, qui paraissent former une petite famille isolée au milieu de la nombreuse tribu des petits oiseaux de rivage.

LA PERDRIX DE MER GRISE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

La première est la perdrix de mer, et qui, avec l'espèce suivante, se voit, mais rarement, sur les rivières dans quelques-unes de nos provinces, particulièrement en Lorraine, où M. Lottinger nous assure l'avoir vue. Tout son plumage est d'un gris teint de roux sur les flancs et les petites pennes de l'aile; elle a seulement la gorge blanche et encadrée d'un filet noir; le croupion blanc et les pieds rouges. Elle est à peu près de la grosseur d'un merle. L'*hirondelle de mer* d'Aldrovande, qui du reste se rapporte assez à cette espèce, paraît y former une variété, en ce que, suivant ce naturaliste, elle a les pieds très-noirs.

LA PERDRIX DE MER BRUNE.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Cette perdrix de mer, qui se trouve au Sénégal, et qui est de même grosseur que la nôtre, n'en diffère qu'en ce qu'elle est entièrement brune; et nous sommes fort portés à croire que cette différence du gris au brun n'est qu'un effet de l'influence du climat; en sorte que cette seconde espèce pourrait bien n'être qu'une race ou variété de la première.

LA GIAROLE.

TROISIÈME ESPÈCE.

C'est le nom que porte en Italie l'espèce de perdrix de mer à laquelle Aldrovande rapporte avec raison celle du *melampus* ou pied noir de Gessner; caractère par lequel ce dernier auteur prétend qu'on peut distinguer cet oiseau de tous les autres de ce genre, dont aucun n'a les pieds noirs. Le nom qu'il lui donne en allemand (*rotknillis*) est analogue au fond de son plumage roux ou rougeâtre au cou et sur la tête, où il est tacheté de blanchâtre et de brun. L'aile est cendrée, et les plumes en sont noires.

LA PERDRIX DE MER A COLLIER.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le nom *riegerle*, que les Allemands donnent à cet oiseau, indique qu'il est remuant et presque toujours en mouvement : en effet, dès qu'il entend quelque bruit il s'agite, court et part en criant d'une petite voix perçante. Il se tient sur les rivages, et ses habitudes sont à peu près les mêmes que celles des guignettes. Mais en supposant que la figure donnée par Gessner soit exacte dans la forme du bec, cet oiseau appartient au genre de la perdrix de mer, tant par ce caractère que par la ressemblance des couleurs; le dos est cendré ainsi que le dessus de l'aile, dont les grandes plumes sont noirâtres; la tête est noire, avec deux lignes blanches sur les yeux; le cou est blanc, et un cercle brun l'entoure au bas comme un collier; le bec est noir et les pieds sont jaunâtres. Du reste, cette perdrix de mer doit être la plus petite de toutes, étant à peine aussi grande que le cincle, qui de tous les oiseaux de rivage est le plus petit. Schwenckfeld dit que cette perdrix de mer niche sur les bords sablonneux des rivières et qu'elle pond sept œufs oblongs : il ajoute qu'elle court très-vite, et y fait entendre pendant les nuits d'été un petit cri, *tul, tul*, d'une voix retentissante.

L'ALOUETTE DE MER.

Sous-genre alouette de mer. (Cuvier.)

Cet oiseau n'est point une alouette, quoiqu'il en ait le nom; il ne ressemble même à l'alouette que par la taille, qui est à peu près égale, et par quelques rapports dans les couleurs du plumage sur le dos : mais il en diffère pour tout le reste, soit par la forme, soit par les habitudes; car l'alouette de mer vit au bord des eaux sans quitter les rivages. Elle a le bas de la jambe nu et le bec grêle, cylindrique et obtus comme les autres oiseaux *scelopaces*; et seulement plus court à proportion que celui de la

petite bécassine, à laquelle cette alouette de mer ressemble assez par le port et la figure.

C'est en effet sur les bords de la mer que se tiennent de préférence ces oiseaux, quoiqu'on les trouve aussi sur les rivières. Ils volent en troupes souvent si serrées qu'on ne manque pas d'en tuer un grand nombre d'un seul coup de fusil; et Belou s'étonne de la grande quantité de ces alouettes aquatiques, dont il a vu les marchés garnis sur nos côtes. Selon lui, c'est un meilleur manger que ne l'est l'alouette elle-même : mais ce petit gibier, bon en effet quand il est frais, prend un goût d'huile dès qu'on le garde. C'est apparemment de ces alouettes de mer que parle M. Salerne, sous le nom de *guignette*, lorsqu'il dit *qu'elles vont en troupes*, puisque la guignette vit solitaire. Si l'on tue une de ces alouettes dans la bande, les autres voltigent autour du chasseur, comme pour sauver leur compagne. Fidèles à se suivre, elles s'entre'appellent en partant, et volent de compagnie en rasant la surface des eaux. La nuit on les entend se réclamer et crier sur les grèves et dans les petites îles.

On les voit rassemblées en automne; les couples que le soin des nichées avait séparés se réunissent alors avec les nouvelles familles qui sont ordinairement de quatre ou cinq petits. Les œufs sont très-gros relativement à la taille de l'oiseau; il les dépose sur le sable nu. Le bécasseau et la guignette ont la même habitude, et ne font point de nid. L'alouette de mer fait sa petite pêche le long du rivage, en marchant et secouant incessamment la queue.

Ces oiseaux voyagent comme tant d'autres, et changent de contrées; il paraît même qu'ils ne sont que de passage sur quelques-unes de nos côtes : c'est du moins ce que nous assure un bon observateur de celles de Basse-Picardie. Ils arrivent dans ces parages au mois de septembre par les vents d'est, et ne font que passer. Ils se laissent approcher à vingt pas; ce qui nous fait présumer qu'on ne les chasse pas dans le pays d'où ils viennent.

Au reste, il faut que les voyages de ces oiseaux les aient portés assez avant au Nord, pour qu'ils aient passé d'un continent à l'autre; car on en retrouve l'espèce bien établie dans les contrées septentrionales et méridionales de l'Amérique, à la Louisiane, aux Antilles, à la Jamaïque, à Saint-Domingue, à Cayenne. Les deux *alouettes de mer de Saint-Domingue*, que donne séparément M. Brisson, paraissent n'être que des variétés de notre espèce d'Europe; et dans l'ancien continent l'espèce en est répandue du nord au midi; car on reconnaît l'alouette de mer au cap de Bonne-Espérance, dans l'oiseau que donne Kolbe sous le nom de *bergeronnette*, et au nord dans le *stint* d'Ecosse, de Willughby et de Sibbald.

LE CINCLE.

Sous-genre alouette de mer. (Cuvier.)

Aristote a donné le nom de *cinelos* à l'un des plus petits oiseaux de rivage, et nous croyons devoir adopter ce nom pour le plus petit de tous ceux qui composent cette nombreuse tribu dans laquelle on comprend les chevaliers, le bécasseau, la guignette, la perdrix et l'alouette de mer. Notre cincle même paraît n'être qu'une espèce secondaire et subalterne de l'alouette de mer : un peu plus petit et moins haut sur les jambes, il a les mêmes couleurs avec la seule différence qu'elles sont plus marquées;

les pinceaux sur le manteau sont tracés plus nettement, et l'on voit une zone de taches de cette couleur sur la poitrine : c'est ce qui la fait nommer alouette de mer à collier par M. Brisson. Le cinele a d'ailleurs les mêmes mœurs que l'alouette de mer; on le trouve fréquemment avec elle, et ces oiseaux passent de compagnie. Il a dans la queue le même mouvement de secousse ou de tremblement qu'Aristote paraît attribuer au cinele : mais nous n'avons pas vérifié si ce qu'il en dit de plus peut convenir au nôtre; savoir, qu'une fois pris il devient très-aisément privé, quoiqu'il soit plein d'astuce pour éviter les pièges. Quant à la longue et obscure description d'Aldrovande sur le cinele, tout ce qu'on en peut conclure, ainsi que des figures multipliées et toutes défectueuses qu'il en donne, c'est que les deux oiseaux que les Italiens nomment *giaralo* et *giaroncello*, répondent à notre cinele et à notre alouette de mer.

L'IBIS *.

Famille des échassiers longirostres, genre courlis. (Cuvier)

De toutes les superstitions qui aient jamais infecté la raison, dégradé et avili l'espèce humaine, le culte des animaux serait sans doute la plus honteuse, si l'on n'en considérait pas l'origine et les premiers motifs. Comment l'homme en effet a-t-il pu s'abaisser jusqu'à l'adoration des bêtes? Y a-t-il une preuve plus évidente de notre état de misère dans ces premiers âges, où les espèces nuisibles, trop puissantes et trop nombreuses, entouraient l'homme solitaire, isolé, dénué d'armes et des arts nécessaires à l'exercice de ses forces? Ces mêmes animaux, devenus depuis ses esclaves, étaient alors ses maîtres, ou du moins des rivaux redoutables; la crainte et l'intérêt firent donc naître des sentiments abjects et des pensées absurdes; et bientôt la superstition, recueillant les unes et les autres, fit également des dieux de tout être utile ou nuisible.

L'Égypte est l'une des contrées où ce culte des animaux s'est établi le plus anciennement et s'est conservé, observé le plus scrupuleusement pendant un grand nombre de siècles; et ce respect religieux, qui nous est attesté par tous les monuments, semble nous indiquer que dans cette contrée les hommes ont lutté très-longtemps contre les espèces malfaisantes.

En effet, les crocodiles, les serpents, les sauterelles et tous les autres animaux immondes renaissaient à chaque instant, et pullulaient sans nombre sur le vaste limon d'une terre basse profondément humide et périodiquement abreuvée par les épanchements du fleuve; et ce limon fangeux, fermentant sous les ardeurs du tropique, dut soutenir longtemps et multiplier à l'infini toutes ces générations impures, informes, qui n'ont cédé la terre à des habitants plus nobles que quand elle s'est épurée.

« Des essaims de petits serpents venimeux, nous disent les premiers historiens, sortis de la vase échauffée des marécages, et volant en grandes troupes, eussent causé la ruine de l'Égypte, si les ibis ne fussent venus à leur rencontre pour les combattre et les détruire. » N'y a-t-il pas toute

* Cet article purement historique ne se rapporte pas à un assez grand oiseau d'Afrique décrit ci-après sous le nom d'*ibis blanc*, mais à une espèce voisine du courlis, que MM. Cuvier et Savigny ont fait connaître avec détail : c'est *Ibis religiosa*, Cuv., ou *tantalus aethiopicus*. Lath.; le véritable ibis des Égyptiens.

apparence que ce service, aussi grand qu'inattendu, fut le fondement de la superstition qui supposa dans ces oiseaux tutélaires quelque chose de divin? Les prêtres accréditèrent cette opinion du peuple; ils assurèrent que les dieux, s'ils daignaient se manifester sous une forme sensible, prendraient la figure de l'ibis. Déjà, dans la grande métamorphose, leur dieu bienfaisant, *Thoth* ou Mercure, inventeur des arts et des lois, avait subi cette transformation; et Ovide, fidèle à cette antique mythologie, dans le combat des Dieux et des Géants, cache Mercure sous les ailes d'un ibis, etc. Mais mettant toutes ces fables à part, il nous restera l'histoire des combats de ces oiseaux contre les serpents. Hérodote assure être allé sur les lieux pour en être témoin :

« Non loin de *Butus*, dit-il, aux confins de l'Arabie, où les montagnes s'ouvrent sur la vaste plaine de l'Égypte, j'ai vu les champs couverts d'une incroyable quantité d'ossements entassés, et des dépouilles des reptiles que les ibis y viennent attaquer et détruire au moment qu'ils sont près d'envahir l'Égypte. »

Cicéron cite ce même fait en adoptant le récit d'Hérodote, et Pline semble le confirmer lorsqu'il représente les Egyptiens invoquant religieusement leurs ibis à l'arrivée des serpents.

On lit aussi dans l'historien Josèphe, que Moïse, allant en guerre contre les Ethiopiens, emporta dans des cages de *papyrus* un grand nombre d'ibis pour les opposer aux serpents. Ce fait, qui n'est pas fort vraisemblable, s'explique aisément par un autre fait rapporté dans la description de l'Égypte par M. de Maillet :

« Un oiseau, dit-il, qu'on nomme *chapon de Pharaon* (et qu'on reconnaît pour l'ibis), suit pendant plus de cent lieues les caravanes qui vont à la Mecque, pour se repaître des voiries que la caravane laisse après elle; et en tout autre temps il ne paraît aucun de ces oiseaux sur cette route. »

L'on doit donc penser que les ibis suivirent ainsi le peuple hébreu dans sa course en Égypte; et c'est ce fait que Josèphe nous a transmis en le défigurant, et en attribuant à la prudence d'un chef merveilleux ce qui n'était qu'un effet de l'instinct de ces oiseaux; et cette armée contre les Ethiopiens, et les cages de papyrus, ne sont là que pour embellir la narration et agrandir l'idée qu'on devait avoir du génie d'un tel commandant.

Il était défendu, sous peine de la vie, aux Egyptiens, de tuer les ibis; et ce peuple, aussi triste que vain, fut inventeur de l'art lugubre des momies, par lequel il voulait, pour ainsi dire, éterniser la mort, malgré la nature bienfaisante, qui travaille sans cesse à en effacer les images; et non-seulement les Egyptiens employaient cet art des embaumements pour conserver les cadavres humains, mais ils préparaient avec autant de soin les corps de leurs animaux sacrés. Plusieurs puits de momies dans la plaine de Saccara, s'appellent *Puits des Oiseaux*, parce qu'on n'y trouve en effet que des oiseaux embaumés, et surtout des ibis renfermés dans de longs pots de terre cuite, dont l'orifice est bouché d'un ciment. Nous avons fait venir plusieurs de ces pots, et après les avoir cassés, nous avons trouvé dans tous une espèce de poupée formée par les langes qui servent d'enveloppe au corps de l'oiseau, dont la plus grande partie tombe en poussière noire en développant son *suaire*; on y reconnaît néanmoins tous les os d'un oiseau avec des plumes empâtées dans quelques morceaux qui restent solides. Ces débris nous ont indiqué la grandeur de l'oiseau, qui est à peu près égale à celle du courlis; le bec, qui s'est trouvé conservé dans deux de ces momies, nous en a fait

reconnaître le genre. Ce bec a l'épaisseur de celui de la cigogne, et par sa courbure il ressemble au bec du courlis, sans néanmoins en avoir les cannelures; et comme la courbure en est égale sur toute sa longueur, il paraît par ces caractères qu'on doit placer l'iris entre la cigogne et le courlis. En effet, il tient de si près à ces deux genres d'oiseaux, que les naturalistes modernes l'ont rangé avec les derniers, et que les anciens l'avaient placé avec le premier. Hérodote avait très-bien caractérisé l'ibis, en disant qu'il a le *bec fort arqué, et la jambe haute comme la grue*. Il en distingue deux espèces.

« La première, dit-il, a le plumage tout noir, la seconde, qui se rencontre à chaque pas, est toute blanche, à l'exception des plumes de l'aile et de la queue, qui sont très-noires, et du dénuement du cou et de la tête, qui ne sont couverts que de la peau. »

Mais ici il faut dissiper un nuage jeté sur ce passage d'Hérodote, par l'ignorance des traducteurs; ce qui donne un air fabuleux et même absurde à son récit. Au lieu de rendre, τῶν δὲν ποσι μᾶλλον εἰλευμενῶν τοῖσι ἀθρώποισι, à la lettre : *quæ pedibus hominum observantur sæpius*; « celle qu'on rencontre à chaque pas; » on a traduit, *hæ quidem habent pedes veluti hominis*, « ces ibis ont les pieds faits comme ceux de l'homme. » Les naturalistes ne comprenant pas ce que pouvait signifier cette comparaison disparate, firent, pour l'expliquer ou la pallier, d'inutiles efforts. Ils imaginèrent qu'Hérodote, décrivant l'ibis blanc, avait eu en vue la cigogne, et avait pu abusivement caractériser ainsi ses pieds, par la faible ressemblance que l'on peut trouver des ongles aplatis de la cigogne à ceux de l'homme. Cette interprétation satisfaisait peu; et l'ibis aux pieds humains aurait dû dès lors être relégué dans les fables : cependant il fut admis comme un être réel sous cette absurde image, et l'on ne peut qu'être étonné de la trouver encore aujourd'hui exprimée tout entière, sans discussion et sans adoucissement, dans les Mémoires d'une savante Académie (*Académie des inscriptions et belles lettres.*), tandis que cette chimère n'est, comme on le voit, que le fruit d'une méprise du traducteur de ce premier historien grec, que sa candeur à prévenir de l'incertitude de ses récits, quand il ne les fait que sur des rapports étrangers, eût dû faire plus respecter dans les sujets où il parle d'après lui-même.

Aristote, en distinguant, comme Hérodote, les deux espèces d'ibis, ajoute que la blanche est répandue dans toute l'Égypte, excepté vers Peluse, où l'on ne voit au contraire que des ibis noirs, qui ne se trouvent pas dans tout le reste du pays. Pline répète cette observation particulière; mais du reste, tous les anciens, en distinguant les deux ibis par la couleur, semblent leur donner en commun tous les autres caractères : figure, habitudes, instinct, et leur domicile de préférence en Égypte, à l'exclusion de toute autre contrée. On ne pouvait même, suivant l'opinion commune, les transporter hors de leur pays, sans les voir consumés de regret. Cet oiseau, si fidèle à sa terre natale, en était devenu l'emblème : la figure de l'ibis, dans les hiéroglyphes, désigne presque toujours l'Égypte, et il est peu d'images ou de caractères qui soient plus répétés dans tous les monuments. On voit ces figures d'ibis sur la plupart des obélisques, sur la base de la statue du Nil, au *Belvédère* à Rome, de même qu'au jardin des Tuileries à Paris. Dans la médaille d'Adrien, où l'Égypte paraît prosternée, l'ibis est à ses côtés. On a figuré cet oiseau avec l'éléphant, sur les médailles de Q. Marius, pour désigner l'Égypte et la Libye, théâtres de ses exploits, etc.

D'après le respect populaire et très-ancien pour cet oiseau fameux, il

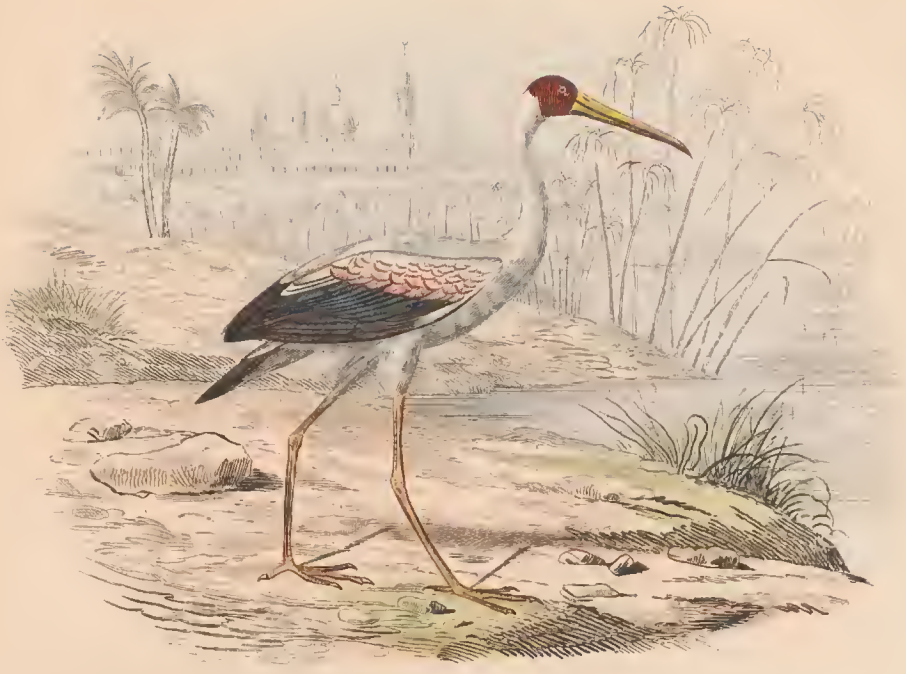
n'est pas étonnant que son histoire ait été chargée de fables : on a dit que les ibis se fécondaient et engendraient par le bec. Solin paraît n'en pas douter ; mais Aristote se moque avec raison de cette idée de pureté virginale dans cet oiseau sacré. Pierius parle d'une merveille d'un genre bien opposé ; il dit que, selon les anciens, le basilic naissait d'un œuf d'ibis, formé dans cet oiseau des venins de tous les serpents qu'il dévore. Ces mêmes anciens ont encore écrit que le crocodile et les serpents, touchés d'une plume d'ibis, demeuraient immobiles comme par enchantement, et que souvent même ils mouraient sur-le-champ. Zoroastre, Démocrite et Philé ont avancé ces faits ; d'autres auteurs ont dit que la vie de cet oiseau divin était excessivement longue ; les prêtres d'Hermopolis prétendaient même qu'il pouvait être immortel, et pour le prouver, ils montrèrent à Appion un ibis si vieux, disaient-ils, qu'il ne pouvait plus mourir.

Ce n'est là qu'une partie des fictions enfantées dans la religieuse Égypte, au sujet de cet ibis ; la superstition porte tout à l'excès ; mais si l'on considère le motif de sagesse que put avoir le législateur en consacrant le culte des animaux utiles, on sentira qu'en Égypte il était fondé sur la nécessité de conserver et de multiplier ceux qui pouvaient s'opposer aux espèces nuisibles. Cicéron remarque judicieusement que les Égyptiens n'eurent d'animaux sacrés que ceux desquels il leur importait que la vie fût respectée, à cause de la grande utilité qu'ils en tiraient ; jugement sage et bien différent de celui de l'impétueux Juvénal, qui compte parmi les crimes de l'Égypte sa vénération pour l'ibis, et déclame contre ce culte, que la superstition exagéra sans doute, mais que la sagesse dut maintenir, puisque telle est en général la faiblesse de l'homme, que les législateurs les plus profonds ont cru devoir en faire le fondement de leurs lois.

En nous occupant maintenant de l'histoire naturelle, et des habitudes réelles de l'ibis, nous lui reconnaitrons non-seulement un appétit véhément de la chair des serpents, mais encore une forte antipathie contre tous les reptiles ; il leur fait la plus cruelle guerre. Belon assure qu'il va toujours les tuant, quoique rassasié. Diodore de Sicile dit que jour et nuit l'ibis se promène sur la rive des eaux, guettant les reptiles, cherchant leurs œufs, et détruisant en passant les scarabées et les sauterelles. Accoutumés au respect qu'on leur marquait en Égypte, ces oiseaux venaient sans crainte au milieu des villes. Strabon rapporte qu'ils remplissaient les rues et les carrefours d'Alexandrie, jusqu'à l'importunité et à l'incommodité, consommant, à la vérité, les immondices, mais attaquant aussi ce qu'on mettait en réserve, et souillant tout de leur fiente ; inconvenients qui pouvaient en effet choquer un Grec délicat et poli, mais que des Égyptiens grossièrement religieux souffraient avec plaisir.

Ces oiseaux posent leur nid sur les palmiers, et le placent dans l'épaisseur des feuilles piquantes pour le mettre à l'abri de l'assaut des chats, leurs ennemis. Il paraît que la ponte est de quatre œufs ; c'est du moins ce que l'on peut inférer de l'explication de la table *Isiaque* par Pignorius. Il est dit que l'ibis marque sa ponte par les mêmes nombres que la lune marque ses temps, *ad lunæ rationem ova fingit* ; ce qui ne paraît pouvoir s'entendre autrement, qu'en disant, avec le docteur Shaw, que l'ibis fait autant d'œufs qu'il y a de phases de la lune, c'est-à-dire quatre. Ælien, expliquant pourquoi cet oiseau est consacré à la lune, indique la durée de l'incubation, en disant qu'il met autant de jours à faire éclore ses petits, que l'astre d'Isis en met à parcourir le cercle de ses phases.





I'IBIS BLANC.



LE TOURNE-PIERRE.

L'ÉCHASSE.

Pline et Galien attribuent à l'ibis l'invention du clystère, comme celle de la saignée à l'hippopotame; *et ce ne sont point, ajoute le premier, les seules choses où l'homme ne fut que le disciple de l'industrie des animaux.* Selon Plutarque, l'ibis ne se sert pour cela que d'eau salée, et M. Perrault, dans sa description anatomique de cet oiseau, prétend avoir remarqué le trou du bec par lequel l'eau peut être lancée.

Nous avons dit que les anciens distinguaient deux espèces d'ibis, l'une blanche et l'autre noire : nous n'avons vu que la blanche, et nous l'avons fait représenter dans nos planches enluminées; et à l'égard de l'ibis noir, quoique M. Perrault prétende qu'il a été apporté en Europe plus souvent que l'ibis blanc, cependant aucun naturaliste ne l'a vu depuis Belon, et nous n'en savons que ce qu'en a dit cet observateur.

L'IBIS BLANC.

Famille des échassiers longirostres. (Cf. VIER.)

Cet oiseau est un peu plus grand que le courlis et l'est un peu moins que la cigogne : sa longueur, de la pointe du bec au bout des ongles, est d'environ trois pieds et demi. Hérodote en donne la description, en disant que cet oiseau a les jambes hautes et nues; la face et le front également dénués de plumes; le bec arqué; les plumes de la queue et des ailes noires, et le reste du plumage blanc. Nous ajouterons à ces caractères quelques autres traits dont Hérodote n'a pas fait mention. Le bec est arrondi et terminé en pointe mousse; le cou est d'une grosseur égale dans toute sa longueur; et il n'est pas garni de plumes pendantes comme le cou de la cigogne.

M. Perrault, ayant décrit et disséqué un de ces oiseaux, qui avait vécu à la ménagerie de Versailles, en fit la comparaison avec la cigogne, et il trouva que celle-ci était plus grande, mais que l'ibis avait à proportion le bec et les pieds plus longs. Dans la cigogne, les pieds n'avaient que quatre parties de la longueur totale de l'oiseau, et dans l'ibis ils en avaient cinq; et il observa la même différence proportionnelle entre leurs becs et leurs cous. Les ailes lui parurent fort grandes; les plumes en étaient noires, et du reste tout le plumage était d'un blanc un peu roussâtre, et n'était diversifié que par quelques taches pourprées et rougeâtres sous les ailes. Le haut de la tête, le tour des yeux et le dessous de la gorge étaient dénués de plumes et couverts d'une peau rouge et ridée. Le bec à la racine était gros, arrondi; il avait un pouce et demi de diamètre, et il était courbé dans toute sa longueur : il était d'un jaune clair à l'origine, et d'un orangé foncé vers l'extrémité. Les côtés de ce bec sont tranchants et assez durs pour couper les serpents, et c'est probablement de cette manière que cet oiseau les détruit; car son bec, ayant la pointe mousse et comme tronquée, ne les percerait que difficilement.

Le bas des jambes était rouge, et cette partie à laquelle Belon ne donne pas un pouce de longueur, dans sa figure de l'ibis noir, en avait plus de quatre dans cet ibis blanc; elle était, ainsi que le pied, toute garnie d'écailles hexagones; les écailles qui recouvrent les doigts étaient coupées en tables; les ongles étaient pointus, étroits et noirâtres; des rudiments de membrane bordaient des deux côtés le doigt du milieu, et ne se trouvaient que du côté intérieur dans les deux autres doigts.

Quoique l'ibis ne soit point granivore, son ventricule est une espèce de gésier, dont la membrane interne est rude et ridée. On a vu plus d'une fois ces conformations disparates dans l'organisation des oiseaux;

par exemple, on a remarqué dans le casoar, qui ne mange point de chair, un ventricule membraneux comme celui de l'aigle.

M. Perrault trouva aux intestins quatre pieds huit pouces de longueur; le cœur était médiocre, et non pas excessivement grand comme l'a prétendu Mérula. La langue très-courte, cachée au fond du bec, n'était qu'un petit cartilage recouvert d'une membrane charnue; ce qui a fait croire à Solin que cet oiseau n'avait point de langue. Le globe de l'œil était petit, n'ayant que six lignes de diamètre.

« Cet ibis blanc, dit M. Perrault, et un autre qu'on nourrissait encore à la ménagerie de Versailles, et qui avaient tous deux été apportés d'Égypte, étaient les seuls oiseaux de cette espèce que l'on eût jamais vus en France. »

Selon lui, toutes les descriptions des auteurs modernes n'ont été prises que sur celles des anciens. Cette remarque me paraît assez juste : car Belon n'a ni décrit ni même reconnu l'ibis blanc en Égypte; ce qui ne serait pas vraisemblable si l'on ne supposait pas qu'il l'a pris pour une cigogne; mais cet observateur est à son tour le seul des modernes qui nous ait dépeint l'ibis noir.

L'IBIS NOIR.

Genre bécasse, sous-genre ibis. (Cuvier.)

Cet oiseau, dit Belon, est un peu moins gros qu'un courlis. Il est donc moins grand que l'ibis blanc, et il doit être aussi moins haut de jambes : cependant nous avons remarqué que les anciens ont dit les deux ibis semblables en tout, à la couleur près. Celui-ci est entièrement noir, et Belon semble indiquer qu'il a le front et la face en peau nue, en disant que sa tête est faite comme celle d'un cormoran. Néanmoins Hérodote, qui paraît avoir voulu rendre ses deux descriptions très-exactes, ne donne point à l'ibis noir ce caractère de la tête et du cou dénués de plumes. Quoi qu'il en soit, tout ce qu'on a dit des autres caractères et des habitudes de ces deux oiseaux, leur a également été attribué en commun sans exception ni différence.

LE COURLIS.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre bécasse, sous-genre courlis. (Cuvier.)

Les noms composés des sons imitatifs de la voix, du chant, des cris des animaux, sont pour ainsi dire les noms de la nature; ce sont aussi ceux que l'homme a imposés les premiers. Les langues sauvages nous offrent mille exemples de ces noms donnés par instinct; et le goût qui n'est qu'un instinct plus exquis, les a conservés plus ou moins dans les idiomes des peuples policés, et surtout dans la langue grecque plus pittoresque qu'aucune autre, puisqu'elle peint même en dénommant. La courte description qu'Aristote fait du courlis, n'aurait pas suffi sans son nom *élorios*, pour le reconnaître et le distinguer des autres oiseaux. Les noms français *courlis*, *curlis*, *turlis*, sont des mots imitatifs de sa voix; et dans d'autres langues ceux de *curlow*, *caroli*, *turlino*, etc., s'y rapportent de même : mais les dénominations d'*arquata* et de *falcinellus* sont prises de la courbure de son bec arqué en forme de faux. Il en est de même du nom *numenius* dont l'origine est dans le mot *neoménié*, temps du croissant de la lune. Ce nom a été appliqué au courlis, parce que son

bec est à peu près en forme de croissant. Les Grecs modernes l'ont appelé *macrimiti* au long nez, parce qu'il a le bec très-long, relativement à la grandeur de son corps; ce bec est assez grêle, sillonné de rainures, également courbé dans toute sa longueur, et terminé en pointe mousse; il est faible et d'une substance tendre, et ne paraît propre qu'à tirer les vers de la terre molle. Par ce caractère les courlis pourraient être placés à la tête de la nombreuse tribu d'oiseaux à long bec effilé, tels que les bécasses, les barges, les chevaliers, etc., qui sont autant oiseaux de marais que de rivage, et qui n'étant point armés d'un bec propre à saisir ou percer les poissons, sont obligés de s'en tenir aux vers et aux insectes, qu'ils fouillent dans la vase et dans les terres humides et limoneuses.

Le courlis a le cou et les pieds longs, les jambes en partie nues, et les doigts engagés vers leur jonction par une portion de membrane. Il est à peu près de la grosseur d'un chapon. Sa longueur totale est d'environ deux pieds; celle de son bec de cinq à six pouces, et son envergure de plus de trois pieds. Tout son plumage est un mélange de gris blanc, à l'exception du ventre et du croupion qui sont entièrement blancs; le brun est tracé par pinceaux, sur toutes les parties supérieures, et chaque plume est frangée de gris blanc ou de roussâtre; les grandes plumes de l'aile sont d'un brun noirâtre; les plumes du dos ont le lustre de la soie; celles du cou sont duvetées, et celles de la queue qui dépasse à peine les ailes pliées, sont comme les moyennes de l'aile, coupées de blanc et d'un brun noirâtre. Il y a peu de différence entre le mâle et la femelle, qui est seulement un peu plus petite; et dès lors la description particulière que Linnæus a donnée de cette femelle est superflue.

Quelques naturalistes ont dit que quoique la chair du courlis sente le marais, elle ne laisse pas d'être fort estimée, et mise par quelques-uns au premier rang entre les oiseaux d'eau. Le courlis se nourrit de vers de terre, d'insectes, de menus coquillages qu'il ramasse sur les sables et les vases de la mer, ou sur les marais, et dans les prairies humides. Il a la langue très-courte et cachée au fond du bec. On lui trouve de petites pierres, et quelquefois des graines dans le ventricule qui est musculueux comme celui des granivores. Au-dessus de ce gésier, l'œsophage s'enfle en manière de poche, tapissée de papilles glanduleuses; il se trouve deux *cæcum* de trois ou quatre doigts de longueur dans les intestins.

Ces oiseaux courent très-vite et volent en troupes. Ils sont de passage en France, et s'arrêtent à peine dans nos provinces intérieures: mais ils séjournent dans nos contrées maritimes, comme en Poitou, en Anjou et en Bretagne le long de la Loire où ils nichent. On assure qu'en Angleterre ils n'habitent les côtes de la mer qu'en hiver, et qu'en été ils vont nicher dans l'intérieur du pays vers les montagnes. En Allemagne ils n'arrivent que dans la saison des pluies et par de certains vents: car les noms qu'on leur donne dans les différents dialectes de la langue allemande ont tous rapport aux vents, aux pluies ou aux orages. On en voit dans l'automne en Silésie, et ils se portent en été jusqu'à la mer Baltique et au golfe de Bothnie. On les trouve également en Italie et en Grèce, et il paraît que leurs migrations s'étendent au delà de la mer Méditerranée; car ils passent à Malte deux fois l'année, au printemps et en automne. D'ailleurs les voyageurs ont rencontré des courlis dans presque toutes les parties du monde; et quoique leurs notices se rapportent pour la plupart aux différentes espèces étrangères de cette famille assez nombreuse, néanmoins il paraît que l'espèce d'Europe se retrouve au Sénégal et à Madagascar; car l'oiseau représenté dans nos planches enluminées est si

semblable à notre courlis, que nous croyons devoir le rapporter à la même espèce. Il ne diffère en effet du courlis d'Europe que par un peu plus de longueur dans le bec et de netteté dans les couleurs; différences légères, qui ne font tout au plus qu'une variété, qu'on peut attribuer à la seule influence du climat. On rencontre quelquefois des courlis blancs, comme l'on trouve des bécasses blanches, des merles, des moineaux blancs: mais ces variétés purement individuelles sont des dégénération accidentelles qui ne doivent pas être regardées comme des races constantes.

LE CORLIEU OU PETIT COURLIS.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre bécasse, sous-genre courlis. (CUVIER.)

Le corlieu est de moitié moins grand que le courlis auquel il ressemble par la forme, par le fond des couleurs et même par leur distribution; il a aussi le même genre de vie et les mêmes habitudes. Cependant ces deux espèces sont très-distinctes; elles subsistent dans les mêmes lieux sans se mêler ensemble, et restent à la distance que met entre elles l'intervalle de grandeur trop considérable pour qu'elles puissent se réunir. L'espèce du corlieu paraît être plus particulièrement attachée à l'Angleterre, où, suivant les auteurs de la *Zoologie britannique*, elle est plus commune que celle du grand courlis. Il paraît, au contraire, qu'elle est fort rare dans nos provinces. Belon ne l'a pas connue, et il y a toute apparence qu'elle n'est pas plus fréquente en Italie qu'en France; car Aldrovande n'en a parlé que confusément d'après Gessner, et il répète le double emploi qu'a fait ce naturaliste, en donnant deux fois parmi les poules d'eau ce petit courlis, sous les dénominations de *phœopus* et de *gallinula*; car l'on reconnaît le corlieu ou petit courlis aux noms de *regen-vogel* et de *tarangolo*, aussi bien qu'à la plupart des traits de la description qu'il en donne. Willughby s'est aperçu le premier de cette méprise de Gessner, et il a reconnu le même oiseau dans trois notices répétées par cet auteur. Au reste, Gessner s'est encore trompé en rapportant à ce petit courlis les noms de *winde-vogel* et de *wetter-vogel*, qui appartiennent au grand courlis; et quant à l'oiseau que M. Edwards a donné sous le nom de *petit ibis* (*Glan.*, planche 336), c'est certainement un petit courlis, mais dont le plumage était, comme l'observe ce naturaliste lui-même, dans un état de mue, et dont la description ne pourrait par conséquent établir distinctement l'espèce de cet oiseau.

LE COURLIS VERT OU IBIS VERT D'ITALIE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre bécasse, sous-genre ibis. (CUVIER.)

Cet oiseau est connu sous le nom de *courlis d'Italie*, mais on peut aussi le désigner par sa couleur. Il est plus grand que ne le dit M. Brisson, et qu'il n'est représenté dans nos plaques enluminées; car Aldrovande assure qu'il approche de la taille du héron, dont quelquefois même les Italiens lui donnent le nom. Celui de *falcinello*, que ce naturaliste et Gessner paraissent lui appliquer exclusivement, peut convenir aussi bien à tous les autres courlis qui ont également le bec courbé en forme de faux. Celui-ci a la tête, le cou, le devant du corps et des côtés du dos d'un beau marron foncé; le dessus du dos, des ailes et de la queue d'un vert

bronzé ou doré, suivant les reflets de lumière; le bec est noirâtre ainsi que les pieds et la partie nue de la jambe. Gessner n'a décrit qu'un oiseau jeune qui n'avait encore ni sa taille, ni ses couleurs. Ce courlis, commun en Italie, se trouve aussi en Allemagne, et le courlis du Danube de Marsigli, cité par M. Brisson, n'est, selon toute apparence, qu'une variété dans cette espèce.

LE COURLIS BRUN.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre bécasse, sous-genre ibis. (CUVIER.)

M. Sonnerat a trouvé ce courlis aux Philippines, dans l'île de Luçon. Il est de la taille du grand courlis d'Europe; tout son plumage est d'un brun roux; ses yeux sont entourés d'une peau verdâtre; l'iris est d'un rouge de feu; son bec est verdâtre, et ses pieds sont d'un rouge de laque.

LE COURLIS TACHETÉ.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Sous-genre courlis. (CUVIER.)

Ce courlis, qui se trouve aussi à l'île de Luçon, aurait, comme le précédent, beaucoup de rapport avec notre grand courlis, s'il n'était pas d'un tiers plus petit: il en diffère encore en ce qu'il a le sommet de la tête noir et les couleurs différemment distribuées; elles sont jetées sur le dos, par mouchetures au bord des plumes, et sur le ventre, par ondes ou hachures transversales.

LE COURLIS A TÊTE NUE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre bécasse, sous-genre ibis. (CUVIER.)

L'espèce de ce courlis est nouvelle et très-singulière: sa tête entière est nue, et le sommet en est relevé par une sorte de bourrelet, couché et roulé en arrière, de cinq lignes d'épaisseur, et recouvert d'une peau très-rouge, très-mince, et sous laquelle on sent immédiatement la protubérance osseuse qui forme le bourrelet; le bec est du même rouge que ce couronnement de la tête; le haut du cou et le devant de la gorge sont aussi dénués de plumes, et la peau est sans doute vermeille dans l'oiseau vivant; mais nous ne l'avons vue que livide sur l'individu mort que nous décrivons, et qui nous a été apporté du cap de Bonne-Espérance par M. de la Ferté. Il a toute la forme du courlis d'Europe; sa taille est seulement plus forte et plus épaisse. Son plumage, sur un fond noir, offre dans les penes de l'aile des reflets de vert et de pourpre changeants; les petites couvertures sont d'un violet pourpré assez fort de teinte, mais plus léger sur le dos, le cou et le dessus du corps: les pieds et la partie nue de la jambe, sur la longueur d'un pouce, sont rouges comme le bec, qui est long de quatre pouces neuf lignes. Ce courlis, mesuré de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, a deux pieds un pouce, et un pied et demi de hauteur dans son attitude naturelle.

LE COURLIS HUPPÉ.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Sous-genre courlis. (Cuvier.)

La huppe distingue ce courlis de tous les autres, qui généralement ont la tête plus ou moins lisse ou recouverte de petites plumes fort courtes : celui-ci au contraire porte une belle touffe de longues plumes, partie blanches et partie vertes, qui se jettent en arrière en panache ; le devant de la tête et le tour du haut du cou sont verts ; le reste du cou, le dos et le devant du corps, sont d'un beau roux marron ; les ailes sont blanches ; le bec et les pieds sont jaunâtres. Un large espace de peau nue environne les yeux ; le cou, bien garni de plumes, paraît moins long et moins grêle que dans les autres courlis. Ce bel oiseau huppé se trouve à Madagascar. Les sept espèces de courlis que nous venons de décrire appartiennent toutes à l'ancien continent, et nous en connaissons aussi huit autres dans le nouveau.

COURLIS DU NOUVEAU CONTINENT.

LE COURLIS ROUGE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Sous-genre ibis. (Cuvier.)

Les terres basses et les plages de vase qui avoisinent les mers et les grands fleuves de l'Amérique méridionale sont peuplées de plusieurs espèces de courlis. La plus belle de ces espèces, et la plus commune à la Guyane, est celle du courlis rouge : tout son plumage est écarlate, à l'exception de la pointe des premières penes de l'aile qui est noire ; les pieds, la partie nue des jambes et le bec sont rouges ou rougeâtres, ainsi que la peau nue qui couvre le devant de la tête, depuis l'origine du bec jusqu'au delà des yeux. Ce courlis est aussi grand, mais un peu moins gros que le courlis d'Europe ; ses jambes sont plus hautes, et son bec plus long est aussi plus robuste, et beaucoup plus épais vers la tête. Le plumage de la femelle est d'un rouge moins vif que celui du mâle ; mais l'un et l'autre ne prennent qu'avec l'âge cette belle couleur. Leurs petits naissent couverts d'un duvet noirâtre ; ils deviennent ensuite cendrés, puis blancs lorsqu'ils commencent à voler, et ce n'est que dans la seconde ou la troisième année que ce beau rouge paraît par nuances successives, et prend plus d'éclat à mesure qu'ils avancent en âge.

Ces oiseaux se tiennent en troupes, soit en volant, soit en se posant sur les arbres, où par leur nombre et leur couleur de feu ils offrent le plus beau coup d'œil. Leur vol est soutenu et même assez rapide ; mais ils ne se mettent en mouvement que le matin et le soir : par la chaleur du jour ils entrent dans les criques, et s'y tiennent au frais sous les palétuviers, jusque vers les trois ou quatre heures, qu'ils retournent sur les vases, d'où ils reviennent aux criques pour passer la nuit. On ne voit guère un de ces courlis seul, ou si quelqu'un s'est détaché de la troupe, il ne tarde pas à la rejoindre : mais ces attroupements sont distingués

par âge, et les vieux tiennent assez constamment leurs bandes séparées de celles des jeunes. Les couvées commencent en janvier et finissent en mai. Ils déposent leurs œufs sur de grandes herbes qui croissent sous les palétuviers, ou dans les broussailles sur quelques bûchettes rassemblées, et ces œufs sont verdâtres. On prend aisément les petits à la main, lors même que la mère les conduit à terre pour chercher les insectes et les petits crabes, dont ils font leur première nourriture; ils ne sont point farouches et s'habituent aisément à vivre à la maison.

« J'en ai élevé un, dit M. de la Borde, que j'ai gardé pendant plus de deux ans. Il prenait de ma main ses aliments avec beaucoup de familiarité, et ne manquait jamais l'heure du déjeuner ni du dîner. Il mangeait du pain, de la viande crue, cuite ou salée; du poisson; tout l'accommodait: il donnait cependant la préférence aux entrailles de poissons et de volailles, et pour les recueillir il avait soin de faire souvent un tour à la cuisine; hors de là il était continuellement occupé autour de la maison à chercher des vers de terre, ou dans un jardin à suivre le labour du nègre jardinier. Le soir il se retirait de lui-même dans un poulailler où couchaient une centaine de volailles. Il se perchait sur la plus haute barre, chassait à grands coups de bec toutes les poules qui voulaient s'y placer, et s'amusait souvent pendant la nuit à les inquiéter. Il s'éveillait du grand matin, et commençait par faire trois ou quatre tours au vol autour de la maison; quelquefois il allait jusqu'aux bords de la mer, mais sans s'y arrêter. Je ne lui ai entendu d'autre cri qu'un petit croassement qui paraissait une expression de peur à la vue d'un chien ou d'un autre animal. Il avait pour les chats beaucoup d'antipathie sans les craindre; il fondait sur eux avec intrépidité et à grands coups de bec. Il a fini par être tué tout près de la maison, sur une mare, par un chasseur qui le prit pour un courlis sauvage. »

Ce récit de M. de la Borde s'accorde assez avec le témoignage de Laët, qui ajoute qu'on a vu quelques-uns de ces oiseaux s'unir et produire en domesticité. Nous présumons donc qu'il serait aussi facile qu'agréable d'élever et de multiplier cette belle espèce qui ferait l'ornement des basses-cours, et peut-être ajouterait aux délices de la table; car la chair de cet oiseau, déjà bonne à manger, pourrait encore se perfectionner, et perdre, avec une nourriture nouvelle, le petit goût de marais qu'on lui trouve; outre que s'accommodant de toutes sortes d'aliments et de tous les débris de la cuisine, il ne coûterait rien à nourrir. Au reste, nous ignorons si, comme le dit Maregrave, ce courlis trempe dans l'eau tout ce qu'on lui donne avant de le manger.

Dans l'état sauvage, ces oiseaux vivent de petits poissons, de coquillages, d'insectes qu'ils recueillent sur la vase quand la marée se retire. Jamais ils ne s'écartent beaucoup des côtes de la mer, ni ne se portent sur les fleuves loin de leur embouchure; ils ne font qu'aller et venir dans le même canton où on les voit toute l'année. L'espèce en est néanmoins répandue dans la plupart des contrées les plus chaudes de l'Amérique; on les trouve également aux embouchures de Rio-Janeiro, du Maragnon, etc., aux îles de Bahama et aux Antilles. Les Indiens du Brésil, qui aiment à se parer de leurs belles plumes, donnent à ce courlis le nom de *guara*; celui de *flamant*, qu'on leur a donné à Cayenne, se rapporte au beau rouge de flamme de leur plumage; et c'est mal à propos que dans cette colonie l'on applique ce nom de *flamant* indifféremment à tous les courlis. C'est aussi sans fondement que le voyageur Cauche rapporte au courlis rouge du Brésil son courlis violet de Madagascar, à moins qu'il n'ait entendu faire seulement comparaison de figure entre ces deux oiseaux; car la couleur violette qu'il attribue au sien est bien différente du brillant écarlate de notre courlis rouge. Tout ce que nous pouvons inférer de sa notice, c'est qu'il se trouve à Madagascar une

espèce de courlis à plumage violet, qu'aucune autre relation ne nous fait d'ailleurs connaître.

LE COURLIS BLANC.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre bécasse, sous-genre ibis. (Cuvier.)

On pourrait prendre ce courlis pour le courlis rouge portant encore sa première couleur; mais Catesby, qui a connu l'un et l'autre, donne celui-ci comme étant d'espèce différente. Il est en effet un peu plus grand que le courlis rouge; il a les pieds, le bec, le tour des yeux et le devant de la tête d'un rouge pâle; tout le plumage blanc, à l'exception des quatre premières plumes de l'aile, qui sont d'un vert obscur à leur extrémité. Ces oiseaux arrivent à la Caroline en grand nombre, vers le milieu de septembre, qui est la saison des pluies: ils fréquentent les terres basses et marécageuses; ils y demeurent environ six semaines, et disparaissent ensuite jusqu'à l'année suivante. Apparemment ils se retirent vers le sud pour nicher dans un climat plus chaud. Catesby dit avoir trouvé des grappes d'œufs dans plusieurs femelles peu de temps avant leur départ de la Caroline. Elles ne diffèrent pas des mâles par les couleurs, et tous deux ont la chair et la graisse jaunes comme du safran.

LE COURLIS BRUN A FRONT ROUGE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre bécasse, sous-genre ibis. (Cuvier.)

Ces courlis bruns arrivent à la Caroline avec les courlis blancs de l'espèce précédente, et mêlés dans leurs bandes. Ils sont de même grandeur, mais en plus petit nombre, *y ayant bien*, dit Catesby, *vingt courlis blancs pour un brun*. Ceux-ci sont en effet tout bruns sur le dos, les ailes et la queue, et sont d'un gris brun sur la tête et le cou, et tout blancs sur le croupion et le ventre; ils ont le devant de la tête dégarni de plumes, et couvert d'une peau d'un rouge pâle; le bec et les pieds sont de cette même couleur. Ils ont, comme les courlis blancs, la chair et la graisse jaunes. Ces deux espèces d'oiseaux arrivent et repartent ensemble; ils passent en hiver de la Caroline à des contrées plus méridionales, comme à la Guyane où ils sont nommés *flammants gris*.

LE COURLIS DES BOIS.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre bécasse, sous-genre ibis. (Cuvier.)

Cet oiseau, que les colons de Cayenne ont appelé *flamman des bois*, vit en effet dans les forêts, le long des ruisseaux et des rivières, et il se tient loin des côtes de la mer que les autres courlis ne quittent guère; il a aussi des mœurs différentes et ne va point en troupes, mais seulement accompagné de sa femelle. Il se pose, pour pêcher, sur les bois qui flottent dans l'eau. Il n'est pas plus grand que le courlis vert d'Europe, mais son cri est beaucoup plus fort. Tout son plumage porte une teinte de vert très-foncé sur un fond brun sombre, qui de loin paraît noir, et qui de près offre de riches reflets bleuâtres ou verdâtres; les ailes et le haut du cou ont la couleur et l'éclat de l'acier poli; on voit des reflets bronzés

sur le dos, et d'un lustre pourpré sur le ventre et le bas du cou; les joues sont dénuées de plumes. M. Brisson n'a pas fait mention de cette espèce, quoique Barrère l'ait indiquée deux fois sous le nom d'*arquata viridis sylvatica* et de *flammant des bois*.

LE GOUARONA.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre bécasse, sous-genre courlis. (CUVIER.)

Guara est, comme nous l'avons vu, le nom du courlis rouge chez les Brésiliens : ils nomment *guarana* ou *gouarona* celui-ci, dont le plumage est d'un brun marron, avec des reflets verts au croupion, aux épaules et au côté extérieur des plumes de l'aile; la tête et le cou sont variés de petites lignes longitudinales blanchâtres sur un fond brun. Cet oiseau a deux pieds de longueur du bec aux ongles; il a beaucoup de rapport avec le courlis vert d'Europe, et paraît être le représentant de cette espèce en Amérique. Sa chair est assez bonne, au rapport de Maregrave, qui dit en avoir mangé souvent. On le trouve à la Guyane aussi bien qu'au Brésil.

L'ACALOT.

SIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre ibis. (CUVIER.)

Nous abrègerons ainsi le nom d'*acacalotl*, que porte ce courlis au Mexique, où il est indigène. Il a, comme la plupart des autres, le front dénué de plumes et couvert d'une peau rougeâtre; son bec est bleu; le cou et le derrière de la tête sont revêtus de plumes brunes, mêlées de blanc et de vert; ses ailes brillent de reflets verts et pourpres; et c'est apparemment d'après ces caractères que M. Brisson a cru devoir l'appeler *courlis varié*; mais il est aisé de voir par le nom de *corbeau aquatique*, que lui donnent Fernandez et Nieremberg, que ces couleurs portent sur un fond sombre et approchant du noir. M. Adanson, en observant que cet oiseau diffère du courlis d'Europe en ce qu'il a le front chauve, l'assimile par ce trait à l'ibis, au *guara*, au *curicaca*, dont il forme un genre particulier : mais le caractère par lequel il sépare ces oiseaux des courlis, savoir la nudité du devant de la tête, ne nous paraît pas suffisant, vu qu'en tout le reste la forme de ces oiseaux est semblable, et que cette différence elle-même se nuance entre eux par degrés; en sorte qu'il y a des espèces, comme celle du courlis vert, qui n'ont que le tour des yeux nu, tandis que d'autres, comme celui-ci, ont une grande partie du front nue. Nous avons cru devoir séparer le *curicaca* du courlis, à cause de sa grandeur et de quelques autres différences essentielles, particulièrement de celle de la forme du bec. Du reste, nous ne voyons pas ce qui a pu engager ce savant naturaliste à placer ces oiseaux dans la famille des *vanneaux*.

LE MATUITUI DES RIVAGES.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Sous-genre ibis. (CUVIER.)

Si cet oiseau nous était mieux connu, nous le séparerions peut-être comme le *curicaca* de la famille des courlis, vu que Maregrave et Pison

le disent semblable en petit au *curicaca*, lequel s'éloigne du courlis par le caractère du bec autant que par la taille; mais avant de savoir si ce caractère du bec convient également au matuitui, nous ne pouvons que l'indiquer ici, en observant néanmoins que le nom de *petit courlis*, que lui donne M. Brisson, paraît mal appliqué, puisque cet oiseau est à peu près de la grosseur d'une poule, c'est-à-dire de la première grandeur dans le genre des courlis. Au reste, ce matuitui des rivages est différent d'un autre petit *matuitui*, dont parle ailleurs Maregrave, qui n'est guère plus gros qu'une alouette, et qui paraît être un petit pluvier à collet.

LE GRAND COURLIS DE CAYENNE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Sous-genre ibis. (Cuvier.)

Il est plus gros que le courlis d'Europe, et il nous a paru le plus grand des courlis. Il a tout le manteau, les grandes penes de l'aile et le devant du corps d'un brun ondulé de gris et lustré de vert; le cou est blanc roussâtre, et les grandes couvertures de l'aile sont blanches. Cette description suffit pour le distinguer de tous les autres courlis.

LE VANNEAU.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Famille des échassiers piessirostres, genre vanneau (Cuvier.)

Le vanneau paraît avoir tiré son nom, dans notre langue et en latin moderne, du bruit que font ses ailes en volant, qui est assez semblable au bruit d'un van qu'on agite pour purger le blé. Son nom anglais *lapwing*, a le même rapport au battement fréquent et bruyant de ses ailes. Les Grecs, outre les noms d'*aex* et d'*aega* *, relatifs à son cri, lui avaient donné celui de *paon sauvage* (*πυῶς ἀγρίος*), à cause de son aigrette et de ses jolies couleurs. Cependant cette aigrette du vanneau est bien différente de celle du paon; elle ne consiste qu'en quelques longs brins effilés très-déliés; et les couleurs de son corps, dont le dessous est blanc, n'offrent sur un fond assez sombre, leurs reflets brillants et dorés, qu'à l'œil qui les recherche de près. On a aussi donné au vanneau le nom de *dix-huit*, parce que ces deux syllabes prononcées faiblement, expriment assez bien son cri, que dans plusieurs langues on a cherché à rendre également par des sons imitatifs. Il donne en partant un ou deux coups de voix, et se fait aussi entendre par reprises dans son vol, même durant la nuit. Il a les ailes très-fortes, et il s'en sert beaucoup, vole longtemps de suite et s'élève très-haut. Posé à terre, il s'élance, bondit et parcourt le terrain par petits vols coupés.

Cet oiseau est fort gai, il est sans cesse en mouvement, folâtre et se joue de mille façons en l'air : il s'y tient par instants dans toutes les situations, même le ventre en haut, ou sur le côté et les ailes dirigées perpendiculairement, et aucun oiseau ne caracole et ne voltige plus lestement.

* *Aex* en grec signifie *chèvre*, et semble avoir rapport au bêlement ou chevrottement, auquel on peut comparer la voix du vanneau; d'où viennent aussi les noms de *capra*, *capella caelestis*, que lui donnent divers auteurs.



LE VANNEAU ET SES PETITS



LE PLUVIER DORÉ.

Les vanneaux arrivent dans nos prairies en grandes troupes au commencement de mars ou même dès la fin de février, après le dernier dégel, et par le vent de sud. On les voit alors se jeter dans les blés verts, et couvrir le matin les prairies marécageuses pour y chercher les vers qu'ils font sortir de terre par une singulière adresse. Le vanneau qui rencontre un de ces petits tas de terre en boulettes ou chapelets que le vert a rejetés en se vidant, le débarrasse d'abord légèrement, et ayant mis le trou à découvert, il frappe à côté la terre de son pied, et reste l'œil attentif et le corps immobile : cette légère commotion suffit pour faire sortir le ver, qui, dès qu'il se montre, est enlevé d'un coup de bec*. Le soir venu, ces oiseaux ont un autre manège; ils courent dans l'herbe, et sentent sous leurs pieds les vers qui sortent à la fraîcheur : ils en font ainsi une ample pâture, et vont ensuite se laver le bec et les pieds dans les petites mares ou dans les ruisseaux.

Ces oiseaux se laissent difficilement approcher et semblent distinguer de très-loin le chasseur. On peut les joindre de plus près lorsqu'il fait un grand vent, car alors ils ont peine à prendre leur essor. Quand ils sont attroupés et prêts à s'élever ensemble, tous agitent leurs ailes par un mouvement égal, et comme elles sont doublées de blanc et qu'ils sont fort près les uns des autres, le terrain convert par leur multitude et que l'on voyait noir, paraît blanc tout d'un coup. Mais cette grande société que forment les vanneaux à leur arrivée tend à se rompre dès que les premières chaleurs du printemps se font sentir, et deux à trois jours suffisent pour les séparer. Le signal est donné par des combats que les mâles se livrent entre eux; les femelles semblent fuir, et sortent les premières du milieu de la troupe, comme si ces querelles ne les intéressaient pas : mais, en effet, pour attirer après elles ces combattants, et leur faire contracter une société plus intime et plus douce, dans laquelle chaque couple sait se suffire durant les trois mois que durent les amours et le soin de la nichée.

La ponte se fait en avril; elle est de trois ou quatre œufs oblongs, d'un vert sombre, fort tachetés de noir. La femelle les dépose dans les marais sur les petites buttes ou mottes de terre élevées au-dessus du niveau du terrain; précaution qu'elle semble prendre pour les mettre à l'abri de la crue des eaux, mais qui néanmoins lui ôte les moyens de cacher son nid, et le laisse entièrement à découvert. Pour en former l'emplacement, elle se contente de tondre à fleur de terre un petit rond dans l'herbe, qui bientôt se flétrit à l'entour par la chaleur de la couveuse. Si on trouve l'herbe fraîche, on juge que les œufs n'ont point encore été couvés. On dit ces œufs bons à manger, et dans plusieurs provinces on les ramasse à milliers pour les porter dans les marchés. Mais n'est-ce point offenser, appauvrir la nature, que de détruire ainsi ses tendres germes dans les espèces que nous ne pouvons d'ailleurs multiplier? Les œufs de poule et des autres oiseaux domestiques sont à nous par les soins que nous prenons pour leur multiplication : mais ceux des oiseaux libres n'appartiennent qu'à la mère commune de tous les êtres.

Le temps de l'incubation du vanneau, comme de la plupart des autres

* « Pour m'assurer de cette particularité, nous dit M. Baillon, j'ai mis la même ruse en usage; j'ai battu dans le blé vert et dans le jardin la terre avec le pied pendant peu de temps, et j'ai vu les vers en sortir; j'ai enfoncé un pieu que j'ai ensuite tourné en tous sens pour ébranler la terre; ce moyen, qu'on dit être employé par les courlis, réussissait encore plus vite; les vers sortaient en foule, même à une toise du pieu. »

oiseaux, est de vingt jours; la femelle couve assidûment. Si quelque objet inquiétant la force à se lever de son nid, elle piète un certain espace en se traînant dans l'herbe, et ne s'envole que lorsqu'elle se trouve assez éloignée de ses œufs pour que son départ n'en indique pas la place. Les vieilles femelles à qui on a enlevé leurs œufs ne s'exposent plus à nicher à découvert dans les marais; elles se retirent dans les blés qui montent en tuyau, et y font plus tranquillement une seconde ponte: les jeunes, moins expérimentées, s'exposent, après une première perte, à une seconde, et font quelquefois jusqu'à trois pontes successives dans les mêmes lieux; mais les dernières ne sont plus que de deux œufs, ou même d'un seul.

Les petits vanneaux, deux ou trois jours après leur naissance, courent dans l'herbe, et suivent leurs père et mère; ceux-ci, à force de sollicitude, trahissent souvent leur petite famille, et la décèdent en passant et repassant sur la tête du chasseur avec des cris inquiets qui redoublent à mesure qu'on approche de l'endroit où les petits se sont tapis à terre au premier signe d'alarme. Se sentant pressés, ils partent en courant, et il est difficile de les prendre sans chien; car ils sont aussi alertes que les perdreaux. Ils sont alors tout couverts d'un duvet noirâtre, voilé sous de longs poils blancs; mais dès le mois de juillet ils entrent dans la mue qui donne à leur plumage ses belles couleurs.

Dès lors la grande société commence à se renouer; tous les vanneaux d'un marais, jeunes et vieux, se rassemblent; ils se joignent aux bandes des marais voisins, et forment en peu de jours des troupes de cinq ou six cents. On les voit planer dans l'air ou errer dans les prairies, et se répandre après les pluies dans les terres labourées.

Ces oiseaux passent pour inconstants, et en effet ils ne se tiennent guère plus de vingt-quatre heures dans le même canton; mais cette inconstance est fondée sur un besoin réel; un canton étant épuisé de vers en un jour, le lendemain la troupe est forcée de se transporter ailleurs. Au mois d'octobre les vanneaux sont très-gras; c'est le temps où ils trouvent la plus ample pâture, parce que, dans cette saison humide, les vers sortent de terre à milliers: mais les vents froids qui soufflent vers la fin de ce mois, en les faisant rentrer en terre, obligent les vanneaux de s'éloigner; c'est même la cause de la disparition de tous les oiseaux vermivores ou mangeurs de vers, et de leur départ de nos contrées, ainsi que toutes celles du Nord aux approches du froid; ils vont chercher leur nourriture dans le Midi, où commence alors la saison des pluies: mais par une semblable nécessité ils sont forcés de quitter au printemps ces terres du Midi, l'excès de la chaleur et de la sécheresse y causant en été le même effet que l'excès du froid de nos hivers, par rapport à la disparition des vers qui ne se montrent à la surface de la terre que lorsqu'elle est en même temps humide et tempérée*.

* M. Bailton, à qui nous sommes redevables des meilleurs détails de cette histoire du vanneau, nous confirme dans cette idée sur la cause du retour des oiseaux du Midi au Nord, par une observation qu'il a faite lui-même aux Antilles: « La terre, dit-il, est, durant six mois de l'année, d'une dureté comme d'une sécheresse extrême aux Antilles; elle ne reçoit pas dans tout ce temps une seule goutte d'eau; j'y ai vu dans les vallées des gerçures de quatre toises de largeur et de plusieurs pieds de profondeur; il est impossible qu'aucun ver séjourne alors à la superficie; aussi pendant ce temps de sécheresse on n'aperçoit dans ces îles aucun oiseau vermivore; mais dès les premiers jours de la saison des pluies, on voit ces oiseaux arriver par essaims, que j'ai jugés venir des terres basses et noyées des côtes orientales de la Floride, des îles Caïques, des îles Turques, et d'une foule d'autres îlots inhabités,

Et cet ordre du départ et du retour des oiseaux qui vivent de vers est le même dans tout notre hémisphère; nous en avons une preuve particulière pour l'espèce du vanneau: au Kamtschatka, le mois d'octobre s'appelle *le mois des vanneaux*; et c'est alors le temps de leur départ de cette contrée comme des nôtres.

Belon dit que le vanneau est *connu en toute terre*: effectivement l'espèce en est très-répandue. Nous venons de dire que ces oiseaux se sont portés jusqu'à l'extrémité orientale de l'Asie; on les trouve également dans les contrées intérieures de cette vaste région, et on en voit par toute l'Europe. A la fin de l'hiver ils paraissent à milliers dans nos provinces de Brie et de Champagne, on en fait des chasses abondantes; il s'en prend des volées au filet à miroir. On le tend pour cela dans une prairie; on place entre les nappes quelques vanneaux empaillés et un ou deux de ces oiseaux vivants pour servir d'appelants, ou bien l'oiseleur caché dans sa loge imite leur cri de réclame avec un appeau de fine écorce: à ce cri perfide la troupe entière s'abat et donne dans les filets. Olina place dans le courant de novembre les grandes captures de vanneaux, et il paraît à sa narration qu'on voit ces oiseaux attroupés tout l'hiver en Italie.

Le vanneau est un gibier assez estimé; cependant ceux qui ont tiré la ligne délicate de l'abstinence pieuse, l'ont, comme par faveur, admis parmi les mets de la mortification. Le vanneau a le ventricule très-musculaire, doublé d'une membrane sans adhérence, reconvert par le foie, et contenant pour l'ordinaire quelques petits cailloux; le tube intestinal est d'environ deux pieds de longueur; il y a deux *cæcum* dirigés en avant, chacun de plus de deux pouces de long; une vésicule du fiel adhérente au foie et au duodénum; le foie est grand et coupé en deux lobes; l'œsophage, long d'environ six pouces, est dilaté en poche avant son insertion; le palais est hérissé de petites pointes charnues qui se couchent en arrière; la langue étroite, arrondie par le bout, a dix lignes de long. Willughby observe que les oreilles sont placées dans le vanneau plus bas que dans les autres oiseaux.

Il n'y a pas de différence de grandeur entre le mâle et la femelle; mais il y en a quelques-unes dans les couleurs du plumage, quoique Aldrovande disc n'y en avoir point remarqué: ces différences reviennent, en général, à ce que les couleurs de la femelle sont plus faibles, et que les parties noires sont mélangées de gris: sa huppe est aussi plus petite que celle du mâle, dont la tête paraît être un peu plus grosse et plus arrondie. La plume de ces oiseaux est épaisse, et son duvet bien fourni; ce duvet est noir près du corps; le dessous et le bord des ailes, vers l'épaule, sont blancs, ainsi que le ventre, les deux plumes extérieures de la queue et la première moitié des autres; il y a un point blanc de chaque côté du bec, et un trait de même couleur sur l'œil en façon de sourcil. Tout le reste du plumage est d'un fond noir, mais enrichi de beaux reflets d'un luisant métallique, changeant en vert et en rouge doré, particulièrement sur la tête et les ailes. Le noir sur la gorge et le devant du cou est mêlé de blanc par taches: mais ce noir forme seul sur la poitrine un large plastron arrondi; il est, ainsi que le noir des penes de l'aile, lustré de vert bronzé. Les couvertures de la queue sont rousses; mais comme il se trouve assez fréquemment de la diversité dans le plumage

situés au nord et au nord-ouest des Antilles. Tous ces lieux humides sont le berceau des oiseaux d'eau de ces îles, et peut-être d'une partie du grand continent de l'Amérique.»

d'un individu à un autre, un plus grand détail de la description deviendrait superflu. Nous observerons seulement que la huppe n'est point implantée sur le front, mais à l'occiput, ce qui lui donne plus de grâce; elle est composée de cinq ou six brins délicats, effilés d'un beau noir, dont les deux supérieurs couvrent les autres et sont beaucoup plus longs. Le bec noir, assez petit et court, n'avant pas-plus de douze ou treize lignes, est renflé vers le bout; les pieds sont hauts et minces et d'un rouge brun, ainsi que le bas des jambes qui est dénué de plumes sur sept ou huit lignes de hauteur; le doigt extérieur et celui du milieu sont joints à l'origine par une petite membrane; celui de derrière est très-court et ne pose point à terre; la queue ne dépasse pas l'aile pliée. La longueur totale de l'oiseau est de onze ou douze pouces, et sa grosseur approche de celle du pigeon commun.

On peut garder les vanneaux en domesticité; il faut, dit Olin, les nourrir de cœur de bœuf dépecé en filets. Quelquefois on en met dans les jardins, où ils servent à détruire les insectes*; ils y restent volontiers, et ne cherchent point à s'enfuir. Mais, comme le remarque Klein, cette facilité qu'on trouve à captiver cet oiseau vient plutôt de stupidité que de sensibilité; et d'après le maintien et la physionomie de ces oiseaux tant vanneaux que pluviers, cet observateur prétend qu'on peut prononcer qu'ils n'ont qu'un instinct fort obtus.

Gessner parle de vanneaux blancs et de vanneaux bruns tachetés et sans aigrette; mais il n'en dit pas assez pour faire juger si les premiers ne sont pas simplement des variétés accidentelles. Il nous paraît se tromper sur les seconds, et prendre le pluvier pour le vanneau: il semble s'en douter lui-même; car il avoue ailleurs qu'il connaissait peu le pluvier, qui est très-rare en Suisse, et n'y paraît presque jamais, tandis que les vanneaux y viennent en très-grand nombre: il y a même une espèce à laquelle on a donné le nom de *vanneau suisse*.

LE VANNEAU SUISSE.

DEUXIÈME ESPÈCE

Genre vanneau, sous-genre vanneau-pluvier. (Cuvier.)

Ce vanneau est à peu près de la taille du vanneau commun: il a tout le dessous du corps varié transversalement d'ondes de blanc et de brun; le devant du corps est noir ou noirâtre; le ventre est blanc; les grandes plumes de l'aile sont noires, et la queue est traversée de bandes comme le dos. La dénomination de *vanneau suisse* pourrait donc venir de cet habillement mi-parti. Cette étymologie est peut-être aussi plausible que celle de *vanneau de Suisse*, car cet oiseau ne se trouve point exclusivement en Suisse, et paraît en nos contrées: mais il est vrai qu'il y est beaucoup plus rare que l'autre, et qu'on ne l'y voit jamais en troupes nombreuses.

M. Brisson fait de l'oiseau *ginochiella* d'Aldrovande une troisième espèce sous la dénomination de *grand vanneau*, qui convient bien peu au

* « J'ai eu souvent des vanneaux dans mon jardin; je les ai beaucoup étudiés, et ils s'agitaient comme des caillies dans le temps du départ, et criaient beaucoup pendant plusieurs jours; j'en ai accoutumé plusieurs à vivre de pain et de chair crue pendant l'hiver; je les tenais dans la cave; mais ils maigriront beaucoup. » Note communiquée par M. Baillon.

ginochiella, puisque, dans la figure qu'en donne Aldrovande, et qu'il dit de grandeur naturelle, cet oiseau est représenté moins grand que le vanneau commun. Au reste, il est très-difficile de prononcer sur la réalité d'une espèce à la vue d'une figure imparfaite, d'autant que si les pieds et le bec ne sont pas mal représentés, cet oiseau n'est point un vanneau. On pourrait y rapporter plutôt le *grand pluvier* ou *courlis de terre*, dont nous parlerons à la suite de l'article des pluviers, si la différence de taille ne s'y opposait pas encore. Aldrovande, dans la courte notice qu'il a jointe à sa figure, dit que le bec a la pointe aiguë, ce qui ne caractérise pas plus un pluvier qu'un vanneau. Ainsi, sans établir l'espèce de cet oiseau, nous nous contenterons d'en avoir placé ici la notice, à laquelle, depuis Aldrovande, personne n'a rien ajouté.

LE VANNEAU ARMÉ DU SÉNÉGAL.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre vanneau, sous-genre vanneau proprement dit. (Cuvier.)

Ce vanneau du Sénégal est de la grosseur du nôtre; mais il a les pieds forts hauts, et la partie nue de la jambe longue de vingt lignes : cette partie est, comme les pieds, de couleur verdâtre. Le bec est long de seize lignes, et surmonté près du front d'une bandelette étroite de membrane jaune très-mince, retombante et coupée en pointe de chaque côté. Il a le devant du corps d'un gris brun clair; le dessus de même couleur, mais plus foncée; les grandes plumes de l'aile noires; les plus près du corps d'un blanc sale : la queue est blanche dans sa première moitié, ensuite noire, et enfin blanche à la pointe. Cet oiseau est armé au pli de l'aile d'un petit éperon corné, long de deux lignes, et terminé en pointe aiguë.

On reconnaît cette espèce, dans une notice de M. Adanson, à l'habitude que nous avons remarquée dans la famille des vanneaux, qui est de crier beaucoup, et de poursuivre les gens avec clameurs pour peu qu'on approche de l'endroit où ils se tiennent : aussi les Français du Sénégal ont-ils appelé *criards* ces vanneaux armés, que les nègres nomment *net-net*.

« Dès qu'ils voient un homme, dit M. Adanson, ils se mettent à crier à toute force et à voltiger autour de lui, comme pour avertir les autres oiseaux qui, dès qu'ils les entendent, prennent leur vol pour s'échapper. Ces oiseaux sont les fléaux des chasseurs. »

Cependant le naturel de nos vanneaux est paisible, et l'on n'observe pas qu'ils aient querelle avec aucun oiseau : mais l'ergot aux ailes dont la nature a pourvu ceux-ci, les rend apparemment plus guerriers, et l'on assure qu'ils se servent de cet éperon comme d'une arme offensive contre les autres oiseaux.

LE VANNEAU ARMÉ DES INDES.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous-genre vanneau proprement dit. (Cuvier.)

Une seconde espèce de vanneau armé nous est venue de Goa, et n'est pas encore connue des naturalistes. Ce vanneau des Indes est de la grandeur de celui d'Europe, mais il a le corps plus mince et plus haut monté; il porte un petit ergot au pli de chaque aile, et dans son plumage on reconnaît la livrée commune des vanneaux : les grandes plumes de l'aile

sont noires; la queue mi-partie de blanc et de noir est roussâtre à la pointe; une teinte pourprée couvre les épaules; le dessous du corps est blanc; la gorge et le devant du cou sont noirs; le sommet de la tête et le dessus du cou noirs aussi, avec une ligne blanche sur les côtés du cou; le dos est brun. L'œil paraît entouré d'une portion de cette membrane excroissante qu'on remarque plus ou moins dans la plupart des vanneaux et des pluviers armés, comme si ces deux excroissances de l'ergot et du casque membraneux avaient, dans leur production, quelque rapport secret et quelque cause simultanée.

LE VANNEAU ARMÉ DE LA LOUISIANE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Sous-genre vanneau proprement dit. (Cuvier.)

Celui-ci est un peu moins grand que le vanneau armé du Sénégal; mais il a les jambes et les pieds à proportion aussi longs, et son arme est plus forte et longue de quatre lignes. Il a la tête coiffée de chaque côté d'une double bandelette jaune posée latéralement, et qui entourant l'œil, se taille en arrière en petite échancrure, et se prolonge en avant sur la racine du bec en deux lambeaux allongés; le sommet de la tête est noir; les grandes plumes de l'aile le sont aussi; la queue de même avec la pointe blanche; le reste du plumage sur un fond gris, est teint de brun roussâtre ou rougeâtre sur le dos, et rougeâtre clair ou couleur de chair sur la gorge et le devant du cou; le bec et les pieds sont d'un jaune verdâtre.

Nous regarderons comme variété de cette espèce la huitième de M. Brisson, qu'il a donnée sous le nom de *vanneau armé de Saint-Domingue*. Les proportions sont à peu près les mêmes; et les différences ne paraissent pas excéder celles que l'âge ou le sexe mettent dans des oiseaux de même espèce.

LE VANNEAU ARMÉ DE CAYENNE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre vanneau proprement dit. (Cuvier.)

Ce vanneau est au moins de la grandeur du nôtre, mais il est plus haut monté; il est aussi armé d'un ergot à l'épaule: du reste, il ressemble tout à fait à notre vanneau par la teinte et les masses des couleurs: il a l'épaule couverte d'une plaque d'un gris bleuâtre; un mélange de cette couleur et de teintes vertes et pourprées est étendu sur le dos; le cou est gris, mais un large plastron noir s'arrondit sur la poitrine; le front et la gorge sont noirs; la queue est mi-partie de noir et de blanc, comme dans le vanneau d'Europe: et pour compléter les rapports, celui de Cayenne porte à l'occiput une petite aigrette de cinq ou six brins assez courts.

Il paraît qu'il se trouve aussi au Chili une espèce de vanneau armé; et si la notice qu'en donne Frézier n'a rien d'exagéré, cette espèce est plus fortement armée qu'aucune des précédentes, puisque les ergots ou éperons ont un pouce de longueur. C'est encore une espèce criarde comme celle du Sénégal.

« Dès que ces oiseaux voient un homme, dit M. Frézier, ils se mettent à voltiger autour de lui et à crier, comme pour avertir les autres oiseaux qui, à ce signal, prennent de tous côtés leur vol. »

LE VANNEAU-PLUVIER.

Genre vanneau, sous-genre vanneau-pluvier. (Cuvier.)

C'est cet oiseau que Belon nomme *pluvier gris*, et qui ressemble effectivement autant et peut-être plus au pluvier qu'au vanneau. Il porte à la vérité, comme le dernier, le petit doigt postérieur dont le pluvier est dépourvu, différence par laquelle les naturalistes ont séparé ces oiseaux; mais on doit observer que ce doigt est plus petit que dans le vanneau, qu'il est à peine apparent, et que de plus cet oiseau ne porte dans son plumage aucune livrée de celui du vanneau. Ce sera donc, si l'on veut, un vanneau, parce qu'il a un quatrième doigt, ou bien ce sera un pluvier, parce qu'il n'a point d'aigrette, et aussi parce qu'il a les couleurs et les mœurs des pluviers. Klein refuse même, avec quelque raison, d'admettre comme caractère générique cette différence légère dans les doigts, qu'il ne regarde que comme une anomalie; et alléguant par exemple cette espèce même, il dit que le faux doigt, ou plutôt l'onglet postérieur qui se distingue à peine, ne lui semble pas l'éloigner suffisamment du pluvier, et qu'en général ces deux genres du pluvier et du vanneau se rapprochent dans leurs espèces, de manière à ne composer qu'une grande famille; ce qui nous paraît juste et très-vrai. Aussi les naturalistes indécis ont-ils appelé l'oiseau dont nous parlons tantôt vanneau et tantôt pluvier. C'est pour terminer le différend et rapprocher ces anomalies, que nous l'avons appelé *vanneau-pluvier*. Les oiseleurs l'ont nommé *pluvier de mer*, dénomination impropre, puisqu'il va de compagnie avec les pluviers ordinaires, et que Belon le prend pour l'appellant ou le roi de leurs bandes; car les chasseurs disent que cet appelant est plus grand et a la voix plus forte que les autres. Il est en effet un peu plus gros que le pluvier doré; il a le bec à proportion plus long et plus fort: tout son plumage est gris cendré clair, et presque blanc sous le corps, mêlé de taches brunâtres au-dessus du corps et sur les côtés; les penes de l'aile sont noirâtres; la queue est courte et n'excède pas l'aile pliée.

Aldrovande conjecture, avec assez de vraisemblance, qu'Aristote a fait mention de cet oiseau sous le nom de *pardalis*: sur quoi il faut remarquer que ce philosophe ne paraît pas parler du *pardalis* comme d'un oiseau qu'il connaissait par lui-même; car voici ses termes:

« Le *pardalis* est, dit-on, un oiseau (*avicula quædam perhibetur*) qui ordinairement vole en troupes; on n'en rencontre pas un isolé des autres. Son plumage est cendré; sa grandeur celle du *molliceps*; il vole et court également bien; sa voix n'est point forte, mais son cri est fréquent. »

Ajoutez que le nom de *pardalis* marque un plumage tacheté; tout le reste des traits se rapporte également bien à un oiseau de la famille du pluvier ou du vanneau.

Willughby nous assure que cet oiseau se voit fréquemment dans les terres de l'État de Venise, où on le nomme *squatarola*. Marsigli le compte parmi les oiseaux des rives du Danube; Schwenckfeld, entre ceux de Silésie; Rzaczynski, au nombre de ceux de Pologne, et Sibbald le nomme dans la liste des oiseaux de l'Ecosse: d'où l'on voit que cette espèce, comme toute la famille des vanneaux, est extrêmement répandue. Est-ce une particularité de son histoire naturelle que Linnæus a voulu marquer, lorsqu'il l'a nommé, dans une de ses éditions, *tringa augusti mensis*, et

se trouve-t-il au mois d'août en Suède? Du reste, le doigt postérieur de ce vanneau-pluvier est si petit et si peu apparent, que nous ne ferons pas difficulté de lui rapporter, avec M. Brisson, le *vanneau brun* de Schweurekfeld, quoiqu'il dise expressément qu'il n'a point de doigt postérieur.

Nous rapporterons encore à cette espèce, comme très-voisine, celle du *vanneau varié* de M. Brisson. Aldrovande ne donne sur cet oiseau qu'une figure sans notice; mais son titre seul indique qu'il a connu la grande ressemblance qui est entre ces deux oiseaux: toutes leurs proportions sont à très-peu près les mêmes; le fond du plumage ne diffère que de quelques teintes; seulement il est encore plus tigré dans ce vanneau varié; que nous regardons comme une seconde race dans l'espèce du vanneau-pluvier. L'un et l'autre, suivant M. Brisson, fréquentent les bords de la mer; mais il est clair par les témoignages que nous venons de citer, que ces oiseaux se trouvent aussi dans des pays éloignés de la mer, et même fort avant dans l'intérieur des terres en différentes contrées.

LES PLUVIERS.

Famille des échassiers pressirostres, genre pluvier. (Cuvier.)

L'instinct social n'est pas donné à toutes les espèces d'oiseaux; mais dans celles où il se manifeste, il est plus grand, plus décidé que dans les autres animaux. Non-seulement leurs attroupements sont plus nombreux et leur réunion plus constante que celle des quadrupèdes; mais il semble que ce n'est qu'aux oiseaux seuls qu'appartient cette communauté de goûts, de projets, de plaisirs, et cette union des volontés qui fait le lien de l'attachement mutuel et le motif de la liaison générale. Cette supériorité d'instinct social dans les oiseaux suppose d'abord une nombreuse multiplication, et vient ensuite de ce qu'ils ont plus de moyens et de facilités de se rapprocher, de se rejoindre, de demeurer et voyager ensemble, ce qui les met à portée de s'entendre et de se communiquer assez d'intelligence, pour connaître les premières lois de la société qui, dans toute espèce d'être, ne peut s'établir que sur un plan dirigé par des vues concertées. C'est cette intelligence qui produit entre les individus l'affection, la confiance et les douces habitudes de l'union, de la paix et de tous les biens qu'elle procure. En effet, si nous considérons les sociétés libres ou forcées des animaux quadrupèdes, soit qu'ils se réunissent furtivement et à l'écart dans l'état sauvage, soit qu'ils se trouvent rassemblés avec indifférence ou regret sous l'empire de l'homme et attroupés en domestiques ou en esclaves, nous ne pourrions les comparer aux grandes sociétés des oiseaux, formées par pur instinct, entretenues par goût, par affection, sous les auspices de la pleine liberté. Nous avons vu les pigeons chérir leur commun domicile, et s'y plaire d'autant plus qu'ils y sont plus nombreux; nous voyons les caillies se rassembler, se reconnaître, donner et suivre l'avis général du départ; nous savons que les oiseaux gallinacés ont même dans l'état sauvage des habitudes sociales que la domesticité n'a fait que seconder sans contraindre leur nature; enfin nous voyons tous les oiseaux qui sont écartés dans les bois, ou dispersés dans les champs, s'attrouper à l'arrière-saison, et après avoir égayé de leurs jeux les derniers beaux jours de l'automne, partir de concert pour aller chercher ensemble des climats plus heureux et des hivers tempérés; et tout cela s'exécute indépendamment de l'homme, quoique autour de lui, et sans qu'il puisse y

mettre obstacle ; au lieu qu'il anéantit ou contraint toute société, toute volonté commune dans les animaux quadrupèdes : en les désunissant il les a dispersés. La marmotte, sociable par instinct, se trouve reléguée, solitaire, à la cime des montagnes ; le castor, encore plus aimant, plus uni, et presque policé, a été repoussé dans le fond des déserts. L'homme a détruit ou prévenu toute société entre les animaux ; il a éteint celle du cheval, en soumettant l'espèce entière au frein * ; il a gêné celle même de l'éléphant, malgré la puissance et la force de ce géant des animaux, malgré son refus constant de produire en domesticité. Les oiseaux seuls ont échappé à la domination du tyran ; il n'a rien pu sur leur société qui est aussi libre que l'empire de l'air ; toutes ses atteintes ne peuvent porter que sur la vie des individus : il en diminue le nombre, mais l'espèce ne souffre que cet échec et ne perd ni la liberté, ni son instinct, ni ses mœurs. Il y a même des oiseaux que nous ne connaissons que par les effets de cet instinct social, et que nous ne voyons que dans les moments de l'attroupement général et de leur réunion en grande compagnie. Telle est en général la société de la plupart des espèces d'oiseaux d'eau, et en particulier celle des pluviers.

Ils paraissent en troupes nombreuses dans nos provinces de France, pendant les pluies d'automne ; et c'est de leur arrivée dans la saison des pluies, qu'on les a nommés *pluviers*. Ils fréquentent, comme les vanneaux, les fonds humides et les terres limoneuses où ils cherchent des vers et des insectes. Ils vont à l'eau le matin pour se laver le bec et les pieds qu'ils se sont remplis de terre en la fouillant ; et cette habitude leur est commune avec les bécasses, les vanneaux, les courlis et plusieurs autres oiseaux qui se nourrissent de vers. Ils frappent la terre avec leurs pieds pour les faire sortir, et ils les saisissent souvent même avant qu'ils ne soient hors de leur retraite. Quoique les pluviers soient ordinairement fort gras, on leur trouve les intestins si vides, qu'on a imaginé qu'ils pouvaient vivre d'air ; mais apparemment la substance fondante du ver se tourne toute en nourriture et donne peu d'excréments. D'ailleurs ils paraissent capables de supporter un long jeûne. Schweneckfeld dit avoir gardé un de ces oiseaux quatorze jours, qui, pendant tout ce temps, n'avalait que de l'eau et quelques grains de sable.

Rarement les pluviers se tiennent plus de vingt-quatre heures dans le même lieu. Comme ils sont en très-grand nombre, ils ont bientôt épuisé la pâture vivante qu'ils venaient y chercher ; dès lors ils sont obligés de passer à un autre terrain, et les premières neiges les forcent de quitter nos contrées et de gagner les climats plus tempérés. Il en reste néanmoins en assez grande quantité dans quelques-unes de nos provinces maritimes, jusqu'au temps des fortes gelées ; ils repassent au printemps, et toujours attroupés. On ne voit jamais un pluvier seul, dit Longolius, et suivant Belon leurs plus petites bandes sont au moins de cinquante.

* Les chevaux redevenus sauvages dans les plaines de Buenos-Ayres, vont par grandes troupes, courent ensemble, paissent ensemble et donnent toutes les marques de s'aimer, de s'entendre, de se plaire rassemblés. Il en est de même des chiens sauvages, en Canada et dans les autres contrées de l'Amérique septentrionale. On ne doit pas plus douter que les autres espèces domestiques, celle du chameau, depuis si longtemps soumise, celle du bœuf et du mouton, dont l'homme a dénaturé la société en mettant toute l'espèce en servitude, ne fussent aussi naturellement sociales, et ne se donnaient, dans l'état sauvage ennoblis par la liberté, ces marques touchantes de penchant et d'affection dont nous les voyons entre eux encore consoler leur esclavage.

Lorsqu'ils sont à terre, ils ne s'y tiennent pas en repos ; sans cesse occupés à chercher leur nourriture, ils sont presque toujours en mouvement. Plusieurs font sentinelle, pendant que le gros de la troupe se repaît, et au moindre danger ils jettent un cri aigu, qui est le signal de la fuite. En volant ils suivent le vent, et l'ordre de leur marche est assez singulier : ils se rangent sur une ligne en largeur, et volant ainsi de front, ils forment dans l'air des zones transversales fort étroites et d'une très-grande longueur; quelquefois il y a plusieurs de ces zones parallèles assez peu profondes, mais fort étendues en lignes transversales.

À terre, ces oiseaux courent beaucoup et très-vite; ils demeurent atroupés tout le jour, et ne se séparent que pour passer la nuit. Ils se dispersent le soir sur un certain espace où chacun gîte à part; mais dès le point du jour le premier éveillé ou le plus soucieux, celui que les oiseleurs nomment *l'appelant*, mais qui est peut-être la sentinelle, jette le cri de réclame, *huc, hieu, huit*, et dans l'instant tous les autres se rassemblent à cet appel. C'est le moment qu'on choisit pour en faire la chasse. On tend avant le jour un rideau de filet en face de l'endroit où l'on a vu le soir ces oiseaux se coucher; les chasseurs en grand nombre font enceinte, et dès les premiers cris du pluvier appelant, ils se couchent contre terre, pour laisser ces oiseaux passer et se réunir; lorsqu'ils sont rassemblés, les chasseurs se lèvent, jettent des cris et lancent des bâtons en l'air; les pluviers effrayés parlent d'un vol bas et vont donner dans le filet, qui tombe en même temps; souvent toute la troupe y reste prise. Cette grande chasse est toujours suivie d'une capture abondante; mais un oiseleur seul, s'y prenant plus simplement, ne laisse pas de faire bonne chasse: il se cache derrière son filet, il imite avec un appeau d'écorce la voix du pluvier appelant, et il attire ainsi les autres dans le piège. On prend des quantités dans les plaines de Beauce et de Champagne. Quoique fort communs dans la saison, ils ne laissent pas d'être estimés comme un bon gibier. Belon dit que de son temps un pluvier se vendait souvent autant qu'un lièvre. Il ajoute qu'on préférerait les jeunes, qu'il nomme *guillemots*.

La classe que l'on fait des pluviers et leur manière de vivre dans cette saison sont presque tout ce que nous savons de ce qui a rapport à leur histoire naturelle: hôtes passagers plutôt qu'habitants de nos campagnes, ils disparaissent à la chute des neiges, ne font que repasser au printemps, et nous quittent quand les autres oiseaux nous arrivent. Il semble que la douce chaleur de cette saison charmante, qui réveille l'instinct assoupi de tous nos animaux, fasse sur les pluviers une impression contraire; ils vont dans les contrées plus septentrionales établir leur couvée et élever leurs petits; car pendant tout l'été nous ne les voyons plus. Ils habitent alors les terres de la Laponie et des autres provinces du nord de l'Europe, et apparemment aussi celles de l'Asie. Leur marche est la même en Amérique, car les pluviers sont du nombre des oiseaux communs aux deux continents, et on les voit passer au printemps à la baie d'Hudson, pour aller encore plus au nord. Arrivés en troupes dans ces contrées septentrionales pour y nicher, ils se séparent par couples: la société intime de l'amour rompt ou plutôt suspend pour un temps la société générale de l'amitié; et c'est sans doute dans cette circonstance que M. Klein, habitant de Dantzick, les a observés, quand il dit que le pluvier se tient solitairement dans les lieux bas et les prés.

L'espèce qui, dans nos contrées, paraît nombreuse autant au moins que celle du vanneau, n'est pas aussi répandue. Suivant Aldrovande, on

prend moins de pluviers en Italie que de vanneaux, et ils ne vont point en Suisse ni dans d'autres contrées que le vanneau fréquente : mais peut-être aussi le pluvier se portant plus au Nord, regagne-t-il dans les terres septentrionales ce que le vanneau paraît occuper de plus que lui en étendue du côté du Midi; et il paraît le regagner encore dans le Nouveau-Monde où les zones moins distinctes, parce qu'elles sont plus généralement tempérées et plus également humides, ont permis à plusieurs espèces d'oiseaux de s'étendre du nord dans un midi tempéré, tandis qu'une zone trop ardente borne et repousse dans l'ancien monde presque toutes les espèces des régions moyennes.

C'est au pluvier doré, comme représentant la famille entière des pluviers, qu'il faut rapporter ce que nous venons de dire de leurs habitudes naturelles; mais cette famille est composée d'un grand nombre d'espèces, dont nous allons donner l'énumération et la description.

LE PLUVIER DORÉ.

PREMIÈRE ESPECE.

Genre pluvier sous-genre pluvier proprement dit. (Cuvier.)

Le pluvier doré est de la grosseur d'une tourterelle : sa longueur du bec à la queue, ainsi que du bec aux ongles, est d'environ dix pouces. Il a tout le dessus du corps tacheté de traits de pinceau jaunes, entremêlés de gris blanc, sur un fond brun noirâtre : ces traits jaunes brillent dans cette teinte obscure et font paraître le plumage doré. Les mêmes couleurs, mais plus faibles, sont mélangées sur la gorge et la poitrine. Le ventre est blanc, le bec noir, et il est, ainsi que dans tous les pluviers, court, arrondi et renflé vers le bout. Les pieds sont noirâtres, et le doigt extérieur est lié jusqu'à la première articulation par une petite membrane à celui du milieu. Les pieds n'ont que trois doigts, et il n'y a pas de vestige de doigt postérieur ou de talon : ce caractère, joint au renflement du bec, est établi parmi les ornithologistes comme distinctif de la famille des pluviers. Tous ont aussi une partie de la jambe, au-dessous du genou, dénuée de plumes; le cou court; les yeux grands; la tête un peu trop grosse à proportion du corps : ce qui convient à tous les oiseaux *scolopaces*, dont quelques naturalistes ont fait une grande famille sous le nom de *pardales*, qui ne peut néanmoins les renfermer tous, puisqu'il y en a plusieurs espèces, et notamment dans les pluviers, qui n'ont pas le plumage *pardé* ou *tigré*.

Au reste, il y a peu de différence dans le plumage entre le mâle et la femelle de cette espèce; néanmoins les variétés individuelles ou accidentelles sont très-fréquentes, et au point que dans la même saison à peine sur vingt-cinq ou trente pluviers dorés en trouvera-t-on deux exactement semblables : ils ont plus ou moins de jaune, et quelquefois si peu qu'ils paraissent tout gris*. Quelques-uns portent des taches noires sur la

* M. Baillon, qui a observé ces oiseaux en Picardie, assure que leur plumage est gris dans le premier âge; qu'à la première mue, en août et en septembre, il leur vient déjà quelques plumes qui ont la teinte de jaune, ou qui sont tachetées de cette couleur; mais que ce n'est qu'au bout de quelques années que cet oiseau prend une belle teinte dorée : il ajoute que les femelles naissent toutes grises, qu'elles conservent longtemps cette couleur; que ce n'est qu'en vieillissant que leur plumage se colore d'un peu de jaune, et qu'il est très-rare d'en voir qui aient le plumage aussi uniformément beau que celui des mâles. Ainsi on ne doit pas être surpris de la variété des couleurs que l'on remarque dans l'espèce de ces oiseaux, puisqu'elles sont produites par la différence de sexe et d'âge. *Note communiquée par M. Baillon.*

poitrine, etc. Ces oiseaux, suivant M. Baillon, arrivent sur les côtes de Picardie à la fin de septembre ou au commencement d'octobre, tandis que dans nos autres provinces plus méridionales ils ne passent qu'en novembre et même plus tard; ils repassent en février et en mars. On les voit en été dans le nord de la Suède, en Dalécarlie et dans l'île d'Oëland, dans la Norwége, l'Islande et la Laponie. C'est par ces terres arctiques qu'ils paraissent avoir communiqué au Nouveau-Monde, où ils semblent s'être répandus plus loin que dans l'ancien; car on trouve le pluvier doré à la Jamaïque, la Martinique, Saint-Domingue et Cayenne, à quelques légères différences près. Ces pluviers, dans les provinces méridionales du Nouveau-Monde, habitent les savanes, et viennent dans les pièces de canne à sucre où l'on a mis le feu : leurs troupes y sont nombreuses et se laissent difficilement approcher : elles y voyagent, et on ne les voit à Cayenne que dans le temps des pluies.

M. Brisson établit une seconde espèce, sous le nom de *petit pluvier doré*, d'après l'autorité de Gessner, qui néanmoins n'avait jamais vu ni connu le pluvier par lui-même. Schwenckfeld et Rzaczynski font aussi mention de cette petite espèce, et c'est vraisemblablement encore d'après Gessner; car le premier, en même temps qu'il nomme cet oiseau petit pluvier, le dit de la grosseur de la tourterelle, et Rzaczynski n'y ajoute rien d'assez particulier pour faire croire qu'il l'ait observé et reconnu distinctement. Nous regarderons donc ce petit pluvier doré comme une variété purement individuelle, et qui ne nous paraît pas même faire race dans l'espèce.

LE PLUVIER DORÉ A GORGE NOIRE.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre pluvier. (Cuvier.)

Cette espèce se trouve souvent avec la précédente dans les terres du Nord, où elles subsistent et multiplient sans se mêler ensemble. Edwards a reçu celle-ci de la baie d'Hudson, et Linnæus l'a trouvée en Suède, en Smolande et dans les champs incultes de l'Oëland : c'est le *pluvialis minor nigro-flavus* de Rudbeck. Il a le front blanc, et porte une bandelette blanche qui passe sur les yeux et les côtés du cou, descend en devant et entoure une plaque noire qui lui couvre la gorge; le reste du dessous du corps est noir; tout le manteau d'un brun sombre et noirâtre, est agréablement moucheté d'un jaune vif, distribué par taches dentelées au bord de chaque plume. La grandeur de ce pluvier est la même que celle du pluvier doré. Nous ne savons pas si c'est par antiphrase et relativement à la faiblesse de ses yeux, ou parce que réellement ce pluvier a la vue plus perçante qu'aucun autre oiseau de ce genre, que les Anglais de la baie d'Hudson l'ont surnommé *Oeil de faucon* (hawk's eye).

LE GUIGNARD.

TROISIÈME ESPÈCE

Genre pluvier, sous-genre pluvier proprement dit. (Cuvier.)

Le guignard est appelé par quelques-uns *petit pluvier*. Il est en effet d'une taille inférieure à celle du pluvier doré, et n'a guère que huit pouces et demi de longueur. Il a tout le fond du manteau d'un gris brun, avec quelque lustre de vert; chaque plume du dos, ainsi que les moyennes de l'aile, sont bordées et encadrées d'un trait de roux; le

dessus de la tête est brun noirâtre; les côtés et la face sont tachetés de gris et de blanc; le devant du cou et la poitrine sont d'un gris ondé et arrondi en plastron, au-dessous duquel, après un trait noir, est une zone blanche; et c'est à ce caractère que l'on reconnaît le mâle; l'estomac est roux, le ventre noir, et le bas-ventre blanc.

Le guignard est très-connu par la bonté de sa chair, encore plus délicate et plus succulente que celle du pluvier. L'espèce paraît plus répandue dans le Nord que dans nos contrées, à commencer par l'Angleterre; elle s'étend en Suède et jusqu'en Laponie. Cet oiseau a deux passages marqués, en avril et en août, dans lesquels il se porte des marais aux montagnes, attiré par des scarabées noirs, qui font la meilleure partie de sa nourriture, avec des vers et de petits coquillages terrestres, dont on lui trouve les débris dans les intestins. Willughby décrit la chasse que l'on fait des guignards dans le comté de Norfolk, où ils sont en grand nombre. Cinq ou six chasseurs partent ensemble, et quand ils ont rencontré ces oiseaux, ils tendent une nappe de filets à une certaine distance, en les laissant entre eux et le filet; ensuite ils s'avancent doucement en frappant des cailloux ou des morceaux de bois; ces oiseaux paresseux se réveillent, étendent un pied, une aile, et ont peine à se mettre en mouvement: les chasseurs croient bien faire de les imiter, en étendant le bras, la jambe, et pensent les amuser et occuper les yeux par ce manège apparemment très-inutile; mais enfin les guignards s'approchent du filet lentement, d'une marche engourdie; et le filet tombant couvre la troupe stupide.

C'est d'après ce caractère de pesanteur et de stupidité que les Anglais ont nommé cet oiseau *dotterel*, et leur nom latin *morinellus* paraît se rapporter à la même origine. Klein dit que leur tête est encore plus arrondie que celle de tous les autres oiseaux de la famille des pluviers, et il en tire un indice de leur stupidité, par analogie avec cette race de pigeons que l'on a nommés *pigeons fous*, et qui ont en effet la tête plus ronde que les autres. Willughby croit avoir remarqué sur les guignards que les femelles sont un peu plus grandes que les mâles, sans autres différences extérieures.

Quant à la seconde espèce de guignard qu'établit M. Brisson, sous le nom de *guignard d'Angleterre*, quoique l'autre se trouve déjà en Angleterre, nous ne la regardons que comme une simple variété. Albin représente cet oiseau trop petit dans sa figure, puisque, dans sa description, il lui assigne plus de poids et les mêmes proportions qu'au guignard ordinaire; et en effet leur plus grande différence consiste en ce que le premier guignard n'a pas de bande transversale au bas de la poitrine, et qu'il a toute cette partie, avec l'estomac et le devant du cou, d'un gris blanc mêlé de jaunâtre: il me semble donc que c'est multiplier mal à propos les espèces que de les établir sur des différences aussi légères.

LE PLUVIER A COLLIER.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous-genre pluvier proprement dit. (Cuvier.)

Nous distinguerons d'abord deux races dans cette espèce, une grande et une petite: la première de la taille du mauvis; la seconde à peu près de la taille de l'alouette, et c'est à cette dernière que se rapporte tout ce que l'on a dit du pluvier à collier, parce qu'elle est plus répandue et plus connue que la première: mais dans le réel, l'une n'est peut-être qu'une

variété de l'autre; car il se trouve encore des variétés entre elles qui semblent les rapprocher par nuances.

Ces oiseaux ont la tête ronde et le bec fort court et bien garni de plumes à sa racine; ce bec est blanc ou jaune dans sa première moitié, noir à sa pointe; le front est blanc; il y a un bandeau noir sur le sommet de la tête et une calotte grise la recouvre: cette calotte est bordée d'une bandelette noire qui prend sur le bec et passe sous les yeux; le collier est blanc, et la poitrine porte un plastron noir; le manteau est gris brun; les plumes de l'aile sont noires; le dessous du corps est d'un beau blanc comme le front et le collier.

Tel est en gros le plumage du pluvier à collier. Si l'on voulait présenter toutes les diversités en distribution ou en étendue de ces couleurs, un peu plus claires ou plus foncées, plus brouillées ou plus nettes, il faudrait faire autant de descriptions, et l'on établirait presque autant d'espèces que l'on verrait d'individus. Au milieu de ces différences légères et vraiment individuelles ou locales, on reconnaît le pluvier à collier le même dans presque tous les climats: on nous l'a apporté de Sibérie, du cap de Bonne-Espérance, des Philippines, de la Louisiane et de Cayenne; M. Cook l'a rencontré dans le détroit de Magellan, et M. Ellis à la baie d'Hudson. Ce pluvier à collier est l'oiseau que Maregrave appelle *matuitui* du Brésil, et Willughby, en le remarquant, est frappé de la conséquence qu'offre ce fait, savoir, qu'il y a des oiseaux communs à l'Amérique méridionale et à l'Europe; fait étonnant en lui-même, et qui ne trouve d'explication que dans le principe que nous avons établi sur la nature des oiseaux d'eau et de rivage, lesquels voyagent de proche en proche, et s'accoutument à toutes les régions, parce que leur vie tient à un élément qui rend plus égaux tous les climats, et y fournit partout le même fond de nourriture, en sorte qu'ils ont pu s'établir du Nord au Midi, et se trouver également bien sous les tropiques et dans les zones froides.

Nous regarderons donc comme une de ces espèces privilégiées qui se sont répandues sur tout le globe, celle du pluvier à collier, malgré quelques variétés dans le plumage de ces oiseaux, suivant les différents climats; ces différences extérieures, quand le reste des traits est le même ainsi que le naturel, ne doivent être regardées que comme la teinte locale, et pour ainsi dire la livrée des climats, livrée que les oiseaux prennent ou dépouillent plus ou moins en changeant de ciel.

Les pluviers à collier vivent au bord des eaux; on les voit le long de la mer en suivre les marées. Ils courent très-vite sur la grève, en interrompant leur course par de petits vols, et toujours en criant. En Angleterre, on trouve leurs nids sur les rochers des côtes; ces oiseaux y sont très-communs, comme dans la plupart des régions du Nord, en Prusse, en Suède, et plus encore en Laponie pendant l'été. On en voit aussi quelques-uns sur nos rivières, et dans quelques provinces on les connaît sous le nom de *gravières*, en d'autres sous le nom de *criards*, qu'ils méritent bien par les cris importuns et continuels qu'ils font entendre, pour peu qu'ils soient inquiétés et tant qu'ils nourrissent leurs petits; ce qui est long; car ce n'est qu'au bout d'un mois ou cinq semaines que les jeunes commencent à voler. Les chasseurs nous assurent que ces pluviers ne font point de nid, et qu'ils pondent sur le gravier du rivage des œufs verdâtres tachetés de brun. Les pères et mères se cachent dans les trous et sous les avances des rives; habitudes d'après lesquelles les ornithologistes ont cru reconnaître dans cet oiseau le *charadrius* d'Aristote, lequel, suivant la force du mot, est *habitant des rives rompues des torrents*, et

dont le *plumage*, ajoute ce philosophe, *n'a rien d'agréable, non plus que la voix* : le dernier trait dont Aristote peint son charadrios, qui *sort la nuit et se cache le jour*, sans caractériser aussi précisément le pluvier à collier, peut néanmoins avoir rapport à ses allures du soir et à son cri que l'on entend très-tard et jusque dans la nuit. Quoi qu'il en soit, le charadrios est du nombre des oiseaux dans lesquels l'ancienne médecine, ou plutôt l'ancienne superstition chercha des vertus occultes ; il guérissait de la jaunisse ; toute la cure consistait à le regarder ; l'oiseau lui-même, à l'aspect de l'ictérique, détournait les yeux comme se sentant affecté de son mal. De combien de remèdes imaginaires la faiblesse humaine n'a-t-elle pas cherché à flatter, en tous genres, ses maux réels !

LE KILDIR.

CINQUIÈME ESPECE.

Sous-genera pluvier proprement dit. (CUIVIER.)

C'est le nom que porte en Virginie ce pluvier criard ; et nous le lui conserverons d'autant plus volontiers que Catesby le dit formé sur le cri de l'oiseau. Ces pluviers, très-communs à la Virginie et à la Caroline, sont détestés des chasseurs, parce que leurs clamours donnent l'alarme et font fuir tout gibier. On voit dans l'ouvrage de Catesby une bonne figure de cet oiseau, qu'il compare en grandeur à la bécassine. Il est assez haut monté sur jambes ; tout son manteau est gris brun, et le dessus de la tête, en forme de calotte, est de la même couleur ; le front, la gorge, le dessous du corps et le tour du haut du cou sont blancs ; le bas du cou est entouré d'un collier noir, au-dessous duquel se trace un demi-collier blanc ; et il y a de plus une bande noire sur la poitrine, qui s'étend d'une aile à l'autre ; la queue est assez longue et noire à l'extrémité ; le reste et ses couvertures supérieures sont d'une couleur rousse ; les pieds sont jaunâtres ; le bec est noir ; l'œil est grand et entouré d'un cercle rouge. Ces oiseaux restent toute l'année à la Virginie et à la Caroline ; on les trouve également à la Louisiane, et l'on ne remarque pas de différence dans le plumage entre le mâle et la femelle.

Une espèce voisine, ou peut-être la même, et qui n'a pas besoin d'une autre description, est celle du pluvier à collier de Saint-Domingue, représentée dans la dixième planche de M. Brisson. A quelques différences près dans les couleurs de la queue, et une teinte plus foncée dans celui-ci, aux pennes de l'aile, ces deux oiseaux sont les mêmes.

LE PLUVIER HUPPÉ.

SIXIÈME ESPECE.

Sous-genera pluvier proprement dit. (CUIVIER.)

Ce pluvier, qui se trouve en Perse, est à peu près de la taille du pluvier doré ; mais il est un peu plus haut de jambes. Les plumes du sommet de sa tête sont d'un noir lustré de vert ; elles sont ramassées en touffe portée en arrière, et forment une huppe de près d'un pouce de longueur. Il y a du blanc sur les joues, l'occiput et les côtés du cou ; tout le manteau est brun marron foncé ; un trait de noir tombe de la gorge sur la poitrine, qui est, ainsi que l'estomac, d'un noir relevé d'un beau lustre de violet ; le bas-ventre est blanc ; la queue, blanche à son origine, est noire à son extrémité ; les pennes de l'aile sont noires aussi, et il y a du blanc dans les grandes couvertures.

Ce pluvier est armé et porte, au pli de l'aile, un éperon qu'Edwards a négligé de figurer dans sa planche 47, mais qu'on retrouve dans sa 208^e, où il représente la femelle, qui diffère du mâle en ce que tout son cou est blanc, et que sa couleur noire n'est nuancée d'aucun reflet.

LE PLUVIER A AIGRETTE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Sous-genre pluvier proprement dit. (Cuvier.)

Ce pluvier est encore armé aux épaules; les plumes de l'occiput s'allongeant en filets, comme dans le vanneau, lui forment une aigrette de plus d'un pouce de longueur. Il est de la grosseur du pluvier doré, mais plus haut sur ses jambes, ayant un pied du bec aux ongles, et seulement onze pouces du bec à l'extrémité de la queue. Il a le haut de la tête ainsi que la huppe, la gorge et le plastron sur l'estomac, noirs, aussi bien que les grandes pennes de l'aile et la pointe de celles de la queue; le manteau est d'un gris brun; les côtés du cou, le ventre et les grandes couvertures de l'aile sont d'un blanc teint de fauve; l'éperon du pli de l'aile est noir, fort et long de six lignes. Cette espèce se trouve au Sénégal, et paraît également naturelle à quelques-unes des régions chaudes de l'Asie; car un pluvier qui nous a été envoyé d'Alep, s'est trouvé tout à fait semblable à ce pluvier du Sénégal.

LE PLUVIER COIFFÉ.

HUITIÈME ESPÈCE.

Sous-genre pluvier proprement dit. (Cuvier.)

Une coiffure assez particulière nous sert à caractériser ce pluvier; c'est un morceau de membrane jaune qui lui passe sur le front, et par son extension entoure l'œil; une coiffe noire allongée en arrière en deux ou trois brins, cache le haut de la tête, dont le chignon est blanc, et une large mentonnière noire prenant sous l'œil enveloppe la gorge et fait le tour du haut du cou. Tout le devant du corps est blanc; le manteau est gris roussâtre; les pennes de l'aile et le bout de la queue sont noirs, les pieds rouges, et le bec porte une tache de cette couleur vers la pointe. Ce pluvier, dont l'espèce n'était pas connue, se trouve au Sénégal, comme le précédent; mais il est moins grand d'un quart, et il n'a pas d'éperon au pli de l'aile.

LE PLUVIER COURRONNÉ.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Sous-genre pluvier proprement dit. (Cuvier.)

Ce pluvier, qui se trouve au cap de Bonne-Espérance, est un des plus grands de son genre; il a un pied de longueur, et les jambes plus hautes que le pluvier doré; elles sont couleur de rouille. Il a la tête coiffée de noir, et dans ce noir on voit une bande blanche en diadème, qui fait le tour entier de la tête et forme une sorte de couronne; le devant du cou est gris; du noir par grosses ondes se mêle au gris sur la poitrine; le ventre est blanc; la queue, blanche dans sa première moitié, ainsi qu'à son extrémité, porte une bande noire qui traverse le blanc; les pennes de l'aile sont noires, et les grandes couvertures blanches; tout le manteau est brun, lustré de verdâtre et de pourpre.

LE PLUVIER A LAMBEAUX.

DIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre pluvier proprement dit. (CUVIER.)

Une membrane jaune plaquée aux angles du bec de ce pluvier, et pendante des deux côtés, en deux lambeaux pointus, nous sert à le caractériser. Il se trouve au Malabar. Il est de la grosseur de notre pluvier, mais il a de plus hautes jambes, qui sont de couleur jaunâtre. Il porte derrière les yeux un trait blanc qui borde la calotte noire de la tête; l'aile est noire et tachetée de blanc dans les grandes couvertures; on voit aussi du noir bordé de blanc à la pointe de la queue; le manteau et le cou sont d'un gris fauve, et le dessous du corps est blanc : c'est la livrée ordinaire et pour ainsi dire uniforme du plumage de la plupart de toutes les espèces de pluviers.

LE PLUVIER ARMÉ DE CAYENNE.

ONZIÈME ESPÈCE.

Sous-genre pluvier proprement dit. (CUVIER.)

C'est un pluvier à collier de la grandeur du nôtre, mais il est beaucoup plus haut de jambes; il a aussi le bec plus long et la tête moins ronde. Une large bande noire couvre le front, engage les yeux, et va se joindre au noir qui garnit le derrière du cou, le haut du dos, et s'arrondit en plastron sur la poitrine; la gorge est blanche, ainsi que le devant du cou et le dessous du corps; une plaque grise, entourée d'un bord blanc, forme une calotte derrière la tête; la première moitié de la queue est blanche, et le reste est noir; les plumes de l'aile et les épaules sont noires aussi; le reste du manteau est gris mêlé de blanc. Des épérons assez longs percent au pli des ailes.

Il nous paraît que l'*amacoque* de Fernandez, *oiseau criard au plumage mêlé de blanc et de noir et à double collier, qu'on voit toute l'année sur le lac de Mexique, où il vit de vermicelles aquatiques*, est un pluvier; on pourrait l'assurer si Fernandez eût donné le caractère de ses pieds.

Quant à la treizième espèce de M. Brisson, ce n'est rien moins qu'un pluvier, mais une petite outarde ou notre *churge*.

LE PLUVIAN.

Sous-genre pluvier proprement dit. (CUVIER.)

L'oiseau nommé *pluvian* dans nos planches enluminées se rapporte au pluvier, en ce qu'il n'a que trois doigts. Le pluvian n'est guère plus grand que le petit pluvier à collier, si ce n'est que son cou est plus long, et son bec plus fort. Il a le dessus de la tête, du cou et du dos noirs, un trait de cette couleur sur les yeux, et quelques ondes noires sur la poitrine; les grandes plumes de l'aile sont mêlées de noir et de blanc; les autres parties de l'aile, plumes moyennes et couvertures, sont d'un joli gris; le devant du cou est d'un blanc roussâtre, et le ventre blanc; mais le bec est plus gros et plus épais que celui du pluvier; le renflement y est moins marqué. Ces différences, qui semblent faire une nuance de genre plutôt que d'espèce, nous ont engagé à lui donner un nom particulier, et qui en même temps eût rapport aux pluviers.

LE GRAND PLOUVIER, VULGAIREMENT APPELÉ COURLIS DE TERRE.

Genre œdicième. (CUVIER.)

Il est peu de chasseurs et d'habitants de la campagne dans nos provinces de Picardie, d'Orléanois, de Beauce, de Champagne et de Bourgogne, qui se trouvant sur le soir, dans les mois de septembre, d'octobre et de novembre, au milieu des champs, n'aient entendu les cris répétés *turrlui, turrlui*, de ces oiseaux ; c'est leur voix de rappel qu'ils font souvent retentir d'une colline à l'autre, et c'est probablement de ce son articulé, et semblable au cri des vrais courlis, qu'on a donné à ce grand pluvier le nom de courlis de terre. Belon dit qu'au premier aspect il trouva dans cet oiseau tant de ressemblance avec la petite outarde, qu'il lui en appliqua le nom. Cependant ce n'est ni une outarde ni un courlis, c'est plutôt un pluvier : mais en même temps qu'il tient de près aux pluviers, par plusieurs caractères communs, il s'en éloigne assez par quelques autres, pour qu'on puisse le regarder comme étant d'une espèce isolée, parce qu'il porte des traits d'une conformation particulière, et que ses habitudes naturelles sont différentes de celles des pluviers.

D'abord cet oiseau est beaucoup plus grand que le pluvier doré, il est même plus gros que la bécasse : ses jambes épaisses ont un renflement marqué au-dessous du genou qui paraît gonflé ; caractère d'après lequel Belon l'a nommé *jambe enflée*. Il n'a, comme le pluvier, que trois doigts fort courts ; ses jambes et ses pieds sont jaunes. Son bec est jaunâtre depuis son origine jusque vers le milieu de sa longueur, et noirâtre jusqu'à son extrémité ; il est de la même forme, mais plus gros que celui du pluvier. Tout le plumage, sur un fond gris blanc et gris roussâtre, est moucheté par pinceaux de brun et de noirâtre, dont les traits sont assez distincts sur le cou et la poitrine, et plus confus sur le dos et sur les ailes, qui sont traversées d'une bande blanchâtre ; deux traits de blanc roussâtre passent dessus et dessous l'œil ; le fond est de couleur roussâtre sur le dos et le cou, et il est blanc sous le ventre, qui n'est point moucheté.

Cet oiseau a l'aile grande ; il part de loin, surtout pendant le jour, et vole alors assez bas près de terre ; il court sur les pelouses et dans les champs aussi vite qu'un chien, et c'est de là qu'en quelques provinces, comme en Beauce, on lui a donné le nom d'*arpenteur*. Il s'arrête tout court après avoir couru ; tenant son corps et sa tête immobiles, et au moindre bruit il se tapit contre terre. Les mouches, les scarabées, les petits limaçons et autres coquillages terrestres, sont le fond de sa nourriture, avec quelques autres insectes qui se trouvent dans les terres en friche, comme grillons, sauterelles et courtillères * ; car il ne se tient guère que sur le plateau des collines, et il habite de préférence les terres pierreuses, sablonneuses et sèches. En Beauce, dit M. Salerne, une mauvaise terre s'appelle *une terre à courlis*. Ces oiseaux, solitaires et tranquilles pendant la journée, se mettent en mouvement à la chute du jour ; ils se répandent alors de tous côtés en volant rapidement, et criant de toutes leurs forces sur les hauteurs : leur voix, qui s'entend de très-loin,

* M. Baillon, qui a observé cet oiseau sur les côtes de Picardie, nous dit qu'il mange aussi de petits lézards noirs qui se trouvent dans les dunes, et même de petites couleuvres.

est un son plaintif semblable à celui d'une flûte tierce, et prolongé sur trois ou quatre tons, en montant du grave à l'aigu. Ils ne cessent de erier pendant la plus grande partie de la nuit, et c'est alors qu'ils se rapprochent de nos habitations.

Ces habitudes nocturnes sembleraient indiquer que cet oiseau voit mieux la nuit que le jour; cependant il est certain que sa vue est très-perçante pendant le jour. D'ailleurs, la position de ses gros yeux le met en état de voir par derrière comme par devant; il découvre le chasseur d'assez loin pour se lever et partir bien avant que l'on ne soit à portée de le tirer. C'est un oiseau aussi sauvage que timide; la peur seule le tient immobile durant le jour, et ne lui permet de se mettre en mouvement et de se faire entendre qu'à l'entrée de la nuit. Ce sentiment de crainte est même si dominant, que quand on entre dans une chambre où on le tient enfermé, il ne cherche qu'à se cacher, à fuir, et va, dans son effroi, donner tête baissée, et se heurter contre tout ce qui se rencontre. On prétend que cet oiseau fait pressentir les changements de temps, et qu'il annonce la pluie. Gessner a remarqué que, même en captivité, il s'agité beaucoup avant l'arrivée d'un orage.

Au reste, ce grand pluvier ou courlis de terre fait une exception dans les nombreuses espèces qui, ayant une portion de la jambe nue, sont censées habiter les rivages et les terres fangeuses, puisqu'il se tient toujours loin des eaux et des terrains humides, et n'habite que les terres sèches et les lieux élevés.

Ces habitudes ne sont pas les seules par lesquelles il diffère des pluviers. Le temps de son départ et la saison de son séjour ne sont pas les mêmes que pour les pluviers; il part en novembre pendant les dernières pluies d'automne; mais avant d'entreprendre le voyage, ces oiseaux se réunissent en troupes de trois ou quatre cents, à la voix d'un seul qui les appelle, et leur départ se fait pendant la nuit. On les revoit de bonne heure au printemps; et dès la fin de mars ils sont de retour en Beauce, en Sologne, en Berry et dans quelques autres provinces de France. La femelle ne pond que deux ou quelquefois trois œufs sur la terre nue, entre deux pierres, ou dans un petit creux qu'elle forme sur le sable des landes et des dunes *. Le mâle la poursuit vivement dans le temps des amours; il est aussi constant que vif et ne la quitte pas; il l'aide à conduire ses petits, à les promener, et à leur apprendre à distinguer leur nourriture: cette éducation est même longue; car quoique les petits marchent et suivent leurs père et mère peu de temps après qu'ils sont nés, ils ne prennent que tard assez de force dans l'aile pour pouvoir voler. Selon en a trouvé qui ne pouvaient encore voler à la fin d'octobre; ce qui lui a fait croire que la ponte des œufs ou la naissance des petits ne se fait que bien tard. Mais M. le chevalier Desmazzy, qui a observé ces

* Durant les huit jours que j'ai erré dans les sables arides qui couvrent les bords de la mer, depuis l'embouchure de la Somme jusqu'à l'extrémité du Boulonnais, j'ai rencontré un nid qui m'a paru être du *saint-germer*: pour m'en assurer, je suis demeuré constamment assis jusqu'au soir sur le sable, dont j'avais élevé devant et autour de moi un petit tertre pour me cacher; les oiseaux de ces sables, accoutumés à en voir changer la surface que les vents transportent, ne prennent aucune inquiétude d'y trouver de nouveaux creux ou de nouvelles élévations; je fus payé de ma peine: le soir l'oiseau vint à ses œufs, et je le reconnus pour le *saint-germer* ou le courlis de terre; son nid, posé à plate terre et à découvert dans une plaine de sable, ne consistait qu'en un petit creux d'un pouce et de forme elliptique, contenant trois œufs assez gros, et d'une couleur singulière. *Observation faite par M. Baillon, de Montreuil-sur-Mer.*

oiseaux à Malte, nous a appris qu'ils y font régulièrement deux pontes, l'une au printemps et la dernière au mois d'août. Le même observateur assure que l'incubation est de trente jours. Les jeunes sont un fort bon gibier, et on ne laisse pas de manger aussi les vieux qui ont la chair plus noire et plus sèche. La chasse à Malte en était réservée au grand maître de l'ordre, avant que l'espèce de nos perdrix eût été portée dans cette île, vers le milieu du dernier siècle.

Ce grand pluvier ou courlis de terre ne s'avance point en été dans le Nord, comme font les pluviers; du moins Linnæus ne le nomme point dans la liste des oiseaux de Suède. Willughby assure qu'on le trouve en Angleterre dans le comté de Norfolk et dans le pays de Cornouailles; cependant Charleton, qui se donne pour chasseur expérimenté, avoue que cet oiseau lui est absolument inconnu. Son instinct sauvage, ses allures de nuit, ont pu le dérober longtemps aux yeux des observateurs; et Belon, qui le premier l'a reconnu en France, remarque qu'alors personne ne put lui en dire le nom.

J'ai eu, pendant un mois ou cinq semaines, un de ces oiseaux à ma campagne : on le nourrissait de soupe, de pain et de viande cuite; il aimait ce dernier mets de préférence aux autres. Il mangeait non-seulement pendant le jour, mais aussi pendant la nuit; car après lui avoir donné le soir sa provision de nourriture, on a remarqué que le lendemain matin elle était fort diminuée.

Cet oiseau m'a paru d'un naturel paisible, mais craintif et sauvage, et je crois que c'est en effet par cette raison qu'on le voit rarement courir pendant le jour dans l'état de liberté, et qu'il préfère l'obscurité de la nuit pour se réunir avec ses semblables. J'ai remarqué que dès qu'il apercevait quelqu'un, même de loin, il cherchait à s'enfuir, et que sa peur était si grande, qu'il se heurtait contre tout ce qu'il rencontrait en voulant se sauver. Il est donc du nombre des animaux qui sont faits pour vivre éloignés de nous, et à qui la nature a donné pour sauvegarde l'instinct de nous fuir.

Celui dont il s'agit ici n'a point fait connaître son cri : il faisait seulement quelquefois entendre, pendant les deux ou trois dernières nuits qui ont précédé sa mort, une sorte de sifflement très-faible, qui n'était peut-être qu'une expression de souffrance; car il avait alors sur la racine du bec et dans les pieds de fort grandes blessures, qu'il s'était faites en frappant contre les fils de fer de sa cage, dans laquelle il se remuait brusquement dès qu'il apercevait quelque objet nouveau.

L'ÉCHASSE.

Famille des échassiers longirostres; genre bécasse, sous-genre échasse. (Cuvier.)

L'échasse est dans les oiseaux ce que la gerboise est dans les quadrupèdes : ses jambes, trois fois longues comme le corps, nous présentent une disproportion monstrueuse; et en considérant ces excès ou plutôt ces défauts énormes, il semble que quand la nature essayait toutes les puissances de sa première vigueur, et qu'elle ébauchait le plan de la forme des êtres, ceux en qui les proportions d'organes s'unirent avec la faculté de se reproduire ont été les seuls qui se soient maintenus. Elle ne put donc adopter à perpétuité toutes les formes qu'elle avait tentées; elle choisit d'abord les plus belles pour en composer le tout harmonieux des êtres qui nous environnent : mais au milieu de ce magnifique spectacle, quelques productions négligées, et quelques formes moins heureuses,

jetées comme des ombres au tableau, paraissent être les restes de ces dessins mal assortis, et de ces composés disparates qu'elle n'a laissés subsister que pour nous donner une idée plus étendue de ses projets; et l'on ne peut mieux saisir une de ces disproportions qui contrastent avec le bel accord et la grâce répandue sur toutes ses œuvres, que dans cet oiseau, dont les jambes excessivement longues lui permettent à peine de porter son bec à terre pour prendre sa nourriture; et de plus, ces jambes si disproportionnées sont comme des échasses grêles, faibles et fléchissantes, supportant mal le petit corps de l'oiseau et retardant sa course plus qu'elles ne l'accélèrent; enfin trois doigts, beaucoup trop courts pour les jambes, asseyent mal sur ses pieds ce corps chancelant, trop loin du point d'appui. Aussi les noms que les anciens et les modernes ont donnés dans toutes les langues à cet oiseau marquent la faiblesse de ses jambes molles et ployantes, ou leur excessive longueur.

L'échasse paraît néanmoins se dédommager par le vol de la lenteur de sa marche pénible. Ses ailes sont longues et dépassent la queue qui est assez courte; leur couleur, ainsi que celle du dos, est d'un noir lustré de bleu verdâtre; le derrière de la tête est d'un gris brun; le dessus du cou est mêlé de noirâtre et de blanc; tout le dessous est blanc depuis la gorge jusqu'au bout de la queue; les pieds sont rouges, et ils ont huit pouces de hauteur, y compris la partie nue de la jambe qui en a plus de trois; le nœud du genou se marque fortement au milieu du jet lisse et grêle de ces pieds démesurés; le bec est noir, cylindrique, un peu aplati par les côtés vers la pointe, long de deux pouces dix lignes, implanté bas sur un front relevé, qui rend la tête ronde.

Nous sommes peu instruits des habitudes naturelles de cet oiseau dont l'espèce est faible et en même temps rare. Il est vraisemblable qu'il vit d'insectes et de vermisseaux, au bord des eaux et des marais. Pline l'indique sous le nom d'*himantopus*, et dit « qu'il naît en Egypte, qu'il se « nourrit principalement de mouches, et qu'on n'a jamais pu le conserver « que quelques jours en Italie. » Cependant Belon en parle comme d'un oiseau naturel à cette contrée, et le comte Marsigli l'a vu sur le Danube. Il paraît aussi qu'il fréquente les terres du Nord, quoique Klein dise qu'on ne l'a jamais vu sur les côtes de la Baltique; mais Sibbald, en Ecosse, en a très-bien décrit un qui avait été tué près de Dumfries.

L'échasse se trouve aussi dans le nouveau continent : Fernandez en a vu une espèce ou plutôt une variété dans la Nouvelle-Espagne; et il dit que cet oiseau, habitant des régions froides, ne descend que l'hiver au Mexique. Il résulte de ces autorités contraires en apparence, que l'espèce de l'échasse, quoique très-peu nombreuse, se trouve répandue ou plutôt dispersée, comme celle du pluvier à collier, dans des régions très-éloignées. Au reste, l'échasse du Mexique indiquée par Fernandez est un peu plus grande que celle de l'Europe; elle a du blanc mêlé dans le noir des ailes : mais ces différences ne nous paraissent pas assez grandes pour en faire une espèce séparée.

L'HUITRIER, VULGAIREMENT LA PIE DE MER.

Famille des échassiers pressirostres, genre vanneau, sous-genre huitrier. (Cuvier.)

Les oiseaux qui sont dispersés dans nos champs, ou retirés sous l'ombrage de nos forêts, habitent les lieux les plus riants et les retraites les plus paisibles de la nature : mais elle n'a pas fait à tous cette douce destinée; elle en a confiné quelques-unes sur les rivages solitaires, sur la

plage nue que les flots de la mer disputent à la terre, sur ces rochers contre lesquels ils viennent mugir et se briser, et sur les écueils isolés et battus de la vague bruyante. Dans ces lieux déserts et formidables pour tous les autres êtres, quelques oiseaux, tels que l'huïtrier, savent trouver la subsistance, la sécurité, les plaisirs même et l'amour. Celui-ci vit de vers marins, d'huîtres, de patelles et autres coquillages qu'il ramasse dans les sables du rivage. Il se tient constamment sur les bancs, les rescifs découverts à basse mer, sur les grèves où il suit le reflux, et ne se retire que sur les falaises sans s'éloigner jamais des terres ou des rochers. On a aussi donné à cet huïtrier ou mangeur d'huîtres le nom de *pie de mer*, non-seulement à cause de son plumage noir et blanc, mais encore parce qu'il fait, comme la pie, un bruit ou cri continu, surtout lorsqu'il est en troupe. Ce cri aigre et court est répété sans cesse en repos et en volant.

Cet oiseau ne se voit que rarement sur la plupart de nos côtes; cependant on le connaît en Saintonge et en Picardie; il pond même quelquefois sur les côtes de cette dernière province, où il arrive en troupes très-considérables par les vents d'est ou de nord-ouest. Ces oiseaux s'y reposent sur les sables du rivage, en attendant qu'un vent favorable leur permette de retourner à leur séjour ordinaire. On croit qu'ils viennent de la Grande-Bretagne, où ils sont en effet fort communs, particulièrement sur les côtes occidentales de cette île. Ils se sont aussi portés plus avant vers le Nord; car on les trouve en Gottland, dans l'île d'Oëland, dans les îles du Danemark et jusqu'en Islande et en Norwége. D'un autre côté, M. Cook en a vu sur les côtes de la Terre de Feu et sur celles du détroit de Magellan; il en a retrouvé à la baie d'Usky dans la Nouvelle-Zélande. Dampier les a reconnus sur les rivages de la Nouvelle-Hollande; et Kœmpler assure qu'ils sont aussi communs au Japon qu'en Europe. Ainsi l'espèce de l'huïtrier peuple tous les rivages de l'ancien continent, et l'on ne doit pas être étonné qu'il se retrouve dans le nouveau. Le P. Feuillée l'a observé sur la côte de la terre ferme d'Amérique; Wafer, au Darien; Catesby, à la Caroline et aux îles Bahama; Le Page du Pratz à la Louisiane, et cette espèce si répandue l'est sans variété; elle est partout la même, et paraît isolée et distinctement séparée de toutes les autres espèces. Il n'en est point, en effet, parmi les oiseaux de rivage qui ait, avec la taille de l'huïtrier et ses jambes courtes, un bec de la forme du sien, non plus que ses habitudes et ses mœurs.

Cet oiseau est de la grandeur de la corneille. Son bec, long de quatre pouces, est rétréci et comme comprimé verticalement au-dessus des narines, et aplati par les côtés, en manière de coin jusqu'au bout, dont la coupe carrée forme un tranchant; structure particulière, qui rend ce bec tout à fait propre à détacher, soulever, arracher du rocher et des sables les huîtres et les autres coquillages dont l'huïtrier se nourrit.

Il est du petit nombre des oiseaux qui n'ont que trois doigts. Ce seul rapport a suffi aux méthodistes pour le placer dans l'ordre de leurs nomenclatures à côté de l'outarde. On voit combien il en est éloigné dans l'ordre de la nature, puisque non-seulement il habite sur les rivages de la mer, mais qu'il nage encore quelquefois sur cet élément, quoique ses pieds soient presque absolument dénués de membranes. Il est vrai que, suivant M. Baillon, qui a observé l'huïtrier sur les côtes de Picardie, la manière dont il nage semble n'être que passive, comme s'il se laissait aller à tous les mouvements de l'eau sans s'en donner aucun; mais il n'en est pas moins certain qu'il ne craint point d'affronter les vagues, et

qu'il peut se reposer sur l'eau et quitter la mer lorsqu'il lui plaît d'habiter la terre.

Son plumage blanc et noir et son long bec lui ont fait donner les noms également impropres de *pie de mer* et de *bécasse de mer*. Celui d'huitrier lui convient, puisqu'il exprime sa manière de vivre. Catesby n'a trouvé dans son estomac que des huîtres, et Willughby des patelles encore entières. Ce viscère est ample et musculeux, suivant Belon, qui dit aussi que la chair de l'huitrier est noire et dure, avec un goût de sauvagine. Cependant, selon M. Baillon, cet oiseau est toujours gras en hiver, et la chair des jeunes est assez bonne à manger. Il a nourri un de ces huitriers pendant plus de deux mois : il le tenait dans son jardin où il vivait principalement de vers de terre comme les courlis; mais il mangeait aussi de la chair crue et du pain, dont il semblait s'accommoder fort bien. Il buvait indifféremment de l'eau douce et de l'eau de mer, sans témoigner plus de goût pour l'une que pour l'autre : cependant dans l'état de nature, ces oiseaux ne fréquentent point les marais ni l'embouchure des rivières, et ils restent constamment dans le voisinage et sur les eaux de la mer; mais c'est peut-être parce qu'ils ne trouveraient pas dans les eaux douces une nourriture aussi analogue à leur appétit que celle qu'ils se procurent dans les eaux salées.

L'huitrier ne fait point de nid : il dépose ses œufs, qui sont grisâtres et tachés de noir, sur le sable nu hors de la portée des eaux, sans aucune préparation préliminaire; seulement il semble choisir pour cela le haut des dunes et les endroits parsemés de débris de coquillages. Le nombre des œufs est ordinairement de quatre ou cinq, et le temps de l'incubation est de vingt ou vingt et un jours, la femelle ne les couve point assidûment; elle fait à cet égard ce que font presque tous les oiseaux des rivages de la mer, qui, laissant au soleil, pendant une partie du jour, le soin d'échauffer leurs œufs, les quittent pour l'ordinaire à neuf ou dix heures du matin, et ne s'en approchent que vers les trois heures du soir, à moins qu'il ne survienne de la pluie. Les petits, au sortir de l'œuf, sont couverts d'un duvet noirâtre : ils se traînent sur le sable dès le premier jour; ils commencent à courir peu de temps après, et se cachent alors si bien dans les touffes d'herbage, qu'il est difficile de les trouver.

L'huitrier a le bec et les pieds d'un beau rouge de corail. C'est d'après ce caractère que Belon l'a nommé *hæmatopus*, en le prenant pour l'*himantopus* de Plin; mais ces deux noms ne doivent être ni confondus ni appliqués au même oiseau. *Hæmatopus* signifie à *jambes rouges*, et peut convenir à l'huitrier; mais ce nom n'est point de Plin, quoique Daléchamp l'ait lu ainsi; et l'*himantopus*, oiseau à jambes hautes, grêles et flexibles, suivant la force du terme (*loripes*), n'est point l'huitrier, mais bien plutôt l'échasse. Un mot de Plin, dans le même passage; eût pu suffire à Belon, pour revenir de son erreur : *Præcipue ei pabulum muscæ*. L'*himantopus*, qui se nourrit de mouches, n'est pas l'huitrier qui ne vit que de coquillages.

Willughby, en nous avertissant de ne point confondre cet oiseau sous le nom d'*hæmatopus* avec l'*himantopus* à jambes longues et molles, semble nous indiquer encore une méprise dans Belon, qui, en décrivant l'huitrier, lui attribue cette mollesse de pieds, assez incompatible avec son genre de vie, qui le conduit sans cesse sur les galets, ou le confine sur les rochers; d'ailleurs on sait que les pieds et les doigts de cet oiseau sont revêtus d'une écaille raboteuse, ferme et dure. Il est donc plus que probable qu'ici, comme ailleurs, la confusion des noms a produit celle

des objets : le nom d'*himantopus* doit donc être réservé pour l'échasse, à qui seul il convient; et celui d'*hematopus*, également applicable à tant d'oiseaux qui ont les pieds rouges, ne suffit pas pour désigner l'huïtrier et doit être retranché de sa nomenclature.

Des trois doigts de l'huïtrier, deux, l'extérieur et celui du milieu, sont unis jusqu'à la première articulation, par une portion de membrane, et tous sont entourés d'un bord membraneux. Il a les paupières rouges comme le bec, et l'iris est d'un jaune doré; au-dessous de chaque œil est une petite tache blanche. La tête, le cou, les épaules sont noirs, ainsi que le manteau des ailes; mais ce noir est plus foncé dans le mâle que dans la femelle. Il y a un collier blanc sous la gorge. Tout le dessous du corps, depuis la poitrine, est blanc, ainsi que le bas du dos, et la moitié de la queue, dont la pointe est noire; une bande blanche, formée par les grandes couvertures, coupe dans le noir brun de l'aile. Ce sont apparemment ces couleurs qui lui ont fait donner le nom de la *pie*, quoiqu'il en diffère à tous autres égards, et surtout par le peu de longueur de sa queue, qui n'a que quatre pouces, et que l'aile pliée recouvre aux trois quarts; les pieds avec la petite partie de la jambe dénuée de plumes au-dessus du genou, n'ont guère plus de deux pouces de hauteur, quoique la longueur de l'oiseau soit d'environ seize pouces.

LE COURE-VITE.

Genre vanneau, sous-genre coure-vite. (Cuvier.)

Les deux oiseaux que nous appelons ainsi ressemblent au pluvier par les pieds, qui n'ont que trois doigts, mais ils en diffèrent par la forme du bec qui est courbé, au lieu que les pluviers l'ont droit et renflé vers le bout. Le premier de ces oiseaux a été tué en France, où il était apparemment égaré, puisque l'on n'en a point vu d'autre; la rapidité avec laquelle il courait sur le rivage le fit appeler *coure-vite*. Depuis, nous avons reçu de la côte de Coromandel un oiseau tout pareil pour la forme, et qui ne diffère de celui-ci que par les couleurs; en sorte qu'on peut le regarder comme une variété de la même espèce, ou tout au moins comme une espèce très-voisine. Ils ont tous deux les jambes plus hautes que les pluviers; ils sont aussi grands, mais moins gros; ils ont les doigts des pieds très-courts, particulièrement les deux latéraux. Le premier a le plumage d'un gris lavé de brun roux; il y a sur l'œil un trait plus clair et presque blanc, qui s'étend en arrière, et l'on voit au-dessous un trait noir qui part de l'angle extérieur de l'œil; le haut de la tête est roux; les pennes de l'aile sont noires, et chaque plume de la queue, excepté les deux du milieu, porte une tache noire avec une autre tache blanche vers la pointe.

Le second, qui est venu de Coromandel, est un peu moins grand que le premier. Il a le devant du cou et la poitrine d'un beau roux marron, qui se perd dans du noir sur le ventre; les pennes de l'aile sont noires; le manteau est gris, le bas du ventre est blanc; la tête est coiffée de roux à peu près comme celle du premier; tous deux ont le bec noir et les pieds blanc jaunâtre.

LE TOURNE-PIERRE.

Famille des écha-siers longirostres, genre bécasse, sous genre
tourne-pierre. (CUVIER.)

Nous adoptons le nom de *tourne-pierre*, donné par Catesby à cet oiseau qui a l'habitude singulière de retourner les pierres au bord de l'eau, pour trouver dessous les vers et les insectes dont il fait sa nourriture; tandis que tous les autres oiseaux de rivage se contentent de la chercher sur les sables ou dans la vase.

« Etant en mer, dit Catesby, à quarante lieues de la Floride, sous la latitude de trente et un degrés, un oiseau vola sur notre vaisseau et y fut pris. Il était fort adroit à tourner les pierres qui se rencontraient devant lui : dans cette action, il se servait seulement de la partie supérieure de son bec, tournant avec beaucoup d'adresse et fort vite des pierres de trois livres de pesanteur. »

Cela suppose une force et une dextérité particulières dans un oiseau qui est à peine aussi gros que la maubèche : mais son bec est d'une substance plus dure et plus cornée que celle du bec grêle et mou de tous ces petits oiseaux de rivage qui l'ont conformé comme celui de la bécasse; aussi le tourne-pierre forme-t-il, au milieu de leur genre nombreux, une petite famille isolée. Son bec dur et assez épais à la racine, va en diminuant et finit en pointe aiguë; il est un peu comprimé dans sa partie supérieure, et paraît se relever en haut par une légère courbure; il est noir et long d'un pouce. Les pieds dénués de membranes sont assez courts et de couleur orangée.

Le plumage du tourne-pierre ressemble à celui du pluvier à collier, par le blanc et le noir qui le coupent, sans cependant y tracer distinctement un collier, et en se mêlant à du roux sur le dos : cette ressemblance dans le plumage est apparemment la cause de la méprise de MM. Browne, Willughby et Ray, qui ont donné à cet oiseau le nom de *morinellus*, quoiqu'il soit d'un genre tout différent des pluviers, ayant un quatrième doigt, et toute une autre forme de bec.

L'espèce du tourne-pierre est commune aux deux continents. On la connaît sur les côtes occidentales de l'Angleterre, où ces oiseaux vont ordinairement en petites compagnies de trois ou quatre. On les connaît également dans la partie maritime de la province de Norfolk, et dans quelques îles de Gotland; et nous avons lieu de croire que c'est ce même oiseau auquel, sur nos côtes de Picardie, on donne le nom de *bune*. Nous avons reçu du cap de Bonne-Espérance un de ces oiseaux qui était de même taille, et à quelques légères différences près, de même couleur que ceux d'Europe. M. Catesby en a vu près des côtes de la Floride; et nous ne pouvons deviner pourquoi M. Brisson donne ce tourne-pierre d'Amérique comme différent de celui d'Angleterre, puisque Catesby dit formellement qu'il le reconnut pour le même; d'ailleurs nous avons aussi reçu de Cayenne ce même oiseau avec la seule différence qu'il est de taille un peu plus forte; et M. Edwards fait mention d'un autre qui lui avait été envoyé des terres voisines de la baie d'Hudson. Ainsi cette espèce, quoique faible et peu nombreuse en individus, s'est, comme plusieurs autres espèces d'oiseaux aquatiques, répandue du Nord au Midi dans les deux continents, en suivant les rivages de la mer qui leur fournit partout la subsistance.

Le tourne-pierre gris de Cayenne nous paraît être une variété dans

cette espèce, et à laquelle nous rapporterons les deux individus décrits sous les dénominations de *coulon-chaud de Cayenne*, et de *coulon-chaud gris de Cayenne*; car nous ne voyons entre eux aucune différence assez marquée pour avoir droit de les séparer; nous étions même portés à les regarder comme les femelles de la première espèce, dans laquelle le mâle doit avoir les couleurs plus fortes : mais nous suspendons sur cela notre jugement, parce que Willughby assure qu'il n'y a point de différence dans le plumage entre le mâle et la femelle des tourne-pierres qu'il a décrits.

LE MERLE D'EAU.

Famille des passereaux dentirostres, genre merle, sous-genre cinclé. (CIVIER.)

Le merle d'eau n'est point un merle, quoiqu'il en porte le nom : c'est un oiseau aquatique qui fréquente les lacs et les ruisseaux des hautes montagnes, comme le merle en fréquente les bois et les vallons; il lui ressemble aussi par la taille qui est seulement un peu plus courte, et par la couleur presque noire de son plumage; enfin il porte un plastron blanc comme certaines espèces de merles; mais il est aussi silencieux que le vrai merle est jaseur; il n'en a pas les mouvements vifs et brusques, il ne prend aucune de ses attitudes, et ne va ni par bonds ni par sauts; il marche légèrement d'un pas compté, et court au bord des fontaines et des ruisseaux, qu'il ne quitte jamais, fréquentant de préférence les eaux vives et courantes dont la chute est rapide et le lit entrecoupé de pierres et de morceaux de roche. On le rencontre au voisinage des torrents et des cascades, et particulièrement sur les eaux limpides qui coulent sur le gravier.

Ses habitudes naturelles sont très-singulières : les oiseaux d'eau qui ont les pieds palmés nagent sur l'eau ou se plongent; ceux de rivage, montés sur de hautes jambes nues, y entrent assez avant sans que leur corps y trempe : le merle d'eau y entre tout entier en marchant et en suivant la pente du terrain; on le voit se submerger peu à peu d'abord jusqu'au cou, et ensuite par-dessus la tête qu'il ne tient pas plus élevée que s'il était dans l'air; il continue de marcher sous l'eau, descend jusqu'au fond et s'y promène comme sur le rivage sec. C'est à M. Hébert que nous devons la première connaissance de cette habitude extraordinaire, et que je ne sache pas appartenir à aucun autre oiseau. Voici les observations qu'il a eu la bonté de me communiquer :

« J'étais embusqué sur les bords du lac de Nantua dans une cabane de neige et de branches de sapins, où j'attendais patiemment qu'un bateau qui ramait sur le lac fit approcher du bord quelques canards sauvages : j'observais sans être aperçu. Il y avait devant ma cabane une petite anse, dont le fond en pente douce pouvait avoir deux ou trois pieds de profondeur dans son milieu. Un merle d'eau s'y arrêta et y resta plus d'une heure que j'eus le temps de l'observer tout à mon aise; je le voyais entrer dans l'eau, s'y enfoncer, reparaitre à l'autre extrémité de l'anse, revenir sur ses pas; il en parcourait tout le fond et ne paraissait pas avoir changé d'élément; en entrant dans l'eau il n'hésitait ni ne se détournait; je remarquai seulement à plusieurs reprises que toutes les fois qu'il y entrait plus haut que les genoux, il déployait ses ailes et les laissait pendre jusqu'à terre. Je remarquai encore que tant que je pouvais l'apercevoir au fond de l'eau, il me paraissait comme revêtu d'une couche d'air qui le rendait brillant; semblable à certains insectes du genre des scarabées, qui sont toujours dans l'eau au milieu d'une bulle d'air : peut-être n'abaissait-il ses ailes en entrant dans l'eau que pour se ménager cet air; mais il est certain qu'il n'y manquait jamais, et il les agitait alors comme s'il eût tremblé. Ces habitudes singulières du merle d'eau étaient inconnues à tous les chasseurs à qui j'en ai parlé, et sans le

hasard de la cabane de neige, je les aurais peut-être aussi toujours ignorées ; mais je puis assurer que l'oiseau venait presque à mes pieds, et pour l'observer longtemps je ne le tuai point. »

Il y a peu de faits plus curieux dans l'histoire des oiseaux que celui que nous offre cette observation. Linnæus avait bien dit qu'on voit le merle d'eau descendre et remonter les courants avec facilité; et Willughby, que quoique cet oiseau ne soit pas palmipède, il ne laisse pas de se plonger; mais l'un et l'autre paraissent avoir ignoré la manière dont il se submerge pour marcher au fond de l'eau. On conçoit que pour cet exercice il faut au merle d'eau des fonds de graviers et des eaux claires, et qu'il ne pourrais'accommoder d'une eau trouble, ni d'un fond de vase; aussi ne le trouve-t-on que dans les pays de montagnes, aux sources des rivières et des ruisseaux qui tombent des rochers, comme en Angleterre dans le canton de Westmoreland et dans les autres terres élevées; en France dans les montagnes du Bugey et des Vosges, et en Suisse. Il se pose volontiers sur les pierres entre lesquelles serpentent les ruisseaux; il vole fort vite en droite ligne, en rasant de près la surface de l'eau comme le martin-pêcheur. En volant il jette un petit cri, surtout dans la saison de l'automne au printemps : on le voit alors avec sa femelle, mais dans tout autre temps on le rencontre seul. La femelle pond quatre ou cinq œufs, cache son nid avec beaucoup de soin, et le place souvent près des roues des usines construites sur les ruisseaux.

La saison où M. Hébert a observé le merle d'eau prouve qu'il n'est point oiseau de passage; il reste tout l'hiver dans nos montagnes; il ne craint pas même la rigueur de l'hiver en Suède, où il cherche de même les chutes d'eau et les fontaines rapides qui ne sont point prises de glaces.

Cet oiseau a les ongles forts et courbés, avec lesquels il se prend au gravier en marchant au fond de l'eau : du reste, il a le pied conformé comme le merle de terre et les autres oiseaux de ce genre. Il a comme eux le doigt et l'ongle postérieurs plus forts que ceux de devant, et ces doigts sont bien séparés et n'ont point de membrane intermédiaire, quoique Willughby ait cru y en apercevoir; la jambe est garnie de plumes jusque sur le genou; le bec est court et grêle, l'une et l'autre mandibule allant également en s'effilant et se cintrant légèrement vers la pointe : sur quoi nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que par ce caractère M. Brisson n'aurait pas dû le placer dans le genre du *bécasseau*, dont un des caractères est d'avoir le *bout du bec obtus*.

Avec le bec et les pieds courts, et un cou raccourci, on peut imaginer qu'il était nécessaire que le merle d'eau apprît à marcher sous l'eau, pour satisfaire son appétit naturel et prendre les petits poissons et les insectes aquatiques dont il se nourrit; son plumage épais et fourni de duvet paraît impénétrable à l'eau, ce qui lui donne encore la facilité d'y séjourner; ses yeux sont grands, d'un beau brun, avec les paupières blanches, et il doit les tenir ouverts dans l'eau pour distinguer sa proie.

Un beau plastron blanc lui couvre la gorge et la poitrine; la tête et le dessus du cou jusque sur les épaules et le bord du plastron blanc, sont d'un cendré roussâtre ou marron; le dos, le ventre et les ailes, qui ne dépassent pas la queue, sont d'un cendré noirâtre et ardoisé; la queue est fort courte et n'a rien de remarquable.

LA GRIVE D'EAU.

Genre bécasse, sous-genre chevalier. (Cuvier.)

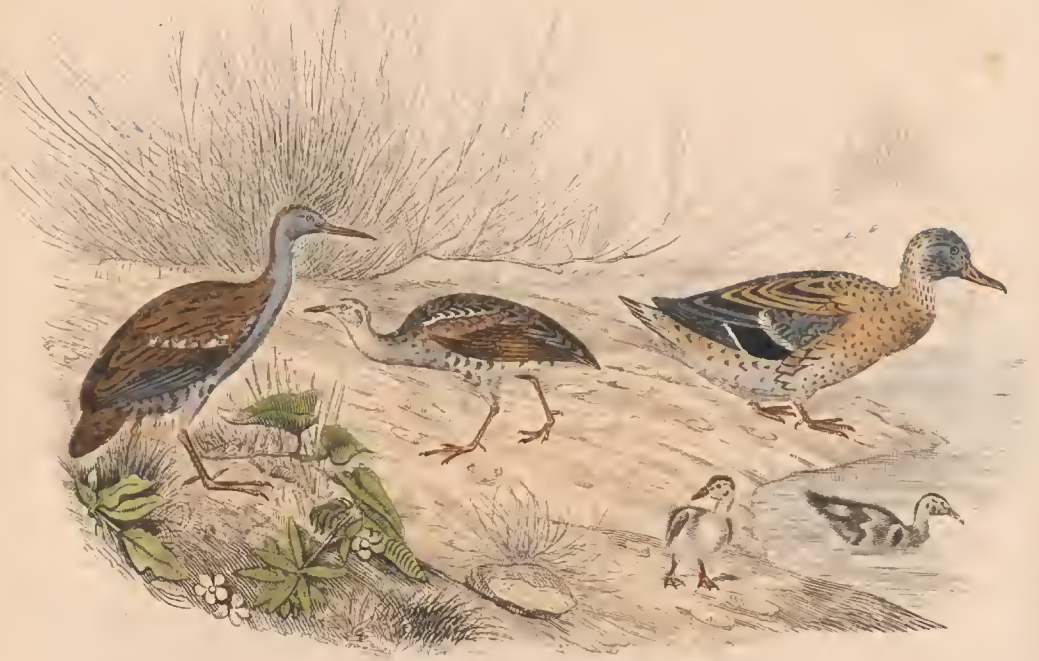
Edwards appelle *tringa tacheté* l'oiseau que, d'après M. Brisson, nous nommons ici *grive d'eau*. Il a effectivement le plumage grivelé et la taille de la petite grive, et il a les pieds faits comme le merle d'eau, c'est-à-dire les ongles assez grands et crochus, et celui de derrière plus que ceux de devant; mais son bec est conformé comme celui du cinglé, des maubèches et des autres petits oiseaux de rivage, et de plus le bas de la jambe est nu. Ainsi cet oiseau n'est point une grive ni même une espèce voisine de leur genre, puisqu'il n'en tient qu'une ressemblance de plumage, et que le reste des traits de sa conformation l'apparente aux familles des oiseaux d'eau. Au reste, cette espèce paraît être étrangère et n'a que peu de rapport avec nos oiseaux d'Europe; elle se trouve en Pensylvanie. Cependant M. Edwards présume qu'elle est commune aux deux continents, ayant reçu, dit-il, un de ces oiseaux de la province d'Essex, où à la vérité il paraissait égaré, et le seul qu'on y ait vu.

Le bec de la grive d'eau est long de onze à douze lignes; il est de couleur de chair à sa base, et brun vers la pointe; la partie supérieure est marquée de chaque côté d'une cannelure qui s'étend depuis les narines jusqu'à l'extrémité du bec. Le dessus du corps, sur un fond brun olivâtre, est grivelé de taches noirâtres, comme le dessous l'est aussi sur un fond plus clair et blanchâtre. Il y a une barre blanche au-dessus de chaque œil, et les penes de l'aile sont noirâtres. Une petite membrane joint vers la racine le doigt extérieur à celui du milieu.

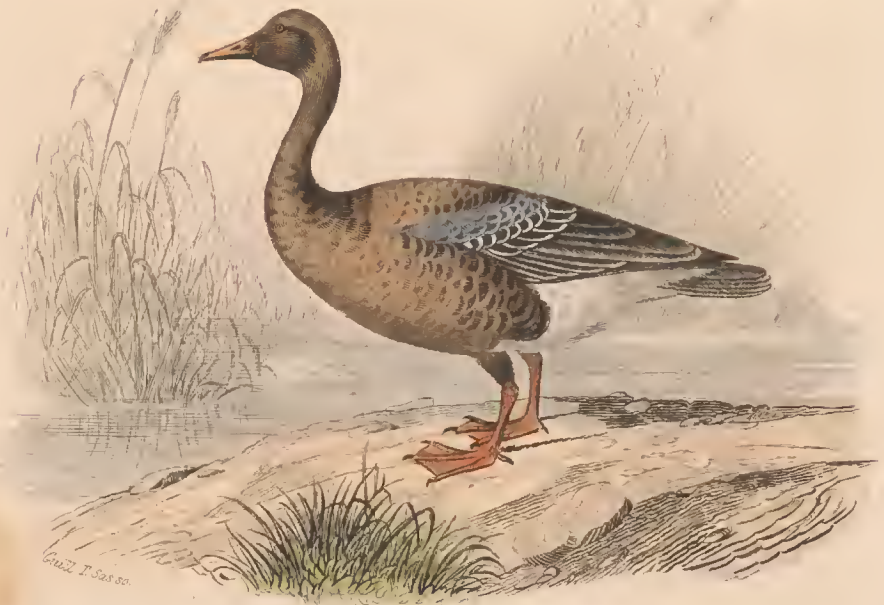
LE CANUT.

Genre bécasse, sous-genre calidris. (Cuvier.)

Il y a apparemment dans les provinces du Nord quelque anecdote sur cet oiseau, qui lui aura fait donner le nom d'oiseau du *roi Canut*, puisque Edwards le nomme ainsi. Il ressemblerait beaucoup au vanneau gris, s'il était aussi grand, et si son bec n'était autrement conformé: ce bec est assez gros à sa base, et va en diminuant jusqu'à l'extrémité qui n'est pas fort pointue, mais qui cependant n'a pas de renflement comme le bec du vanneau. Tout le dessus du corps est cendré et ondé; les pointes blanches des grandes couvertures traacent une ligne sur l'aile; des croissants noirâtres, sur un fond gris blanc, marquent les plumes du croupion; tout le dessous du corps est blanc, marqueté de taches grises sur la gorge et la poitrine; le bas de la jambe est nu; la queue ne dépasse pas les ailes pliées, et le canut est certainement de la grande tribu des petits oiseaux de rivage. Willughby dit qu'il vient de ces oiseaux canuts dans la province de Lincoln, au commencement de l'hiver; qu'ils y séjournent deux ou trois mois, allant en troupes, se tenant sur les bords de la mer, et qu'ensuite ils disparaissent. Il ajoute en avoir vu de même en Lancaster-shire, près de Liverpool. Edwards a trouvé celui qu'il a décrit au marché de Londres, pendant le grand hiver de 1740, ce qui semble indiquer que ces oiseaux ne viennent au sud de la Grande-Bretagne que dans les hivers les plus rudes: mais il faut qu'ils soient plus communs dans le nord de cette île, puisque Willughby parle de la manière de les engraisser, en les nourrissant de pain trempé de lait, et du



LE RÂLE D'EAU. LE RÂLE DE GENÊT. CANARD FEMELLE ET SES PETITS.



L'OIE SAUVAGE.

goût exquis que cette nourriture leur donne. Il ajoute qu'on distinguerait, au premier coup d'œil, cet oiseau des maubèches et guignettes (*tringæ*), par la barre blanche de l'aile, quand il n'y aurait pas d'autres différences. Il observe encore que le bec est d'une substance plus forte que ne l'est généralement celle du bec de tous les oiseaux qui l'ont conformé comme celui de la bécasse.

Une notice donnée par Linnæus, et que M. Brisson rapporte à cette espèce, marquerait qu'elle se trouve en Suède, outre que son nom indique assez qu'elle appartient aux provinces du Nord. Cependant il y a ici une petite difficulté : le canut appelé *knot* en Angleterre a tous les doigts séparés et sans membrane, suivant Willughby; l'oiseau canut de Linnæus a le doigt extérieur uni par la première articulation à celui du milieu *. En supposant donc que ces deux observateurs aient également bien vu, il faut ou admettre ici deux espèces, ou ne point rapporter au *knot* de Willughby le *tringæ* de Linnæus.

LES RALES.

Ces oiseaux forment une assez grande famille, et leurs habitudes sont différentes de celles des autres oiseaux de rivage, qui se tiennent sur les sables et les grèves : les râles n'habitent au contraire que les bords fangeux des étangs et des rivières, et surtout les terrains couverts de glayeuls et autres grandes herbes de marais. Cette manière de vivre est habituelle et commune à toutes les espèces de râles d'eau ; le seul râle de terre habite dans les prairies, et c'est du cri désagréable ou plutôt du *râlement* de ce dernier oiseau que s'est formé dans notre langue le nom de *râle*, pour l'espèce entière ; mais tous se ressemblent en ce qu'ils ont le corps grêle et comme aplati par les flancs, la queue très-courte et presque nulle, la tête petite, le bec assez semblable, pour la forme, à celui des gallinacés, mais seulement bien plus allongé quoique moins épais ; tous ont aussi une portion de la jambe, au-dessus du genou, dénuée de plumes, avec les trois doigts antérieurs lisses, sans membranes et très-longs. Ils ne retirent pas leurs pieds sous le ventre en volant, comme font les autres oiseaux, ils les laissent pendants. Leurs ailes sont petites et fort concaves, et leur vol est court. Ces derniers caractères sont communs aux râles et aux poules d'eau, avec lesquelles ils ont, en général, beaucoup de ressemblances.

LE RALE DE TERRE OU DE GENET, VULGAIREMENT ROI DES CAILLES.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Famille des échassiers macrodactyles, genre râle. (Cuvier.)

Dans les prairies humides, dès que l'herbe est haute, et jusqu'au temps de la récolte, il sort des endroits les plus touffus de l'herbage une voix rauque ou plutôt un cri bref, aigre et sec, *crek, crek, crek*, assez semblable au bruit que l'on exciterait en passant et en appuyant fortement le doigt sur les dents d'un gros peigne : et lorsqu'on s'avance vers cette voix, elle s'éloigne et on l'entend venir de cinquante pas plus loin : c'est le râle de terre qui jette ce cri, qu'on prendrait pour le croassement

* « *Ultimus digitus medio annexus infimo articulo.* » Fauna succ., ubi supra.

d'un reptile. Cet oiseau fuit rarement au vol, mais presque toujours en marchant avec vitesse; et passant à travers le plus touffu des herbes, il y laisse une trace remarquable. On commence à l'entendre, vers le 10 ou le 12 de mai, dans le même temps que les cailles, qu'il semble accompagner en tout temps, car il arrive et repart avec elles. Cette circonstance, jointe à ce que le râle et les cailles habitent également les prairies, qu'il y vit seul, et qu'il est beaucoup moins commun et un peu plus gros que la caille, a fait imaginer qu'il se mettait à la tête de leurs bandes, comme chef ou conducteur de leur voyage; et c'est ce qui lui a fait donner le nom de *roi des cailles*; mais il diffère de ces oiseaux par les caractères de conformation, qui tous lui sont communs avec les autres râles, et en général avec les oiseaux de marais, comme Aristote l'a fort bien remarqué. La plus grande ressemblance que ce râle ait avec la caille est dans le plumage, qui néanmoins est plus brun et plus doré. Le fauve domine sur les ailes; le noirâtre et le roussâtre forment les couleurs du corps; elles sont tracées sur les flancs, par lignes transversales, et toutes sont plus pâles dans la femelle, qui est aussi un peu moins grosse que le mâle.

C'est encore par l'extension gratuite d'une analogie mal fondée que l'on a supposé au râle de terre une fécondité aussi grande que celle de la caille : des observations multipliées nous ont appris qu'il ne pond guère que huit à dix œufs, et non pas dix-huit et vingt. En effet, avec une multiplication aussi grande que celle qu'on lui suppose, son espèce serait nécessairement plus nombreuse qu'elle ne l'est en individus, d'autant que son nid, fourré dans l'épaisseur des herbes, est difficile à trouver : ce nid, fait négligemment avec un peu de mousse ou d'herbe sèche, est ordinairement placé dans une petite fosse de gazon. Les œufs, plus gros que ceux de la caille, sont tachetés de marques rougeâtres plus larges. Les petits eurent dès qu'ils sont éclos, en suivant leur mère, et ils ne quittent la prairie que quand ils sont forcés de fuir devant la faux qui rase leur domicile. Les couvées tardives sont enlevées par la main du faucheur; tous les autres se jettent alors dans les champs de blé noir, dans les avoines et dans les friches ouvertes de genêts, où on les trouve en été, ce qui les a fait nommer *râles de genêts*; quelques-uns retournent dans les prés en regain, à la fin de cette même saison.

Lorsque le chien rencontre un râle, on peut le reconnaître à la vivacité de sa quête, au nombre de faux arrêts, à l'opiniâtreté avec laquelle l'oiseau tient et se laisse quelquefois serrer de si près, qu'il se fait prendre : souvent il s'arrête dans sa fuite, et se blottit; de sorte que le chien, emporté par son ardeur, passe par-dessus et perd sa trace; le râle dit-on, profite de cet instant d'erreur de l'ennemi pour revenir sur sa voie et donner le change. Il ne part qu'à la dernière extrémité, et s'élève assez haut avant de filer; il vole pesamment et ne va jamais loin. On en voit ordinairement la remise; mais c'est inutilement qu'on va la chercher, car l'oiseau a déjà piété plus de cent pas, lorsque le chasseur y arrive. Il sait donc suppléer par la rapidité de sa marche à la lenteur de son vol; aussi se sert-il beaucoup plus de ses pieds que de ses ailes, et toujours couvert sous les herbes, il exécute à la course tous ses petits voyages et ses croisières multipliées dans les prés et les champs. Mais quand arrive le temps du grand voyage, il trouve, comme la caille, des forces inconnues pour fournir au mouvement de sa longue traversée : il prend son essor la nuit, et secondé d'un vent propice, il se porte dans nos provinces méridionales, d'où il tente le passage de la Méditerranée. Plusieurs

périssent sans doute dans cette première traite ainsi que dans la seconde pour le retour, où l'on a remarqué que ces oiseaux sont moins nombreux qu'à leur départ.

Au reste, on ne voit le râle de terre dans nos provinces méridionales que dans le temps du passage. Il ne niche pas en Provence; et quand Belon dit qu'il est rare en Candie, quoiqu'il soit aussi commun en Grèce qu'en Italie, cela indique seulement que cet oiseau ne s'y trouve guère que dans les saisons de ses passages au printemps et en automne. Du reste, les voyages du râle s'étendent plus loin vers le Nord que vers le Midi, et malgré la pesanteur de son vol, il parvient en Pologne, en Suède, en Danemark et jusqu'en Norwége. Il est rare en Angleterre, où l'on prétend qu'il ne se trouve que dans quelques cantons, quoiqu'il soit assez commun en Irlande. Ses migrations semblent suivre en Asie le même ordre qu'en Europe. Au Kamtschatka, comme en Europe, le mois de mai est également celui de l'arrivée de ces oiseaux; ce mois s'appelle *tava hoatch*, mois des râles. *Tava* est le nom de l'oiseau.

Les circonstances qui pressent le râle d'aller nicher dans les terres du Nord sont autant la nécessité des subsistances, que l'agrément des lieux frais, qu'il cherche de préférence; car quoiqu'il mange des graines, surtout celles de genêt, de trèfle, de gremil, et qu'il s'engraisse en cage de millet et de grains, cependant les insectes, les limaçons, les vermineux sont non-seulement ses aliments de choix, mais une nourriture de nécessité pour ses petits; et il ne peut la trouver en abondance que dans les lieux ombragés et les terres humides. Cependant, lorsqu'il est adulte, tout aliment paraît lui profiter également, car il a beaucoup de graisse, et sa chair est exquisite. On lui tend comme à la caille un filet où on l'attire par l'imitation de son cri, *crek, crek, crek*, en frottant rudement une lame de couteau sur un os dentelé.

La plupart des noms qui ont été donnés au râle dans les diverses langues ont été formés des sons imitatifs de ce cri singulier; et c'est à cette ressemblance que Turner et quelques autres naturalistes ont cru le reconnaître dans le *crex* des anciens. Mais, quoique ce nom de *crex* convienne parfaitement au râle comme imitatif de son cri, il paraît que les anciens l'ont appliqué à d'autres oiseaux. Philé donne au *crex* une épithète qui désigne que son vol est pesant et difficile, ce qui convient en effet à notre râle. Aristophane le fait venir de Libye. Aristote dit qu'il est *querelleur*, ce qui pourrait encore lui avoir été attribué par analogie avec la caille; mais il ajoute que le *crex* cherche à détruire la nichée du merle, ce qui ne convient plus au râle, qui n'a rien de commun avec les oiseaux des forêts. Le *crex* d'Hérodote est encore moins un râle, puisqu'il le compare en grandeur à l'ibis, qui est dix fois plus grand.

Au reste, l'avocette et la sarcelle ont quelquefois un cri de *crex, crex*; et l'oiseau à qui Belon entendit répéter ce cri au bord du Nil, est, suivant sa notice, une espèce de barge. Ainsi, le son qui représente le mot *crex*, appartenant à plusieurs espèces différentes, ne suffit pas pour désigner le râle, ni aucun de ces différents oiseaux en particulier.

LE RALE D'EAU.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre rale. (Cuvier.)

Le râle d'eau court le long des eaux stagnantes, aussi vite que le râle de terre dans les champs; il se tient de même toujours caché dans les

grandes herbes et les joncs : il n'en sort que pour traverser les eaux à la nage et même à la course, car on le voit souvent courir légèrement sur les larges feuilles du *nénuphar*, qui couvrent les eaux dormantes. Il se fait de petites routes à travers les grandes herbes ; on y tend des lacets, et on le prend d'autant plus aisément, qu'il revient constamment à son gîte et par le même chemin. Autrefois on en faisait le vol à l'épervier ou au faucon ; et dans cette petite chasse, le plus difficile était de faire partir l'oiseau de son fort : il s'y tient avec autant d'opiniâtreté que le râle de terre dans le sien ; il donne la même peine au chasseur, la même impatience au chien, devant lequel il fuit avec ruse, et ne prend son vol que le plus tard qu'il peut. Il est de la grosseur à peu près du râle de terre ; mais il a le bec plus long, rougeâtre près de la tête. Il a les pieds d'un rouge obscur. Rey dit que quelques individus les ont jaunes, et que cette différence vient peut-être de celle du sexe. Le ventre et les flancs sont rayés transversalement de bandelettes blanchâtres, sur un fond noirâtre, disposition de couleurs commune à tous les râles. La gorge, la poitrine, l'estomac, sont, dans celui-ci, d'un beau gris ardoisé ; le manteau est d'un roux brun olivâtre.

On voit des râles d'eau autour des sources chaudes, pendant la plus grande partie de l'hiver ; cependant ils ont, comme les râles de terre, un temps de migration marqué. Il en passe à Malte au printemps et en automne. M. le vicomte de Querhoënt en a vu à cinquante lieues des côtes de Portugal, le 17 avril : ces râles d'eau étaient si fatigués, qu'ils se laissaient prendre à la main. M. Gmelin en a trouvé dans les terres arrosées par le Don. Belon les appelle *râles noirs* et dit que ce sont oiseaux connus en toutes contrées, dont l'espèce est plus nombreuse que celle du râle de terre, qu'il nomme *râle rouge*.

Au reste, la chair du râle d'eau est moins délicate que celle du râle de terre ; elle a même un goût de marécage, à peu près pareil à celui de la poule d'eau.

LA MAROÛETTE, OU PETIT RÂLE TACHETÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre râle. (Cuvier.)

La marouëtte est un petit râle d'eau, qui n'est pas plus gros qu'une alouette. Tout le fond de son plumage est d'un brun olivâtre, tacheté et nué de blanchâtre, dont le lustre, sur cette teinte sombre, le fait paraître comme émaillé, et c'est ce qui l'a fait appeler *râle perlé*. Frisch l'a nommé *poule d'eau perlée*, dénomination impropre ; car la marouëtte n'est point une poule d'eau, mais un râle. Elle paraît dans la même saison que le grand râle d'eau ; elle se tient sur les étangs marécageux ; elle se cache et niche dans les roseaux. Son nid, en forme de gondole, est composé de joncs qu'elle sait entrelacer, et pour ainsi dire, amarrer par un des bouts à une tige de roseau, de manière que le petit bateau ou berceau flottant peut s'élever et s'abaisser avec l'eau, sans en être emporté. La ponte est de sept ou huit œufs. Les petits en naissant sont tout noirs. Leur éducation est courte, car, dès qu'ils sont éclos, ils courent, nagent, plongent et bientôt se séparent ; chacun va vivre seul ; aucun ne se recherche, et cet instinct solitaire et sauvage prévaut même dans le temps des amours ; car, à l'exception des instants de l'approche nécessaire, le mâle se tient écarté de sa femelle, sans prendre auprès d'elle aucun des tendres soins des oiseaux amoureux, sans l'amuser ni l'égayer

par le chant, sans ressentir ni goûter ces doux plaisirs qui retracent et rappellent ceux de la jouissance : tristes êtres qui ne savent pas respirer près de l'objet aimé; amours encore plus tristes, puisqu'elles n'ont pour but qu'une insipide fécondité.

Avec ces mœurs sauvages et ce naturel stupide, la marouette ne paraît guère susceptible d'éducation, ni même faite pour s'appriivoiser : nous en avons cependant élevé une; elle a vécu, durant tout un été, avec de la mie de pain et du chènevis. Lorsqu'elle était seule, elle se tenait constamment dans une grande jatte pleine d'eau; mais, dès qu'on entraînait dans le cabinet où elle était renfermée, elle courait se cacher dans un petit coin obscur, sans qu'on l'ait jamais entendue crier ni murmurer; cependant, lorsqu'elle est en liberté, elle fait retentir une voix aigre et perçante, assez semblable au cri d'un petit oiseau de proie; et quoique ces oiseaux n'aient aucun attrait pour la société, on observe néanmoins que l'un n'a pas plutôt crié, qu'un autre lui répond, et que bientôt ce cri est répété par tous les autres du canton.

La marouette, comme tous les râles, tient si fort devant les chiens, que souvent le chasseur peut la saisir avec la main ou l'abattre avec un bâton. S'il se trouve un buisson dans sa fuite, elle y monte, et du haut de son asile regarde passer les chiens en défaut : cette habitude lui est commune avec le râle d'eau : elle plonge, nage, et même nage entre deux eaux, lorsqu'il s'agit de se dérober à l'ennemi.

Ces oiseaux disparaissent dans le fort de l'hiver : mais ils reviennent de très-bonne heure au printemps, et dès le mois de février ils sont communs dans quelques provinces de France et d'Italie : on les connaît en Picardie sous le nom de *girardine*. C'est un gibier délicat et recherché; ceux surtout que l'on prend en Piémont, dans les rizières, sont très-gras et d'un goût exquis.

OISEAUX ÉTRANGERS DE L'ANCIEN CONTINENT QUI ONT RAPPORT AU RALE.

LE TIKLIN, OU RALE DES PHILIPPINES.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Famille des échassiers macrodactyles, genre râle. (Cuvier.)

On donne aux Philippines le nom de *tiklin* à des oiseaux du genre des râles; et nous en connaissons quatre différentes espèces, sous ce même nom et dans ce même climat. Celle-ci est remarquable par la netteté et l'agréable opposition des couleurs : une plaque grise couvre le devant du cou, une autre plaque d'un roux marron en couvre le dessus et la tête; une ligne blanche surmonte l'œil et forme un long sourcil; tout le dessus du corps est comme émaillé de petites lignes transversales, alternativement noires et blanches, en festons; le manteau est brun, nué de roussâtre et parsemé de petites gouttes blanches sur les épaules et au bord des ailes, dont les pennes sont mélangées de noir, de blanc et de marron. Ce tiklin est un peu plus grand que notre râle d'eau.

LE TIKLIN BRUN.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre râle. (CUVIER.)

Le plumage de cet oiseau est d'un brun sombre uniforme, et seulement lavé sur la gorge et la poitrine d'une teinte de pourpre vineux, et coupé sous la queue par un peu de noir et de blanc sur les couvertures inférieures. Ce tiklin est aussi petit que la marouette.

LE TIKLIN RAYÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre râle. (CUVIER.)

Celui-ci est de la même taille que le précédent; le fond de son plumage est d'un brun fauve, traversé et comme ouvragé de lignes blanches; le dessus de la tête et du cou est d'un brun marron; l'estomac, la poitrine et le cou sont d'un gris olivâtre, et la gorge est d'un blanc roussâtre.

LE TIKLIN A COLLIER.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre râle. (CUVIER.)

Celui-ci est un peu plus gros que notre râle de genêt. Il a le manteau d'un brun teint d'olivâtre sombre; les joues et la gorge sont de couleur de suie; un trait blanc part de l'angle du bec, passe sous l'œil et s'étend en arrière; le devant du cou, la poitrine, le ventre, sont d'un brun noirâtre, rayé de lignes blanches: une bande d'un beau marron, large d'un doigt, forme comme un demi-collier au-dessus de la poitrine.

OISEAUX ÉTRANGERS DU NOUVEAU CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AU RÂLE.

LE RÂLE A LONG BEC.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Famille des échassiers macrodactyles, genre râle. (CUVIER.)

Les espèces de râles sont plus diversifiées et peut-être plus nombreuses dans les terres noyées et marécageuses du nouveau continent, que dans les contrées plus sèches de l'ancien. On verra par la description particulière de ces espèces, qu'il y en a deux bien plus petites que les autres, et que celle-ci est au contraire plus grande qu'aucune de nos espèces européennes; le bec de ce grand râle est aussi plus long, même à proportion que celui des autres râles. Son plumage est gris, un peu roussâtre sur le devant du corps, et mêlé de noirâtre ou de brun sur le dos et les ailes; le ventre est rayé de bandelettes transversales, blanches et noires, comme dans la plupart des autres râles. On trouve à la Guyane deux espèces ou du moins deux variétés de ces râles à long bec, qui diffèrent beaucoup

par la grosseur, les uns étant de la taille de la barge, et les autres n'étant qu'un peu plus gros que notre râle d'eau.

LE KIOLO.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre râle. (Cuvier.)

C'est par ce nom que les naturels de la Guyane expriment le cri ou piaulement de ce râle; il le fait entendre le soir, à la même heure que les tinamous, c'est-à-dire à six heures, qui est l'instant du coucher du soleil dans le climat équinoxial. Les kiolos se réclament par ce cri, pour se rallier avant la nuit; car tout le jour ils se tiennent seuls, fourrés dans les halliers humides: ils y font leur nid entre les petites branches basses des buissons, et ce nid est composé d'une seule sorte d'herbe rougeâtre; il est relevé en petite voûte, de manière que la pluie ne peut y pénétrer. Ce râle est un peu plus petit que la marouette; il a le devant du corps et le sommet de la tête d'un beau roux, et le manteau lavé de vert olivâtre, sur un fond brun. Les deux kiolos de nos planches enluminées ne représentent que le même oiseau, qui ne diffère que par le sexe ou l'âge. Il nous paraît aussi que le râle de Pensylvanie, donné par Edwards, est le même que celui-ci.

LE RALE TACHETÉ DE CAYENNE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre râle. (Cuvier.)

Ce beau râle, qui est aussi un des plus grands, a l'aile d'un brun roux; le reste du plumage est tacheté, moucheté, liséré de blanc, sur un fond d'un beau noir. Il se trouve à la Guyane comme les précédents.

LE RALE DE VIRGINIE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre râle. (Cuvier.)

Cet oiseau, qui est de la grosseur de la caille, a plus de rapport avec le roi des cailles ou râle de genêt, qu'avec les râles d'eau. Il paraît qu'on le trouve dans l'étendue de l'Amérique septentrionale, jusqu'à la baie d'Hudson, quoique Gatesby dise ne l'avoir vu qu'en Virginie: il dit que son plumage est tout brun, et il ajoute que ces oiseaux deviennent si gras en automne, qu'ils ne peuvent échapper aux sauvages qui en prennent un grand nombre en les lassant à la course, et qu'ils sont aussi recherchés à la Virginie que les *oiseaux de riz* le sont à la Caroline, et l'ortolan en Europe.

LE RALE BIDI-BIDI.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre râle. (Cuvier.)

Bidi-bidi est le cri et le nom de ce petit râle à la Jamaïque: il n'est guère plus gros qu'une fauvette; sa tête est toute noire; le dessus du cou, le dos, le ventre, la queue et les ailes sont d'un brun qui est varié de raies transversales blanchâtres sur le dos, le croupion et le ventre; les

plumes de l'aile et celles de la queue sont semées de gouttes blanches; le devant du cou et l'estomac est d'un cendré bleuâtre.

LE PETIT RÂLE DE CAYENNE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre râle. (CUVIER.)

Ce joli petit oiseau n'est pas plus gros qu'une fauvette : il a le devant du cou et la poitrine d'un blanc légèrement teint de fauve et de jaunâtre; les flancs et la queue sont rayés transversalement de blanc et de noir; le fond des plumes du manteau est noir, varié sur le dos de taches et de lignes blanches, avec des franges roussâtres. C'est le plus petit des oiseaux de ce genre, qui est assez nombreux en espèces.

Du reste, ce genre de râle paraît encore plus répandu que varié : la nature a produit ou porté de ces oiseaux sur les terres les plus lointaines. M. Cook en a vu au détroit de Magellan; il en a trouvé dans différentes îles de l'hémisphère austral, à Anamocka, à Tanna, à l'île Norfolk; les îles de la Société ont aussi deux espèces de râles, un petit râle noir tacheté (*poonée*), et un petit râle aux yeux rouges (*mai-ho*). Et il paraît que les deux *acolins* de Fernandez, qu'il appelle *des cailles d'eau*, sont des râles, dont l'espèce est propre au grand lac de Mexique; sur quoi nous avons déjà remarqué qu'il faut se garder de confondre ces *acolins* ou râles de Fernandez, avec les *colins* du même naturaliste, qui sont des oiseaux que l'on doit rapporter aux perdrix.

LE CAURALE OU PETIT PAON DES ROSES.

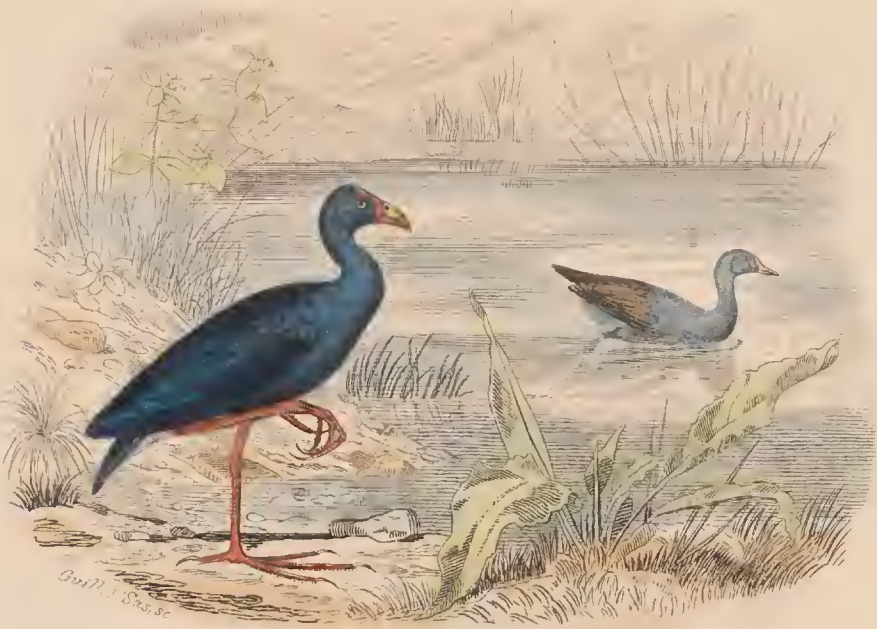
Famille des échassiers cultrirostres, genre grue. (CUVIER.)

A le considérer par la forme du bec et des pieds, cet oiseau serait un râle; mais sa queue est beaucoup plus longue que celle d'aucun oiseau de cette famille. Pour exprimer en même temps cette différence et ces rapports, il a été nommé *caurale* (râle à queue) dans nos planches énumérées : nous lui conserverons ce nom plutôt que celui de *petit paon des roses* qu'on lui donne à Cayenne. Son plumage est à la vérité riche en couleurs, quoiqu'elles soient toutes sombres; et pour en donner une idée, on ne peut mieux le comparer qu'aux ailes de ces beaux papillous phalènes, où le noir, le brun, le roux, le fauve et le gris blanc, entremêlés en ondes, en zones, en zigzags, forment de toutes ces teintes un ensemble moelleux et doux. Tel est le plumage du caurale, particulièrement sur les ailes et la queue. La tête est coiffée de noir, avec de longues lignes blanches dessus et dessous l'œil; le bec est exactement un bec de râle, excepté qu'il est d'une dimension un peu plus longue, comme toutes celles de cet oiseau, dont la tête, le cou et le corps sont plus allongés que dans le râle; sa queue, longue de cinq pouces, dépasse l'aile plée de deux; son pied est gros et haut de vingt-six lignes, et la partie nue de la jambe l'est de dix; le rudiment de membrane entre le doigt extérieur et celui du milieu est plus étendu et plus marqué que dans le râle. La longueur totale depuis la pointe du bec, qui a vingt-sept lignes, jusqu'à celle de la queue, est de quinze pouces.

Cet oiseau n'a point encore été décrit, et n'est connu que depuis peu de temps; on le trouve, mais assez rarement, dans l'intérieur des terres

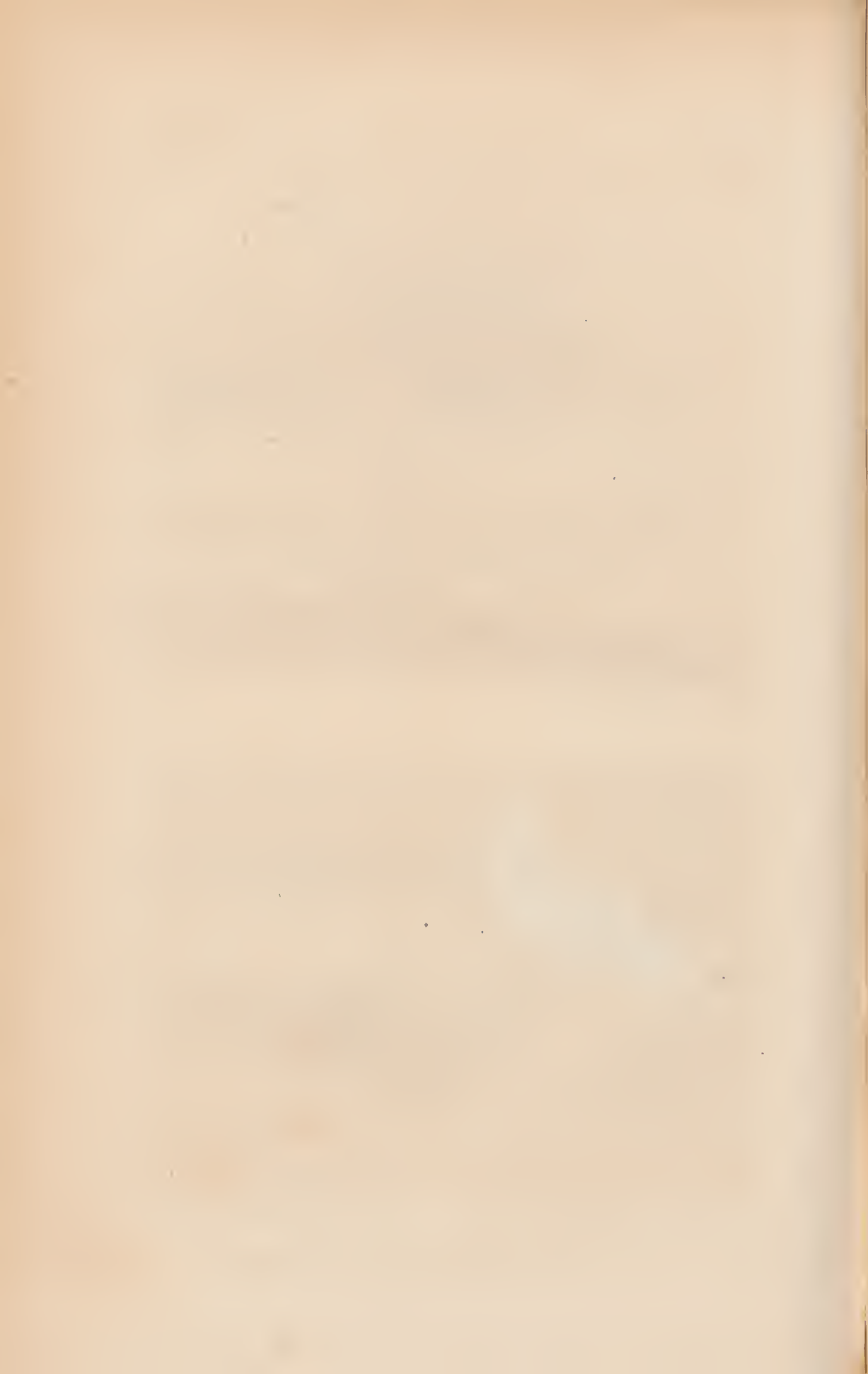


LE CAURALE.



LA POULE-SULTANE

LA POULE D'EAU



de la Guyane, en remontant les rivières, dont il habite les bords; il vit solitaire et fait entendre un sifflement lent et plaintif, qu'on imite pour le faire approcher.

LA POULE D'EAU.

Famille des échassiers macrodactyles, genre foulque. (Cuvier.)

La nature passe par nuances de la forme du râle à celle de la poule d'eau, qui a de même le corps comprimé par les côtés, le bec d'une figure semblable, mais plus accourci, et plus approchant par là du bec des gallinacés. La poule d'eau a aussi le front dénué de plumes et recouvert d'une membrane épaisse; caractère dont certaines espèces de râles présentent les vestiges. Elle vole aussi les pieds pendants; enfin elle a les doigts allongés comme le râle, mais garni dans toute leur longueur d'un bord membraneux; nuance par laquelle se marque le passage des oiseaux fissipèdes, dont les doigts sont nus et séparés, aux oiseaux palmipèdes, qui les ont garnis et joints par une membrane tendue de l'un à l'autre doigt; passage dont nous avons déjà vu l'ébauche dans la plupart des oiseaux de rivage qui ont ce rudiment de membrane tantôt entre les trois doigts, et tantôt entre deux seulement, l'extérieur et celui du milieu.

Les habitudes de la poule d'eau répondent à sa conformation: elle va à l'eau plus que le râle, sans cependant y nager beaucoup, si ce n'est pour traverser d'un bord à l'autre; cachée durant la plus grande partie du jour dans les roseaux ou sous les racines des aulnes, des saules et des osiers, ce n'est que sur le soir qu'on la voit se promener sur l'eau; elle fréquente moins les marécages et les marais que les rivières et les étangs. Son nid, posé tout au bord de l'eau, est construit d'un assez gros amas de débris de roseaux et de joncs entrelacés; la mère quitte son nid tous les soirs, et couvre ses œufs auparavant avec des brins de joncs et d'herbes; dès que les petits sont éclos, ils courent comme ceux du râle, et suivent de même leur mère qui les mène à l'eau; c'est à cette faculté naturelle que se rapporte sans doute le soin de prévoyance que le père et la mère montrent, en plaçant leur nid toujours très-près des eaux. Au reste, la mère conduit et cache si bien sa petite famille, qu'il est très-difficile de la lui enlever, pendant le très-petit temps qu'elle la soigne, car bientôt ces jeunes oiseaux, devenus assez forts pour se pourvoir d'eux-mêmes, laissent à leur mère féconde le temps de produire et d'élever une famille cadette, et même l'on assure qu'il y a souvent trois pontes dans un an.

Les poules d'eau quittent en octobre les pays froids et les montagnes, et passent tout l'hiver dans nos provinces tempérées, où on les trouve près des sources et sur les eaux vives qui ne gèlent pas. Ainsi la poule d'eau n'est pas précisément un oiseau de passage, puisqu'on la voit toute l'année dans différentes contrées, et que tous ses voyages paraissent se borner des montagnes à la plaine, et de la plaine aux montagnes.

Quoique peu voyageuse et partout assez peu nombreuse, la poule d'eau paraît avoir été placée par la nature dans la plupart des régions connues, et même dans les plus éloignées. M. Cook en a trouvé à l'île Norfolk et à la Nouvelle-Zélande; M. Adanson, dans une île du Sénégal; M. Gmelin, dans la plaine du Mangasca en Sibérie, près de Jénisca, où

il dit qu'elles sont en très-grand nombre. Elles ne sont pas moins communes dans les Antilles, à la Guadeloupe, à la Jamaïque, et à l'île d'Avès, quoiqu'il n'y ait point d'eau douce dans cette dernière île. On en voit aussi beaucoup en Canada; et pour l'Europe, la poule d'eau se trouve en Angleterre, en Écosse, en Prusse, en Suisse, en Allemagne et dans la plupart de nos provinces de France. Il est vrai que nous ne sommes pas assurés que toutes celles qu'indiquent les voyageurs soient de la même espèce que la nôtre. M. le Page du Pratz dit expressément qu'à la Louisiane elle est la même qu'en France, et il paraît encore que la poule d'eau décrite par le P. Feuillée à l'île Saint-Thomas n'en est pas différente. D'ailleurs nous en distinguons trois espèces ou variétés, que l'on assure ne se pas mêler, quoique vivant ensemble sur les mêmes eaux, sans compter quelques autres espèces rapportées par les nomenclateurs au genre de la poule sultane, et qui nous paraissent appartenir de plus près à celui de la poule d'eau, et quelques autres encore dont nous n'avons que l'indication ou des notices imparfaites.

Les trois races ou espèces reconnues dans nos provinces peuvent se distinguer par la grandeur. L'espèce moyenne est la plus commune; celle de la grande et celle de la petite poule d'eau, dont Belon a parlé sous le nom de *poulette d'eau*, sont un peu plus rares. La poule d'eau moyenne approche de la grosseur d'un poulet de six mois; sa longueur du bec à la queue est d'un pied, et du bec aux ongles de quatorze à quinze pouces. Son bec est jaune à la pointe et rouge à la base; la plaque membraneuse du front est aussi de cette dernière couleur, ainsi que le bas de la jambe au-dessus du genou; les pieds sont verdâtres; tout le plumage est d'une couleur sombre gris de fer, nué de blanc sous le corps, et gris brun verdâtre en-dessus; une ligne blanche borde l'aile; la queue, en se relevant, laisse voir du blanc aux plumes latérales de ses couvertures inférieures: du reste, tout le plumage est épais, serré et garni de duvet. Dans la femelle, qui est un peu plus petite que le mâle, les couleurs sont plus claires, les ondes blanches du ventre sont plus sensibles, et la gorge est blanche. La plaque frontale, dans les jeunes, est couverte d'un duvet plus semblable à des poils qu'à des plumes. Une jeune poule d'eau que nous avons ouverte avait dans son estomac des débris de petits poissons et d'herbes aquatiques mêlés de graviers; le gésier était fort épais et musculueux, comme celui de la poule domestique; l'os du *sternum* nous a paru beaucoup plus petit qu'il ne l'est généralement dans les oiseaux, et si cette différence ne tenait pas à l'âge, cette observation pourrait confirmer en partie l'assertion de Belon, qui dit que le *sternum*, aussi bien que l'*ischion* de la poule d'eau, est de forme différente de celle de ces mêmes os dans les autres oiseaux.

LA POULETTE D'EAU.

Ce nom diminutif, donné par Belon, ne doit pas faire imaginer que cette poule d'eau soit considérablement plus petite que la précédente. Il y a peu de différence; mais on observe que dans les mêmes lieux, les deux espèces se tiennent constamment séparées sans se mêler. Leurs couleurs sont à peu près les mêmes; Belon trouve seulement à celle-ci une teinte bleuâtre sur la poitrine, et il remarque qu'elle a la paupière blanche. Il ajoute que sa chair est très-tendre, et que les os sont minces

et fragiles. Nous avons eu une de ces poulettes d'eau; elle ne vécut que depuis le 22 novembre jusqu'au 10 décembre, à la vérité sans autre aliment que de l'eau. On la tenait enfermée dans un petit réduit qui ne tirait de jour que par deux carreaux percés à la porte : tous les matins, aux premiers rayons du jour, elle s'élançait contre ces vitres, à plusieurs reprises différentes; le reste du temps, elle se cachait le plus qu'elle pouvait, tenant la tête basse. Si on la prenait à la main, elle donnait des coups de bec; mais ils étaient sans force. Dans cette dure prison on ne lui entendit pas jeter un seul cri. Ces oiseaux sont en général très-silencieux; on a même dit qu'ils étaient muets, cependant lorsqu'ils sont en liberté, ils l'ont entendu un petit son réitéré, *bri, bri, bri*.

LA PORZANE, OU LA GRANDE POULE D'EAU.

Genre poule d'eau. (Cuvier.)

Cette poule d'eau doit être commune en Italie, aux environs de Bologne, puisque les oiseleurs de cette contrée lui ont donné un nom vulgaire (*porzana*); elle est plus grande dans toutes ses dimensions que notre poule d'eau commune. Sa longueur du bec à la queue est de près d'un pied et demi; elle a le dessus du bec jaunâtre et la pointe noirâtre; le cou et la tête sont aussi noirâtres; le manteau est d'un brun marron; le reste du plumage revient à celui de la poule d'eau commune, avec laquelle on nous assure que celle-ci se rencontre quelquefois sur nos étangs; les couleurs de la femelle sont plus pâles que celles du mâle.

LA GRINETTE.

Genre râle. (Cuvier.)

Cet oiseau, que les nomenclateurs ont placé dans le genre de la poule sultane, nous paraît appartenir à celui de la poule d'eau. On lui donne à Mantoue le nom de *porzana*, que la grande poule d'eau porte à Bologne; cependant elle est beaucoup plus petite, puisque, suivant Willughby, elle est moindre que le râle, et son bec est très-court. A en juger par ses différents noms, elle doit être fort connue dans le Milanais; on la trouve aussi en Allemagne, suivant Gessner. Ce naturaliste n'en dit rien autre chose, sinon qu'elle a les pieds gris, le bec partie rougeâtre et partie noir, le manteau brun roux, et le dessous du corps blanc.

LA SMIRRING.

Ce nom, que Gessner pense avoir été donné par onomatopée ou imitation de cri, est en Allemagne celui d'un oiseau qui paraît appartenir au genre de la poule d'eau. Rzaczynski, en le comptant parmi les espèces naturelles à la Pologne, dit qu'il se tient sur les rivières, et niche dans les halliers qui les bordent. Il a ajouté que la célérité avec laquelle il court lui a fait quelquefois donner le nom de *teochilus*; et ailleurs (*Auct.*, page 380), il le décrit dans les mêmes termes que Gessner :

« Le fond de tout son plumage, dit-il, est roux; les petites plumes de l'aile sont d'un rouge de brique; la tête, le tour des yeux et le ventre, sont blancs; les grandes plumes de l'aile sont noires; des taches de cette même couleur parsèment le cou, le dos, les ailes et la queue; les pieds et la base du bec sont jaunâtres. »

LA GLOUT.

Cet oiseau est une poule d'eau, suivant Gessner; il dit qu'elle fait entendre une voix aiguë et haute, comme le son d'un fifre. Elle est brune, avec un peu de blanc à la pointe des ailes; elle a du blanc autour des yeux, au cou, à la poitrine et au ventre; les pieds sont verdâtres et le bec est noir.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA POULE D'EAU.

LA GRANDE POULE D'EAU DE CAYENNE.

Famille des échassiers macrodactyles, genre râle. (Cuvier.)

L'oiseau ainsi nommé dans nos planches enlaminées paraît s'approcher du héron par la longueur du cou, et s'éloigner encore de la poule d'eau par la longueur du bec; néanmoins il lui ressemble par le reste de sa conformation. C'est la plus grande des poules d'eau; elle a dix-huit pouces de longueur. Le cou et la tête, la queue, le bas ventre et les cuisses sont d'un gris brun; le manteau et d'un olivâtre sombre; l'estomac et les plumes des ailes sont d'un roux ardent et rougeâtre. Ces oiseaux sont très-communs dans les marais de la Guyane, et l'on en voit jusque dans les fossés de la ville de Cayenne. Ils vivent de petits poissons et d'insectes aquatiques. Les jeunes ont le plumage tout gris, et ils ne prennent de rouge qu'à la mue,

LE MITTEK.

Les relations du Groënland nous parlent, sous ce nom, d'un oiseau qu'elles indiquent en même temps comme une *poule d'eau*, mais qui pourrait aussi bien être quelque espèce de plongeon ou de grèbe. Le mâle a le dos et le cou blancs, le ventre noir, et la tête tirant sur le violet; les plumes de la femelle sont d'un jaune mêlé et bordé de noir, de manière à paraître grises de loin. Ces oiseaux sont fort nombreux dans le Groënland, principalement en hiver; on les voit, dès le matin, voler en troupes des baies vers les îles, où ils vont se repaître de coquillages, et le soir, ils reviennent à leurs retraites dans les baies pour y passer la nuit. Ils suivent en volant les détours de la côte et les sinuosités des détroits entre les îles. Rarement ils volent sur terre, à moins que la force du vent, surtout quand il souffle du nord, ne les oblige à se tenir sous l'abri des terres: c'est alors que les chasseurs les tirent de quelque pointe avancée dans la mer, d'où l'on va en canot pêcher ceux qui sont tués; car les blessés vont à fond et ne reparaisent guère.

LE KINGALIK.

Genre râle. (Cuvier.)

Les mêmes relations nomment encore *poule d'eau* cet oiseau de Groënland. Il est plus grand que le canard, et remarquable par une protubérance dentelée qui lui croît sur le bec entre les narines, et qui est d'un

jaune orangé. Le mâle est tout noir, excepté qu'il a les ailes blanches et le dos marqueté de blanc. La femelle n'est que brune.

Ce sont là tous les oiseaux étrangers que nous croyons devoir rapporter au genre de la poule d'eau; car il ne nous paraît pas que les oiseaux nommés par Dampier *poules gloussantes* soient de la famille de la poule d'eau, d'autant plus qu'il semble les assimiler lui-même aux crabiers et à d'autres oiseaux du genre des hérons. Et de même la belle poule d'eau de Buenos-Ayres, du P. Feuillée, n'est pas une vraie poule d'eau, *puisqu'elle a les pieds comme le canard*. Enfin, la petite poule d'eau de Barbarie (*water-hen*), à ailes tachetées, du docteur Shaw, *qui est moins grosse qu'un pluvier*, nous paraît appartenir plutôt à la famille du râle qu'à celle de la poule d'eau proprement dite.

LE JACANA.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Famille des échassiers macrodactyles, genre jacana. (Cuvier.)

Le jacana des Brésiliens, dit Maregrave, doit être mis avec les poules d'eau auxquelles il ressemble par le naturel, les habitudes, la forme du corps raccourci, la figure du bec et la petitesse de la tête. Néanmoins il nous paraît que le jacana diffère essentiellement des poules d'eau par des caractères singuliers et même uniques, qui le séparent et le distinguent de tous les autres oiseaux : il porte des éperons aux épaules et des lambeaux de membranes sur le devant de la tête; il a les doigts et les ongles excessivement grands; le doigt de derrière est d'ailleurs aussi long que celui du milieu en devant; tous les ongles sont droits, ronds, effilés comme des stylets ou des aiguilles. C'est apparemment de cette forme particulière de ses ongles incisifs et poignants, qu'on a donné au jacana le nom de *chirurgien*. L'espèce en est commune sur tous les marais du Brésil; et nous sommes assurés qu'elle se trouve également à la Guyane et à Saint-Domingue; on peut aussi présumer qu'elle existe dans toutes les régions et les différentes îles de l'Amérique, entre les tropiques et jusqu'à la nouvelle-Espagne, quoique Fernandez ne paraisse en parler que sur des relations et non d'après ses propres connaissances, puisqu'il fait venir ces oiseaux des côtes du Nord, tandis qu'ils sont naturels aux terres du Midi.

Nous connaissons quatre ou cinq jacanas, qui ne diffèrent que par les couleurs, leur grandeur étant la même. La première espèce donnée par Fernandez est la quatrième de Maregrave. La tête, le cou et le devant du corps de cet oiseau sont d'un noir teint de violet; les grandes plumes de l'aile sont verdâtres; le reste du manteau est d'un beau marron pourpré ou mordoré. Chaque aile est armée d'un éperon pointu qui sort de l'épaule, et dont la forme est exactement semblable à celle de ces épines ou crochets dont est garnie la raie bouclée; de la racine du bec naît une membrane qui se couche sur le front, se divise en trois lambeaux, et laisse encore tomber un barbillon de chaque côté; le bec est droit, un peu renflé vers le bout, et d'un beau jaune jonquille, comme les éperons; la queue est très-courte, et ce caractère, ainsi que ceux de la forme du bec, de la queue, des doigts et de la hauteur des jambes, dont la moitié est dénuée de plumes, conviennent également à toutes les espèces de ce genre. Maregrave paraît exagérer leur taille en la comparant à celle du pigeon; car les jacanas n'ont pas le corps plus gros que la caille, mais

seulement porté sur des jambes bien plus hautes : leur cou est aussi plus long et leur tête est petite. Ils sont toujours fort maigres *, et cependant l'on dit que leur chair est mangeable.

Le jacana de cette première espèce est assez commun à Saint-Domingue, d'où il nous a été envoyé sous le nom de *chevalier mordoré armé*, par M. Lefebvre Deshayes.

« Ces oiseaux, dit-il, vont ordinairement par couples, et lorsque quelque accident les sépare, on les entend se rappeler par un cri de réclame. Ils sont très-sauvages ; et le chasseur ne peut les approcher qu'en usant de ruses, en se couvrant de feuillages, ou se coulant derrière les buissons, les roseaux. On les voit régulièrement à Saint-Domingue durant ou après les pluies des mois de mai ou de novembre : néanmoins il en paraît quelques-uns après toutes les fortes pluies qui l'ont débordé les eaux ; ce qui fait croire que les lieux où ces oiseaux se tiennent habituellement ne sont pas éloignés. Du reste, on ne les trouve pas hors des lagons, des marais ou des bords des étangs et des ruisseaux.

« Le vol de ces oiseaux est peu élevé, mais assez rapide. Ils jettent en partant un cri aigu et glapissant qui s'entend de loin, et qui paraît avoir quelque rapport à celui de l'éfraise : aussi les volailles dans les basses-cours s'y méprennent et s'épouvantent à ce cri, comme à celui d'un oiseau de proie, quoique le jacana soit fort éloigné de ce genre. Il semblerait que la nature en ait voulu faire un oiseau belliqueux, à la manière dont elle a eu soin de l'armer ; néanmoins on ne connaît pas l'ennemi contre lequel il peut exercer ses armes. »

Ce rapport avec les vanneaux armés, qui sont des oiseaux querelleurs et criards, joint à celui de la conformation du bec, paraît avoir porté quelques naturalistes à réunir avec eux les jacanas sous un même genre ; mais la figure de leur corps et de leur tête les en éloigne et les rapprocherait de celui de la poule d'eau si la conformation de leurs pieds ne les en séparait encore ; et cette conformation des pieds est en effet si singulière, qu'elle ne se trouve dans aucun autre oiseau ; on doit donc regarder les jacanas comme formant un genre particulier, et qui paraît propre au nouveau continent. Leur séjour sur les eaux et leur conformation indiquent assez qu'ils vivent et se nourrissent de la même manière que les autres oiseaux de rivage ; et quoique Fernandez dise qu'ils ne fréquentent que les eaux salées des bords de la mer, il paraît, selon ce que nous venons de rapporter, qu'ils se trouvent également dans l'intérieur des terres, sur les étangs d'eau douce.

LE JACANA NOIR.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre jacana. (CUVIER.)

Toute la tête, le cou, le dos et la queue de ce jacana, sont noirs ; le haut des ailes et leurs pointes sont de couleur brune ; le reste est vert, et le dessous du corps est brun ; les éperons de l'aile sont jaunes, ainsi que le bec, de la racine duquel s'élève sur le front une membrane rougeâtre. Maregrave nous donne cette espèce comme naturelle au Brésil.

LE JACANA VERT.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre jacana. (CUVIER.)

Maregrave loue la beauté de cet oiseau dont il a fait sa première espèce de ce genre : il a le dos, les ailes et le ventre teints de vert sur un fond

* Maregrave.

noir, et l'on voit sur le cou briller de beaux reflets gorge de pigeon; la tête est coiffée d'une membrane d'un bleu de turquoise; le bec et les ongles, qui sont d'un rouge de vermillon dans leur première moitié, sont jaunes à la pointe. L'analogie nous persuade que cette espèce est armée comme les autres, quoique Maregrave ne le dise pas.

LE JACANA-PÉCA.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre *jacana*. (CUVIER.)

Les Brésiliens donnent à cet oiseau le nom d'*agua pécaca* : nous l'appelons *jacana-péca*, pour réunir son nom générique à sa dénomination spécifique et pour le distinguer des autres jacanas : ses traits sont cependant peu différents de ceux de l'espèce précédente :

« Il a, dit Maregrave, des couleurs plus faibles et les ailes plus brunes ; chaque aile est armée d'un éperon, dont l'oiseau se sert pour sa défense ; mais sa tête n'a point de coiffe membraneuse. »

Le nom de *porphyrio*, sous lequel Barrère a donné ce jacana, semble indiquer qu'il a les pieds rouges. Le même auteur dit que l'espèce en est commune à la Guyane, où les Indiens l'appellent *kapoua*, et nous présumons que c'est à cet oiseau que doit se rapporter la note suivante de M. de la Borde :

« La petite espèce de poule d'eau ou *chirurgien* aux ailes armées est, dit-il, très-commune à la Guyane ; elle habite les étangs d'eau douce et les mares. On trouve ordinairement ces oiseaux par paires, mais quelquefois aussi on en voit jusqu'à vingt ou trente ensemble. Il y en a toujours en été dans les fossés de la ville de Cayenne ; et dans le temps des pluies ils viennent même jusque dans les places de la nouvelle ville ; ils se gisent dans les joncs, et entrent dans l'eau jusqu'au milieu de la jambe : ils vivent de petits poissons et d'insectes aquatiques. »

Au reste, il paraît qu'il y a dans la Guyane, comme au Brésil, plusieurs espèces ou variétés de ces oiseaux, et qu'on les connaît sous des noms différents. M. Aublet nous a donné une notice dans laquelle il dit que l'oiseau *chirurgien* est assez commun à la Guyane dans les mares, les bassins et petits lacs des savanes ; qu'il se pose sur les larges feuilles d'une plante aquatique appelée vulgairement *volet* (*nymphaea*) et que les naturels ont donné à cet oiseau le nom de *kinkin*, mot qu'il exprime par un son aigu.

LE JACANA VARIÉ.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre *jacana*. (CUVIER.)

Le plumage de cet oiseau est en effet plus varié que celui des autres jacanas, sans sortir néanmoins des couleurs dominantes et communes à tous : ces couleurs sont le verdâtre, le noir et le marron pourpré. Il y a de chaque côté de la tête une bande blanche qui passe par-dessus les yeux ; le devant du cou est blanc, ainsi que tout le dessous du corps : on peut voir la planche enluminée pour le détail des autres couleurs qu'il serait difficile de rendre. Le front est couvert d'une membrane d'un rouge orangé, et il y a des éperons sur les ailes. Cet oiseau nous est venu du Brésil. Edwards le donne comme venant de Carthagène ; ce qui montre, comme nous l'avons observé, que les jacanas sont communs aux diverses contrées de l'Amérique, situées entre les tropiques.

LA POULE SULTANE, OU LE PORPHYRION.

Famille des échassiers macrodactyles, genre foulque. (Cuvier.).

Les modernes ont appelé *poule-sultane* un oiseau fameux chez les anciens, sous le nom de *porphyrion*. Nous avons déjà plusieurs fois remarqué combien les dénominations données par les Grecs, et la plupart fondées sur des caractères distinctifs, étaient supérieures aux noms formés comme au hasard dans nos langues récentes, sur des rapports ou fiefifs ou bizarres, et souvent démentis par l'inspection de la nature. Le nom de *poule-sultane* nous en fournit un nouvel exemple; c'est apparemment en trouvant quelque ressemblance avec la poule et cet oiseau de rivage, bien éloigné pourtant du genre gallinacé, et en imaginant un degré de supériorité sur la poule vulgaire, par sa beauté ou par son port, qu'on l'a nommée *poule-sultane*: mais le nom de *porphyrion*, en rappelant à l'esprit le rouge ou le pourpre du bec et des pieds, était plus caractéristique et bien plus juste. Que ne pouvons-nous rétablir toutes les ruines de l'antiquité savante, et rendre à la nature ces images brillantes et ces portraits fidèles, dont les Grecs l'avaient peinte et toujours animée, hommes spirituels et sensibles qu'avaient touchés les beautés qu'elle présente, et la vie que partout elle respire!

Faisons donc l'histoire du porphyrion avant de parler de la poule sultane. Aristote, dans Athénée, décrit le porphyrion comme un oiseau fissipède à longs pieds, au plumage bleu, dont le bec, couleur de pourpre, est très-fortement implanté dans le front et dont la grandeur est celle du coq domestique. Suivant la leçon d'Athénée, Aristote aurait ajouté qu'il y a cinq doigts aux pieds de cet oiseau; ce qui serait une erreur, dans laquelle néanmoins quelques autres anciens auteurs sont tombés. Une autre erreur plus grande des écrivains modernes est celle d'Isidore, copiée dans Albert, qui dit que le porphyrion a l'un des pieds fait pour nager et garni de membranes, et l'autre propre à courir comme les oiseaux de terre; ce qui est non-seulement un fait faux, mais contraire à toute idée de nature, et ne peut signifier autre chose, sinon que le porphyrion est un oiseau de rivage, qui vit aux confins de la terre et de l'eau. Il paraît en effet que l'un et l'autre élément fournit à sa subsistance; car il mange en domesticité des fruits, de la viande et du poisson: son ventricule est conformé comme celui des oiseaux qui vivent également de graines et de chair.

On l'élève donc aisément: il plaît par son port noble, par sa belle forme, par son plumage brillant et riche en couleurs mêlées de bleu pourpre et de vert d'aigue-marine; son naturel est paisible; il s'habitue avec ses compagnons de domesticité, quoique d'espèce différente de la sienne, et se choisit entre eux quelque ami de prédilection.

Il est de plus oiseau pulvérateur, comme le coq; néanmoins il se sert de ses pieds comme d'une main, pour porter les aliments à son bec; cette habitude paraît résulter des proportions du cou qui est court et des jambes qui sont très-longues; ce qui rend pénible l'action de ramasser avec le bec sa nourriture à terre. Les anciens avaient fait la plupart de ces remarques sur le porphyrion, et c'est un de ces oiseaux qu'ils ont le mieux décrits.

Les Grecs, les Romains, malgré leur luxe déprédateur, s'abstinrent également de manger du porphyrion. Ils le faisaient venir de Libye, de

Comagène et des îles Baléares, pour le nourrir et le placer dans les palais et dans les temples où on le laissait en liberté, comme un hôte digne de ces lieux par la noblesse de son port, par la douceur de son naturel, et par la beauté de son plumage.

Maintenant, si nous comparons à ce porphyryon des anciens notre poule sultane, il paraît que cet oiseau, qui nous est arrivé de Madagascar, sous le nom de *lalève*, est exactement le même. MM. de l'Académie des sciences, qui en ont décrit un semblable, ont reconnu comme nous le porphyryon dans la poule sultane. Elle a environ deux pieds du bec aux ongles. Les doigts sont extraordinairement longs et entièrement séparés, sans vestiges de membranes : ils sont disposés à l'ordinaire, trois en avant et un en arrière; c'est par erreur qu'ils sont représentés deux et deux dans Gessner. Le cou est très-court, à proportion de la hauteur des jambes qui sont dénuées de plumes; les pieds sont très-longs, la queue très-courte; le bec en forme de cône, aplani par les côtés, est assez court; et le dernier trait qui caractérise cet oiseau, c'est d'avoir comme les foulques le front chauve et chargé d'une plaque qui, s'étendant jusqu'au sommet de la tête, s'élargit en ovale, et paraît être formée par un prolongement de la substance cornée du bec. C'est ce qu'Aristote, dans Athénée, exprime, quand il dit que le porphyryon a le bec fortement attaché à la tête. MM. de l'Académie ont trouvé deux *cœcum* assez grands qui s'élargissent en sacs; et le renflement du bas de l'œsophage leur a paru tenir lieu d'un jabot, dont Pline a dit que cet oiseau manquait.

Cette poule sultane, décrite par MM. de l'Académie, est le premier oiseau de ce genre qui ait été vu par les modernes; Gessner n'en parle que sur des relations et d'après un dessin; Willughby dit qu'aucun naturaliste n'a vu le porphyryon : nous devons à M. le marquis de Nesle la satisfaction de l'avoir vu vivant, et nous lui témoignons notre respectueuse reconnaissance, que nous regardons comme une dette de l'Histoire naturelle qu'il enrichit tous les jours par son goût éclairé autant que généreux. Il nous a mis à portée de vérifier en grande partie, sur sa poule sultane, ce que les anciens ont dit de leur porphyryon. Cet oiseau est effectivement très-doux, très-innocent, et en même temps timide, fugitif, aimant, cherchant la solitude et les lieux écartés, se cachant tant qu'il peut pour manger. Lorsqu'on l'approche, il a un cri d'effroi, d'une voix d'abord assez faible, ensuite plus aiguë, et qui se termine par deux ou trois coups d'un son sourd et intérieur. Il a pour le plaisir d'autres petits accents moins bruyants et plus doux. Il paraît préférer les fruits et les racines, particulièrement celles des chicorées, à tout autre aliment, quoiqu'il puisse vivre aussi de graines; mais lui ayant fait présenter du poisson, le goût naturel s'est marqué : il l'a mangé avec avidité. Souvent il trempe ses aliments à plusieurs fois dans l'eau; pour peu que le morceau soit gros, il ne manque pas de le prendre à sa patte et de l'assujettir entre ses longs doigts, en rameant contre les autres celui de derrière, et tenant le pied à demi élevé; il mange en morcelant.

Il n'y a guère d'oiseaux plus beaux par les couleurs : le bleu de son plumage moelleux et lustré est embelli de reflets brillants; ses longs pieds et la plaque du sommet de la tête avec la racine du bec sont d'un beau rouge, et une touffe de plumes blanches sous la queue relève l'éclat de sa belle robe bleue. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu petite. Celui-ci est plus gros qu'une perdrix, mais un peu moins qu'une poule. M. le marquis de Nesle a rapporté ce couple de Sicile, où, suivant la notice qu'il a eu la bonté de nous communiquer, ces poules sultanes

sont connues sous le nom de *gallo-fagiani*; on les trouve sur le lac de Lentini, au-dessus de Catane. On les vend à un prix médiocre dans cette ville, ainsi qu'à Syracuse et dans les villes voisines; on en voit de vivantes dans les places publiques, où elles se tiennent à côté des vendeuses d'herbes et de fruits, pour en recueillir les débris. Ce bel oiseau, logé chez les Romains dans les temples, se ressent un peu, comme l'on voit, de la décadence de l'Italie. Mais une conséquence intéressante que présente ce dernier fait, c'est qu'il faut que la race de la poule sultane se soit naturalisée en Sicile par quelques couples de ces porphyryons apportés d'Afrique; et il y a toute apparence que cette belle espèce s'est propagée de même dans quelques autres contrées; car nous voyons par un passage de Gessner, que ce naturaliste était persuadé qu'il se trouve de ces oiseaux en Espagne et même dans nos provinces méridionales de France.

Au reste, cet oiseau est un de ceux qui se montrent le plus naturellement disposés à la domesticité, et qu'il serait agréable et utile de multiplier. Le couple nourri dans les volières de M. le marquis de Nesle a niché au dernier printemps (1778) : on a vu le mâle et la femelle travailler de concert à construire le nid; ils le posèrent à quelque hauteur de terre, sur une avance du mur, avec des bûchettes et de la paille en quantité. La ponte fut de six œufs blancs d'une coque rude, exactement ronds et de la grosseur d'une demi-bille de billard. La femelle n'étant pas assidue à les couvrir, on les donna à une poule, mais ce fut sans succès. On pourrait sans doute espérer de voir une autre ponte réussir plus heureusement, si elle était couvée et soignée par la mère elle-même : il faudrait pour cela ménager à ces oiseaux le calme et la retraite qu'ils semblent chercher, surtout dans le temps de leurs amours.

OISEAUX

QUI ONT RAPPORT A LA POULE SULTANE.

L'espèce primitive et principale de la poule sultane étant originaire des contrées du midi de notre continent, il n'est pas vraisemblable que les régions du nord nourrissent des espèces secondaire dans ce genre : aussi trouvons-nous qu'il en faut rejeter plusieurs de celles qui y ont été rangées par M. Brisson, et qui sont ses 4, 5, 6, 7 et 8, espèces auxquelles il suppose gratuitement la plaque frontale, quoique Gessner, dont il a tiré les indications relatives à ces oiseaux, ne désigne cette plaque, ni dans ses notices, ni dans ses figures. La seconde de ces espèces paraît être un râle, et nous l'avons rapportée à ce genre d'oiseaux; les quatre autres sont des poules d'eau, comme l'auteur original le dit lui-même; et quant à la neuvième espèce du même M. Brisson, qu'il appelle *poule sultane de la baie d'Hudson*, elle doit être également ôtée de ce genre, à raison du climat, d'autant que M. Edwards la donne en effet comme une foulque, quoiqu'il remarque en même temps qu'elle se rapporte mieux au râle. Malgré ces retranchements, il nous restera encore trois espèces dans l'ancien continent, qui paraissent faire la nuance entre notre poule sultane, les foulques et les poules d'eau; et nous trouverons aussi dans le nouveau continent trois espèces d'oiseaux qui semblent être les représentants, en Amérique, de la poule sultane et de ses espèces subalternes de l'ancien continent.

LA POULE SULTANE VERTE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre foulque. (CUVIER.)

Cet oiseau que nous rapportons à la poule sultane, d'après M. Brisson, est bien plus petit que cette poule et pas plus gros qu'un râle. Il a tout le dessus du corps d'un vert sombre, mais lustré, et tout le dessous du corps blanc, depuis les jones et la gorge jusqu'à la queue. Le bec et la plaque frontale sont d'un vert jaunâtre. On le trouve aux Indes orientales.

LA POULE SULTANE BRUNE.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre foulque. (CUVIER.)

Cette poule sultane, qui vient de la Chine, a quinze ou seize pouces de longueur. Elle ne brille point des riches couleurs qui semblent propres à ce genre d'oiseaux, et il se pourrait qu'on n'eût ici représenté qu'une femelle : elle a tout le dessus du corps brun ou d'un cendré noirâtre; le ventre roux; le devant du corps, du cou, de la gorge et le tour des yeux blancs. Du reste, la plaque frontale est assez peltite, et le bec s'éloigne un peu de la forme conique du bec de la vraie poule sultane; il est plus allongé, et il se rapproche de celui des poules d'eau.

L'ANGOLI.

TROISIÈME ESPÈCE.

Nous abrégeons ce nom de celui de *caunangoli*, que porte vulgairement à Madras l'oiseau que les Gentous nomment *boothu-cory*. Il est difficile de décider si l'on doit plutôt le rapporter aux poules sultanes qu'aux poules d'eau, ou même aux râles; tout ce que nous en savons se borne à la courte notice qu'en donne Pétiver dans son addition au *Synopsis* de Ray; mais cette notice faite, comme toutes les autres de ce fragment, sur des figures envoyées de Madras, n'exprime point les caractères distinctifs qui pourraient désigner le genre de cet oiseau. M. Brisson qui en a fait sa dixième poule sultane, lui prête en conséquence la plaque nue au front, dont la notice ne dit rien; elle lui donne au contraire un bec longuet (*rostrum acutum, teres, longiusculum*), avec les noms de *crex* et de *rail-hen*, qui semblent la rappeler au râle; mais sa taille est bien supérieure à celle de cet oiseau, et même à celle de la poule d'eau. Il ressemble donc plus à la poule sultane (*magnitudine amatis*); c'est tout ce que nous pouvons dire de cette espèce, jusqu'à ce qu'elle nous soit mieux connue.

LA PETITE POULE SULTANE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre foulque. (CUVIER.)

Le genre de la poule sultane se retrouve, comme nous l'avons dit, au Nouveau-Monde, sinon en espèces exactement les mêmes, du moins en espèces analogues. Celle-ci qui est naturelle à la Guyane, n'est qu'un peu plus grande que le râle d'eau; du reste, elle ressemble si bien à notre poule sultane, qu'il y a peu d'exemples dans toute l'histoire des oiseaux

de rapports aussi parfaits et de représentations aussi exactes dans les deux continents. Son dos est d'un vert bleuâtre, et tout le devant du corps est d'un bleu violet, doux et moelleux, qui couvre aussi le cou et la tête, en prenant une teinte plus foncée. Elle nous paraît la même que celle dont M. Brisson fait sa seconde espèce; mais ce n'est qu'en conséquence du préjugé qui lui a fait transporter la grande poule sultane en Amérique, qu'il transporte aux Grandes-Indes cette espèce réellement américaine, et que nous avons reçue de Cayenne.

LA FAVORITE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre foulque, sous-genre talève. (Cuvier.)

C'est le nom donné, dans nos planches enluminées, à une petite poule sultane, qui est à peu près de la grandeur de la précédente et du même pays. Il se pourrait qu'elle ne fût que la femelle dans cette même espèce, d'autant plus que les couleurs sont les mêmes et seulement plus faibles : le vert bleuâtre des ailes et des côtés du cou est d'une teinte affaiblie; le brun perce sur le dos et domine sur la queue; tout le devant du corps est blanc.

L'ACINTLI.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre foulque. (Cuvier.)

Cet oiseau mexicain, que M. Brisson rapporte à notre poule sultane ou au porphyryon des anciens, en diffère par plusieurs caractères; outre l'opposition des climats, qui ne permet guère de penser qu'un oiseau de vol pesant et qui est naturel aux régions du Midi ait passé d'un continent à l'autre, l'acintli n'a pas les doigts et les pieds rouges, mais jaunes ou verdâtres; tout son plumage est d'un pourpre noirâtre, entremêlé de quelques plumes blanches. Fernandez lui donne les noms de *quachilton* et d'*yacacintli*: nous avons adopté le dernier et l'avons abrégé, mais la dénomination de *avis silisquastrini capitis*, que ce même auteur lui applique, est très-significative, et désigne la plaque frontale, aplatie comme une large silique, caractère par lequel cet oiseau s'unit à la famille de la foulque ou de la poule sultane. Ce même auteur ajoute que l'acintli chante comme le coq, pendant la nuit et dès le grand matin; ce qui pourrait faire douter qu'il soit en effet du genre de notre poule sultane, dans laquelle on n'a pas remarqué cette habitude, et dont la voix n'a rien du clairon bruyant et sonore du coq.

Un oiseau d'espèce très-voisine de celle de l'acintli, si ce n'est le même, est décrit par le P. Feuillée, sous le nom de *poule d'eau*. Il a le caractère de la poule sultane; le large écusson aplati sur le front; toute la robe bleue, excepté un capuchon de noir sur la tête et le cou. En outre, le P. Feuillée remarque des différences de couleurs entre le mâle et la femelle, qui ne se trouvent pas dans nos poules sultanes, dont la femelle est seulement plus petite que le mâle, mais auquel elle ressemble parfaitement par les couleurs.

La nature a donc produit, à de grandes distances, des espèces du genre de la poule sultane, mais toujours dans les latitudes méridionales. Nous avons vu que notre poule sultane se trouve à Madagascar. M. Forster en a trouvé dans la mer du Sud; et la *poule d'eau couleur de*

pourpre, que le même naturaliste voyageur a vue à Anamooka, paraît encore être un oiseau de cette même famille.

LA FOULQUE.

Genre foulque, sous-genre foulque proprement dite. (CUVIER.)

L'espèce de la foulque, qui dans notre langue se nomme aussi *morelle*, doit être regardée comme la première famille par où commence la grande et nombreuse tribu des véritables oiseaux d'eau. La foulque, sans avoir les pieds entièrement palmés, ne le cède à aucun des autres oiseaux nageurs, et reste même plus constamment sur l'eau qu'aucun d'eux, si l'on en excepte les plongeurs. Il est très-rare de voir la foulque à terre; elle y paraît si dépaysée, que souvent elle se laisse prendre à la main. Elle se tient tout le jour sur les étangs, qu'elle préfère aux rivières; et ce n'est guère que pour passer d'un étang à un autre qu'elle prend pied à terre; encore faut-il que la traversée ne soit pas longue, car, pour peu qu'il y ait de distance, elle prend son vol, en le portant fort haut; mais ordinairement ses voyages ne se font que de nuit.

Les foulques, comme plusieurs autres oiseaux d'eau, voient très-bien dans l'obscurité, et même les plus vieilles ne cherchent leur nourriture que pendant la nuit. Elles restent retirées dans les joncs pendant la plus grande partie du jour, et lorsqu'on les inquiète dans leur retraite, elles s'y cachent et s'enfoncent même dans la vase plutôt que de s'envoler. Il semble qu'il leur en coûte pour se déterminer au mouvement du vol si naturel aux autres oiseaux, car elles ne partent de la terre ou de l'eau qu'avec peine. Les plus jeunes foulques, moins solitaires et moins circonspectes sur le danger, paraissent à toutes les heures du jour, et jettent entre elles en s'élevant droit vis-à-vis l'une de l'autre, s'élançant hors de l'eau et retombant par petits bonds. Elles se laissent aisément approcher; cependant elles regardent et fixent le chasseur, et plongent si preslement à l'instant qu'elles aperçoivent le feu, que souvent elles échappent au plomb meurtrier; mais dans l'arrière-saison, quand ces oiseaux, après avoir quitté les petits étangs, se sont réunis sur les grands, l'on en fait des chasses dans lesquelles on en tue plusieurs centaines. On s'embarque pour cela sur nombre de nacelles, qui se rangent en ligne et croisent la largeur de l'étang; cette petite flotte alignée pousse ainsi devant elle la troupe des foulques, de manière à la conduire et à la renfermer dans quelque anse; pressés alors par la crainte et la nécessité, tous ces oiseaux s'envolent ensemble pour retourner en pleine eau, en passant par-dessus la tête des chasseurs, qui font un feu général et en abattent un grand nombre; on fait ensuite la même manœuvre vers l'autre extrémité de l'étang, où les foulques se sont portées; et ce qu'il y a de singulier, c'est que ni le bruit et le feu des armes et des chasseurs, ni l'appareil de la petite flotte, ni la mort de leurs compagnons ne puissent engager ces oiseaux à prendre la fuite; ce n'est que la nuit suivante qu'ils quittent des lieux aussi funestes, et encore y trouve-t-on quelques traîneurs le lendemain.

Ces oiseaux paresseux ont à juste titre plusieurs ennemis: le buvard mange leurs œufs et enlève leurs petits, et c'est à cette destruction qu'on doit attribuer le peu de population dans cette espèce, qui par elle-même est très-féconde; car la foulque pond dix-huit à vingt œufs, d'un blanc sale et presque aussi gros que ceux de la poule; et quand la première couvée est perdue, souvent la mère en fait une seconde de dix à douze

œufs. Elle établit son nid dans des endroits noyés et couverts de roseaux secs; elle en choisit une touffe, sur laquelle elle en entasse d'autres, et ce tas élevé au-dessus de l'eau est garni dans son creux de petites herbes sèches et de sommités de roseaux, ce qui forme un gros nid assez informe et qui se voit de loin. Elle couve pendant vingt-deux ou vingt-trois jours, et dès que les petits sont éclos, ils sautent hors du nid et n'y reviennent plus. La mère ne les réchauffe pas sous ses ailes; ils couchent sous les joncs autour d'elle. Elle les conduit à l'eau, où dès leur naissance ils nagent et plongent très-bien. Ils sont couverts dans ce premier âge d'un duvet noir enfumé, et paraissent très-laid; on ne leur voit que l'indice de la plaque blanche qui doit orner leur front. C'est alors que l'oiseau de proie leur fait une guerre cruelle, et il enlève souvent la mère et les petits. Les vieilles foulques qui ont perdu plusieurs fois leur couvée, instruites par le malheur, viennent établir leur nid le long du rivage, dans les glaïeuls, où il est mieux caché; elles tiennent leurs petits dans ces endroits fourrés et couverts de grandes herbes. Ce sont ces couvées qui perpétuent l'espèce, car la dépopulation des autres est si grande, qu'un bon observateur qui a particulièrement étudié les mœurs de ces oiseaux estime qu'il en échappe au plus un dixième à la serre des oiseaux de proie, particulièrement des buzzards.

Les foulques nichent de bonne heure au printemps, et on leur trouve de petits œufs dans le corps dès la fin de l'hiver : elles restent sur nos étangs pendant la plus grande partie de l'année, et dans quelques endroits elles ne les quittent pas même en hiver. Cependant en automne elles se réunissent en grandes troupes, et toutes partent des petits étangs pour se rassembler sur les grands; souvent elles y restent jusqu'en décembre, et lorsque les frimas, les neiges et surtout la gelée les chassent des cantons élevés et froids, elles viennent alors dans la plaine, où la température est plus douce, et c'est le manque d'eau plus que le froid qui les oblige à changer de lieu. M. Hébert en a vu dans un hiver très-rude sur le lac de Nantua qui ne gèle que tard; il en a vu dans les plaines de la Brie, mais en petit nombre, en plein hiver : cependant il y a toute apparence que le gros de l'espèce gagne peu à peu les contrées voisines qui sont plus tempérées : car comme le vol de ces oiseaux est pénible et pesant, ils ne doivent pas aller fort loin, et en effet ils reparaisent dès le mois de février.

On trouve la foulque dans toute l'Europe, depuis l'Italie jusqu'en Suède; on la connaît également en Asie; on la voit en Groënland, si Egède traduit bien deux noms groënlandais qui, selon la version, désignent la grande et la petite foulque. On en distingue en effet deux espèces, ou plutôt deux variétés, deux races qui subsistent sur les mêmes eaux sans se mêler ensemble, et qui ne diffèrent qu'en ce que l'une est un peu plus grande que l'autre; car ceux qui veulent distinguer la grande foulque ou *macroule*, de la petite foulque ou *morelle*, par la couleur de la plaque frontale, ignorent que dans l'une et l'autre cette partie ne devient rouge que dans la saison des amours, et qu'en tout autre temps cette plaque est blanche; et pour tout le reste de la conformation, la macroule et la morelle sont entièrement semblables.

Cette membrane épaisse et nue, qui leur couvre le devant de la tête, en forme d'écusson, et qui a fait donner par les anciens à la foulque l'épithète de *chauve*, paraît être un prolongement de la couche supérieure de la substance du bec, qui est molle et presque charnue près de la racine; ce bec est taillé en cône, aplati par les côtés, et il est d'un blanc bleuâtre,

mais qui devient rougeâtre lorsque, dans le temps des amours, la plaque frontale prend sa couleur vermeille.

Tout le plumage est garni d'un duvet épais, recouvert d'une plume fine et serrée; il est d'un noir plombé, plein et profond sur la tête et le cou, avec un trait blanc au pli de l'aile. Aucune différence n'indique le sexe. La grandeur de la foulque égale celle de la poule domestique, et sa tête et le corps ont à peu près la même forme. Ses doigts sont à demi palmés, largement frangés des deux côtés d'une membrane découpée en festons, dont les nœuds se rencontrent à chaque articulation des phalanges; ces membranes sont, comme les pieds, de couleur plombée. Au-dessus du genou, une petite portion de la jambe nue est ecrelée de rouge; les cuisses sont grosses et charnues. Ces oiseaux ont un gésier, deux grands *cæcum*, une ample vésicule de fiel. Ils vivent principalement, ainsi que les poules d'eau, d'insectes aquatiques, de petits poissons, de sangsues; néanmoins ils recueillent aussi les graines et avalent de petits cailloux. Leur chair est noire, se mange en maigre et sent un peu le marais.

Dans son état de liberté, la foulque a deux cris différents, l'un coupé, l'autre traînant : c'est ce dernier, sans doute, qu'Aratus a voulu désigner en parlant du présage que l'on en tirait, comme il paraît que c'est du premier que Pline entend parler, en disant qu'il annonce la tempête; mais la captivité lui fait apparemment une impression d'ennui si forte, qu'elle perd la voix ou la volonté de la faire entendre, et l'on croirait qu'elle est absolument muette.

LA MACROULE OU GRANDE FOULQUE.

Sous-genre foulque proprement dite. (Cuvier.)

Tout ce que nous venons de dire de la foulque ou morelle convient à la macroule; leurs habitudes naturelles, ainsi que leur figure, sont les mêmes : seulement celle-ci est un peu plus grande que la première; elle a aussi la plaque chauve du front plus large. Un de ces oiseaux, pris au mois de mars 1779, aux environs de Montbard, dans les vignes, où un coup de vent l'avait jeté, nous a fourni les observations suivantes, durant un mois que l'on a pu le conserver vivant. Il refusa d'abord toute espèce de nourriture apprêtée, le pain, le fromage, la viande cuite ou crue : il rebuta également les vers de terre et les petites grenouilles mortes ou vivantes, et il fallut l'embecquer de mie de pain trempée. Il aimait beaucoup à être dans un baquet plein d'eau; il s'y reposait des heures entières; hors de là il cherchait à se cacher; cependant il n'était point farouche, se laissait prendre, repoussant seulement de quelques coups de bec la main qui voulait le saisir, mais si mollement, soit à cause du peu de dureté de son bec, soit par la faiblesse de ses muscles, qu'à peine faisait-il une légère impression sur la peau; il ne témoignait ni colère, ni impatience, ne cherchait point à fuir, et ne marquait ni surprise, ni crainte. Mais cette tranquillité stupide, sans fierté, sans courage, n'était probablement que la suite de l'étourdissement où se trouvait cet oiseau dépaycé, trop éloigné de son élément et de toutes ses habitudes. Il avait l'air d'être sourd et muet; quelque bruit que l'on fit tout près de son oreille, il y paraissait entièrement insensible, et ne tournait pas la tête; et quoiqu'on le poursuivît et l'agaçât souvent, on ne lui a pas entendu jeter le plus petit cri. Nous avons vu la poule d'eau également

muette en captivité. Le malheur de l'esclavage est donc encore plus grand qu'on ne le croit, puisqu'il y a des êtres auxquels il ôte la faculté de s'en plaindre.

LA GRANDE FOULQUE A CRÊTE.

Sous genre foulque proprement dit. (Cuvier.)

Dans cette foulque, la plaque charnue du front est relevée et détachée en deux lambeaux qui forment une véritable crête : de plus, elle est notablement plus grande que la macroule, à laquelle elle ressemble en tout, par la figure et le plumage. Cette espèce nous est venue de Madagascar : ne serait-elle au fond que la même que celle d'Europe, agrandie et développée par l'influence d'un climat plus actif et plus chaud?

LES PHALAROPES.

Nous devons à M. Edwards la première connaissance de ce nouveau genre de petits oiseaux qui, avec la taille, et à peu près la conformation du cincle ou de la guignette, ont les pieds semblables à ceux de la foulque; caractère que M. Brisson a exprimé par le nom de *phalarope*, tandis que M. Edwards, s'en tenant à la première analogie, ne leur donne que celui de *tringa*. Ce sont, en effet, de petits bécasseaux, ou petites guignettes, auxquels la nature a donné des pieds de foulque. Ils paraissent appartenir aux terres ou plutôt aux eaux des régions les plus septentrionales : tous ceux que M. Edwards a représentés venaient de la baie d'Hudson, et nous en avons reçu un de Sibérie. Cependant, soit qu'ils voyagent ou qu'ils s'égarant, il en paraît quelquefois en Angleterre, puisque M. Edwards fait mention d'un de ces oiseaux tué en hiver dans le comté d'York : il en décrit quatre différents, qui se réduisent à trois espèces; car il rapporte lui-même le phalarope de sa planche 46, comme femelle ou jeune, à celui de sa planche 143, et cependant M. Brisson en a fait de chacun une espèce séparée. Pour notre phalarope de Sibérie, il est encore le même que le phalarope de la baie d'Hudson, planche 143 d'Edwards, qui fera ici notre première espèce.

LE PHALAROPE CENDRÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Famille des échassiers longirostres, genre bécasse. (Cuvier.)

Il a huit pouces de longueur du bec à la queue, qui ne dépasse pas les ailes pliées; son bec est grêle, aplati horizontalement, long de treize lignes, légèrement renflé et fléchi vers la pointe; il a ses petits pieds largement frangés, comme la foulque, d'une membrane en festons, dont les coupures ou les nœuds répondent de même aux articulations des doigts; il a tout le dessus de la tête, du cou et du manteau d'un gris légèrement ondulé sur le dos de brun et de noirâtre; il porte un hausse-col blanc, encadré d'une ligne de roux orangé; au-dessous est un tour de cou gris, et tout le dessous du corps est blanc. Willughby dit tenir du docteur Johnson que cet oiseau a la voix perçante et clameuse de l'hirondelle de mer; mais il a tort de le ranger avec ces hirondelles, surtout

après avoir d'abord reconnu qu'il a un rapport aussi évident avec les foulques.

LE PHALAROPE ROUGE.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre bécasse. (CUVIER.)

Ce phalarope a le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un rouge de brique; le dessus du dos, de la tête et du cou, avec la gorge, d'un roux brun tacheté de noirâtre; le bec tout droit, comme celui de la guignette ou du bécasseau; les doigts largement frangés de membranes en festons. Il est un peu plus grand que le précédent, et de la grosseur du merle d'eau.

LE PHALAROPE A FESTONS DENTELÉS.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre bécasse, sous-genre phalarope. (CUVIER.)

Les festons découpés, lisses dans les deux espèces précédentes, sont dans celle-ci délicatement dentelés par les bords, et ce caractère le distingue suffisamment. Il a, comme le premier, le bec aplati horizontalement, un peu renflé vers la pointe, et creusé en dessus de deux cannelures; les yeux sont un peu reculés vers le derrière de la tête, dont le sommet porte une tache noirâtre; le reste en est blanc, ainsi que tout le devant et le dessous du corps; le dessus est d'un gris ardoisé, avec des teintes de brun et des taches obscures longitudinales. Il est de la grosseur de la petite bécassine, dont le traducteur d'Edwards lui donne mal à propos le nom.

LE GREBE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Famille des palmipèdes brachyptères, genre plongeon, sous-genre grèbe. (CUVIER.)

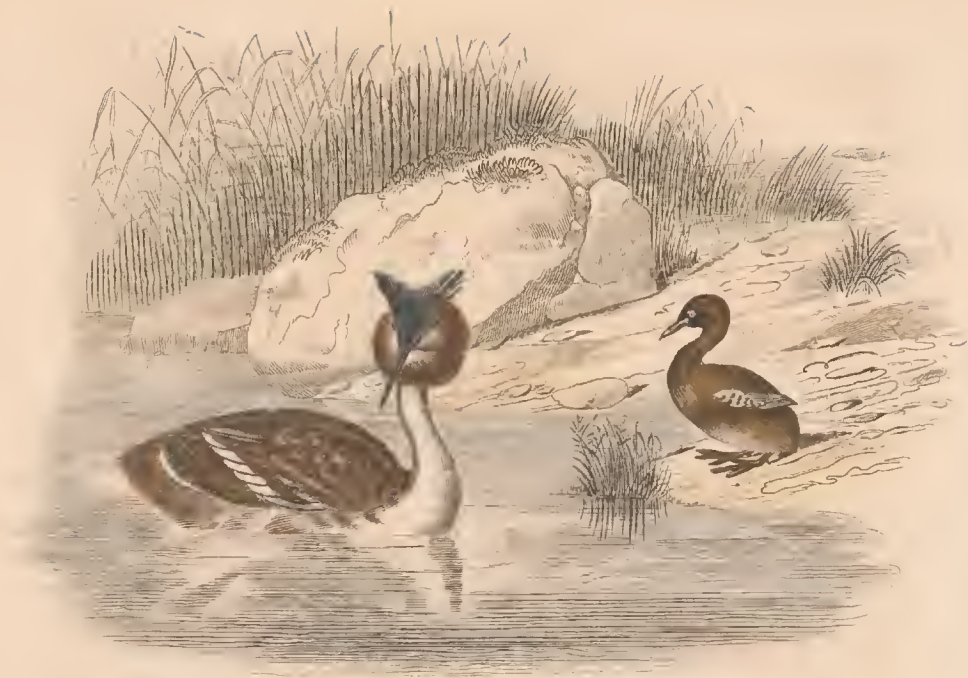
Le grèbe est bien connu par ces beaux manchons d'un blanc argenté qui ont, avec la moelleuse épaisseur du duvet, le ressort de la plume et le lustre de la soie. Son plumage sans apprêt, et en particulier celui de la poitrine, est en effet un beau duvet très-serré, très-ferme, bien peigné, et dont les brins lustrés se couchent et se joignent, de manière à ne former qu'une surface glacée, luisante et aussi impénétrable au froid de l'air qu'à l'humidité de l'eau. Ce vêtement à toute épreuve était nécessaire au grèbe, qui, dans les plus rigoureux hivers, se tient constamment sur les eaux comme nos plongeurs, avec lesquels on l'a souvent confondu sous le nom commun de *colymbus*, qui par son étymologie convient également à des oiseaux habiles à plonger et à nager entre deux eaux; mais ce nom n'exprime pas leurs différences; car les espèces de la famille du grèbe diffèrent essentiellement de celles des plongeurs, en ce que ceux-ci ont les pieds pleinement palmés, au lieu que les grèbes ont la membrane des pieds divisée et coupée par lobes autour de chaque doigt, sans compter d'autres différences particulières que nous exposerons dans leurs descriptions comparées. Aussi les naturalistes exacts, en attachant aux plongeurs les noms de *mergus*, *uria*, *athya*, fixent celui de

colymbus aux grands et petits grèbes, c'est-à-dire aux grèbes proprement dits et aux *castagneux*.

Par sa conformation, le grèbe ne peut être qu'un habitant des eaux : ses jambes placées tout à fait en arrière, et presque enfoncées dans le ventre, ne laissent paraître que des pieds en forme de rames, dont la position et le mouvement naturel sont de se jeter en dehors, et ne peuvent soutenir à terre le corps de l'oiseau que quand il se tient droit d'aplomb. Dans cette position on conçoit que le battement des ailes ne peut, au lieu de l'élever en l'air, que le renverser en avant, les jambes ne pouvant seconder l'impulsion que le corps reçoit des ailes : ce n'est que par un grand effort qu'il prend son vol à terre ; et comme s'il sentait combien il y est étranger, on a remarqué qu'il cherche à l'éviter, et que pour n'y être point poussé, il nage toujours contre le vent ; et lorsque par malheur la vague le porte sur le rivage, il y reste en se débattant, et faisant des pieds et des ailes des efforts presque toujours inutiles pour s'élever dans l'air ou retourner à l'eau. On le prend donc souvent à la main, malgré les violents coups de bec dont il se défend. Mais son agilité dans l'eau est aussi grande que son impuissance sur terre ; il nage, plonge, fend l'onde et court à sa surface en effleurant les vagues avec une surprenante rapidité ; on prétend même que ses mouvements ne sont jamais plus vifs, plus prompts et plus rapides que lorsqu'il est sous l'eau ; il y poursuit les poissons jusqu'à une très-grande profondeur ; les pêcheurs le prennent souvent dans leurs filets ; il descend plus bas que les macreuscs, qui ne se prennent que sur les bancs de coquillages découverts au reflux, tandis que le grèbe se prend à mer pleine, souvent à plus de vingt pieds de profondeur.

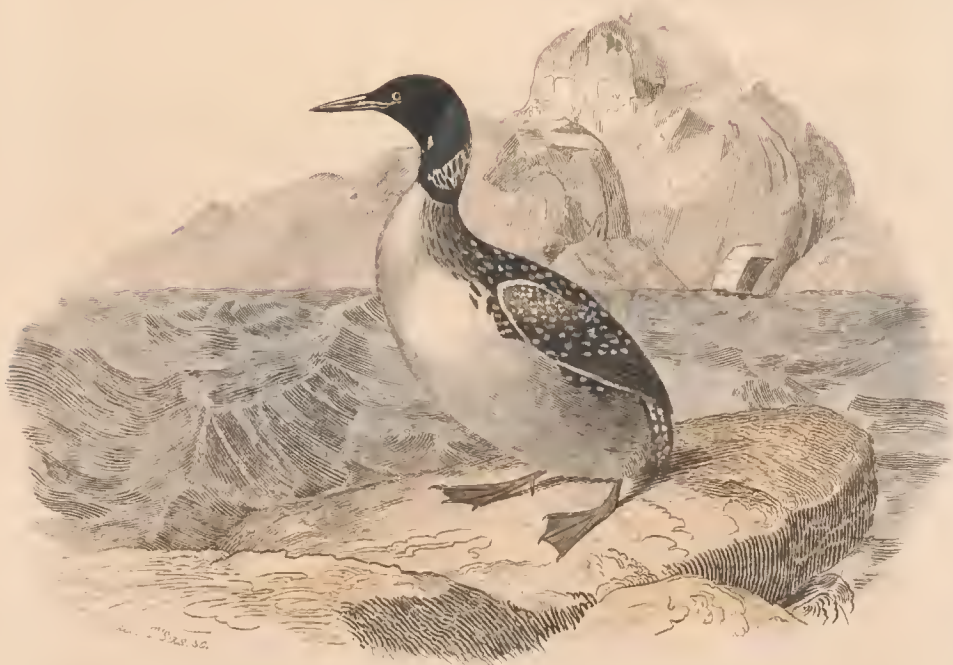
Les grèbes fréquentent également la mer et les eaux douces, quoique les naturalistes n'aient guère parlé que de ceux que l'on voit sur les lacs, les étangs et les anses des rivières. Il y en a plusieurs espèces sur nos mers de Bretagne, de Picardie et dans la Manche. Le grèbe du lac de Genève, qui se trouve aussi sur celui de Zurich et les autres lacs de la Suisse, et quelquefois sur celui de Nantua, et même sur certains étangs de Bourgogne et de Lorraine, est l'espèce la plus connue. Il est un peu plus gros que la foulque ; sa longueur du bec au croupion est d'un pied cinq pouces, et du bec aux ongles d'un pied neuf à dix pouces. Il a tout le dessus du corps d'un brun foncé, mais lustré, et tout le devant d'un très-beau blanc argenté. Comme tous les autres grèbes, il a la tête petite, le bec droit et pointu, aux angles duquel est un petit espace en peau nue et rouge qui s'étend jusqu'à l'œil. Les ailes sont courtes et peu proportionnées à la grosseur du corps : aussi l'oiseau s'élève-t-il difficilement, mais ayant pris le vent, il ne laisse pas de fournir un long vol. Sa voix est haute et rude ; la jambe, ou, pour mieux dire, le tarse est élargi et aplati latéralement ; les écailles dont il est couvert forment à sa partie postérieure une double dentelure, les ongles sont larges et plats. La queue manque absolument à tous les grèbes : ils ont cependant au croupion les tubercules d'où sortent ordinairement les plumes de la queue ; mais ces tubercules sont moindres que dans les autres oiseaux, et il n'en sort qu'un bouquet de petites plumes, et non de véritables plumes.

Ces oiseaux sont communément fort gras ; non-seulement ils se nourrissent de petits poissons, mais ils mangent de l'algue et d'autres herbes, et avalent du limon. On trouve aussi assez souvent des plumes blanches dans leur estomac, non qu'ils dévorent des oiseaux, mais apparemment



LE GRÈBE HUPPÉ.

LE CASTAGNEUX.



L'IMBRIM.

parce qu'ils prennent la plume qui se joue sur l'eau pour un petit poisson. Au reste, il est à croire que les grèbes vomissent, comme le cormoran, les restes de la digestion; du moins trouve-t-on au fond de leur sac des arêtes pelotonnées et sans altération.

Les pêcheurs de Picardie vont sur la côte d'Angleterre dénicher des grèbes, qui, en effet, ne nichent pas sur celles de France; ils trouvent ces oiseaux dans des creux de rochers, où apparemment ils volent, faute d'y pouvoir grimper, et d'où il faut que leurs petits se précipitent dans la mer. Mais, sur nos grands étangs, le grèbe construit son nid avec des roseaux et des joncs entrelacés : il est à demi plongé et comme flottant sur l'eau, qui cependant ne peut l'emporter; car il est affermi et arrêté contre les roseaux, et non tout à fait à flot, comme le dit Linnæus. On y trouve ordinairement deux œufs, et rarement plus de trois. On voit, dès le mois de juin, les petits grèbes nouveau-nés nager avec leur mère.

Le genre de ces oiseaux est composé de deux familles, qui diffèrent par la grandeur. Nous conserverons aux grands le nom de *grèbes*, et aux petits celui de *castagneux*. Cette division est naturelle, ancienne, et paraît indiquée dans Athénée par les noms de *colymbis* et de *colymbida*; car cet auteur joint constamment à ce dernier l'épithète de *parvus* : cependant il y a dans la famille des grands grèbes des espèces considérablement plus petites les unes que les autres.

LE PETIT GRÈBE.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre grèbe. (CUVIER.)

Celui-ci, par exemple, est plus petit que le précédent, et c'est presque la seule différence qui soit entre eux; mais si cette différence est constante, ils ne sont pas de la même espèce, d'autant que le petit grèbe est connu dans la Manche, et habite sur la mer, au lieu que le grand grèbe se trouve plus fréquemment dans les eaux douces.

LE GRÈBE HUPPÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre grèbe. (CUVIER.)

Les plumes du sommet de la tête de ce grèbe s'allongent un peu en arrière, et lui forment une espèce de huppe qu'il hausse ou baisse selon qu'il est tranquille ou agité. Il est plus grand que le grèbe commun, ayant au moins deux pieds du bec aux ongles; mais il n'en diffère pas par le plumage : tout le devant de son corps est de même, d'un beau blanc argenté, et le dessus d'un brun noirâtre, avec un peu de blanc dans les ailes; et ces couleurs forment la livrée générale des grèbes.

Il résulte des notices comparées des ornithologistes, que le grèbe huppé se trouve également en mer et sur les lacs, dans la Méditerranée comme sur nos côtes de l'Océan; son espèce même se trouve dans l'Amérique septentrionale, et nous l'avons reconnu dans l'*acitli* du lac du Mexique de Fernandez.

L'on a observé que les jeunes grèbes de cette espèce, et apparemment il en est de même des autres, n'ont qu'après la mue leur beau blanc satiné; l'iris de l'œil, qui est toujours fort brillant et rougeâtre, s'enflamme et devient d'un rouge de rubis dans la saison des amours. On assure que

cet oiseau détruit beaucoup de jeunes merlans, de frai d'esturgeon, et qu'il ne mange des chevrettes que faute d'autre nourriture.

LE PETIT GRÈBE HUPPÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous-genre grèbe (Cuvier.)

Ce grèbe n'est pas plus gros qu'une sarcelle, et il diffère du précédent, non-seulement par la taille, mais encore en ce que les plumes du sommet de la tête, qui forment la huppe, se séparent en deux petites touffes, et que des taches de brun marron se mêlent au blanc du devant du cou. Quant à l'identité, soupçonnée par M. Brisson, de cette espèce avec celle du grèbe cendré de Willughby, il est très-difficile d'en rien décider, ce dernier naturaliste et Ray ne parlant de leur grèbe cendré que sur un simple dessin de M. Browne.

LE GRÈBE CORNU.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Sous-genre grebe. (Cuvier.)

Ce grèbe porte une huppe noire, partagée en arrière et divisée comme en deux cornes : il a de plus une sorte de crinière ou de chevelure enflée, rousse à la racine, noire à la pointe, coupée en rond autour du cou ; ce qui lui donne une physionomie tout étrange, et l'a fait regarder comme une espèce de monstre. Il est un peu plus grand que le grèbe commun ; son plumage est le même, à l'exception de la crinière et des flancs qui sont roux.

L'espèce de ce grèbe cornu paraît être fort répandue ; on la connaît en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Pologne, en Hollande, en Angleterre.

Comme cet oiseau est d'une figure fort singulière, il a été partout remarqué : Fernandez, qui l'a fort bien décrit au Mexique, ajoute qu'il y est surnommé *lièvre-d'eau*, sans en dire la raison.

LE PETIT GRÈBE CORNU.

SIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre grèbe. (Cuvier.)

Il y a la même différence pour la taille entre les deux grèbes cornus, qu'entre les deux grèbes huppés : le petit grèbe cornu a les deux pinces de plumes qui, partant de derrière les yeux, lui forment ses cornes d'un roux orangé ; c'est aussi la couleur du devant du cou et des flancs. Il a le haut du cou et la gorge garnis de plumes renflées, mais non tranchées, ni coupées en crinière : ces plumes sont d'un brun teint de verdâtre, ainsi que le dessus de la tête ; le manteau est brun, et le plastron est d'un blanc argenté, comme dans les autres grèbes. C'est de celui-ci en particulier que Linnæus dit que le nid est flottant sur l'eau dans les anses. Il ajoute que ce grèbe pond quatre ou cinq œufs, et que sa femelle est toute grise.

Il est connu dans la plupart des contrées de l'Europe, soit maritimes, soit méditerranées. M. Edwards l'a reçu de la baie d'Hudson. Ainsi, il se trouve encore dans l'Amérique septentrionale ; mais cette raison ne paraît pas suffisante pour lui rapporter, avec M. Brisson, l'*yacapit-zahoac* de Fernandez, qui, à la vérité, paraît bien être un grèbe, mais que rien

ne caractérise assez pour assurer qu'il est particulièrement de cette espèce; et quant au *trapazorola* de Gessner, que M. Brisson y rapporte également, il y a beaucoup plus d'apparence que c'est le castagneux, ou tout au moins il est certain que ce n'est pas un grèbe cornu, puisque Gessner dit formellement qu'il n'a nulle espèce de crête.

LE GRÈBE DUC-LAART.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Nous conserverons à ce grèbe le nom que lui donnent les habitants de l'île Saint-Thomas, où il a été observé et décrit par le P. Feuillée. Ce qui le distingue le plus est une tache noire qui se trouve au milieu du beau blanc du plastron, et la couleur des ailes qui est d'un roux pâle. Sa grosseur, dit le P. Feuillée, est celle d'une *jeune poule*. Il observe aussi que la pointe du bec est légèrement courbée, caractère qui se marque également dans l'espèce suivante.

LE GRÈBE DE LA LOUISIANE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Sous-genre grèbe. (Cuvier.)

Outre le caractère de la pointe du bec, légèrement courbée, ce grèbe diffère de la plupart des autres, en ce que son plastron n'est pas pleinement blanc, mais fort chargé aux flancs de brun et de noirâtre, avec le devant du cou de cette dernière teinte. Il est aussi moins grand que le grèbe commun.

LE GRÈBE A JOUES GRISES, OU LE JOUGRIS.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Sous-genre grèbe. (Cuvier.)

Pour dénommer particulièrement des espèces qui sont en grand nombre, et dont les différences sont souvent peu sensibles, il faut quelquefois se contenter de petits caractères qu'autrement on ne penserait pas à relever : telle est la nécessité qui a fait donner à ce grèbe le nom de *jougris*, parce qu'en effet il a les joues et la mentonnière grises; le devant de son cou est roux, et son manteau d'un brun noir. Il est à peu près de la grandeur du grèbe cornu.

LE GRAND GRÈBE.

DIXIÈME ESPÈCE.

C'est moins par les dimensions de son corps que par la longueur de son cou que ce grèbe est le plus grand des oiseaux de ce genre; cette longueur du cou fait qu'il a la tête de trois ou quatre pouces plus élevée que celle du grèbe commun, quoiqu'il ne soit ni plus gros, ni plus grand. Il a le manteau brun, le devant du corps d'un roux brun, couleur qui s'étend sur les flancs, et qui ombrage le blanc du plastron, lequel n'est guère net qu'au milieu de l'estomac. Il se trouve à Cayenne.

Par l'énumération que nous venons de faire, on voit que les espèces de la famille du grèbe sont répandues dans les deux continents. Elles semblent aussi s'être portées d'un pôle à l'autre. Le *haarsaak* et l'*esarokitsok* des Groënlandais sont, à ce qu'il paraît, des grèbes; et du côté du pôle

austral, M. de Bougainville a trouvé aux îles Malouines deux oiseaux qui nous paraissent être des grèbes plutôt que des plongeurs.

LE CASTAGNEUX.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Sous-genre grèbe. (Cuvier.)

Nous avons dit que le castagneux est un grèbe beaucoup moins grand que tous les autres; on peut même ajouter qu'à l'exception du petit pétrel, c'est le plus petit de tous les oiseaux navigateurs: il ressemble aussi au pétrel par le duvet dont il est couvert, au lieu de plumes; mais du reste il a le bec, les pieds et tout le corps entièrement conformés comme les grèbes. Il porte à peu près les mêmes couleurs, mais comme il a du brun châtain ou couleur de marron sur le dos, on lui a donné le nom de *castagneux*. Dans quelques individus le devant du corps est gris et non pas d'un blanc lustré; d'autres sont plus noirâtres que bruns sur le dos, et cette variété dans les couleurs a été désignée par Aldrovand. Le castagneux n'a, pas plus que le grèbe, la faculté de se tenir et de marcher sur la terre: ses jambes traînantes et jetées en arrière ne peuvent s'y soutenir, et ne lui servent qu'à nager. Il a peine à prendre son vol, mais une fois élevé, il ne laisse pas d'aller loin. On le voit sur les rivières tout l'hiver, temps auquel il est fort gras; mais quoiqu'on l'ait nommé *grèbe de rivière*, on en voit aussi sur la mer, où il mange des chevrettes, des éperlans, de même qu'il se nourrit de petites écrevisses et de menus poissons dans les eaux douces. Nous lui avons trouvé dans l'estomac des grains de sable; il a ce viscère musculéux et revêtu intérieurement d'une membrane glanduleuse, épaisse et peu adhérente; les intestins, comme l'observe Belon, sont très-grêles; les deux jambes sont attachées au derrière du corps par une membrane qui déborde quand les jambes s'étendent, et qui est attachée fort près de l'articulation du tarse; au-dessus du erupion sont, en place de queue, deux petits pinceaux de duvet, qui sortent chacun d'un tubercule; on remarque encore que les membranes des doigts sont encadrées d'une bordure dentelée de petites écailles symétriquement rangées.

Au reste, nous croyons que le *tropazorola* de Gessner est notre castagneux. Cè naturaliste dit que c'est le premier oiseau qui reparaisse, après l'hiver, sur les lacs de Suisse.

LE CASTAGNEUX DES PHILIPPINES.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Quoique ce castagneux soit un peu plus grand que celui d'Europe et qu'il en diffère par deux grands traits de couleur rousse qui lui teignent les joues et les côtés du cou, ainsi que par une teinte de pourpre jetée sur son manteau, ce n'est peut-être que le même oiseau modifié par le climat. Nous pourrions prononcer plus affirmativement, si les limites qui séparent les espèces, ou la chaîne qui les unit, nous étaient mieux connues; mais qui peut avoir suivi la grande filiation de toutes les généalogies dans la nature? Il faudrait être né avec elle, et avoir pour ainsi dire des observations contemporaines. C'est beaucoup, dans le court espace qu'il nous est permis de saisir, d'observer ses passages, d'indiquer ses nuances et

de soupçonner les transformations infinies qu'elle a pu subir ou faire, depuis les temps immenses qu'elle a travaillé ses ouvrages.

LE CASTAGNEUX A BEC CERCLÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre grèbe. (Cuvier.)

Un petit ruban noir qui environne le milieu du bec, en forme de cercle, est le caractère par lequel nous avons cru devoir distinguer ce castagneux; il a de plus une tache noire remarquable à la base de la mandibule inférieure au bec. Son plumage est tout brun, foncé sur la tête et le cou, clair et verdâtre sur la poitrine. On le trouve sur les étangs d'eau douce, dans les parties inhabitées de la Caroline.

LE CASTAGNEUX DE SAINT-DOMINGUE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

On voit que la famille des castagneux ou petits grèbes n'est pas moins répandue que celle des grands. Celui-ci qui se trouve à Saint-Domingue, est encore plus petit que le castagneux d'Europe; sa longueur du bec au croupion n'est guère que de sept pouces et demi: il est noirâtre sur le corps, et gris blanc argenté, tacheté de brun en dessous.

LE GRÈBE-FOULQUE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre plongeon, sous-genre grèbefoulque. (Cuvier.)

La nature trace des traits d'union presque partout où nous voudrions marquer des intervalles et faire des coupures; sans quitter brusquement une forme pour passer à une autre, elle emprunte de toutes deux, et compose un être mi-parti, qui réunit les deux extrêmes, et remplit jusqu'au moindre vide de l'ensemble d'un tout, où rien n'est isolé. Tels sont les traits de l'oiseau grèbe-foulque, jusqu'à ce jour inconnu, et qui nous a été envoyé de l'Amérique méridionale. Nous lui avons donné ce nom, parce qu'il porte les deux caractères du grèbe et de la foulque; il a comme elle une queue assez large et d'assez longues ailes; tout son manteau est d'un brun olivâtre, et tout le devant du corps est d'un très-beau blanc; les doigts et les membranes, dont ils sont garnis, sont barrés transversalement de raies noires et blanches ou jaunâtres, ce qui fait un effet agréable. Au reste, ce grèbe-foulque, qui se trouve à Cayenne, est aussi petit que notre castagneux.

LES PLONGEONS.

Genre plongeon, sous-genre plongeon proprement dit. (Cuvier.)

Quoique beaucoup d'oiseaux aquatiques aient l'habitude de plonger, même jusqu'au fond de l'eau, en poursuivant leur proie, on a donné de préférence le nom de plongeon à une petite famille particulière de ces oiseaux plongeurs, qui diffère des autres en ce qu'ils ont le bec droit et pointu, et les trois doigts antérieurs joints ensemble par une membrane entière, qui jette un rebord le long du doigt intérieur, duquel néanmoins le postérieur est séparé. Les plongeurs ont de plus les ongles petits et

pointus, la queue très-courte et presque nulle, les pieds très-plats et placés tout à fait à l'arrière du corps; enfin, la jambe cachée dans l'abdomen, disposition très-propre à l'action de nager, mais très-contraire à celle de marcher : en effet, les plongeurs, comme les grèbes, sont obligés, sur terre, à se tenir debout dans une situation droite et presque perpendiculaire, sans pouvoir maintenir l'équilibre dans leurs mouvements, au lieu qu'ils se meuvent dans l'eau d'une manière si preste et si prompte, qu'ils évitent la balle, en plongeant à l'éclair du feu, au même instant que le coup part : aussi les bons chasseurs, pour tirer ces oiseaux, adaptent à leur fusil un morceau de carton qui, en laissant la mire libre, dérobie l'éclair de l'amorce à l'œil de l'oiseau.

Nous connaissons cinq espèces dans le genre du plongeur, dont deux, l'une assez grande et l'autre plus petite, se trouvent également sur les eaux douces, dans l'intérieur des terres et sur les eaux salées, près des côtes de la mer; les trois autres espèces paraissent attachées uniquement aux côtes maritimes, et spécialement aux mers du Nord. Nous allons donner la description de chacune en particulier.

LE GRAND PLONGEUR.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre plongeur, sous-genre plongeur proprement dit. (Cuvier.)

Ce plongeur est presque de la grandeur et de la taille de l'oie. Il est connu sur les lacs de Suisse, et le nom de *fluider* qu'on lui donne sur celui de Constance marque, selon Gessner, sa pesanteur à terre et l'impuissance de marcher, malgré l'effort qu'il fait des ailes et des pieds à la lois. Il ne prend son essor que sur l'eau, mais dans cet élément ses mouvements sont aussi faciles et aussi légers que vifs et rapides; il plonge à de très-grandes profondeurs, et nage entre deux eaux à cent pas de distance, sans reparaitre pour respirer; une portion d'air, renfermée dans la trachée-artère dilatée, fournit pendant ce temps à la respiration de cet amphibie ailé, qui semble moins appartenir à l'élément de l'air qu'à celui des eaux. Il en est de même des autres plongeurs et des grèbes; ils parcourent librement et en tous sens les espaces dans l'eau; ils y trouvent leur subsistance, leur abri, leur asile; car si l'oiseau de proie paraît en l'air, ou qu'un chasseur se montre sur le rivage, ce n'est point au vol que le plongeur confie sa fuite et son salut; il plonge, et, caché sous l'eau, se dérobie à l'œil de tous ses ennemis. Mais l'homme, plus puissant encore par l'adresse que par la force, sait lui faire rencontrer des embûches jusqu'au fond de son asile; un filet, une ligne dormante, amorcée d'un petit poisson, sont les pièges auxquels l'oiseau se prend en avalant sa proie : il meurt ainsi en voulant se nourrir, et dans l'élément même sur lequel il est né; car on trouve son nid posé sur l'eau au milieu des grands joncs, dont le pied est baigné.

Aristote observe avec raison que les plongeurs commencent leur nichée dans le premier printemps, et que les mouettes ne nichent qu'à la fin de cette saison ou au commencement de l'été; mais c'est improprement que Plin, qui souvent ne fait que copier ce premier naturaliste, le contredit ici, en employant le nom de *mergus* pour désigner un oiseau d'eau qui niche sur les arbres : cette habitude, qui appartient au cormoran et à quelques autres oiseaux d'eau, n'est nullement celle du plongeur, puisqu'il niche au bas des joncs.

Quelques observateurs ont écrit que ce grand plongeur était fort

silencieux : cependant Gessner lui attribue un cri particulier et fort éclatant ; mais apparemment on ne l'entend que rarement.

Au reste, Willughby semble reconnaître dans cette espèce une variété qui diffère de la première, en ce que l'oiseau a le dos d'une seule couleur uniforme, au lieu que le grand plongeon commun a le manteau ondé de gris blanc, sur gris brun, avec un même brun nué et pointillé de blanchâtre sur le dessus de la tête et du cou qui de plus est orné, vers le bas, d'un demi-collier teint des mêmes couleurs, terminées par le beau blanc de la poitrine et du dessous du corps.

LE PETIT PLONGEON.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre plongeon proprement dit. (CUVIER.)

Ce petit plongeon ressemble beaucoup au grand par les couleurs, et a de même tout le devant du corps blanc, le dos et le dessus du cou et de la tête, d'un cendré noirâtre, tout parsemé de petites gouttes blanches ; mais ses dimensions sont bien moindres : les plus gros ont tout au plus un pied neuf pouces du bout du bec à celui de la queue ; deux pieds jusqu'au bout des doigts, et deux pieds et demi d'envergure ; tandis que le grand plongeon en a plus de quatre, et deux pieds et demi du bec aux ongles. Du reste, leurs habitudes naturelles sont à peu près les mêmes.

On voit en tout temps les plongeurs de cette espèce sur nos étangs, qu'ils ne quittent que quand la glace les force à se transporter sur les rivières et les ruisseaux d'eau vive ; ils partent pendant la nuit, et ne s'éloignent que le moins qu'ils peuvent de leur premier domicile. L'on avait déjà remarqué, du temps d'Aristote, que l'hiver ne les faisait pas disparaître. Ce philosophe dit aussi que leur ponte est de deux ou trois œufs ; mais nos chasseurs assurent qu'elle est de trois ou quatre, et disent que, quand on approche du nid, la mère se précipite et se plonge, et que les petits, tout nouvellement éclos, se jettent à l'eau pour la suivre. Au reste, c'est toujours avec bruit et avec un mouvement très-vif des ailes et de la queue, que ces oiseaux nagent et plongent ; le mouvement de leurs pieds se dirige en nageant, non d'avant en arrière, mais de côté et se croisant en diagonale. M. Hébert a observé ce mouvement en tenant captif un de ces plongeurs qui, retenu seulement par un long fil, prenait toujours cette direction : il paraissait n'avoir rien perdu de sa liberté naturelle ; il était sur une rivière où il trouvait sa vie en happant de petits poissons.

LE PLONGEON CAT-MARIN.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre plongeon proprement dit. (CUVIER.)

Ce plongeon, fort semblable à notre petit plongeon d'eau douce, nous a été envoyé des côtes de Picardie, qu'il fréquente surtout en hiver, et où les pêcheurs l'appellent *cat-marin* (chat de mer), parce qu'il mange et détruit beaucoup de frai de poisson. Souvent ils le prennent dans les filets, tendus pour les macreuses, avec lesquelles ce plongeon arrive ordinairement ; car on observe qu'il s'éloigne l'été, comme s'il allait passer cette saison plus au nord : quelques-uns cependant, au rapport des matelots, nichent dans les Sorlingues, sur des rochers où ils ne peuvent arriver qu'en partant de l'eau par un effort de saut, aidé du mouvement

des vagues; car sur terre ils sont comme les autres plongeurs, dans l'impuissance de s'élever par le vol; ils ne peuvent même courir que sur les vagues, qu'ils effleurent rapidement dans une attitude droite et la partie postérieure du corps plongée dans l'eau.

Cet oiseau entre avec la marée dans les embouchures des rivières. Les petits merlans, le frai de l'esturgeon et du congre, sont ses mets de préférence. Comme il nage presque aussi vite que les autres oiseaux volent, et qu'il plonge aussi bien qu'un poisson, il a tous les avantages possibles pour se saisir de cette proie fugitive.

Les jeunes, moins adroits et moins exercés que les vieux, ne mangent que des chevrettes; cependant les uns et les autres, dans toutes les saisons, sont extrêmement gras. M. Baillon, qui a très-bien observé ces plongeurs sur les côtes de Picardie, et qui nous donne ces détails, ajoute que, dans cette espèce, la femelle diffère du mâle par la taille, étant de deux pouces à peu près au-dessous des dimensions de celui-ci, qui sont de deux pieds trois pouces de la pointe du bec au bout des ongles, et de trois pieds deux pouces de vol. Le plumage des jeunes, jusqu'à la mue, est d'un noir enfumé, sans aucune des taches blanches dont le dos des vieux est parsemé.

Nous rapporterons à cette espèce, comme variété, un plongeur à tête noire, dont M. Brisson a fait sa cinquième espèce, en lui appliquant des phrases de Willughby et de Ray, lesquelles désignent l'imbrim ou grand plongeur des mers du Nord, dont nous allons parler, et qui ne doivent pas être rapportées aux petits plongeurs.

Au reste, une remarque que l'on a faite, sans l'appliquer spécialement à une espèce particulière des plongeurs, c'est que la chair de ces oiseaux devient meilleure lorsqu'ils ont vécu dans la baie de Lough-Foyle, près de Londonderry en Irlande, d'une certaine plante dont la tige est tendre et presque aussi douce, dit-on, que celle de la canne à sucre.

L'IMBRIM OU GRAND PLONGEUR DE LA MER DU NORD.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous genre plongeur proprement dit. (Cuvier.)

Imbrim est le nom que porte à l'île Feroë ce grand plongeur, connu aux Orcades sous celui d'*embergoose*. Il est plus gros qu'une oie, ayant près de trois pieds du bec aux ongles, et quatre pieds de vol. Il est aussi très-remarquable par un collier échanuré en travers du cou, et tracé par de petites raies longitudinales, alternativement noires et blanches: le fond de couleur dans lequel tranche cette bande est noir, avec des reflets verts au cou, et violets sur la tête; le manteau est à fond noir, tout parsemé de mouchetures blanches; tout le dessous du corps est d'un beau blanc.

Ce grand plongeur paraît quelquefois en Angleterre, dans les hivers rigoureux; mais en tout autre temps il ne quitte pas les mers du Nord, et sa retraite ordinaire est aux Orcades, aux îles Feroë, sur les côtes d'Islande, et vers le Groënland; car il est aisé de le reconnaître dans le *tuglek* des Groënlandais.

Quelques écrivains du Nord, tels que Hoierus, médecin de Breghen, ont avancé que ces oiseaux faisaient leurs nids et leurs pontes sous l'eau, ce qui, loin d'être vrai, n'est pas même vraisemblable; et ce qu'on lit à ce sujet dans les Transactions philosophiques, que l'imbrim tient ses

œufs sous ses ailes, et les conve ainsi en les portant partout avec lui, me paraît également fabuleux. Tout ce qu'on peut inférer de ces contes, c'est que probablement cet oiseau niche sur des écueils ou des côtes désertes, et que jusqu'à ce jour aucun observateur n'a vu son nid.

LE LUMME, OU PETIT PLONGEON DE LA MER DU NORD.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Sous-genre plongeon proprement dit. (Cuvier.)

Lumme ou *loom* en lapon, veut dire *boiteux*; et ce nom peint la démarche chancelante de cet oiseau, lorsqu'il se trouve à terre, où néanmoins il ne s'expose guère, nageant presque toujours, et nichant à la rive même de l'eau sur les côtes désertes. Peu de gens ont vu son nid, et les Islandais disent qu'il conve ses œufs sous ses ailes en pleine mer; ce qui n'est guère plus vraisemblable que la couvée de l'imbrim sous l'eau.

Le lumme est moins grand que l'imbrim, et n'est que de la taille du canard. Il a le dos noir, parsemé de petits carrés blancs; la gorge noire, ainsi que le devant de la tête, dont le dessus est couvert de plumes grises; le haut du cou est garni de semblables plumes grises, et paré en devant d'une longue pièce nuée de noir changeant en violet et en vert; un duvet épais, comme celui du cygne, revêt toute la peau; et les Lapons se font des bonnets d'hiver de ces bonnes fourrures.

Il paraît que ces plongeurs ne quittent guère la mer du Nord, quoique de temps en temps, au rapport de Klein, ils se montrent sur les côtes de la Baltique, et qu'ils soient bien connus dans toute la Suède. Leur principal domicile est sur les côtes de Norwége, d'Islande et de Groënland; ils les fréquentent pendant tout l'été, et y font leurs petits, qu'ils élèvent avec des soins et une sollicitude singulière. Anderson nous fournit à ce sujet des détails qui seraient intéressants s'ils étaient exacts. Il dit que la ponte n'est que de deux œufs, et qu'aussitôt qu'un petit lumme est assez fort pour quitter le nid, le père et la mère le conduisent à l'eau, l'un volant toujours au-dessus de lui pour le défendre de l'oiseau de proie, l'autre au-dessous pour le recevoir sur le dos en cas de chute; et que si malgré ce secours le petit tombe à terre, ses parents s'y précipitent avec lui, et plutôt que de l'abandonner, se laissent prendre par les hommes ou manger par les renards, qui ne manquent jamais de guetter ces occasions, et qui, dans ces régions glacées et dépourvues de gibier de terre, dirigent toute leur sagacité et toutes leurs ruses à la chasse des oiseaux. Cet auteur ajoute que, quand une fois les lummes ont gagné la mer avec leurs petits, ils ne reviennent plus à terre; il assure même que les vieux, qui par hasard ont perdu leur famille, ou qui ont passé le temps de nicher, n'y viennent jamais, nageant toujours par troupes de soixante ou de cent.

« Si on jette, dit-il, un petit dans la mer, devant une de ces troupes, tous les lummes viennent sur-le-champ l'entourer, et chacun s'empresse de l'accompagner, au point de se battre entre eux autour de lui, jusqu'à ce que le plus fort l'emporte; mais si par hasard la mère du petit survient, toute la querelle cesse sur-le-champ, et on lui cède son enfant. »

A l'approche de l'hiver ces oiseaux s'éloignent et disparaissent jusqu'au retour du printemps. Anderson conjecture que, déclinant entre le sud et l'ouest, ils se retirent vers l'Amérique; et M. Edwards reconnaît en effet que cette espèce est commune aux mers septentrionales de

ce continent et de celui de l'Europe : nous pouvons y ajouter celles du continent de l'Asie ; car le plongeon à gorge rouge, venu de Sibérie et donné sous cette indication dans nos planches enluminées, est exactement le même que celui de la planche 97 d'Edwards, que ce naturaliste donne comme la femelle du lumme, d'après le témoignage non suspect de son correspondant M. Isham, bon observateur, qui lui avait rapporté l'un et l'autre du Groënland.

Dans la saison que les lummes passent sur les côtes de Norwége, leurs différents cris servent aux habitants de présage pour le beau temps ou les pluies ; c'est apparemment par cette raison qu'ils épargnent la vie de cet oiseau, et qu'ils n'aiment pas même à le trouver pris dans leurs filets.

Linnæus distingue dans cette espèce une variété, et dit, avec Wormius, que le lumme niche à plat sur le rivage au bord même de l'eau ; sur quoi M. Anderson semble n'être pas d'accord avec lui-même. Au reste, le *lumb* du Spitzberg de Martens paraît, suivant l'observation de M. Ray, être différent des lummes de Groënland et d'Islande, puisqu'il a le *bec crochu* ; quoique d'ailleurs son affection pour ses petits, la manière dont il les conduit à la mer en les défendant de l'oiseau de proie, lui donnent beaucoup de rapports avec ces oiseaux par les habitudes naturelles ; et quant aux *loms* du navigateur Barentz, rien n'empêche qu'on ne les regarde comme les mêmes oiseaux que nos lummes qui peuvent bien en effet fréquenter la Nouvelle-Zemble.

LE HARLE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Famille des palmipèdes lamellirostres, genre harle. (Cuvier.)

Le harle, dit Belon, *fait autant de dégât sur un étang, qu'en pourrait faire un bièvre ou castor* : c'est pourquoi, ajoute-t-il, le peuple donne le nom de *bièvre* à cet oiseau. Mais Belon paraît se tromper ici avec le peuple au sujet du bièvre ou eastor qui ne mange pas de poisson, mais de l'écorce et du bois tendre ; et c'est à la *loutre* qu'il fallait comparer cet oiseau ichthyophage, puisque, de tous les animaux quadrupèdes, aucun ne détruit autant de poissons que la loutre.

Le harle est d'une grosseur intermédiaire entre le canard et l'oie ; mais sa taille, son plumage et son vol raccourci lui donnent plus de rapport avec le canard. C'est avec peu de justesse que Gessner lui a donné la dénomination de *merganser*, oie-plongeon, par la seule ressemblance du bec à celui du plongeon, puisque cette ressemblance est très-imparfaite. Le bec du harle est à peu près cylindrique et droit jusqu'à la pointe, comme celui du plongeon ; mais il en diffère en ce que cette pointe est crochue et fléchie en manière d'ongle courbe, d'une substance dure et cornée ; et il en diffère encore en ce que les bords en sont garnis de dentelures dirigées en arrière. La langue est hérissée de papilles dures et tournées en arrière comme les dentelures du bec, ce qui sert à retenir le poisson glissant, et même à le conduire dans le gosier de l'oiseau : aussi, par une voracité peu mesurée, avale-t-il des poissons beaucoup trop gros pour entrer tout entiers dans son estomac ; la tête se loge la première dans l'œsophage, et se digère avant que le corps puisse y descendre.

Le harle nage tout le corps submergé et la tête seule hors de l'eau ; il plonge profondément, reste longtemps sous l'eau et parcourt un grand

espace avant de reparaître. Quoiqu'il ait les ailes courtes, son vol est rapide, et le plus souvent il file au-dessus de l'eau et il paraît alors presque tout blanc : aussi l'appelle-t-on *harle blanc* en quelques endroits, comme en Brie, où il est assez rare. Cependant il a le devant du corps lavé de jaune pâle; le dessus du cou avec toute la tête est d'un noir changeant en vert par reflets; et la plume qui en est fine, soyeuse, longue, et relevée en hérissou, depuis la nuque jusque sur le front, grossit beaucoup le volume de la tête. Le dos est de trois couleurs, noir sur le haut et sur les grandes pennes des ailes, blanc sur les moyennes et la plupart des couvertures, et joliment liséré de gris sur blanc au croupion; la queue est grise; les yeux, les pieds et une partie du bec sont rouges.

Le harle est, comme on voit, un fort bel oiseau; mais sa chair est sèche et mauvaise à manger. La forme de son corps est large et sensiblement aplatie sur le dos. On a observé que la trachée-artère a trois renflements, dont le dernier, près de la bifurcation, renferme un labyrinthe osseux : cet appareil contient de l'air que l'oiseau peut respirer sous l'eau. Belon dit aussi avoir remarqué que la queue du harle est souvent comme froissée et rebroussée par le bout, et qu'il se perche et fait son nid, comme le cormoran, sur les arbres ou dans les rochers; mais Aldrovande dit au contraire, et avec plus de vraisemblance, que le harle niche au rivage et ne quitte pas les eaux. Nous n'avons pas eu occasion de vérifier ce fait : ces oiseaux ne paraissent que de loin à loin dans nos provinces de France; et toutes les notices que nous en avons reçues nous apprennent seulement qu'il se trouve en différents lieux et toujours en hiver. On croit en Suisse que son apparition sur les lacs annonce un grand hiver; et quoique cet oiseau doive être assez connu sur la Loire, puisque c'est là, suivant Belon, qu'on lui a imposé le nom de *harle* ou *herle*, il semble d'après cet observateur lui-même qu'il se transporte en hiver dans des climats beaucoup plus méridionaux; car il est du nombre des oiseaux qui viennent du Nord jusqu'en Egypte pour y passer l'hiver, suivant Belon, quoique, d'après ses propres observations, il paraisse que cet oiseau se trouve sur le Nil en toute autre saison que celle de l'hiver, ce qui est assez difficile à concilier.

Quoi qu'il en soit, les harlés ne sont pas plus communs en Angleterre qu'en France, et cependant ils se portent jusqu'en Norwége, en Islande, et peut-être plus avant dans le Nord. On reconnaît le harle dans le *geir-fuql* des Islandais, auquel Anderson donne mal à propos le nom de *vautour*, à moins qu'on ne suppose que le harle par sa voracité est le vautour de la mer. Mais il paraît que ces oiseaux n'habitent pas constamment la côte d'Islande, puisque les habitants, à chacune de leurs apparitions, ne manquent pas d'attendre quelque grand événement.

Dans le genre du harle, la femelle est constamment et considérablement plus petite que le mâle. Elle en diffère aussi, comme dans la plupart des espèces d'oiseaux d'eau, par ses couleurs : elle a la tête rousse et le manteau gris, et c'est de cette femelle, décrite par Belon sous le nom de *bièvre*, que M. Brisson fait son septième harle.

LE HARLE HUPPÉ.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre harle. (Cuvier.)

Le harle commun que nous venons de décrire n'a qu'un toupet et non pas une huppe : celui-ci porte une huppe bien formée, bien détachée de

la tête, et composée de brins fins et longs dirigés de l'occiput en arrière. Il est de la grosseur du canard ; sa tête et le haut du cou sont d'un noir violet, changeant en vert doré ; la poitrine est d'un roux varié de blanc ; le dos noir, le croupion et les flancs sont rayés en zigzags de brun et de gris blanc ; l'aile est variée de noir, de brun, de blanc et de cendré. Il y a des deux côtés de la poitrine, vers les épaules, d'assez longues plumes blanches bordées de noir, qui recouvrent le coude de l'aile lorsqu'elle est pliée. Le bec et les pieds sont rouges. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a la tête d'un roux terne, le dos gris et tout le devant du corps blanc, faiblement teint de lauve sur la poitrine.

Suivant Willughby, cette espèce est très-commune sur les lagunes de Venise ; et comme Muller témoigne qu'on la trouve en Danemarck, en Norwège, et que Linnæus dit qu'elle habite aussi en Laponie, il est très-probable qu'elle fréquente les contrées intermédiaires ; et, en effet, Schweneckfeld assure que cet oiseau passe en Silésie, où on le voit au commencement de l'hiver sur les étangs dans les montagnes. M. Salerne dit qu'il est fort commun sur la Loire ; mais par la manière dont il parle, il paraît l'avoir très-mal observé.

LA PIETTE OU LE PETIT HARLE HUPPÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre harle. (Cuvier.)

La piette est un joli petit harle à plumage pie, et auquel on a donné quelquefois le nom de *religieuse*, sans doute à cause de la netteté de sa belle robe blanche, de son manteau noir et de sa tête coiffée en effilés blancs, couchés en mentonnière, et relevés en forme de bandeau, que coupe par derrière un petit lambeau de voile d'un violet vert obscur ; un demi-collier noir sur le haut du cou achève la parure modeste et piquante de cette petite religieuse ailée. Elle est aussi fort connue sous le nom de *piette*, sur les rivières d'Are et de Somme en Picardie, où il n'est pas de paysan, dit Belon, qui ne la sache nommer. Elle est un peu plus grande que la sarcelle, mais moindre que le morillon ; elle a le bec noir et les pieds d'un gris plombé ; l'étendue du blanc et du noir dans son plumage est fort sujette à varier, de sorte que quelquefois il est presque tout blanc. La femelle n'est pas aussi belle que le mâle ; elle n'a point de huppe ; sa tête est rousse, et le manteau est gris.

LE HARLE A MANTEAU NOIR.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre harle. (Cuvier.)

Nous réunissons ici sous la même espèce le *harle noir* et le *harle blanc* et *noir* de M. Brisson, qui sont les *troisième* et *sixième* harles de Schweneckfeld, parce qu'il nous paraît qu'il y a entre eux moins de différences que l'on n'en observe dans ce genre entre le mâle et la femelle, d'autant plus que ces deux harles sont à peu près de la même taille. Belon, qui en a décrit un sous le nom de *tiers*, dit qu'on l'appelle ainsi parce qu'il est comme moyen, ou *en tiers entre la cane et le morillon*, et que ses ailes, par leur bigarrure, imitent la variété des ailes du morillon ; mais il a tort de joindre son harle *tiers* à cet oiseau, puisque le bec est entièrement différent de celui du morillon ; et quant à sa taille, elle est

plus approchante de celle du canard. Au reste, il a la tête, le dessus du cou, le dos, les grandes plumes de l'aile et le croupion noirs, et tout le devant du corps d'un beau blanc, avec la queue brune. Cette description convient donc en entier au *harle blanc et noir* de M. Brisson, et elle convient également à son *harle noir*, excepté qu'au cou de celui-ci on voit du rouge bai, et qu'il a la queue noire. Tous deux ont le bec et les pieds rouges. Schwenckfeld, en disant du premier qu'on le voit rarement en Silésie, n'insinue pas que le dernier y soit plus commun, en observant qu'il paraît quelques-uns de ces oiseaux sur les rivières au mois de mars à la fonte des glaces.

LE HARLE ÉTOILÉ.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre harle. (Cuvier.)

La grande différence de livrée entre le mâle et la femelle, dans le genre des harles, a causé plus d'un double emploi dans l'énumération de leurs espèces, comme on peut le remarquer dans les listes de nos nomenclateurs; nous soupçonnons fortement qu'il y a encore ici une de ces méprises qui ne sont que trop communes en nomenclature. Il nous paraît que l'espèce de ce harle étoilé, mieux décrite et mieux connue, ne sera peut-être qu'une femelle des espèces précédentes. Willughby le pensait ainsi : il dit que ce même harle étoilé, qui est le *mergus glacialis* de Gessner, n'est que la femelle de la piette; et ce qui semble le prouver, c'est que le *mergus glacialis* se trouve quelquefois tout blanc, particularité qui appartient à la piette. Quoi qu'il en soit, M. Brisson tire la dénomination de *harle étoilé* d'une tache blanche figurée en étoile, que porte, à ce qu'il dit, ce harle au-dessous d'une tache noire qui lui enveloppe les yeux; le dessus de la tête est d'un rouge bai; le manteau d'un brun noirâtre; tout le devant du corps est blanc, et l'aile est mi-partie de blanc et de noir; le bec est noir ou de couleur plombée, comme dans la piette, et la grosseur de ces deux oiseaux est à peu près la même. Gessner dit que ce harle porte en Suisse le nom de *canard des glaces* (*ysentle*), parce qu'il ne paraît sur les lacs qu'un peu avant le grand froid qui vient les glacer.

LE HARLE COURONNÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre harle. (Cuvier.)

Ce harle, qui se trouve en Virginie, est très-remarquable par sa tête couronnée d'un beau limbe, noir à la circonférence et blanc au milieu, et formé de plumes relevées en disque; ce qui fait un bel effet, mais qui ne paraît bien que dans l'oiseau vivant, et que par cette raison notre planche enluminée ne rend pas. On le voit dans la belle figure que Catesby a donnée de cet oiseau qu'il a dessiné vivant. Sa poitrine et son ventre sont blancs; le bec, la face, le cou et le dos sont noirs; les plumes de la queue et de l'aile brunes; celles de l'aile les plus intérieures sont noires et marquées d'un trait blanc. Ce harle est à peu près de la grosseur du canard. La femelle est toute brune, et sa huppe est plus petite que celle du mâle. Fernandez a décrit l'un et l'autre sous le nom mexicain d'*ecatototl*, en y ajoutant le surnom de *avis venti*, oiseau du vent, sans en indiquer la raison. Ces oiseaux se retrouvent au Mexique et à la

Caroline, aussi bien qu'en Virginie, et se tiennent souvent sur les rivières et les étangs.

LE PÉLICAN.

Famille des palmipèdes totipalmes, genre pélican. (CUVIER.)

Le pélican est plus remarquable, plus intéressant pour un naturaliste par la hauteur de sa taille, et par le grand sac qu'il porte sous le bec, que par la célébrité fabuleuse de son nom, consacré dans les emblèmes religieux des peuples ignorants. On a représenté sous sa figure la tendresse paternelle se déchirant le sein pour nourrir de son sang sa famille languissante; mais cette fable, que les Egyptiens racontaient déjà du vautour, ne devait pas s'appliquer au pélican, qui vit dans l'abondance, et auquel la nature a donné de plus qu'aux autres oiseaux pêcheurs une grande poche dans laquelle il porte et met en réserve l'ample provision du produit de sa pêche.

Le pélican égale et même surpasse en grandeur le cygne, et ce serait le plus grand des oiseaux d'eau, si l'albatros n'était pas plus épais, et si le flamant n'avait pas les jambes beaucoup plus hautes. Le pélican les a au contraire très-basses, tandis que ses ailes sont si largement étendues, que l'envergure en est de onze ou douze pieds. Il se soutient donc très-aisément et très-longtemps dans l'air; il s'y balance avec légèreté et ne change de place que pour tomber à plomb sur sa proie, qui ne peut échapper; car la violence du choc et la grande étendue des ailes qui frappent et couvrent la surface de l'eau, la font bouillonner, tournoyer, et étourdissent en même temps le poisson, qui dès lors ne peut fuir. C'est de cette manière que les pélicans pêchent lorsqu'ils sont seuls; mais en troupes ils savent varier leurs manœuvres et agir de concert: on les voit se disposer en ligne et nager de compagnie, en formant un grand cercle qu'ils resserrent peu à peu pour y renfermer le poisson, et se partager la capture à leur aise.

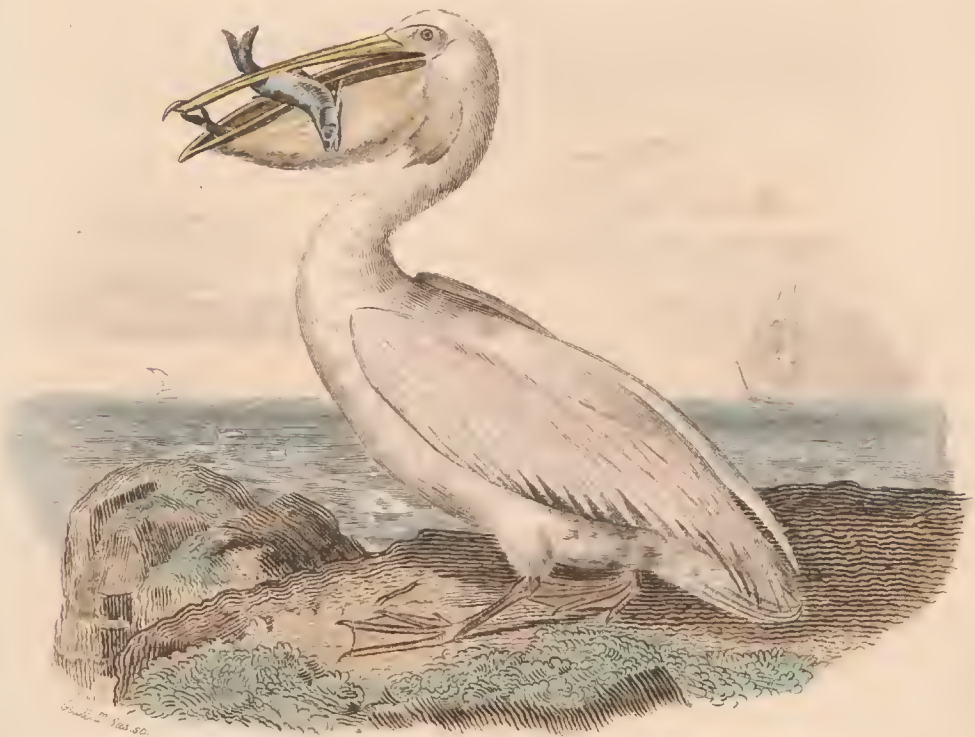
Ces oiseaux prennent, pour pêcher, les heures du matin et du soir où le poisson est le plus en mouvement, et choisissant les lieux où il est le plus abondant; c'est un spectacle de les voir raser l'eau, s'élever de quelques pieds au-dessus, et tomber le cou roide et leur sac à demi plein, puis se relevant avec effort, retomber de nouveau, et continuer ce manège jusqu'à ce que cette large besace soit entièrement remplie; ils vont alors manger et digérer à l'aise sur quelque pointe de rocher, où ils restent en repos et comme assoupis jusqu'au soir.

Il me paraît qu'il serait possible de tirer parti de cet instinct du pélican, qui n'avale pas sa proie d'abord, mais l'accumule en provision, et qu'on pourrait en faire, comme du cormoran, un pêcheur domestique; et l'on assure que les Chinois y ont réussi. Labat raconte aussi que des sauvages avaient dressé un pélican qu'ils envoyaient le matin après l'avoir rougi de rocou, et qui le soir revenait au carbet, le sac plein de poissons qu'ils lui faisaient dégorger.

Cet oiseau doit être un excellent nageur: il est parfaitement *palmipède*, ayant les quatre doigts réunis par une seule pièce de membrane; cette peau et les pieds sont rouges ou jaunes, suivant l'âge. Il paraît aussi que c'est avec l'âge qu'il prend cette belle teinte de couleur rose tendre et comme transparente, qui semble donner à son plumage blanc le lustre d'un vernis.



LE CORMORAN.



LE PÉLICAN BLANC.

Les plumes du cou ne sont qu'un duvet court; celles de la nuque sont plus allongées, et forment une espèce de crête ou de petite huppe. La tête est aplatie par les côtés; les yeux sont petits et placés dans deux larges joues nues; la queue est composée de dix-huit pennes. Les couleurs du bec sont du jaune et du rouge pâle sur un fond gris, avec des traits de rouge vil sur le milieu et vers l'extrémité; ce bec est aplati en dessus comme une large lame relevée d'une arête sur sa longueur, et se terminant par une pointe en croc; le dedans de cette lame, qui fait la mandibule supérieure, présente cinq nervures saillantes, dont les deux extérieures forment des bords tranchants; la mandibule inférieure ne consiste qu'en deux branches flexibles qui se prêtent à l'extension de la poche membraneuse qui leur est attachée, et qui pend au-dessous comme un sac en forme de nasse. Cette poche peut contenir plus de vingt pintes de liquide; elle est si large et si longue, qu'on y peut placer le pied, ou y faire entrer le bras jusqu'au coude. Ellis dit avoir vu un homme y cacher sa tête, ce qui ne nous fera pourtant pas croire ce que dit Sanctius, qu'un de ces oiseaux laissa tomber du haut des airs un enfant nègre qu'il avait emporté dans son sac.

Ce gros oiseau paraît susceptible de quelque éducation, et même d'une certaine gaieté malgré sa pesanteur; il n'a rien de farouche, et s'habitue volontiers avec l'homme. Belon en vit un dans l'île de Rhodes, qui se promenait familièrement par la ville; et Culmann, dans Gessner, raconte l'histoire fameuse de ce pélican qui suivait l'empereur Maximilien, volant sur l'armée quand elle était en marche, et s'élevant quelquefois si haut, qu'il ne paraissait plus que comme une hirondelle, quoiqu'il eût quinze pieds (du Rhin), d'un bout des ailes à l'autre.

Cette grande puissance de vol serait néanmoins étonnante dans un oiseau qui pèse vingt-quatre ou vingt-cinq livres, si elle n'était merveilleusement secondée par la grande quantité d'air dont son corps se gonfle, et aussi par la légèreté de sa charpente: tout son squelette ne pèse pas une livre et demie; les os en sont si minces qu'ils ont de la transparence, et Aldrovand prétend qu'ils sont sans moelle. C'est sans doute à la nature de ces parties solides qui ne s'ossifient que tard, que le pélican doit sa très-longue vie. L'on a même observé qu'en captivité il vivait plus longtemps que la plupart des autres oiseaux.

Au reste, le pélican, sans être tout à fait étranger à nos contrées, y est pourtant assez rare, surtout dans l'intérieur des terres. Nous avons au Cabinet les dépouilles de deux de ces oiseaux, l'un tué en Dauphiné, et l'autre sur la Saône: Gessner fait mention d'un qui fut pris sur le lac de Zurich, et qui fut regardé comme un oiseau inconnu. Il n'est pas commun dans le nord de l'Allemagne, quoiqu'il y en ait un grand nombre dans les provinces méridionales qu'arrose le Danube. Ce séjour sur le Danube est une habitude ancienne à ces oiseaux; car Aristote, les rangeant au nombre de ceux qui s'attourent, dit qu'ils s'envolent du Strymon, et que, s'attendant les uns les autres au passage de la montagne, ils vont s'abattre tous ensemble et nicher sur les rives du Danube. Ce fleuve est le Strymon paraissent donc limiter les contrées où ils se portent en troupes du nord au midi dans notre continent; et c'est faute d'avoir bien connu leur route que Plin le fait venir des extrémités septentrionales de la Gaule; car ils y sont étrangers, et paraissent l'être encore plus en Suède et dans les climats plus septentrionaux, du moins si l'on en juge par le silence des naturalistes du Nord; car ce qu'en dit Olaus Magnus n'est qu'une compilation mal digérée de ce que les anciens

ont écrit sur l'*onotrocale*, sans aucun fait qui prouve son passage ou son séjour dans les contrées du Nord. Il ne paraît pas même fréquenter l'Angleterre, puisque les auteurs de la *Zoologie britannique* ne le comptent pas dans le nombre de leurs animaux bretons, et que Charleton rapporte qu'on voyait de son temps dans le parc de Windsor des pélicans envoyés de Russie. Il s'en trouve en effet, et même assez fréquemment, sur les lacs de la Russie rouge et de la Lithuanie, de même qu'en Volhynie, en Podolie et en Pokutie, comme le témoigne Rzaczynski; mais non pas jusque dans les parties les plus septentrionales de la Moscovie, comme le prétend Ellis. En général ces oiseaux paraissent appartenir spécialement aux climats plus chauds que froids. On en tua un de la plus grande taille et qui pesait vingt-cinq livres dans l'île de Majorque, près de la baie d'Alcudia, en juin 1773. Il en paraît tous les ans régulièrement sur les lacs de Mantoue et d'Orbitello. On voit d'ailleurs, par un passage de Martial, que les pélicans étaient communs dans le territoire de Ravenne. On les trouve aussi dans l'Asie-Mineure, dans la Grèce, et dans plusieurs endroits de la mer Méditerranée et de la Propontide. Selon a même observé leur passage étant en mer, entre Rhodes et Alexandrie; ils volaient en troupes du nord au midi, se dirigeant vers l'Égypte; et ce même observateur jouit une seconde fois de ce spectacle vers les confins de l'Arabie et de la Palestine. Enfin, les voyageurs nous disent que les lacs de la Judée et de l'Égypte, les rives du Nil en hiver, et celles du Strymon en été, vus du haut des collines, paraissent blancs par le grand nombre de pélicans qui les couvrent.

En rassemblant les témoignages des différents navigateurs, nous voyons que les pélicans se trouvent dans toutes les contrées méridionales de notre continent, et qu'ils se retrouvent avec peu de différences et en plus grand nombre dans celle du Nouveau-Monde. Ils sont très-communs en Afrique sur les bords du Sénégal et de la Gambia, où les nègres leur donnent le nom de *pokko* : la grande langue de terre qui barre l'embouchure de la première de ces rivières en est remplie. On en trouve de même à Loango et sur les côtes d'Angola, de Sierra Leona et de Guinée. Sur la baie de Saldana ils sont mêlés à la multitude d'oiseaux qui semble remplir l'air et la mer de cette plage. On les trouve à Madagascar, à Siam, à la Chine, aux îles de la Sonde et aux Philippines, surtout aux pêcheries du grand lac de Manille. On en rencontre quelquefois en mer; et enfin on en a vu sur les terres lointaines de l'océan Indien, comme à la Nouvelle-Hollande, où M. Cook dit qu'ils sont d'une grosseur extraordinaire.

En Amérique, on a reconnu des pélicans depuis les Antilles et la terre ferme, l'isthme de Panama et la baie de Campêche, jusqu'à la Louisiane et aux terres voisines de la baie d'Hudson. On en voit aussi sur les îles et les anses inhabitées près de Saint-Domingue, et en plus grande quantité sur ces petites îles couvertes de la plus belle verdure, qui avoisinent la Guadeloupe, et que différentes espèces d'oiseaux semblent s'être partagées pour leur servir de retraite. L'une de ces îles a même été nommée l'île *aux Grands-Gosièrs*. Ils grossissent encore les peuplades des oiseaux qui habitent l'île d'*Aves*; la côte très-poissonneuse de Sambales les attire en grand nombre; et dans celle de Panama on les voit fondre en troupe sur les bancs de sardines que les grandes marées y poussent; enfin tous les écueils et les îlots voisins sont couverts de ces oiseaux en si grand nombre, qu'on en charge des canots, et qu'on en fond la graisse dont on se sert comme d'huile.

Le pélican pêche en eau douce comme en mer, et dès lors on ne

doit pas être surpris de le trouver sur les grandes rivières; mais il est singulier qu'il n'en tienne pas aux terres basses et humides, arrosées par de grandes rivières, et qu'il fréquente aussi les pays les plus secs, comme l'Arabie et la Perse, où il est connu sous le nom de porteur d'eau (*tucab*). On a observé que comme il est obligé d'éloigner son nid des eaux trop fréquentées par les caravanes, il porte de très-loin de l'eau douce dans son sac à ses petits. Les bons Musulmans disent très-religieusement que Dieu a ordonné à cet oiseau de fréquenter le désert pour abreuver au besoin les pèlerins qui vont à la Mecque, comme autrefois il envoya le corbeau qui nourrit Élie dans la solitude. Aussi les Égyptiens, en faisant allusion à la manière dont ce grand oiseau garde de l'eau dans sa poche, l'ont surnommé le *chameau de la rivière*.

Au reste, il ne faut pas confondre le *pélican de Barbarie* dont parle le docteur Shaw, avec le véritable pélican, puisque ce voyageur dit qu'il n'est pas plus gros qu'un vanneau. Il en est de même du pélican de Kolbe, qui est l'oiseau spatule. Pigafetta, après avoir bien reconnu le pélican à la côte d'Angola, se trompe en donnant son nom à un oiseau de Loango à jambes hautes comme le héron. Nous doutons aussi beaucoup que l'*alcatraz*, que quelques voyageurs disent avoir rencontré en pleine mer entre l'Afrique et l'Amérique, soit notre pélican, quoique les Espagnols des Philippines et du Mexique lui aient donné le nom d'*alcatraz*; car le pélican s'éloigne peu des côtes, et sa rencontre sur mer annonce la proximité de la terre.

Des deux noms *pélican* et *onocrotale* que les anciens ont donnés à ce grand oiseau, le dernier a rapport à son étrange voix, qu'ils ont comparée au braiement d'un âne. Klein imagine qu'il rend ce son bruyant le cou plongé dans l'eau; mais ce fait paraît emprunté du butor, car le pélican fait entendre sa voix rauque loin de l'eau, et jette en plein air ses plus hants cris. Elien décrit et caractérise bien le pélican sous le nom de *céla*; mais l'on ne sait pas pourquoi il le donne pour un oiseau des Indes, puisqu'il se trouve et sans doute se trouvait dès lors dans la Grèce.

Le premier nom *pélican* a été le sujet d'une méprise des traducteurs d'Aristote, et même de Cicéron et de Pline; on a traduit *pélican* par *platea*, ce qui a fait confondre le *pélican* avec la spatule; et Aristote lui-même, en disant du *pélican* qu'il avale des coquillages minces, et les rejette à demi digérés pour en séparer les écailles, lui attribue une habitude qui convient mieux à la spatule, vu la structure de son œsophage; car le sac du pélican n'est pas un estomac où la digestion soit seulement commencée, et c'est improprement que Pline compare la manière dont l'*onocrotale* (pélican) avale et reprend ses aliments à celle des animaux qui ruminent.

« Il n'y a rien ici, dit très-bien M. Perrault, qui ne soit dans le plan général de l'organisation des oiseaux; tous ont un jabot dans lequel se resserre leur nourriture: le pélican l'a au dehors, et le porte sous le bec, au lieu de l'avoir caché en dedans et placé au bas de l'œsophage; mais ce jabot extérieur n'a point la chaleur digestive de celui des autres oiseaux, et le pélican rapporte frais dans cette poche les poissons de sa pêche à ses petits. Pour les dégorger, il ne fait que presser ce sac sur sa poitrine; et c'est cet acte très-naturel qui peut avoir donné lieu à la fable si généralement répandue, que le pélican s'ouvre la poitrine pour nourrir ses petits de sa propre substance. »

Le nid du pélican se trouve communément au bord des eaux; il le pose à plate-terre, et c'est par erreur, et en confondant, à ce qu'il paraît, la spatule avec le pélican, que M. Salerne dit qu'il niche sur les

arbres. Il est vrai qu'il s'y perche malgré sa pesanteur et ses larges pieds palmés; et cette habitude, qui nous eût moins étonnés dans les pélicans d'Amérique, parce que plusieurs oiseaux d'eau s'y perchent, se trouve également dans les pélicans d'Afrique et d'autres parties de notre continent.

Du reste, cet oiseau, aussi vorace que grand déprédateur, engloutit dans une seule pêche autant de poisson qu'il en faudrait pour le repas de six hommes. Il avale aisément un poisson de sept ou huit livres; on assure qu'il mange aussi des rats et d'autres petits animaux. Pison dit avoir vu avaler un petit chat vivant par un pélican si familier, qu'il venait au marché, où les pêcheurs se hâtaient de lui lier son sac, sans quoi il leur enlevait subtilement quelques pièces de poisson.

Il mange de côté, et quand on lui jette un morceau, il le happe. Cette poche, où il emmagasine toutes ses captures, est composée de deux peaux; l'interne est continue à la membrane de l'œsophage; l'extérieure n'est qu'un prolongement de la peau du cou; les rides qui la plissent servent à retirer le sac, lorsqu'étant vide il devient flasque. On se sert de ces poches de pélican comme de vessies pour enfermer le tabac à fumer; aussi les appelle-t-on dans nos îles *blagues* ou *blades*, du mot anglais *blader*, qui signifie vessie. On prétend que ces peaux préparées sont plus belles et plus douces que des peaux d'agneau. Quelques marins s'en font des bonnets; les Siamois en filent des cordes d'instruments, et les pêcheurs du Nil se servent du sac, encore attaché à la mâchoire, pour en faire des vases propres à rejeter l'eau de leurs bateaux, ou pour en contenir et garder; car cette peau ne se pénètre ni se corrompt par son séjour dans l'eau.

Il semble que la nature ait pourvu, par une attention singulière, à ce que le pélican ne fût point suffoqué, quand, pour engloutir sa proie, il ouvre à l'eau sa poche tout entière; la trachée-artère, quittant alors les vertèbres du cou, se jette en avant, et s'attachant sous cette poche, y cause un gonflement très-sensible; en même temps deux muscles en sphincter resserrent l'œsophage, de manière à fermer toute entrée à l'eau. Au fond de cette même poche est cachée une langue si courte, qu'on a cru que l'oiseau n'en avait point. Les narines sont aussi presque invisibles et placées à la racine du bec; le cœur est très-grand, la rate très-petite; les *cæcum* également petits, et bien moindres à proportion que dans l'oie, le canard et le cygne. Enfin, Aldrovande assure que le pélican n'a que douze côtes; et il observe qu'une forte membrane, fournie de muscles épais, recouvre les bras des ailes.

Mais une observation très-intéressante est celle de M. Méry et du P. Tachard, sur l'air répandu sous la peau du corps entier du pélican; on peut même dire que cette observation est un fait général qui s'est manifesté d'une manière plus évidente dans le pélican, mais qui peut se reconnaître dans tous les oiseaux, et que M. Lory, célèbre et savant médecin de Paris, a démontré par la communication de l'air jusque dans les os et les tuyaux des plumes des oiseaux. Dans le pélican, l'air passe de la poitrine dans les sinus axillaires, d'où il s'insinue dans les vésicules d'une membrane cellulaire épaisse et gonflée, qui recouvre les muscles et enveloppe tout le corps, sous la membrane où les plumes s'implantent; ces vésicules en sont enflées au point qu'en pressant le corps de cet oiseau, on voit une quantité d'air fuir de tous côtés sous les doigts. C'est dans l'expiration que l'air comprimé dans la poitrine passe dans les sinus, et de là se répand dans toutes les vésicules du tissu cellulaire; on peut

même en soufflant dans la trachée-artère rendre sensible à l'œil cette route de l'air, et l'on conçoit dès lors combien le pélican peut augmenter par là son volume sans prendre plus de poids, et combien le vol de ce grand oiseau doit en être facilité.

Du reste, la chair du pélican n'avait pas besoin d'être défendue chez les Juifs, comme immonde; car elle se défend elle-même par son mauvais goût, son odeur de marécage et sa graisse huileuse: néanmoins quelques navigateurs s'en sont accommodés.

Variétés du pélican.

Nous avons observé, dans plusieurs articles de cette Histoire naturelle, qu'en général les espèces des grands oiseaux, comme celles des grands quadrupèdes, existent seules, isolées et presque sans variétés; que, de plus, elles paraissent être partout les mêmes, tandis que sous chaque genre ou dans chaque famille de petits animaux, et surtout dans celles des petits oiseaux, il y a une multitude de races plus ou moins proches parentes, auxquelles on donne improprement le nom d'*espèces*. Ce nom *espèce*, et la notion métaphysique qu'il renferme, nous éloignent souvent de la vraie connaissance des nuances de la nature dans ses productions, beaucoup plus que les noms de *variétés*, de *races* et de *familles*. Mais cette filiation, perdue dans la confusion des branches et des rameaux parmi les petites espèces, se maintient entre les grandes; car elles admettent tout au plus quelques variétés qu'il est toujours aisé de rapporter à l'espèce première comme une branche immédiate à sa souche. L'autruche, le casoar, le condor, le cygne, tous les oiseaux majeurs, n'ont que peu ou point de variétés dans leurs espèces. Ceux qu'on peut regarder comme les seconds en ordre de grandeur ou de force, tels que la grue, la cigogne, le pélican, l'albatros, ne présentent qu'un petit nombre de ces mêmes variétés, comme nous allons l'exposer dans celles du pélican, qui se réduisent à deux.

LE PÉLICAN BRUN.

Genre pélican. (Cuvier.)

PREMIÈRE VARIÉTÉ.

Nous avons déjà remarqué que le plumage du pélican est sujet à varier, et que, suivant l'âge, il est plus ou moins blanc et teint d'un peu de couleur de rose; il semble varier aussi par d'autres circonstances, car il est quelquefois mêlé de gris et de noir. Ces différences ont été observées entre des individus qui néanmoins étaient certainement tous de même espèce; or, il y a si peu loin de ces mélanges de couleur à une teinte générale grise ou brune, que M. Klein n'a pas craint de prononcer affirmativement que le pélican brun et le pélican blanc n'étaient que des variétés de la même espèce. Hans Sloane, qui avait bien observé les pélicans bruns d'Amérique, avoue aussi qu'ils lui paraissent être les mêmes que les pélicans blancs. Oviedo, parlant des *grands-gosiers* à plumage cendré que l'on rencontre sur les rivières aux Antilles, remarque qu'il s'y en trouve en même temps d'un fort beau blanc; et nous sommes portés à croire que la couleur brune est la livrée des plus jeunes, car l'on a observé que ces pélicans bruns étaient généralement plus petits que les blancs. Ceux qu'on a vus près de la baie d'Hudson étaient aussi

plus petits et de couleur cendrée : ainsi leur blanc ne vient pas de l'influence du climat froid. La même variété de couleur s'observe dans les climats chauds de l'ancien continent. M. Sonnerat, après avoir décrit deux pélicans des Philippines, l'un brun, l'autre couleur de rose, soupçonne, comme nous, que c'est le même oiseau plus ou moins âgé; et, ce qui confirme notre opinion, c'est que M. Brisson nous a donné un pélican des Philippines qui semble faire la nuance entre les deux, et qui n'est plus entièrement gris ou brun, mais qui a encore les ailes et une partie du dos de cette couleur et le reste blanc.

LE PÉLICAN A BEC DENTELE.

SECONDE VARIÉTÉ.

Si la dentelure du bec de ce pélican du Mexique est naturelle et régulière, comme celle du bec du harle et de quelques autres oiseaux, ce caractère particulier suffirait pour en faire une espèce différente de la première, quoique M. Brisson ne la donne que comme variété; mais si cette dentelure n'est formée que par la rupture accidentelle de la tranche mince des bords du bec, comme nous l'avons remarqué sur le bec de certains calaos, cette différence accidentelle, loin de faire un caractère constant et naturel, ne mérite pas même d'être admise comme variété; et nous sommes d'autant plus portés à le présumer, qu'on trouve, selon Hernandez, dans les mêmes lieux, le pélican ordinaire et ce pélican à bec dentelé.

LE CORMORAN.

Famille des palmipèdes totipalmes, genre pélican sous-genre cormoran. (Cuvier.)

Le nom *cormoran* se prononçait ci-devant *cormaran*, *cormarin*, et vient de corbeau marin ou *corbeau de mer*. Les Grecs appelaient ce même oiseau *corbeau chauve*; cependant il n'a rien de commun avec le corbeau que son plumage noir, qui même diffère de celui du corbeau en ce qu'il est duveté et d'un noir moins profond.

Le cormoran est un assez grand oiseau à pieds palmés, aussi bon plongeur que nageur, et grand destructeur de poisson. Il est à peu près de la grandeur de l'oie, mais d'une taille moins fournie, plutôt mince qu'épaisse, et allongée par une grande queue plus étalée que ne l'est communément celle des oiseaux d'eau : cette queue est composée de quatorze plumes roides, comme celles de la queue du pic; elles sont, ainsi que presque tout le plumage, d'un noir lustré de vert. Le manteau est ondé de festons noirs, sur un fond brun; mais ces nuances varient dans différents individus, car M. Salerne dit que la couleur du plumage est quelquefois d'un noir verdâtre. Tous ont deux taches blanches au côté extérieur des jambes, avec une gorgereille blanche, qui ceint le haut du cou en mentonnière, et il y a des brins blancs, pareils à des soies, hérissés sur le haut du cou et le dessus de la tête, dont le devant et les côtés sont chauves. Une peau, également nue, garnit le dessous du bec, qui est droit jusqu'à la pointe, où il se recourbe fortement en un croc très-aigu.

Cet oiseau est du petit nombre de ceux qui ont les quatre doigts assujettis et liés ensemble par une membrane d'une seule pièce, et dont le pied muni de cette large rame semblerait indiquer qu'il est très-grand

nageur : cependant il reste moins dans l'eau que plusieurs autres oiseaux aquatiques, dont la palme n'est ni aussi continue, ni aussi élargie que la sienne; il prend fréquemment son essor, et se perche sur les arbres. Aristote lui attribue cette habitude, exclusivement à tous les autres oiseaux palmipèdes : néanmoins il l'a commune avec le pélican, le fou, la frégate, l'anhinga et l'oiseau du tropique : et ce qu'il y a de singulier, c'est que ces oiseaux forment, avec lui, le petit nombre des espèces aquatiques qui ont les quatre doigts entièrement engagés par des membranes continues. C'est cette conformité qui a donné lieu aux ornithologistes modernes de rassembler ces cinq ou six oiseaux en une seule famille, et de les désigner en commun sous le nom générique de *pélican*. Mais ce n'est que dans une généralité scolastique et en forçant l'analogie, que l'on peut, sur le rapport unique de la similitude d'une seule partie, appliquer le même nom à des espèces qui diffèrent autant entre celle de l'oiseau du tropique, par exemple, et celle du véritable pélican.

Le cormoran est d'une telle adresse à pêcher et d'une si grande voracité, que, quand il se jette sur un étang, il y fait seul plus de dégât qu'une troupe entière d'autres oiseaux pêcheurs. Heureusement il se tient presque toujours au bord de la mer, et il est rare de le trouver dans les contrées qui en sont éloignées. Comme il peut rester longtemps plongé, et qu'il nage sous l'eau avec la rapidité d'un trait, sa proie ne lui échappe guère, et il revient presque toujours sur l'eau avec un poisson en travers de son bec. Pour l'avaloir, il fait un singulier manège; il jette en l'air son poisson, et il a l'adresse de le recevoir la tête la première, de manière que les nageoires se couchent au passage du gosier, tandis que la peau membraneuse qui garnit le dessous du bec, se prête et s'étend autant qu'il est nécessaire pour admettre et laisser passer le corps entier du poisson, qui souvent est fort gros en comparaison du cou de l'oiseau.

Dans quelques pays, comme à la Chine, et autrefois en Angleterre, on a su mettre à profit le talent du cormoran pour la pêche, et en faire, pour ainsi dire, un pêcheur domestique, en lui bouclant d'un anneau le bas du cou pour l'empêcher d'avaloir sa proie, et l'accoutumant à revenir à son maître, en rapportant le poisson qu'il porte dans le bec. On voit, sur les rivières de la Chine, des cormorans ainsi bouclés, perchés sur l'avant des bateaux, s'élançant et plonger au signal qu'on donne en frappant sur l'eau un eoup de rame, et revenir bientôt en rapportant leur proie qu'on leur ôte du bec. Cet exercice se continue jusqu'à ce que le maître, content de la pêche de son oiseau, lui délie le cou et lui permette d'aller pêcher pour son propre compte.

La faim seule donne de l'activité au cormoran; il devient paresseux et lourd, dès qu'il est rassasié; aussi prend-il beaucoup de graisse. Et quoiqu'il ait une odeur très-forte, et que sa chair soit de mauvais goût, elle n'est pas toujours dédaignée par les matelots, pour qui le rafraîchissement le plus simple ou le plus grossier est souvent plus délicieux que les mets les plus fins ne le sont pour notre délicatesse.

Du moins les navigateurs peuvent trouver ce mauvais gibier sur toutes les mers; car on a rencontré le cormoran dans les parages les plus éloignés, aux Philippines, à la Nouvelle-Hollande, et jusqu'à la Nouvelle-Zélande. Il y a dans la baie de Saldana une île nommée l'*Île des Cormorans*, parce qu'elle est, pour ainsi dire, couverte de ces oiseaux. Ils ne sont pas moins communs dans d'autres endroits voisins du cap de Bonne-Espérance.

« On en voit quelquefois, dit M. le vicomte de Querhoënt, des volées de plus de trois cents dans la rade du Cap. Ils sont peu craintifs, ce qui vient sans doute de ce

qu'on leur fait peu la guerre. Ils sont naturellement paresseux : j'en ai vu rester plus de six heures de suite sur les bouées de nos ancres. Ils ont le bec garni en dessous d'une belle couleur orangée, qui s'étend sous la gorge quelques lignes, et s'enfle à volonté; l'iris est d'un beau vert clair; la pupille noire; le tour des paupières bordé d'une peau violette; la queue conformée comme celle du pic, ayant quatorze pennes dures et aiguës. Les vieux sont entièrement noirs; mais les jeunes de l'année sont tous gris, et n'ont point la peau orangée sous le bec. Ils étaient tous très-gras.»

Les cormorans sont aussi en très-grand nombre au Sénégal, au rapport de M. Adanson; nous croyons également les reconnaître dans les *plutons* de l'île Maurice du voyageur Leguat; et ce qu'il y a d'assez singulier dans leur nature, c'est qu'ils supportent également les chaleurs de ce climat et les frimas de la Sibérie : il paraît néanmoins que les rudes hivers de ces régions froides les obligent à quelques migrations; car on observe que ceux qui habitent en été les lacs des environs de Sélinginkoi, où on leur donne le nom de *baclans*, s'en vont en automne au lac de Baikal, pour y passer l'hiver. Il en doit être de même des *ouriles* ou cormorans de Kamtschatka, bien décrits par M. Krascheninikoff, et reconnaissables dans le récit fabuleux des Kamtschadales, qui disent que ces oiseaux ont échangé leur langue avec les chèvres sauvages, contre les touffes de soies blanches qu'ils ont au cou et aux cuisses, quoiqu'il soit faux que ces oiseaux n'aient point de langue, et qu'ils errent soir et matin, dit Steller, d'une voix semblable au son d'une petite trompette enrouée.

Ces cormorans de Kamtschatka passent la nuit rassemblés par troupes sur les saillies des rochers escarpés, d'où ils tombent souvent à terre pendant leur sommeil, et deviennent alors la proie des renards, qui sont toujours à l'affût. Les Kamtschadales vont pendant le jour dénicher leurs œufs, au risque de tomber dans les précipices ou dans la mer; et pour prendre les oiseaux mêmes, ils ne font qu'attacher un noëud coulant au bout d'une perche; le cormoran, lourd et indolent, une fois gîté ne bouge pas, et ne fait que tourner la tête à droite et à gauche, pour éviter le laçet qu'on lui présente, et qu'on finit par lui passer au cou.

Le cormoran a la tête sensiblement aplatie, comme presque tous les oiseaux plongeurs; les yeux sont placés très en avant et près des angles du bec, dont la substance est dure, luisante comme de la corne; les pieds sont noirs, courts et très-forts; le tarse est fort large et aplati latéralement; l'ongle du milieu est intérieurement dentelé en forme de scie, comme celui du héron; les bras des ailes sont assez longs, mais garnis de pennes courtes, ce qui fait qu'il vole pesamment, comme l'observe Schwenckfeld; mais ce naturaliste est le seul qui dise avoir remarqué un osselet particulier, lequel, prenant naissance derrière le crâne; descend, dit-il, en lame mince pour s'implanter dans les muscles du cou.

LE PETIT CORMORAN OU LE NIGAUD.

Genre pélican, sous-genre cormoran. (Cuvier.)

La pesanteur ou plutôt la paresse naturelle à tous les cormorans est encore plus grande et plus lourde dans ce petit cormoran, puisqu'elle lui a fait donner, par tous les voyageurs, le surnom de *shagg*, *niais* ou *nigaud*. Cette petite espèce de cormoran n'est pas moins répandue que la première. Elle se trouve dans les îles et les extrémités des continents austraux; MM. Cook et Forster l'ont trouvée établie à l'île de Géorgie. Cette dernière terre, inhabitée, presque inaccessible à l'homme, est peuplée de

ces petits cormorans qui en partagent le domaine avec les pingouins, et se cantonnent dans les touffes de ce gramin grossier qui est presque le seul produit de la végétation dans cette froide terre, ainsi que dans celle des États, où l'on trouve de même ces oiseaux en grande quantité. Une île qui, dans le détroit de Magellan, en parut toute peuplée, reçut de M. Cook le nom d'*Ile Shagg* ou *Ile des Nigauds*. C'est là, c'est à ces extrémités du globe, que la nature engourdie par le froid laisse encore subsister cinq ou six espèces d'animaux volatiles ou amphibies, derniers habitants de ces terres envahies par le refroidissement; ils y vivent dans un calme apathique, qu'on peut regarder comme le prélude du silence éternel qui bientôt doit régner dans ces lieux.

« On est étonné, dit M. Cook, de la paix qui est établie dans cette terre : les animaux qui l'habitent paraissent avoir formé une ligue pour ne pas troubler leur tranquillité mutuelle; les lions de mer occupent la plus grande partie de la côte; les ours marins habitent l'intérieur de l'île; et les nigauds les rochers les plus élevés; les pingouins s'établissent où il leur est plus aisé de communiquer avec la mer; et les autres oiseaux choisissent des lieux plus retirés. Nous avons vu tous ces animaux se mêler et marcher ensemble comme un troupeau domestique ou comme des volailles dans une basse-cour, sans jamais essayer de se faire du mal. »

Dans ces terres à demi glacées, entièrement dénuées d'arbres, les nigauds nichent sur les flancs escarpés ou les saillies des rochers avancés sur la mer. Dans quelques cantons on trouve leurs nids sur les petits mondrains où croissent des glaïeuls, ou sur des touffes élevées de ce grand gramin dont nous venons de parler. Ils y sont cantonnés et rassemblés par milliers. Le bruit d'un coup de fusil ne les disperse pas; ils ne font que s'élever à quelques pieds de hauteur, et ils retombent ensuite sur leurs nids. Cette chasse n'exige pas même l'arme à feu; car on peut les tuer à coups de perche et de bâton, sans que l'aspect de leurs compagnons gisants et morts auprès d'eux les émeuve assez pour les faire fuir et se soustraire au même sort. Au reste, leur chair, celle des jeunes surtout, est assez bonne à manger.

Ces oiseaux ne vont pas loin en mer, et rarement perdent de vue la terre; ils sont, comme les pingouins, revêtus d'une plume très-fournie et très-propre à les défendre du froid rigoureux et continu des régions glaciales qu'ils habitent. M. Forster paraît admettre plusieurs espèces ou variétés dans celle de cet oiseau; mais comme il ne s'explique pas nettement sur leur diversité, et qu'il ne suffit pas sans doute de la différente manière de nicher sur des mondrains ou dans des crevasses de rochers pour différencier des espèces, nous ne décrirons ici que le seul petit cormoran ou nigaud, que nous connaissons dans nos contrées.

On en voit en assez grand nombre sur la côte de Cornouailles en Angleterre et dans la mer d'Irlande, surtout à l'île de Man. Il s'en trouve aussi sur les côtes de la Prusse, et en Hollande près de Sevenhuis, où ils nichent sur les grands arbres. Willughby dit qu'ils nagent le corps plongé et la tête seule hors de l'eau, et qu'aussi agiles, aussi prestes dans cet élément qu'ils sont lourds sur la terre, ils évitent le coup de fusil en y enfonçant la tête à l'instant qu'ils voient le feu. Du reste ce petit cormoran a les mêmes habitudes naturelles que le grand, auquel il ressemble en général par la figure et les couleurs; les différences consistent en ce qu'il a le corps et les membres plus petits et plus minces; que son plumage est brun sous le corps; que sa gorge n'est pas nue, et qu'il n'a que douze plumes à la queue.

Quelques ornithologistes ont donné à ce petit cormoran le nom de *gear*

à *pieds palmés* ; mais c'est avec aussi peu de raison, que le vulgaire en a eu d'appeler le grand cormoran *corbeau d'eau*. Ces *geais à pieds palmés*, que le capitaine Wallis a rencontrés dans la mer Pacifique, sont apparemment de l'espèce de notre petit cormoran, et nous lui rapporterons également les *jolis cormorans* que M. Cook a vus nichés par grosses troupes dans de petits creux que ces oiseaux semblaient avoir agrandis eux-mêmes contre la roche feuilletée, dont les coupes escarpées bordent la Nouvelle-Zélande.

L'organisation intérieure de cet oiseau offre plusieurs singularités que nous rapporterons ici d'après les observations de MM. de l'Académie des sciences. Un anneau osseux embrasse la trachée-artère au-dessus de la bifurcation ; le pylore n'est point percé au bas de l'estomac, comme à l'ordinaire, mais ouvert dans le milieu du ventricule, en laissant la moitié d'en bas pendante au-dessous, comme un sac ; et cette partie inférieure est fort charnue et assez forte de muscles pour faire remonter par sa contraction les aliments jusqu'à l'orifice du pylore ; l'œsophage soufflé s'enfle jusqu'à paraître faire continuité avec le ventricule, qui, sans cela, en est séparé par un étranglement ; les intestins sont renfermés dans un épiploon, fourni de beaucoup de graisse de la consistance du suif. Ce fait est une exception à ce que dit Pline, qu'en général les animaux ovipares n'ont pas d'épiploon. La figure des reins est aussi particulière ; ils ne sont point séparés en trois lobes, comme dans les autres oiseaux, mais dentelés en crête de coq sur leur portion convexe, et séparés du reste du bas-ventre par une membrane qui les recouvre. La cornée de l'œil est d'un rouge vif, et le cristallin approche de la forme sphérique, comme dans les poissons. La base du bec est garnie d'une peau rouge qui entoure aussi l'œil ; l'ouverture des narines n'est qu'une fente si petite qu'elle a échappé aux observateurs, qui ont dit que les cormorans grands et petits n'avaient point de narines. Le plus grand doigt dans les deux espèces est l'extérieur, et ce doigt est composé de cinq phalanges, le suivant de quatre, le troisième de trois, et le dernier, qui est le plus court, de deux phalanges seulement. Les pieds sont d'un noir luisant, et armés d'ongles pointus. Sous les plumes est un duvet très-fin et aussi épais que celui du cygne. De petites plumes soyeuses et serrées, comme du velours, couvrent la tête, d'où M. Perrault infère que le cormoran n'est point le corbeau chauve (*phalacrocorax*) des anciens ; mais il aurait dû modifier son assertion, ayant lui-même observé précédemment qu'il se trouve aux bords de la mer un grand cormoran différent du petit cormoran qu'il décrit ; et ce grand cormoran, qui a la tête chauve, est comme nous l'avons vu, le véritable *phalacrocorax* des anciens.

LES HIRONDELLES DE MER.

Famille des palmipèdes longipennes, genre hirondelle de mer. (Cuvier.)

Dans le grand nombre de noms transportés, pour la plupart sans raison, des animaux de la terre à ceux de la mer, il s'en trouve quelques-uns d'assez heureusement appliqués, comme celui d'hirondelle qu'on a donné à une petite famille d'oiseaux pêcheurs qui ressemblent à nos hirondelles par leurs longues ailes et leur queue fourchue, et qui, par leur vol constant à la surface des eaux, représentent assez bien sur la plaine liquide les allures des hirondelles de terre dans nos campagnes et autour de nos habitations : non moins agiles et aussi vagabondes, les hiron-

delles de mer rasant les eaux d'une aile rapide, et enlèvent en volant les petits poissons qui sont à la surface de l'eau, comme nos hirondelles y saisissent les insectes. Ces rapports de forme et d'habitudes naturelles leur ont fait donner, avec quelque fondement, le nom *d'hirondelles*, malgré les différences essentielles de la forme du bec et de la conformation des pieds, qui, dans les hirondelles de mer, sont garnis de petites membranes retirées entre les doigts, et ne leur servent pas pour nager; car il semble que la nature n'ait confié ces oiseaux qu'à la puissance de leurs ailes, qui sont extrêmement longues et échancrées comme celles de nos hirondelles. Ils en font le même usage pour planer, cingler, plonger dans l'air en élevant, en rabaisant, coupant, croisant leur vol de mille et mille manières, suivant que le caprice, la gaieté ou l'aspect de la proie fugitive dirigent leurs mouvements : ils ne la saisissent qu'au vol ou en se posant un instant sur l'eau sans la poursuivre à la nage; car ils n'aiment point à nager, quoique leurs pieds à demi membraneux puissent leur donner cette facilité. Ils résident ordinairement sur les rivages de la mer, et fréquentent aussi les lacs et les grandes rivières. Ces hirondelles de mer jettent en volant de grands cris aigus et perçants comme les martinets, surtout lorsque par un temps calme elles s'élèvent en l'air à une grande hauteur, ou quand elles s'attourent en été pour faire de grandes courses : mais en particulier dans le temps des nichées, car elles sont alors plus inquiètes et plus clameuses que jamais, elles répètent et redoublent incessamment leurs mouvements et leurs cris; et comme elles sont toujours en très-grand nombre, l'on ne peut, sans en être assourdi, approcher de la plage où elles ont déposé leurs œufs ou rassemblé leurs petits. Elles arrivent par troupes sur nos côtes de l'Océan au commencement de mai; la plupart y demeurent et n'en quittent pas les bords; d'autres voyagent plus loin et vont chercher les lacs, les grands étangs, en suivant les rivières; partout elles vivent de petite pêche, et même quelques-unes gobent en l'air les insectes volants. Le bruit des armes à feu ne les effraie pas : ce signal de danger, loin de les écarter, semble les attirer; car à l'instant où le chasseur en abat une dans la troupe, les autres se précipitent en foule autour de leur compagne blessée, et tombent avec elle jusqu'à fleur d'eau. On remarque de même que nos hirondelles de terre arrivent quelquefois au coup de fusil, ou du moins qu'elles n'en sont pas assez émues pour s'éloigner beaucoup. Cette habitude ne viendrait-elle pas d'une confiance aveugle? Ces oiseaux, emportés sans cesse par un vol rapide, sont moins instruits que ceux qui sont tapis dans les sillons ou perchés sur les arbres; ils n'ont pas appris comme eux à nous observer, nous reconnaître et fuir leurs plus dangereux ennemis.

Au reste, les pieds de l'hirondelle de mer ne diffèrent de ceux de l'hirondelle de terre qu'en ce qu'ils sont à demi palmés; car ils sont de même très-courts, très-petits et presque inutiles pour la marche. Les ongles pointus qui arment les doigts ne paraissent pas plus nécessaires à l'hirondelle de mer qu'à celle de terre, puisque toutes deux saisissent également leur proie avec le bec : celui des hirondelles de mer est droit, effilé en pointe, lisse, sans dentelures, et aplati par les côtés. Les ailes sont si longues, que l'oiseau en repos paraît en être embarrassé, et que dans l'air il semble être tout aile; mais si cette grande puissance de vol fait de l'hirondelle de mer un oiseau aérien, elle se présente comme un oiseau d'eau par ses autres attributs; car, indépendamment de la membrane échancrée entre les doigts, elle a, comme presque tous les oiseaux

aquatiques, une petite portion de la jambe dénuée de plumes, et le corps revêtu d'un duvet fourni et très-serré.

Cette famille des hirondelles de mer est composée de plusieurs espèces, dont la plupart ont franchi les océans et peuplé leurs rivages. On les trouve depuis les mers, les lacs et les rivières du Nord, jusque dans les vastes plages de l'océan Austral; et on les rencontre dans presque toutes les régions intermédiaires. Nous allons en donner les preuves, en faisant la description de leurs différentes espèces, et nous commencerons par celles qui fréquentent nos côtes.

LE PIERRE-GARIN, OU LA GRANDE HIRONDELLE DE MER DE NOS CÔTES.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre hirondelle de mer. (Cuvier.)

Nous plaçons ici, comme première espèce, la plus grande des hirondelles de mer qui se voient sur nos côtes : elle a près de treize pouces du bout du bec aux ongles, près de seize jusqu'au bout de la queue, et presque deux pieds d'envergure. Sa taille fine et mince, le joli gris de son manteau, le beau blanc de tout le devant du corps, avec une calotte noire sur la tête, et le bec et les pieds rouges, en font un bel oiseau.

Au retour du printemps, ces hirondelles, qui arrivent en grandes troupes sur nos côtes maritimes, se séparent en bandes, dont quelques-unes pénètrent dans l'intérieur de nos provinces, comme dans l'Orléanais, en Lorraine, en Alsace, et peut-être plus loin, en suivant les rivières, et s'arrêtant sur les lacs et sur les grands étangs; mais le gros de l'espèce reste sur les côtes, et se porte au loin sur les mers. M. Ray a observé que l'on a coutume d'en trouver en quantité à cinquante lieues au large des côtes les plus occidentales de l'Angleterre, et qu'au delà de cette distance, on ne laisse pas d'en rencontrer encore dans toute la traversée jusqu'à Madère; qu'enfin cette grande multitude paraît se rassembler pour nicher aux Salvages, petites îles désertes, peu distantes des Canaries.

Sur nos côtes de Picardie, ces hirondelles de mer s'appellent *pierres-garins*. Ce sont, dit M. Baillon, des oiseaux aussi vifs que légers, des pêcheurs hardis et adroits; ils se précipitent dans la mer sur le poisson qu'ils guettent, et, après avoir plongé, se relèvent, et souvent remontent en un instant à la même hauteur où ils étaient en l'air. Ils digèrent le poisson presque aussi promptement qu'ils le prennent, car il se fond en peu de temps dans leur estomac : la partie qui touche le fond du sac se dissout la première, et l'on a observé ce même effet dans les hérons et dans les mouettes; mais en tout la force digestive est si grande dans ces hirondelles de mer, qu'elles peuvent aisément prendre un second repas une heure ou deux après le premier. Elles se battent fréquemment en se disputant leur proie, et avalent des poissons plus gros que le pouce et dont la queue leur sort par le bec. Celles que l'on prend et qu'on nourrit quelquefois dans les jardins ne refusent pas de manger de la chair, mais il ne paraît pas qu'elles y touchent dans l'état de liberté.

Ces oiseaux s'apparient dès leur arrivée, dans les premiers jours de mai. Chaque femelle dépose dans un petit creux, sur le sable nu, deux ou trois œufs fort gros, eu égard à sa taille; le cañon de sable qu'elles choisissent pour cela est toujours à l'abri du vent du nord et au-dessous de quelque petite dune. Si l'on approche de leurs nichées, les père et



LE PIERRE-GARIN.

L'ÉPOUVANTAIL.



LA FRÉGATE.

LA PAILLE-EN-QUEUE.

mère se précipitent du haut de l'air, et arrivent à l'homme en jetant de grands cris redoublés d'inquiétude et de colère.

Les œufs ne sont pas tous de la même couleur ; les uns sont fort bruns, d'autres sont gris, et d'autres presque verdâtres : apparemment ces derniers sont ceux des jeunes couples ; car ils sont un peu plus petits, et l'on sait que dans tous les oiseaux dont les œufs sont teints, ceux des vieux ont les couleurs plus foncées et sont un peu plus gros et moins pointus que ceux des jeunes, surtout dans les premières pontes. La femelle, dans cette espèce, ne couve que la nuit, et pendant le jour quand il pleut ; elle abandonne ses œufs à la chaleur du soleil dans tous les autres temps.

« Lorsque le printemps est beau, m'écrivit M. Baillon, et surtout quand les nichées ont commencé par un temps chaud, les trois œufs qui composent ordinairement la ponte des pierres-garins éclosent en trois jours consécutivement : le premier pondu devance d'un jour le second, qui de même devance le troisième, parce que le développement du germe, qui ne date dans celui-ci que de l'instant de l'incubation commencée, a été hâté dans les deux autres par la chaleur du soleil qu'ils ont éprouvée sur le sable. Si le temps a été pluvieux ou seulement nébuleux lors de la ponte, cet effet n'arrive pas, et les œufs éclosent ensemble. La même remarque a été faite sur les œufs des alouettes et des pies de mer, et l'on peut croire qu'il en est encore de même pour tous les oiseaux qui pondent sur le sable ou des rivages.

« Les petits *pierres-garins* éclosent couverts d'un duvet épais, gris blanc et semé de quelques taches noires sur la tête et le dos ; ils se traînent et quittent le nid dès qu'ils sont nés ; le père et la mère leur apportent de petits lambeaux de poissons, particulièrement du foie et des ouïes. La mère venant le soir couvrir l'œuf non éclos, les nouveau-nés se mettent sous ses ailes. Ces soins maternels ne durent que peu de jours ; les petits se réunissent pendant la nuit et se serrent les uns contre les autres. Les père et mère ne sont pas longtemps non plus à leur donner à manger dans le bec ; mais sans descendre chaque fois jusqu'à terre, ils laissent tomber, et font, pour ainsi dire, pleuvoir sur eux la nourriture ; les jeunes, déjà voraces, s'entrebattent et se la disputent entre eux, en jetant des cris. Cependant leurs parents ne cessent pas de veiller sur eux du haut de l'air ; un cri qu'ils jettent en planant donne l'alarme, et à l'instant les petits demeurent immobiles, tapis sur le sable ; ils seraient alors dilluciles à découvrir, si les cris mêmes de la mère n'aidaient à les faire trouver. Ils ne fuient pas, et on les ramasse à la main comme des pierres.

« Ils ne volent que plus de six semaines après qu'ils sont éclos, parce qu'il faut tout ce temps à leurs longues ailes pour croître ; semblables en cela aux hirondelles de terre, qui restent plus longtemps dans le nid que tous les autres oiseaux de même grandeur, et en sortent mieux emplumés. Les premières plumes qui poussent à ces jeunes pierres-garins sont d'un gris blanc sur la tête, le dos et les ailes ; les vraies couleurs ne viennent qu'à la mue : mais jeunes et vieux ont tous le même plumage à leur retour au printemps. La saison du départ de nos côtes de Picardie est vers la mi-août, et j'ai remarqué l'année dernière, 1779, qu'il s'était fait par un vent de nord-est. »

LA PETITE HIRONDELLE DE MER.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre hirondelle de mer. (Cuvier.)

Cette petite hirondelle de mer ressemble si bien à la précédente pour les couleurs, qu'on ne la distinguerait pas sans une différence de taille considérable et constante entre ces deux races ou espèces, celle-ci n'étant pas plus grosse qu'une alouette ; mais elle est aussi criarde, aussi vagabonde que la grande ; cependant elle ne refuse pas de vivre en captivité lorsqu'elle se trouve prise à l'embûche, que dès le temps de Belon les pêcheurs lui dressaient sur l'eau, en faisant flotter une croix de bois, au milieu de laquelle ils attachaient un petit poisson pour amorce, avec des

gluaux fichés aux quatre coins, entre lesquels l'oiseau tombant sur sa proie empêtre ses ailes. Ces petites hirondelles de mer fréquentent, ainsi que les grandes, les côtes de nos mers, les lacs et les rivières, et elles en partent de même aux approches de l'hiver.

LA GUIFETTE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre hirondelle de mer. (Cuvier.)

Nous adoptons, pour désigner cette espèce d'hirondelle de mer, le nom de *guifette* qu'elle porte sur nos côtes de Picardie. Son plumage, blanc sous le corps, est assez agréablement varié de noir derrière la tête, de brun nué de roussâtre sur le dos, et d'un joli gris frangé de blanchâtre sur les ailes. Elle est de taille moyenne entre les deux précédentes; mais elle en diffère en plusieurs choses pour les mœurs. M. Baillon, qui en parle par comparaison avec la grande espèce appelée *pierre-garin*, dit qu'elles se trouvent également sur les côtes de Picardie; mais qu'elles diffèrent par plusieurs caractères: 1^o les guifettes ne vont pas, comme les *pierres-garins*, chercher habituellement leur nourriture à la mer; elles ne sont pas piscivores, mais plutôt insectivores, se nourrissant autant des mouches et autres insectes volants qu'elles saisissent en l'air, que de ceux qu'elles vont prendre dans l'eau; 2^o elles sont peu clameuses, et n'importunent pas, comme les *pierres-garins*, par leurs cris continuels; 3^o elles ne pondent point sur le sable nu, mais choisissent dans les marais une touffe d'herbe ou de mousse sur quelque motte isolée au milieu de l'eau ou sur ses bords; elles y apportent quelques brins d'herbes sèches et y déposent leurs œufs, qui sont ordinairement au nombre de trois; 4^o elles couvent constamment leurs œufs pendant dix-sept jours, et ils éclosent tous le même jour.

Les petits ne peuvent voler qu'au bout d'un mois, et cependant ils parlent avec leurs père et mère d'assez bonne heure, et souvent avant les *pierres-garins*; on en voit voler le long de la Seine et de la Loire dans le temps de leur passage. Au reste, les guifettes ont les allures du vol toutes semblables à celles des *pierres-garins* ou grandes hirondelles de mer; elles sont de même continuellement en l'air; elles volent le plus souvent en rasant l'eau ou les herbes, et s'élèvent aussi fort haut et très-rapidement.

LA GUIFETTE NOIRE OU L'ÉPOUVANTAIL.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau a tant de rapport avec le précédent, qu'on l'appelle *guifette noire* en Picardie. Le nom d'*épouvantail*, qu'on lui donne ailleurs, vient apparemment de la teinte obscure de cendré très-foncé qui lui noircit la tête, le cou et le corps; ses ailes seules sont du joli gris qui fait la livrée commune des hirondelles de mer. Sa grandeur est à peu près la même que celle de la guifette commune; son bec est noir, et ses petits pieds sont d'un rouge obscur. On distingue le mâle à une tache blanche placée sous la gorge.

Ces oiseaux n'ont rien de lugubre que le plumage; car ils sont très-gais, volent sans cesse, et font comme les autres hirondelles de mer mille tours et retours dans les airs. Ils nichent comme les autres guifettes sur

les roseaux dans les marais, et font trois ou quatre œufs d'un vert sale, avec des taches noirâtres qui forment une zone vers le milieu. Ils chassent de même aux insectes ailés, et leur ressemblent encore par toutes les allures.

LE GACHET.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Un beau noir couvre la tête, la gorge, le cou et le haut de la poitrine de cette hirondelle de mer, en manière de chaperon ou de domino; son dos est gris, son ventre blanc : elle est un peu plus grande que les guifettes. L'espèce n'en paraît pas fort commune sur nos côtes; mais elle se retrouve sur celles de l'Amérique, où le P. Feuillée l'a décrite, et où il a observé que ces oiseaux pondent sur la roche nue deux œufs très-gros pour leur taille, et marbrés de taches d'un pourpre sombre, sur un fond blanchâtre. Au reste, l'individu observé par ce voyageur était plus grand que celui qu'a décrit M. Brisson, qui néanmoins les rapporte tous deux à la même espèce, à laquelle, sans en dire la raison, il a imposé le nom de *gachet*.

L'HIRONDELLE DE MER DES PHILIPPINES.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre hirondelle de mer (Cuvier.)

Cette hirondelle de mer, trouvée à l'île Panay, l'une des Philippines, par M. Sonnerat, est indiquée dans son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*. Sa grandeur est égale à celle de notre pierre-garin, et peut-être est-elle de la même espèce, modifiée par l'influence du climat; car elle a, comme le pierre-garin, tout le devant du corps blanc, le dessus de la tête tacheté de noir, et n'en diffère que par les ailes et la queue qui sont grisâtres en dessous, et d'un brun de terre d'ombre en dessus; le bec et les pieds sont noirs.

L'HIRONDELLE DE MER A GRANDE ENVERGURE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Quoique ce caractère d'une grande envergure semble appartenir à toutes les hirondelles de mer, il peut néanmoins s'appliquer spécialement à celle-ci, qui, sans être plus grande de corps que notre hirondelle de mer commune, a deux pieds neuf pouces d'envergure. Elle a sur le front un petit croissant blanc, avec le dessus de la tête et de la queue d'un beau noir, et tout le dessous du corps blanc; le bec et les pieds noirs. Nous devons à M. le vicomte de Querhoënt la connaissance de cette espèce qu'il a trouvée à l'île de l'Ascension, et sur laquelle il nous a communiqué la notice suivante :

« Il est inconcevable combien il y a de ces hirondelles à l'Ascension; l'air en est quelquefois obscurci, et j'ai vu de petites plaines qu'elles couvraient entièrement. Elles sont très-piaillardes et jettent continuellement des cris aigus et aigres, exactement semblables à ceux de la fresaie. Elles ne sont pas craintives: elles volaient au-dessus de moi, presque à me toucher : celles qui étaient sur leurs nids ne s'envolaient point quand je les approchais, mais me donnaient de grands coups de bec quand je voulais les prendre. Sur plus de six cents nids de ces oiseaux, je n'en ai vu que trois où il y eût deux petits ou deux œufs; tous les autres n'en avaient qu'un :

ils les font à plate-terre, auprès de quelque tas de pierres, et tous les uns auprès des autres. Dans une partie de l'île, où une troupe s'était établie, je trouvai dans tous les nids le petit déjà grand, et pas un seul œuf; le lendemain je rencontraï un autre établissement où il n'y avait dans chaque nid qu'un œuf qui commençait à être couvé et un petit. Cet œuf, dont la grosseur me surprit, est jaunâtre avec des taches brunes et d'autres taches d'un violet pâle, plus multipliées au gros bout. Sans doute ces oiseaux font plusieurs pontes par an. Les petits, dans leur premier âge, sont couverts d'un duvet gris blanc. Quand on veut les prendre dans le nid, ils dégorgeant aussitôt le poisson qu'ils ont dans l'estomac. »

LA GRANDE HIRONDELLE DE MER DE CAYENNE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Genre hirondelle de mer. (CUVIER.)

On pourrait donner à cette espèce la dénomination de *très-grande hirondelle de mer*, car elle surpasse de plus de deux pouces, dans ses principales dimensions, le pierre-garin, qui est la plus grande de nos hirondelles de mer d'Europe. Celle-ci se trouve à Cayenne : elle a, comme la plupart des espèces de son genre, tout le dessous du corps blanc, une calotte noire derrière la tête, et les plumes du manteau frangées, sur fond gris, de jaunâtre ou roussâtre faible.

Nous n'avons connaissance que de ces huit espèces d'hirondelles, de mer, et nous croyons devoir séparer de cette famille d'oiseaux celui dont M. Brisson a fait sa *troisième espèce*, sous la dénomination d'*hirondelle cendrée*, parce qu'il a *les ailes courtes*, et que la grande longueur des ailes paraît être le trait le plus marqué et l'attribut constant par lequel la nature ait caractérisé les hirondelles de mer, et parce qu'aussi leurs habitudes naturelles dépendent, pour la plupart, de cette conformation qui leur est commune à toutes.

L'OISEAU DU TROPIQUE, OU LE PAILLE-EN-QUEUE.

Famille des palmipèdes totipalmes, genre phaëton. (CUVIER.)

Nous avons vu des oiseaux se porter du Nord au Midi, et parcourir d'un vol libre tous les climats de la terre et des mers; nous en verrons d'autres confinés aux régions polaires comme les derniers enfants de la nature mourante sous cette sphère de glace : celui-ci semble au contraire être attaché au char du soleil sous la zone brûlante que bornent les tropiques. Volant sans cesse sous ce ciel enflammé, sans s'écarter des deux limites extrêmes de la route du grand astre, il annonce aux navigateurs leur prochain passage sous ces lignes célestes : aussi tous lui ont donné le nom d'*oiseau du tropique*, parce que son apparition indique l'entrée de la zone torride, soit qu'on arrive par le côté du nord ou par celui du sud, dans toutes les mers du monde que cet oiseau fréquente également.

C'est même aux îles les plus éloignées et jetées le plus avant dans l'océan équinoxial des deux Indes, telles que l'Ascension, Saint-Hélène, Rodrigue et celles de France et de Bourbon, que ces oiseaux semblent surgir par choix et s'arrêter de préférence. Le vaste espace de la mer Atlantique du côté du nord paraît les avoir égarés jusqu'aux Bermudes, car c'est le point du globe où ils se sont le plus écartés des limites de la zone torride. Ils habitent et traversent toute la largeur de cette zone, et se retrouvent à son autre limite vers le midi, où ils peuplent cette suite d'îles que M. Cook nous a découvertes sous le tropique austral, aux Marquises,

à l'île de Pâques, aux îles de la Société et à celle des Amis. MM. Cook et Forster ont aussi rencontré ces oiseaux en divers endroits de la pleine mer, vers ces mêmes latitudes; car, quoique leur apparition soit regardée comme un signe de la proximité de quelque terre, il est certain qu'ils s'en éloignent quelquefois à des distances prodigieuses, et qu'ils se portent ordinairement au large à plusieurs centaines de lieues.

Indépendamment d'un vol puissant et très-rapide, ces oiseaux ont, pour fournir ces longues traites, la faculté de se reposer sur l'eau, et d'y trouver un point d'appui au moyen de leurs larges pieds entièrement palmés, et dont les doigts sont engagés par une membrane comme ceux des eormorans, des fous, des frégates, auxquels le paille-en-queue ressemble par ce caractère, et aussi par l'habitude de se percher sur les arbres. Cependant il a beaucoup plus de rapports avec les hirondelles de mer qu'avec aucun de ces oiseaux : il leur ressemble par la longueur des ailes qui se croisent sur la queue lorsqu'il est en repos; il leur ressemble encore par la forme du bec, qui néanmoins est plus fort, plus épais et légèrement dentelé sur les bords.

Sa grosseur est à peu près celle d'un pigeon commun. Le beau blanc de son plumage suffirait pour le faire remarquer; mais son caractère le plus frappant est un double long brin qui ne paraît que comme une paille implantée à sa queue, ce qui lui a fait donner le nom de *paille-en-queue*. Ce double long brin est composé de deux filets, chacun formé d'une côte de plume presque nue, et seulement garnie de petites barbes très-courtes, et ce sont des prolongements des deux pennes du milieu de la queue, laquelle du reste est très-courte et presque nulle. Ces brins ont jusqu'à vingt-deux ou vingt-quatre pouces de longueur : souvent l'un des deux est plus long que l'autre, et quelquefois il n'y en a qu'un seul, ce qui tient à quelque accident ou à la saison de la mue; car ces oiseaux les perdent dans ce temps, et c'est alors que les habitants d'Otaïti et des autres îles voisines ramassent ces longues plumes dans leurs bois, où ces oiseaux viennent se reposer pendant la nuit. Ces insulaires en forment des touffes et des panaches pour leurs guerriers; les Caraïbes des îles de l'Amérique se passent ces longs brins dans la cloison du nez pour se rendre plus beaux ou plus terribles.

On conçoit aisément qu'un oiseau d'un vol aussi haut, aussi libre, aussi vaste, ne peut s'accommoder de la captivité : d'ailleurs, ses jambes courtes et placées en arrière, le rendent aussi pesant, aussi peu agile à terre, qu'il est lesté et léger dans les airs. On a vu quelquefois ces oiseaux, fatigués ou déroutés par les tempêtes, venir se poser sur le mât des vaisseaux, et se laisser prendre à la main. Le voyageur Leguat parle d'une plaisante guerre entre eux et les matelots de son équipage, dont ils enlevaient les bonnets.

On distingue deux ou trois espèces de paille-en-queue, mais qui ne semblent être que des races ou variétés qui tiennent de très-près à la souche commune. Nous allons donner la notice de ces espèces, sans prétendre qu'elles soient en effet spécifiquement différentes.

LE GRAND PAILLE-EN-QUEUE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre phaëton. (Cuvier.)

C'est surtout par la différence de grandeur que nous pouvons distinguer les espèces ou variétés de ces oiseaux. Celui-ci égale ou même surpasse

la taille d'un gros pigeon de volière; ses pailles de brins ont près de deux pieds de longueur, et l'on voit sur son plumage tout blanc, de petites lignes noires en hachures au-dessus du dos, et un trait noir en fer à cheval qui embrasse l'œil par l'angle intérieur; le bec et les pieds sont rouges. Ce paille-en-queue, qui se trouve à l'île Rodrigue, à celle de l'Ascension et à Cayenne, paraît être le plus grand de tous ces oiseaux.

LE PETIT PAILLE-EN-QUEUE.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre phaëton. (CUVIER.)

Celui-ci n'est que de la taille d'un petit pigeon commun ou même au-dessous; il a, comme le précédent, le fer à cheval noir sur l'œil, et de plus il est tacheté de noir sur les plumes de l'aile voisines du corps et sur les grandes pennes: tout le reste de son plumage est blanc, ainsi que les longs brins. Les bords du bec, qui, dans le grand paille-en-queue, sont découpés en petites dents de scie rebroussées en arrière, le sont beaucoup moins dans celui-ci. Il jette par intervalles un petit cri, *chiric, chiric*, et pose son nid dans des trous de rochers escarpés. On n'y trouve que deux œufs, suivant le P. Feuillée, qui sont bleuâtres et un peu plus gros que des œufs de pigeon.

Par la comparaison que nous avons faite de plusieurs individus de cette seconde espèce, nous avons remarqué à quelques-uns des teintes de rougeâtre ou de fauve sur le fond blanc de leur plumage; variété que nous croyons provenir de l'âge, et à laquelle nous rapporterons le *paille-en-queue fauve* de M. Brisson avec d'autant plus d'apparence qu'il le donne comme plus petit que le *paille-en-queue blanc*. Nous avons aussi remarqué des variétés considérables, quoique individuelles, dans la grandeur de ces oiseaux: et plusieurs voyageurs nous ont assuré que les jeunes n'ont pas le plumage d'un blanc pur, mais tacheté ou sali de brun ou de noirâtre. Ils diffèrent aussi des vieux en ce qu'ils n'ont point encore de longs brins à la queue, et que leurs pieds, qui doivent devenir rouges, sont d'un bleu pâle. Cependant nous devons observer que quoique Catesby assure en général que ces oiseaux ont les pieds et le bec rouges, cela n'est vrai sans exception que pour l'espèce précédente et la suivante; car dans celle-ci, qui est l'espèce commune à l'île-de-France, le bec est jaunâtre ou couleur de corne, et les pieds sont noirs.

LE PAILLE-EN-QUEUE A BRINS ROUGES.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre phaëton. (CUVIER.)

Les deux filets ou longs brins de la queue sont dans cette espèce du même rouge que le bec: le reste du plumage est blanc, à l'exception de quelques taches noires sur l'aile près du dos, et du trait noir en fer à cheval qui engage l'œil. M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de nous communiquer la note suivante au sujet de cet oiseau qu'il a observé à l'île-de-France:

« Le paille-en-queue à filets rouges niche dans cette île, aussi bien que le paille-en-queue commun; le dernier, dans des creux d'arbres de la grande île, l'autre, dans des trous des petits îlets du voisinage. On ne voit presque jamais le paille-en-queue à filets rouges venir à la grande terre, et hors le temps des amours, le paille-en-queue commun ne la fréquente aussi que rarement. Ils passent leur vie à pêcher au

large, et ils viennent se reposer sur la petite île du Coin-de-Mire, qui est à deux lieues au vent de l'île-de-France, où se trouvent aussi beaucoup d'autres oiseaux de mer. C'est en septembre et octobre que j'ai trouvé des nids de paille-en-queue; chacun ne contient que deux œufs d'un blanc jaunâtre, marquetés de taches rousses. On m'assure qu'il ne se trouve souvent qu'un œuf dans le nid du grand paille-en-queue : aussi, aucune des espèces ou variétés de ce bel oiseau du tropique ne paraît être nombreuse. »

Du reste, ni l'une ni l'autre de ces trois espèces ou variétés, que nous venons de décrire, ne paraît attachée spécialement à aucun lieu déterminé; souvent elles se trouvent les deux premières ou les deux dernières ensemble, et M. le vicomte de Querhoënt dit les avoir vues toutes trois réunies à file de l'Ascension.

LES FOUS.

Famille des palmipèdes totipalmes, genre pélican, sous-genre fou. (Cuvier.)

Dans tous les êtres bien organisés, l'instinct se marque par des habitudes suivies, qui toutes tendent à leur conservation; ce sentiment les avertit et leur apprend à fuir ce qui peut nuire, comme à chercher ce qui peut servir au maintien de leur existence et même aux aisances de la vie. Les oiseaux dont nous allons parler semblent n'avoir reçu de la nature que la moitié de cet instinct; grands et forts, armés d'un bec robuste, pourvus de longues ailes et de pieds entièrement et largement palmés, ils ont tous les attributs nécessaires à l'exercice de leurs facultés, soit dans l'air ou dans l'eau. Ils ont donc tout ce qu'il faut pour agir et pour vivre, et cependant ils semblent ignorer ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour éviter de mourir; répandus d'un bout du monde à l'autre, et des mers du Nord à celles du Midi, nulle part ils n'ont appris à connaître leur plus dangereux ennemi : l'aspect de l'homme ne les effraie ni ne les intimide; ils se laissent prendre non-seulement sur les vergues des navires en mer, mais à terre, sur les îlots et les côtes, où on les tue à coups de bâton, et en grand nombre, sans que la tronpe stupide sache fuir ni prendre son essor, ni même se détourner des chasseurs qui les assomment l'un après l'autre et jusqu'au dernier. Cette indifférence au péril ne vient ni de fermeté, ni de courage, puisqu'ils ne savent ni résister, ni se défendre, et encore moins attaquer, quoiqu'ils en aient tous les moyens, tant par la force de leur corps que par celle de leurs armes. Ce n'est donc que par imbécillité qu'ils ne se défendent pas; et de quelque cause qu'elle provienne, ces oiseaux sont plutôt stupides que fous; car l'on ne peut donner à la plus étrange privation d'instinct, un nom qui ne convient tout au plus qu'à l'abus qu'on en fait.

Mais comme toutes les qualités intérieures et les qualités morales des animaux résultent de leur constitution, on doit attribuer à quelque cause physique cette incroyable inertie qui produit l'abandon de soi-même, et il paraît que cette cause consiste dans la difficulté que ces oiseaux ont à mettre en mouvement leurs trop longues ailes; impuissance peut-être assez grande pour qu'il en résulte cette pesanteur qui les retient sans mouvement dans le temps même du plus pressant danger et jusque sous les coups dont on les frappe.

Cependant, lorsqu'ils échappent à la main de l'homme, il semble que leur manque de courage les livre à un autre ennemi qui ne cesse de les tourmenter; cet ennemi est l'oiseau appelé la *frégate* : elle fond sur les

fous dès qu'elle les aperçoit, les poursuit sans relâche, et les force, à coup d'ailes et de bec, à lui livrer leur proie qu'elle saisit et avale à l'instant ; car ces fous imbéciles et lâches ne manquent pas de rendre gorge à la première attaque, et vont ensuite chercher une autre proie qu'ils perdent souvent de nouveau par la même piraterie de cet oiseau frégate.

Au reste, le fou pêche en planant, les ailes presque immobiles, et tombant sur le poisson à l'instant qu'il paraît près de la surface de l'eau. Son vol, quoique rapide et soutenu, l'est infiniment moins que celui de la frégate : aussi les fous s'éloignent-ils beaucoup moins qu'elle au large, et leur rencontre en mer annonce assez sûrement aux navigateurs le voisinage de quelque terre. Néanmoins quelques-uns de ces oiseaux, qui fréquentent les côtes de notre nord, se sont trouvés dans les îles les plus lointaines et les plus isolées au milieu des océans. Ils y habitent par peuplades avec les mouettes, les oiseaux du tropique, etc., et la frégate, qui les poursuit de préférence, n'a pas manqué de les y suivre.

Dampier fait un récit curieux des hostilités de l'oiseau frégate qu'il appelle le *guerrier*, contre les fous qu'il nomme *boubies*, dans les îles Alcranes, sur la côte d'Yucatan :

« La foule de ces oiseaux y est si grande, que je ne pouvais, dit-il, passer dans leur quartier sans être incommodé de leurs coups de bec. J'observai qu'ils étaient rangés par couples, ce qui me fit croire que c'était le mâle et la femelle.... Les ayant frappés, quelques-uns s'envolèrent ; mais le plus grand nombre resta : ils ne s'envolaient point malgré les efforts que je faisais pour les y contraindre. Je remarquai aussi que les guerriers et les boubies laissaient toujours des gardes auprès de leurs petits, surtout dans le temps où les vieux allaient faire leur provision en mer. On voyait un assez grand nombre de guerriers malades ou estropiés, qui paraissaient hors d'état d'aller chercher de quoi se nourrir ; ils ne demeuraient pas avec les oiseaux de leur espèce ; et soit qu'ils fussent exclus de la société, ou qu'ils s'en fussent séparés volontairement, ils étaient dispersés en divers endroits, pour y trouver apparemment l'occasion de piller. J'en vis un jour plus de vingt sur une des îles, qui faisaient de temps en temps des sorties en plate campagne pour enlever du butin : mais ils se retiraient presque aussitôt. Celui qui surprenait une jeune boubie sans garde, lui donnait d'abord un grand coup de bec sur le dos pour lui faire rendre gorge, ce qu'elle faisait à l'instant ; elle rendait un poisson ou deux de la grosseur du poignet, et le vieux guerrier l'avalait encore plus vite. Les guerriers vigoureux jouent le même tour aux vieilles boubies qu'ils trouvent en mer. J'en vis un, moi-même, qui vola droit contre une boubie, et qui d'un coup de bec lui fit rendre un poisson qu'elle venait d'avalier : le guerrier fondit si rapidement dessus, qu'il s'en saisit en l'air avant qu'il fût tombé dans l'eau. »

C'est avec les cormorans que les oiseaux fous ont le plus de rapport par la figure et l'organisation, excepté qu'ils n'ont pas le bec terminé en croc, mais en pointe légèrement courbée ; ils en diffèrent encore en ce que leur queue ne dépasse point les ailes. Ils ont les quatre doigts unis par une seule pièce de membrane ; l'ongle de celui du milieu est dentelé intérieurement en scie ; le tour des yeux est en peau nue ; leur bec droit, conique, est un peu crochu à son extrémité, et les bords sont finement dentelés : les narines ne sont point apparentes ; on ne voit à leur place que deux rainures en creux. Mais ce que ce bec a de plus remarquable, c'est que sa moitié supérieure est comme articulée et faite de trois pièces, jointes par deux sutures, dont la première se trace vers la pointe qu'elle fait paraître comme un ongllet détaché ; l'autre se marque vers la base du bec près de la tête, et donne à cette moitié supérieure la faculté de se briser et de s'ouvrir en haut, en relevant sa pointe à plus de deux pouces de celle de la mandibule inférieure.

Ces oiseaux jettent un cri fort qui participe de ceux du corbeau et de l'oie; et c'est surtout quand la frégate les poursuit qu'ils font entendre ce cri, ou lorsque, étant rassemblés, ils sont saisis de quelque frayeur subite. Au reste, ils portent en volant le cou tendu et la queue étalée. Ils ne peuvent prendre leur vol que de quelque point élevé; aussi se perchent-ils comme les cormorans. Dampier remarque même qu'à l'île d'*Aves* ils nichent sur les arbres, quoique ailleurs on les voie nicher à terre, et toujours en grand nombre dans un même quartier; car une communauté non d'instinct, mais d'imbécillité, semble les rassembler. Ils ne pondent qu'un œuf ou deux. Les petits restent longtemps couverts d'un duvet très-doux et très-blanc dans la plupart; mais le reste des particularités qui peuvent concerner ces oiseaux doit trouver sa place dans l'énumération de leurs espèces.

LE FOU COMMUN.

PREMIERE ESPECE.

Genre pélican, sous-genre fou. (Cuvier.)

Cet oiseau, dont l'espèce paraît être la plus commune aux Antilles, est d'une taille moyenne entre celles du canard et de l'oie. Sa longueur du bout du bec à celui de la queue est de deux pieds cinq pouces, et d'un pied onze pouces au bout des ongles; son bec a quatre pouces et demi, et sa queue près de dix. La peau nue qui entoure les yeux est jaune, ainsi que la base du bec, dont la pointe est brune; les pieds sont d'un jaune pâle; le ventre est blanc, et tout le reste du plumage est d'un cendré brun.

Toute simple qu'est cette livrée, Catesby observe que seule elle ne peut caractériser cette espèce, tant il s'y trouve de variétés individuelles.

Aussi quelques voyageurs semblent avoir désigné cette espèce de fous par le nom d'*oiseau fauve*. Leur chair est noire et sent le maréeage: cependant les matelots et les aventuriers des Antilles s'en sont souvent repus. Dampier raconte qu'une petite flotte française, qui échoua sur l'île d'*Aves*, tira parti de cette ressource, et fit une telle consommation de ces oiseaux, que le nombre en diminua beaucoup dans cette île.

On les trouve en grande quantité, non-seulement sur cette île d'*Aves*, mais dans celle de *Remire*, et surtout au *Grand Connétable*, roc taillé en pain de sucre et isolé en mer, à la vue de Cayenne. Ils sont aussi en très-grand nombre sur les îlets qui avoisinent la côte de la Nouvelle-Espagne, du côté de Caraque; et il paraît que cette même espèce se rencontre sur la côte du Brésil, et aux îles Bahama, où l'on assure qu'ils pondent tous les mois de l'année deux ou trois œufs, ou quelquefois un seul, sur la roche toute nue.

LE FOU BLANC.

DEUXIEME ESPECE.

Nous venons de remarquer beaucoup de diversité du blanc au brun dans l'espèce précédente; cependant il ne nous paraît pas que l'on puisse y rapporter celle-ci, d'autant plus que Dutertre, qui a vu ces deux oiseaux vivants, les distingue l'un de l'autre. Ils sont en effet très-différents, puisque l'un a blanc ce que l'autre a brun; savoir: le dos, le cou et la tête, et que d'ailleurs celui-ci est un peu plus grand; il n'a de brun que les plumes de l'aile et partie de ses couvertures; de plus, il paraît être moins stupide. Il ne se perche guère sur les arbres, et vient encore moins

se faire prendre sur les vergues des navires. Cependant cette seconde espèce habite dans les mêmes lieux avec la première. On les trouve également à l'île de l'Ascension.

« Il y a, dit M. le vicomte de Querhoënt, dans cette île, des milliers de fous communs; les blancs sont moins nombreux; on voit les uns et les autres perchés sur des morceaux de pierres, ordinairement par couples; on les y trouve à toutes les heures, et ils n'en partent que lorsque la faim les oblige d'aller pêcher. Ils ont établi leur quartier général sous le vent de l'île; on les y approche en plein jour, et on les prend même à la main. Il y a encore des fous qui diffèrent des précédents; étant en mer, par les 10 degrés 36 secondes de latitude nord, nous en avons vu qui avaient la tête noire. »

LE GRAND FOU.

TROISIÈME ESPÈCE

Genre pélican, sous-genre fou. (Cuvier.)

Cet oiseau, le plus grand de son genre, est de la grosseur de l'oie, et il a six pieds d'envergure. Son plumage est d'un brun foncé et semé de petites taches blanches sur la tête, et de taches plus larges sur la poitrine, et plus larges encore sur le dos; le ventre est d'un blanc terne. Le mâle a les couleurs plus vives que la femelle.

Ce grand oiseau se trouve sur les côtes de la Floride, et sur les grandes rivières de cette contrée.

« Il se submerge, dit Catesby, et reste un temps considérable sous l'eau, où j'imaginais qu'il rencontre des requins ou d'autres grands poissons voraces, qui souvent l'estropient ou le dévorent: car plusieurs fois il m'est arrivé de trouver sur le rivage de ces oiseaux estropiés ou morts. »

Un individu de cette espèce fut pris dans les environs de la ville d'Eu le 18 octobre 1772. Surpris très-loin en mer par le gros temps, un coup de vent l'avait sans doute amené et jeté sur nos côtes. L'homme qui le trouva n'eut pour s'en rendre maître d'autre peine que celle de lui jeter son habit sur le corps. On le nourrit pendant quelque temps. Les premiers jours, il ne voulait pas se baisser pour prendre le poisson qu'on lui mettait devant lui, et il fallait le présenter à la hauteur du bec pour qu'il s'en saisît. Il était aussi toujours accroupi, et ne voulait pas marcher; mais peu après, s'accoutumant au séjour de la terre, il marcha, devint assez familier, et même se mit à suivre son maître avec impunité, en faisant entendre de temps en temps un cri aigre et rauque.

LE PETIT FOU.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous-genre fou. (Cuvier.)

C'est en effet le plus petit que nous connaissions dans ce genre d'oiseaux fous: sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, n'est guère que d'un pied et demi. Il a la gorge, l'estomac et le ventre blancs, et tout le reste du plumage est noirâtre. Il nous a été envoyé de Cayenne.

LE PETIT FOU BRUN.

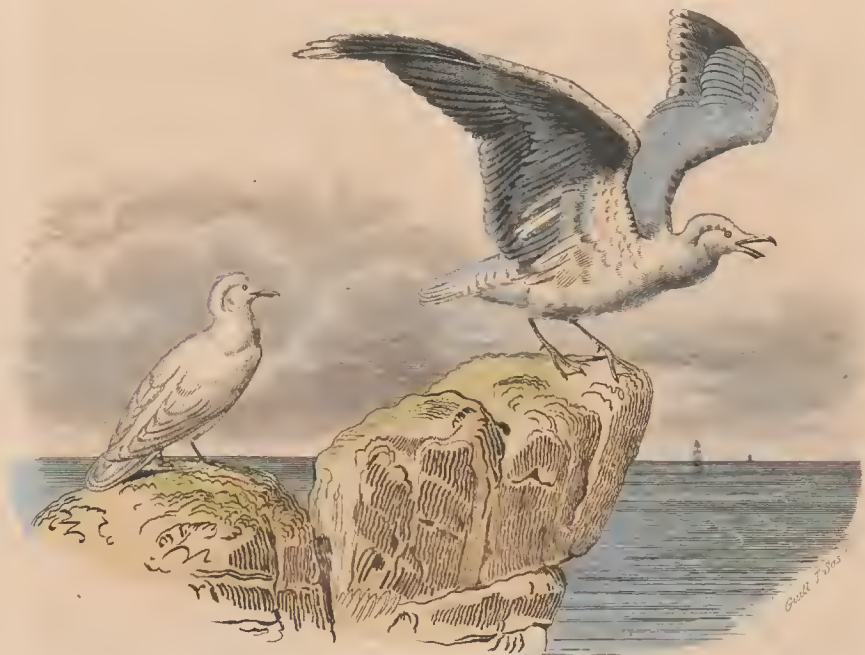
CINQUIÈME ESPÈCE.

Sous-genre comoran. (Cuvier.)

Cet oiseau diffère du précédent en ce qu'il est entièrement brun, et, quoiqu'il soit aussi plus grand, il l'est moins que le fou brun commun de



LE FOU DU BASSIN.



LA MOUETTE BLANCHE,

LE GOÉLAND À MANTEAU GRIS.

la première espèce. Ainsi nous laisserons ces deux espèces séparées, en attendant que de nouvelles observations nous indiquent s'il faut les réunir. Toutes deux se trouvent dans les mêmes lieux, et particulièrement à Cayenne et aux îles Caribes.

LE FOU TACHETÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre fou. (CUVIER.)

Par ses couleurs et même par sa taille, cet oiseau pourrait se rapporter à notre troisième espèce de fous, si d'ailleurs il n'en différait pas trop par la brièveté des ailes, qui même sont si courtes, que l'on serait tenté de douter que cet oiseau appartînt réellement à la famille des fous, si d'ailleurs les caractères du bec et des pieds ne paraissaient l'y rappeler. Quoi qu'il en soit, cet oiseau, qui est de la grosseur du grand plongeon, a, comme lui, le fond du plumage d'un brun noirâtre tout tacheté de blanc, plus finement sur la tête, plus largement sur le dos et les ailes, avec l'estomac et le ventre ondes de brunâtre, sur fond blanc.

LE FOU DE BASSAN.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Famille des palmipèdes totipalmes, genre pélican, sous-genre fou. (CUVIER.)

L'île de Bass ou Bassan, dans le petit golfe d'Edimbourg, n'est qu'un très-grand rocher qui sert de rendez-vous à ces oiseaux qui sont d'une grande et belle espèce. On les a nommés *fous de bassan*, parce qu'on croyait qu'ils ne se trouvaient que dans ce seul endroit; cependant on sait, par le témoignage de Clusius et de Sibbald, qu'on en rencontre également aux îles de Feroë, à l'île d'Alise et dans les autres îles Hébrides.

Cet oiseau est de la grosseur d'une oie : il a près de trois pieds de longueur, et plus de cinq d'envergure. Il est tout blanc, à l'exception des plus grandes plumes de l'aile qui sont brunes ou noirâtres et du derrière de la tête qui paraît teint de jaune; la peau nue du tour des yeux est d'un beau bleu, ainsi que le bec, qui a jusqu'à six pouces de long, et qui s'ouvre au point de donner passage à un poisson de la taille d'un gros maquereau; et cet énorme morceau ne suffit pas toujours pour satisfaire sa voracité. M. Baillon nous a envoyé un de ces fous qui a été pris en pleine mer, et qui s'était étouffé lui-même en avalant un trop gros poisson. Leur pêche ordinaire, dans l'île de Bassan et aux Ebudes, est celle des harengs. Leur chair retient le goût du poisson; cependant celle des jeunes, qui sont toujours très-gras, est assez bonne pour qu'on prenne la peine de les aller dénicher, en se suspendant à des cordes et descendant le long des rochers. On ne peut prendre les jeunes que de cette manière. Il serait aisé de tuer les vieux à coups de bâton ou de pierres, mais leur chair ne vaut rien. Au reste, ils sont tout aussi imbéciles que les autres fous.

Ils nichent à l'île de Bassan dans les trous du rocher où ils ne pondent qu'un œuf : le peuple dit qu'ils le couvent simplement en posant dessus un de leurs pieds. Cette idée a pu venir de la largeur du pied de cet oiseau; il est largement palmé, et le doigt du milieu, ainsi que l'extérieur, ont chacun près de quatre pouces de longueur, et tous les quatre sont engagés par une pièce entière de membrane. La peau n'est point adhérente aux muscles, ni collée sur le corps : elle n'y tient que par de petits

faisceaux de fibres placées à distances inégales, comme d'un à deux pouces, et capables de s'allonger d'autant; de manière qu'en tirant la peau flasque elle s'étend comme une membrane, et qu'en la soufflant elle s'enfle comme un ballon. C'est l'usage que sans doute en fait l'oiseau pour renfler son volume, et se rendre par là plus léger dans son vol. Néanmoins on ne découvre pas de canaux qui communiquent du thorax à la peau; mais il se peut que l'air y parvienne par le tissu cellulaire, comme dans plusieurs autres oiseaux. Cette observation, qui sans doute aurait lieu pour toutes les espèces de lous, a été faite par M. Daubenton le jeune, sur un lou de Bassan, envoyé frais de la côte de Picardie.

Ces oiseaux qui arrivent au printemps pour nicher dans les îles du Nord, les quittent en automne, et, descendant plus au Midi, se rapprochent sans doute du gros de leurs espèces, qui ne quittent pas les parties méridionales; peut-être même, si les migrations de cette dernière espèce étaient mieux connues, trouverait-on qu'elle se rallie et se réunit avec les autres espèces sur les côtes de la Floride, rendez-vous général des oiseaux qui descendent de notre nord, et qui ont assez de puissance de vol pour traverser les mers d'Europe en Amérique.

LA FRÉGATE.

Famille des palmipèdes totipalmes, genre pélican, sous-genre frégate. (CUVIER.)

Le meilleur voilier, le plus vite de nos vaisseaux, la frégate, a donné son nom à l'oiseau qui vole le plus rapidement et le plus constamment sur les mers. La frégate est en effet, de tous ces navigateurs ailés, celui dont le vol est le plus fier, le plus puissant et le plus étendu : balancé sur des ailes d'une prodigieuse longueur, se soutenant sans mouvement sensible, cet oiseau semble nager paisiblement dans l'air tranquille pour attendre l'instant de fondre sur sa proie avec la rapidité d'un trait; et lorsque les airs sont agités par la tempête, légère comme le vent, la frégate s'élève jusqu'aux nues, et va chercher le calme, en s'élançant au-dessus des orages. Elle voyage en tous sens, en hauteur comme en étendue; elle se porte au large à plusieurs centaines de lieues, et fournit tout d'un vol ces traites immenses, auxquelles la durée du jour ne suffisant pas, elle continue sa route dans les ténèbres de la nuit, et ne s'arrête sur la mer que dans les lieux qui lui offrent une pâture abondante.

Les poissons qui voyagent en troupe dans les hautes mers, comme les poissons volants, fuient par colonnes et s'élancent en l'air pour échapper aux bonites, aux dorades qui les poursuivent, n'échappent point à nos frégates. Ce sont ces mêmes poissons qui les attirent au large. Elles discernent de très-loin les endroits où passent leurs troupes en colonnes, qui sont quelquefois si serrées qu'elles font bruire les eaux et blanchir la surface de la mer : les frégates fondent alors du haut des airs, et fléchissant leur vol de manière à raser l'eau sans la toucher, elles enlèvent en passant le poisson qu'elles saisissent avec le bec, les griffes et souvent avec les deux à la fois, selon qu'il se présente, soit en nageant sur la surface de l'eau, ou bondissant dans l'air.

Ce n'est qu'entre les tropiques, ou un peu au delà, que l'on rencontre la frégate dans les mers des deux mondes. Elle exerce sur les oiseaux de la zone torride une espèce d'empire; elle en force plusieurs, particulièrement les lous, à lui servir comme de pourvoyeurs; les frappant d'un coup d'aile ou les pinçant de son bec crochu, elle leur fait dégorger le

poisson qu'ils avaient avalé, et s'en saisit avant qu'il ne soit tombé. Ces hostilités lui ont fait donner par les navigateurs le surnom de *guerrier*, qu'elle mérite à plus d'un titre, car son audace la porte à braver l'homme même.

« En débarquant à l'île de l'Ascension, dit M. le vicomte de Querhoënt, nous fûmes entourés d'une nuée de frégates. D'un coup de canne j'en terrassai une qui voulait me prendre un poisson que je tenais à la main ; en même temps plusieurs volaient à quelques pieds au-dessus de la chaudière qui bouillait à terre, pour en enlever la viande, quoiqu'une partie de l'équipage fût à l'entour. »

Cette témérité de la frégate tient autant à la force de ses armes et à la fierté de son vol qu'à sa voracité. Elle est en effet armée en guerre : des serres perçantes, un bec terminé par un croc très-aigu ; les pieds courts et robustes, recouverts de plumes, comme ceux des oiseaux de proie ; le vol rapide, la vue perçante : tous ces attributs semblent lui donner quelque rapport avec l'aigle et en faire de même le tyran de l'air au-dessus des mers. Mais, du reste, la frégate, par sa conformation, tient beaucoup plus à l'élément de l'eau ; et quoiqu'on ne la voie presque jamais nager, elle a cependant les quatre doigts engagés par une membrane écharnée ; et, par cette union de tous les doigts, elle se rapproche du genre du cormoran, du fon, du pélican, que l'on doit regarder comme de parfaits palmipèdes. D'ailleurs le bec de la frégate, très-propre à la proie, puisqu'il est terminé par une pointe perçante et recourbée, diffère néanmoins essentiellement du bec des oiseaux de proie terrestres, parce qu'il est très-long, un peu concave dans sa partie supérieure, et que le croc placé tout à la pointe, semble faire une pièce détachée, comme dans le bec des fous, auquel celui de la frégate ressemble par ses sutures, et par le défaut de narines apparentes.

La frégate n'a pas le corps plus gros qu'une poule ; mais ses ailes étendues ont huit, dix et jusqu'à quatorze pieds d'envergure. C'est au moyen de ces ailes prodigieuses qu'elle exécute ses longues courses, et qu'elle se porte jusqu'au milieu des mers, où elle est souvent l'unique objet qui s'offre, entre le ciel et l'Océan, aux regards ennuyés des navigateurs ; mais cette longueur excessive des ailes embarrasse l'oiseau guerrier comme l'oiseau poltron, et empêche la frégate, comme le fou, de reprendre leur vol lorsqu'ils sont posés ; en sorte que souvent ils se laissent assommer au lieu de prendre leur essor. Il leur faut une pointe de rocher ou la cime d'un arbre, et encore n'est-ce que par effort qu'ils s'élèvent en partant. On peut même croire que tous ces oiseaux à pieds palmés qui se perchent, ne le font que pour reprendre plus aisément leur vol ; car cette habitude est contraire à la structure de leurs pieds, et c'est la trop grande longueur de leurs ailes qui les force à ne se poser que sur des points élevés, d'où ils puissent, en partant, mettre leurs ailes en plein exercice.

Aussi les frégates se retirent et s'établissent en commun sur des écueils élevés ou des îlets boisés pour nicher en repos. Dampier remarque qu'elles placent leurs nids sur les arbres dans les lieux solitaires et voisins de la mer. La ponte n'est que d'un œuf ou deux ; ces œufs sont d'un blanc teint de couleur de chair, avec de petits points d'un rouge cramoisi. Les petits, dans le premier âge, sont couverts d'un duvet gris blanc : ils ont les pieds de la même couleur, et le bec presque blanc ; mais par la suite la couleur du bec change ; il devient ou rouge ou noir et bleuâtre dans son milieu, et il en est de même de la couleur des doigts ; la tête est assez petite et aplatie en dessus ; les yeux sont grands,

noirs et brillants et environnés d'une peau bleuâtre. Le mâle adulte a sous la gorge une grande membrane charnue d'un rouge vif, plus ou moins enflée ou pendante. Personne n'a bien décrit ces parties; mais si elles n'appartiennent qu'au mâle, elles pourraient avoir quelque rapport à la fraise du dindon, qui s'enfle et rougit dans certains moments d'amour ou de colère.

On reconnaît de loin les frégates en mer, non-seulement à la longueur démesurée de leurs ailes, mais encore à leur queue très-fourchue. Tout le plumage est ordinairement noir avec reflet bleuâtre, du moins celui du mâle. Celles qui sont brunes, comme la petite *frégate* figurée dans Edwards, paraissent être les jeunes, et celles qui ont le ventre blanc sont les femelles. Dans le nombre des frégates vues à l'île de l'Ascension par M. le vicomte de Querhoënt, et qui toutes étaient de la même grandeur, les unes paraissaient toutes noires, les autres avaient le dessus du corps d'un brun foncé, avec la tête et le ventre blancs. Les plumes de leur cou sont assez longues pour que les insulaires de la mer du Sud s'en fassent des bonnets. Ils estiment aussi beaucoup la graisse, ou plutôt l'huile qu'ils tirent de ces oiseaux, par la grande vertu qu'ils supposent à cette graisse contre les douleurs de rhumatisme et les engourdissements. Du reste, la frégate a, comme le fou, le tour des yeux dégarni de plumes; elle a de même l'ongle du doigt du milieu dentelé intérieurement. Ainsi les frégates, quoique persécuteurs-nés des fous, sont néanmoins voisins et parents; triste exemple, dans la nature, d'un genre d'êtres qui, comme nous, trouvent souvent leurs ennemis dans leurs proches!

LES GOELANDS ET LES MOUETTES.

Famille des palmipèdes longipennes, genre goéland. (Cuvier.)

Ces deux noms, tantôt réunis et tantôt séparés, ont moins servi jusqu'à ce jour à distinguer qu'à confondre les espèces comprises dans l'une des plus nombreuses familles des oiseaux d'eau. Plusieurs naturalistes ont nommé *goélants* ce que d'autres ont appelé *mouettes*, et quelques-uns ont indifféremment appliqué ces deux noms comme synonymes à ces mêmes oiseaux; cependant il doit subsister, entre toute expression nominale, quelques traces de leur origine ou quelques indices de leurs différences, et il me semble que les noms *goélants* et *mouettes*, ont en latin leurs correspondants *larus* et *gavia*, dont le premier doit se traduire par *goélants*, et le second par *mouettes*. Il me paraît de plus que le nom *goéland* désigne les plus grandes espèces de ce genre, et que celui de *mouette* ne doit être appliqué qu'aux plus petites espèces. On peut même suivre, jusque chez les Grecs, les vestiges de cette division, car le mot *keppos*, qui se lit dans Aristote, dans Aratus et ailleurs, désigne une espèce ou une branche particulière de la famille du *larus* ou goéland. Suidas et le scolaste d'Aristophane, traduisent *keppos* par *larus*; et si Gaza ne l'a point traduit de même dans Aristote, c'est que, suivant la conjecture de Piérius, ce traducteur avait en vue le passage des *Georgiques* où Virgile, paraissant rendre à la lettre les vers d'Aratus, au lieu de *keppos* qui se lit dans le poète grec, a substitué le nom de *fulica*. Mais si la *fulica* des anciens est notre *foulque* ou *morelle*, ce que lui attribue ici le poète latin, de présager la tempête en se jouant sur le sable, ne lui convient point du tout, puisque la foulque ne vit pas dans la mer, et ne se

joue pas sur le sable, où même elle ne se tient qu'avec peine. De plus, ce qu'Aristote attribue à son *kepphos*, d'avalier l'écume de la mer comme une pâture, et de se laisser prendre à cette amorce, ne peut guère se rapporter qu'à un oiseau vorace, comme le goëland ou la mouette : aussi Aldrovande conclut-il de ces inductions comparées, que le nom de *laros* dans Aristote est générique, et que celui de *kepphos* est spécifique, ou plutôt particulier à quelque espèce subalterne de ce même genre. Mais une remarque que Turner a faite sur la voix de ces oiseaux semble fixer ici nos incertitudes; il regarde le mot de *kepphos* comme un son-imitatif de la voix d'une mouette, qui termine ordinairement chaque reprise de ses cris aigus par un petit accent bref, une espèce d'éternement, *keph*, tandis que le goëland termine son cri par un son différent et plus grave, *cob*.

Le nom grec *kepphos* répondra donc, dans notre division, au nom latin *gavia*, et désignera proprement les espèces inférieures du genre entier de ces oiseaux, c'est-à-dire les *mouettes*; de même le nom grec *laros* ou *larus* en latin, traduit par *goëland*, sera celui des grandes espèces. Et pour établir un terme de comparaison dans cette échelle de grandeur, nous prendrons pour *goëlands* tous ceux de ces oiseaux dont la taille surpasse celle du canard, et qui ont dix-huit ou vingt pouces de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, et nous appellerons *mouettes* tous ceux qui sont au-dessous de ces dimensions : il résultera de cette division que la sixième espèce, donnée par M. Brisson sous la dénomination de *première mouette*, doit être mise au nombre des goëlands, et que plusieurs des goëlands de Linnæus ne seront que des mouettes. Mais, avant que d'entrer dans cette distinction des espèces, nous indiquerons les caractères généraux et les habitudes communes au genre entier des uns et des autres.

Tous ces oiseaux, goëlands et mouettes, sont également voraces et criards; on peut dire que ce sont les vantours de la mer; ils la nettoient des cadavres de toute espèce qui flottent à sa surface, ou qui sont rejetés sur les rivages; aussi lâches que gourmands, ils n'attaquent que les animaux faibles, et ne s'acharnent que sur les corps morts. Leur port ignoble, leurs cris importuns, leur bec tranchant et crochu, présentent les images désagréables d'oiseaux sanguinaires et bassement cruels : aussi les voit-on se battre avec acharnement entre eux pour la curée, et même lorsqu'ils sont renfermés et que la captivité aigril encore leur humeur féroce, ils se blessent sans motif apparent, et le premier dont le sang coule devient la victime des autres; car alors leur fureur s'accroît et ils mettent en pièces le malheureux qu'ils avaient blessé sans raison. Cet excès de cruauté ne se manifeste guère que dans les grandes espèces; mais toutes, grandes et petites, étant en liberté, s'épicent, se guettent sans cesse pour se piller et se dérober réciproquement la nourriture ou la proie. Tout convient à leur voracité *; le poisson frais ou gâté, la chair sanglante, récente ou corrompue, les écailles, les os même, tout se digère et se consume dans leur estomac ** : ils avalent l'amorce et l'hameçon;

* J'ai souvent donné à mes mouettes des buses, des corbeaux, des chats nouveau-nés, des lapins et autres animaux et oiseaux morts; elles les ont dévorés avec autant d'avidité que les poissons; j'en ai encore deux qui avalent très-bien des étourneaux, des alouettes marines sans leur ôter une seule plume; leur gosier est un gouffre qui engloutit tout. » Note communiquée par M. Baillon.

** Elles rejettent ces corps lorsqu'elles ont abondamment d'autre nourriture; mais à défaut d'aliments meilleurs, elles conservent tout dans leur estomac, et tout s'y

ils se précipitent avec tant de violence, qu'ils s'enferment eux-mêmes sur une pointe que le pêcheur place sous le hareng ou la pélanude qu'il leur offre en appât, et cette manière n'est pas la seule dont on puisse les leurrer. Oppien a décrit qu'il suffit d'une planche peinte de quelques figures de poisson, pour que ces oiseaux viennent se briser contre : mais ces portraits de poissons devaient donc être aussi parfaits que ceux des raisins de Parrhasius?

Les goëlands et les mouettes ont également le bec tranchant, allongé, aplati par les côtés avec la pointe renforcée et recourbée en croc, et un angle saillant à la mandibule inférieure. Ces caractères, plus apparents et plus prononcés dans les goëlands, se marquent néanmoins dans toutes les espèces de mouettes; c'est même ce qui les sépare des hirondelles de mer, qui n'ont ni le croc à la partie supérieure du bec, ni la saillie à l'inférieure, sans compter que les plus grandes hirondelles de mer le sont moins que les plus petites mouettes. De plus, les mouettes n'ont pas la queue fourchue, mais pleine : leur jambe, ou plutôt leur tarse, est fort élevé; et même les goëlands et les mouettes seraient de tous les oiseaux à pieds palmés les plus hauts de jambes, si le flamant, l'avocette et l'échasse ne les avaient encore plus longues, et si démesurées qu'ils sont à cet égard des espèces de monstres. Tous les goëlands et mouettes ont les trois doigts engagés par une palme pleine, et le doigt de derrière dégagé, mais très-petit. Leur tête est grosse; ils la portent mal et presque entre les épaules, soit qu'ils marchent ou qu'ils soient en repos. Ils courent assez vite sur les rivages, et volent encore mieux au-dessus des flots; leurs longues ailes qui, lorsqu'elles sont pliées, dépassent la queue, et la quantité de plumes dont leur corps est garni, les rendent très-légers. Ils sont aussi fournis d'un duvet fort épais, qui est d'une couleur bleuâtre, surtout à l'estomac : ils naissent avec ce duvet; mais les autres plumes ne croissent que tard, et ils n'acquièrent complètement leurs couleurs, c'est-à-dire le beau blanc sur le corps, et du noir ou gris bleuâtre sur le manteau qu'après avoir passé par plusieurs mues, et dans leur troisième année. Oppien paraît avoir eu connaissance de ce progrès de couleurs, lorsqu'il dit, qu'en vieillissant ces oiseaux deviennent bleus.

Ils se tiennent en troupes sur les rivages de la mer; souvent on les voit couvrir de leur multitude les écueils et les falaises qu'ils font retentir de leurs cris importuns, et sur lesquelles ils semblent fourmiller, les uns prenant leur vol, les autres s'abattant pour se reposer, et toujours en très-grand nombre. En général, il n'est pas d'oiseau plus commun sur les côtes, et l'on en rencontre en mer jusqu'à cent lieues de distance. Ils fréquentent les îles et les contrées voisines de la mer dans tous les climats; les navigateurs les ont trouvés partout. Les plus grandes espèces paraissent attachées aux côtes des mers du Nord. On raconte que les goëlands des îles de Féroë sont si forts et si voraces, qu'ils mettent souvent en pièces des agneaux, dont ils emportent des lambeaux dans leurs nids. Dans les mers glaciales on les voit se réunir en grand nombre sur les cadavres des baleines; ils se tiennent sur ces masses de corruption sans en craindre l'infection; ils y assouvissent à l'aise toute leur voracité, et en tirent en même temps l'ample pâture qu'exige la

consomme par la chaleur de ce viscère. L'extrême voracité n'est pas le seul caractère qui rapproche ces oiseaux des vautours et autres oiseaux de proie; les mouettes souffrent la faim aussi patiemment qu'eux; j'en ai vu vivre chez moi neuf jours sans prendre aucune nourriture. » Note du même observateur.

gourmandise innée de leurs petits. Ces oiseaux déposent à milliers leurs œufs et leurs nids jusque sur les terres glacées des deux zones polaires; ils ne les quittent pas en hiver, et semblent être attachés au climat où ils se trouvent, et peu sensibles au changement de toute température. Aristote, sous un ciel, à la vérité, infiniment plus doux, avait déjà remarqué que les goëlands et les mouettes ne disparaissent point, et restent toute l'année dans les lieux où ils ont pris naissance.

Il en est de même sur nos côtes de France, où l'on voit plusieurs espèces de ces oiseaux en hiver comme en été; on leur donne, sur l'Océan, le nom de *mauves* ou *miaules*, et celui de *gabians* sur la Méditerranée : partout ils sont connus, notés par la désagréable importunité de leurs cris redoublés. Tantôt ils suivent les plages basses de la mer, et tantôt ils se retirent dans le creux des rochers pour attendre le poisson que les vagues y jettent; souvent ils accompagnent les pêcheurs afin de profiter des débris de la pêche. Cette habitude est sans doute la seule cause de l'amitié pour l'homme que les anciens attribuaient à ces oiseaux. Comme leur chair n'est pas bonne à manger, et que leur plumage n'a que peu de valeur, on dédaigne de les chasser et on les laisse approcher sans les tirer.

Curieux d'observer par nous-mêmes les habitudes de ces oiseaux, nous avons cherché à nous en procurer quelques-uns de vivants, et M. Baillon, toujours empressé à répondre obligeamment à nos demandes, nous a envoyé le grand goëland à manteau noir, première espèce, et le goëland à manteau gris, seconde espèce. Nous les avons gardés près de quinze mois dans un jardin, où nous pouvions les observer à toute heure. Ils donnèrent d'abord des signes évidents de leur mauvais naturel, se poursuivant sans cesse, et le plus grand ne souffrant jamais que le petit mangeât ni se tint à côté de lui. On les nourrissait de pain trempé et d'intestins de gibier, de volaille et autres débris de cuisine dont ils ne rebutaient rien, et en même temps ils ne laissaient pas de recueillir et de chercher dans le jardin les vers et les limaçons qu'ils savent bien tirer de leurs coquilles. Ils allaient souvent se baigner dans un petit bassin, et au sortir de l'eau ils se secouaient, battaient des ailes en s'élevant sur leurs pieds et lustraient ensuite leur plumage, comme font les oies et les canards. Ils rôdaient pendant la nuit, et souvent on les a vus se promener à dix et onze heures du soir. Ils ne cachent pas, comme la plupart des autres oiseaux, leur tête sous l'aile pour dormir; ils la tournent seulement en arrière en plaçant leur bec entre le dessus de l'aile et le dos.

Lorsqu'on voulait prendre ces oiseaux, ils cherchaient à mordre et pinçaient très-serré; il fallait, pour éviter le coup de bec et s'en rendre maître, leur jeter un mouchoir sur la tête. Lorsqu'on les poursuivait, ils accéléraient leur course en étendant leurs ailes: d'ordinaire ils marchaient lentement et d'assez mauvaise grâce. Leur paresse se marquait jusque dans leur colère; car, quand le plus grand poursuivait l'autre, il se contentait de le suivre au pas, comme s'il n'eût pas été pressé de l'atteindre: ce dernier, à son tour, ne semblait doubler le pas qu'autant qu'il le fallait pour éviter le combat; et dès qu'il se sentait suffisamment éloigné, il s'arrêtait, et répétait la même manœuvre autant de fois qu'il était nécessaire pour être toujours hors de la portée de son ennemi; après quoi tous deux restaient tranquilles, comme si la distance suffisait pour détruire l'antipathie. Le plus faible ne devrait-il pas toujours trouver ainsi sa sûreté en s'éloignant du plus fort? Mais malheureusement la tyrannie est,

dans les mains de l'homme, un instrument qu'il déploie et qu'il étend aussi loin que sa pensée.

Ces oiseaux nous parurent avoir oublié pendant tout l'hiver l'usage de leurs ailes; ils ne marquèrent aucune envie de s'envoler : ils étaient à la vérité très-abondamment nourris, et leur appétit, tout véhément qu'il est, ne pouvait guère les tourmenter; mais au printemps ils sentirent de nouveaux besoins et montrèrent d'autres désirs; on les vit s'efforcer de s'élever en l'air, et ils auraient pris leur essor si leurs ailes n'eussent pas été rognées de plusieurs pouces; ils ne pouvaient donc que s'élancer comme par bonds ou pirouetter sur leurs pieds les ailes étendues. Le sentiment d'amour, qui renaît avec la saison, parut surmonter celui d'antipathie et fit cesser l'inimitié entre ces deux oiseaux; chacun céda au doux instinct de chercher son semblable; et quoiqu'ils ne se convinsent pas, étant d'espèces trop différentes, ils semblèrent se rechercher : ils mangèrent, dormirent et reposèrent ensemble; mais des cris plaintifs et des mouvements inquiets exprimaient assez que le plus doux sentiment de la nature n'était qu'irrité sans être satisfait.

Nous allons maintenant faire l'énumération des différentes espèces de ces oiseaux, dont les plus grandes seront comprises, comme nous l'avons dit, sous le nom de *goëlands*, et les petites sous celui de *mouettes*.

LE GOELAND A MANTEAU NOIR.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre mauve, sous-genre goëland. (Cuvier.)

Nous lui donnons la première place comme au plus grand des goëlands : il a deux pieds et quelquefois deux pieds et demi de longueur. Un grand manteau d'un noir ou noirâtre ardoisé lui couvre son large dos; tout le reste du plumage est blanc. Son bec fort et robuste, long de trois pouces et demi, est jaunâtre, avec une tache rouge à l'angle saillant de la mandibule inférieure; la paupière est d'un jaune aurore; les pieds, avec leur membrane, sont d'une couleur de chair blanchâtre et comme farineux.

Le cri de ce grand goëland, que nous avons gardé toute une année, est un son enroué, *qua, qua, qua*, prononcé d'un ton rauque et répété fort vite; mais l'oiseau ne le fait pas entendre fréquemment; et lorsqu'on le prenait, il jetait un autre cri douloureux et très-aigre.

LE GOELAND A MANTEAU GRIS.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre goëland. (Cuvier.)

Le gris cendré, étendu sur le dos et les épaules, est une livrée commune à plusieurs espèces de mouettes, et qui distingue ce goëland. Il est un peu moins grand que le précédent; et à l'exception de son manteau gris et des échancrures noires aux grandes plumes de l'aile, il a de même tout le reste du plumage blanc. L'œil est brillant et l'iris jaune comme dans l'épervier; les pieds sont de couleur de chair livide; le bec, qui dans les jeunes est presque noirâtre, est d'un jaune pâle dans les adultes, et d'un beau jaune presque orangé dans les vieux; il y a une tache rouge au renflement du demi-bec inférieur, caractère commun à plusieurs des espèces de goëlands et de mouettes. Celui-ci fuit devant le précédent, et n'ose lui disputer la proie; mais il s'en venge sur les mouettes, qui lui sont inférieures en force; il les pille, les poursuit, et leur fait une guerre

continue. Il fréquente beaucoup dans les mois de novembre et de décembre nos côtes de Normandie et de Picardie, où on l'appelle *gros miaillard* et *bleu-manteau* comme on appelle *noir-manteau* celui de la première espèce. Celui-ci a plusieurs cris très-distincts qu'il nous a fait entendre dans le jardin où il a vécu avec le précédent. Le premier et le plus fréquent de ces cris semble rendre ces deux syllabes *quiou*, qui parlent comme d'un coup de sifflet, d'abord bref et aigu, et qui finit en traînant sur un ton plus bas et plus doux. Ce cri unique ne se répète que par intervalles, et, pour le produire, l'oiseau allonge le cou, incline la tête et semble faire effort. Son second cri, qu'il ne jetait que quand on le poursuivait ou qu'on le serrait de près, et qui par conséquent était une expression de crainte ou de colère, peut se rendre par la syllabe *tia, tia*, prononcée en sifflant et répétée fort vite. On peut observer en passant que dans tous les animaux, les cris de colère ou de crainte sont toujours plus aigus et plus brefs que les cris ordinaires. Enfin, vers le printemps, cet oiseau prit un nouvel accent de voix très-aigu et très-perçant, qu'on peut exprimer par le mot *quieute* ou *pieute*, tantôt bref et répété précipitamment, et tantôt traîné sur la finale *eute*, avec des intervalles marqués, comme ceux qui séparent les soupirs d'une personne affligée. Dans l'un et l'autre cas, ce cri paraît être l'expression plaintive du besoin inspiré par l'amour non satisfait.

LE GOELAND BRUN.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre labbe. (CUVIER.)

Ce goëland a le plumage d'un brun sombre uniforme sur le corps entier, à l'exception du ventre qui est rayé transversalement de brun sur fond gris, et des grandes penes de l'aile qui sont noires. Il est encore un peu moins grand que le précédent; sa longueur, du bec à l'extrémité de la queue, n'est que d'un pied huit pouces, et d'un pouce de moins du bec aux ongles qui sont aigus et robustes. Ray observe que ce goëland, par toute l'habitude du corps, a l'air d'un oiseau de rapine et de carnage; et telle est en effet la physionomie basse et cruelle de tous ceux de la race sanguinaire des goëlands. C'est à celui-ci que les naturalistes semblent être convenus de rapporter l'oiseau *catarractes* d'Aristote, lequel, suivant quel il indique son nom, tombe sur l'eau comme un trait pour y saisir sa proie; ce qui se rapporte très-bien à ce que dit Willughby de notre goëland, qu'il foud avec tant de rapidité sur un poisson que les pêcheurs attachent sur une planche pour l'attirer, qu'il s'y casse la tête. De plus, le *catarractes* d'Aristote est sûrement un oiseau de mer, puisque, suivant ce philosophe, il boit l'eau marine. Le goëland brun se trouve en effet sur les plus vastes mers, et l'espèce en paraît également établie sous les latitudes élevées du côté des deux pôles; elle est commune aux îles Féroë et vers les côtes de l'Écosse, elle semble être encore plus répandue dans les plages de l'Océan austral, et il paraît que c'est l'oiseau que nos navigateurs ont désigné sous le nom de *cordonnier*, sans qu'on puisse entrevoir la raison de cette dénomination. Les Anglais qui ont rencontré nombre de ces oiseaux dans le Port-Egmont aux îles Falkland ou Malouines, leur ont donné le nom de *poules du Port-Egmont*, et ils en parlent souvent sous ce nom dans leurs relations. Nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ce qu'on en lit de plus détaillé dans le second Voyage du célèbre capitaine Cook.

« L'oiseau, dit-il, que dans notre premier Voyage nous avons nommé *poule du Port-Egmont*, voltigea plusieurs fois sur le vaisseau (par 64 degrés 12 minutes latitude sud, et 40 degrés latitude est) : nous reconnûmes que c'était la grande mouette du Nord, *larus catarractes*, commune dans les hautes latitudes des deux hémisphères. Elle était épaisse et courte, à peu près de la grosseur d'une grande cornicille, d'une couleur de brun foncé ou de chocolat, avec une raie blanchâtre en forme de demi-lune au-dessous de chaque aile. On m'a dit que ces poules se trouvent en abondance aux îles de France, au nord de l'Ecosse, et qu'elles ne s'éloignent jamais de terre. Il est sûr que jusqu'alors je n'en avais jamais vu à plus de quarante lieues au large ; mais je ne me souviens pas d'en avoir aperçu moins de deux ensemble, au lieu qu'ici j'en trouvai une seule qui était peut-être venue de fort loin sur les îles de glaces. Quelques jours après, nous en vîmes une autre de la même espèce, qui s'élevait à une grande hauteur au-dessus de nos têtes, et qui nous regardait avec beaucoup d'attention ; ce qui fut une nouveauté pour nous qui étions accoutumés à voir tous les oiseaux aquatiques de ce climat se tenir près la surface de la mer. »

LE GOËLAND VARIÉ OU LE GRISARD.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre goëland. (Cuvier.)

Le plumage de ce goëland est haché et moucheté de gris brun sur fond blanc ; les grandes plumes de l'aile sont noirâtres ; le bec noir, épais et robuste, est long de quatre pouces. Ce Goëland est de la plus grande espèce ; il a cinq pieds d'envergure, mesure prise sur un individu envoyé vivant de Montreuil-sur-Mer, par M. Baillon. Ce grisard avait longtemps vécu dans une basse-cour, où il avait fait périr son camarade à force de le battre. Il montrait cette familiarité basse de l'animal vorace, que la faim seule attache à la main qui le nourrit. Celui-ci avalait des poissons plats presque aussi larges que son corps, et prenait aussi, avec la même voracité, de la chair crue, et même de petits animaux entiers, comme des taupes, des rats et des oiseaux. Un goëland de même espèce qu'Anderson avait reçu de Groënland, attaquait les petits animaux, et se défendait à grands coups de bec contre les chiens et les chats, auxquels il se plaisait à mordre la queue. En lui montrant un mouchoir blanc, on était sûr de le faire crier d'un ton perçant, comme si cet objet lui eût représenté quelque un des ennemis qu'il peut avoir à redouter en mer.

Tous les grisards, suivant les observations de M. Baillon, sont dans le premier âge d'un gris sale et sombre ; mais, dès la première mue, la teinte s'éclaircit : le ventre et le cou sont les premiers à blanchir ; et, après trois mues, le plumage est tout ondulé et moucheté de gris et de blanc, tel que nous l'avons décrit ; ensuite le blanc gagne à mesure que l'oiseau vieillit, et les plus vieux grisards finissent par blanchir presque entièrement. L'on voit donc combien on hasarderait de créer d'espèces dans une seule, si l'on se fondait sur ce caractère unique, puisque la nature y varie à ce point les couleurs suivant l'âge.

Dans le grisard, comme dans tous les autres goëlands et mouettes, la femelle ne paraît différer du mâle que par la taille, qui est un peu moindre. Selon avait déjà observé que les grisards ne sont pas communs sur la Méditerranée ; que ce n'est que par accident qu'il s'en rencontre dans les terres, mais qu'ils se tiennent en grand nombre sur nos côtes de l'Océan. Ils se sont portés bien loin sur les mers, puisqu'on nous assure en avoir reçu de Madagascar ; néanmoins le véritable berceau de cette espèce paraît être dans le Nord. Ces oiseaux sont les premiers que les vaisseaux rencontrent en approchant du Groënland ; et ils suivent constamment ceux qui vont à la pêche de la baleine jusqu'au milieu des

glaces. Lorsqu'une baleine est morte et que son cadavre surnage, ils se jettent dessus par milliers et en enlèvent de tous côtés des lambeaux. Quoique les pêcheurs s'efforcent de les écarter en les frappant à coups de gaule ou d'aviron, à peine leur font-ils lâcher prise à moins de les assommer. C'est cet acharnement stupide qui leur a mérité le nom de *sottes bêtes*, *mallemucke* en hollandais. Ce sont en effet de sots et vilains oiseaux qui se battent et se mordent, dit Martens, en s'arrachant l'un l'autre les morceaux, quoiqu'il y ait sur les grands cadavres où ils se repaissent de quoi assouvir pleinement leur voracité.

Belon trouve quelque rapport entre la tête du grisard et celle de l'aigle : mais il y en a bien plus entre ses mœurs basses et celles du vautour. Sa constitution forte et dure le rend capable de supporter les temps les plus rudes ; aussi les navigateurs ont remarqué qu'il s'inquiète peu des orages en mer. Il est d'ailleurs bien garni de plumes, qui nous ont paru faire la plus grande partie du volume de son corps très-maigre. Cependant nous ne pouvons pas assurer que ces oiseaux soient tous et toujours maigres ; car celui que nous avons vu l'était par accident : il avait un hameçon accroché dans le palais, qui s'y était recouvert d'une callosité, et qui devait l'empêcher d'avaler aisément.

Suivant Anderson, il y a sous la peau une membrane à air, semblable à celle du pélican. Ce même naturaliste observe que son *mallemucke* de Groënland est à quelques égards différent de celui de Spitzberg, décrit par Martens ; et nous devons remarquer sur cela que Martens lui-même semble réunir, sous ce nom de *mallemucke*, deux oiseaux qu'il distingue d'ailleurs, et dont le second, ou celui de Spitzberg, paraît, à la structure de son bec, *articulé de plusieurs pièces*, et surmonté de *narines en tuyaux*, aussi bien qu'à son *croassement de grenouilles*, être un pétrel, plutôt qu'un goëland. Au reste, il paraît qu'on doit admettre dans l'espèce du grisard une race ou variété plus grande que l'espèce commune, et dont le plumage est plutôt ondulé que tacheté ou rayé. Cette variété, qui a été décrite par M. Lidbeck, se rencontre sur le golfe de Bothnie ; et certains individus ont jusqu'à huit et dix pouces de plus, dans leurs principales dimensions, que nos grisards communs.

LE GOELAND A MANTEAU GRIS BRUN OU LE BOURGMESTRE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre goëland. (COUVIER.)

Les Hollandais qui fréquentent les mers du Nord pour la pêche de la baleine se voient sans cesse accompagnés par des nuées de monettes et de goëlands. Ils ont cherché à les distinguer par les noms significatifs ou imitatifs de *mallemucke*, *kirmew*, *ratsher*, *kutjeghef*, et ont appelé celui-ci *burgher-meister* ou *bourgmestre*, à cause de sa démarche grave et de sa grande taille, qui le leur a fait regarder comme le magistrat qui semble présider avec autorité au milieu de ces peuplades turbulentes et voraces. Ce goëland bourgmestre est en effet de la première grandeur, et aussi gros que le goëland noir-manteau. Il a le dos gris brun, ainsi que les penes de l'aile, dont les unes sont terminées de blanc, les autres de noir, le reste du plumage blanc ; la paupière est bordée de rouge ou de jaune ; le bec est de cette dernière couleur, avec l'angle inférieur fort saillant et d'un rouge vil ; ce que Martens exprime fort bien en disant qu'il semble avoir une cerise au bec. Et c'est probablement par inadvertance ou en comptant pour rien le doigt postérieur qui est en effet

très-petit, que ce voyageur ne donne que trois doigts à son bourgmestre; car on le reconnaît avec certitude, et à tous les autres traits, pour le même oiseau que le grand goëland des côtes d'Angleterre, appelé dans ces parages *herring-gull*, parce qu'il y pêche aux harengs. Dans les mers du Nord, ces oiseaux vivent des cadavres des grands poissons :

« Lorsqu'on traîne une baleine à l'arrière du vaisseau, dit Martens, ils s'attroupent et viennent enlever de gros morceaux de son lard : c'est alors qu'on les tue plus aisément ; car il est presque impossible de les atteindre dans leurs nids qu'ils posent au sommet et dans les fentes des plus hauts rochers. Le *bourgmestre*, ajoute-t-il, se fait redonter du *mallemucke* qui s'abat devant lui, tout robuste qu'il est, et se laisse battre et piécer sans se revancher. Lorsque le bourgmestre vole, sa queue blanche s'étale comme un éventail. Son cri tient de celui du corbeau. Il donne la chasse aux jeunes *lumbs*, et souvent on le trouve auprès des chevaux marins (*morses*) dont il paraît qu'il avale la fiente. »

Suivant Willughby, les œufs de ce goëland sont blanchâtres, parsemés de quelques taches noirâtres, et aussi gros que des œufs de poule. Le P. Feuillée fait mention d'un oiseau des côtes du Chili et du Pérou, qui, par sa figure, ses couleurs et sa voracité, ressemble à ce goëland du Nord, mais qui probablement est plus petit; car ce voyageur naturaliste dit que ses œufs ne sont qu'un peu plus gros que ceux de la perdrix. Il ajoute qu'il a trouvé l'estomac de ce goëland tout rempli des plumes de certains petits oiseaux des côtes de la mer du Sud, que les gens du pays nomment *tocoquilo*.

LE GOELAND A MANTEAU GRIS ET BLANC.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre goëland. (COUVIER.)

Il est assez probable que ce goëland, décrit par le P. Feuillée, et qui est à peu près de la grosseur du goëland à manteau gris, n'est qu'une nuance ou une variété de cette espèce, ou de quelque autre des précédentes, prise à un période différent d'âge : ses traits et sa figure semblent nous l'indiquer. Le manteau, dit Feuillée, est gris mêlé de blanc, ainsi que le dessus du cou, dont le devant est gris clair, de même que tout le *parement*; les plumes de la queue sont d'un minime obscur, et le sommet de la tête est gris. Il ajoute, comme une singularité, sur le nombre des articulations des doigts, que l'intérieur n'a que deux articulations, celui du milieu trois, et l'extérieur quatre, ce qui le rend le plus long : mais cette structure, la plus favorable à l'action de nager, en ce qu'elle met la plus grande largeur de la rame du côté du plus grand arc de son mouvement, est la même dans un grand nombre d'oiseaux d'eau, et même dans plusieurs oiseaux de rivage : nous l'avons observé en particulier sur le jacana, la poule sultane; la poule d'eau. Le doigt extérieur a dans ces oiseaux quatre phalanges, celui du milieu trois, et l'intérieur deux phalanges seulement.

LA MOUETTE BLANCHE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre goëland. (COUVIER.)

D'après ce que nous avons dit des grisards qui blanchissent dans la vieillesse, on pourrait croire que cette mouette blanche n'est qu'un vieux

grisard; mais elle est beaucoup moins grande que ce goëland : elle n'a le bec ni si grand ni si fort, et son plumage d'un blanc parfait n'a aucune teinte ni tache de gris. Cette mouette blanche n'a guère que quinze pouces de longueur du bout du bec à celui de la queue. On la reconnaît à la notice donnée dans le voyage au Spitzberg du capitaine Phipps. Il observe fort bien que cette espèce n'a point été décrite par Linnæus, et que l'oiseau nommé par Martens *ratsher*, ou *le sénateur*, lui ressemble parfaitement, au caractère des pieds près, auxquels Martens n'attribue que trois doigts; mais si l'on peut penser que le quatrième doigt, en effet très-petit, ait échappé à l'attention de ce navigateur, on reconnaîtra à tout le reste notre mouette blanche dans son *ratsher*. Sa blancheur, dit-il, surpasse celle de la neige; ce qui se marque lorsque l'oiseau se promène sur les glaces, avec une gravité qui lui a fait donner ce nom de *ratsher* ou *sénateur*. Sa voix est basse et forte; et au lieu que les petites mouettes ou *hir-meus* semblent dire *hir* ou *hair*, le sénateur dit *har*. Il se tient ordinairement seul, à moins que quelque proie n'en rassemble un certain nombre. Martens en a vu se poser sur le corps des morses, et se repaître de leur fiente.

LA MOUETTE TACHETÉE, OU LE KUTGEGHEF.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre goëland. (CUIVIER.)

« Dans le temps, dit Martens, que nous découpiions la graisse des baleines, quantité de ces oiseaux venaient criant près de notre vaisseau; ils semblaient prononcer *kutgeghef*. »

Ce nom rend en effet l'espèce d'éternement, *keph*, *keph*, que diverses mouettes captives nous ont fait entendre, et d'où nous avons conjecturé que le nom grec *kepphos* pouvait bien dériver. Quant à la taille, cette mouette *kutgeghef* ne surpasse pas la mouette blanche; elle n'a de même que quinze pouces de longueur. Le plumage, sur un fond de beau blanc en devant du corps, et de gris sur le manteau, est distingué par quelques traits de ce même gris, qui forment sur le dessus du cou comme un demi-collier; et par des taches de blanc et de noir mélangé sur les couvertures de l'aile avec des variétés néanmoins dont nous allons faire mention. Le doigt de derrière qui est très-petit dans toutes les mouettes est presque nul dans celle-ci, comme l'observent Belon et Ray : et c'est de là sans doute que Martens ne lui donne que trois doigts. Il ajoute que cette mouette vole toujours avec rapidité contre le vent, quelque violent qu'il soit; mais qu'elle a, dans l'oiseau *strundjager*, un persécuteur opiniâtre et qui la tourmente pour l'obliger à rendre sa fiente, qu'il avale avidement. On verra dans l'article suivant que c'est par erreur qu'on attribue ce goût dépravé au *strundjager*.

Au reste, ce n'est pas seulement dans les mers du Nord que se trouve cette mouette tachetée; on la voit sur les côtes d'Angleterre, d'Ecosse. Belon qui l'a rencontrée en Grèce, dit qu'il l'eût reconnue au seul nom de *laros*, qu'elle y porte encore; et Martens, après l'avoir observée au Spitzberg, l'a retrouvée dans la mer d'Espagne, un peu différente à la vérité, mais assez reconnaissable pour ne s'y pas méprendre : d'où il infère très-judicieusement que des animaux d'une même espèce, mais placés dans des climats très-différents et très-éloignés, doivent toujours porter quelque empreinte de cette différence des climats. Elle est assez

grande ici pour qu'on ait fait deux espèces d'une seule; car la *mouette cendrée* de M. Brisson doit certainement se rapporter à la *mouette cendrée tachetée*, comme le simple coup d'œil sur les deux figures qu'il en donne l'indique assez; mais ce qui le prouve, c'est la comparaison que nous avons faite d'une suite d'individus, où toutes les nuances du plus ou moins de noir et de blanc dans l'aile se marquent, depuis la livrée décidée de mouette tachetée, telle que le représente notre planche enluminée, jusqu'à la simple couleur grise et presque entièrement dénuée de noir, telle que la *mouette cendrée* de M. Brisson; mais le demi-collier gris, ou quelquefois noirâtre, marqué sur le haut du cou, est un trait de ressemblance commune entre tous les individus de cette espèce.

De grandes troupes de ces mouettes parurent subitement aux environs de Semur en Auxois, au mois de février 1775: on les tuait fort aisément, et on en trouvait de mortes ou demi-mortes de faim dans les prairies, dans les champs et au bord des ruisseaux; en les ouvrant ou ne trouvant dans leur estomac que quelques débris de poissons, et une bouillie noirâtre dans les intestins. Ces oiseaux n'étaient pas connus dans le pays; leur apparition ne dura que quinze jours. Ils étaient arrivés par un grand vent de midi qui souffla tout ce temps.

LA GRANDE MOUETTE CENDRÉE OU MOUETTE A PIEDS BLEUS.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre goëland. (Cuvier.)

La couleur blenâtre des pieds et du bec, constante dans cette espèce, doit la distinguer des autres qui ont généralement les pieds d'une couleur de chair plus ou moins vermeille ou livide. La mouette à pieds bleus a de seize à dix-sept pouces de longueur de la pointe du bec à celle de la queue. Son manteau est d'un cendré clair; plusieurs des plumes de l'aile sont échancrées de noir; tout le reste du plumage est d'un blanc de neige.

Willughby semble désigner cette espèce comme la plus commune en Angleterre. On la nomme *grande miaulle* sur nos côtes de Picardie; et voici les observations que M. Baillon a faites sur les différentes nuances de couleur que prend successivement le plumage de ces mouettes dans la suite de leurs mues, suivant les différents âges. Dans la première année les plumes des ailes sont noirâtres; ce n'est qu'après la seconde mue qu'elles prennent un noir décidé, et qu'elles sont variées de taches blanches qui les relèvent. Aucune jeune mouette n'a la queue blanche; le bout en est toujours noir ou gris. Dans ce même temps la tête et le dessus du cou sont marqués de quelques taches qui peu à peu s'effacent et le cèdent au blanc pur. Le bec et les pieds n'ont leurs couleurs pleines que vers l'âge de deux ans.

A ces observations très-intéressantes, puisqu'elles doivent servir à empêcher qu'on ne multiplie les espèces sur de simples variétés individuelles, M. Baillon en ajoute quelques-unes sur le naturel particulier de la mouette à pieds bleus. Elle s'apprivoise plus difficilement que les autres, et cependant elle paraît moins farouche en liberté; elle se bat moins, et n'est pas aussi vorace que la plupart des autres; mais elle n'est pas aussi gaie que la petite mouette dont nous allons parler. Captive dans un jardin, elle cherchait les vers de terre: lorsqu'on lui présentait de petits oiseaux, elle n'y touchait que quand ils étaient à demi déchirés; ce qui montre qu'elle est moins carnassière que les goëlands; et comme elle est

moins vive et moins gaie que les petites mouettes dont il nous reste à parler, elle paraît tenir le milieu, tant pour le naturel que pour la taille, entre les unes et les autres.

LA PETITE MOUETTE CENDRÉE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre goëland. (Cuvier.)

La différente couleur de ses pieds, et une plus petite taille, distinguent cette mouette de la précédente, à laquelle du reste elle ressemble par les couleurs; on voit le même cendré clair et bleuâtre sur le manteau, les mêmes échancrures noires, tachetées de blanc, aux grandes plumes de l'aile, et enfin le même blanc de neige sur tout le reste du plumage, à l'exception d'une mouche noire que porte constamment cette petite mouette aux côtés du cou derrière l'œil. Les plus jeunes ont, comme pour livrée, des taches brunes sur les couvertures de l'aile : dans les plus vieilles, les plumes du ventre ont une légère teinte de couleur de rose, et ce n'est qu'à la seconde ou troisième année que les pieds et le bec deviennent d'un beau rouge; auparavant ils sont livides.

Celle-ci et la mouette rieuse sont les deux plus petites de toute la famille; elles ne sont que de la grandeur d'un gros pigeon, avec beaucoup moins d'épaisseur de corps. Ces mouettes cendrées n'ont que treize à quatorze pouces de longueur; elles sont très-jolies, très-propres et fort remuantes; moins méchantes que les grandes, et sont cependant plus vives. Elles mangent beaucoup d'insectes; on les voit, durant l'été, faire mille évolutions dans l'air après les scarabées et les mouches : elles en prennent une telle quantité, que souvent leur œsophage en est rempli jusqu'au bec. Elles suivent sur les rivières la marée montante, et se répandent à quelques lieues dans les terres, prenant dans les marais les vermineux et les sangsues, et le soir elles retournent à la mer. M. Bailly, qui a fait ces observations, ajoute qu'elles s'habituent aisément dans les jardins et y vivent d'insectes, de petits lézards et d'autres reptiles. Néanmoins on peut les nourrir de pain trempé; mais il faut toujours leur donner beaucoup d'eau, parce qu'elles se lavent à chaque instant le bec et les pieds; elles sont fort criardes, surtout les jeunes; et sur la côte de Picardie, on les appelle *petites miaulles*. Il paraît que le nom de *tattaret* leur a aussi été donné relativement à leur cri; et rien n'empêche qu'on ne regarde comme les mêmes oiseaux ces mouettes grises, dont parlent les relations des Portugais aux Indes orientales, sous le nom de *garaios*, et que les navigateurs rencontrent en quantité dans la traversée de Madagascar aux Maldives. C'est encore à quelque espèce semblable, ou à la même, que doit se rapporter l'oiseau nommé à Luçon *tambilagan*, et qui est une mouette grise de la petite taille, suivant la courte description qu'en donne Camélinar de Lisle dans sa notice des oiseaux des Philippines, insérée dans les Transactions philosophiques.

LA MOUETTE RIEUSE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre goëland, sous-genre mouette. (Cuvier.)

Le cri de cette petite mouette a quelque ressemblance avec un éclat de rire, d'où vient son surnom *rieuse*. Elle paraît un peu plus grande

qu'un pigeon ; mais elle a, comme toutes les mouettes, bien moins de corps que de volume apparent. La quantité de plumes fines dont elle est revêtue la rend très-légère : aussi vole-t-elle presque continuellement sur les eaux, et pour le peu de temps qu'elle est à terre, on l'y voit très-remuante et très-vive. Elle est aussi fort criarde, particulièrement durant les nichées, temps où ces petites monettes sont plus rassemblées. La ponte est de six œufs olivâtres, tachetés de noir. Les jeunes sont bonnes à manger, et, suivant les auteurs de la *Zoologie britannique*, l'on en prend grand nombre dans les comtés d'Essex et de Stafford.

Quelques-unes de ces mouettes rieuses s'établissent sur les rivières et même sur des étangs, dans l'intérieur des terres ; et il paraît qu'elles fréquentent d'ailleurs les mers des deux continents. Fernandez les décrit sous le nom mexicain de *pipaccan* ; et, comme toutes les autres monettes, elles abondent surtout dans les contrées du Nord. Martens, qui les a observées à Spitzberg, et qui les nomme *kirmews*, dit qu'elles pondent sur une mousse blanchâtre, dans laquelle on distingue à peine leurs œufs, parce qu'ils sont à peu près de la couleur de cette mousse, c'est-à-dire d'un blanc sale ou verdâtre, piqueté de noir ; ils sont de la grosseur des œufs de pigeon, mais fort pointus par un bout : le moyen de l'œuf est rouge, et le blanc est bleuâtre, Martens dit qu'il en mangea et qu'il les trouva fort bons et du même goût que les œufs de vanneaux. Le père et la mère s'élancent courageusement contre ceux qui enlèvent leur nichée, et cherchent même à les en écarter à coups de bec, et en jetant de grands cris. Le nom de *kirmews*, dans sa première syllabe *kir*, exprime ce cri, suivant le même voyageur, qui cependant observe qu'il a trouvé des différences dans la voix de ces oiseaux, suivant qu'il les a rencontrés dans les régions polaires, ou dans des parages moins septentrionaux, comme vers les côtes d'Ecosse, d'Irlande et dans les mers d'Allemagne. Il prétend qu'en général on trouve de la différence dans les cris des animaux de même espèce, selon les climats où ils vivent ; ce qui pourrait très-bien être, surtout pour les oiseaux, le cri n'étant dans les animaux que l'expression de la sensation la plus habituelle, et celle du climat étant dominante dans les oiseaux, plus sensibles que tous les autres animaux aux variations de l'atmosphère et aux impressions de la température.

Martens remarque encore que ces mouettes à Spitzberg ont les plumes plus fines et plus chevelues qu'elles ne les ont dans nos mers. Cette différence tient encore au climat. Une autre, qui ne nous paraît tenir qu'à l'âge, est dans la couleur du bec et des pieds ; dans les uns ils sont rouges, et sont noirs dans les autres. Mais ce qui prouve que cette différence ne constitue pas deux espèces distinctes, c'est que la nuance intermédiaire s'offre dans plusieurs individus, dont les uns ont le bec rouge et les pieds seulement rougeâtres ; d'autres, le bec rouge à la pointe seulement, et dans le reste, noir. Ainsi nous ne reconnaitrons qu'une mouette rieuse, toute la différence sur laquelle M. Brisson se fonde pour en faire deux espèces séparées, ne consistant que dans la couleur du bec et des pieds. Quant à celle du plumage, si la remarque de cet ornithologiste est juste, notre planche enluminée représente la femelle de l'espèce, reconnaissable en ce qu'elle a le front et la gorge marqués de blanc, au lieu que dans le mâle toute la tête est couverte d'une calotte noire ; les grandes plumes de l'aile sont aussi en partie de cette couleur ; le manteau est cendré bleuâtre, et le reste du corps blanc.

LA MOUETTE D'HIVER.

SIXIÈME ESPÈCE.

Genre goëland, sous-genre mouette. (CUVIER.)

Nous soupçonnons que l'oiseau désigné sous cette dénomination pourrait bien n'être pas autre que notre mouette tachetée, laquelle paraît en Angleterre, pendant l'hiver, dans l'intérieur des terres; et notre conjecture se fonde sur ce que ces oiseaux, dont la grandeur est la même, ne diffèrent, dans les descriptions des naturalistes, qu'en ce que la mouette d'hiver a du brun partout où notre mouette tachetée porte du gris; et l'on sait que le brun tient souvent la place du gris dans la première livrée de ces oiseaux, sans compter la facilité de confondre l'une et l'autre teinte dans une description ou dans une enluminure. Si celle que donne la *Zoologie britannique* paraissait meilleure, nous parlerions avec plus de confiance. Quoi qu'il en soit, cette mouette que l'on voit en Angleterre se nourrit en hiver de vers de terre; et les restes à demi digérés que ces oiseaux rejettent par le bec forment cette matière gélatineuse connue sous le nom de *star-shot* ou *star-gelly*.

Après l'énumération des espèces des goëlands et des mouettes bien décrites et distinctement connues, nous ne pouvons qu'en indiquer quelques autres, qu'on pourrait vraisemblablement rapporter aux précédentes, si les notices en étaient plus complètes.

1° Celle que M. Brisson donne sous le nom de *petite mouette grise*, tout en disant qu'elle est de la taille de la grande mouette cendrée, et qui ne paraît en effet différer de cette espèce ou de celle du goëland à manteau gris, qu'en ce qu'elle a du blanc mêlé de gris sur le dos.

2° Cette grande mouette de mer, dont parle Anderson, laquelle pêche un excellent poisson, appelé en Islande *runnagen*, l'apporte à terre et n'en mange que le foie; sur quoi les paysans instruisent leurs enfants à courir sur la mouette aussitôt qu'elle arrive à terre, pour lui enlever sa proie.

3° L'oiseau tué par M. Baneks par la latitude d'un degré sept minutes nord, et la longitude de vingt-huit degrés cinquante minutes, et qu'il nomma *mouette à pieds noirs*, ou *larus crepidatus*. Les excréments de cet oiseau parurent d'un rouge vif, approchant de celui de la liqueur du coquillage *helix* qui flotte dans ces mers *. On peut croire que ce coquillage sert de nourriture à l'oiseau.

4° La mouette nommée par les insulaires de Luçon *taringling*, et qui, au caractère de vivacité qu'on lui attribue, et à son habitude de courir rapidement sur les rivages, peut également être la petite mouette grise, ou la mouette rieuse.

5° La mouette dulac de Mexico, nommée par les habitants *acuicuitzcatl*, et dont Fernandez ne dit rien de plus.

6° Enfin, un goëland observé par M. le vicomte de Querboënt à la rade du cap de Bonne-Espérance, et qui, suivant la notice qu'il a eu la bonté de nous donner, doit être une sorte de noir-manteau, mais dont les pieds, au lieu d'être rouges, sont de couleur vert de mer.

* « L'hélix est un petit poisson de la grosseur d'un limaçon et qui flotte sur l'eau; il a une coquille très-fragile, dans laquelle se trouve une liqueur que l'animal jette quand on le touche, et qui est d'un rouge pourpre le plus beau qu'on puisse voir. »

LE LABBE, OU LE STERCORAIRE.

Genre goëland, sous-genre labbe. (Cuvier.)

Voici un oiseau qu'on rangerait parmi les mouettes, en ne considérant que sa taille et ses traits; mais s'il est de la famille, c'est un parent dénaturé, car il est le persécuteur éternel et déclaré de plusieurs de ses proches; et particulièrement de la petite monette cendrée, tachetée, de l'espèce nommée *kutgeghef* par les pêcheurs du Nord. Il s'attache à elle, la poursuit sans relâche, et, dès qu'il l'aperçoit, quitte tout pour se mettre à sa suite. Selon eux, c'est pour en avaler la fiente, et dans cette idée ils lui ont imposé le nom de *strandjager*, auquel répond celui de *stercoraire*; mais nous lui donnerons, ou plutôt nous lui conserverons le nom de *labbe*; car il y a toute apparence que cet oiseau ne mange pas la fiente, mais le poisson que la mouette poursuivie rejette de son bec ou vomit*; d'autant plus qu'il pêche souvent lui-même, qu'il mange aussi de la graisse de baleine, et que dans la grande quantité de subsistances qu'offre la mer aux oiseaux qui l'habitent, il serait bien étrange que celui-ci se fût réduit à un mets que tous les autres rejettent. Ainsi le nom de *stercoraire* paraît donné mal à propos, et l'on doit préférer celui de *labbe*, par lequel les pêcheurs désignent cet oiseau, afin d'éviter que son nom puisse induire en erreur sur son naturel et ses habitudes.

Personne ne les a mieux décrites que *Ghister*, dans les *Mémoires de l'Académie de Stockholm*. »

« Le vol du labbe, dit-il, est très-vif et balancé, comme celui de l'autour : le vent le plus fort ne l'empêche pas de se diriger assez juste pour saisir en l'air les petits poissons que les pêcheurs lui jettent. Lorsqu'ils l'appellent *lab. lab*, il vient aussitôt et prend le poisson cuit ou cru, et les autres aliments qu'on lui jette ; il prend même des harengs dans la barque des pêcheurs, et, s'ils sont salés, il les lave avant de les avaler. On ne peut guère l'approcher ni le tirer que lorsqu'on lui jette un appât. Mais les pêcheurs ménagent ces oiseaux, parce qu'ils sont pour eux l'annonce et le signe presque certain de la présence du hareng ; et, en effet, lorsque le labbe ne paraît pas, la pêche est peu abondante. Cet oiseau est presque toujours sur la mer; on n'en voit ordinairement que deux ou trois ensemble, et très-rarement cinq ou six. Lorsqu'il ne

* Quelques naturalistes ont écrit que certaines espèces de mouettes en poursuivent d'autres pour manger leurs excréments; j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour vérifier ce fait, que j'ai toujours répugné de croire; je suis allé nombre de fois au bord de la mer à l'effet d'y faire des observations; j'ai reconnu ce qui a donné lieu à cette fable, le voici :

Les mouettes se font une guerre continuelle pour la curée, du moins les grosses espèces et les moyennes; lorsqu'une sort de l'eau avec un poisson au bec, la première qui l'aperçoit fond dessus pour le lui prendre; si celle-ci ne se hâte de l'avalier, elle est poursuivie à son tour par de plus fortes qu'elle, qui lui donnent de violents coups de bec, elle ne peut les éviter qu'en fuyant ou en écartant son ennemi; soit donc que le poisson la gêne dans son vol, soit que la peur lui donne quelque émotion, soit enfin qu'elle sache que le poisson qu'elle porte est le seul objet de la poursuite, elle se hâte de le vomir; l'autre qui le voit tomber le reçoit avec adresse et avant qu'il ne soit dans l'eau; il est rare qu'il lui échappe.

Le poisson paraît toujours blanc en l'air, parce qu'il réfléchit la lumière, et il semble, à cause de la roideur du vol, tomber derrière la mouette qui le vomit. Ces deux circonstances ont trompé les observateurs.

J'ai vérifié le même fait dans mon jardin; j'ai poursuivi, en criant, de grosses mouettes; elles ont vomé en courant le poisson qu'elles venaient d'avalier; je le leur ai rejeté, elles l'ont très-bien reçu en l'air, avec autant d'adresse que des chiens. Note communiquée par M. Baillon, de Montreuil-sur-Mer.

trouve pas de pâture à la mer, il vient sur le rivage attaquer les mouettes, qui crient dès qu'il paraît ; mais il fond sur elles, les atteint, se pose sur le dos, et leur donnant deux ou trois coups, les force à rendre par le bec le poisson qu'elles ont dans l'estomac, qu'il avale à l'instant. Cet oiseau, ainsi que les mouettes, pond ses œufs sur les rochers. Le mâle est plus noir et un peu plus gros que la femelle.

Quoique ce soit au labbe à longue queue que ces observations paraissent avoir particulièrement rapport, nous ne laissons pas de les regarder comme également propres à l'espèce dont nous parlons, qui a la queue taillée de manière que les deux plumes du milieu sont à la vérité les plus longues, mais sans néanmoins excéder les autres de beaucoup. Sa grosseur est à peu près celle de notre petite mouette, et sa couleur est d'un cendré brun, ondé de grisâtre. Les ailes sont fort grandes, et les pieds sont conformés comme ceux des mouettes, et seulement un peu moins forts ; les doigts sont plus courts, mais le bec diffère davantage de celui de ces oiseaux ; car le bout de la mandibule supérieure est armé d'un ongle ou crochet qui paraît surajouté ; caractère par lequel le bec du labbe se rapproche de celui des pétrels, sans cependant avoir comme eux les narines en tuyaux.

Le labbe a dans le port et l'air de tête quelque chose de l'oiseau de proie, et son genre de vie hostile et guerrier ne dément pas sa physiologie : il marche le corps droit, et crie fort haut. Il semble, dit Martens, prononcer *i-ja* ou *johan*, quand c'est de loin qu'on l'entend, et que sa voix retentit. Le genre de vie de ces oiseaux les isole nécessairement et les disperse : aussi le même navigateur observe-t-il qu'il est rare qu'on les trouve rassemblés. Il ajoute que l'espèce ne lui a pas paru nombreuse, et qu'il n'en a vu que fort peu dans les parages de Spitzberg. Les vents orageux du mois de novembre 1779 poussèrent deux de ces oiseaux sur les côtes de Picardie ; ils nous ont été envoyés par les soins de M. Baillon, et c'est d'après ces individus que nous avons fait la description précédente.

LE LABBE A LONGUE QUEUE.

Sous-genre labbe. (Cuvier.)

Le prolongement des deux plumes du milieu de la queue en deux brins détachés et divergents caractérise l'espèce de cet oiseau, qui est au reste de la même taille que le labbe précédent. Il a sur la tête une calotte noire ; son cou est blanc, et tout le reste du plumage est gris ; quelquefois les deux longues plumes de la queue sont noires. Cet oiseau nous a été envoyé de Sibérie et nous pensons que c'est cette même espèce que M. Gmelin a rencontrée dans les plaines de Mangasea, sur les bords du fleuve Jenisca. Elle se trouve aussi en Norvège, et même plus bas, dans la Fiumarchie, dans l'Angermanie ; et M. Edwards l'a reçue de la baie d'Hudson, où il remarque que les Anglais appellent cet oiseau, sans doute à cause de ses hostilités contre la mouette, *the man of war bird*, le vaisseau de guerre ou l'oiseau guerrier ; mais il faut remarquer que ce nom de *vaisseau de guerre* ou *guerrier* étant déjà donné, et beaucoup plus à propos à la frégate, on ne doit pas l'appliquer à celui-ci. Cet auteur ajoute qu'à la longueur des ailes, et à la faiblesse des pieds, il aurait jugé que cet oiseau devait se tenir plus souvent en mer et au vol, que sur terre et posé. En même temps il observe que les pieds sent rudes comme une lime, et propres à se soutenir sur le corps glissant des

grands poissons. Ce naturaliste juge, comme nous, que le labbe, par la forme de son bec, fait la nuance entre les mouettes et les pétrels.

M. Brisson fait une troisième espèce de stercoraire ou de labbe, sous la dénomination de *stercoraire rayé*; mais comme il ne l'établit que sur la description que donne M. Edwards d'un individu qu'il regarde lui-même comme la femelle du stercoraire à longue queue, nous n'adoptons pas cette troisième espèce. Nous pensons, avec Edwards, que ce n'est qu'une variété de sexe ou d'âge, à laquelle même on pourrait peut-être rapporter notre première espèce; car sa ressemblance avec cet individu d'Edwards et la conformité des habitudes naturelles de tous ces oiseaux paraissent l'indiquer; et, dans ce cas, il n'y aurait réellement qu'une seule espèce d'oiseau labbe ou stercoraire, dont l'adulte ou le mâle porterait les deux longues plumes à la queue, et dont la femelle aurait à peu près tout le corps brun, ou, comme les dépeint Edwards, le manteau d'un cendré brun foncé sur les ailes et la queue, avec le devant du corps d'un gris blanc sale; les cuisses, le bas-ventre et le croupion croisés de lignes noirâtres et brunes.

L'ANHINGA.

Famille des palmipèdes totipalmes, genre anhinga. (CUVIER.)

Si la régularité des formes, l'accord des proportions et les rapports de l'ensemble de toutes les parties donnent aux animaux ce qui fait à nos yeux la grâce et la beauté; si leur rang près de nous n'est marqué que par ces caractères; si nous ne les distinguons qu'autant qu'ils nous plaisent, la nature ignore ces distinctions, et il suffit, pour qu'ils lui soient chers, qu'elle leur ait donné l'existence et la faculté de se multiplier: elle nourrit également au désert l'élégante gazelle et le difforme chameau, le joli chevroton et la gigantesque girafe; elle lance à la fois dans les airs l'aigle superbe et le hideux vautour; elle cache sous terre et dans l'eau mille générations d'insectes de formes bizarres et disproportionnées; enfin elle admet les composés les plus disparates, pourvu que, par les rapports résultant de leur organisation, ils puissent subsister et se reproduire; c'est ainsi que sous la forme d'une feuille elle fait vivre les *mantes*; que sous une coque sphérique, pareille à celle d'un fruit, elle emprisonne les oursins; qu'elle filtre la vie et la ramifie, pour ainsi dire, dans les branches de l'étoile de mer; qu'elle aplatit en marteau la tête de la zygène et arrondit en globe épineux le corps entier du poisson lunc. Mille autres productions de figures non moins étranges ne nous prouvent-elles pas que cette mère universelle a tout tenté pour enfanter, pour répandre la vie et l'étendre à toutes les formes possibles? Non contente de varier le trait primitif de son dessin dans chaque genre, en le fléchissant sous les contours auxquels il pouvait se prêter, ne semble-t-elle pas avoir voulu tracer d'un genre à un autre, et même de chacun à tous les autres, des lignes de communication, des fils de rapprochement et de jonction, au moyen desquels rien n'est coupé et tout s'enchaîne, depuis le plus riche et le plus hardi de ses chefs-d'œuvre, jusqu'aux plus simples de ses essais? Ainsi dans l'histoire des oiseaux, nous avons vu l'autruche, le casoar, le dronte, par le raccourcissement des ailes et la pesanteur du corps, par la grosseur des ossements de leurs jambes, faire la nuance entre les animaux de l'air et ceux de la terre: nous verrons de même le pingouin, le manchot, oiseaux demi-poissons, se plonger dans

les eaux et se mêler avec leurs habitants; et l'anhinga, dont nous allons parler, nous offre l'image d'un reptile enté sur le corps d'un oiseau. Son coup long et grêle à l'exceès, sa petite tête cylindrique roulée en fuseau, de même venue avec le cou, et effilée en un long bec aigu, ressemblent à la figure et même au mouvement d'une couleuvre, soit par la manière dont cet oiseau étend brusquement son cou en partant de dessus les arbres, soit par la façon dont il le replie et le lance dans l'eau pour darder les poissons.

Ces singuliers rapports ont également frappé tous ceux qui ont observé l'anhinga dans son pays natal (le Brésil et la Guyane) : ils nous frappent de même jusque dans sa dépouille desséchée et conservée dans nos cabinets. Le plumage du cou et de la tête n'en dérobe point la forme grêle; c'est un duvet serré et ras comme le velours; les yeux, d'un noir brillant avec l'iris doré, sont entourés d'une peau nue; le bec a sa pointe barbelée de petites dentelures rebroussées en arrière; le corps n'a guère que sept pouces de longueur, et le cou seul en a le double.

L'excessive longueur du cou n'est pas la seule disproportion qui frappe dans la figure de l'anhinga; sa grande et large queue, formée de douze plumes étalées, ne s'écarte pas moins de la coupe courte et arrondie de celle de la plupart des oiseaux nageurs. Néanmoins l'anhinga nage et même se plonge tenant seulement la tête hors de l'eau, dans laquelle il se submerge en entier au moindre soupçon de danger; car il est très-farouche, et jamais on ne le surprend à terre; il se tient toujours sur l'eau ou perché sur les plus hauts arbres, le long des rivières et des savanes noyées. Il pose son nid sur ces arbres et y vient passer la nuit. Cependant il est du nombre des oiseaux parfaitement palmipèdes, ayant les quatre doigts engagés par une membrane d'une seule pièce, avec l'ongle de celui du milieu dentelé intérieurement en scie. Ces rapports de conformation et d'habitudes naturelles semblent rapprocher l'anhinga des cormorans et des fous; mais sa petite tête cylindrique et son bec effilé en pointe sans crochet le distinguent et le séparent de ces deux genres d'oiseaux. Au reste, on a remarqué que la peau de l'anhinga est fort épaisse et que sa chair est ordinairement très-grasse, mais d'un goût huileux désagréable, et Maregrave ne la trouve guère meilleure que celle du goëland, qui est assurément fort mauvaise.

Aucun des trois anhingas représentés dans nos planches enluminées ne ressemble parfaitement à celui dont le naturaliste a donné la description. L'un de ces anhingas a bien, comme celui de Maregrave, le dessus du dos pointillé, le bout de la queue liséré de gris, et le reste d'un noir luisant; mais il a aussi tout le corps noir, et n'a pas la tête et le cou gris, et la poitrine d'un blanc argenté. L'autre n'a point la queue lisérée. Néanmoins nous croyons que ces deux individus, apportés de Cayenne, sont non-seulement de la même espèce entre eux, mais encore de la même espèce que l'anhinga du Brésil, décrit par Maregrave, les différences de couleurs qu'ils présentent n'exécédant point du tout celles que l'âge ou le sexe peuvent mettre dans le plumage des oiseaux, et particulièrement des oiseaux d'eau. Maregrave fait observer de plus que son anhinga avait les ongles recourbés et très-aigus, et qu'il s'en sert pour saisir le poisson; que ses ailes sont grandes, et se portent, étant pliées, jusqu'au milieu de sa longue queue; mais il paraît lui donner une taille un peu trop forte en l'égalant au canard. L'anhinga que nous connaissons peut avoir trente pouces, ou même plus, de la

pointe du bec à celle de la queue; mais cette grande queue et son long cou occupent la plus grande partie de cette dimension, et son corps ne paraît pas beaucoup plus gros que celui d'un morillon.

L'ANHINGA ROUX.

Genre anhinga. (CUVIER.)

Nous venons de voir que l'anhinga est naturel aux contrées de l'Amérique méridionale; et malgré la possibilité du voyage pour un oiseau navigateur et de plus muni de longues ailes, malgré l'exemple des cormorans et des fous qui ont traversé toutes les mers, nous aurions restreint celui-ci sous la loi du climat, et n'aurions pas cru, sur une simple dénomination, qu'il se trouvât au Sénégal, si une note de M. Adanson, jointe à l'envoi d'un de ces oiseaux, ne nous assurait qu'il y a en effet une espèce d'anhinga sur cette côte de l'Afrique, où les naturels du pays lui donnent le nom de *kander*. Cet anhinga de Sénégal, représenté dans nos planches enluminées, diffère de ceux de Cayenne, en ce qu'il a le cou et le dessus des ailes d'un fauve roux, tracé par pinceaux sur un fond brun noirâtre, avec le reste du plumage noir. Du reste, la figure, le port et la grandeur sont absolument les mêmes que dans les anhingas d'Amérique.

LE BEC-EN-CISEAUX.

Famille des palmipèdes totipalmes, genre bec-en-ciseaux. (CUVIER.)

Le genre de vie, les habitudes et les mœurs dans les animaux, ne sont pas aussi libres qu'on pourrait l'imaginer; leur conduite n'est pas le produit d'une pure liberté de volonté ni même un résultat de choix, mais un effet nécessaire qui dérive de la conformation, de l'organisation et de l'exercice de leurs facultés physiques. Déterminés et fixés chacun à la manière de vivre que cette nécessité leur impose et prescrit, nul ne cherche à l'enfreindre, ne peut s'en écarter : c'est par cette nécessité tout aussi variée que leurs formes, que se sont trouvés peuplés tous les districts de la nature. L'aigle ne quitte point ses rochers, ni le héron ses rivages : l'un fond du haut des airs sur l'agneau qu'il enlève ou déchire par le seul droit que lui donne la force de ses armes, et par l'usage qu'il fait de ses serres cruelles; l'autre, le pied dans la fange, attend, à l'ordre du besoin, le passage de la proie fugitive. Le pic n'abandonne jamais la tige des arbres, autour de laquelle il lui est ordonné de ramper; la barge doit rester dans ses marais, l'alouette dans ses sillons, la fauvette dans ses bocages; et ne voyons-nous pas tous les oiseaux granivores chercher les pays habités et suivre nos cultures, tandis que ceux qui préfèrent à nos grains les fruits sauvages et les baies, constants à nous fuir, ne quittent pas les bois et les lieux escarpés des montagnes, où ils vivent loin de nous et seuls avec la nature qui d'avance leur a dicté ses lois et donné les moyens de les exécuter? Elle retient la gelinotte sous l'ombre épaisse des sapins; le merle solitaire, sur son rocher; le loriot, dans les forêts dont il fait retentir les échos, tandis que l'outarde va chercher les friches arides, et le râle les humides prairies. Ces lois de la

nature sont des décrets éternels, immuables, aussi constants que la forme des êtres; ce sont ses grandes et vraies propriétés qu'elle n'abandonne ni ne cède jamais, même dans les choses que nous croyons nous être appropriées; car de quelque manière que nous les ayons acquises, elles n'en restent pas moins sous son empire: et n'est-ce pas pour le démontrer qu'elle nous a chargés de loger des hôtes importuns et nuisibles, les rats dans nos maisons, l'hirondelle sous nos fenêtres, le moineau sur nos toits? Et lorsqu'elle amène la cigogne au haut de nos vieilles tours en ruine, où s'est déjà cachée la triste famille des oiseaux de nuit, ne semble-t-elle pas se hâter de reprendre sur nous des possessions usurpées pour un temps, mais qu'elle a chargé la main sûre des siècles de lui rendre?

Ainsi les espèces nombreuses et diverses des oiseaux, portées par leur instinct et fixées par leurs besoins dans les différents districts de la nature, se partagent, pour ainsi dire, les airs, la terre et les eaux; chacune y tient sa place et y jouit de son petit domaine et des moyens de subsistance que l'étendue ou le défaut de ses facultés restreint ou multiplie. Et comme tous les degrés de l'échelle des êtres, tous les points de l'existence possible doivent être remplis, quelques espèces bornées à une seule manière de vivre, réduites à un seul moyen de subsister, ne peuvent varier l'usage des instruments imparfaits qu'ils tiennent de la nature: c'est ainsi que les euillers arrondies du bec de la spatule paraissent uniquement propres à ramasser les coquillages; que la petite lanière flexible et l'arc rebroussé du bec de l'avocette la réduisent à vivre d'un aliment aussi mou que le frai des poissons; que l'huitrier n'a son bec en hache que pour ouvrir les écailles, d'entre lesquelles il tire sa pâture; et que le bec croisé pourrait à peine se servir de sa pince brisée s'il ne savait l'appliquer pour soulever l'enveloppe en écailles qui recèle la graine des sapins; enfin, que l'oiseau nommé *bec-en-ciseaux* ne peut ni mordre de côté, ni ramasser devant soi, ni becqueter en avant, son bec étant composé de deux pièces excessivement inégales, dont la mandibule inférieure allongée et avancée hors de toute proportion, dépasse de beaucoup la supérieure, qui ne fait que tomber sur celle-ci comme un rasoir sur son manche. Pour atteindre et saisir avec cet instrument disproportionné, et pour se servir d'un organe aussi défectueux, l'oiseau est réduit à raser en volant la surface de la mer et à la sillonner avec la partie inférieure du bec plongé dans l'eau afin d'attraper en dessous le poisson et l'enlever en passant. C'est de ce manège ou plutôt de cet exercice nécessaire et pénible, le seul qui puisse le faire vivre, que l'oiseau a reçu le nom de *coupeur d'eau* de quelques observateurs, comme par celui de *bec-en-ciseaux* on a voulu désigner la manière dont tombent l'une sur l'autre les deux moitiés inégales de son bec, dont celle d'en bas creusée en gouttière, relevée de deux bords tranchants, reçoit celle d'en haut qui est taillée en lame.

La pointe du bec est noire, et sa partie près de la tête est rouge, ainsi que les pieds qui sont conformés comme ceux des mouettes. Le *bec-en-ciseaux* est à peu près de la taille de la petite mouette cendrée; il a tout le dessous du corps, le devant du cou et le front blancs; il a aussi un trait blanc sur l'aile, dont quelques-unes des pennes ainsi que les latérales de la queue sont en partie blanches; tout le reste du plumage est noir ou d'un brun noirâtre; dans quelques individus, c'est même simplement du brun, ce qui paraît désigner une variété d'âge; car, selon Catesby, le mâle et la femelle sont de la même couleur.

On a trouvé ces oiseaux sur les côtes de la Caroline et sur celles de la

Guyane. Ils sont nombreux dans ce dernier parage et paraissent en troupes, presque toujours au vol, ne s'abattant sur les vases que pour se reposer. Quoique leurs ailes soient très-longues, on a remarqué que leur vol est lent; s'il était rapide, il ne leur permettrait pas de discerner la proie qu'ils ne peuvent enlever qu'en passant. Suivant les observations de M. de la Borde, ils vont dans la saison des pluies nicher sur les îlets, et particulièrement sur le *Grand Cométable* près des terres de Cayenne.

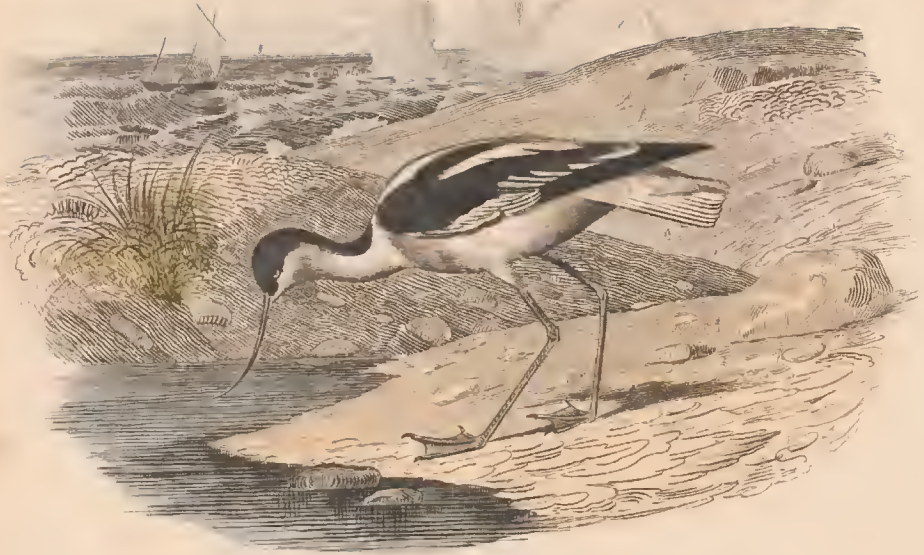
L'espèce paraît propre aux mers de l'Amérique, et pour la placer aux Indes orientales, il ne suffit pas de la notice donnée par le continuateur de Ray, sur un simple dessin envoyé de Madras, et qui pouvait avoir été fait ailleurs. Il nous paraît aussi que le coupeur d'eau des mers méridionales, cité souvent par le capitaine Cook, n'est pas le même que notre bec-en-ciseaux de la Guyane, quoiqu'on leur ait donné le même nom; car indépendamment de la différence des climats et de la chaleur de la Guyane au grand froid des mers australes, il paraît par deux endroits des relations de M. Cook, que ces coupeurs d'eau sont des pétrels, et qu'ils se rencontrent aux plus hautes latitudes, et jusque entre les îles de glaces, avec les albatros et les pinguis.

LE NODDY.

Genre hirondelle de mer, sous-genre noddy. (Cuvier.)

L'homme, si fier de son domaine et qui en effet commande en maître sur la terre qu'il habite, est à peine connu dans une autre grande partie du vaste empire de la nature; il trouve sur les mers des ennemis au-dessus de ses forces, des obstacles plus puissants que son art, et des périls plus grands que son courage: ces barrières du monde qu'il a osé franchir sont les écueils où se brise son audace, où tous les éléments conjurés contre lui conspirent à sa perte, où la nature, en un mot, veut régner seule sur un domaine qu'il s'efforce vainement d'usurper; aussi n'y paraît-il qu'en fugitif plutôt qu'en maître. S'il en trouble les habitants, si même quelques-uns d'entre eux, tombés dans ses filets ou sous les harpons, deviennent les victimes d'une main qu'ils ne connaissent pas, le plus grand nombre, à couvert au fond de ses abîmes, voit bientôt les frimas, les vents et les orages balayer de la surface des mers ces hôtes importuns et destructeurs, qui ne peuvent que par instants troubler leur repos et leur liberté.

Et en effet, les animaux que la nature, avec des moyens et des facultés bien plus faibles en apparence, a rendus bien plus forts que nous contre les flots et les tempêtes, tels que la plupart des oiseaux *pélagiens*, ne nous connaissent pas; ils se laissent approcher, saisir même avec une sécurité que nous appelons stupide, mais qui montre bien clairement combien l'homme est pour eux un être nouveau, étranger, inconnu et qui témoigne de la pleine et entière liberté dont jouit l'espèce, loin du maître qui fait sentir son pouvoir à tout ce qui respire près de lui. Nous avons déjà vu, et nous verrons encore plusieurs exemples de cette imbecillité apparente, ou plutôt de cette profonde sécurité qui caractérise les oiseaux des grandes mers. Le noddy dont il est ici question a été nommé *moineau fou* (*passer stultus*); dénomination néanmoins très-impropre, puisque le noddy n'est rien moins qu'un moineau, et qu'il ressemble à une grande hirondelle de mer ou à une petite mouette, et que



L'AVOCETTE.



LE FLAMANT.

dans la réalité il forme une espèce moyenne entre ces deux genres d'oiseaux ; car il a les pieds de la mouette et le bec conformé comme celui de l'hirondelle de mer. Tout son plumage est d'un brun noir, à l'exception d'une plaque blanche en forme de calotte au sommet de la tête. Sa taille est à peu près celle de la grande hirondelle de mer.

Nous avons adopté le nom de *noddy*, qui se lit fréquemment dans les relations des voyageurs anglais, parce qu'il exprime l'étourderie ou l'assurance folle avec laquelle cet oiseau vient se poser sur les mâts et sur les vergues des navires, et même sur la main que les matelots lui tendent.

L'espèce ne paraît pas s'être étendue fort au delà des tropiques ; mais elle est très-nombreuse dans les lieux qu'elle fréquente.

« A Cayenne, nous dit M. de la Borde, il y a cent noddys ou *thouaroux* pour un fou ou une frégate ; ils couvrent surtout le rocher du Grand-Connétable, d'où ils viennent voltiger autour des vaisseaux, et lorsqu'on tire un coup de canon, ils se lèvent et forment par leur multitude un nuage épais. »

Catesby les a également vu pêcher en grand nombre, volant ensemble et s'abaissant continuellement à la surface de la mer, pour enlever les petits poissons, dont les troupes en colonnes sont chassées et pressées par les grands vents. Cette pêche semble se faire de la part de ces oiseaux avec beaucoup de plaisir et de gaieté, si l'on en juge par la variété de leurs cris, par le grand bruit qu'ils font et qu'on entend de quelques milles. Tout ceci, ajoute Catesby, n'a lieu que dans le temps des nichées et de la ponte, qui se fait sur le rocher tout nu ; après quoi chaque noddy se porte au large et erre sur le vaste Océan.

L'AVOCETTE.

Famille des échassiers longirostres, genre avocette. (Cuvier.)

Les oiseaux à pieds palmés ont presque tous les jambes courtes ; l'avocette les a très-longues, et cette disproportion, qui suffirait presque seule pour distinguer cet oiseau des autres palmipèdes, est accompagnée d'un caractère encore plus frappant par sa singularité : c'est le renversement du bec, sa courbure tournée en haut présente un arc de cercle relevé, dont le centre est au-dessus de la tête. Ce bec est d'une substance tendre et presque membraneuse à sa pointe ; il est mince, faible, grêle, comprimé horizontalement, incapable d'aucune défense et d'aucun effort. C'est encore une de ces erreurs, ou si l'on veut de ces essais de la nature, au delà desquels elle n'a pu passer sans détruire elle-même son ouvrage ; car en supposant à ce bec un degré de courbure de plus, l'oiseau ne pourrait atteindre ni saisir aucune sorte de nourriture, et l'organe donné pour la subsistance et la vie ne serait qu'un obstacle qui produirait le dépérissement et la mort. L'on doit donc regarder le bec de l'avocette comme l'extrême des modèles qu'a pu tracer ou du moins conserver la nature ; et c'est en même temps et par la même raison le trait le plus éloigné du dessin des formes sous lesquelles se présente le bec dans tous les autres oiseaux.

Il est même difficile d'imaginer comment cet oiseau se nourrit à l'aide d'un instrument avec lequel il ne peut ni becqueter ni saisir, mais tout au plus sonder le limon le plus mou : aussi se borne-t-il à chercher dans l'écume des flots le frai des poissons qui paraît être le principal fonds de sa nourriture. Il se peut aussi qu'il mange des vers ; car l'on ne trouve

ordinairement dans ses viscères qu'une matière glutineuse, grasse au toucher, d'une couleur tirant sur le jaune orangé, dans laquelle on reconnoît encore le frai du poisson et des débris d'insectes aquatiques. Cette substance gélatineuse est toujours mêlée dans le ventricule de petites pierres blanches et cristallines, et quelquefois il y a dans les intestins une matière grise ou d'un vert terreux, qui paraît être ce sédiment limoneux que les eaux douces, entraînées par les pluies, déposent sur le fond de leur lit. L'avocette fréquente les embouchures des rivières et des fleuves, de préférence aux autres plages de la mer.

Cet oiseau, qui n'est qu'un peu plus gros que le vanneau, a les jambes de sept à huit pouces de hauteur, le cou long et la tête arrondie. Son plumage est d'un blanc de neige sur tout le devant du corps et coupé de noir sur le dos; la queue est blanche, le bec noir, et les pieds sont bleus.

On voit l'avocette courir, à la faveur de ses hautes jambes, sur des fonds couverts de cinq à six pouces d'eau; mais pour parcourir les eaux plus profondes, elle se met à la nage, et dans tous ses mouvements elle paraît vive, alerte, inconstante. Elle séjourne peu dans les mêmes lieux, et dans ses passages sur nos côtes de Picardie, en avril et en novembre, elle part souvent dès le lendemain de son arrivée; en sorte que les chasseurs ont grand-peine à en tuer ou saisir quelques-unes. Elles sont encore plus rares dans l'intérieur des terres que sur les côtes. Cependant M. Salerne dit qu'on en a vu s'avancer assez loin sur la Loire, et il assure que ces oiseaux sont en grand nombre sur les côtes du Bas-Poitou, et qu'ils y font leurs nichées.

Il paraît, à la route que tiennent les avocettes dans leur passage, qu'aux approches de l'hiver elles voyagent vers le Midi, et retournent au printemps dans le Nord; car il s'en trouve en Danemarck, en Suède, à la pointe du sud de l'île d'Oëland, sur les côtes orientales de la Grande-Bretagne; il en arrive aussi des volées sur la côte occidentale de cette île, qui n'y séjourne qu'un mois ou deux, et disparaissent à l'approche du grand froid. Ces oiseaux ne font que passer en Prusse. On les voit très-rarement en Suisse, et suivant Aldrovande ils ne paraissent guère plus souvent en Italie: cependant ils y sont bien connus et bien nommés. Quelques chasseurs ont assuré que leur cri peut s'exprimer par les syllabes *crex, crex*; mais ce léger indice ne suffit pas pour qu'on puisse soupçonner que l'oiseau nommé *erex* par Aristote soit le même que l'avocette; car le *erex*, dit ce philosophe, *est en guerre avec le loriot et le merle*: or, il est très-certain que l'avocette n'a rien à démêler avec ces deux oiseaux des bois; et d'ailleurs ce cri *crex, crex*, est également celui de la barge et du râle de terre.

On trouve à la plupart des avocettes de la bone sur le croupion, et les plumes en paraissent usées par les frottements; apparemment ces oiseaux essuient leur bec à leurs plumes, ou l'y logent pour dormir, sa forme ne paraissant pas moins embarrassante pour le placer durant le repos, que pour s'en servir dans l'action, à moins que l'oiseau ne dorme, comme les pigeons, la tête sur la poitrine.

L'observateur qui nous communique ces faits est persuadé que l'avocette, dans le premier âge, est grise; et ce qui fonde son opinion, c'est qu'au temps du passage de novembre on en voit plusieurs qui ont les extrémités des plumes scapulaires grises, ainsi que celles du croupion: or, ces plumes et celles qui couvrent les ailes sont celles qui conservent le plus longtemps la livrée de la naissance; la couleur terne des grandes pennes des ailes, et la

teinte pâle des pieds, qui dans l'adulte sont d'un beau bleu, ne laissent pas douter d'ailleurs que les avocettes à plumage mêlé de gris ne soient les jeunes. Il y a peu de différences extérieures dans cette espèce entre le mâle et la femelle. Les vieux ont beaucoup de noir, mais les vieilles femelles en ont presque autant : seulement il paraît que la taille de celles-ci est généralement un peu plus petite, et que la tête des premiers est plus ronde, avec le tubercule charnu qui s'élève sous la peau, près de l'œil, plus enflé. Il n'y a pas non plus de quoi établir une variété dans l'espèce, sur ce que les avocettes de Suède ont le croupion noir, selon Linnæus, et que celles qui vivent en grand nombre sur un certain lac de basse Autriche ont le croupion blanc, comme le fait observer Kramer.

Soit timidité, soit finesse, l'avocette évite les pièges, et elle est fort difficile à prendre. Son espèce, comme on l'a vu, n'est bien commune nulle part, et paraît peu nombreuse en individus.

LE COUREUR.

Tous les oiseaux qui nagent et dont les doigts sont unis par des membranes ont le pied court, la jambe reculée et souvent en partie cachée dans le ventre ; leurs pieds construits et disposés comme des rames à large palme, à manche raccourci, à position oblique, semblent être faits exprès pour aider le mouvement du petit navire animé. L'oiseau est lui-même le vaisseau, le gouvernail et le pilote ; mais au milieu de cette grande troupe de navigateurs ailés, trois espèces d'oiseaux forment comme un groupe isolé : ils ont à la vérité les pieds garnis d'une membrane comme les autres oiseaux nageurs : mais ils sont en même temps montés sur de grandes jambes ou plutôt sur de hautes échasses, et par ce caractère ils se rapprochent des oiseaux de rivage ; et tenant à deux grands genres très-différents, ces trois espèces forment un de ces degrés intermédiaires, une de ces nuances qu'en tout a tracées la nature.

Ces trois oiseaux à pieds palmés et à hautes jambes sont l'avocette, dont nous venons de parler, le flammant ou *phénicoptère* des anciens et le *coureur*, ainsi nommé, dit Aldrovande, de la célérité avec laquelle on le voit courir sur les rivages. Ce naturaliste, par qui seul nous connaissons cet oiseau, nous apprend qu'il n'est pas rare en Italie : nous ne le connaissons point en France, et selon toute apparence il ne se trouve pas dans les autres contrées de l'Europe, ou du moins il y est extrêmement rare. Charleton dit en avoir vu un individu, sans faire mention du lieu d'où il venait. Selon Aldrovande, les cuisses de cet oiseau coureur sont courtes à proportion de la hauteur des jambes ; le bec jaune dans son étendue est noir à la pointe : il est court et ne s'ouvre pas beaucoup ; le manteau est couleur de gris de fer et le ventre blanc ; deux plumes blanches à pointe noire couvrent la queue. C'est tout ce que rapporte ce naturaliste, sans rien ajouter sur les dimensions ni la grandeur du corps, qui, dans sa figure, sont à peu près les mêmes que celles du pluvier.

Aristote et Athénée parlent également d'un oiseau à course rapide, sous le nom de *trochilos*, en disant *qu'il vient en temps calme chercher sa nourriture sur l'eau*. Mais ce *trochilos* est-il un oiseau palmipède et nageur, comme le dit Aldrovande qui le rapporte à son oiseau coureur, ou, comme l'indique Elien, le *trochilos* n'est-il pas un oiseau de rivage du genre des poules d'eau ou des pluviers à collier ? C'est ce qui me paraît

difficile à décider par le peu de renseignements que nous ont laissés les anciens. Tout ce qui résulte de leurs notices, c'est que ce *trochilos* est de la classe des oiseaux aquatiques, et c'est au moins avec une espèce de convenance qu'Élien lui applique ce que l'antiquité disait de l'oiseau qui entre hardiment dans la gueule du crocodile pour manger les sangsues, et qui l'avertit de l'approche de la mangouste *ichneumon*. Cette fable a été appliquée, avec autant d'absurdité qu'il est possible d'en mettre à l'application d'une fable, à un petit oiseau des bois, qui est le roitelet-trogodyte, et cela par une erreur de noms, le roitelet-trogodyte ayant quelquefois reçu le nom de *trochilos* à cause de son vol tournoyant.

LE FLAMMANT, OU LE PHÉNICOPTÈRE.

Famille des échassiers macrodactyles, genre flammant. (Cuvier.)

Dans la langue de ce peuple spirituel et sensible, les Grecs, presque tous les mots peignaient l'objet ou caractérisaient la chose, et présentaient l'image ou la description abrégée de tout être idéal ou réel. Le nom de *phénicoptère*, oiseau à l'aile de flamme, est un exemple de ces rapports sentis qui font la grâce et l'énergie du langage de ces Grecs ingénieux; rapports que nous trouvons si rarement dans nos langues modernes, lesquelles ont souvent même défiguré leur mère en la traduisant. Le nom de phénicoptère traduit par nous ne peignit plus l'oiseau, et bientôt, ne représentant plus rien, perdit ensuite sa vérité dans l'équivoque. Nos plus anciens naturalistes français prononçaient *flambant* ou *flammant*; peu à peu l'étymologie oubliée permit d'écrire *damant* ou *flamand*, et d'un oiseau couleur de feu ou de flamme, on fit un oiseau de Flandre; on lui supposa même des rapports avec les habitants de cette contrée où il n'a jamais paru. Nous avons donc cru devoir rappeler ici son ancien nom qu'on aurait dû lui conserver comme plus riche et si bien approprié, que les Latins crurent devoir l'adopter.

Cette aile couleur de feu n'est pas le seul caractère frappant que porte cet oiseau; son bec d'une forme extraordinaire, aplati et fortement fléchi en dessus vers son milieu, épais et carré en dessous, comme une large cuiller; ses jambes d'une excessive hauteur; son cou long et grêle; son corps plus haut monté, quoique plus petit que celui de la cigogne, offrent une figure d'un beau bizarre et d'une forme distinguée parmi les plus grands oiseaux de rivage.

C'est avec raison que Willughby, parlant de ces grands oiseaux à pieds demi-palmés qui hantent le bord des eaux, sans néanmoins nager ni se plonger, les appelle des espèces isolées, formant un genre à part et peu nombreux; car le flammant en particulier paraît faire la nuance entre la grande tribu des oiseaux de rivage et celle tout aussi grande des oiseaux navigateurs, desquels il se rapproche par les pieds à demi palmés, et dont la membrane étendue entre les doigts, et de l'une à l'autre pointe, se retire dans son milieu par une double échancrure. Tous les doigts sont très-courts, et l'extérieur fort petit; le corps l'est aussi relativement à la longueur des jambes et du cou. Scaliger le compare à celui du héron, et Gessner à celui de la cigogne, en remarquant, ainsi que Willughby, la longueur extraordinaire de son cou effilé. Quand le flammant a pris son entier accroissement, dit Catesby, il n'est pas plus pesant qu'un canard sauvage, et cependant il a cinq pieds de hauteur. Ces grandes différences

dans la taille, indiquées par ces auteurs, tiennent à l'âge, ainsi que les variétés qu'ils ont remarquées dans le plumage : il est en général doux, soyeux et lavé de teintes rouges plus ou moins vives et plus ou moins étendues. Les grandes plumes de l'aile sont constamment noires ; et ce sont les couvertures grandes et petites, tant intérieures qu'extérieures, qui portent ce beau rouge de feu, dont les Grecs frappés tirèrent le nom de phénicoptère. Cette couleur s'étend et se nuance par degrés de l'aile au dos et au cou, sur la poitrine, et enfin sur le cou, dont le plumage au haut et sur la tête n'est plus qu'un duvet ras et velouté. Le sommet de la tête dénué de plumes, un cou très-grêle, avec un large bec, donnent à cet oiseau un air tout extraordinaire. Son crâne paraît élevé et sa gorge dilatée en avant pour recevoir la mandibule inférieure du bec qui est très-large dès l'origine ; les deux mandibules forment un canal arrondi et droit jusque vers le milieu de leur longueur ; après quoi la mandibule supérieure fléchit tout d'un coup par une forte courbure, et de convexe qu'elle était devient une lame plate : l'inférieure se plie à proportion, conservant toujours la forme d'une large gouttière ; et la mandibule supérieure par une autre petite courbure à sa pointe vient s'appliquer sur l'extrémité de la mandibule inférieure : les bords de toutes deux sont garnis en dedans d'une petite dentelure noire, aiguë, dont les pointes sont tournées en arrière. Le docteur Grew, qui a décrit très-exactement ce bec, y remarque de plus un filet qui règne en dedans sous la partie supérieure et la partage par le milieu : il est noir depuis sa pointe jusqu'à l'endroit où il fléchit, et de là jusqu'à la racine il est blanc dans l'oiseau mort, mais apparemment sujet à varier dans le vivant, puisque Gessner le dit d'un rouge vif ; Aldrovande, brun ; Willughby, bleuâtre, et Seba, jaune.

« A une tête ronde et petite, dit Dutertre, est attaché un grand bec, long de quatre pouces, moitié rouge et moitié noir, et recourbé en forme de cuiller. »

MM. de l'Académie des sciences, qui ont décrit cet oiseau sous le nom de *bécharu*, disent que le bec est d'un rouge pâle, et qu'il contient une grosse langue bordée de papilles charnues, tournées en arrière, qui remplit la cavité ou la large cuiller de la mandibule inférieure. Wormius décrit aussi ce bec extraordinaire, et Aldrovande remarque combien la nature s'est jouée dans sa conformation. Ray parle de sa figure étrange ; mais aucun d'eux ne l'a examinée assez soigneusement pour décider un point que nous désirerions d'être à portée d'éclaircir : c'est de savoir si dans ce bec singulier, c'est, comme l'ont dit plusieurs naturalistes, la partie supérieure qui est mobile, tandis que l'inférieure est fixe et sans mouvement.

Des deux figures de cet oiseau, données par Aldrovande, et qui lui avaient été envoyées de Sardaigne, l'une n'exprime point les caractères du bec qui sont assez bien rendus dans l'autre ; et nous devons remarquer à ce sujet que dans notre planche enluminée même, les traits de ce bec, son renflement, son aplatissement, ne sont pas assez fortement prononcés, et qu'il est figuré trop pointu.

Plin se semble mettre cet oiseau au nombre des cigognes, et Seba se persuade mal à propos que le phénicoptère chez les anciens était rangé parmi les ibis. Il n'appartient ni à l'un ni à l'autre de ces genres : non-seulement son espèce est isolée, mais seul il fait un genre à part ; et du reste, quand les anciens placent ensemble les espèces analogues, ce n'est point dans les idées étroites, ni suivant les méthodes scolastiques de nos

nomenclateurs, c'est en observant dans la nature par quelles ressemblances des mêmes facultés, des mêmes habitudes, elle rapproche certaines espèces, les rassemble et en forme, pour ainsi dire, un groupe réuni par des manières communes de vivre et d'être.

On peut s'étonner avec raison de ne point trouver dans Aristote le nom du phénicoptère, quoique nommé dans le même temps par Aristophane, qui le range dans la troupe des oiseaux de marais; mais il était rare et peut-être étranger dans la Grèce. Héliodore dit expressément que le phénicoptère est un oiseau du Nil; l'ancien scoliaste sur Juvénal dit aussi qu'il est fréquent en Afrique: cependant il ne paraît pas que ces oiseaux demeurent constamment dans les climats les plus chauds; car on en voit quelques-uns en Italie, et en beaucoup plus grand nombre en Espagne; et il est peu d'années où il n'en arrive pas quelques-uns sur nos côtes de Languedoc et de Provence, particulièrement vers Montpellier et Martigues, et dans les marais près d'Arles; d'où je m'étonne que Belon, observateur si instruit, dise qu'on n'en voit aucun en France qui n'y ait été apporté d'ailleurs. Cet oiseau aurait-il étendu ses émigrations d'abord en Italie, où autrefois il ne se voyait pas, et ensuite jusque sur nos côtes?

Il est, comme on le voit, habitant des contrées du Midi, et se trouve dans l'ancien continent, depuis les côtes de la Méditerranée jusqu'à la pointe la plus australe de l'Afrique; on en trouve en grand nombre dans les îles du cap Vert, au rapport de Mandeslo, qui exagère la grosseur de leur corps, en le comparant à celui du cygne. Dampier rencontra quelques nids de ces oiseaux dans celle de Sal. Ils sont en quantité dans les provinces occidentales de l'Afrique, à Angola, Congo et Bissao, où, par respect superstitieux, les nègres ne souffrent pas qu'on tue un seul de ces oiseaux; ils les laissent paisiblement s'établir jusqu'au milieu de leurs habitations. On les trouve de même à la baie de Saldana, et dans toutes les terres voisines du cap de Bonne-Espérance, où ils passent le jour sur la côte, et se retirent la nuit au milieu des grandes herbes qui se trouvent dans quelques endroits des terres adjacentes.

Au reste, le flamant est certainement un oiseau voyageur, mais qui ne fréquente que les climats chauds et tempérés, et ne visite pas ceux du Nord. Il est vrai qu'on le voit dans certaines saisons paraître en divers lieux, sans qu'on sache précisément d'où il arrive; mais jamais on ne l'a vu s'avancer dans les terres septentrionales: et, s'il en paraît quelques-uns dans nos provinces intérieures de France, seuls et égarés, ils semblent y avoir été jetés par quelque coup de vent. M. Salerne rapporte, comme chose extraordinaire, qu'on en a tué un sur la Loire. C'est dans les chauds climats que ses courses s'exécutent; et il les a portées de l'un à l'autre continent, car il est du petit nombre d'oiseaux communs aux terres méridionales de tous deux.

On en voit au Valparais, à la Conception, à Cuba, où les Espagnols les nomment *flamencos*; il s'en trouve à la côte de Vénézuëla près de l'île Blanche et de l'île d'Aves, et sur l'île de la Roche, qui n'est qu'un amas d'écueils. Ils sont bien connus à Cayenne, où les naturels du pays leur donnent le nom de *tococo*; on les voit border le rivage de la mer ou voler en troupes. On les retrouve dans les îles de Bahama. Hans Sloane les place dans le catalogue des oiseaux de la Jamaïque; Dampier les retrouve à Rio de la Hacha. Ils sont en très-grand nombre à Saint-Domingue, aux Antilles, et aux îles Caraïbes, où ils se tiennent dans les petits laes salés et sur les lagunes. Celui dont Seba donne la figure, lui avait été envoyé de Curaçao. On en trouve également au Pérou, jusqu'au Chili.

Enfin, il est peu de régions de l'Amérique méridionale, où quelques voyageurs n'aient rencontré ces oiseaux.

Ces flamnants d'Amérique sont partout les mêmes que ceux de l'Europe et d'Afrique. L'espèce de ces oiseaux semble être unique et plus isolée qu'aucune autre, puisqu'elle s'est refusée à toute variété.

Ces oiseaux font leurs petits sur les côtes de Cuba et des îles de Bahama, dans les plages noyées et sur les îles basses, telles que celle d'Aves, où Labat trouva nombre de ces oiseaux et leurs nids. Ce sont de petits tas de terre glaise et de fange amassée du marais, relevés d'environ vingt pouces en pyramide au milieu de l'eau où leur base baigne toujours, et dont le sommet tronqué, creux et lissé, sans aucun lit de plumes ni d'herbes, reçoit immédiatement les œufs que l'oiseau couve en reposant sur ce petit monticule, les jambes pendantes, dit Catesby, comme un homme assis sur un tabouret, et de manière qu'il ne couve ses œufs que du croupion et du bas-ventre. Cette singulière situation est nécessitée par la longueur de ses jambes, qu'il ne pourrait jamais ranger sous lui s'il était accroupi. Dampier décrit de même leur manière de nicher dans l'île de Sal. C'est toujours dans les lagunes et les mares salées qu'ils placent leurs nids. Ils ne font que deux œufs ou trois au plus; ces œufs sont blancs, gros comme ceux de foie et un peu plus allongés. Les petits ne commencent à voler que lorsqu'ils ont acquis presque toute leur grandeur; mais ils courent avec une vitesse singulière, peu de jours après leur naissance.

Le plumage est d'abord d'un gris clair, et cette couleur devient plus foncée à mesure que leurs plumes croissent; mais il leur faut dix ou onze mois pour l'entier accroissement de leur corps, et ce n'est qu'alors qu'ils commencent à prendre leur belle couleur, dont les teintes sont faibles dans la jeunesse, et deviennent plus fortes et plus vives à mesure qu'ils avancent en âge. Suivant Catesby, il se passe deux ans avant qu'ils acquièrent toute leur belle couleur rouge. Le P. Dinterre fait la même remarque; mais quel que soit le progrès de cette teinte dans leur plumage, l'aile est colorée la première, et le rouge y est toujours plus éclatant que partout ailleurs : cette couleur s'étend ensuite de l'aile sur le croupion, puis sur le dos et la poitrine et jusque sur le cou; il y a seulement dans quelques individus de légères variétés de nuances qui paraissent suivre les différences du climat : par exemple, nous avons remarqué le rouge plus ponceau dans le flammant du Sénégal, et plus orangé dans celui de Cayenne, seule différence qui ne suffit pas pour constituer deux espèces, comme l'a fait Barrère.

Leur nourriture, dans tout pays, est à peu près la même; ils mangent des coquillages, des œufs de poissons et des insectes aquatiques : ils les cherchent dans la vase en y plongeant le bec et partie de la tête; ils remuent en même temps et continuellement les pieds de haut en bas pour porter la proie avec le limon dans leur bec, dont la dentelure sert à la retenir. C'est, dit Catesby, une petite graine ronde semblable au millet, qu'ils élèvent ainsi en agitant la vase, qui fait le grand fonds de leur nourriture; mais cette prétendue graine n'est vraisemblablement autre chose que des œufs d'insectes, et surtout des œufs de mouches et moucheron, aussi multipliés dans les plages noyées de l'Amérique, qu'ils peuvent l'être dans des terres basses du Nord, où M. de Maupertuis dit avoir vu des lacs tout couverts de ces œufs d'insectes qui ressembloient à de la graine de mil. Apparemment ces oiseaux trouvent aux îles de l'Amérique cet aliment en abondance; mais sur les côtes d'Europe,

on les voit se nourrir de poisson, les dentelures dont leur bec est armé n'étant pas moins propres que des dents à retenir cette proie glissante.

Ils paraissent comme attachés aux rivages de la mer; si l'on en voit sur des fleuves, comme sur le Rhône, ce n'est jamais bien loin de leur embouchure : ils se tiennent plus constamment dans les lagunes, les marais salés et sur les côtes basses; et l'on a remarqué, quand on a voulu les nourrir, qu'il fallait leur donner à boire de l'eau salée.

Ces oiseaux sont toujours en troupes, et pour pêcher ils se forment naturellement en file, ce qui de loin présente une vue singulière, comme de soldats rangés en ligne. Ce goût de s'aligner leur reste même lorsque, placés l'un contre l'autre, ils se reposent sur la plage : ils établissent des sentinelles et font alors une espèce de garde, suivant l'instinct commun à tous les oiseaux qui vivent en troupes; et quand ils pêchent, la tête plongée dans l'eau, un d'eux est en vedette, la tête haute; et si quelque chose l'alarme, il jette un cri bruyant qui s'entend de très-loin, et qui est assez semblable au son d'une trompette; dès lors toute la troupe se lève et observe dans son mouvement de vol un ordre semblable à celui des grues : cependant lorsqu'on surprend ces oiseaux, l'épouvante les rend immobiles et stupides, et laisse au chasseur tout le temps de les abattre presque jusqu'au dernier. C'est ce que témoigne Dutertre, et c'est aussi ce qui peut concilier les récits contraires des voyageurs, dont les uns représentent les flamants comme des oiseaux défiants et qui ne se laissent guère approcher, tandis que d'autres les disent lourds, étonnés, et se laissant tuer les uns après les autres.

Leur chair est un mets recherché : Gatesby la compare pour sa délicatesse à celle de la perdrix; Dampierre dit qu'elle est de fort bon goût quoique maigre; Dutertre la trouve excellente, malgré un petit goût de marais; et la plupart des voyageurs en parlent de même. M. de Peirese est presque le seul qui la dise mauvaise; mais à la différence que peuvent y mettre les climats, il faut joindre l'épuisement de ces oiseaux qui n'arrivent sur nos côtes que fatigués d'un long vol. Les anciens en ont parlé comme d'un gibier exquis. Philostrate le compte entre les délices des festins. Juvénal, reprochant aux Romains leur luxe déprédateur, dit qu'on les voit couvrir leurs tables et des oiseaux rares de Scythie et du superbe phénicoptère. Apicius donne la manière savante de l'assaisonner; et ce fut cet homme dont la voracité, dit Pline, *engloutissait les races futures*, qui découvrit à la langue du phénicoptère cette saveur qui la fit rechercher comme le morceau le plus rare. Quelques-uns de nos voyageurs, soit dans le préjugé des anciens ou d'après leur propre expérience, parlent aussi de l'excellence de ce morceau.

La peau de ces oiseaux, garnie d'un bon duvet, sert aux mêmes usages que celle du cygne. On peut les apprivoiser assez aisément, soit en les prenant jeunes dans le nid, soit même en les attrapant déjà grands dans les pièges, ou de toute autre manière; car quoiqu'il soit très-sauvage dans l'état de liberté, une fois captif le flamant paraît soumis, et semble même affectionné : et en effet il est plus farouche que fier, et la même crainte qui le fait fuir le subjugue quand il est pris. Les Indiens en ont d'entièrement privés. M. de Peirese en avait vu de très-familiers, puisqu'il donne plusieurs détails sur leur vie domestique. « Ils mangent plus de nuit que de jour, dit-il, et trempent dans l'eau le pain qu'on leur donne. Ils sont sensibles au froid et s'approchent du feu jusqu'à se brûler les pieds; et lorsqu'une de leurs jambes est impotente, ils marchent avec l'autre en s'aidant du bec et l'appuyant à terre comme un pied ou une



LE CYGNE.

Publié par A. E. Delavay & Cie. Bruxelles.

béquille. Ils dorment peu et ne reposent que sur une jambe, l'autre retirée sous le ventre. « Néanmoins ils sont délicats et assez difficiles à élever dans nos climats : même il paraît qu'avec assez de docilité pour se plier aux habitudes de la captivité, cet état est très-contraire à leur nature, puisqu'ils ne peuvent le supporter longtemps, et qu'ils y languissent plutôt qu'ils ne vivent; car ils ne cherchent pas à se multiplier et jamais ils n'ont produit en domesticité.

LE CYGNE.

LE CYGNE A BEC ROUGE. — LE CYGNE A BEC NOIR.

Famille des palmipèdes lamellirostres, genre canard, sous-genre cygne. (Cuvier.)

Dans toute société, soit des animaux, soit des hommes, la violence fait les tyrans, la douce autorité fait les rois. Le lion et le tigre sur la terre, l'aigle et le vautour dans les airs, ne règnent que par la guerre, ne dominent que par l'abus de la force et par la cruauté; au lieu que le cygne règne sur les eaux à tous les titres qui fondent un empire de paix, la grandeur, la majesté, la douceur : avec des puissances, des forces, du courage et la volonté de n'en pas abuser, et de ne les employer que pour la défense, il sait combattre et vaincre, sans jamais attaquer; roi paisible des oiseaux d'eau, il brave les tyrans de l'air; il attend l'aigle sans le provoquer, sans le craindre; il repousse ses assauts, en opposant à ses armes la résistance de ses plumes et les coups précipités d'une aile vigoureuse qui lui sert d'épée, et souvent la victoire couronne ses efforts. Au reste, il n'a que ce fier ennemi; tous les autres oiseaux de guerre le respectent, et il est en paix avec toute la nature : il vit en ami plutôt qu'en roi au milieu des nombreuses peuplades des oiseaux aquatiques, qui toutes semblent se ranger sous sa loi; il n'est que le chef, le premier habitant d'une république tranquille, où les citoyens n'ont rien à craindre d'un maître qui ne demande qu'autant qu'il leur accorde, et ne veut que calme et liberté.

Les grâces de la figure, la beauté de la forme répondent, dans le cygne, à la douceur du naturel; il plaît à tous les yeux; il décore, embellit tous les lieux qu'il fréquente; on l'aime, on l'applaudit, on l'admire. Nulle espèce ne le mérite mieux : la nature en effet n'a répandu sur aucune autant de ces grâces nobles et douces qui nous rappellent l'idée de ses plus charmants ouvrages : coupe de corps élégante, formes arrondies, gracieux contours, blancheur éclatante et pure, mouvements flexibles et ressentis, attitudes tantôt animées, tantôt laissées dans un mol abandon; tout dans le cygne respire la volupté, l'enchantement que nous font éprouver les grâces et la beauté : tout nous l'annonce, tout nous le peint comme l'oiseau de l'amour*, tout justifie la spirituelle et riante mythologie, d'avoir donné ce charmant oiseau pour père à la plus belle des mortelles**.

A sa noble aisance, à la facilité, la liberté de ses mouvements sur l'eau, on doit le reconnaître, non-seulement comme le premier des navigateurs ailés, mais comme le plus beau modèle que la nature nous ait offert pour

* Horace attelle des cygnes au char de Vénus.

** Hélène, née de Lédà et d'un cygne, dont, suivant l'antiquité, Jupiter avait pris la figure.

l'art de la navigation*. Son cou élevé et sa poitrine relevée et arrondie semblent en effet figurer la proue du navire fendant l'onde; son large estomac en représente la carène; son corps, penché en avant pour cingler, se redresse à l'arrière et se relève en poupe; la queue est un vrai gouvernail; les pieds sont de larges rames, et ses grandes ailes demi-ouvertes au vent et doucement enflées sont les voiles qui poussent le vaisseau vivant, navire et pilote à la fois.

Fier de sa noblesse, jaloux de sa beauté, le cygne semble faire parade de tous ses avantages; il a l'air de chercher à recueillir des suffrages, à captiver les regards; et il les captive en effet, soit que, voguant en troupe, on voie de loin, au milieu des grandes eaux, cingler la flotte ailée; soit que s'en détachant et s'approchant du rivage aux signaux qui l'appellent, il vienne se faire admirer de plus près en étalant ses beautés et développant ses grâces par mille mouvements doux, ondulants et snaves.

Aux avantages de la nature, le cygne réunit ceux de la liberté; il n'est pas du nombre de ces esclaves que nous puissions contraindre ou renfermer : libre sur nos eaux, il n'y séjourne, ne s'établit qu'en y jouissant d'assez d'indépendance pour exclure tout sentiment de servitude et de captivité; il veut à son gré parcourir les eaux, débarquer au rivage, s'éloigner au large ou venir, longeant la rive, s'abriter sous les bords, se cacher dans les joncs, s'enfoncer dans les anses les plus écartées, puis quittant la solitude, revenir à la société et jouir du plaisir qu'il paraît prendre et goûter en s'approchant de l'homme, pourvu qu'il trouve en nous ses hôtes et ses amis, et non ses maîtres et ses tyrans.

Chez nos ancêtres, trop simples ou trop sages pour remplir leurs jardins des beautés froides de l'art, en place des beautés vives de la nature, les cygnes étaient en possession de faire l'ornement de toutes les pièces d'eau; ils animaient, égayaient les tristes fossés des châteaux; ils décoraient la plupart des rivières, et même celle de la capitale, et l'on vit l'un des plus sensibles et des plus aimables de nos princes mettre au nombre de ses plaisirs celui de peupler de ces beaux oiseaux les bassins de ses maisons royales. On peut encore jouir aujourd'hui du même spectacle sur les belles eaux de Chantilly, où les cygnes font un des ornements de ce lieu vraiment délicieux, dans lequel tout respire le noble goût du maître.

Le cygne nage si vite, qu'un homme marchant rapidement au rivage a grand peine à le suivre. Ce que dit Albert, *qu'il nage bien, marche mal, et vole médiocrement*, ne doit s'entendre, quant au vol, que du cygne abâtardi par une domesticité forcée; car libre sur nos eaux et surtout sauvage, il a le vol très-haut et très-puissant. Hésiode lui donne l'épithète d'*altivolans*; Homère le range avec les oiseaux grands voyageurs, les grues et les oies; et Plutarque attribue à deux cygnes ce que Pindare feint des deux aigles que Jupiter fit partir des deux côtés opposés du monde, pour en marquer le milieu au point où ils se rencontrèrent.

Le cygne, supérieur en tout à l'oie, qui ne vit guère que d'herbages et de graines, sait se procurer une nourriture plus délicate et moins commune** ; il ruse sans cesse pour attraper et saisir du poisson; il prend

* Nulle figure plus fréquente sur les navires des anciens que la figure de cygne : elle paraissait à la proue, et les navigateurs en tiraient un augure favorable.

** Le cygne vit de graines et de poissons, surtout d'anguilles; il avale aussi des grenouilles, des sangsues, des limaçons d'eau et de l'herbe; il digère aussi promptement que le canard, et mange considérablement. M. Baillon.

mille attitudes différentes pour le succès de sa pêche, et tire tout l'avantage possible de son adresse et de sa grande force; il sait éviter ses ennemis ou leur résister; un vieux cygne ne craint pas dans l'eau le chien le plus fort; son coup d'aile pourrait casser la jambe d'un homme, tant il est prompt et violent. Enfin, il paraît que le cygne ne redoute aucune embûche, aucun ennemi, parce qu'il a autant de courage que d'adresse et de force *.

Les cygnes sauvages volent en grandes troupes, et de même les cygnes domestiques marchent et nagent attroupés; leur instinct social est en tout très-fortement marqué. Cet instinct, le plus doux de la nature, suppose des mœurs innocentes, des habitudes paisibles, et ce naturel délicat et sensible qui semble donner aux actions produites par ce sentiment l'intention et le prix des qualités morales. Le cygne a de plus l'avantage de jouir jusqu'à un âge extrêmement avancé de sa belle et douce existence. Tous les observateurs s'accordent à lui donner une très-longue vie; quelques-uns même en ont porté la durée jusqu'à trois cents ans, ce qui sans doute est fort exagéré; mais Willughby ayant vu une oie qui, par preuve certaine, avait vécu cent ans, n'hésite pas à conclure de cet exemple que la vie du cygne peut et doit être plus longue, tant parce qu'il est plus grand, que parce qu'il faut plus de temps pour faire éclore ses œufs, l'incubation dans les oiseaux répondant au temps de la gestation dans les animaux, et ayant peut-être quelque rapport au temps de l'accroissement du corps, auquel est proportionnée la durée de la vie. Or, le cygne est plus de deux ans à croître, et c'est beaucoup; car dans les oiseaux le développement entier du corps est bien plus prompt que dans les animaux quadrupèdes.

La femelle du cygne conve pendant six semaines au moins. Elle commence à pondre au mois de février. Elle met, comme l'oie, un jour d'intervalle entre la ponte de chaque œuf. Elle en produit de cinq à huit, et communément six ou sept. Ces œufs sont blancs et oblongs; ils ont la coque épaisse et sont d'une grosseur très-considérable. Le nid est placé, tantôt sur un lit d'herbes sèches au rivage, tantôt sur un tas de roseaux abattus, entassés et même flottants sur l'eau. Le couple amoureux se prodigue les plus douces caresses, et semble chercher dans le plaisir les nuances de la volupté; ils y préludent en entrelaçant leurs cous; ils respirent ainsi l'ivresse d'un long embrassement; ils se communiquent le feu qui les embrase, et lorsque enfin le mâle s'est pleinement satisfait, la femelle brûle encore; elle le suit, l'excite, l'enflamme de nouveau, et finit par le quitter à regret pour aller éteindre le reste de ses feux en se lavant dans l'eau.

Les fruits d'amours si vives sont tendrement chéris et soignés; la mère recueille nuit et jour ses petits sous ses ailes, et le père se présente avec intrépidité pour les défendre contre tout assaillant. Son courage dans ces moments n'est comparable qu'à la fureur avec laquelle il combat un rival qui vient le troubler dans la possession de sa bien-

* Le cygne, m'écrivit le même observateur, ruse sans cesse pour saisir les poissons qui sont sa nourriture de préférence. Il sait éviter les coups que ses ennemis peuvent lui porter. Si un oiseau de proie menace les petits, le père et la mère les défendent avec intrépidité; ils les rangent autour d'eux, et l'oiseau ravisseur n'ose plus approcher; si quelques chiens veulent les assaillir, ils vont au-devant et les attaquent; au reste, le cygne plonge et fuit si la force de son ennemi est supérieure à la résistance qu'il peut lui opposer; néanmoins ce n'est guère que dans l'obscurité de la nuit et pendant le sommeil que les cygnes sont quelquefois surpris par les renards et les loups.

aimée. Dans ces deux circonstances, oubliant sa douceur, il devient féroce et se bat avec acharnement; souvent un jour entier ne suffit pas pour vider leur duel opiniâtre. Le combat commence à grands coups d'aile, continue corps à corps, et finit ordinairement par la mort d'un des deux; car ils cherchent réciproquement à s'étouffer en se serrant le cou et se tenant par force la tête plongée dans l'eau. Ce sont vraisemblablement ces combats qui ont fait croire aux anciens que les cygnes se dévoreraient les uns les autres. Rien n'est moins vrai; mais seulement ici, comme ailleurs, les passions furieuses naissent de la passion la plus douce, et c'est l'amour qui enfante la guerre.

En tout autre temps ils n'ont que des habitudes de paix; tous leurs sentiments sont dictés par l'amour : aussi propres que voluptueux, ils font toilette assidue chaque jour; on les voit arranger leur plumage, le nettoyer, le lustrer et prendre de l'eau dans leur bec pour la répandre sur le dos, sur les ailes, avec un soin qui suppose le désir de plaire, et ne peut être payé que par le plaisir d'être aimé. Le seul temps où la femelle néglige sa toilette est celui de la couvée; les soins maternels l'occupent alors tout entière, et à peine donne-t-elle quelques instants aux besoins de la nature et à sa subsistance.

Les petits naissent fort laids et seulement couverts d'un duvet gris ou jaunâtre, comme les oisons; leurs plumes ne poussent que quelques semaines après, et sont encore de la même couleur. Ce vilain plumage change à la première mue, au mois de septembre; ils prennent alors beaucoup de plumes blanches, d'autres plus blondes que grises, et surtout à la poitrine et sur le dos. Ce plumage chamarré tombe à la seconde mue, et ce n'est qu'à dix-huit mois et même à deux ans d'âge que ces oiseaux ont pris leur belle robe d'un blanc pur et sans tache; ce n'est aussi que dans ce temps qu'ils sont en état de produire.

Les jeunes cygnes suivent leur mère pendant le premier été, mais ils sont forcés de la quitter au mois de novembre; les mâles adultes les chassent pour être plus libres auprès des femelles. Ces jeunes oiseaux, tous exilés de leur famille, se rassemblent par la nécessité de leur sort commun; ils se réunissent en troupes et ne se quittent plus que pour s'apparier et former eux-mêmes de nouvelles familles.

Comme le cygne mange assez souvent des herbes de marécages, et principalement de l'algue, il s'établit de préférence sur les rivières d'un cours sinueux et tranquille, dont les rives sont bien fournies d'herbages. Les anciens ont cité le Méandre, le Mincio, le Strimon, le Caystre, fleuves fameux par la multitude des cygnes dont on les voit couverts. L'île chérie de Vénus, Paphos, en était remplie. Strabon parle des cygnes d'Espagne, et suivant Elien l'on en voyait de temps en temps paraître sur la mer d'Afrique; d'où l'on peut juger, ainsi que par d'autres indications, que l'espèce se porte jusque dans les régions du Midi : néanmoins celles du Nord semblent être la vraie patrie du cygne et son domicile de choix, puisque c'est dans les contrées septentrionales qu'il niche et multiplie. Dans nos provinces nous ne voyons guère de cygnes sauvages que dans les hivers les plus rigoureux. Gessner dit qu'en Suisse on s'attend à un rude et long hiver quand on voit arriver beaucoup de cygnes sur les lacs. C'est dans cette même saison rigoureuse qu'ils paraissent sur les côtes de France, d'Angleterre et sur la Tamise, où il est défendu de les tuer, sous peine d'une grosse amende. Plusieurs de nos cygnes domestiques partent alors avec les sauvages, si l'on n'a pas pris la précaution d'ébarber les grandes plumes de leurs ailes.

Néanmoins quelques-uns nichent et passent l'été dans les parties septentrionales de l'Allemagne, dans la Prusse et la Pologne; et en suivant à peu près cette latitude, on les trouve sur les fleuves près d'Azof et vers Astracan, en Sibérie chez les Jakutes, à Séléginskoi, et jusqu'au Kamtschatka. Dans cette même saison des nichées, on les voit en très-grand nombre sur les rivières et les lacs de la Laponie; ils s'y nourrissent d'œufs et de chrysalides d'une espèce de moucheron dont souvent la surface de ces lacs est couverte. Les Lapons les voient arriver au printemps du côté de la mer d'Allemagne; une partie s'arrête en Suède et surtout en Scanie. Horrebows prétend qu'ils restent toute l'année en Islande, et qu'ils habitent la mer lorsque les eaux douces sont glaciées; mais s'il en demeure en effet quelques-uns, le grand nombre suit la loi commune de migration, et fuit un hiver que l'arrivée des glaces du Groënland rend encore plus rigoureux en Islande qu'en Laponie.

Ces oiseaux se sont trouvés en aussi grande quantité dans les parties septentrionales de l'Amérique que dans celles de l'Europe. Ils peuplent la baie d'Hudson, d'où vient le nom de *Caryswan's nest*, que l'on peut traduire *porte-nid de cygne*, imposé par le capitaine Button à cette longue pointe de terre qui s'avance du nord dans la baie. Ellis a trouvé des cygnes jusque sur l'île de Marbre, qui n'est qu'un amas de rochers bouleversés, autour de quelques petits lacs d'eau douce. Ces oiseaux sont de même très-nombreux au Canada, d'où il paraît qu'ils vont hiverner en Virginie et à la Louisiane, et ces cygnes du Canada et de la Louisiane, comparés à nos cygnes sauvages, n'ont offert aucune différence. Quant aux cygnes à tête noire des îles Malouines et de quelques côtes de la mer du Sud, dont parlent les voyageurs, l'espèce en est trop mal décrite pour décider si elle doit se rapporter ou non à celle de notre cygne.

Les différences qui se trouvent entre le cygne sauvage et le cygne privé ont fait croire qu'ils formaient deux espèces distinctes et séparées. Le cygne sauvage est plus petit; son plumage est communément plus gris que blanc; il n'a pas de caroncule sur le bec, qui toujours est noir à la pointe et qui n'est jaune que près de la tête. Mais, à bien apprécier ces différences, on verra que l'intensité de la couleur, de même que la caroncule ou bourrelet charnu du front, sont moins des caractères de nature que des indices et des empreintes de domesticité. Les couleurs du plumage et du bec étant sujettes à varier dans les cygnes comme dans les autres oiseaux domestiques, on peut donner pour exemple le cygne privé à bec rouge dont parle le docteur Plotte. D'ailleurs cette différence dans la couleur du plumage n'est pas aussi grande qu'elle le paraît d'abord. Nous avons vu que les jeunes cygnes domestiques naissent et restent longtemps gris: il paraît que cette couleur subsiste plus longtemps encore dans les sauvages, mais qu'enfin ils deviennent blancs avec l'âge, car Edwards a observé que, dans le grand hiver de 1740, on vit aux environs de Londres plusieurs de ces cygnes sauvages qui étaient entièrement blancs. Le cygne domestique doit donc être regardé comme une race tirée anciennement et originairement de l'espèce sauvage. MM. Klein, Frisch et Linnæus l'ont présumé comme moi, quoique Willughby et Ray prétendent le contraire.

Belon regarde le cygne comme le plus grand des oiseaux d'eau; ce qui est assez vrai, en observant néanmoins que le pélican a beaucoup plus d'envergure, que le grand albatros a tout au moins autant de corpulence, et que le flamant ou phénicoptère a bien plus de hauteur, eu égard à ses jambes démesurées. Les cygnes dans la race domestique sont

constamment un peu plus gros et plus grands que dans l'espèce sauvage ; il y en a qui pèsent jusqu'à vingt-cinq livres. La longueur du bec à la queue est quelquefois de quatre pieds et demi, et l'envergure de huit pieds. Au reste, la femelle est en tout un peu plus petite que le mâle.

Le bec, ordinairement long de trois pouces et plus, est, dans la race domestique, surmonté à sa base par un tubercule charnu, renflé et proéminent, qui donne à la physionomie de cet oiseau une sorte d'expression. Ce tubercule est revêtu d'une peau noire, et les côtés de la face, sous les yeux, sont aussi couverts d'une peau de même couleur. Dans les petits cygnes de la race domestique, le bec est d'une teinte plombée : il devient ensuite jaune ou orangé avec la pointe noire. Dans la race sauvage le bec est entièrement noir avec une membrane jaune au front. Sa forme paraît avoir servi de modèle pour le bec des deux familles les plus nombreuses des oiseaux palmipèdes. les oies et les canards ; dans tous, le bec est aplati, épaté, dentelé sur les bords, arrondi en pointe mousse, et terminé à sa partie supérieure par un ongle de substance cornée.

Dans toutes les espèces de cette nombreuse tribu, il se trouve, au-dessous des plumes extérieures un duvet bien fourni, qui garantit le corps de l'oiseau des impressions de l'eau. Dans le cygne, ce duvet est d'une grande finesse, d'une mollesse extrême et d'une blancheur parfaite ; on en fait de beaux manchons et des fourrures aussi délicates que chaudes.

La chair du cygne est noire et dure, et c'est moins comme un bon mets que comme un plat de parade qu'il était servi dans les festins chez les anciens, et par la même ostentation chez nos ancêtres. Quelques personnes m'ont néanmoins assuré que la chair des jeunes cygnes était aussi bonne que celle des oies du même âge.

Quoique le cygne soit assez silencieux, il a néanmoins les organes de la voix conformés comme ceux des oiseaux d'eau les plus loquaces ; la trachée-artère descendue dans le sternum fait un coude, se relève, s'appuie sur les clavicules, et de là, par une seconde inflexion, arrive aux poumons. A l'entrée et au-dessus de la bifurcation se trouve placé un vrai larynx garni de son os hyoïde ouvert dans sa membrane en bec de flûte ; au-dessous de ce larynx le canal se divise en deux branches, lesquelles, après avoir formé chacune un renflement, s'attachent au poulmon. Cette conformation, du moins quant à la position du larynx, est commune à beaucoup d'oiseaux d'eau, et même quelques oiseaux de rivage ont les mêmes plis et inflexions à la trachée-artère, comme nous l'avons remarqué dans la grue ; et selon toute apparence, c'est ce qui donne à leur voix ce retentissement bruyant et rauque, ces sons de trompette ou de clairon qu'ils font entendre du haut des airs et sur les eaux.

Néanmoins la voix habituelle du cygne privé est plutôt sourde qu'éclatante ; c'est une sorte de *strideur*, parfaitement semblable à ce que le peuple appelle le *jurement du chat*, et que les anciens avaient bien exprimé par le mot imitatif *drensant*. C'est, à ce qu'il paraît, un accent de menace ou de colère ; l'on n'a pas remarqué que l'amour en eût de plus doux, et ce n'est point du tout sur des cygnes presque muets, comme le sont les nôtres, dans la domesticité, que les anciens avaient pu modeler ces cygnes harmonieux, qu'ils ont rendus si célèbres. Mais il paraît que le cygne sauvage a mieux conservé ces prérogatives, et qu'avec le sentiment de la pleine liberté, il en a aussi les accents. L'on distingue en effet dans ses cris, ou plutôt dans les éclats de sa voix, une sorte de chant mesuré, modulé ; des sons bruyants de clairon, mais dont les tons aigus et peu diversifiés sont néanmoins très-éloignés de la tendre mélodie et

de la variété douce et brillante du ramage de nos oiseaux chanteurs.

Au reste, les anciens ne s'étaient pas contentés de faire du cygne un chantre merveilleux ; seul entre tous les êtres qui frémissent à l'aspect de leur destruction, il chantait encore au moment de son agonie, et préludait par des sons harmonieux à son dernier soupir. C'étaient, disaient-ils, près d'expirer, et faisant à la vie un adieu triste et tendre, que le cygne rendait ces accents si doux et si touchants, et qui, pareils à un léger et douloureux murmure, d'une voix basse, plaintive et lugubre, formaient son chant funèbre. On entendait ce chant, lorsqu'au lever de l'aurore, les vents et les flots étaient calmés ; on avait même vu des cygnes expirant en musique, et chantant leurs hymnes funéraires. Nulle fiction en histoire naturelle, nulle fable chez les anciens n'a été plus célébrée, plus répétée, plus accréditée ; elle s'était emparée de l'imagination vive et sensible des Grecs : poètes, orateurs, philosophes même l'ont adoptée, comme une vérité trop agréable pour vouloir en douter. Il faut bien leur pardonner leurs fables ; elles étaient aimables et touchantes ; elles valaient bien de tristes, d'arides vérités : c'étaient de doux emblèmes pour les âmes sensibles. Les cygnes, sans doute, ne chantent point leur mort ; mais toujours, en parlant du dernier essort et des derniers éans d'un beau génie prêt à s'éteindre, on rappellera avec sentiment cette expression touchante : *c'est le chant du cygne !*

L'OIE.

Famille des palmipèdes lamellirostres, genre oie. (Cuvier.)

Dans chaque genre, les espèces premières ont emporté tous nos éloges, et n'ont laissé aux espèces secondes que le mépris tiré de leur comparaison. L'oie, par rapport au cygne, est dans le même cas que l'âne vis-à-vis du cheval : tous deux ne sont pas prisés à leur juste valeur ; le premier degré de l'infériorité paraissant être une vraie dégradation, et rappelant en même temps l'idée d'un modèle plus parfait, n'offre, au lieu des attributs réels de l'espèce secondaire, que ces contrastes désavantageux avec l'espèce première. Eloignant donc pour un moment la trop noble image du cygne, nous trouverons que l'oie est encore dans le peuple de la basse-cour un habitant de distinction. Sa corpulence, son port droit, sa démarche grave, son plumage net et lustré, et son naturel social qui la rend susceptible d'un fort attachement et d'une longue reconnaissance, enfin sa vigilance très-anciennement célébrée, tout concourt à nous présenter l'oie comme l'un des plus intéressants et même des plus utiles de nos oiseaux domestiques, car indépendamment de la bonne qualité de sa chair et de sa graisse, dont aucun autre oiseau n'est plus abondamment pourvu, l'oie nous fournit cette plume délicate sur laquelle la mollesse se plaît à reposer, et cette autre plume instrument de nos pensées, et avec laquelle nous écrivons ici son éloge.

On peut nourrir l'oie à peu de frais et l'élever sans beaucoup de soins : elle s'accommode à la vie commune des volailles, et souffre d'être renfermée avec elles dans la basse-cour, quoique cette manière de vivre et cette contrainte surtout soient peu convenables à sa nature ; car il faut pour qu'elle se développe en entier et pour former de grands troupeaux d'oies, que leur habitation soit à portée des eaux et des rivages, environnée de grèves spacieuses et de gazons ou terres vagues sur lesquelles ces

oiseaux puissent paître et s'ébattre en liberté. On leur a interdit l'entrée des prairies, parce que leur fiente brûle les bonnes herbes et qu'elles les fauchent jusqu'à terre avec le bec ; et c'est par la même raison qu'on les écarte aussi très-soigneusement des blés verts, et qu'on ne leur laisse les champs libres qu'après la récolte.

Quoique les oies puissent se nourrir de gramens et de la plupart des herbes, elles recherchent de préférence le trèfle, le fenu grec, la vesce, les chicorées et surtout la laitue, qui est le plus grand régale des petits oisons. On doit arracher de leur pâturage la jusquiame, la ciguë et les orties, dont la piqûre fait le plus grand mal aux jeunes oies. Plin assure, peut-être légèrement, que pour se purger les oies mangent de la sidérite.

La domesticité de l'oie est moins ancienne et moins complète que celle de la poule. Celle-ci pond en tout temps, plus en été, moins en hiver ; mais les oies ne produisent rien en hiver, et ce n'est communément qu'au mois de mars qu'elles commencent à pondre ; cependant celles qui sont bien nourries pondent dès le mois de février, et celles auxquelles on épargne la nourriture ne font souvent leur ponte qu'en avril. Les blanches, les grises, les jaunes et les noires suivent cette règle, quoique les blanches paraissent plus délicates et qu'elles soient en effet plus difficiles à élever. Aucune ne fait de nid dans nos basses-cours, et ne pond ordinairement que tous les deux jours, mais toujours dans le même lieu. Si on enlève leurs œufs, elles font une seconde et une troisième ponte, et même une quatrième dans les pays chauds. C'est sans doute à raison de ces pontes successives que M. Salerne dit qu'elles ne finissent qu'en juin. Mais si l'on continue à cuever les œufs, l'oie s'efforce de continuer à pondre, et enfin elle s'épuise et périt ; car le produit de ses pontes, et surtout des premières, est nombreux : chacune est au moins de sept et communément de dix, douze ou quinze œufs, et même de seize, suivant Plin. Cela peut être vrai pour l'Italie ; mais dans nos provinces intérieures de France, comme en Bourgogne et en Champagne, on a observé que les pontes les plus nombreuses n'étaient que de douze œufs. Aristote remarque que souvent les jeunes oies, comme les poulettes, avant d'avoir eu communication avec le mâle, pondent des œufs clairs et inféconds ; et ce fait est général pour tous les oiseaux.

Mais si la domesticité de l'oie est plus moderne que celle de la poule, elle paraît être plus ancienne que celle du canard, dont les traits originaires ont moins changé ; en sorte qu'il y a plus de distance apparente entre l'oie sauvage et la privée qu'entre les canards. L'oie domestique est beaucoup plus grosse que la sauvage ; elle a les proportions du corps plus étendues et plus souples, les ailes moins fortes et moins roides : tout a changé de couleur dans son plumage ; elle ne conserve rien ou presque rien de son état primitif : elle paraît même avoir oublié les douceurs de son ancienne liberté, du moins elle ne cherche point, comme le canard, à la recouvrer ; la servitude paraît l'avoir trop affaiblie ; elle n'a plus la force de soutenir assez un vol pour pouvoir accompagner ou suivre ses frères sauvages, qui, fiers de leur puissance, semblent la dédaigner et même la méconnaître.

Pour qu'un troupeau d'oies privées prospère et s'augmente par une prompt multiplication, il faut, dit Columelle, que le nombre des femelles soit triple de celui des mâles. Aldrovande en permet six à chacun ; et l'usage ordinaire dans nos provinces est de lui en donner au delà de douze et même jusqu'à vingt. Ces oiseaux préludent aux actes de l'amour

en allant d'abord s'égarer dans l'eau; ils en sortent pour s'unir et restent accouplés plus longtemps et plus intimement que la plupart des autres, dans lesquels l'union du mâle et de la femelle n'est qu'une simple compression, au lieu qu'ici l'accouplement est bien réel et se fait par intromission, le mâle étant tellement pourvu de l'organe nécessaire à cet acte, que les anciens avaient consacré l'oie au dieu des jardins.

Au reste, le mâle ne partage que ses plaisirs avec la femelle, et lui laisse tous les soins de l'incubation; et quoiqu'elle couve constamment et si assidûment qu'elle en oublie le boire et le manger, si on ne place tout près du nid sa nourriture, les économistes conseillent néanmoins de charger une poule des fonctions de mère auprès des jeunes oisons, afin de multiplier ainsi le nombre des couvées, et d'obtenir de l'oie une seconde et même une troisième ponte. On lui laisse cette dernière. Elle couve aisément dix à douze œufs, au lieu que la poule ne peut couvrir avec succès que cinq de ces mêmes œufs. Mais il serait curieux de vérifier si, comme le dit Columelle, la mère oie, plus avisée que la poule, refuserait de couvrir d'autres œufs que les siens.

Il faut trente jours d'incubation, comme dans la plupart des grandes espèces d'oiseaux, pour faire éclore les œufs, à moins, comme le remarque Pline, que le temps n'ait été fort chaud, auquel cas il en éclôt dès le vingt-cinquième jour. Pendant que l'oie couve on lui donne du grain dans un vase et de l'eau dans un autre, à quelque distance de ses œufs qu'elle ne quitte que pour aller prendre un peu de nourriture. On a remarqué qu'elle ne pond guère deux jours de suite, et qu'il y a toujours au moins vingt-quatre heures d'intervalle et quelquefois deux ou trois jours entre l'exclusion de chaque œuf.

Le premier aliment que l'on donne aux oisons nouveau-nés est une pâte de retrait de moulure ou de son gras pétri avec des chicorées ou des laitues hachées; c'est la recette de Columelle, qui recommande en outre de rassasier le petit oison avant de le laisser suivre sa mère au pâturage, parce que, autrement, si la faim le tourmente, il s'obstine contre les tiges d'herbes ou les petites racines, et pour les arracher il s'efforce au point de se démettre ou se rompre le cou. La pratique commune dans nos campagnes en Bourgogne est de nourrir les jeunes oisons nouvellement éclos avec du cerfeuil haché; huit jours après on y mêle un peu de son très-peu mouillé, et l'on a attention de séparer le père et la mère lorsqu'on donne à manger aux petits, parce qu'on prétend qu'ils ne leur laisseraient que peu de chose ou rien: on leur donne ensuite de l'avoine; et, dès qu'ils peuvent suivre aisément leur mère, on les mène sur la pelouse auprès de l'eau.

Les monstruosités sont peut-être encore plus communes dans l'espèce de l'oie que dans celle des autres oiseaux domestiques. Aldrovande a fait graver deux de ces monstres: l'un a deux corps avec une seule tête; l'autre a deux têtes et quatre pieds avec un seul corps. L'excès d'embonpoint que l'oie est sujette à prendre et que l'on cherche à lui donner doit causer dans sa constitution des altérations qui peuvent influer sur la génération. En général, les animaux très-gras sont peu féconds; la graisse trop abondante change la qualité de la liqueur séminale et même celle du sang: une oie très-grasse à qui on coupa la tête ne rendit qu'une liqueur blanche, et, ayant été ouverte, on ne lui trouva pas une goutte de sang rouge. Le foie surtout se grossit de cet embonpoint d'obstruction d'une manière étonnante: souvent une oie engraisée aura le foie plus gros que tous les autres viscères ensemble; et ces foies gras, que nos

gourmands recherchent, étaient aussi du goût des Apicius romains. Pline regarde comme une question intéressante de savoir à quel citoyen l'on doit l'invention de ce mets, dont il fait honneur à un personnage consulaire. Ils nourrissaient l'oie de figues, pour en rendre la chair plus exquise, et ils avaient déjà trouvé qu'elle s'engraissait beaucoup plus vite étant renfermée dans un lieu étroit et obscur; mais il était réservé à notre gourmandise, plus que barbare, de clouer les pieds et de crever ou coudre les yeux de ces malheureuses bêtes, en les gorgeant en même temps de boulettes, et les empêchant de boire pour les étouffer dans leur graisse. Communément et plus humainement on se contente de les enfermer pendant un mois, et il ne faut guère qu'un boisseau d'avoine pour engraisser une oie au point de la rendre très-bonne; on distingue même le moment où on peut cesser de leur donner autant de nourriture, et où elles sont assez grasses, par un signe extérieur très-évident : elles ont alors sous chaque aile une pelote de graisse très-apparente. Au reste, on a observé que les oies élevées au bord de l'eau coûtent moins à nourrir, pondent de meilleure heure, et s'engraissent plus aisément que les autres.

Cette graisse de l'oie était très-estimée des anciens comme topique nerval et comme cosmétique; ils en conseillent l'usage pour raffermir le sein des femmes nouvellement accouchées, et pour entretenir la netteté et la fraîcheur de la peau; ils ont vanté, comme médicament, la graisse d'oie que l'on préparait à Comagène avec un mélange d'aromates. Aldrovande donne une liste de recettes où cette graisse entre comme spécifique contre tous les maux de la matrice; et Willughby prétend trouver dans la fiente d'oie le remède le plus sûr de l'ictère. Du reste, la chair de l'oie n'est pas en elle-même très-saine : elle est pesante et de difficile digestion; ce qui n'empêchait pas qu'une oie, ou, comme on disait, une *ouë**, ne fût le plat de régal des soupers de nos ancêtres, et ce n'est que depuis le transport de l'espèce du dindon de l'Amérique en Europe que celle de l'oie n'a dans nos basses-cours, comme dans nos cuisines, que la seconde place.

Ce que l'oie nous donne de plus précieux, c'est son duvet; on l'en dépouille plus d'une fois l'année. Dès que les jeunes oisons sont forts et bien emplumés, et que les plumes des ailes commencent à se croiser sur la queue, ce qui arrive à sept semaines ou deux mois d'âge, on commence à les plumer sous le ventre, sous les ailes et au cou. C'est donc sur la fin de mai ou au commencement de juin qu'on leur enlève leurs premières plumes; ensuite, cinq à six semaines après, c'est-à-dire dans le courant de juillet, on la leur enlève une seconde fois, et encore au commencement de septembre pour la troisième et dernière fois. Ils sont assez maigres pendant tout ce temps, les molécules organiques de la nourriture étant en grande partie absorbées par la naissance ou l'accroissement des nouvelles plumes; mais dès qu'on les laisse se replumer de bonne heure en automne ou même à la fin de l'été, ils prennent bientôt de la chair et ensuite de la graisse, et sont déjà très-bons à manger vers le milieu de l'hiver. On ne plume les mères qu'un mois ou cinq semaines après qu'elles ont couvé; mais on peut dépouiller les mâles et les femelles qui ne couvent pas deux ou trois fois par an. Dans les pays froids, leur duvet est meilleur et plus fin. Le prix que les Romains mettaient à celui qui

* Suivant M. Salerne, le nom de la *rue aux Ours* à Paris est fait par corruption de *rue aux Oues*, qui est son vrai nom, venu de la quantité d'oies exposées chez les rôtisseurs qui peuplaient autrefois cette rue, et qui y sont encore en nombre.

leur venait de Germanie fut plus d'une fois la cause de la négligence des soldats à garder les postes de ce pays; car ils s'en allaient par cohortes entières à la chasse des oies.

On a observé sur les oies privées que les grandes pennes des ailes tombent, pour ainsi dire, toutes ensemble et souvent en une nuit; elles paraissent alors honteuses et timides; elles fuient ceux qui les approchent. Quarante jours sullisent pour la pousse des nouvelles pennes; alors elles ne cessent de voleter et de les essayer pendant quelques jours.

Quoique la marche de l'oie paraisse lente, oblique et pesante, on ne laisse pas d'en conduire des troupeaux fort loin à petites journées. Pline dit que de son temps on les amenait du fond des Gaules à Rome, et que, dans ces longues marches, les plus fatiguées se mettent aux premiers rangs, comme pour être soutenues et poussées par la masse de la troupe. Rassemblées encore de plus près pour passer la nuit, le bruit le plus léger les éveille, et toutes ensemble erient; elles jettent aussi de grands cris lorsqu'on leur présente de la nourriture, au lieu qu'on rend le chien muet en lui offrant cet appât; ce qui a fait dire à Columelle que les oies étaient les meilleures et les plus sûres gardiennes de la ferme; et Végèce n'hésite pas de les donner pour la plus vigilante sentinelle que l'on puisse poser dans une ville assiégée. Tout le monde sait qu'au Capitole elles avertirent les Romains de l'assaut que tentaient les Gaulois, et que ce fut le salut de Rome: aussi le censeur fixait-il chaque année une somme pour l'entretien des oies, tandis que le même jour on fouettait des chiens dans une place publique comme pour les punir de leur coupable silence dans un moment aussi critique.

Le cri naturel de l'oie est une voix très-bruyante; c'est un son de trompette ou de clairon, *clangor*, qu'elle fait entendre très-fréquemment et de très-loin; mais elle a de plus d'autres accents brefs qu'elle répète souvent; et, lorsqu'on l'attaque ou l'effraie, le cou tendu, le bec béant, elle rend un sifflement que l'on peut comparer à celui de la couleuvre. Les latins ont cherché à exprimer ce son par des mots imitatifs, *strepit*, *gatitat*, *stridet*.

Soit crainte, soit vigilance, l'oie répète à tout moment ses grands cris d'avertissement ou de réclame; souvent toute la troupe répond par une acclamation générale; et de tous les habitants de la basse-cour aucun n'est aussi vociférant ni plus bruyant. Cette grande loquacité ou vocifération avait fait donner, chez les anciens, le nom d'oie aux indiscrets parleurs, aux méchants écrivains et aux bas délateurs; comme sa démarche gauche et son allure de mauvaise grâce nous font encore appliquer ce même nom aux gens sots et niais. Mais, indépendamment des marques de sentiment, des signes d'intelligence que nous lui reconnaissons, le courage avec lequel elle défend sa couvée et se défend elle-même contre l'oiseau de proie, et certains traits d'attachement, de reconnaissance même très-singuliers, que les anciens avaient recueillis*, démontrent que ce mépris serait très-mal fondé, et nous pouvons ajouter à ces traits un exemple de la plus grande constance d'attachement** : le fait nous a été

* « His inesse famam amoris...quod exemplis comprobatum...Argis dilecta forma pueri, nomine Oleni; et Glaucos Ptolomeo regi cithara canentis... et quosdam visi adamare: ita comas perpetuo adhesisse Lacydi philosopho dicitur auferri, ut nusquam ab eo, non in publico, non in balneis, non noctu, non interdum digressus. » Pline. Hist. nat., lib. X, cap 22.

** Nous donnons cette note dans le style naïf du concierge de Ris, terre appartenante à M. Annisson Duperron, où s'est passée la scène de cette amitié si constant.

communiqué par un homme aussi véridique qu'éclairé, auquel je suis redevable d'une partie des soins et des attentions que j'ai éprouvés à

et si fidèle. « On demande à Emmanuel comment l'oie à plumage blanc, appelé *Jacquot*, s'est apprivoisé avec lui ! il faut savoir d'abord qu'ils étoient deux mâles ou jars, dans la basse-cour, un gris et un blanc, avec trois femelles : c'étoit toujours querelle entre ces deux jars à qui auroit la compagnie de ces trois dames ; quand l'un ou l'autre s'en étoit emparé, il se mettoit à leur tête et empêchoit que l'autre n'en approchât. Celui qui s'en étoit rendu le maître dans la nuit ne vouloit pas les céder le matin : enfin les deux galants en vinrent à des combats si furieux, qu'il falloit y courir. Un jour entr'autres, attiré du fond du jardin par leurs cris, je les trouvai, leurs cous entrelacés, se donnant des coups d'ailes avec une rapidité et une force étonnantes ; les trois femelles tournoient autour, comme voulant les séparer, mais inutilement ; enfin le jars blanc eut du dessous, se trouva renversé et étoit très-maltraité par l'autre : je les séparai, heureusement pour le blanc, qui y auroit perdu la vie. Alors le gris se mit à crier, à chanter et à battre des ailes en courant rejoindre ses compagnes, en leur faisant à chacune tour à tour un ramage qui ne finissoit pas et auquel répondoient les trois dames, qui vinrent se ranger autour de lui. Pendant ce temps-là le pauvre *Jacquot* faisoit pitié et se retirait tristement jetoit de loin des cris de condoléance ; il fut plusieurs jours à se rétablir, durant lesquels j'eus occasion de passer par les cours où il se tenoit ; je le voyois toujours exclu de la société, et à chaque fois que je passois il me venoit faire des harangues, sans doute pour me remercier du secours que je lui avois donné dans sa grande affaire. Un jour il s'approcha si près de moi, me marquant tant d'amitié, que je ne pus m'empêcher de le caresser en lui passant la main le long du cou et du dos ; à quoi il parut être si sensible, qu'il me suivit jusqu'à l'issue des cours ; le lendemain je repassai, et il ne manqua pas de courir à moi : je lui fis la même caresse, dont il ne se rassasioit pas, et cependant par ses façons il avoit l'air de vouloir me conduire du côté de ses chères amies, je l'y conduisis en effet ; en arrivant il commença sa harangue et l'adressa directement aux trois dames, qui ne manquèrent pas d'y répondre : aussitôt le conquérant gris sauta sur *Jacquot* ; je les laissai faire pour un moment, il étoit toujours le plus fort, enfin le parti de mon *Jacquot*, qui étoit dessous, je le mis dessus, il revint dessous, je le remis dessus, de manière qu'ils se battirent onze minutes, et par le secours que je lui portai il devint vainqueur du gris, et s'empara des trois demoiselles. Quand l'ami *Jacquot* se vit le maître il n'osoit plus quitter ces demoiselles, et par conséquent il ne venoit plus à moi quand je passois, il me donnoit seulement de loin beaucoup de marques d'amitié en criant et en battant des ailes, mais ne quittoit pas sa proie de peur que l'autre ne s'en emparât ; le temps se passa ainsi jusqu'à la couvaïson, qu'il ne me parlaoit toujours que de loin ; mais quand ses femmes se mirent à couver, il les laissa et redoubla son amitié vis-à-vis de moi. Un jour m'ayant suivi jusqu'à la glacière tout au haut du parc, qui étoit l'endroit où il falloit le quitter, poursuivant ma route pour aller aux bois d'Orangis, à une demi-liene de là, je l'enfermai dans le parc ; il ne se vit pas plutôt séparé de moi qu'il jeta des cris étranges ; je suivis cependant mon chemin, et j'étois environ au tiers de la route des bois, quand le bruit d'un gros vol me fit tourner la tête. Je vis mon *Jacquot* qui s'abattit à quatre pas de moi : il me suivit dans tout le chemin, partie à pied, partie au vol, me devançant souvent, et s'arrêtant aux croisières des chemins pour voir celui que je voulois prendre ; notre voyage dura ainsi depuis dix heures du matin jusqu'à huit heures du soir, sans que mon compagnon eût manqué de me suivre dans tous les détours du bois, et sans qu'il parût fatigué. Dès lors il se mit à me suivre et à m'accompagner partout, au point d'en devenir importun, ne pouvant aller à aucun endroit qu'il ne fût sur mes pas, jusqu'à venir un jour me trouver dans l'église ; une autre fois, comme il me cherchoit dans le village, en passant devant la croisée de M. le curé, il m'entendit parler dans sa chambre, et trouva la porte de la cour ouverte, il entre, monte l'escalier, et en entrant fait un cri de joie qui fit grand'peur à M. le curé.

« Je m'afflige en vous contant de si beaux traits de mon bon et fidèle ami *Jacquot*, quand je pense que c'est moi qui ai rompu le premier une si belle amitié ; mais il a fallu m'en séparer par force : le pauvre *Jacquot* croyoit être libre dans les appartements les plus honnêtes comme dans le sien, et après plusieurs accidents de ce genre, on me l'enferma et je ne le vis plus ; mais son inquiétude a duré plus d'un an, et il eu a perdu la vie de chagrin ; il est devenu sec comme un morceau de bois, suivant

l'imprimerie royale pour l'impression de mes ouvrages. Nous avons aussi reçu de Saint-Domingue une relation assez sensible, et qui prouve que, dans certaines circonstances, l'oie se montre capable d'un attachement personnel très-vif, et très-fort, et même d'une forte amitié passionnée qui la fait languir et périr loin de celui qu'elle a choisi pour l'objet de son affection.

Dès le temps de Columelle, on distinguait deux races dans les oies domestiques : celle des blanches plus anciennement, et celle, plumage varié, plus récemment privée; et cette oie, selon Varron, n'était pas aussi féconde que l'oie blanche : aussi prescrivait-ils au fermier de ne composer son troupeau que de ces oies blanches, parce qu'elles sont aussi les plus grosses; en quoi Belon paraît être entièrement de leur avis. Cependant Gessner a écrit à peu près dans le même temps que l'on croyait avoir en Allemagne de bonnes raisons de préférer la race grise, comme plus robuste sans être moins féconde; ce qu'Aldrovande confirme également pour l'Italie : comme si la race la plus anciennement domestique se fût à la longue affaiblie; et, en effet, il ne paraît pas que les oies grises ou variées soient aujourd'hui, ni pour la taille, ni pour la fécondité, inférieures aux oies blanches.

Aristote, en parlant des deux races ou espèces d'oies, l'une plus grande et l'autre plus petite, dont l'instinct est de vivre en troupes, semble par la dernière, entendre l'oie sauvage; et Plin traite spécialement de celle-ci, sous le nom de *ferus anser*. En effet, l'espèce de l'oie est partagée en deux races ou grandes tribus, dont l'une, depuis longtemps domestique, s'est affectonnée à nos demeures et a été propagée, modifiée par nos soins; et l'autre, beaucoup plus nombreuse, nous a échappé et est restée libre et sauvage; car on ne voit entre l'oie domestique et l'oie sauvage de différences que celles qui doivent résulter de l'esclavage sous l'homme d'une part, et de l'autre de la liberté de nature. L'oie sauvage est maigre et de taille plus légère que l'oie domestique; ce qui s'observe de même entre plusieurs races privées par rapport à leur tige sauvage, comme dans celle du pigeon domestique comparée à celle du bizet. L'oie sauvage a le dos d'un gris brunâtre, le ventre blanchâtre et tout le corps nué d'un blanc roussâtre, dont le bout de chaque plume est frangé. Dans l'oie domestique cette couleur roussâtre a varié; elle a pris des nuances de brun ou de blanc; elle a même disparu entièrement dans la race blanche. Quelques-unes ont acquis une huppe sur la tête; mais ces changements sont peu considérables en comparaison de ceux que la poule, le pigeon et plusieurs autres espèces ont subis en domesticité : aussi l'oie et les autres oiseaux d'eau que nous avons réduits à cet état domestique sont-ils beaucoup moins éloignés de l'état sauvage, et beaucoup moins soumis ou captivés que les oiseaux gallinacés, qui semblent être les citoyens naturels de nos basses-cours. Et, dans les pays où l'on fait de grandes éducations d'oies, tout le soin qu'on leur donne pendant la belle saison consiste à les rappeler ou ramener le soir à la ferme, et à leur offrir des réduits commodes et tranquilles pour faire leur ponte et leur nichée; ce qui suffit, avec l'asile et l'aliment qu'elles y trouvent en hiver, pour les affectionner à leur demeure et les empêcher de désertir :

ce que l'on m'a dit, car je n'ai pas voulu le voir, et l'on m'a caché sa mort jusqu'à plus de deux mois après qu'il a été défunt. S'il falloit répéter tous les traits d'amitié que ce pauvre Jacquot m'a donnés, je ne finirois pas de quatre jours, sans cesser d'écrire; il est mort dans la troisième année de son règne d'amitié; il avoit en tout sept ans et deux mois.»

le reste du temps elles vont habiter les eaux, ou elles viennent s'abattre et se reposer sur les rivages; et, dans une vie aussi approchante de la liberté de la nature, elles en reprennent presque tous les avantages, force de constitution, épaisseur et netteté de plumage, vigueur et étendue de vol. Dans quelques contrées même où l'homme moins civilisé, c'est-à-dire moins tyran, laisse encore les animaux plus libres, il y a de ces oies qui, réellement sauvages pendant tout l'été, ne redeviennent domestiques que pour l'hiver; nous tenons ce fait de M. le docteur Sanchez, et voici la relation intéressante qu'il nous en a communiquée :

« Je partis d'Azof, dit ce savant médecin, dans l'automne de 1736; me trouvant malade, et de plus craignant d'être enlevé par les Tartares Cubans, je résolus de marcher en côtoyant le Don, pour coucher chaque nuit dans les villages des Cosaques, sujets à la domination de Russie. Dès les premiers soirs je remarquai une grande quantité d'oies en l'air, lesquelles s'abattaient et se répandaient sur les habitations; le troisième jour surtout, j'en vis un si grand nombre au coucher du soleil, que je m'informai à des Cosaques, où je prenais ce soir-là quartier, si les oies que je voyais étaient domestiques, et si elles venaient de loin, comme il me semblait par leur vol élevé. Ils me répondirent, étonnés de mon ignorance, que ces oiseaux venaient des lacs qui étaient fort éloignés du côté du Nord, et que chaque année au dégel, pendant les mois de mars et avril, il sortait de chaque maison des villages six ou sept paires d'oies, qui toutes ensemble prenaient leur vol et disparaissaient pour ne revenir qu'au commencement de l'hiver, comme on le compte en Russie, c'est-à-dire à la première neige; que ces troupes arrivaient alors augmentées quelquefois au centuple, et que, se divisant, chaque petite bande cherchait, avec sa nouvelle progéniture, la maison où elles avaient vécu pendant l'hiver précédent. J'eus constamment ce spectacle chaque soir, durant trois semaines; l'air était rempli d'une infinité d'oies qu'on voyait se partager en bandes: les filles et les femmes, chacune à la porte de leurs maisons, les regardant, se disaient, *voilà mes oies, voilà les oies d'un tel*, et chacune de ces bandes mettait en effet pied à terre dans la cour où elle avait passé l'hiver précédent. Je ne cessai de voir ces oiseaux que lorsque j'arrivai à *Nova-Pauluska*, où l'hiver était déjà assez fort. »

C'est apparemment d'après quelques relations semblables qu'on a imaginé, comme le dit Belon, que les oies sauvages qui nous arrivent en hiver, étaient domestiques dans d'autres contrées; mais cette idée n'est pas fondée: car les oies sauvages sont peut-être de tous les oiseaux les plus sauvages et les plus farouches; et d'ailleurs la saison d'hiver où nous les voyons est le temps même où il faudrait supposer qu'elles fussent domestiques ailleurs.

On voit passer en France des oies sauvages dès la fin d'octobre ou les premiers jours de novembre. L'hiver, qui commence alors à s'établir sur les terres du Nord, détermine leur migration; et, ce qui est assez remarquable, c'est que l'on voit dans le même temps des oies domestiques manifester par leur inquiétude et par des vols fréquents et soutenus, ce désir de voyager; reste évident de l'instinct subsistant, et par lequel ces oiseaux, quoique depuis longtemps privés, tiennent encore à leur état sauvage par les premières habitudes de la nature.

Le vol des oies sauvages est toujours très-élevé; le mouvement en est doux et ne s'annonce par aucun bruit ni sifflement; l'aile en frappant l'air ne paraît pas se déplacer de plus d'un pouce ou deux de la ligne horizontale. Ce vol se fait dans un ordre qui suppose des combinaisons et une espèce d'intelligence supérieure à celle des autres oiseaux, dont les troupes partent et voyagent confusément et sans ordre. Celui qu'observent les oies semble leur avoir été tracé par un instinct géométrique; c'est à la fois l'arrangement le plus commode pour que chacun suive et garde son rang, en jouissant en même temps d'un vol libre et ouvert

devant soi, et la disposition la plus favorable pour fendre l'air avec plus d'avantage et moins de fatigue pour la troupe entière; car elles se rangent sur deux lignes obliques formant un angle à peu près comme un V; ou si la bande est petite, elle ne forme qu'une seule ligne: mais ordinairement chaque troupe est de quarante ou cinquante; chacun y garde sa place avec une justesse admirable. Le chef qui est à la pointe de l'angle et fend l'air le premier, va se reposer au dernier rang lorsqu'il est fatigué; et tour à tour les autres prennent la première place. Pline s'est plu à décrire ce vol ordonné et presque raisonné :

« Il n'est personne, dit-il, qui ne soit à portée de le considérer : car le passage des oies ne se fait pas de nuit, mais en plein jour. »

On a même remarqué quelques points de partage où les grandes troupes de ces oiseaux se divisent, pour de là se répandre en diverses contrées; les anciens ont indiqué le mont Taurus, pour la division des troupes d'oies dans toute l'Asie Mineure: le mont *Stella*, maintenant *Cossonossi* (en langue turque, *champs des oies*), où se rendent à l'arrière-saison de prodigieuses troupes de ces oiseaux, qui de là semblent partir pour se disperser dans toutes les parties de notre Europe.

Plusieurs de ces petites troupes ou bandes secondaires se réunissant de nouveau, en forment de plus grandes et jusqu'au nombre de quatre ou cinq cents que nous voyons quelquefois en hiver s'abattre dans nos champs où ces oiseaux causent de grands dommages, en pâturant les blés qu'ils cherchent en grattant jusque dessous la neige: heureusement les oies sont très-vagabondes, restent peu en un endroit, et ne reviennent guère dans le même canton: elles passent tout le jour sur la terre dans les champs ou les prés; mais elles vont régulièrement tous les soirs se rendre sur les eaux des rivières ou des plus grands étangs; elles y passent la nuit entière, et n'y arrivent qu'après le coucher du soleil; il en survient même après la nuit fermée, et l'arrivée de chaque nouvelle bande est célébrée par de grandes acclamations, auxquelles les arrivantes répondent, de façon que sur les huit ou neuf heures et dans la nuit la plus profonde, elles font un si grand bruit et poussent des clamours si multipliées, qu'on les croirait assemblées par milliers.

On pourrait dire que, dans cette saison, les oies sauvages sont plutôt oiseaux de plaine qu'oiseaux d'eau, puisqu'elles ne se rendent à l'eau que la nuit pour y chercher leur sûreté; leurs habitudes sont bien différentes et même opposées à celles des canards, qui quittent les eaux à l'heure où s'y rendent les oies, et qui ne vont pâture dans les champs que la nuit et ne reviennent à l'eau que quand les oies la quittent. Au reste, les oies sauvages, dans leur retour au printemps, ne s'arrêtent guère sur nos terres; on n'en voit même qu'un très-petit nombre dans les airs, et il y a apparence que ces oiseaux voyageurs ont pour le départ et le retour deux routes différentes.

Cette inconstance dans leur séjour, jointe à la finesse de l'ouïe de ces oiseaux et à leur défiance circospection, fait que leur chasse est difficile, et rend même inutiles la plupart des pièges qu'on leur tend; celui qu'on trouve décrit dans Aldrovande est peut-être le plus sûr de tous et le mieux imaginé.

« Quand la gelée, dit-il, tient les champs secs, on choisit un lieu propre à coucher un long filet assujetti et tendu par des cordes, de manière qu'il soit prompt et preste à s'abattre, à peu près comme les nappes du filet d'alouette, mais sur un espace plus long, qu'on recouvre de poussière; on y place quelques oies privées pour servir d'appâtants. Il est essentiel de faire tous ces préparatifs le soir, et de ne pas s'approcher

ensuite du filet; car si le matin les oies voyaient la rosée ou le givre abattus, elles en prendraient défiance. Elles viennent donc à la voix de ces appelants; et, après de longs circuits et plusieurs tours en l'air, elles s'abattent: l'oïseleur, caché à cinquante pas, dans une fosse, tire à temps la corde du filet, et prend la troupe entière ou partie sous sa nappe.

Nos chasseurs emploient toutes leurs ruses pour surprendre les oies sauvages: si la terre est couverte de neige, ils se revêtent de chemises blanches par-dessus leurs habits; en d'autres temps ils s'enveloppent de branches et de feuilles, de manière à paraître un buisson ambulante; ils vont jusqu'à s'affubler d'une peau de vache, marchant en quadrupèdes, courbés sur leur fusil; et souvent ces stratagèmes ne suffisent pas pour approcher les oies, même pendant la nuit. Ils prétendent qu'il y en a toujours une qui fait sentinelle le cou tendu et la tête élevée, et qui, au moindre danger, donne à la troupe le signal d'alarme. Mais comme elles ne peuvent prendre subitement l'essor, et qu'elles courent trois ou quatre pas sur la terre, et battent des ailes pendant quelques moments avant que de pouvoir s'élever dans l'air, le chasseur a le temps de les tirer.

Les oies sauvages ne restent dans ce pays-ci tout l'hiver que quand la saison est douce; car dans les hivers rudes, lorsque nos rivières et nos étangs se glacent, elles s'avancent plus au Midi, d'où l'on en voit revenir quelques-unes qui repassent vers la fin de mars pour retourner au Nord. Elles ne fréquentent donc les climats chauds et même la plupart des régions tempérées que dans le temps de leurs passages; car nous ne sommes pas informés qu'elles nichent en France; quelques-unes seulement nichent en Angleterre, ainsi qu'en Silésie et en Bohême; d'autres en plus grand nombre vont nicher dans quelques cantons de la grande Pologne et de la Lithuanie; néanmoins le gros de l'espèce ne s'établit que plus loin dans le Nord, et sans s'arrêter ni sur les côtes de l'Irlande et de l'Écosse, ni même en tous les points de la longue côte de Norwège; on voit ces oiseaux se porter en troupes immenses jusque vers le Spitzberg, le Groënland et les terres de la baie d'Hudson, où leur graisse et leur fiente sont une ressource pour les malheureux habitants de ces contrées glacées. Il y en a de même des troupes innombrables sur les lacs et les rivières de la Laponie, ainsi que dans les plaines de Mangasea, le long du Jénisca, dans plusieurs autres parties de la Sibérie, jusqu'au Kamtschatka, où elles arrivent au mois de mai, et d'où elles ne partent qu'en novembre après avoir fait leur ponte. M. Steller les ayant vues passer de vant l'île de Bering, volant en automne vers l'est, et au printemps vers l'ouest, présume qu'elles viennent d'Amérique au Kamtschatka. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que la plus grande partie de ces oies du nord-est de l'Asie, gagne les contrées du Midi vers la Perse, les Indes et le Japon, où l'on observe leur passage de même qu'en Europe; on assure même qu'au Japon la sécurité dont on les fait jouir leur fait oublier leur défiance naturelle.

Un fait qui semble venir à l'appui du passage des oies de l'Amérique en Asie, c'est que la même espèce d'oie sauvage qui se voit en Europe et en Asie se trouve aussi à la Louisiane, au Canada, à la Nouvelle-Espagne, et sur les côtes occidentales de l'Amérique septentrionale: nous ignorons si cette même espèce se trouve également dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale; nous savons seulement que la race de l'oie privée, transportée d'Europe au Brésil, passe pour y avoir acquis une chair plus délicate et de meilleur goût; et qu'au contraire elle a dégénéré à Saint-Domingue, où M. le chevalier Lefebvre Deshayes a fait plusieurs

observations sur le naturel de ces oiseaux en domesticité, et particulièrement sur les signes de joie que donne l'oie mâle à la naissance des petits. M. Deshayes nous apprend de plus qu'on voit à Saint-Domingue une oie de passage qui, comme en Europe, est un peu moins grande que l'espèce privée; ce qui semble prouver que ces oies voyageuses se portent fort avant dans les terres méridionales du Nouveau-Monde, comme dans celles de l'ancien continent, où elles ont pénétré jusque sous la zone torride, et paraissent même l'avoir traversée tout entière. Car on les trouve au Sénégal, au Congo jusque dans les terres du cap de Bonne-Espérance et peut-être jusque dans celles du continent austral. En effet nous regardons ces oies que les navigateurs ont rencontrées le long des terres Magellaniques, à la terre de Feu, à la Nouvelle-Hollande, etc., comme tenant de très-près à l'espèce de nos oies, puisqu'ils ne leur ont pas donné d'autre nom. Néanmoins il paraît qu'outre l'espèce commune, il existe dans ces contrées d'autres espèces dont nous allons donner la description.

L'OIE DES TERRES MAGELLANIQUES.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre canard, sous-genre bernache. (Cuvier.)

Cette grande et belle oie, qui paraît être propre et particulière à cette contrée, a la moitié inférieure du cou, la poitrine et le haut du dos richement émaillés de festons noirs sur un fond roux; le plumage du ventre est ouvragé de mêmes festons sur un fond blanchâtre; la tête et le haut du cou sont d'un rouge pourpré; l'aile porte une grande tache blanche; et la couleur noirâtre du manteau est relevée par un reflet de pourpre.

Il paraît que ce sont ces belles oies que le commodore Byron désigne sous le nom d'*oies peintes*, et qu'il trouva sur la pointe Sandy, au détroit de Magellan. Peut-être aussi cette espèce est-elle la même que celle qu'indique le capitaine Cook sous la simple dénomination de *nouvelle espèce d'oie*, et qu'il a rencontrée sur ces côtes orientales du détroit de Magellan et de la Terre-de-Feu, qui sont entourés par d'immenses lits flottants de *passer-pierre*.

L'OIE DES ILES MALOUINES OU FALKLAND.

TROISIÈME ESPÈCE.

Genre canard, sous-genre bernache. (Cuvier.)

« De plusieurs espèces d'oies, dont la chasse, dit M. de Bougainville, formait une partie de nos ressources aux îles Malouines, la première ne fait que pâturer. On lui donne improprement le nom d'*outarde*. Ses jambes élevées lui sont nécessaires pour se tirer des grandes herbes, et son long cou la sert bien pour observer le danger. Sa démarche est légère ainsi que son vol, et elle n'a point le cri désagréable de son espèce. Le plumage du mâle est blanc, avec des mélanges de noir et de cendré sur le dos et les ailes; la femelle est fauve, et ses ailes sont parées de couleurs changeantes. Elle pond ordinairement six œufs. Leur chair saine, nourrissante et de bon goût, devint notre principale nourriture. Il était rare qu'on en manquât: indépendamment de celles qui naissent sur l'île, les vents d'est en automne en amènent des volées, sans doute de quelque terre inhabitée; car les chasseurs reconnaissaient aisément ces nouvelles venues, au peu de crainte que leur inspirait la vue des hommes. Deux ou trois sortes d'oies que nous trouvions dans ces mêmes îles, n'étaient pas si recherchées, parce que, se nourrissant de poisson, elles en contractent un goût huileux. »

Nous n'indiquons cette espèce sous la dénomination d'*oie des îles Malouines*, que parce que c'est dans ces îles qu'elle a été vue et trouvée

pour la première fois par nos navigateurs français ; car il paraît que les mêmes oies se rencontrent au canal de Noël, le long de la Terre-de-Feu, de l'île Schagg dans ce même canal, et sur d'autres îles près de la Terre-des-Etats : du moins M. Cook semble renvoyer, à leur sujet, à la description de M. de Bougainville, lorsqu'il dit :

« Ces oies paraissent très-bien décrites sous le nom d'*outardes*. Elles sont plus petites que les oies privées d'Angleterre, mais aussi bonnes ; elles ont le bec noir et court, et les pieds jaunes. Le mâle est tout blanc ; la femelle est mouchelée de noir et de blanc ou de gris, et elle a une grande tache blanche sur chaque aile. »

Et quelques pages auparavant il en fait une description plus détaillée en ces termes :

« Ces oies nous parurent remarquables par la différence de couleur entre le mâle et la femelle. Le mâle était un peu moindre qu'une oie privée ordinaire et parfaitement blanc, excepté les pieds qui étaient jaunes, et le bec qui était noir ; la femelle au contraire était noire avec des barres blanches en travers, une tête grise, quelques plumes vertes et d'autres blanches. Il paraît que cette différence est heureuse ; car la femelle étant obligée de conduire ses petits, sa couleur brune la cache mieux aux faucons et aux autres oiseaux de proie. »

Or ces trois descriptions paraissent appartenir à la même espèce, et ne diffèrent entre elles que par le plus ou le moins de détails. Ces oies fournirent aux équipages du capitaine Cook un rafraîchissement aussi agréable qu'il le fut aux îles Malouines à nos Français.

L'OIE DE GUINÉE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Genre canard, sous-genre cygne. (Cuvier.)

Le nom d'oie-cygne (*swan-goose*), que Willughby donne à cette grande et belle oie, est assez bien appliqué, si l'oie du Canada, tout aussi belle au moins, n'avait pas le même droit à ce nom, et si d'ailleurs les dénominations composées ne devaient pas être bannies de l'histoire naturelle. La taille de cette belle oie de Guinée surpasse celle des autres oies. Son plumage est gris brun sur le dos, gris blanc au-devant du corps, le tout également nué de gris roussâtre, avec une teinte brune sur la tête et au-dessus du cou. Elle ressemble donc à l'oie sauvage par les couleurs du plumage : mais la grandeur de son corps et le tubercule élevé qu'elle porte sur la base du bec l'approchent un peu du cygne, et cependant elle diffère de l'un et de l'autre par sa gorge enflée et pendante en manière de poche ou de petit fanon ; caractère très-apparent et qui a fait donner à ces oies le nom de *jabotières*. L'Afrique et peut-être les autres terres méridionales de l'ancien continent paraissent être leur pays natal, et quoique Linnæus les ait appelées *oies de Sibérie*, elles n'en sont point originaires, et ne s'y trouvent pas dans leur état de liberté : elles y ont été apportées des climats chauds et on les y a multipliées en domesticité ainsi qu'en Suède et en Allemagne. Frisch raconte qu'ayant plusieurs fois montré à des Russes de ces oies qu'il nourrissait dans sa basse-cour, tous, sans hésiter, les avaient nommées *oies de Guinée*, et non pas *oies de Russie* ni de *Sibérie*. C'est pourtant sur la foi de cette fausse dénomination donnée par Linnæus, que M. Brisson, après avoir décrit cette oie sous son vrai nom d'*oie de Guinée*, la donne une seconde fois sous celui d'*oie de Moscovie*, sans s'être aperçu que ses deux descriptions sont exactement celles du même oiseau.

Non-seulement cette oie des pays chauds produit en domesticité dans des climats plus froids, mais elle s'allie avec l'espèce commune dans nos contrées; et de ce mélange il résulte des métis qui prennent de notre oie le bec et les pieds rouges, mais qui ressemblent à leur père étranger par la tête, le cou, et la voix forte, grave, et néanmoins éclatante; car le clairon de ces grandes oies est encore plus retentissant que celui des nôtres, avec lesquelles elles ont bien des caractères communs. La même vigilance paraît leur être naturelle :

« Rien, dit M. Frisch, ne pouvait bouger dans la maison pendant la nuit que ces oies de Guinée n'en avertissent par un grand cri : le jour, elles annonçaient de même les hommes et les animaux qui entraient dans la basse-cour, et souvent elles les poursuivaient pour les becqueter aux jambes. »

Le bec, suivant la remarque de ce naturaliste, est armé sur ses bords de petites dentelures et la langue est garnie de papilles aiguës; le bec est noir, et le tubercule qui le surmonte est d'un rouge vermeil. Cet oiseau porte la tête haute en marchant; son beau port et sa grande taille lui donnent un air assez noble. Suivant M. Frisch, la peau du petit fanon ou la poche de la gorge n'est ni molle ni flexible, mais ferme et résistante; ce qui pourtant semble peu s'accorder avec l'usage que Kolbe nous dit qu'en font au Cap les matelots et les soldats*. On m'a envoyé la tête et le cou d'une de ces oies, et l'on y voyait à la racine de la mandibule inférieure du bec cette poche ou fanon; mais comme ces parties étaient à demi brûlées, nous n'avons pu les décrire exactement. Nous avons seulement reconnu par cet envoi qui nous a été adressé de Dijon, que cette oie de Guinée se trouve en France comme en Allemagne, en Suède et en Sibérie.

L'OIE ARMÉE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Genre canard, sous-genre bernache. (Cuvier.)

Cette espèce est la seule, non-seulement de la famille des oies, mais de toute la tribu des oiseaux palmipèdes, qui ait aux ailes des ergots ou éperons, tels que ceux dont le kamichi, les jacanas, quelques pluviers et quelques vanneaux sont armés: caractère singulier que la nature a peu répété, et qui dans les oies distingue celle-ci de toutes les autres. On peut la comparer, pour la taille, au canard musqué. Elle a les jambes hautes et rouges, le bec de la même couleur et surmonté au front d'une petite caroncule. La queue et les grandes plumes des ailes sont noires; leurs grandes couvertures sont vertes, les petites sont blanches et traversées d'un ruban noir étroit; le manteau est roux avec des reflets d'un pourpre obscur; le tour des yeux est de cette même couleur, qui teint aussi, mais faiblement, la tête et le cou; le devant du corps est finement liséré de petits zigzags gris, sur un fond blanc jaunâtre.

Cette oie est indiquée dans nos planches enluminées comme venant d'Égypte. M. Brisson l'a donnée sous le nom d'*oie de Gambie*; et en effet, il est certain qu'elle est naturelle en Afrique, et qu'elle se trouve particulièrement au Sénégal.

* Les oies sauvages qui ont reçu le nom d'*oies jabotières* ont, comme leur nom le désigne, cette partie du corps fort grosse. Les soldats et le commun du peuple des colonies s'en servent pour faire des poches à mettre du tabac, qui peuvent contenir environ deux livres. Kolbe.

L'OIE BRONZÉE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre cygne. (CUVIER.)

C'est encore ici une grande et belle espèce d'oie, qui de plus est remarquable par une large excroissance charnue en forme de crête au-dessus du bec, et aussi par les reflets dorés, bronzés et luisants d'acier bruni, dont brille son manteau sur un fond noir. La tête et la moitié supérieure du cou sont mouchetées de noir dans du blanc par petites plumes rebroussées et comme bouelées sur le derrière du cou; tout le devant du corps est d'un blanc teint de gris sur les flancs. Cette oie paraît moins épaisse de corps, et a le cou plus grêle que l'oie sauvage commune, quoique sa taille soit au moins aussi grande. Elle nous a été envoyée de la côte de Coromandel; et peut-être l'oie à crête de Madagascar dont parlent les voyageurs Rennelort et Flaccourt, sous le nom de *rassanque*, n'est-elle que le même oiseau, que nous croyons aussi reconnaître à tous ses caractères dans l'*Pipecati-apoa* des Brésiliens, dont Marcgrave nous a donné la description et la figure : ainsi cette espèce aquatique serait une de celles que la nature a rendues communes aux deux continents.

L'OIE D'ÉGYPTE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Genre canard, sous-genre bernache. (CUVIER.)

Cette oie est vraisemblablement celle que Granger, dans son voyage d'Égypte, appelle l'*oie du Nil*. Elle est moins grande que notre oie sauvage; son plumage est richement émaillé et agréablement varié; une large tache d'un roux vif se remarque sur la poitrine; et tout le devant du corps est orné, sur un fond gris blanc, d'une hachure très-fine de petits zigzags d'un cendré teint de roussâtre; le dessus du dos est ouvragé de même, mais par zigzags plus serrés, d'où résulte une teinte de gris roussâtre plus foncé; la gorge, les joues et le dessus de la tête sont blancs; le reste du cou et le tour des yeux sont d'un beau roux ou rouge bai, couleur qui teint aussi les pennes de l'aile voisines du corps; les autres pennes sont noires; les grandes couvertures sont chargées d'un reflet vert-bronze sur un fond noir; et les petites, ainsi que les moyennes, sont blanches; un petit ruban noir coupe l'extrémité de ces dernières.

Cette oie d'Égypte se porte ou s'égare dans ses excursions, quelquefois très-loin de sa terre natale; car celle que représentent nos planches enluminées a été tuée sur un étang près de Scnlis; et par la dénomination que Ray donne à cette oie, elle doit aussi quelquefois se rencontrer en Espagne.

L'OIE DES ESQUIMAUX.

HUITIÈME ESPÈCE.

Sous-genre oie. (CUVIER.)

Outre l'espèce de nos oies sauvages qui vont en si grand nombre peupler notre Nord en été, il paraît qu'il y a aussi dans les contrées septentrionales du nouveau continent quelques espèces d'oies qui leur sont

propres et particulières. Celle dont il est question fréquente la baie d'Hudson et les pays des Esquimaux; elle est un peu moindre de taille que l'oie sauvage commune; elle a le bec et les pieds rouges; le croupion et le dessus des ailes d'un bleu pâle; la queue de cette même couleur, mais plus obscure; le ventre blanc nué de brun; les grandes penes des ailes et les plus près du dos sont noirâtres; le dessus du dos est brun, ainsi que le bas du cou, dont le dessous est moucheté de brun sur un fond blanc; le sommet de la tête est d'un roux brûlé.

L'OIE RIEUSE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Sous-genre oie. (Cuvier.)

Edwards a donné le nom d'oie rieuse à cette espèce, qui se trouve, comme la précédente, dans le nord de l'Amérique, sans nous dire la raison de cette dénomination, qui vient apparemment de ce que le cri de cette oie aura paru avoir du rapport avec un éclat de rire. Elle est de la grosseur de notre oie sauvage; elle a le bec et les pieds rouges; le front blanc; tout le plumage au-dessus du corps, d'un brun plus ou moins foncé, et au-dessous d'un blanc parsemé de quelques taches noirâtres. L'individu décrit par Edwards lui avait été envoyé de la baie d'Hudson; mais il dit en avoir vu de semblables à Londres dans les grands hivers. Linnæus décrit une oie qui se trouve en Helsingie (*Fauna Suec.* n° 92), et qui semble être la même; d'où il paraît que si cette espèce n'est pas précisément commune aux deux continents, ses voyages, du moins dans certaines circonstances, la font passer de l'un à l'autre.

L'OI A CRAVATE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre cygne. (Cuvier.)

Une cravate blanche passée sur une gorge noire distingue assez cette oie, qui est encore une de celles dont l'espèce paraît propre aux terres du Nord du Nouveau-Monde, et qui en est du moins originaire; elle est un peu plus grande que notre oie domestique, et a le cou et le corps un peu plus déliés et plus longs; le bec et les pieds sont de couleur plombée et noirâtre; la tête et le cou sont de même, noirs ou noirâtres; et c'est dans ce fond noir que tranche la cravate blanche qui lui couvre la gorge. Du reste, la teinte dominante de son plumage est un brun obscur et quelquefois gris. Nous connaissons cette oie en France sous le nom d'*oie du Canada*; elle s'est même assez multipliée en domesticité, et on la trouve dans plusieurs de nos provinces. Il y en avait, ces années dernières, plusieurs centaines sur le grand canal à Versailles, où elles vivaient familièrement avec les cygnes: elles se tenaient moins souvent sur l'eau que sur les gazons au bord du canal, et il y en a actuellement une grande quantité sur les magnifiques pièces d'eau qui ornent les beaux jardins de Chantilly. On les a de même multipliées en Allemagne et en Angleterre; c'est une belle espèce qu'on pourrait aussi regarder comme faisant une nuance entre l'espèce du cygne et celle de l'oie.

Ces oies à cravate voyagent vers le sud en Amérique; car elles paraissent en hiver à la Caroline, et Edwards rapporte qu'on les voit dans le printemps passer en troupes au Canada, pour retourner à la baie

d'Hudson, et dans les autres parties les plus septentrionales de l'Amérique.

Outre ces dix espèces d'oies, nous trouvons dans les voyageurs, l'indication de quelques autres qui se rapporteraient probablement à quelques-unes des précédentes, si elles étaient bien décrites et mieux connues; telles sont :

1° Les oies d'Islande, dont parle Anderson sous le nom de *margées*, qui sont un peu plus grosses qu'un canard; elles sont en si grand nombre dans cette île, qu'on les voit attroupées par milliers.

2° L'oie appelée *helsinguer*, par le même auteur, laquelle vient s'établir à l'est de l'île, et qui en arrivant est si fatiguée qu'elle se laisse tuer à coups de bâton.

3° L'oie de Spitzberg, nommée par les Hollandais, *oie rouge*.

4° La petite oie *loohe* des Ostiaks, dont M. de l'Isle décrit un individu tué au bord de l'Oby.

« Ces oies, dit-il, ont les ailes et le dos d'un bleu foncé et lustré; leur estomac est rougeâtre, et elles ont au sommet de la tête une tache bleue de forme ovale, et une tache rouge de chaque côté du cou; il règne depuis la tête jusqu'à l'estomac une raie argentée de la largeur d'un tuyau de plume, ce qui fait un très-bel effet. »

5° Il se trouve à Kamtschatka, selon Kraeheninnikow, cinq ou six espèces d'oies, outre l'oie sauvage commune, savoir : la *gumentski*, l'oie à cou court, l'oie grise tachetée, l'oie à cou blanc, la petite oie blanche, l'oie étrangère. Ce voyageur n'a fait que les nommer, et M. Steller dit seulement que toutes ces oies arrivent à Kamtschatka dans le mois de mai, et s'en retournent dans celui d'octobre.

6° L'oie de montagne, du cap de Bonne-Espérance, dont Kolbe donne une courte description, en la distinguant de l'oie d'eau, qui est l'oie commune, et de la *jabotière*, qui est l'oie de Guinée.

Nous ne parlerons point ici de ces prétendues oies noires des *Moluques*, dont les pieds sont, dit-on, conformés comme ceux des perroquets; car de semblables disparates ne peuvent être imaginées que par des gens entièrement ignorants en histoire naturelle.

Après ces notices, il ne nous reste, pour compléter l'exposition de la nombreuse famille des oies, qu'à y joindre les espèces du *cravant* de la *bernache* et de l'*eûder* qui leur appartiennent et qui sont du même genre.

LE CRAVANT.

Sous-genre bernache. (CUIVIER.)

Le nom de *cravant*, selon Gessner, n'est pas autre que celui de *grauent*, en allemand *canard brun*. La couleur du cravant est effectivement un gris brun ou noirâtre assez uniforme sur tout le plumage : mais par le port et par la figure cet oiseau approche plus de l'oie que du canard; il a la tête haute et toutes les proportions de la taille de l'oie, sous un moindre module, et avec moins d'épaisseur de corps et plus de légèreté; le bec est peu large et assez court; la tête est petite et le cou long et grêle; ces deux parties, ainsi que le haut de la poitrine, sont d'un brun noirâtre, à l'exception d'une bande blanche fort étroite qui forme un demi-collier sous la gorge; caractère sur lequel Belon se fonde pour trouver dans Aristophane un nom relatif à cet oiseau. Toutes les plumes des ailes et de la queue, ainsi que les couvertures supérieures de celle-ci, sont aussi d'un brun noirâtre; mais les plumes latérales et toutes celles du dessous

de la queue sont blanches. Le plumage du corps est gris cendré sur le dos, sur les flancs et au-dessus des ailes; mais il est gris pommelé sous le ventre, où la plupart des plumes sont bordées de blanchâtre. L'iris de l'œil est d'un jaune brunâtre; les pieds et les membranes qui en réunissent les doigts sont noirâtres ainsi que le bec, dans lequel sont ouvertes de grandes nariques, en sorte qu'il est percé à jour.

On a longtemps confondu le cravant avec la bernache, en ne faisant qu'une seule espèce de ces deux oiseaux. Willughby avoue qu'il était dans l'opinion que la bernache et le cravant n'étaient que le mâle et la femelle, mais qu'ensuite il reconnut distinctement, et à plusieurs caractères, que ces oiseaux formaient réellement deux espèces différentes. Belon qui indique le cravant par le nom de *cane de mer à collier*, désigne ailleurs la bernache sous le nom de *cravant*; et les habitants de nos côtes font aussi cette méprise: la grande ressemblance dans le plumage et dans la forme du corps qui se trouve entre le cravant et la bernache y a donné lieu: néanmoins la bernache a le plumage décidément noir, au lieu que dans le cravant il est plutôt brun noirâtre que noir; et indépendamment de cette différence, le cravant fréquente les côtes des pays septentrionaux; ce qui suffit pour nous porter à croire que ce sont en effet deux espèces distinctes et séparées.

Le cri du cravant est un son sourd et creux, que nous avons souvent entendu, et qu'on peut exprimer par *ouan, ouan*; c'est une sorte d'aboïement rauque que cet oiseau fait entendre fréquemment: il a aussi, quand on le poursuit ou seulement lorsqu'on s'en approche, un sifflement semblable à celui de l'oie.

Le cravant peut vivre en domesticité; nous en avons gardé un pendant plusieurs mois: sa nourriture était du grain, du son ou du pain détrempe. Il s'est constamment montré d'un naturel timide et sauvage, et s'est refusé à toute familiarité; renfermé dans un jardin avec des canards-tadornes, il s'en tenait toujours éloigné: il est même si craintif qu'une sarcelle avec laquelle il avait vécu auparavant, le mettait en fuite. On a remarqué qu'il mangeait pendant la nuit autant et peut-être plus que pendant le jour. Il aimait à se baigner et il secouait ses ailes en sortant de l'eau: cependant l'eau douce n'est pas son élément naturel, car tous ceux que l'on voit sur nos côtes y abordent par la mer. Voici quelques observations sur cet oiseau, qui nous ont été communiquées par M. Baillon:

« Les cravants n'étaient guère connus sur nos côtes de Picardie avant l'hiver de 1740: le vent de nord en amena alors une quantité prodigieuse: la mer en était couverte. Tous les marais étant glacés, ils se répandirent dans les terres et firent un très-grand dégât en pâturant les blés qui n'étaient pas couverts de neige; ils en dévorèrent jusqu'aux racines. Les habitants des campagnes que ce fléau désolait leur déclarèrent une guerre générale; ils les approchaient de très-près pendant les premiers jours, et en tuaient beaucoup à coups de pierres et de bâton: mais on les voyait, pour ainsi dire, renaître; de nouvelles troupes sortaient à chaque instant de la mer et se jetaient dans les champs; ils détruisirent le reste des plantes que la gelée avait épargnées.

« D'autres ont reparu en 1765, et les bords de la mer en étaient couverts; mais le vent de nord qui les avait amenés ayant cessé, ils ne se sont pas répandus dans les terres, et sont partis peu de jours après.

« Depuis ce temps on en voit tous les hivers, lorsque les vents de nord soufflent constamment pendant douze à quinze jours; il en a paru beaucoup au commencement de 1776: mais la terre étant couverte de neige, la plupart sont restés à la mer; les autres qui étaient entrés dans les rivières ou qui s'étaient répandus sur leurs

bords, à peu de distance des côtes, furent forcés de s'en retourner par les glaces que ces rivières charriaient ou que la marée y refoulait. Au reste, la chasse qu'on leur a donnée les a rendus sauvages, et ils fuient actuellement d'aussi loin que tout autre gibier. »

LA BERNACHE.

Genre canard, sous-genre bernache. (Cuvier.)

Entre les fausses merveilles que l'ignorance; toujours crédule, a si longtemps mises à la place des faits simples et vraiment admirables de la nature, l'une des plus absurdes peut-être, et cependant des plus célébrées, est la prétendue production des bernaches et des macréuses dans certains coquillages appelés conques anatifères, ou sur certains arbres des côtes d'Ecosse et des Orcades, ou même dans les bois pourris des vieux navires.

Quelques auteurs ont écrit que des fruits, dont la conformation offre d'avance des linéaments d'un volatile, tombés dans la mer, s'y convertissent en oiseaux. Munster, Saxon le grammairien et Scaliger l'assurent; Fulgose dit même que les arbres qui portent ces fruits ressemblent à des saules; et qu'au bout de leurs branches se produisent de petites boules gonflées, offrant l'embryon d'un canard qui pend par le bec à la branche, et que, lorsqu'il est mûr et formé, il tombe dans la mer et s'envole. Vincent de Beauvais aime mieux l'attacher au tronc et à l'écorce dont il suce le suc, jusqu'à ce que déjà grand et tout couvert de plumes, il s'en détache.

Leslæus, Majolus, Oderic, Torquemada, Chavasseur, l'évêque Olaüs et un savant cardinal * attestent tous cette étrange génération; et c'est pour la rappeler que l'oiseau porte le nom d'*anser arboreus*, et l'une des îles Orcades où ce prodige s'opère, celui de Pomonia.

Cette ridicule opinion n'est pas encore assez merveilleusement imaginée pour Cambden, Boëtius et Turnèbe; car, selon eux, c'est dans les vieux mâts et autres débris des navires tombés et pourris dans l'eau que se forment d'abord, comme de petits champignons ou de gros vers, qui peu à peu se couvrant de duvet et de plumes, achèvent leur métamorphose en se changeant en oiseaux. Pierre Danisi, Dentatus, Wormius, Duchesne, sont les prôneurs de cette merveille absurde, de laquelle Rondelet, malgré son savoir et son bon sens, paraît être persuadé.

Enfin chez Cardan, Gyraldus et Maier qui a écrit un Traité exprès sur cet oiseau sans père ni mère, ce ne sont ni des fruits, ni des vers, mais des coquilles qui l'enfantent; et ce qui est encore plus étrange que la merveille, c'est que Maier a ouvert cent de ces coquilles prétendues anatifères, et n'a pas manqué de trouver dans toutes l'embryon de l'oiseau tout formé. Voilà sans doute bien des erreurs et même des chimères sur l'origine des bernaches; mais comme ces fables ont eu beaucoup de célébrité, et qu'elles ont même été accréditées par un grand nombre d'auteurs, nous avons cru devoir les rapporter, afin de montrer à quel point une erreur scientifique peut être contagieuse, et combien le charme du merveilleux peut fasciner les esprits.

Ce n'est pas que, parmi nos anciens naturalistes, il ne s'en trouve plusieurs qui aient rejeté ces contes. Belon, toujours judicieux et sensé, s'en

* Jacques Aconensis.

moque; Clusius, Deusingius, Albert le Grand, n'y avaient pas cru davantage; Bartholin reconnaît que les prétendues conques anatifères ne contiennent qu'un animal à coquille d'une espèce particulière: et, par la description que Wormius, Lobel et d'autres font des *conchæ anatifera*, aussi bien que dans les figures qu'en donnent Aldrovande et Gessner, toutes fautives et chargées qu'elles sont, il est aisé de reconnaître les coquillages appelés *pousse-pieds* sur nos côtes de Bretagne, lesquels, par leur adhésion à une tige commune, et par l'espèce de teuille ou de pinceaux qu'ils épanouissent à leur pointe, auront pu offrir à des imaginations excessivement prévenues les traits d'embryons d'oiseaux attachés et pendants à des branches, mais qui certainement n'engendrent pas plus d'oiseaux dans la mer du Nord que sur nos côtes. Aussi Æneas Sylvius raconte-t-il que, se trouvant en Écosse, et demandant avec empressement d'être conduit aux lieux où se faisait la merveilleuse génération des bernaches, il lui fut répondu que ce n'était que plus loin, aux Hébrides ou aux Orcades qu'il pourrait en être témoin; d'où il ajoute agréablement qu'il vit bien que le miracle reculait à mesure qu'on cherchait à en approcher.

Comme les bernaches ne nichent que fort avant dans les terres du Nord, personne, pendant longtemps, ne pouvait dire avoir observé leur génération, ni même vu leurs nids; et les Hollandais, dans une navigation au 80° degré, furent les premiers qui les trouvèrent. Cependant les bernaches doivent nicher en Norwége, s'il est vrai, comme le dit Pontoppidan, qu'on les y voit pendant tout l'été; elles ne paraissent qu'en automne et durant l'hiver sur les côtes des provinces d'York et de Lancastre en Angleterre, où elles se laissent prendre aisément aux filets, sans rien montrer de la défiance ni de l'astuce naturelles aux autres oiseaux de leur genre; elles se rendent aussi en Irlande, et particulièrement dans la baie de Longh-foyle, près de Londonderry, où on les voit plonger sans cesse pour couper par la racine de grands roseaux, dont la moelle douce leur sert de nourriture, et rend, à ce qu'on dit, leur chair très-bonne. Il est rare qu'elles descendent jusqu'en France: néanmoins il en a été tué une en Bourgogne, où des vents orageux l'avaient jetée au fort d'un rude hiver.

La bernache est certainement de la famille de l'oie; et c'est avec raison qu'Aldrovande reprend Gessner de l'avoir rangée parmi les canards. A la vérité, elle a la taille plus petite et plus légère, le cou plus grêle, le bec plus court et les jambes proportionnellement plus hautes que l'oie; mais elle en a la figure, le port et toutes les proportions de la forme. Son plumage est agréablement coupé par grandes pièces de blanc et de noir; et c'est pour cela que Belon lui donne le nom de *nonnette* ou *religieuse*. Elle a la face blanche et deux petits traits noirs de l'œil aux narines; un domino noir couvre le cou et vient tomber, en se coupant en rond, sur le haut du dos et de la poitrine; tout le manteau est richement ondé de gris et de noir, avec un frangé blanc; et tout le dessous du corps est d'un beau blanc moiré.

Quelques auteurs parlent d'une seconde espèce de bernache, que nous nous contenterons d'indiquer ici *; ils disent qu'elle est en tout semblable

* *Brenthus*. Gesn., Avi., page 109.—Aldrovande, tome III, page 248.—Johnston, page 90.—Willughby, Ornithol., page 276.—Ray, Synops., 137. n° a, 7.—Oie du Canada, Albin, tome I, page 80, pl. 92.—« *Anas superne obscure cinerea, marginibus pennarum albidis, inferne alba. vertice et collo superiore nigricantibus, capite anteriore et gutture fulvis, collo inferiore et pectore fuscis; uropygio candido; rec-*

à l'autre, et seulement un peu moins grande : mais cette différence de grandeur est trop peu considérable pour en faire deux espèces ; et nous sommes sur cela de l'avis de M. Klein, qui, ayant comparé ces deux bernaches, conclut que les ornithologistes n'ont ici établi deux espèces que sur des descriptions de simples variétés.

L'EIDER.

Genre canard, sous-geure millouin. (COUVIER.)

C'est cet oiseau qui donne ce duvet si doux, si chaud et si léger, connu sous le nom d'*eiderdon* ou *duvet d'eider*, dont on a fait ensuite *édre-don*, ou par corruption *aigle-don*; sur quoi l'on a faussement imaginé que c'était d'une espèce d'aigle que se tirait cette plume délicate et précieuse. L'eider n'est point un aigle, mais une espèce d'oie des mers du Nord, qui ne paraît point dans nos contrées, et qui ne descend guère plus bas que vers les côtes de l'Écosse.

L'eider est à peu près gros comme l'oie. Dans le mâle, les couleurs principales du plumage sont le blanc et le noir; et par une disposition contraire à celle qui s'observe dans la plupart des oiseaux, dont généralement les couleurs sont plus foncées en dessus qu'en dessous du corps, l'eider a le dos blanc et le ventre noir, ou d'un brun noirâtre : le haut de la tête, ainsi que les plumes de la queue et des ailes, sont de cette même couleur, à l'exception des plumes les plus voisines du corps, qui sont blanches. On voit au bas de la nuque du cou une large plaque verdâtre; et le blanc de la poitrine est lavé d'une teinte briquetée ou vineuse. La femelle est moins grande que le mâle, et tout son plumage est uniformément teint de roussâtre et de noirâtre, par lignes transversales et ondulantes, sur un fond gris brun. Dans les deux sexes on remarque des échancrures en petites plumes rases comme du velours, qui s'étendent du front sur les deux côtés du bec et presque jusque sous les narines.

Le duvet de l'eider est très-estimé; et sur les lieux mêmes, en Norwège et en Islande, il se vend très-cher. Cette plume est si élastique et si légère, que deux ou trois livres, en la pressant et la réduisant en une pelote à tenir dans la main, vont se dilater jusqu'à remplir et renfler le couvre-pied d'un grand lit.

Le meilleur duvet, que l'on nomme *duvet vier*, est celui que l'eider s'arrache pour garnir son nid, et que l'on recueille dans ce nid même; car outre que l'on se fait scrupule de tuer un oiseau aussi utile, le duvet pris sur son corps mort est moins bon que celui qui se ramasse dans les nids, soit que dans la saison de la nichée ce duvet se trouve dans toute sa perfection, soit qu'en effet l'oiseau ne s'arrache que le duvet le plus fin et le plus délicat, qui est celui qui couvre l'estomac et le ventre.

Il faut avoir attention de ne le chercher et ramasser dans les nids qu'après quelques jours de temps sec et sans pluie; il ne faut point aussi chasser brusquement ces oiseaux de leur nid, parce que la frayeur leur fait lâcher la fiente dont souvent le duvet est souillé; et pour le purger de cette ordure, on l'étend sur un crible à cordes tendues, qui, frappées d'une baguette, laissent tomber tout ce qui est pesant et font rejailir cette plume légère.

tricus intermediis nigris, utrinque extimis albis..... Bernicla minor, la petite bernache. » Brisson, tome VI, page 302.

Les œufs sont au nombre de cinq ou six, d'un vert foncé et fort bons à manger; et lorsqu'on les ravit, la femelle se plume de nouveau pour garnir son nid, et fait une seconde ponte, mais moins nombreuses que la première; si l'on dépouille une seconde fois son nid, comme elle n'a plus de duvet à fournir, le mâle vient à son secours et se déplume l'estomac, et c'est par cette raison que le duvet qu'on trouve dans ce troisième nid est plus blanc que celui qu'on recueille dans le premier. Mais pour faire cette troisième récolte on doit attendre que la mère eider ait fait éclore ses petits; car si on lui enlevait cette dernière ponte, qui n'est plus que de deux ou trois œufs ou même d'un seul, elle quitterait pour jamais la place; au lieu que si on la laisse enfin élever sa famille, elle reviendra l'année suivante en ramenant ses petits qui formeront de nouveaux couples.

En Norvège et en Islande, c'est une propriété qui se garde soigneusement et se transmet par héritage, que celle d'un canton où les eiders viennent d'habitude faire leurs nids. Il y a tel endroit où il se trouvera plusieurs centaines de ces nids. On juge par le grand prix du duvet du profit que cette espèce de possession peut rapporter à son maître; aussi les Islandais font-ils tout ce qu'ils peuvent pour attirer les eiders chacun dans leur terrain; et quand ils voient que ces oiseaux commencent à s'habituer dans quelques-unes des petites îles où ils ont des troupeaux, ils font bientôt repasser troupeaux et chiens dans le continent, pour laisser le champ libre aux eiders, et les engager à s'y fixer. Ces insulaires ont même formé, par art et à force de travail, plusieurs petites îles, en coupant et séparant de la grande divers promontoires ou langues de terres avancées dans la mer. C'est dans ces retraites de solitude et de tranquillité que les eiders aiment à s'établir, quoiqu'ils ne refusent pas de nichier près des habitations, pourvu qu'on ne leur donne pas d'inquiétude, et qu'on en éloigne les chiens et le bétail.

« On peut même, dit M. Horrebows, comme j'en ai été témoin, aller et venir parmi ces oiseaux tandis qu'ils sont sur les œufs sans qu'ils en soient effarouchés, leur ôter ces œufs sans qu'ils quittent leurs nids, et sans que cette perte les empêche de renouveler leur ponte jusqu'à trois fois. »

Tout ce qui se recueille de duvet est vendu annuellement aux marchands danois et hollandais qui vont l'acheter à Drontheim et dans les autres ports de Norvège et d'Islande; il n'en reste que très-peu ou même point du tout dans le pays. Sous ce rude climat, le chasseur robuste, retiré sous une hutte, enveloppé de sa peau d'ours, dort d'un sommeil tranquille et peut-être profond, tandis que le mol édreton, transporté chez nous sous des lambris dorés appelle en vain le sommeil sur la tête toujours agitée de l'homme ambitieux.

Nous ajouterons ici quelques faits sur l'eider que nous fournit M. Brunnich dans un petit ouvrage écrit en danois, traduit en allemand, et que nous avons fait nous-même traduire de cette langue en français.

On voit dans le temps des nichées des eiders mâles qui volent seuls et n'ont point de compagnes; les Norvégiens leur donnent le nom de *giel-fugl*, *giel-æe* : ce sont ceux qui n'ont pas trouvé à s'apparier, et qui ont été les plus faibles dans les combats qu'ils se livrent entre eux pour la possession des femelles, dont le nombre dans cette espèce est plus petit que celui des mâles; néanmoins elles sont adultes avant eux, d'où il arrive que c'est avec de vieux mâles que les femelles font leur première ponte, laquelle est moins nombreuse que les suivantes.

Au temps de la pariade on entend continuellement le mâle crier *ha ho*, d'une voix rauque et comme gémissante; la voix de la femelle est semblable à celle de la cane commune. Le premier soin de ces oiseaux est de chercher à placer leur nid à l'abri de quelques pierres ou de quelques buissons, et particulièrement des genévriers; le mâle travaille avec la femelle, et celle-ci s'arrache le duvet et l'entasse jusqu'à ce qu'il forme tout à l'entour un gros-bourrelet renflé, qu'elle rabat sur ses œufs quand elle les quitte pour aller prendre sa nourriture; car le mâle ne l'aide point à couvrir, et il fait seulement sentinelle aux environs pour avertir si quelque ennemi paraît; la femelle cache alors sa tête, et lorsque le danger est pressant, elle prend son vol et va joindre le mâle, qui, dit-on, la maltraite s'il arrive quelque malheur à la couvée. Les corbeaux cherchent les œufs, et tuent les petits; aussi la mère se hâte-t-elle de faire quitter le nid à ceux-ci peu d'heures après qu'ils sont éclos, les prenant sur son dos, et d'un vol doux les transportant à la mer.

Dès lors le mâle la quitte, et ni les uns ni les autres ne reviennent plus à terre; mais plusieurs couvées se réunissent en mer, et forment des troupes de vingt ou trente petits avec leurs mères qui les conduisent et s'occupent incessamment à battre l'eau pour faire remonter, avec la vase et le sable du fond, les insectes et menus coquillages dont se nourrissent les petits trop faibles encore pour plonger. On trouve ces jeunes oiseaux en mer dans le mois de juillet et même dès le mois de juin, et les Groënlandais comptent leur temps d'été par l'âge des jeunes eiders.

Ce n'est qu'à la troisième année que le mâle a pris des couleurs démembrées et bien distinctes; celles de la femelle sont beaucoup plus tôt décidées, et en tout, son développement est plus prompt que celui du mâle; tous, dans le premier âge, sont également couverts ou vêtus d'un duvet noirâtre.

L'eider plonge très-profondément à la poursuite des poissons; il se repait aussi de moules et d'autres coquillages, et se montre très-avide des boyaux de poissons que les pêcheurs jettent de leurs barques. Ces oiseaux tiennent la mer tout l'hiver, même vers le Groënland, cherchant les lieux de la côte où il y a le moins de glaces, et ne revenant à terre que le soir, ou lorsqu'il doit y avoir une tempête que leur fuite à la côte durant le jour présage, dit-on, infailliblement.

Quoique les eiders voyagent et non-seulement quittent un canton pour passer dans un autre, mais aussi s'avancent assez avant en mer pour que l'on ait imaginé qu'ils passent de Groënland en Amérique, néanmoins on ne peut pas dire qu'ils soient proprement oiseaux de passage, puisqu'ils ne quittent point le climat glacial, dont leur fourrure épaisse leur permet de braver la rigueur, et que c'est en effet sans sortir des parages du Nord que s'exécutent leurs croisières, trouvant à se nourrir en mer partout où elle est ouverte et libre de glaces; aussi remarque-t-on qu'ils s'avancent à la côte de Groënland jusqu'à l'île de Disco, mais non au delà, parce que plus haut la mer est couverte de glaces; et même il semblerait que ces oiseaux fréquentent déjà moins ces côtes qu'ils ne faisaient autrefois. Néanmoins il s'en trouve jusqu'au Spitzberg; car on reconnaît l'eider dans le *canard de montagne* de Martens, quoique lui-même l'ait méconnu; et il nous semble aussi retrouver l'eider à l'île de Bering et à la pointe des Kouriles, dans la note de Steller citée ci-dessous*.

* M. Steller a vu, dans le mois de juillet, dans l'île de Bering, une huitième espèce d'oie, environ de la grosseur de la blanche tachetée; elle a le dos, le cou et le ventre

Quant à notre mer du Nord, les pointes les plus sud où les eiders descendent paraissent être les îles Kerago et Kona près des côtes d'Écosse, Bornholm, Christiansoë, et la province de Gothland dans la Suède.

LE CANARD.

Genre canard, proprement dit. (Cuvier.)

L'homme a fait une double conquête lorsqu'il s'est assujéti des animaux habitants à la fois et des airs et de l'eau. Libres sur ces deux vastes éléments, également prompts à prendre les routes de l'atmosphère, à sillonner celles de la mer ou plonger sous les flots, les oiseaux d'eau semblaient devoir lui échapper à jamais, ne pouvoir contracter de société ni d'habitude avec nous, rester enfin éternellement éloignés de nos habitations et même du séjour de la terre.

Ils n'y tiennent en effet que par le seul besoin d'y déposer le produit de leurs amours; mais c'est par ce besoin même et par ce sentiment si cher à tout ce qui respire, que nous avons su les captiver sans contrainte, les approcher de nous, et par l'affection à leur famille les attacher à nos demeures.

Des œufs enlevés sur les eaux, du milieu des roseaux et des joncs, et donnés à couvrir à une mère étrangère qui les adopte, ont d'abord produit dans nos basses-cours des individus sauvages, farouches, fugitifs, et sans cesse inquiets de trouver leur séjour de liberté; mais, après avoir goûté les plaisirs de l'amour dans l'asile domestique, ces mêmes oiseaux, et mieux encore leurs descendants, sont devenus plus doux, plus traitables, et ont produit sous nos yeux des races privées; car nous devons observer comme chose générale, que ce n'est qu'après avoir réussi à traiter et conduire une espèce, de manière à la faire multiplier en domesticité, que nous pouvons nous flatter de l'avoir subjuguée; autrement nous n'assujétissons que des individus, et l'espèce, conservant son indépendance, ne nous appartient pas. Mais lorsque, malgré le dégoût de la chaîne domestique, nous voyons naître entre les mâles et les femelles ces sentiments que la nature a partout fondés sur un libre choix; lorsque l'amour a commencé à unir ces couples captifs, alors leur esclavage, devenu pour eux aussi doux que la douce liberté, leur fait oublier peu à peu leurs droits de franchise naturelle et les prérogatives de leur état sauvage, et ces lieux des premiers plaisirs, des premières amours, ces lieux si chers à tout être sensible, deviennent leur demeure de prédilection et leur habitation de choix. L'éducation de la famille rend encore cette affection plus profonde, et la communie en même temps aux petits, qui, s'étant trouvés citoyens par naissance d'un séjour adopté par leurs parents, ne cherchent point à en changer; car, ne pouvant avoir que peu ou point d'idée d'un état différent ni d'un autre séjour, ils s'attachent au lieu où ils sont nés comme à leur patrie,

blancs; les ailes noires; les ouïes d'un blanc verdâtre; les yeux noirs bordés de jaune; le bec rouge avec une raie noire tout autour, une excroissance comme l'oie de la Chine ou de Moscovie; cette excroissance est rase et jaunâtre, excepté qu'elle est rayée d'un bout à l'autre de petites plumes d'un noir bleuâtre. Les naturels du pays rapportent que l'on trouve cette oie dans la première île Burilski, mais on n'en voit jamais dans le continent. Histoire du Kamtschatka, par Kraeheninnikow, tome II, page 57.

et l'on sait que la terre natale est chère à ceux mêmes qui l'habitent en esclaves.

Néanmoins nous n'avons conquis qu'une petite portion de l'espèce entière, surtout dans ces oiseaux auxquels la nature semblait avoir assuré un double droit de liberté en les confiant à la fois aux espaces libres de l'air et de la mer : une partie de l'espèce est à la vérité devenue captive sous notre main, mais la plus grande portion nous a échappé, nous échappera toujours, et reste à la nature comme témoin de son indépendance.

L'espèce du canard et celle de l'oie sont ainsi partagées en deux grandes tribus ou races distinctes, dont l'une depuis longtemps privée se propage dans nos basses-cours, en y formant une des plus utiles et des plus nombreuses familles de nos volailles; et l'autre, sans doute encore plus étendue, nous fuit constamment, se tient sur les eaux, ne fait, pour ainsi dire, que passer et repasser en hiver dans nos contrées, et s'enfonce au printemps dans les régions du Nord pour y nicher sur les terres les plus éloignées de l'empire de l'homme.

C'est vers le 15 d'octobre que paraissent en France les premiers canards; leurs bandes, d'abord petites et peu fréquentes, sont suivies en novembre par d'autres plus nombreuses. On reconnaît ces oiseaux dans leur vol élevé, aux lignes inclinées et aux triangles réguliers que leur troupe trace par sa disposition dans l'air; et, lorsqu'ils sont tous arrivés des régions du Nord, on les voit continuellement voler et se porter d'un étang, d'une rivière à une autre; c'est alors que les chasseurs en font de nombreuses captures, soit à la quête du jour ou à l'embuscade du soir, soit aux différents pièges et aux grands filets. Mais toutes ces chasses supposent beaucoup de finesse dans les moyens employés pour surprendre, attirer ou tromper ces oiseaux qui sont très-défiants. Jamais ils ne se posent qu'après avoir fait plusieurs circonvolutions sur le lieu où ils voudraient s'abattre, comme pour l'examiner, le reconnaître et s'assurer s'il ne recèle aucun ennemi; et, lorsque enfin ils s'abaissent, c'est toujours avec précaution; ils fléchissent leur vol et se laissent obliquement sur la surface de l'eau, qu'ils effleurent et sillonnent; ensuite ils nagent au large et se tiennent toujours éloignés des rivages; en même temps quelques-uns d'entre eux veillent à la sûreté publique et donnent l'alarme dès qu'il y a péril, de sorte que le chasseur se trouve souvent déçu et les voit partir avant qu'il ne soit à portée de les tirer: cependant, lorsqu'il juge le coup possible, il ne doit pas le précipiter, car le canard sauvage au départ s'élevant verticalement, ne s'éloigne pas dans la même proportion qu'un oiseau qui file droit, et on a tout autant de temps pour ajuster un canard qui part à soixante pas de distance, qu'une perdrix qui partirait à trente.

C'est le soir, à la chute, au bord des eaux sur lesquelles on les attire en y plaçant des canards domestiques femelles, que le chasseur, gîté dans une hutte, ou couvert et caché de quelque autre manière, les attend et les tire avec avantage: il est averti de l'arrivée de ces oiseaux par le sifflement de leurs ailes, et se hâte de tirer les premiers arrivants; car, dans cette saison, la nuit tombant promptement, et les canards ne tombant, pour ainsi dire, qu'avec elle, les moments propices sont bientôt passés. Si l'on veut faire une plus grande chasse, on dispose des filets, dont la détente vient répondre dans la hutte du chasseur, et dont les nappes occupant un espace plus ou moins grand à fleur d'eau peuvent embrasser, en se relevant et se croisant, la troupe entière des canards

sauvages que les appelants domestiques ont attirés. Dans cette chasse il faut que la passion du chasseur soutienne sa patience : immobile et souvent à moitié gelé dans sa guérite, il s'expose à prendre plus de rhume que de gibier ; mais ordinairement le plaisir l'emporte et l'espérance se renouvelle ; car le même soir où il a juré, en soufflant dans ses doigts, de ne plus retourner à son poste glacé, il fait des projets pour le lendemain.

En Lorraine, sur les étangs qui bordent la Sarre, on prend les canards avec un filet tendu verticalement et semblable à la pantière qui sert aux bécasses. En plusieurs autres endroits, les chasseurs sur un bateau couvert de ramée et de roseaux, s'approchent lentement des canards dispersés sur l'eau ; et pour les rassembler ils lâchent un petit chien. La crainte de l'ennemi fait que les canards se rassemblent, s'attroupent lentement, et alors on peut les tirer un à un à mesure qu'ils se rapprochent, et les tuer sans bruit avec de fortes sarbacanes, ou bien on tire sur la troupe entière avec un gros fusil d'abordage qui écarte le plomb et en tue ou blesse un bon nombre ; mais on ne peut les tirer qu'une fois, ceux qui échappent reconnaissent le bateau meurtrier et ne s'en laissent plus approcher. Cette chasse très-amusante s'appelle *le badinage*.

On prend aussi des canards sauvages au moyen d'hameçons amorcés de *mou de veau*, et attachés à un cerceau flottant. Enfin la chasse aux canards est partout une des plus intéressantes de l'automne et du commencement de l'hiver.

De toutes nos provinces, la Picardie est celle où l'éducation des canards domestiques est la mieux soignée, et où la chasse des sauvages est la plus fructueuse, au point même d'être pour le pays un objet de revenu assez considérable : cette chasse s'y fait en grand et dans des anses ou petits golfes disposés naturellement, ou coupés avec art le long de la rive des eaux et dans l'épaisseur des roseaux. Mais nulle part cette chasse ne se fait avec plus d'appareil et d'agrément que sur le bel étang d'Arminvilliers en Brie. Voici la description qui nous en a été communiquée par M. Rey, secrétaire des commandements de S. A. Mgr. le duc de Penthièvre :

« Sur un des côtés de cet étang, qu'ombragent des roseaux, et que borde un petit bois, l'eau forme une anse enfoncée dans le bocage, et comme un petit port ombragé, où règne toujours le calme. De ce port, on a dérivé des canaux qui pénètrent dans l'intérieur du bois, non point en ligne droite, mais en arc sinueux. Ces canaux nommés *cornes*, assez larges et profonds à leur embouchure dans l'anse, vont en se rétrécissant et en diminuant de largeur et de profondeur à mesure qu'ils se courbent en s'enfonçant dans le bois, où ils finissent par un prolongement en pointe et tout à fait à sec.

« Le canal, à commencer à peu près à la moitié de sa longueur, est recouvert d'un filet en berceau, d'abord assez large et élevé, mais qui se resserre et s'abaisse à mesure que le canal s'étrécit, et finit à sa pointe en une nasse profonde et qui se ferme en poche.

« Tel est le grand piège dressé et préparé pour les troupes nombreuses de canards, mêlées de rougets, de garois, de sarcelles qui viennent dès le milieu d'octobre s'abattre sur l'étang ; mais pour les attirer vers l'anse et les fatales *cornes*, il faut inventer quelque moyen subtil, et ce moyen est concerté et prêt depuis longtemps.

« Au milieu du bocage et au centre des canaux est établi le canardier, qui de sa petite maison va trois fois par jour répandre le grain dont il nourrit, pendant toute l'année, plus de cent canards demi-privés, demi-sauvages ; et qui tout le jour nageant dans l'étang, ne manquent pas à l'heure accoutumée et au coup de sifflet, d'arriver à grand vol en s'abattant sur l'anse, pour enfilez les canaux où leur pâture les attend.

« Ce sont ces *traitres*, comme le canardier les appelle, qui, dans la saison, se mê-

lant sur l'étang aux troupes des sauvages, les amènent dans l'anse et de là les attirent dans les *cornes*, tandis que, caché derrière une suite de claies de roseaux, le canardier va jetant devant eux le grain pour les amener jusque sous l'embouchure du bercan de filets; alors se mouvant par les intervalles des claies, disposées obliquement, et qui le cachent aux canards qui viennent par derrière, il effraie les plus avancés, qui se jettent dans le cul-de-sac, et vont pêle mêle s'enfoncer dans la nasse. On en prend ainsi jusqu'à cinquante et soixante à la fois. Il est rare que les demi-privés y entrent; ils sont faits à ce jeu, et ils retournent sur l'étang recommencer la même manœuvre et engager une autre capture. »

Dans le passage d'automne, les canards sauvages se tiennent au large sur les grandes eaux, et très-éloignés des rivages; ils y passent la plus grande partie du jour à se reposer ou dormir.

« Je les ai observés avec une lunette d'approche, dit M. Hébert, sur nos plus grands étangs qui quelquefois en paraissent couverts; on les y voit la tête sous l'aile et sans mouvement, jusqu'à ce que tous prennent leur volée une demi-heure après le coucher du soleil. »

En effet, les allures des canards sauvages sont plus de nuit que de jour; ils paissent, voyagent, arrivent et partent principalement le soir et même la nuit : la plupart de ceux que l'on voit en plein jour ont été forcés de prendre essor par les chasseurs ou par les oiseaux de proie. La nuit, le sifflement du vol décele leur passage. Le battement de leurs ailes est plus bruyant au moment qu'ils partent, et c'est même à cause de ce bruit que Varron donne au canard l'épithète de *quassagipenna*.

Tant que la saison ne devient pas rigoureuse, les insectes aquatiques et les petits poissons, les grenouilles qui ne sont pas encore fort enfoncées dans la vase, les grains de jonc, la lentille d'eau et quelques autres plantes marécageuses, fournissent abondamment à la pâture des canards; mais vers la fin de décembre ou au commencement de janvier, si les grandes pièces d'eau stagnantes sont glacées, ils se portent sur les rivières encore coulantes, et vont ensuite à la rive des bois ramasser les glands; quelquefois même ils se jettent dans les champsensemencés de blé, et lorsque la gelée continue pendant huit ou dix jours, ils disparaissent pour ne revenir qu'aux dégels dans le mois de février. C'est alors qu'on les voit repasser le soir par les vents du sud, mais ils sont en moindre nombre : leurs troupes ont apparemment diminué par toutes les pertes qu'elles ont souffertes pendant l'hiver. L'instinct social paraît s'être affaibli à mesure que le nombre s'est réduit; l'attroupement même n'a presque plus lieu : ils passent dispersés, fuient pendant la nuit, et on ne les trouve le jour que cachés dans les jones; ils ne s'arrêtent qu'autant que le vent contraire les force à séjourner. Ils semblent dès lors s'unir par couples, et se hâtent de gagner les contrées du Nord, où ils doivent nicher et passer l'été.

Dans cette saison ils couvrent, pour ainsi dire, tous les lacs et toutes les rivières de Sibérie, de Laponie, et se portent encore plus loin dans le Nord jusqu'au Spitzberg et au Groënland.

« En Laponie, dit M. Hægstroem, ces oiseaux semblent vouloir, sinon chasser, du moins remplacer les hommes; car dès que les Lapons vont au printemps vers les montagnes, les troupes de canards sauvages volent vers la mer occidentale; et quand les Lapons redescendent en automne pour habiter la plaine, ces oiseaux l'ont déjà quittée. »

Plusieurs autres voyageurs rendent le même témoignage.

« Je ne crois pas, dit Regnard, qu'il y ait pays au monde plus abondant en canards; sarcelles et autres oiseaux d'eau que la Laponie; les rivières en sont toutes

couvertes... et au mois de mai leurs nids s'y trouvent en telle abondance, que le désert en paraît rempli. »

Néanmoins il reste dans nos contrées tempérées quelques couples de ces oiseaux, que quelques circonstances ont empêchés de suivre le gros de l'espèce, et qui nichent dans nos marais. Ce n'est que sur ces traîneurs isolés qu'on a pu observer les particularités des amours de ces oiseaux, et leurs soins pour l'éducation des petits dans l'état sauvage.

Dès les premiers vents doux, vers la fin de février, les mâles commencent à rechercher les femelles, et quelquefois ils se les disputent par des combats. La parade dure environ trois semaines. Le mâle paraît s'occuper du choix d'un lieu propre à placer le produit de leurs amours; il l'indique à la femelle qui l'agrée et s'en met en possession : c'est ordinairement une touffe épaisse de jones, élevée et isolée au milieu du marais. La femelle perce cette touffe, s'y enfonce et l'arrange en forme de nid en rabattant les brins de jones qui la gênent. Mais quoique la cane sauvage, comme les autres oiseaux aquatiques, place de préférence sa nichée près des eaux, on ne laisse pas d'en trouver quelques nids dans les bruyères assez éloignées, ou dans les champs sur ces tas de paille que le laboureur y élève en meules, ou même dans les forêts sur des chênes tronqués, et dans des vieux nids abandonnés. On trouve ordinairement dans chaque nid dix à quinze et quelquefois jusqu'à dix-huit œufs; ils sont d'un blanc verdâtre, et le moyen est rouge. On a observé que la ponte des vieilles femelles est plus nombreuse et commence plus tôt que celle des jeunes.

Chaque fois que la femelle quitte ses œufs, même pour un petit temps, elle les enveloppe dans le duvet qu'elle s'est arraché pour en garnir son nid. Jamais elle ne s'y rend au vol; elle se pose cent pas plus loin, et pour y arriver elle marche avec défiance, en observant s'il n'y a point d'ennemis; mais lorsqu'une fois elle est tapie sur ses œufs, l'approche même d'un homme ne les lui fait pas quitter.

Le mâle ne paraît pas remplacer la femelle dans le soin de la couvée; seulement il se tient à peu de distance : il l'accompagne lorsqu'elle va chercher sa nourriture, et la défend de la persécution des autres mâles. L'incubation dure trente jours. Tous les petits naissent dans la même journée, et dès le lendemain la mère descend du nid et les appelle à l'eau. Timides ou frileux, ils hésitent et même quelques-uns se retirent; néanmoins le plus hardi s'élance après la mère, et bientôt les autres le suivent. Une fois sortis du nid ils n'y rentrent plus; et quand il se trouve posé loin de l'eau ou qu'il est trop élevé, le père et la mère les prennent à leur bec et les transportent l'un après l'autre sur l'eau; le soir la mère les rallie et les retire dans les roseaux où elle les chauffe sous ses ailes pendant la nuit : tout le jour ils guettent à la surface de l'eau et sur les herbes les moucheron et autres menus insectes qui font leur première nourriture; on les voit plonger, nager et faire mille évolutions sur l'eau avec autant de vitesse que de facilité.

La nature, en fortifiant d'abord en eux les muscles nécessaires à la natation, semble négliger pendant quelque temps la formation ou du moins l'accroissement de leurs ailes. Ces parties restent près de six semaines courtes et informes : le jeune canard a déjà pris plus de la moitié de son accroissement, il est déjà emplumé sous le ventre et le long du dos avant que les penes des ailes ne commencent à paraître; et ce n'est guère qu'à trois mois qu'il peut s'essayer à voler. Dans cet état, on l'appelle *halbran*, nom qui paraît venir de l'allemand *halber-ente*, demi-canard; et c'est d'après cette impuissance de voler que l'on fait aux

halbraus une petite chasse aussi facile que fructueuse sur les étangs et les marais qui en sont peuplés. Ce sont apparemment aussi ces mêmes canards trop jeunes pour voler, que les Lapons tuent à coups de bâton sur leurs lacs.

La même espèce de ces canards sauvages qui visitent nos contrées en hiver, et qui peuplent en été les régions du nord de notre continent, se trouve dans les régions correspondantes du Nouveau-Monde : leurs migrations et leurs voyages de l'automne et du printemps paraissent y être réglés de même et s'exécuter dans les mêmes temps, et l'on ne doit pas être surpris que des oiseaux qui fréquentent le Nord de préférence, et dont le vol est si puissant, passent des régions boréales d'un continent à l'autre. Mais nous pouvons douter que les canards vus par les voyageurs et trouvés en grand nombre dans les terres du Sud, appartiennent à l'espèce commune de nos canards, et nous croyons qu'on doit plutôt les rapporter à quelqu'une des espèces que nous décrirons ci-après, et qui sont en effet propres à ces climats; nous devons au moins le présumer ainsi, jusqu'à ce que nous connaissions plus particulièrement l'espèce de ces canards qui se trouvent dans l'Archipel austral. Nous savons que ceux auxquels on donne à Saint-Domingue le nom de canards sauvages ne sont pas de l'espèce des nôtres; et par quelques indications sur les oiseaux de la zone torride, nous ne croyons pas que l'espèce de notre canard sauvage y ait pénétré, à moins qu'on n'y ait transporté la race domestique. Au reste, quelles que soient les espèces qui peuplent ces régions du Midi, elles n'y paraissent pas soumises aux voyages et migrations dont la cause, dans nos climats, vient de la vicissitude des saisons.

Partout on a cherché à priver, à s'approprier une espèce aussi utile que l'est celle de notre canard : et non-seulement cette espèce est devenue commune, mais quelques autres espèces étrangères, et dans l'origine également sauvages, se sont multipliées en domesticité, et ont donné de nouvelles races privées; par exemple, celle du canard musqué, par le double profit de sa plume et de sa chair, et par la facilité de son éducation, est devenue une des volailles les plus utiles et une des plus répandues dans le Nouveau-Monde.

Pour élever des canards avec fruit et en former de grandes peuplades qui prospèrent, il faut, comme pour les oies, les établir dans un lieu voisin des eaux, et où des rives spacieuses et libres en gazons et en grèves leur offrent de quoi paître, se reposer et s'ébattre. Ce n'est pas qu'on ne voie fréquemment des canards renfermés et tenus à sec dans l'enceinte des basses-cours; mais ce genre de vie est contraire à leur nature; ils ne font ordinairement que dépérir et dégénérer dans cette captivité; leurs plumes se froissent et se rouillent; leurs pieds s'offensent sur le gravier; leur bec se fêle par des frottements réitérés; tout est lésé, blessé, parce que tout est contraint, et des canards ainsi nourris ne pourront jamais donner ni un aussi bon duvet, ni une aussi forte race que ceux qui jouissent d'une partie de leur liberté et peuvent vivre dans leur élément : ainsi lorsque le lieu ne fournit pas naturellement quelque courant ou nappe d'eau, il faut y creuser une mare dans laquelle les canards puissent barboter, nager, se laver et se plonger, exercices absolument nécessaires à leur vigueur et même à leur santé. Les anciens, qui traitaient avec plus d'attention que nous les objets intéressants de l'économie rurale et de la vie champêtre, ces Romains qui d'une main remportaient des trophées, et de l'autre conduisaient la charrue, nous ont ici laissé, comme en bien d'autres choses, des instructions utiles.

Columelle et Varron nous donnent en détail, et décrivent avec complaisance la disposition d'une basse-cour aux canards (*nessotrophium*) : ils y veulent de l'eau, des canaux, des rigoles, des gazons, des ombrages, un petit lac avec sa petite île *; le tout disposé d'une manière si entendue et si pittoresque, qu'un lieu semblable serait un ornement pour la plus belle maison de campagne.

Il ne faut pas que l'eau sur laquelle on établira ses canards soit infectée de sangsues; elles font périr les jeunes en s'attachant à leurs pieds; et, pour les détruire, on peuplera l'étang de lanches ou d'autres poissons qui en font leur pâture. Dans toutes les situations, soit le long d'une eau vive ou au bord d'une eau dormante, on doit placer des paniers à nicher couverts en dômes, et qui offrent intérieurement une aire assez commode pour inviter ces oiseaux à s'y placer : la femelle pond de deux en deux jours, et produit dix, douze ou quinze œufs; elle en pondra même jusqu'à trente et quarante si on les lui enlève, et si l'on a soin de la nourrir largement. Elle est ardente en amour, et le mâle est jaloux; il s'approprie ordinairement deux ou trois femelles qu'il conduit, protège et féconde: à leur défaut, on l'a vu rechercher des alliances peu assorties **, et la femelle n'est guère plus réservée à recevoir des caresses étrangères ***.

Le temps de l'exclusion des œufs est de plus de quatre semaines; ce temps est le même lorsque c'est une poule qui a couvé les œufs : la poule s'attache par ce soin, et devient pour les petits canards une mère étrangère, mais qui n'en est pas moins tendre; on le voit par sa sollicitude et ses alarmes, lorsque, conduits pour la première fois au bord de l'eau, ils

* « *Media parte defoditur lacus.. Ora cujus clivo paulatim subsideant, ut tanquam e litore descendatur in aquam... Media pars terrena sit, ut colocasiis, aliisque familiaribus aqua viridibus conseratur, quæ inopacem avium receptacula... Per circuitum unda pura vacet, ut sine impedimento, cum aprietate diei geslunt aves, nandi velocitate concertent.. Gramine ripæ vestiantur. . Parietum in circuitu effundantur cubilia quibus nidificent aves, eaque contegantur buxeis aut myrteis fructibus... Statim perpetuus canaliculus humi depressus constituatur, per quem quotidie mixti eum aqua cibi decurrant; sic enim pabulatur id genus avium... Martio mense festucæ surculique in aviario spargendi, quibus nidos struant... Et qui *nessotrophium* constituere volet avium circa paludes ova colligat, et cohortalibus gallinis subjiciat, sic enim exclusi atque educati pulli deponunt ingenia sylvestria... Sed clathris superpositis, aviarium retibus contegatur, ne aut avolandi sit potestas domesticis avibus, aut aquilis vel accipitribus involandi. »*

Je ne puis résister au plaisir de traduire librement ce morceau, sans espérer d'en rendre toute la grâce.

« Autour d'un lac à rives en pente douce, et du milieu duquel s'élève une petite île ombragée de verdure et bordée de roseaux, s'étendra l'enceinte, percée dans son contour de loges pour nicher; devant ces loges coulera une rigole, où chaque jour sera jeté le grain destiné aux canards, nulle pâture ne leur étant plus agréable que celle qu'ils puisent et qu'ils pêchent dans l'eau; là vous les verrez s'ébattre, se jouer, se devancer les uns les autres à la nage; là vous pourrez élever et voir se former sous vos yeux une race plus noble, éclore d'œufs dérobés aux nids des sauvages; l'instinct de ces petits prisonniers, farouche d'abord, se tempère et s'adoucit; mais pour mieux assurer vos captifs, et les défendre en même temps de l'oiseau ravisseur, il convient que tout l'espace soit enveloppé et couvert d'un filet ou d'un treillis. »

** « Un canard de ma basse-cour ayant perdu ses canes, se prit d'une belle passion pour les poules; il en couvrit plusieurs, j'en fus témoin; celles qu'il avait couvertes ne pouvaient pondre, et l'on fut obligé de leur faire une espèce d'opération césarienne pour tirer les œufs que l'on mit couvrir; mais soit défaut de soins, soit faute de fécondation, ils ne produisirent rien. » M. de Querhoënt.

*** J'ai vu deux années de suite une cane comme s'apariier avec le tadorne mâle et donner des méfis M. Baillon.

sentent leur élément et s'y jettent poussés par l'impulsion de la nature, malgré les cris redoublés de leur conductrice, qui du rivage les rappelle en vain, en s'agitant et se tourmentant comme une mère désolée.

La première nourriture qu'on donne aux jeunes canards est la graine de millet ou de panis, et bientôt on peut leur jeter de l'orge : leur voracité naturelle se manifeste presque en naissant : jeunes ou adultes ils ne sont jamais rassasiés ; ils avalent tout ce qui se rencontre, comme tout ce qu'on leur présente ; ils déchirent les herbes, ramassent les graines, gobent les insectes et pêchent les petits poissons, le corps plongé perpendiculairement et la queue seule hors de l'eau ; ils se soutiennent dans cette attitude forcée pendant plus d'une demi-minute par un battement continu des pieds.

Ils acquièrent en six mois leur grandeur et toutes leurs couleurs : le mâle se distingue par une petite boule de plumes relevées sur le croupion ; il a de plus la tête lustrée d'un riche vert d'émeraude, et l'aile ornée d'un brillant miroir ; le demi-collier blanc au milieu du cou, le beau brun pourpré de la poitrine et les couleurs des autres parties du corps sont assortis, nuancés, et font en tout un beau plumage, qui est assez connu et d'ailleurs fort bien représenté dans notre planche enluminée.

Cependant nous devons observer que ces belles couleurs n'ont toute leur vivacité que dans les mâles de la race sauvage ; elles sont toujours plus ternes et moins distinctes dans les canards domestiques, comme leurs formes sont aussi moins élégantes et moins légères : un œil un peu exercé ne saurait s'y méprendre. Dans ces chasses où les canards domestiques vont chercher les sauvages et les amènent avec eux sous le fusil du chasseur, une condition ordinaire est de payer au canardier un prix convenu pour chaque canard privé qu'on aura tué par méprise : mais il est rare qu'un chasseur exercé s'y trompe, quoique ces canards domestiques soient pris et choisis de même couleur que les sauvages ; car, outre que ceux-ci ont toujours les couleurs plus vives, ils ont aussi la plume plus lisse et plus serrée, le cou menu, la tête plus fine, les contours plus nettement prononcés ; et dans tous leurs mouvements on reconnaît l'aisance, la force et l'air de vie que donne le sentiment de la liberté.

« A considérer ce tableau de ma guérite, dit ingénieusement M. Hébert, je pensais qu'un habile peintre aurait dessiné les canards sauvages, tandis que les canards domestiques me semblaient l'ouvrage de ses élèves. »

Les petits même que l'on fait éclore à la maison d'œufs de sauvages, ne sont point encore parés de leurs belles couleurs, que déjà on les distingue à la taille et à l'élégance des formes ; et cette différence dans les contours se dessine non-seulement sur le plumage et la taille, mais elle est bien plus sensible encore lorsqu'on sert le canard sauvage sur nos tables ; son estomac est toujours arrondi, tandis qu'il forme un angle sensible dans le canard domestique, quoique celui-ci soit surchargé de beaucoup plus de graisse que le sauvage, qui n'a que de la chair aussi fine que succulente. Les pourvoyeurs le reconnaissent aisément aux pieds, dont les écailles sont plus fines, égales et lustrées, aux membranes plus minces, aux ongles plus aigus et plus luisants, et aux jambes plus déliées que dans le canard privé.

Le mâle, non-seulement dans l'espèce du canard proprement dit, mais dans toutes celles de cette nombreuse famille, et en général dans tous les oiseaux d'eau à bec large et à pieds palmés, est toujours plus grand que la femelle. Le contraire se trouve dans tous les oiseaux de proie,

dans lesquels la femelle est constamment plus grande que le mâle. Une autre remarque générale sur la famille entière des canards et des sarcelles, c'est que les mâles sont parés des plus belles couleurs, tandis que les femelles n'ont presque toutes que des robes unies, brunes, grises ou couleur de terre; et cette différence, bien constante dans les espèces sauvages, se conserve et reste empreinte sur les races domestiques, autant du moins que le permettent les variations et altérations de couleurs qui se sont faites par le mélange des deux races sauvages et privées.

En effet, comme tous les autres oiseaux privés, les canards ont subi les influences de la domesticité; les couleurs du plumage se sont affaiblies, et quelquefois même entièrement effacées ou changées: on en voit de plus ou moins blancs, bruns, noirs ou mélangés; d'autres ont pris des ornements étrangers à l'espèce sauvage; telle est la race qui porte une huppe. Dans une autre race encore plus profondément travaillée, déformée par la domesticité, le bec s'est tordu et courbé; la constitution s'est altérée et les individus portent toutes les marques de la dégénération; ils sont faibles, lourds et sujets à prendre une graisse excessive; les petits trop délicats, sont difficiles à élever. M. Frisch, qui a fait cette observation, dit aussi que la race des canards blancs est constamment plus petite et moins robuste que les autres races, et il ajoute que dans le mélange des individus de différentes couleurs, les petits ressemblent généralement au père par les couleurs de la tête, du dos et de la queue; ce qui arrive de même dans le produit de l'union du canard étranger avec une femelle de l'espèce commune. Quant à l'opinion de Belon sur la distinction d'une grande et d'une petite race de l'espèce sauvage, nous n'en trouvons aucune preuve, et selon toute apparence, cette remarque n'est fondée que sur quelques différences entre des individus plus ou moins âgés.

Ce n'est pas que l'espèce sauvage n'offre elle-même quelques variétés purement accidentelles, ou qui tiennent peut-être à son commerce sur les étangs avec les races privées. En effet, M. Frisch observe que les sauvages et les privés se mêlent et s'apparient; et M. Hébert a remarqué qu'il se trouvait souvent, dans une même couvée de canards nourris près des grands étangs, quelques petits qui ressemblent aux sauvages, qui en ont l'instinct farouche, indépendant, et qui s'enfuient avec eux dans l'arrière-saison: or, ce que le mâle sauvage opère ici sur la femelle domestique, le mâle privé peut l'opérer de même sur la femelle sauvage, supposé que quelquefois celle-ci cède à sa poursuite; et de là proviennent ces différences en grandeur et en couleurs que l'on a remarquées entre quelques individus sauvages.

Tous, sauvages et privés, sont sujets, comme les oies, à une mue presque subite, dans laquelle leurs grandes plumes tombent en peu de jours et souvent en une seule nuit; et non-seulement les oies et les canards, mais encore tous les oiseaux à pieds palmés et à becs plats, paraissent être sujets à cette grande mue. Elle arrive aux mâles après la parade, et aux femelles après la nichée; et il paraît qu'elle est causée par le grand épuisement des mâles dans leurs amours, et par celui des femelles dans la ponte et l'incubation.

« Je les ai souvent observés dans ce temps de la mue, dit M. Bailton: quelques jours auparavant je les avais vus s'agiter beaucoup, et paraître avoir de grandes démangeaisons; ils se cachaient pour perdre leurs plumes. Le lendemain et les jours suivants, ces oiseaux étaient sombres et honteux; ils paraissaient sentir leur faiblesse, n'osaient étendre leurs ailes, lors même qu'on les poursuivait, et semblaient en avoir

onlié l'usage. Ce temps de mélancolie durait environ trente jours pour les canards, et quarante pour les cravans et les oies : la gaieté renaissait avec les plumes ; alors ils se baignaient beaucoup, et commençaient à voler. Plus d'une fois j'en ai perdu faute d'avoir remarqué le temps où ils s'éprouvaient à voler : ils partaient pendant la nuit ; je les entendais s'essayer un moment auparavant : je me gardais de paraître, parce que tous auraient pris leur essor. »

L'organisation intérieure dans les espèces du canard et de l'oie offre quelques particularités : la trachée-artère, avant sa bifurcation pour arriver aux poumons, est dilatée en une sorte de vase osseux et cartilagineux qui est proprement un second larynx placé au bas de la trachée, et qui sert peut-être de magasin d'air pour le temps où l'oiseau plonge, et donne sans doute à sa voix cette résonnance bruyante et rauque qui caractérise son cri. Aussi les anciens avaient-ils exprimé par un mot particulier la voix des canards ; et le silencieux Pythagore voulait qu'on les éloignât de l'habitation où son sage devait s'absorber dans la méditation : mais pour tout homme, philosophe ou non, qui aime à la campagne ce qui en fait le plus grand charme, c'est-à-dire le mouvement, la vie et le bruit de la nature, le chant des oiseaux, les cris des volailles variés par le fréquent et bruyant *kankan* des canards, n'offensent point l'oreille et ne font qu'animer, égayer davantage le séjour champêtre ; c'est le clairon, c'est la trompette parmi les flûtes et les hautbois ; c'est la musique du régiment rustique.

Et ce sont, comme dans une espèce bien connue, les femelles qui font le plus de bruit et sont les plus loquaces ; leur voix est plus haute, plus forte, plus susceptible d'inflexions que celle du mâle qui est monotone, et dont le son est toujours enroué. On a aussi remarqué que la femelle ne gratte point la terre comme la poule, et que néanmoins elle gratte dans l'eau peu profonde, pour déchausser les racines ou pour déterrer les insectes et les coquillages.

Il y a dans les deux sexes deux longs *cæcum* aux intestins, et l'on a observé que la verge du mâle est tournée en spirale.

Le bec du canard, comme dans le cygne et dans toutes les espèces d'oies, est large, épais, dentelé par les bords, garni intérieurement d'une espèce de palais charnu, rempli d'une langue épaisse et terminée à sa pointe par un ongle corné, de substance plus dure que le reste du bec. Tous ces oiseaux ont aussi la queue très-courte, les jambes placées fort en arrière et presque engagées dans l'abdomen. De cette position des jambes résulte la difficulté de marcher et de garder l'équilibre sur terre ; ce qui leur donne des mouvements mal dirigés, une démarche chancelante, un air lourd qu'on prend pour de la stupidité, tandis qu'on reconnaît au contraire, par la facilité de leurs mouvements dans l'eau, la force, la finesse et même la subtilité de leur instinct.

La chair du canard est, dit-on, pesante et échauffante ; cependant on en fait un grand usage, et l'on sait que la chair du canard sauvage est plus fine et de bien meilleur goût que celle du canard domestique. Les anciens le savaient comme nous, car l'on trouve dans Apicius jusqu'à quatre différentes manières de l'assaisonner. Nos Apicius modernes n'ont pas dégénéré, et un pâté de *canards d'Amiens* est un morceau connu de tous les gourmands du royaume.

La graisse du canard est employée dans les topiques. On attribue au sang la vertu de résister au venin, même à celui de la vipère. Ce sang était la base du fameux antidote de Mithridate. On croyait en effet que les canards dans le Pont, se nourrissant de toutes les herbes venimeuses

que produit cette contrée, leur sang devait en contracter la vertu de repousser les poisons; et nous observerons, en passant, que la dénomination d'*Anas ponticus* des anciens ne désigne pas une espèce particulière, comme l'ont cru quelques nomenclateurs, mais l'espèce même de notre canard sauvage qui fréquentait les bords du Pont-Euxin comme les autres rivages.

Les naturalistes ont cherché à mettre de l'ordre et à établir quelques divisions générales et particulières dans la grande famille des canards. Willughby divise leurs nombreuses espèces en *canards marins* ou qui n'habitent que la mer, et en *canards fluviaux* ou qui fréquentent les rivières et les eaux douces; mais comme la plupart de ces espèces se trouvent également et tour à tour sur les eaux douces et sur les eaux salées, et que ces oiseaux passent indifféremment des unes aux autres, la division de cet auteur n'est pas exacte, et devient fautive dans l'application; d'ailleurs les caractères qu'il donne aux espèces ne sont pas assez constants. Nous partagerons donc cette nombreuse famille par ordre de grandeur, en la divisant d'abord en *canards et sarcelles*, et comprenant sous la première dénomination toutes les espèces de canards qui, par la grandeur, égalent ou surpassent l'espèce commune, et sous la seconde, toutes les petites espèces de ce même genre, dont la grandeur n'excède pas celle de la sarcelle ordinaire: et comme l'on a donné à plusieurs de ces espèces des noms particuliers, nous les adopterons pour rendre les divisions plus sensibles.

LE CANARD MUSQUÉ.

Sous-genre tadorne. (Cuvier.)

Ce canard est ainsi nommé, parce qu'il exhale une assez forte odeur de musc. Il est beaucoup plus grand que notre canard commun; c'est même le plus gros de tous les canards connus: il a deux pieds de longueur de la pointe du bec à l'extrémité de la queue. Tout le plumage est d'un noir brun lustré de vert sur le dos et coupé d'une large tache blanche sur les couvertures de l'aile; mais dans les femelles, suivant Aldrovande, le devant du cou est mélangé de quelques plumes blanches. Willughby dit en avoir vu d'entièrement blanches: cependant la vérité est, comme l'avait dit Belon, que quelquefois le mâle est, comme la femelle, entièrement blanc, ou plus ou moins varié de blanc; et ce changement des couleurs en blanc est assez ordinaire dans les races devenues domestiques. Mais le caractère qui distingue celle du canard musqué, est une large plaque en peau nue, rouge et semée de papilles, laquelle couvre les joues, s'étend jusqu'en arrière des yeux, et s'enfle sur la racine du bec en une caroncule rouge, que Belon compare à une cerise; derrière la tête du mâle pend un bouquet de plumes en forme de huppe que la femelle n'a pas; elle est aussi un peu moins grande que le mâle, et n'a pas de tubercule sur le bec. Tous deux sont bas des jambes, et ont les pieds épais, les ongles gros et celui du doigt intérieur crochu; les bords de la mandibule supérieure du bec sont garnis d'une forte dentelure, et un onglet tranchant et recourbé en arme la pointe.

Ce gros canard a la voix grave et si basse, qu'à peine se fait-il entendre, à moins qu'il ne soit en colère; Scaliger s'est trompé en disant qu'il était muet. Il marche lentement et pesamment, ce qui n'empêche pas que dans l'état sauvage il ne se perche sur les arbres. Sa chair est bonne

et même fort estimée en Amérique, où l'on élève grand nombre de ces canards; et c'est de là que vient en France leur nom de *canard d'Inde*: néanmoins nous ne savons pas d'où cette espèce nous est venue; elle est étrangère au nord de l'Europe, comme à nos contrées, et ce n'est que par une méprise de mots contre laquelle Rey semblait s'être inscrit d'avance, que le traducteur d'Albin a nommé cet oiseau *canard de Moscovie*. Nous savons seulement que ces gros canards parurent pour la première fois en France du temps de Belon, qui les appela *canes de Guinée*; et en même temps Aldrovande dit qu'on en apportait du Caire en Italie; et, tout considéré, il paraît, par ce qu'en dit Maregrave, que l'espèce se trouve au Brésil dans l'état sauvage, car on ne peut s'empêcher de reconnaître ce gros canard dans son *Anas sylvestris magnitudine anseris*, aussi bien que dans l'*Ypeca-guacu* de Pison: mais pour l'*Ipecati-apoa* de ces deux auteurs, on ne peut douter, par la seule inspection des figures, que ce ne soit une espèce différente que M. Brisson n'aurait pas dû rapporter à celle-ci.

Suivant Pison, ce gros canard s'engraisse également bien en domesticité dans la basse-cour, ou en liberté sur les rivières; et il est encore recommandable par sa grande fécondité: la femelle produit des œufs en grand nombre, et peut couvrir dans presque tous les temps de l'année. Le mâle est très-ardent en amour, et il se distingue entre les oiseaux de son genre par le grand appareil de ses organes pour la génération: toutes les femelles lui conviennent, il ne dédaigne pas celles des espèces inférieures; il s'apparie avec la cane commune, et de cette union proviennent des métis qu'on prétend être inféconds, peut-être sans autre raison que celle d'un faux préjugé. On nous parle aussi d'un accouplement de ce canard musqué avec l'oie: mais cette union est apparemment fort rare, au lieu que l'autre a lieu journallement dans les basses-cours de nos colons de Cayenne et de Saint-Domingue, où ces gros canards vivent et se multiplient comme les autres en domesticité. Leurs œufs sont tout à fait ronds, ceux des plus jeunes femelles sont verdâtres, et cette couleur pâlit dans les pontes suivantes. L'odeur de musc que ces oiseaux répandent provient, selon Barrère, d'une humeur jaunâtre filtrée dans les corps glanduleux du croupion.

Dans l'état sauvage, et tels qu'on les trouve dans les savanes noyées de la Guyane, ils nichent sur les troncs d'arbres pourris, et la mère, dès que les petits sont éclos, les prend l'un après l'autre avec le bec, et les jette à l'eau. Il paraît que les crocodiles-caïmans en font une grande destruction; car on ne voit guère de familles de ces jeunes canards de plus de cinq à six, quoique les œufs soient en beaucoup plus grand nombre. Ils mangent dans les savanes la graine d'un grainen qu'on appelle *riz sauvage*, volant le matin sur ces immenses prairies inondées, et le soir redescendant vers la mer; ils passent les heures de la plus grande chaleur du jour perchés sur des arbres touffus; ils sont farouches et défiants; ils ne se laissent guère approcher, et sont aussi difficiles à tirer que la plupart des autres oiseaux d'eau.

LE CANARD SIFFLEUR, ET LE VINGEON OU GINGEON.

Sous-genre canard proprement dit. (Cuvier.)

Une voix claire et sifflante que l'on peut comparer au son aigu d'un filre distingue ce canard de tous les autres, dont la voix est enrouée et

presque croassante. Comme il siffle en volant et très-fréquemment, il se fait entendre souvent et reconnaître de loin ; il prend ordinairement son vol le soir et même la nuit ; il a l'air plus gai que les autres canards ; il est très-agile et toujours en mouvement. Sa taille est au-dessous de celle du canard commun et à peu près pareille à celle du souchet. Son bec fort court, n'est pas plus gros que celui du garrot ; il est bleu et la pointe en est noire. Le plumage, sur le haut du cou et la tête, est blanchâtre : le dos est liséré et vermiculé finement de petites lignes noirâtres en zig-zags sur un fond blanc ; les premières couvertures forment sur l'aile une grande tache blanche, et les suivantes un petit miroir d'un vert bronzé : le dessous du corps est blanc, mais les deux côtés de la poitrine et les épaules sont d'un beau roux pourpré. Suivant M. Baillon, les femelles sont un peu plus petites que les mâles, et demeurent toujours grises, ne prenant pas en vieillissant, comme les femelles des souchets, les couleurs de leurs mâles. Cet observateur aussi exact qu'attentif, et en même temps très-judicieux, nous a plus appris de faits sur les oiseaux d'eau que tous les naturalistes qui en ont écrit ; il a reconnu, par des observations bien suivies, que le canard siffleur, le canard à longue queue qu'il appelle *penard*, le chipeau et le souchet, naissent gris et conservent cette couleur jusqu'au mois de février ; en sorte que dans ce premier temps l'on ne distingue pas les mâles des femelles ; mais au commencement de mars leurs plumes se colorent, et la nature leur donne les puissances et les agréments qui conviennent à la saison des amours ; elle les dépouille ensuite de cette parure vers la fin de juillet ; les mâles ne conservent rien ou presque rien de leurs belles couleurs ; des plumes grises et sombres succèdent à celles qui les embellissaient ; leur voix même se perd ainsi que celle des femelles, et tous semblent être condamnés au silence comme à l'indifférence pendant six mois de l'année.

C'est dans ce triste état que ces oiseaux partent au mois de novembre pour leur long voyage, et on en prend beaucoup à ce premier passage. Il n'est guère possible de distinguer alors les vieux des jeunes, surtout dans les *penards* ou canards à longue queue, le revêtement de la robe grise étant encore plus total dans cette espèce que dans les autres.

Lorsque tous ces oiseaux retournent dans le Nord vers la fin de février ou le commencement de mars, ils sont parés de leurs belles couleurs, et font sans cesse entendre leur voix, leur sifflet ou leurs cris ; les vieux sont déjà appariés, et il ne reste dans nos marais que quelques souchets, dont on peut observer la ponte et la couvée.

Les canards siffleurs volent et nagent toujours par bandes. Il en passe chaque hiver quelques troupes dans la plupart de nos provinces, même dans celles qui sont éloignées de la mer, comme en Lorraine, en Brie ; mais ils passent en plus grand nombre sur les côtes, et notamment sur celles de Picardie.

« Les vents de nord et de nord-est, dit M. Baillon, nous amènent les canards siffleurs en grandes troupes : le peuple en Picardie les connaît sous le nom d'*oignes*. Ils se répandent dans nos marais : une partie y passe l'hiver ; l'autre va plus loin vers le midi.

« Ces oiseaux voient très-bien pendant la nuit, à moins que l'obscurité ne soit totale ; ils cherchent la même pâture que les canards sauvages, et mangent comme eux les graines de jones et d'autres herbes, les insectes, les crustacés, les grenouilles et les vermiscaux. Plus le vent est rude, plus on voit de ces canards errer. Ils se tiennent bien à la mer et à l'embouchure des rivières malgré le gros temps, et sont très-durs au froid.

« Ils partent régulièrement vers la fin de mars, par les vents de sud ; aucun ne reste

ici. Je pense qu'ils se portent dans le Nord, n'ayant jamais vu ni leurs œufs ni leurs nids. Je puis pourtant observer que cet oiseau naît gris, et qu'il n'y a avant la nne aucune différence, quant au plumage, entre les mâles et les femelles; car souvent, dans les premiers jours de l'arrivée de ces oiseaux, j'en ai trouvé de jeunes encore presque tout gris, et qui n'étaient qu'à demi couverts des plumes distinctives de leur sexe.

« Le canard siffleur, ajoute M. Baillon, s'accoutume aisément à la domesticité; il mange volontiers de l'orge, du pain, et s'engraisse fort ainsi nourri. Il lui faut beaucoup d'eau; il y fait sans cesse mille caracoles, de nuit comme de jour. J'en ai eu plusieurs fois dans ma cour: ils m'ont toujours plu à cause de leur gaieté. »

L'espèce du canard siffleur se trouve en Amérique comme en Europe; nous en avons reçu plusieurs individus de la Louisiane, sous le nom de *canard jensen* et de *canard gris*. Il semble aussi qu'on doive le reconnaître sous le nom de *vingeon*, que lui donnent les Anglais, et sous ceux de *vingeon* ou *gingeon* de nos habitants de Saint-Domingue et de Cayenne. Et ce qui semble prouver que ces oiseaux des climats chauds sont en effet les mêmes que les canards siffleurs du Nord, c'est qu'on les a reconnus dans les latitudes intermédiaires. D'ailleurs ils ont les mêmes habitudes naturelles, avec les seules différences que celle des climats doit y mettre. Néanmoins nous ne prononçons pas encore sur l'identité de l'espèce du canard siffleur et du *vingeon* des Antilles. Nos doutes à ce sujet et sur plusieurs autres faits seraient éclaircis, si la guerre, entre autres pertes qu'elle a fait essuyer à l'histoire naturelle, ne nous avait enlevé une suite de dessins coloriés des oiseaux de Saint-Domingue, faite dans cette île avec le plus grand soin par M. le chevalier Lefebvre-Deshayes, correspondant du Cabinet du Roi. Heureusement les mémoires de cet observateur, aussi ingénieux que laborieux, nous sont parvenus en duplicata, et nous ne pouvons mieux faire que d'en donner ici l'extrait, en attendant qu'on puisse savoir précisément si cet oiseau est en effet le même que notre canard siffleur:

« Le *gingeon*, que l'on connaît à la Martinique sous le nom de *vingeon*, dit M. le chevalier Deshayes, est une espèce particulière de canard, qui n'a pas le goût des voyages de long cours comme le canard sauvage, et qui borne ordinairement ses courses à passer d'un étang ou d'un marécage à un autre, ou bien à aller dévaster quelque pièce de riz, quand il en a découvert à portée de sa résidence. Ce canard a pour instinct particulier de se percher quelquefois sur les arbres; mais, autant que j'ai pu l'observer, cela n'arrive que durant les grandes pluies, et quand le lieu où il avait coutume de se retirer pendant le jour est tellement couvert d'eau, qu'il ne paraît aucune plante aquatique pour le cacher et le mettre à l'abri, ou bien lorsque l'extrême chaleur le force à chercher la fraîcheur dans l'épaisseur des feuillages.

« On serait tenté de prendre le *vingeon* pour un oiseau de nuit, car il est rare de le voir le jour; mais aussitôt que le soleil est couché, il sort des glâzeux et des roseaux pour gagner les bords découverts des étangs, où il barbote et pâture comme le reste des canards. On aurait de la peine à dire à quoi il s'occupe pendant le jour; il est trop difficile de l'observer sans être vu de lui, mais il est à présumer que, quoique caché parmi les roseaux, il ne passe pas son temps à dormir; on en peut juger par les *gingeons* privés, qui ne paraissent chercher à dormir pendant le jour que comme les autres volailles, lorsqu'ils sont entièrement repus.

« Les *gingeons* volent par bandes comme les canards, même pendant la saison des amours. Cet instinct qui les tient attroupés paraît inspiré par la crainte; et l'on dit qu'en effet ils ont toujours, comme les oies, quelqu'un d'eux en vedette, tandis que le reste de la troupe est occupé à chercher sa nourriture. Si cette sentinelle aperçoit quelque chose, elle en donne aussitôt avis à la bande par un cri particulier, qui tient de la cadence ou plutôt du chevrotement. A l'instant tous les *gingeons* mettent fin à leur babillage, se rapprochent, dressent la tête, prêtent l'œil et l'oreille. Si le bruit cesse, chacun se remet à la pâture; mais si le signal redouble et annonce un véritable danger, l'alarme est donnée par un cri aigu et perçant, et tous les *gingeons* partent en suivant le donneur d'avis, qui prend le premier sa volée.

« Le gingeon est bahillard : lorsqu'une bande de ces oiseaux pait ou barbote, on entend un petit gazouillement continu qui imite assez le rire suivi, mais contraint, qu'une personne ferait entendre à basse voix ; ce babil les décide et guide le chasseur. De même quand ces oiseaux volent, il y a toujours quelqu'un de la bande qui siffle ; et dès qu'ils se sont abattus sur l'eau, leur babil recommence.

« La ponte des gingeons a lieu en janvier ; et en mars on trouve de petits gingeonneaux. Leurs nids n'ont rien de remarquable, sinon qu'ils contiennent grand nombre d'œufs. Les nègres sont fort adroits à découvrir ces nids, et les œufs donnés à des poules conveuses éclosent très-bien ; par ce moyen l'on se procure des gingeons privés ; mais on aurait toutes les peines du monde à apprivoiser des gingeonneaux pris quelques jours après leur naissance ; ils ont déjà gagné l'humeur sauvage et farouche de leurs père et mère, au lieu qu'il semble que les poules qui couvent des œufs de gingeons transmettent à leurs petits une partie de leur humeur sociale et familière. Les petits gingeonneaux ont plus d'agilité et de vivacité que les canetons ; ils naissent couverts d'un duvet brun, et leur accroissement est assez prompt ; six semaines suffisent pour leur faire acquérir toute leur grosseur, et dès lors les plumes de leurs ailes commencent à croître.

« Ainsi avec très-peu de soins on peut se procurer des gingeons domestiques ; mais s'il faut s'en rapporter à presque tous ceux qui en ont élevé, on ne doit guère espérer qu'ils multiplient entre eux dans l'état de domesticité : cependant j'ai connaissance de quelques gingeons privés qui ont pondu, couvé et fait éclore.

« Il serait extrêmement précieux d'obtenir une race domestique de ces oiseaux, parce que leur chair est excellente, et surtout celle de ceux qu'on a privés ; elle n'a point le goût de marécage que l'on peut reprocher aux sauvages ; et une raison de plus de désirer de réduire en domesticité cette espèce est l'intérêt qu'il y aurait à la détruire ou l'affaiblir, du moins dans l'état sauvage, car souvent les gingeons viennent dévaster nos cultures, et les pièces de riz semées près des étangs échappent rarement à leurs ravages : aussi est-ce là que les chasseurs vont les attendre le soir au clair de la lune ; on leur tend aussi des lacets et des hameçons amorcés de vers de terre.

« Les gingeons se nourrissent non-seulement de riz, mais de tous les autres grains qu'on donne à la volaille, tels que le maïs et les différentes espèces de mil du pays ; ils paissent aussi l'herbe ; ils pêchent les petits poissons, les écrevisses, les petits crabes.

« Leur cri est un véritable sifflet, qu'on peut imiter avec la bouche au point d'attirer leurs bandes quand elles passent. Les chasseurs ne manquent pas de s'exercer à contrefaire ce sifflet, qui parcourt rapidement tous les tons de l'octave du grave à l'aigu, en appuyant sur la dernière note en la prolongeant.

« Du reste, on peut remarquer que le gingeon porte en marchant la queue basse et tournée contre terre, comme la pintade, mais qu'en entrant dans l'eau il la redresse ; on doit observer aussi qu'il a le dos plus élevé et plus arqué que le canard ; que ses jambes sont beaucoup plus longues à proportion ; qu'il a l'œil plus vil, la démarche plus ferme ; qu'il se tient mieux et porte sa tête haute comme l'oie ; caractères qui, joints à l'habitude de se percher sur les arbres, le feront toujours distinguer : de plus, cet oiseau n'a pas chez nous le plumage aussi fourni, à beaucoup près, que les canards des pays froids.

« Loin que les gingeons, dans nos basses-cours, continue M. Deshayes, aient cherché à s'accoupler avec le canard d'Inde ou avec le canard commun, comme ceux-ci ont fait entre eux, ils se montrent au contraire les ennemis déclarés de toute la volaille, et font ligue ensemble lorsqu'il s'agit d'attaquer les canards et les oies ; ils parviennent toujours à les chasser et à se rendre maîtres de l'objet de la querelle, c'est-à-dire du grain qu'on leur jette, ou de la mare où ils veulent barboter ; et il faut avouer que le caractère du gingeon est méchant et querelleur ; mais comme sa force n'est pas son animosité, dut-il troubler la paix de la basse-cour, on n'en doit pas moins souhaiter de parvenir à propager en domesticité cette espèce de canard, supérieure en bonté à toutes les autres. »

LE SIFFLEUR HUPPÉ.

Sous-genre canard proprement dit. (Cuvier.)

Ce canard siffleur porte une huppe, et il est de la taille de notre canard sauvage. Il a toute la tête coiffée de belles plumes rousses, déliées

et soyeuses, relevées sur le front et le sommet de la tête en une touffe chevelue, qui pourrait avoir servi de modèle à la coiffure en cheveux dont nos dames avaient un moment adopté la mode, sous le nom de *hérisson*. Les joues, la gorge et le tour du cou sont roux comme la tête; le reste du cou, la poitrine et le dessous du corps sont d'un noir ou noirâtre, qui sur le ventre est légèrement ondulé ou nué de gris; il y a du blanc aux flancs et aux épaules, et le dos est d'un gris brun; le bec et l'iris de l'œil sont d'un rouge de vermillon.

Cette espèce, quoique moins commune que celle du canard siffleur sans huppe, a été vue dans nos climats par plusieurs observateurs.

LE SIFFLEUR A BEC ROUGE ET NARINES JAUNES.

Sous-genre canard proprement dit. (CUVIER.)

Apparemment que cette dénomination de *siffleur* est fondée dans cette espèce, comme dans les précédentes, sur le sifflement de la voix ou des ailes. Quoiqu'il en soit, nous adoptons, pour la distinguer, la dénomination de *siffleur au bec rouge*, qu'Edwards lui a donnée en y ajoutant les *narines jaunes*, pour le séparer du précédent qui a aussi le bec rouge. Ce siffleur est d'une taille élevée, mais pas plus grosse que celle de la morelle. Sans être paré de couleurs vives et brillantes, c'est dans son genre un fort bel oiseau : un brun marron étendu sur le dos y est nué de roux ardent ou orangé foncé; le bas du cou porte la même teinte qui se fond dans du gris sur la poitrine; les couvertures de l'aile lavées de roussâtre sur les épaules prennent ensuite un cendré clair, puis un blanc pur; ses plumes sont d'un brun noirâtre, et les plus grandes portent du blanc dans leur milieu du côté extérieur; le ventre et la queue sont noirs: la tête est coiffée d'une calotte roussâtre qui se prolonge par un long trait noirâtre sur le haut du cou : tout le tour de la face et la gorge sont en plumes grises.

Cette espèce se trouve dans l'Amérique septentrionale, suivant M. Brisson : néanmoins nous l'avons reçue de Cayenne.

LE SIFFLEUR A BEC NOIR.

Sous-genre canard proprement dit (CUVIER.)

Nous adoptons encore ici la dénomination d'Edwards, parce que l'indication de climat, donnée dans nos planches enluminées et dans l'ouvrage de M. Brisson, ne peut servir à distinguer cette espèce, non plus que la précédente, puisqu'il paraît que toutes deux se trouvent également dans l'Amérique septentrionale et aux Antilles. Les jambes et le cou, dans ces deux espèces, paraissent proportionnellement plus allongés que dans les autres canards; celui-ci a le bec noir ou noirâtre; son plumage sur un fond brun est nué d'ondes roussâtres; le cou est moucheté de petits traits blancs; le front et les côtés de la tête, derrière les yeux, sont teints de roux; et les plumes noires du sommet de la tête se portent en arrière en forme de huppe.

Suivant Hans Sloane, ce canard, qui se voit fréquemment à la Jamaïque, se perche et fait entendre un sifflement. Barrère dit qu'il est de passage à la Guyane, qu'il pâture dans les savanes, et qu'il est excellent à manger.

LE CHIPEAU OU LE RIDENNE.

Sous-genre canard proprement dit. (Cuvier.)

Le canard appelé *chipeau* n'est pas si grand que notre canard sauvage. Il a la tête finement mouchetée et comme piquetée de brun noir et de blanc, la teinte noirâtre dominant sur le haut de la tête et le dessus du cou; la poitrine est richement festonnée ou écaillée, et le dos et les flancs sont tout vermiculés de ces deux couleurs; sur l'aile sont trois taches ou bandes, l'une blanche, l'autre noire, et la troisième d'un beau marron rougeâtre. M. Baillon a observé que de tous les canards, le chipeau est celui qui conserve le plus longtemps les belles couleurs de son plumage, mais qu'enfin il prend, comme les autres, une robe grise après la saison des amours. La voix de ce canard ressemble fort à celle du canard sauvage; elle n'est ni plus rauque ni plus bruyante, quoique Gessner semble vouloir le distinguer et le caractériser par le nom d'*anas strepera*, et que ce nom ait été adopté par les ornithologistes.

Le chipeau est aussi habile à plonger qu'à nager; il évite le coup de fusil en s'enfonçant dans l'eau. Il paraît craintif et vole peu durant le jour; il se tient tapi dans les joncs, et ne cherche sa nourriture que de grand matin ou le soir, et même fort avant dans la nuit: on l'entend alors voler en compagnie des siffleurs, et comme eux il se prend à l'appel des canards privés.

Les canards chipeaux, que nous appelons *ridennes*, dit M. Baillon, arrivent sur nos côtes de Picardie au mois de novembre, par les vents de nord-est; et lorsque ces vents se soulevaient pendant quelques jours, ils ne font que passer et ne séjournent pas. Dès la fin de février, aux premiers vents de sud, on les voit repasser retournant vers le Nord.

« Le mâle est toujours plus gros et plus beau que la femelle: il a, comme les canards millonnins et siffleurs mâles, le dessous de la queue noire, et dans les femelles cette partie de plumage est toujours de couleur grise.

« Elles se ressemblent même beaucoup dans toutes ces espèces; néanmoins un peu d'usage les fait distinguer. Les femelles chipeaux deviennent fort rousses en vieillissant.

« Le bec de cet oiseau est noir; ses pieds sont d'un jaune sale d'argile, avec les membranes noires, ainsi que le dessus des jointures de chaque article des doigts. Le mâle a vingt pouces du bec à la queue, et dix-neuf pouces jusqu'au bout des ongles; son vol est de trente pouces. La femelle ne diffère que d'environ quinze lignes dans toutes ses dimensions.

« Je nourris dans ma cour, depuis plusieurs mois, continue M. Baillon, deux chipeaux mâle et femelle: ils ne veulent pas manger de grain et ne vivent que de son et de pain détrempé. J'ai eu de même des canards sauvages qui ont refusé le grain; j'en ai eu d'autres qui ont vécu d'orge dès les premiers jours de leur captivité. Cette différence vient, ce me semble, des lieux où ces oiseaux sont nés: ceux qui viennent des marais inhabités du Nord n'ont pas dû connaître l'orge et le blé; et il n'est pas étonnant qu'ils refusent, surtout dans les premiers temps de leur détention, une nourriture qu'ils n'ont jamais connue: ceux au contraire qui naissent en pays cultivés sont menés la nuit dans les champs par les pères et mères, lorsqu'ils ne sont encore que halbrans; ils y mangent du grain et le connaissent très-bien lorsqu'on leur en offre dans la basse-cour, au lieu que les autres s'y laissent souvent mourir de faim, quoiqu'ils aient devant eux d'autres volailles qui, ramassant le grain, leur indiquent l'usage de cette nourriture. »

LE SOUCHET, OU LE ROUGE.

Sous genre canard proprement dit. (Cuvier.)

Le souchet est remarquable par son grand et large bec épaté, arrondi et dilaté par le bout, en manière de cuiller, ce qui lui a fait donner les

dénominations de *canard cuiller*, *canard spatule*, et le surnom de *platyrinchos*, par lequel il est désigné et distingué chez les ornithologistes parmi les nombreuses espèces de son genre. Il est un peu moins grand que le canard sauvage. Son plumage est riche en couleurs, et il semble mériter l'épithète de *très-beau*, que Ray lui donne : la tête et la moitié supérieure du cou sont d'un beau vert; les couvertures de l'aile près de l'épaule sont d'un bleu tendre : les suivantes sont blanches, et les dernières forment sur l'aile un miroir vert bronzé; les mêmes couleurs se marquent, mais plus faiblement, sur l'aile de la femelle, qui, du reste, n'a que des couleurs obscures d'un gris blanc et roussâtre, maille et festonné de noirâtre; la poitrine et le bas du cou du mâle sont blancs, et tout le dessous du corps est d'un beau roux; cependant il s'en trouve quelquefois à ventre blanc. M. Baillon nous assure que les vieux souchets, ainsi que les vieux chipeaux, conservent quelquefois leurs belles couleurs, et qu'il leur vient des plumes colorées en même temps que des grises, dont ils se couvrent chaque année après la saison des amours; et il remarque, avec raison, que cette singularité dans les souchets et les chipeaux a pu tromper et faire multiplier, par les nomenclateurs, le nombre des espèces de ces oiseaux : il dit aussi que de très-vieilles femelles qu'il a vues, avaient, comme le mâle, des couleurs sur les ailes; mais que durant leur première année d'âge, ces femelles sont toutes grises; du reste, leur tête demeure toujours de cette couleur. Nous devons encore placer ici les bonnes observations qu'il a bien voulu nous communiquer sur le : uchet en particulier :

« La forme du bec de ce bel oiseau, dit M. Baillon, indique sa manière de vivre : ses deux larges mandibules ont les bords garnis d'une espèce de dentelure ou de frange qui, ne laissant échapper que la boue, retient les vermineux et les menus insectes et crustacés qu'il cherche dans la fange aux bords des eaux; il n'a pas d'autre nourriture. J'en ai ouvert plusieurs fois vers la fin de l'hiver et dans des temps de gelée; je n'ai point trouvé d'herbe dans leur sac, quoique le défaut d'insectes eût dû les forcer de s'en nourrir; on ne les trouve alors qu'après des sources; ils y maigrissent beaucoup; ils se refont au printemps en mangeant des grenouilles.

« Le souchet barbote sans cesse, principalement le matin et le soir, et même fort avant dans la nuit. Je pense qu'il voit dans l'obscurité, à moins qu'elle ne soit absolue. Il est sauvage et triste, on l'accoutume difficilement à la domesticité; il refuse constamment le pain et le grain : j'en ai eu un grand nombre qui sont morts après avoir été embéqués longtemps, sans qu'on ait pu leur apprendre à manger d'eux-mêmes. J'en ai présentement deux dans mon jardin; je les ai embéqués pendant plus de quinze jours; ils vivent à présent de pain et de chevrettes, dorment presque tout le jour, et se tiennent tapés contre les bordures de buis; le soir ils trottent beaucoup et se baignent plusieurs fois pendant la nuit. Il est fâcheux qu'un aussi bel oiseau n'ait pas la gaieté de la sarcelle ou du tatorne, et ne puisse devenir un habitant de nos basses-cours.

« Les souchets arrivent dans nos cantons vers le mois de février; ils se répandent dans les marais et une partie y couve tous les ans; je présume que les autres gagnent le Midi, parce que ces oiseaux deviennent rares ici après les premiers vents du Nord qui soufflent en mars. Ceux qui sont nés dans le pays en partent vers le mois de septembre. Il est très-rare d'en voir pendant l'hiver, sur quoi je juge qu'ils craignent et fuient le froid.

« Ils nichent ici dans les mêmes endroits que les sarcelles d'été; ils choisissent, comme elles, de grosses touffes de joncs dans des lieux peu praticables et s'y arrangent de même un nid : la femelle y dépose dix à douze œufs d'un roux un peu pâle. Elle les couve pendant vingt-huit à trente jours, suivant ce que m'ont dit les chasseurs; mais je croirais volontiers que l'incubation ne doit être que de vingt-quatre à vingt-cinq jours, vu que ces oiseaux tiennent le milieu entre les canards et les sarcelles, quant à la taille.

« Les petits naissent couverts d'un duvet gris taché, comme les canards, et sont

d'une laideur extrême : leur bec est alors presque aussi large que le corps, et son poids paraît les fatiguer ; ils le tiennent presque toujours appuyé contre la poitrine. Ils courent et nagent dès qu'ils sont nés : le père et la mère les mènent et paraissent leur être fort attachés ; ils veillent sans cesse sur l'oiseau de proie ; au moindre danger la famille se tapit sous l'herbe, et les père et mère se précipitent dans l'eau et s'y plougent.

« Les jeunes souchets deviennent d'abord gris comme les femelles : la première mue leur donne leurs belles plumes : mais elles ne sont bien éclatantes qu'à la seconde. »

Quant à la couleur du bec, les observateurs ne sont pas d'accord : Ray dit qu'il est tout noir ; Gessner, dans Aldrovande, assure que la lame supérieure est jaune ; Aldrovande dit qu'il est brun. Tout cela prouve que la couleur du bec varie suivant l'âge ou par d'autres circonstances.

Schwenckfeld compare le ballement des ailes du souchet à un choc de *crotales*, et M. Hébert, en voulant nous exprimer le cri de cet oiseau, nous a dit qu'il ne pouvait mieux le comparer qu'au craquement d'une crécelle à main, tournée par petites secousses. Il se peut que Schwenckfeld ait pris la voix pour le bruit du vol. Au reste, le souchet est le meilleur et le plus délicat des canards ; il prend beaucoup de graisse en hiver. Sa chair est tendre et succulente ; on dit qu'elle est toujours rouge, quoique bien cuite, et que c'est par cette raison que le canard souchet porte le nom de *rouge*, notamment en Picardie, où l'on tue beaucoup de ces oiseaux dans cette longue suite de marais qui s'étendent depuis les environs de Soissons jusqu'à la mer.

M. Brisson donne, d'après les ornithologistes, une variété du souchet, dont toute la différence consiste en ce que le ventre est blanc, au lieu d'être roux-marron.

L'*yucapallahoac* de Fernandez, canard que ce naturaliste caractérise par son bec singulièrement épaté, et par les trois couleurs qui tranchent sur son aile, nous paraît devoir être rapporté à l'espèce du souchet, à laquelle nous rapporterons aussi le *tempallahoac* du même auteur, dont M. Brisson a fait son *canard sauvage du Mexique*, quoique, à la ressemblance des traits caractéristiques, à la dénomination d'*avis latirostra* que lui donne Nieremberg, et au soin que prend Fernandez d'avertir que plusieurs donnent à l'*yucapallahoac* ce même nom de *tempallahoac*, il eût pu reconnaître qu'il ne s'agissait ici que d'un seul et même oiseau ; et nous nous croyons d'autant plus fondés à le juger ainsi, que les observations de M. le docteur Mauduit ne nous laissent aucun doute sur l'existence de l'espèce du souchet en Amérique :

« Les individus de cette espèce, dit-il, sont sujets en Europe à ne se pas ressembler parfaitement dans le plumage. Quelques-uns ont dans leur robe un mélange de plumes grises qui ne se trouvent pas dans les autres. J'ai remarqué dans sept ou huit souchets, envoyés de la Louisiane, les mêmes variétés dans le plumage qu'on peut observer dans un pareil nombre de ces oiseaux, tués au hasard en Europe ; et cela prouve que le souchet d'Europe et celui d'Amérique ne font absolument qu'une seule et même espèce. »

LE PILET OU CANARD A LONGUE QUEUE.

Sous-genre canard proprement dit. (Cuvier.)

Le canard à longue queue, connu en Picardie sous les noms de *pilet* et de *pénard*, est encore un excellent gibier et un très-bel oiseau. Sans avoir

l'éclat des couleurs du souchet, son plumage est très-joli; c'est un gris tendre, ondulé de petits traits noirs qu'on dirait tracés à la plume. Les grandes couvertures des ailes sont par larges raies, noir de jayet et blanc de neige. Il a sur les côtés du cou deux bandes blanches semblables à des rubans, qui le font aisément reconnaître, même d'assez loin. La taille et les proportions du corps sont plus allongées et plus sveltes que dans aucune autre espèce de canard. Son cou est singulièrement long et très-menu. La tête est petite et de couleur marron. La queue est noire et blanche, et se termine par deux filets étroits, qu'on pourrait comparer à ceux de l'hirondelle : il ne la porte point horizontalement, mais à demi retroussée. Sa chair est en tout préférable à celle du canard sauvage; elle est moins noire, et la cuisse ordinairement dure et tendineuse dans le canard, est aussi tendre que l'aile dans le pilet.

« On voit, nous dit M. Hébert, le pilet en Brie aux deux passages. Il se tient sur les grands étangs. Son cri s'entend d'assez loin, *hè zouè zouè*. La première syllabe est un sifflement aigu, et la seconde, un murmure moins sonore et plus grave.

« Le pilet, ajoute cet excellent observateur, semble faire la nuance des canards aux sarcelles, et s'approcher par plusieurs rapports de ces dernières. La distribution de ses couleurs est analogue à celle des couleurs de la sarcelle : il en a aussi le bec; car le bec de la sarcelle n'est point précisément le bec du canard. »

La femelle diffère du mâle autant que la cane sauvage diffère du canard : elle a comme le mâle la queue longue et pointue; sans cela on pourrait la confondre avec la cane sauvage; mais ce caractère de la longue queue suffit pour faire distinguer ce canard de tous les autres, qui généralement l'ont très-courte. C'est à raison de ces deux filets qui prolongent la queue du pilet, que les Allemands lui ont donné, assez improprement, le nom de canard-faisan (*phasan-ente*), et les Anglais, celui de faisán de mer (*sea-phasan*). La dénomination de *winter-and*, qu'on lui donne dans le Nord, semble prouver que ce canard ne craint pas les plus grands froids; et en effet, Linnæus dit qu'on le voit en Suède au plus fort de l'hiver. Il paraît que l'espèce est commune aux deux continents : on la reconnaît dans le *tzitzilhoa* du Mexique de Fernandez, et M. le docteur Mauduit en a reçu de la Louisiane, un individu sous le nom de *canard paille-en-queue*; d'où l'on peut conclure que quoique habitant naturel du Nord, il se porte jusque dans les climats chauds.

LE CANARD A LONGUE QUEUE DE TERRE-NEUVE.

Ce canard, très-différent du précédent par le plumage, n'a de rapport avec lui que par les deux longs brins qui de même lui dépassent la queue.

La figure coloriée que donne Edwards de cet oiseau présente des teintes brunes sur les parties du plumage où le canard nommé de *Miclon*, dans nos planches enluminées, a du noir. Néanmoins on reconnaît ces deux oiseaux pour être de la même espèce aux deux longs brins qui dépassent leur queue, ainsi qu'à la belle distribution de couleurs : le blanc couvre la tête et le cou jusqu'au haut de la poitrine et du dos; il y a seulement une bande d'un fauve orangé qui descend depuis les yeux le long des deux côtés du cou; le ventre, aussi bien que deux faisceaux de plumes longues et étroites, couchées entre le dos et l'aile, sont du même blanc que la tête et le cou; le reste du plumage est noir aussi bien que le bec; les pieds sont d'un rouge noirâtre, et on remarque un petit bord de

membrane qui règne extérieurement le long du doigt intérieur, et au-dessous du petit doigt de derrière. La longueur des deux brins de la queue de ce canard augmente sa dimension totale; mais à peine dans sa grosseur égale-t-il le canard commun.

Edwards soupçonne, avec toute apparence de raison, que son *canard à longue queue de la baie d'Hudson* est la femelle de celui-ci : la taille, la figure et même le plumage, sont à peu près les mêmes; seulement le dos de celui-ci est moins varié de blanc et de noir, et en tout le plumage est plus brun.

Cet individu, qui nous paraît être la femelle, avait été pris à la baie d'Hudson, et l'autre tué à Terre-Neuve; et comme la même espèce se reconnaît dans le *havella* des Islandais et de Wormius, il paraît que cette espèce est, comme plusieurs autres de ce genre, habitante des terres les plus reculées du Nord. Elle se retrouve à la pointe nord-est de l'Asie; car on la reconnaît dans le *sauki* des Kamtschadales, qu'ils appellent aussi *kiangitch* ou *acangitch*, c'est-à-dire *diacre*, parce qu'ils trouvent que ce canard chante comme un diacre russe : d'où il paraît qu'un diacre russe chante comme un canard.

LE TADORNE.

Genre canard, sous-genre tadorne. (Cuvier.)

Nous nous croyons fondés à croire que le *chenalopez* ou *vulpanser* (oie-renard) des anciens est le même oiseau que le tadorne. Belon a hésité et même varié sur l'application de ces noms : dans ses *Observations* il les rapporte au harle, et dans son livre *de la nature des Oiseaux*, il les applique au cravant. Néanmoins on peut aisément reconnaître par un de ces attributs de nature, plus décisifs que toutes les conjectures d'érudition, que ces noms appartiennent exclusivement à l'oiseau dont il est ici question, le tadorne étant le seul auquel on puisse trouver avec le renard un rapport unique et singulier, qui est de se gîter comme lui dans un terrier. C'est sans doute par cette habitude naturelle, qu'on a d'abord désigné le tadorne en lui donnant la dénomination de *renard-oie*; et non-seulement cet oiseau se gîte comme le renard, mais il niche et fait sa couvée dans des trous qu'il dispute et enlève ordinairement aux lapins.

Elien attribue de plus au *vulpanser* l'instinct de venir, comme la perdrix, s'offrir et se livrer sous les pas du chasseur pour sauver ses petits; et c'était l'opinion de toute l'antiquité, puisque les Egyptiens, qui avaient mis cet oiseau au nombre des animaux sacrés, le figuraient dans les hiéroglyphes, pour signifier la tendresse généreuse d'une mère. Et en effet, l'on verra par nos observations le tadorne offrir précisément ces mêmes traits d'amour et de dévouement maternel.

Les dénominations données à cet oiseau dans les langues du Nord, *fuchs-gans* ou plutôt *fuchs-ente* en allemand (canard-renard); en anglo-saxon, *berg-ander* (canard-montagnard); en anglais, *burrough-duck* (canard-lapin), n'attestent pas moins que son ancien nom l'habitude singulière de demeurer dans des terriers pendant tout le temps de la nichée. Ces derniers noms caractérisent même plus exactement que celui de *vulpanser* le tadorne, en le réunissant à la famille des canards, à laquelle en effet il appartient et non pas à celle des oies. Il est à la vérité un peu plus grand que le canard commun, et il a les jambes un peu plus hautes;

mais du reste sa figure, son port et sa conformation sont semblables, et il ne diffère du canard que par son bec, qui est plus relevé, et par les couleurs de son plumage, qui sont plus vives, plus belles, et qui, vues de loin, ont le plus grand éclat. Ce beau plumage est coupé par grandes masses de trois couleurs, le blanc, le noir et le jaune cannelle. La tête et le cou, jusqu'à la moitié de sa longueur, sont d'un noir lustré de vert; le bas du cou est entouré d'un collier blanc; au-dessous est une large zone de jaune cannelle qui couvre la poitrine et forme une bandelette sur le dos; cette même couleur teint le bas-ventre; au-dessous de l'aile, de chaque côté du dos, règne une bande noire dans un fond blanc; les grandes et les moyennes pennes de l'aile sont noires; les petites ont le même fond de couleur, mais elles sont luisantes et lustrées de vert; les trois pennes voisines du corps ont leur bord extérieur d'un jaune cannelle et l'intérieur blanc; les grandes couvertures sont noires et les petites sont blanches. La femelle est sensiblement plus petite que le mâle, auquel du reste elle ressemble, même par les couleurs; on remarque seulement que les reflets verdâtres de la tête et des ailes sont moins apparents que dans le mâle.

Le duvet de ces oiseaux est très-fin et très-doux; les pieds et leurs membranes sont de couleur de chair. Le bec est rouge, mais l'onglet de ce bec et les narines sont noirs; sa forme est comme nous l'avons dit, *sime* ou *canuse*, sa partie supérieure étant très-arquée, près de la tête, creusée en arc concave sur les narines, et se relevant horizontalement au bout en cuiller arrondie, bordée d'une rainure assez profonde et demi-circulaire: la trachée présente un double renflement à sa bifurcation.

Pline fait l'éloge de la chair du tadorne, et dit que les anciens Bretons ne connaissaient pas de meilleur gibier. Athénée donne à ses œufs le second rang pour la bonté après ceux du paon. Il y a toute apparence que les Grecs élevaient des tadornes, puisque Aristote observe que dans le nombre de leurs œufs il s'en trouve de clairs. Nous n'avons pas eu occasion de goûter de la chair ni des œufs de ces oiseaux.

Il paraît que les tadornes se trouvent dans les climats froids comme dans les pays tempérés, et qu'ils se sont portés jusqu'aux terres australes; cependant l'espèce ne s'est pas également répandue sur toutes les côtes de nos régions septentrionales.

Quoiqu'on ait donné aux tadornes le nom de *canards de mer*, et qu'en effet ils habitent de préférence sur les bords de la mer, on ne laisse pas d'en rencontrer quelques-uns sur des rivières ou des lacs même assez éloignés dans les terres; mais le gros de l'espèce ne quitte pas les côtes: chaque printemps il en aborde quelques troupes sur celles de Picardie; et c'est là qu'un de nos meilleurs correspondants, M. Baillon, a suivi les habitudes naturelles de ces oiseaux, sur lesquels il a fait les observations suivantes, que nous nous faisons un plaisir de publier ici:

« Le pri temps, dit M. Baillon, nous amène les tadornes, mais toujours en petit nombre. Dès qu'ils sont arrivés, ils se répandent dans les plaines de sables dont les terres voisines de la mer sont ici couvertes; on voit chaque couple errer dans les garennes qui y sont répandues, et y chercher un logement parmi ceux des lapins. Il y a vraisemblablement beaucoup de choix dans cette espèce de demeure; car ils entrent dans une centaine avant d'en trouver une qui leur convienne. On a remarqué qu'ils ne s'attachent qu'aux terriers qui ont au plus une toise et demie de profondeur, qui sont percés contre des â-dos ou monticules et en montant, et dont l'entrée, exposée au midi, peut être aperçue du haut de quelque dune fort éloignée.

« Les lapins cèdent la place à ces nouveaux hôtes, et n'y rentrent plus.

« Les tadornes ne font aucun nid dans ces trous: la femelle pond ses premiers œufs

sur le sable nu ; et lorsqu'elle est à la fin de sa ponte, qui est de dix à douze pour les jeunes, et pour les vieilles de douze à quatorze, elle les enveloppe d'un duvet blanc fort épais dont elle se déponille.

« Pendant tout le temps de l'incubation qui est de trente jours, le mâle reste assidûment sur la dune ; il ne s'en éloigne que pour aller deux ou trois fois dans le jour chercher sa nourriture à la mer. Le matin et le soir la femelle quitte ses œufs pour le même besoin ; alors le mâle entre dans le terrier surtout le matin, et lorsque la femelle revient, il retourne sur sa dune.

« Dès qu'on aperçoit au printemps un tadorne ainsi en vedette, on est assuré d'en trouver le nid ; il suffit pour cela d'attendre l'heure où il va au terrier. Si cependant il s'en aperçoit, il s'envole du côté opposé, et va attendre sa femelle à la mer. En revenant ils volent longtemps au-dessus de la garegne, jusqu'à ce que ceux qui les inquiètent se soient retirés.

« Dès le lendemain du jour que la couvée est éclosée, le père et la mère conduisent les petits à la mer, et s'augmentent de manière qu'ils y arrivent ordinairement lorsqu'elle est dans son plein. Cette attention procure aux petits l'avantage d'être plus tôt à l'eau, et de ce moment ils ne paraissent plus à terre. Il est difficile de concevoir comment ces oiseaux peuvent, dès les premiers jours de leur naissance, se tenir dans un élément dont les vagues en tuent souvent des vieux de toutes les espèces.

« Si quelque chasseur rencontre la couvée dans ce voyage, le père et la mère s'envolent ; celle-ci affecte de culbuter et de tomber à cent pas ; elle se traîne sur le ventre en frappant la terre de ses ailes, et par cette ruse attire vers elle le chasseur ; les petits demeurent immobiles jusqu'au retour de leurs conducteurs, et on peut, si l'on tombe dessus, les prendre tous sans qu'aucun fasse un pas pour fuir.

« J'ai été témoin oculaire de tous ces faits ; j'ai déniché plusieurs fois et vu dénicher des œufs de tadornes. Pour cet effet on creuse dans le sable en suivant le conduit du terrier jusqu'au bout ; on y trouve la mère sur ses œufs ; on les emporte dans une grosse étoffe de laine, couverts du duvet qui les enveloppe, et on les met sous une eau ; elle élève ces petits étrangers avec beaucoup de soin, pourvu qu'on ait en l'attention de ne lui laisser aucun de ses œufs. Les petits tadornes ont, en naissant, le dos blanc et noir, avec le ventre très-blanc, et ces deux couleurs bien nettes les rendent très-jolis ; mais bientôt ils perdent cette première livree et deviennent gris ; alors le bec et les pieds sont bleus. Vers le mois de septembre ils commencent à prendre leur belles plumes, mais ce n'est qu'à la seconde année que leurs couleurs ont tout leur éclat.

« J'ai lieu de croire que le mâle n'est parfaitement adulte et propre à la génération que dans cette seconde année ; car ce n'est qu'alors que paraît le tubercule rouge sanguin qui orne leur bec dans la saison des amours, et qui, passé cette saison, s'oblitére. Or cette espèce de production nouvelle paraît avoir un rapport certain avec les parties de la génération.

« Le tadorne sauvage vit de vers de mer, de *grenades* ou sauterelles qui s'y trouvent à millions, et sans doute aussi du frai des poissons et des petits coquillages qui se détachent et s'èlèvent du fond avec les écumes qui surnagent : la forme relevée de son bec lui donne beaucoup d'avantage pour recueillir ces diverses substances, en écumant, pour ainsi dire, la surface de l'eau, beaucoup plus légèrement que ne peut faire le canard.

« Les jeunes tadornes élevés par une cane s'accoutument aisément à la domesticité et vivent dans les basses-cours comme les canards ; on les nourrit avec de la mie de pain et du grain. On ne voit jamais les tadornes sauvages rassemblés en troupes, comme les canards, les sarcelles, les siffleurs ; le mâle et la femelle seulement ne se quittent point ; on les aperçoit toujours ensemble, soit dans la mer, soit sur les sables ; ils savent se suffire à eux-mêmes, et semblent, en s'appariant, contracter un nœud indissoluble ; le mâle au reste se montre fort jaloux. Mais malgré l'aideur de ces oiseaux en amour, je n'ai jamais pu obtenir une couvée d'aucune femelle ; une seule a poudu quelques œufs au hasard, ils étaient inféconds ; leur couleur ordinaire est une teinte très-légère de bloud sans aucune tache ; ils sont de la grosseur de ceux des canes, mais plus ronds.

« Le tadorne est sujet à une maladie singulière ; l'éclat de ses plumes se ternit, elles deviennent sales et huileuses, et l'oiseau meurt après avoir langué près d'un mois. Curieux de connaître la cause du mal, j'en ai ouvert plusieurs ; je leur ai trouvé le sang dissous et les principaux viscères embarrassés d'une eau rousse, visqueuse et létide. J'attribue cette maladie au défaut de sel marin, que je crois nécessaire à ces oiseaux, au moins de temps en temps pour diviser par ses pointes la partie rouge de

leur sang, et entretenir son union avec la lymphe, en dissolvant les eaux ou humeurs visqueuses que les grains dont ils vivent dans les cours amassent dans leurs intestins. »

Ces observations détaillées de M. Baillon ne nous laissent que fort peu de chose à ajouter à l'histoire de ces oiseaux, dont nous avons fait nourrir un couple sous nos yeux. Ils ne nous ont pas paru d'un naturel sauvage ; ils se laissent prendre aisément : on les tenait dans un jardin où on leur donnait la liberté pendant le jour ; et lorsqu'on les prenait et qu'on les tenait à la main, ils ne faisaient presque pas d'efforts pour s'échapper. Ils mangeaient du pain, du son, du blé et même des feuilles de plantes et d'arbrisseaux. Leur cri ordinaire est assez semblable à celui du canard ; mais il est moins étendu et beaucoup moins fréquent, car on ne les entendait crier que fort rarement. Ils ont encore un second cri plus faible quoique aigu, *uute, uute*, qu'ils font entendre lorsqu'on les saisit brusquement, et qui ne paraît être que l'expression de la crainte. Ils se baignent fort souvent, surtout dans les temps doux et à l'approche de la pluie ; ils nagent en se berçant sur l'eau ; et lorsqu'ils abordent à terre, ils se dressent sur leurs pieds, battent des ailes et se secouent comme les canards ; ils arrangent aussi très-souvent leur plumage avec le bec. Ainsi les tadornes, qui ressemblent beaucoup aux canards par la forme du corps, leur ressemblent aussi par les habitudes naturelles : seulement ils ont plus de liberté dans les mouvements, et montrent plus de gaieté et de vivacité. Ils ont encore sur tous les canards, même les plus beaux, un privilège de nature qui n'appartient qu'à cette espèce : c'est de conserver constamment et en toute saison les belles couleurs de leur plumage. Comme ils ne sont pas difficiles à priver, que leur beau plumage se remarque de loin et fait un très-bel effet sur les pièces d'eau, il serait à désirer que l'on pût obtenir une race domestique de ces oiseaux : mais leur naturel et leur tempérament semblent les fixer sur la mer et les éloigner des eaux douces ; ce ne pourrait donc être que dans les terrains très-voisins des eaux salées, qu'on pourrait tenter avec espérance de succès leur multiplication en domesticité.

LE MILLOUIN.

Genre canard, sous-genre millouin. (Cuvier.) 4

Le millouin est ce canard que Belon désigne sous le nom de *cane à tête rousse*. Il a en effet la tête et une partie du cou d'un brun roux ou marron ; cette couleur, coupée en rond au bas du cou, est suivie par du noir ou brun noirâtre, qui se coupe de même en rond sur la poitrine et le haut du dos ; l'aile est d'un gris teint de noirâtre et sans miroir ; mais le dos et les flancs sont joliment ouvragés d'un liséré très-fin, qui court transversalement par petits zigzags noirs dans un fond gris de perle. Selon Schwencckfeld, la tête de la femelle n'est pas rousse comme celle du mâle, et n'a que quelques taches roussâtres.

Le millouin est de la grandeur du tadorne, mais sa taille est plus lourde ; sa forme trop ronde lui donne un air pesant ; il marche avec peine et de mauvaise grâce, et il est obligé de battre de temps en temps des ailes pour conserver l'équilibre sur terre.

Son cri ressemble plus au sifflement grave d'un gros serpent, qu'à la voix d'un oiseau ; son bec large et creux est très-propre à fouiller dans la vase, comme font les souchets et les morillons, pour y trouver des

vers et pour pêcher de petits poissons et des crustacés. Deux de ces oiseaux mâles, que M. Baillon a nourris l'hiver dans une basse-cour, se tenaient presque toujours dans l'eau; ils étaient forts et courageux sur cet élément et ne s'y laissaient pas approcher par les autres canards; ils les écartaient à coups de bec; mais ceux-ci en revanche les battaient lorsqu'ils étaient à terre, et toute la défense du millouin était alors de fuir vers l'eau. Quoiqu'ils fussent privés et même devenus familiers, on ne put les conserver longtemps, parce qu'ils ne peuvent marcher sans se blesser les pieds; le sable des allées d'un jardin les incommode autant que le pavé d'une cour; et quelque soin que prit M. Baillon de ces deux millouins, ils ne vécurent que six semaines dans leur captivité.

« Je crois, dit ce bon observateur, que ces oiseaux appartiennent au Nord: les miens restaient dans l'eau pendant la nuit, même lorsqu'il gelait beaucoup; ils s'y agitaient assez pour empêcher qu'elle ne se glaçât autour d'eux.

« Du reste, ajoute-t-il, les millouins ainsi que les morillons et les garrots mangent beaucoup et digèrent aussi promptement que le canard. Ils ne vécurent d'abord que de pain mouillé; ensuite ils le mangeaient sec, mais ils ne l'avalèrent ainsi qu'avec peine, et étaient obligés de boire à chaque instant. Je n'ai pu les accoutumer à manger du grain; les morillons seuls paraissent aimer la semence du jonc de marais. »

M. Hébert, qui, en chasseur attentif et même ingénieux, a su trouver à la chasse d'autres plaisirs que celui de tuer, a fait sur ces oiseaux, comme sur beaucoup d'autres, des observations intéressantes.

« C'est, dit-il, l'espèce du millouin, qui, après celle du canard sauvage, m'a paru la plus nombreuse dans les contrées où j'ai chassé. Il nous arrive en Brie, à la fin d'octobre, par troupes de vingt à quarante; il a le vol plus rapide que le canard, et le bruit que fait son aile est tout différent; la troupe forme en l'air un peloton serré, sans former des triangles comme les canards sauvages. A leur arrivée ils sont inquiets, ils s'abattent sur les grands étangs; l'instant d'après ils en partent, en font plusieurs fois le tour au vol, se posent une seconde fois pour aussi peu de temps, disparaissent, reviennent une heure après, et ne se fixent pas davantage. Quand j'en ai tué, ç'a toujours été par hasard, avec de très-gros plombs, et lorsqu'ils faisaient leurs différents tours en l'air. Ils étaient tous remarquables par une grosse tête rousse, qui leur a valu le nom de *rougeots* dans notre Bourgogne.

« On ne les approche pas facilement sur les grands étangs; ils ne tombent point sur les petites rivières par la gelée, ni à la chute sur les petits étangs, et ce n'est que dans les canardières de Picardie que l'on peut en tuer beaucoup; néanmoins ils ne laissent pas d'être assez communs en Bourgogne, et on en voit à Dijon aux boutiques des rôtisseurs pendant presque tout l'hiver. J'en ai tué un en Brie au mois de juillet, par une très-grande chaleur; il me partit sur les bords d'un étang au milieu des bois, dans un endroit fort solitaire. Il était accompagné d'un autre; ce qui me ferait croire qu'ils étaient appariés, et que quelques couples de l'espèce couvent en France dans les grands marais. »

Nous ajouterons que cette même espèce s'est portée bien au delà de nos contrées; car il nous est arrivé de la Louisiane un millouin tout semblable à celui de France; et de plus, on reconnaît le même oiseau dans le *quapacheanauhli* de Fernandez, que M. Brisson, par cette raison, a nommé *millouin du Mexique*. Quant à la variété dans l'espèce du millouin de France, donnée par ce dernier ornithologiste, sous l'indication de *millouin noir*, nous ne pouvons que nous en tenir à ce qu'il en dit; cette variété du millouin ne nous étant pas connue.

LE MILLOUINAN.

Sous-genre millouin. (Cuvier.)

Ce bel oiseau, dont nous devons la connaissance à M. Baillon, est de la taille du millouin, et ses couleurs, quoique différentes, sont disposées

de même : par ce double rapport nous avons cru pouvoir lui donner le nom de *millouinan*. Il a la tête et le cou recouverts d'un grand *domino* noir à reflets vert cuivreux, coupé, en rond sur la poitrine et le haut du dos; le manteau est joliment ouvragé d'une petite hachure noirâtre, courant légèrement dans un fond gris de perle; deux pièces du même ouvrage, mais plus serré, couvrent les épaules; le croupion est travaillé de même; le ventre et l'estomac sont du plus beau blanc. On peut remarquer sur le milieu du cou l'empreinte obscure d'un collier roux. Le bec du millouinan est moins long et plus large que celui du millouin.

L'individu que nous décrivons a été tué sur la côte de Picardie; et depuis un autre tout à fait semblable, sinon qu'il est un peu plus petit, nous est venu de la Louisiane. Ce n'est pas, comme on l'a déjà vu, la seule espèce de la famille du canard qui se trouve commune aux deux continents; néanmoins ce millouinan, qui n'avait pas encore été remarqué ni décrit, ne paraît sans doute que rarement sur nos côtes.

LE GARROT.

Sous-genre garrot. (Cuvier.)

Le garrot est un petit canard dont le plumage est noir et blanc, et la tête remarquable par deux mouches blanches posées aux coins du bec, qui de loin semblent être deux yeux placés à côté des deux autres, dans la coiffe noire lustrée de vert qui lui couvre la tête et le haut du cou; et c'est de là que les Italiens lui ont donné le nom de *quatr'occhi*. Les Anglais le nomment *goldeneye*, œil d'or, à raison de la couleur jaune doré de l'iris de ses yeux. La queue et le dos sont noirs, ainsi que les grandes plumes de l'aile, dont la plupart des couvertures sont blanches; le bas du cou avec tout le devant du corps est d'un beau blanc; les pieds sont très-courts et les membranes qui en réunissent les doigts s'étendent jusqu'au bout des ongles et y sont adhérentes.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère entièrement par les couleurs qui, comme on l'observe généralement dans toute la grande famille du canard, sont plus ternes, plus pâles dans les femelles : celle-ci les a grises ou brunâtres où le mâle les a noires, et gris blanc où il les a d'un beau blanc; elle n'a ni le reflet vert à la tête, ni la tache blanche au coin du bec.

Le vol du garrot, quoique assez bas, est très-roide et fait siffler l'air; il ne crie pas en volant, et ne paraît pas être si défiant que les autres canards. On voit de petites troupes de garrots sur nos étangs pendant tout l'hiver; mais ils disparaissent au printemps, et sans doute vont nicher dans le Nord; du moins Linnæus, dans une courte notice du *Fauna suecica*, dit que ce canard se voit l'été en Suède, et que dans cette saison, qui est celle de la nichée, il se tient dans des creux d'arbres.

M. Baillon, qui a essayé de tenir quelques garrots en domesticité, vient de nous communiquer les observations suivantes :

« Ces oiseaux, dit-il, ont maigri considérablement en peu de temps, et n'ont pas tardé à se blesser sous les pieds, lorsque je les ai laissés marcher en liberté. Ils restaient la plupart du temps couchés sur le ventre; mais quand les autres oiseaux venaient les attaquer, ils se défendaient vigoureusement; je puis même dire que j'ai vu peu d'oiseaux aussi méchants. Deux mâles que j'ai eus l'hiver dernier me déchiraient la main à coups de bec toutes les fois que je les prenais. Je les tenais dans une grande cage d'osier, afin de les accoutumer à la captivité, et à voir aller et venir dans la

cour les autres volailles; mais ils ne marquaient, dans leur prison, que de l'impatience et de la colère, et s'élançaient contre leurs grilles, vers les autres oiseaux qui les approchaient. J'étais parvenu, avec beaucoup de peine, à leur apprendre à manger du pain; mais ils ont constamment refusé toute espèce de grains.

« Le garrot, ajoute cet attentif observateur, a de commun avec le millouin et le morillon de ne marcher que d'une manière peinée et difficile, avec effort, et ce semble avec douleur; cependant ces oiseaux viennent de temps en temps à terre, mais pour s'y tenir tranquilles et en repos, debout ou couchés sur la grève, et pour y éprouver un plaisir qui leur est particulier. Les oiseaux de terre ressentent de temps en temps le besoin de se baigner, soit pour purger leur plumage de la poussière qui l'a pénétré, soit pour donner au corps une dilatation qui en facilite les mouvements, et ils annoncent par leur gaieté en quittant l'eau la sensation agréable qu'ils éprouvent; dans les oiseaux aquatiques, au contraire, dans ceux surtout qui restent un long temps dans l'eau, les plumes humectées et pénétrées à la longue donnent insensiblement passage à l'eau, dont quelques filets doivent gagner jusqu'à la peau; alors ces oiseaux ont besoin d'un bain d'air qui dessèche et contracte leurs membres trop dilatés par l'humidité: ils viennent en effet au rivage prendre ce bain sec dont ils ont besoin, et la gaieté qui règne alors dans leurs yeux et un balancement lent de la tête font connaître la sensation agréable qu'ils éprouvent. Mais ce besoin satisfait, et en tout autre temps, les garrots, et comme eux, les millouins et les morillons, ne viennent pas volontiers à terre, et surtout évitent d'y marcher; ce qui paraît leur causer une extrême fatigue. En effet, accoutumés à se mouvoir dans l'eau par petits coups, dont l'impulsion dépend d'un mouvement vif et brusque des pieds, ils apportent cette habitude à terre, et n'y vont que par bonds, en frappant si fortement le sol de leurs larges pieds, que leur marche fait le même bruit qu'un claquement de mains. Ils s'aident de leurs ailes pour garder l'équilibre, qu'ils perdent à tout moment, et si on les presse, ils s'élancent en jetant leurs pieds en arrière et tombent sur l'estomac: leurs pieds d'ailleurs se déchirent et se fendent en peu de temps par le frottement sur le gravier. Il paraît donc que ces espèces, uniquement nées pour l'eau, ne pourront jamais augmenter le nombre des colonies que nous en avons tirées pour peupler nos basses-cours. »

LE MORILLON.

Sous-genre millouin. (Cuvier.)

Le morillon est un joli petit canard, qui, pour toutes couleurs n'offre, lorsqu'on le voit en repos, qu'un large bec bleu, un grand domino noir, un manteau de même couleur, et du blanc sur l'estomac, le ventre et le haut des épaules; ce blanc est net et pur, et tout le noir est luisant et relevé de beaux reflets pourprés et d'un rouge verdâtre; les plumes du derrière de la tête se redressent en panache; souvent le bas du domino noir, sur la poitrine, est ondé de blanc; et dans cette espèce, ainsi que dans les autres du genre du canard, les couleurs sont sujettes à certaines variations, qui ne sont nullement spécifiques et qui n'appartiennent qu'à l'individu.

Lorsque le morillon vole, son aile paraît rayée de blanc; cet effet est produit par sept plumes qui sont en partie de cette couleur. Il a le dedans des pieds et des jambes rougeâtre et le dehors noir. Sa langue est fort charnue et si renflée à la racine, qu'il semble y en avoir deux. Dans les viscères, il n'y a point de vésicule du fiel. Belon regarde le morillon comme le *glaucium* des Grecs, n'ayant, dit-il, trouvé onc oiseau qui eût l'œil de couleur si véronne. Et en effet, le *glaucium*, dans Athénée, est ainsi nommé de la couleur *glauque* ou vert d'eau de ses yeux.

Le morillon fréquente les étangs et les rivières, et néanmoins se trouve aussi sur la mer. Il plonge assez profondément, et fait sa pâture de petits poissons, de crustacés et coquillages, ou de graines d'herbes aquatiques,

surtout de celle du jone commun. Il est moins défiant, moins prêt à partir que le canard sauvage; on peut l'approcher à la portée du fusil sur les étangs, ou mieux encore sur les rivières quand il gèle; et lorsqu'il a pris son essor, il ne fait pas de longues traversées.

M. Baillon nous a communiqué ses observations sur cette espèce en domesticité.

« La couleur du morillon, dit-il, sa manière de se balancer en marchant et en tenant le corps presque droit, lui donnent un air d'autant plus singulier, que la belle couleur bleu d'air de son bec toujours appliqué sur la poitrine, et ses gros yeux brillants tranchent beaucoup sur le noir de son plumage.

« Il est assez gai et barbote comme le canard pendant des heures entières. J'en ai privé facilement plusieurs dans ma cour; ils sont devenus si familiers en peu de temps, qu'ils entraient dans la cuisine et dans les appartements. On les entendait avant de les voir, à cause du bruit qu'ils faisaient à chaque pas, en plaquant leurs larges pieds par terre et sur les parquets. On ne les voyait jamais faire de pas inutiles; ce qui prouve, comme je l'ai dit, que l'espèce ne marche que par besoin et forcément; et en effet ils s'écorchaient les pieds sur le pavé. Néanmoins ils ne maigrissaient que fort peu, et ils auraient pu vivre longtemps si les autres oiseaux de la basse-cour les avaient moins tourmentés.

« Je me suis procuré, ajoute M. Baillon, plus de trente morillons, pour voir si la huppe, qui est très-apparente à quelques individus, constitue une espèce particulière; j'ai reconnu qu'elle est un des ornements de tous les mâles.

« De plus, les jeunes sont dans les premiers temps d'un gris enfumé. Cette livrée reste jusqu'après la mue, et ils n'ont toute leur belle couleur d'un noir brillant qu'à la deuxième année. Ce n'est que dans le même temps que le bec devient bleu. Les femelles sont toujours moins noires et n'ont jamais de huppe. »

LE PETIT MORILLON.

Sous-genre millouin. (Cuvier.)

Après ce que nous venons de dire de la diversité que l'on remarque souvent dans le plumage des morillons, nous serions fort tentés de rapporter aux mêmes causes accidentelles la différence de grandeur sur laquelle on s'est fondé pour faire du petit morillon une espèce particulière et séparée de celle du morillon: cette différence en effet est si petite, qu'à la rigueur on pourrait la regarder comme nulle, ou du moins la rapporter à celles que l'âge et les divers temps d'accroissement mettent nécessairement entre les individus d'une même espèce. Néanmoins la plupart des ornithologistes ont indiqué ce petit morillon comme d'une espèce différente de l'autre; et ne pouvant les contredire par des faits positifs, nous consignons seulement ici nos doutes que nous ne croyons pas mal fondés. Selon même, que les autres ont suivi, et qui est le premier auteur de cette distinction d'espèces, semble nous fournir une preuve contre sa propre opinion; car après avoir dit de son *petit plongeon*, qui est notre petit morillon, que *c'est un joli oiseau bien troussé, rond et raccourci, avec yeux si jaunes et luisants qu'ils sont plus clairs qu'airain poli...* et qu'avec le plumage semblable à celui du morillon, il a de même la ligne blanche par le travers de l'aile, il ajoute:

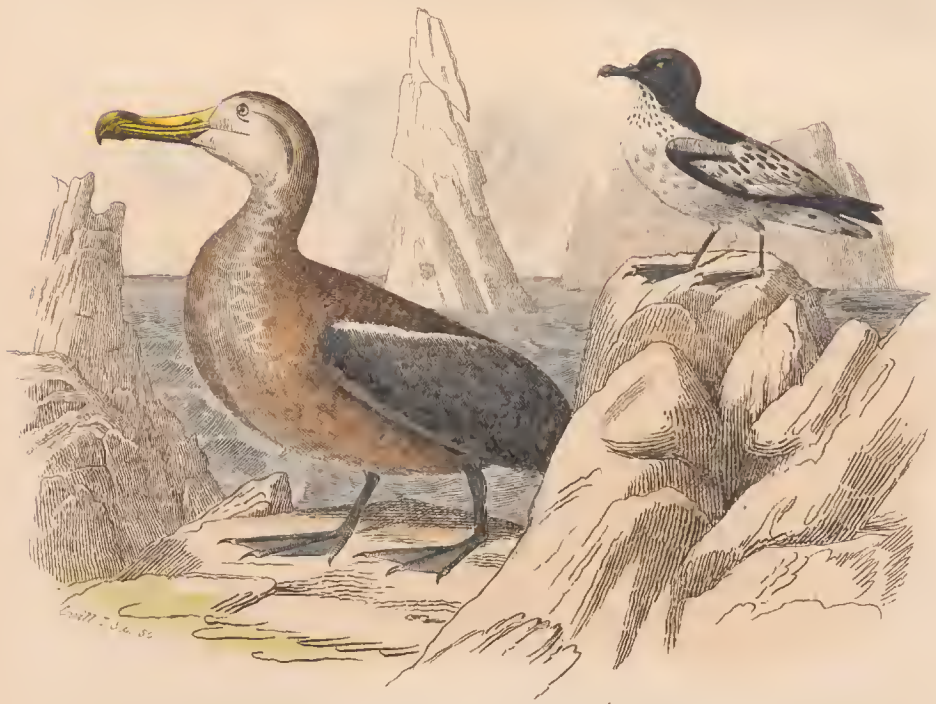
« Si est-ce qu'il s'en faut beaucoup qu'il soit vrai morillon, car il a la huppe derrière la tête comme le bièvre et le pélican, et toutefois le morillon n'en a point. »

Or, Belon se trompe ici, et ce caractère de la huppe est une raison de plus de rapporter l'oiseau dont il s'agit ici au vrai morillon, qui a en effet une huppe.



LA MACREUSE.

LA SARCELLE.



L'ALBATROS.

LE PÉTREL BLANC ET NOIR.

M. Brisson donne encore une variété dans cette espèce, sous le nom de *petit morillon rayé*; mais ce n'est certainement qu'une variété d'âge.

LA MACREUSE.

Genre canard, sous-genre macreuse. (Cuvier.)

On a prétendu que les macreuses naissent, comme les bernaches, dans des coquilles ou dans du bois pourri : nous avons suffisamment réfuté ces fables, dont ici, comme ailleurs, l'histoire naturelle ne se trouve que trop souvent infectée. Les macreuses pondent, nichent et naissent comme les autres oiseaux ; elles habitent de préférence les terres et les îles les plus septentrionales, d'où elles descendent en grand nombre le long des côtes de l'Ecosse et de l'Angleterre, et arrivent sur les nôtres en hiver pour y fournir un assez triste gibier, néanmoins attendu avec empressement par nos solitaires, qui, privés de tout usage de chair et réduits au poisson, se sont permis celle de ces oiseaux, dans l'opinion qu'ils ont le sang froid comme les poissons, quoique en effet leur sang soit chaud et tout aussi chaud que celui des autres oiseaux d'eau ; mais il est vrai que la chair noire, sèche et dure de la macreuse est plutôt un aliment de mortification qu'un bon mets.

Le plumage de la macreuse est noir. Sa taille est à peu près celle du canard commun ; mais elle est plus ramassée et plus courte. Ray observe que l'extrémité de la partie supérieure du bec n'est pas terminée par un ongle corné, comme dans toutes les espèces de ce genre : dans le mâle, la base de cette partie, près de la tête, est considérablement gonflée et présente deux tubercules de couleur jaune ; les paupières sont de cette même couleur ; les doigts sont très-longs et la langue est fort grande ; la trachée n'a pas de labyrinthe, et les *cæcum* sont très-courts en comparaison de ceux des autres canards.

M. Baillon, cet observateur intelligent et laborieux que j'ai eu si souvent occasion de citer au sujet des oiseaux d'eau, m'a envoyé les observations suivantes :

« Les vents du nord et du nord-ouest amènent le long de nos côtes de Picardie, depuis le mois de novembre jusqu'en mars, des troupes prodigieuses de macreuses : la mer en est, pour ainsi dire, couverte : on les voit voler sans cesse de place en place et par milliers, paraître sur l'eau et disparaître à chaque instant. Dès qu'une macreuse plonge, toute la bande l'imité et reparait quelques instants après. Lorsque les vents sont sud et sud-est elles s'éloignent de nos côtes, et ces premiers vents, au mois de mars, les font disparaître entièrement.

« La nourriture favorite des macreuses est une espèce de coquillage bivalve lisse et blanchâtre, large de quatre lignes et long de dix ou environ, dont les hauts fonds de la mer se trouvent jonchés dans beaucoup d'endroits ; il y en a des bancs assez étendus et que la mer découvre sur ses bords au reflux. Lorsque les pêcheurs remarquent que, suivant leur terme, les macreuses *plongent aux vaineaux* (c'est le nom qu'on donne ici à ces coquillages), ils tendent leurs filets horizontalement, mais fort lâches, au-dessus de ces coquillages et à deux pieds au plus du sable ; peu d'heures après, la mer entrant dans son plein couvre ces filets de beaucoup d'eau, et les macreuses suivant le reflux à deux ou trois cents pas du bord, la première qui aperçoit les coquillages plonge, toutes les autres la suivent, et rencontrant le filet qui est entre elles et l'appât, elles s'empêtrent dans les mailles flottantes, ou si quelques-unes, plus dévantes, s'en écartent et passent dessous, bientôt elles s'y enlacent comme les autres en voulant remonter après s'être repues : toutes s'y noyent ; et lorsque la mer est retirée les pêcheurs vont les détacher du filet où elles sont suspendues par la tête, les ailes ou les pieds.

« J'ai vu plusieurs fois cette pêche. Un filet de cinquante toises de longueur, sur une toise et demie de large, en prend quelquefois vingt ou trente douzaines dans une seule marée ; mais en revanche on tendra souvent ses filets vingt fois sans en prendre une seule ; et il arrive de temps en temps qu'ils sont emportés ou déchirés par des marsouins ou des esturgeons.

« Je n'ai jamais vu aucune macreuse voler ailleurs qu'au-dessus de la mer, et j'ai toujours remarqué que leur vol est bas et mou, et de peu d'étendue ; elles ne s'élèvent presque pas, et souvent leurs pieds trempent dans l'eau en volant. Il est probable que les macreuses sont aussi fécondes que les canards ; car le nombre qui en arrive tous les ans est prodigieux ; et malgré la quantité que l'on en prend, il ne paraît pas diminuer. »

Ayant demandé à M. Baillon ce qu'il pensait sur la distinction du mâle et de la femelle dans cette espèce, et sur ces macreuses à plumage gris, appelées *grisettes*, que quelques-uns disent être les femelles, voici ce qu'il m'a répondu :

« La grisette est certainement une macreuse ; elle en a parfaitement la figure. On voit toujours ces grisettes de compagnie avec les autres macreuses ; elles se nourrissent des mêmes coquillages, les avalent entiers, et les digèrent de même. On les prend aux mêmes filets, et elles volent aussi mal et de la même manière, particulière à ces oiseaux qui ont les os des ailes plus tournés en arrière que les canards, et les cavités dans lesquelles s'emboîtent les deux fémurs très-près l'une de l'autre ; conformation qui, leur donnant une plus grande facilité pour nager, les rend en même temps très-inhabiles à marcher ; et certainement aucune espèce de canards n'a les cuisses placées de cette manière. Enfin le goût de la chair est le même.

« J'ai ouvert trois de ces grisettes cet hiver, et elles se sont trouvées femelles.

« D'un autre côté, la quantité de ces macreuses grisettes est beaucoup moindre que celle des noires ; souvent on n'en trouve pas dix sur cent autres prises au filet. Les femelles seraient-elles en si petit nombre dans cette espèce ?

« J'avoue franchement que je n'ai pas assez cherché à distinguer les mâles des femelles macreuses. J'en ai empaillé grand nombre ; je choisisais les plus noires et les plus grosses ; toutes se sont trouvées mâles, exceptées les grisettes. Je crois cependant que les femelles sont un peu plus petites et moins noires, ou du moins qu'elles n'ont pas ce mat de velours qui rend le noir du plumage des mâles si profond. »

Il nous paraît conclure de cet exposé, que les femelles macreuses étant un peu moins noires et plus grises que les mâles, ces grisettes ou macreuses plus grises que noires, et qui ne sont pas en assez grand nombre pour représenter toutes les femelles de l'espèce, ne sont en effet que les plus jeunes femelles qui n'acquièrent qu'avec le temps tout le noir de leur plumage.

Après cette première réponse, M. Baillon nous a encore envoyé les notes suivantes, qui toutes sont intéressantes :

« J'ai eu, dit-il, cette année 1781, pendant plusieurs mois dans ma cour, une macreuse noire ; je la nourrissais de pain mouillé et de coquillage. Elle était devenue très-familière.

« J'avais cru jusqu'alors que les macreuses ne pouvaient pas marcher, que leur conformation les privait de cette faculté ; j'en étais d'autant plus persuadé, que j'avais ramassé plusieurs fois sur le bord de la mer, pendant la tempête, des macreuses, des pingouins et des macreux tout vivants, qui ne pouvaient se traîner qu'à l'aide de leurs ailes ; mais ces oiseaux avaient sans doute été beaucoup battus par les vagues. Cette circonstance, à laquelle je n'avais pas fait attention, m'avait confirmé dans mon erreur. Je l'ai reconnue en remarquant que la macreuse marche bien et même moins lentement que le millouin ; elle se balance de même à chaque pas, en tenant le corps presque droit, et frappant la terre de chaque pied alternativement et avec force. Sa marche est lente ; si on la pousse elle tombe, parce que les efforts qu'elle se donne lui font perdre l'équilibre. Elle est infatigable dans l'eau ; elle court sur les vagues comme le pétrel, et aussi légèrement ; mais elle ne peut profiter à terre de la célérité de ses mouvements : la mienne m'a paru y être hors de la place que la nature a assignée à chaque être.

« En effet, elle y avait l'air fort gauche ; chaque mouvement lui donnait dans tout le corps des secousses fatigantes : elle ne marchait que par nécessité ; elle se tenait couchée, ou debout droite comme un pieu, le bec posé sur l'estomac. Elle m'a toujours paru mélancolique ; je ne l'ai pas vue une seule fois se baigner avec gaieté, comme les autres oiseaux d'eau, dont ma cour est remplie ; elle n'entrait dans le bac qui est à fleur de terre, que pour y manger le pain que je lui jetais. Lorsqu'elle y avait bu et mangé, elle restait immobile ; quelquefois elle plongeait au fond pour ramasser les miettes qui s'y précipitaient. Si quelque oiseau se mettait dans l'eau et l'approchait, elle tentait de le chasser à coups de bec : s'il résistait ou s'il se défendait en l'attaquant, elle plongeait ; et après avoir fait deux ou trois fois le tour du fond du bac pour voir, elle s'élançait hors de l'eau en faisant une espèce de sifflement fort doux et clair, semblable au premier ton d'une flûte traversière. C'est le seul cri que je lui ai connu ; elle le répétait toutes les fois qu'on l'approchait.

« Curieux de savoir si cet oiseau peut demeurer longtemps sous l'eau, je l'y ai retenu de force ; elle se donnait des efforts considérables après deux ou trois minutes, et paraissait souffrir beaucoup. Elle revenait au-dessus de l'eau aussi vite que du liège. Je crois qu'elle peut y demeurer plus longtemps, parce qu'elle descend souvent à plus de trente pieds de profondeur dans la mer, pour ramasser les coquillages fivales et oblongs, dont elle se nourrit.

« Ce coquillage blanchâtre, large de quatre à cinq lignes, et long de près d'un ponce, est la nourriture principale de cette espèce. Elle ne s'amuse pas, comme la pie de mer, à l'ovvir ; la forme de son bec ne lui en donne pas le moyen comme celui de cet oiseau : elle l'avale entier et le digère en peu d'heures. J'en donnais quelquefois vingt et plus à une macreuse ; elle en prenait jusqu'à ce que son oesophage en fût rempli jusqu'au bec : alors ses excréments étaient blancs ; ils prenaient une teinte verte lorsqu'elle ne mangeait que du pain, mais ils étaient toujours liquides. Je ne l'ai jamais vue se repaître d'herbes, de grains ou de semences de plantes, comme le canard sauvage, les sarcelles, les siffleurs et d'autres de ce genre. La mer est son unique élément : elle vole aussi mal qu'elle marche. Je me suis amusé souvent à en considérer des troupes nombreuses dans la mer, et à les examiner avec une bonne lunette d'approche : je n'en ai jamais vu s'élever et parcourir au vol un espace étendu ; elles voletaient sans cesse au-dessus de la surface de l'eau.

« Les plumes de cet oiseau sont tellement lissées et si serrées, qu'en se secouant au sortir de l'eau il cesse d'être mouillé.

« La même cause qui a fait périr tant d'autres oiseaux dans ma cour, a donné la mort à ma macreuse ; la peau molle et tendre de ses pieds était blessée sans cesse par les graviers qui y pénétraient ; des calus se sont formés sous chaque jointure des articles ; ils se sont ensuite usés au point que les nerfs étaient découverts : elle n'osait plus ni marcher, ni aller dans l'eau ; chaque pas augmentait ses plaies. Je l'ai mise dans mon jardin sur l'herbe, sous une cage, elle ne voulait pas y manger. Elle est morte dans ma cour peu de temps après. »

LA DOUBLE MACREUSE.

Sous-genre MACREUSE. (CUVIER.)

Parmi le grand nombre des macreuses qui viennent en hiver sur nos côtes de Picardie, l'on en remarque quelques-unes de beaucoup plus grosses que les autres, qu'on appelle *macreuses doubles*. Outre cette différence de taille elles ont une tache blanche à côté de l'œil et une bande blanche dans l'aile, tandis que le plumage des autres est entièrement noir. Ces caractères suffisent pour qu'on doive regarder ces grandes macreuses comme formant une seconde espèce qui paraît être beaucoup moins nombreuse que la première, mais qui du reste lui ressemble par la conformation et par les habitudes naturelles. Ray a observé dans l'estomac et les intestins de ces grandes macreuses des fragments de coquillage, le même apparemment que celui dont M. Baillon dit que la macreuse fait sa nourriture de préférence.

LA MACREUSE A LARGE BEC.

Sous-genre macreuse. (Cuvier.)

Nous désignons sous ce nom le *canard du Nord*, appelé le *marchand*, qui certainement est de la famille des macreuses, et que peut-être, à comparer les individus, nous jugerions ne faire qu'une avec la précédente. Quoi qu'il en soit, celle-ci est bien caractérisée par la largeur de son bec aplati, épaté, bordé d'un trait orangé, qui entourant les yeux, semble figurer des lunettes. Cette grosse macreuse aborde en hiver en Angleterre; elle s'abat sur les prairies dont elle paît l'herbe; et M. Edwards pense la reconnaître dans une des figures du petit recueil d'oiseaux, publié à Amsterdam, en 1679, par Nicolas Vischer, où elle est dénommée *turmaanser*, nom qui semble avoir rapport à sa grosseur, qui surpasse celle du canard commun, et en même temps indiquer que ces oiseaux paraissent attroupés; et comme ils se trouvent à la baie d'Hudson, les Hollandais pouvaient les avoir observés au détroit de Davis où se faisaient alors leurs grandes pêches de la baleine.

LE BEAU CANARD HUPPÉ.

Le riche plumage de ce beau canard paraît être une parure recherchée, une robe de fête que sa coiffure élégante assortit et rend plus brillante; une pièce d'un beau roux moucheté de petits pinceaux blancs couvre le bas du cou et la poitrine, et se coupe net sur les épaules par un trait de blanc, doublé d'un trait de noir; l'aile est recouverte de plumes d'un brun qui se fonde en noir à riches reflets d'acier bruni; et celles des flancs, très-finement lisérées et vermiculées de petites lignes noirâtres sur un fond gris, sont joliment rubanées à la pointe de noir et de blanc, dont les traits se déploient alternativement, et semblent varier suivant le mouvement de l'oiseau; le dessous du corps est gris blanc de perle; un petit tour du cou blanc remonte en mentonnière sous le bec et jette une échancrure sous l'œil sur lequel un autre grand trait de même couleur passe en manière d'un long sourcil; le dessus de la tête est relevé d'une superbe aigrette de longues plumes blanches vertes et violettes, pendantes en arrière comme une chevelure, en panaches séparés par de plus petits panaches blancs; le front et les joues brillent d'un lustre de bronze; l'iris de l'œil est rouge, le bec de même avec une tache noire au-dessus, et l'onglet de la même couleur; sa base est comme ourlée d'un rebord charnu de couleur jaune.

Ce beau canard est moins grand que le canard commun, et sa femelle est aussi simplement vêtue qu'il est pompeusement paré; elle est presque toute brune, *ayant néanmoins*, dit Edwards, *quelque chose de l'aigrette du mâle*. Cet observateur ajoute que l'on a apporté vivants plusieurs de ces beaux canards de la Caroline en Angleterre, mais sans nous apprendre s'ils se sont propagés. Ils aiment à se percher sur les plus hauts arbres, d'où vient que plusieurs voyageurs les indiquent sous le nom de *canards branchus*. Par celui de *canard d'été* que leur donne Gatesby, on peut juger qu'ils ne séjournent que pendant l'été en Virginie et à la Caroline; effectivement ils y nichent, et placent leurs nids dans les

trous que les pics ont faits aux grands arbres voisins des eaux, particulièrement aux cyprès : les vieux portent les petits du nid dans l'eau; sur leur dos, et ceux-ci au moindre danger s'y attachent avec le bec.

LE PETIT CANARD A GROSSE TÊTE.

Sous-genre sarcelle. (CUIVIER.)

Ce petit canard, qui est de taille moyenne entre le canard commun et la sarcelle, a toute la tête coiffée d'une touffe de longs effilés agréablement teints de pourpre avec reflets de vert et de bleu : cette touffe épaisse grossit beaucoup sa tête : et c'est de là que Gatesby a nommé *tête de buffle* (buffle's head duck) ce petit canard qui fréquente les eaux douces à la Caroline. Il a derrière l'œil une large tache blanche; les ailes et le dos sont marqués de taches longitudinales noires et blanches alternativement; la queue est grise, le bec plombé et les jambes sont rouges.

La femelle est toute brune avec la tête unie et sans touffe.

Ce canard ne paraît à la Caroline que l'hiver : ce n'est pas une raison pour le nommer, comme a fait M. Brisson, *canard d'hiver*, parce que, comme il existe nécessairement ailleurs pendant l'été, ceux qui pourraient l'observer dans ces contrées auraient tout autant de raison de l'appeler *canard d'été*.

LE CANARD A COLLIER DE TERRE-NEUVE.

Sous-genre sarcelle. (CUIVIER.)

Ce canard de petite taille, courte et arrondie, et d'un plumage obscur, ne laisse pas d'être un des plus jolis oiseaux de son genre. Indépendamment des traits blancs qui coupent le brun de sa robe, sa face semble être un masque à long nez noir et joues blanches; et ce noir du nez se prolonge jusqu'au sommet de la tête, et s'y réunit à deux grands sourcils roux ou d'un rouge-bai très-vif : le domino noir, dont le cou est couvert, est bordé et coupé au bas par un petit ruban blanc, qui apparemment a offert à l'imagination des pêcheurs de Terre-Neuve l'idée d'un cordon de noblesse, puisqu'ils appellent ce canard *the lord* ou le seigneur; deux autres bandelettes blanches lisérées de noir sont placées de chaque côté de la poitrine qui est gris de fer; le ventre est gris brun; les flancs sont d'un roux vif, et l'aile offre un miroir bleu pourpré ou couleur d'acier bruni. On voit encore une mouche blanche derrière l'oreille, et une petite ligne blanche serpenteante sur le côté du cou.

La femelle n'a rien de toute cette parure : son vêtement est d'un gris brun noirâtre sur la tête et le manteau, d'un gris blanc sur le devant du cou et la poitrine, et d'un blanc pur à l'estomac et au ventre. Leur grosseur est à peu près celle du morillon, et ils ont le bec fort court et petit pour leur taille.

On reconnaît l'espèce de ce canard dans l'*Anas picta capite pulchre fasciato* de Steller ou *canard des montagnes* du Kamtschatka, et dans l'*Anas histrionica* de Linnæus, qui paraît en Islande, suivant le témoignage de M. Brunnich, et qu'on retrouve non-seulement dans le nord-est de l'Asie, mais même sur le lac Baïkal, selon la relation de M. Georgi, quoique Kracheninnikow ait regardé cette espèce comme propre et particulière au Kamtschatka.

LE CANARD BRUN.

Sous-genre millouin. (Cuvier.)

Sans une trop grande différence de taille, la ressemblance presque entière de plumage nous eût fait rapporter cette espèce à celle de la *sarcelle brune et blanche* ou *canard brun et blanc de la baie d'Hudson* d'Edwards : mais celui-ci n'a exactement que la taille de la sarcelle ; et le canard brun est de grosseur moyenne entre le canard sauvage et le garrot. Au reste, il est probable que l'individu représenté dans la planche n'est que la femelle de cette espèce ; car elle porte la livrée obscure propre dans tout le genre des canards au sexe féminin. Un fond brun noirâtre sur le dos, et brun roussâtre nué de gris blanc au cou et à la poitrine ; le ventre blanc avec une tache blanche sur l'aile, et une large mouche de même couleur entre l'œil et le bec, sont tous les traits de son plumage, et c'est peut-être celui que l'on trouve indiqué, dans Rzaczynski, par cette courte notice : *Lithuana polesia alit innumeras anates inter quas sunt nigricantes*. Il ajoute que ces canards noirâtres sont connus des Russes sous le nom de *uhle*.

LE CANARD A TÊTE GRISE.

Sous-genre canard proprement dit. (Cuvier.)

Nous préférons cette dénomination donnée par Edwards à celle de *canard de la baie d'Hudson*, sous laquelle M. Brisson indique cet oiseau : premièrement parce qu'il y a plusieurs autres canards à la baie d'Hudson ; secondement, parce qu'une dénomination tirée d'un caractère propre de l'espèce est toujours préférable, pour la désigner, à une indication de pays, qui ne peut que très-rarement être exclusive. Ce canard à tête grise est coiffé assez singulièrement d'une calotte cendré bleuâtre, tombant en pièce carrée sur le haut du cou, et séparée par une double ligne de points noirs semblables à des guillemets, de deux plaques d'un vert tendre qui couvrent les joues : le tout est coupé de cinq moustaches noires, dont trois s'avancent en pointe sur le haut du bec, et les deux autres s'étendent en arrière sous ses angles. La gorge, la poitrine et le cou sont blancs ; le dos est d'un brun noirâtre avec reflet pourpré. Les grandes plumes de l'aile sont brunes ; les couvertures en sont d'un pourpre ou violet foncé, luisant, et chaque plume est terminée par un point blanc, dont la suite forme une ligne transversale ; il y a de plus une grande tache blanche sur les petites couvertures de l'aile, et une autre forme ronde de chaque côté de la queue. Le ventre est noir ; le bec est rouge, sa partie supérieure est séparée en deux bonrelets, qui, dans leur renflement, ressemblent, suivant l'expression d'Edwards, à *peuprès à des fèves*. C'est, ajoute-t-il, la partie la plus remarquable de la conformation de ce canard, dont la taille surpasse celle du canard domestique. Néanmoins nous devons remarquer que la *femelle du canard à collier de Terre-Neuve* a beaucoup de rapport avec ce canard à tête grise d'Edwards : la principale différence consiste en ce que les teintes du dos sont plus noires dans la planche de ce naturaliste, et que la joue y est peinte de verdâtre.

LE CANARD A FACE BLANCHE.

Sous-genre canard proprement dit. (Cuvier.)

Nous désignons ce canard par le caractère de sa face blanche, parce que cette indication peut le faire reconnaître au premier coup d'œil. En effet, ce qui frappe d'abord en le voyant, est son tour de face tout en blanc, relevé sur la tête d'un voile noir, qui, embrassant le devant et le haut du cou, retombe en arrière. L'aile et la queue sont noirâtres; le reste du plumage est richement chamarré d'ondes et de festons de noirâtre, de roussâtre et de roux, dont la teinte plus forte sur le dos va jusqu'au rouge briqueté sur la poitrine et le bas du cou. Ce canard, qui se trouve au Maragnon, est de plus grande taille et de plus grosse corpulence que notre canard sauvage.

LE MAREC ET LE MARÉCA.

Genre canard. (Cuvier.)

Maréca est, suivant Pison, le nom générique des canards au Brésil, et Maregrave donne ce nom à deux espèces qui ne paraissent pas fort éloignées l'une de l'autre, et que par cette raison nous donnons ensemble, en les distinguant néanmoins sous les noms de *marec* et *mareca*. La première est, dit ce naturaliste, un canard de petite taille qui a le bec brun, avec une tache rouge ou orangée à chaque coin, la gorge et les joues blanches, la queue grise, l'aile parée d'un miroir vert avec un bord noir. Catesby, qui a décrit le même oiseau à Bahama, dit que ce miroir de l'aile est bordé de jaune; mais il y a d'autant moins de raison de désigner cette espèce sous le nom de *canard de Bahama*, comme a fait M. Brisson, que Catesby remarque expressément qu'il y paraît très-rarement, n'y ayant jamais vu que l'individu qu'il décrit.

Le maréca, seconde espèce de Maregrave, est de la même taille que l'autre, et il a le bec et la queue noirs; un miroir luisant de vert et de bleu sur l'aile, dans un fond brun; une tache d'un blanc jaunâtre, placée, comme dans l'autre, entre l'angle du bec et l'œil; les pieds d'un vermillon qui, même après la cuisson, teint les doigts en beau rouge. La chair de ce dernier, ajoute-t-il, est un peu amère; celle du premier est excellente: néanmoins les sauvages la mangent rarement, craignant, disent-ils, qu'en se nourrissant de la chair d'un animal qui leur paraît lourd, ils ne deviennent eux-mêmes plus appesantis et moins légers à la course.

LES SARCELLES.

Famille des palmipèdes lamellirostres, genre canard, sous-genre sarcelle. (Cuvier.)

La forme que la nature a le plus nuancée, variée, multipliée dans les oiseaux d'eau, est celle du canard. Après le grand nombre des espèces de ce genre dont nous venons de faire l'énumération, il se présente un genre subalterne, presque aussi nombreux que celui des canards, et qui ne semble fait que pour les représenter et les reproduire à nos yeux

sous un plus petit module : ce genre secondaire est celui des sarcelles, qu'on ne peut mieux désigner, en général, qu'en disant que ce sont des canards bien plus petits que les autres, mais qui du reste leur ressemblent, non-seulement par les habitudes naturelles, par la conformation et par toutes les proportions relatives de la forme, mais encore par l'ordonnance du plumage, et même par la grande différence des couleurs qui se trouve entre les mâles et les femelles.

On servait souvent des sarcelles à la table des Romains; elles étaient assez estimées pour qu'on prit la peine de les multiplier en les élevant en domesticité, comme les canards. Nous réussirions sans doute à les élever de même; mais les anciens donnaient apparemment plus de soins à leur basse-cour, et en général beaucoup plus d'attention que nous à l'économie rurale et à l'agriculture.

Nous allons donner la description des espèces différentes de sarcelles, dont quelques-unes, comme certains canards, se sont portées jusqu'aux extrémités des continents.

LA SARCELLE COMMUNE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Sous-genre sarcelle. (Cuvier.)

Sa figure est celle d'un petit canard, et sa grosseur celle d'une perdrix. Le plumage du mâle, avec des couleurs moins brillantes que celui du canard, n'en est pas moins riche en reflets agréables, qu'il ne serait guère possible de rendre par une description. Le devant du corps présente un beau plastron tissu de noir sur gris, et comme maillé par petits carrés tronqués, renfermés dans de plus grands, tous disposés avec tant de netteté et d'élégance, qu'il en résulte l'effet le plus piquant. Les côtés du cou et les joues, jusque sous les yeux, sont ouvragés de petits traits de blanc, vermiculés sur un fond roux. Le dessus de la tête est noir, ainsi que la gorge; mais un long trait blanc prenant sur l'œil va tomber au-dessous de la nuque. Des plumes longues et taillées en pointe couvrent les épaules et retombent sur l'aile en rubans blancs et noirs; les couvertures qui tapissent les ailes sont ornées d'un petit miroir vert; les flancs et le croupion présentent des hachures de gris noirâtre sur gris blanc, et sont mouchetés aussi agréablement que le reste du corps.

La parure de la femelle est bien plus simple : vêtue partout de gris et de gris brun, à peine remarque-t-on quelques ombres d'ondes ou de festons sur sa robe; il n'y a point de noir sur la gorge, comme dans le mâle, et en général il y a tant de différence entre les deux sexes dans les sarcelles, comme dans les canards, que les chasseurs peu expérimentés les méconnaissent et leur ont donné les noms impropres de *tiers*, *racanelles*, *mercanelles*; en sorte que les naturalistes doivent ici, comme ailleurs, prendre garde aux fausses dénominations, pour ne pas multiplier les espèces sur la seule différence des couleurs qui se trouvent dans ces oiseaux : il serait même très-utile, pour prévenir l'erreur, que l'on eût soin de représenter la femelle et le mâle avec leurs vraies couleurs, comme nous l'avons fait dans quelques-unes de nos planches enluminées.

Le mâle, au temps de la parade, fait entendre un cri semblable à celui du râle. Néanmoins la femelle ne fait guère son nid dans nos provinces, et presque tous ces oiseaux nous quittent avant le 15 ou 20 d'avril. Ils volent par bandes dans le temps de leurs voyages, mais sans garder,

comme les canards, d'ordre régulier; ils prennent leur essor de dessus l'eau et s'envolent avec beaucoup de légèreté. Ils ne se plongent pas souvent, et trouvent à la surface de l'eau et vers ses bords la nourriture qui leur convient : les mouches et les graines des plantes aquatiques sont les aliments qu'ils choisissent de préférence. Gessner a trouvé dans leur estomac de petites pierres mêlées avec cette pâture; et M. Frisch, qui a nourri quelques couples de ces oiseaux pris jeunes, nous donne les détails suivants sur leur manière de vivre dans cette espèce de domesticité commencée :

« Je présentai d'abord à ces sarcelles, dit-il, différentes graines, sans qu'elles touchassent à aucune, mais à peine eus-je fait poser à côté de leur vase d'eau un bassin rempli de millet, qu'elles y accoururent toutes; chacune à chaque bécquée allait à l'eau, et dans peu elles en apportèrent assez dans leurs becs pour que le millet fût tout mouillé. Néanmoins cette petite graine n'était pas encore assez trempée à leur gré, et je vis mes sarcelles se mettre à porter le millet aussi bien que l'eau, sur le sol de l'enclos qui était d'argile, et lorsque la terre fut amollie et trempée, elles commencèrent à barboter, et il se fit par là un creux assez profond, dans lequel elles mangeaient leur millet mêlé de terre. Je les mis dans une chambre et elles portaient de même, quoique plus inutilement, le millet et l'eau sur le plancher. Je les conduisis dans l'herbe, et il me parut qu'elles ne faisaient que la fouiller en y cherchant des graines, sans en manger les feuilles, non plus que les vers de terre : elles poursuivaient les mouches et les happaient à la manière des canards. Lorsque je tardais de leur donner leur nourriture accoutumée, elles la demandaient par un petit cri enroué *quoak* répété chaque demi-minute. Le soir elles se gitaient dans des coins; et même le jour, lorsqu'on les approchait, elles se fontraient dans les trous les plus étroits. Elles vécutent ainsi jusqu'à l'approche de l'hiver; mais le froid rigoureux étant venu, elles moururent toutes à la fois. »

LA PETITE SARCELLE.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Sous genre sarcelle. (Cuvier.)

Cette sarcelle est un peu plus petite que la première, et elle en diffère encore par les couleurs de la tête qui est rousse et rayée d'un large trait de vert bordé de blanc, qui s'étend des yeux à l'occiput : le reste du plumage est assez ressemblant à celui de la sarcelle commune, excepté que la poitrine n'est point aussi richement émaillée, mais seulement mouchetée.

Cette petite sarcelle niche sur nos étangs, et reste dans le pays toute l'année : elle cache son nid parmi les grands joncs, et le construit de leurs brins, de leur moelle et de quantité de plumes : ce nid, fait avec beaucoup de soin, est assez grand et posé sur l'eau, de manière qu'il hausse et baisse avec elle. La ponte, qui se fait dans le mois d'avril, est de dix jusqu'à douze œufs de la grosseur de ceux du pigeon; ils sont d'un blanc sale, avec de petites taches couleur de noisette. Les femelles seules s'occupent du soin de la couvée : les mâles semblent les quitter et se réunir pour vivre ensemble pendant ce temps; mais en automne ils retournent à leur famille. On voit sur les étangs ces sarcelles par compagnies de dix à douze qui forment la famille; et dans l'hiver elles se rabattent sur les rivières et les fontaines chaudes; elles y vivent de cresson et de cerfeuil sauvage : sur les étangs elles mangent les graines de jonc et attrapent de petits poissons.

Elles ont le vol très-prompt. Leur cri est une espèce de sifflement, *vouire, vouire*, qui se fait entendre sur les eaux dès le mois de mars. M. Hébert nous assure que cette petite sarcelle est aussi commune en Brie

que l'autre y est rare, et que l'on en tue grande quantité dans cette province. Suivant Rzaczynski on en fait la chasse en Pologne, au moyen de filets tendus d'un arbre à l'autre; les bandes de ces sarcelles donnent dans ces filets lorsqu'elles se lèvent de dessus les étangs à la brune.

Ray, par le nom qu'il donne à notre petite sarcelle (*the common teal*), paraît n'avoir pas connu la sarcelle commune. Belon, au contraire, n'a connu que cette dernière; et quoiqu'il lui ait attribué indistinctement les deux noms grecs de *boscas* et *phascas*, le second paraît désigner spécialement la petite sarcelle; car on lit dans Athénée que la *phascas* est plus grande que le petit *colymbis*, qui est le grèbe castagneux: or, cette mesure de grandeur convient parfaitement à notre petite sarcelle. Au reste, son espèce a communiqué d'un monde à l'autre par le Nord; car il est aisé de la reconnaître dans le *pepatza* de Fernandez; et plusieurs individus que nous avons reçus de la Louisiane n'ont offert aucune différence d'avec ceux de nos contrées.

LA SARCELLE D'ÉTÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre sarcelle. (Cuvier.)

Nous n'eussions fait qu'une seule et même espèce de cette sarcelle et de la précédente, si Ray, qui paraît les avoir vues toutes deux, ne les eût pas séparées; il distingue positivement la petite sarcelle et la sarcelle d'été; nous ne pouvons donc que le suivre dans sa description, et copier la notice qu'il en donne. Cette sarcelle d'été, dit-il, est encore un peu moins grosse que la petite sarcelle, et c'est de tous les oiseaux de cette grande famille des sarcelles et canards, sans exception, le plus petit. Elle a le bec noir; tout le manteau cendré brun, avec le bout des plumes blanc sur le dos; il y a sur l'aile une bande large d'un doigt: cette bande est noire avec des reflets d'un vert d'émeraude et bordée de blanc; tout le devant du corps est d'un blanc lavé de jaunâtre, tacheté de noir à la poitrine et au bas-ventre; la queue est pointue; les pieds sont bleuâtres et leurs membranes noires.

M. Baillon m'a envoyé quelques notes sur une *sarcelle d'été*, par lesquelles il me paraît qu'il entend par cette dénomination la petite sarcelle de l'article précédent, et non pas la sarcelle d'été décrite par Ray. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que rapporter ici ses indications et ses observations qui sont intéressantes:

« Nous nommons ici (à Montreuil-sur-Mer) la sarcelle d'été, *criquard* ou *criquet*, dit M. Baillon: cet oiseau est bien fait et a beaucoup de grâce; sa forme est plus arrondie que celle de la sarcelle commune; elle est aussi mieux parée; ses couleurs sont plus variées et mieux tranchées: elle conserve quelquefois de petites plumes bleues, qu'on ne voit que quand les ailes sont ouvertes. Peu d'oiseaux d'eau sont d'une gaieté aussi vive que cette sarcelle: elle est presque toujours en mouvement, se baigne sans cesse, et s'apprivoise avec beaucoup de facilité: huit jours suffisent pour l'habituer à la domesticité; j'en ai eu pendant plusieurs années dans ma cour, et j'en conserve encore deux qui sont très-familiales.

« Ces jolies sarcelles joignent à toutes leurs qualités une douceur extrême. Je ne les ai jamais vues se battre ensemble ni avec d'autres oiseaux: elles ne se défendent même pas lorsqu'elles sont attaquées. Aussi délicates que douces, le moindre accident les blesse; l'agitation que leur donne la poursuite d'un chien suffit pour les faire mourir; lorsqu'elles ne peuvent fuir par le secours de leurs ailes, elles restent étendues sur la place comme épuisées et expirantes. Leur nourriture est du pain, de l'orge, du blé, du son: elles prennent aussi des mouches, des vers de terre, des limaçons et d'autres insectes.

« Elles arrivent dans nos marais voisins de la mer, vers les premiers jours de mars : je crois que le vent du sud les amène. Elles ne se tiennent pas attroupées comme les autres sarcelles et comme les canards siffleurs; on les voit errer de tous côtés et s'apparier peu de temps après leur arrivée. Elles cherchent au mois d'avril, dans des endroits fangeux et peu accessibles, de grosses touffes de joncs ou d'herbes fort serrées et un peu élevées au-dessus du niveau du marais; elles s'y fourrent en écartant les brins qui les gênent, et à force de s'y remuer elles y pratiquent un petit emplacement de quatre à cinq pouces de diamètre, dont elles tapissent le fond avec des herbes sèches; le haut en est bien couvert par l'épaisseur des joncs, et l'entrée est masquée par les brins qui s'y rabattent : cette entrée est le plus souvent vers le midi. Dans ce nid la femelle dépose de dix à quatorze œufs d'un blanc un peu sale, et presque aussi gros que les premiers œufs des jeunes poules. J'ai vérifié le temps de l'incubation; il est, comme dans les poules, de vingt et un à vingt-trois jours.

« Les petits naissent couverts de duvet comme les petits canards; ils sont fort alertes, et dès les premiers jours après leur naissance le père et la mère les conduisent à l'eau; ils cherchent les vermineux sous l'herbe et dans la vase. Si quelque oiseau de proie passe, la mère jette un petit cri; toute la famille se tapit et reste immobile jusqu'à ce qu'un autre cri lui rende son activité.

« Les premières plumes dont les jeunes criquards se garnissent sont grises, comme celles des femelles : il est alors fort difficile de distinguer les sexes; et même cette difficulté dure jusqu'à l'approche de la saison des amours; car il est un fait particulier à cet oiseau, que j'ai été à portée de vérifier plusieurs fois et que je crois devoir rapporter ici. Je me procure ordinairement de ces sarcelles dès le commencement de mars; alors les mâles sont ornés de leurs belles plumes : le temps de la mue arrive, ils deviennent aussi gris que leurs femelles, et restent dans cet état jusqu'au mois de janvier. Dans l'espace d'un mois, à cette époque, leurs plumes prennent une autre teinte. J'ai encore admiré ce changement cette année : le mâle que j'ai est présentement aussi beau qu'il peut l'être; je l'ai vu aussi gris que la femelle. Il semble que la nature n'ait voulu le parer que pour la saison des amours.

« Cet oiseau n'est pas des pays septentrionaux; il est sensible au froid : ceux que j'ai eus allaient toujours coucher au poulailler, et se tenaient au soleil ou auprès du feu de la cuisine. Ils sont tous morts d'accident, la plupart, des coups de bec que les oiseaux plus forts qu'eux leur donnaient. Néanmoins j'ai lieu de croire que naturellement ils ne vivent pas longtemps, vu que leur croissance entière est prise en deux mois ou environ. »

LA SARCELLE D'ÉGYPTE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous-genre sarcelle. (Cuvier.)

Cette sarcelle est à peu près de la grosseur de notre sarcelle commune (première espèce); mais elle a le bec un peu plus grand et plus large. La tête, le cou et la poitrine sont d'un brun roux ardent et foncé; tout le manteau est noir; il y a un trait de blanc dans l'aile; l'estomac est blanc et le ventre est du même brun roux que la poitrine.

La femelle, dans cette espèce, porte à peu près les mêmes couleurs que le mâle; seulement elles sont moins fortes et moins nettement tranchées; le blanc de l'estomac est brouillé d'ondes brunes, et les couleurs de la tête et de la poitrine sont plutôt brunes que rousses. On nous a assuré que cette sarcelle se trouvait en Egypte.

LA SARCELLE DE MADAGASCAR.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Sous-genre sarcelle. (Cuvier.)

Cette sarcelle est à peu près de la taille de notre petite sarcelle (seconde espèce); mais elle a la tête et le bec plus petits. Le caractère qui la distingue le mieux est une large tache vert pâle ou vert d'eau, placée der-

rière l'oreille, et encadrée dans du noir qui couvre le derrière de la tête et du cou. La face et la gorge sont blanches; le bas du cou, jusque sur la poitrine, est joliment ouvragé de petits lisérés bruns dans du roux et du blanc. Cette dernière couleur est celle du devant du corps. Le dos et la queue sont teints et lustrés de vert sur un fond noir ou noirâtre. Cette sarcelle nous a été envoyée de Madagascar.

LA SARCELLE DE COROMANDEL.

SIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre sarcelle. (Cuvier.)

Le mâle et la femelle de ces jolies sarcelles nous ont été envoyés de la côte de Coromandel. Elles sont plus petites au moins d'un quart que nos sarcelles communes (*première espèce*). Leur plumage est composé de blanc et de brun noirâtre : le blanc règne sur le devant du corps; il est pur dans le mâle, et mêlé de gris dans la femelle; le brun noirâtre forme une calotte sur la tête, colore tout le manteau et se marque sur le cou du mâle par taches et mouchetures, et par petites ondes transversales au bas de celui de la femelle; de plus, l'aile du mâle brille, sur sa teinte noirâtre, d'un reflet vert et rougeâtre.

LA SARCELLE DE JAVA.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Sous-genre sarcelle. (Cuvier.)

Le plumage de cette sarcelle, sur le devant du corps, le haut du dos et sur le cou est richement ouvragé de festons noirs et blancs; le manteau est brun; la gorge est blanche; la tête est coiffée d'un beau violet pourpré, avec un reflet vert aux plumes de l'occiput, lesquelles avancent sur la nuque, et semblent s'en détacher en forme de panaches; la teinte violette reprend au bas de cette petite touffe, et forme une large tache sur les côtés du cou : elle en marque une semblable, accompagnée de deux taches blanches, sur les plumes de l'aile les plus voisines du corps. Cette sarcelle, qui nous est venue de l'île de Java, est de la taille de la sarcelle commune (*première espèce*).

LA SARCELLE DE LA CHINE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Sous-genre sarcelle. (Cuvier.)

Cette belle sarcelle est très-remarquable par la richesse et la singularité de son plumage. Il est peint des plus vives couleurs, et relevé sur la tête par un magnifique panache vert et pourpre, qui s'étend jusqu'au delà de la nuque; le cou et les côtés de la face sont garnis de plumes étroites et pointues, d'un rouge orangé; la gorge est blanche, ainsi que le dessus des yeux; la poitrine est d'un roux pourpré ou vineux, les flancs sont agréablement ouvragés de petits lisérés noirs, et les penes des ailes élégamment bordées de traits blancs. Ajoutez à toutes ces beautés une singularité remarquable : ce sont deux plumes, une de chaque côté, entre celles de l'aile les plus près du corps, qui, du côté extérieur de leur tige, portent des barbes d'une longueur extraordinaire, d'un

beau roux orangé, liséré de blanc et de noir sur le bord, et qui forment comme deux éventails ou deux larges ailes de papillon relevées au-dessus du dos. Ces deux plumes singulières distinguent suffisamment cette sarcelle de toutes les autres, indépendamment de la belle aigrette qu'elle porte ordinairement flottante sur sa tête, et qu'elle peut relever. Les belles couleurs de ces oiseaux ont frappé les yeux des Chinois; ils les ont représentés sur leurs porcelaines et sur leurs plus beaux papiers. La femelle, qu'ils y présentent aussi, y paraît toujours toute brune, et c'est en effet sa couleur, avec quelque mélange de blanc. Tous deux ont également le bec et les pieds rouges.

Cette belle sarcelle se trouve au Japon comme à la Chine, car on la reconnaît dans l'oiseau *kimmotsui*, de la beauté duquel Kœmpfer parle avec admiration; et Aldrovande raconte que les envoyés du Japon, qui, de son temps, vinrent à Rome, apportèrent, entre autres raretés de leur pays, des figures de cet oiseau.

LA SARCELLE DE FÉROÉ.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Sous-genre sarcelle. (Cuvier.)

Cette sarcelle, qui est un peu moins grande que notre sarcelle commune (*première espèce*), a tout le plumage d'un gris blanc uniforme sur le devant du corps, du cou et de la tête; seulement il est légèrement taché de noirâtre derrière les yeux, ainsi que sur la gorge et aux côtés de la poitrine; tout le manteau, avec le dessus de la tête et du cou, est d'un noirâtre mat et sans reflets. Ce sont là les seules et tristes couleurs de cet oiseau du Nord, et qui se trouve à l'île Féroé.

Toutes les espèces précédentes de sarcelles sont de l'ancien continent : celles dont nous allons parler appartiennent au nouveau; et quoique les mêmes espèces des oiseaux aquatiques soient souvent communes aux deux mondes, néanmoins chacune de ces espèces de sarcelles paraît propre et particulière à un continent ou à l'autre; et à l'exception de notre grande et de notre petite sarcelle (*première espèce et deuxième espèce*), aucune autre ne paraît se trouver dans tous deux.

LA SARCELLE SOUCROUROU.

DIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre sarcelle. (Cuvier.)

Pour désigner cette sarcelle, nous adoptons le nom de soucrourou qu'on lui donne à Cayenne, où l'espèce en est commune. Elle est à peu près de la taille de notre sarcelle (*première espèce*). Le mâle a le dos richement festonné et ondulé; le cou, la poitrine et tout le devant du corps sont monchetés de noirâtre sur un fond brun roussâtre; au haut de l'aile est une belle plaque d'un bleu clair, au-dessous de laquelle est un trait blanc, et ensuite un miroir vert; il y a aussi un large trait de blanc sur les joues; le dessus de la tête noirâtre avec des reflets verts et pourprés. La femelle est toute brune.

Ces oiseaux se trouvent aussi à la Caroline, et vraisemblablement en beaucoup d'autres endroits de l'Amérique. Leur chair, au rapport de Barrère, est délicate et de bon goût.

LA SARCELLE SOUCROUETTE.

ONZIÈME ESPÈCE.

Sous-genre sarcelle. (Cuvier.)

Quoique la sarcelle de Cayenne soit de moindre taille que celle que M. Brisson donne, d'après Catesby, sous le nom de sarcelle de Virginie, la grande ressemblance dans les couleurs du plumage nous fait regarder ces deux oiseaux comme de la même espèce; et nous sommes encore fort portés à les rapprocher de celle de la sarcelle soucrourou de Cayenne dont nous venons de parler. C'est par cette raison que nous lui avons donné un nom qui indique ce rapport. En effet, la soucrouette a sur l'épaule la plaque bleue avec la zone blanche au-dessous, et ensuite le miroir vert, tout comme le soucrourou; le reste du corps et la tête sont couverts de taches d'un gris brun ondulé de gris blanc, dont la figure de Catesby ne rend pas le mélange, ne présentant que du brun étendu trop uniformément; ce qui conviendrait à la femelle, qui, selon lui, est toute brune. Il ajoute que ces sarcelles viennent en grand nombre à la Caroline au mois d'août, et y demeurent jusqu'au milieu d'octobre, temps auquel on ramasse, dans les champs, le riz dont elles sont avides; et il ajoute qu'en Virginie, où il n'y a point de riz, elles mangent une espèce d'avoine sauvage qui croît dans les marécages; qu'enfin elles s'engraissent extrêmement par l'une et l'autre de ces nourritures, qui donnent à leur chair un goût exquis.

LA SARCELLE A QUEUE ÉPINEUSE.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Sous-genre sarcelle. (Cuvier.)

Cette espèce de sarcelle, naturelle à la Guyane, se distingue de toutes les autres par les plumes de sa queue qui sont longues, et terminées par un petit filet roide comme une épine, et formé par la pointe de la côte, prolongée d'une ligne ou deux au delà des barbes de ces plumes qui sont d'un brun noirâtre. Le plumage du corps est assez monotone, n'étant composé que d'ondes ou taches noirâtres, plus foncées au-dessus du corps, plus claires en dessous et festonnées de gris blanc dans un fond gris roussâtre ou jaunâtre; le haut de la tête est noirâtre, et deux traits de la même couleur, séparés par deux traits blancs, passent l'un à la hauteur de l'œil, l'autre plus bas sur la joue; les plumes de l'aile sont également noirâtres. Cette sarcelle n'a guère que onze à douze pouces de longueur.

LA SARCELLE ROUSSE A LONGUE QUEUE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Sous-genre sarcelle. (Cuvier.)

Celle-ci est un peu plus grande que la précédente, et en diffère beaucoup par les couleurs; mais elle s'en rapproche par le caractère de la queue longue et de ses plumes terminées en pointe, sans cependant avoir le brin effilé aussi nettement prononcé. Ainsi, sans prétendre réunir ces deux espèces, nous croyons néanmoins les devoir rapprocher. Celle-ci

a le dessus de la tête, la face et la queue noirâtres; l'aile est de la même couleur, avec quelques reflets bleus et verts, et porte une tache blanche; le cou est d'un beau roux marron; les flancs sont teints de cette même couleur et le dessus du corps en est ondé sur du noirâtre.

Cette sarcelle nous a été envoyée de la Guadeloupe; M. Brisson l'a reçue de Saint-Domingue, et il lui rapporte, avec toute apparence de raison, le *chilcanauhtli*, sarcelle de la Nouvelle-Espagne de Fernandez, qui semble désigner la femelle de cette espèce par le nom de *colcanauhtli*.

LA SARCELLE BLANCHE ET NOIRE OU LA RELIGIEUSE.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Sous-genre sarcelle. (Cuvier.)

Une robe blanche, un bandeau avec coiffe et manteau noirs, ont fait donner le surnom de *religieuse* à cette sarcelle de la Louisiane, dont la taille est à peu près celle de notre sarcelle (*première espèce*). Le noir de sa tête est relevé d'un lustre de vert et de pourpre, et le bandeau blanc l'entoure par derrière depuis les yeux.

« Les pêcheurs de Terre-Neuve, dit Edwards, appellent cet oiseau l'*Esprit*, je ne sais par quelle raison, si ce n'est qu'étant très-vif plongeur, il peut repaître, l'instant après avoir plongé, à une très-grande distance; faculté qui a pu réveiller dans l'imagination du vulgaire les idées fantastiques sur les apparitions des esprits. »

LA SARCELLE DU MEXIQUE.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Sous-genre sarcelle. (Cuvier.)

Fernandez donne à cette sarcelle un nom mexicain (*metzcanauhtli*), qu'il dit signifier *oiseau de lune*, et qui vient de ce que la chasse s'en fait la nuit au clair de la lune. C'est, dit-il, une des plus belles espèces de ce genre : presque tout son plumage est blanc pointillé de noir, surtout à la poitrine; les ailes offrent un mélange de bleu, de vert, de fauve, de noir et de blanc; la tête est d'un brun noirâtre, avec des reflets de couleurs changeantes; la queue, bleue en dessous, noirâtre en dessus, est terminée de blanc; il y a une tache noire entre les yeux et le bec qui est noir en dessous et bleu dans sa partie supérieure.

La femelle, comme dans toutes les espèces de ce genre, diffère du mâle par ses couleurs qui sont moins nettes et moins vives; et l'épithète que lui donne Fernandez (*avis stertrix junceti*), semble dire qu'elle sait abattre et couper les joncs, pour en former ou y poser son nid.

LA SARCELLE DE LA CAROLINE.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Sous-genre sarcelle. (Cuvier.)

Cette sarcelle se trouve à la Caroline, vers l'embouchure des rivières à la mer, où l'eau commence à être salée. Le mâle a le plumage coupé de noir et de blanc comme une pie; et la femelle, que Catesby décrit plus en détail, a la poitrine et le ventre d'un gris clair; tout le dessus du corps et les ailes sont d'un brun foncé; il y a une tache blanche de chaque côté de la tête derrière l'œil, et une autre au bas de l'aile. Il est clair

que c'est d'après cette livrée de la femelle que Catesby a donné le nom de *petit canard brun* à cette sarcelle, qu'il eût mieux fait d'appeler *sarcelle-pie* ou *sarcelle noire et blanche*. Nous lui laissons la dénomination de *sarcelle de la Caroline*. parce que nous n'avons pas connaissance que cette espèce se trouve en d'autres contrées.

LA SARCELLE BRUNE ET BLANCHE.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Sous-genre sarcelle. (CUVIER.)

Cet oiseau, qu'Edwards donne sous le nom de *canard brun et blanc*, doit néanmoins être rangé dans la famille des sarcelles, puisqu'il est à peu près de la taille et de la figure de notre sarcelle (*première espèce*); mais la couleur du plumage est différente : elle est toute d'un brun noirâtre sur la tête, le cou et les penes de l'aile : le brun foncé s'éclaircit jusqu'au blanchâtre sur le devant du corps, qui de plus est rayé transversalement de lignes brunes; il y a une tache blanche sur les côtés de la tête, et une semblable au coin du bec. Cette sarcelle ne craint pas la plus grande rigueur du froid, puisqu'elle est du nombre des oiseaux qui habitent le fond de la baie d'Hudson.

ESPÈCES

QUI ONT RAPPORT AUX CANARDS ET AUX SARCELLES.

Après la description et l'histoire des espèces bien reconnues et bien distinctes, dans le genre nombreux des canards et des sarcelles, il nous reste à indiquer celles que semblent désigner les notices suivantes, afin de mettre les observateurs et les voyageurs à portée, en complétant ces notices, de reconnaître à laquelle des espèces ci-devant décrites elles peuvent se rapporter, ou si elles en sont en effet différentes, et si elles peuvent indiquer des espèces nouvelles.

I. Nous devons d'abord faire mention de ces canards nommés vulgairement *quatre ailes*, dont il est parlé dans la Collection académique en ces termes :

« Vers 1680, parut dans le Boulonnais une espèce de canards qui ont les ailes tournées différemment des autres, les grosses plumes s'écartant du corps et se jetant au dehors; cela donne lieu au peuple de croire et de dire qu'ils ont quatre ailes. » (*Collect. acad. part. étr.*, tom. I, pag. 304.)

Nous croyons que ce caractère pouvait n'être qu'accidentel, par la simple comparaison du passage précédent avec le suivant :

« M. l'abbé Nollet a vu en Italie une troupe d'oies, parmi lesquelles il y en avait plusieurs qui semblaient avoir quatre ailes; mais cette apparence, qui n'avait pas lieu quand l'oiseau volait, était causée par le renversement de l'aileron ou dernière portion de l'aile qui tenait les grandes plumes relevées. au lieu de les concher le long du corps. Ces oies étaient venues d'une même couvée avec d'autres qui portaient leurs ailes à l'ordinaire, ainsi que la mère, mais le père avait les ailerons repliés. » *Histoire de l'académie*, 1750, page 7.

Ainsi ces canards, comme ces oies à quatre ailes, ne doivent pas être considérés comme des espèces particulières, mais comme des variétés très-accidentelles, et même individuelles, qui peuvent se trouver dans toute espèce d'oiseaux.

II. Le canard ou plutôt la très-petite sarcelle qu'indique Rzaczynski dans le passage suivant : *Lithuana polesia alit anates innumeras, inter quas... sunt... in caris arborum natæ, molem sturni non excedentes.* (*Hist.*, pag. 269.) Si cet auteur est exact au sujet de la taille singulièrement petite qu'il donne à cette espèce, nous avouons qu'elle ne nous est pas connue.

III. Le canard de Barbarie à tête blanche, du docteur Shaw, qui n'est point le même que le canard musqué, et qui doit plutôt se rapporter aux sarcelles, puisqu'il n'est, dit-il, que de la *taille du vanneau*; il a le bec large, épais et bleu, la tête toute blanche et le corps couleur de feu.

IV. L'*Anas platyrinchos* du même docteur Shaw, qu'il appelle mal à propos *pélican de Barbarie*, puisque rien n'est plus éloigné d'un pélican qu'un canard; celui-ci d'ailleurs est aussi petit que le précédent: il a les pieds rouges, le bec plat, large, noir et dentelé; la poitrine, le ventre et la tête de couleur de feu; le dos est plus foncé, et il y a trois taches, une bleue, une blanche et une verte sur l'aile.

V. L'espèce que le même voyageur donne également sous la mauvaise dénomination de *pélican de Barbarie à petit bec*.

« Celui-ci, dit-il, est un peu plus gros que le précédent: il a le cou rougeâtre et la tête ornée d'une petite touffe de plumes tannées; son ventre est tout blanc, et son dos bigarré de quantité de raies blanches et noires; les plumes de la queue sont pointues, et les ailes sont chacune marquées de deux taches contiguës, l'une noire et l'autre blanche; l'extrémité du bec est noire, et les pieds sont d'un bleu plus foncé que ceux du vanneau. »

Cette espèce nous paraît très-voisine de la précédente.

VI. Le *turpan* ou *tourpan*, canard de Sibérie, trouvé par M. Gmelin aux environs de Selengensk, et dont il donne une notice trop courte pour qu'on puisse le reconnaître: cependant il paraît que ce même canard *tourpan* se retrouve à Kamtschatka, et que même il est commun à Ochotsk, où l'on en fait, à l'embouchure même de la rivière d'Ochotska, une grande chasse en bateaux, que décrit Kraeheninnikow. Nous observerons, au sujet de ce voyageur, qu'il dit avoir rencontré onze espèces de canards ou sarcelles au Kamtschatka, dans lesquelles nous n'avons reconnu que le *tourpan* et le canard à longue queue de Terre-Neuve: les neuf autres se nomment, selon lui, *selosni, tchirki, krohali, gogoli, lulki, tcherneti, pulonosi, suasi* et *canard montagnard*.

« Les quatre premiers, dit-il, passent l'hiver dans les environs des sources; les autres arrivent au printemps et s'en retournent en automne comme les oies. »

On peut croire que plusieurs de ces espèces se reconnaîtraient dans celles que nous avons décrites, si l'observateur avait pris soin de nous en dire autre chose que leurs noms.

VII. Le petit canard des Philippines, appelé à Luçon *saloyazir*, et qui n'étant pas, suivant l'expression de Camel, *plus gros que le poing*, doit être regardé comme une espèce de sarcelle.

VIII. « Le *Wouves-feique* ou *oiseau-cognée* de Madagascar, espèce de canard, ainsi nommé par ces insulaires, dit François Cauche, parce qu'il a sur le front une excroissance de chair noire, ronde, et qui va se recourbant un peu sur le bec, à la manière de leurs cognées. Au reste, ajoute ce voyageur, cette espèce a la grosseur de nos oisons, et le plumage de nos canards. »

Nous ajouterons qu'il se pourrait que ce n'en fût qu'une variété.

IX. Les deux espèces de canards et les deux de sarcelles que M. de

Bougainville a vues aux îles Malouines ou Falkland, et dont il dit que les premières ne diffèrent pas beaucoup de ceux de nos contrées, en ajoutant néanmoins qu'on en tua quelques-uns de tout noirs, et d'autres tout blancs. Quant aux deux sarcelles, l'une est, dit-il, *de la taille du canard*, et a le bec bleu; l'autre est beaucoup plus petite, et l'on en vit de ces dernières qui avaient les plumes du ventre *teintes d'incarnat*. Du reste, ces oiseaux sont en grande abondance dans ces îles, et du meilleur goût.

X. Ces canards du détroit de Magellan, qui, suivant quelques voyageurs, construisent leurs nids d'une façon toute particulière, d'un limon pétri et enduit avec la plus grande propreté; si pourtant cette relation est aussi vraie, qu'à plusieurs traits elle nous paraît suspecte et peu sûre.

XI. Le *canard peint* de la Nouvelle-Zélande, ainsi nommé dans le second Voyage du capitaine Cook, et décrit dans les termes suivants :

« Il est de la taille du canard masqué, et les couleurs de son plumage sont agréablement variées. Le mâle et la femelle portent une tache blanche sur chaque aile. La femelle est blanche à la tête et au cou; mais toutes les autres plumes, ainsi que celles de la tête et du cou du mâle, sont brunes et variées. »

XII. Le *canard sifflant à bec mou*, autrement appelé *canard gris bleu* de la Nouvelle-Zélande, remarquable en ce que le bec est d'une substance molle et comme cartilagineuse, de manière qu'il ne peut guère se nourrir qu'en ramassant, et pour ainsi dire suçant les vers que le flot laisse sur la grève.

XIII. Le canard à crête rouge, encore de la Nouvelle-Zélande, mais dont l'espèce n'y est pas commune, et qui n'a été trouvée que sur la rivière, au fond de la baie Dusky. Ce canard, qui n'est qu'un peu plus gros que la sarcelle, est d'un gris noir très-luisant au-dessus du dos et d'une couleur de suie grisâtre foncé au ventre; le bec et les pieds couleur de plomb; l'iris de l'œil est doré, et il a une crête rouge sur la tête.

XIV. Enfin, Fernandez donne dix espèces comme étant du genre du canard, dont les descriptions resteront, la plupart incomplètes, jusqu'à ce que de nouvelles observations ou l'inspection des objets viennent servir à les compléter et à les faire reconnaître.

LES PÉTRELS.

Famille des palmipèdes longipennes, genre pétrel. (Cuvier.)

De tous les oiseaux qui fréquentent les hautes mers, les pétrels sont les plus marins : du moins ils paraissent être les plus étrangers à la terre, les plus hardis à se porter au loin, à s'écarter et même s'égarer sur le vaste Océan; car ils se livrent avec autant de confiance que d'audace au mouvement des flots, à l'agitation des vents, et paraissent braver les orages. Quelque loin que les navigateurs se soient portés, quelque avant qu'ils aient pénétré, soit du côté des pôles, soit dans les autres zones, ils ont trouvé ces oiseaux qui semblaient les attendre et même les devancer sur les parages les plus lointains et les plus orageux; partout ils les ont vus se jouer avec sécurité, et même avec gaieté sur cet élément terrible dans sa fureur, et devant lequel l'homme le plus intrépide est forcé de pâlir, comme si la nature l'attendait là pour lui faire avouer combien l'instinct et les forces qu'elle a départies aux êtres qui nous sont inférieurs ne laissent pas d'être au-dessus des puissances combinées de notre raison et de notre art.

Pourvus de longues ailes, munis de pieds palmés, les pétrels ajoutent à l'aisance et à la légèreté du vol, à la facilité de nager, la singulière faculté de courir et de marcher sur l'eau, en effleurant les ondes par le mouvement d'un transport rapide, dans lequel le corps est horizontalement soutenu et balancé par les ailes, et où les pieds frappent alternativement et précipitamment la surface de l'eau. C'est de cette marche sur l'eau que vient le nom *pétrel* ; il est formé de *peter*, pierre, ou de *petril*, pierrot, ou *petit-pierre*, que les matelots anglais ont imposé à ces oiseaux, en les voyant courir sur l'eau comme l'apôtre saint Pierre y marchait.

Les espèces de pétrels sont nombreuses. Ils ont tous les ailes grandes et fortes : cependant ils ne s'élèvent pas à une grande hauteur, et communément ils rasant l'eau dans leur vol. Ils ont trois doigts unis par une membrane ; les deux doigts latéraux portent un rebord à leur partie extérieure ; le quatrième doigt n'est qu'un petit éperon qui sort immédiatement du talon, sans articulation ni phalange.

Le bec, comme celui de l'albatros, est articulé et paraît formé de quatre pièces, dont deux, comme des morceaux surajoutés, forment les extrémités des mandibules ; il y a de plus le long de la mandibule supérieure, près de la tête, deux petits tuyaux ou rouleaux couchés, dans lesquels sont percées les narines. Par sa conformation totale ce bec semblerait être celui d'un oiseau de proie ; car il est épais, tranchant et crochu à son extrémité. Au reste, cette figure du bec n'est point entièrement uniforme dans tous les pétrels ; il y a même assez de différence pour qu'on puisse en tirer un caractère qui établit une division dans la famille de ces oiseaux. En effet, dans plusieurs espèces, la seule pointe de la mandibule supérieure est recourbée en croc ; la pointe de l'inférieure, au contraire, est creusée en gouttière et comme tronquée en manière de cuiller, et ces espèces sont celles des *pétrels* simplement dits.

Dans les autres, les pointes de chaque mandibule sont aiguës, recourbées et font ensemble le crochet. Cette différence de caractère a été observée par M. Brisson, et il nous paraît qu'on ne doit pas le rejeter ou l'omettre, comme le veut M. Forster ; et nous nous en servirons pour établir, dans la famille des *pétrels*, la seconde division, sous laquelle nous rangerons les espèces que nous appellerons *pétrels-puffins*.

Tous ces oiseaux, soit pétrels, soit puffins, paraissent avoir un même instinct et des habitudes communes pour faire leurs nichées. Ils n'habitent la terre que dans ce temps qui est assez court ; et comme s'ils sentaient combien ce séjour leur est étranger, ils se cachent ou plutôt ils s'enfouissent dans des trous sous les rochers au bord de la mer. Ils font entendre au fond de ces trous leur voix désagréable, que l'on prendrait le plus souvent pour le croassement d'un reptile. Leur ponte n'est pas nombreuse ; ils nourrissent et engraisent leurs petits en leur dégorgeant dans le bec la substance à demi digérée, et déjà réduite en huile, des poissons dont ils font leur principale et peut-être leur unique nourriture. Mais une particularité dont il est très-bon que les dénicheurs de ces oiseaux soient avertis, c'est que quand on les attaque, la peur ou l'espoir de se défendre leur fait rendre l'huile dont ils ont l'estomac rempli : ils la lancent au visage et aux yeux du chasseur ; et comme leurs nids sont le plus souvent situés sur des côtes escarpées, dans des fentes de rochers à une grande hauteur, l'ignorance de ce fait a coûté la vie à quelques observateurs.

M. Forster remarque que Linnæus a peu connu les pétrels, puisqu'il n'en compte que *six espèces*, tandis que par sa propre observation M. Forster en a reconnu *douze nouvelles espèces* dans les seules mers du

Sud ; mais nous désirerions que ce savant navigateur nous eût donné les descriptions de toutes ces espèces ; et nous ne pouvons, en attendant, que présenter ce que nous en savons d'ailleurs.

LE PÉTREL CENDRÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre pétrel. (CUVIER.)

Ce pétrel habite dans les mers du Nord. Clusius le compare, pour la grandeur, à une poule moyenne ; M. Rolandson Martin, observateur suédois, le dit de la grosseur d'une corneille ; et le premier de ces auteurs lui trouve dans le port et dans la figure quelque chose du faucon. Son bec, fortement articulé et très-crochu, est en effet un bec de proie ; le croc de la partie supérieure et la gouttière tronquée qui termine l'inférieure sont d'une couleur jaunâtre, et le reste du bec avec les deux tuyaux des narines sont noirâtres dans l'individu mort que nous décrivons ; mais on assure que le bec est rouge partout, ainsi que les pieds, dans l'oiseau vivant. Le plumage du corps est d'un blanc cendré ; le manteau est d'un cendré bleu ; et les penes de l'aile sont d'un bleu plus foncé et presque noir. Les plumes sont très-serrées, très-fourmies et garnies en dessous d'un duvet épais et fin, dont la peau du corps est partout revêtue.

Les observateurs s'accordent à donner le nom de *haff-hert* ou *haw-hest*, cheval de mer, à cet oiseau ; et c'est, selon Pontoppidan, « parce « qu'il rend un son semblable au hennissement du cheval, et que le « bruit qu'il fait en nageant approche du trot de ce quadrupède. Mais « il n'est pas aisé de concevoir comment un oiseau qui nage fait le bruit d'un cheval qui trotte ; et n'est-ce pas plutôt à cause de la course du pétrel sur l'eau, qu'on lui aura donné cette dénomination ? Le même auteur ajoute que ces oiseaux ne manquent pas de suivre les bateaux qui vont à la pêche des chiens de mer, pour attendre que les pêcheurs jettent les entrailles de ces animaux. Il dit qu'ils s'acharnent aussi sur les balcines mortes ou blessées dès qu'elles surnagent ; que les pêcheurs tuent ces pétrels un à un à coup de bâton, sans que le reste de la troupe désespère. C'est d'après cet acharnement que M. Rolandson Martin leur applique le nom de *mallemucke* ; mais, comme nous l'avons dit, ce nom appartient à un goëland.

On trouve ces pétrels cendrés depuis le soixante-deuxième degré de latitude nord, jusque vers le quatre-vingtième. Ils volent entre les glaces de ces parages ; et lorsqu'on les voit fuir de la pleine mer pour chercher un abri, c'est, comme dans l'*oiseau de tempête* ou *petit pétrel*, un indice pour les navigateurs que l'orage est prochain.

LE PÉTREL BLANC ET NOIR. OU LE DAMIER.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Genre pétrel, sous-genre pétrel proprement dit. (CUVIER.)

Le plumage de ce pétrel marqué de blanc et de noir, coupé symétriquement et en manière d'échiquier, l'a fait appeler *damier* par tous nos navigateurs. C'est dans le même sens que les Espagnols l'ont nommé *pardalos*, et les Portugais *pintado*, nom adopté aussi par les Anglais, mais qui, pouvant faire équivoque avec celui de la *pintade*, ne doit point être admis ici, outre que celui de damier exprime et désigne mieux la

distribution du blanc et du noir par taches nettes et tranchées dans le plumage de cet oiseau. Il est à peu près de la grosseur d'un pigeon commun : et comme dans son vol il en a l'air et le port, ayant le cou court, la tête ronde, quatorze ou quinze pouces de longueur, et seulement trente-deux ou trente-trois d'envergure, les navigateurs l'ont souvent appelé *pigeon de mer*.

Le damier a le bec et les pieds noirs. Le doigt extérieur est composé de quatre articulations, celui du milieu de trois, et l'intérieur de deux seulement; et à la place du petit doigt est un ergot pointu, dur, long d'une ligne et demie, et dont la pointe se dirige en dedans. Le bec porte au-dessus les deux petits tuyaux ou rouleaux dans lesquels sont percées les narines. La pointe de la mandibule supérieure est courbée; celle de l'inférieure est taillée en gouttière et comme tronquée; et ce caractère place le damier dans la famille des pétrels, et le sépare de celles des puffins. Il a le dessus de la tête noir, les grandes plumes des ailes de la même couleur, avec des taches blanches. La queue est frangée de blanc et de noir; et lorsqu'elles est développée, *elle ressemble*, dit Frezier, *à une écharpe de deuil*. Son ventre est blanc, et le manteau est régulièrement compartimenté par taches de blanc et de noir. Cette description se rapporte parfaitement à celle que Dampier a faite du pintado. Au reste, le mâle et la femelle ne diffèrent pas sensiblement l'un de l'autre par le plumage ni par la grosseur.

Le damier, ainsi que plusieurs autres pétrels, est habitant né des mers antarctiques; et si Dampier le regarde comme appartenant à la zone tempérée australe, c'est que ce voyageur ne pénétrait pas assez avant dans les mers froides de cette région, pour y suivre le damier; car il l'eût trouvé jusqu'au plus hautes latitudes. Le capitaine Cook nous assure que *ces pétrels, ainsi que les pétrels bleus, fréquentent chaque portion de l'océan austral dans les latitudes les plus élevées*. Les meilleurs observateurs conviennent même qu'il est très-rare d'en rencontrer avant d'avoir passé le tropique, et il paraît en effet par plusieurs relations que les premières plages où l'on commence à trouver ces oiseaux en nombre sont dans les mers voisines du cap de Bonne-Espérance; on les rencontre aussi vers les côtes de l'Amérique, à la latitude correspondante. L'amiral Anson les chercha inutilement à l'île de Juan Fernandez; néanmoins il y remarqua plusieurs de leurs trous, et il jugea que les chiens sauvages, qui sont répandus dans cette île, les en avaient chassés ou les avaient détruits : mais peut-être dans une autre saison y eût-il rencontré ces oiseaux, supposé que celle où il les chercha ne fût pas celle de la nichée; car, comme nous l'avons dit, il paraît qu'ils n'habitent la terre que dans ce temps, et qu'ils passent leur vie en pleine mer, se reposant sur l'eau lorsqu'elle est calme, et y séjournant même quand les flots sont émus; car on les voit se poser dans l'intervalle qui sépare deux lames d'eau, y rester les ailes ouvertes et se relever avec le vent.

D'après ces habitudes d'un mouvement presque continu, leur sommeil ne peut qu'être fort interrompu : aussi les entend-on voler autour des vaisseaux à toutes les heures de la nuit; souvent on les voit se rassembler le soir sous la poupe, nageant avec aisance, s'approchant du navire avec un air familier, et faisant entendre en même temps leur voix aigre et enrouée, dont la finale a quelque chose du cri du goéland.

Dans leur vol ils effleurent la surface de l'eau, et y mouillent de temps en temps leurs pieds qu'ils tiennent pendants. Il paraît qu'ils vivent du frai de poisson qui flotte sur la mer : néanmoins on voit le damier s'a-

charner, avec la foule des autres oiseaux de mer, sur les cadavres des baleines. On le prend à l'hameçon avec un morceau de chair; quelquefois aussi il s'embarasse les ailes dans les lignes qu'on laisse flotter à l'arrière du vaisseau. Lorsqu'il est pris et qu'on le met à terre ou sur le pont du navire, il ne fait que sauter sans pouvoir marcher ni prendre son essor au vol; et il en est de même de la plupart de ces oiseaux marins, qui sans cesse volent et nagent au large: ils ne savent pas marcher sur un terrain solide, et il leur est également impossible de s'élever pour reprendre leur vol; on remarque même que sur l'eau ils attendent, pour s'en séparer, l'instant où la lame et le vent les soulèvent et les lancent.

Quoique les damiers paraissent ordinairement en troupes, au milieu des vastes mers qu'ils habitent, et qu'une sorte d'instinct social semble les tenir rassemblés, on assure qu'un attachement plus particulier et très-marqué tient unis le mâle et la femelle; qu'à peine l'un se pose sur l'eau, que l'autre aussitôt vient l'y joindre; qu'ils s'invitent réciproquement à partager la nourriture que le hasard leur fait rencontrer; qu'enfin si l'un des deux est tué, la troupe entière donne à la vérité des signes de regret en s'abattant et demeurant quelques instants autour du mort, mais que celui qui survit donne des marques évidentes de tendresse et de douleur; il becquette le corps de son compagnon comme pour essayer de le ranimer, et il reste encore tristement et longtemps auprès du cadavre après que la troupe entière s'est éloignée.

LE PÉTREL ANTARCTIQUE OU DAMIER BRUN.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous-genre pétrel proprement dit. (CUVIER.)

Ce pétrel ressemble au *damier*, à l'exception de la couleur de son plumage, dont les taches, au lieu d'être noires, sont brunes sur le fond blanc. La dénomination de pétrel antarctique, que lui donne le capitaine Cook, semble lui convenir parfaitement, parce qu'on ne le rencontre que sous les hautes latitudes australes, et lorsque plusieurs autres espèces de pétrels, communes dans les latitudes inférieures, et en particulier celle du damier noir, ne paraissent plus.

Voici ce que nous lisons dans le second Voyage de ce grand navigateur, sur cette nouvelle espèce de pétrels :

« Par soixante-sept degrés quinze minutes latitude sud, nous aperçûmes plusieurs baleines jonant autour des îles de glace : deux jours auparavant nous avions remarqué plusieurs troupes de *pinguins* bruns et blancs, que je nommai *pétrels antarctiques*, parce qu'ils paraissaient indigènes à cette région : ils sont à tous égards de la forme des *pinguins* (damiers), dont ils ne diffèrent que par la couleur; la tête et l'avant du corps de ceux-ci sont bruns, et l'arrière du dos, la queue et les extrémités des ailes sont de couleur blanche »

Et dans un autre endroit, il dit :

« Tandis qu'on ramassait de la glace, nous prîmes deux *pétrels antarctiques*, et en les examinant nous persistâmes à les croire de la famille des pétrels : ils sont à peu près de la grandeur d'un gros pigeon; les plumes de la tête, du dos, et une partie du côté supérieur des ailes sont d'un brun léger; le ventre et le dessous des ailes sont blancs; les plumes de la queue sont blanches aussi, mais brunes à la pointe. Je remarquai que ces oiseaux avaient plus de plumes que ceux que nous avions vus, tant la nature a pris soin de les vêtir suivant le climat qu'ils habitent. Nous n'avons trouvé ces pétrels que parmi les glaces. »

Néanmoins ces pétrels, fréquents entre les îles de glace flottantes, dis-

paraissent ainsi que tous les autres oiseaux quand on approche de cette glace fixe, dont la formidable couche s'étend déjà bien loin dans les régions polaires du continent austral : c'est ce que nous apprend ce grand navigateur, le premier et le dernier peut-être des mortels qui ait osé affronter les confins de cette barrière de glace, que pose lentement la nature à mesure que notre globe se refroidit.

« Depuis notre arrivée au milieu des glaces, dit-il, aucun pétrel antarctique ne frappa plus nos regards. »

LE PÉTREL BLANC OU PÉTREL DE NEIGE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous genre pétrel proprement dit. (CUIVIER.)

Ce pétrel est bien désigné par la dénomination de *pétrel de neige*, non-seulement à cause de la blancheur de son plumage, mais parce qu'on le rencontre toujours dans le voisinage des glaces, et qu'il en est, pour ainsi dire, le triste avant-coureur dans les mers australes. Avant d'avoir vu de près ces oiseaux, M. Cook ne les désigna d'abord que sous le nom d'*oiseaux blancs* ; mais ensuite il les reconnut à la conformation de leur bec pour être du genre des pétrels. Leur grosseur est celle d'un pigeon ; le bec est d'un noir bleuâtre ; les pieds sont bleus, et il paraît que le plumage est entièrement blanc.

« Quand nous approchions d'une large trainée de glace solide, dit M. Forster, savant et laborieux compagnon de l'illustre Cook, nous observions à l'horizon une réflexion blanche qu'on appelle, sur les vaisseaux de Groënland, le *clignotement de la glace*, de sorte qu'à l'apparition de ce phénomène nous étions sûrs de rencontrer les glaces à peu de lieues ; et c'était alors aussi que nous apercevions communément des volées de pétrels blancs de la grosseur des pigeons, que nous avons appelés *pétrels de neige*, et qui sont les avant-coureurs de la glace. »

Ces pétrels blancs, mêlés aux pétrels antarctiques, paraissaient avoir constamment accompagné ces courageux navigateurs dans toutes leurs traversées et dans leurs routes eroisées au milieu des îles de glaces, et jusqu'au voisinage de l'immense glacière de ce pôle. Le vol de ces oiseaux sur les flots, et le mouvement de quelques éctacés dans cette onde glaciale, sont les derniers et les seuls objets qui répandent un reste de vie sur la scène de la nature expirante dans ces affreux parages.

LE PÉTREL BLEU.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Sous-genre pétrel proprement dit. (CUIVIER.)

Le pétrel bleu, ainsi nommé parce qu'il a le plumage gris bleu, aussi bien que le bec et les pieds, ne se rencontre plus que dans les mers australes, depuis les vingt-huit ou trente degrés et au delà, dans toutes les latitudes, en allant vers le pôle. M. Cook fut accompagné depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au quarante et unième degré par des troupes de ces pétrels bleus et par des troupes de damiers, que la grosse mer et les vents semblaient ne rendre que plus nombreuses ; ensuite il revit les pétrels bleus par les cinquante-cinquième et jusqu'au cinquante-huitième degré ; et sans doute ils se trouvent de même dans tous les points intermédiaires de ces latitudes australes.

Ce qu'on remarque comme chose particulière dans ces pétrels bleus, c'est la grande largeur de leur bec et la forte épaisseur de leur langue :

ils sont un peu moins grands que les pétrels blancs. Dans la teinte de gris bleu qui couvre tout le dessus du corps, on voit une bande plus foncée, coupant en travers les ailes et le bas du dos; le bout de la queue est aussi de cette même teinte bleu foncé ou noirâtre; le ventre et le dessous des ailes sont d'un blanc bleuâtre: leur plumage est épais et fourni:

« Les pétrels bleus qu'on voit dans cette mer immense (entre l'Amérique et la Nouvelle-Zélande), dit M. Forster, ne sont pas moins à l'abri du froid que les pingins. Deux plumes au lieu d'une sortent de chaque racine; elles sont posées l'une sur l'autre et forment une couverture très-chaude. Comme ils sont continuellement en l'air, leurs ailes sont très-fortes et très-longues. Nous en avons trouvé entre la Nouvelle-Zélande et l'Amérique à plus de sept cents lieues de terre; espace qu'il leur serait impossible de traverser, si leurs os et leurs muscles n'étaient pas d'une fermeté prodigieuse, et s'ils n'étaient point aidés par de longues ailes.

« Ces oiseaux aux navigateurs, continue M. Forster, vivent peut-être un temps considérable sans aliments... Notre expérience démontre et confirme à quelques égards cette supposition. Lorsque nous blessions quelques-uns de ces pétrels, ils jetaient à l'instant une grande quantité d'aliments visqueux, digérés depuis peu, que les autres avalaient sur-le-champ avec une avidité qui indiquait un long jeûne. Il est probable qu'il y a dans ces mers glaciales plusieurs espèces de *mollusca* qui montent à la surface de l'eau dans un beau temps, et qui servent de nourriture à ces oiseaux. »

Le même observateur retrouva ces pétrels en très-grand nombre et rassemblés pour nicher à la Nouvelle-Zélande:

« Les uns volaient; d'autres étaient au milieu des bois dans des trous en terre sous des racines d'arbres, dans les crevasses de rochers où on ne pouvait les prendre et où sans doute ils font leurs petits. Le bruit qu'ils faisaient ressemblait au coassement des grenouilles. Aucun ne se montrait pendant le jour, mais ils volaient beaucoup pendant la nuit. »

Ces pétrels bleus étaient de l'espèce à large bec que nous venons de décrire; mais M. Cook semble en indiquer une autre dans le passage suivant:

« Nous tuâmes des pétrels: plusieurs étaient de l'espèce bleue; mais ils n'avaient pas un large bec, comme ceux dont j'ai parlé plus haut, et les extrémités de leur queue étaient teintes de blanc, au lieu d'un bleu foncé. Nos naturalistes disputaient pour savoir si cette forme de bec et cette nuance de couleur distinguaient seulement le mâle de la femelle. »

Il n'est pas probable qu'il y ait une telle différence de conformation dans le bec entre le mâle et la femelle d'une même espèce; et il paraît que l'on doit admettre ici deux espèces de pétrel bleu: la première à large bec, et la seconde à bec étroit, avec la pointe de la queue blanche.

LE TRÈS-GRAND PÉTREL, PÉTREL GÉANT, OU QUEBRANTAHUESSOS DES ESPAGNOLS.

SIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre pétrel proprement dit. (CUVIER)

Quebrantahuessos veut dire *briseur d'os*, et cette dénomination est sans doute relative à la force du bec de ce grand oiseau, que l'on dit approcher en grosseur de l'albatros. Nous ne l'avons pas vu; mais M. Forster, naturaliste aussi savant qu'exact, indique sa grandeur et le range sous le genre des pétrels. Dans un autre endroit il dit:

« Nous trouvâmes à la terre des États, des pétrels gris, de la taille des albatros et de l'espèce que les Espagnols nomment *quebrantahuessos* ou briseurs d'os. »

Les matelots de l'équipage appelaient cet oiseau *mère Carey*; ils le mangeaient et le trouvaient assez bon. Un trait de naturel qui l'assimile encore aux pétrels, c'est de ne guère paraître près des vaisseaux qu'à l'approche du gros temps. Ceci est rapporté dans l'*Histoire générale des Voyages* : on y a joint au sujet de cet oiseau quelques détails de description, mais qui nous paraissent trop peu sûrs pour les adopter, et que nous nous contentons de rapporter en note *.

LE PÉTREL-PUFFIN.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Genre pétrel, sous-genre puffin. (Cuvier.)

Le caractère de la branche des *puffins*, dans la famille des pétrels, est, comme nous l'avons dit, dans le bec, dont la mandibule inférieure a la pointe crochue et recourbée en bas, ainsi que la supérieure; conformation sans doute très-peu avantageuse à l'oiseau, et qui, dans l'usage de son bec et dans l'action de saisir, prête très-peu de force et d'appui à la mandibule inférieure. Du reste, les deux narines sont percées en forme de petits tuyaux comme dans tous les pétrels; et la conformation des pieds avec l'ergot au talon, ainsi que toute l'habitude du corps, est la même. Ce pétrel-puffin a quinze pouces de longueur totale. Il a la poitrine et le ventre blancs; une teinte de gris jetée sur tout le dessus du corps, assez claire sur la tête, et qui devient plus foncée et bleuâtre sur le dos : ce gris bleu devient tout à fait noirâtre sur les ailes et la queue, de manière cependant que chaque plume paraît frangée ou festonnée d'une teinte plus claire.

Ces oiseaux appartiennent à nos mers, et paraissent avoir leur rendez-vous aux îles Sorlingues, mais plus particulièrement encore à l'îlet ou écueil à la pointe sud de l'île de Man, appelée par les Anglais *the calfof man*; ils y arrivent en foule au printemps, et commencent par faire la guerre aux lapins qui en sont les seuls habitants; ils les chassent de leurs trous pour s'y nicher. Leur ponte est de deux œufs dont l'un, dit-on, reste ordinairement infécond; mais Willughby assure positivement qu'ils ne pondent qu'un seul œuf. Dès que le petit est éclos, la mère le quitte de grand matin pour ne revenir que le soir, et c'est pendant la nuit qu'elle le nourrit, en le gorgeant, par intervalles, de la substance du poisson qu'elle pêche tout le jour à la mer. L'aliment à demi digéré dans son es-

* Les pilotes de la mer du Sud ont observé depuis longtemps que lorsque le vent du nord doit souffler, on voit, un ou deux jours auparavant, voltiger sur la côte et autour des vaisseaux, une espèce d'oiseaux de mer qu'ils nomment *quebrantahuessos* (c'est-à-dire *briseurs d'os*), et qui ne paraissent guère dans un autre temps; on les voit s'abaisser et se soutenir sur les lames, sans s'éloigner du navire, jusqu'à ce que le temps soit calme. Il est assez étrange qu'à l'exception de ce temps, ils ne se montrent ni sur l'eau ni sur la terre, et qu'on ne sache point quelles sont les retraites d'où ils accourent si ponctuellement, lorsqu'un instinct naturel leur fait sentir que le temps doit changer. Cet oiseau est un peu plus grand que le canard; il a le cou gros, court et un peu courbe; la tête grosse, le bec large et peu long; la queue petite, le dos élevé, les ailes grandes, les jambes petites; les uns ont le plumage blanchâtre, tacheté de brun obscur; d'autres ont tout le jabot, la partie intérieure des ailes, la partie inférieure du cou et toute la tête d'une parfaite blancheur; mais le dos et la partie supérieure des ailes et du cou d'un brun tirant sur le noir; aussi les distingue-t-on par le nom de *lomos prietos* (dos noirâtre); ils passent pour les plus sûrs avant-coureurs du gros temps. *Histoire générale des Voyages*, tome XIII, page 498.

tomac se convertit en une sorte d'huile qu'elle donne à son petit. Cette nourriture le rend extrêmement gras; et dans ce temps quelques chasseurs vont cabaner sur la petite île, où ils font grande et facile capture de ces jeunes oiseaux en les prenant dans leurs terriers; mais ce gibier, pour devenir mangeable, a besoin d'être mis dans le sel, afin de tempérer en partie le mauvais goût de sa graisse excessive. Willughby, dont nous venons d'emprunter ces faits, ajoute que comme les chasseurs ont coutume de couper un pied à chacun de ces oiseaux pour faire à la fin compte total de leurs prises, le peuple s'est persuadé là-dessus qu'ils naissent avec un seul pied.

Klein prétend que le nom de *puffin* ou *pupin* est formé d'après le cri de l'oiseau. Il remarque que cette espèce a ses temps d'apparition et de disparition; ce qui doit être en effet pour des oiseaux qui ne surgissent guère sur aucune terre que pour le besoin d'y nicher, et qui du reste se portent en mer, tantôt vers une plage et tantôt vers une autre, toujours à la suite des colonnes des petits poissons voyageurs, ou des amas de leurs œufs, dont ils se nourrissent également.

Au reste, quoique les observations que nous venons de rapporter aient toutes été faites dans la mer du Nord, il paraît que l'espèce de ce pétrel-puffin n'est pas uniquement attachée au climat de notre pôle, mais qu'elle est commune à toutes les mers; car on peut la reconnaître dans le *friseur d'eau* (*shear-water*) de la Jamaïque de Browne, et dans l'*artenna* d'Aldrovande; en sorte qu'il paraît fréquenter également les différentes plages de l'Océan, et même se porter sur la Méditerranée, et jusqu'au golfe Adriatique et aux îles Tremiti, autrefois nommées *Iles de Diomède*. Tout ce qu'Aldrovande dit, tant sur la figure que sur les habitudes naturelles de son *artenna*, convient à notre pétrel-puffin. Il assure que le cri de ces oiseaux ressemble à s'y tromper aux vagissements d'un enfant nouveau-né. Enfin, il croit les reconnaître pour ces *oiseaux de Diomède*, fameux dans l'antiquité par une fable touchante: c'étaient des Grecs, qui avec leur vaillant chef, poursuivis par la colère des dieux, s'étaient trouvés sur ces îles métamorphosés en oiseaux, et qui, gardant encore quelque chose d'humain et un souvenir de leur ancienne patrie, accouraient au rivage lorsque les Grecs venaient y débarquer, et semblaient, par des accents plaintifs, vouloir exprimer leurs regrets. Or, cette intéressante mythologie, dont les fictions, trop blâmées par les esprits froids, répandaient au gré des âmes sensibles tant de grâce, de vie et de charme dans la nature, semble en effet tenir ici à un point d'histoire naturelle, et avoir été imaginée d'après la voix gémissante que ces oiseaux font entendre.

LE FULMAR OU PÉTREL-PUFFIN GRIS BLANC DE L'ÎLE SAINT-KILDA.

HUITIÈME ESPÈCE.

Sous-genre pétrel proprement dit. (Cuvier.)

Fulmar est le nom que cet oiseau porte à l'île Saint-Kilda. Il nous paraît qu'on peut le regarder comme étant une espèce très-voisine de la précédente; elles ne diffèrent entre elles qu'en ce que ce pétrel fulmar a le plumage d'un gris blanc sur le dessus du corps, au lieu que l'autre l'a d'un gris bleuâtre.

α Le fulmar, dit le docteur Martin, prend sa nourriture sur le dos des baleines vivantes; son éperon lui sert à devenir ferme et à s'ancre sur leur peau glissante, sans

quoi il courrait risque d'être emporté par le vent toujours violent dans ces mers orageuses... Si l'on veut saisir ou même toucher le petit fulmar dans son nid, il jette par le bec une quantité d'huile, et la lance au visage de celui qui l'attaque. »

LE PÉTREL-PUFFIN BRUN.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Sous-genre puffin. (Cuvier.)

Edwards, qui a décrit cet oiseau sous le nom de *grand pétrel noir*, remarque néanmoins que la couleur uniforme de son plumage est plutôt un brun noirâtre qu'un noir décidé; il le compare, pour la grandeur, au corbeau, et décrit très-bien la conformation de bec qui, caractérisant ce pétrel, place en même temps cette espèce parmi les pétrels-puffins.

« Les narines, dit-il, semblent avoir été allongées en deux tubes joints ensemble, qui, sortant du devant de la tête, s'avancent environ au tiers de la longueur du bec, dont les pointes toutes deux recourbées en croc en bas semblent être deux pièces ajoutées et soudées. »

Edwards donne cette espèce comme naturelle aux mers voisines du cap de Bonne-Espérance; mais c'est une simple conjecture qui n'est peut-être pas assez fondée.

L'OISEAU DE TEMPÊTE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre puffin. (Cuvier.)

Quoique ce nom puisse convenir plus ou moins à tous les pétrels, c'est à celui-ci qu'il paraît avoir été donné de préférence et spécialement par tous les navigateurs. Ce pétrel est le dernier du genre en ordre de grandeur; il n'est pas plus gros qu'un pinson, et c'est de là que vient le nom de *stromfinck* que lui donne Galesby. C'est le plus petit de tous les oiseaux palmipèdes, et on peut être surpris qu'un aussi petit oiseau s'expose dans les hautes mers à toute distance de terre. Il semble, à la vérité, conserver dans son audace les sentiments de sa faiblesse; car il est des premiers à chercher un abri contre la tempête prochaine: il semble la pressentir par des effets de nature sensibles pour l'instinct, quoique nuls pour nos sens; et ses mouvements et son approche l'annoncent toujours aux navigateurs.

Lorsqu'en effet on voit, dans un temps calme, arriver une troupe de ces petits pétrels à l'arrière du vaisseau, voler en même temps dans le sillage et paraître chercher un abri sous la poupe, les matelots se hâtent de serrer les manœuvres, et se préparent à l'orage qui ne manque pas de se former quelques heures après. Ainsi l'apparition de ces oiseaux en mer est à la fois un signe d'alarme et de salut; et il semble que ce soit pour porter cet avertissement salutaire que la nature les a envoyés sur toutes les mers; car l'espèce de cet oiseau de tempête paraît être universellement répandue.

« On la trouve, dit M. Forster, également dans les mers du Nord et dans celles du Sud, et presque sous toutes les latitudes. »

Plusieurs marins nous ont assuré avoir rencontré ces oiseaux dans toutes les routes de leurs navigations. Ils n'en sont pas pour cela plus faciles à prendre, et même ils ont échappé longtemps à la recherche des observateurs, parce que, lorsqu'on parvient à les tuer, on les perd presque

toujours dans le flot du sillage, au milieu duquel leur petit corps est englouti.

Cet oiseau de tempête vole avec une singulière vitesse, au moyen de ses longues ailes qui sont assez semblables à celles de l'hirondelle; et il sait trouver des points de repos au milieu des flots tumultueux et des vagues bondissantes; on le voit se mettre à couvert dans le creux profond que forment entre elles deux hautes lames de la mer agitée, et s'y tenir quelques instants, quoique la vague y roule avec une extrême rapidité. Dans ces sillons mobiles des flots, il court comme l'alouette dans les sillons des champs; et ce n'est pas par le vol qu'il se soutient et se meut, mais par une course, dans laquelle, balancé sur ses ailes, il effleure et frappe de ses pieds avec une extrême vitesse la surface de l'eau.

La couleur du plumage de cet oiseau est d'un brun noirâtre ou d'un noir enfumé, avec des reflets pourprés sur le devant du cou et sur les couvertures des ailes et d'autres reflets bleuâtres sur leurs grandes plumes; le croupion est blanc. La pointe de ses ailes pliées et croisées dépasse la queue; ses pieds sont assez hauts. Il a, comme tous les pétrels, un éperon à la place du doigt postérieur; et par la conformation de son bec dont les deux mandibules ont la pointe recourbée en bas, il appartient à la famille des *pétrels-puffins*.

Il paraît qu'il y a variété dans cette espèce. Le petit pétrel de Kamtschatka a la pointe des ailes blanche, celui des mers d'Italie, sur la description duquel M. Salerne s'étend et qu'il sépare en même temps de notre oiseau de tempête, a, suivant cet ornithologiste, des couleurs bleues, violettes et pourprés; mais nous pensons que ces couleurs ne sont autre chose que les reflets dont le fond sombre de son plumage est lustré; et quant aux mouchetures blanches ou blanchâtres aux couvertures de l'aile, dont Linnæus fait mention dans sa description du petit pétrel de Suède, qui est le même que le nôtre, cette légère différence ne tient sans doute qu'à l'âge.

Nous rapporterons à ce petit pétrel le *rotje* de Groënland et de Spitzberg, dont parlent les navigateurs hollandais; car quoique leurs notices présentent des traits mal assortis, il en reste d'assez caractérisés pour qu'on puisse juger de la ressemblance de ce rotje avec notre oiseau de tempête.

« Le *rotje*, selon ces voyageurs, a le bec crochu... il n'a que trois doigts, lesquels se tiennent par une membrane... Il est presque noir par tout le corps, excepté qu'il a le ventre blanc: on en trouve aussi quelques-uns qui ont les ailes tachetées de noir et de blanc... Du reste il ressemble fort à une hirondelle. »

Anderson dit que *rotje* veut dire *petit rat*, et que « cet oiseau a en effet la couleur noire, la petitesse et le cri d'un rat. » Il paraît que ces oiseaux n'abordent aux terres de Spitzberg et de Groënland que pour y faire leurs nids. Ils placent leurs nids à la manière de tous les pétrels, dans des creux étroits et profonds, sous les débris des rocs, écaillés sur les côtes et tout près de la mer. Dès que les petits sont en état de sortir du nid, les père et mère partent avec eux et se glissent du fond de leurs trous jusqu'à la mer, et ils ne reviennent plus à terre.

Quant au *petit pétrel plongeur* de MM. Cook et Forster, nous le rapporterions aussi à notre oiseau de tempête, si ces voyageurs n'indiquaient pas par cette épithète que ce petit pétrel a une habitude que nous ne connaissons pas à notre oiseau de tempête, qui est celle de plonger.

Enfin nous croyons devoir rapporter, non pas à l'oiseau de tempête,

mais à la famille des pétrels en général, les espèces indiquées dans les notices suivantes :

I. Le pétrel, que les matelots du capitaine Carteret appelaient *poulet de la mère Carey*, « qui semble, dit-il, se promener sur l'eau, et dont nous vîmes plusieurs depuis notre débouquement du détroit (de Magellan), le long de la côte du Chili. » Ce pétrel est vraisemblablement l'un de ceux que nous avons décrits, et peut-être le *quebrantahuecos*, appelé *mère Carey* par les matelots de Cook. Un mot sur la grandeur de cet oiseau eût décidé la question.

II. Les *oiseaux diables*, du P. Labat, dont on ne peut guère aussi déterminer l'espèce, malgré tout ce qu'en dit ce prolixo conteur de voyages. Voici son récit que nous abrègerons beaucoup :

« Les diables ou *diablotins* commencent, dit-il, à paraître à la Guadeloupe et à Saint-Domingue vers la fin du mois de septembre; on les trouve alors deux à deux dans chaque trou : ils disparaissent en novembre, reparaissent de nouveau en mars; et alors on trouve la mère dans son trou avec deux petits qui sont couverts d'un duvet épais et jaune, et sont des pelotons de graisse : on leur donne alors le nom de *cottons*. Ils sont en état de voler, et partent vers la fin de mai : durant ce mois on en fait de très-grandes captures, et les nègres ne vivent d'autre chose... La grande montagne de la Soufrière, à la Guadeloupe, est toute percée, comme une garenne, des trous que creusent ces diables; mais comme ils se placent dans les endroits les plus escarpés, leur chasse est très-périlleuse. Toute la nuit que nous passâmes à la Soufrière, nous entendîmes le grand bruit qu'ils faisaient en sortant et rentrant, criant comme pour s'entraider et se répondre les uns les autres... A force de nous aider, en nous tirant avec des lianes, aussi bien que nos chiens, nous parvînmes enfin aux lieux peuplés de ces oiseaux. En trois heures nos quatre nègres avaient tiré de leurs trous cent trente-huit diables et mois dix-sept... C'est un mets délicieux qu'un jeune diable mangé au sortir de la broche... L'oiseau diable adulte est à peu près de la grosseur d'une poule à fleur : c'est ainsi qu'on appelle aux îles les jeunes poules qui doivent pondre bientôt. Son plumage est noir, il a les ailes longues et fortes : les jambes assez courtes; les doigts garnis de fortes et longues griffes; le bec dur et fort courbé, pointu, long d'un bon pouce et demi. Il a de grands yeux à fleur de tête qui lui servent admirablement bien pendant la nuit; mais qui lui sont tellement inutiles pendant le jour, qu'il ne peut supporter la lumière ni discerner les objets; de sorte que quand il est surpris par le jour hors de sa retraite, il heurte contre tout ce qu'il rencontre, et enfin tombe à terre. Aussi ne va-t-il à la mer que la nuit. »

Ce que le P. Dutertre dit de l'*oiseau diable* ne sert pas plus à le faire reconnaître; il n'en parle que sous le rapport des chasseurs, et tout ce qu'on peut inférer des habitudes naturelles de cet oiseau, c'est que ce doit être un pétrel.

III. *L'alma de maestro* des Espagnols; qui paraît être un pétrel, et que l'on pourrait même rapporter au damier, si la notice où nous le trouvons désigné était un peu plus précise, et ne commençait pas par une erreur, en appliquant le nom de *pardelas*, qui constamment appartient au damier, à deux pétrels, l'un gris, l'autre noir, auxquels il ne convient pas.

IV. Le *majagué* des Brésiliens, que Pison décrit comme il suit :

« Il est, dit-il, de la taille de l'oie; mais son bec à pointe crochue lui sert à faire capture de poissons : il a la tête arrondie, l'œil brillant; son cou se courbe avec grâce comme celui de l'oie; les plumes du devant de cette partie sont jaunâtres; le reste du plumage est d'un brun noirâtre. Cet oiseau nage et plonge avec célérité, et se dérobe ainsi facilement aux embûches. On le voit en mer vers l'embouchure des fleuves. »

Cette dernière circonstance, si elle était constante, ferait douter que

cet oiseau fût du nombre des pétrels, qui tous affectent de s'éloigner des côtes et de se porter en haute mer.

L'ALBATROS.

Famille des palmipèdes longipennes, genre albatros. (CUVIER.)

Voici le plus gros des oiseaux d'eau, sans même en excepter le cygne; et quoique moins grand que le pélican ou le flammant, il a le corps bien plus épais, le cou et les jambes moins allongées et mieux proportionnées. Indépendamment de sa très-forte taille, l'albatros est encore remarquable par plusieurs autres attributs qui le distinguent de toutes les autres espèces d'oiseaux : il n'habite que les mers australes, et se trouve dans toute leur étendue, depuis la pointe de l'Afrique à celles de l'Amérique et de la Nouvelle-Hollande. On ne l'a jamais vu dans les mers de l'hémisphère boréal, non plus que les manchots, et quelques autres qui paraissent être attachés à cette partie maritime du globe, où l'homme ne peut guère les inquiéter, où même ils sont demeurés très-longtemps inconnus : c'est au delà du cap de Bonne-Espérance, vers le sud, qu'on a vu les premiers albatros; et ce n'est que de nos jours qu'on les a reconnus assez distinctement pour en indiquer les variétés, qui, dans cette grosse espèce, semblent être plus nombreuses que dans les autres espèces majeures des oiseaux et de tous les animaux.

La très-forte corpulence de l'albatros lui a fait donner le nom de *mouton du Cap*, parce qu'en effet il est presque de la grosseur d'un mouton. Le fond de son plumage est d'un blanc gris brun sur le manteau, avec de petites hachures noires au dos et sur les ailes, où ces hachures se multiplient et s'épaississent en mouchetures : une partie des grandes plumes de l'aile et l'extrémité de la queue sont noires. La tête est grosse et de forme arrondie. Le bec est d'une structure semblable à celle du bec de la frégate, du fou et du cormoran ; il est de même composé de plusieurs pièces qui semblent articulées et jointes par des sutures, avec un crochet sur-ajouté, et le bout de la partie inférieure ouvert en gouttière est comme tronqué : ce que ce bec très-fort a encore de remarquable, et en quoi il se rapproche de celui des pétrels, c'est que les narines en sont ouvertes en formes de petits rouleaux ou étuis, couchés vers la racine du bec, dans une rainure qui de chaque côté le sillonne dans toute sa longueur ; il est d'un blanc jaunâtre, du moins dans l'oiseau mort. Les pieds, qui sont épais et robustes, ne portent que trois doigts engagés par une large membrane, qui borde encore le dehors de chaque doigt externe. La longueur du corps est de près de trois pieds ; l'envergure, au moins de dix ; et, suivant la remarque d'Edwards, la longueur du premier os de l'aile est égale à la longueur du corps entier.

Avec cette force de corps et ces armes, l'albatros semblerait devoir être un oiseau guerrier : cependant on ne nous dit pas qu'il attaque les autres oiseaux qui croissent avec lui sur ces vastes mers ; il paraît même n'être que sur la défensive avec les mouettes, qui, toujours hargneuses et voraces, l'inquiètent et le harcèlent : il n'attaque pas même les grands poissons ; et selon M. Forster, il ne vit guère que de petits animaux marins, et surtout de poissons mous et de zoophytes mucilagineux, qui flottent en quantité sur ces mers australes ; il se repaît aussi d'œufs et de frai de poissons que les courants charrient, et dont il y a quelquefois

des amas d'une grande étendue. M. le vicomte de Querhoënt, observateur exact et judicieux, nous assure n'avoir jamais trouvé dans l'estomac de ceux de ces oiseaux qu'il a ouverts qu'un mucilage épais et point du tout de débris de poissons.

Les gens de l'équipage du capitaine Cook prenaient les albatros qui souvent environnaient le vaisseau, en leur jetant un hameçon amorcé grossièrement d'un morceau de peau de mouton. C'était pour ces navigateurs une capture d'autant plus agréable qu'elle venait s'offrir à eux au milieu des plus hautes mers, et lorsqu'ils avaient laissé toutes terres bien loin derrière eux; car il paraît que ces gros oiseaux se sont trouvés dans toutes les longitudes et sur toute l'étendue de l'océan Austral, du moins sous les latitudes élevées, et qu'ils fréquentent les petites portions de terres qui sont jetées dans ces vastes mers antarctiques, aussi bien que la pointe de l'Amérique et celle de l'Afrique.

Ces oiseaux, comme la plupart de ceux des mers australes, dit M. de Querhoënt, effleurent en volant la surface de la mer, et ne prennent un vol plus élevé que dans le gros temps et par la force du vent: il faut bien même que lorsqu'ils se trouvent portés à de grandes distances des terres ils se reposent sur l'eau. En effet, l'albatros, non-seulement se repose sur l'eau, mais y dort; et les voyageurs Lemaire et Schouten sont les seuls qui disent avoir vu ces oiseaux venir se poser sur les navires.

Le célèbre Cook a rencontré des albatros assez différents les uns des autres pour qu'il les ait regardés comme des espèces diverses; mais d'après ses propres indications, il nous paraît que ce sont plutôt de simples variétés. Il en indique distinctement trois: l'albatros *gris*, qui paraît être la grande espèce dont nous venons de parler, l'albatros d'un *brun foncé* ou *couleur de chocolat*, et l'albatros à *plumage gris brun*, et qu'à cause de cette couleur les matelots nommaient *l'oiseau quaker*. Or, cet albatros nous paraît être celui qui est décrit sous la dénomination d'*albatros de la Chine*. Il est un peu moins grand que le premier; son bec ne paraît pas avoir les sutures aussi fortement prononcées: sur quoi nous devons observer que ce dernier albatros, moins grand que les premiers, et dont les sutures du bec n'étaient pas aussi fortement exprimées, pourrait bien être un oiseau jeune qui différerait aussi des adultes par les teintes de son plumage. Il se pourrait de même que des deux premiers albatros, l'un gris moucheté et l'autre brun, celui-ci fût le mâle et l'autre la femelle; et ce qui nous fait insister sur ces présomptions, c'est que toutes les premières et très-grandes espèces, tant dans les animaux quadrupèdes que dans les oiseaux, sont toujours uniques, isolées, et n'ont que rarement des espèces voisines; en sorte que nous ne compterons qu'une espèce d'albatros, jusqu'à ce que nous soyons mieux informés.

Ces oiseaux ne se rencontrent nulle part en plus grand nombre qu'entre les îles de glace des mers australes, depuis le quarantième degré jusqu'aux glaces solides qui bornent ces mers sous le soixante-cinquième ou le soixante-sixième degré. M. Forster a tué un albatros à plumage brun vers le soixante-quatrième degré douze minutes; et dès le cinquante-troisième, ce même navigateur en avait vu plusieurs de différentes couleurs; il en avait même trouvé au quarante-huitième degré. D'autres voyageurs en ont rencontré à quelque distance du cap de Bonne-Espérance. Il semble même que ces oiseaux s'avancent quelquefois encore plus près du tropique austral, qui paraît être leur barrière dans l'océan Atlantique; mais ils l'ont franchie, et même ont traversé la zone torride dans la partie occidentale de la mer Pacifique, si le passage

suivant de la relation du troisième voyage du capitaine Cook est exact : les vaisseaux partaient de la hauteur du Japon, et marchaient au sud :

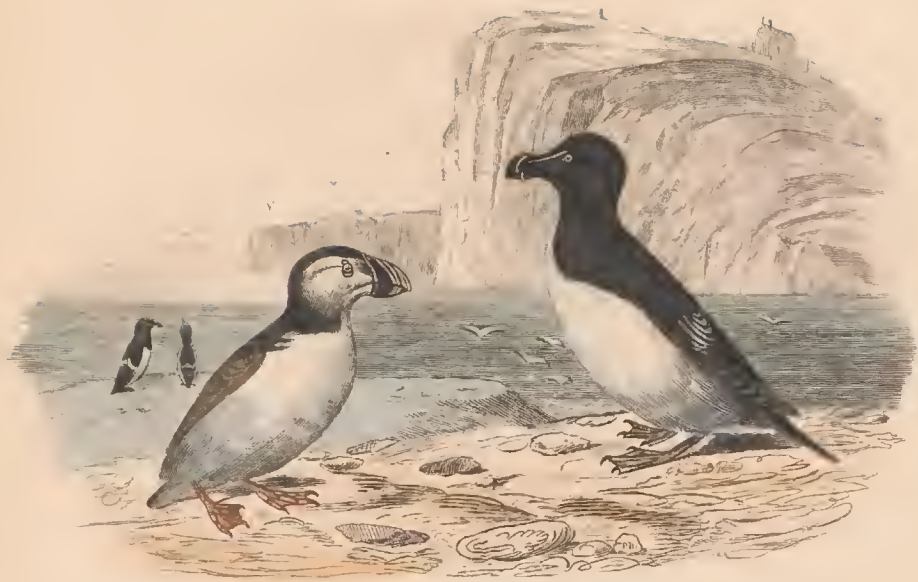
« Nous approchions, dit ce relateur, des parages où l'on rencontre les albatros avec les bonites, les dauphins et les poissons volants. »

LE GUILLEMOT.

Famille des palmipèdes brachyptères. genre plongeon, sous-genre guillemot. (CUVIER.)

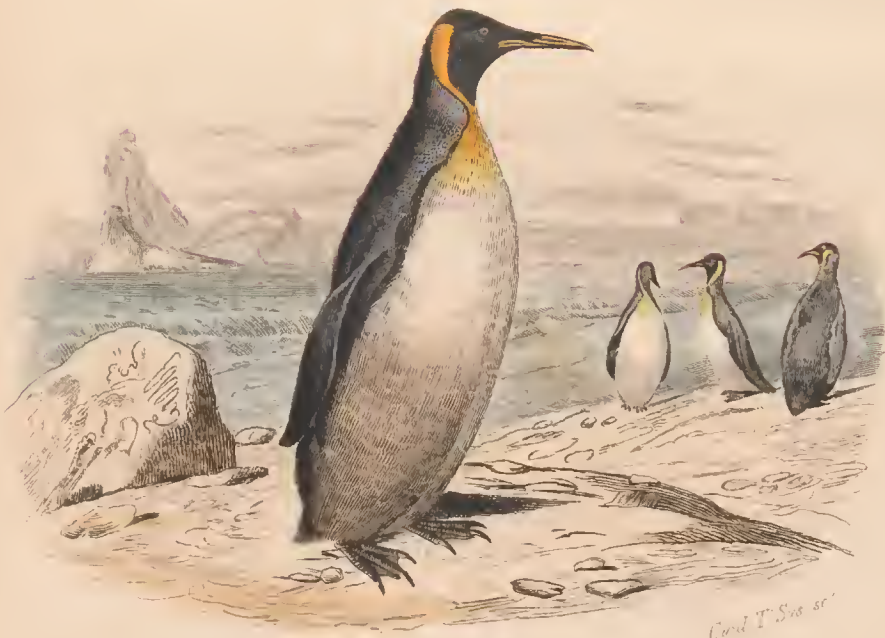
Le guillemot nous présente les traits par lesquels la nature se prépare à terminer la suite nombreuse des formes variées du genre entier des oiseaux. Ses ailes sont si étroites et si courtes, qu'à peine peut-il fournir un vol faible au-dessus de la surface de la mer, et que pour atteindre à son nid posé sur les rochers, il ne peut que voleter ou plutôt sauter de pointe en pointe sur la roche, en prenant à chaque fois un instant de repos; et cette habitude ou plutôt cette nécessité lui est commune avec le macareux, le pingouin et autres oiseaux à courtes ailes, dont les espèces, presque bannies des contrées tempérées de l'Europe, se sont réfugiées à la pointe de l'Ecosse et sur les côtes de la Norvège, de l'Islande et des îles de Féroë, dernières terres des habitants de notre nord, où ces oiseaux semblent lutter contre le progrès et l'envahissement des glaces. Il est même impossible qu'ils occupent ces parages en hiver; ils sont à la vérité assez accoutumés aux plus grandes rigueurs du froid, et se tiennent volontiers sur les glaçons flottants; mais ils ne peuvent trouver leur subsistance que dans une mer ouverte, et ils sont forcés de la quitter dès qu'elle se glace en entier.

C'est dans cette migration, ou plutôt dans cette dispersion pendant l'hiver, et après avoir quitté leur séjour dans la région de notre nord, qu'ils descendent le long des côtes d'Angleterre, et que même quelques familles y restent et s'établissent sur des écueils et des îlots déserts, et notamment dans une petite île inhabitée, faite d'eau, qui est en face de l'île d'Anglesey. Ils se nichent sur les rebords saillants des rochers, au sommet desquels ils se portent tous le plus haut qu'ils peuvent. Leurs œufs sont de couleur bleuâtre, et plus ou moins brouillés de maculatures noires. Ils sont fort pointus par un bout, et très-gros pour la grandeur de l'oiseau, qui est à peu près celle du morillon. Il a le corps court, rond et ramassé, le bec droit, pointu, long de trois doigts, et noir dans toute sa longueur; la mandibule supérieure présente à sa pointe deux petits prolongements qui débordent de chaque côté sur l'inférieure. Ce bec est en grande partie couvert d'un duvet ras, du même cendré brun ou noir ou enfumé qui couvre toute la tête, le cou, le dos et les ailes; tout le devant du corps est d'un blanc de neige. Les pieds n'ont que trois doigts et sont placés tout à l'arrière du corps, situation qui rend cet oiseau aussi bon nageur et plongeur qu'il est mauvais marcheur et faible pour le vol; aussi sa seule retraite, lorsqu'il est poursuivi ou qu'il se sent blessé, est-elle sous l'eau et même sous la glace; mais il faut pour cela que le danger soit pressant, car cet oiseau est très-peu défiant; il se laisse approcher et prendre avec une grande facilité, et c'est de cette apparence de stupidité que vient l'étymologie anglaise de son nom guillemot.



LE MACAREUX.

LE PINGOIN.



LE GRAND MANCHOT.

Carl T. Suss sc.

LE PETIT GUILLEMOT, IMPROPREMENT NOMMÉ COLOMBE DE GROENLAND.

Sous-genre guillemot. (Cuvier.)

Dans ces contrées glacées où l'aiglon seul règne, où l'haleine du zéphyr ne se fait jamais sentir, les doux gémissements de la tendre colombe ne se font plus entendre : elle fuit toute terre trop froide pour l'amour ; et cette prétendue colombe de Groënland n'est qu'un triste oiseau d'eau qui ne sait que nager et plonger, en criant sans cesse d'un ton sec et redoublé *rottetet, tet, tet, tet*. Il n'a de rapport avec notre colombe que par sa grosseur qui est à peu près la même. C'est un véritable guillemot, plus petit que le précédent, et dont les ailes sont aussi plus courtes à proportion. Il a les jambes placées de même dans l'abdomen ; la démarche également faible et chancelante : seulement le bec est un peu plus court, plus renflé et moins pointu. Ses plumes toutes effilées ne semblent être qu'un chevelu soyeux. Ses couleurs ne sont que du noir enfumé avec une tache blanche sur chaque aile, et plus ou moins de blanc sur le devant du cou et du corps ; et ce dernier caractère varie, au point que certains individus sont tout noirs, et d'autres presque tout blancs. C'est en hiver, dit Willughby, qu'il s'en trouve d'entièrement blancs ; et comme dans le passage d'une de ces livrées à l'autre il doit nécessairement y en avoir de plus ou moins mélangés ou variés de noir et de blanc, l'on ne doit faire qu'une seule et même espèce de la colombe tachetée du Groënland de M. Edwards et des deux oiseaux représentés dans sa planche 91, parce qu'ils n'offrent entre eux et avec les précédents d'autres différences que celles du plus ou moins de noir ou de blanc dans le plumage. Nous devons donc également réduire à une seule les trois espèces de *petits guillemots* données par M. Brisson.

Ces oiseaux volent ordinairement par couples et en rasant de près la surface de la mer, comme fait le grand guillemot ; avec un battement vif de leurs petites ailes. Ils posent leurs nids dans des crevasses de rochers peu élevés, d'où les petits peuvent se jeter à l'eau et éviter de devenir la proie des renards qui ne cessent de les guetter. Ces oiseaux ne pondent que deux œufs, on en trouve quelques nids sur les côtes du pays de Galles et d'Écosse, ainsi qu'en Suède dans la province de Gothland ; mais le grand nombre des nichées se fait sur des terres bien plus septentrionales, au Spitzberg et en Groënland où se tient le gros de l'espèce tant du grand que du petit guillemot.

Nous croyons devoir rapporter à cette dernière espèce le *kaiover* ou *kairo* de Kamtschatka, puisque Kracheninnikow lui applique, d'après Steller, la dénomination de *Columba groenlandica Batavorum*. Il a, dit-il, le bec et les pieds rouges ; il construit son nid au haut des rochers dont la mer baigne le pied, et crie ou siffle fort haut, d'où vient que les Cosaques l'ont surnommé *ivoskik*, ou le postillon.

LE MACAREUX.

Famille des palmipèdes brachyptères, genre pingouin, sous-genre macareux. (Cuvier.)

Le bec, cet organe principal des oiseaux, et duquel dépend l'exercice de leurs forces, de leur industrie et de la plupart de leurs facultés ; le

bec, qui est à la fois pour eux la bouche et la main, l'arme pour attaquer, l'instrument pour saisir, doit par conséquent être la partie de leur corps, dont la conformation influe le plus sur leur instinct et décide la nécessité de la plupart de leurs habitudes; et si ces habitudes sont infiniment variées dans les innombrables peuplades du genre volatile, si leurs différentes inclinations les dispersent dans l'air, sur la terre et les eaux, c'est que la nature a de même varié à l'infini, et dessiné sous tous les contours possibles le trait du bec. Un croc aigu et déchirant arme la tête des fiers oiseaux de proie: l'appétit de la chair et la soif du sang, joints aux moyens d'y satisfaire, font qu'ils se précipitent du haut des airs sur tous les autres oiseaux, et même sur tous les animaux faibles ou craintifs dont ils font également des victimes. Un bec en forme de cuiller large et plate détermine l'instinct d'un autre genre d'oiseaux, et les oblige à chercher et ramasser leur subsistance au fond des eaux; tandis qu'un bec en cône, court et tronqué, en donnant à nos oiseaux gallinacés la facilité de ramasser les graines sur la terre, les disposait de loin à se rassembler autour de nous, et semblait les inviter à recevoir cette nourriture de notre main. Le bec en forme de sonde grêle et ployante, qui allonge la face du courlis, de la bécasse, de la barge et de la plupart des autres oiseaux de rivage et de marais, les oblige à se porter sur les terres marécageuses pour y fouiller la vase molle et le limon humide; le bec tranchant et acéré des pies fait qu'ils s'attachent au tronc des arbres pour en percer le bois; et enfin le petit bec en alène de la plupart des oiseaux des champs ne leur permet que de saisir les moucherons ou d'autres menus insectes, et leur interdit toute autre nourriture. Ainsi la différente forme du bec modifie l'instinct et nécessite la plupart des habitudes de l'oiseau; et cette forme du bec se trouve être infiniment variée, non-seulement par nuances, comme tous les autres ouvrages de la nature, mais encore par degrés et par sauts assez brusques. L'énorme grandeur du bec du toucan, la monstrueuse enflure de celui du calao, la difformité de celui du flamant, la figure bizarre du bec de la spatule, la courbure à contre-sens de celui de l'avocette, etc., nous démontrent assez que toutes les figures possibles ont été tracées, et toutes les formes remplies; et pour que dans cette suite il ne reste rien à désirer ni même à imaginer, l'extrême de toutes ces formes s'offre dans le bec en lame verticale de l'oiseau dont il est ici question. Qu'on se figure deux lames de couteau très-courtes, appliquées l'une contre l'autre par le tranchant, c'est le bec du macareux. La pointe de ce bec est rouge et cannelée transversalement par trois ou quatre petits sillons, tandis que l'espace près de la tête est lisse et teint de bleu. Les deux mandibules étant réunies sont presque aussi hautes que longues, et forment un triangle à peu près isocèle: le contour de la supérieure est bordé près de la tête et comme ourlé d'un rebord de substance membraneuse ou calleuse, criblée de petits trous, et dont l'épanouissement forme une rosette à chaque angle du bec.

Ce rapport imparfait avec le bec du perroquet qui est aussi bordé d'une membrane à sa base, et le rapport non moins éloigné du cou raccourci et de la taille arrondie, ont suffi pour faire donner au macareux le nom de *perroquet de mer*; dénomination aussi impropre que celle de *colombe* pour le petit guillemot.

Le macareux n'a pas plus d'aile que ce guillemot, et dans ses petits vols courts et rasants, il s'aide du mouvement rapide de ses pieds, avec lesquels il ne fait qu'effleurer la surface de l'eau; c'est ce qui a fait dire que, pour se soutenir, il la frappait sans cesse de ses ailes. Les plumes

en sont très-courtes, ainsi que celles de la queue, et le plumage de tout le corps est plutôt un duvet qu'une véritable plume. Quant à ses couleurs, qu'on se figure, dit Gessner, un oiseau habillé d'une robe blanche avec un froc ou manteau noir, et un capuchon de cette même couleur, comme le font certains moines, et l'on aura le portrait du macareux, que par cette raison, ajoute-t-il, j'ai surnommé le petit moine, *fratercula*.

Ce petit moine marin vit de langoustes, de chevrettes, d'étoiles et d'araignées de mer, et de divers petits poissons et coquillages qu'il saisit en plongeant dans l'eau, sous laquelle il se retire volontiers et qui lui sert d'abri dans le danger : on prétend même qu'il entraîne le corbeau son ennemi sous l'eau; et cet acte de force ou d'adresse paraît être au-dessus des forces de son corps, dont la grosseur n'est tout au plus qu'égalée à celle d'un pigeon. On ne peut donc attribuer cet effort qu'à la puissance de ses armes; et en effet son bec est très-offensif par le tranchant de ses lames et par le croc qui le termine.

Les narines sont assez près de la tranche du bec, et ne paraissent que comme deux fentes oblongues. Les paupières sont rouges, et on voit à celles d'en haut une petite excroissance de forme triangulaire : il y a aussi une semblable caroncule, mais de figure oblongue à la paupière inférieure. Les pieds sont orangés, garnis d'une membrane de même couleur entre les doigts. Le macareux, non plus que le guillemot, n'a point de doigt postérieur : ses ongles sont forts et crochus. Ses jambes courtes, cachées dans l'abdomen, l'obligent à se tenir absolument debout, et font que dans sa marche chancelante il semble se bercer : aussi ne le trouve-t-on sur terre que retiré dans les cavernes ou dans les trous creusés sous les rivages, et toujours à portée de se jeter à l'eau lorsque le calme des flots l'invite à y retourner; car on a remarqué que ces oiseaux ne peuvent tenir la mer ni pêcher que quand elle est tranquille, et que si la tempête les surprend au large, soit dans leur départ en automne, soit dans leur retour au printemps, ils périssent en grand nombre. Les vents amènent ces macareux morts au rivage, quelquefois même jusque sur nos côtes, où ces oiseaux ne paraissent que rarement.

Ils occupent habituellement les îles et les pointes les plus septentrionales de l'Europe et de l'Asie, et vraisemblablement aussi celles de l'Amérique, puisqu'on les trouve en Groënland ainsi qu'au Kamtschatka. Leur départ des Orcades et autres îles voisines de l'Écosse se fait régulièrement au mois d'août, et l'on prétend que dès les premiers jours d'avril on en voit reparaitre quelques-uns qui semblent venir reconnaître les lieux, et qui disparaissent après deux ou trois jours, pour aller chercher la grande troupe qu'ils ramènent au commencement de mai.

Ces oiseaux ne font point de nid; la femelle pond sur la terre nue et dans des trous qu'ils savent creuser et agrandir. La ponte n'est jamais, dit-on, que d'un seul œuf très-gros, fort pointu par un bout et de couleur grise ou roussâtre. Les petits qui ne sont point assez forts pour suivre la troupe au départ d'automne sont abandonnés, et peut-être périssent-ils. Cependant ces oiseaux, à leur retour au printemps, ne remontent pas absolument tous jusqu'aux pointes les plus avancées vers le Nord; de petites troupes s'arrêtent en différentes îles ou flots le long des côtes de l'Angleterre; et l'on en trouve avec des guillemots et des pingouins, sur ces rochers nommés par les Anglais *the needles* (les aiguilles), à la pointe occidentale de l'île de Wight. M. Edwards passa plusieurs jours aux environs de ces rochers pour observer et décrire ces oiseaux.

LE MACAREUX DE KAMTSCHATKA.

Sous-genre macareux. (CUVIER.)

Les femmes Kamtschadales, dit Steller, se font avec la peau de goulu un ornement de tête taillé en croissant allongé de deux oreilles ou barbes blanches, et disent qu'avec cette parure elles ressemblent au *mitchagatchi*, c'est-à-dire à un oiseau tout noir et coiffé de deux aigrettes tombantes ou touffes de filés blancs, qui forment comme deux tresses de cheveux sur les côtés du cou. A ces traits non équivoques, on reconnaît le macareux de Kamtschatka donné dans nos planches enluminées, sous le nom de *mitchagatchi*, qu'il porte dans cette contrée. Cependant cette terre, qui fait la pointe du nord-est de l'Asie, n'est peut-être pas la seule où se trouve cette seconde espèce de macareux, car le *kallingak* des Groënlandais nous paraît être le même oiseau ; il a, comme celui-ci, les deux tresses et les joues blanches, et le reste du plumage noir ou noirâtre, avec une teinte de bleu foncé sur le dos, et de brun obscur sur le ventre ; son bec est sillonné sur la lame supérieure, et les narines sont posées près de la tranche ; enfin, il y a de petites rosettes aux angles de ce bec comme sur celui de notre macareux : seulement la taille du *kallingak* ou macareux à aigrettes du Groënland est un peu moins forte que celle du macareux de Kamtschatka.

LES PINGOUINS ET LES MANCHOTS, OU LES OISEAUX SANS AILES.

Famille des palmipèdes brachyptères. (CUVIER.)

L'oiseau sans ailes est sans doute le moins oiseau qu'il soit possible ; l'imagination ne sépare pas volontiers l'idée du vol du nom d'oiseau : néanmoins le vol n'est qu'un attribut et non pas une propriété essentielle, puisqu'il existe des quadrupèdes avec des ailes, et des oiseaux qui n'en ont point. Il semble donc qu'en ôtant les ailes à l'oiseau, c'est en faire une espèce de monstre produit par une erreur ou un oubli de la nature ; mais ce qui nous paraît être un dérangement dans ses plans ou une interruption dans sa marche en est pour elle l'ordre et la suite, et sert à remplir ses vues dans toute leur étendue : comme elle prive le quadrupède de pieds, elle prive l'oiseau d'ailes ; et ce qu'il y a de remarquable, elle paraît avoir commencé dans les oiseaux de terre, comme elle finit dans les oiseaux d'eau, par cette même défectuosité. L'autruche est pour ainsi dire sans ailes ; le casoar en est absolument privé ; il est couvert de poils et non de plumes, et ces deux grands oiseaux semblent à plusieurs égards s'approcher des animaux terrestres ; tandis que les pingouins et les manchots paraissent faire la nuance entre les oiseaux et les poissons. En effet ils ont, au lieu d'ailes, de petits ailerons, que l'on dirait couverts d'écailles plutôt que de plumes, et qui leur servent de nageoires, avec un gros corps uni et cylindrique, à l'arrière duquel sont attachées deux larges rames, plutôt que deux pieds : l'impossibilité d'avancer loin sur la terre, la fatigue même de s'y tenir autrement que couchés ; le besoin, l'habitude d'être presque toujours en mer, tout semble rappeler au genre de vie des animaux aquatiques ces oiseaux informes, étrangers aux ré-

gions de l'air, qu'ils ne peuvent fréquenter, presque également bannis de celle de la terre, et qui paraissent uniquement appartenir à l'élément des eaux.

Ainsi entre chacune de ces grandes familles, entre les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, la nature a ménagé des points d'union, des lignes de prolongement, par lesquelles tout s'approche, tout se lie, tout se tient; elle envoie la chauve-souris voler parmi les oiseaux tandis qu'elle emprisonne le tatou sous le têt d'un crustacé. Elle a construit le moule du cétacé sur le modèle du quadrupède, dont elle a seulement tronqué la forme dans le morse, le phoque, qui de la terre où ils naissent, se plongeant dans l'onde, vont se rejoindre à ces mêmes cétacés, comme pour démontrer la parenté universelle de toutes les générations sorties du sein de la mère commune. Enfin elle a produit des oiseaux qui, moins oiseaux par le vol que le poisson volant, sont aussi poissons que lui par l'instinct et par la manière de vivre. Telles sont les deux familles des pingouins et des manchots, qu'on doit néanmoins séparer l'une de l'autre, comme elles le sont en effet dans la nature, non-seulement par la conformation, mais par la différence des climats.

On a donné indistinctement le nom de *pingouin* ou *pinguin* à toutes les espèces de ces deux familles, et c'est ce qui les a fait confondre. On peut voir dans le *Synopsis* de Ray (pag. 418 et 419), quel était l'embarras des ornithologistes pour concilier les caractères attribués par Clusius à son pingouin magellanique, avec les caractères qu'offraient les pingouins du Nord. Edwards a cherché le premier à concilier ces contradictions : il dit avec raison que, loin de croire, comme Willughby, le pingouin du Nord de la même espèce que le pingouin du Sud, on serait bien plutôt porté à les ranger dans deux classes différentes, ce dernier ayant quatre doigts, et le premier n'ayant pas même de vestiges du doigt postérieur, *et n'ayant les ailes couvertes de rien qui puisse être appelé plumes*; au lieu que le pingouin du Nord a de très-petites ailes, couvertes de véritables plumes.

A ces différences nous en ajoutons une autre encore plus essentielle, c'est que dans les espèces de ces oiseaux du Nord le bec est aplati, sillonné de cannelures par les côtés et relevé en lame verticale; au lieu que dans celles du Sud il est cylindrique, effilé et pointu. Ainsi tous les *pingouins* des voyageurs au Sud sont des *manchots*, qui sont réellement séparés des véritables *pingouins* du Nord, autant par des différences essentielles de conformation, que par la distance des climats.

Nous allons le prouver par la comparaison des témoignages des voyageurs et l'examen des passages dans lesquels nos manchots sont indiqués sous le nom de *pingouins*. Tous les navigateurs au Sud depuis Narborough, l'amiral Anson, le commodore Byron, M. de Bougainville, MM. Cook et Forster, s'accordent pour décrire ces manchots sous les mêmes traits, et tous différents de ceux des pingouins du Septentrion.

« Le genre des *pingouins* (manchots), dit M. Forster, a été mal à propos confondu avec celui des *diomedea* (albatros), et des *phaetons* (paille-en-queue) : quoique l'épaisseur du bec varie, il a cependant le même caractère dans tous cylindrique et pointu; excepté que dans quelques espèces la pointe de la partie inférieure est tronquée. Les naines sont toujours des ouvertures linéaires, ce qui prouve de nouveau qu'ils sont distingués des *diomedea*. Ils ont tous le pied exactement de la même forme (trois doigts en avant, sans vestige de doigt postérieur); les moignons des ailes étendus en nageoires par une membrane, et couverts de *plumules* placées si près les unes des autres, qu'elles ressemblent à des écailles; et par ce caractère, ainsi que par la forme du bec et des pieds, ils sont distingués du genre des *alca* (vrais pingouins), qui sont

incapables de voler, non qu'ils manquent absolument de plumes aux ailes, mais parce que ces plumes sont trop courtes. »

C'est donc au manchot qu'on peut spécialement donner le nom d'*oiseau sans ailes*; et même s'en tenant au premier coup d'œil, on pourrait aussi l'appeler *oiseau sans plumes*. En effet, non-seulement ses ailerons pendans semblent couverts d'écailles, mais tout son corps n'est revêtu que d'un duvet pressé, offrant toute l'apparence d'un poil serré et ras, sortant par pinceaux courts de petits tuyaux luisants, et qui forment comme une cote de mailles impénétrable à l'eau.

Néanmoins, en y regardant de très-près, on reconnaît dans ces *plumules*, et même dans les écailles des ailerons, la structure de la plume, c'est-à-dire une tige et des barbes; d'où Feuillée a raison de reprendre Frézier d'avoir dit, sans modification, que les manchots étaient couverts d'un poil tout semblable au poil des *loups-marins*.

Au contraire le pingouin du Nord a le corps revêtu de véritables plumes, courtes à la vérité, et surtout infiniment courtes aux ailes, mais qui offrent sans équivoque l'apparence de la plume, et non celle de poil, de duvet, ni d'écailles.

Voilà donc une distinction bien établie, et fondée sur des différences essentielles dans la conformation extérieure du bec et du plumage entre les manchots ou prétendus pingouins du Sud et les vrais pingouins du Nord. Et de même que ceux-ci occupent les plages des mers les plus septentrionales, sans s'avancer que fort peu dans la zone tempérée, les manchots remplissent de même les vastes mers australes, se trouvent sur la plupart des portions de terre semées dans cette mer immense, et s'établissent, comme pour dernier asile, le long de ces formidables glaces qui, après avoir envahi toute la région du pôle du sud, s'avancent déjà jusque sous le soixantième et le cinquantième degré.

« Le corps des manchots, dit M. Forster, est entièrement couvert de *plumules* oblongues, épaisses, dures et luisantes... placées aussi près l'une de l'autre que les écailles des poissons... : cette cuirasse leur est nécessaire aussi bien que l'épaisseur de graisse dont ils sont enveloppés, pour les mettre en état de résister au froid; car ils vivent continuellement dans la mer, et sont confinés spécialement aux zones froides et tempérées : du moins je n'en connais point entre les tropiques. »

Et en suivant cet observateur et l'illustre Cook au milieu des glaces australes où ils ont pénétré avec plus d'audace et plus loin qu'aucun navigateur avant eux, nous trouvons partout les manchots, et en d'autant plus grand nombre, que la latitude est plus élevée et le climat plus glacial, jusque sous le cercle antarctique, aux bords de la glace fixe, au milieu des glaces flottantes, à la terre des Etats, à celle de Sandwich, terres désolées, désertes, sans verdure, ensevelies sous une neige éternelle; nous les voyons, avec quelques pétrels, habiter ces plages devenues inaccessibles à toutes les autres espèces d'animaux, et où ces seuls oiseaux semblent réclamer contre la destruction et l'anéantissement, dans ces lieux où toute nature vivante a déjà trouvé son tombeau. *Pars mundi damnata a rerum natura, æterna mersa caligine* (Plin.).

Lorsque les glaces sur lesquelles les manchots sont gîtés viennent à flotter, ils voyagent avec elles, et sont transportés à d'immenses distances de toute terre.

« Nous vîmes, dit M. Cook, au sommet de l'île de glace qui passait près de nous, quatre-vingt-six *pingouins* (manchots) : ce banc était d'environ un demi-mille de circuit, et de cent pieds et plus de hauteur; car il nous mangea le vent pendant quel-

ques minutes, malgré toutes nos voiles. Le côté qu'occupaient les pingouins s'élevait en pente de la mer, de manière qu'ils grimpaient par là. »

D'où ce grand navigateur conclut avec raison que la rencontre des manchots en mer n'est point un indice certain, comme on le croit, de la proximité des terres, si ce n'est dans les parages où il n'y a point de glaces flottantes.

Encore paraît-il qu'ils peuvent aller très-loin à la nage, et passer les nuits ainsi que les jours en mer, car l'élément de l'eau convient mieux que celui de la terre à leur naturel et à leur structure. A terre leur marche est lourde et lente; pour avancer et se soutenir sur leurs pieds courts et posés tout à l'arrière du ventre, il faut qu'ils se tiennent debout, leur gros corps redressé en ligne perpendiculaire avec le cou et la tête. Dans cette attitude, dit Narborough, *on les prendrait de loin pour de petits enfants avec des tabliers blancs.*

Mais autant ils sont pesants et gauches à terre, autant ils sont vifs et prestes dans l'eau.

« Ils plongent et restent longtemps plongés, dit M. Forster; et quand ils se remontent, ils s'élancent en ligne droite à la surface de l'eau, avec une vitesse si prodigieuse, qu'il est difficile de les tirer. »

Outre que l'espèce de cuirasse ou de cotte de mailles dure, luisante et comme écailleuse dont ils sont revêtus, et leur peau très-forte, les font souvent résister aux coups de feu.

Quoique la ponte des manchots ne soit que de deux ou trois œufs au plus, ou même d'un seul, cependant comme ils ne sont jamais troublés sur les terres inhabitées où ils se rassemblent, et dont ils sont les seuls et paisibles possesseurs, l'espèce, ou plutôt les espèces de ces demi-oiseaux ne laissent pas d'être fort nombreuses.

« On descendit dans une île, dit Narborough, où l'on prit trois cents *pingouins* (manchots) dans l'espace d'un quart d'heure : on en aurait pris aussi facilement trois mille, si la chaloupe avait pu les contenir : on les chassait en troupeaux devant soi et on les tuait d'un coup de bâton sur la tête.

« Ces *pingouins* (manchots), dit Wood, qu'on place mal à propos au rang des oiseaux, puisqu'ils n'ont ni plumes ni ailes, couvent leurs œufs, comme l'on m'assura, vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre : c'est alors qu'on en pourrait prendre assez pour ravitailler une flotte... A notre retour au Port-Désiré, nous ramassâmes environ cent mille de ces œufs, dont quelques-uns furent gardés à bord pres de quatre mois sans qu'ils se gâtassent.

« Le 15 de janvier, dit le rédacteur des Navigations aux terres australes, le vaisseau s'avança vers la grande île des Pingouins, afin d'y prendre de ces oiseaux : en effet, on y en trouva une si prodigieuse quantité, qu'il y aurait eu de quoi en pourvoir plus de vingt-cinq navires, et l'on en prit neuf cents en deux heures. »

Aucun navigateur ne manque l'occasion de s'approvisionner de ces œufs, qu'on dit fort bons, et de la chair même de ces oiseaux, qui ne doit pas être excellente, mais qui s'offre comme une ressource sur ces côtes dénuées de tout autre rafraîchissement. Leur chair, dit-on, ne sent pas le poisson, quoique suivant toute apparence ils ne vivent que de pêche; et si on les voit fréquenter dans les touffes du gramin, l'unique et dernier reste de végétation qui subsiste sur leurs terres glacées, c'est moins, comme on l'a cru, pour en faire leur nourriture, que pour y trouver un abri.

M. Forster nous décrit leur établissement dans cette espèce d'asile, qu'ils partagent avec les phoques. Pour nicher, dit-il, ils se creusent des trous ou des terriers, et choisissent à cet effet une dune ou plage de sa-

ble : le terrain en est partout si criblé, que souvent en marchant on y enfonce jusqu'aux genoux; et si le manchot se trouve dans son trou, il se venge du passant en le saisissant aux jambes, qu'il pince bien serré.

Les manchots se rencontrent non-seulement dans toutes les plages australes de la grande mer Pacifique, et sur toutes les terres qui y sont éparses, mais on les voit aussi dans l'océan Atlantique, et, à ce qu'il paraît, à de moins hautes latitudes. Il y en a de grandes peuplades vers le cap de Bonne-Espérance, et même plus au Nord. Il nous paraît que les *plongeurs* rencontrés par les vaisseaux *l'Aigle* et la *Marie*, par le quarante-huitième degré cinquante minutes de latitude australe, avec les premières glaces flottantes, étaient des manchots; et il faut qu'ils se soient portés jusque dans les mers de l'Inde, si Poyard est exact en les plaçant dans les *Atollons* des Maldives, et si M. Somnerat les a en effet trouvés à la Nouvelle-Guinée. Mais excepté ces points avancés, on peut dire, avec M. Forster, qu'en général le tropique est la limite que les manchots n'ont guère franchie, et que le gros de leurs espèces affecte les hautes et froides latitudes des terres et des mers australes.

De même, les vraies pingouins, nos pingouins du Nord, paraissent habiter de préférence la mer Glaciale, quoiqu'ils en descendent pour nicher jusqu'à l'île de Wight; néanmoins les îles Féroë et les côtes de Norvège paraissent être leur terre natale dans l'ancien continent, ainsi que le Groënland, le Labrador et Terre-Neuve dans le nouveau. Ils sont, comme les manchots, entièrement privés de la faculté de voler, n'ayant que de petits bouts d'ailes garnies à la vérité de pennes, mais si courtes qu'elles ne peuvent servir qu'à voler.

Les pingouins, comme les manchots, se tiennent presque continuellement à la mer, et ne viennent guère à terre que pour nicher ou se reposer en se couchant à plat, la marche et même la position debout leur étant également pénibles, quoique leurs pieds soient un peu plus élevés, et placés un peu moins à l'arrière du corps que dans les manchots.

Enfin les rapports dans le naturel, le genre de vie et la conformation mutilée et tronquée, sont tels entre ces deux familles, malgré les différences caractéristiques qui les séparent, qu'on voit suffisamment que la nature, en les produisant, paraît avoir voulu rejeter aux deux extrémités du globe les deux extrêmes des formes du genre volatile, de même qu'elle y reléguait ces grands amphibies, extrêmes du genre des quadrupèdes, les phoques et les morses; formes imparfaites et tronquées, incapables de figurer avec des modèles plus parfaits au milieu du tableau, et rejetées dans le lointain sur les confins du monde.

Nous allons présenter l'énumération et la description de chacune des espèces de ces deux genres d'oiseaux sans ailes, les *pingouins* et les *manchots*.

LE PINGOUIN.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Genre pingouin proprement dit. (Cuvier)

Quoique l'aile du pingouin de cette première espèce ait encore quelque longueur, et qu'elle soit garnie de plusieurs petites pennes, néanmoins on assure qu'il ne peut point voler, même assez pour se dégager de l'eau. Il a la tête, le cou et tout le dessus du corps noirs; mais la partie inférieure plongée dans l'eau quand il nage est entièrement blanche. Un

petit trait de blanc se trace du bec à l'œil, et un autre semblable trait traverse obliquement l'aile.

Nous avons dit que les pieds du pingouin n'ont que trois doigts, et que cette conformation, ainsi que celle du bec, le distingue bien sensiblement du manchot; le bec de ce premier pingouin est noir, tranchant par les bords, très-aplati par les côtés, qui sont cannelés de trois sillons dont celui du milieu est blanc; tout à côté de son ouverture et sous le velouté qui revêt la base du bec, les narines sont ouvertes en fentes longues. La femelle n'a pas le petit trait blanc entre le bec et l'œil, mais sa gorge est blanche.

Ce pingouin, dit Edwards, se trouve également dans les parties septentrionales de l'Amérique et de l'Europe. Il vient nicher aux îles Féroë, le long de la côte occidentale d'Angleterre, et jusqu'à l'île de Wight, où il grossit la foule des oiseaux de mer qui peuplent ces grands rochers, que les Anglais ont appelés *les aiguilles* (the needles). On assure que cet oiseau ne pond qu'un œuf très-gros par rapport à sa taille.

On ignore encore dans quel asile les pingouins, et particulièrement celui-ci, passent l'hiver. Comme ils ne peuvent tenir la mer dans le fort de cette saison, que néanmoins ils ne paraissent point alors à la côte, et que d'ailleurs il est constant qu'ils ne se retirent pas vers les terres du Midi, Edwards imagine qu'ils passent l'hiver dans des cavernes de rochers, dont l'ouverture est submergée, mais dont l'intérieur s'élève assez au-dessus des flots pour leur fournir une retraite où ils restent dans un état de torpeur, et sustentés par la graisse dont ils sont abondamment chargés.

Nous ajouterions, d'après Pontoppidan, quelques particularités à ce que nous venons de dire de cette première espèce de pingouin, qu'il est grand pêcheur de harengs, qu'il se prend aux hameçons amorcés de ces poissons, etc., si le récit de cet écrivain n'offrait ici les mêmes disparates qui se trouvent ordinairement dans ses autres narrations; comme quand il dit « que ces oiseaux en sortant tous à la fois des grottes où ils nichent, « obscurcissent le soleil par leur nombre, et font de leurs ailes un bruit « semblable à celui d'un orage. » Tout ceci ne convient point à des pingouins qui tout au plus ne peuvent que voler.

Nous reconnaissons plus distinctement le pingouin dans *l'esarokitsok* ou *petite aile* des Groënländais, « espèce de plongeon, dit le relateur, « qui a les ailes d'un demi-pied de long tout au plus, si peu fournies de « plumes, qu'il ne peut voler, et dont les pieds sont d'ailleurs si loin de « l'avant-corps et si portés en arrière, qu'on ne conçoit pas comment il « peut se tenir debout et marcher. » En effet, l'attitude droite est pénible pour le pingouin; il a la marche lourde et lente, et sa position ordinaire est de nager et de flotter sur l'eau, ou d'être couché en repos sur les rochers ou sur les glaces.

LE GRAND PINGOUIN.

SECONDE ESPECE.

Genre pingouin proprement dit. (Cuvier.)

Willughby dit que la taille de ce pingouin approche de celle de l'oie; ce qu'il faut entendre de la hauteur à laquelle il porte sa tête et non de la grosseur et du volume du corps, qui a beaucoup moins d'épaisseur. Il a la tête, le cou et tout le manteau d'un beau noir, en petites plumes courtes, mais douces et lustrées comme du satin; une grande tache

blanche ovale se marque entre le bec et l'œil, et le rebord de cette tache s'élève comme en bourrelet de chaque côté du sommet de la tête qui est fort aplatie; le bec, dont la coupe ressemble, suivant la comparaison d'Edwards, au bout d'un large coutelas, a ses côtés aplatis et creusés d'entaillures. Les plus grandes plumes des ailes n'ont pas trois pouces de longueur : on juge aisément que dans cette proportion avec la masse du corps, elles ne peuvent lui servir pour s'élever en l'air. Il ne marche guère plus qu'il ne vole, et il demeure toujours sur l'eau, à l'exception du temps de la ponte et de la nichée.

L'espèce en paraît peu nombreuse; du moins ces grands pingouins ne se montrent que rarement sur les côtes de Norwége. Ils ne viennent pas tous les ans visiter les îles de Féroë, et ne descendent guère plus au sud dans nos mers d'Europe : celui qu'Edwards décrit avait été pris par les pêcheurs sur le banc de Terre-Neuve. Du reste, on ignore dans quelle plage ils se retirent pour nicher.

L'*Akpu* des Groënländais, oiseau grand comme le canard avec le dos noir et le ventre blanc, et qui ne peut ni courir ni voler, paraît devoir se rapporter à notre grand pingouin. Pour les prétendus pingouins décrits dans le Voyage de la Martinière, ce sont évidemment des pélicans.

LE PETIT PINGOUIN, OU LE PLONGEON DE MER DE BELON.

Sous-genre pingouin proprement dit. (Cuvier.)

Cet oiseau est indiqué dans Belon, sous le nom de *plongeon de mer*, et par M. Brisson, sous celui de *petit pingouin*. Néanmoins il nous reste un doute très-fondé sur cette dernière dénomination; car en examinant la figure donnée par cet ornithologiste, on voit qu'il a beaucoup de ressemblance avec le *petit guillemot* de nos planches enluminées; et tout au moins il est certain que son bec n'est pas celui d'un pingouin : et en même temps la plage où Belon dit avoir observé cet oiseau, savoir la mer de Crète, est un nouveau sujet de douter qu'il appartienne en effet au genre des pingouins, qui ne paraît pas s'être porté dans la Méditerranée, et que tout nous représente comme indigène aux mers du Nord; en sorte que si nous osions soupçonner ici de peu de justesse un observateur d'ailleurs aussi instruit et toujours aussi exact que l'est Belon, nous croirions, malgré ce qu'il dit de la conformation des pieds de son *vultamaria* de Crète, qu'il appartient plutôt à quelque espèce de plongeon ou de castagneux qu'à la famille des pingouins. Quoi qu'il en soit, il faut rapporter ce que dit notre vieux et docte naturaliste de cet oiseau dont lui seul a parlé, Dapper et Aldrovande n'en ayant fait mention que d'après lui.

« Il y a, dit-il, en Crète une particulière espèce de plongeon de mer, nageant entre deux eaux, différente au cormoran et aux autres plongeurs nommés *mergi*, et que j'estime être celui qu'Aristote a nommé *éthia*. Les habitants du rivage de Crète l'appellent *vultamaria* et *calicutezu*. Il est de la grosseur d'une sarcelle, blanc par dessous le ventre et noir par tout le dessus du corps. Il n'a nul ergot derrière : aussi est-il seul entre tous oiseaux ayant le pied plat, à qui cela convienne. Son bec est moult tranchant par les bords, noir dessus, blanc dessous, creux et quasi plat, et couvert de duvet jusque bien avant... qui provient d'un toffet de plumes noires qui lui croît sur quelque chose qu'il a sur le bec joignant la tête, eslevé gros comme une demi-noix... Il a le sommet de la tête large, mais la queue si courte, qu'il semble quasi qu'il n'en ait point. Il est tout couvert de fin duvet, qui tient si fort à la peau,

qu'on jugerait proprement que c'est du poil, et qui se montre aussi fin que velours, tellement que si on l'escorche on lui trouvera la peau bien épaisse, et si on la fait courroyer, semblera une peau de quelque animal terrestre.»

LE GRAND MANCHOT.

PREMIÈRE ESPECE.

Famille des palmipèdes brachyptères, sous-genre manchot proprement dit. (COUVIER.)

Clusius semble rapporter la première connaissance des manchots à la navigation des Hollandais dans la mer du Sud, en 1598. Ces navigateurs, dit-il, étant parvenus à certaines îles voisines du Port-Désiré, les trouvèrent remplies d'une sorte d'oiseaux inconnus, qui y venaient faire leur ponte. Ils nommèrent ces oiseaux *pingouins* (à *piguedine*), à raison de la quantité de leur graisse, et ils imposèrent à ces îles le nom d'*Îles des Pingouins*.

« Ces singuliers oiseaux, ajoute Clusius, sont sans ailes, et n'ont à la place que deux espèces de membranes qui leur tombent de chaque côté comme de petits bras ; leur cou est gros et court, leur peau dure et épaisse comme le cuir du cochon. On les trouvait trois ou quatre dans un trou. Les jeunes étaient du poids de dix à douze livres, mais les vieux en pesaient jusqu'à seize, et en général ils étaient de la taille de l'oie. »

A ces proportions il est aisé de reconnaître le manchot représenté dans nos planches enluminées, sous le nom de *manchot des îles Malouines*, et qui se trouve non-seulement dans tout le détroit de Magellan et les îles voisines, mais encore à la Nouvelle-Hollande, et qui de là a gagné jusqu'à la Nouvelle-Guinée. C'est en effet l'espèce la plus grande du genre des manchots : l'individu que nous avons fait représenter a vingt-trois pouces de hauteur ; et ces manchots parviennent à un beaucoup plus grand accroissement, puisque M. Forster en a mesuré plusieurs de trente-neuf pouces (anglais), et qui pesaient jusqu'à trente livres.

« Diverses troupes de ces *pingouins*, les plus gros que j'aie jamais vus, dit-il, erraient sur la côte (à la Nouvelle-Géorgie). Leur ventre était d'une grosseur énorme, et couvert d'une grande quantité de graisse. Ils portent de chaque côté de la tête une tache d'un jaune brillant ou couleur orangée, bordée de noir ; tout le dos est d'un gris noirâtre ; le ventre, le dessous des nageoires et l'avant du corps sont blancs. Ils étaient si stupides qu'ils ne fuyaient point, et nous les tuâmes à coups de bâton. Ce sont, je pense, ceux que nos Anglais ont nommés aux îles Falkland, *pingouins jaunes* ou *pingouins rois*. »

Cette description de M. Forster convient parfaitement à notre grand manchot, en observant qu'une teinte bleuâtre est répandue sur son manteau cendré, et que le jaune de la gorge est plutôt citron ou couleur de paille qu'orangé. Nos Français l'ont en effet trouvé aux îles Falkland ou Malouines, et M. de Bougainville en parle dans les termes suivants :

« Il aime la solitude et les endroits écartés ; son bec est plus long et plus déhé que celui des autres espèces de manchots, et il a le dos d'un bleu plus clair ; son ventre est d'une blancheur éblouissante ; une palatine jonquille qui, partant de la tête, coupe ces masses de blanc et de bleu (gris bleu) et va se terminer sur l'estomac, lui donne un grand air de magnificence. Quand il lui plaît de chanter, il allonge le cou... On espérait de pouvoir le transporter en Europe, et d'abord il s'apprivoisa jusqu'à connaître et suivre la personne qui était chargée de le nourrir, mangeant indifféremment le pain, la viande et le poisson ; mais on s'aperçut que cette nourriture ne lui suffisait pas et qu'il absorbait sa graisse. Quand il fut amaigri à un certain point, il mourut. »

LE MANCHOT MOYEN.

DEUXIÈME ESPÈCE.

Sous-genre sphénisque. (Cuvier.)

De tous les caractères d'après lesquels on pourrait dénommer cette deuxième espèce de manchots, nous n'avons cru pouvoir énoncer que la grandeur, parce que les autres caractères, quoique sensibles, ne sont peut-être pas constants ou ne sont pas exclusifs. Ce sont ces manchots qu'Edwards appelle *pingouins aux pieds noirs*; mais les pieds du grand manchot sont noirs aussi. On les trouve indiqués sous le nom de *manchots du cap de Bonne-Espérance* ou des *Hottentots*, dans nos planches enluminées, mais l'espèce s'en trouve bien ailleurs qu'au Cap, et paraît se rencontrer également aux terres Magellaniques. Nous avons pensé à l'appeler *manchot à collier*; en effet, le manteau noir du dos embrasse le devant du cou par un collier, et laisse tomber sur les flancs deux longues bandes en manière de scapulaire : mais cette livrée ne paraît bien constante que dans le mâle; et la femelle porte à peine quelque trace obscure de collier. Tous deux ont le bec coloré, vers le bout, d'une bandelette jaune; mais peut-être ce trait ne se marque-t-il qu'avec l'âge. Ainsi nous sommes réduits à les indiquer par leur taille qui est en effet moyenne dans ce genre, et ne s'élève guère au-dessus d'un pied et demi.

Du reste, tout le dessus du corps est ardoisé, c'est-à-dire d'un cendré noirâtre, et le devant avec les côtés du corps sont d'un beau blanc, excepté le collier et le scapulaire; le bout de la mandibule inférieure du bec paraît un peu tronqué; et le quatrième doigt, quoique libre et non engagé dans la membrane, est néanmoins tourné plus en avant qu'en arrière; l'aileron est tout plat et semble recouvert d'une peau de chagrin, tant les pinceaux de plumes qui le revêtent sont petits, roides et pressés : les plus grandes de ces plumules n'ont pas six lignes de longueur; et suivant la remarque d'Edwards, on en peut compter plus de cent à la première rangée de l'aile.

Ces manchots sont très-nombreux au cap de Bonne-Espérance et dans les parages voisins. M. le vicomte de Querhoënt qui les a observés à la rade du Cap, nous a communiqué la notice suivante :

« Les pingouins (manchots) du Cap, sont noirs et blancs, et de la grosseur d'un canard. Leurs œufs sont blancs; ils n'en font que deux à chaque ponte, et défendent courageusement leur nichée. Ils la font sur les petites îles le long de la côte; et un observateur digne de foi m'a assuré que dans une de ces petites îles était un monticule élevé, où ces oiseaux nichaient de préférence, quoique éloigné de plus d'une demi-lieue de la mer. Comme ils marchent fort lentement, il jugea qu'il n'était pas possible qu'ils allassent tous les jours chercher à manger à la mer; il en prit donc quelques-uns pour voir combien de temps ils supporteraient la diète; il les garda quatorze jours sans boire ni manger, et au bout de ce temps, ils étaient encore vivants et assez forts pour pincer vigoureusement. »

M. de Pagès, dans la relation manuscrite de son voyage au pôle austral, s'accorde sur les mêmes faits.

« La grosseur des manchots du Cap, dit-il, est pareille à celle de nos plus gros canards. Ils ont deux cravates oblongues de couleur noire, l'une à l'estomac, l'autre au cou. Nous trouvions ordinairement dans chaque nid deux œufs ou deux petits rangés tête à queue, et l'un toujours au moins d'un quart plus gros que l'autre. Les vieux n'étaient pas moins aisés à prendre que les jeunes; ils ne pouvaient marcher que lentement, et cherchaient à se tapir contre les rochers. »

Un fait qu'ajoute le même voyageur, c'est que les ailerons des manchots leur servent de temps en temps de pattes de devant, et qu'alors marchant comme à quatre ils vont plus vite; mais, suivant toute apparence, cela n'arrive que lorsqu'ils culbutent, et ce n'est point une véritable marche.

Du reste, nous croyons reconnaître ce même manchot d'espèce moyenne dans la seconde de celles que M. de Bougainville décrit aux îles Malouines; car il la dit la même que celle de l'amiral Anson, laquelle est aussi celle de Narborough. Or, au poids et aux couleurs que Narborough attribue à son manchot, on peut le regarder comme de l'espèce dont nous parlons; et nous croyons encore que cette espèce est celle que M. Forster désigne comme *la plus commune* au détroit de Magellan, laquelle, dit-il, est de la grosseur d'une petite oie, et surnommée par les Anglais, aux îles Falkland ou Malouines, *jumping jacks*.

M. Forster observa ces manchots sur la terre des Etats, où ils lui offrirent une petite scène :

« Ils étaient endormis, dit-il, et leur sommeil est très-profond : car le docteur Sparmann tomba sur un qu'il roula à plusieurs verges sans l'éveiller. Pour le tirer de son assoupissement, on fut obligé de le secouer à différentes reprises. Enfin ils se levèrent en troupes, et quand ils virent que nous les entourions, ils prirent du courage; ils se précipitèrent avec violence sur nous et mordirent nos jambes et nos habits. Après en avoir laissé un grand nombre sur le champ de bataille, qui paraissaient morts, nous poursuivîmes les autres, mais les premiers se relevèrent tout d'un coup, et piétonnèrent gravement derrière nous. »

LE MANCHOT SAUTEUR.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sous genre gorfou. (CUVIER.)

Ce manchot n'a guère qu'un pied et demi de hauteur du bec aux pieds, et à peu près autant quand, la tête et le corps droits, il est posé et comme assis sur le croupion; ce qui est son attitude de nécessité à terre. Il a le bec rouge ainsi que l'iris de l'œil, sur lequel passe une ligne d'un blanc teint de jaune, qui se dilate et s'épanouit en arrière en deux petites touffes de filets hérissés, lesquels se relèvent sur les deux côtés du sommet de la tête. Cette partie est noire ou d'un cendré noirâtre très-foncé, ainsi que la gorge, la face, le dessus du cou, du dos et des ailerons; le reste, c'est-à-dire tout le devant du corps, est d'un blanc de neige.

Nos planches enluminées ont indiqué cet oiseau sous le nom de *manchot de Sibérie*. Nous n'adoptons pas aujourd'hui cette dénomination, vu la grande division que paraît avoir faite la nature, des pingouins au Nord et des manchots au Sud; et M. de Bougainville l'ayant reconnu sur les terres Magellaniques, nous pensons qu'il ne se trouve pas en Sibérie, mais seulement dans les îles australes, où le même navigateur l'a d'écrit sous le nom de *pingouin sauteur*...

« La troisième espèce de ces demi-oiseaux, dit-il, habite par familles comme la seconde, sur de hauts rochers où ils pondent. Les caractères qui distinguent ceux-ci des deux autres sont leur petitesse, leur couleur fauve, un toupet de plumes de couleur d'or, plus courtes que celles des *aigrettes*, et qu'ils relèvent lorsqu'ils sont irrités; et enfin d'autres petites plumes de même couleur qui leur servent de sourcils. On les nomma *pingouins sauteurs*; en effet, ils ne se transportent que par sauts et par bonds. Cette espèce a dans sa contenance plus de vivacité que les deux autres. »

C'est, suivant toute apparence, ce même manchot sauteur à aigrette et à bec rouge que le capitaine Cook indique dans le passage suivant :

« Jusqu'ici (cinquante-trois degrés cinquante-sept minutes latitude sud) nous avions eu continuellement autour du vaisseau un grand nombre de *pingouins*, qui semblaient être différents de ceux que nous vîmes près de la glace ; ils étaient plus petits avec des becs rougeâtres et des têtes brunes. La rencontre d'un si grand nombre de ces oiseaux me donnait quelque espérance de trouver terre... »

Et dans un autre endroit...

« Le 2 décembre, par quarante-huit degrés vingt-trois minutes latitude sud, et cent soixante-dix-neuf degrés seize minutes de longitude, nous aperçûmes plusieurs pingouins au bec rouge qui demeurèrent autour de nous le lendemain. »

LE MANCHOT A BEC TRONQUÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sous-genre sphénisque. (CUVIER.)

Le bec des manchots se termine généralement en pointe : dans cette espèce l'extrémité de la mandibule inférieure est tronquée. Ce caractère a suffi à M. Brisson pour faire de ce manchot un genre à part, sous le nom de *Gorfou*, de quoi il était fort le maître, suivant l'ordre hypothétique et systématique de ses divisions ; mais ce qui n'était pas également arbitraire, c'est l'application qu'il a faite à ce même manchot du nom de *catarractes* ou *catarracta*, par lequel Aristote a désigné un oiseau de proie aquatique, qui n'est certainement pas un manchot, genre duquel Aristote ne connut aucune espèce.

Quoi qu'il en soit, Edwards, qui nous a fait connaître cette espèce de manchot, lui applique ce passage du chevalier Roë, dans son voyage aux Indes.

« Dans l'île Pinguin (au cap de Bonne-Espérance) il y a un oiseau de ce nom qui marche tout droit ; les ailes sont sans plumes, pendantes comme des manches, avec le plastron blanc : ces oiseaux ne volent point, mais se promènent en petites troupes, chacune gardant régulièrement son quartier. »

Cependant M. Edwards n'assure pas que ce manchot soit du Cap plutôt que du détroit de Magellan. Il était, dit-il, *gros comme une oie*, et avait le bec ouvert jusque sous les yeux, et rouge ainsi que les pieds ; la face d'un brun obscur ; tout le devant du corps blanc ; le derrière de la tête, le haut du cou et le dos, d'un pourpre terne, et couvert de très-petites plumes roides et serrées :

« Ces plumes, ajoute Edwards, ressemblent plus à des écailles de serpent qu'à des plumes. Les ailes, continue-t-il, sont petites et plates comme des planchettes brunes, et couvertes de plumes si petites et si roides, qu'on les prendrait de quelque distance pour du chagrin. Il n'y a d'apparence de queue que quelques soies courtes et noires au croupion. »

Telles sont les quatre espèces de manchots que nous pouvons présenter comme connues et bien décrites. Si ce genre est plus nombreux, ainsi que paraît l'insinuer M. Forster, chaque espèce nouvelle viendra naturellement prendre ici sa place. En attendant, il nous semble en voir quelques-unes d'indiquées, mais imparfaitement et confusément dans les notices suivantes :

I. « Entre les îles Maldives, dit un de nos anciens voyageurs, il y en a une infinité qui sont entièrement inhabitées... et toutes couvertes de gros crabes et d'une quantité d'oiseaux nommés *pingui*, qui font là leurs œufs et leurs petits ; et il y en a une multitude si prodigieuse, qu'on ne saurait mettre le pied en quelque endroit que ce

soit sans toucher leurs œufs et leurs petits ou les oiseaux mêmes. Les insulaires n'en mangent point, et toutefois ils sont bons à manger, et sont gros comme pigeons, de plumage blanc et noir. »

Nous ne connaissons pas d'espèce de manchot aussi petite qu'un pigeon ; et néanmoins une semblable petite espèce d'oiseau sans ailes, sous le nom de *calcamar*, se retrouve à la côte du Brésil.

« Le calcamar est de la grosseur d'un pigeon ; ses ailes ne lui servent point à voler, mais à nager fort légèrement : il ne quitte point les flots ; les Brésiliens assurent même qu'il y dépose ses œufs, mais sans expliquer comment ils y pourraient éclore. »

II. Les *aponars* ou *aponats* de Thevet, « lesquels, dit-il, ont petites ailes, pourquoi ils ne peuvent voler ; ont le ventre blanc, le dos noir, le bec semblable à celui d'un cormoran ou autre corbeau, et quand on les tue, crient ainsi que pourceaux. »

Ce sont, suivant toute apparence, des manchots. Thevet les trouva à l'île de l'Ascension ; mais il fait, sous le nom d'*aponar*, la même confusion que l'on a faite sous celui de *pingouin*, lorsqu'il parle des *aponards* que rencontrent les navires allant de France en Canada. Ces derniers *aponars* sont des pingouins.

III. L'oiseau des mers Magellaniques, que les matelots de l'équipage du capitaine Wallis, et ensuite ceux de Cook, appelèrent *race-horse* ou *cheval de course*, parce qu'il courait sur l'eau avec une extrême vitesse en frappant les flots de ses pieds et de ses ailes, trop petites pour qu'elles pussent lui servir à voler. Cet oiseau semblerait, à ces caractères, être un manchot ; néanmoins M. Forster lui donne le nom de *canard*, en le rapportant au *logger-head duck* des *Transactions philosophiques* (vol. LXVI, part. I). Voici comme il en parle :

« Il ressemblait, dit-il, au canard, excepté l'extrême brièveté de ses ailes, et sa grosseur qui était celle d'une oie. Il avait le plumage gris, et un petit nombre de plumes blanches ; le bec et les pieds jaunes, et deux grandes bosses calleuses nues, de la même couleur à la jointure de chaque aile. Nos matelots l'appelèrent *race-horse*, cheval de course, à cause de sa vitesse ; mais aux îles Falkland, les Anglais lui ont donné le nom de *canard lourdaud*. »

IV. Enfin, selon d'autres voyageurs, on trouve sur les îles de la côte du Chili, après avoir passé Chilôé, et en approchant du détroit de Magellan, « une espèce d'oie qui ne vole point, mais qui court sur les eaux » aussi vite que les autres volent. Cet oiseau a un duvet très-fin que les femmes américaines filent, et dont elles font des couvertures, qu'elles vendent aux Espagnols. » Si ces particularités sont exactes, elles indiquent dans ce genre une espèce moyenne entre les oiseaux à grandes plumes et les manchots à plumules écailleuses, qui ressemblent peu à un duvet, et ne paraissent pas susceptibles d'être filées.

NOTICES ET INDICATIONS
DE QUELQUES ESPÈCES D'OISEAUX
INCERTAINES OU INCONNUES.

Quelque attention que nous ayons eue, dans tout le cours de cet ouvrage, de discuter, d'éclaircir et de rapporter à leurs véritables objets les notices imparfaites ou confuses des voyageurs ou des naturalistes, sur les différentes espèces réelles ou nominales des oiseaux; quelque étendues et même quelque heureuses qu'aient été nos recherches, nous devons néanmoins avouer qu'il reste encore un certain nombre d'espèces que nous n'avons pu reconnaître avec certitude, parce qu'elles ne sont indiquées que par des noms que rien ne rappelle aux noms connus, ou qu'elles sont désignées par des traits obscurs ou vagues, et qui ne cadrent exactement avec aucun objet réel. Ce sont ces noms mêmes et ces traits, tout confus qu'ils peuvent être, que nous recueillons ici, non-seulement pour ne rien négliger, mais encore pour empêcher qu'on ne regarde comme certaines ces notices douteuses, et surtout pour mettre les observateurs à portée de les vérifier ou de les éclaircir.

Nous suivons dans cette exposition sommaire la marche de l'ouvrage, commençant par les oiseaux de terre, passant à ceux de rivage, et finissant par les oiseaux d'eau.

I. Le *grand oiseau du Port-Désiré* aux terres Magellaniques, lequel est bien certainement un oiseau de proie, et dont la notice, telle que la donne le commodore Byron, paraît indiquer un *vautour*.

« Sa tête, dit-il, serait parfaitement ressemblante à celle de l'aigle, si l'espèce de huppe dont elle est ornée était un peu moins touffue. Un cercle de plumes d'une blancheur éclatante forme autour de son cou un collier naturel de la plus grande beauté; sur le dos son plumage est d'un noir de jais, et non moins brillant que ce minéral que l'art a su polir. Ses jambes sont remarquables par leur grosseur et leur force; mais les serres en sont moins acérées que celles de l'aigle. Cet oiseau a près de douze pieds d'envergure. » *Voyage du commodore Byron, tome I du premier Voyage de Cook, page 19.*

II. L'*oiseau de la Nouvelle-Calédonie*, indiqué dans la relation du Second Voyage de Cook, comme une *espèce de corbeau*, quoiqu'il soit dit en même temps qu'il est de moitié plus petit que le corbeau et que ses plumes sont nuancées de bleu. Au reste, cette terre nouvelle n'a offert aux navigateurs qui l'ont découverte que peu d'oiseaux, entre lesquels étaient de belles tourterelles et plusieurs petits oiseaux inconnus. Cook, *second Voyage, tome III, page 300.*

III. L'*avis venatica* de Belon, le seul peut-être que ce judicieux naturaliste n'ait pas rendu reconnaissable dans ses nombreuses observations.

« Nous vîmes aussi (vers Gaza) un oiseau qui, à notre avis, passe tous les autres en plaisant chant ramage; et croyons qu'il a été nommé par les anciens *venatica avis*. Il est un peu plus gros qu'un estourneau. Son plumage est blanc par-dessous le ventre, et est cendré dessus le dos, comme celui de l'oiseau *molliceps*, qu'on appelle en français un *gros bec*; la queue noire qui lui passe les ailes, comme à une pie; il vole à la façon d'un pic vert. » *Observations de Belon, page 139.*

À la taille, aux couleurs, au nom d'*avis venatica*, on pourrait prendre cet oiseau pour une espèce de pic-grièche; mais le *plaisant ramage* est

un attribut qui paraît ne convenir à aucune de ces espèces méchantes et cruelles.

IV. Le *moineau de mer*, « que les habitants de Terre-Neuve, nomment, dit-on, l'*oiseau des glaces*, parce qu'il y habite toujours; il n'est pas plus grand qu'une grive; il ressemble au moineau par le bec, et a le plumage blanc et noir. » *Histoire générale des Voyages*, tome XIX, page 46.

Malgré le nom de *moineau de mer*, on juge par la conformation du bec, qu'il s'agit ici d'un oiseau de terre, dont l'espèce nous paraît voisine de celle de l'ortolan de neige.

V. Le petit *oiseau jaune*, appelé ainsi au cap de Bonne-Espérance, et que le capitaine Cook a retrouvé à la Nouvelle-Géorgie (*second Voyage*, tome IV, pages 86 et 87). Il est peut-être connu des ornithologistes, mais il ne l'est pas sous ce nom; et quant aux *petits oiseaux à joli plumage*, que ce même navigateur a trouvés à Tanna, l'une des Nouvelles-Hébrides, nous croyons aisément avec lui, que sur une terre aussi isolée et aussi lointaine, leurs espèces sont absolument nouvelles.

VI. L'oiseau auquel les observateurs embarqués pour le premier voyage du capitaine Cook donnèrent le nom de *Motacilla velificans*, en le voyant venir se poser sur les agrès du vaisseau en pleine mer, à dix lieues du cap Finistère (*premier Voyage de Cook*, tome II, page 117), et que l'on saurait certainement être une bergeronnette, si Linnæus, d'après lequel parlaient ces observateurs, n'avait appliqué comme générique, le surnom de *motacilla* à des oiseaux tout différents les uns des autres et à tous ceux en général qui ont un mouvement de secousse ou de balancement dans la queue.

VII. L'*ococolin* de Fernandès que nous aurions dû placer avec les pies; car il dit expressément que *c'est un pic de la taille de l'étourneau, et dont le plumage est agréablement varié de noir et de jaune*. Fernandès, *Hist. avi. Nov. Hisp.*, pag. 54, cap. 202.

VIII. Les *oiseaux vus par Dampier à Céram*, et qui, à la forme et à la grosseur de leur bec, paraissent être des *calaos*. Il les décrit en ces termes :

« Ils avaient le corps noir et la queue blanche; leur grosseur était celle d'une corneille, ils avaient le cou assez long et couleur de safran; leur bec ressemblait à la corne d'un bœuf; ils avaient la jambe courte et forte, les pieds de pigeon, et les ailes d'une longueur ordinaire, quoiqu'elles fissent beaucoup de bruit dans leur vol; ils se nourrissent de baies sauvages et se perchent sur les plus grands arbres. Dampier trouva leur chair de si bon goût, qu'il parut regretter de n'avoir vu de ces oiseaux qu'à Céram et à la Nouvelle-Guinée. » *Histoire générale des Voyages*, tome II, page 244.

IX. Le *hoitzitzillin de Tepuscullula* de Fernandès, et le *nexhoitzillin* du même auteur, que l'on reconnaît pour être des colibris, vivant, dit-il, du miel des fleurs qu'ils sucent de leur petit bec courbé, presque aussi long que le corps, et des plumes brillantes desquelles des mains adroites composent de petits tableaux précieux. *Fernand.* page 47, c. 174; et page 13, c. 482.

Quant à l'*hoitzitzil papalott* du même naturaliste espagnol (cap. 53, page 23), quoiqu'il le compare à l'*hoitzitzillin*, il dit néanmoins expressément que c'est une sorte de papillon.

X. Le *quanchichil* ou *petit oiseau à tête rouge*, encore de Fernandès (page 48, c. 17), qu'il dit n'être qu'un peu plus grand que le *hoitziblin*, et qui néanmoins ne paraît pas être un colibri ni un oiseau-mouche; car il

se trouve aussi dans les régions froides; il vit et chante en cage; caractères qui ne conviennent pas à ces deux genres d'oiseaux.

XI. L'oiseau demi-aquatique, décrit par M. Forster, et qu'il dit être d'un nouveau genre.

« Cet oiseau, que nous rencontrâmes dans notre excursion, était de la grosseur d'un pigeon, et parfaitement blanc : il appartient à la classe des oiseaux aquatiques qui marchent à gué. Il avait les pieds à demi palmés, et ses yeux ainsi que la base du bec entourés de petites glandes ou verrues blanches; il exhalait une odeur si insupportable, que nous ne pûmes en manger la chair, quoique alors les plus mauvais aliments ne nous causassent pas aisément du dégoût » (c'était sur la terre des Etats). Forster, *Second Voyage de Cook*, tome IV, page 59.

XII. Le *corbiveau* de le Page Dupratz (*Histoire de la Louisiane*, tome II, page 128), lequel n'est pas autre que le *courlis*, et dont nous ne rapportons ici le nom que pour compléter le système entier de dénominations relatives à cet oiseau et à l'ornithologie en général.

XIII. Le *chochopilli* de Fernandès (page 49, chap. 23), *oiseau*, dit ce naturaliste, *du genre de celui que les Espagnols appellent chorlito* (qui est le courlis), et dans lequel on reconuait notre *grand courlis blanc et brun de Cayenne*, espèce nouvelle. Cet oiseau, ajoute Fernandès, est de passage sur le lac de Mexique, et sa chair a un mauvais goût de poisson.

XIV. L'*ayaca*, qui, tant par le rapport de son nom avec celui d'*agaia* que porte la spatule au Brésil, que par la ressemblance des traits à l'altération près que souffrent toujours les objets en passant par les mains des rédacteurs de voyage, paraît être en effet une spatule. Quoi qu'il en soit, voici ce qui est dit de l'*ayaca* :

« Cet oiseau du Brésil est d'une industrie singulière à prendre les petits poissons ; jamais on ne le voit fondre inutilement sur l'eau : sa grosseur est celle d'une pie ; il a le plumage blanc, marqueté de taches rouges, et le bec fait en euiller. » *Histoire générale des Voyages*, tome IV, page 303.

L'*aboukerdan* de Monteonys (1^{re} partie, page 198) est aussi notre spatule.

XV. L'*aeacahoactli* ou l'*oiseau du lac de Mexique à voix rauque* de Fernandès, qu'il dit être une espèce d'*alcyon* ou de martin-pêcheur, mais qui, suivant la remarque de M. Adanson, est plutôt une espèce de héron ou de butor, puisqu'il a un très-long cou, qu'il plie souvent en le ramenant entre ses épaules; sa taille est un peu moindre que celle du canard sauvage; son bec est long de trois doigts, pointu et acéré; le fond de son plumage est blanc, tacheté de brun, plus brun en dessus, plus blanc en dessous du corps; les ailes sont d'un fauve vif et rougeâtre, avec la pointe noire. On peut, suivant Fernandès, apprivoiser cet oiseau en le nourrissant de poisson et même de chair; et, ce qui pourtant s'accorde peu avec une voix rauque, son chant, dit-il, n'est pas désagréable. Fernandès, cap. 2, pag. 16. C'est le même que l'*avis aquatica raucum sonans* de Nieremberg, lib. X, cap. 236.

XVI. L'*atotoll*, petit oiseau du même lac de Mexico, de la forme et de la taille du moineau, avec le plumage blanc dessous le corps, varié en dessus de blanc, de fauve et de noir, qui niche dans les joncs, et qui, du matin au soir y fait entendre un petit cri pareil au cri aigu du rat. On mange la chair de ce petit oiseau (Fernandès, cap. 8, p. 15).

Il est difficile de dire si cet *atotoll* est vraiment un oiseau de rivage ou seulement un habitant des marais, comme le sont la rousserolle et la fauvette de roseaux. Quoi qu'il en soit, il est fort différent d'un autre *atotoll*

donné par Faber, à la suite de Hernandès (page 672), et qui est l'*alca-traz* ou *pélican du Mexique*.

XVII. Le *mentavaza* de Madagascar, « oiseau à bec crochu, grand comme une perdrix, qui fréquente les bords de la mer, » et dont le voyageur Placcourt ne dit rien davantage. *Voy. à Madagascar*; Paris, 1661, p. 165.

XVIII. Le *chungar* des Turcs, *Kratzgot* des Russes, au sujet duquel nous ne pouvons que rapporter la narration de l'historien des voyages sans néanmoins adopter ses conjectures.

« Les plaines de la grande Tartarie, dit-il, produisent quantité d'oiseaux d'une beauté rare. Celui dont on trouve la description dans Abulghazi khan est apparemment une espèce de ce héron, qui fréquente cette partie du Mogol qui touche à la Chine. Il est tout à fait blanc, excepté par le bec, les ailes et la queue qu'il a d'un beau rouge. Sa chair est délicate et tire pour le goût sur celle de la gelinotte. Cependant, comme l'auteur dit qu'il est fort rare, on peut croire que c'est le butor, qui est en effet très-rare dans la Russie, la Sibérie et la grande Tartarie, mais qui se trouve quelquefois dans le pays des Mogols, vers la Chine, et qui est presque toujours blanc. Abulghazikan dit que ses yeux, ses pieds et son bec sont rouges (page 37); et il ajoute (page 86) que la tête est de la même couleur. Il dit que cet oiseau s'appelle *chungar* en langue turque, et que les Russiens le nomment *Kratzhol*, ce qui fait conjecturer au traducteur anglais que c'est le même qui porte le nom de *choukui* dans l'histoire de Timur-Bek, et qui fut présenté à Jenghis-khan par les ambassadeurs de Kadjak. » *Histoire générale des Voyages*, tome VI, page 604.

XIX. L'*okitsok* ou la *courte langue*, qui, dit-on, « est une poule de mer de Groënland, laquelle n'ayant presque point de langue, garde un silence éternel, mais qui en revanche a le bec et la jambe si longs, qu'on pourrait l'appeler la cigogne de mer. Cet oiseau glouton dévore un nombre incroyable de poissons, qu'il va pêcher à vingt ou trente brasses de profondeur, et qu'il avale tout entiers quoique très-gros. On ne le tue ordinairement que lorsqu'il est occupé à faire sa pêche: car il a, pour veiller à sa sûreté, de grands yeux saillants et très-vifs, couronnés d'un cercle jaune et rouge. » *Histoire générale des Voyages*, tome XIX, page 45.

XX. Le *tornoviarsuk* des mêmes mers glaciales en Groënland, qui est un oiseau maritime de la taille d'un pigeon, et approchant du genre du canard. Il paraît difficile de déterminer la famille de cet oiseau, dont Egède ne dit rien davantage. *Diction. Groenl. Hafnice*, 1750.

XXI. Outre les oiseaux de Pologne, connus des naturalistes, et dont Rzaczynski fait l'énumération :

« Il en nomme quelques-uns qu'il ne connaît, dit-il, que par un nom vulgaire, et qu'il ne rapporte à aucune espèce connue. Il y en a particulièrement trois qui, à leurs habitudes naturelles, paraissent être de la tribu des aquatiques fissipèdes. »

« Le *derkaz* ainsi nommé de son cri *der, der*, fréquemment répété. Il habite les prés bas et aquatiques; sa taille est approchant de celle de la perdrix; il a les pieds hauts et le bec long (ce pourrait être un râle).

« Le *haystra* qui est d'assez grande taille, de couleur rembrunie, avec un gros et long bec. Il pêche dans les rivières à la manière du héron, et niche sur les arbres.

« Le troisième est le *krzyzka* qui pond des œufs tachetés dans les joncs des marais. »

XXII. « L'*arau* ou *kara* des mers du Nord. C'est un oiseau plus gros que le canard; ses œufs sont très-bons à manger, et sa peau sert à faire des fourrures. Il a la tête, le cou et le dos noirs; le ventre bleu; le bec long, droit, noir et pointu. » *Histoire générale des Voyages*, tome XIX, page 270. A ces traits, l'*arau* ou *kara* doit être une espèce de plongeon.

XXIII. Le *Jean-van-ghent* ou *Jean de Gand* des navigateurs hollandais au Spitzberg (*Récueil des Voyages du Nord*, tome II, page 110), lequel est, disent-ils, au moins aussi gros qu'une cigogne et en a la figure. Ses plumes sont blanches et noires; il en fend l'air sans remuer presque les ailes, et dès qu'il approche des glaces il rebrousse chemin. C'est une espèce d'oiseau de fauconnerie; il se jette tout d'un coup et de fort haut dans l'eau, et cela fait croire qu'il a la vue fort perçante. On voit de

ces mêmes oiseaux dans la mer d'Espagne et presque partout dans la mer du Nord, mais principalement dans les endroits où l'on pêche le hareng. »

Ce *Jean-de-Gand* pourrait bien être la grande mouette ou grand goëland que nous avons surnommé le *manteau noir*.

XXIV. Le *liur-sule*, que les Écossais, dit Pontoppidan, appellent le *gentilhomme*, et qui nous paraît être aussi une espèce de mouette ou de goëland, peut-être la même que le *ratzher* ou *conseiller* des Hollandais. Quoi qu'il en soit, nous transcrivons ce que dit Pontoppidan de son oiseau gentilhomme, mais avec le peu de confiance qu'inspire cet évêque norvégien, toujours près du merveilleux dans ses anecdotes et loin de l'exactitude dans ses descriptions.

« Cet oiseau, dit-il, sert de signal aux pêcheurs du hareng. Il paraît en Norvège à la fin de janvier, lorsque les harengs commencent à entrer dans les golfes; il les suit à la distance d'une lieue de la côte. Il est tellement avide de ce poisson, que les pêcheurs n'ont qu'à mettre des harengs sur le bord de leurs bateaux pour prendre des *gentilshommes*. Cet oiseau ressemble à l'oie; il a la tête et le cou comme la cigogne, le bec plus court et plus gros. les plumes du dos et du dessous des ailes d'un blanc clair; une crête rouge, la tête verdâtre et noire; le cou et la poitrine blancs. » *Histoire naturelle de Norvège*, par Pontoppidan; *Journal étranger*, février 1757.

XXV. Les *pipelines*, dont je ne trouve le nom que dans Frézier (page 74), et qui ont, dit-il, *de la ressemblance avec l'oiseau de mer appelé mauve*: la mauve est la mouette. Mais il ajoute que les *pipelines* sont de très-bon goût, ce qui ne ressemble plus aux mouettes, dont la chair est très-mauvaise.

XXVI. Les *margaux*, dont le nom usité parmi les marins paraît désigner des fous ou des cormorans, ou peut-être les uns et les autres.

« Le vent n'étant pas propre pour sortir de la baie de Saldana, dit Flaccourt, on envoya deux fois à l'île aux *Margaux*, et à chaque voyage on emplit le bateau de ces oiseaux et de leurs œufs. Ces oiseaux, gros comme une oie, y sont en si grande quantité, qu'étant à terre il est impossible qu'on ne marche sur eux. Quand ils veulent s'envoler, ils s'empêchent les uns les autres; on les assomme en l'air à coups de bâton lorsqu'ils s'élèvent. » *Voyage à Madagascar*, par Flaccourt; Paris, 1664, page 250.

« Il y avait en la même île *des Oiseaux*, près du cap de Bonne-Espérance), dit François Cauche, des *margots* plus gros qu'un oison, ayant les plumes grises, le bec rabattu par le bout comme un épervier, le pied petit et plat avec pellicule entre les ergots. Ils se reposent sur mer. Ils ont une grande eroisée d'ailes; font leurs nids au milieu de l'île, sur l'herbe, dans lesquels on ne trouve jamais que deux œufs. » *Voyage à Madagascar*, Paris, 1651, page 135.

« En un canton de l'île *(aux Oiseaux, route du Canada)*, dit Sagar Théodat, étaient des oiseaux se tenant séparés des autres et très-difficiles à prendre, pour ce qu'ils mordaient comme chiens, et les appelait-on *margaux*. » *Voyage au pays des Hurons*; Paris, 1632, page 37.

A ces traits nous prendrions volontiers le *margau* pour le *schagy* ou *nigaud*, petit cormoran dont nous avons donné la description.

XXVII. Ces mêmes *nigauls* ou *petits cormorans* nous paraissent encore indiqués dans plusieurs voyageurs sous le nom d'*alcatraz*, bien différent du véritable et grand *alcatraz* du Mexique, qui est un pélican. (*Voyez l'article du pélican.*)

XXVIII. Les *Fauchets*, que nous rapporterons à la famille des hirondelles de mer.

« Le désordre des éléments (dans une grande tempête), dit M. Forster, n'écarta pas de nous tous les oiseaux; de temps en temps un *fauchet* noir voltigeait sur la surface agitée de la mer, et rompait la force des lames en s'exposant à leur action.

L'aspect de l'Océan était alors superbe et terrible (*Second Voyage de Cook*, tome II, page 91.)—Nous apercevions de hautes terres bachelées (à l'entrée ouest du détroit de Magellan), et couvertes de neige presque jusqu'au bord de l'eau; mais de grosses troupes de fanquets nous faisaient espérer de prendre des rafraîchissements si nous pouvions trouver un havre. » *Idem*, tome IV, page 43.—Fanquets par les 27 degrés 4 minutes de latitude sud, et 103 degrés 56 minutes longitude ouest, les premiers jours de mars. *Idem*, tome II, page 179.

XXIX. Le *backer* ou *becqueteur* des habitants d'Oëland et de Gothland, que nous reconnaissons plus sûrement pour une hirondelle de mer, aux particularités qu'on nous apprend de son instinct :

« Si quelqu'un va dans l'endroit où ces oiseaux ont leurs nids, ils lui volent autour de la tête et semblent vouloir le becqueter ou le mordre; ils jettent en même temps un cri *tirr, tirr*, sans cesse répété. Le *backer* vient tous les printemps en Oëland, y passe l'été et quitte ce pays en automne. Son nid lui coûte moins de peine que celui des hirondelles ordinaires. Il pond deux œufs et les met à plate-terre dans le premier endroit où il se trouve; cependant il a l'instinct de ne jamais les déposer au milieu des herbes hautes. S'il pond sur un terrain sablonneux, il y fait seulement un petit creux de peu de profondeur. Ses œufs ont la grosseur de ceux de pigeon, grisâtres et tachetés de noir. Cet oiseau couve pendant quatre semaines. Si on met sous lui de petits œufs de poule, il les fait éclore en trois semaines, et les *poulets nés ainsi sont très-méchants, surtout les mâles*. Le vent, même le plus fort, ne peut l'empêcher de se tenir immobile en l'air; et quand il a miré sa proie, il tombe plus vite qu'un trait, et accélère ou ralentit son mouvement, selon la profondeur à laquelle il voit le poisson dans l'eau: quelquefois il n'y enfonce que le bec; quelquefois aussi il s'y plonge tellement que l'on ne voit plus au-dessus de l'eau que la pointe de ses ailes et une partie de sa queue. Il a le plumage gris; toute la moitié supérieure de la tête d'un noir de poix; le bec et les pieds couleur de feu; la queue semblable à celle de l'hirondelle. Plumé, il n'est guère plus gros qu'une grive. » *Description d'un oiseau aquatique de l'île de Gothland; Journal étranger, février 1758.*

XXX. Le *vourousambé* de Madagascar, ou *Griset* du voyageur Flacourt (page 165), est vraisemblablement aussi une hirondelle de mer.

XXXI. Le *Ferret* des îles Rodrigue et Maurice, dont Leguat fait mention en deux endroits de ses Voyages :

« Ces oiseaux, dit-il, sont de la grosseur et à peu près de la figure d'un pigeon. Leur rendez-vous général était le soir dans un petit îlot entièrement découvert; on y trouvait leurs œufs pondus sur le sable et tout proche les uns des autres; néanmoins ils ne font qu'un œuf à chaque ponte... Nous emportâmes trois ou quatre douzaines de petits, et comme ils étaient fort gras, nous les fîmes rôtir. Nous leur trouvâmes à peu près le goût de la bécassine, mais ils nous firent beaucoup de mal, et nous ne fîmes jamais depuis tentés d'en goûter... Étant retournés quelques jours après sur l'île, nous trouvâmes que les ferrets avaient abandonné leurs œufs et leurs petits dans tout le canton où nous avions fait notre capture... Au reste, la bonté des œufs nous dédommagea de la mauvaise qualité de la chair des petits. Pendant notre séjour nous mangeâmes plusieurs milliers de ces œufs. Ils sont tachetés de gris et plus gros que des œufs de pigeon. » *Voyage de François Leguat; Amsterdam, 1708, tome I, page 104; et tome II, pages 43 et 44.*

Ces ferrets paraissent être des hirondelles de mer, et il serait doublement intéressant d'en reconnaître l'espèce, par rapport à la bonté de leurs œufs, et à la mauvaise qualité de leur chair.

XXXII. Le *charbonnier*, ainsi nommé par M. de Bougainville, et qu'aux premiers traits on prendrait pour une hirondelle de mer, mais qui aux derniers, s'ils sont exacts, en paraît différent.

« Le *charbonnier*, dit M. de Bougainville, est de la grosseur d'un pigeon: il a le plumage d'un gris foncé avec le dessus de la tête blanc, entouré d'un cordon d'un gris plus noir que le reste du corps; le bec effilé, long de deux pouces et un peu recourbé par le bout; les yeux vifs, les pattes jaunes, semblables à celles des canards;

la queue *très-fournie* de plumes arrondies par le bout; les ailes fort découpées et chacune d'environ huit à neuf pouces d'étendue. Les jours suivants nous vîmes beaucoup de ces oiseaux (c'était au mois de janvier et avant d'arriver à la rivière de la Plata.) » *Voyage autour du Monde*, tome I, in-8°, pages 21 et 22.

XXXIII. Les *manches de velours*, *mangas de velado* des Portugais, qui, suivant les dimensions et les caractères que lui donnent les uns, sembleraient être des pélicans, et suivant d'autres indications, offrent plus de rapport avec le cormoran. C'est à l'anse du cap de Bonne-Espérance que paraissent les manches de velours. On leur donne ce nom ou parce que leur plumage est uni comme du velours (*Histoire générale des Voyages*, tome I, page 248), ou parce que la pointe de leurs ailes est d'un noir velouté (*Tachard*, page 58), et qu'en volant leurs ailes paraissent pliées comme nous plions le coude (*Histoire des Voyages*, *ibid.*). Suivant les uns ils sont tout blancs, excepté le bout de l'aile qui est noir; ils sont gros comme le cygne, ou plus exactement comme l'oie (Mérola, dans *l'Histoire générale des Voyages*, tome IV, page 534); selon d'autres ils sont noirâtres en dessus et blancs en dessous (*Tachard*)*.

M. de Querhoënt dit qu'ils volent pesamment, et ne quittent presque jamais le haut-fond. Il les croit du même genre que les *margaux d'Ouesant*. (*Remarques faites à bord du vaisseau du roi la Victoire*, par M. le vicomte de Querhoënt). Or, ces margaux, comme nous l'avons dit, doivent être des cormorans.

XXXIV. Les *stariki* et *gloupichi* de Steller qu'il « dit être des oiseaux de mauvais augure sur mer. Les premiers sont de la grosseur d'un pigeon; ils ont le ventre blanc, et le reste de leur plumage est d'un noir quelquefois tirant sur le bleu. Il y en a qui sont entièrement noirs avec un bec d'un rouge de vermillon. et une huppe blanche sur la tête.

« Les derniers, qui tirent leur nom de leur stupidité, sont gros comme une hirondelle de rivière. Les îles ou les rochers situés dans le détroit qui sépare le Kamtschatka de l'Amérique en sont tout couverts. On dit qu'ils sont noirs comme de la terre d'ombre qui sert à la peinture, avec des taches blanches par tout le corps. Les Kamtschadales, pour les prendre, n'ont qu'à s'asseoir près de leur retraite, vêtus d'une pelisse à manches pendantes. Quand ces oiseaux viennent le soir se retirer dans des trous, ils se fourrent d'eux-mêmes dans la pelisse du chasseur qui les attrape sans peine.

« Dans l'espèce des *stariki* et des *gloupichi*, ajoute Steller, on compte le *kaiover* ou *kaior*, qu'on dit être fort rusé. C'est un oiseau noir avec le bec et les pattes rouges; les Cosaques l'appellent *isvoschiki*, parce qu'il siffle comme les conducteurs de chevaux. » *Histoire générale des Voyages*, tome XIX, page 271.

Ni ces traits, ni ces particularités, dont une partie même sent la fable, ne rendent ces oiseaux reconnaissables.

XXXV. Le *tavon* des Philippines, dont le nom *tavon* signifie, dit-on, *couvrir de terre*, parce que cet oiseau, qui pond un grand nombre d'œufs, les dépose dans le sable et les en couvre. Du reste, sa description et son histoire, dont Gemelli Carreri est le premier auteur (*Voyage autour du monde*; Paris, 1719, tome V, page 266), sont remplies de tant de disparates, que nous ne croyons pas pouvoir les rapporter ici autrement qu'en les jetant en notes**.

* Les manches de velours sont des fous de Bassan, âgés de trois ans.

** De plusieurs oiseaux singuliers des îles, le plus admirable par ses propriétés est le *tavon*. C'est un oiseau de mer, noir et plus petit qu'une poule, mais qui a les pieds et le cou assez longs; il fait ses œufs dans des terres sablonneuses; leur grosseur est à peu près celle des œufs d'oie; ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'après que les petits sont éclos, on y trouve le jaune entier sans aucun blanc... On rôtit les petits sans attendre qu'ils soient couverts de plumes; ils sont aussi bons que les meilleurs

XXXVI. Le *pargine*, nom que les Portugais donnent, suivant Kœmpfer, à une sorte d'oiseau que le Japonais Kanjemon trouva sur une île en allant de Siam à Manille. Les œufs de ces oiseaux sont presque aussi gros que des œufs de poule; on en trouve pendant toute l'année sur cette île, et ils furent d'une grande ressource pour la subsistance de l'équipage de ce voyageur japonais. Kœmpfer, *Histoire naturelle du Japon*, tome I, pages 9 et 40. On voit que l'on ne peut reconnaître, sur cette seule indication, le *pargine* des Portugais.

XXXVII. Le *misago* ou *bisago*, que le même Kœmpfer compare à un épervier (tome I^r, page 413). Il n'est guère plus reconnaissable que le précédent, mais nous croyons néanmoins devoir le ranger parmi les oiseaux aquatiques, puisqu'il se nourrit de poisson.

« Le *Misago*, dit-il, vit principalement de poisson; il fait un trou dans quelque rocher sur les côtes et y met sa proie ou sa provision; et l'on a remarqué qu'elle se conserve aussi parfaitement que le poisson mariné ou l'*altiar*; et c'est la raison pourquoi on l'appelle *bisagonohusi* ou l'*altiar*; de Bisago. Elle a le goût salé et se vend fort cher. Ceux qui découvrent cette espèce de garde-manger en peuvent tirer un grand profit, pourvu qu'ils n'en prennent pas trop à la fois. »

XXXVIII. Enfin, les *açores*^{*}, sur lesquels nous n'avons point d'autre renseignement que celui-ci :

« Le nom d'*Açores* fut donné aux îles qui le portent à cause du grand nombre d'oiseaux de cette espèce qu'on y aperçut en les découvrant. » *Histoire générale des Voyages*, tome I, page 12.

Ces oiseaux açores ne sont pas sans doute d'une espèce inconnue; mais il n'est pas possible de les reconnaître sous ce nom, que nous ne trouvons indiqué nulle autre part.

pigeons. Les Espagnols mangent souvent dans le même plat la chair des petits et le jaune de l'œuf; mais ce qui suit mérite beaucoup plus d'admiration; la femelle rassemble ses œufs jusqu'au nombre de quarante ou cinquante, dans une petite fosse qu'elle couvre de sable, et dont la chaleur de l'air fait une espèce de fourneau. Enfin, lorsqu'ils ont la force de secouer la coque et d'ouvrir le sable pour en sortir, elle se perche sur les arbres voisins; elle fait plusieurs fois le tour du nid en criant de toute sa force, et les petits, excités par le son, font alors tant de mouvements et d'efforts, que, forçant tous les obstacles, ils trouvent moyen de se rendre auprès d'elle. Les lavons font leurs nids aux mois de mars, d'avril et de mai, temps où la mer étant plus tranquille, les vagues ne s'élèvent point assez pour leur nuire; les matelots cherchent avidement les nids le long du rivage; lorsqu'ils trouvent la terre remuée, ils l'ouvrent avec un bâton et prennent les œufs et les petits, qui sont également estimés. *Histoire générale des Voyages*, tome X, page 411.

* Le mot *açores* est, dit-on, portugais, et signifie éperviers. J'ajoute que les éperviers ne sont pas plus communs aux îles Açores qu'ailleurs.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages.
Le rouge-queue	1
Le rouge-queue de la Guyane	3
Le becfigue	Ibid.
Le fist de Provence.	5
La pivote ortolane.	Ibid.
Le rouge-gorge	Ibid.
La gorge-bleue.	9
Oiseau étranger qui a rapport au rouge-gorge et à la gorge-bleue	10
Le rouge-gorge bleu de l'Amérique septentrionale	Ibid.
Le traquet.	11
Le tarier	13
Oiseaux étrangers qui ont rapport au traquet et au tarier	Ibid.
Le traquet ou tarier du Sénégal	Ibid.
Le traquet de l'île de Luçon.	14
Autre traquet des Philippines.	Ibid.
Le grand traquet des Philippines.	Ibid.
Le fitert ou le traquet de Madagascar	15
Le grand traquet	Ibid.
Le traquet du cap de Bonne-Espérance.	Ibid.
Le clignot.	16
Le motteux	17
Oiseaux étrangers qui ont rapport au motteux	20
Le grand motteux.	Ibid.
Le motteux, ou cul-blanc brun verdâtre	Ibid.
Le motteux du Sénégal.	Ibid.
La lavandière et les bergerettes ou bergeronnettes	21
La lavandière	Ibid.
Les bergeronnettes ou bergerettes	24
La bergeronnette grise.	Ibid.
La bergeronnette de printemps.	25
La bergeronnette jaune.	26
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux bergeronnettes.	27
La bergeronnette du cap de Bonne-Espérance	Ibid.
La petite bergeronnette du cap de Bonne-Espérance.	Ibid.
La bergeronnette de l'île de Timor	28
La bergeronnette de Madras	Ibid.
Les figuiers	Ibid.
Le figuier vert et jaune.	29
Le chéric.	Ibid.
Le petit simon.	30
Le figuier bleu.	Ibid.
Le figuier du Sénégal	30
Le figuier tacheté.	Ibid.
	31

	Pages.
Le figuier à tête rouge.	31
Le figuier à gorge blanche.	32
Le figuier à gorge jaune.	Ibid.
Le figuier vert et blanc.	Ibid.
Le figuier à gorge orangée.	33
Le figuier à tête cendrée.	Ibid.
Le figuier brun.	Ibid.
Le figuier aux joues noires.	Ibid.
Le figuier tacheté de jaune.	34
Le figuier brun et jaune.	Ibid.
Le figuier des sapins.	Ibid.
Le figuier à cravate noire.	35
Le figuier à tête jaune.	Ibid.
Le figuier cendré à gorge jaune.	36
Le figuier cendré à collier.	Ibid.
Le figuier à ceinture.	Ibid.
Le figuier bleu.	37
Le figuier varié.	Ibid.
Le figuier à tête rouss.	Ibid.
Le figuier à poitrine rouge.	38
Le figuier gris de fer.	Ibid.
Le figuier aux ailes dorées.	39
Le figuier couronné d'or.	Ibid.
Le figuier orangé.	Ibid.
Le figuier huppé.	40
Le figuier noir.	Ibid.
Le figuier olive.	Ibid.
Le figuier protonotaire.	Ibid.
Le figuier à demi-collier.	41
Le figuier à gorge jaune.	Ibid.
Le figuier brun olive.	Ibid.
Le figuier grasset.	42
Le figuier cendré à gorge cendrée.	Ibid.
Le grand figuier de la Jamaïque.	Ibid.
Les demi-fins.	43
Le demi-fin mangeur de vers.	44
Le demi-fin noir et bleu.	Ibid.
Le demi-fin noir et roux.	Ibid.
Le bimbelé ou la fausse linotte.	45
Le bananiste.	46
Le demi-fin à huppe et gorge blanches.	47
L'habit-uni.	Ibid.
Les pitpits.	Ibid.
Le pitpit vert.	48
Le pitpit bleu.	Ibid.
Variétés du pitpit bleu.	Ibid.
Le pitpit varié.	49
Le pitpit à coiffe bleue.	Ibid.
Le guira-beraba.	Ibid.
Le pouillot ou le chantre.	50
Le grand pouillot.	51
Le troglodyte.	52
Le roitelet.	54
Variétés du roitelet.	57
Le roitelet-mésange.	58
Les mésanges.	Ibid.
La charbonnière ou grosse mésange.	67
La petite charbonnière.	69
Variétés de la petite charbonnière.	70
La nonnette cendrée.	Ibid.
La mésange à tête noire du Canada.	71

	Pages.
La mésange à gorge blanche	72
La mésange-grimpereau	Ibid.
La mésange bleue.	73
La moustache.	74
Le remiz.	76
La penduline.	78
La mésange à longue queue.	79
Le petit deuil.	81
La mésange à ceinture blanche.	Ibid.
La mésange huppée	82
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux mésanges.	83
La mésange huppée de la Caroline	Ibid.
La mésange à collier	Ibid.
La mésange à croupion jaune	84
La mésange grise à gorge jaune.	Ibid.
La grosse mésange bleue	Ibid.
La mésange amoureuse.	85
L'oiseau-mouche	86
Le plus petit oiseau-mouche.	89
Le rubis	Ibid.
L'améthyste	90
L'or-vert.	Ibid.
Le huppe-col.	91
Le rubis-topaze	Ibid.
L'oiseau-mouche huppé	92
L'oiseau-mouche à raquettes	93
L'oiseau-mouche pourpré	Ibid.
La cravate dorée	Ibid.
Le saphir.	94
Le saphir-émeraude	Ibid.
L'émeraude-améthyste.	Ibid.
L'escarboucle.	95
Le vert-doré	Ibid.
L'oiseau-mouche à gorge tachetée	Ibid.
Le rubis-émeraude	96
L'oiseau-mouche à oreilles.	Ibid.
L'oiseau-mouche à collier	Ibid.
L'oiseau-mouche à larges tuyaux	97
L'oiseau-mouche à longue queue, couleur d'acier bruni	Ibid.
L'oiseau-mouche violet à queue fourchue	98
L'oiseau-mouche à longue-queue, or, vert et bleu	Ibid.
L'oiseau-mouche à longue queue noire	Ibid.
Le colibri.	99
Le colibri-topaze	100
Le grenat.	101
Le brin blanc.	Ibid.
Le zitzil ou colibri piqué.	Ibid.
Le brin bleu	102
Le colibri vert et noir.	Ibid.
Le colibri huppé	103
Le colibri à queue violette. — Le colibri à cravate verte	Ibid.
Le colibri à gorge carmin. — Le colibri violet	104
Le hausse-col vert.	Ibid.
Le collier rouge	105
Le plastron noir. — Le plastron blanc	Ibid.
Le colibri bleu.	Ibid.
Le vert perlé	106
Le colibri à ventre roussâtre	Ibid.
Le petit colibri.	106
Le perroquet	107
PERROQUETS DE L'ANCIEN CONTINENT. — Les kakatoës.	115

	Pages.
Le kakatoës à huppe blanche	115
Le kakatoës à huppe jaune. — Le kakatoës à huppe rouge.	116
Le petit kakatoës à bec couleur de chair.	117
Le kakatoës noir	Ibid.
Les perroquets proprement dits.	Ibid.
Le jaco ou perroquet cendré.	118
Le perroquet vert. — Le perroquet varié	123
Le vaza ou perroquet noir	124
Le mascarin. — Le perroquet à bec couleur de sang	Ibid.
Le grand perroquet vert à tête bleue.	125
Le perroquet à tête grise	Ibid.
Les loris	Ibid.
Le lori-noira	126
Le lori à collier	127
Le lori tricolor.	Ibid.
Le lori eramoisi	128
Le lori rouge	Ibid.
Le lori rouge et violet.	Ibid.
Le grand lori.	129
Les loris-perruches.	Ibid.
Le lori-perruche rouge.	Ibid.
Le lori-perruche violet et rouge.	Ibid.
Le lori-perruche tricolor	130
PERRUCHES DE L'ANCIEN CONTINENT. — Perruches à queue longue et égale- ment étagée	Ibid.
La grande perruche à collier d'un rouge vif.	Ibid.
La perruche à double collier	131
La perruche à tête rouge	Ibid.
La perruche à tête bleue	Ibid.
La perruche-lori	Ibid.
La perruche jaune.	132
La perruche à tête d'azur	Ibid.
La perruche-souris.	Ibid.
La perruche à moustaches	133
La perruche à face bleue	Ibid.
La perruche aux ailes chamarrées	Ibid.
PERRUCHES A QUEUE LONGUE ET INÉGALE DE L'ANCIEN-CONTINENT. — La per- ruche à collier couleur de rose	134
La petite perruche à tête couleur de rose à longs brins.	Ibid.
La grande perruche à longs brins	135
La grande perruche à ailes rougeâtres	Ibid.
La perruche à gorge rouge.	Ibid.
La grande perruche à bandeau noir.	136
La perruche verte et rouge.	Ibid.
La perruche huppée	Ibid.
PERRUCHES A COURTE QUEUE DE L'ANCIEN CONTINENT. — La perruche à tête bleue	137
La perruche à tête rouge, ou le moineau de Guinée	138
Le coulacissi	139
La perruche aux ailes d'or.	Ibid.
La perruche à tête grise.	Ibid.
La perruche aux ailes variées	140
La perruche aux ailes bleues	Ibid.
La perruche à collier	Ibid.
La perruche à ailes noires.	Ibid.
L'arimanon	141
PERRUCHES DU NOUVEAU CONTINENT. — Les aras	Ibid.
L'ara rouge	142
L'ara bleu	146
L'ara vert.	Ibid.
L'ara noir.	149

TABLE DES MATIERES.

744

	Pages.
Les amazones et les criks	149
Les perroquets amazones	151
L'amazone à tête jaune.	Ibid.
Variétés ou espèces voisines de l'amazone à tête jaune	152
Le tarabé, ou l'amazone à tête rouge.	Ibid.
L'amazone à tête blanche	Ibid.
L'amazone jaune	153
L'aourou-couraou.	Ibid.
Les criks	154
Le erik à tête et à gorge jaunes.	155
La meunier, ou le erik poudré	Ibid.
Le erik rouge et bleu	156
Le erik à face bleue	Ibid.
Le erik	157
Le erik à tête bleue	Ibid.
Le erik à tête violette	158
Les papegais	159
Le papegai de paradis.	Ibid.
Le papegai maillé.	160
Le tavoua.	Ibid.
Le papegai à bandeau rouge	161
Le papegai à ventre pourpre	Ibid.
Le papegai à tête et à gorge bleues.	Ibid.
Le papegai violet	162
Le sassché.	Ibid.
Le papegai brun	Ibid.
Le papegai à tête aurore	163
Le paragua	Ibid.
Les perriches	Ibid.
Le maïpouri	164
Le caïca	Ibid.
Perriches du Nouveau Continent	165
Perriches à longue queue et également étagée	Ibid.
La perriche pavouane	166
La perriche à gorge brune.	Ibid.
La perriche à gorge variée.	167
La perriche à ailes variées.	Ibid.
L'anaca	168
Le jendaya.	Ibid.
La perriche émeraude.	Ibid.
Perriches à queue longue et inégalement étagée.	169
Le sicialo	Ibid.
La perriche à front rouge	170
L'apulé-juba	Ibid.
La perriche couronnée d'or.	171
Le guarouba ou perriche jaune.	172
La perriche à tête jaune	Ibid.
La perriche-ara	173
Les touis, ou perriches à queue courte	Ibid.
Le toui à gorge jaune	174
Le sosové.	Ibid.
Le tirica	Ibid.
L'été ou toui-été	174
Le toui à tête d'or.	Ibid.
Les couroucous, ou couroucoais.	Ibid.
Le couroucou à ventre rouge	175
Le couroucou à ventre jaune	176
Le couroucou à chaperon violet.	177
Le couroucoucou	178
Le touraco	179
Le coucou.	181

	Pages.
Variétés du coucou	195
Le coucou du cap de Bonne-Espérance	196
Les coucous étrangers.	Ibid.
Oiseaux du Vieux Continent qui ont rapport au coucou.	199
Le grand coucou tacheté	Ibid.
Le coucou huppé noir et blanc.	Ibid.
Le coucou verdâtre de Madagascar	200
Le coua	Ibid.
Le houhou d'Égypte	201
Le rufalbin	202
Le houtsallick.	Ibid.
Le coucou varié de Mindanao	203
Le cuil	Ibid.
Le coucou brun varié de noir	204
Le coucou brun piqué de roux.	Ibid.
Le coucou tacheté de la Chine	Ibid.
Le coucou brun et jaune à ventre rayé	205
Le jacobin huppé de Coromandel	Ibid.
Le petit coucou à tête grise et à ventre jaune	206
Les coukeels	Ibid.
Le coucou vert doré et blanc	207
Le coucou à longs brins	Ibid.
Le coucou huppé à collier	208
Le san-hia de la Chine.	Ibid.
Le tait-sou	209
Le coucou indicateur	Ibid.
Le vourou-driou	210
Oiseaux d'Amérique qui ont rapport aux coucous.	211
Le coucou dit le vieillard	Ibid.
Variétés du vieillard	Ibid.
Le vieillard à ailes rousses.	Ibid.
Le petit vieillard	Ibid.
Letacco	212
Le guira-cantara	213
Le quapactol ou le rieur	214
Le coucou cornu	Ibid.
Le coucou brun varié de roux	Ibid.
Le cendrillard.	215
Le coucou piaye	Ibid.
Le coucou noir de Cayenne.	216
Le petit coucou noir de Cayenne	217
Les anis	Ibid.
L'ani des savanes. — L'ani des palétuviers	218
Le houtou ou momot	220
Les huppés, les promerops et les guépiers	222
La huppe.	223
Variétés de la huppe	229
Oiseau étranger qui a rapport à la huppe.	230
La huppe noire et blanche	Ibid.
Le promerops.	Ibid.
Le promerops à ailes bleues.	231
Le promerops brun à ventre tacheté.	Ibid.
Le promerops brun à ventre rayé	Ibid.
Le grand promerops à parçments frisés	232
Le promerops orangé	Ibid.
Le fournicr	233
Le polochion	Ibid.
Le merops rouge et bleu	234
Le guépier	Ibid.
Le guépier à tête jaune et blanche	237
Le guépier à tête grise.	Ibid.

TABLE DES MATIÈRES.

743

	Pages.
Le guépier gris d'Ethiopie.	237
Le guépier marron et bleu.	238
Le patirich	Ibid.
Le guépier vert à gorge bleue	239
Le grand guépier vert et bleu à gorge jaune.	240
Le petit guépier vert et bleu à queue étagée.	241
Le guépier vert à queue d'azur.	Ibid.
Le guépier rouge à tête bleue	Ibid.
Le guépier rouge et vert du Sénégal.	242
Le guépier à tête rouge.	Ibid.
Le guépier vert à ailes et queue rousses.	Ibid.
L'hiérocéphale ou le guépier à tête jaune	243
L'engoulevent.	Ibid.
Oiseaux étrangers qui ont rapport à l'engoulevent	246
L'engoulevent de la Caroline	249
Le whip-pour-will.	250
Le guira-querea	251
L'ibijau	252
L'engoulevent à lunettes, ou le haleur	253
L'engoulevent de Cayenne.	Ibid.
L'engoulevent acutipenne de la Guyane	254
L'engoulevent gris.	255
Le montvoyau de la Guyane	Ibid.
L'engoulevent roux de Cayenne.	Ibid.
Les hirondelles	256
L'hirondelle de cheminée ou l'hirondelle domestique.	268
Oiseaux étrangers qui ont rapport à l'hirondelle domestique. — La grande hirondelle à ventre roux du Sénégal	274
L'hirondelle à ceinture blanche.	Ibid.
L'hirondelle ambrée	275
L'hirondelle au croupion blanc, ou l'hirondelle de fenêtre.	Ibid.
L'hirondelle de rivage.	280
L'hirondelle grise de rochers	282
Le martinet noir	283
Le grand martinet à ventre blanc	289
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux hirondelles et aux martinets	290
Le petit martinet noir	291
Le grand martinet noir à ventre blanc	Ibid.
Le martinet noir et blanc à ceinture grise	292
Le martinet à collier blanc.	Ibid.
La petite hirondelle noire à ventre cendré	293
L'hirondelle bleue de la Louisiane	Ibid.
La tapère.	294
L'hirondelle brune et blanche à ceinture brune	295
L'hirondelle à ventre blanc de Cayenne.	Ibid.
Le salangane	296
La grande hirondelle brune à ventre tacheté ou l'hirondelle des blés	299
La petite hirondelle noire à croupion gris	300
L'hirondelle à croupion roux et à queue carrée	301
L'hirondelle brune acutipenne de la Louisiane	Ibid.
L'hirondelle noire acutipenne de la Martinique	302
Les pics	Ibid.
Le pic vert.	304
Oiseaux étrangers de l'Ancien Continent qui ont rapport au pic vert. — Le palalaca, ou grand pic vert des Philippines	308
Autre palalaca, ou pic vert tacheté des Philippines	Ibid.
Le pic vert de Goa.	Ibid.
Le pic vert de Bengale.	309
Le goertau ou pic vert du Sénégal	Ibid.
Le petit pic rayé du Sénégal	Ibid.
Le pic à tête grise du cap de Bonne-Espérance	310

	Pages.
Oiseaux du Nouveau Continent qui ont rapport au pic vert. — Le pic rayé de Saint-Domingue	310
Le petit pic olive de Saint-Domingue	Ibid.
Le grand pic rayé de Cayenne	311
Le petit pic rayé de Cayenne	Ibid.
Le pic jaune de Cayenne	312
Le pic mordoré	Ibid.
Le pic à cravate noire.	313
Le pic roux	Ibid.
Le petit pic à gorge jaune	Ibid.
Le très-petit pic de Cayenne	314
Le pic aux ailes dorées.	Ibid.
Le pic noir	315
Oiseaux du Nouveau Continent qui ont rapport au pic noir. — Le grand pic noir à bec blanc.	316
Le pic noir à huppe rouge	317
L'ouantou ou pic noir huppé de Cayenne	318
Le pic à cou rouge.	Ibid.
Le petit pic noir	319
Le pic noir à domino rouge.	Ibid.
L'épeiche ou le pic varié	Ibid.
Le petit épeiche	321
Oiseaux de l'Ancien Continent qui ont rapport à l'épeiche. — L'épeiche de Nubie, ondé et tacheté.	322
Le grand pic varié de l'île de Luçon	Ibid.
Le petit épeiche brun des Moluques	Ibid.
Oiseaux du Nouveau Continent qui ont rapport à l'épeiche. — L'épeiche du Canada.	323
L'épeiche du Mexique.	Ibid.
L'épeiche ou pic varié de la Jamaïque	Ibid.
L'épeiche ou pic rayé de la Louisiane	324
L'épeiche ou pic varié de la Eucenada	Ibid.
L'épeiche ou pic chevelu de Virginie	Ibid.
L'épeiche ou petit pic varié de Virginie.	325
L'épeiche ou pic varié de la Caroline.	Ibid.
L'épeiche ou pic varié ondé.	Ibid.
Les pics grimperaux	326
Le torcol.	327
Les oiseaux barbus.	329
Le tamatia	Ibid.
Le tamatia à tête et à gorge rouges.	330
Le tamatia à collier	331
Le beau tamatia	Ibid.
Les tamatias noirs et blancs.	Ibid.
Les barbus	332
Le barbu à gorge jaune.	Ibid.
Le barbu à gorge noire	Ibid.
Le barbu à plastron noir	333
Le petit barbu.	Ibid.
Le grand barbu	334
Le barbu vert.	Ibid.
Les toucans	Ibid.
Le toco	338
Le toucan à gorge jaune	Ibid.
Le toucan à ventre rouge	339
Le cochicat	340
Le hochicat	Ibid.
Les aracaris	Ibid.
Le grigri.	Ibid.
Le koulik.	341
L'aracari à bec noir	342

	Pages.
L'aracari bleu	342
Le barbican	Ibid.
Le cassican	343
Les calaos ou les oiseaux rhinocéros.	Ibid.
Le tock	345
Le calao de Manille	346
Le calao de l'île Panay.	Ibid.
Le calao des Moluques.	347
Le calao de Malabar	348
Le brac ou calao d'Afrique.	349
Le calao d'Abyssinie	350
Le calao des Philippines	Ibid.
Le calao à casque rond.	351
Le calao rhinocéros	352
Le martin-pêcheur ou Falcyon	353
Les martins-pêcheurs étrangers.	357
Grands martins-pêcheurs de l'Ancien Continent. — Le plus grand martin-pêcheur	Ibid.
Le martin-pêcheur bleu et roux.	Ibid.
Le martin-pêcheur crabier.	358
Le martin-pêcheur à gros bec	Ibid.
Le martin-pêcheur pie.	Ibid.
Le martin-pêcheur huppé	359
Le martin-pêcheur à coiffe noire	360
Le martin-pêcheur à tête verte.	Ibid.
Le martin-pêcheur à tête et cou couleur de paille	Ibid.
Le martin-pêcheur à collier blanc	361
Les martins-pêcheurs de moyenne grandeur de l'Ancien Continent. — Le baboucard	Ibid.
Le martin-pêcheur bleu et noir du Sénégal.	Ibid.
Le martin-pêcheur à tête grise.	Ibid.
Le martin-pêcheur à front jaune	362
Le martin-pêcheur à longs brins	Ibid.
Les petits martins-pêcheurs de l'Ancien Continent. — Le martin-pêcheur à tête bleue.	Ibid.
Le martin-pêcheur roux	363
Le martin-pêcheur pourpre.	Ibid.
Le martin-pêcheur à bec blanc.	Ibid.
Le martin-pêcheur du Bengale.	364
Le martin-pêcheur à trois doigts	Ibid.
Le vintsi	365
Les martins-pêcheurs du Nouveau Continent— grandes espèces. — Le taparara	Ibid.
L'alati	366
Le jaguacati	Ibid.
Le matuitui	367
Les martins-pêcheurs de moyenne grandeur du Nouveau Continent. — Le martin-pêcheur vert et roux	368
Le martin-pêcheur vert et blanc.	Ibid.
Le gip-gip.	Ibid.
Les petits martins-pêcheurs du Nouveau Continent — Le martin-pêcheur vert et orange	369
Les jacamars.—Le jacamar proprement dit	Ibid.
Le jacamar à longue queue.	370
Les todiers	Ibid.
Le todier de l'Amérique septentrionale.	371
Le tic-tic ou todier de l'Amérique méridionale	372
Le todier bleu à ventre orangé.	Ibid.
La sittelle, vulgairement le torche-pot	373
Oiseaux étrangers qui ont rapport à la sittelle. — La grande sittelle à bec crochu	377

	Pages.
La sittelle grivelée.	377
Les grimpereaux	378
Le grimpereau.	379
Le grimpereau de muraille.	380
Oiseaux étrangers de l'Ancien Continent qui ont rapport aux grimpereaux	382
Le soui-manga.	383
Le soui-manga marron pourpré à poitrine rouge.	Ibid.
Le soui-manga violet à poitrine rouge	384
Le soui-manga pourpré	385
Le soui-manga à collier	Ibid.
Le soui-manga olive à gorge pourpre	386
L'angala dian.	387
Le soui-manga de toutes couleurs	388
Le soui-manga vert à gorge rouge.	Ibid.
Le soui-manga rouge, noir et blanc.	Ibid.
Le soui-manga de l'île Bourbon.	389
Les soui-mangas à longue queue	Ibid.
Le soui-manga, à longue queue et à capuchon violet.	Ibid.
Le soui-manga vert doré changeant, à longue queue.	390
Le grand soui-manga vert à longue queue	Ibid.
L'oiseau rouge à bec de grimpereau.	391
L'oiseau brun à bec de grimpereau	392
L'oiseau pourpré à bec de grimpereau	Ibid.
Les guits-guits d'Amérique.	Ibid.
Le guit-guit noir et bleu	393
Le guit-guit vert et bleu à tête noire.	394
Le guit-guit vert tacheté	395
Le guit-guit varié.	396
Le guit-guit noir et violet	Ibid.
Le sucrier	Ibid.
Les oiseaux aquatiques.	398
La cigogne	404
La cigogne noire	409
Oiseaux étrangers qui ont rapport à la cigogne.—Le maguari	410
Le couricaca	411
Le jabiru.	Ibid.
Le nandapoa	413
La grue	414
La grue à collier	418
Grues du Nouveau Continent.—La grue blanche.	419
La grue brune.	Ibid.
Oiseaux étrangers qui ont rapport à la grue.—La demoiselle de Numidie	420
L'oiseau royal ou grue couronnée	421
Le cariana	424
Le secrétaire ou le messenger	425
Le kamichi	427
Le héron commun.	429
Le héron blanc	436
Le héron noir.	Ibid.
Le héron pourpré.	437
Le héron violet	Ibid.
La garzette blanche	Ibid.
L'aigrette.	438
Hérons du Nouveau Continent.—La grande aigrette.	439
L'aigrette rousse	Ibid.
La demi-aigrette	Ibid.
Le socio	440
Le héron blanc à calotte noire.	Ibid.
Le héron brun.	Ibid.
Le héron agami	Ibid.
L'hocti	441

TABLE DES MATIÈRES.

747

	Pages.
Le hobou.	441
Le grand héron d'Amérique	Ibid.
Le héron de la baie d'Hudson	442
Les crabiers	Ibid.
Crabiers de l'Ancien Continent.—Le crabier caïot.	Ibid.
Le crabier roux	443
Le crabier marron.	Ibid.
Le guacco.	Ibid.
Le crabier de Mahon	444
Le crabier de Coromandel.	Ibid.
Le crabier blanc et brun	Ibid.
Le crabier noir	Ibid.
Le petit crabier	Ibid.
Le blongios	445
Crabiers du Nouveau Continent.—Le crabier bleu	Ibid.
Le crabier bleu à cou brun.	446
Le crabier gris de fer	Ibid.
Le crabier blanc à bec rouge	Ibid.
Le crabier cendré.	447
Le crabier pourpré	Ibid.
Le craera.	Ibid.
Le crabier chalybe.	Ibid.
Le crabier vert	448
Le crabier vert tacheté.	Ibid.
Le zilatat.	Ibid.
Le crabier roux à tête et queue vertes	Ibid.
Le crabier gris à tête et queue vertes	449
Le bec-ouvert.	Ibid.
Le butor.	450
Oiseaux de l'Ancien Continent qui ont rapport au butor.— Le grand butor.	453
Le petit butor.	Ibid.
Le butor brun rayé.	Ibid.
Le butor roux.	454
Le petit butor du Sénégal	Ibid.
Le pouaere, ou butor tacheté	Ibid.
Oiseaux du Nouveau Continent qui ont rapport au butor. — L'étoilé	455
Le butor jaune du Brésil	Ibid.
Le petit butor de Cayenne	Ibid.
Le butor de la baie d'Hudson	Ibid.
L'onoré	456
L'onoré rayé	Ibid.
L'onoré des bois	Ibid.
Le bihoreau	457
Le bihoreau de Cayenne	458
L'ombrette	Ibid.
Le courliri ou courlan.	Ibid.
Le savacou	459
La spatule.	460
La becasse	464
Oiseau étranger qui a rapport à la becasse.—La becasse des savanes	469
La bécassine	470
La petite bécassine surnommée la sourde.	472
La brunette	Ibid.
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux bécassines.—La bécassine du cap de Bonne-Espérance.	473
La bécassine de Madagascar.	Ibid.
La bécassine de la Chine	Ibid.
Les barges.	474
La barge commune ou la grande barge rousse	475
La barge aboyeuse.	Ibid.
La barge variée.	Ibid.

	Pages.
La barge rousse	476
La grande barge rousse	Ibid.
La barge rousse de la baie d'Hudson	Ibid.
La barge brune ou chevalier noir	477
La barge blanche	Ibid.
Les chevaliers	Ibid.
Le chevalier commun	478
Le chevalier aux pieds rouges	Ibid.
Le chevalier rayé	479
Le chevalier varié	Ibid.
Le chevalier blanc	480
Le chevalier vert	Ibid.
Les combattants, vulgairement paons de mer	Ibid.
Les maubèches	482
La maubèche commune	483
La maubèche tachetée	Ibid.
La maubèche grise	Ibid.
Le sanderling	Ibid.
Le bécasseau	484
La guignette	485
La perdrix de mer	486
La perdrix de mer grise	Ibid.
La perdrix de mer brune	487
La giarole	Ibid.
La perdrix de mer à collier	Ibid.
L'alouette de mer	Ibid.
Le cincle	488
L'ibis	489
L'ibis blanc	493
L'ibis noir	494
Le courlis	Ibid.
Le corlieu ou petit courlis	496
Le courlis vert ou ibis vert d'Italie	Ibid.
Le courlis brun	497
Le courlis tacheté	Ibid.
Le courlis à tête nue	Ibid.
Le courlis huppé	498
Courlis du Nouveau Continent. — Le courlis rouge	Ibid.
Le courlis blanc	500
Le courlis brun à front rouge	Ibid.
Le courlis des bois	Ibid.
Le gouarona	501
L'aélot	Ibid.
Le matuitai des rivages	Ibid.
Le grand courlis de Cayenne	502
Le vanneau	Ibid.
Le vanneau suisse	506
Le vanneau armé du Sénégal	507
Le vanneau armé des Indes	Ibid.
Le vanneau armé de la Louisiane	508
Le vanneau armé de Cayenne	Ibid.
Le vanneau-pluvier	509
Les pluviers	510
Le pluvier doré	513
Le pluvier doré à gorge noire	514
Le guignard	Ibid.
Le pluvier à collier	515
Le kildir	517
Le pluvier huppé	Ibid.
Le pluvier à aigrette	518
Le pluvier coiffé	Ibid.

	Pages.
Le pluvier couronné	518
Le pluvier à lambeaux	519
Le pluvier armé de Cayenne	Ibid.
Le pluvian	Ibid.
Le grand pluvier, vulgairement appelé courlis de terre	520
L'échasse	522
L'huitrier, vulgairement la pie de mer	523
Le courc-vite	526
Le tourne-pierre	527
Le merle d'eau	528
La grive d'eau	530
Le canut	Ibid.
Les râles	531
Le râle de terre ou de genêt, vulgairement roi des caïlles	Ibid.
Le râle d'eau	533
La marouette, ou petit râle tacheté	534
Oiseaux étrangers de l'Ancien Continent qui rapport au râle. — Le tiklin, ou râle des Philippines	535
Le tiklin brun	536
Le tiklin rayé	Ibid.
Le tiklin à collier	Ibid.
Oiseaux étrangers du Nouveau Continent qui ont rapport au râle. — Le râle à long bec	Ibid.
Le kiolo	537
Le râle tacheté de Cayenne	Ibid.
Le râle de Virginie	Ibid.
Le râle bidi-bidi	Ibid.
Le petit râle de Cayenne	538
La caurale ou petit paon des roses	Ibid.
La poule d'eau	539
La poulette d'eau	540
La porzane, ou la grande poule d'eau	541
La grinette	Ibid.
La smirring	Ibid.
La glout	542
Oiseaux étrangers qui ont rapport à la poule d'eau. — La grande poule d'eau de Cayenne	Ibid.
Le mittek	Ibid.
Le kingalik	Ibid.
Le jacana	543
Le jacana noir	544
Le jacana vert	Ibid.
Le jacana-péca	545
Le jacana varié	Ibid.
La poule sultane, ou le porphyron	546
Oiseaux qui ont rapport à la poule sultane	548
La poule sultane verte	549
La poule sultane brune	Ibid.
L'angoli	Ibid.
La petite poule sultane	Ibid.
La favorite	550
L'acintli	Ibid.
La foulque	551
La macroule ou grande foulque	553
La grande foulque à crête	554
Les phalaropes	Ibid.
Le phalarope cendré	Ibid.
Le phalarope rouge	555
Le phalarope à festons dentelés	Ibid.
Le grèbe	Ibid.
Le petit grèbe	557

	Pages.
Le grèbe huppé	557
Le petit grèbe huppé	558
Le grèbe cornu	Ibid.
Le petit grèbe cornu	Ibid.
Le grèbe due-laart.	559
Le grèbe de la Louisiane	Ibid.
Le grèbe à joues grises, ou le jougris	Ibid.
Le grand grèbe	Ibid.
Le castagneux.	560
Le castagneux des Philippines	Ibid.
Le castagneux à bec cerclé.	561
Le castagneux de Saint-Domingue	Ibid.
Le grèbe-foulque	Ibid.
Les plongeurs.	Ibid.
Le grand plongeon.	562
Le petit plongeon.	563
Le plongeon cat-marin.	Ibid.
L'imbrim ou grand plongeon de la mer du Nord	564
Le lumme, ou petit plongeon de la mer du Nord.	565
Le harle	566
Le harle huppé	567
La piette ou le petit harle huppé	568
Le harle à manteau noir	Ibid.
Le harle étoilé.	569
Le harle couronné.	Ibid.
Le pélican	570
Le pélican brun	575
Le pélican à bec dentelé	576
Le cormoran	Ibid.
Le petit cormoran ou le nigaud.	578
Les hirondelles de mer.	580
Le pierre-garin, ou la grande hirondelle de mer de nos côtes.	582
La petite hirondelle de mer.	583
La guifette	584
La guifette noire ou l'épouvantail	Ibid.
Le gachet.	585
L'hirondelle de mer des Philippines.	Ibid.
L'hirondelle de mer à grande envergure	Ibid.
La grande hirondelle de mer de Cayenne	586
L'oiseau du Tropique, ou le paille-en-queue.	Ibid.
Le grand paille-en-queue	587
Le petit paille-en-queue	588
Le paille-en-queue à brins rouges	Ibid.
Les fous	589
Le fou commun	591
Le fou blanc	Ibid.
Le grand fou	592
Le petit fou	Ibid.
Le petit fou brun	Ibid.
Le fou tacheté.	593
Le fou de Bassan	Ibid.
La frégate.	594
Les goélands et les mouettes	596
Le goéland à manteau noir.	600
Le goéland à manteau gris.	Ibid.
Le goéland brun	601
Le goéland varié, ou le grisard.	602
Le goéland à manteau gris brun, ou le bourgmestre	603
Le goéland à manteau gris et blanc.	604
La mouette blanche	Ibid.
La mouette tachetée, ou le kutgeghet	605

TABLE DES MATIÈRES.

751

	Pages.
La grande mouette cendrée, ou mouette à pieds bleus	606
La petite mouette cendrée	607
La mouette rieuse	Ibid.
La mouette d'hiver.	609
Le labbe, ou le stercoraire	610
Le labbe à longue queue	611
L'anbinga.	612
L'anbinga roux.	614
Le bec-en-ciseaux.	Ibid.
Le nody.	616
L'avocette.	617
Le courcur.	619
Le flamant ou le phénicoptère.	620
Le cygne.	623
L'oie.	631
L'oie des terres Magellaniques.	641
L'oie des îles Malouines ou Falkland.	Ibid.
L'oie de Guinée.	642
L'oie armée.	643
L'oie bronzée.	644
L'oie d'Égypte.	Ibid.
L'oie des esquimaux.	Ibid.
L'oie rieuse.	645
L'oie à cravate.	Ibid.
Le cravant.	646
La bernache.	648
L'eider.	650
Le canard.	653
Le canard musqué.	663
Le canard siffleur, et le vingeon ou le gingeon.	664
Le siffleur huppé.	667
Le siffleur à bec rouge et narines jaunes.	668
Le siffleur à bec noir.	Ibid.
Le chipeau ou le ridenne.	669
Le souchet, ou le rouge.	Ibid.
Le pilet ou canard à longue queue.	671
Le canard à longue queue de Terre-Neuve.	672
Le tadorne.	673
Le millouin.	676
Le millouinan.	677
Le garrot.	678
Le morillon.	679
Le petit morillon.	680
La maereuse.	681
La double maereuse.	683
La maereuse à large bec.	684
Le beau canard huppé.	Ibid.
Le petit canard à grosse tête.	685
Le canard à collier de Terre-Neuve.	Ibid.
Le canard brun.	686
Le canard à tête grise.	Ibid.
Le canard à face blanche.	687
Le marcc et le maréca.	Ibid.
Les sarcelles.	Ibid.
La sarcelle commune.	688
La petite sarcelle.	689
La sarcelle d'été.	690
La sarcelle d'Égypte.	691
La sarcelle de Madagascar.	Ibid.
La sarcelle de Coromandel.	692
La sarcelle de Java.	Ibid.

	Pages.
La sarcelle de la Chine.	692
La sarcelle de Féroé	693
La sarcelle soucrourou	Ibid.
La sarcelle soucrourette	694
La sarcelle à queue épineuse	Ibid.
La sarcelle rousse à longue queue	Ibid.
La sarcelle blanche et noire	695
La sarcelle du Mexique.	Ibid.
La sarcelle de la Caroline	Ibid.
La sarcelle brune et blanche	696
Espèces qui ont rapport aux canards et aux sarcelles	Ibid.
Les pétrels	698
Le pétrel cendré	700
Le pétrel blanc et noir, ou le damier	Ibid.
Le pétrel antarctique ou damier brun	702
Le pétrel bleu.	703
Le pétrel bleu	Ibid.
Le très-grand pétrel	704
Le pétrel-puffin.	705
Le fulmar	706
Le pétrel-puffin brun	707
L'oiseau de tempête.	Ibid.
L'albatros.	710
Le guillemot	712
Le petit guillemot.	713
Le macareux	Ibid.
Le macareux de Kamtschatka	716
Les pingouins et les manchots	Ibid.
Le pingouin	720
Le grand pingouin.	721
Le petit pingouin, ou le plongeon de mer de Belon	722
Le grand manchot.	723
Le manchot moyen	724
Le manchot sauteur.	725
Le manchot à bec tronqué	726
Notices et indications de quelques espèces d'oiseaux incertaines ou inconnues.	728

FIN DE LA TABLE DU NEUVIÈME VOLUME
ET DES OEUVRES DE BUFFON.

AVIS AU RELIEUR

POUR LE PLACEMENT DES GRAVURES DES OEUVRES COMPLÈTES DE BUFFON,
NEUF VOLUMES GRAND IN-OCTAVO.

TOME I.

PORTRAIT DE BUFFON.	AU TITRE.
Carte de l'Ancien Continent.	161
Carte du Nouveau Continent.	162

TOME II.

Carte de la chaîne des montagnes de Langres.	71
Carte de la région polaire arctique.	183
Carte de la région polaire antarctique.	186

TOME V.

Expériences au sujet de la Génération.	83
--	----

TOME VI.

De l'homme. (monstres)	119
Le cheval arabe.	187
Le cheval de trait.	216
L'âne.	258
La vache.	276
Le taureau.	294
Le bélier, le mouton.	298
La chèvre et le bouc.	309
Le cochon.	318
Le sanglier.	328
Le chien courant, l'épagneul, le lévrier, le danois.	347
Table de l'ordre des chiens.	355
Le dogue, le mâtin, le braque, le chien de berger.	418
Le chat domestique, le chat angora.	425
Le daim, le cerf, la biche.	442
Le chevreuil, le lièvre, le lapin.	479
Le renne, l'élan.	517
La gazelle, le chamois, le musc, l'axis	544
L'orang-outang.	684
Le magot, le grand papion, l'ouanderon.	709
Le mandrill, le babouin jaune.	721
Le blanc nez, le callitriche, le pajou gris, le tamarin nègre.	751

TOME VII.

Le loup, le renard.	18
---------------------	----

Le putois, le furet, la loutre, le blaireau.	33
La martre, la fouine, la belette, l'hermine.	48
Le rat, l'écureuil, le mulot, la souris.	66
Le cochon d'Inde, la taupe, le hérisson.	88
La chauve-souris l'er-de-lance, la chauve-souris commune, la chauve-souris murin.	103
Ours brun des Alpes.	151
L'ours blanc.	160
La loutre du Canada, les castors du Canada.	163
Le lion, la lionne.	220
Le tigre royal.	233
Le jaguar, la panthère.	238
La hyène, chacal du Bengale, le léopard.	269
Sarigues, la gerboise, le petit gris.	332
Le porc-épic, l'urson, le tapir.	404
Le tatou (cachicame), le fourmillier, l'unau, le tamanoir.	430
L'éléphant.	489
Le rhinocéros.	526
L'hippopotame.	546
Le mulet.	585
Le dromadaire, le chameau.	614
Le lama, la cigogne, le zèbre.	622
Le bison.	636
La girafe.	661
Le phoque commun, le morse.	675

TOME VIII.

Le grand aigle, le petit aigle.	31
Le balbuzard, le jean-le-blanc.	38
Vautour fauve, vautour royal.	51
La buse, le milan.	67
L'épervier, l'autour.	76
La crécerelle, l'émérillon, le hobereau, le faucon.	83
L'écorcheur, la pie grièche grise, le vanga, le gouolek.	98
Le grand duc, le hibou ou moyen duc, l'effraie, la chouette.	109
L'autruche, le casoar.	128
Le coq, la poule, le dindon, la pintade.	177
Le siflet, le pique-bœuf, le gouga, le	

Le coq de bruyère, le tétras à queue fourchue.	225
Le paon.	251
Le faisan.	263
Le faisan doré de la Chine.	271
L'argus.	273
La caille, la perdrix rouge, la perdrix grise, la grive, le loriot.	287
Le pigeon mondain, le pigeon cravaté, la tourterelle.	316
Le corbeau, le choucas, la pie.	341
Le geai, le casse-noix, le rollier d'Europe.	368
L'oiseau de paradis, le manucode noir, le manucode.	382
L'étourneau, l'étourneau de la Louisiane, le baltimore.	390
Le merle, le merle rose, le merle de roche.	438
Le gros bec, le bec croisé, moineaux	476
Le serin, l'ortolan des roseaux, la linotte, l'ortolan.	497
La veuve à quatre brins, le sénégal, la veuve dominicaine, le bengali, le mauvis, la draine, le rousserolle.	524
Le pinson, le verdier, le chardonnet, le tarin.	529
Le bouvreuil, le bruant, l'ouette, le pitpit bleu, le cordon bleu.	595
Le coq de roche, le roi des gobe-mouches, l'outarde, la petite outarde.	623
La calandre, l'alouette, le cochevis, l'alouette des marais, le gobe-mouches, le gobe-mouches de Lorraine	651
Le drongo, le figuier gris de fer, le figuier tacheté.	675
Le rossignol, le roitelet, la petite charbonnière, le bouvereuil noir, la grosse mésange.	701
La fauvette à tête noire, la fauvette grise, la fauvette des roseaux.	713

TOME IX.

Le rouge queue, le traquet, le savana, le gobe-mouches roux, le septicol.	1
La gorge bleue, le rouge-gorge, le grimpereau, la bergeronnette.	8
La mésange bleue, la mésange huppée, le couroucou à ventre jaune, le maipouri, le couroucou à ventre rouge.	73
Le petit oiseau-mouche, l'oiseau-	

mouche rubis topaze, le colibri grenat, l'oiseau-mouche huppe col, l'oiseau-mouche jacobine, l'oiseau-mouche huppé, l'oiseau-mouche à raquettes.	86
Le kakatoès à huppe jaune, le lori tricolor, le perroquet vert.	123
La perruche souris, la perruche à moustaches, la perruche à collier rose.	132
L'ara rouge, l'ara bleu.	141
L'hirondelle de cheminée, l'engoulevent, le martinet à ventre blanc.	242
L'épiche, le pic vert à tête rouge, le pic rayé de Cayenne.	304
Le pic grimpereau, le torcol.	326
L'aracari grigri, le barbicau, le toucan à gorge jaune, le tamatia noir et blanc, le tamatia à collier, le harbu à gorge jaune.	334
Le cassican, le calao rhinocéros, le touc.	343
Le martin-pêcheur, le martin-pêcheur gros bec, le martin-pêcheur tête grise.	353
La grue, la cigogne, le courlis, l'oiseau royal.	404
L'aigrette, le héron pourpré, le héron commun, le crabier.	429
Le butor, la spatule, la barge rousse, la bécasse.	450
Le becasseau, le chevalier aux pieds rouges, la perdrix de mer, l'alouette de mer.	478
L'ibis blanc, le tourne-pierre, l'échasse.	493
Le vanneau et ses petits, le pluvier doré.	502
Le râle d'eau, le râle de genêt, canard femelle et ses petits, l'oie sauvage.	531
Le caurale, la poule sultane, la poule d'eau.	538
Le grèbe huppé, le castagneux, l'imbrin.	557
Le cormoran, le pélican blanc.	570
Le pierre-garin, l'épouvantail, la frégate, le paille-en-queue.	582
Le fou de Bassan, la mouette blanche, le goéland à manteau gris	593
L'avocette, le flamant.	617
Le cygne.	625
La macreuse, la sarcelle, l'albatros, le pétrel blanc et noir.	681
Le macareux, le pingoin, le grand manchot.	713

